

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE COMPARÉE
DES LANGUES CLASSIQUES

TRAITÉ
DE
GRAMMAIRE COMPARÉE
DES
LANGUES CLASSIQUES

PAR
A. MÉILLET ET J. VENDRYES

2^e ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

PAR
J. VENDRYES
DOYEN HONORAIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS (6^e)

—
1953

AVANT-PROPOS DE LA 1^{re} ÉDITION

Bien qu'il ne soit intervenu depuis une vingtaine d'années aucune révolution comparable à celle qui a transformé la grammaire comparée entre 1872 et 1880, les principes de cette science et les explications de faits particuliers ont été assez modifiés pour que tout manuel antérieur à 1900 soit aujourd'hui vieilli. Or, sans parler de l'agrégation de grammaire, une place a été faite à la grammaire comparée dans le programme de l'un des certificats de la licence ès lettres d'enseignement. Le besoin se faisait donc sentir d'un nouveau manuel, résumant l'état actuel des connaissances sur l'histoire ancienne du grec et du latin. Tel est l'objet de cet ouvrage, qui s'adresse à toutes les personnes curieuses de l'histoire des langues classiques et avant tout aux étudiants des Facultés des lettres. Il leur présente à la fois une grammaire comparée du grec et une grammaire comparée du latin, combinées suivant un plan qui est exposé dans l'Introduction.

Il a semblé utile de poursuivre le développement particulier des deux langues plus loin et d'entrer dans plus de détails qu'un ouvrage de grammaire comparée ne le comporte peut-être. Ce parti est justifié,

en ce qui concerne le grec, par l'absence d'une grammaire historique; sans prétendre en tenir lieu, le présent ouvrage pourra provisoirement aider à y suppléer. La symétrie imposait de donner un développement analogue à l'exposé des faits latins, malgré l'existence de la *Phonétique historique* de M. Niedermann et de la *Morphologie historique* de M. Ernout.

Dans un livre écrit en collaboration, le lecteur souhaite généralement de connaître la part qui revient à chacun des collaborateurs. La question est ici un peu oiseuse, en raison de la communion de pensée où ont vécu les deux auteurs depuis près de trente ans qu'ils se sont rencontrés pour la première fois, l'un comme maître et l'autre comme élève. Il n'est guère de question traitée dans ce livre qu'ils n'aient eu l'occasion de discuter souvent entre eux. Voici néanmoins la méthode de travail qu'ils ont adoptée; M. Meillet ayant tracé un plan d'ensemble et jeté sur le papier les idées essentielles du livre, M. Vendryes en a seul assumé la rédaction, qui a été ensuite revue en commun sur le manuscrit et sur les épreuves. En gardant l'unité de la doctrine, on a essayé ainsi d'écarter les risques de disparates dans l'exposé des idées et des faits. M. Vendryes est en outre responsable du choix de la majorité des exemples, de l'établissement des références et de la confection des index.

Paris, juin 1924.

AVANT-PROPOS DE LA 2^e ÉDITION

Le Traité de grammaire comparée des langues classiques, publié en 1924, et dont un second tirage fut fait en 1927, était épuisé depuis de longues années déjà. Une réédition en était réclamée de plusieurs côtés avec insistance. Mais diverses circonstances en ont retardé la préparation et l'exécution. Antoine Meillet n'était plus là pour y apporter ses conseils éclairés et sa critique judicieuse. M. Vendryes dut seul entreprendre la tâche ; il est donc seul responsable de cette seconde édition.

Il n'a pas semblé opportun de modifier la disposition générale de l'ouvrage, qui a été communément jugé utile et pratique sous la forme qui lui avait été donnée. Pourtant il n'y a guère de pages qui soient restées intactes. Maints changements de détail ont été apportés au plan de certains chapitres. Dans l'ensemble, l'ouvrage est resté tel qu'il avait été conçu, comme un exposé de la formation et du développement historique du grec et du latin classiques. Il peut en même temps faire réfléchir aux problèmes de la linguistique indo-européenne, dont ces deux langues offrent en abondance les exemples les plus suggestifs.

La bibliographie n'a été complétée que dans une mesure restreinte. Il ne s'agissait pas en effet de fournir un répertoire de tout ce qui a été écrit sur le do-

maine immense qu'embrasse l'ouvrage. La bibliographie de la grammaire comparée du grec et du latin se trouve établie de façon magistrale dans la *Griechische Grammatik* d'E. Schwyzer et dans la *Lateinische Grammatik* de MM. Leumann et J. B. Hofmann, auxquelles il suffit de renvoyer une fois pour toutes. De plus, les érudits ont à leur disposition dans l'*Année philologique* que l'on doit à M. Marouzeau, une source d'information méthodique, qui ne laisse rien à désirer.

Il suffisait donc de faire connaître à l'occasion les principaux travaux relatifs aux questions traitées, dans l'intention surtout d'exciter la curiosité des lecteurs et de les engager à poursuivre des recherches personnelles. Comme l'ouvrage est particulièrement destiné aux étudiants de nos Facultés des lettres, on a cité de préférence les travaux écrits en français, qui leur sont, actuellement surtout, plus accessibles.

Un soin particulier a été donné au choix des exemples, que l'on n'a pas craint de multiplier et qui ont été le plus souvent pourvus de références. Il faut en effet habituer les jeunes linguistes à se reporter toujours aux textes; non pas pour développer chez eux un souci exagéré d'exactitude et de précision, mais pour leur rappeler que la valeur d'une forme grammaticale dépend essentiellement du texte dont elle est tirée. Ce principe, qui a toujours été proclamé par F. de Saussure et A. Meillet, illustre l'accord indispensable entre la philologie et la linguistique. On ne saurait trop tôt en être pénétré.

Paris, septembre 1948.

BIBLIOGRAPHIE

I. — PÉRIODIQUES ET COLLECTIONS.

- A. J. F. *American Journal of Philology*. Baltimore, 1880 et suiv.
- A. L. L. *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik*. Leipzig, 1884-1908.
- ANN. PHIL. *Année Philologique*. Paris, 1924 et suiv. (fait suite à *Dix années de bibliographie classique*, 1914-1924).
- ARCH. ROM. *Archivum Romanicum*. Genève, 1917 et suiv.
- B. B. *Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen* (fondés par A. Bezzenberger). Göttingen, 1877-1906.
- B. C. H. *Bulletin de correspondance hellénique*. Paris, 1877 et suiv.
- B. S. L. *Bulletin de la Société de Linguistique*. Paris (contient des comptes rendus depuis 1908 et des articles originaux depuis 1918).
- C. GL. LAT. *Corpus Glossariorum Latinorum*, éd. par Goetz, 7 vol. Leipzig, 1888-1903.
- C. I. A. *Corpus Inscriptionum Atticarum* (forme les trois premiers volumes du recueil général des *Inscriptiones Graecae*; ce qu'on appelle *C. I. A.*, t. IV, se trouve compris dans les suppléments aux volumes I et II de ce recueil général).
- C. I. G. *Corpus Inscriptionum Graecarum*, herausgegeben von A. Böckh. Berlin, 1828-1877.
- C. I. L. OU CORP. *Corpus Inscriptionum Latinarum*.
- CLASS. PHIL. *Classical Philology, a quarterly Journal*. Chicago, 1906 et suiv.
- CLASS. QUART. *The Classical Quarterly*. London, 1907 et suiv.
- CL. R. *The Classical Review*. London, 1887 et suiv.
- COLL. *Sammlung der griechischen Dialektinschriften*, herausgegeben von H. Collitz und Fr. Bechtel, Göttingen, 1887 et suiv.
- ROS. *Commentarii societatis philologiae Polonorum*. Lwow, 1925 et suiv.
- ERANOS. *Acta Philologica Suecana*. Uppsala, 1896 et suiv.
- ET. CELT. *Études Celtiques*. Paris, 1936 et suiv.
- GL. *Glotta, Zeitschrift für griechische und lateinische Sprache*. Göttingen, 1909 et suiv.

- GNOM. *Gnomon, Kritische Zeitschrift für die gesamte klassische Altertumswissenschaft*. Berlin, 1925 et suiv.
- HERMATH. *Hermathena*. Dublin et London, 1874 et suiv.
- HERM. *Hermes, Zeitschrift für classische Philologie*. Berlin, 1866 et suiv.
- I. F. *Indogermanische Forschungen, avec Anzeiger*. Strassburg, puis Berlin, 1892 et suiv.
- IDG. JAHR. *Indogermanisches Jahrbuch*. Strassburg, puis Berlin, 1914 et suiv.
- I. G. *Inscriptiones Graecae, editae consilio et auctoritate Academiae Regiae Borussicae* (en cours de publication).
- K. Z. *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* (fondée par A. Kuhn). Gütersloh, 1852 et suiv.
- LANGUAGE. *Language, Journal of the Linguistic Society of America*. Baltimore, 1925 et suiv.
- MNEMOS. *Mnemosyne, Bibliotheca philologica Batavi*. Leyden, 1873 et suiv.
- M. S. L. *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. Paris, 1868 et suiv.
- NEOPHIL. *Neophilologus*. Groningen, 1916 et suiv.
- PHILOL. *Philologus, Zeitschrift für das classische Altertum*. Göttingen und Leipzig, 1846 et suiv.
- R. CELT. *Revue Celtique*. Paris 1870-1934.
- R. E. A. *Revue des Études Anciennes*. Bordeaux, 1898 et suiv.
- R. E. G. *Revue des Études Grecques*. Paris, 1887 et suiv.
- R. E. I. E. *Revue des Études Indo-Européennes*. Bucarest, 1938 et suiv.
- R. E. L. *Revue des Études Latines*. Paris, 1923 et suiv.
- RH. M. *Rheinisches Museum*. Bonn, 1842 et suiv.
- R. PH. *Revue de Philologie*. Paris, 1877 et suiv.
- RIV. FIL. *Rivista di filologia e d'istruzione classica*. Torino, 1872 et suiv.
- RIV. I. G. I. *Rivista indo-graeco-italica di filologia, lingua, antichità*. Napoli, 1917 et suiv.
- WIEN. ST. *Wiener Studien, Zeitschrift für classische Philologie*. Wien, 1879 et suiv.
- WORD. *Journal of the Linguistic Circle of New York*. New-York, 1945 et suiv.

II. — OUVRAGES

Les plus importants sont signalés par un astérisque.

- BÄHRENS (W. A.). *Sprachlicher Kommentar zur vulgärlateinischen Appendix Probi*. Halle, 1922.
- BALLY (Ch.). *Manuel d'accentuation grecque*. Berne, 1945.
- BARBELENET (D.). *De l'aspect verbal en latin ancien*. Paris, 1913.

- BARONE (M.). *Studi sul significato dell'accusativo*. Roma, 1926.
- BAUER (Ch. Fr.). *The Latin Perfects endings -ere and -erunt* (Language dissertations, XIII), 1933.
- BECHTEL (F.). *Die historischen Personennamen des griechischen bis zur Kaiserzeit*. Halle, 1917.
- BECHTEL (Fr.). *Dial. Die griechischen Dialekte*, 3 vol. Berlin, 1921-1924.
- BENNETT. *Synt. Syntax of Early Latin*. Boston, 1910-1914.
- BENVENISTE (Em.). *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris, 1935.
- BLASS-DEBRUNNER. *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 6^e éd. Göttingen, 1931.
- BOISACQ (E.). *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*. Paris et Heidelberg, 2^e éd., 1923.
- BOISACQ (E.). *Les dialectes doriens*. Paris, 1891.
- BONNET (Max). *Le Latin de Grégoire de Tours*. Paris, 1890.
- BOURCIEZ. *Éléments de linguistique romane*, 4^e édition. Paris, 1946.
- BOURGUET (Em.) *Le dialecte laconien*. Paris, 1927.
- BRENOUS. *Étude sur les hellénismes dans la syntaxe latine*. Paris, 1895.
- BRUGMANN (K.). *Grdr. Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen*, 2^e éd., 4 vol. Strassburg, 1897-1916.
- BRUGMANN (K.). *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduction française. Paris, 1905.
- BRUGMANN (K.). *Die Syntax des einfachen Satzes im indogermanischen*. Leipzig, 1925.
- BRUGMANN-THUMB. *Griechische Grammatik (Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft d'Iwan von Müller, II, 1)*, 4^e éd. München, 1913. Voir SCHWYZER.
- BRUNEL (J.). *L'aspect verbal et l'emploi des préverbes en grec*. Paris, 1939.
- BUCK (C. D.). *Introduction to the study of the greek Dialects*, revised edition. Boston, 1928.
- BUCK (C. D.). *A grammar of Oscan and Umbrian*, 2^e tirage. Boston, 1928, trad. allem. sous le titre *Elementarbuch der oskisch-umbrischen Dialekte*. Heidelberg, 1904.
- BUCK (C. D.). *Studies in Greek noun formation*. Cambridge, 1918.
- *BUCK (C. D.). *A comparative grammar of Greek and Latin*. Chicago, 1933.
- CARNOY (A.). *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 2^e éd. Bruxelles, 1906.
- CHANTRAINE (P.). *Histoire du parfait grec*. Paris, 1926.
- *CHANTRAINE (P.). *La formation des noms en grec ancien*. Paris, 1933
- *CHANTRAINE (P.). *Grammaire homérique*. Paris, 1942.

- *CHANTRAINE (P.). *Morphologie grecque*. Paris, 1947.
- COLLITZ (Hermann). *Das schwache Präteritum*. Göttingen, 1912.
- CONSTANS (L.). *Étude sur la langue de Tacite*. Paris, 1893.
- CONWAY (R. S.). *The making of Latin*. Cambridge, 1923.
- CUNY (A.). *Le nombre duel en grec*. Paris, 1906.
- DEBRUNNER (A.). *Griechische Wortbildungslehre*. Heidelberg, 1917.
- DELBRÜCK (B.). Grdr. désigne, dans la première édition du *Grundriss* de Brugmann, les volumes IV et V consacrés à la syntaxe.
- DEVOTO (G.). *Adattamenti e distinzioni nella fonetica Latina*. Firenze, 1923.
- DEVOTO (G.). *Lingua omerica*. Firenze, 1936.
- DIETERICH. *Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Sprache von der hellenistischen Zeit bis zum 10. Jahrhundert n. Chr.* Leipzig, 1898.
- DITTENBERGER. *Sylloge Inscriptionum graecarum*, 4 vol., 3^e éd. par Kirchhoff, Pomtow, Ziebarth et Hiller von Gaertringen. Leipzig, 1913-1924.
- DRAGER. *Historische Syntax der lateinischen Sprache*, 2 vol., 2^e éd. Leipzig, 1878-1881.
- EHLICH. *Untersuchungen über die Natur der griechischen Betonung*. Berlin, 1912.
- ERNOUÏ (A.). *Les Éléments dialectaux du vocabulaire latin*. Paris, 1909.
- *ERNOUÏ (A.). *Morphologie historique du latin*, 2^e éd. Paris, 1926.
- ERNOUÏ (A.). *Commentaire à Lucrèce, De la nature*, 3 vol. Paris, 1925-1926.
- ERNOUÏ (A.). *Philologica*. Paris, 1948.
- ERNOUÏ (A.). *Recueil de textes latins archaïques*. Paris, 1916.
- *ERNOUÏ (A.) et MEILLET (A.). *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 2^e éd. Paris, 1939.
- ÉTUDES ROMANES DÉDIÉES À GASTON PARIS. Paris, 1891.
- Festschrift PAUL KRETSCHMER. Berlin-Wien, 1926.
- Festschrift J. WACKERNAGEL. Göttingen, 1923.
- Festschrift W. STREITBERG. Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft. Heidelberg, 1924.
- FICK-BECHTEL. *Die griechischen Personennamen*, 2^e éd. Göttingen, 1894.
- FRÄNKEL (E.). *Griechische Denominativa in ihrer geschichtlicher Entwicklung und Verbreitung*. Göttingen, 1906.
- FRÄNKEL (E.). *Geschichte der griechischen Nomina agentis auf -τις, -τις, -τις*. Strassburg, 1910-1912.
- FRISK (Hjalmar). *Studien zur griechischen Wortstellung*. Göteborg, 1932.
- GAUTHIOT (R.). *La fin de mot en indo-européen*. Paris, 1913.
- GERCKE-NORDEN. *Einleitung in die Altertumswissenschaft*. Leipzig, 1923 (la partie intitulée *Sprache*, par P. Kretschmer, est parue à part).
- GILDERSLØVE. *Syntax of Classical Greek*. American Book Company, 1901-1911.

- GLOTZ (G.). *La civilisation égypte*. Paris, 1923.
- GELZER (H.). *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme*, Paris, 1884.
- GRADENWITZ. *Latereculi vocum Latinarum*. Leipzig, 1904.
- GRAMMONT (M.). *Traité de phonétique*, Paris, 1933.
- GRANDGENT. *An Introduction to Vulgar Latin*. Boston, 1907.
- GRAUR (A.). *Les consonnes géminées en latin*. Paris, 1929.
- GRAUR (A.). *I et V en latin*. Paris, 1929.
- HAVERS (W.). *Handbuch der erklärenden Syntax*. Heidelberg, 1911.
- HAVERS (W.). *Neuere Literatur zum Sprachtabu*. Wien, 1946.
- HAVERS (W.). *Untersuchungen zur Kasusyntax der indogermanischen Sprachen*. Strassburg, 1911.
- HAVET (L.). *Manuel de critique verbale appliquée aux textes latins*. Paris, 1911.
- HAVET (L.). *Cours élémentaire de métrique grecque et latine*, 3^e éd. Paris, 1893.
- HENRY (V.). *Précis de grammaire comparée du grec et du latin*, 6^e éd. Paris, 1908.
- HERAEUS. *Die Sprache des Petronius und der Glossen*. Leipzig, 1899.
- HERMANN (E.). *Griechische Forschungen*. Leipzig-Berlin, 1912.
- HERMANN (E.). *Silbenbildung im griechischen und in den indogermanischen Sprachen*. Göttingen, 1923.
- HIRT (H.). *Indogermanische Grammatik*. Heidelberg, 1921-1927.
- HIRT (H.). *Handbuch der griechischen Laut- und Formenlehre*, 2^e éd. Heidelberg, 1912.
- HOFFMANN (O.). *Die griechischen Dialekte*, 3 vol. Göttingen, 1890-1898.
- HOFFMANN (O.). *Geschichte der griechischen Sprache*, 2^e éd. Leipzig, 1916 (Sammlung Göschen).
- HOFMANN (J. B.). *De uerbis quae in prisca latinitate exstant deponentibus*. Greifswald, 1910.
- HOFMANN (J. B.). *Lateinische Umgangssprache*. Heidelberg, 1926.
- HOLT (J.). *Les noms d'action en -σις (-σις)*. Aarhus, 1940.
- *HUMBERT (J.). *Syntaxe grecque*. Paris, 1945.
- HUMBERT (J.). *La disparition du datif en grec*. Paris, 1930.
- JANNARIS. *Historical Greek Grammar*. London, 1897.
- JEANNERET (M.). *La langue des tablettes d'exécution latines*. Paris, 1918.
- JOB. *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*. Paris, 1893.
- JOHANSSON. *Beiträge zur griechischen Sprachkunde*. Upsala, 1891.
- JURET (A.). *Manuel de phonétique latine*. Paris, 1921.
- JURET (A.). *Dominance et résistance dans la phonétique latine*. Paris, 1913.
- KENT (Roland G.). *The forms of Latin*. Baltimore, 1946.
- KENT (Roland G.). *The sounds of Latin*. Baltimore, 1931.

- KIECKERS (E.). *Die Stellung des Verbs im griechischen und in den verwandten Sprachen*. Strassburg, 1911.
- KIECKERS (E.). *Historische griechische Grammatik*, 2 vol. Leipzig, 1925-1926.
- KIECKERS (E.). *Historische lateinische Grammatik*, 2 vol. München, 1930.
- *KRETSCHMER (P.). *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache*. Göttingen, 1896.
- KRETSCHMER (P.). *Die Entstehung der Konv.* Wien, 1900.
- KRETSCHMER (P.). *Sprache dans GERCKE-NORDENS, Einleitung in die Altertumswissenschaft*.
- *KÜHNER-BLASS. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*. I. Formenlehre, 3^e éd. Hannover, 1890-1892.
- *KÜHNER-GERTH. *Ausführliche Grammatik der griechischen Sprache*. II. Satzlehre, 3^e éd. Hannover, 1898-1904.
- KÜHNER-STEGMANN. *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*. II. Satzlehre, 2^e éd. Hannover, 1914.
- LAGERCRANTZ (O.). *Zur griechischen Lautgeschichte*. Uppsala, 1898.
- LAMBERT (Ch.). *Étude sur le dialecte éolien*. Paris, 1903.
- LAURAND. *Manuel des études grecques et latines*, 8 fascicules en un volume, nouv. édit. Paris, 1926.
- LAUTENSACH. *Die Aoriste bei den attischen Tragikern und Komikern*. Göttingen, 1911.
- Les langues du monde*, sous la direction de A. MEILLET et M. COHEN. Paris, 1924. Nouvelle édition en préparation sous la direction de M. COHEN.
- LEJEUNE (M.). *Les adverbes grecs en -adv.* Paris, 1939.
- *LEJEUNE (M.). *Traité de phonétique grecque*. Paris, 1946.
- *LEUMANN-HOFMANN. *Lateinische Grammatik* (dans le *Handbuch der klassischen Altertumswissenschaft* fondé par Iwan von Müller, aujourd'hui dirigé par Walter Otto). München, 1928. Voir Stolz-Schmalz.
- LEUMANN (M.). *Die lateinischen Adjektiva auf -lis*. Strassburg, 1917.
- LINDSAY (W. M.). *Early Latin Verse*. Oxford, 1922.
- LINDSAY (W. M.). *Syntax of Plautus*. Oxford, 1907.
- *LINDSAY-NOHL. *Die lateinische Sprache*. Leipzig, 1897.
- LJUNGVIK (H.). *Beiträge zur Syntax der spätgriechischen Volkssprache*. Uppsala, 1932.
- LÖFSTEDT (E.). *Philolog. Kommentar zur Peregrinatio Aetherias*. Uppsala, 1911.
- LÖFSTEDT (E.). *Spätlateinische Studien*. Uppsala, 1908.
- LÖFSTEDT (E.). *Syntactica*, 2 vol. Lund, 1928 et 1933.
- MAGNIEN (V.). *Les formes du futur grec et Emploi et origines du futur grec*, 2 vol. Paris, 1912.
- MANSION. *Les gutturales grecques*. Gand et Paris, 1904.

- MAROUZEAU (J.). *La place du pronom personnel sujet en latin*. Paris, 1905.
- MAROUZEAU (J.). *La phrase à verbe être en latin*. Paris, 1910.
- MAROUZEAU (J.). *L'ordre des mots dans la phrase latine*, 2 vol. Paris, 1932-1938.
- MAROUZEAU (J.). *Traité de stylistique appliquée au latin*. Paris, 1935.
- MAYSER. *Grammatik der griechischen Papyri aus der Ptolemäerzeit*. Leipzig, 1906 et 1926.
- *MEILLET (A.). *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 3^e éd. Paris, 1930.
- MEILLET (A.). *De quelques innovations de la déclinaison latine*. Paris, 1906.
- *MEILLET (A.). *Esquisse d'une histoire de la langue latine*. 2^e éd., Paris, 1931.
- MEILLET (A.). *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7^e éd. Paris, 1934.
- MEILLET (A.). *Les dialectes indo-européens*. Paris, 1923.
- MEILLET (A.). *Les origines indo-européennes des mètres grecs*. Paris, 1923.
- MEILLET (A.). *Linguistique historique et linguistique générale*, 2 vol. Paris, 1921 et 1935.
- MEISTERHANS. *Grammatik der attischen Inschriften*, 2^e éd. 1888 ; 3^e éd. revue par Schwyzler, 1900 ; 4^e éd. revue par Kieckers.
- MEISTER. *Die homerische Kunstsprache*. Leipzig, 1921.
- Mélanges ERNOUT. Paris, 1940.
- Mélanges CHLUMSKY. Prague, 1931.
- Mélanges DESROUSSEAUX. Paris, 1937.
- Mélanges L. HAVET. Paris, 1909.
- Mélanges MEILLET. Paris, 1902.
- Mélanges S. LÉVI. Paris, 1911.
- Mélanges PEDERSEN. København, 1937.
- Mélanges DE SAUSSURE. Paris, 1908.
- Mélanges VAN GINNEKEN. Paris, 1937.
- Mélanges VENDRYES. Paris, 1925.
- MEYER (G.). *Griechische Grammatik*, 3^e éd. Leipzig, 1896.
- MICHEL. *Recueil d'inscriptions grecques*. Bruxelles et Paris, 1900.
- MILLANDET (G.). *Linguistique et dialectologie romanes*. Montpellier et Paris, 1923.
- MINARD (A.). *Deux relatifs homériques*. Paris, 1937.
- MIRAMBEL (A.). *Précis de grammaire élémentaire du grec moderne*. Paris, 1939.
- MONRO (D. B.). *A grammar of the Homeric dialect*, 2^e éd. Oxford, 1891.
- MOULTON. *A grammar of the New Testament Greek*, 2 vol. Edinburgh, 1919.
- MOULTON-THUMB. *Einleitung in die Sprache des Neuen Testaments*. Heidelberg, 1911.

MULLER (H. F.) et TAYLOR (P.). *Chrestomathie of Vulgar Latin*, New York, 1932.

MUTZBAUER. *Die Grundbedeutung des Konjunktiv und Optativ und ihre Entwicklung im griechischen*. Leipzig, 1908.

MUTZBAUER. *Die Grundlagen der griechischen Tempuslehre und der homerische Tempusgebrauch*, 2 vol. Strassburg, 1893-1909.

NACHMANSON. *Beiträge zur Kenntnis der altgriechischen Volkssprache*. Uppsala, 1910.

NÄGELSACH-MÜLLER. *Lateinische Stylistik*, 9^e édit. Nürnberg, 1905.

*NEUE-WAGENER. *Formenlehre der lateinischen Sprache*, 3 vol., 3^e éd. Berlin, 1892-1902.

*NIEDERMANN (M.). *Précis de phonétique historique du latin*. Paris, nouv. éd., 1931.

NORBERG (D.). *Beiträge zur spätlateinischen Syntax*. Uppsala, 1944.

NORBERG (D.). *Syntaktische Forschungen auf dem Gebiete des Spätlateins und des frühen Mittelalters*. Uppsala, 1943.

PAUCKER (Carl). *Vorarbeiten zur lat. Sprachgeschichte*. Berlin, 1884.

PAULY-WISSOWA. *Pauly's Real-encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*. Neue Bearbeitung herausgegeben von Georg Wissowa. Stuttgart (en cours de publication).

PEDERSEN (H.). *La cinquième déclinaison latine*. København, 1926.

PERNOT (H.). *Grammaire du grec moderne*, 3^e éd. Paris, 1920.

PERROCHAT (P.). *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin*. Paris, 1932.

PERROCHAT (P.). *L'infinitif de narration en latin*. Paris, 1932.

PERROCHAT (P.). *Pétrone, Festin de Trimalcion, Commentaire exégétique et critique*. Paris, 1939.

PIRSON (J.). *La langue des inscriptions latines de la Gaule*. Bruxelles, 1901.

POSTGATE (J. P.). *Proodia latina*. Oxford, 1923.

POSTGATE (J. P.). *A guide to greek accentuation*. Liverpool, 1924.

PRÉVOT (A.). *L'aoriste grec en -θηv*. Paris, 1934.

RADERMACHER (L.). *Neutestamentliche Grammatik*, 2^e éd. Tübingen, 1926.

REGARD (P.). *Contribution à l'étude de l'emploi des prépositions dans la Langue du Nouveau Testament*. Paris, 1915.

RIEMANN. *Étude sur la langue de Tite-Live*, 2^e éd. Paris, 1885.

RIEMANN-ERNOUT. *Syntaxe latine*, 7^e éd. Paris, 1927.

RIEMANN et GELZER. *Grammaire comparée du grec et du latin*, 2 vol. Paris, 1897-1901.

RISCH (E.). *Wortbildung der homerischen Sprache*. Berlin, 1937.

ROHLFS (G.). *Scavi linguistici nella Magna Graecia*. Halle-Roma, 1933.

RÖNSCH (H.). *Itala und Vulgata*. 2^e éd., Marburg, 1875.

RÖSCH. *Grammatik der delphischen Inschriften*. Berlin, 1914.

- SALONIUS. *Kritische Untersuchungen über Vitae Patrum*. Lund, 1920.
- SAUSSURE (F. de). *Recueil des publications scientifiques*. Genève, 1922.
- SCHULZE (W.). *Questiones Epicae*. Gueterslohæ, 1892.
- SCHULZE (W.). *Zur Geschichte der lateinischen Eigennamen*. Berlin, 1904.
- SCHULZE (W.). *Kleine Schriften*. Göttingen, 1933.
- SCHWEIZER (Ed.). *Grammatik der pergamenischen Inschriften*. Berlin, 1898.
- SCHWYZER (Ed.). *Dialectorum graecarum exempla epigraphica potiora*. Leipzig, 1923 (Refonte du *Delectus inscript. graec.* de P. Cauer).
- *SCHWYZER (Ed.). *Griechische Grammatik*. München, 1834-1939, fait partie du *Handbuch der Altertumswissenschaft* fondé par Iwan von Müller, au jour-d'hui dirigé par Walter Otto.
- SJÖGREN. *Zum Gebrauch des Futurs im allateinischen*. Uppsala, 1906.
- SOLMSEN (F.). *Inscriptiones graecae ad illustrandas dialectos selectae*, 1^{re} éd. Lipsiae, 1910; 4^e éd. 1930.
- SOLMSEN (F.). *Studien zur lateinischen Lautgeschichte*. Strassburg, 1894.
- SOLMSEN (F.). *Untersuchungen zur griechischen Laut- und Verslehre*. Strassburg, 1901.
- SOMMER (F.). *Griechische Lautstudien*. Strassburg, 1905.
- SOMMER (F.). *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre* (nebst kritischen Erläuterungen), 2^e éd. Heidelberg, 1914.
- STAHL (J. M.). *Kritisch-historische Syntax des griechischen Verbums*. Heidelberg, 1907.
- STOLZ (F.). *Geschichte der lateinischen Sprache*, 2^e éd. Leipzig, 1922 (samml. Göschen).
- STOLZ (F.). *Historische Grammatik der lateinischen Sprache*. Bd I. Leipzig, 1894.
- STOLZ-SCHMALE. *Lateinische Grammatik* (dans le *Handbuch der klassischen Wissenschaft* d'Iwan von Müller), 4^e éd. München, 1910. Une 5^e édition a été faite par LEUMANN-HOPMANN (v. à part).
- STODACH (G. K.). *Latin diminutives in -ello- and -illo-, a study in diminutive formation*. Philadelphia, 1933 (Language dissertations, n° 15).
- STURTEVANT. *The pronunciation of Greek and Latin*, 2^e éd. Philadelphia, 1940.
- SÜTTERLIN. *Zur Geschichte der Verba denominativa im altgriechischen*. Strassburg, 1891.
- SVENNING (J.). *Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volkssprache*. Uppsala, 1935.
- TARDI. *Fortunat*. Paris, 1927.
- THACKERAY. *A grammar of Old Testament in Greek according to the Septuagint*. Cambridge, 1909.
- THOMAS (F.). *Recherches sur le subjonctif latin*. Paris, 1938.
- TRUMB (A.). *Handbuch der griechischen Dialekte*. Heidelberg, 1909; 2^e éd. Kieckers, 1932.
- Traité de Grammaire comparée.*

- THUMB (A.). *Die griechische Sprache im Zeitalter des Hellenismus*. Strassburg, 1901.
- VÄÄNÄNEN (Veikko). *Le latin vulgaire des inscriptions Pomptiennes*. Helsinki, 1937.
- VENDRYES (J.). *Recherches sur l'histoire et les effets de l'intensité initiale en latin*. Paris, 1902.
- VENDRYES (J.). *Traité d'accentuation grecque*. Paris, 1904, 3^e tirage, 1938.
- VENDRYES (J.). *Le langage*. Paris, 1921.
- VON PLANTA. *Grammatik der oekisch-unbrischen Dialekte*. Strassburg, 1892-1897.
- *WACKERNAGEL (J.). *Vorlesungen über Syntax*, Basel, 1^{re} Reihe, 1920, 11^e Reihe, 1924.
- WACKERNAGEL (J.). *Das Dehnungsgesetz der griechischen Composita*. Basel, 1899.
- WACKERNAGEL (J.). *Sprachliche Untersuchungen zu Homer*. Göttingen, 1916 (1^{re} Hälfte, *Glossa* VII, 161-319; 2^{te} Hälfte, als Beiheft erschienen).
- WACKERNAGEL (J.). *Vermischte Beiträge zur griechischen Sprachkunde*. Basel, 1897.
- WALDE (A.). *Etymologisches Wörterbuch der lateinischen Sprache*, 3^e éd. par J. B. Hofmann. Heidelberg.
- WALTER (A.). *Die Grundbedeutung des Konjunktivs im Griechischen*. Heidelberg.
- WEISE (O.). *Die griechischen Wörter im Latein*. Leipzig, 1882.
- WHEELER. *Der griechische Nominalaccent*. Strassburg, 1885.
- WITTE (K.). *Singular und Plural*. Leipzig, 1907.

ABRÉVIATIONS

- acarn.*, acarnanien
ach., achéen
all., allemand
angl., anglais
arc., arcadien
arg., argien
arm., arménien
att., attique
avest., avestique
balt., baltique
béot., béotien
brét., breton
celt., celtique
cor., corinthien
corc., concyréen
crét., crétois
cypr., cyprïote
cyr., de Cyrène, ville d'Afrique
delph., delphique
dor., dorien
él., éléen
éol., éolien
esp., espagnol
étol., étolien
eub., eubéen
fal., falisque
fr., français
gall., gallois
gâth., gâthique (des Gâthâ de l'Avesta)
gaul., gaulois
gori., de Gortyne (ville de Crète)
got., gotique
gr., grec
hellén., hellénistique (de la période)
héracl., d'Héraclée (Grande-Grèce)
hitt., hittite
hom., homérique
i.-eur., *i.-e.*, indo-européen
ion., ionien
irl., irlandais
isl., islandais
it., italien
lac., laconien
lat., latin
lesb., lesbien
lit., lituanien
locr., locrien
még., mégarien
mél., de Mélos, île de la mer Égée
mess., messézien
omb., ombrien
orchom., d'Orchomène (Béotie)
osq., osque
pamph., pamphylien
pélig., péligien
phryg., phrygien
port., portugais
phoc., phocidien
prâkr., prâkrit

<i>prén.</i> , de Préneſte (Latium)	<i>v. h. a.</i> , vieux-haut-allemand
<i>rhod.</i> , rhodien	<i>v. iri.</i> , vieil-irlandais
<i>roum.</i> , roumain	<i>v. isl.</i> , vieil-islandais
<i>sab.</i> , sabin	<i>v. lat.</i> , vieux-latin
<i>skr.</i> , sanskrit	<i>v. pers.</i> , vieux-perse
<i>syroc.</i> , syracuſain	<i>v. pruss.</i> , vieux-pruſſien
<i>thér.</i> , de Théra (aujourd'hui Santorin), île de la mer Égée	<i>v. sl.</i> , vieux-slave
<i>thess.</i> , theſſalien	ꝛđ, ænd
<i>tokhar.</i> , tokharien	
<i>véd.</i> , védique	
<i>v. angl.</i> , vieil-anglais	

Les autres abréviations employées se comprennent d'elles-mêmes.

;

Un astérisque précédant une forme (ainsi dans **xivθ-æpæi* ou **rweidr*) indique que cette forme est restituée par hypothèse et non attestée.

INTRODUCTION

Objet et méthode du livre. La parenté linguistique du grec et du latin.

§ 1. Si cet ouvrage porte le titre de *grammaire comparée*, c'est par respect pour une tradition déjà ancienne, avec laquelle les auteurs n'ont pas voulu rompre. Mais ils ne se dissimulent pas les inconvénients de cette appellation. Bien qu'on enseigne la *grammaire comparée* en France depuis une cinquantaine d'années, il faut avouer qu'il n'existe pas de science de ce nom ; il n'existe qu'une *méthode comparative*. Ce qu'on appelle improprement *grammaire comparée* n'est qu'une forme particulière de la *grammaire historique*. Faire la *grammaire comparée* d'une langue, c'est faire l'histoire de cette langue en s'éclairant des lumières que fournit la *méthode comparative*. A vrai dire, la *grammaire historique* gagne tellement à l'emploi de cette méthode qu'elle ne saurait s'en passer.

§ 2. L'étude historique du grec et du latin se fait généralement entre deux dates choisies de façon à enfermer le développement plus ou moins continu d'un même type linguistique. C'est-à-dire qu'on prend la langue au moment où elle apparaît fixée par la tradition et qu'on la quitte au moment où commence un développement nouveau.

On fait par exemple l'histoire du latin depuis les plus anciens textes de l'époque républicaine jusqu'à la fin de l'empire romain. Mais l'expérience montre qu'en procédant ainsi on ne

saïsît que des faits d'importance médiocre et qu'on laisse échapper l'essentiel des développements. Le moment où une langue se fixe par écrit est fréquemment celui où l'évolution visible commence à s'en ralentir. La tradition ne laisse en général transparaitre que partiellement et d'une manière peu nette les changements réels. Il y a bien quelques différences entre la langue de Plaute et celle de saint Augustin (abstraction faite de la différence des genres littéraires, qui est évidemment considérable); mais le fond de la langue écrite est dans son essence le même à la date de chacun d'eux, si bien qu'en observant le latin pendant les six siècles qui les séparent, l'observateur ne trouve guère à relever que des différences de détail.

L'histoire du grec ancien est plus riche et plus variée que celle du latin. Au reste, les textes qui se succèdent chronologiquement ne représentent pas exactement la même langue : Homère, Platon, Polybe apparaissent à trois dates importantes de l'histoire du grec; mais l'attique n'est pas la continuation du dialecte homérique, et la *κοινή* de Polybe n'est pas simplement la continuation de l'attique. On connaît le grec ancien sous des formes dialectales assez différentes les unes des autres. Cependant, l'exacte appréciation des différences qui les séparent ne donne pas une idée complète de la structure de la langue grecque et ne fait pas connaître les moments décisifs de son histoire.

L'étude d'une succession de textes recueillis sur un seul domaine ne suffit jamais au linguiste, parce qu'elle ne peut servir de base à une théorie du développement linguistique. Seule la méthode comparative permet de fonder cette théorie.

§ 3. On peut résumer en quelques mots le principe de la méthode.

Il arrive parfois qu'un certain nombre de langues présentent

dans leur structure des particularités communes telles que la réunion n'en puisse résulter d'une rencontre fortuite. La seule manière d'expliquer les concordances qu'on observe entre ces langues est de les considérer comme les développements distincts d'une seule et même langue commune parlée antérieurement.

Cette langue commune est parfois elle-même attestée par des documents écrits, si bien que l'on peut savoir quand et comment elle s'est répandue, depuis quand elle s'est différenciée. Ainsi c'est la conquête romaine qui a répandu le latin sur un vaste domaine et c'est la ruine de l'empire romain et de la civilisation romaine qui a entraîné la différenciation du latin. De là résulte que les langues romanes (comprenant l'italien, le rhéto-roman, le provençal, le français, le catalan, l'espagnol, le portugais, le roumain) sont toutes des formes nouvelles prises par le latin.

Le plus souvent la langue commune est simplement supposée. Ainsi les ressemblances de structure qu'offrent entre elles les langues scandinaves, l'anglais, le flamand-hollandais, l'allemand, le gotique (si différentes d'ailleurs que soient ces langues par la date où elles apparaissent, l'importance et la valeur de leur littérature, leur extension géographique, etc.) supposent qu'à un moment impossible à préciser, peu de siècles avant l'ère chrétienne, il y a eu une langue germanique commune, dont il ne subsiste aucun monument.

Dans un cas comme dans l'autre, l'étude comparative des langues considérées permet de déterminer les éléments de la langue commune dont elles sont toutes la transformation. Là où des textes de la langue commune existent, ces textes fournissent sans doute des confirmations et des précisions ; mais c'est la comparaison qui seule apporte des preuves valables de la communauté initiale.

Grâce à la méthode comparative, on peut donc faire une grammaire historique du français ou de l'anglais en remontant plus haut que la date où le français et l'anglais se sont constitués et en montrant comment ils sont issus de la transformation du roman commun ou du germanique commun. Ainsi l'on peut faire apparaître comment se sont créées et développées leurs caractéristiques essentielles.

§ 4. Il est permis de remonter plus haut encore. Il existe un groupe très vaste de langues où l'on observe des formes semblables, d'autant plus semblables que les formes considérées dans chaque langue sont plus anciennes. Ces langues sont : en Europe, les langues italiques (osco-ombrien et latin, ancêtre des langues romanes), celtiques (v. § 16), germaniques, baltiques (vieux-prussien, lituanien, lette) et slaves (polonais, tchèque, serbo-croate, bulgare, russe), le grec, l'albanais, l'arménien ; en Asie, les langues de l'Inde (védique et sanskrit classique) et de l'Iran (vieux-perse, zend ou avestique, persan, afghan, etc.) ainsi que le tokharien (langue dont les textes trouvés naguère en Asie centrale ont fourni des spécimens). Il faut y joindre le hittite, connu depuis une trentaine d'années et dont le caractère indo-européen est aujourd'hui universellement admis. Cette langue, dont les documents sont antérieurs d'un millier d'années aux plus anciens textes grecs ou indo-iraniens, offre à côté d'archaïsmes remarquables d'importantes innovations qui supposent une évolution très avancée.

On nomme *indo-européen commun* la langue dont tout ce vaste groupe représente les transformations.

REMARQUE. — A consulter : *Les langues du monde*, Paris, Champion, 1921, p. 19-79, 2^e édition en cours d'impression.

§ 5. On ne sait exactement ni où ni quand s'est parlé

l'indo-européen commun. Il n'en subsiste aucun monument. Tout ce que l'on sait de cette langue est obtenu par la comparaison des langues qui en sont issues et surtout par les formes les plus anciennes de ces langues.

Les seules langues indo-européennes (hittite mis à part) dont il subsiste des textes suivis antérieurs à l'ère chrétienne sont l'indien, l'iranien, le grec et, à date un peu moins ancienne, l'italique. Toutes les autres n'apparaissent dans l'histoire que par des documents postérieurs au début de l'ère chrétienne. Une langue aussi précieuse pour le comparatiste que l'est le lituanien n'est connue qu'à dater du xvi^e siècle.

§ 6. Les langues indo-européennes géographiquement voisines ont fréquemment en commun des traits caractéristiques.

Lorsqu'on marque sur une carte l'extension des principaux faits de langues on est amené à tracer des limites différentes pour chaque fait. Chaque *isoglosse*, comme on dit, est indépendante des autres. Les lignes d'isoglosses découpent de façon assez inégale le domaine indo-européen et la répartition des dialectes varie suivant ces lignes. Ainsi, en tenant compte du traitement des gutturales (§ 45 Rem. et 80), on doit grouper à part d'un côté l'indien, l'iranien, le slave, le baltique, l'arménien, l'albanais, d'un autre le grec, l'italique, le celtique et le germanique (Meillet, *Dialectes*, p. 49); le hittite et le tokharien appartiennent à ce dernier groupe. Si l'on prend comme principe de groupement l'emploi de l'augment (§ 471), le grec se trouve d'accord avec l'indien, l'iranien, l'arménien, et en opposition avec toutes les autres langues (Meillet, *ibid.*, p. 97).

Mais il y a des groupes qui sont définis par un certain nombre d'isoglosses semblables. Quand le fait se présente, on doit supposer que les langues qui les composent avaient entre elles dans l'unité indo-européenne des rapports particulièrement étroits qui ont survécu à la rupture de cette unité. Ainsi

l'indien et l'iranien ont un si grand nombre d'innovations communes, qui ne se retrouvent dans aucune autre langue, qu'on est en droit de parler d'un groupe indo-iranien. Le baltique et le slave présentent, à un degré moindre, un ensemble de particularités communes.

§ 7. L'idée a été longtemps soutenue que le grec et le latin formaient un groupe parmi les langues indo-européennes. Il est vrai que ces deux langues offrent quelques traits qui ne se rencontrent pas ailleurs, par exemple l'extension aux substantifs de la finale des adjectifs démonstratifs au génitif pluriel des thèmes en **-ā-* (§ 671). Mais à examiner les choses il apparaît que ce sont là des innovations parallèles et indépendantes. Les traits communs au grec et au latin, d'ailleurs moins nombreux qu'on ne croirait d'abord, ne résultent pas d'une période de communauté gréco-latine. Ils sont en partie dus à des contacts ultérieurs des deux civilisations (v. § 18).

§ 8. Parmi les langues indo-européennes, le grec est isolé. Il n'a pas à côté de lui un groupe, nettement distinct, mais étroitement apparenté, comme l'osco-ombrien l'est au latin (§ 13). Il ne se laisse pas davantage ramener à un vaste groupe de langues, comme le latin à l'italo-celtique (§ 16). Il offre accidentellement certains rapports particuliers avec des groupes voisins: ainsi la particule *ὅτι* « comme » n'a de correspondant qu'en arménien, en iranien et en balto-slave. Mais c'est avec l'arménien qu'il a le plus de traits communs (v. Meillet, *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien*, 2^e éd., p. 142 et Pedersen, *Armenier* dans le *Reallexikon der Vorgeschichte* de Ebert, vol. I). Si le grec doit être considéré à part de tous les autres dialectes indo-européens, il comprend lui-même un bon nombre de parlers distincts. Voir Meillet, *Aperçu*, p. 45.

Dès les plus anciens monuments — l'épigraphie en a fourni qui remontent au moins au VII^e siècle avant notre ère, — on

constate que presque chaque cité grecque a son parler propre, qui ne se confond pas avec celui des cités voisines. Mais les divers parlers peuvent se grouper en quatre « dialectes » qui ont des traits communs caractéristiques.

I. *L'ionien-attique*, comprenant :

a) *l'ionien*, employé dans l'Eubée et dans certaines îles de la mer Égée, dans la partie médiane de la côte d'Asie Mineure tournée vers la Grèce et dans diverses localités de l'Italie méridionale (notamment Cumès) et de la Sicile ; l'ionien ne se rencontre nulle part dans la Grèce continentale ;

b) *l'attique*, parlé à Athènes et dans toute la presqu'île de l'Attique.

II. *L'achéen*, langue des Ἀχαιοί, a eu, avant l'époque proprement historique, une très grande extension, comprenant la majeure partie du Péloponnèse, la Crète et toute une série de localités jusqu'à Chypre. L'invasion lui a substitué le dorien dans la plupart de ses établissements, et l'on n'en connaît plus, — uniquement par des inscriptions et des gloses, — que trois débris :

a) *l'arcadien*, au centre du Péloponnèse, connu surtout par des inscriptions provenant de Tégée, de Mantinée et d'Orchomènes, qui offrent entre elles de menues différences ;

b) *le cypriot*, comprenant plusieurs parlers en usage à Chypre : Les inscriptions grecques de Chypre sont écrites à l'aide d'un alphabet syllabique : cet alphabet avait été fait pour noter un parler indigène, tout différent du grec, dont il subsiste quelques inscriptions. Chypre marque le point extrême atteint par la colonisation grecque vers l'Orient. La principale inscription cypriot est la tablette d'Edalion ;

c) *le pamphylien*, parlé sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, et connu par quelques inscriptions, dont la principale est celle de Sillyon. Le pamphylien est un des jalons qui

marquent encore la grande expansion de l'achéen entre la Grèce et Cypre.

III. L'*éolien*, qui comprend trois groupes :

a) l'*éolien d'Asie*, représenté par des inscriptions, en grande partie peu anciennes, et surtout par le *lesbien*, dans lequel sont écrites les poésies d'Alcée et de Sappho ;

b) le *thessalien*, qui se compose lui-même de plusieurs parlers distincts dont on a des gloses et des inscriptions ;

c) le *béotien*, en usage dans toute la confédération béotienne ; les variations d'un parler à l'autre y paraissent minimales.

IV. Le *grec occidental*, où l'on distingue deux groupes :

a) le *groupe du Nord-Ouest*, qui n'est guère attesté qu'épigraphiquement et qui comprend surtout le phocidien (connu par les plus anciennes inscriptions de Delphes) et l'éléen (au N.-O. du Péloponnèse, connu presque exclusivement par les inscriptions d'Olympie) ;

b) le *dorien*, qui fut imposé par l'invasion dorienne à la plus grande partie du Péloponnèse (notamment à Corinthe, à Mégare, à Argos et à la Laconie), aux îles méridionales de la mer Égée, à la Crète (Lois de Gortyne), à Rhodes et aux principales cités de l'Italie méridionale et de la Sicile (notamment à Tarente, Héraclée, Syracuse, Agrigente).

§ 9. Antérieurement à l'arrivée des Grecs, les territoires sur lesquels ils s'établirent étaient occupés par des populations variées qu'ils subjuguèrent. Nous n'avons malheureusement que très peu de renseignements sur elles. Les langues qu'elles parlaient étaient en tout cas fort différentes du grec. Voir Kretschmer, *Einleitung*, passim.

Parmi ces populations, l'une des plus importantes est celle des Pélasges, dont les historiens anciens nous signalent la trace en maint endroit du monde grec, notamment en Thrace et dans la Grèce continentale. Nous avons peut-être un échan-

tillon de leur langue dans l'inscription découverte à Lemnos en 1885 et qui est inexplicable ; certains en rapprochent l'étrusque (§ 17). En Asie Mineure, les Grecs rencontrèrent d'autres populations, les Cariens, les Lydiens, les Lyciens, etc. ; il y a des traces de Cariens dans la Grèce continentale. Les historiens grecs y mentionnent encore des occupants plus anciens comme les Lélèges, les Dryopes. Enfin en Crète, où les fouilles ont révélé l'existence d'une civilisation avancée, antérieure à l'arrivée des Grecs, des langues d'un type différent ont été parlées. C'est en ces langues que sont rédigées les légendes de gemmes ou de tablettes trouvées à Knossos et les inscriptions provenant de Praisos. Ni les unes ni les autres ne sont déchiffrées. Voir Glotz, *Civil. égéenne*, p. 421-443.

§ 10. Certains parlars grecs, à l'époque historique, ont dû aux circonstances de devenir des langues communes, servant à l'expression de civilisations plus ou moins étendues.

On peut dire qu'en général la tendance à l'unification se manifeste dès le début de la tradition par le fait que certains dialectes prépondérants exercent leur action sur d'autres. Cela explique les mélanges de formes à l'intérieur d'un dialecte beaucoup mieux que l'hypothèse de mélange de populations à l'époque préhistorique (cf. Buck, *A. J. Ph.*, XLVII, 297 et *Greek Dial.*, § 274 et ss.).

Sur la base des parlars ioniens d'Asie, il s'est constitué une langue commune ionienne, dont il y a des monuments à la fois en prose et en poésie ; en dehors de l'usage littéraire, elle a été employée comme langue officielle par les cités ioniennes d'Asie Mineure, et a été si bien fixée dans cet emploi que les inscriptions de ces diverses cités ne laissent pas apparaître de différences entre le parler des unes et des autres.

L'attique est devenu une langue littéraire à la suite des guerres médiques qui avaient donné à la ville d'Athènes un

grand prestige. Cette langue a brillé d'un vif éclat en prose et en vers, dans l'histoire et la philosophie, l'éloquence et l'art dramatique. C'est l'attique qui a servi de base à la *κοινή* hellénistique (§ 11).

Il y a eu en Sicile et dans l'Italie méridionale une langue commune doriennne, dont on a quelque idée par les fragments d'Épicharme et de Stésichore, par plusieurs idylles de Théocrite et par les œuvres d'Archimède ; cf. Magnien, *M. S. L.*, t. XXI, p. 112.

D'autre part, il y a eu en Grèce certaines langues littéraires traditionnelles, qui ne reposaient sur aucun parler défini. La plus célèbre est la langue homérique, en laquelle sont écrites notamment l'Iliade, l'Odyssée et les œuvres d'Hésiode. Sur un fond éolien, cette langue, où la tradition a maintenu beaucoup d'archaïsmes, offre un développement surtout ionien. Cf. Meillet, *R. E. G.*, XXXI, 277, Meister, *die hom. Kunstspr.*, Wackernagel, *Spr. Unters. zu Homer* et l'Introduction à l'Iliade de la collection Budé.

Une autre langue littéraire du même genre est celle de la grande lyrique, dont le fond est dorien, mais qui est loin de présenter toutes les particularités du dialecte dorien.

§ 11. A partir de l'époque d'Alexandre, les parlers locaux, qui avaient été fortement atteints déjà par l'action des diverses langues communes, perdirent de plus en plus leurs traits caractéristiques et tendirent à se fondre.

Des circonstances politiques favorisaient cette fusion. Ainsi, au milieu du III^e siècle, sous l'influence de la ligue étolienne, un essai de langue commune se manifesta, dont on a découvert de nombreux documents épigraphiques (notamment à Delphes), mais qui ne survécut guère aux circonstances qui l'avaient fait naître.

La fusion des dialectes grecs se fit sur un plan plus vaste et

pour des raisons plus générales. Il se constitua pour l'ensemble du monde hellénique une seule langue commune, la *κοινή*, en laquelle s'exprima toute la civilisation grecque. C'est l'attique qui, à cause de son importance littéraire, servit de principal modèle à la *κοινή*; cf. Kretschmer, *die Entstehung der κοινή*. Mais la *κοινή* a tendu à perdre de plus en plus les particularités strictement propres au dialecte attique. Les « atticistes » de l'époque impériale se piquèrent d'écrire le pur dialecte attique par opposition à la *κοινή*; leur action fut purement littéraire. Il y eut même des « hyperatticistes », dont Lucien se moque (*Lexiph.*, 24). C'est sur la forme parlée de *κοινή*, fixée à l'époque hellénistique, que reposent tous les parlars du grec moderne.

REMARQUE. — Sur des restes de dialecte ancien en tsacorien, v. Bourguet, *Le tsacorien*. Sur le grec parlé aujourd'hui dans l'Italie méridionale, v. G. Rohlfs, *Scavi linguistici nella Magna Grecia*, Halle et Roma, 1933.

§ 12. Le latin se présente dans des conditions toutes différentes du grec. C'est essentiellement la langue de la ville de Rome, le *sermo urbanus*. Dans les petites localités de la campagne romaine, étaient usités d'autres parlars latins de type rustique : mais on ne les a guère écrits, et ce que nous en savons n'apporte pas à l'histoire du latin des données comparables, même de loin, à celle des dialectes grecs.

Il y a quelques inscriptions falisques (Ernout, *Recueil*, p. 35), celle notamment qui se trouve sur une coupe (*foied uino pipaso era carefo* « hodiè uinum bibam, cràs carébò »), quelques-unes aussi de Lanuvium, de Tusculum, surtout de Préneste (Ernout, *M. S. L.*, XIII, 293). Mais ces menus débris ne permettent pas de faire une véritable dialectologie du latin.

§ 13. En revanche, le latin se groupe avec l'osque et l'ombrien en une communauté italique, laquelle fait partie d'un groupe d'extension plus vaste, l'italo-celtique.

Les parlers osques, répandus dans l'Italie méridionale depuis le Samnium jusqu'à l'extrémité du Bruttium, représentent un groupe dialectal qui eut une certaine unité. En Campanie, où la civilisation s'était développée tôt d'une manière brillante, l'osque fut en quelque mesure une langue de civilisation : Ennius se vantait de le savoir au même titre que le grec et le latin (Gellius, XVII, 17). Il y eut, sinon une littérature, au moins un théâtre osque, les fameuses *Atellanes*, qui furent importées à Rome, où on les appela longtemps *ludt Osci* (Tite Live, VII, 2, 12 ; Val. Max., II, 4, 4 ; cf. Cic., *ad Fam.*, VII, 1, 3 et Tac. *Ann.*, IV, 14). Les deux principaux textes osques sont la table de Bantia et le cippe d'Abella ; beaucoup d'inscriptions plus courtes ont été trouvées à Pompéi, à Capoue, à Agnone et jusqu'à Messine (où les Mamertins, venus de Campanie, s'étaient établis au début du III^e siècle av. J.-C.).

L'ombrien n'est connu que par un seul texte, les tables Eugubines, trouvées en 1444 et conservées sur place au municipe de Gubbio (anc. Iguvium) ; elles sont au nombre de sept (deux autres ont été perdues) et contiennent le rituel d'une confrérie de prêtres. Les Ombriens passaient pour un des peuples les plus anciens de l'Italie, et aussi des plus puissants, avant leur défaite par Rome en 307 av. J.-C. Faute d'avoir d'autres données, on ignore dans quelle mesure leur langue comportait des différences dialectales.

Aux dialectes italiques se rattachent encore quelques parlers plus ou moins connus par de rares et brèves inscriptions, le pélignien, le maruccin, le vestinien, le sabin, le marse, le volsque ; linguistiquement et géographiquement ils occupent une place intermédiaire à l'osque et à l'ombrien.

§ 14. L'osque et l'ombrien s'opposent au latin par quelques traits caractéristiques. La consonne qui est en latin *qu* est

représentée en osco-ombrien par *p*, si bien qu'au latin *quis* les deux dialectes répondent par *pis* et que la forme correspondant au latin *coquina* (de **qnoqniā*- § 166) est en osque *popina* (emprunté ultérieurement par les Latins pour désigner l'auberge de bas étage, le cabaret).

En osque et en ombrien, les consonnes *k* et *p* deviennent spirantes à l'intérieur des mots devant *t* ; ainsi dans osque *Ūbtavis* « Octavius », omb. *rehte* « recte », osq. *scristas* « scriptae », omb. *scrihto* « scriptum ». En ombrien, le groupe *-ns* devient *-f*, notamment à l'accusatif pluriel (§§ 657 Rem. et 670).

Dans la morphologie, l'osque et l'ombrien se distinguent aussi du latin à bien des égards, notamment par la formation du futur (osq. *deivast* « iūrabit. ») et du parfait (parf. osque en *-tt-*, ombrien en *-l-*). Également dans le vocabulaire (v. § 21).

§ 15. D'autre part, les innovations communes à l'osco-ombrien et au latin et qui peuvent passer pour caractéristiques de l'italique commun sont assez nombreuses. L'une des plus significatives est celle-ci que dans tout l'italique — et là seulement — les deux thèmes de l'interrogatif indéfini **k^{vo}-* et **k^{vi}-* ont été répartis de telle sorte que le premier sert de relatif et le second d'interrogatif-indéfini ; en outre, au lieu d'avoir la désinence *-s* comme en sanskrit et en germanique, le nominatif singulier masculin du thème **k^{vo}-* a la désinence zéro (v. § 231 Rem.), mais augmentée de la particule *-i* (§ 752) ; soit **k^{vo}-i* représenté en latin par *qui* (vieux-latin *quei*), en osque par *pui*, en ombrien par *poi*, en face de l'interrogatif-indéfini lat. *quis*, osque *pis*, omb. *pis*.

Une formation de subjonctif comme lat. *faciat*, osq. *fakiiad*, omb. *façia* est également un trait caractéristique de l'italique. Le subjonctif en *-ā-* se retrouve en celtique (§ 439) ; mais c'est

par un développement proprement italique que l'-*a-* qui le caractérise vient s'ajouter à un thème de présent comme *faci-* ; et ce thème *faci-* lui-même n'existe qu'en italique.

Ainsi l'osque et l'ombrien d'une part, le latin de l'autre, sont issus par différenciation d'une langue dite italique, qui dans sa période d'unité était probablement parlée hors de l'Italie, au N. des Alpes.

§ 16. Dans l'ensemble des langues indo-européennes, la langue italique est étroitement apparentée à la langue celtique. Il y eut sans doute, antérieurement à l'unité de l'italique commun, une période d'unité italo-celtique, qui peut d'ailleurs n'avoir pas duré très longtemps.

Le celtique est représenté à l'époque historique par trois groupes de dialectes : 1° le *gaulois*, le plus anciennement connu, mais dont on ne possède, en dehors de quelques inscriptions, souvent obscures, que des noms propres de personnes et de lieux, et des mots isolés ; il se parlait en Gaule, et y a été étouffé par le latin ; 2° le *britannique*, qui est connu sous trois formes, le gallois (du Pays de Galles) et le breton (de la Bretagne armoricaine), encore parlés aujourd'hui, le cornique (du Cornwall), mort au xviii^e siècle ; les plus anciens documents remontent au ix^e siècle, et il y a, surtout en gallois, une littérature assez abondante ; 3° le *gallique*, connu par des textes dès le viii^e siècle de notre ère et encore parlé en divers points de l'Irlande et de l'Écosse ; la littérature irlandaise, surtout au moyen âge, est riche.

Le nombre des traits communs à l'italique et au celtique n'est pas considérable ; mais ces traits offrent des particularités significatives. L'une des communautés les plus remarquables est la formation du subjonctif (§§ 439-441). On peut signaler aussi le génitif singulier en -i (§ 653) ou le passif impersonnel en -r (§ 528). Un détail curieux est l'assimilation du *p-* initial

à un *-kw-* intérieur, qui fait qu'à skr. *pāka*, gr. *πέπτα*, le latin répond par *quinque* (§ 166) et l'irlandais par *céic* ou qu'à skr. *pācāti* « il cuit » le latin répond par *coquō* et le gallois par *popi* « cuire » (de **k^wek^w*-) : cet accord sur un point si menu a une grande valeur probante.

§ 17. Dans les siècles qui ont précédé l'établissement de l'empire, la situation linguistique de l'Italie a été des plus compliquées. Outre le latin, l'osco-ombrien et les parlers grecs (quelques-uns ioniens, la plupart doriens) de l'Italie méridionale et de la Sicile, on y entrevoit des langues très diverses. Les unes sont connues par leur seul nom ; d'autres par un petit nombre de textes, réduits parfois à quelques lignes ; mais ces textes ne sont interprétés que par hypothèse ou restent entièrement obscurs.

La seule de ces langues dont il y ait des textes nombreux et étendus est l'*étrusque*, langue de toute l'Étrurie, dont le domaine par conséquent s'étendait jusqu'à une faible distance de Rome. Malgré de grands efforts on n'a pu jusqu'ici, faute de posséder un texte bilingue notable, en interpréter qu'une très faible partie. Ce qu'ont fourni ces interprétations, même joint aux témoignages des anciens, est trop peu considérable pour permettre de décider si l'étrusque appartient ou non à un groupe de langues connues. On l'a rapproché du groupe des langues du Caucase, en se fondant notamment sur des témoignages historiques qui font venir les Étrusques d'Asie Mineure, et l'on a proposé d'y voir un représentant d'un grand groupe de langues qui auraient été parlées dans le bassin méditerranéen avant les langues indo-européennes. Aucune démonstration ne peut passer pour acquise. Il est possible que l'inscription de Lemnos (§ 9), qui est inexplicée, soit rédigée dans une langue apparentée à l'étrusque ; cf. A. Cuny, *R. E. A.*, t. X, p. 276.

Du *sicile* de Sicile, du *messapien* de Calabre, du *vénète* de Vénétie, il n'y a que des inscriptions obscures. On ne sait à quoi rattacher l'inscription non moins obscure découverte à Novilara près de Pesaro. Du *ligure* il ne subsiste rien ; du *gaulois*, apporté dans le Nord de l'Italie par les invasions gauloises, très peu de chose.

Le seul témoignage important que fournissent ces misérables données est la preuve d'un extrême émiettement linguistique. La domination de Rome, résultant de la conquête militaire, l'envoi de colonies romaines, l'octroi progressif du droit de cité à l'Italie entière ont fait substituer le latin à toutes les langues parlées dans la péninsule. On sait par les inscriptions de Pompéi que l'osque se parlait encore en Campanie au 1^{er} siècle après J.-C. Mais on ignore à quelle époque l'ombrien, l'étrusque, le messapien, le vénète sont sortis de l'usage. L'extension du latin s'est évidemment faite peu à peu, en partant de la ville de Rome et des milieux cultivés pour se répandre sur la campagne et atteindre les couches inférieures de la population.

§ 18. Dans cette extension le latin a rencontré des langues de civilisation dont il a subi l'influence. L'étrusque a certainement agi sur lui, mais dans une mesure malaisée à fixer (v. Ernout, *B. S. L.*, XXX, 82, et Vetter, *Glotta*, XV, 223). La principale influence a été exercée par le grec.

Le latin doit beaucoup au grec, comme on peut le voir par son vocabulaire, où les mots empruntés du grec sont nombreux. Ces mots expriment des faits de civilisation, des institutions, des idées ou des objets introduits du monde grec à Rome. Il n'est pas indifférent de constater que les noms du « châtiment » (*pœna*), du « bain » (*balneum*), de l'« olive » (*oliva*), du « moment » (*hora*) sont des emprunts grecs très anciens. Voir l'ouvrage d'Oskar Weise, *Die griechischen Wörter*

im *Latin*, Leipzig, 1882. Sur les hellénismes de la syntaxe latine, v. Brenous, *Hell.*, et von Geisau, *I. F.*, XXXVI, 70 et 242.

Le grec a en outre servi de modèle au latin pour la plupart des œuvres littéraires, à tel point que le vers national des Romains, le saturnien, a été abandonné dès le II^e siècle av. J.-C. au profit d'une imitation de l'hexamètre grec. Le style latin copie le style grec, et la phrase littéraire latine est souvent inspirée dans son dessin, même dans sa syntaxe, de la phrase grecque. Toutefois l'influence grecque, si sensible dans la forme de civilisation et de la pensée latines, n'a atteint ni la phonétique ni le système morphologique de la langue.

§ 19. D'autres influences sont encore à signaler. Les conquérants de langue indo-européenne, dont le grec et le latin continuent la tradition, ont trouvé, à leur arrivée dans le bassin de la Méditerranée, une civilisation dont ils ont beaucoup appris; c'est la civilisation dite « égéenne », dont le centre le plus brillant était en Crète (v. R. Dussaud, *Les civilisations préhelléniques dans le bassin de la mer Égée*, 2^e éd., Paris, 1914, et surtout Glotz, *Civil. égéenne*). La langue (ou les langues) qui servait d'organe à cette civilisation a dû agir sur le grec et même sur l'italique; cf. Meillet, *M. S. L.*, XV, 161, et A. Cuny, *Questions gréco-orientales dans R. E. A.*, t. XIV à XXIV.

Un nombre considérable de mots grecs ne s'expliquent pas par l'indo-européen; ils proviennent en majeure partie d'un vocabulaire méditerranéen. Ainsi les suffixes $-(\iota)\theta\omicron\varsigma$ et $-(\iota)\tau\sigma\varsigma$, particulièrement fréquents dans les noms de lieux, révèlent une origine non hellénique (Meillet, *Αρχαιμ.*, p. 39 et suiv.). Plusieurs des noms du chef, du souverain, sont également étrangers : βαλάν, βασιλεύς, έστέρ, φάνης, πάλας,

τύραννος. Cela suffit à marquer l'importance des influences égéennes.

Le latin n'y a pas échappé non plus. Le nom du « vin », gr. (Ϝ)αῖνος, latin *vinum*, ombr. *vinu*, qui se retrouve en arménien et dans les langues sémitiques, sous une forme d'ailleurs différente du grec et du latin, provient sans doute de la civilisation égéenne. La forme italique n'est pas empruntée à la forme grecque. Les noms du cyprès (*κυπάρισσος*, *cupressus*), de la menthe (*μίνθος*, *menta*), de la rose (*ῤόδον*, *rosa*), du lis (*λίλιον*, *lilium*), de la figue (*ῥακόν* ou *τυκόν*, *ficus*), du poirier (*πίρnis*, *pirus*), de l'âne (*ἄνος*, *asinus*), etc., confirment l'hypothèse que les deux langues ont indépendamment puisé au même fonds; cf. A. Cuny, *R. E. A.*, t. XII, p. 154-164.

§ 20. Ce fonds se dénonce rarement comme sémitique. Là où le grec et le latin ont en commun des mots qui se retrouvent en sémitique, on a souvent la preuve, comme dans le cas du nom du vin, que les trois langues ont emprunté chacune à une quatrième. Cependant quelques emprunts sémitiques paraissent incontestables : ainsi le grec κιβωτός « sorte de coffre » (hébr. *kebot*) ; pour les mots gr. χρυσός, σίκκος, μνῆ, χιτών, lat. *mina*, *tunica*, l'origine sémitique est contestée. Ce sont des mots asianiques au sens le plus général.

§ 21. Le vocabulaire méditerranéen s'est heurté en Italie au vocabulaire du nord-ouest de l'Europe, commun à l'italique, au celtique et au germanique. A ce vocabulaire appartiennent les noms du poisson (*ῥῖσκις*, irl. *iasc*, got. *fisks*), du bouclier (*scutum*, irl. *sciath*), de l'esclave (*σέρνος*, gal. *herw*). L'osco-ombrien, qui n'a jamais eu d'extension comparable à celle du latin, est resté parfois plus fidèle que ce dernier au vocabulaire nord-occidental. Ainsi un nom de la « cité », qui s'est

conservé en osco-ombrien (*tanto*) comme en celtique (irl. *tuath*) et en germanique (got. *fiuda*), n'apparaît pas en latin : *ciuitas*, de *ciuis*, est un mot différent. Il y avait au nord-ouest de l'Europe un nom de la « pomme », qui est attesté en germanique et en celtique et qui existait aussi en italique à l'époque ancienne, puisqu'il s'est conservé en Campanie dans le nom de la ville d'Abella, fameuse par ses pommes (Virg. Aen., VII, 740). Le latin y a substitué un mot nouveau, *malum*, emprunté du grec, et que le grec tenait sans doute d'un vocabulaire méditerranéen. Est méditerranéen aussi le nom du plomb (*plumbum*, *μολύβδος* ou *μολύβδος*) pour lequel le celtique et le germanique ont des mots différents (irl. *luaid*, v. angl. *lead*).

§ 22. En dehors des influences extérieures, qui ont agi surtout, comme dans les cas précédents, sur le vocabulaire, le développement linguistique du grec et du latin s'est fait par des raisons internes et suivant des lois propres à chacun d'eux. On conçoit donc une grammaire historique du grec et une grammaire historique du latin, où seraient étudiées les transformations qu'ils ont subies l'un et l'autre depuis l'époque indo-européenne et les innovations qui les caractérisent. Ces grammaires historiques, comme on l'a dit §§ 2-3, comporteraient naturellement l'emploi de la méthode comparative. C'est en ce sens qu'il faudrait entendre l'expression de « grammaire comparée », appliquée séparément au grec ou bien au latin. Il vaudrait mieux dire « grammaire comparative », pour éviter toute ambiguïté.

Une ambiguïté plus fâcheuse se cache dans l'expression de « grammaire comparée du grec et du latin ». L'exercice qui consiste à mettre en regard les sons, les formes, les tours de ces deux langues pour en faire un parallèle, a peut-être une utilité didactique, celle d'aider la mémoire à retenir la gram-

naire de chacune d'elles : il n'a aucune valeur scientifique. Abstraction faite de l'existence d'examens; où les candidats doivent justifier de la connaissance des deux langues, une comparaison du grec et du latin n'a pas plus de portée qu'une comparaison du latin et du russe, du grec et de l'allemand.

On vient de voir comment se situent le grec et le latin dans l'ensemble des langues indo-européennes. Malgré quelques innovations communes, ils n'appartiennent pas à un même groupe. Bien plus, la façon différente dont ils se présentent dans l'histoire et se sont constitués en langues communes rend inexacte et fausse une comparaison directe entre les deux. Composer une grammaire comparée du grec et du latin revient donc à réunir en un seul ouvrage deux grammaires comparatives. Ce qui peut par ailleurs justifier cette réunion, c'est que les deux langues considérées sont celles des deux peuples dont la littérature et l'histoire constituent notre principale fortune intellectuelle et morale; en elles se résume ce qu'on appelle du beau nom d'humanisme.

§ 23. Le présent ouvrage n'est que la réunion de ces deux grammaires comparatives.

On a essayé de remédier à l'inconvénient qu'il y aurait pour le lecteur à sentir l'artifice de deux ouvrages enchevêtrés, en réunissant dans de mêmes chapitres l'exposé des parties du système où le grec et le latin révèlent des tendances semblables. Ainsi il a été possible de bâtir un exposé commun du système du nom, en réunissant les données de la grammaire latine à celles de la grammaire grecque; on observe en effet dans les deux des innovations parallèles, et les points sur lesquels il y a divergence n'en apparaissent que plus nettement. En revanche, le système du verbe se présente dans les deux langues en des conditions tout à fait différentes. Non seule-

ment l'évolution n'obéit pas aux mêmes principes; mais le degré d'évolution n'est pas le même au moment où les deux langues se fixent. Il n'y avait donc aucun profit à essayer de mêler les deux exposés. De même les systèmes phonétiques sont fort différents; l'évolution du consonantisme comme celle du vocalisme s'est produite différemment dans les deux langues. Cela imposait deux exposés distincts. Mais on a pu grouper les faits relatifs au rythme de la langue et, aux finales. De même il a semblé possible et utile d'exposer conjointement le développement de la syntaxe des deux langues.

§ 24. Un ouvrage élémentaire comme celui-ci, qui s'inspire de la méthode comparative, mais se borne à indiquer les grandes lignes du développement linguistique du grec et du latin, ne saurait évidemment dispenser le lecteur d'étudier les ouvrages proprement descriptifs comme ceux de Kühner ou de Neue, ou comparatifs comme ceux de Hirt ou de M. Sommer; encore moins de se reporter à des répertoires comme le Schwyzer ou le Lindsay-Nohl. On pourra utilement le compléter par des manuels excellents, ceux de M. Niedermann et de M. Ernout pour le latin, et pour le grec, celui tout récent de M. Chantraine.

Ce que cet ouvrage contient d'indo-européen est tiré de l'*Introduction* de Meillet, republiée en septième édition. C'est là que le lecteur trouvera l'exposé d'ensemble du système linguistique sur lequel reposent à la fois le grec et le latin. Il pourra se reporter aussi au *Grundriss* de Brugmann, vaste répertoire méthodique de tous les faits d'après lesquels la comparaison a été établie; il en existe un abrégé traduit en français.

§ 25. Le système de transcription adopté, par exemple pour le sanskrit ou les langues slaves, est le même que celui

de Meillet dans son *Introduction* (v. p. 3 de la 7^e édition). Les notations phonétiques sont également les mêmes que dans cet ouvrage ; ainsi le ϕ représente la spirante dentale sourde et le x la spirante gutturale sourde ; le y et le w sont des semi-voyelles, etc.

Suivant un principe imposé par les limites de nos connaissances, mais qui n'est pas appliqué par tous les hellénistes, les formes grecques épigraphiques autres que celles de l'ionien-attique et du lesbien ne sont, sauf exception justifiée, jamais accentuées.

Pas plus en latin qu'en grec il n'a semblé utile de distinguer par un corps spécial les formes empruntées à des monuments épigraphiques. On n'a pas cru nécessaire de distinguer davantage les différentes écritures de l'osque ou de l'ombrien.

§ 26. Les textes littéraires cités sont indiqués en abrégé conformément aux usages habituels ; ainsi les lettres grecques majuscules désignent les chants de l'Iliade et les minuscules ceux de l'Odyssée. Pour les textes épigraphiques latins, les renvois sont faits aux différents volumes du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (*C. I. L.* ou *Corp.*), quand ce n'est pas au recueil de M. Ernout. Un renvoi direct est fait aux inscriptions les plus connues : ainsi *S. C. Bacch.* désigne le sénatus-consulte des Bacchanales (186 av. J.-C.), *C. I. L.*, t. I, n^o 196, 2^e éd. n^o 581 ; *Mon. Anc.* désigne l'inscription du Monument d'Ancyre (époque d'Auguste), *C. I. L.*, t. III, p. 769-799.

Pour les inscriptions grecques, les recueils utilisés sont le *Corpus Inscriptionum Graecarum* (*C. I. G.*), le *Corpus Inscriptionum Atticarum* (*C. I. A.*), la *Sammlung der griechischen Dialektinschriften* de H. Collitz et F. Bechtel (*Coll.*), exceptionnellement la *Sylloge Inscriptionum Graecarum* de Dittenberger

(Leipzig, 4 vol. 1915-1924) ou le *Recueil d'inscriptions grecques* de Ch. Michel (Paris, 1900).

Les grammairiens latins sont cités d'après les *Grammatici Latini* de H. Keil (*G. L. K.*) et les gloses latines d'après le *Corpus Glossariorum Latinorum* de G. Goetz (*C. Gl. Lat.*).

PREMIÈRE PARTIE

LES SONS

CHAPITRE PREMIER

L'ALPHABET DES GRECS ET DES LATINS

§ 27. La connaissance que l'on a du phonétisme du grec et du latin dépend naturellement de la façon dont les sons ont été notés ; c'est-à-dire que l'étude phonétique de ces deux langues doit commencer par l'examen de leur alphabet.

A. — Alphabet grec.

L'histoire de l'alphabet grec peut être suivie, depuis le VII^e siècle au moins avant notre ère, grâce à une grande quantité de textes inscrits sur la pierre, le métal ou la terre cuite. Sauf dans l'île de Chypre, où des Grecs, placés à l'écart de tout le monde hellénique, ont utilisé un système d'écriture qu'employait la population locale, tous les textes grecs connus sont écrits au moyen d'un même alphabet. Cet alphabet présente des différences de détail suivant les temps et suivant les lieux ; mais dès les plus anciens textes, les traits essentiels en sont fixés. L'unité de l'alphabet est une des marques de l'unité hellénique.

§ 28. Lorsque les Grecs constituèrent leur alphabet, l'écriture existait depuis longtemps chez les peuples voisins. Les Égyptiens, les Babyloniens, tout en conservant des idéogrammes, c'est-à-dire des signes notant des mots, pratiquaient normalement une écriture phonétique, suivant laquelle les sons employés par la langue étaient notés indépendamment de leur sens.

Les plus anciennes écritures phonétiques étaient des écritures syllabiques, c'est-à-dire que les signes employés exprimaient un groupe phonétique, dans lequel une consonne était accompagnée d'une voyelle, par exemple *ti* ou *at*. Dans l'écriture cyprïote, qui est syllabique, en plus de cinq signes pour les voyelles, il y a autant de signes que la langue emploie de groupes phonétiques comprenant une consonne suivie d'une voyelle ; cela fait en tout plus de cinquante signes. Une pareille écriture ne peut jamais noter une consonne seule : des mots tels que *μισθον*, *παλις*, *κασιγνητοι*, y sont écrits *mi.si.to.ne.*, *po.to.li.se.*, *ka.si.ke.ne.to.i.* (l'alphabet cyprïote ne connaît ni occlusives sonores, ni aspirées).

§ 29. L'ancienne écriture sémitique était également syllabique. Seulement, en raison de la structure spéciale de la morphologie sémitique, on a pu réduire au minimum de signes la notation syllabique en employant un signe unique pour chaque consonne, quelle que soit la voyelle suivante. Ainsi un même signe *p* servait à noter à la fois *pa*, *pi*, *pu* et même *p* non suivi de voyelle. Là où, pour un motif quelconque, il paraissait utile d'indiquer le timbre de la voyelle, on avait recours à un artifice : à la suite du signe syllabique ambigu, on plaçait le signe d'une consonne correspondant au timbre de la voyelle, à savoir le signe de *y* pour *i*, de *w* pour *u*, d'*aleph* pour *a*. Par exemple *t + y* servait occasionnellement à noter la syllabe *ti*. Le signe vocalique ainsi ajouté porte le nom de *mater lectionis*.

§ 30. C'est l'alphabet sémitique ainsi simplifié qu'ont pris pour modèle les hommes qui ont constitué l'alphabet grec. Le nom, la forme, l'ordre même des lettres le prouvent. Il est probable que l'alphabet phénicien était d'origine égéenne. Diodore (V, 74) dit expressément que les Phéniciens n'en étaient pas les inventeurs. Mais c'est des Phéniciens que les Grecs reçurent leur alphabet (cf. Evans, *Scripta Minoa*, p. 106). Hérodote rapporte (V, 58) qu'on donnait aux lettres le nom de *Φοινικῆα γράμματα*. Toutefois un changement de principe

fut opéré. Sans spécification des voyelles, le grec serait malaisément lisible. On garda l'usage sémitique de n'avoir qu'un seul signe pour chaque consonne ; mais à la suite de la consonne on prit l'habitude de noter constamment la voyelle par un signe spécial, en faisant une règle du procédé sémitique de la *mater lectionis*. Par ce seul fait, le système de l'écriture se trouva transformé : du type syllabique on était passé au type *alphabétique*, où les voyelles sont notées indépendamment des consonnes.

§ 31. Une autre innovation de principe, qui se généralisa de bonne heure, consista à écrire toujours de gauche à droite. L'usage sémitique d'écrire de droite à gauche n'est conservé que sur de très anciennes inscriptions (S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 183). Un autre usage, qui existait encore en Crète au v^e siècle avant notre ère (comme le montre la loi de Gortyne), était d'écrire *boustrophédon*, c'est-à-dire à la manière des sillons tracés par les bœufs, une ligne dans un sens et la suivante dans l'autre. En Attique, dès la fin du v^e siècle, les inscriptions sont écrites de gauche à droite (v. Meisterhans, § 4).

§ 32. Comme il arrive toujours quand on emprunte l'alphabet d'une langue pour en écrire une autre, l'alphabet sémitique, employé à noter du grec, péchait à la fois par défaut et par excès.

Des vingt-deux caractères de l'alphabet sémitique, qui tous exprimaient une consonne suivie ou non d'une voyelle non déterminée, quatre, inutiles en grec, ont servi à noter des voyelles : l'*aleph* qui marquait l'attaque d'une voyelle initiale a servi à noter la voyelle *a*, soit A ; le *bet* qui était une sorte de *b* (distinct du *beth* que le grec a gardé) a servi à noter la voyelle *e*, soit E ; le *yod*, qui était une sonante inconnue au grec (v. § 54) a servi à noter la voyelle *i*, soit I ; enfin le signe du *'ayw*, sorte de consonne glottale que le grec n'avait pas, a servi pour noter la voyelle *o*, soit O. Le signe du *waw* était nécessaire pour noter le *w* qui existait en grec ; aussi le F

figure-t-il dans l'alphabet grec à la place du *waw* sémitique ; mais on en a tiré de plus le signe de l'*u*, soit Y, qui a été logé ailleurs dans l'alphabet.

C'est de cette façon que s'est constituée la notation des voyelles sous sa forme la plus ancienne. Elle laissait à désirer à deux points de vue : d'une part, elle ne permettait pas de noter les variétés de timbre des voyelles (notamment de *e* et de *o*) ; d'autre part, elle ne tenait pas compte des différences de quantité, malgré la grande importance des oppositions de longues et de brèves en grec.

§ 33. La notation des consonnes comporta quelques simplifications. La distinction du *kaf* et du *qaf* n'existait pas en grec. Les deux signes furent conservés d'abord pour marquer la différence entre le *k* prépalatal (devant *a*, *e*, *i*) et le *k* postpalatal (devant *o* et *u*) ; mais le second (Q, dit qoppa) sortit bientôt de l'usage et ne subsista dans l'alphabet qu'avec une valeur numérique ; comme signe phonétique on n'employa plus que K, dit kappa.

L'alphabet sémitique était assez riche en sifflantes. Le grec en conserva deux, le *sin* (ou *sin*), Σ, et le *sadé*, Μ ; mais il les employa au même usage ; et chacun des alphabets locaux n'a en général gardé que l'un ou l'autre.

§ 34. Il y avait en revanche une importante série de consonnes grecques que l'alphabet sémitique ne permettait pas de noter : les aspirées *ph*, *th*, *kh* (v. § 78). L'opposition du *ttb* et du *taw* en sémitique était de tout autre ordre que celle de la dentale sourde aspirée (*th*) et de la dentale sourde simple (*t*) en grec ; pourtant c'est des deux signes sémitiques que l'on tira respectivement le Θ (*ttb*) et le Τ (*taw*). Mais le *ph* et le *kh* restaient sans notation. Plusieurs dialectes se servirent de ΗΗ, ΚΗ (QH). En Crète, où H ne s'était pas conservé avec sa valeur de *h*, on ne distingua pas dans la graphie *ph*, *kh* de *p*, *k* : le texte de la loi de Gortyne porte *πεποι, εκου, κρηματα*, pour *πεποι, ιχου, κρηματα*, etc.

Comme on avait un signe spécial pour *th* (le Θ), on fut

conduit à en créer aussi pour *ph* et *kh*. D'autre part, dans les groupes *ps* et *ks*, l'occlusive ne se confondait ni avec *p* ou *k* non aspirés, ni avec *p* ou *k* aspirés ; faiblement articulée comme *p* et *k* aspirés, elle n'était cependant pas aspirée. En plus de *ph* et de *kh*, on eut donc à créer aussi une notation pour *ps* et *ks*.

Mais ces créations n'eurent lieu qu'en un temps où les populations grecques étaient déjà divisées ; elles ne se firent donc pas partout de la même façon. L'emploi du signe Φ pour *ph* se généralisa vite. En revanche l'emploi des signes X Ψ et Ξ comporta de sérieuses divergences. Dans l'Est du domaine hellénique, le X servit à noter *kh* ; et pour *ks* on recourut au signe Ξ tiré d'une troisième sifflante sémitique, le *samek* ; enfin pour *ps*, on inventa le signe Ψ . Toutefois, à date ancienne, *ps* et *ks* sont souvent notés tantôt $\Phi\Sigma$ ou $X\Sigma$ (à Athènes par exemple, Meisterhans, § 2), tantôt, plus rarement, $\Pi\Sigma$ ou $K\Sigma$; isolément *ks* est noté $H\Sigma$ à Naxos (Hoffmann, *Dial.*, III, p. 610). Dans l'Ouest du domaine, c'est le X qu'on employa pour noter *ks* et le Ψ pour *kh* ; quant à *ps*, on le nota $\Phi\Sigma$ (plus rarement $\Pi\Sigma$, Buck, *Dial.*, § 4, 2) ; et le Ξ ne fut pas employé.

§ 35. Utilisé par les Ioniens d'Asie, qui étaient les plus avancés des Grecs en civilisation, le type oriental n'a pas tardé à se répandre. Mais cette diffusion n'a eu lieu qu'après plusieurs innovations que commandait la phonétique ionienne. L'ionien d'Asie n'avait pas de *h* ; dès lors le signe H devenait inutile ; on l'affecta à noter d'abord la prononciation ϵ prise par l'ancien a , puis bientôt tout ϵ , ancien ou récent (cf. § 147). L'écriture avait ainsi deux sortes d' ϵ différents par le timbre et par la quantité. Cela conduisit à créer un signe Ω pour l' σ long qui différait de l' σ bref également à ces deux points de vue. Mais l'ionien avait de plus des ϵ et σ longs plus fermés que ϵ et que σ , et qui résultaient de divers changements subis par ϵ et σ . Ces ϵ et σ secondaires, d'abord notés simplement E O , le furent ensuite par les groupes qui représentaient d'anciennes diphtongues Ei et OY (v. § 151).

REMARQUE. — Sur l'usage des accents, v. Vendryes, *Accents*, p. 8. Suivant Arcadius (*νεγί τόμος*, p. 186), les signes d'accent auraient été inventés par Aristophane de Byzance. Sur les signes de ponctuation, v. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 21-22.

§ 36. L'alphabet ionien ainsi constitué a pris une grande extension ; il a tendu peu à peu à remplacer les alphabets locaux presque partout à partir d'environ 400 av. J.-C. Il fut introduit officiellement à Athènes en l'an 403 par Archinos, sous l'archontat d'Euclide, en Béotie vers l'an 370. Devenu l'alphabet commun de tout le monde hellénique, il servit de modèle, du IV^e au VI^e siècle de notre ère, à l'alphabet gotique, à l'alphabet arménien et à l'alphabet slave. Il est aujourd'hui encore l'alphabet du grec moderne.

B. — Alphabet latin.

§ 37. C'est dans la première moitié du premier millénaire avant notre ère que l'alphabet semble avoir été importé en Italie, d'un côté par les Grecs d'Italie méridionale et de Sicile et d'un autre par les Étrusques. Les alphabets des colonies helléniques de Grande Grèce et de Sicile étaient semblables à ceux de leurs métropoles respectives, les uns de type « oriental » (avec X notant *kh*), ainsi à Syracuse colonie de Corinthe, les autres de type « occidental » (avec X notant *ks*), ainsi à Cumès, colonie de Chalcis, et à Tarente, colonie de Sparte (v. § 34).

L'alphabet étrusque est lui-même dérivé d'un alphabet grec « occidental », dans lequel Ψ (qu'on conserva en le retournant) avait la valeur de *kh* et où figuraient à la fois les deux sifflantes Σ et Μ (§ 33). Mais les Étrusques l'ont adapté à leur phonétique. Celle-ci ne comportait ni voyelle *o* ni occlusives sonores ; de là l'absence, sur les inscriptions étrusques, des lettres O, B, Δ. La lettre Γ (sous une forme arrondie C) s'y est conservée, mais note une occlusive gutturale sourde, concurremment avec K et Q (*c* devant *i, e* ; *k* devant *a ; q*

devant *n*). Inversement, l'étrusque avait des phonèmes inconnus du grec, notamment *f*. Tandis que le *v* étrusque était noté par le digamma (F), la sourde *f* était notée, dans les plus anciennes inscriptions par la combinaison FH, dans les plus récentes par un signe nouveau 8.

§ 38. Avec diverses modifications, l'alphabet étrusque s'est étendu, non seulement aux peuples du bassin du Pô et des vallées alpestres (Gaulois cisalpins, Lépontins, Vénètes), mais à ceux de l'Italie centrale. Les alphabets ombrien, latin et osque représentent tous, à quelque degré, un compromis entre le modèle étrusque et le modèle grec. Ainsi l'absence de signe pour *o*, *g*, *d* en ombrien, pour *g* en latin, pour *o* en osque, sont des traces d'influence étrusque. De même l'usage de FH pour *f* sur une très ancienne inscription latine (§ 39), et de 8 sur les inscriptions, plus récentes, des Ombriens et des Samnites. De même enfin l'absence de notation des voyelles, fréquente dans les plus anciens textes étrusques, et dont il y a quelques exemples isolés dans la plupart des dialectes italiques (ainsi lat. de Préneste *Denomins*, Corp., I, 2^e éd., 1445 ; *Pitrouia*, ibid. 239 ; cf. Ernout, *M. S. L.*, XIII, 307-315).

Les Latins n'avaient pas d'aspirées; ils n'eurent donc à utiliser ni le Θ, ni le Φ, ni le Ψ (notant *kh*). Ces signes furent employés seulement avec une valeur numérique : Θ pour 100, Φ pour 1.000 (d'où D pour 500), Ψ pour 50 (plus tard simplifié en L). Le X fut conservé avec la valeur de *ks*; toutefois, sur de vieilles inscriptions on rencontre la graphie XS pour *ks* (*extrad* sur le sénatus-consulte des Bacchanales, l. 16 ; *saxsum* sur l'építaphe d'un des Scipions, Corp., I, 34, etc.).

REMARQUE. — Dans les plus anciens emprunts du latin au grec, *ϕ* *θ* *χ* sont notés *p* *t* *c*. Ainsi *cupulla* (de *κύπελλος*), *purpura* (de *πυρρῦρα*), *praenale* (Pl. Most. 991 ; de *πραιναίος*), *clitrea* (d'où *clitreaus*, Mil. 379 ; de *κλιτρία*, att. *κλιτρία*), *clitrea* (Nov. Com. 35 ; de *κλιτρία*), etc. Cf. § 78 Rem.

§ 39. Pour noter la spirante sourde *f* on se servit, à l'origine, comme en étrusque, du groupe FH. Sur l'antique fibule

de Préneste (*Corp.*, XIV, 4123) se lit la forme *shefshakred* (§ 398, Rem., III et 523). Mais il y eut très tôt simplification de *sh* en *f* (ainsi *feced* se lit sur le vase de Duenos).

Comme les Grecs n'avaient pas de *y* et que leur signe pour *w*, à savoir F, avait servi à noter la spirante sourde *f*, les Latins ne pouvaient pas tirer de l'alphabet grec le moyen de noter les semi-voyelles *y*, *w*. Ils employèrent les signes vocaux *I* et *V* à la fois pour la semi-voyelle et pour la voyelle. C'est un défaut énorme, le plus grave de leur alphabet ; ils ne s'en corrigèrent jamais. C'est seulement dans les temps modernes que le *j* et le *i*, le *v* et le *u* ont été distingués dans certaines éditions des textes latins. Manuscrits et inscriptions ne connaissent que *I* et *V* (en minuscule *i* et *u*) : par ex. IOVIS CVIVS, *uita*, *noiteo*. Comme on évitait anciennement dans l'écriture la répétition d'un même signe, des graphies comme IVENIS, EXVIAE ne sont pas rares pour les mots que des éditeurs modernes écrivent *juvenis*, *exuviae*.

§ 40. Les trois signes C, K, Q notent à l'origine, comme en étrusque, la gutturale sourde : *c* devant *i*, *e* ; *k* devant *a* ; *q* devant *o* et *u*. Peu à peu, *c* fut employé en toute position ; *k* ne se maintint guère que dans quelques abréviations (voir l'histoire de ces graphies dans Quintilien, I, VII, 10). La gutturale sonore resta sans notation spéciale, jusqu'au jour où l'on distingua le G du C en ajoutant à ce dernier un trait horizontal. Cette innovation est attribuée par Plutarque (*Quest. Rom.* 54) à Sp. Carvilius Ruga (vers 293 av. J.-C.) ; il est plus vraisemblable qu'elle date d'Appius Claudius Caecus (censeur en 312 av. J.-C.). L'abréviation C continua à représenter la sonore de *Gnaeus*.

§ 41. Ainsi fut constitué un alphabet de 21 lettres, qui servit pendant toute la période républicaine (Cicéron, *De nat. deor.*, II, 37, 93). On le compléta par les deux signes Y et Z empruntés directement à l'alphabet grec. Le premier avait la valeur de *ū* (ϰ grec), le second de *z* (ζ sonore) ; ils ne servaient guère l'un et l'autre que dans des transcriptions de

mots étrangers. A l'époque ancienne, le *υ* était simplement transcrit *u*, et le *ζ*, *s*, puis *ss*. Parmi les emprunts anciens, on peut citer *massa* (de *μασσα*), *tarpessita* (Pl. Trin. 425, de *ταρπεσιτα*), *sector sōnārius* (Trin. 862, de *ζώνης*), *Sagentum* (de *Σάγονθος*) et les nombreux verbes en *-issō* (de *-ισω*) : *badissō* (As. 706), *cōmissor* (Most. 317), *morchissō* (Cas. 806), *patriissō* (Pseud. 492), *pytissō* (Tér. Heaut. 457), etc.

Le signe *s* en vieux-latin avait la double valeur de siffante sourde et sonore ; mais la sonore ayant été éliminée de la langue par suite du rhotacisme (§ 106), le signe *s* se trouva réservé à noter la sourde. Suivant Cicéron (ad Fam., IX, 21.2), Papirius, dictateur en 339, est le premier qui substitua *r* à *s* dans la graphie de son nom, écrit jusqu'à lui *Papirius*. Cette innovation fut sanctionnée par Appius Claudius Caecus.

REMARQUE. — La tentative faite par l'empereur Claude pour enrichir l'alphabet latin par l'addition de trois signes (Suetone, *Claude*, 41 ; Quintilien, I, VII, 26) mérite à peine d'être mentionnée ; elle ne survécut pas à son auteur (Tacite, *Ann.*, XI, 14). Il y en eut une autre, de Chilpéric I (Grég. de Tours, *Hist. Francor.*, V, 44) ; trop tardive, elle n'eut aucun succès.

§ 42. L'écriture latine eut à innover doublement en ce qui concerne les consonnes géminées et les voyelles longues. Sur les plus anciennes inscriptions, il n'y a dans les deux cas aucune notation spéciale. Les consonnes sont toujours écrites simples, comme en osque, et en ombrien (c'était l'usage de l'écriture grecque archaïque et de l'écriture étrusque). C'est sur le décret de Paul Émile, de 189 av. J.-C., qu'apparaît pour la première fois l'usage de redoubler dans l'écriture les consonnes géminées (*turri, essent, oppidum, uellet, possidere*, à côté de *possedisent* sur la même inscription ; Ernout, *Recueil*, p. 57). L'introduction de cet usage est attribuée par Festus (p. 412 Th.) au poète Ennius.

La quantité longue des voyelles n'était pas marquée davantage à l'époque ancienne. Un usage, que pratiquaient les Osques, consistait à redoubler la voyelle. C'est probablement

à l'imitation des Osques, que le poète Accius (Ter. Scaurus, *GLK*, VII, 18, 12) l'introduisit à Rome; on le trouve employé pour la première fois en 132 av. J.-C. sur le Milliaire de Popilius Laenas, où se lit *paastores* (Ernout, *Recueil*, p. 76), et vers la même date dans la *Lex Bantiae* (*Corp.* I, 2^e éd., 582, l. 26) où se lit *leegi* = *legi*. Il est très rarement attesté pour *ê* long (toutefois *uotum* se lit sur une inscription falisque, Bréal, *M. S. L.*, IV, 400). Il ne prit jamais d'ailleurs une très grande extension et fut supplanté, surtout à partir du siècle d'Auguste, par l'usage de l'*apex*, sorte d'accent dont on marquait la voyelle longue (Quintilien I, VII, 2; Terentius Scaurus, *GLK*, VII, 18, 14). En ce qui concerne la voyelle *i*, une notation spéciale fut employée, dès le temps de Sylla, et concurremment avec l'*apex*: on distinguait l'*i* bref de l'*i* long en faisant dépasser à celui-ci le niveau de la ligne: *uIcus* (*Corp.*, I, 584) pour *uicus*. C'est ce que l'on appelait l'*i longa*.

§ 43. Alors que les inscriptions étrusques sont écrites en très grande majorité de droite à gauche, le sens normal de l'écriture latine est au contraire de gauche à droite. On n'observe l'ordre inverse que sur quelques très anciennes inscriptions, comme celle du vase de Duenos (Ernout, *Recueil*, p. 7). Un exemple presque unique d'écriture boustrophédon en latin est fourni par l'inscription trouvée en 1899 au Forum (Ernout, *Recueil*, p. 4).

§ 44. L'alphabet latin se répandit d'abord dans toute l'Italie (on le trouve employé sur les inscriptions ombriennes les plus récentes et sur certaines inscriptions osques, notamment à Bantia), puis dans tout le monde occidental. Il fut utilisé dans les premiers siècles de l'ère chrétienne par les peuples romans, celtiques et germaniques. Comme l'alphabet latin dérive du grec (en partie par l'intermédiaire de l'étrusque, § 37), on peut dire en somme que c'est l'alphabet constitué par les Grecs avec des éléments empruntés aux Phéniciens qui a servi de base à tous les alphabets européens en usage aujourd'hui.

CHAPITRE II

LE SYSTÈME PHONÉTIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN

A consulter : Meillet, *Introduction*, p. 57 et ss.

§ 45. Dans la mesure où la comparaison des langues historiquement attestées permet de le restituer par hypothèse, le système phonétique de l'indo-européen était composé ainsi qu'il suit :

a) *Consonnes*. Le consonantisme comprenait une série complète d'*occlusives*, c'est-à-dire de phonèmes comportant un arrêt du passage de l'air suivi d'explosion.

On en peut distinguer quatre types, suivant le *point d'articulation* : des *labiales*, où l'occlusion est réalisée par les lèvres ; des *dentales* où l'occlusion est réalisée par le bord externe de la langue appuyée contre les dents ; des *gutturales* où l'occlusion est réalisée par le contact de la surface de la langue et du palais et qui comprennent elles-mêmes deux types différents : dans l'un, le contact a lieu dans la région médiane du palais, plus ou moins en avant ; dans l'autre, la langue est relevée vers la partie postérieure du palais, mais sans que le contact soit parfait, si bien que l'explosion est accompagnée de l'émission d'un phonème tel que *w* (le *w* anglais).

REMARQUE. — L'état décrit ici est celui sur lequel reposent les langues européennes occidentales, italique, celtique et germanique, ainsi que le grec. Dans les langues orientales, balte, slave, arménien et albanais, et en indo-iranien, il y a des prépalatales très altérées (devenues généralement sifflantes ou chuintantes) là où il y a dans les langues occidentales des gutturales pures ; et des gutturales pures (souvent altérées devant les voyelles prépalatales), là où il y a dans les langues occidentales des gutturales à

appendice labio-vélaire ¹⁰⁷ ou des représentants de ce type (cf. Meillet, *Introduction*, p. 69 et n., et *Dialectes*, p. 49 et ss.). Ainsi le nom de nombre « cent » qui est en grec -κατόν (dans ἑκατόν « un cent ») et en latin *centum* est en sanskrit *śatam* et en vieux-slave *stětu* ; d'autre part l'interrogatif, qui est en latin *quis, quid* (pour le grec v. § 86), est en sanskrit *kih* « qui », en iranien *diš* « qui », en vieux-slave *kěto* « qui », *lěto* « quoi », etc.

§ 46. Suivant le *mode d'articulation*, il y avait également quatre types d'occlusives : des *sourdes* (*p, t, k, k^h*), c'est-à-dire non accompagnées de vibrations glottales, et des *sonores* (*b, d, g, g^h*), c'est-à-dire accompagnées de vibrations glottales (ces occlusives étaient respectivement du même type qu'en français *p, t, k* et *b, d, g*) ; des *sonores aspirées*, dont la nature ne se laisse pas exactement définir, mais dont les *bb, db, gb* du sanskrit, tels que les définissent les grammairiens de l'Inde, peuvent donner idée ; enfin des *sourdes aspirées*, beaucoup plus rares, qu'on peut noter *ph, th, kh*, et probablement comparables aux sourdes *p t k* telles que les prononcent certains Allemands avec un souffle entre l'explosion de la consonne et la voyelle qui suit.

REMARQUE. — Dans certains des mots où elles figurent, les sourdes aspirées paraissent avoir eu un caractère expressif ; cf. Meillet, *Symbolae Rogwalski*, p. 105 et *Miscellany Jespersen*, p. 341.

§ 47. En plus des occlusives, le consonantisme indo-européen ne comprenait qu'un seul phonème, la sifflante sourde *s*, d'usage très fréquent, il est vrai. Cette *s* se sonorisait en *z* devant une occlusive sonore (§ 73) ; mais il n'y avait pas de *z* existant par lui-même, c'est-à-dire à l'initiale des mots ou à l'intérieur devant voyelle.

Le consonantisme indo-européen était ainsi caractérisé par la prédominance des occlusives ; il ne comprenait pas de spirantes, c'est-à-dire de phonèmes comparables à *f* du français, *th* de l'anglais, *ch* de l'allemand ; pas de chuintantes, pas de *h*.

§ 48. b) *Voyelles*. Le vocalisme indo-européen était peu varié ; il comprenait principalement deux voyelles, *e* et *o*, sans distinction de prononciation ouverte ou fermée ; et une voyelle

plus rare, *a*. Chacune de ces trois voyelles admettait deux quantités, la brève et la longue (§§ 141 et 160). Il y avait donc six voyelles :

- ī ō ā
ē o ā

Il faut y joindre une voyelle, toujours brève, de timbre mal défini, qui apparaît en sanskrit sous la forme *i*, en latin sous la forme *ä* et qui est en grec suivant les cas *ε* ou *ο* (voir § 143). On désigne cette voyelle par le sigle *ɜ*. Elle a une place importante dans le système des alternances morphologiques (voir § 245). F. de Saussure avait soupçonné que cette voyelle était issue d'une consonne plus ancienne. Le fait a été établi par la découverte et le déchiffrement des textes hittites. Il s'agit d'une gutturale, dont l'existence explique, en partie au moins, la prothèse du grec (§ 53). Voir Benveniste, *Orig.*, p. 148.

REMARQUE. — Sur la voyelle brève qui apparaît, notamment devant consonne dentale, sous la forme *i* en grec (§ 143 Rem.) et *ä* en latin (§ 160 Rem.), v. Lejeune, *Phon.*, §§ 187-190.

§ 49. c) *Sonantes*. Un des traits les plus originaux de l'indo-européen est l'existence de six phonèmes, dits sonantes, qui comportaient essentiellement des vibrations glottales, comme les voyelles, mais aussi, comme les consonnes, un mouvement notable de fermeture des organes articulatoires. Ils pouvaient, suivant les circonstances, servir de consonnes, de voyelles ou de seconds éléments de diphtongue. On les répartit en trois groupes :

les « semi-voyelles » *y* et *w*, dont la forme vocalique était *i* et *u* (admettant deux quantités, *i*, *ī* et *ī*, *ū*) ; avec toutes les voyelles proprement dites, brèves ou longues, elles formaient des diphtongues, *ei eu*, *ai ou*, *ai au*, *ēi ēu*, *ēi ēu*, *āi āu* ;

les « liquides » *r* (dentale) et *l*, dont la forme vocalique, attestée encore en sanskrit par *r̥* et (sporadiquement) *l̥*, admet-

taut sans doute aussi deux quantités ; elles formaient diphtongues avec les voyelles proprement dites, *er*, *el*, etc. ;

les « nasales » *n* (dentale) et *m* (labiale), dont la forme vocalique, bien qu'elle ne soit conservée telle quelle dans aucune langue, a certainement existé (on la note *n*, *m*) ; elles servaient aussi de seconds éléments de diphtongue.

§ 50. Les liquides et nasales voyelles ont en grec et en latin des représentants variés, dans lesquels l'élément liquide ou nasal, quand il est conservé, joue le rôle d'une simple consonne (v. §§ 142 et 161).

L'existence de diphtongues à second élément nasal se révèle en grec par un détail des règles d'accentuation (v. § 194 Rem.) ; les langues slaves et baltiques ont eu ou même ont encore des diphtongues dont le second élément est une liquide ou une nasale. Cependant, il n'y a pas lieu, en exposant le développement phonétique du grec et du latin, d'étudier les sonantes respectivement à part des consonnes ou des voyelles. En revanche, cette triple distinction reviendra dans l'exposé des alternances morphologiques, où elle joue un grand rôle (§ 241).

CHAPITRE III

LE CONSONANTISME GREC

§ 51. Contrairement aux voyelles, qui sont relativement bien conservées (§ 141), les consonnes indo-européennes ont subi en grec d'importants changements. Ces changements résultent pour la plupart de ce que l'articulation des consonnes s'est affaiblie. Aussi celles des consonnes qui sont par nature faiblement articulées ont-elles été les premières atteintes. Les continues (semi-voyelles et sifflantes) ont été altérées au point parfois de disparaître, dès la période du grec commun (§§ 54 et s.); les occlusives sonores et aspirées témoignent d'un affaiblissement articuloire dont les conséquences, variables à date ancienne suivant les dialectes, se font sentir jusque dans la période du grec moderne (§§ 88 et s.).

Liquides et nasales.

§ 52. Les liquides et les nasales sont particulièrement stables. Les premières se maintiennent intactes en toute position.

Ainsi ἀγρός répond à lat. *ager* (acc. *agrūm*, § 223), τράσις à lat. *trēs*, γένεσις à lat. *nativum*, etc. On peut comparer πλάσις à lat. *plērique*, θήλας à lat. *felāre*, θήλασις à lat. *forūm*, etc. Les nasales ne sont altérées que dans certains groupes (§§ 57, 68, 201, 211); mais devant voyelle, elles restent intactes : cf. ἰγνώ à lat. (*g*)*nosco*, μέμνη à lat. *memini*, etc.

Sur les liquides et nasales en fonction vocalique, v. § 142.

§ 53. *Prothèse vocalique.* Voir Lejeune, *Phon.*, §§ 191-193.

Tout mot indo-européen commençant par *r* apparaît en grec avec une voyelle (ε ou ο) devant la liquide. Ainsi ἔρυθρός répond à lat. *ruber* (§ 101, Rem. II) et ῥέγω à lat. *regō*. A une même famille appartiennent les mots ῥέρω et ῥερός. Il résulte de cela que tout mot grec commençant par ρ- remonte à un prototype où la liquide était précédée d'une autre consonne (v. §§ 61 et 70 Rem. III).

La prothèse vocalique apparaît aussi, mais d'une façon sporadique, devant les nasales et devant λ. La voyelle prothétique peut être ε, ο ou α. Ainsi à côté de νέ(ϕ)ος (lat. *novus*), μέσος (lat. *medius*, § 101), λείγω (cf. latin *lingō*) etc., le grec dit ἀνεψιός (cf. lat. *nepos*), ἐνειδος (cf. all. *Neid* et skr. *nidā* « offense »), ἔμειξω, ἐμίξει et ἀμίξει· σὺρξσαι Hésych. (cf. lat. *mingō*), ἐλεύσομαι (cf. irl. *luid* « il alla »), ἐλαχός (cf. lat. *levis*, §§ 82 et 104), etc. Ce dernier a d'ailleurs un féminin λέχεια (ι 116).

On observe également la prothèse devant ϕ- (v. § 59 Rem. II) et même sporadiquement devant certaines occlusives (θείλω et ἔθειλω, γθείς et ἔγθείς, σιάχους et ἄσταχους, etc.).

Il est prouvé par le hittite que l'origine de la prothèse vocalique, également attestée en arménien et en albanais, est à chercher dans l'existence d'une ancienne consonne, identique à celle dont est issue la voyelle *ɚ* (§ 48); cf. Meillet, *B. S. L.*, XXVII, 129.

Semi-voyelles.

§ 54. *Traitement de y.*

Le *y* indo-européen a été entièrement éliminé du grec, antérieurement à la période historique, si bien que le signe sémitique du *y* a pu servir à noter la voyelle *i* (§ 32).

A l'initiale, on observe deux traitements. Tantôt le *y* s'assourdit, puis, par un affaiblissement de l'articulation, passe à *h*; ainsi dans ἦπαρ (cf. latin *iecur*), ἦς (skr. *yáḥ* « lequel »).

Tantôt, le *y*, restant sonore, subit une sorte de renforcement de l'articulation et aboutit à ζ ; ainsi dans ζυγόν (latin *iugum*), ζύμη (cf. latin *iūs*), ζώω (rac. **yew-*, skr. *ydsati* « il bout ») ; cf. F. Sommer, *Gr. Lautst.*, p. 137.

§ 55. A l'intérieur des mots, entre voyelles, le *y* a disparu sans laisser de traces. A δεῖ-μα « objet de crainte », δεῖ-τός « qui est à craindre, terrible », correspond δέος « crainte » (de **ḍey-* ; cf. § 62). Le nom de nombre « trois », créet. τρεῖς, contracté en τρεῖς (ionien-attique) ou en τρης (lesbien, laconien), remonte à **treyes* (skr. *tráyah*). L'homérique ἀνθρώπου « constitué par des hommes, humain » sort de *-*meys* (skr. *-máya-* dans *go-máyah* « constitué par des vaches », etc.).

REMARQUE. — Les *y* intervocaliques que l'on rencontre dialectalement sont tous secondaires. Ainsi dans l'alphabet cypriotique le signe que l'on transcrit *y* note un *i* consonne développé après un *i* voyelle en hiatus : *μηπια* sort de **μηπια* (§ 154 Rem.) lui-même issu de **μηπια* (§ 66).

§ 56. Précédé d'une occlusive, le *y* crée des combinaisons variées, dans lesquelles l'occlusion disparaît fréquemment.

Dans le traitement des groupes **ty*, **θy* en attique, il faut, semble-t-il, distinguer deux temps (v. Pedersen, *Festschrift Wachernagel*, p. 114). A date ancienne, ces groupes ont produit une affriquée *ts*, d'où en attique *σ* ; ainsi s'expliquent att. πῶσος, τῶσος (de **kʷot-yo-*, **tot-yo-* ; cf. lat. *quot*, *tot*), μέσος (de **meθ-yo-*, répondant à lat. *medius*, osque *mesai*, § 101), et à l'initiale σίδομαι, σιμῶς (rac. **tyegʷ-* de skr. *tyájati* « il s'éloigne de ») et σημα (rac. **dhya-* de skr. *dhyáti* « il pense »). Plus tard, de nouveaux groupes **ty* et **θy* se sont formés, qui ont abouti aussi à une affriquée *ts*, mais dont le résultat a été en attique *τ*. Ainsi μέλιττα et βλίττω (de **melit-ya* **mlit-yθ*, § 203 et 363), πλάττω (de **πλαθ-yw*, cf. κοροπλάθος « mouleur de poupées » et πλάθανος « moule de pâtissier »). La distinction que suppose l'attique n'existe pas dans les autres dialectes, où les deux évolutions n'en font qu'une : ion. lesb.

μέσος ou μέστος, comme μέλισσα et πλάσσω. Sur la répartition des formes -σ- et -σσ- chez Homère, cf. § 207.

Les groupes *ky* *k^wy* et *xy* (issu de **ghy* ou de **gh^wy*, § 82) donnent en attique τ à l'initiale, ττ à l'intérieur, et en d'autres dialectes respectivement σ et σσ. Ainsi : τήμερον ion. σημερον, dor. σήμερον (d'un démonstratif **kyo-*, suivi du nom du « jour »), ητιτων ion. ηστων (cf. ηκx, ηκιστα), θάπτων ion. θίστων (cf. ταχύς), έττα ion. έσσα « parole » (dor **uok^w-ya* en face de (f)ίπος skr. *udcah* « parole » § 235), πέττω ion. πέσσω (de **pek^w-yō*, cf. πέφω, πέπων et lat. *coquō* §§ 16 et 135). Un verbe comme σείω (skr. *cyāvate* « il se met en mouvement »), aor. έπειουx E 208, composé έπισειπέσθαι O 347, a conservé dans la poésie attique une forme ionienne : σείθην Esch. Prom. 135, έπειύθην Soph. Aj. 294.

Les groupes *dy*, *gy* et *g^wy* aboutissent tous à ζ. Ainsi Ζεύς de **Dyēus* (cf. gén. Δι(f)-ός); ζην ζωός de **g^wye-*, **g^wyō-* (cf. βίος et έβίωv); έζω de **ad-yō* (cf. έδμη, έθωδα, lat. *odor*); στίζω de **stig-yō* (cf. στιγμή, lat. *instigare*); νίζω de **nig^w-yō* (cf. νίπτρον et χέρνιψ, gén. χέρνιδος).

Après labiale l'articulation du *y* s'est au contraire renforcée, au point que les groupes *py*, *βy* et *φy* ont abouti à πτ. Ainsi χαλίπτω de **chalit^w-ya* (cf. χαλιπός), βλάπτω de **βλαβ^w-ya* (cf. βλαβή), θάπτω de **θαρ^w-ya* (cf. ταρή, έτάρηv).

§ 57. Après liquide et nasale, le *y* subit des traitements variés, qui dépendent en partie de la nature de la voyelle précédente.

Les groupes *avy*, *apy*, *ovy*, *opy* passent à σιν, σιρ, σιν, σιρ, par anticipation du *y*. Ainsi μαίνομαι de **man-yomai* (cf. έμάνην), τεκταίνομαι de **tektan-yomai* (cf. τέκτων, fέσι. τέκτονα de **tektan-ya*); καθαίρω de **kathar-yo* (cf. καθάρως); άγκοίνη Ξ 213 dérivé de άγκών; μοίρα de **mor-ya* (cf. μέρος, είμαρται § 328).

Quand la voyelle qui précède *vy* ou *py* est *e*, *i*, *u*, il n'y a pas anticipation, mais disparition du *y*; et cette disparition est compensée par un allongement de la voyelle (dans la

plupart des dialectes) ou de la consonne ν , ρ (en lesbien et en thessalien). Ainsi un ancien * $\vartheta\theta\epsilon\rho\text{-}\gamma\omega$ (cf. $\epsilon\vartheta\theta\epsilon\rho\alpha$, $\vartheta\theta\epsilon\rho\rho$), est devenu ion. att. $\vartheta\theta\acute{\epsilon}\rho\omega$ (où ϵ note ϵ long), dorien et arca-dien $\vartheta\theta\epsilon\rho\omega$, mais lesbien $\vartheta\theta\acute{\epsilon}\rho\rho\omega$; un ancien * $\chi\rho\iota\nu\text{-}\gamma\omega$ est devenu ion. att. $\chi\rho\acute{\iota}\nu\omega$, lesbien $\chi\rho\acute{\iota}\nu\rho\omega$, thess. $\chi\rho\acute{\epsilon}\nu\eta\omega$; à l'attique $\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\vartheta\acute{\epsilon}\rho\sigma\mu\alpha$ répond le lesbien $\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\vartheta\acute{\epsilon}\rho\rho\mu$ (de * $\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\vartheta\epsilon\rho\text{-}\gamma\omega$) ; hom. $\acute{\alpha}\mu\acute{\iota}\nu\omega$, $\xi\acute{\iota}\nu\acute{\omicron}\varsigma$ sortent de * $\acute{\alpha}\mu\upsilon\nu\text{-}\gamma\omega$, * $\xi\upsilon\nu\text{-}\gamma\epsilon\varsigma$. — Le même traitement est attesté pour le groupe $\rho\iota$ dans des dialectes où l' ϵ voyelle devenait consonne en hiatus ; ainsi le grec commun $\acute{\alpha}\rho\iota\omicron}\varsigma$ est en thessalien $\acute{\alpha}\rho\rho\epsilon\omicron}\varsigma$ (de * $\acute{\alpha}\rho\rho\epsilon\varsigma$) dans la formule fréquente $\acute{\alpha}\rho\rho\epsilon\omicron}\nu\ \epsilon\gamma\mu\epsilon\nu$ (= $\acute{\alpha}\rho\iota\omicron}\nu\ \epsilon\acute{\iota}\nu\alpha$).

Devant y , le μ semble d'abord avoir passé à ν ; par suite le groupe μy est traité comme νy ; ainsi un ancien * $\chi^{\omega}\mu\text{-}\gamma\theta$, donnant en grec * $\chi^{\omega}\mu\mu\text{-}\gamma\theta$ aboutit à $\beta\acute{\alpha}\iota\nu\omega$ (cf. lat. *ueniō* § 99) ; l'adjectif $\kappa\omicron}\iota\nu\acute{\omicron}\varsigma$ sort de * $\kappa\omicron}\mu\mu + \gamma\theta$ (cf. lat. *enim*).

Le groupe λy aboutit à $\lambda\lambda$, par amuïssement du y et mouil-lure du λ , qui est alors redoublé : $\acute{\alpha}\lambda\lambda\omicron}\varsigma$ de * $\acute{\alpha}\lambda\text{-}\gamma\epsilon\text{-}\varsigma$ (lat. *alius* §§ 134 et 204), $\sigma\tau\acute{\epsilon}\lambda\lambda\omega$ de * $\sigma\tau\epsilon\lambda\text{-}\gamma\omega$ (cf. $\sigma\tau\acute{\iota}\lambda\omicron}\varsigma$, aor. pass. $\acute{\epsilon}\sigma\tau\acute{\alpha}\lambda\eta\nu$), $\varphi\acute{\omicron}\lambda\lambda\omicron}\nu$ de * $\varphi\omicron\lambda\text{-}\gamma\epsilon\text{-}$ (cf. lat. *folium*).

§ 58. Dans le groupe ρy , il s'est produit une anticipation, qui explique le passage de * $\kappa\lambda\alpha\rho\text{-}\gamma\omega$ à $\kappa\lambda\acute{\alpha}\iota\omega$ (fut. $\kappa\lambda\acute{\alpha}\upsilon\text{-}\sigma\omicron\mu\alpha\iota$), de * $\acute{\epsilon}\rho\epsilon\iota\rho\text{-}\gamma\alpha$ à $\acute{\epsilon}\rho\epsilon\acute{\iota}\alpha$ (cf. $\acute{\epsilon}\rho\acute{\omicron}\varsigma$), de * $\acute{\epsilon}\kappa\alpha\tau\omicron}\mu\text{-}\beta\omicron\sigma\text{-}\gamma\epsilon\varsigma$ à $\acute{\epsilon}\kappa\alpha\tau\acute{\omicron}\mu\text{-}\beta\acute{\alpha}\iota\omicron}\varsigma$ (cf. lat. *hou-is*, *hou-em*).

Le groupe σy passe à $h y$, d'où $-i y$ alternant avec y simple ; puis le y est éliminé. Le génitif * $\tau\omicron}\sigma y\omicron$ (skr. *tárya* « de celui-ci ») aboutit ainsi d'une part à hom. $\tau\omicron}\iota\omicron$ et d'autre part à * $\tau\omicron}\sigma$ qui se contracte en $\tau\omicron}\acute{\omicron}$ (ionien-attique) ou en $\tau\omega$ (dorien et lesbien). Le verbe * $\tau\epsilon\lambda\epsilon\sigma\text{-}\gamma\omega$ (dérivé de $\tau\epsilon\lambda\iota\sigma\text{-}$; cf. hom. $\acute{\epsilon}\tau\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\sigma\sigma\alpha$) aboutit d'une part à hom. $\tau\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\iota\omega$ et d'autre part à $\tau\epsilon\lambda\acute{\epsilon}\iota\omega$ qui se contracte en $\tau\epsilon\lambda\acute{\omega}$.

§ 59. *Traitement de w.*

Voir Thumb, *Indog. Forsch.*, IX, 294 ss. ; Meillet, *M. S. L.*, XIII, 33 et XVI, 31 ; Lejeune, *Pbouv.*, §§ 160-168.

L'ancien *w* s'est maintenu dans certains parlers jusqu'en pleine période historique ; il y est noté par *ϕ* et, à Cypre, par des signes spéciaux pour chaque groupe syllabique. En Laconie, c'est seulement la disparition presque totale du parler local qui a entraîné l'élimination du *ϕ* initial de mot. Mais partout il tendait à disparaître. Dès les plus anciens monuments, l'attique l'avait perdu ; en ionien, c'est à peine si on en trouve trace dans quelques parlers.

Dans la position intervocalique, qui est débile par nature, *ϕ* s'est amui de bonne heure presque partout ; en Eubée, en Thessalie, en Béotie, à Argos, etc., il n'apparaît plus après 450. Il est fréquent que *ϕ* intervocalique manque sur des inscriptions où *ϕ* initial est noté. Des poteries corinthiennes du VI^e s. av. J.-C. portent [Ποτ]εδαφονι φαφακι ; on lit κλεφας, ainsi sur une inscription phocidienne de Crisa du VI^e s. (Coll. 1537) ; mais sur une inscription éléenne d'Olympie, aussi du VI^e s., à côté de φεπος, φεργον (de φεργον), etc. on lit déjà le datif Δι qui représente Διφι (attesté à Argos et en pamphylien).

À l'initiale, devant voyelle, *ϕ* est bien attesté sur des inscriptions de presque tous les anciens parlers, l'ionien et l'attique exceptés. Ainsi dans φεπος (skr. *udrah* « parole » cf. § 235), φεργον (all. *Werk*), φεινος (lat. *utnum*), φετος (lat. *netus*), φαστυ (cf. skr. *udistu* « emplacement »), etc., auxquels l'ionien-attique répond par επος, εργον, οϊνος, ετος, αστυ, etc.

REMARQUES. — I. La métrique homérique suppose une prononciation du *ϕ* initial sans laquelle on ne peut expliquer nombre d'hiatus ou de finales comptées pour longues par position ; cf. Havet, *Mét.* § 57 et suiv., et Chaotraine, *Gramm. bouv.*, p. 116 et suiv.

II. Il semble qu'il y ait eu dans quelques mots prothèse vocalique devant
Traité de Grammaire comparée.

ϕ (cf. § 53) ; après la chute du ϕ intervocalique, la voyelle prothétique est restée dans ἴφραη (§ 69), ἰφθον, ἰφθιμωρ, etc., à côté de ἴφρα, ἴφθον, ἰφθιμωρ. L'attique ἰφφω en face de l'ionien ἴφω s'explique par une ancienne forme ἰφφω, attestée chez Homère.

§ 60. Là où le ϕ initial s'est amui, il semble que ce soit par la voie de l'assourdissement, comme dans le cas du γ (v. § 54). D'après le témoignage de certains dialectes (le cypriote par ex. et le crétois de Gortyne), l'amuïssement se serait produit plus tôt devant ο, ω, ου que devant les autres voyelles.

Là où le ϕ initial s'est maintenu, il a conservé la sonorité ; ainsi s'explique la graphie β pour ϕ sur des inscriptions de Crète ou d'Elide et surtout de Laconie. Le glossaire d'Hésychius contient des mots laconiens où le ϕ est noté β, ainsi βωρ pour un ancien ϕωρ, de ϕωρος (§ 63), βεικατι « vingt » (§ 87), etc. Cf. le passage de ϕρ- à βρ- en lesbien, § 61.

Un parler actuel de Laconie, le tsaconien, a conservé une trace de cette prononciation dans un mot rural, τανιε « agneau », anc. ϕαρνιον.

REMARQUE. — Dans quelques mots l'ancien ϕ initial paraît remplacé par l'esprit rude : ἰσπρος (cf. lat. *asper*), ἰσπια (cf. lat. *Vesta*), ἰσπια (§ 70, Rem. 1), ἰσπιαρ (rac. *ἰσπιδ-* § 114), ἰσος (à Héraclée, § 63), etc. On a expliqué le fait par l'influence du σ suivant. Mais à l'époque hellénistique, les exemples s'en multiplient : ἰτος, ἰθιος (béot. ϕιδιος), ἰλεις, εἶδον, etc. Sur les tables d'Héraclée, le mot γατος a toujours son ϕ initial, sauf dans le composé πενταθητηριβα (Λ. 105). Voir sur ces faits F. Sommer, *Griech. Lautstudien*, p. 83 et Lejeune, *Phon.*, p. 150.

§ 61. Le groupe ϕρ- initial est bien conservé en cypriote, en argien, etc. En lesbien, il a été noté βρ- dans la tradition des grammairiens (βρήτωρ, βρίσθα pour ϕήτωρ, ϕίζα) : un papyrus de Sapho porte βρόθα, pluriel de βόθον. Après la chute du ϕ, le ρ a pendant un certain temps été prononcé long ; il s'est conservé tel en ionien-attique à l'initiale du second terme de mots composés comme ᾤ-ρρηκτος, πολύ-ρρην, πολύ-ρριζος, πολύ-ρροδος.

REMARQUES. — 1. La métrique homérique suppose parfois cette prononciation longue du ρ- initial issu de ϕρ-, par exemple dans τήχως τή ροζέειν

M 198 ; on devait primitivement prononcer *τε ψαξιεν*. Dans les rares mots qui commençaient par *ψλ-*, aucune trace du *ψ* n'a été conservée ; mais l'amoussissement du *ψ* a dû s'y produire comme dans les mots qui commençait par *ψρ-*. Peut-être faut-il lire *στέψισσι ψλασίσι* A 189 (au lieu de *στέψισσιν λασίσι*) ; le mot *λάσιος* est de ceux qui avaient jadis un *ψ* initial.

II. A l'intérieur, après voyelle, le groupe *-ψρ-* est parfois représenté par *-υρ-*, le *ψ* ayant formé second élément de diphthongue avec la voyelle précédente ; c'est un éolisme. Ainsi s'expliquent les formes homériques *ταλαύρινος*, de *ταλα-ψρινος* (composé de *ψρινός* « peau »), *καλαύροψ*, de **καλαψροψ*, *άπύρας*, *άπύρα* et *άπυρέσσουσι*, X 489 (d'une racine **υrd-*), et l'éolien *αψρητός*, de **ά-ψρητός* (racine de (F)*ρήγνυμι*), pour lequel Homère a la forme réfaite *άρρητος* (ci-dessus). Cf. Chantraine, *Gramm. hom.*, p. 158. Le même traitement, compliqué d'une dissimilation (cf. § 235 et 279), est attesté dans *εψρηκα* de **ψεψρηκα* ; cf. la forme dorienne (Mycènes) *ψεψρηκα* qui répond à *εψρηκα* en ionien-attique.

§ 62. Dans les groupes initiaux *θψ-* et *δψ-*, le *ψ* s'est amui, sensiblement plus tard toutefois dans le second que dans le premier. Ainsi *θαυρός* « gond de porte » sort de *θψαργω-* (cf. *θύρα*) ; *δεινός* de *δψει-νο-* (§ 55), *δερών* de **δωωρα-*.

Chez Homère les mots *δεινός* et *δερών* allongent par position une voyelle brève finale dans A 10 et I 415. On prononçait sans doute encore *δψεινόν* à l'époque de la composition des poèmes homériques ; cf. le nom propre *Δψεια* conservé sur une inscription de Corinthe. Cela explique l'incohérence des graphies *δεινισσεν* et *δειθω*, *δειθια* dans la tradition du texte homérique (§ 63 Rem. I)

Le groupe *τψ* a un traitement spécial. A l'intérieur il aboutit à *σσ* (att. *ττ*) ; ainsi dans ion. *τέσσερες*, att. *τίτταρες* en face de skr. *catvārah*, lat. *quattuor* (§ 160). A l'initiale, le résultat est *σ-*, mais il y a des traces de *σσ-* : ainsi les mots *σάκος* « bouclier » (cf. skr. *-tuacas* « peau »), *σιώω* (cf. skr. *tivṣati* « il secoue ») présentent la géminée dans *στρε-σσακός* (Hés. Boucl. 13), *επι-σσιώω* O 230.

Sur les groupes formés de *gutturale* + *ψ*, v. § 95.

§ 63. A l'intérieur, après consonne, le *ψ* s'est maintenu partiellement, surtout après *δ*, *ν*, *ρ*, *λ*. Ainsi on lit sur de très anciennes inscriptions *προξινας* (à Corcyre), *καρψα* (en arca-

dien ou méssénien, Coll. 373 et 4601), *καλρος* (en Béotie).

L'élimination du *r* a eu parfois pour conséquence l'allongement de la voyelle ou bien de la consonne précédente. En attique, il n'y a jamais allongement. En dorien, il y a allongement de la voyelle ; en lesbien et thessalien anciens, allongement de la consonne ; en ionien, il y a flottement. Ainsi, l'on a ion. *ξείνος* et *ξένος*, dor. *ξηνος*, lesb. *ξίννος*, att. *ξένος* (de *ξενρος*) ; ion. *κύρη* et *κέρη*, dor. *κωρα* (en Crète), *θερρα* « colline », att. *κέρη*, *θέρη* « cou », lesb. *θέρρα* ; ion. *κᾶλός* et *κᾶλός*, att. *κᾶλός* ; ion. *ἴσος* (Semon. 7, 36), lesb. *ἴσος*, att. *ἴσος*, d'un plus ancien *ρισρος*, conservé en crétois (cf. § 60).

REMARQUES. — Bien que le texte homérique ignore le *r*, la graphie traditionnelle permet d'en retrouver la trace après consonne ; ainsi les formes Ἰθῆναι A 33 (περιθῆνισσα O 123), διῆναι sont certainement à lire Ἰθῆναι, διῆναι ; si φθίνω est compté avec une première syllabe longue chez Homère, alors que l'*i* en est bref en attique, c'est qu'on prononçait φθίνω à l'époque de la composition du poème ; cf. le dérivé φθίνε-θω, avec une voyelle *ν* correspondant au *r* (§ 353).

II. — L'*η* des formes attiques *κέρη*, *θέρη* suppose que la chute du *r* est postérieure au passage de *η* à *ε* après *ρ* (§ 148).

§ 64. L'ancien groupe *-σρ-* s'est altéré de manière parallèle à *-σγ-* (§ 58), mais avec allongement de la syllabe précédente ; ainsi un ancien **νασρος* a donné en lesb. *ναῖος* (de **ναυρος*), en dor. *νᾶος*, en ion. *νηός*, en att. *νηός* (§ 154 Rem. B).

La conservation de la sifflante dans *ρισρος* (v. §§ 60 et 63) pourrait s'expliquer en partant de **widsrowos* ; cf. Lejeune, *Phon.*, p. 117.

La sifflante s.

§ 65. Quand l'articulation s'affaiblit, *s* passe aisément à *h*. C'est ce qui est arrivé en grec, comme en iranien, en arménien, en brittonique.

A l'initiale devant voyelle, *s* est en grec devenu régulièrement *h*, qui subsiste à date historique dans un grand nombre

de parlars sous forme d'esprit rude. Ainsi en attique, ἐπτά (lat. *septem*), ἑμί- (lat. *semi-*), ἄλος, hom. εὐλος, de *ἄλσ- (lat. *sollus* et *saluos*, skr. *sáruśāh* « tout entier »). Certains dialectes, notamment l'éolien et l'ionien d'Asie, avaient perdu l'esprit rude antérieurement à la période historique ; c'est le phénomène que les anciens désignent du nom de ψῖλωσις. Cf. Thumb, *Untersuchungen über den Spiritus asper im griechischen*.

REMARQUE. — Quand un mot grec commence par σ-, ce σ n'est en principe pas ancien ; il sort généralement de *ky-, *ty- (§ 56) ou *ty- (§ 62). Mais, certains doublets comme σός et ὄς « porc » supposent que le σ- se maintenait parfois ; le maintien doit en être dû à la phonétique syntactique, dans des groupes comme τὸν σός, τοὺς σόας, τοῖς σοσί, etc. Il est donc possible qu'un mot comme σίλας, qui n'a pas d'étymologie sûre, ait exceptionnellement un σ- ancien.

§ 66. A l'intérieur, entre voyelles, s a également passé à b ; mais cet b s'est amui partout. Le génitif correspondant à skr. *jánasah* « de la race », lat. *generis* (nominatif skr. *jánah*, lat. *genus*), est en grec homérique γίνεος (att. γένους) en face du nominatif γίνος.

REMARQUES. — I. Il n'y a trace d'un ancien *b intervocalique que dans les cas d'anticipation, lorsque, le mot commençant par une voyelle, l'b intérieur a été reporté à l'initiale sous forme d'esprit rude (v. Lejeune, *Phon.*, pp. 79 et 251) : ἰσρός de *íberos en face de skr. *íśráh* ; att. εἶω (de *eúō) en face de lat. *brō* (*uisī*, *uisīu*), skr. *bráśī* « je brûle ». La diphtongue *eu* est ici traitée comme une voyelle. Cf. encore le cas de ἰργός, de *orimil en face de *brimil*, et celui de dor. ἀρα, att. ἡρᾶς (§ 70).

II. — En Eubée, le σ intervocalique est représenté par ρ : θερμορῶν (*θηρμῶων*), παρῖν (*παρῖν*), Ἠγγρορῖκος (*Ἠγγρορῖκος*), etc. C'est un cas de rhotacisme comparable à celui du latin (§ 106) ; Platon (*Cratyle* 434 c) le mentionne comme caractéristique de l'Eubée, mais il ne donne d'exemple que de σ final passant à ρ. Sur ce cas particulier, voir § 211 Rem. II.

§ 67. En dehors des σ d'origine secondaire (par ex. θέσις, § 87), il ne devrait pas subsister en grec de σ intervocaliques. Beaucoup cependant ont été conservés ou rétablis par analogie. Ainsi, au futur, le σ de βῆσω ou de λύσω est dû à l'influence du type παίσσωμαι (ancien *πειθ-σσωμαι), λείψω, etc. Là où le -s- était constamment intervocalique, comme dans le

type en *-esθ, l'amuissement qui a eu lieu s'est maintenu ; de là hom. μένω, att. μένω, d'un plus ancien *μενεσθω.

REMARQUE. — Dans certains parlars du Péloponnèse, où l'articulation des consonnes était particulièrement faible, les -s- intérieurs d'origine secondaire ont à leur tour été éliminés, en passant à *b* : πᾶσ pour πᾶσθ (Aristoph. Lys. 995). On lit sur des inscriptions en laconien ἰνισαθι, ἰσιμηθι, Λυθισπᾶν, en argien ἰσιμηθι, Αρσιθιλας, en éléen (depuis le 1^{er} s. seulement av. J.-C.) ἄθασιλυθῆσι (opt. aor.), φυγαθῆσαντι (subj. aor., de *φυγαθῆσαντι). Les grammairiens rapportent que le nom de la « Muse » était μῆσα en laconien ancien, μῆσθ en laconien récent ; cf. la graphie θῆσθ pour un ancien θῆσθς dans le glossaire d'Hésychius (§ 60). Voir Bourguet, *Le dialecte laconien*, p. 48.

§ 68. Dans les groupes anciens -vs- et -ms- suivis de voyelle, la sifflante a été éliminée, sans doute en passant à *b*. L'amuissement de *b* a ensuite été compensé par l'allongement de la sonante en lesbien et en thessalien, de la voyelle précédente dans les autres dialectes. Ainsi, l'aoriste sigmatique de μένω et de νέμω est : thess. ἐμενω, ion.-att. ἔμενω, dor. ἐμῆνω (de *ἐμιν-σθ), lesb. ἰνεμῆσθ, ion.-att. ἐνεμῆσθ, dor. ἐνημῆσθ (de *ἰνεμ-σθ). Le génitif du nom de « l'oie » est χηνός en attique, χᾶνος en dorien (chez Epicharme), d'un plus ancien *χᾶνό-σθ (cf. skr. *hamsd-* « flamand », lat. [*b*]anser, all. Gans). Le génitif du nom du « mois » est μηνός en ionien-attique, μῆνος en lesbien, μενῆνος en thessalien, d'un plus ancien *mēns-σθ (cf. lat. *mēnsis*, § 132).

Les groupes -vs-, dans lesquels le *v* résulte d'un développement secondaire en grec, ont un traitement différent ; v. Lejeune, *B. S. L.*, XXXIV, 165 et *Phon.* § 112. Par exemple, quand le *σ* sort de *τ + y* (§ 56), le groupe -vs- subsiste en arcadien et dans quelques parlars doriens (en Crète, en Argolide) ; en lesbien, le *v* passé à *y* et forme diphtongue avec la voyelle précédente ; en ionien-attique et dans la plupart des parlars doriens, il y a allongement compensatoire, mais à Cyrène on observe le même traitement qu'en éolien (Buck, *Dial.*, p. 313) : arc. crét. arg. πᾶσθσθ, lesb. et dor. de Cyrène παλοσθ, ion. att. πᾶσθσθ, de *πᾶντ-γθ (§ 148 Rem.) ; lesb. γῆλοσθ,

ion. att. μῦσα, dor. μωσα, lac. μωα (§ 67 Rem.), de *μῦντ-ya ; thess. λιτορευσανσα, ἀπιλευθερευθενσα, créét. ἄγονσα, ἔχονσα, lesb. θάρμεισα, ἔχουσα, att. ἔχουσα, λυθείσα, etc. Même traitement pour -ναι issu de -ντι (§ 87) : arc. κρινωνοι, ποιενοι, lesb. ἔχουοι, τίθηοι, att. ἔχουοι, etc. en face de dor. φερωντι.

REMARQUE. — Devant sifflante suivie de consonne, la nasale disparaît. Ainsi dans κιστός « piqué » de *κιστ-το- (cf. κιστίω, Sommer, *Gr. Lautst.* 79), φερόσθῃ et φερόσθων de *φερονσθῃ (§ 501), σύστασις de συν-στασις, etc. De même devant la sôbre : κλάζω de *κλανεθῷ *κλαγγ-γω (§ 360), σαλπίζω de *σαλπιγεθῷ *σαλπιγγ-γω, σὺζυξ σύζυγος de *συν-εθῆγ-, etc. (on sait que le ζ se prononçait sz). La différence de traitement du groupe -νσ- suivant qu'il était suivi de voyelle ou de consonne se retrouve à la finale (§ 211).

§ 69. Le traitement des groupes anciens -rs- et -ls- présente un flottement. Dans certains cas on observe un traitement parallèle à celui de -ns- et -ms-. Ainsi les aoristes sigmatiques de στέλλω et ρθείρω sont en lesbien et thessalien ἔστειλλα, ἔρθειρα, en ionien-attique ἔστειλα, ἔρθειρα, en dorien ἔστηλα (Crète), etc. Mais certains aoristes ont conservé le σ ; ainsi hom. κίλσαι, ἔκισσεν, ὤρσει, etc. De plus, dans la plupart des mots isolés du système grammatical, les groupes rs et ls se sont maintenus intacts : ainsi dans τέλσον ou ᾤλωσς (tous deux d'étymologie contestée), ἄρσην, ion. ἔρσην (cf. skr. r̥sa-bha- « taureau »), ἔρση, ἰέρση (cf. skr. var̥ṣā « pluie »), θάρσος, θέρσος (rac. skr. dhars-, dhry- « être hardi »). Dans plusieurs dialectes, les groupes -rs- et -rs- tendent à -rl-, -rr-. Ainsi s'explique sans doute πῆλλα « rocher » (Hésych.) ; le traitement rr de rs est régulier en attique : ἄρρην, θάρρος, κόρρη (ion. κόρρη ; le dorien dit aussi κερρα). Sur tous ces faits, v. Solmsen, *Rh. M.*, t. LIX, p. 486, et Lejeune, *Phon.*, p. 107.

§ 70. Dans les groupes anciens -sn-, -sm-, -sl-, -sr-, la sifflante a été éliminée, sans doute aussi en passant à h. L'amuissement de h a été compensé par l'allongement de la sonante en lesbien et en thessalien, de la voyelle précédente dans les autres dialectes. Ainsi de σέλας « éclat » a été tiré le dérivé *σελασ-νᾶ (littéralement « l'éclatante »), qui est devenu

σελάννα en lesbien, σελένη en ionien-attique, σελάνᾱ en dorien ; le présent *εἰ-μι « je suis » (skr. *ásmi*) est devenu en lesbien et thessalien ἔμμι, en ionien-attique εἶμι, en dorien ἔμι ; de la racine *wes « vêtir » (cf. l'aor. *φέσ-σα*), le substantif en -μα est en éolien *φεμα*, en dorien *φεμα* (Crète), en ionien-attique εἶμα « vêtement » ; un prototype *asme « nous » (de **asme*, cf. l'acc. sanskrit *asmīn*) a donné en lesbien et thess. ἄμμα, en dorien ᾗμα, en ionien (avec addition d'une désinence) ἔμιας, en attique ἔμας (pour l'esprit rude, v. § 66 Rem. I) ; le nom de nombre « mille », anc. *χελλιοι (cf. skr. *sa-hástram* « un millier ») est en lesb. et thess. χέλλιοι, en laconien χελιοι, en ionien χελιοι (remplacé en attique par χίλιοι, de *χισλιοι) ; l'ionien τρερός « prompt à fuir, craintif », dorien τρέρος, remonte à **tras-ro-* de **trs-ro-* (cf. *τρέσ-σαι*, *ἄτρεστος*).

REMARQUES. — I. Les groupes -σν- et -σμ- ont parfois été restaurés par analogie. Le second s'est alors fréquemment maintenu : ἰσμη (d'après ἰσσι), πίπρωμι (d'après πίπρωται), etc. Plus rarement il y a eu chute de σ avec allongement de la nasale : ἱμμορῆ, ἄμμορος, dor. ἱμμοραντι τεταχασον Hézych., de la racine **smur* (ci-dessous). Le premier a de nouveau perdu son σ, mais le résultat a été simplement un allongement de la sonante ; ainsi **smommi* refait sur les formes comme (F)ίσ-σαι « tu revêts » = 250, fut. (F)ίσ-σω, v. 400, aor. (F)ίσσα, δ 251, est devenu (F)ίσσωμι (cf. Πίλοπόνησος de Πίλοπος νήσοι) ; l'ionien a conservé la forme correcte εἶνωμι (ἰσίνωσθαι, Hérodote, IV, 64, répond à une forme attique ἰσένωσθαι).

II. Cette différence entre le traitement des groupes -σμ- et -σν- intérieurs concorde avec ce que l'on observe à l'initiale.

A l'initiale absolue, σν- est représenté par ν- ; ainsi dans νίρα (lat. *niura*, § 104) en face du gotique *snaites* « neige » (all. *Schnee*, angl. *snow*) ou dans νός en face du sanskrit *smṛd*, all. *Schmur* « bru ». Lorsqu'une voyelle précède, la nasale est fréquemment géminée : ἰσίνωτος Σ 596, ἰσίνω Φ 11 (du verbe νῆν « filer », rac. **smṛ*, skr. *smṛyati* « il tourne », all. *Schmur* « corde »), ἀγά-νωρος Α 420. Dans la métrique homérique, ν- initial issu de σν- allonge souvent par position une brève précédente : ἔρει νιρόντι Ν 754 compte pour ~~~~~ (cf. M 278). Par analogie, le poète étend cette faculté à des mots qui originellement commençaient par σ simple ; ainsi ἄμα δὲ νίρα Δ 274 (cf. O 625, υ 114) compte pour ~~~~~, bien que le mot νίρα n'ait jamais perdu de sifflante à l'initiale (skr. *smṛd* « usage »).

Le groupe σμ- au contraire se maintient souvent : σμυρθαλίος, σμυρθός, σμῆνος, σμῆλον, σμίλη, σμίθηος, σμύρα, etc., ont gardé leur σ initial. D'autre part, on a des doublets comme σμικρός (I' 757) qui a subsisté à côté de μικρός. Celui-ci représente **smikrós* issu de **smikrós*. Certains mots qui

commençaient originellement par *μ*- simple se trouvent parfois écrits avec *μβ*- à l'initiale : *μβογαλο* (= *μαγάλου*) sur une vieille inscription attique (par analogie de **μβασος*), *Μόκτιος* sur une vieille inscription de Corcyre. Or, dans la métrique homérique, *μ* initial issu de *μσ*- allonge parfois par position une brève précédente : *κατὰ μούραν* ~~~~~ Il 367 (exemple unique ; partout ailleurs *κατὰ μούραν* est compté ~~~~~ ; la racine était **μμεν*-, cf. *εἰμαρται* de **εμεν*-, *ἠμορίς* de **η-σμορ*-, *αἴσμορος* de **κατ-σμορο*-), *φιλο-μυειδής* (rac. **μει*-, angl. *smile*) ; le poète étend souvent cette faculté à des mots dont la nasale était simple : *δέρμ μίγα* ~~~~~ P 744, *ἐνι μαγάρουσσιν* ~~~~~ A 396. Il y avait donc deux traitements, *σν*- et *σμ*- d'où *μβ*-, *μ*-. Cette dualité résultait de la phonétique syntactique : Thucydide n'emploie *σμερός* qu'après la négation *οὐ* ; en toute autre position il dit *μειρός* (Hoffmann, *Græh.*, p. 134).

III. Les groupes *σν*- et *σλ*- ont à l'initiale des traitements parallèles aux précédents. Le premier aboutit à *σδ*- noté généralement *δ*-. Comme il n'y avait pas en grec de *σ* initial qui fût ancien (§ 53), c'est de là qu'est venu l'usage d'aspirer tout *σ* initial. Ainsi *ἔδ(σ)ω*, *ἔδ(σ)υ* en face du sanskrit *śrávati* « il coule » ; la graphie *σισσα* (attique *σοσ*) est attestée à Corcyre. La métrique homérique suppose souvent le *σ* géminé : *περὶ θεῶδεσ* Σ 402 compte pour ~~~~~ (cf. les formes composées *περὶ-ρρυτος* τ 173, *καλλιρρυτος* ρ 206 et avec l'augment l'imparfait *ἱρρυσιν*) ; *κατὰ βιούσσιν* T 39 compte pour ~~~~~ (cf. Σ 467 ; la racine est **σρδ*- ; de *βίγος* (cf. lat. *frigus*, § 128) est tiré *βιγύω*, dont on a chez Homère l'aoriste *ἱρρίγησα*.

Le groupe *σλ*- a le même sort. Ainsi d'une racine à **σλ* initial est attesté à Egine le participe aoriste *λάβων* ; cela justifie *ἔλλαβον* chez Homère. Le parfait *εἴλησα* (att. *εἴλησα*) a le traitement normal à l'intérieur du mot : **σολησα*. Le verbe *λέγω* « je cesse » sort d'une racine **σλγ*- ; de là chez Homère *ἀπολάγησκον* μ 224, *μεταλάγησκον* I 157. Dans le passage O 592 la scansion oblige à prononcer *λλεῖουσι* le datif pluriel du mot *λίων* « lion » dont la liquide initiale est souvent simple (cf. X 262) ; on rapprochera la vieille graphie *λλεών* en attique.

§ 71. Le groupe **σω*- initial aboutit à **βω*-, puis **ωβ*-, qui est généralement noté *β* là où subsiste le *β* et qui est représenté par un simple esprit rude là où le *β* a disparu. Le stade **ωβ*- est attesté par la graphie *φεικαδαμος* (à Tanagra) du nom propre qui est en thessalien *φαικαδαμος*, et par la notation *φ'αδσ[μτ]* (*ἔδσαμτ*) sur un papyrus de Corinthe. Ainsi s'expliquent respectivement *φαιστος*, *φαικατος* (en Crète) et *ἔκαστος* en ionien-attique, *φάδω* en béotien et *ἔδω* en ionien-attique (cf. skr. *svādīh* « agréable », lat. *suduis*, § 135).

REMARQUES. — I. Il y a cependant des textes, comme la table d'Héraclée, où le *β* initial est régulièrement noté et qui sont moins régulièrement

écrivent *ἄκατος*. L'inscription delphique des Labyades où le mot est généralement écrit *κατος* a un exemple de *κατος* (C 43).

II. Une trace de l'ancien groupe **su-* se rencontre dans la forme homérique *εἰαθε*, aoriste de la racine **iuéd-*, qui remonte à **israðe*, avec une gémination du *r* comparable à celle des liquides ou nasales (§ 70) ; comme devant consonne un *r* devient second élément de diphthongue **israðe* a donné **israðe*, d'où *εἰαθε*. Des scansions comme *θηγατίρα ρρῆν* ou *πατίρα ρρῆν* dans la métrique homérique (Z 192, γ 39) révèlent une autre trace de l'ancien groupe initial **su-*.

§ 72. Dans le traitement des groupes anciens *s* + *occlusive*, il faut distinguer suivant que l'occlusive était sourde ou sonore.

Quand l'occlusive était sourde, le groupe s'est maintenu intact. C'est, avec la position finale (§ 211), le seul cas où la sifflante subsiste normalement en grec. Ainsi, dans *σπείθειν* infinitif aoriste de *ἑπομαι* (rac. **sek^w-*, lat. *sequor*), *σπίνθει* (cf. lat. *spondeo*), *σπείζω* (cf. all. *steigen*), *σκάτος* (cf. got. *skadus* « ombre », all. *Schatten*), *σπάλλω* (cf. skr. *-sphālayati* « il heurte »), *σχεῖν* infin. aor. de *ἔχω* ; *ἔστι* (skr. *ásti* « il est »), *γινώσκω*, épit. *γνώσκω* (lat. (*g*)*nōscō*) ; etc.

REMARQUE. — Le maintien de la sifflante tient à ce qu'elle était ici articulée avec force. Dans l'écriture, cette force est parfois notée au moyen de la gémination ; les graphies *ἀριστος*, *μαστειν*, *Ἀσκαληπιος*, *Ἐσπαρθεῖς* se rencontrent sur les points les plus divers du domaine hellénique. Le grec est ici d'accord avec d'autres langues (iranien, arménien, bretonique) où *s* passe à *h* à l'initiale devant voyelle ou à l'intervocalique mais se maintient devant occlusive. C'est un type de prononciation tout différent de celui du français, où inversement *s* se maintient devant voyelle à l'initiale, mais s'amuit à l'intérieur devant occlusive : *ils sont*, mais *il est* (prononcé *é(t)é* de **est*), *école*, *épi*, *étoile*, *tête*, *pêche*, etc.

§ 73. Quand l'occlusive était sonore, la sifflante était passée à *z* par accommodation dès l'indo-européen (Meillet, *Introduction*, p. 74). Le grec a hérité ainsi d'un mot **azdo-* « branche » (all. *Ast*), qui est devenu *ἄραξ* ; cf. *Ἀθήναζε* de *Ἀθήναζε-θε* (§ 786 Rem.).

REMARQUE. — Une grande partie des *z* ainsi créés en indo-européen se sont éliminés du grec par le fait que les anciens sonores aspirées y sont

devenues sourdes (§ 78); -ɣd- par exemple aboutissait à -s- (de -ɣd- par une accommodation en sens inverse). Ainsi s'expliquent μισθός de *μισθλο- (got. *miþō* « salaire », skr. *miþlam* « id. »), ἴσθι « sois » de *ɣ-dhi (impératif de la racine *ɣs-) et les formes στήν, στήλα, etc., de la racine *st- signalées plus haut.

§ 74. Après occlusive, la sifflante se maintient : ξυρόν (skr. *ksurdh* « rasoir »), ψάω (skr. *psati* « il ronge »), ἄξων (lat. *axis*, all. *Achse*), ἰτριψάμεν (de τριψω), γράψω (de γράφω), etc. Si l'occlusive est sonore, elle s'assourdit : ἄξω de ἄγω, τριψω de τριβω. Dans le cas de la dentale, il y a accommodation, et la sifflante géminée ainsi produite se simplifie fréquemment : πένεσι, dat. pl. de πένεος (de *πενετ-σι, πένεσσι); ποσι, dat. pl. de ποός (de *ποθ-σι, *ποτ-σι; hom. ποσσι); ἔπεισα, ἔλπισα, aoristes de πείθω, ἐλπίζω (thème ἐλπιδ-).

REMARQUE. — L'indo-européen avait un groupe d'une nature particulière représenté par *st* en grec (*s* en celtique) et *ks* en latin (*h* en sanskrit) dans ἄρκτος; (irl. *art* « ours ») en face de lat. *ursus* (de *orktos, § 131; skr. *rksh* « ours »). Le groupe des sonores aspirées correspondantes se présente, en alternance avec une consonne simple, dans γῆών (skr. *gham-* « terre », irl. *dá*) en face de γαμή, lat. *humī*, et dans χθίς (irl. *-dē*) en face de lat. *heri*, *histerius*, all. *gestern*. Voir Lejeune, *Phon.*, § 25.

§ 75. Le groupe -st- tendait à se simplifier dès l'indo-européen. Ainsi la 2^e pers. sg. du présent de la racine *es-, *es-si, devenue *esi, est représentée en sanskrit par *dsi*, auquel répond l'attique εἶ. La forme *iesi* (attestée chez Homère, en laconien, en syracusain) a un correspondant dans le latin *es* (§ 229). Des groupes -ss- d'origine secondaire (dat. pl. πέπισσι, aor. ἰπέπισσα, etc.) se sont fréquemment simplifiés par la suite (§ 207).

Occlusives.

§ 76. L'affaiblissement articuloire, caractéristique du consonantisme grec, se manifeste aussi dans le traitement des occlusives. Mais toutes les innovations que celles-ci présentent ne relèvent pas d'une manière immédiate de cet affaiblisse-

ment. Il y a lieu d'abord d'examiner à part le traitement des aspirées et celui des gutturales vélares.

§ 77. *Traitement des aspirées.*

L'indo-européen possédait une petite série de sourdes aspirées (Meillet, *Introduction*, p. 68); mais c'étaient des phonèmes rares, dont on a parfois peine à retrouver la trace dans les diverses langues de la famille. En grec, le *kb* est représenté par χ (μαχός, cf. skr. *mukham* « bouche ») et le *pb* par φ (φιλώνας « il déraisonne » Hésych., cf. skr. *phalgubh* « faible, imbécile »; παραφύσσει, cf. skr. *phairjati* « il éclate »). En revanche, le *tb* semble représenté d'ordinaire par un τ simple : πλατός, cf. skr. *prthubh* « large », πέντος et πέντος (cf. skr. *panthubh*, gén. *panthubh* « chemin »), ὀστέον (cf. skr. *asthi* « os »), ἴστην (skr. *astham* « je me suis mis debout »), etc. La désinence de εἶσθα (§§ 467 et 522) fait exception, si l'on compare skr. *wittha* « tu sais » et le lat. *uidisti*; peut-être faut-il pour expliquer le grec partir d'une désinence *-dha (Meillet, *Introd.*, p. 194).

§ 78. Les sonores aspirées étaient au contraire d'un grand usage en indo-européen. Antérieurement à l'époque historique, le grec les a remplacées par des sourdes aspirées, c'est-à-dire que *bb*, *db*, *gb* sont devenus *pb*, *tb*, *kb*, notés φ, θ, χ dans l'alphabet ionien. Cette particularité rappelle une innovation semblable de l'italique. Voir Meillet, *Dialectes*, p. 75 et avant-propos de la réimpression, p. 11-13.

Ainsi φέρω répond au skr. *bhārāmi* « je porte », θάρως au skr. *dharsubh* « hardi », χειμῶν au skr. *bheman* (locat.) « en hiver »; νέφος au skr. *nabhah* « nuage », αἶθος au skr. *albah* « bois à brûler », ἔχω au skr. *sibati* « il saisit par force ».

REMARQUE. — Sur de vieilles inscriptions de Théra et de Mélos, la labiale et la gutturale aspirées sont encore notées πb et κb (ἀδικήτων, ἀδικηταί; ἄδικητες, ἰπικωθητωνε), mais le θ est déjà en usage; dans un seul exemple, provenant de Théra, on trouve le θ suivi de b : θθαρματιδος. Toutefois, les plus anciennes inscriptions de Théra rendent l'aspirée par la sourde simple : καρταί; Επιποδο (Ἐπιποδοί), etc. Cet usage est également attesté en Crète, notamment à Gortyne (v. § 34). Il explique que

dans les plus anciens documents italiques, les aspirées du grec soient rendues par des sourdes simples : *Pilipus* (C. I. L., I, 354), *triumpis* (Quintil., I, v, 20), *Arhūu* (osque), *Perseponas* (pélignien), etc. ; cf. § 38 Rem.

§ 79. Dans ceux des parlars grecs qui conservent l'aspirée initiale, les sourdes finales devant initiale aspirée sont notées par l'aspirée correspondante : att. ἰσ' ἡμέραν, εὐθ' ἴππος, οὐχ ὑμέτε; . Ce fait démontre le vrai caractère des sourdes aspirées φ, θ, χ, au moins à date ancienne.

On peut tirer la même conclusion des cas de déaspiration par dissimilation. Lorsqu'un mot comprenait deux aspirations, qu'il s'agit de *b* (issu de *s* ou de *y*, § 54 et 65) ou des occlusives aspirées, la langue faisait disparaître l'une des deux, généralement la première. Ainsi un ancien **seghō* (cf. skr. *sáhati* « il saisit par force »), devenu **hekhō*, a donné *εχω* (en face de l'aoriste *εσχεν*, où le *σ* s'est maintenu, et du futur *ἔξω*, où l'aspiration initiale est restée parce que l'aspiration intérieure avait disparu devant *σ*). Dès lors, dans les cas de redoublement d'une racine commençant par une aspirée, où il devait y avoir deux aspirées de suite, la première a perdu son aspiration et n'est plus représentée que par une sourde : ainsi en face de l'aor. *εθηκα*, *εθεμεν*, le présent est *τιθημι* (de **θηθημι* ; cf. *θίζωμι* (en face de *θηκα*, *θεμεν*). De même, d'une racine **bhendb-* (got. *binda* « j'ordonne », skr. *bádhati* « il observe », avec déaspiration du *bh* conservé dans véd. *usar-bhut* « qui s'éveille à l'aurore »), le grec a un présent *πέθομαι*, de **ϕ(h)entb-* ; et d'une racine **dbeigh-* (got. *digans* « façonné », skr. *dámi* « je façonne » avec déaspiration du *db*, lat. *figō*, § 103), le grec a le mot *τεχος*, de **i(h)eikb-*.

L'alternance de sourde et d'aspirée dans *ταχός θάσσων* ou dans *θπίξ τριχός* résulte aussi d'une dissimilation. Les formes anciennes étaient **θταχός*, **θτριχός* ; l'aspirée initiale ne s'est maintenue que là où l'aspirée intérieure perdait son aspiration.

REMARQUES. — I. Dans la flexion, on n'observe d'alternances de ce genre que pour le cas de la dentale. Pour la labiale et la gutturale, la forme non aspirée s'est généralisée ; ainsi le futur correspondant à *πέθομαι* et *πυλά-*

νομα: est πείνομα: (la forme régulièrement phonétique devrait avoir un φ-initial). Dans les composés et juxtaposés, les effets de la dissimilation sont souvent effacés par une action analogique : ἀμφίχρησι, ἐπιχειρία, Πρωσφόρος ne sont attestés que sporadiquement ; on tend à restaurer ἀμφίχρησι, ἐπιχειρία, Φρωσφόρος.

II. Là où certains éléments sont maintenus par le sens, la dissimilation peut se renverser (Grammont, *Phonétique*, p. 315). Ainsi la caractéristique -θη- de l'aoriste passif, nouvelle en grec (§ 339), est stable ; en face de γῶ-θη, on a λῶ-θη-σι et non *λυση-θη, de *λῶθη-θη. Le suffixe -θησ-, -θησ- du type γίνεθλοσ- apparaît désaspiré dans γύθλοσ, ἐγίτηλο (il n'y a pas en grec de suffixe -τλοσ- dans des mots qui ne contiennent pas d'aspirée). C'est un résultat de la réaction étymologique : l'influence de γίτω, ἐγίτω a fait prévaloir le χ.

III. Les effets de la dissimilation sont parfois ruinés par une tendance plus récente à l'assimilation des aspirées ; cette tendance se manifeste notamment dans les inscriptions des vases attiques où on lit des formes comme φειροφονη, διοφθησ, etc.

Comme les divers modes de réaction peuvent se croiser, il y a souvent des situations assez confuses. Ainsi un mot *θῆ-θμοσ devrait aboutir à τῆθμοσ, qui est attesté chez Pindare, mais divers parlars continentaux ont θῆθμοσ ; d'une racine *θῆσθδ- (got. *θῆσθδαν* « lier, attacher »), le grec a conservé trois substantifs, d'ailleurs dépourvus de tout lien sémantique : πειθῆροσ, qui est normal, πείνομα, qui devrait être *φεινομα, et hom. φάτηη (de *θῆσθδ-πᾶ), qui à l'époque hellénistique se présente sous la forme attendue πᾶθηη.

§ 80. Traitement des labio-vélaires.

Voir Lejeune, *Phon.*, § 27-35.

Dès l'époque indo-européenne, les labio-vélaires ne se conservaient telles que dans un groupe dialectal, représenté par le germanique, l'italique, le celtique et le grec (§§ 6 et 45 Rem.). Elles consistaient en une articulation gutturale pourvue d'un appendice labio-vélaire ; celui-ci n'était pas une consonne autonome, et par suite l'ensemble ne valait qu'une consonne simple, *k^w*, *g^w*, qui ne faisait pas position (§ 201). En latin, *gw* ne compte que pour une consonne (§ 135). Le caractère complexe des labio-vélaires les rendait instables ; dans la plupart des langues elles ont été altérées, souvent en devenant des labiales (par exemple en osco-ombrien, partiellement en celtique, sporadiquement en germanique).

En grec, le traitement des labio-vélaires doit être exposé

historiquement. La tendance générale de la langue est à la prononciation labiale ; mais l'influence des phonèmes voisins a entravé à deux reprises l'action de cette tendance, si bien qu'il y a lieu de distinguer trois stades dans le développement.

§ 81. A un premier stade, certaines labio-vélaires ont perdu leur appendice labio-vélaire et par suite ont subsisté sous forme de gutturales pures. Le fait s'est produit dans le voisinage de *u* et devant *y*.

Quelle que soit l'origine de *u* (qui peut provenir d'une voyelle très brève influencée par la labio-vélaire elle-même), une labio-vélaire placée devant ou après *u* perd son appendice labio-vélaire. Le fait est général en grec. Ainsi *ου-κι* sort de **ou-kʷi* (§ 880).

De la racine **kʷel-* (lat. *colo*, § 166, et *inquinus*, § 99, skr. *caṛati* « il tourne »), d'où sort le crétois *τέλωμαι* (éolien *πέλωμαι*, § 85), et dont on a chez Homère les deux formes *περιτέλλόμενος* et *περιπλόμενος*, le substantif est *πέλος* attesté en composition dans *ἀμφιπέλος* ; mais à *αἰ-πέλος* s'oppose *βοῦ-κόλος*. De la même racine a été formé un mot redoublé **kʷekʷlo-* (skr. *caḅrāḅ* « toue », v. angl. *hweōhl* « id. ») qui est représenté en grec par *κίχλος* (§ 808) ; l'*e* de **kʷekʷlo-*, enfermé entre les deux *kʷ* et assez bref par sa position en syllabe fermée, a passé à *u*.

Pour le nom de la « femme », radical **gʷen-* (got. *qino*, angl. *queen*), le grec part d'une forme **gʷenā-*, où *ā* représente une voyelle très réduite (§ 142 Rem. 1) ; de là en béotien *βανα*, mais en ionien-attique la voyelle réduite a passé à *u*, d'où *γυνή*. Sans cette voyelle réduite, une forme **gʷenā-* (cf. skr. *gnā*) a servi de base au verbe dérivé *μνάσμαι* (de **βνασμαι*, § 91) « je prends femme ».

§ 82. Le traitement indiqué au § 55 pour les groupes *kʷy*, *gʷy* et *ghʷy* suppose la disparition de l'appendice labio-vélaire. En effet, *kʷy* et *ghʷy* deviennent *as* (att. *as*) comme *ky* et *gby* ; et *gʷy* devient *z* comme *gy*. Ce fait a entraîné de fréquentes

alternances: Ainsi le duel hom. ἔσσε de *ok^wye s'oppose à ἔφουμαι, ἔφωπα, ὠφ, ἔπη, κάτοπτρον (cf. lat. *oculus*); ἑλάσσων (att. ἑλάττων) de *lgh^wyon s'oppose à ἑλαχός (§ 81) et à ἑλαφρός (cf. skr. *laghāh* « vil »); ζην, ζωός de *g^wye-, *g^wyo- (§ 56) s'opposent à βίος ἕξιω (cf. lat. *uivios*, *uivō*, skr. *jīvati* « il vit »).

REMARQUE. — Sur le traitement des géminées, où l'appendice labio-vélaire est exposé à disparaître, v. § 95.

§ 83. A un second stade du développement, postérieur à la séparation des dialectes, les labio-vélares tendaient devant la voyelle *ε* à passer à la prononciation dentale. Le fait s'est notamment produit en ionien-attique (pour l'éolien, v. § 85): *k^w*, *g^w* et *gh^w* s'y sont fixés à la prononciation *κ*, *γ* et *θ*. Ainsi *τε* répond à lat. *que*, skr. *ca* « et »; ἄξεν à lat. *inguen* (§ 99); θέρω θειράεις à skr. *hārah* « chaleur », *gharṇadh* « id. », lat. *formis* (§ 100).

Enfin, le dernier stade du développement a consisté en ceci que toutes les labio-vélares substantives ont abouti à des labiales. On trouve donc *π*, *β*, *φ* pour *k^w*, *g^w*, *gh^w* en toute position autre que devant *ε*, devant *γ* et dans le voisinage d'*η*.

Ainsi ἥπαρ, ἥπατος répond à skr. *yākrī* « foie », lat. *iecor*; βάινω, βάσκα sont de la même racine que skr. *gāmati*, *gācchati* « il vient », lat. *ueniō*, got. *qīman* « venir » (§ 99); βέρξ βιβρώσκω, de la même racine que skr. *girdti* « il avale », lat. *wordere*; ἔρις répond à skr. *ābhi* « serpent ».

§ 84. Ce double traitement (dental et labial) a entraîné de nombreuses alternances qui se sont généralement conservées quand elles portaient sur des éléments radicaux. En regard de skr. *hānti* « il frappe », *ghandh* « massue », le grec a d'une part le présent θείνω (de *gh^wen-yō), de l'autre le parfait πέφαται P 689, l'aoriste redoublé ἔπεφον Φ 55, le verbal -φατος (dans Ἀρηφατός T 31). En regard de skr. *pāñca* « cinq », lat. *quinque* (§ 16), le grec a d'une part πέντε, de l'autre πεμπάς et πέμπτος. D'une même racine *g^wel- le grec a tiré deux présents : βάλλω (de *g^wlyō) et βίλλω (de *g^welyō), ce

dernier spécial à l'arcadien, où il est devenu ζελλω (§ 88 Rem.).

Dans la flexion au contraire, les alternances de ce genre ont été éliminées: C'est la labiale qui régulièrement a été généralisée, même où il y avait prédominance de l'emploi devant *e*. Ainsi le verbe ἔπαυα (de *sek^w-, cf. lat. *sequor* et skr. *sácate* « il suit ») fait ἔπει, ἔπειται, ἔπειθε etc. toujours avec π; de même λείπω (rac. *leik^w-, cf. lat. *linguō*) fait λείπεις, λείπαι etc. Le substantif ἑρεβός (de *reg^woi, avec prôthèse, § 53; cf. skr. *rdjah* « espace obscur », got. *riqis* « ténèbres ») fait ἑρέβος, ἑρέβει, ἑρέβισσι, etc., toujours avec β. Même l'impersonnel νείρει a constamment ρ, sous l'influence peut-être du futur νείψει et de l'accusatif νίρα (lat. *niuem*); la racine est *(s)neigh^w-.

§ 85. Les dialectes éoliens ont la prononciation labiale des anciennes labio-vélaires devant *e*, au moins dans les cas où la consonne avait le plus de force, par exemple à l'initiale des mots autonomes. Ainsi ces dialectes, comme tous les autres, n'ont jamais que la dentale dans l'enclitique τε (§ 194); mais le nom de nombre « quatre » (ion. τέσσαρες, att. τέτταρες, dor. τέτορες; cf. lat. *quattuor*, skr. *caturāś*) est en lesbien πίτυρες, en béotien πετταρες. Pour le nom de nombre « cinq » (skr. *pāñca*, lat. *quingue*, § 166) les grammairiens donnent comme éolienne une forme πίμπαι, qu'on trouve chez Homère (A 463 πιμπῶβοςλα) et chez Alcée (gén. pl. πέμπων) et sur une inscription thessalienne; mais les inscriptions et les manuscrits de Sapho n'ont que τέντε. L'adverbe signifiant « au loin », ion.-att. τέλει, est en lesbien πέλωι, en béotien πιύλε- (dans Πιύλεστροτιδα); la racine est celle du sanskrit *çaramāh* « extrême ». En face de skr. *gárbhāh* « uterus », lat. *uolva* (§ 115), ionien θελός, att. θελρα, tous les dialectes éoliens ont le composé ἀθελρος « frère utérin » comme l'ion.-att. ἀθελφός; mais le nom propre Δελρός a comme forme éolienne Βελροι, attestée par l'accord du lesbien, du béotien et du thessalien. Au substantif πῆθος (de *çeθos, § 79; rac. *gh^wedh-)

répond en ionien et en dorien l'aoriste θήσασθαι, et Homère emploie le verbal θίστῆς dans ἀπιθίστῆς p. 296 ; mais en béotien est attestée la forme -ριστῆς dans Θείσ-ριστῆς. L'initiale du nom propre qui est en ionien Θήσαλός, en attique Θείσ-τᾶλός était une labio-vélaire, car la forme thessalienne en est Ηείσθαλος. La même conclusion s'impose pour le verbe qui est en ionien-attique βούλλομαι ; à la forme dorienne, qui est βῆλλομαι, s'opposent thess. βελλομαι, béot. βειλλομαι.

REMARQUE. — La langue homérique présente pas mal de labiales issues de labio-vélaires spécialement éoliennes ; ainsi de la même racine que βούλλομαι l'attique a un mot βάρυθρον « gouffre », qui est correctement représenté ailleurs par βιρῆθρον (Hésychius). D'où l'arcadien ζιρῆθρον (§ 88 Rem.) : l'ionien βίρῆθρον est un colisme.

§ 86. Il reste quelques exceptions, que l'on peut expliquer par analogie. Ainsi de la racine *k^{ra}i- « entasser, amasser » (§ 460), sortent le substantif πικρῆς et l'aoriste ἔπικσα qui sont tous deux réguliers. Mais le τ du présent τιν(φ)ω (att. τίνω) et τίνωμαι fait exception : il doit être analogique de τίσω ἔπικσα, tout comme le π de cypriot πεπιτῆ est de *πινρω non attesté. En éolien, le π de thess. πιπτι béot. -πισπιω (de -πισπιω) est régulier.

Plus embarrassant est le cas de l'interrogatif-indéfini. En face de lat. qui (de quoi), quis, skr. káh « qui ? » le grec a bien la labiale dans πότερος, πῶς, πῶς et la dentale dans hom. τίς, att. τίς ; ces formes sont régulières. En revanche, le τ de τις (qui est également lesbien) fait difficulté. On a tenté de l'expliquer par l'analogie du génitif τίς qui est ancien (cf. v. h. all. *hwet*). Mais le thème interrogatif-indéfini a perdu l'appendice labio-vélaire dans les formes κότερος, κῶς, κῶς, κῶς, etc., de certains textes littéraires de l'ionien (notamment d'Hérodote ; cf. Hoffmann, *Dial.*, III, 595) et dans la forme κίς, κινεῖς du thessalien (id. *ib.*, II, 495 et 558). Les conditions qui justifient ici la présence de la gutturale sont inconnues. Ce sont peut-être les mêmes qui expliquent la dentale de τις.

§ 87. *Tendance à l'affaiblissement des occlusives.*

En ce qui concerne les sourdes, la tendance à l'affaiblissement se reconnaît dans la façon dont les Latins les ont parfois transcrites. C'est par des sonores latines que sont rendues les sourdes grecques dans des emprunts comme *gubernare* (de κυβερνᾶν), *gobius* (de κυβιάς), *duxus* (de πύξος), *Burrus* (de Βύρρος), etc. En grec même, le manque de fermeté de la dentale sourde est bien sensible : τ tend à passer à σ devant les voyelles prépalatales, ι et surtout ι. Cette tendance s'observe dans tous les dialectes, mais beaucoup plus en ionien-attique et en éolien que dans le groupe occidental. Sans doute les τ de τίτω, de τίθη, de τίμην sont généralement conservés, parce qu'à l'initiale les consonnes sont toujours relativement fortes, et le τ de ἴσσι n'est altéré nulle part, parce que la sifflante précédente empêchait le passage de τ à σ. Mais en face de πλεῖστος le grec tout entier a l'adjectif πλούσιος. A la 3^e personne des verbes, les désinences -τι et -τις ne se conservent que dans le dialecte dorien : τίθητι, διδωτι, φεροντι (cf. skr. *bhātrati* « il porte », pl. *bhātranti*, lat. *ferunt*); les autres dialectes ont τίθησι διδωσι et, au pluriel, φέρουσι en ionien-attique, φέροισι en lesbien, représentant tous deux φερονσι (conservé en arcadien, § 68). En face du dorien ψακτι (lac. βεικτι, § 60), l'ionien-attique a εἰκσι « vingt ». De la racine *pet- de πίπτω, l'ionien a le futur πιπέσμαι (att. πεισῶμαι) et l'aoriste πεσείν dont le σ s'est étendu à ἐπισσον (éol. et dor. ἰπιστων, § 313 Rem. II.). Cette assibilation du τ ne se laisse pas ramener à une règle constante; ainsi les abstraits en *-teî- (skr. -ti-, lat. -ti- dans *ars*, *mens* § 224) sont représentés en grec par le type θῆσις (skr. *dāish* « fait de donner »); mais le vieux mot φάτις a gardé son τ, tandis qu'on a plus tard refait φάσις et ἀπόφασις (Cf. § 592).

REMARQUE. — Il y a un exemple du passage de τ à σ devant υ dans ion.-att. ἤμισις lesb. αἵμισυς en face de dor. τμιτυ- (en Crète), ἡμιστια (à Épidaure). Sur les forme du pronom σί de τυ, v. la flexion pronomiale.

§ 88. La tendance à l'affaiblissement des occlusives conduisait en somme à cesser de réaliser l'occlusion, ainsi que le montre le cas du *t* devant *i*. Cette tendance devait agir particulièrement sur les occlusives qui sont faibles par nature, comme les sonores et les aspirées.

Le passage des occlusives sonores β et δ à la prononciation spirante (*d* et *b*) est attesté dans le Péloponnèse par des faits positifs antérieurement au III^e s. av. J.-C. C'est la prononciation spirante du β qui explique qu'on ait noté par β l'ancien φ en laconien (§ 60); et la confusion de δ et de ζ sur de vieilles inscriptions éléennes (Thumb, *Hdb.*, p. 175 et 176) suppose que le premier était spirant, au moins en partie. La prononciation spirante du γ ressort de graphies comme $\delta\lambda\acute{\iota}\sigma\zeta$ pour $\delta\lambda\acute{\iota}\gamma\sigma\zeta$ (en attique, dès 318 av. J.-C.), $\sigma\tau\alpha\tau\eta\sigma\acute{\upsilon}\zeta$ pour $\sigma\tau\alpha\tau\eta\gamma\sigma\acute{\upsilon}\zeta$ (à l'époque ptolémaïque), et inversement comme $\sigma\alpha\tau\alpha\pi\iota\gamma\acute{\eta}\sigma\theta\omicron\nu$ pour $\sigma\alpha\tau\alpha\pi\iota\sigma\theta\omicron\nu$, $\epsilon\upsilon\gamma\epsilon\rho\gamma\acute{\eta}\tau\eta\zeta$ pour $\epsilon\upsilon\epsilon\rho\gamma\acute{\eta}\tau\eta\zeta$ (papyr. du I^{er} s. av. J.-C.); le γ spirant aboutissait à γ . Dans la *κοινή*, à des dates variables suivant les lieux, les occlusives sonores β , δ , γ étaient devenues des spirantes; elles sont telles en grec moderne, sauf dans la position après nasale, où l'occlusion s'est conservée.

REMARQUE. — La tendance à l'affaiblissement, universelle en grec, ayant été reconnue, il convient de signaler que le résultat de l'affaiblissement dans les dialectes n'a pas été partout sensible, ou semblablement noté. Ainsi le τ initial s'assibile en cyprïote dans $\sigma\tau\zeta$ (tabl. d'Edalion, 1. 10 et 29) et $\sigma\tau$ pour $\tau\acute{\iota}\zeta$, $\tau\acute{\iota}$; et le δ initial est noté ζ en arcadien dans $\zeta\epsilon\rho\theta\epsilon\rho\theta\epsilon\nu$ ou $\zeta\epsilon\lambda\lambda\omega$ (§ 84); comme l'arcadien a un signe spécial pour le τ issu d'ancienne labio-vélaire, il est vraisemblable qu'il s'agit ici d'une prononciation spéciale à l'arcado-cyprïote, suivant laquelle la labio-vélaire, après passage à la dentale, aurait continué son évolution dans le sens de la spirante.

§ 89. Les aspirées φ , θ , χ sont avec le temps devenues toutes des spirantes. C'est en dorien que le changement se marque le plus tôt. La notation par σ de l'ancienne dentale aspirée en toute position (sauf après σ) est un trait caractéristique du laconien : $\sigma\omicron\sigma\sigma\theta\sigma\zeta$, $\delta\sigma\tau\epsilon\chi\sigma\tau$ (sur une vieille inscrip-

tion) pour θεόρροος, ἀνίθηκε; on lit σίων (θεῶν), ἰσηκε (ἴθηκε) sur le papyrus d'Alcman. Thucydide (V. 77) cite σώματος, gén. de θόμα; cf. τω σιω et ἰλση dans *Lysistrata*, v. 86 et 105.

Dans la κρινή la prononciation spirante des anciennes aspirées est devenue générale dès le début de l'ère chrétienne.

§ 90. A cet affaiblissement près, les anciennes occlusives conservent en principe leur caractère ancien; c'est-à-dire qu'à i.-eur. *p b t d k g* répond en grec π β τ δ κ γ.

Ex. : πίω (cf. lat. *pecto*), ἑπτά (lat. *septem*), ἴρω (lat. *serpo*), βάκτρον (lat. *baculum*), λιβύω (cf. lat. *libo*), τείρω (cf. lat. *tero*), πέτομαι (lat. *peto*), δόμος (lat. *domus*), ἴθος (cf. lat. *sedes*), κίρα; (cf. lat. *cornu*), δέκα (lat. *decem*), γένος (lat. *genus*), ἐγώ (lat. *ego*), etc.

Devant liquide, ces occlusives se maintiennent. Ainsi dans πλείων (cf. lat. *plūs* de **plōis*, § 180), τλάτος (ion. τλητός, lat. [t]latūs), κλίω (lat. *clio*), πρίν (cf. lat. *prior*), τρίνω (lat. *tremō*), κρέας (cf. lat. *crutor*), ἴθρα (cf. lat. *sedes*), γράω (skr. *grā-sati* « il dévore »), etc. La dentale sonore s'est toutefois assimilée à la liquide λ dans le laconien ἄλλα « siège » (de **sed-la-*, cf. ἴθος ἴθρα et le lat. *sella*).

§ 91. Devant nasale, les occlusives subsistent en général; mais dans certains cas on constate une tendance à nasaliser les occlusives sonores, qui sont plus faibles que les sourdes.

Ainsi de la racine de τέμων; τέμενος, ἑταμόν, on a τέμηκα, τμητός; et de la racine de κάμων (skr. *camnīte* « il prend de la peine »), κάμηκα, dor. καμός (ion. κμητός); à côté de πετάνωμι existe un présent πέτημι (§ 352). Dans la dérivation figurent les mots ἀκ-μή, τίκ-νον, ὑπ-νος, etc. (sur la coupe des syllabes, v. § 202).

La dentale sonore subsiste dans dor. ἄβματος (ion. ἄβμητος) en face de θαμνάμι (cf. lat. *domare*) et dans θνόρος, κιδνός, παιθνημι, hom. (φ)ἴθμην (devenu att. ἴσμεν sous l'influence de (φ)ἴσσι).

La gutturale sonore s'est conservée dans γνήσιος ἀγνώος, etc.;

mais dans γίγνομαι, γιγνώσκω, la dissimilation aidant, le γ intérieur a tendance à s'altérer : le thessalien a γινόμενος, l'ionien γίνομαι, γινώσκω en face de l'att. γίγνομαι, γιγνώσκω qui subsistent ; de là est né en thessalien et en béotien un thème γινω- (thess. γινωμεναν, γινωιται, béot. γινωμενον, etc. Hoffmann, *Dial.*, II, 572), sur le modèle de τίνομαι, άννομαι.

Un peu plus débile par nature, la labiale sonore passe à la prononciation nasale dans σιμόνος de *σιβ-νω- (cf. σίβομαι § 56) et dans μνάσμαι « je prends femme » (§ 81).

Pour le traitement des occlusives devant γ et devant ω, ν. §§ 56, 62 et 95.

§ 92. Devant une autre occlusive, les occlusives sont sourdes ou sonores suivant la qualité de celle qui suit. Ainsi s'opposent ἔββομος, ἔγδοος à ἔππα, ἔκτω, πλίγθεν à πλέκω, et inversement κπτός, νίπτρον, νένιπται à [χίρ]-νίψ, gén. -νίφος, ou στικτός à στιγιός.

Devant une occlusive aspirée, les occlusives sont notées aspirées : ἔχθος, φθίω, etc. Comme il est impossible d'émettre les souffles que comportent χ et φ devant l'implosion du θ, cette graphie veut dire simplement que la première occlusive a l'articulation aussi faible que les aspirées χ ou φ suivies de voyelle ; il n'y a qu'un souffle émis, celui du θ qui termine le groupe.

§ 93. Devant σ, toutes les occlusives sont sourdes ; si bien que l'on a également λείψω, τρίψω et θρέψω, πλέξω, λήξω et εὔξομαι, comme futurs de λείπω, τρίβω et θρέπω, πλέκω, λήγω et εὔχομαι. Seule, l'occlusive dentale perd son occlusion, et le résultat est un groupe -σσ- souvent simplifié en -σ- (cf. § 207) : ἔασσμαι et ἔασμαι (Ω 595 et X 354), ἐραίσω et πέρσω sont les futurs de θαίρομαι, ἐραίζω, πέρθω ; de la racine *sed- (ἔδος ἔζομαι, etc.) on a l'aoriste ἔσατ (de *sed-s-) et ἔσσα (avec augment) chez Homère (inf. -ίσσαι v 274 ; part. ἔσας § 280).

Toutefois l'occlusive placée devant σ avait sans doute une prononciation à la fois affaiblie et aspirée ; de là des graphies archaïques comme ἔβροσεν en vieil-attique (C. I. A. IV, b, 1,

a 1, 1^{re} moitié du vi^e s.), εὐχτάμενοι en ionien des îles (Paros), κλίρσθη en ionien d'Asie (Cymé), ἔγρασθη à Corinthe (Collitz-Bechtel 3119^r). De là aussi, en cas de métrathèse, des graphies comme Σχενεκλις (pour Ξενεκλις), ἔγρασθη (pour ἔγραψεν), εὐσχάμενος (pour εὐξάμενος), σφυγή (pour ψυγή) sur des vases attiques et inversement φων pour σφών à Syracuse (§ 764). Cela explique que des groupes -κσμ- et -κσπ- aboutissent à -χμ- et -χπ-, dans des mots comme πλαχμός (de *πλακ-σμο-, cf. πλέκω) et λόχνος (de *λουκ-σνο-, cf. λευκός et prénest. *loina*, § 129), ᾄχνη (de *ἀκ-σ-η, cf. lat. *acus*); et de même que des groupes -κσι-, -κσι-, -ρσι-, -ρσι- aboutissent à -χλ-, -χρ-, -φν-, -φρ-, dans des mots comme μυχλός (de *μικσλο- lat. *malus*), λέχρις (de *λεκσρι-, cf. λοξός), αἴφνης (cf. ἀψα), σιφρός (de *σιφσρο- cf. σιβαρός), etc. En pareil cas, la dentale naturellement disparaît : θασμός de *θατ-σμο- (cf. θατίο- μι).

§ 94. Quand elles sont géminées, les occlusives sont articulées avec plus de force que quand elles sont simples. La gémination fournissait donc au grec une série de consonnes fortes.

Le grec avait des géminées dans des mots du langage infantin (ἄττα, πᾶππα, τίττα, etc.), dans des noms propres familiers dits hypocoristiques (Κρίττις, Θεοκκώ, etc.) ou dans des onomatopées (πιπιζω, τιτιζίζω, etc.). Fréquemment alors, la géminée est notée χχ, τθ, φφ; ainsi dans les mots καχχίζω (de type ancien; skr. *kákhati* « il rit »), λακχω (inscript. des Labyades D 13), σιχχός, τιτθή, τιτθός, καφφός, ἀφφός, etc. Cette notation marque bien la forte tension du premier élément de la géminée, à la différence de ce qu'on observe dans le cas de χθ, φθ (§ 92).

§ 95. Un autre fait qui témoigne de la force de la géminée, est fourni par le traitement des groupes *k + w, *k^h + w.

Ces groupes aboutissent à une géminée. Étant donné le traitement labial de *k^w et k^wb (issu de *k^wb), on attend pour k

+ *w* et *kb* + *w* le traitement *ππ* et *φφ* devant voyelle autre que *i* (§ 83). C'est ce qui se produit en effet. Le grec répond par ἵππος au latin *equus* (de **ekwos*, skr. *áśvab* « cheval ») ; et au sanskrit *ṛvā-* « être fort » par -*πᾶ-* dans les formes béotiennes ἵππαις (de **ἰμππαις*, Coll. 492,9 et 493,6), ἑππαμα (de **ἰμ-ππαμα* dans ταππαματα, Coll. 488, 165 etc.), Θιοκπαιτος ; cf. Buck, *Dial.*, p. 43. A l'initiale, la géminée se simplifie ; de là *πῖμα*, *πίτισθα* en dorien. La même simplification s'observe dans le mot *θήρ* (de **ghwēr-*, § 83 ; cf. slave *zvěri*, lit. *zvěris* « bête sauvage »), représenté par *φῆρ* dans le groupe éolien (thessalien *φειρ-*), d'où le nom de peuple *Φηρις* chez Homère A 268, B 743.

La force de la géminée se traduit parfois en pareil cas par la perte de l'appendice labio-vélaire et conséquemment par le maintien du caractère guttural (§ 82 Rem.) : c'est ainsi que *ἱκκός* « cheval » existe dans le dialecte de Tarente et que de **lakwos* (cf. lat. *lacus*), de **γλωκμα* (cf. *γλωκός*) et de **πιλικμα-* (cf. *πῖλικός*) on a les formes *λάκκος* (Hérodote IV 195, VII 119), *γλόκκα* (Hésych.), *πελίκκω* (N 612), *πελίκακθιν* (ε 244), *ἑμπίλικκα* (Ψ 851), etc.

§ 96. Tandis qu'un ancien groupe -*tt-* s'est maintenu dans un mot expressif comme *ἄττα* « père », le groupe *t + t* résultant du contact de deux éléments morphologiques s'affaiblit en -*tt-*. C'est ainsi que **wid-to-s* et **wid-te* passant à **wittos* et **witte* ont abouti en grec à (φ)*ιστός* et (φ)*ιστι*. De même l'impératif (φ)*ισθι* « sache » sort de **φitt-θι*, plus ancien **wid-dbi*. — Sur le traitement, tout différent, du groupe -*tt-* en latin, v. § 118.

CHAPITRE IV

LE CONSONANTISME LATIN

§ 97. Les transformations qu'ont subies les consonnes indo-européennes en passant par l'italo-celtique et par l'italique commun pour arriver jusqu'au latin sont considérables. La tendance, universelle dans le langage, à prononcer les consonnes intervocaliques plus faiblement que les initiales et que les intérieures précédées d'une autre consonne, se manifeste dans tous les cas où la prononciation avait par nature quelque faiblesse. Ainsi le *g*^w intervocalique (§ 99), les spirantes (§ 101) ont tendu à se conformer aux voyelles qui les entouraient ; les gutturales (§§ 99, 103), la liquide *l* (§ 110) ont subi l'influence de la voyelle suivante.

REMARQUE. — Les occlusives sourdes ne se sonorisent jamais devant voyelle et même devant *r* ou *l*. Le cas de *quadrid-ginta, quadru-pes* (avec *d*) en face de *quattuor* (avec *f*), ou de *vi-ginti, tri-ginta* « deux, trois dizaines » (avec *g*) en face de *decem, centum* (de **dekym*) « groupe de dizaines » (avec *c*) est une singularité inexplicable. Elle a toutefois un parallèle dans le grec ἑξήκοντα (cf. v. sl. *sedmá*), ἑξήκοντα en face de ἑξά, ἑξά.

I. Consonnes simples.

§ 98. *Occlusives.* — Les quatre types d'occlusives sourdes et sonores, indiqués au § 45, se sont généralement bien conservés en position intervocalique comme en position initiale.

1^o labiales : *p* et *b*. Ex. : *pater* (gr. *πατήρ*, skr. *pitá*, got. *fadar*) ; *sopire* (cf. skr. *svapáyati* « il endort ») ; *de-bilis* (cf. skr. *balám* « forcé »).

2° dentales : *t* et *d*. Ex. : *tegere*, *toga* (cf. gr. (σ)τέρας, (σ)τέγη, v. h. a. *dah* « toit »); *domus* (gr. δῶμος, skr. *dāmah* « maison »); *edere* (gr. ἔβω, got. *ita* « je mange »).

REMARQUE. — Dans un certain nombre de mots, un *d* ancien a passé à *t* sans raison visible : *olē* en face de *odor* (cf. gr. ὀλιβα, etc.), *lūir* (gr. δάψ, skr. *deśir* « beau-frère »), *lacruma*, cf. gr. δάκρυ, etc. Il faut sans doute expliquer cette particularité par une influence dialectale (Ernout, *Élém. dial.*, 86) : le changement de *d* en *t* paraît être un fait de prononciation des gens de la Sabine.

II. En vieux-latin, le préfixe *ad-* apparaît aussi sous la forme *ar-* devant labiale : *arvūis*, *arvorsum* (S. C. des Bacch. l. 21, 24 ; Ernout, *Rec.*, p. 59) à côté de *advorsum*. La langue a conservé *arbitr* de **ad-bater* (cf. omb. *ar-purati* = *arbitratu*, avec *p* issu de *d*). La preuve qu'il s'agit d'un phénomène phonétique est fournie par la graphie *apur fūm* Corp. I, 2^e éd., 5. Mais les limites géographiques de ce phénomène sont inconnues ; voir Lindsay-Nohl, p. 328. D'autre part, c'est par dissimilation que *mediū* attesté à Préneste (Varron L. L. VI. 4) est devenu *meridū*, d'où *meridies*.

§ 99. 3° prépalatales : *c* et *g*. Ex. : *centum* (gr. ἑκατόν, skr. *catām*, v. irl. *cét*, bret. *cant* « cent »); *dicere* (gr. δεικνῶμι, got. *ga-teihan* « annoncer »); *genus* (gr. γένος, skr. *jānah* « naissance, génération »); *agere* (gr. ἄγω, skr. *djati* « il pousse »).

4° postpalatales à appendice labio-vélaire : sourde *qu*. Ex. : *quattuor* (osque *petora* « quatre », gr. dor. τετταρες, éol. τεταρες, skr. *catvārah*); *sequitur* (gr. ἑπαρει skr. *ścate* « il suit »). Devant *u* et *o* la postpalatale perdait l'appendice labio-vélaire ; de là *secutus* en face de *sequitur*, *iecur* (gr. ἕπαρ, skr. *yakht* « foie »), *incola* en face de *inquiltinus*, *ne-cuter ali-cubi cottidie* en face de *quis*, etc. Cet appendice a été souvent restitué par analogie ainsi dans *sequor* ou *quod* ; à l'initiale devant *u*, sa restitution a entraîné la perte de l'occlusion dans *ubi*, *unde*, *uter*, *ut*, qui sont de la même famille que *quis* (l'ombrien répond à *ubi* par *puſe*, l'osque par *puſ*). — La sonore correspondante *g^{ue}* avait comme toute sonore une articulation faible ; l'appendice labio-vélaire a provoqué la suppression de l'occlusion ; le résultat a été *u* consonne. Ainsi à l'initiale dans *nivus* (cf. lit. *gyvas*, skr. *jivāh* « vivant »), *veru* (irl. *bir* « broche », got. *gairu*), *venire* (gr. βένω, got. *qima* « je viens ») ;

à l'intérieur, dans *anēd*, *anidus* (cf. gr. ἀνίδος). Le mot *bos* en face de skr. *gduh*, irl. *bó* « vache » se dénonce par son *b*-initial comme d'origine dialectale (Ernout, *Élém.*, p. 123).

Après nasale, l'articulation gutturale se conserve ; ainsi dans *ingneu* (§ 83) ou dans *unguō*, *unguen* (skr. *andkti* « il enduit », v. irl. *inb* « beurre »).

En osco-ombrien, le *g^w* a passé à *b* comme le *q^w* à *p* : de là osq. *hiuus* « utui » (nom. pl.), omb. *berus* « uerubus », *benust* « uënerit » ; omb. *untu* « unguito », *unuen* « unguen ».

REMARQUE. — Sur les cas où l'appendice labio-vélaire ne se maintient pas dans les groupes de consonnes, v. § 104. Rem.

§ 100. Outre les occlusives sourdes et sonores, il existait en indo-européen des sonores aspirées (§ 46). Le grec les a remplacées par des sourdes aspirées (§ 78), le celtique par des sonores simples (*b*, *d*, *g*). C'est un des traits caractéristiques de l'italique d'avoir, comme le grec, transformé ces sonores aspirées en sourdes : *bh*, *dh*, *gh*, *g^wb* ont abouti respectivement à *ph*, *th*, *kh*, *k^wb*, devenus de bonne heure en italique *f* (bilabial), *φ*, *x*, *x^w*. Mais l'évolution ne s'est pas arrêtée là.

À l'initiale, *f* bilabial est passé à *f* labio-dental ; *φ* a suivi la même évolution, se confondant avec le précédent ; *x* est devenu *b* ; *x^w* est également passé à *f* labio-dental ; si bien que les quatre sonores aspirées de l'indo-européen sont finalement représentées à l'initiale en italique par la spirante labio-dentale *f* et par l'aspiration *b* (v. § 105). Exemples :

Labiale (*bh*) : lat. *ferō* omb. *fertu* « fertō » (gr. φέρω, skr. *bhārati* « il porte », v. irl. *biru* « je porte »).

Dentale (*dh*) : lat. *figū*, *figulus*, osque *felhūss* « mûrōs » (gr. τεύχος, τοίχος ; de **deuχos*, **deuχos*, skr. *dehah* de **dheha-* « corps », irl. *dingim* « je presse », en composition « je bâtis ») ; v. § 79.

Prépalatale (*gh*) : lat. *iorior*, *hortor*, osque *berest*, omb. *beriest* « uolet » (gr. χαίρω, skr. *bhryati* « il prend plaisir ») ;

lat. *hiemis* (gr. χιών et χειμῶν, skr. *hēman* « en hiver », irl. *gaim*, gall. *gaeaf* « hiver »).

Postpalatale (g^{wb}) : lat. *formus* (cf. gr. θερμός, skr. *ghar-mdh* « chaleur », irl. *gorim* « je réchauffe »).

REMARQUE. — Certains dialectes, comme le sabin, répondaient par *f* à lat. *b* issu de **gb*. Quelques mots latins, qui ont *f*-initial au lieu de *b*-doivent par suite s'expliquer comme des emprunts dialectaux : ainsi *fel* (gr. χάλς), *foves* (gr. γυφ), *fundō* (gr. χίω, got. *giutan* « verser ») ; v. Ernout, *Élm.*, p. 69-70.

§ 101. Ce traitement initial donnerait à croire que la confusion de *bb* et de *db* en *f* est un fait italice commun. Mais cette conclusion serait incorrecte, comme le montre le traitement intervocalique. Entre voyelles en effet, les spirantes sourdes, y compris la sifflante *s* (§ 106), sont devenues sonores. Or, la sonorisation *s* est produite en un temps où *x* était déjà partiellement passé à *b* (§ 100), mais où les autres spirantes sourdes (*f*, *þ*) étaient encore distinctes.

Le résultat a été que les spirantes *f* et *þ* (issues respectivement de *bb* et de *db*), sonorisées à l'intervocalique, sont devenues des occlusives ; c'est par *b* ou par *d* qu'elles sont respectivement représentées en latin. Exemples : lat. *nebula* (gr. νέφος, skr. *ndbhah*, v. h. a. *nebul*, irl. *neil* « nuage » de **nebblo-*) ; lat. *medius* (gr. μέσος de **meþy-* § 56, skr. *mdbhyah*, got. *mid-jis*, irl. *mide* « milieu ») ; lat. *fidō* (gr. πείθομαι de **pe:θ-*).

REMARQUES. — I. En osque, où la sonorisation des spirantes intervocaliques ne s'est pas produite comme en latin, c'est par *f* que l'ancien *db* est représenté : *nefsai* « in mediā ».

II. Après *n*, devant *l* et dans le voisinage de *r*, le *þ* a passé à *f*, qui s'est sonorisé en *b*. Ainsi s'expliquent des mots comme *ruber*, *rūbi-gō* en face de gr. ἰσθός ἰσθός (cf. skr. *rndbi-rāh*, got. *rauþs*, irl. *ruad* « rouge ») et un suffixe comme *-bro-* (type *cribrum*), issu d'un indo-européen **-dbro-* et répondant au grec *-θρον* (cf. ἄσθρον, ἕκθρον). Les mots *arbor*, *verbum* sortent de **ardb-* (§ 606), **werdb-* (cf. lit. *vařdas* « mot », all. *Wort*) et le suffixe *-(n)lumi* de **-dlia-* § 577.

§ 102. D'après le paragraphe précédent, on ne devrait rencontrer en latin la spirante *f* qu'en position initiale. En fait, il

en existe quelques exemples à l'intérieur de certains mots, qui paraissent empruntés à des parlers non romains (Ernout, *Étym. dial.*, 75). Ainsi dans *rufus* à côté de *ruber* (ci-dessus) ou dans *sifilāre*, forme populaire du latin de Rome *sibilāre* ; si la forme populaire a dans ce dernier cas survécu dans les langues romanes (français *siffler*), c'est à cause de son caractère plus expressif. Les mots *inferus*, *infra* doivent être aussi d'origine dialectale.

Il faut naturellement mettre à part les cas de réaction analogique, comme dans les formes à redoublement (type *sefellit*), ou étymologique, comme dans les composés (type *dese-rō*).

REMARQUE. — La comparaison du germanique (all. *berst*) montre que *berbu* remonte à **bhardbā-*. On attendrait donc en latin **farfa*, d'où **farba*. Il y a eu assimilation du *f* initial au *b* intérieur. Dans le verbe *bibō* (§ 414), d'un ancien **pibō* (skr. *pihati*, v. irl. *ibid* « il boit »), le *p* initial s'est assimilé au *b* intérieur.

§ 103. A l'intérieur *x* passe à *b* en règle générale (pour l'initiale, v. § 100) : *nebō* en face de (*F*)*νεβ* ; (skr. *vābati* « il conduit en char ») ; la gutturale apparaît dans *uēxi* et *uētus*. Le passage de *x* à *b* étant antérieur à la sonorisation des spirantes sourdes intervocaliques, l'*x* n'a pu en être atteinte. Toutefois, devant *u*, l'*x* s'était maintenue plus longtemps ; aussi a-t-elle subi la sonorisation, par exemple dans *figūra* (cf. *νεγ* ; § 79 et 100) ou *liguriō* (cf. *λιγυω*). Après *n*, l'articulation gutturale, étant appuyée, s'est maintenue : ainsi dans *fiŋgō* (même racine que *figūra*), *lŋgō* (cf. *λιγυω*), *angō* (gr. *ἄγγω*, skr. *an̄bhāḥ* « détresse »), *miŋgō* à côté de *meiō* (rac. **meigh-* § 53 Rem.). De même après *l* : ainsi *indulgeō* (irl. *dligim* « j'ai droit », *R. Celt.*, XL, 429).

§ 104. La spirante *x^w* (issue de la postpalatale **g^wb*) a subi aussi la sonorisation et le traitement en est le même que celui de *g^w* (§ 99) ; c'est par *u* (= *w*) qu'elle est représentée : *niuem* (acc. sg.) de **niug^wb-ŋ* (gr. *νιγ* ; cf. lit. *snėgas* « neige » et v. irl. *snige* « averse »). Après *n*, comme dans le cas

précédent, l'articulation gutturale a subsisté : *nīnguit* à côté de *nīnem*.

REMARQUE. — L'appendice labio-vélaire des sons *qu* et *gu* ne se maintient que devant voyelle. Il disparaît au contraire à la finale et devant consonne. Ainsi s'expliquent *neq* en face de *neq̄ta*, *coxi coctus* en face de *copuō*, *maxi unctus* en face de *unguō*, *nix* en face de *nīnem* et de *nīnguit*.

§ 105. Comme cela est arrivé dans bien des langues, l'aspirée *h* qui n'était qu'un simple souffle, a fini par s'amuir entièrement. Il n'y en a plus trace dans les langues romanes. A l'intervocalique, l'amuissement était accompli dès le III^e siècle avant notre ère : on en a une preuve dans des composés comme *nemo* de **ne-hemō* (§ 183), *debeō*, *diribeō* de **de-babeō*, **dis-babeō*. Bien mieux, l'*h* a servi à marquer simplement la séparation des syllabes en cas d'hiatus ; ainsi dans *abenns* (de **ayes-no-*, § 113 ; dérivé de *aes*), déjà dans S. C. Bacch. (*in tabulam abenam* l. 26) ; également en ombrien : *abesnes* « ahénis ». Le composé *prae-bendō* est usuel chez Plaute sous la forme *prebendō* ; mais on lit déjà *prendo* Asin. 569, Bacch. 696, Curc. 339, Epid. 326 et c'est là la forme normale chez Térence.

La prononciation rurale tendait à supprimer *h* même à l'initiale : les formes *edus*, *olus*, *arēna*, *ircus*, etc., sont données comme rurales au lieu de *huedus*, *holus*, *harēna*, *hircus*. Or, dans tous ces mots l'aspirée initiale est étymologique : le sabin, qui changeait en *f* à l'initiale même l'ancien **gh* (§ 100 Rem.), disait *sedus*, *folus*, *fasena*, *fircus* (v. Ernout, *Éléms. dial.*, p. 69 et ss.). Parfois, c'est la forme rurale qui a prévalu, comme pour le mot *anser*, qui devrait être **hanser* (cf. gr. *χην*, all. *Gans*, irl. *géis* « cygne »). Inversement, on a parfois affublé d'une *h* initiale des mots qui n'y avaient aucun droit : *humerus* par exemple, *haurid*, ou *hūmor hūnted* avaient primitivement des initiales vocaliques : *humerus* est à comparer à gr. *ἄμος*, skr. *dysah*, got. *ams* ; *haurid* à v. isl. *ansa* « puiser » (cf. *anstrum* Lucr. V 516) ; *hūmor* à gr. *ὑπός*. La mode répandit l'usage

de l'*b* initiale comme une élégance chez les gens distingués (cf. Catal., 84). Encore au temps de saint Augustin (Confess., I, 18) on enseignait à la prononcer.

§ 106. *Sifflante*. En latin, *s* se maintient à l'initiale devant voyelle; ex. : *senex*, gén. *senis* (cf. v. irl. *sen* « vieux », lit. *sēnas*, gr. ἔνν (xai vta), etc.).

À l'intervocalique, *s* comme toutes les spirantes sourdes (§ 101) s'était sonorisée de bonne heure et était devenue *z*. Mais on continuait à écrire *s*. Les graphies *meliosum* (avec le suffixe *-yos-* du comparatif), *foedesum* (gén. pl. du thème en **-s/so-* *foedus*), *esed* (= *erit* sur la pierre du forum; cf. véd. *dsat* «qu'il soit») sont attestées à date ancienne. Dans les noms propres, la tradition a maintenu les graphies *Fusius*, *Valesius*, *Numasius*, *Papisius* jusqu'au dernier tiers du troisième siècle (voir § 41). A cette époque, le *z* intervocalique avait évolué en *r*; et c'est la graphie *Furius*, *Valerius*, *Papirius* qui fut désormais consacrée.

§ 107. Ce passage de *s* intervocalique à *r* (par l'intermédiaire de *z*) est connu sous le nom de *rhotacisme*. Il s'observe dans plusieurs langues, notamment en germanique. En latin, il a créé des alternances de *s* et de *r* à l'intérieur de bien des paradigmes : *arbis arboris*, *iūs iūris* (voir § 602 Rem. II) et *iūstus* (de **ionestos*), *arō* (de **euso*; § 66 Rem. I) et *ussī*, *ur̄tus*. De là l'extension analogique de *-r* à certains nominatifs de thèmes en *-es-* (*honor*, § 700).

REMARQUE. — L'ombrien pratique le rhotacisme comme le latin. En osque, *s* intervocalique, devenue sonore, est demeurée telle. Cette *s* sonore est notée *s* dans l'alphabet indigène (parce que *z* y servait à noter *ss*); elle est au contraire notée *z* dans les textes en alphabet latin. Ainsi le génitif pluriel des thèmes en **-s-* est en osque *-asim-* ou *-azim*, en face du latin *-arum* et de l'ombrien *-arū* ou *-arum* (cf. gr. hom. *-aov*); v. § 671.

§ 108. Par suite du rhotacisme, il ne devrait plus y avoir d'*s* intervocalique en latin. Dans la plupart des cas où l'on en rencontre, il s'agit de la simplification tardive d'un groupe *-ss-*; par exemple après voyelle longue dans *causa*, *missus*, *cā-*

sns, mīsi, etc. (§ 139). La forme *nāsns* remonte à *nāssns* (encore attesté chez Plaute, Merc. 310), forme à géminée de caractère populaire, en regard du mot à consonne simple *nārs*.

Il y a cependant quelques *s* intervocaliques inexplicables dans des mots d'origine obscure comme *miser*, ou dont l'histoire précise est inconnue, bien qu'on en entrevoie l'origine étrangère, comme *asinus* ou *rosa* (§ 19).

§ 109. *Sonantes consonnes.* Les six sonantes, *r, l, m, n, y, w* se sont en général maintenues en latin sans changement notable.

La liquide *r* ne pose aucune question. Les nasales *n* et *m* pas davantage, sauf en ce qui concerne la position finale dont il sera question au § 227; sur la nasale gutturale, v. §§ 120 et 166.

Liquide *r* : *rēx* gén. *rēgis* (cf. skr. *raj-*, v. irl. *ri* gén. *rig*); *fero* (gr. *φέρω*, skr. *bhṛati*, v. irl. *berid* « il porte »).

Nasale *m* : *meminī, mens* (cf. gr. *μείνωμαι*, skr. *mānman-* « pensée », v. irl. *muinne* « esprit », etc.); *uomō* (cf. skr. *ud-mūti* « il vomit »).

Nasale *n* : *novus* (gr. *νί(φ)ος*, skr. *nātvaḥ* « nouveau » etc.); *canis* (cf. gén. gr. *κυνός*, skr. *çānaḥ*, irl. *con* « du chien »).

REMARQUE. — La nasale *m* devenait *n* devant *y* (cf. § 57), à en juger par *uemiō* (rac. **g^mem-*, § 83) et par *quon-tam* (§ 134).

§ 110. Le signe *l* représenté dans l'alphabet latin deux phonèmes différents que les Romains eux-mêmes distinguent sous les noms de *l* « exilis » et de *l* « pinguis ». Le premier, qui devait être à peu près la liquide *l* du français, mais avec une légère mouillure, était prononcé dans la géminée *ll* et devant *i*. Le second, qui était quelque chose comme *l* de l'anglais *all* ou mieux encore *l* du polonais et du russe, était prononcé devant consonne et devant les voyelles *u, o, a, e*, ainsi qu'à la finale. Cela se manifeste par le traitement des voyelles indiqué aux §§ 165 et 171.

REMARQUE. — On enseigne souvent que *l* était exilis devant *e* ; mais le passage de **uēle* à *uole* dans *uolēbam uolens*, etc., et le traitement du mot emprunté *Hercules* montrent que devant *e* la prononciation était celle de *l* pinguis. Si les Latins écrivaient *nille* avec *ll* en face de *milis* (*milis*, Corp., I, 551, l. 4) avec *i*, c'est que la graphie **nille* aurait suggéré la prononciation **nille* (avec *l* pinguis) ; aussi la simplification de la géminée après voyelle longue s'est-elle faite seulement dans la graphie de *milis*, où il ne pouvait y avoir de doute sur la prononciation de *l* (exilis devant *i*). On a une opposition semblable dans *nilla* et *niliens*, *stilla* et *stillo* ; cf. Havet, *A.L.L.*, IX, p. 135.

§ 111. La différence des deux *l* a entraîné des alternances de voyelles comme celles de *pello pulsus*, *insilio insulto*, *facilis facultas*, *exilium exul*, etc. (§§ 165 et 171).

REMARQUE. — En première syllabe, un *e* précède d'un *c* ou d'un *g* se maintient devant *l* pinguis (§ 165 Rem. I). Ainsi s'expliquent *celsus* en face de *pulsus*, *scelus sceleris sceleratus* en face de *bolus* (anc. *belus* encore attesté par Festus) *holeris*, *gelu gelare*, etc. C'est là une preuve de la prononciation *c'* ou *g'* devant *e*. Cette prononciation a abouti à *č*, *dž* en italien, *s* (*ʃ*), *ʒ* en français ; ainsi ital. *cento* fr. *cent* de *centum*, ital. *giuocchìo* fr. *genou* de *genuculum*, etc.

§ 112. Par suite d'une tendance à ne pas répéter deux fois de suite le même mouvement articulaire — tendance qui est universelle, mais qui n'aboutit pas toujours également —, la répétition de deux *r* ou de deux *l* dans le même mot est fréquemment évitée : *pelegrinus* (Corp., III, 4222) d'où fr. *pèlerin*, au lieu de *peregrinus*. Cette « dissimilation » se traduit souvent en latin par le choix de suffixes différents, ainsi dans *mortalis*, *regalis* en face de *lunaris*, *consularis*, etc., *cerutal tribunal* en face de *exemplar*, *puluinar*, etc. Au latin *Floralis* répond le sabin *Flusare*, où le *r* du suffixe n'avait pas lieu d'être dissimilé, puisque le *s* intervocalique subsistait.

§ 113. La semi-voyelle *y*, notée en latin par le même signe que *i* voyelle (§ 39), se conserve intacte à l'initiale. Ex. : *iecur* (cf. skr. *yákṛt* « foie »).

À l'intervocalique au contraire, le *y* s'est amui : *tres* de **treyēs* (§ 55), gén. sg. *arris* de **ayeses* (skr. *āyasaḥ* « du bronze »),

aenus (écrit *abēnus* pour marquer la séparation des voyelles § 105) de **ayesno-* ; le nom. acc. sg. *aes* de **ayos* doit son *e* au génitif sg.

Il ne reste en latin de *y* intervocalique que géminé : *aiō*, *maior*, *peior*, *eius*, *cuius*, etc., sont à prononcer avec un double *yy* ; les graphies comme *aiō* (Priscien, *G.L.K.*, II, 494), *maior* (Corp., II, 1964, col. III, 10) ou *eius* (Corp., II, 1065, et Plaute *Most.*, 981 A) ne sont d'ailleurs pas rares. Le témoignage des grammairiens est formel à cet égard (v. p. ex. Terentianus Maurus, *G.L.K.*, VI, p. 343, v. 618) ; il est souvent confirmé par celui des langues romanes (ital. *peggio* de *peior*). Dans les mots qui ont ainsi un *i* intervocalique géminé, cet *i* sort le plus souvent d'un groupe de consonnes : de *-dy-* dans *peior* (cf. *pessimus*), de *-gy-* dans *maior* (cf. *magis*, *maximus*) ou dans *aiō* (cf. *adagium*, *axamenta*) ; les génitifs *eius cuius* remontent à **e-tus*, **quo-tus* (§ 653).

§ 114. La semi-voyelle *w* est également notée par le même signe que la voyelle *u*. Elle se maintient à l'initiale : *nideō* (rac. **weid-*, cf. *Fc3ctv*, v. sl. *viděti* « voir ») ; *uir* (irl. *fer*, v. h. a. *wer*, cf. skr. *vīrāḥ*, lit. *vyras* « homme »).

À l'intervocalique, elle se maintient aussi dans une large mesure : *uīuit* en face de skr. *ṣivati*, v. sl. *ṣivetū* « il vit » ; *iuuenus* en face de skr. *yuvaḥ* « juvénile », gall. *ieuanc* « jeune ». Mais elle est très affaiblie et dans bien des cas même elle s'est amuie. Les circonstances de cet amuissement sont malaisées à préciser. On le constate surtout entre deux voyelles semblables, par ex. dans *labrum*, *lātrina*, anc. *lauābrum* (Lucret., VI, 709), *lauātrina* (Non. 212,7) ; *altrōrsūm*, *retrōrsūm* de *altrōworsūm retrōworsūm* ; *sis* (Plaute, *Aul.* 46) de *st uis* (Afran. *Fratr.* 179 R.), *obliscar* (Accius *trag.* 448) *obliscendi* (Pl. *Mil.* 1359), corr. imposées par le mètre, de *obluiwiscar*, *obluiwiscendi* ; gén. *praedis*, *dītis* de **prae-uddis* (composé de *uas* ; cf. nom. pl. *praeuides* Corp. I, 198 et 200), *diuitis*, d'où les nominatifs singuliers *praes* et *Dīs* ; chez Plaute, *clāuator* est à prononcer en deux syllabes *clātor* (Rud., 805) et *dī-*

minus a pu être aussi prononcé *dtinus* (cf. *deina* Corp. XI 4766); voir Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 142.

En syllabe finale *-no-* (*-nu-*) aboutit à *-u-*, si bien que *paruus paruum* doivent être considérés comme analogiques de *parua, parui, paruo*, etc.; l'adverbe *parum* a conservé la forme régulièrement attendue. Il est résulté de là certaines complications. Le mot **deiuos* devenait dans la flexion *dtui dtuo dtue*, etc. (cf. le dérivé *dtuinus*), mais au nom. acc. sg. **deiuo-*, passé à **deyu-*, donnait après chute du yintervocalique (§ 113), *deus, deum*. De là est résultée une double flexion : sur *deus* on a refait *det deo*, etc.; sur *dtui* on a refait *dtuos* et ce dernier mot a pris une valeur adjectivale (*dtuus Augustus*; v. Varron *L.L.*, V, 66 et Seru. *ad Aen.*, XII, 139); cf. la locution *sub dtuo* (Hor. *Od.*, II, III, 23).

§ 115. La semi-voyelle notée *u* est devenue de bonne heure une spirante labio-dentale, analogue au *v* du français. Dès le II^e, mais surtout à partir du III^e s. de notre ère, on la trouve souvent notée *b* sur les inscriptions, par confusion avec la labiale qui était à cette date devenue spirante : ex. *baliat* (pour *ualcat*, Corp., IV, 4874), *bixit* (pour *uxit*), *inbicta* (ib., VI, 1, 746; 183 ap. J.-C.), *iubentutis* (ib., VI, 1, 2120, l. 6, 155 ap. J.-C.); inversement *iuuente* (pour *iubente*, ib., XI, 1, 137), *uene* (pour *bene*, ib., VI, 7582, l. 11), *uulua*, mais aussi *bulba* (pour *uulba*, Havet, *M.S.L.*, VI, 116). L'Appendix Probi met en garde contre la confusion de *labat* et *lauat*, de *libtdō* et *liuido* (*G.L.K.*, IV, 199 et 201). Cette confusion était si fréquente qu'elle a fait l'objet d'un traité spécial, *De b mata et u uocali*, composé par Adamantios ou Martyrios et utilisé par Cassiodore dans son ouvrage sur l'orthographe (*G.L.K.*, VII, p. 165 et ss.). C'est surtout après *r* et *l* que le *u* est noté *b* (*serbus* Corp. VI, 300; *solbit* ib., VI, 3706) : cette graphie correspond à un fait de prononciation dont témoignent les langues romanes : *corbus* de *cornus* (cf. fr. *corbeau*), *berbix* de *neruix* (cf. fr. *brébis*), *albeus* de *aluens* (cf. roum. *albie*), etc.

II. Groupes de consonnes.

§ 116. La distinction des groupes de consonnes et des consonnes simples résulte de la différence de position qui existe entre la fermeture (implosion) et l'ouverture (explosion) des consonnes.

Dans des séries telles que *ata*, *aka*, *asa*, l'élément consonantique qui sépare les deux voyelles consiste en une fermeture (ou un rétrécissement) du passage de l'air, suivie d'une ouverture aboutissant à la seconde voyelle ; mais, entre la fermeture et l'ouverture, les organes ne changent pas sensiblement de position.

Au contraire, dans des séries telles que *akta*, *aksa*, *aska*, entre le mouvement de fermeture (ou de rétrécissement) et le mouvement d'ouverture qui aboutit à la seconde voyelle, les organes changent de position. Dans *akta*, la fermeture se fait avec le dos de la langue dans la position du *k*, mais l'ouverture a lieu à la position du *t*, c'est-à-dire avec la pointe de la langue ; le résultat est ce qu'on appelle un groupe de consonnes. Dans *aksa*, au moment de l'« explosion » du *k*, les organes sont dans la position de *s*, et l'ouverture se fait par le rétrécissement caractéristique de la sifflante ; le résultat est encore un groupe de consonnes, mais d'un type différent. Enfin, dans *aska*, le groupe est différent des deux autres ; après le rétrécissement du *s*, les organes prennent la position de la gutturale, et l'ouverture se fait dans cette position.

Étant donné que c'est l'élément explosif qui est le plus fort et qui attire l'attention, la partie explosive, c'est-à-dire finale, d'un groupe est plus forte que la partie implusive. Ce principe domine la théorie des groupes de consonnes, surtout en latin, où l'élément implusif est souvent altéré, parfois très gravement (cf. § 135).

§ 117. Lorsque l'élément implusif d'un groupe emprunte un ou plusieurs caractères à l'élément explosif, on dit qu'il y a

accommodation. La tendance à l'accommodation est générale, bien qu'elle ne se réalise pas toujours complètement.

L'accommodation complète se produit notamment dans la juxtaposition de deux mots différents, par exemple d'un préverbe et d'un verbe (Lindsay-Nohl, p. 357) : **ad-gerò*, **sub-cado*, **sub-specio*, **per-iuro*, **con-rapio*, **ad-facio*, **ad-pareo* aboutissent à *aggerò*, *succido*, *suspicio*, *peiiuro* (cf. Pl. Truc. 612), *corripio*, *afficio*, *appareo* ; ou d'un pronom et d'un enclitique : **hòd-ce* (cf. *quod*, *illud*, *istud*) aboutit à **hòcce* d'où *hocc*, *hoc* (§ 229), comme **quid-pe* à *quippe*. La conjonction *atque* ne se maintient que par l'existence isolée de *at* et de *que* ; mais quand la voyelle finale s'amuit, le résultat est *æc*, qui est à *atque* ce que *nec* est à *neque* (pour la perte de l'appendice labio-vélaire, v. § 104 Rem.).

§ 118. *Groupes dont les deux éléments sont des occlusives.*

Ces groupes se maintiennent généralement en latin comme en grec, quand les deux occlusives sont de même ordre : *uacca*, *atta*, *lippus*. Sur les cas où les géminées se simplifient v. § 139 et s.

Toutefois le groupe *-tt-* subit un traitement spécial lorsqu'il résulte de la réunion de deux éléments morphologiques différents (**-d + t-* ou **-t + t-*). Il passe alors à *-ss-* comme en celtique et en germanique, par opposition au grec, où il devient *-tt-*. Ainsi de la racine **weid-* (lat. *uidere*), en face de gr. (ϕ)ωιδειν (§ 96) le latin a *nisus* de **nīs-sus* (§ 139) **wid-tos*, comme l'irlandais *fess* « su » (de **wid-to-*) ou le got. *wissa* « j'ai su » (de germ. **wit-ta*). De *sedeo*, *fodio*, *fido*, etc., les participes passés sont *sessus* (de **sed-to-*), *fossus* (de **fod-to-*), *fitus* (de **fid-to-*), etc., comme de *patior*, *utor*, etc., ils sont *passus* (de **pat-to-*), *usus* (de **oit-to-*), etc. Le *-ss-* de *inssus* montre que le *b* de *inbeo* repose sur une ancienne dentale (§ 101 Rem. II ; cf. sans doute skr. *yidhyati yodhati* « il combat »). Le suffixe des adjectifs en *-osus* (anciennement *-osus*, Lindsay-Nohl, p. 40 ;) pourrait remonter à **owgt-to-* (§ 580) : cf. gr. ἀνεμῖος hom. ἠνεμῖος « uentosus ». Le traitement *-ss-* de *-tt-*

qui est commun à tout le groupe occidental de l'indo-européen distingue nettement le latin du grec (Meillet, *Dialectes*, p. 57). Sur la simplification de *-ss-* en *-s-*, v. § 139.

§ 119. Lorsque les deux occlusives sont l'une sonore et l'autre sourde, la première s'accommode toujours à la seconde : ainsi dans *scrip-tus* de *scribo*, *fic-tus* de *fungo*. On prononçait *optinéd*, *subter* tout en écrivant *obtined*, *subter* (Quintilien I, VII, 7; cf. Lindsay-Nohl, p. 91). Sur le cas de *-d + t-* v. § 118.

Le fait que la qualité sourde ou sonore du groupe est déterminée par l'élément final remonte à l'indo-européen. Le latin présente en outre une particularité qui lui est propre. Devant un *-t-* suffixal les sonores ont dû tendre à se rétablir par analogie ; c'est-à-dire qu'on tendait à prononcer **ag-tos*, **frag-tos* d'après *agō tēgi*, *frangō frēgi*. Mais de pareils groupes ne pouvaient durer ; les vibrations glottales de la sonore se sont reportées sur la voyelle précédente, qui s'en est trouvée allongée, au moins quand elle avait le timbre *a*, *e*, *o*. C'est ainsi que s'expliquent *actus*, *pactus*, *rēctus*, *tactus*, de *agō*, *paugō*, *rēgō*, *tēgo* (en face de *factus faciō*) ; en revanche, l'*i* de *fiectus*, *strictus* de *fungō*, *stringō* est resté bref parce que l'*i* est moins sujet à s'allonger que les voyelles plus ouvertes par nature. Voir toutefois Marg. Durand, *Voyelles longues et voyelles brèves*, p. 173.

REMARQUE. — L'allongement ressort notamment des formes romanes (*toit*, droit de *tectum*, *directum*) : mais il est attesté aussi dans la graphie avec apex (§ 42) : *lētus* (Corp. XI, 1826), *redāctō* (Corp. VI, 701, an 10 av. J.-C.) ; sur le cas tout semblable de *miximus*, v. § 126.

§ 120. Groupes d'occlusives et de nasales ou liquides.

Devant nasale dentale, les occlusives dentales et labiales se nasalisent, mais conservent leur point d'articulation. Ainsi dans *som-nus* de **sop-nos* (cf. § 136), *dam-num* de **dap-no-* (cf. *δαπάρι*), *scam-num* de **scab-no-* (cf. *scabellum*), *an-nus* de **at-no-* (cf. got. *afnam* « aux années », dat. pl.), *pen-na* de **pet-ni-*

(cf. gr. πείραξι et πείρα; *pesna* « aile » attesté par Festus remonte à **pel-smā-*), *mercēn-nārius* de **mercēd-nārius*, cf. *mercēs* gén. *mercēdis*.

Lorsqu'une nasale dentale se trouvait placée après une occlusive gutturale, elle passait à la position gutturale, puis nasalisait à son tour l'occlusive précédente. Ce qui masque le phénomène c'est que la nasale gutturale n'avait pas en latin de notation spéciale; le groupe *-an-* s'écrivait *-gn-*. Mais les exemples sont sûrs : *dignus* de **dek-no-* (cf. *decet*), *lignum* de **leg-no-* (cf. *legō*), *signum* de **sek-no-* (cf. *secō*) ou **seq^w-no-* (cf. *inseque* « dis »), etc. Le caractère nasal du *g* ressort de graphies comme *singnifer* (Corp. VI, 3637), *ingnūs* (ib. IV, 3121), *dingnissime* (ib. XIV, 1386).

REMARQUE. — Le changement de *-nd* en *-nu-*, qui est régulier en osco-ombrien (Back, *Osc. Umbr.*, § 135), apparaît en latin dans quelques exemples isolés, suspects d'influence dialectale ou populaire : *dispeunite*, *ditemnite* (Pl. Mil., 1407), *grunnire* (au lieu de *grundire*), etc. *Stolz HG.*, 318.

§ 121. Devant nasale labiale, une occlusive labiale se nasalise : *summus* de **snp-mo-*, *glūma* de **glāb-mā-* (cf. *glābo*), par l'intermédiaire de **glāmma* (§ 139).

Une occlusive gutturale subsiste devant *m* sous la forme *g* (qui représente peut-être la nasale gutturale) : *segmentum* (cf. *secō*), *magmentum* (cf. *mācerō*), *agmen* (cf. *agō*), *anguen* (cf. *angō*), etc. Sur le cas du groupe *-gsm-*, voir § 129.

L'occlusive dentale *d* disparaît devant *m* après longue dans *carmentum* (de **caed-*), *rāmentum* (de **rād-*), etc. Le procès a dû être : nasalisation du *d*, changement de *u* en *m*, simplification du groupe *-mm-* (§ 139).

Devant *t* et *s*, la nasale labiale développe un élément occlusif : *sum-p-tus*, *sum-p-si* de *sāmo*; *hiemps* (Lindsay-Nohl, p. 81, et Sommer, *Hdb.*, p. 245). Cf. les cas d'épenthèse mentionnés au § 125.

§ 122. Devant la liquide *l*, un *d* passe à *l*; ex. : *sella* de **sel-lā-* (cf. *sedō* et got. *sitts* « siège »); *grallus* de **grad-lā-* (cf. *gradior*); *pellunium* de **ped-lunio-*, etc.

REMARQUE. — Le groupe *-ld-* se maintient en latin à l'époque historique dans des formes comme *caldis*, *soldus*, *malid*, où le contact de *l* et de *d* est récent (§ 175); mais à date préhistorique, les mots qui contenaient ce groupe l'ont fait passer à *-ll-* : *callis* de **caldi-* (cf. all. *Holz*), *sallō* de **saldō* (cf. *salsus* de **sald-to-* et all. *Salz*), *mollis* de **woldwi-* (§ 135), *Pollux* de Πολυδαίμων; (§ 178 Rem.).

Le groupe *-il-* a subi un traitement spécial : il s'est différencié en *-kl-*. Ainsi le suffixe **-tlo-* est devenu *-clo-* : *pœclum* de **pōtlo-*. Le verbe grec ἔξαντλῆν emprunté par Plaute a pris la forme *exauclāre* (Stich., 173). Plus tard, à l'époque romane, lorsque par suite de la chute des voyelles intérieures, un *t* s'est trouvé en contact avec une *l* suivante, le groupe a passé à *-cl-* : *uei(n)lus* est devenu *ueclus* (d'où en fr. *vieil*, comme *œil* de *œ(n)lus*).

REMARQUE. — Le groupe initial *stl-*, qui généralement passe à *l-* (v. § 137), s'étant conservé dans quelques cas, est également devenu *sc-*. Ainsi la forme *scitibus* du substantif *lis* (de *stilis*) est attestée plusieurs fois sur des inscriptions (X, 211, 1249; XI, 1, 376, 833, 2106; XIV, 2937, etc.).

§ 123. Les groupes *cl*, *gl*, *pl*, *bl* se conservent sans changement. On a donc à l'initiale *clno*, *glūbō* (cf. γλύβω), *glans* (cf. βάλανος), *plectō*, *blandior*.

À l'intérieur, une voyelle tend à se développer entre l'occlusive et la liquide (cf. § 204). Ainsi dans *pœclum* de *pœclum* ou dans *vinculum* de *vinclum* (§ 577). Autres exemples : *facilis* de **fak-li-*, *stabulum* de **sta-blo-* (indo-eur. **stā-dhlo-*), *stabilis* de **sta-bli-* (i. -eur. **stā-dhli-*), etc.

REMARQUE. — Devant *r* les occlusives se maintiennent en toute position sans changement. Un seul cas est à signaler, celui du groupe *-dr-* qui, de façon assez singulière, paraît s'être différencié en *-tr-* dans quelques exemples dont *stris* « outre, vase à eau » (cf. gr. στρω; στρία) est le meilleur, quoique évidemment incertain.

§ 124. Groupes de nasales et de liquides.

Les groupes *-rl-* *-ul-* et *-lu-* ont également abouti à *-ll-* : *agellus* (diminutif de *ager*), *satullus* (diminutif de *satur*) ; *honnillus* (diminutif de *honnō hominis*), *āllus* (diminutif de *ānus*),

uillum (diminutif de *uinum*), *sigillum* (diminutif de *signum*), *corolla* (diminutif de *corona*), *malluniae* de **man(n)luniae*; *tollo* sans doute de **tol-nō*.

REMARQUE. — Dans quelques mots, où il résulte d'accidents phonétiques spéciaux, le groupe *-ln-* subsiste en latin : *ulna* (où une voyelle intérieure est tombée, cf. ὀλίνη, v. h. a. *elina*, « coude »), *alnus*, (§ 130), *walnus* (d'une racine **wela-*), etc.

§ 125. Devant la liquide *l*, la nasale *m* développe par épenthèse une occlusive (cf. § 121) : *templum*, *exemplum*, sortent de **tem-lo-* (cf. τίμενος), **ex-tu-lo-* (cf. *eximius*). Le traitement de *-nr-* est mal assuré. D'après l'exemple à peu près unique *hibernus* (de **gheimrino-* cf. gr. χειμερινός) il est permis de croire qu'une épenthèse analogue s'est produite, à la suite de laquelle le *b* a seul subsisté. Mais il pourrait s'agir aussi d'une dissimilation; cf. *formica* de **mormic-* (gr. μῶρμις) et *formidō* de **mormid-* (gr. μωρμῶ).

Des exemples comme *carmen* (cf. *cano*) ou *germen* (rac. **gen-*, cf. *gignō*) donnent lieu de croire que le groupe ancien *-nm-* a passé par différenciation à *-rm-*.

§ 126. Groupes contenant la sifflante *s*.

Devant *s* les occlusives labiales et gutturales se maintiennent intactes, sous cette réserve qu'elles s'assourdissent quand elles sont sonores. Ainsi : *dapsilis*, *scripsi* (de *scribō*); *dixi* (de *dico*), *axis* (cf. ἄξιος), *rexi*, *nixi* (de *rego*, *utuo*, § 420). Les graphies *pleps*, *urps* se rencontrent sur des inscriptions (Sommer, *Hdb.*, p. 247). L'assourdissement d'un *g* devant *s* entraîne l'allongement d'un *a* précédent (cf. *actus* § 119); ainsi dans *maximus* (écrit *māx-* Corp. VI, 2080, 17), à côté de *māgis māgnus*.

Seules les occlusives dentales s'altèrent devant *s*. La sonore devient sourde, et le groupe *-ts-* aboutit à *ss*. Ainsi *rideō* fait au parfait *risi* (de **rid-s-*) comme *mitto* fait *missi* (de **mit-s-*); ces formes remontent à *rissi*, *missi* (§ 139). Un ancien **pot-sum* (cf. *pot-est*) a passé à *possui* comme un ancien **milet-s* (cf. *militis*) à *miless* (§ 229).

§ 127. Devant les occlusives sourdes la sifflante *s* se maintient dans les cas tels que (*g*)*nāscō* (cf. γινώσκω), *est* (cf. ἔστι), *spondeō* (cf. σπένδω), etc. A l'initiale, en bas latin, les groupes *sc*, *st*, *sp* se sont fait précéder d'une voyelle prothétique (cf. fr. *teu*, *étain*, *épte*); v. Lindsay-Nohl, p. 120. On lit *ispore* = *sponsae* Corp. VIII 3485, fr. *épouse*.

Devant les occlusives sonores, la sifflante étant devenue *z* a été en partie éliminée. Devant *g*, *z* passe à *r*, comme à l'intervocalique (§ 106), et se maintient tel; ex. *uergō* (cf. lit. *mažgōti* « laver »). Devant dentale au contraire; le *z* perd son articulation propre et cède des vibrations glottales à la voyelle précédente qui devient longue. Ainsi *nidus* sort de **nizdo-* (cf. v. h. a. *nest*, lit. *lizdas* « nid »), composé ancien de la racine de *sedō* (**ni-sd-o-*). Le présent *sido* est un ancien présent à redoublement de cette même racine (§ 414); il remonte à **si-zd-o* (cf. *si-st-o*, *gi-gu-o*). Le présent *pedō* remonte à **pezdo* (slov. *pezdeti*). On peut comparer *mālus* de **maždo-*, v. h. a. *mast* « mât »; la liquide est issue de *d* (§ 98 Rem.). L'absence de sifflante dans *trēdecim* (cf. *trēs*) est phonétique. Le préverbe *dis-* est régulièrement représenté par *di-* dans *dulcō*, en face de *dis-pōlo*, *dis-cerno*, *dis-tuli* (de *dif-ferō*); devant *g* le traitement *di-* a été généralisé: *di-gerō*, *di-gradior*, etc.

§ 128. Une *s* placée entre voyelle et nasale disparaît de même après s'être sonorisée; mais en disparaissant elle allonge la voyelle précédente (allongement compensatoire, cf. § 132). Ainsi à côté de *casus*, le latin a *cānus* de **cas-no-* (cf. pélignicien *casuar* « vieillard »); en face d'osque *filsuam* « templum » ombt. *sesnafr* « in templum » le latin a *fānuus* de *fās-no-* (cf. *feriae*, *festus*); *pōno* sort de **po-s(i)nō* (cf. *positus*). L'adjectif *cōnis*, le substantif *ōnen* sont attestés à date ancienne sous la forme *cosinis* (Ernout, *Rec.*, p. 7, Inscr. de Duenos), *osmen* (Varron L. L. VII, 97). On lit *dismota* sur le sénatus-consulte des Bacchanales (dernière ligne); la forme classique est *di-mōta* de *dimoneō*.

Même traitement devant *l*; ainsi dans *fidelia* de **fides-li-* (cf.

=*ib*:). Au contraire devant *r* la sifflante *s*, qui était de bonne heure passée à *ʃ*, a évolué comme le *ʃ* issu de *ib* (§ 100); c'est-à-dire que par *f* elle a abouti à *h*; ex. : *sobrius* de **swes-rius*-, à côté de *soror* de **swesor*; *funeris* de **funes-ri-* (cf. *funis*); *cerebrum* de **keras-ru-* (cf. *κεφαλα* « tête » Hésych. de **κεφαλα*-*ri* et le skr. *çiraḥ* n. « tête, pointe »).

REMARQUE. — Le traitement est le même à l'initiale. Les groupes *su-* *su-* *si-* aboutissent à *w-*, *u-*, *l-*, comme *sr-* à *fr-*. Exemples : *werō* (rac. **swer-* : 70 Rem. II) *wordē* (rac. **swerd-*); *worus* (lat. vulg. *woru*) en face, de skr. *smuḥ* « breu », v. h. a. *mūr*; *lūbricus* (cf. got. *slinpan* « se glisser »), *frigus* (gr. *ψύρα*; ; *frīgum* (gr. *ψῆξ*).

§ 129. Dans les groupes complexes, il s'est produit en latin des simplifications d'un tout autre type qu'en grec.

Un groupe *-kst-* subsiste dans *dexter* (cf. *δεξιός*), *exta*, *sextus* (cf. *ἕκτος*); mais il se simplifie dans *lāstrare*, *illūstris* qui remontent à **louk-s-tr-* (de la même famille que *lācō* de **louk-*). Les graphies *dexter*, *destans* ne sont pas rares (v. le *Thesaurus*) et de *sextus* est tiré le nom propre *Sestius*.

Tandis qu'en grec **-ksm-* aboutit à *-χμ-* (§ 93), en latin un ancien **youg-smentum* (*iougmenta* sur l'inscription du forum, Ernout, *Rec.*, p. 4) devient **ioumentum*, puis *iumentum*. On explique de même *lumen* par **louksmieu-* **lousmen-*, *lūna* par **louksha-* **lousnā-* (cf. v. pruss. *lauxnos* « astres » et gr. *λύχνος*, § 93; à Préneste, **louksnā* est représenté par *losna*, Ernout, *Élém. dial.*, p. 45; cf. § 178). La forme *dēni* (à côté de *decem*), qui suppose **deksnoi*, a sans doute été refaite d'après *sēni* de **seksnoi* (cf. *binī* de **dwis-noi*). Le groupe *-ksl-* aboutit de même à *l* dans *ala* (cf. *axilla*), *tela* (cf. *texere*), *uelum* (cf. *uexillum*).

§ 130. Les groupes *-lsn-*, *-rsn-* se réduisent à *ln*, *rn*; ex. : *alnus* (cf. v. h. a. *elira* de **alīza-*). Pour *cena* (anc. *cesna* Fest, p. 205) en face de osque *kerssnais* « cénis », il faut partir de **kert-snā-* (cf. skr. *kṛntāti* « il coupe », lit. *kertū* « je tranche »).

Les groupes **-rs-*, **-ls-* ont abouti à *-rr-*, *-ll-* par sonorisation de la sifflante et accommodation à la liquide. A côté de

es-se, on a donc *nel-le* (de **nel-se*) et *fer-re* (de **fer-se*); *torreo* repose sur **torseyō* (cf. *τίπομαι*). Mais le groupe *-rst-* devient *-st-*; de là *tostus* de **torsto-* (skr. *ṛstāb* « séché »).

§ 131. Là où les groupes *rs ls* subsistent en latin, ils résultent d'une simplification. Généralement, une consonne est tombée entre la liquide et la sifflante : *ursus* repose sur **orkso-* (cf. skr. *ṛkṣab*, gr. *ἄρκτος*, § 74 Rem.) ; les parfaits *torsi*, *par-si*, *mer-si*, *ur-si*, *mul-si*, *indul-si* ont *-rs-*, *-ls-* de *-rks-*, *-lks-* (cf. *torquēd*, *parcō*, *mergō*, *urgeo*, *mulcō*, *indulgeo*). La gutturale est tombée de même devant *t* dans *indultum* (de *indulget*). — D'autre part, une forme comme *nersus* remonte à **ur̥t-to-*, d'où **uorssos*.

Dans ce dernier cas, il semble bien que la liquide ait été rétablie par analogie. Elle devait régulièrement s'amuir : le participe passé ancien de *aridō* est *assus* (de **ard-to-*) ; le mot *dorsum* (de *dorsum*, **drt-to-*) était prononcé *doissum*, attesté par Velius Longus GLK VII, 79, 4 (cf. Varron, *R. R.* II, 6, 5) et conservé dans les langues romanes ; tandis que dans *prorsus* a été rétabli l'*r* de *ner̥tō*, le féminin *prosa*, isolé du verbe, a été fixé sans *r*.

Lorsque la sifflante était suivie d'une consonne, l'*r* a disparu : *posco* de **pr̥k-sko*, d'où **porso* ; *Tuscus* de **Tur̥sko-* (ombr. *Tur̥skom* « Tuscum »).

§ 132. Il y a une position où *s* n'est pas devenu sonore entre sonores, c'est dans le groupe nasale + *s*. Ainsi *censo* répond à skr. *śānuati* « il récite », *anser* (de *banser*, § 105) à v. h. a. *gans*, *mēsis* (§ 68 ; cf. le génit. lesb. *μησος* qui suppose **μησος*) à lit. *mēnesis* « mois », etc.

Mais dans le groupe *-ns-* la nasale s'est altérée de bonne heure. Devant *s*, qui ne comporte qu'un rétrécissement de l'ouverture buccale dans la position de la dentale, l'occlusion dentale de *n*, faible par nature, tendait à disparaître. Les vibrations glottales de la nasale et sans doute aussi la nasalité se sont reportées sur la voyelle précédente qui en a été allongée. C'est un phénomène d'allongement compensatoire.

De très bonne heure *consul*, *tensor* sont écrits *cosul* (d'où l'abréviation *cos.*), *cesor*. La graphie *cōsules* est également attestée (par ex. Corp. VI, 894, époque d'Auguste). Quintilien (I, VII, 29) dit expressément que la nasale de *consul* ne se prononçait pas; il est probable qu'à l'époque impériale l'ancien **cosul* avec *o* nasal était devenu *cōsul* avec un simple *o* long. Un présent comme *piusō* devait se prononcer *pišō*, et la graphie *pišō* existe en effet (v. Diomède GLK I, 373). Les langues romanes attestent que la nasale était amuie devant *s*: on prononçait *mēsēm* (fr. *mois*), *tēsā* (fr. *toise*), *spōsa* (fr. *épouse*), etc. De même les langues celtiques et germaniques pour les mots qu'elles ont empruntés: gallois *dwys* « épais » (de *de(n)-sus*), irl. *mias* « table » (de *me(n)sa*), v. h. a. *tsila* « ile » (de *i(n)sula*), etc. Si les Latins ont employé la graphie *ten-suros* pour transcrire le grec *τησαυρῶς*, c'est pour bien marquer à la fois la longueur de la première voyelle et le caractère sourd de la sifflante. On rencontre des graphies comme *formonsa* (Corp. IV 6885, de Pompéi, VI, 2738), *pariens* (= *pariēs*, Corp. IV, 1904), etc., qui sont dues au même motif.

REMARQUES. — I. L'allongement compensatoire se produisait dans les mêmes conditions quand une voyelle brève était suivie de *nf*: on prononçait *ifās* (*infusus*), *ifula* (*infula*), etc. Ainsi s'explique la graphie *iferos* (Corp. VI, 19873), cf. Cicéron, *Orat.*, XLVIII, 159.

II. Devant les groupes *us* et *uf*, une voyelle brève est notée longue en osco-ombrien: osque *hem;itar* « censor », ombre. *am;elaf* « infectās ».

§ 133. Groupes dont le second élément est *y* ou *w*.

Ces groupes posent des problèmes particuliers. La semi-voyelle *y* se combine avec un *d* ou un *g* précédent, et le résultat est un *y* geminé: l'accus. **ped-yōs-ŋ* (cf. *pessimus*) aboutit à *peidrem* comme l'accus. **mag-yōs-ŋ* (cf. *magis*, *māximus*, § 126) à *maidrem*. Il ne s'agit pas de *prior mīlior* avec une diphtongue à premier élément long, mais de *peyyor mayyor* avec une voyelle brève suivie d'un *yy*; voir § 113. A l'initiale *dj-* a passé à *i-* dans *Iouis*, *Ioue*, *Iuppiter* (cf. Ζεύς, § 56). La

forme *diem* (acc.) répond à l'accus. védique *d(i)yatm* (v. § 146) avec *-iy-* ancien; l'adverbe *dit* « de jour » repose sur **diyēu* ou **diyōu*.

REMARQUE. — Pour le verbe *meiō* (c'est-à-dire *meiō*), à côté de *miarō* (§ 415), on peut partir de **meiglō* ou de **meighyō*. Le verbe correspondant est en sanskrit *mēhiti*, en grec *ἔμειψεν* (avec prothèse, § 53 Rem.).

§ 134. Précédée d'une consonne sourde la semi-voyelle *y* développe un *i* voyelle (§ 204). Ainsi dans *spiciō* (skr. *pācyati* « il regarde »), *capiō* (got. *haffja* « j'élève »), *medius* (skr. *madibhyab*), etc. Un primitif **medhyos* a donc abouti en latin à **meφiyos*, d'où *medius* par sonorisation du *φ* intervocalique (§ 101).

Après sonante, le traitement est le même : *alius* répond à gr. *ἄλλος* got. *aljis*, de **alyos* (§ 57) ; *pariō*, *ueniō* remontent à **pr-yō* (cf. lit. *periō* « je couve »), **g^wu-yō* (gr. *ζαίνω*), etc. ; pour l'*n* de *ueniō*, v. § 109 Rem.

REMARQUE. — L'*i* consonne est même devenu voyelle dans des cas comme *uere-iam*, *quon-iam*, *et-iam*.

§ 135. Les groupes contenant un *w* tendent à être traités comme des consonnes simples. Ainsi *k* + *w* a le même traitement que *k^w* : le *qn-* de *ignos* (skr. *āqnaḥ*, § 204) ne se distingue pas de celui de *agnō* (§ 56) ou de *linguō* (§ 84) ; *leuis* sort de **legbwi-* (cf. *ἐλαχιστός*) comme *nivem* de **snig^wb-η* (§ 104) ; et *ferus* de **g^wbwer-* (cf. gr. *ἄρσ* § 95) comme *formus* de **g^whormo-* (§§ 83 et 100). Le groupe **bbw* donne à l'initiale *f-* (ainsi *fid*, § 422) et entre voyelles *b* (ainsi dans les formes en *-bō* et en *-bam*, § 433 et 434).

Le groupe *d* + *w* aboutit à *b* à l'initiale de mot ; *bis* répond à skr. *dvīḥ* « deux fois », gr. *βίς* (de **βFίς*), comme *duō* répond à véd. *d(u)uā* « deux », gr. *δύο*. Le *du-* initial est encore attesté en vieux-latin dans *duenos* (sur une des plus vieilles inscriptions latines, Ernout, *Rec.*, p. 7), et *duonoro* (ib., p. 14) qui sont les prototypes de *bonus* et dans *duelouai* « Bellonae »

(sur le sénatus-consulte des Bacchanales, *ib.*, p. 58); cf. *duellum* forme archaïque de *bellum* (Hor. Carm. III, 5, 38; Ovide Fast. VI, 201) et v. Cicéron, Orat., XLV, 153.

Même traitement à l'initiale de syllabe après nasale dans *lumbus* de **lundwos* (cf. v. isl. *lend*, all. *Lende*, v. sl. *lędotję* « lombes »), le *þ* issu de *dw* devenant *d* après nasale. Mais à l'initiale **dw-* devient *f-* : ex. *fortes* cf. v. sl. *dvri* « porte », gr. *θύρα*. Entre voyelles, le groupe *-dw-* aboutit à *-w-* : *suavis* de **snādu-i-s* (cf. gr. dor. '(F)ἄδυς, skr. *svādūh* « doux »). Pour *mollis* remontant à **molldwis* (cf. skr. *mṛdūh* « tendre », gr. *μαλδύω*), v. § 122 Rem.

Des traitements comme *peior*, *bis*, *suavis* montrent combien est puissant en latin l'élément explosif des groupes, puisqu'une continue y altère si gravement une occlusive.

§ 136. En syllabe initiale, après consonne un *w* s'absorbe dans un *o* suivant, lequel dans bien des cas résulte de la transformation de *e* en *o* sous l'influence de ce même *w* (§ 166). Ainsi dans *soror* de **swesōr*, *coquō* de **qnequw*, *somnus* de **swopnos* ou **swepnos*, *sōpiō* de **swōpyō*, etc.

Devant *e* et *a*, le groupe *sw-* se maintient et le *w* se vocalise (§ 204) : *suavis* (§ 135), *stēscō*. Mais *suavis* dissyl. Lucr. II, 1, etc.

§ 137. Simplification des groupes de consonnes.

À l'initiale, certains groupes se sont simplifiés au cours de l'histoire du latin. Ainsi *gn-* a passé à *n-*. Exemples : *nātus* de *gnātus*, *nārus* de *gnārus*, *nōscō* de *gnōscō* (cf. *cognōscō*), *nōtus* de *gnōtus* (cf. *ignōtus*). Cette simplification s'est produite seulement au cours du II^e siècle av. J.-C. (*gnoscier* S. C. Bacc. 27, mais *nouerit* Lex Repet.), si bien que la tradition a conservé le souvenir de nombreuses formes à *gn-* initial. Le nom propre *Gnaeus* (*Gnainod* abl., Ernout, *Rec.*, p. 12) s'est maintenu. Des interventions sémantiques se sont parfois produites : Plaute et Térence emploient *nātus* comme participe passé (« né »), mais *gnātus* comme substantif (« fils »). Le flottement entre *gn-* et *n-*, dû sans doute à des conditions syntactiques diffé-

rentes, a amené la formation de *cognōmen* en face de *nōmen* qui n'a jamais eu de *g* (cf. gr. ἐνὸμα, skr. *nāma* « nom »).

La simplification du groupe *stl-* en *l-* est plus ancienne; elle est attestée dans *lātus* de **tlāto-* (cf. gr. dor. τλάτο;) participe de *tollō* (*tuli*, *tolerāre*).

Un groupe *stl-* se réduit de même à *l-*. Ainsi dans *locus* (de *stlōc-*, Corp. V, 7381, Quintilien I, iv, 16) et dans *līs* de *stlīs*, Corp. V, 4359; cf. Cic., Orat., XLVI, 156), etc. Sur les formes comme *scelis*, v. § 122 Rem.

§ 138. Les groupes initiaux **wr-* et **wl-* ont perdu leur semi-voyelle : *radix* de **wrad-* (cf. got. *waurts* « racine »), *lana* de **wlān-* (cf. v. sl. *vlāna* « laine », got. *wulla* « id. »).

Sur les groupes *s* + nasale ou liquide v. § 128.

§ 139. Il y a enfin deux cas de simplification des consonnes géminées qui doivent être mentionnés.

Certaines consonnes se simplifient après une voyelle longue ou une diphtongue. C'est le cas notamment pour la siffiante *s*. Ainsi *cāsus*, *causa*, *uiso*, *rissi*, etc., sortent de *cāsūs*, *caussā*, *uīssō*, *rīssi* (§ 108). Encore au temps de Cicéron, on prononçait la double siffiante, au dire de Quintilien (I, vii, 20).

En fait *caussa* se lit Corp. I, 575, II, 9; XIV, 85 et 2466, 39, etc., et dans l'Ambrosianus de Plaute (Merc. 400); le texte de Plaute porte encore *aussim* Merc. 301 (A), *assūrae* Trin. 181 (A), *uāssa* Merc. 781 (A), *uīssō* Pseud. 1063 (A), *comēssim* (Trin. 406); et sur les inscriptions se rencontrent *missit* Corp. I, 1012, 3, *quaesso* X, 2311, *uīssus* XII, 2926, *uīssūris* XII, 1357, etc.

Un double *mm* s'est simplifié de même dans *rāmmentum* (§ 121) et dans *glāma* (§ 121); un double *ll* dans *paulum* (Velius Longus, GKL VII, 88, 11) encore écrit *paullum* Corp. I, 2^e éd., 1211 et monum. d'Ancyre 3, 21.

§ 140. Une autre particularité du latin est qu'une géminée terminant une syllabe initiale se simplifie quand la syllabe suivante contient elle-même une géminée : *mamilla* (dim. de *mamma*), *ofella* (dim. de *offa*), *cupella* (dim. de *cuppa*), *omittō*

(de **om-mitto*, composé de *ob* + *mitto*), etc. Ce phénomène est peut-être dû à une sorte de dissimilation quantitative (Juret, *Manuel*, p. 235). Mais il y a quelques exemples où la seconde syllabe est longue sans contenir de géminée : *farina* de **farrina* (cf. *far farris*), *canalis* (de *canna*). Il s'agirait donc d'une particularité de prononciation d'ordre plus général, mais dont la formule précise est inconnue.

CHAPITRE V

LE VOCALISME GREC

§ 141. Le système vocalique de l'indo-européen avec ses *r* et *o* brefs et longs, ses *a* brefs et longs et ses sonantes voyelles *i* et *u* brèves et longues est exactement conservé en grec commun.

Ex. : δέκα (lat. *decem*, gall. *deg*, v.h.all. *zehan*, v. sl. *deseti* « dix »); ἡμέρα (lat. *feri*);

ὄσσειον (cf. lat. *os*, gén. *ossis*); δῶρον (cf. lat. *dōnum*, arm. *turkb* « don » avec *n* issu de *ō*);

ἄγω (lat. *agō*, arm. *acem* « je conduis », skr. *djati* « il pousse »); φάραξ (lat. *frater*, v. irl. *bráthir*, v. sl. *brat(r)ā*, arm. *ehayr*);

(F)ῶμα (skr. *vidmá* « nous savons », got. *witum* « id. »); καρδίαις (cf. lat. *hærdinus*, got. *gairteins*, où *ei* note *i* long);

ζυγόν (lat. *ingum*, skr. *yugám* « joug », got. *juk* « id. »); ὄσμιος (lat. *fūmus*, skr. *dhūmāḥ* « fumée »).

REMARQUE. — Le grec avec l'osque est presque la seule langue qui conserve ainsi le système vocalique indo-européen sans altération grave.

§ 142. Toutefois le grec, comme presque toutes les langues, a innové dans le traitement des sonantes voyelles (§ 50). Ces phonèmes, notés *y w r l*, se composaient sans doute d'un son glottal très bref et de timbre vague accompagnant l'émission de *n m r l*. Le grec a développé l'élément vocalique en lui donnant le timbre *a*, comme l'arménien et l'indo-iranien.

Les sonantes *y* et *iy* sont représentées simplement par *a* devant consonne et par *av* devant voyelle.

A skr. *tatāh* « tendu », lat. *tentus*, le grec répond par τᾰτᾰς de **tā-tā*-, à côté de τείνω, τῖνος. A skr. *śatām* « cent », lat. *centum* (got. *hund*, lit. *šimtas* « id. ») le grec répond par -κατῶν dans ἰ-κατῶν « un cent » de **kyto-*.

Dans le développement des sonantes *ɣ* et *ʃ*, l'élément consonantique s'est maintenu, et l'*a* figure soit avant, soit après la consonne. A lit. *širdis* « cœur », lat. *cor* (§ 238), irl. *críde* « id. » (de **kyd-yon*), skr. *hyd-* « id. » (avec un *h* initial énigmatique), le grec répond à la fois par att. καρδία et hom. καρδία (de **kyd-iyā*) ; à skr. *myrdāh* « mou » par βλαδαρός et ἀμαλδύω (de **mʃd-*) ; à skr. *pīpīmadh* « nous emplissons » par -πίπλωμεν. Les variations de place d'un *a* dans le voisinage d'une liquide suffisent à révéler une ancienne sonante *ɣ* ou *ʃ*. Ainsi dans θρατᾰς et θρατᾰς (à côté de δείρω ἰθάρην), βραδύς et βάρδιστος, θράτᾰς et θάρτος (à côté de l'éolien θίραος, cf. skr. *dhr̥ṣṣōti* « il est hardi »), κράτος et κάρτος (à côté de l'éolien κρέτος) ; πλάνης et πᾰνης (Hésych. ; cf. πᾰλλω, πᾰνος), etc.

REMARQUES. — I. Il y avait aussi en indo-européen des voyelles accessoires devant les sonantes *n* *m* *r* *l* suivies de voyelle. Le grec rend ces voyelles également par *a* ; ainsi dans πάρος (à côté de πᾰρᾰ ; cf. skr. *parāh* « en avant ») de **por-*, ou dans ᾰρα (à côté de ᾰᾰ, ᾰρα, ᾰρός, § 242), de **om-*. On a une voyelle de ce genre dans le béotien βανα « femme » à côté de **βναομαι* devenu μνάομαι (sur γυνή, v. § 81).

II. Le développement de *a* dans tous les cas qui précèdent n'est peut-être pas grec commun. L'éolien offre souvent *o* au lieu de *a* ; par ex. lesbien et béotien στρατος « armée » (att. στρατός), παρνοφ « sautecelle » (att. πάροφ), etc. (Hoffmann, *Dial.*, II, 353). Une forme homérique comme ἡμᾰροτον (II 336, p 421, etc.) à côté de ἡμαρτον (ἀραρτιῶν p 155, ἀμαρτιῶν X 305, etc.) est un éolisme. On rencontre, d'autre part, en lesbien δεκάτος « dixième » (att. δέκατος), et le fait ici s'étend à l'arcado-cypriote : arcad. δεκατόν (acc. fém. sg.), δωδεκάτος « douze », ἑκατόν « cent » (Hoffmann, *Dial.*, I, 171).

§ 143. La voyelle indo-européenne que l'on note par *a* (§ 48) et qui est représentée par *i* en indo-iranien l'est en principe par *ā* en grec comme dans les autres langues de l'Eu-

rope. Ex. : πᾶσις en face de skr. *pitā* (acc. sg. *pitāram*), lat. *pater*, got. *fadar*, v. irl. *athir*. On peut juger par ce paragraphe et par le précédent combien la voyelle *a*, qui était relativement peu importante en indo-européen, a pris une large place dans le système vocalique du grec.

Toutefois, dans les cas où la voyelle *a* se trouvait en alternance avec une voyelle longue — ce qui est le cas le plus fréquent (v. § 246) — le résultat est en grec *α* ou *α* suivant que la voyelle longue était *ā* *α* ou *αι*. Ainsi le grec a bien ἰσᾶμαι, ἰσᾶτός à côté de ἰσᾶμι (ion. att. ἰσᾶμι, § 147), comme le latin a *stātus* à côté de *stāre*, ou le sanskrit *sthītāh* « posé » à côté de *āsthat* « il s'est posé » ; mais il a ἰσᾶμαι ἰσᾶτός à côté de ἰσᾶμι en face du latin *fāctus*, *fēci* ou du sanskrit *adhīta* (3^e sg. aor. moy. = ἰθῆτο), *hītāh* « placé », *ādhatt* « il a fait » ; et de même δῖδᾶμαι δῖδᾶτός à côté de δῖδᾶμι en face du latin *dātus*, *dāre*, *dōnum* ou du sanskrit *adīta* (3^e sg. aor. moy. = ἰδοτο) *ādāt* (3^e sg. aor. actif) « il a donné ». Le grec a bien ἰδῖματα (E 191) πανθαλάσσιος (Ω 5 ; skr. *damitār-* « qui dompte ») à côté de ἰματα (ion. att. ἰματός), ἰματήρ (hom. ἰματήρ Ξ 259), mais il a γενέτωρ (skr. *janitār-* « qui engendre ») à côté de γενέτος (dont l'*ε* est ancien).

REMARQUE. — Dans quelques cas, devant consonne dentale, une voyelle réduite, en alternance avec *e*, se présente en grec avec le timbre *i* (C. 48 Rein.) : ἰσᾶμαι, hom. ἰσᾶσις (cf. τίτᾶσις), ἰσᾶ « sois » (cf. ἰσᾶτο), γῆζῶς (cf. γῆζῶ). Le latin *y* répond par *i* dans *puiter*, *quattuor* (§ 160).

§ 144. Outre les cinq voyelles *i* *ē* *ā* *i* *ū* (brèves et longues) le grec possédait une série de diphtongues. En indo-européen, les trois voyelles *i* *ē* *ū* se combinaient avec *i* et *u* pour former des diphtongues ; le grec les a conservées.

Ex. de diphtongues à premier élément bref : dor. (iē)-αι Hésych. (ion. att. εἶν) en face de v. lit. *eiti* « il va », skr. *eti*, v. pers. *aitiy* (de **eiti*) ; εἶος « l'as au jeu de dés » (Pollux, VII, 204) en face de v. lat. *aius*, lat. *aius*, v. irl. *den*, got. *ains* « un seul » ; αἶθω en face de lat. *audēs* (prop. « foyer »),

irl. *aed* « feu », v. h. a. *ci* « bûcher » ; *λευκός* en face de got. *liubaþ* « lumière » ; *σπουδή* à côté de *σπουδω* ; *ταῦρος* en face de lat. *taurus* ; etc.

REMARQUES. — I. Il y a en grec des exemples, assez rares, d'une diphtongue *u* ; ils sont tous d'origine secondaire. Ainsi *μαῦα* repose sur un ancien **muja* (§ 38) ; cf. lit. *muš* « mouche » et, avec un autre suffixe, lat. *musca*.

II. Comme *u*, *w*, *r*, *l*, sont aussi des éléments semi-vocaliques, on est amené à tenir également pour des sortes de diphtongues les groupes tels que *rs*, *ov*, *al*, etc., devant consonne ; on verra § 194. Rem. que l'accentuation confirme cette vue : *r* dans *ῥα* a pour l'accent la valeur d'une diphtongue.

§ 145. Les diphtongues à premier élément long manquaient d'équilibre, du fait même de la longueur de leur premier élément. Tantôt, le premier élément conservant sa longueur, le second élément s'est réduit au point de disparaître. Tantôt le second élément s'étant maintenu, c'est le premier qui a été abrégé.

De très bonne heure les diphtongues *ai* *oi* tendaient à se réduire à *a* *o* et c'est ce qui a déterminé la graphie *z* *u* qui n'est du reste pas celle des textes vraiment antiques. La diphtongue *ει* est passée suivant les dialectes tantôt à *αι* (en Eubée, où *ωι* est également passé à *αι*), tantôt à *ε*. L'amuissement de *i* dans des formes telles que *τι* *βουλι* se traduit dès le début du IV^e siècle av. J.-C. par la graphie *τι* *βουλι* sur des inscriptions ioniennes (Hoffmann, *Dial.*, III, 439).

A une époque qui suivant les dialectes varie du IV^e au I^{er} siècle av. J.-C. les sonantes *i* et *u* se sont complètement amuies comme second élément de diphtongue en syllabe ouverte, et particulièrement à la finale absolue (Meillet, *M. S. L.*, XIII, 27 et ss.).

§ 146. Du reste, c'est seulement en cette position qu'elles s'étaient conservées en grec. Quand une diphtongue à premier élément long se trouvait en syllabe fermée, elle abrégait son premier élément, sans doute dès la période du grec commun. Un ancien nominatif **dyeus* (cf. skr. *dyāiḥ*

« ciel, jour ») aboutissait ainsi à Ζεός; la longue a subsisté à l'accusatif Ζη(α), où il n'y avait pas de diphtongue (cf. skr. *d(i)yám*, lat. *diem*; § 133 et 729). L'abrègement se produit également devant la sonante nasale : ainsi dans les 3^e pers. pl. ἔβαν (de *ἔβαντ § 310), ἔρανεν (de *ερανῆντ, § 489); et l'aoriste ἔγνων fait au participe γνόντ- (γνώος εἰροντός γύνεα) de *γνωντ-.

REMARQUE. — Là où l'on trouve en grec une diphtongue à premier élément long, elle résulte d'une action secondaire. L'ancien nominatif *νάυς « vaisseau » est devenu ναός que l'attique a conservé (cf. le locatif pluriel ναοί); l'accusatif correspondant était *νάη-α, devenu en ionien νῆα; le nominatif νῆος, courant chez Homère, doit son η à νῆα. A la 2^e pers. du subj., φέρῃς (noté φέρῃς) doit son η à la 3^e, φέρῃ. Le cas d'un mot comme θνήσκω (θνήσκω) est différent; il faut partir de θνάσκω (trois syllabes), attesté en lesbien et en dorien (§ 357). D'ailleurs à partir du premier quart du 1^{er} s. on rencontre sur les inscriptions attiques la graphie θνήσκω, comme κλείς ou ληιτουργείν au lieu de κληίς (*κλήη-, lat. *clivis*) ou ληιτουργείν (dérivé d'un λῆιτον en trois syllabes, Hérodote, VII, 197).

§ 147. Le système vocalique qui vient d'être exposé est à la base de tous les parlars grecs. Mais il s'est altéré avec le temps de diverses façons.

a. Voyelles simples.

Une des altérations les plus singulières est celle que présente l'ionien-attique. Il semble que ce dialecte ait tendu à porter en avant la position moyenne de la langue, de sorte que *a* s'est rapproché de *e* et que *u* s'est rapproché de *i*. Seul parmi les voyelles postpalatales, l'*o* n'a pas subi de transformation appréciable.

La tendance de *a* vers *e* est commune à l'ionien et à l'attique et propre à eux seuls. Mais elle n'a abouti qu'au cours du développement séparé de chacun des deux. En ionien, le passage de *a* à *e* est général; toutefois sur les inscriptions archaïques de certaines îles de la mer Égée (Naxos, Amorgos, Céos), on constate que le signe H (devenu disponible, depuis

la disparition de l'aspirée *h*, § 65) a été affecté à noter l'*é* issu de l'altération de *ā*, tandis que l'ancien *ε* continuait à être noté E : le nom de la sœur (ancien *κασιγνητῆ*) est écrit *κασιγνητες* sur une inscription de Naxos. Ensuite, l'*é* issu de *ā* s'est confondu avec l'ancien *ε*, et le signe *τ* a été employé pour les deux. Dès lors l'ionien ne permet jamais de distinguer entre un ancien *ε* et un ancien *ā* : les deux *τ* de *μήτρ* (anc. *μάτρ*) y sont identiques.

§ 148. En attique, la confusion de l'ancien *ā* avec l'ancien *ε* est réalisée dès les plus anciennes inscriptions ; on n'y trouve jamais que *μήτρ*. Mais l'action de certains phonèmes voisins a ramené vers *ā* l'ancien *ā* attiré dans la direction de *ε*. Le fait s'est produit après *ρ* et après *ι*, *ε* ; si bien qu'à l'ionien d'Homère *φρήτρη* l'attique oppose *φράτῃ* et à l'ionien d'Hérodas *ἡμέρη* (dor. éol. *ἄμερᾶ*) l'attique oppose *ἡμίρᾶ*. Si l'attique dit *κῆρη* en face de l'ionien *κέρη*, c'est que la forme du grec commun était *κορρα* (encore attestée, cf. §§ 63 et 581 ; v. Hoffmann, *Dial.*, II, 52) : cette forme était passée naturellement à **κορρη*, mais après la chute du *ρ* le *ρ* ne pouvait plus agir sur l'*τ*, qui s'était confondu avec l'ancien *ε*. L'amuïssement de *ρ* à l'intervocalique est plus ancien qu'après *ρ* ; aussi l'anc. **νι-ῤῥᾶ* est-il représenté en attique par *νιᾶ* en face de l'ionien *νέτ*, tout comme **βιγᾶ* par *βιᾶ* en face de l'ionien *βιτ*. Toutefois l'action de *ρ* est plus limitée que celle de *ε* et *ι*. Le résultat de la contraction de *εα* est *τ* après *ρ* comme après une consonne quelconque (*πλήρτ* acc. sg. de *πλήρης*), mais il est *ᾶ* après *ι* (*ὄνιᾶ* acc. sg. de *ὄνις*). Chose plus frappante encore : si la syllabe suivante contient un *ε* issu de *ā*, un *ᾶ* après *ρ* ne revient pas à *ā* : en face du dor. *κρᾶνᾶ* lesb. *κρᾶννα* (d'un ancien **κρᾶνᾶ*) l'attique dit *κρένη* comme l'ionien.

REMARQUE. — Le passage de *ā* à *η* en ionien-attique est postérieur à l'allongement de *α* devant les anciens groupes *-σ-* et *-νσ-*, ce qui fait que **ἵσσιμασσα* est représenté par *ἱσσίσηνα* dans les deux dialectes (§ 68) ; mais il est antérieur à l'allongement de *α* devant le groupe *-σ-* secondaire (§ 68) ; ce qui fait que l'ionien et l'attique répondent par *ἱσσαι* au crétois *ἱσσανα* (de **ἱσσιγᾶ*). L'attique a donc deux *η*, qui tous deux sont secondaires, l'un,

celui du type $\beta\acute{\iota}\alpha$ (qui n'existe pas en ionien), résultant d'un retour de d altéré à d pur, l'autre, celui du type $\eta\acute{\epsilon}\alpha$ (qui existe aussi en ionien), provenant d'allongements relativement récents.

§ 149. La plupart des parlars grec ont sans doute gardé à l' υ son ancien timbre (c'est-à-dire *ou* du français); mais en général ils le notent par le même υ qu'emploient l'ionien d'Asie et l'attique et qui avait dans ce groupe la valeur \ddot{u} (*u* du français). Le maintien de l'ancien timbre υ est notamment attesté pour le béotien où, lors de l'introduction de l'alphabet ionien, on substitua $\upsilon\upsilon$ à υ (de là sur des inscriptions dès le IV^e s. av. J.-C. des graphies comme $\tau\upsilon\upsilon\chi\alpha$ ou $\chi\rho\upsilon\upsilon\sigma\tau\iota\omega$); la même orthographe est attestée pour le laconien dans des gloses ($\tau\upsilon\upsilon\tau\eta\sigma\acute{\alpha}$, $\kappa\alpha\rho\upsilon\alpha\sigma\acute{\alpha}$ $\kappa\alpha\rho\upsilon\alpha$ Hésych.), et même sur une inscription ($\beta\acute{\iota}\lambda\upsilon\sigma\upsilon\sigma\alpha\nu$, Thumb, p. 85). La prononciation υ de υ ressort de divers indices pour l'arcado-cypriote, l'éolien, le crétois et même pour les parlars ioniens d'Eubée et d'Italie (cf. Thumb., p. 255, 289, 346, etc.). Le passage υ à \ddot{u} , qui consiste dans une substitution de la position prépalatale à la position postpalatale de la langue, avec maintien de l'arrondissement et de l'avancée des lèvres, est une particularité de l'ionien d'Asie et de l'attique.

Quand l'attique est devenu langue de civilisation pour les Hellènes de parlars divers et même pour des non-Hellènes, la prononciation \ddot{u} a fait des difficultés à beaucoup de gens; il y a donc eu tendance à remplacer \ddot{u} par i . Cette tendance a abouti presque partout en grec moderne.

§ 150. Les voyelles de timbre e et o avaient une prononciation qui variait beaucoup d'un parler grec à l'autre.

Dans les parlars du Nord-Ouest, e devant ρ aboutit à α : locr. $\epsilon\alpha\rho\epsilon\nu$ $\pi\alpha\tau\alpha\rho\alpha$ $\acute{\alpha}\nu\theta\epsilon\sigma\tau\alpha\rho\epsilon\iota\varsigma$ (Thumb, p. 195), éléen $\epsilon\alpha\rho\gamma\epsilon\nu$ $\acute{\iota}\lambda\upsilon\theta\alpha\rho\epsilon\varsigma$ $\epsilon\alpha\rho\epsilon\nu$ (= $\epsilon\acute{\iota}\rho\epsilon\nu$, Thumb, p. 173). Cela indique pour e bref une prononciation ouverte, qui est également attestée en éléen pour e long en toute position: $\mu\acute{\alpha}$ (= $\mu\acute{\epsilon}$), $\pi\alpha\tau\acute{\alpha}\rho$, $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\lambda\eta\gamma\mu\epsilon\nu\alpha\iota$ (= $\kappa\alpha\tau\alpha\delta\eta\lambda\upsilon\sigma\mu\epsilon\nu\alpha\iota$), Thumb, p. 173.

Au contraire, une prononciation très fermée de e et de o

est attestée dans plusieurs dialectes. En arcado-cypriote, *e* passe à *i* devant nasale (cypr. *iv* de *iv*, arc. ἀπεχόμενος) ; *o* passe à *u* à la finale (ἀπυ de ἀπὸ). En lesbien il y a quelques traces d'un changement de *e* en *u* à l'initiale devant labiale (ὄμοιος, ὄμολιος, Hoffmann, *Dial.*, II, 400). Au III^e siècle av. J.-C. on nota l'ancien *e* par *ei* en béotien (μαί = μῆ, θεί = θῆ, γενείτη = γένεταί) et en thessalien (ἐνεθείαι = ἐνέθειαι) et l'ancien *o* par *ou* en thessalien (χουρα, ἰδουκί) ; Thumb, p. 221 et 238.

En grec moderne la prononciation *i* pour *e* est générale ; c'est dans l'unique son *i* que se sont finalement confondus non seulement *e* et *o* (§ 149), mais aussi *e* et *ai* (§ 153).

§ 151. L'ionien-attique présente ici encore une particularité caractéristique. Les voyelles longues *e* et *o* y étaient plus ouvertes que les anciennes brèves *e* et *o*. Aussi, quand il y a eu allongement, soit par suite de réduction de groupes de consonnes (§ 68-70), soit par suite de contraction (§ 154 et ss.), l'*e* et l'*o* allongés (c'est-à-dire *e*, *o* fermés longs) ne se sont pas confondus avec *e* et *o* (c'est-à-dire *e*, *o* ouverts longs). L'ancien attique emploie la même graphie *e*, *o* pour *e*, *o* fermés, qu'ils soient brefs ou longs (ce qui dans le dernier cas évitait une confusion avec *e*, *o*) ; ainsi dans *ἐναί*, *ἐλθεσαν* (Meisterhans, p. 16 et 20 ; 425 et 445 av. J.-C.). L'alphabet ionien distingue *e* et *o* longs de *e* et *o* brefs en employant pour les premiers la graphie des diphtongues *ei* et *oi*. Cela suppose pour *e* et *o* longs une prononciation en quelque mesure diphtonguée, conforme à la tendance générale suivant laquelle les voyelles longues fermées sont plus fermées à la fin qu'au commencement. L'attique pratiqua de bonne heure cet usage de l'alphabet ionien, si bien qu'il eut comme l'ionien trois notations pour les voyelles de timbre *e* et *o* :

e fermé bref, *e*

e fermé long, *ei*

e ouvert long, *e*

o fermé bref, *o*

o fermé long, *oi*

o ouvert long, *o*.

Quand l'alphabet ionien se répandit sur toute la Grèce, la notation *ei* et *ou* pour les longues résultant d'allongement ou de contraction ne fut pas adoptée partout ni tout de suite. Comme elle ne répondait pas toujours à la prononciation, on préféra parfois conserver pour ces longues la graphie *τ* ou *ω*. Aussi en dorien distingue-t-on une « doris senior » qui maintient la notation *τ* (*τρης* « trois »), et une « doris mitior » qui emploie la notation *ι* (*τρεις*). La différence n'est souvent que graphique.

b. *Diphthongues.*

§ 152. Les diphthongues tendent à se simplifier dans toutes les langues indo-européennes. Mais la tendance se manifeste plus ou moins tôt et sous des formes diverses, suivant les langues. Un fait général est que les diphthongues dont les éléments sont le plus voisins (*ei*, *ou*) se simplifient le plus vite. Les diphthongues indo-européennes qui avait un premier élément long étaient altérées dès la période du grec commun ; elles ont été étudiées au § 145. Il ne sera donc question ici que des diphthongues à premier élément bref, dont le traitement n'est pas le même dans tous les parlars grecs.

En ionien, la tendance à la simplification se manifeste de très bonne heure. Dès le v^e siècle, on constate sur les inscriptions des confusions de *e* et de *ei*, de *o* et de *ou* (ainsi *τοτο* au lieu de *τοῦτο* ; Hoffmann, p. 435, Thumb, p. 347). Les diphthongues *au* et *eu* tendent vers *ao*, *eo* ; à partir du vi^e siècle les graphies comme *ἀστέζ φείζειν* sont courantes en ionien oriental (id., *ibid.* et Hoffmann, III, 433).

§ 153. Le seul parler où la graphie suivit de près la prononciation des voyelles est le béotien. La diphthongue *ei* y est notée d'abord par un signe spécial puis par *ι* (Thumb, p. 223). La diphthongue *ai* y est d'abord notée *αι* et à Tanagra *αι* (*Αισχροβας* ; id., *ibid.*), puis *τ* lors de l'introduction de l'alphabet ionien : *Ησχυλος, χηρε, γενειτη* (= *Αισχυλος, χαιρε,*

γένεσιαι). La diphtongue *οι*, d'abord notée *οι* et à Tanagra *οι* (Κοερανος), l'est ensuite *υ*, au III^e siècle ; cet *υ* représente l'*υ* attique, c'est-à-dire *ū*, car l'ancien *υ* grec conservé en béotien avec son timbre continuait à être noté *ου*. Ainsi dès une date antérieure au III^e siècle, toutes les diphtongues anciennes se trouvaient simplifiées en béotien.

Cette simplification est générale dans la *κοινή*. Le grec moderne ne connaît pour les anciennes diphtongues *αι*, *ει*, *οι* que la prononciation *e* et *i* (ce dernier représentant à la fois *i* issu de *αι* et *ū* issu de *οι*).

Quant aux diphtongues en *υ*, à part *ου* qui s'est simplifié de bonne heure, le passage de *υ* à la prononciation *ū* en rendait la persistance difficile. Le second élément a tendu à devenir consonne ; le grec moderne le prononce *v* devant sonore et *f* devant sourde : *avli* de *αἰλή* et *afos* de *αἴφος*, *ευσπος* de *εὐσπυρος* et *efkolo* de *εὐκόλο* (Pernot, *Gramm.*, § 8).

De la contraction vocalique.

A consulter : Lejeune, *Phon.*, chap. VIII.

§ 154. L'amuissement de plusieurs consonnes intervocaliques, **γ*, **ζ*, plus tard *F*, entraînait en grec de nombreuses rencontres de voyelles (§§ 55, 66 et 59). Des rencontres de ce genre ne sont pas durables, parce qu'elles heurtent le principe même de la séparation des syllabes, qui exige une suite de fermetures et d'ouvertures des organes articulatoires. Toutes les langues, plus ou moins, tendent à y remédier surtout lorsque des voyelles de même timbre sont en hiatus ; des hiatus comme *il ve à Amiens, André et Étienne* sont désagréables à l'oreille.

Le grec ancien conserve encore un très grand nombre de voyelles en hiatus à l'intérieur des mots. Il y en a fréquemment dans la langue homérique, dans l'ionien des inscriptions et d'Hérodote, ainsi qu'en crétois. Les contractions sont en grec de date relativement récente, et le résultat en varie sui-

vant les dialectes. De tous les parlars grecs, l'attique est celui qui a le moins conservé de voyelles en hiatus. L'emploi et l'extension du ν ἐπὶ ἀκούστικόν est une preuve de la répugnance de l'attique à l'hiatus entre deux mots (§ 212 Rem.). On sait d'ailleurs avec quel soin les orateurs comme Isocrate proscrivaient ce genre d'hiatus. Dans la versification iambo-trochaïque des tragiques, l'hiatus est rigoureusement interdit (Havet, *Métr.*, § 201 et 211).

REMARQUE. — Le contact de deux voyelles en hiatus entraîne parfois des altérations du timbre ou de la quantité.

A. Il semble par exemple que dans certains parlars, doriens et surtout ioniens, un a tendé vers i devant une voyelle de timbre o (Schwyzer, p. 242) : de là ἰδόν τιμῶν au lieu de ἰδῶν τιμῶν (§ 169), ὀθῖα; à côté de γέροντες (§ 701). D'autre part, dans beaucoup de parlars, notamment doriens, un i aboutit à e devant voyelle de timbre a ou o (Boisacq, *Dor.*, p. 70) : ainsi θῆς; passe à θῆα; à Héraclée, à Argos, en Crète, à σῆα; en laconien récent (§ 211 Rem. II) ; en face de l'att. μογεῖσθαι de μογίσθαι le laconien a μογοισθῆ (Aristoph. *Lysist.* 1002). C'est une manière de pallier l'hiatus : entre l' i et la voyelle suivante il pouvait même se développer un y , qui est noté par un signe spécial en cyprïote (§ 55) : πῆινα y représente πῆια issu de πῆια « paroles ».

B. En ionien et en attique une voyelle longue s'abrège devant une voyelle longue suivante : βασιλέων de βασιλέων (A 176, etc.), ἴως de ἴως; (A 477, etc.), att. θῆα « vue » ion. θῆς de *θηξ (dor. θαξ), etc. En outre, ces deux dialectes pratiquent la *metathèse quantitative* des groupes ia et ea qui deviennent ai , ei : att. λαῖς de *λαας (λαῖς B 99, etc.), θαῖς λαῖς de βασιλέας (A 310, etc.), βασιλαῖς de βασιλέας (A 331), etc. Les anciennes particules τῆας τῆας (Y 42, 43 ; cf. skr. *tānt vānt* « tant que, jusqu'à ce que ») sont devenues en attique τῆας ἴως; et, par contraction, en dorien τῆα; ἴως;, en éolien τῆα;.

§ 155. Les voyelles de timbre semblable se contractent naturellement en la longue correspondante. Ainsi $e + e$ donne un e long, qui est écrit tantôt η , tantôt ϵ (ϵ dans l'alphabet ionien qui a prévalu, § 151) : l'ancien *τρεεις « trois » (§ 55) aboutit à τρεῖς, conservé en crétois (Thumb, p. 126), d'où τρης; en dorien et en éolien (Hoffmann, *Dial.*, II, 542), τρεῖς en ionien dans l'ancien alphabet (id., *ib.*, III, 465), τρεῖς; en ionien-attique. De même $o + o$ donne un o long, qui est noté tantôt ω , tantôt \omicron (\omicron dans l'alphabet ionien qui a pré-

valu, § 151) : l'ancien génitif singulier en *-as* (§ 58) est représenté par *-a* en dorien et en lesbien (Hoffmann, *Dial.*, II, 532), par *-a* en ionien ou en attique.

§ 156. La contraction de *ε* et de *α* aboutit en attique à deux résultats différents suivant que l'*α* est avant ou après *ε*. Ainsi *εα* donne *η*, mais *αε* donne *ᾶ* : *γένεα* devient *γένη*, mais *τέαα* devient *τέᾶ*. Et le résultat de la contraction de *αι* ou *αι* avec un *α* précédent est de même ordre : *πᾶαε* devient *πᾶῃ* (*πᾶῃ*) et *πᾶᾶε* devient également *πᾶῃ* (*πᾶῃ*).

Au contraire, dans les parlars occidentaux, la contraction de *ε* et de *α* aboutit au même résultat, quelle que soit la place de l'un et de l'autre : on a donc à Delphes *ἐνδογενε* ou *ἔρινα* comme à Athènes, et même *βασιλ.ε* (= *βασιλέα*) ou *ἰννε* (= *ἰνέα*), mais aussi *πᾶλ.ε* en face de l'attique *πᾶλ.η* (Thumb, p. 189). Cela tient sans doute au double fait que l'*α* attique était plus voisin du timbre *ε* que l'*α* occidental, et l'*ε* occidental plus voisin du timbre *α* que l'*ε* attique, qui était un *ε* pur.

REMARQUES. — I. La facilité avec laquelle l'attique contracte en *α* apparaît dans la contraction *ἔστᾶ* de *ἔστᾶα*, sous l'influence de *εὐστᾶ*.

II. Les voyelles des dissyllabes, étant un peu plus longues par nature que celles des polysyllabes, ne se contractent pas d'ordinaire en attique ; de là le nominatif *ἴα* conservé à côté du génitif *ἴρα* ; de *ἴρα* et du dérivé *ἴρα* de *ἴρα*. L'analogie a du reste entraîné *ἴα* d'après *ἴρα* et *ἴρα*, *ἴρα* d'après *ἴρα*. Cf. § 158.

III. L'absence de contraction dans *ἰνέα* tient à ce que la forme ancienne était *ἰνεία* ; la contraction a donc commencé en attique antérieurement à la chute du *ν* intervocalique. On a vu plus haut qu'à Delphes *ἰνέα* est représenté par *ἰννε*.

§ 157. En cas de rencontre d'une voyelle de timbre *ο* avec un *α* ou un *ε*, le timbre *ο* prévaut en général ; ce qui tient à ce que, en grec ancien, l'articulation labiale de *ο* était très marquée aussi bien que celle de *η*, comme l'indique le développement de *η* en ionien-attique (§ 149).

Ainsi, *αο* et *αω* aboutissent tous deux à *ω* : par exemple *πᾶαο* devient en attique *πᾶω* et *πᾶω*, *πᾶω* ; en dorien

νικαομε; devient νικωμε; (noté νικαομε; à Sélinonte, Solmsen, n° 24), et *παμα-οχος « propriétaire », παμωχος (Hésychius ; d'où la forme verbale παμωχει à Héraclée, I, 169). De même οα aboutit à ω dans des finales d'accusatif comme att. ἤθιω, dor. μεω (Héraclée, I, 175) de *-οσα (cf. lat. -ōrem, § 636), att. αἰδῶ de αἰδῶ(σ)α. Le groupe -οᾶ- (de *-ο(ρ)ᾶ-) subsiste dans le crétois βοῶθειω (att. βοηθίω), mais passe à ω en ionien récent (βωθίω, Hoffmann, *Dial.*, III, 370) et à ā en lesbien (βαθσειντι = att. βοηθοῦσι id. II, 296).

REMARQUE. — En cas de crase, les mêmes règles sont appliquées en principe : att. θῶπλα de τὸ ὄπλα. Si donc ὁ ἀνὴρ, τοῦ ἀνδρός; aboutissent à ἀνὴρ τόνδρός; c'est que le timbre de la voyelle du mot principal a été maintenu par le sens. En attique, ἴτερος; a pris la place de ἄτερος;, qui s'est conservé dans d'autres parlers ; θᾶτερον (de τὸ ἄτερον) est une survivance de la forme ancienne.

§ 158. Le groupe εο devient en attique ο long (qui est noté ου, § 151) : φιλοῦμεν de φιλέομεν, γένους de γένεος, ὄστουν de ὄστειον. Alors que νέος (de *νέφος) se maintient parce que dissyllabe (§ 156, Rem. II), il devient νου- dans le polysyllabe νουμηνία. On expliquera de même Θεουκαδίστης à côté de θεός; il est vrai que dans la versification des tragiques le mot θεός; est souvent compté comme monosyllabe par synizèse (ainsi Eur. Or., 399, 418, 579). En ionien, εο devient ου : ainsi πείθεο qui aboutit à πείθου en attique est en ionien πείθεο. Le groupe εω devient ω partout où il est contracté : att. φιλῶ de φιλέω, γενῶν de γενέων.

Le groupe οι devient ο long en attique (noté ου § 151), mais ω en dorien et en béotien (là où il est contracté) : l'ancienne finale *-οιες du n. pl. du comparatif (cf. lat. -ōres) est -ου; en attique (ἐλάττου;), -ως en laconien (ἐλασσως); Buck, *Dial.*, p. 39. En face de la forme homérique θεμιοεργός (p 383), att. θεμιουργός, le béotien a λειτωργός (att. λειτουργός). En cas de crase, l'attique dit τοῦλοτρον (Arist. Ach., 1120), θῶδραμον (Soph. Ant., 397).

Le groupe *οη* devient *ω* en attique : *μισθῶτε* de *μισθόητε*, en face de *μισθοῦτε* de *μισθόητε*.

Le groupe *οα* subsiste dans l'attique *ἀπέχοα*, où *-οα* repose sur *-οφα* issu de **-ousa* (cf. *ἀκούω*, *ἐκούσθη*, § 325).

Le détail de tous ces faits relève de la grammaire grecque ; il suffisait de marquer ici les grandes lignes du développement.

§ 159. L'amuissement de certains éléments intervocaliques a déterminé aussi des rencontres de diphtongues avec une voyelle suivante. Ainsi un ancien **ποιφῶ* (béot. *ἔποιφουσι*, arg. *ἔποιφουσι*) est devenu *ποιῶ*, d'où att. *ποιῶ*. Il résulte de là des simplifications, variables suivant les parlers. L'attique, qui conserve *ποιῶ*, fait passer *ποιεῖς* à *ποιεῖς* et *ποιήσω* à *ποιήσω* (Meisterhans, p. 44).

Les faits relatifs à ces éliminations de diphtongues sont assez compliqués : tandis que *αἰεῖ* (de *αἰψεῖ*) tend vers *αἰεῖ* (avec un *ē* long), *αἰών*, *αἰόνας* a gardé sa diphtongue initiale.

CHAPITRE VI

LE VOCALISME LATIN

A. Voyelles proprement dites.

§ 160. L'italique possédait cinq voyelles de timbre différent ; on peut les ranger ainsi d'après le degré d'ouverture :



Chacune de ces voyelles comportait deux quantités, une brève et une longue. En osco-ombrien, les voyelles longues étaient beaucoup plus fermées que les brèves : *e* et *o* y tendent vers *i* et *u*. En latin, la différence est moins nette, mais elle a dû exister aussi ; à en juger par les langues romanes, les longues *e* *o* *i* *u* étaient plus fermées que les brèves correspondantes.

Les cinq voyelles de l'italique, avec leur double quantité, représentent en général des sons indo-européens, qu'elles continuent directement. Toutefois, la voyelle *a* représente non seulement l'ancien *a* indo-européen comme dans *ágō* (gr. *ἄγω*, skr. *ájati* « il pousse »), mais encore la voyelle indo-européenne qu'on désigne par le sigle *ǝ* (celle de *pater* en face de gr. *πατήρ*, skr. *pítá*, § 143).

REMARQUE. — L'*a* bref représente encore en latin une voyelle réduite, développée dans des conditions où le grec a un *i* : ainsi *quattuor* ou *pater* en face de *τέτρας* et de *πάτερ* ; cf. § 48 Rem. et 143 Rem.

§ 161. Le nombre des voyelles s'est accru, en latin comme en grec (§ 142), du fait de la transformation des sonantes voyelles de l'indo-européen (§ 50). Ces sonantes ont en latin développé devant elles un timbre vocalique, qui diffère suivant la sonante.

Ainsi *y* et *ɥ* aboutissent à *en*, *em*. Ex. : *tentus* en face de gr. τέντες, skr. *tatāḥ* « tendu ». L'*m* est devenue *n* dans *centum* (§ 45 Rem.) et *neniō* (§§ 57 et 109 Rem.). A l'initiale absolu, *n* et *ɥ* sont représentés par *in*, *im*, dans *in-* particule négative ou *imber* (cf. skr. *ābhrah* « nuage », gr. ἀέρας). Devant voyelle, le traitement *an* est établi par *māned*; peut-être par *cānis* « chien ».

Devant consonne, la sonante *r* est représentée par *or* : *mors*, gén. *mortis* en face de skr. *mṛtiḥ*, lit. *mirtis*, v. sl. *-mrti*. De même la sonante *l* par *ul*, qui sort d'un plus ancien *ol* (v. § 168) : *mulctus* de **mŕkto-* (v. irl. *mlicht*, d'où *blicht* « lait »). Devant voyelle le résultat de *r*, *l* est *ar*, *al* : *parens* (d'une racine **per-* « mettre au monde », cf. lit. *periti* « je couve »); *palea* (cf. lit. *pelūs*, pl., « paille »); *salix* (cf. gr. ἑλίξ).

REMARQUE. — Le traitement attesté en latin pour les liquides sonantes s'observe aussi en osco-ombrien ; il est donc italique commun. Ainsi l'ombrien a *pepurkurent* « poposcerint » comme le latin *poscō* (de **perk-skō*, remontant à **prk-skō*) et l'osque *karanter* « ils mangent », *caria* « pain » (cf. probablement *καρία-αίμα*). En revanche il est possible que *y* soit représenté par *aw* en osco-ombrien : du moins le correspondant du préfixe négatif latin *in-* est *im-* dans les deux dialectes.

§ 162. Les altérations qu'ont subies en latin les voyelles indo-européennes sont avant tout déterminées par le rythme de la langue et par l'action des phonèmes voisins. L'histoire du vocalisme latin est par suite assez compliquée ; elle diffère beaucoup de celle du vocalisme grec.

Le rythme de la langue était *quantitatif* (v. § 197), c'est-à-dire qu'il reposait uniquement sur l'opposition des syllabes brèves et des syllabes longues. C'est en fonction de la quantité qu'il faut examiner les altérations du vocalisme. Le traitement

des voyelles est indépendant de l'accent (§ 190) et les variations de la place de l'accent sont sans influence sur l'évolution du vocalisme.

§ 163. *Les voyelles longues* sont généralement stables. Les anciennes voyelles *a e i o u* se sont conservées en latin sans subir d'altération, sauf là où elles viennent à s'abrèger, par exemple en fin de mot (§ 214 et ci-dessous, Rem. II). Ainsi l'*a* de *māter* ou de *rogāre*, l'*e* de *tēx* ou de *uidēre*, l'*o* de *dōnum* ou de *ignōtus*, l'*i* de *uīnus* ou de *caninus*, l'*u* de *fūnus* ou de *cornūtus* sont anciens ; aucune altération ne s'y révèle pendant tout le cours de l'histoire du latin.

REMARQUES. — I. Toutefois, devant *n* consonne, l'*o* long passe à *i*, par l'effet d'une différenciation : *ocīnus* de *ocō* ; *ānus* de **bōlō-uo-* (cf. *ānus*) ; *rānus* de **ghrō-uo-* (alternant avec **ghrō-uo-* de v. h. all. *grō* « gris ») ; (*g*)*nīnus* de **gnō-uo-* (cf. ir. *gnō* « excellent », bret. *gnou* « évident », alternant avec **gnō-uo* de v. isl. *knōr* « brave »).

II. Une voyelle longue s'abrège lorsqu'elle est suivie d'une sonante en syllabe fermée (cf. § 146) : *prīnceps* (Seru. in *Donat.*, G. L. K., IV, 426, 34) de **prīmo-cap-* (cf. § 173) ; *siūciput* de **siūi-caput* (§§ 166 et 175) ; *ūndecīm* (français-onze) de *ūnus*, etc. Cf. Juret, *Manuel*, p. 336.

§ 164. *Les voyelles brèves* sont souvent instables. Voir Nierdermann, *Phon.*, p. 27 et ss.

En syllabe initiale, elles sont relativement résistantes et ne subissent d'autres altérations que celles qui proviennent de l'action des phonèmes voisins.

En syllabe intérieure, elles tendaient à s'abrèger ; il est résulté de cette tendance que la plupart se sont fermées et que quelques-unes même ont disparu (phénomène dit de syncope). Par suite les voyelles brèves intérieures étaient encore plus exposées que les initiales à l'action des phonèmes voisins ; toutefois le traitement qu'elles subissent présente encore des détails obscurs (v. notamment Graur, *I et V en latin*, et Meillet, *B. S. L.*, XXXI, 98).

Quant aux syllabes finales, les voyelles y ont des traitements particuliers qu'on trouvera exposés §§ 214 et suiv.

§ 165. a. En syllabe initiale.

L'action des phonèmes voisins se produit sous des formes variées, mais elle n'atteint qu'un nombre restreint de cas. Elle est intéressante en ce qu'elle indique certaines tendances de la langue.

Un *a* en syllabe initiale ne subit aucun changement.

Un *e* passe à *o* quand il est suivi d'un ancien *w* ou d'un *l* vélaire (§ 110). Ainsi dans *noueni* de **neww* (gr. ἐννί(Ϝ)α, got. *nian*), *nouus* de **newo* (gr. νί(Ϝ)ος) ou dans *wolō*, *wolunt*, *wolzbam*, *wolens* (avec *l*, § 110 Rem.) en face de *uelim*, *uelle*. Le fait se manifeste dans des mots empruntés comme *oleum* (de **elaiuom*, gr. ἔλαιον; cf. *oliva* de **elaiwā*-) ou dans des transcriptions de noms étrangers comme *Volaterrae*, étrusque *Velabri*.

REMARQUES. — I. Il suffit d'une palatale précédente pour que cette action de la liquide n'aboutisse pas : *sœlus*, *geln*, *celsus* (§ 111).

II. Le *w* issu de **gʰw* (§ 104) n'exerce pas la même action : *brnis* et *leuis* ont conservé leur *e*.

§ 166. Un *e* en syllabe ouverte passe également à *o* après consonne suivie de *w* : *sacer* de **swekuros* (gr. ὄ(Ϝ)ικυρός); *soror* de **swesōr* (skr. *swasā*, got. *swistar*); *colō* de **kʷelo*, § 81; *coquō* de **kʷekʷo* (au lieu de **pekwō*, § 16; cf. skr. *pācati* « il cuit », v. sl. *pekō* « je cuis »); *bonus* de **dweno*- (cf. la graphie *duenos*, § 135), en face de *bellum*, de *duellum*.

Un *e* devient *i* devant nasale gutturale. Ainsi dans *dignus* (de **dek-no*-, § 120), *tinguō* (cf. gr. τίγγω), *quinque* (de **kʷenkʷe*, substitué à **penkʷe*, § 16), *sinciput* de **semi-caput* (§§ 163 Rem. et 175), etc.

§ 167. Un *i* s'absorbe dans un *r* précédent qui après consonne développe un *e*. Ex. : *ter* de **tris* (gr. τρις); *testāmentum* de **tristāmentum* (osque *tristaamentud*); *cernō*, *certus* de **krinō* **kritos* (cf. gr. κριτός), etc.

Un *i* passe à *e* devant *r* issu de *z* (anc. *s*). Ex. *serō* de **sisō* (présent redoublé, § 414). Le mot *pirus*, qui fait exception

est apparemment un emprunt au vocabulaire méditerranéen (§ 19).

§ 168. Un *o* passe à *u* devant nasale, sans règle bien claire : devant une gutturale dans *mens* (gr. $\epsilon\gamma\kappa\omicron\varsigma$; mais l'*o* de *longus* subsiste), devant une labiale dans *lumbus* (§ 135), *umbilicus* (gr. $\epsilon\gamma\sigma\alpha\lambda\acute{\iota}\varsigma$), *umerus* (ombr. *onse* « sur l'épaule », cf. skr. *amsab*, got. *ams*, § 103), *humus* (ombr. *bondra* « en bas, à terre », mais *humò* conserve son *o*), etc.

Un *o* passe également à *u* devant *t* suivie de consonne : *nult* (de **welti*), *nultis* en tace de *nolo noluntis* ; *nultus* de *nolus* ; *pulsus* de **polsu-* (§ 419).

Suivi de *w*, *o* passe à *a* dans un certain nombre de mots : *canus* (gr. * $\kappa\acute{\alpha}(f)\varsigma$; dans $\kappa\acute{\alpha}\nu\kappa\alpha\lambda\acute{\iota}\omega\mu\alpha\tau\alpha$ Hesych.) et *caud*, *canerna* ; *laud* (de **lou-*, gr. $\lambda\omicron\upsilon\omega$) et *lanabrum*, *labrum*, etc. C'est un fait de différenciation, comparable à celui qui a été signalé au § 163 Rem. I.

Précédé de *w*, *o* passe à *e* devant *rs*, *rr*, *rt*, *t*, *st* : *vorsus*, *vorro*, *vorlex*, *volò*, *vorster* sont devenus *versus*, *verro*, *verlex*, *verò*, *vester*. Ce changement date de l'époque de Scipion l'Africain (Quintilien, I, VII, 25) ; les manuscrits de Plaute et même de Virgile ont encore souvent des formes avec *o* ; on lit encore *vorsus*, *advorsum* sur la Table de Bantia (Corp. I, 2^e éd., 582, 18 et 19) qui est du temps des Gracques, mais déjà *aversum* à côté de *vorsum* dans la Lex Repetundarum qui est de 122 av. J.-C. (Corp. I, 2^e éd., 583, 3 et 59).

§ 169. Un *n* passe à *o* devant *r* issu de *-s-* (cf. le passage de *i* à *e* devant *r*, § 167) : *fort-* de **fus-* (cf. osque *fusid*), *voru* forme populaire de *nurus*, dont le premier *n* est resté, sans doute sous l'influence du second (cf. gr. $\nu\acute{\upsilon}\sigma\varsigma$, § 70 Rem. II et 128 Rem.).

§ 170. b. En syllabe intérieure.

Ce qui caractérise les voyelles brèves intérieures, c'est qu'elles tendent à se fermer (§ 164). Le sens prépalatal ou postpalatal de la fermeture dépend beaucoup des phonèmes voisins, surtout en syllabe ouverte (v. Juret, *Manuel*, p. 260).

Devant dentale ou gutturale, une voyelle brève en syllabe ouverte tend vers *i*. Exemples :

cado : *cecidi*, *incido* ; *ago* : *exigo* ; *pater* : *Iuppiter* ;
medius : *timidius* ; *sedeo* : *assideo* ; *specio* : *conspicio* ;
locus : *hico* ; *nouitas* (gr. νεότης) ;
cornu : *corniger* ; *inclitus* (cf. gr. κλυτός ; et lat. *clues*).

Toutefois il y a des exceptions ; le timbre *e* s'est maintenu dans *appellus* ou *conneniō*, dans *repetō*, *comedo*, *dissedō*, *oblego*, et dans *ag-gredior*, *per-petior* (de *gradior*, *patior*).

§ 171. Devant labiale, le timbre est flottant. Il est *i* si la voyelle qui suit la labiale est *i* ; il est *u* ou *e* si la voyelle qui suit est autre que *i*. Exemples :

capio : *occipio*, *occupō* ; *habeo* : *adhibeo* ; *taberna* : *contubernium* ;
libet : *quodlibet* (d'où *libet* dans le simple).

Le timbre de la voyelle précédente joue un rôle dans le choix : *minimus*, *citimus*, mais *optimus*, *postumus* ; *legimus* mais *uolimus*, etc. (cf. § 452). Toutefois on dit *optimus* (*opime*, Pl. Bacch., 373). Sur les superlatifs en *-issimus* et *-issimus*, v. § 579.

Devant *w* (noté *u* en latin), une voyelle brève intérieure en syllabe ouverte apparaît toujours comme *u*, qui sauf devant *i* n'est pas noté indépendamment du *w* consonne qui suit (v. § 39) ; ex. : *uonus* : *denuo* (de **denuo*) ; *lauo* : *abluo* ; *paucio* : *depuo* ; *lauo* : *pelluniae*.

Devant *l* palatale, une voyelle brève tend vers *i* ; devant *l* vélaire une voyelle brève tend vers *u*. Exemples : *Siculus* : *Sicilia* (gr. Συκιλος ; Συκιλία) ; *famulus* : *familia* ; *simulo* : *similis* ; *exul*, *exulare* : *exilium* ; etc. Exceptions : *aquila*, *utilis*, *nobilis*.

§ 172. Devant *r* une voyelle brève en syllabe ouverte tend à se fixer au timbre *e*. Exemples :

pario : *peperi*, *reperiō* ;
legi-fer : *lege-rupa* (Plaute, *Pseud.*, 364) ;
Falerii (d'une forme plus ancienne *Falisci*) ; *pulis* : *pulueris* ;

angur (cf. skr. *ājah*, Ernout, *M. S. L.*, XXII, 234) : *augerētus* (Priscien, G. L. K., II, 27, 17) ; *scelus* : *sceleris* ; *socerum* (cf. gr. ἑτεροῦν).

Si le timbre postpalatal est rétabli par analogie, comme dans certains noms en **-i/o-s-*, la voyelle est *o* : *tempus* : *temporis* (en face de *temperī*, adv. § 694 Rem., et de *temperētis*).

Sur le traitement d'une voyelle brève en syllabe ouverte après *i* en hiatus, v. § 186.

En résumé, le traitement d'une voyelle brève en syllabe intérieure ouverte est tel qu'on ne saurait, sans faire appel à l'étymologie, déterminer le timbre ancien de la voyelle d'après le timbre qu'elle a en latin. Rien ne révèle par exemple que l'*e* intérieur de *legere* (cf. *legō*) est un ancien *e* et l'*e* intérieur de *facere* (cf. *faciō*) un ancien *i* ; v. §§ 408 et 421.

§ 173. Les syllabes fermées étant longues, les voyelles y conservent plus leur timbre (v. Juret, *Manuel*, p. 265).

La voyelle *a* passe à *e*. Exemples : *factus* : *affectus* (à côté de *faciō* : *efficiō*) ; *castus* : *incestus* ; *scandō* : *ascendō* ; *carpō* : *excerpō* ; *fallo* : *fefelli* ; etc. Si *adactus* (de *adigō*) a conservé son *a* intérieur, c'est que cet *a* était long (§ 119).

L'*e* issu de *a* se ferme en *i* devant nasale gutturale et en *u* devant *f* vélaire (fait général ; pour l'initiale, v. § 165). De là : *tangō* : *atingō* ; *salio* : *exsulto*. Devant le groupe *sc*, c'est également à *i* qu'aboutit un *a* dans *praefiscint* (ou *-ne*, Afran. *Com.*, 36) tiré de *fascinum*.

§ 174. La voyelle *e* subsiste ainsi que la voyelle *i*. Exemples : *scelustus* (cf. le gén. *sceleris*), *pependi* (de *pendō*), etc. ; *egisti* *egisse* (à côté de *egerō*, *egeram*) ; *pulvisculus* (de *pulvis*) ; *extinguō* (de *stinguō*, dont l'*i* est ancien), etc.

La voyelle *o* passe à *u*. Ainsi *mons* : *promunturium* ; *onustus* (de **onosto-*) ; etc.

La voyelle *u* se maintient ; *vetustus* a peut-être un *u* ancien en syllabe intérieure (cf. § 604).

§ 175. La fermeture des voyelles brèves intérieures résulte de la tendance à l'abrègement. Cette tendance aboutit à

l'amuissement complet dans certaines circonstances favorables, notamment après les sonantes *w*, *y*, *r*, *l*, *m*, *n*, dans lesquelles la voyelle brève vient s'absorber si la syllabe précédente est longue ou si le mot a au moins quatre syllabes (ce qui entraîne une prononciation relativement rapide de chaque syllabe).

Ainsi **amb-iacio* passe à *amicio* (§ 423); **aiwo-tat-s* à *aetās* (on a aussi *aeuitas*); **sacro-dōt-s* à *sacerdōs*; gr. Ἡρακλῆς à *Hercules* (§ 204); **pulkro-samo-s* à *pulcerrimus*; **aus-klitō* à *auscultō*; **weksolom* à *wexillum*; **per-regō* à *pergō* (cf. *perrexi*); **porkelelōs* à *porcellus*; **semi-caput* à *sinciput* (§ 166): **nōmi-cap-* à *nuncupare*; **persōnola* à *persolla*; **uīnolom* à *uillum*, etc. Plaute dit encore *pārigō* (Aul. 753, Merc. 739, etc.), mais aussi *pargō* (Aul. 791, Amp. 909), *laridum* (Capt. 847, Men. 210) mais Lucilius *lardum* (v. 79).

L'amuissement de la brève intérieure dans *caldus*, *soldus ualdē* (à côté de *calidus*, *solidus*, *uolidus*) est une manifestation de la même tendance, et peut s'expliquer par l'analogie (Juret, *Manuel*, p. 278); de même dans *cantus* de **cauitus* (cf. *cauitum*, Corp. I, 2^e éd., 585, l. 6).

§ 176. La différence de traitement entre les voyelles brèves suivant qu'elles sont initiales ou intérieures, suppose aux syllabes initiales un caractère spécial, qui se reconnaît dans l'emploi que fait la langue de l'allitération (v. P. Lejay, *Revue des cours et conférences*, 1^{er} février 1923, p. 555 et ss.). On rencontre fréquemment l'allitération, c'est-à-dire le rapprochement de plusieurs mots ayant une initiale semblable dans les formules de droit ou de culte et dans la versification du saturnien. En adoptant les mètres grecs, les vieux poètes latins (Ennius, Plaute) y ajoutent souvent l'ornement de l'allitération (L. Havet, *Métr.*, p. 217-219). Mais l'allitération n'est pas en latin un procédé essentiel comme elle l'est dans la plus ancienne versification des Irlandais, des Anglo-Saxons et des Scandinaves (cf. *R. Celt.*, XL, 205).

B. Diphthongues.

§ 177. A ceci près que **eu* avait passé à *ou*, toutes les anciennes diphthongues indo-européennes étaient presque intactes à la date des plus anciens monuments du latin. Mais on les voit se simplifier l'une après l'autre au cours de l'histoire de la langue.

Les premières à se simplifier ont été naturellement celles dont les deux éléments étaient le plus voisins, soit tous deux postalataux (*ou*), soit tout deux prépalataux (*ei*); cf. § 152.

§ 178. A la fin du III^e s. av. J.-C. *ou* subsistait encore, au moins dans la graphie, puisqu'on lit *Loucanam*, *abdoucit* sur l'épithaphe d'un Scipion (Corp. I, 30); mais la même inscription porte aussi *Lucius*, qui se lit également sur l'épithaphe d'un autre Scipion (*Lucium*, Corp. I, 32), non moins ancienne. La diphthongue *ou* est encore régulièrement notée sur le sénatus-consulte des Bacchanales, de 186 av. J.-C. (Ernout, *Rec.*, p. 58); mais la Lex Cornelia, de l'an 81 av. J.-C. (*id.*, *ibid.*, p. 96) écrit partout *u* pour *ou*. Les inscriptions intermédiaires présentent un certain flottement. C'est au début du II^e siècle av. J.-C. que le changement s'achève.

A l'intérieur des mots, comme *-au-* devenait **-eu-* (§ 173), puis *-ou-*, le résultat est *-u-*: ainsi dans *ex-cludō* en face de *claudō* ou dans *aditūs* de **-iou-*(*a*)*io-*.

REMARQUE. — Dans le parler de Préneste, la diphthongue *ou* se simplifie en *o* et non, comme à Rome, en *u* (Ernout, *M. S. L.*, XIII, 329 et *Élim. div.*, p. 45). Ainsi le nom grec Πυλλύκιος est en vieux latin *Polluces* (Corp. XIV, 4094), d'où *Polluces* (Plaute, *Bucch.*, 894); mais à Préneste, *Polluci* (Corp. XIV, 4095, I, 55); cf. encore *lousa* pour *lōsa* (de **loukōnā*, § 129) sur la même inscription (miroir de Préneste).

§ 179. La diphthongue *ei* est encore distinguée de *i* long sur le sénatus-consulte des Bacchanales, où on lit par exemple : *deicerent* (dont la diphthongue est ancienne, cf. osq. *deicun* « dire » et gr. *δεικνύειν*), *exdeicitis*, etc., en face de *Latini* (gén.

sg.), *scriptam, audita, uenirent*, dont les *i* sont anciens. Mais la simplification de *ei* en *i* s'accomplit dans le latin de Rome au cours du 11^e s. av. J.-C. Le décret de Paul Émile (Ernout, *Rec.*, p. 57), de 189 av. J.-C., note fidèlement les diphtongues, mais il se sert de *ei* pour noter *e* (*decreuit*) et même *ê* (*inpretator*). Dans la *Lex Repetundarum*, de 123 av. J.-C. (Corp. I, 2^e éd., 583), on trouve *ei* employé pour noter l'*i* long ancien (*audeire*), suivant un usage qui est devenu fréquent dans les siècles suivants (cf. *preimum*, Pl. Epid., 600 A = *primum*).

A l'intérieur des mots, *-ei-* issu de *-ai-* (§ 173) passe également à *-i-* ; on lit encore *incideretis* sur le sénatus-consulte des Bacchanales ; mais la forme classique est *incidò*, composé de *caedò* (cf. *pàricida* de **-caida*).

REMARQUE. — Il y a dialectalement quelques exemples où la diphtongue *ei* est représentée par *e* : ainsi *uicos* (Corp. I, 183) pour le latin de Rome *uicos*. Cf. Ernout, *Étym. dial.*, p. 56-57.

§ 180. La diphtongue *ai* se maintient jusque dans les premières années du 11^e s. av. J.-C. Le sénatus-consulte des Bacchanales porte *aiuorsei* (plus tard *aiinersi*), *comaine* (= *commānen*). Puis *ai* passe à *æ* et aboutit à *a*. En face du pélignicien *coisatens* le vieux latin a *coiraure* puis *coeraure* (Corp. I, 566 et 567 ; inscr. de Capoue) et finalement *cōraure*. L'adjectif exprimant l'unité est en vieux latin *aiuo* (= *aius*), plus tard *æuo* (cf. *noenum* de *ne æenum* « pas une chose ») et finalement *aius*. Dans certains cas, la graphie traditionnelle *æ* s'est maintenue assez longtemps ; Cicéron dans les textes de lois qu'il imagine rétablit toujours *æ* pour *a* (*plures*, De Leg., III, 3, 6 ; *ænus*, ib. 9 ; *coerari*, *ænus*, ib. 4, 10) ; or, on trouve déjà *utier* sur l'épithaphe d'un Scipion (Ern., *Rec.*, p. 18).

Il y a même des mots pour lesquels la diphtongue *æ* l'a si bien emporté dans la graphie qu'elle s'est imposée même à la prononciation : ainsi la vieille forme *moiros* (*mæros* chez Accius Trag. 347 R.) a passé à *māros* (déjà sur une inscription

de Capoue de 135 av. J.-C., Éph. Epigr., VIII, p. 123) ; mais le mot *moenia*, tiré de la même racine, a gardé son *œ* comme le composé *pomoerium* (écrit aussi *pomerium*).

Le mot grec ποινά (ποινή) emprunté par les Romains est resté *poena* mais le verbe dérivé a la forme *pānre* (anc. *poivre* Lucr., VI, 1240). Même opposition entre *Poenus* « Carthaginois » et *Pūnicus*. La forme *foedus* s'est conservée, tandis que *lūdus* l'a emporté sur *loedus* (de *loidos*, Ern., *Rec.*, p. 35 et 49).

Un cas particulier est celui de la position après *w* initial, où *oi* passe à *ei* pour aboutir à *i* ; ainsi dans *uidi*, cf. φαίξ, et peut-être dans *uticus*, cf. φαίξος (§ 179 Rem.).

§ 181. La diphtongue *ai* se lit encore sur le sénatus-consulte des Bacchanales dans un mot comme *aignon* ; mais la même inscription porte déjà *aedem*. On lit de même *Aimilius* (Décret de Paul Émile, de 189 av. J.-C.) et *Aemilius* (Corp. I, 535-537, de 187 av. J.-C.) ; *quairatis* et *aetate* (Corp. I, 34, vers 130) ; *praitores* et *aere* (Corp. I, 1148), etc. La graphie *ae*, fixée de bonne heure, s'est maintenue pendant toute la période classique. Toutefois, dans la prononciation vulgaire, *ae* s'est simplifié de bonne heure, mais sans se confondre avec l'ancien *e*, comme on le voit par les langues romanes, où *ae* est traité comme *e*. La simplification ne s'est donc achevée en latin urbain qu'à l'époque impériale, quand les différences de quantité commençaient à s'effacer. Varron (*L. L.*, V, 97) signale la prononciation rurale *edus* de *haedus* (cf. § 105).

A l'intérieur, *-ai-* est passé à *-ei-* (§ 173), dont le traitement *i* a été déjà signalé : *in-ctidō* de *caedo*, *ex-quirō* de *quaerō*, *in-iquos* de *aquos*, *con-siptum* de *saeptō*, etc.

§ 182. La diphtongue *au* se maintenait à l'époque classique ; ainsi dans *taurus* (gr. ταῦρος), *aurōra* (cf. lit. *aurā*), *auris* *auscultō* (cf. got. *ausō* « oreille », lit. *ansis* « id. »). Dans la prononciation vulgaire, *au* tendait à se simplifier en *o* ; de là des graphies comme *Clōdius* pour *Claudius*, et comme *lōtus* (Corp. VI, 2114, 15) pour *lautus* (Pl. Stich. 667) de **lanitus*.

La formule *si audēs* du style soutenu (Pl. Mil. 799, Trin. 244) a une forme familière *sādēs* (id. Men. 543, Trin. 562, etc. ; Catul. 103, 1 ; Pers. III, 89). Mais les langues romanes prouvent qu'il n'y a pas eu confusion. Certaines d'entre elles distinguent encore *ø* de *au*. Le latin *causa* est représenté en provençal par *cauza*, en portugais par *causa*. Et la diphtongue apparaît dans les emprunts brittoniques (gall. *aur* de *aurum*).

Par un fait d'hyperurbanisme, le latin de Rome a parfois substitué *au* à *ø* dans des mots qui avaient un *ø* long ancien ; ainsi dans *cauda* ou *plaudø* (cf. le composé *explødø*). Une anecdote rapportée par Suétone (Vesp., 22, 3) fournit la preuve des confusions de *ø* et de *au* dans la prononciation romaine. Mais une anecdote rapportée par Cicéron (de Div., II, xl, 84) prouve qu'à Brindes le peuple prononçait la diphtongue.

A l'intérieur *-au-*, passé à *-eu-* (§ 173), est devenu *-ü-* : *exclüdø* de *claudø* (§ 178).

Des voyelles en hiatus.

§ 183. En latin, comme en grec, l'amuissement des consonnes intervocaliques *b*, *y* ou *w* a provoqué des rencontres de voyelles ; d'autres rencontres résultaient de la flexion aussi bien que de la composition et de la dérivation. Tantôt l'hiatus subsiste, entraînant, s'il y a lieu, certains accidents particuliers ; tantôt il se produit une contraction. Voir le détail des faits dans Niedermann, p. 55 et dans Juret, p. 347.

La contraction a toujours lieu lorsque les voyelles sont semblables : *ditiør* de *di(u)itiør* (§ 114), *biuus* de **bi-himo-s* (m. à m. « de deux hivers »), *bigae* de **bi-igae* (c'est-à-dire **bi-yigae* de **bi-iug-*), *nēmø* de **ne-hemø* (§ 105), *dēs* (Virg. *Aen.*, X, 378) de *de-est* ; *dērit* (ibid., VII, 262) de *de-erit* ; *trēs* de **treys* (§ 113) ; *copia* de **co-opia* ; *prōsa* de **pro-(u)orsø* (§ 131) ; *passum* (gén. pl.) de *passuum* (on ne lit que *passum* chez Plaute, *Men.*, 177, *Truc.*, 334 ; *currum* chez Virgile, *Aen.*, VI, 653).

REMARQUE. — Dans la flexion du mot *deus*, anc. **deiuos* (§ 114), il y

avait contraction aux géo. sing. *dī*, nom. pl. *dī*, dat. abl. pl. *dīs* (voir pour la langue de Plaute, W. Schwering, *J. F.*, XXXIV, 42). Les formes *dei* *dēs*, refaites sur *dem*, sont seulement de l'époque classique (*dēs*, Catulle, IV, 22).

§ 184. Lorsque les deux voyelles sont de timbre différent le traitement dépend des voyelles et des époques.

Il y a contraction dans *planti* de **planti(y)ō*, *cōgō* de **coagō*, mais on dit *coctus*; cf. Brugmann, *Verhandl. der sächs. Gesellschaft.*, t. LXV, 1913, p. 167.

Un *ē* se contracte avec *a*, *o* à date ancienne : *dēgō* (Pl. *Most.*, 534) de **dē-agō*, *dēbō* de **dē-(h)abō*, *nōn* de **ne-oinom* (§ 180); mais de très bonne heure *e* répugne à la contraction et se maintient devant *a*, *o* en faisant hiatus : *aurea*, *alveolus*, etc. La recomposition a créé *dēamō* (§ 185). Dans la langue populaire, cet *e* tend à passer à *i*, ainsi *habiat*, *ualliat* pour *habeat*, *uallat* sont attestés épigraphiquement (cf. App. Prob. *A. L. L.*, XI, 313).

Les voyelles *i* et *u* suivies d'une voyelle différente restent toujours en hiatus : *dulcia*, *alienus*, *filiolus*; *cornua*, *pueri*, *ruit*. On verra même au § 204 que les semi-voyelles *y* et *w* tendent à devenir voyelles et à rester en hiatus devant une voyelle suivante.

§ 185. Quand une voyelle longue reste en hiatus avec une voyelle suivante, elle tend à s'abrèger (Lindsay-Nohl, p. 152, Sommer, *Hdb.*, p. 124). Ainsi *fleō* de **fleyō*; *fuit* de **fu(i)it*; *dēamat* (Pl. *Epid.* 219, *Poen.* 894), *dēūrās* (Lucil. 1037), de *dē-amō*, *dē-ūrō*.

L'abrègement n'est pas très ancien. Plaute dit couramment *fieri* (Amp. 567, 702, 851, 487, etc.) mais aussi *fieri* (Trin. 405). Lucrèce scande encore *fidi* (V, 102). *rei* (II, 112); *rei* est employé par Plaute (Aul. 121, Mil. 103) à côté de *rei* (Mén. 323). Dans le groupe *-rei*, l'*ē* long s'est toujours maintenu : *dīei* (Plaute, *Asin.*, 253; Virg. *Aen.*, IX, 156). La désinence archaïque *-at* (Pl. Mil. 103 dans une parodie du style tragique) se rencontre encore chez Lucrèce (I, 453,

II, 124, 127; III, 83; VI, 890, etc.) et même chez Virgile (Aen., IX, 26); v. § 666.

De même, bien que la brève soit déjà couramment attestée dans la flexion de *fāt* chez Plaute, on rencontre encore *fāimus* (Capt., 262; cf. Ennius, Ann., 451), *fāerim* (Mil., 1364), etc. Il semble qu'une double forme se soit rétablie : *fāi* avec *ā* bref en hiatus, et *faut* avec *ā* long suivi de *n* consonne (cf. *funeit*, Corp. I, 2^e éd., 1297). Ainsi s'explique l'opposition de *plāit*, *lāit* au présent et de *pluit*, *lāit* au prétérit (Varron, L. L., IX, 104; cf. Priscien, G. L. K., II, 504).

REMARQUE. — Dans *illū*, *istū*, la longue en hiatus s'est conservée durant la période classique, mais Lucilius (Sat. v. 158 et 368) présente des exemples de *illū* et *istū* (C. 653); Tibulle dit à la fois *illū* (II, 6, 31) et *illū* (II, 6, 33). Il est probable que comme pour *faut*, une semi-voyelle s'est maintenue (ou développée) après la voyelle longue, dont la quantité a été ainsi préservée. Quintilien (I, 4) rapporte que Cicéron écrivait *piū* au lieu de *pius* (cf. osque *pihūi* « piō »).

§ 186. L'hiatus a eu parfois pour conséquence d'empêcher une voyelle intérieure d'atteindre son plus haut degré de fermeture. Ainsi après *i*, un *a* ou un *o* s'arrêtent au timbre *e* : *ambiēnus* de (**ambi-agna-*), *sociētās* de *socios* (cf. *novitās*, *veritās* de *novos*, *vetros*); et un *e* se maintient dans *abietis*, *parietis* (de *abies*, *paries*) à côté de *militis* (de *miles*). Après *i* ou *e*, un *o* subsiste devant *l* vélaire et ne passe pas à *u* : *alveolus*, *filiolus*, à côté de *porculus*.

§ 187. La souplesse avec laquelle les timbres vocaliques s'accommodent aux phonèmes voisins (§ 162) explique l'influence réciproque exercée parfois par les voyelles de syllabes voisines. Le détail des faits est infini et embrasse des accidents de prononciation ou de graphie qui s'étendent à toute l'histoire du latin. Il suffira de signaler des cas comme *nihil* de *ne-bilum*, *nigil* de **negil* (cf. *neged*, refait ensuite en *niged* d'après *nigil*), *senērus* (pour lequel on attendrait **sonērus* § 165), *socors* (d'un plus ancien *secors*), etc. Dans des cas de ce genre, l'influence de la seconde voyelle s'est exercée sur la première.

Inversement, la voyelle de la première syllabe a maintenu la voyelle de la seconde dans toute une série de mots : *anates* (Varron Men., 489, Colum., VIII, 15, 1, etc.) et *anatinum* (Varron, R. R., III, 5, 14 et 11, 1) du mot *anas* (qui fait aussi *animum*, Cic. De nat. deor., II, 124 et *anites* Plaut. Capt., 103), *calamitas*, *salaputtinum*, *celeber*, *elementum*, *sepelire*, *pedetentum*, *negetus*, *hebetis* (gén. sg.), etc.

Tous ces faits, dont la loi est mal fixée, montrent combien les règles générales posées dans les §§ 170 et suiv., comportent d'exceptions de détail. D'autres exceptions en assez grand nombre résultent de diverses actions analogiques. Un fait qui a troublé le vocalisme des syllabes intérieures a été notamment la « recomposition » des composés d'après la forme du simple ; d'après *quaerò* (composés *ex-quaerò* *con-quaerò*), on lit *ex-quaerò* dans le ms. A de Plaute (Ps. 450, St. 111), et *conquaeri* Corp. I, 2^e éd., 583, 31 ; d'après *teneò*, *détenet* (Pl. Pers. 505 A) et *attenet* (corrompu en *alienet* Pl. Pers. 497 A) ; *consecrò* redevient *consacrò* (*consacravi*, Mon. Anc. 4, 25). Les langues romanes fournissent la preuve que la plupart des composés ont été ainsi refaits en latin populaire, dans les cas où le sentiment de la composition subsistait.

CHAPITRE VII

LE MOT PHONÉTIQUE

A. — Nature et place du ton.

§ 188. La phonétique de l'indo-européen comportait un système d'accentuation compliqué, dont on peut se faire idée par la comparaison du sanskrit et du grec ; le latin, le germanique, le baltique et le slave apportent, chacun d'une façon différente, des témoignages qui complètent ou confirment la théorie.

En dehors de certains mots accessoires (enclitiques, § 194) et de certains emplois spéciaux dans la phrase, tout mot indo-européen portait un accent, qui souvent contribuait à en marquer la valeur morphologique (§ 232).

Cet accent était un accent de hauteur. Cela résulte de l'enseignement des grammairiens de l'Inde aussi bien que de la Grèce et de l'Italie classiques. Les uns et les autres ne décrivent leur accent qu'en termes de hauteur et ne font jamais allusion à une intensité spéciale de la syllabe qui portait l'accent. La voyelle de cette syllabe était prononcée sur une note plus élevée que les autres, mais non avec plus d'intensité.

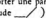
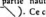
REMARQUE. — Afin de mieux marquer cet état de choses, il y a intérêt à se servir du mot *ton* (grec τόνος « accent ») pour désigner l'accent du sanskrit, du grec et du latin anciens, et à distinguer les syllabes en toniques et atones plutôt qu'en accentuées et inaccentuées.

§ 189. Le ton que le grec et le latin ont hérité de l'indo-européen différait absolument de l'accent d'intensité qu'on

observe dans des langues indo-européennes modernes comme l'anglais, l'allemand ou le russe; une langue slave comme le serbe ou une langue baltique comme le lituanien fournissent aujourd'hui en Europe des exemples d'accent partiellement musical.

REMARQUES. — I. Le caractère du ton de la langue grecque ressort de certains usages de la musique vocale; par exemple, il y a des musiciens grecs qui s'astreignent à ne pas faire chanter les syllabes atones sur une note plus haute que la syllabe tonique du mot (cf. Vendryes, *Accent.*, p. 26).

II. Sur la distinction des tons en aigu (ἡ ὀξεία [προσῳδία]), grave (ἡ βαρῖα) et circonflexe (ἡ περισπωμένη), v. les traités spéciaux et notamment Vendryes, *Accent.*, p. 33. Les grammairiens latins ont calqué la terminologie grecque (*acutus acutus, gravis, circumflexus*); v. Juret, *Manuel*, p. 72.

III. Le ton permet en grec de distinguer la double intonation des voyelles longues et des diphthongues. A la finale, une longue ou une diphthongue peut être accentuée de l'aigu c'est-à-dire comporter une partie basse suivie d'une montée de la voix (soit -*á*, intonation rude ) ou bien accentuée du circonflexe, c'est-à-dire comporter une partie haute suivie d'une descente de la voix (soit -*â*, intonation douce ). Ce contraste est ancien: dans la flexion des thèmes en *-*á*-, à l'opposition du nomin. *ῥοπά* ou *μυρῶ* et du génitif *ῥοπάς* ou *μυρῶς*, le lituanien répond par celle d'un nominatif en -*á* (issu d'un ancien *-*á*) et d'un génitif en -*ás*: *galvė* « tête », *sená* « vieille », gén. *galvės*, *senás*. Le ton aigu ou circonflexe des longues pénultièmes est en grec mécaniquement réglé par la quantité de la syllabe finale. Les longues ou diphthongues finales ont au contraire une intonation propre qui est même indépendante de la présence ou de l'absence du ton, comme le prouve le cas particulier des diphthongues *ei* et *oi* qui sont comptées pour brèves lorsqu'elles ont l'intonation rude à la finale. Ainsi la diphthongue -*ei* est d'intonation rude au nominatif pluriel, mais d'intonation douce au locatif singulier ou à la 3^e pers. sg. de l'optatif; de là l'opposition de *ἰσθῶσι* (nom. pl.) et de *ἰσθῶσι* (loc. sg.) à laquelle répond celle de *εἰσσι* (nom. pl.) propérispomène et de *εἰσσι* (loc. sg.) paroxyton; à l'optatif, on accentue *μαρτῖνοι*, avec une finale *ei* dont l'intonation douce concorde avec celle de lituanien *le smkē* « qu'il tourne ».

§ 190. Contrairement à l'accent d'intensité, le ton n'exerce aucune action sur le vocalisme. Les voyelles toniques sont traitées exactement comme les voyelles atones; le timbre des unes et des autres n'est en rien affecté par le ton. Ainsi en

grec, aucune différence n'apparaît, hauteur à part, entre les trois α de $\rho\acute{\iota}\rho\epsilon\tau\alpha$ « vous portez » ou les trois α de $\alpha\sigma\tau\rho\acute{\iota}\beta\acute{\alpha}\varsigma$ « estropié », pas plus qu'en sanskrit védique entre les trois a de *bháratha* « vous portez » ou de *prathamáh* « premier ».

En latin, les variations vocaliques étudiées aux §§ 164 et suiv. sont indépendantes de la place du ton ; et le ton n'a rien de commun avec la valeur spéciale de la syllabe initiale (§ 176).

§ 191. Le ton pouvait en indo-européen affecter n'importe quelle syllabe du mot. Le sanskrit a conservé cette liberté dans la place du ton. Au contraire, en grec et en latin les mouvements du ton n'ont lieu que dans la limite des trois dernières syllabes du mot. C'est là l'innovation la plus grave que le grec et le latin aient fait subir au système indo-européen. Le principe de la limitation est d'ailleurs différent dans les deux langues : en grec, c'est la quantité de la voyelle finale qui règle la place du ton ; en latin, la quantité de la syllabe pénultième.

§ 192. En grec, le ton ne peut jamais remonter au delà de la pénultième si la voyelle finale est longue, ni de l'antépénultième si la voyelle finale est brève. Ainsi $\rho\epsilon\rho\acute{\alpha}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ $\rho\epsilon\rho\alpha\mu\acute{\iota}\nu\epsilon\varsigma$ $\rho\epsilon\rho\alpha\mu\acute{\iota}\nu\omicron\varsigma$, en face de skr. *bhīramūṣāḥ* *bhīramūṣā* *bhīramūṣāsyā*. Au point de vue de la place du ton, les diphtongues $\alpha\iota$ et $\epsilon\iota$ comptent à la finale comme brèves ou comme longues suivant qu'elles sont d'intonation rude ou douce (§ 189 Rem. III).

Réserve faite de cette limitation, le grec conserve en principe le ton indo-européen à sa place ancienne : $\gamma\acute{\iota}\nu\omicron\varsigma$ « race » comme skr. *jānāḥ*, $\gamma\acute{\iota}\nu\varsigma$ « jeune » comme sanskrit *nāvaḥ*, $\gamma\gamma\acute{\iota}\nu\omicron$ « joug » comme sanskrit *yugāni*, $\acute{\epsilon}\beta\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$ « agréable » comme sanskrit *śāḍāḥ*. Dans une même flexion, le grec oppose $\pi\acute{\epsilon}\delta\iota\iota\varsigma$ (n. pl.) à $\pi\epsilon\delta\acute{\iota}\omega\varsigma$ (gén. pl.) comme le sanskrit *pādaḥ* à *pādām*, etc.

Nous connaissons la place du ton en grec par l'enseignement des grammairiens de l'époque hellénistique. Cet enseignement, qui se rapporte à la langue commune, vaut en gros

pour le dialecte attique et sans doute aussi pour l'ionien. Mais entre les anciens dialectes il y avait quant à la place du ton d'assez fortes divergences. Le dorien par exemple suivait des règles spéciales, dont le papyrus d'Alcman ne donne qu'une idée imparfaite. En lesbien, l'usage était, comme en latin (§ 193), de reporter le ton aussi loin que possible de la fin du mot, dans la limite des trois syllabes : en face de l'attique βουλή, l'éolien par exemple disait βούλᾶ. En somme, nous ignorons la place exacte du ton dans la plupart des dialectes grecs ; mais tous les témoignages indiquent que la règle de limitation était commune à l'ensemble des dialectes.

§ 193. En latin, le ton remontait toujours aussi loin que possible de la fin du mot, dans la limite des trois syllabes.

En cela, le latin est d'accord avec le lesbien, mais en cela seulement. Car en latin la quantité de la voyelle finale n'intervient en rien dans la place du ton. Celle-ci dépend de la quantité de la syllabe (non de la voyelle) pénultième du mot. Si cette syllabe est longue, elle porte le ton ; si elle est brève, le ton est reporté sur la syllabe antépénultième. Ainsi *amātus respectus, effractus*, ont également le ton sur la pénultième ; *amāuērō, amāuērit, amāuērunt* sur l'antépénultième.

Un mot de plus d'une syllabe ne porte le ton sur la finale que dans des cas particuliers, où cette finale est une ancienne pénultième (v. Juret, *Manuel*, p. 75) : *tantōm* de *tantō-ne* (§ 195), *nostrās* (anc. **nostrātis*, § 717), etc.

La quantité de la finale ne semble intervenir que pour déterminer la nature du ton dans les mots de plus d'une syllabe. Alors que les monosyllabes ont l'aigu si la voyelle est brève (*fert, fax, pīx, nāx*) et le circonflexe si elle est longue (*sōl, fīds, uōx, lux*), auraient l'aigu sur la pénultième non seulement *pāter* ou *arma* en face de *māter* ou *māsā* pourvus du circonflexe, mais encore *Rōmāni, mētāe* ou *obiect* en face de *Rōmānūs, mētā* ou *obiectū*, qui auraient le circonflexe. Tel est du moins l'enseignement des grammairiens (notamment de Donat, G. L. K., IV, 371).

REMARQUES. — I. Dans certains mots empruntés du grec, la quantité de la voyelle de la syllabe pénultième semble avoir été altérée de façon à permettre le maintien du ton à la place qu'il occupait en grec. Ainsi dans *ancora hutyrum* empruntés de ἄγκυρα et ζούτυρον (cf. français *ancra, beurre*). Cela révèle l'importance du ton, mais n'implique nullement qu'il ait eu un caractère intensif. Il est douteux qu'il faille expliquer de même *erēnu* (Prudence, *Psychom.* 371) empr. de ἔρηνος. L'emprunt *scēma* (Pl. *Amp.* 117, Pers. 463) de σχῆμα suppose que la quantité a été sacrifiée au timbre. On sait que pour *e* et pour *o* il y avait désaccord entre les deux en grec et en latin (§ 151 et 160).

II. A en juger par les indications des anciens, le ton était placé sur l'antépénultième des mots du type *intēgrum* ou *colēbra* où le groupe ne fait pas « position » (§ 201). Les langues romanes au contraire supposent *intēgrum*, *colēbra* (cf. *entier, couleur*), comme si le ton, fixé avant le changement de la coupe des syllabes (§ 201 Rem.), s'était maintenu à sa place ancienne dans la langue populaire. Quintilien d'ailleurs (l. v. 28) accentuait *indīeres* sur la pénultième quand cette pénultième était comptée longue dans le vers (§ 202).

§ 194. L'indo-européen avait un certain nombre de mots, qui, bien qu'autonomes par le sens, ne portaient pas de ton et s'unissaient avec le mot précédent de manière à former avec lui dans la prononciation un seul « mot phonétique ». C'est ce qu'on appelle des *enclitiques* (en grec ἐγκλιτικά, en latin *inclinatiua*).

Ainsi le *-que* du latin *uirumque* est un enclitique. Le sanskrit y répond par *ca* et le grec par *te* (θεῶν τε; également *te* en éolien, sans le traitement de la gutturale vélaire en commencement de mot, § 85).

Le grec en cas d'enclise, maintient le ton du mot autonome à sa place normale, quitte à développer un second ton, si le premier est trop loin de la fin du mot phonétique. Celui-ci peut donc avoir deux syllabes toniques: *βουλῆ τε, βουλῆ ποτε, ἀνθρώπω τε*, mais *ἀνθρωπός τε, ἀνθρωπός ποτε, ἀνθρώπω ποτί*. Pour le détail des faits, v. Vendryes, *Accent.*, p. 77.

REMARQUE. — Le traitement des enclitiques en grec fournit une curieuse indication sur la valeur des sonantes. En vertu de la règle générale, un mot de type *είτα* suivi de *τε* devient *είτά τε*; mais les grammairiens enseignent que *ἑθά* suivi de *τε* devient de même *ἑθά τε*. Cela suppose que

er de *ῆρα* équivalait à *er* de *ῆρα*, c'est-à-dire que le grec conservait la valeur de second élément de diphtongue aux nasales et aux liquides comme aux semi-voyelles (§ 50).

§ 195. En latin, les enclitiques exigent l'accentuation de la syllabe finale du mot précédent, quelle qu'en soit la quantité : *nirīnque*, *māsdque*, *deīsq̄ue* (Seru. *ad Aen.*, X, 668). L'accent est aigu ou circonflexe suivant que cette syllabe finale est brève ou longue : *doctūsque*, *tantōue* (*id.*, *ib.*, XII, 503). Pour le détail des faits, v. Juret, *Manuel*, p. 79.

§ 196. Certains mots étaient aussi réunis sous un même accent avec le mot suivant. On les appelle des *proclitiques*, d'un nom inventé par le grammairien allemand G. Hermann. Les prépositions, certaines conjonctions, l'article grec étaient des proclitiques. Les anciens n'enseignent rien sur la proclise; voir toutefois pour le grec une allusion d'Apollonius Dyscole (*M. S. L.*, XIII, 56) et pour le latin, de Quintilien (I, v, 27). L'existence des proclitiques ressort d'une série de faits linguistiques et philologiques (v. Vendryes, *Accent.*, p. 66).

B. — Rythme de la langue.

§ 197. Aucun rythme ne peut être fondé sur des différences de hauteur. Le rythme de l'indo-européen était donc indépendant de la place du ton. Ni en grec, ni en sanskrit, le ton ne joue un rôle quelconque dans la versification. En latin, dans la mesure où il existe une relation entre la place du ton et la structure du vers, cette relation résulte de conditions spéciales qui imposent certaines fins de mots à certaines places du vers; elle ne dépend pas du ton lui-même.

Le rythme des vers grecs et latins était purement quantitatif, c'est-à-dire qu'il résultait de l'alternance de syllabes longues et de syllabes brèves. Tel était aussi le rythme de la langue, du moins pendant la période qui précède l'ère chrétienne.

§ 198. En grec, à l'époque hellénistique, le rythme quan-

titatif a commencé à céder au profit d'un nouveau rythme réglé d'après la place de l'ancien ton. Les voyelles tendaient à perdre leur quantité propre : les toniques à s'allonger et les atones à prendre toutes une quantité brève. Dès le II^e s. av. J.-C. on trouve sur des papyrus et des inscriptions des graphies comme Μακιδωνος εννηα προσοπov μεθενει (au lieu de Μακιδωνος εννηα προσοπov μεθενει), qui supposent qu'à cette époque la transformation était commencée ; cf. *Mayser, Pap.*, 140. En grec moderne, l'ancienne distinction des brèves et des longues n'existe plus. Sont longues toutes les voyelles toniques en syllabe non finale ; sont brèves toutes les voyelles atones et celles des syllabes finales. Le caractère du rythme de la langue a été ainsi complètement transformé. Dans la versification de Babrius (II^e siècle après J.-C.), l'ancien ton joue déjà un certain rôle : ce poète s'arrange pour faire coïncider une ancienne longue et une tonique à la place sensible du vers, c'est-à-dire au dernier pied. Plus tard, l'ancien ton est un élément essentiel de la versification de Nonnus (fin du IV^e s.) et de Colluthus (fin du V^e s.).

§ 199. En latin, s'est produite une évolution analogue, mais dans des conditions plus obscures. On ne peut dire exactement à quelle date a commencé la transformation de l'ancien rythme quantitatif. L'usage des poètes a maintenu durant toute l'époque impériale l'ancien vers quantitatif, imité de modèles grecs. C'est brusquement qu'au IV^e siècle de notre ère, dans la versification de Commodien, la quantité propre des voyelles cesse de dominer la structure du vers. Cela implique une transformation du système quantitatif. Les langues romanes supposent cette transformation accomplie : les anciennes voyelles toniques y sont traitées comme des longues, les anciennes atones comme des brèves. Les différences de quantité entre les anciennes voyelles toniques ne sont plus reconnaissables que par des différences de timbre. C'est uniquement une différence de timbre qui sépare en position tonique les anciennes brèves *e*, *o*, *i*, *u* des longues correspondantes. Sur cette question, v. Meillet, *Esquisse*, p. 241.

C. — Système quantitatif et coupe des syllabes.

§ 200. En grec et en latin, conformément à l'usage indo-européen, est brève toute syllabe qui se termine par une voyelle brève ; est longue toute syllabe comprenant une voyelle longue ou une diphtongue. Ainsi les deux syllabes de *λίλι*, *ἔτι*, *δάδα*, *κίθ* sont brèves ; longues celles de *χώρα*, *ταύρω*, *αἶψα*, *Pœni*. — Sur la différence de quantité des diphtongues *ai* et *ei* finales, v. § 189 Rem.

Est longue également toute syllabe qui se termine par une consonne. Ainsi la première syllabe de *ἔτι* est longue, parce que ce qui précède l'implosion du *τ* appartient à une même syllabe : l'élément *ἔσ-* a donc dans le mot *ἔσ-τι* la même valeur quantitative que l'élément *εἰ-* dans le mot *εἶτα*.

§ 201. Les anciens distinguaient deux sortes de syllabes longues. Celles qui comportaient une voyelle longue ou une diphtongue étaient dites *μακροὶ φύσει* ; celles qui avaient une voyelle brève suivie d'un groupe de consonnes, *μακροὶ θέσει* (ce qui ne veut pas dire longues « par position », au sens où on le prend d'ordinaire, mais longues « par convention, par usage établi »). Les Latins ont traduit par *longae natura* et *longae positione*. La prononciation des « longues par position » est une question de coupe des syllabes.

§ 202. Au cours du développement du grec et du latin, il y a eu modification de la coupe des syllabes dans le cas des groupes *occlusive + sonante*.

En grec ancien, comme en sanskrit védique, ces groupes font « position » ; chez Homère la première syllabe de *πατρί* est longue comme celle de védique *pitṛé* « au père » (pour le détail des faits homériques, voir V. Magnien, *M.S.L.*, XXII, 133). C'est seulement après Homère qu'elle est facultativement comptée comme brève. Dans la versification des tragiques attiques, des mots comme *κύκλος*, *πατρί*, *ἀκμή*, *τέχνη*, *ὑβρις* ont leur première syllabe indifféremment traitée comme brève

ou comme longue, parfois dans le même vers (ainsi Soph. Ant. 1240, Cf. C. 442, 883).

Dans la versification latine archaïque, chez Plaute par exemple, les groupes occlusive + liquide ne font jamais position : *patri* est traité d'une façon constante comme ayant sa première syllabe brève. C'est le terme d'une évolution, dont le grec permet de suivre le développement. L'usage des poètes du siècle d'Auguste n'est d'ailleurs pas conforme à celui de Plaute : à l'imitation des Grecs, ils traitaient indifféremment comme brèves ou comme longues les syllabes à voyelle brève suivie d'un des groupes en question. C'est là une réaction artificielle contre une tendance de la langue parlée. Ovide, dans le même vers (*Mét.*, XIII, 607), scande *uolucris* [˘] [˘] [˘] et *uolucris* [˘] [˘] [˘], Horace (*Od.*, I, xxxii, 12), *nigris* [˘] [˘] et *nigrò* [˘] [˘], Virgile (*Aen.*, II, 663) *patriis* [˘] [˘] et *patrem* [˘] [˘] (cf. *Lucr.*, IV, 122). Horace emploie *Cycladas* (*Od.*, I, xiv, 20) avec première syllabe longue et *cycnt* (*ib.*, IV, iii, 20) avec première syllabe brève.

REMARQUE. — Il faut peut-être voir une trace de l'ancienne coupe des syllabes dans la prononciation *isidrym colidra* sur laquelle reposent les formes romanes (voir § 193, Rem. II). Le traitement de la voyelle intérieure dans *impetra* (composé de *patrò*) *palpebra* (en face de *palpitò*) indique aussi que la coupe des syllabes se faisait anciennement à l'intérieur du groupe ; cf. Sommer, *Handb.*, p. 282 et ss.

§ 203. L'usage de compter longue la première syllabe d'un mot comme *πατρί* n'implique pas que la coupe des syllabes tombait entre le τ et le ρ. L'interprétation du fait est fournie par l'histoire des langues de l'Inde et par certaines graphies sporadiques du grec (*ἀλλοτριος* en crétois) : c'est que devant la sonante, l'occlusive était gémignée ; on prononçait quelque chose comme *πατρί*. La gémination a subsisté en grec dans certains cas où la sonante avait disparu : le ^h*kw-* de ^h**kwois* est représenté par le double ππ de *ἵππος* ; le ^h*tw-* de ^h**tʷor-* par la gémignée intérieure de att. *τέταρις*, béot. *πέταρις*, ion.

τίσσερα; (§ 85 et § 756). Dans le cas des groupes tels que -σρ-, -μρ-, -μλ-, l'explosion de l'articulation buccale de la nasale s'isole, faisant ressortir la fin de l'élément occlusif du groupe; l'aboutissant est -σρρ-, -μρρ-, -μλλ- : ainsi ἀνθρώπος gén. de ἀνθρώπου, ματταμύρια tiré de τμήματα, μέμβρανα à côté de ἐμολον. A l'initiale de mot, la nasale disparaît devant l'occlusive ainsi formée : de là βλάπτω « j'exprime du miel » (de *βλιτ-γω, § 56) et hom. βροτός « mortel » en face de αερός « id. » (Hésychius); cf. le composé ἀμβροτός « immortel ».

Quand la première syllabe d'un mot du type πατρι a été comptée comme brève, c'est donc que la gémination a disparu et qu'on a prononcé πα-τρι au lieu de πατ-τρι. La même chose s'était produite en latin archaïque (cf. la prononciation *equus*, § 204).

§ 204. Le latin manifeste une tendance à éliminer les groupes *occlusive + sonante*. L'élimination se fait de deux façons. Tantôt la sonante devient un simple élément consonantique; ainsi **ekwos* passe à *equos*, avec un *qu* semblable au *qu* de *coquod* (§ 135), qui ne fait pas position; c'est par une licence abusive qu'inversement Lucrèce fait la première syllabe de *liquidus* longue et brève dans le même vers (IV, 1259).

Tantôt la sonante est traitée comme une voyelle; ainsi **al-yos* devient *alins* et **kap-yo* devient *capio* (§ 134), *reliquos* passe à *relicuos* (toujours quadrisyllabique chez Plaute, par exemple *Asin.* 233, *Merc.* 549); Plaute fait trisyllabes les mots *saluom* (*Men.* 286), *milnos* (*Aul.* 316; cf. *milninus* quadrisyllabe *Men.* 212); *silna* est compté pour trois syllabes par Horace (*Odes*, I, 23, 4), et au 1^{er} siècle de notre ère, on hésitait encore à prononcer *teunus* en deux ou trois syllabes (Cassiodore, G.L.K., VII, 205, l. 16; *teunia* chez Virgile *Georg.*, I, 397); cf. Stolz-Leumann, p. 112

Par un procès analogue, les groupes -kl-, -pl-, -bl- reçoivent une insertion vocalique (épenthèse) : *pœculum* de *pœclom* (§ 123), *Hercules* de Ἡρακλῆς (§ 175), *quadrupulus* etc. (*Pl. Pers.* 62, 70, *Truc.* 762) de *quadruplus*, *stabulum* et *stabilis* (§ 123).

Même les groupes *km kn* dans les mots d'emprunt *dracuma* (Plaute, Pseud. 86, Trin. 425), *tecina* (id. Most. 550, Poen. 817), de $\delta\rho\alpha\chi\mu\acute{\alpha}, \tau\acute{\epsilon}\chi\eta\tau\epsilon$.

Il s'est ensuite, au cours de l'histoire du latin, produit une réaction : *solâo* encore trisyllabe chez Lucrèce devient *solyo* (diss.), déjà chez Lucilius ; *pêlâis*, encore trisyllabe chez Plaute, devient *pélyis* (diss.), qui est la forme classique ; au *lârâa* (trisyl.) de Plaute répond le *larya* (diss.) d'Horace (*Sat.*, I, v, 64) ; on dit *extemplo* au lieu de *extempulo* (Pl. Aul. 93, Bacch. 968, etc.) ; et le suffixe *-culum* repasse à *-clum* : dans le même vers (Capt. 740), Plaute emploie *periculum* et *periculo* ; il dit à la fois *tabernâclo* (Amp. 426, 428) et *tabernâculo* (Trin. 726). Les formes romanes de *oculus*, *speculum* reposent sur un type *oclus*, *speculum* (it. *occhio*, *specchio*).

§ 205. Dans une langue à rythme quantitatif, les alternances de brèves et de longues tendent à s'établir régulièrement. Ainsi le rythme indo-européen était sensiblement un rythme à trois temps, c'est-à-dire qu'il y avait tendance à faire alterner une longue avec une brève. C'est fréquemment le cas en sanskrit : la partie sensible du vers védique est caractérisée par une succession régulière d'une brève et d'une longue ; d'où des fins de vers telles que $\text{---} \text{---}$. Mais le vers védique admet aussi, à certaines places, la succession de deux brèves.

En latin, il y avait une répartition à peu près égale de syllabes brèves et de longues. L'épenthèse (§ 204) pouvait sans inconvénient augmenter le nombre des syllabes brèves dans une langue où la chute de voyelles intérieures (§ 175) avait par ailleurs créé tant de syllabes longues. Aussi le rythme de la langue était manifestement un rythme à trois temps. Cicéron remarque qu'en parlant ses concitoyens faisaient sans le vouloir un bon nombre de vers iambiques (*Orator*, LVI, 189).

La même remarque avait été faite par Aristote à propos du grec parlé de son temps (*Poétique*, chapitre IV ; *Rhétorique*, III,

chap. I et VIII); cf. l'anecdote rapportée par Plutarque (*Demosth.* 27). Cela se justifie par le fait que le dialecte attique pratiquant largement la contraction (§ 154), avait éliminé beaucoup de successions de brèves (τείχερ de τείχεα, φίλοισι de φιλέουσι, etc.); le vers iambique n'y était donc que la régularisation du rythme ternaire habituel à la prose. Mais le grec ancien avait, plus couramment que le védique, la succession de deux brèves. Aussi dès le début de la tradition, le rythme dactylique y apparaît dans l'épopée, concurremment avec le rythme iambo-trochaïque de la lyrique ou du drame.

§ 206. La succession de plus de deux brèves brisait vraiment le rythme. Or, beaucoup de mots du grec ancien présentaient trois brèves de suite. Cette succession a été souvent évitée par plusieurs procédés. Chez Homère, l'une des trois brèves, généralement la plus éloignée de la fin de mot, est comptée comme longue; de là des scansions comme ἀθάνατος οἱ ἀκάματος ~~~, θυγατέρων ~~~, ἱμεναι ~~, μελίονον à côté de μελίονου, οὐνόματα à côté de ἔνομα, même dans un groupe de mots φίλοι κασίγνητι ~~~~~, etc. (Havet, *Métr.*, p. 17).

Du reste, la langue avait déjà par elle-même fréquemment adopté, de deux formes possibles, celle qui évitait plus de deux brèves de suite. Ainsi s'expliquent des oppositions comme celles de : θειότερος, κενότερος (de *κενρότερος) et de σφαιότερος, μισαίτερος, φίλτερος; ainsi s'explique aussi le maintien de certaines longues, qui autrement auraient pu être éliminées par analogie : ἡμαθῆεις en face de ἡμάθος, ποδήνεμος ou ἡνεμάεις en face de ἄνεμος, θυσιώνυμος en face de ἔνομα (§ 207), etc.

§ 207. Cette loi rythmique, découverte par F. de Saussure (*Mélanges Graux*, p. 737), explique maint détail de la formation des désinences (v. p. ex. §§ 493 et 494). En composition, où elle joue un grand rôle, elle s'est rencontrée avec une loi plus ancienne, à laquelle sont dus les allongements du type ποδήνεμος ou θυσιώνυμος (§ 642). C'est par elle qu'il faut rendre compte de certaines anomalies étranges : un composé tel que φέρειο-βίος « porte-vie, nourricier » (*Hy. Apoll.* 341)

s'est substitué à *ρερε-βιος sur le modèle de ἐκεί-βόλος, σακκο-γάρος et de ρερε-σακῆς (§ 62).

En revanche le maintien ou la simplification des consonnes géminées obéit dans chaque parler à des règles indépendantes de la structure métrique du mot. Ainsi après voyelle brève les géminées -σσ- issues de σ + σ (§ 75) ou de *dentale* + σ (§ 93) se conservent en éolien (ἔσσομαι, ἰτέλσσα, ἔθικσσα, etc.) mais se simplifient en ionien-attique, même si leur simplification entraîne la succession de trois brèves ou plus (ἔσσομαι, ἰτέλσσα, ἔθικσσα). Les aèdes homériques, dont la langue juxtapose des éléments éoliens et ioniens (§ 10), ont largement usé, suivant les nécessités métriques, du jeu des formes à consonne simple et à consonne géminée (ἔσσομαι et ἔσσομαι, ποσί et ποσσί, μέσος et μέσσοι, etc.) ; ils ont joué également de l'opposition entre ὄτι (où ττ résulte d'une assimilation du groupe *ὄδ-ττ : cf. skr. yad « lequel ») et ὄτι (refait plus tard sur ὄ + ττ) ou de l'opposition analogue entre ὄπως et ὄπως, etc. Sur la répartition de ces formes, voir V. Magnien, *Mém. Soc. Lingu.*, t. XXII, p. 70 et suiv.

D. — Traitement des finales.

§ 208. En ind-o-européen, la fin de mot avait une prononciation un peu particulière. Une consonne finale était débile et sujette à certaines altérations ; une voyelle finale avait souvent une quantité flottante (v. R. Gauthiot, *La fin de mot*).

Ces particularités se retrouvent plus ou moins en grec et en latin, mais dans des conditions assez différentes. Toutefois, le sentiment de la fin de mot apparaît également dans la versification des deux langues. A l'intérieur des vers un peu longs il y a une fin de mot à certaine place. C'est ce qu'on appelle la « coupe », qui diffère de la « césure » des vers français classiques, en ce qu'elle n'implique qu'une fin de mot, non pas même une fin de groupe, encore moins une fin de sens.

§ 209. *Les finales en grec.*

En grec, les voyelles des syllabes finales conservent exactement leur timbre et ont une quantité rigoureusement fixe. C'est seulement dans l'usage homérique que les longues en hiatus s'abrègent au temps faible. On sait d'autre part que les brèves finales en hiatus sont sujettes à s'élider. En revanche, le grec présente des altérations considérables de la partie consonantique de la fin de mot. Pour les sonantes, v. § 212.

§ 210. Aucune occlusive finale n'a été maintenue. Les dentales finales, qui étaient fréquentes, ont toutes été amuies : ἔσπεσσι répond au skr. *ābharat* « il portait », τίς au skr. *tīt* « cela » (cf. lat. *istud*), etc. De même les gutturales : ὑπόδρα, de *ὑπο-δρακ (cf. ἔδρακον), (φ)άνα vocatif de (φ)άναξ, de *φαναντ, etc.

REMARQUES. — I. On n'entrevoit la présence de l'ancienne dentale que dans des juxtaposés, comme ἔστι ou ἔστωσι (de *ἔσθ-σι, *ἔσθ-σις), thessal. ποκα (de *ποθ-σι), et dans des dérivés comme peut-être ποθ-ανός ou ἀλλοθ-ανός (cf. lat. *alind*). L'amuïssentent de la dentale est postérieur à l'abrègement du premier élément long de diphtongue, signalé au § 145 ; ainsi à l'aoriste en -η-, la 3^e pers. du pluriel, qui est ἔτασαν à l'époque historique, repose sur *ἔτασαντ de *ἔτασαντ. Toutefois dans κέσσι (de *κεσθ, cf. κέσθις § 147), la dentale finale, après σ, a disparu plus tôt, et le mot a gardé son η.

II. Exceptionnellement, on rencontre une occlusive finale dans une interjection comme ἰών (Aristoph. *Gren.* 180) ; mais l'interjection dans toutes les langues est à part des règles ordinaires.

§ 211. La seule consonne proprement dite que le grec ait maintenue à la finale est la sifflante *s*. Le fait se vérifie dans tous les dialectes : la finale -σις des nominatifs ἔσσις ou γένσις répond à -us du latin (*domus, genus*) ; et -σις du dorien ἔσσις-σις (§ 452) est en alternance vocalique avec *-mos d'où latin -mus (de *ferimus*) est issu (§ 223). Même le groupe *ns, qui est gravement altéré à l'intérieur (ἔνωσις de *ἔνωσις, § 68), se maintient à la finale en grec commun ; et dans les traitements ultérieurs que le groupe a subis, la sifflante subsiste ; v. Lejeune, *Phon.*, § 113.

Ainsi à l'accusatif pluriel des thèmes en *-o-, on avait une finale *-o-us, qui restait telle devant un mot commençant par une voyelle, mais perdait sa nasale devant consonne (cf. § 68 Rem.). De là en crétois ancien τούς ελευθερούς, mais τος καθιστανός. Les divers dialectes ont généralisé l'une des deux formes. L'ionien-attique ne connaît plus que -ους, comme le lesbien -εις et le béotien -ως, toutes formes issues de -ους (cf. § 68); l'arcadien, le thessalien et une partie du dorien ont généralisé -ας. On explique de même la double forme εις et ἐς de la préposition ἐνς (conservée en crétois).

REMARQUES. — I. Le traitement de -ους issu de *-ους est le même que celui de -ο- issu de -ου- (§ 68). Au nominatif sg. masc. du participe, on a : crét. νικασάνς, καταθίνς, lesb. στοιχείς, att. τιθείς, etc., dor. καταλυμακίθης (Héraclée), etc.

II. En éléen, devant une initiale sonore, la sifflante finale se sonorisait, puis passait à -r (cf. § 107). Dans les inscriptions anciennes de ce dialecte, -ς final alterne ainsi avec -ρ, généralement d'après la valeur sourde ou sonore de l'initiale suivante. Dans les inscriptions plus récentes, le -ρ a été généralisé : Διός, τῆρ (loi d'amnistie d'Olympie; pour Διός, τίς), τῶρ πόλιωρ, σμασιωρ, πλείωρ, τῶρ ἀλλοίωρ (décret en faveur de Damokrates; pour τῆρ πόλιωρ, ὁμοίωρ, πλείωρ, τοίρ ἄλλοιωρ). Le même fait de rhotacisme caractérise les textes laconiens récents par opposition aux anciens (papyrus d'Alcman, laconien d'Aristophane dans *Lysistrata*, etc.), qui conservent la sifflante finale (v. Bourguet, *Dial. Lac.*); cf. les gloses laconiennes d'Hésychius : σῶρ, γῆρ (lire γῆρ), πῶρ, βῆρ (glosant θῆρ, ἔρρ, πῶρ, ἴρρ). Enfin dans le dialecte d'Érétrie (Eubée), où le -s- intervocalique passe régulièrement à -ρ (§ 66, Rem. II), une inscription porte σῶρρ αν (= ὅπως αν); il faut rapprocher ce fait de la remarque de Platon (*Cratyle* 434 C) que les gens d'Érétrie employaient ἀλερῶτερ pour l'attique ἀλερίτης.

§ 212. La liquide ρ se maintient à la finale sans changement : πατήρ (lat. *pater*).

Mais le grec n'a plus qu'une seule nasale finale -υ, pour représenter aussi bien une ancienne nasale dentale qu'une ancienne nasale labiale (§ 227). Ainsi ἐν répond à latin in (cf. ἐν), mais ἐν sort de *sem (cf. μίξ μ-ῶνυξ, de *sm-, ἐμός de *sou-, εἶς de *sem-s, § 243). A χαμαί (cf. lat. *humī*, § 74 Rem.)

répond $\chi\theta\acute{\omega}\nu$ (cf. skr. *kṣam-* « terre »), qui a entraîné le génitif $\chi\theta\omicron\nu\acute{\omicron}\varsigma$.

REMARQUES. — I. Il y avait parfois à la finale alternance ancienne de formes avec et sans *h*. De là est né en grec l'usage du *-y* dit *euphonique* ou *éplécytique* qui est d'abord une particularité de l'ionien-attique et s'est ensuite répandu dans la langue commune (G. Meyer, p. 296 et ss. ; Schwyzler, p. 405) ; cf. Meillet, *M.S.L.*, XX, 175.

II. Un *v* final tendait à s'amuir dans certains dialectes ; ainsi s'expliquent chez Aristophane les formes $\chi\rho\nu\acute{\omicron}\delta$ (Ach. 104), $\nu\alpha\nu\omicron\upsilon\beta\rho\gamma\omicron$ et $\kappa\lambda\acute{\iota}\pi\tau\omicron$ (Thesm. 1112), etc.

§ 213. Une caractéristique du grec est que l'on prononçait les phrases d'une manière continue, sans mettre en évidence la séparation des mots. Cela exposait les finales à nombre d'accidents, qui ne sont généralement pas notés dans la graphie des textes classiques ; si l'on met à part le phénomène de l'élision (§ 209), ces textes donnent à chaque mot sa forme normale, quelle qu'en soit la place dans la phrase. Mais des inscriptions dialectales, notamment la loi de Gortyne en Crète, présentent des exemples curieux d'accommodation comme $\pi\alpha\tau\rho\acute{\alpha}\delta\ \delta\omicron\nu\tau\omicron\varsigma$, $\upsilon\iota\epsilon\acute{\alpha}\delta\ \delta\epsilon$, $\omicron\ \alpha\eta\eta\delta\ \delta\omega\iota\rho\omicron\upsilon\tau$ pour $\pi\alpha\tau\rho\acute{\alpha}\varsigma\ \delta\omicron\nu\tau\omicron\varsigma$, $\upsilon\iota\epsilon\acute{\alpha}\varsigma\ \delta\epsilon$, $\delta\ \alpha\eta\eta\rho\ \delta\omega$. Naturellement, l'accommodation est plus fréquente lorsque la finale appartient à un mot accessoire, étroitement lié par le sens au mot suivant ; ainsi $\tau\omicron\iota\lambda\ \lambda\epsilon\iota\omicron\nu\sigma\iota$, $\tau\alpha\delta\ \delta\alpha\iota\sigma\iota\omicron\varsigma$, $\epsilon\delta\ \delta\iota\kappa\alpha\sigma\tau\eta\rho\iota\omicron\nu$, $\tau\alpha\theta\ \theta\upsilon\gamma\alpha\tau\epsilon\rho\alpha\varsigma$ (loi de Gortyne). Dans ce dernier cas, on observe l'accommodation ailleurs qu'en Crète. Les graphies comme $\tau\omicron\lambda\ \lambda\acute{\omicron}\gamma\omicron\nu$, $\tau\eta\mu\ \pi\acute{\omicron}\lambda\iota\nu$, $\tau\acute{\omicron}\gamma\ \kappa\acute{\iota}\rho\upsilon\kappa\alpha$, $\tau\acute{\omicron}\delta\ \text{Ῥ}\acute{\omicron}\delta\iota\omicron\nu$ s'observent sur les inscriptions attiques (Meisterhans, p. 85) ; elles sont également fréquentes en éolien et en thessalien. Les prépositions ou préverbes sans voyelle finale, comme $\kappa\alpha\tau$, $\acute{\alpha}\nu$, $\pi\omicron\tau$, qu'emploient beaucoup de parlers et que connaît notamment Homère, sont particulièrement sujets à cette accommodation : $\kappa\acute{\alpha}\beta\text{-}\beta\alpha\lambda\lambda\epsilon$, $\kappa\alpha\kappa\ \kappa\epsilon\rho\acute{\alpha}\lambda\alpha\varsigma$ (Alcée), $\kappa\alpha\mu\ \mu\acute{\epsilon}\nu$ (Sapho), $\kappa\alpha\gamma\ \gamma\alpha\nu\ \kappa\alpha\tau$ $\theta\alpha\lambda\alpha\tau\tau\alpha\nu$ (béotien), $\kappa\acute{\alpha}\lambda\text{-}\lambda\iota\pi\omicron\nu$ (χ 156), $\kappa\acute{\alpha}\pi\ \pi\epsilon\delta\iota\omicron\nu$ (Z 201), $\kappa\acute{\alpha}\pi\ \phi\acute{\alpha}\lambda\alpha\rho\alpha$ (Π 106), $\kappa\acute{\alpha}\rho\ \beta\acute{\omicron}\nu$ (M 33), $\kappa\acute{\alpha}\mu\ \mu\acute{\epsilon}\tau\sigma\omicron\nu$ (Λ 172), $\alpha\acute{\upsilon}\text{-}\acute{\epsilon}\rho\upsilon\sigma\alpha\nu$ (Λ 459) de

*ἄν-Φερύβαν, περγαψήμενοις (thessalien), etc. Sur tous ces faits, v. Buck, *Dial.*, p. 75 et ss.

REMARQUE. — La prononciation continue des mots dans la phrase se révèle aussi par le traitement des finales en -nt (§ 211), par les cas de rhotacisme en éléen (§ 211 Rem.) et par les redoublements des initiales m-, n-, r-, l- issues de sm-, m-, sr-, sl- (§ 70). Dans tous ces cas, une forme unique a prévalu plus ou moins tôt, aussi bien pour les finales que pour les initiales qui comportaient un flotement. C'est un effet de la tendance à rendre le mot indépendant de son contexte, tendance qui se manifeste surtout dans les langues littéraires comme l'ionien et l'attique.

§ 214. *Les finales en latin.* C'est en fin de mot que les altérations de quantité subies par les voyelles latines sont le mieux marquées ; cf. § 162 et ss.

Il semble que les monosyllabes à voyelle finale brève se soient allongés. Ainsi s'expliqueraient l'impératif *dā* (de *dāre*, § 411), les accusatifs *mē tē sē* (§ 759) et la négation *nē* (§ 878).

Les voyelles longues ont une tendance à s'abrégier. L'abrègement se produit en effet au cours de l'histoire du latin devant -r, -l et -t. Les anciens poètes, Plaute notamment, conservent encore la quantité longue devant ces trois consonnes en syllabe finale : *Bacchandī* (Aulul. 411), *exercitōr* (Trin. 226), *arbitrōr* (Aulul. 216), *ūtar* (Aulul. 232), *arāt* (Asin. 874), *solēt* (Merc. 696), *pōnēbāt* (Enn., Ann. 288), *augeāt* (Adelph. 25), *uelūt* (Mén. 52), *utxit* (Pseud. 311), etc. Mais on rencontre déjà l'abrègement chez Ennius devant -t, chez Lucilius devant -r : ainsi *splendēt* (Enn. Sat., 14), *mandēbāt* (Enn., Ann. 235), *frūniscōr* (Lucil., XVII, 3), etc. Lucrece n'a que deux exemples d'une longue devant t final : *fulgēt* II 27 et *sciret* V, 1049 ; mais Horace dit encore *timēt* (Odes, II, XIII, 16). En latin classique, une finale longue ne subsiste devant l ou r que dans les monosyllabes : *sol*, *sāl*, *par*, *lar*, *uer*, *fūr*, etc. Voir Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 121-138.

Dans les finales en -m, la voyelle était toujours brève d'après le témoignage des grammairiens ; la métrique ne per-

met pas de vérifier le fait, puisque ces finales s'élient toutes devant voyelle (§ 227) ; mais il est confirmé par certains traitements romans : en face de *rēs*, l'accusatif *rēm* avait l'e bref, si l'on en juge par le français *rien*.

REMARQUE. — Les dialectes italiques présentent des exemples de voyelles longues devant -r et devant -m, ainsi dans osque *patir* (lat. *pater*), *paum* (lat. *quam*), etc.

§ 215. Dans la vieille versification, une syllabe finale longue de mot dissyllabique à initiale brève peut être traitée comme brève à condition de former avec la brève précédente la monnaie d'une même longue (Sommer, *Hdb.*, p. 127). C'est ce qu'on appelle la « loi des mots iambiques » ; cette loi n'a rien d'obligatoire. Plaute emploie indifféremment *mibi* (Capt. 400) et *mībi* (Mil. 492), *tibi* (Rud. 864) et *tībi* (Pers. 511), *nolo* (Asin. 685) et *nolō* (Aul. 428), *abi* (Capt. 452) et *ābi* (Trin. 830), *modō* (Capt. 458) et *modō* (Aul. 629), *uadis* (Trin. 931) et *uadis* (Stich. 684) ; Térence, *heri* (Eun. 169) et *hēri* (Héc. 466), etc. Dans la versification classique, toutes ces finales ont généralement une quantité fixe ; mais le choix qui a fixé la quantité a souvent entraîné des distinctions artificielles. Ainsi c'est la quantité brève qui l'a emporté dans *egō* (en face du grec ἐγώ), dans *nisi*, *quasi* (en face de *si*), dans les adverbes *putō*, *modō* (séparés ainsi de l'impératif *puta* et de l'ablatif *modō*, dont ils sortent), *heri*, *malē* (en face de *nēre*, *prōre*), *citō* (en face de *certō*), etc.

REMARQUE. — Dans les polysyllabes aussi, il y a trace d'abrégement d'une syllabe longue par position après une initiale brève. Voir Huet, *Manuel*, § 254. De la *seueritāti* (Trin. 598), *uoluntate* (Stich. 58), *uoluntate* (Poen. 700), etc., comptés avec les deux premières syllabes brèves.

§ 216. Le traitement spécial des mots iambiques a souvent contribué à altérer la quantité des finales, notamment dans le cas de -ō. Aux premières personnes des verbes, la quantité

de l'o final n'a jamais été complètement fixée. Dans certains verbes comme *nolo*, *scio* (Virg., Buc., VIII, 43; et *nescio*), dès l'époque d'Auguste, l'o est toujours compté bref; dans les autres, où la loi des mots iambiques jouait souvent, la finale est traitée comme indifférente. Virgile emploie encore, à la césure, *légò* (Aen., III, 706), *ferò* (Aen., IV, 703) comme *linguò* (Aen., III, 705), etc. Mais chez Horace on trouve à la fois *laccessò* (Odes, II, 18, 12), *uetabò* (Odes, III, 2, 6) et *dixerò* (Sat., I, IV, 104). A l'époque impériale, les poètes emploient *taccò* (Juvénal, XIV, 127), *iubeò* (id., VI, 223), *inrò* (Prop., II, 20, 15) et *tránsò* (Juv., VI, 602), *laudò* (id., III, 2), *credò* (Val. Arg., V, 380), etc., et à l'impératif en -to (§ 526), *caeditò* (Prop., IV, 5, 75), *respondetò* (Mart., III, 4, 7), *estò* (Juv., VII 79). L'o final devient également commun dans les nominatifs de la 3^e déclinaison, et les poètes se permettent des scansions comme : *Polliò* (Horace, Odes, II, 1, 14), *Nasò* (Ovide, Trist., III, 3, 74), *uirgò* (Val., Arg., II, 795), *indignútiò* (Juv., I, 79), *auctiò* (id., VII, 10), à côté de *ratiò* (id., VII, 1), suivant la commodité du vers. De même dans certains adverbes : *ergò*, *iunò*, *quandò* (Juv., VIII, 80), *uetò* (Stace, Théb., II, 187). En revanche au datif ablatif singulier de la 2^e déclinaison, l'o final (issu de -òd, § 226 et 655) est toujours traité comme long.

A la 1^{re} déclinaison, le nominatif se terminait primitivement par un -a long (gr. *νόμας*, *τήματα*). L'influence des cas où cette finale s'abrégait dans des mots iambiques (*uia*, *toga*, etc.), jointe sans doute à l'influence du vocatif et de l'accusatif singuliers qui avaient un a bref (voc. *terra*, cf. gr. *νόμα*; acc. *terràm* de **terrám*), a fait prévaloir l'usage de traiter comme bref l'a final du nominatif. Les poètes scandent toujours *terrà*, *scribà*, etc., par opposition aux ablatifs correspondants (issus de -òd, § 226 et 668).

§ 217. Les voyelles brèves finales sont sujettes à disparaître, mais dans des conditions syntactiques mal définies. Il ne s'agit pas d'éliision, car dans les cas où un flottement subsiste entre le maintien et la chute, comme dans *neque* et *neq*,

aique et *ac*, *sive* et *seu*, etc., l'usage est d'employer plutôt devant consonne la forme sans voyelle finale. En général, la voyelle se maintient quand elle a une valeur expressive comme caractéristique de flexion.

L'*à* final subsiste d'ordinaire ; ainsi dans le pluriel neutre, *genera*, cf. γένεα ; dans l'adverbe *ita*, cf. skr. *iti* ; etc. Mais il est tombé dans *ut*, de **uta* (conservé dans *ali-uta* ; cf. *utique*, *utinam* de **uta-que*, **uta-nam*).

§ 218. L'*é* final subsiste dans beaucoup de cas ; ainsi dans les vocatifs comme *Marce, domine* (gr. Φαίῤῥε), dans les impératifs comme *lege, age* (gr. λήγε, ἄγε). Mais en face de *eine* « achète », l'interjection *em* présente une forme sans voyelle finale de l'impératif du verbe *emō*, au sens de « prends » ; et les verbes *dico, dūco*, dont l'impératif devait avoir souvent dans l'usage une valeur d'interjection, ont conservé à la 2^e pers. sg. de ce mode des formes *dīc, dūc*. Les vieux poètes emploient encore *dīce* (Mil. 256 ; cf. *edīce* Virg., Aen., XI, 463), à côté de *dīc* (Capt. 890), *dūce* (Poen. 1229), *abdūce* (Most. 324 ; Bacch. 1031) à côté de *dūc* (Bacch. 593, Amp. 854), *abdūc* (Men. 436) ; *dīce* et *dīc* figurent dans un même vers Rud. 124. Catulle emploie familièrement *inger* (27, 2), comme impératif de *ingerō*. C'est dans des particules (adverbes, prépositions, conjonctions) que l'*é* final est le plus sujet à tomber : *ac, nec, ceu, sin, seu, dein, proin* (Ep. 455), *quin* (Casin. 978), *sin, stremps* (Corp., I, 197, 13), *post* ; mais les formes *at-que, ne-que, si-ne, si-ne, dein-de, proin-de*, sont restées aussi en l'usage et l'on trouve encore *strempse* (Amph. prol. 73) et *poste* (Enn., Ann., 244 M.). Dans la vieille versification, la particule interrogative *-ne* se réduit souvent à *-n* : *audin, dedin* (Ep. 703), *scīnin* (Pseud. 977), *uīn* (Curc. 313), *pergin* (Curc. 196), *praebēn* (Pers. 792), *nōnistin* (Ep. 503), *nōstīn* (Curc. 423), *perdidistin* (Curc. 584), etc., mais *dēridēsue* (Curc. 392,) etc.

Après *r* il y a quelques exemples de chute de *e* final à l'infinitif : *tauger*, Corp., XV, 6903, *haber*, ib., VIII, 8369 (cf.

Charisius, G.L.K., I 124 et Caper, ib., VII, 108, l. 10) ; cf. § 534.

REMARQUE. — La chute de *-i* final est bien attestée dans les dialectes italiques : osque *neip* omb. *neip* « ne pas », osque *post* omb. *post* « après », osque *ant* « avant » (alors que le latin ne connaît que *ante*), etc.

§ 219. L'*-i* final passe au timbre *e*, et se maintient en partie : *grave*, *mare* ; mais il y a des doublets comme *facile*, *facul*, et dans les mots neutres en *-are* et *-ale*, la forme sans *e* a prévalu : *altar(e)*, *animal(e)*, *exemplar(e)*, *tribanale* et *tribunal* (cette dernière forme seule employée au temps de Quintilien, I, vi, 17), *subligar* (Mart., III, 87, 4) ; Lucrèce dit encore *exemplare* (II, 124).

Dans quelques noms isolés, l'*-e* est également tombé : *lac* ancien *lacte* (cf. § 230), *uolup* (Plaute, Asin. 942, Cas. 784) de *uolupe*, neutre de **uolupis* (peut-être par suite de l'emploi dans le tour *uolup(e) est* Plaute, Mil. 277). A l'impératif de *faciō*, **faci* devient *face* (conservé dans la vieille langue, Plaute, Epid. 39) et passe à *fac* (déjà Aul. 685) ; cf. ci-contre *dic* et *dūc*.

La chute de *-i* est constante à la 3^e personne des verbes : *agit* (skr. *djati* « il pousse »), *agunt* (gr. dor. ἀγόντι, § 486, skr. *djanti*). Une forme archaïque *tremonti* paraît attestée (Ter. Scaurus, G.L.K., VII, 28, 9 et Fest. 244, 17 Th.) ; mais la littérature ne connaît plus que *tremunt*. La conjonction *et*, les prépositions *ab* et *per* sortent de **eti* (gr. ἐτι), **opi* (cf. ἐπι-*oti*), **peri* (gr. περί, skr. *pāri*).

§ 220. Le traitement de *-i* final est peu sûr ; *duō* peut être ancien (cf. gr. δύο) ; **apo* (gr. ἀπο, skr. *āpa*) a perdu sa finale pour devenir *ab*. Le passage de *-i* à *-e*, que certains linguistes enseignent, n'est établi par rien : la désinence de lat. *sequere* a un autre vocalisme que celle de gr. ἕπειο (cf. § 481).

L'*ū* final subsiste dans *genu*, *cornu*, mais l'usage des poètes ne permet pas de décider si l'*u* de ces mots est traité comme bref ou comme long (*nūdā genū*, Aen., I, 320, peut s'expliquer

par un allongement métrique). Dans *max*, un *-ā* final est tombé (cf. skr. *māksī* « bientôt, aussitôt »).

§ 221. Suivies de consonnes, les voyelles brèves finales ne disparaissent guère (sauf dans certains cas, quand la consonne qui suit est *s*, § 224), mais elles subissent souvent un changement de timbre.

Il y a passage de *o* à *u* devant nasale (*-m* ou *-nt*) et devant *r*. De vieilles inscriptions portent encore des formes comme *donom* (*Corp.*, I, 21 ; cf. gr. *δῶρον*), *Romanom* (gén. pl. *Corp.*, I, 1), *Luciom* (*Corp.*, I, 7 ; cf. gr. acc. sg. *θεῖον*), mais on lit déjà *ingenium*, *maiorum*, *prognatum* sur l'épithaphe d'un Scipion (*Corp.*, I, 33). Quand l'*o* est précédé de *u*, il se maintient plus longtemps : *arnom*, *seruom* étaient encore en usage au temps d'Auguste (cf. d'ailleurs § 204). La finale *-ont* est attestée dans *cosentiont* (*Corp.*, I, 32), *dederont* (ib. I, 181), *nequiont* (Liv. Andr. ap. Fest. 162, 24 Th.) ; elle sort de *-onti* (§ 219) et aboutit à *-unt* dès le début de la littérature. La finale *-tur* du passif semble sortir de **-to-r* (§ 524) ; *iecur*, *semur* peuvent sortir de **-r* ou de **-rt* (§ 711).

§ 222. Il y a passage de *e* à *i* devant occlusive dans *feced* (*Corp.*, I, 4) devenant *facid* (ib., I, 561) ; sur le *d* final, v. § 226. Mais *e* se maintient devant *m* (*sordrem*, *hominem*) et devant les groupes de consonnes : *haruspex*, *intles* (anc. *miless*, § 229 ; de **miletis*) en face des génitifs *haruspiciis*, *militis*. En revanche *i* passe à *e* devant *m* : *quem* de **qum* (cf. *τιμα*) en face de *quis*, *ovnem* en face de *ovnis* (pl. n. *ovnia*). Toutefois il y a dans la vieille langue nombre d'accusatifs en *-im* attestés : *piscim*, *clānim*, *imbrim* (Pseud. 102, A), dont quelques-uns se sont maintenus : *securim*, *turrim*, *uim*, etc. Le fait que la finale *-im* a été conservée de préférence dans les adverbes (*olim*, *pedetentim*), et même par opposition aux substantifs (*partim* en face de l'accusatif *partem*), peut faire croire à une répartition artificielle de date secondaire.

Il y a passage de *ā* à *e* devant un groupe de consonnes : *particeps* (cf. *capiō*), *opifex* (cf. *faciō*), *superstes* (**-ess* de **-at-s*). L'*a*

de *anas* (gén. *anitis*) est exceptionnel (cf. § 187). L'*e* de *iūdex* (de **-diē-s*) doit être dû à *-fex* et aussi à *-spex*, car *fornix* a conservé son *i*.

§ 223. Devant *s*, les voyelles *e* et *o* passent de très bonne heure respectivement à *i* et à *u* ; on lit encore sur d'anciennes inscriptions les nominatifs singuliers *sakros*, *duenos* (*Corp.*, I, 4), *opos* (*ib.*, I, 52), *Venos* (*ib.*, I, 57 et 58), les génitifs singuliers *Salutes* (*ib.*, I, 49), *Apolones* (*ib.*, I, 187. Préneste), mais *Cornelius*, *prognatus* se lisent déjà sur l'épithaphe d'un Scipion. Précédé de *u*, l'*o* a toutefois subsisté au moins dans la graphie jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère : *seruos*, *equos* n'étaient pas encore notés *seruus*, *equus* au temps d'Auguste. Cf. d'ailleurs § 204 et v. Neue-Wagener, I, p. 105.

Quand l'*e* ou l'*o* étaient précédés de *r*, il y a eu deux traitements différents. Le plus souvent, la voyelle est tombée, et l'*s* s'est absorbé dans l'*r*. Ainsi **wiros* est devenu *wir* ; **stuekuros* (gr. *ἐξυρῆς*) a donné *socer* ; **agros* (gr. *ἀγρός*), *ager* (avec développement d'une voyelle entre la gutturale et *r*) ; **pueros*, *puer* (cf. le voc. *puere* chez Plaute, *Curc.* 75, *Most.* 965, *Truc.* 535, etc.). L'*e* de **quattuores* (cf. dor. *τέτορις*) disparaît de même, et il reste *quattuor*. Mais il y a des exceptions : *mōrigerus* (Plaute, *Capt.* 966) en face de *armiger* (toutefois § 559 et 564), *inferus* et *superus* (*Liv. Andr.*) en face de *infer*, *super* (*Caton R. R.* 149, 1), *sacerus* (Plaute, *Mén.* 957) en face de *socer* (*id.*, *ib.* 1046). Certains mots ont toujours gardé la voyelle : *ferus*, *merus*, *uterus*, etc.

REMARQUE. — Il y a trace d'un traitement semblable quand la voyelle était précédée de *l* : *fanul*, *figel*, *maserl*, § 650. C'est un fait d'influence dialectale ; les dialectes osco-ombriens transformaient toujours la finale *-las* en *-el*.

§ 224. Dans les finales en *-is*, l'*i* disparaît souvent, quand la syllabe précédente est longue. Ainsi les nominatifs **dātis* (cf. skr. *dāti-*), **mentis* (skr. *mātib*), **mortis* (skr. *mṛtib*), etc., passent à *dōs*, *mens*, *mors* ; mais *cutis*, *ratis*, *sitis*, etc., ont toujours gardé leur *i* final. Les vieux auteurs ont encore des no-

minatifs comme *sortis* (Cas. 380), pour *sorts*. La répartition des deux séries paraît donc de date secondaire et peut être en partie artificielle. C'est certainement le cas pour l'opposition du masculin et du féminin dans le type *acer*, *acris* : la phonétique ne la justifie pas. Elle est d'ailleurs relativement récente. La forme *acris* sert pour le masculin chez Ennius, Ann. 400 M., comme *alacris* chez Virgile, Aen., VI, 685 et *celebris* chez Tacite (Ann., II, 80; déjà ad. Hérenn., II, IV, 7); inversement, *illustris* a eu à l'époque impériale un masculin singulier *illustrer* (Val. Max., IV, 1. 5 et 3.11); l'usage a hésité durant toute la latinité entre *equester equestris*, *campester campestris*, *terrester terrestris*, *uolucer uolucris*, etc., au masculin singulier (cf. Neue-Wagener, II, 16 et ss.).

§ 225. A la finale, il n'y avait de diphtongue qu'à second élément *i*. Les diphtongues *-ai* et *-oi* ont passé à *-ei*, et *-ei* s'est de bonne heure simplifié en *-i* (v. § 179).

On a une ancienne diphtongue **ai* à la 1^{re} pers. sg. des parfaits *fecerai*, *posuerai* (§ 521), ainsi que dans *ecis* (au dat. abl. pl. féminin); une ancienne diphtongue *-oi* dans les nom. pl. *oinuorsei*, *uirei*, *foederatei* (S. C. des Bacc.) et dans *castreis* (décr. de P. Em.) et *ecis* (au dat. -abl. pl. masculin). Ultérieurement toutes ces diphtongues ont été prononcées *i* long : *feci*, *posui*, etc., *aiuiprasi*, *uirt*, *foederati*, *castri*.

Le latin avait aussi des diphtongues à premier élément long, correspondant au grec *αι*, *υι*, *ωι* (dat. *λυπῶ*, *τογαῖ*, etc.); on ne peut les étudier qu'à propos des faits de grammaire, dans le chapitre consacré à la flexion des noms.

§ 226. A en juger surtout par l'indo-iranien et par quelques faits slaves, le traitement des consonnes finales indo-européennes, toutes débiles par nature, dépendait de la nature de l'initiale qui suivait.

En ce qui concerne les occlusives, l'italique a généralisé le traitement qui était usuel devant une initiale sonore; c'est-à-dire qu'il n'a conservé d'ancienne occlusive finale que sous la forme sonore.

Ainsi le nominatif-accusatif singulier neutre de la flexion pronominale est en *-d* : *quod, istud, aliud*; etc. (§ 651) en face de skr. *īdī* « ceci » (*īdī* devant sonore). A la 3^e pers. sg. des verbes, l'ancienne désinence secondaire **-t* est attestée dans *feced* (§ 523) et dans *sheshaked* (§ 39); cf. le skr. *ābharat* « il portait » (*ābharat* devant sonore). Cette finale a été ensuite modifiée sous l'influence de la désinence primaire; d'après le présent *facit* (§ 519) a été refait le parfait *fecit*.

Le *-d* s'est maintenu après voyelle brève : *quod, istud, aliud, ad, apud, suo, etc.*; mais après voyelle longue, il s'est amui au début du 1^{er} siècle av. J.-C. Ainsi à l'ablatif singulier des thèmes en **-o-* (et par analogie aussi des thèmes en **-ā-*, § 668), le vieux latin dit encore *-ād* (cf. skr. *vīkāt* « du loup », *vīkād* devant sonore) et *-ād*; le sénatus-consulte des Bacchanales, qui date de 186, a les formes *oquollod, preimatod, poplicod* (thèmes en *-o-*), *sententiad* (thème en *-ā-*), *suprad* (adv.), etc., mais c'est sans doute une graphie archaïque de la langue officielle; car le décret de Paul Émile, daté de 189, ne présente plus de *-d* final; et le sénatus-consulte lui-même a les deux mots *in agro Teurano* (sans *-d*), ajoutés après coup par une autre main. L'épithaphe de L. Cornelius Scipion porte *Gnaivod* et les inscriptions de Tusculum, *pravidad* (Corp., I, 2^e éd. 48-49). On lit *porod* = *porrō* sur une ciste de Préneste (Lindsay-Nohl, p. 653). — En ombrien le *-t* tend à s'amuir (§ 519); il y a des exemples du même fait en latin vulgaire : *ama peria ualia* (Corp., IV, 1173, de Pompéi).

Les labiales finales sont rares; on peut cependant citer *ab, ob* et *sub* en face de *āno, āno(āte), ūno*.

§ 227. Les nasales soulèvent une question spéciale. Alors qu'en indo-européen, les deux nasales *n* et *m* sont parfaitement distinctes à l'initiale et à l'intérieur des mots, on constate dans toutes les langues indo-européennes une tendance à n'admettre qu'une seule forme pour les deux en fin de mot; c'est suivant les langues tantôt *n*, tantôt *m*, qui est devenue cette finale unique, en dehors des influences analogiques pos-

sibles. Le grec n'a que *-v* à la finale (§ 212); mais l'italique, comme l'indo-iranien, n'a régulièrement que *-m* : lat. *istum*, *lupum*, *uim*¹ en face de gr. τέν λύκον (F)ιν, ou *eram*, *amābam* en face de gr. εἶάν (att. εἶτην), εἶπν, etc. On ne trouve guère d'*n* finale en latin que sous l'influence d'autres formes (*nōmen*, *sanguen* d'après *nōminis*, *sanguinis*, etc.), ou par suite de la chute d'une voyelle (*uiden*, *scin* de *uidēs-ne*, etc.), ou enfin dans des mots accessoires (préposition *in*, v. lat. *em*, cf. gr. ἐν).

La nasale *m* finale s'est de bonne heure amuie; les plus anciennes inscriptions portent des formes comme *oino*, *duonoro*, *optumo* = *ūnum*, *bonōrum*, *optimum* (Ernout, *Recueil*, p. 14). Si cette nasale est généralement écrite à l'époque classique, c'est par un usage en grande partie artificiel, car la métrique indique qu'elle n'empêchait pas l'élision de la voyelle précédente. La prononciation en était très affaiblie : *etiamsi scribitur parum exprimitur*, dit Quintilien, IX, 10.40. Il résulte toutefois d'un passage de Plaute, *Merc.* 304, où les trois lettres A M O forment l'iambe final, qu'il restait cependant quelque chose de l'*m*. Mais il n'y en a pas trace dans les langues romanes, en dehors de cas exceptionnels comme celui du français *rien* (de *rem*, § 214).

§ 228. La sifflante *s* finale était faible et tendait à s'amuir après voy. brève (cf. L. Havet, *Études G.* Paris, p. 303). Sur les vieilles inscriptions de Tusculum (*Corp.*, I, 2^e éd. 48-49), on lit *M. Fourio C. f. tribunos|militare de praidad*, etc., où *Fourio* et *militare* ont perdu leur *-s* (noter le passage de *-i* final à *e*) et où *tribunos* (en fin de ligne) a gardé la sienne. Plus tard, des poètes comme Ennius et Lucilius ne comptent pas les finales brèves en *-s* comme faisant position dans les demi-pieds faibles du vers :

Lucil. *Tum laterali(s) dolor, certissimu(s) nuntiu(s) mortis.*

Enn. *Appius indixit Karthaginiensibu(s) bellum.*

Nos sumu(s) Romani qui fuimus antē, Rudini.

Plaute use de la même liberté : (*esti(s) nunc* Rud. 512; *predi(s) me* Merc. 324; *quali(s) sit* Bacch. 786); et Lucrèce au-si *Arboribus veteres decidere falcibu(s) ramos* (V, 936; v. Ernout, Comm., I, p. xxv).

On n'en trouve plus qu'un seul exemple dans tout le recueil de Catulle (115,8):

At fixus nostris tu dabi(s) supplicium.

A l'époque classique, le flottement a été aboli, et l'usage s'est fixé de prononcer -s finale. Cicéron (Orat., xlviii, 161) juge *subrusticum* la suppression de l'-s finale (cf. Quintilien, IX, iv, 38). Il n'y a plus que quelques traces isolées de l'ancien flottement, dans *pote* (à côté de *potis*), Catulle, xv, 5, Propertius, II, 1, 46, *mage* (à côté de *magis*), Virg. Aen., X, 481; *potis est* est devenu *pote est* d'où *potest*, comme *similis est* est *similest* Pl., Truc. 169, Mén. 1063. Les langues romanes ont pour la plupart éliminé l'-s finale; mais le gallo-roman l'a conservée.

REMARQUE. La siffante *s* se maintient à la finale après occlusive (*plébs*, *græx*, *uôx*, etc. : avec assimilation d'une dentale précédente : *milles* ou *lupis*, § 229; *meus* § 593 ou *ferens* § 734). Elle s'assimile à un *r* précédent (*farr*, § 229), sauf dans le cas de *ars* ou *mors* (§ 593) où elle repose sur un ancien -*rs*. Du groupe -*rs* ancien en fin de mot, seule la siffante se conserve, la chute de la nasale entraînant l'allongement d'une voyelle brève précédente (ainsi dans les accusatifs pluriels *lupis* § 658, *togis* § 670, *ovis* § 690, etc.).

§ 229. Les consonnes doubles se simplifient à la finale.

Ainsi, *far* sort de **fars*, d'où **farr* (cf. le gén. *farris* et *farris* de **farrina*, § 140).

Les nominatifs *miles*, *equus*, *aries*, *seges*, *lapis*, etc., qui sont des thèmes à dentale (§ 625 et 628) sortent de *miless*, *equess*, *ariess*, etc. Plaute prononçait encore la double consonne; dans sa versification, devant une initiale consonantique, jamais ces anciennes finales en -*ss* ne s'amuissent; devant une initiale vocalique, la syllabe finale d'un mot comme *miles* compte toujours pour longue :

Aul. § 28 *miles* (pron. *miless*) *impransus astat, aes censet dari.*

De même à la 2^e pers. sg. du verbe *sum*, les vieux poètes disaient *es* « tu es » : la forme *est* est donnée parfois dans les manuscrits de Plaute, par exemple au vers 240 du *Rudens* :

Sed uidere expeto te. Mibi est aemula (vers crétique)

et on est forcé de la restituer en maint passage (Trin. 47, 1063, etc. ; même dans Térence, Heaut. 707 ; peut-être encore dans Propertius, II, 32, 61). En cas d'apocope de l'*e* (§ 409 et 519), il ne reste que *es* ; ainsi Asin. 511 : *satis dicaacula'ss amatrix*. Mais la simplification apparaît déjà chez Ennius qui écrit à la fin d'un hexamètre (Ann. 269) :

horridu(s) miles auatur.

Dans le mot *os* « os » l'*o* était bref (contrairement au mot *os* « bouche ») ; mais la consonne était gémignée *oss* (cf. gén. *ossis*), § 233 Rem.

Il y avait la même différence entre l'ablatif *hoc* (de **bo-er*) et le neutre *hoc(e)* (de **hod-er*). Le grammairien Velius Longus (GLK, VII, 54, 6) enseigne à prononcer *hoc* dans le vers de Virgile, Aen., II, 664 :

hocc erat, alma parres.

§ 230. Des groupes de consonnes se sont simplifiés dans *cor* (de **cord*, gén. *cordis*) et dans *lac* (de *lact(e)*, gén. *lactis*) ; Varron (L. L. V, 104) prescrit le nominatif *lact*, qu'il emploie dans les *Ménippées* (fgt. 26 B) :

Candidum lact e papillâ cum fluit (vers troch.).

La vieille forme *lacte* paraît employée par Plaute dans une locution proverbiale (Men. 1089 ; Mil. 24^o) et par Caton (ap. Charis., GLK, I, 102, 9) ; il faut peut-être lire *lact* Trin. 903. On trouve sûrement *lacte* dans un vers de Caecilius, 230 :

praesertim quae non peperit lacte non habet.

DEUXIÈME PARTIE

LES MOTS

CHAPITRE PREMIER

LE SYSTÈME MORPHOLOGIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN

§ 231. La morphologie indo-européenne était très riche ; elle disposait de moyens d'expression multiples et variés, dont l'ensemble donne aux langues de la famille un aspect caractéristique.

Tout mot indo-européen se composait en principe de trois éléments (racine, suffixe, désinence), toujours rangés dans le même ordre. Chacun de ces éléments comportait une alternance vocalique. Enfin, le mot était pourvu d'un ton, dont la place avait une valeur significative.

REMARQUE. — Dans le système complexe qui résultait du jeu de ces moyens d'expression, il faut faire une place au degré zéro. L'absence de suffixe, de désinence, l'atonicité caractérisent certains mots, dans certains emplois. En pareil cas, il ne faut pas dire que le mot est dépourvu de suffixe ou de désinence ou du ton, mais qu'il a le suffixe zéro, la désinence zéro, le ton zéro. Le degré zéro joue un rôle particulièrement net dans les alternances vocaliques.

§ 232. *Variation de la place du ton.*

Le sanskrit védique est la seule langue indo-européenne qui permette de saisir l'ampleur et l'importance des variations de la place du ton. En grec commun, la règle de limitation ne permet le déplacement du ton que dans les trois dernières syllabes de chaque mot (§ 192) ; dans les formes personnelles du verbe, le ton remonte mécaniquement sans égard au sens ni à l'emploi (v. Vendryes, *Accent.*, p. 111) et dans le nom le rôle des mouvements du ton a été considérablement réduit. Les langues

comme le latin ou l'éolien, dans lesquelles la place du ton est fixée pour tous les mots par des règles mécaniques (§ 193), ne pouvaient attribuer au ton aucune valeur significative. Leur témoignage est nul dans l'étude de la morphologie. Parmi les autres langues indo-européennes, seules les langues balto-slaves, et dans une certaine mesure le germanique, à sa date la plus ancienne (v. Meillet, *Introduction*, p. 141-142), ayant conservé le balancement du ton, ajoutent un témoignage utile à celui du sanskrit védique ou du grec commun.

Le rôle du ton apparaît nettement en grec dans l'opposition de formes comme nom. pl. *ποδες* et gén. pl. *ποδῶν* (§ 627), part. prés. *λείπων* et part. aor. *λειπών* (§ 513) ou de mots comme *τόμος* « coupeure » et *τομός* « coupant », *τρέχος* « course » et *τροχός* « roue » (§ 566). Il s'agit dans tous ces cas d'une opposition ancienne qui se retrouve exactement en védique : nom. pl. *pādaḥ* « pieds », gén. pl. *pādām* « des pieds » ; *śócant-* « brillant » et *śucānt-* « même sens (à l'aoriste) » ou *vārdhant-* « fortifiant » et *vrdhānt-* « même sens (à l'aoriste) » ; *śókāḥ* « brûlure » et *śokāḥ* « brûlant » ; etc.

Les points sur lesquels le grec fournit un témoignage quant à la place ancienne du ton seront indiqués au cours de l'exposé des formes.

A. — Éléments de formation des mots.

§ 233. Le principe de la formation des mots indo-européens est l'affixation ; c'est-à-dire qu'à l'élément exprimant le concept d'une notion ou d'un objet (sémantème) étaient joints les divers éléments (morphèmes) marquant les catégories des mots ou leurs relations grammaticales. L'ensemble constituait un tout homogène et indépendant (§ 254).

En principe, les morphèmes sont placés après le sémantème, c'est-à-dire que les affixes de l'indo-européen sont toujours suffixés. Il n'y a pas d'affixes préfixés (sur l'emploi des préverbes en composition, ce qui est tout autre chose, v. § 842) ;

et il n'existe d'affixes infixés qu'en apparence, dans le cas étudié au § 237.

REMARQUE. — Ce que l'on connaît du vocabulaire indo-européen consiste surtout en des termes généraux de caractère noble, formés suivant des procédés réguliers. Mais il devait y avoir aussi des mots expressifs, de caractère populaire ou familier, dont la formation se laisse plus difficilement ramener à des règles précises. C'est le cas de certains mots à vocalisme *u* (§ 241), à vocalisme *i* et *é* (§ 246 Rem. II), à sourde aspirée (§ 46 Rem.) et surtout à consonne géminée (§ 94). Ces derniers se rencontrent plus ou moins dans toutes les langues. En grec μικρός « petit » (Arist. Ach. 909 ; Théocr., V. 66) en est un exemple (cf. § 595). Ils sont abondants en latin (v. A. Graur, *Les consonnes géminées en latin*), aussi bien parmi les noms (*bucca, crassus, cuppes, glutus, occa, os* gén. *ostis, uannus, uitta*, etc.) que parmi les verbes (*gannire, garrere, mittere, pappere*, etc.).

L'examen du vocabulaire des diverses langues révèle en outre certaines déformations de mots par métathèse, aphérèse, substitution de consonnes, etc. Ces accidents sont dus le plus souvent à des motifs de convenance sociale ou d'interdiction religieuse ; cf. W. Havers, *Neuere Literatur zum Sprachbau*.

§ 234. Le sémantème s'exprime grammaticalement par ce qu'on appelle la *racine*.

En plus des alternances vocaliques dont elle est susceptible comme tout élément morphologique (§ 239), la racine se prête au *redoublement*. L'indo-européen a tiré grand parti du redoublement. On appelle ainsi une esquisse plus ou moins complète de répétition de la racine. Le redoublement a un caractère grammatical, qui se manifeste par une forme définie. Il existe deux types principaux de redoublement, distingués par l'étendue de l'élément répété et par la valeur sémantique.

1. Le *redoublement normal* comprend, après la consonne initiale de la racine, une voyelle simple qui est généralement *e* ou *i*. Ainsi la racine **men-* « penser » se présente sous les formes **mimn-* ou **memon-* qui servent l'une à un thème de présent (gr. *μυμνήσκω*), l'autre à un thème de parfait (gr. *μέμνη*) ; §§ 277 et suiv. et 325. La racine **ten-* « tendre » fournit en grec un présent *τεταίνω* « je tends », un parfait *τέταμαι* et un substantif *τέτανος* « tension » (de **tiin-* ou **tein-*), en plus des mots *τείνω, τόνος* qui n'ont pas de redoublement.

b. Le *redoublement intensif* est plus complet. Outre la consonne initiale de la racine et une voyelle, il comprend en principe une sonante, comprise dans la racine, ou bien un *i*; ainsi dans des verbes comme $\pi\alpha\rho\alpha\iota\omega$, $\gamma\alpha\rho\gamma\alpha\iota\omega$, $\mu\omicron\mu\omicron\lambda\omega$ (§ 277) ou des noms comme $\delta\alpha\iota\delta\alpha\iota\omicron\varsigma$ (§ 554).

REMARQUE. — Si la racine commence par un groupe, le groupe se simplifie d'ordinaire dans le redoublement. Ainsi, en cas d'occlusive suivie de sonante, l'occlusive est seule répétée : gr. $\beta\acute{\iota}\beta(\rho)\mu\epsilon\nu$, $\tau\acute{\epsilon}\tau\tau\omicron\mu\alpha$, $\tau\acute{\iota}\tau\acute{\iota}\mu\epsilon\nu$, etc. (l'indo-iranien se comporte comme le grec). En cas de sifflante suivie d'occlusive, il y a hésitation : le plus souvent, la sifflante est seule répétée, ainsi dans le grec $\acute{\iota}\sigma\tau\acute{\iota}\mu\alpha$, lat. *sist-ō* (§ 414); le sanskrit ne répète que l'occlusive dans *tīsthati* « il se tient debout ». En revanche, pour expliquer le latin *stet*, il faut admettre que le groupe *sth-* a été répété tout entier; soit **sthesth-* qui a abouti à lat. *stet-*. — Sur les cas de désaspiration par dissimilation en grec, v. § 79.

§ 235. A la racine s'ajoutent les suffixes proprement dits et les désinences qui constituent les morphèmes.

Soit par exemple la racine **wek^w*- « parler ». Dépourvue de suffixe, c'est-à-dire avec le suffixe zéro (§ 231), elle fournit la forme d'un substantif qui signifie « voix », et les désinences s'y ajoutent directement : **wak^w-s* (lat. *wāx*) pour le cas sujet, **wak^w-m* (ou **wok^w-m*) pour le cas régime direct (gr. (F)*ῥῶς*; lat. *wācem*, avec un *ō* emprunté au nominatif). Jointe à un suffixe **-er-*, la même racine fournit un substantif signifiant « parole » : skr. *wācāh* gén.-abl. *wācasāh*, gr. (F)*ῥῶς* gén.-abl. (F)*ῥῶος*. Avec le redoublement de l'initiale, la racine **wek^w*- fournit un aoriste de forme **wē-wok^w-e-*, dont la seconde personne du singulier est en védique *wācāh* (de **wāwācās*) et chez Homère *Fῥῥῶος* (avec altération de **wāwācās* en **wēik^w*es par dissimilation).

§ 236. On appelle *thème* la forme qui sert de base à la flexion du mot. Le thème du présent qui signifie « conduire » se voit dans la 2^e pers. pl. skr. *dja-tha* « vous conduisez », gr. *ἄγε-τε*, lat. *agi-tis*, si l'on fait abstraction de la désinence. Le thème nu, avec désinence zéro, sert d'impératif singulier : skr. *dja* « conduis », gr. *ἄγε*, lat. *age*. De même le thème du

nom qui signifie « père » apparaît dans les formes d'accusatif singulier comme skr. *pitar-am*, gr. *πατήρ-α* ou de nominatif pluriel comme skr. *pitr-ah*, gr. *πατέρ-ες* ou de datif singulier comme skr. *pitr-é*, gr. *πατρί*, lat. *patr-i* (avec une alternance vocalique de la syllabe prédésinentielle) ; le thème apparaît sans désinence au vocatif singulier (skr. *pitar*, gr. *πάτερ*, lat. *pater*) et, avec une alternance vocalique sous forme d'allongement, au nominatif singulier (skr. *pítā*, sans *r* final ; gr. *πάτηρ*).

REMARQUE. — Dans le type de flexion dit thématique (§ 451) il est souvent impossible de faire le départ entre la désinence et le thème.

§ 237. La racine indo-européenne est restée longtemps rebelle à toute analyse ; on la considérait comme la cellule primitive du mot, et les éléments ne s'en laissaient pas dissocier.

Un seul cas faisait exception : celui de l'infixation de l'élément **-ne-*, qui sert à caractériser certaines formations verbales et même, accidentellement, nominales. Ainsi la racine **yug-* « attacher », avec infixe nasal, fournit le thème **yu-ne-g-*, **yu n-g-*, auquel s'ajoutent directement les désinences (skr. *yunákti* « il attache », *yunājnti* « ils attachent » ; lat. *iungō*) ; sans infixation, cette même racine apparaît dans gr. *ζεύξω* « attelage », *ζεύξω* « joug » (skr. *yugám* « id. », lat. *iugum*). La racine **wed-* qui exprime l'idée de l'eau a fourni le nom de l'eau sous la forme *ἕρως* en grec, *utur* en ombrien, *voda* en v. slave, *het* en arménien (devenu le nom du « fleuve »). Avec infixe nasal, la même racine apparaît dans le verbe sanskrit *u-n-t-ti* « il mouille » et dans le substantif latin *u-n-d-a*.

§ 238. Le cas de l'infixation nasale est le seul où le principe général de la suffixation en indo-européen se trouverait violé, le seul aussi qui contredirait le caractère insécable de la racine. Mais on a reconnu par des exemples sûrs que la racine se terminait primitivement devant l'infixe nasal et que ce qui suit ce dernier est un élément adventice, rattaché secondairement à la ra-

cine. Ainsi la racine *yeug- se présente sans *g* dans skr. *yvudti* « il attache, il attelle » (cf. lit. *jdutis* « bœuf ») ; le *g* doit y être considéré comme un élargissement secondaire. La théorie des « élargissements » de racines est appuyée d'autres faits encore. Des racines qui sont terminées par une consonne dans certaines langues apparaissent dans d'autres langues avec une consonne différente. Ainsi en face de skr. *trasali* « il tremble », gr. *τρίω* (de **trig-ω*), il existe un verbe gr. *τρέπω*, lat. *tremō* ; cela suppose des racines **tres-* et **trem-* qui ne diffèrent que par la consonne finale ; -*s-* et -*m-* seraient ici deux élargissements secondaires d'une même racine **ter-* attestée d'ailleurs dans le sanskrit *taralāh* « tremblant ». Un élargissement *m* paraît assuré dans lat. *premo* (cf. *pressi*) et *dormio* (cf. *ζαφάμιω* et v. *M. S. L.*, XIX, 160). Pour exprimer l'idée du gonflement, de l'enflure, il existe une racine de forme **teu-* (**teu-* **ta-* § 246), pour laquelle sont attestées dans diverses langues des formes élargies **twel-* **twer-* **twen-* et **twim-*, et aussi une racine de forme **keu-* (**keu-* **ka-*) dont on connaît des élargissements **kuel-* **kwen-* et **kwem-*.

B. — Alternances vocaliques.

§ 239. La seule partie stable qui constitue un élément morphologique indo-européen (racine, suffixe ou désinence) est la partie consonantique. La partie vocalique est toujours sujette à alternance. Le vocalisme affecté à chaque formation caractérise par suite non pas l'élément morphologique lui-même, mais la formation dont il fait partie.

Dans une racine **segh-* « s'emparer de, conquérir », les consonnes *s* et *gh* d'une part, et la voyelle *e* d'autre part n'ont pas la même valeur. Les consonnes *s*, *gh* sont des caractéristiques constantes de cette racine ; elles la distinguent en toute circonstance des racines **bber-*, **sed-*, **pet-*, qui sont elles-mêmes uniquement caractérisées par leurs consonnes. La voyelle *e* de **segh-*, comme de **bber-*, de **sed-*, ou de **pet-*, n'est

que le symbole d'une alternance, et chaque formation a un vocalisme particulier. La racine **segh-* apparaît en fait tantôt comme **segh-* (gr. *ἔγω*), tantôt comme **sogh-* (gr. *ἔπος* « ce qui tient », *ἔχυρός* « ferme ») ou comme **sogh-* (hom. *ἰκ-ῶχαιε*), ou comme **zgh-* (gr. *ἔργον* ; § 344).

De même dans une désinence *-*es* de génitif-ablatif singulier, la consonne *s* est constante, mais la voyelle *e* n'est que le symbole d'une alternance : en fait, on rencontre la forme *-*es* en latin dans *pedis* (de **ped-es*) mais la forme *-*os* en grec dans *ποδός* et la forme à degré zéro dans osque *castrou-s* (cf. lat. *mamm-s*).

§ 240. L'alternance comprend cinq degrés, suivant qu'il y a vocalisme plein (voyelle *e* ou *o*), vocalisme allongé (voyelle *ē* ou *ō*), ou vocalisme zéro (absence de voyelle). On observe l'alternance aussi bien dans les suffixes et dans les désinences que dans les racines.

Ainsi le suffixe qui sert à former des noms d'agent est constitué par les deux consonnes *t* et *r*, mais la voyelle intermédiaire peut être de l'un des cinq degrés indiqués (*ē*, *e*, *o*, *o*, zéro).

Ajouté à la racine **gen-* « engendrer, naître », ce suffixe se présente sous les formes suivantes : *-*ter-* dans gr. *γενέτωρα* (de *-*ter-ya*) ; *-*ter-* dans gr. *γενετήρ* : *-*tor-* dans gr. acc. *γενέτωρα* ; *-*tōr-* dans gr. *γενέτωρ* ; *-*tr-* dans lat. *genetrix*. Le vocalisme du suffixe sert à caractériser la formation du mot ou le cas de la flexion ; mais il ne caractérise en rien le suffixe, car on retrouve les mêmes alternances vocaliques dans un autre suffixe quelconque (par ex. dans *-*men-*, *-*mēn-*, *-*mon-*, *-*mōn-*, *-*mm-*, ou dans *-*es-*, *-*ēs-*, *-*os-*, *-*ōs-*, *-*s-*).

§ 241. La voyelle *a* ne figurait pas normalement dans les alternances. Là où on l'y rencontre, c'est d'une manière sporadique et sans règles précises. Au surplus, on ne l'y rencontre guère qu'à l'initiale des racines, dans des conditions particulières ; ainsi dans skr. *djāmi* « je conduis », gr. *ἄγω*, lat. *agō* à côté de lat. *amb-āg-es* et de gr. *ἄγμος*, ou encore dans lat. *alō*,

irl. *alim* « je nourris », v. isl. *ala* « nourrir », à côté de v. isl. *ól* « il nourrissait ». Mais en grec et en latin la voyelle *a* a pris un important développement comme représentant la voyelle *ɔ*, issue elle-même d'une ancienne gutturale (§ 48). De plus, en grec, le nombre des *a* s'est accru par suite de la vocalisation des anciennes sonantes, liquides ou nasales (§§ 142 et 243); en latin on observe aussi certains *a* d'origine secondaire, comme ceux de *quattuor* ou de *pater* (§ 160).

REMARQUE. — En dehors des alternances, la voyelle *a* semble avoir en indo-européen caractérisé certaines formations expressives de caractère populaire. C'est ainsi qu'on observe des diphtongues à premier élément *a* dans des adjectifs désignant surtout des défauts physiques ou moraux : *ai* dans *βαῖος*, *λαιός* et *λαῖος*, *σκαῖός* et *σκαῖος*, *βλαῖος*, *καῖος* (cf. irl. *caeb* « borgne », got. *haihs* « id. »), *partus*, *varius*, *aeger*, *tartar*; *au* dans *κραιῦρος*, *παιῖρος*, *τραυλός*, *φαῦλος*, *γαῦνος*, *claudis*, *raucus*, *plautus*, *rancus*, *scavrus*; *ai* dans *βαῖος*, *καῖος*, *καῖος*; *ar* dans *μάργος*, *βιτῆς*, *βιτῆς*, *βιτῆς*; *au* dans *αἰσῆς*, *μαῖσῆς*, *βλαῖσῆς*; *am* dans *γαμῆς*, *κραμβός*, *σκαμβός*, etc. Le latin *laetus* appartient sûrement à cette même formation. Cf. de Saussure, *Recueil*, p. 395.

§ 242. Les alternances ont été souvent troublées par les altérations du système phonétique, dans le cas notamment où la racine comportait non pas une voyelle simple, mais une diphtongue.

Quand le second élément de diphtongue était une sonante (§ 49), le degré allongé *e* ou *o* ne pouvait se conserver devant consonne (§ 146). Aussi le grec répond-il par *εἰ* ou *οἰ* à l'aoriste sigmatique *árdiksam* « j'ai laissé » du sanskrit (§§ 293 et 315). Le degré zéro est particulièrement clair dans les racines en *ei*, *eu*, parce que, en l'absence de voyelle *e* ou *o*, c'est la sonante, sous la forme *i* ou *u*, qui tient dans la syllabe le rôle de voyelle. Le grec présente en pareil cas une triple alternance *ei*, *oi*, *i*, ou *eu*, *ou*, *u*, par exemple dans :

λείπω	λοιπός, λειπῶ	ἔλιπον
λευκός	λοσσοῦν « aubier » de *louk-yo-	(ἀμφι)-λύκη

REMARQUE. — Le degré *ou* s'est en grec relativement moins bien conservé que les autres. Ainsi le vieux parfait homérique *εἰς-εἰλυθα* a cédé la place à *εἰς-ελυθα*; les verbes *ζέγγυμι* (rac. *yeng-) ou *κινθήνομαι* (rac.

**h₂euōd*) n'ont pas de parfait à forme active ; les verbes *τέλω*, *φείρω* ont des parfaits *τίτενω* *πέφηνε*.

§ 243. Quand le second élément de diphtongue était une des sonantes *n m r l*, le traitement des sonantes voyelles *ϕ η γ λ* au degré zéro du vocalisme entraînait des complications. Au lieu de la triple alternance si claire des racines en *ei* et en *eu*, on a en effet *ερ, ορ, αρ* ou *ρα* ; *ελ, ολ, αλ* ; *εν, ον, αν* ou *α* ; *εμ, ομ, αμ* ou *α*. Le parallélisme est entièrement rompu. Exemples :

<i>φείρω</i> (de * <i>φειρ-γω</i>)	<i>φθορά, έφθορα</i>	<i>εφθάρην, φθαρείς</i>
<i>στέλλω</i>	<i>στόλος</i>	<i>εσταλμαι</i>
<i>τείνω</i> (de * <i>τειν-γω</i>),	<i>τόνος</i>	<i>τέταμαι, τατός,</i>
<i>τεινών</i>		<i>τένυται</i>
<i>είς</i> (de * <i>σειμ-ς</i>), <i>έν</i> (de	<i>όμός</i>	<i>άμα, ά-πλοός.</i>
* <i>σειμ</i> , § 212).		

On ne sent plus en grec quel lien unit *τατός* à *τείνω*, et encore moins comment l'*ά-* de *ά-παξ ά-πλοός* et le *μ-* de *μία, μ-ώνυξ* sont étymologiquement un seul et même phonème, à savoir *m*.

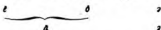
REMARQUE. — Le degré allongé n'apparaît pas plus dans les racines en *er, el, en, em*, que dans les racines en *ei, eu*. Ainsi un aoriste sigmatique *τείνε* (de **-τειν-ση*) a une voyelle brève, en face de la longue de skr. *átiṣam* = 'j'ai tendu' (§ 293).

§ 244. En latin, les anciennes alternances sont beaucoup moins reconnaissables, par suite des altérations du timbre des voyelles (§ 170). En syllabe intérieure, il est impossible de déterminer ce que représente l'*u* de *pepult*, l'*e* de *peperit*, l'*i* de *cecini* ; ce peut être une voyelle brève quelconque. En syllabe initiale, une alternance comme celle de *uolō* et de *uelim uelle* tient à des innovations proprement latines (§ 165) ; de même celle de *pulsus* et de *pellō*. Dans *tentus*, le groupe *en* repose sans doute sur un ancien *ϕ*, mais rien ne le distingue de l'ancien *en* de *teneō*. On ne peut déterminer si *uolō* représente **uelō* (cf. irl. *uelim* = 'je moude') ou **uol-ō* (cf. got.

malan « moudre »), Les alternances claires comme celle de *teğ* : *toğa* ne sont que des survivances ; même le lien étymologique entre les deux mots s'est relâché.

§ 245. Dans certaines racines, le degré vocalique *e/o* est représenté toujours par *e/o* (ou par *a* sans alternance) et le degré zéro par la voyelle spéciale notée conventionnellement *ə* (§§ 48 et 143). C'est-à-dire que dans ces racines, le *ə* joue le rôle de la sonante voyelle dans les racines à sonante (§ 241) ; et la longue *e/o* (ou *a*), le rôle d'une diphtongue. On a vu au § 48 que, d'après le hittite, *ə* est issu d'une ancienne consonne gutturale.

L'alternance est donc de l'un des types :



Les exemples en sont assez fréquents.

gr. τίθημι, ἔθηξα,	θεωτός	θετός (sur <i>e</i> , voir
lat. <i>fecit</i> , skr.	lat. (<i>sacer-</i>) <i>dōs</i>	§ 143), lat. <i>factus</i> ,
<i>dābat</i> « il a		skr. <i>hitdh</i> « posé »
posé »		
»	δίδωμι	δοτός (sur <i>o</i> , voir
	lat. <i>dōnum</i>	§ 143), lat. <i>dātus</i>
		<i>dāre</i> .
ιστάμι, ἐστά (ion.		στάτός, lat. <i>stātus</i> ,
att. ἰστέμι,		skr. <i>sthitdh</i> « mis
ἐστή), lat. <i>stāre</i> ,		debout ».
skr. <i>asthāt</i> « il		
s'est mis de-		
bout ».		

REMARQUE. — Dans certaines racines qui ont une forme en *o*, aucun degré *e* n'est attesté : c'est le cas de la racine de *dōnum*, *dātus* ; cf. *cōs*, *altus* et *vōtus*, *nātis* (§ 559).

§ 246. On n'a considéré jusqu'ici que des alternances portant sur une syllabe unique. Dans les racines, l'alternance

peut porter sur deux syllabes à la fois. L'élément alternant de la seconde syllabe est alors très souvent du type à voyelle longue qui vient d'être indiqué ; c'est-à-dire qu'il comporte un degré zéro de vocalisme α . Ce dernier fait a beaucoup compliqué les choses ; car d'une part, le α s'amuit très facilement, notamment toujours devant une voyelle ; et d'autre part, en cas de degré zéro de l'élément alternant de la première syllabe, les groupes * $r\alpha$ * $l\alpha$ * $m\alpha$ * $n\alpha$ aboutissent en grec et en latin à $ra\ la\ ma\ na$, les groupes * $y\alpha$ * $w\alpha$, à $i\ u$.

Soit la racine * $gen\alpha$ - qui veut dire « engendrer, naître ». Elle présente les jeux d'alternance suivants :

* $gen\alpha$ - devant consonne : gr. γενέτωρ (sur le second α , voir § 143), lat. *genitor*, skr. *janitā* « père ».

* gen - devant voyelle : γένος, lat. *genus*, skr. *janah* « race ».

* gon - devant voyelle : gr. γόνος, γέγονα.

* $gnē$ - : gr. (ασι)γνητός, γνήσιος.

* $gnō$ - : gr. γνωτός « parent, du même sang ».

* $gn\alpha$ - devant consonne : lat. (g)*nātus*, *cognātus*, *agnātus*.

* gn - devant voyelle : ves-γνός, γίνωμαι, lat. *gignō*.

REMARQUES. — I. L' α du latin *gnā*- n'est pas un ancien α : l'existence de * $gnē$ - * $gnō$ - exclut en effet la possibilité d'un type d'alternance * $gnā$ - (v. § 245).

Il y a une autre racine, homonyme de la précédente, mais dont le grec et le latin ont moins de formes :

* $gnō$ - : gr. γνων, γγνωίω ; lat. (g)*nōtus*, (g)*nōcō*.

* $gn\alpha$ - devant consonne : lat. (g)*nārus*, *ignārus*.

La forme latine *cognitus* ne peut être ramenée à aucun type du système.

II. En dehors des i et u issus de * $y\alpha$ et * $w\alpha$ dans des racines dissyllabiques, le vocalisme i et u semble avoir été employé avec une valeur expressive dans des mots de caractère familier (cf. Vendryes, *Mél. Chlumsky*, p. 148). Ainsi s'expliqueraient, à côté de gr. φῆμα (rac. * $blewa$ -) ou lat. *nimen nitis* (rac. * $wey\alpha$ -) des mots comme gr. ἰός lat. *uirus*, gr. οἶος lat. *uidor*, gr. οἶω lat. *pūto*, gr. ζῆμα lat. *iūs*, lat. *brātus*, etc.

§ 247. Dans la racine qui signifie « dompter », la voyelle longue de la seconde syllabe est du degré α :

* dmd - : gr. δμᾶθις (ion. att. δμηθις), δεδμᾶμαι (ion. att. δέδμημαι), δμᾶτήρ (ion. att. δμητήρ).

**d^omi-* devant consonne : ἐδάμα-σσα, ἀ-δάμα-τος.

**d^omi-* devant voyelle : ἰ-δάμ-ην.

**domi-* devant consonne : lat. *domi-tus*.

**dom-* devant voyelle : lat. *dom-are*.

Le type **dem-* n'est pas attesté. Il a été réservé en grec à une autre racine, signifiant « bâtir », celle de δέμ-ω, δέμ-ος, μασ-θμ-ός (cf. lat. *dom-us*). A en juger par le parfait δέδμημαι (qui a sans doute un *é* ancien), c'est aussi une racine dissyllabique. On peut expliquer gr. -θμάτος; dans ἐύθμάτος « bien bâti » (Pind. Pyth., XII, 3), θεῖθμάτος « fondé, institué par les dieux » (Id. Isthm., VI, 15), en considérant -*dmd-* comme le représentant grec de i.-eur. **dmd-* devant consonne.

§ 248. Les racines dissyllabiques subissent parfois des élargissements qui en compliquent la forme (cf. § 238). On en constate par exemple dans la racine qui signifie « user, percer » :

**ter-* : πτ. τέρε-τρον, lat. *tere-bra*.

**ter-* devant voyelle : -τερής (dans κακιοτερής « usé en rond, arrondi »).

**tor-* devant voyelle : ἔ-τορ-ε, τορ-ός; et aussi devant consonne, par suite de l'amuissement de -*a* après une syllabe contenant *o* : τόρ-νος, τόρ-μος.

**tré-* : τρε-τός, τρε-μα.

**tra-* : τρανής.

**tr-* devant voyelle dans les cas d'élargissement suivants : lat. *tr-i-tus*, avec élargissement *i*; gr. τρ-ί-β-ω, avec un double élargissement; τρ-ύ-ω, fut. τρῦσω, avec élargissement *u*; τρ-αῦ-μα (ion. τρώμα et τρώμα) avec élargissement *ou*, *au*; τρ-ύ-χ-ω avec un double élargissement, etc.

Des formes comme τρωσσω, τρωτός peuvent représenter le degré **trū-* ou bien le degré **tr-* avec un élargissement -*ou* passant à -*o*.

§ 249. Lorsque aux complications du vocalisme s'ajoutent des altérations phonétiques du consonantisme, les diverses formes d'une même racine peuvent devenir méconnaissables.

Ainsi la racine qui signifie « vivre » comporte à la fois un second élément à alternance *e/o* et dans certains cas un élargissement *w* ; mais en outre la consonne initiale subit des traitements variés en grec :

**ǵʷye-* : gr. ζῆν.

**ǵʷiyó-* : gr. ἰδίωv.

**ǵʷei-* devant consonne : hom. βείωμαι (de *βείωμαι).

**ǵʷiy-* : βίος, βίωτος.

Avec élargissement :

**ǵʷi-w-* : lat. *uivere*, *uivros*.

§ 250. En principe, un élément morphologique dissyllabique n'a jamais à la fois dans les deux syllabes des voyelles alternantes du degré *e* ou *o*. On ne rencontre pas **teré-* mais seulement **terz-* (**torz-*) ou **tré-* (**tró-*). Un cas comme celui de κίλευθ-ος, ἄ-κίλευθ-ος est exceptionnel. Dans le cas de ἔλευσσαι, εἰλέλυθα, ἔλυθον, l'alternance ne porte que sur l'élément -λευθ- (-λυθ-, -λυθ-); l'*e* initial est prothétique (§ 53).

Il faut en dire autant de ἔρνωμι, ἔρωτο, etc., dont l'*o* est également prothétique. La racine comporte les élargissements **r-ew-* (ἔρωίω) et **r-i-* (ἔρίνω).

L'importance des racines dissyllabiques était considérable en indo-européen ; celles qui ont été reconnues comme telles expriment des notions usuelles, fondamentales de la langue ; et certaines racines monosyllabiques paraissent sortir d'anciennes racines dissyllabiques.

C. — Caractères généraux du mot indo-européen.

Distinction du verbe et du nom.

§ 251. On peut juger par ce qui précède quelle variété de ressources possédait l'indo-européen pour former ses mots. La morphologie indo-européenne devait être extraordinairement touffue. Les formations pourtant si nombreuses et si complexes du sanskrit védique et de la langue homérique n'en

donnent qu'une idée incomplète. Il est remarquable, par exemple, que le passif en *-r* dont le caractère indo-européen est établi par l'accord de l'italo-celtique, du hittite et du tokharien (§ 529) n'apparaît ni en grec, ni en indo-iranien.

En réunissant les témoignages fournis par les diverses langues conservées, on est amené à attribuer à l'indo-européen un nombre considérable de morphèmes, qui ont souvent un emploi identique ou analogue. Ainsi, il arrive que plusieurs suffixes, différents quant à la forme, n'expriment qu'une même catégorie. Dans la mesure où la méthode comparative permet de s'en faire une idée, il s'en faut de beaucoup que l'indo-européen ait eu la régularité morphologique que les auteurs de langues artificielles donnent à leurs créations.

§ 252. Une même catégorie est souvent exprimée par plusieurs signes. Il y a des désinences différentes pour indiquer un même emploi, suivant la nature du thème auquel elles s'attachent. Par exemple, la première personne du singulier de l'actif est caractérisée par *-mi* dans les formes primaires du type dit athématique, mais par *-ō* dans les formes primaires du type dit thématique (§ 474). Ainsi s'opposent **es-mi* « je suis » (gr. εἶμι, skr. *dsmi*), **didō-mi* « je donne » (gr. δίδωμι) à **bherō* « je porte » (gâth. *barā* « je porte », gr. φέρω, lat. *ferō*); etc.

Le nominatif singulier masculin est tantôt caractérisé par une désinence *-s*, tantôt par la désinence zéro, avec allongement de la voyelle finale du thème. Indépendamment des alternances qui multiplient les formes d'une même désinence, il y a de même pour le génitif singulier des désinences différentes suivant les thèmes.

§ 253. Inversement, il arrive souvent qu'un même signe exprime plusieurs catégories.

Par exemple, en indo-européen, il n'y a pas comme en turc une marque distincte pour le nombre et pour la forme casuelle : *-os* en grec dans πρὸς-ός marque à la fois le génitif et le singulier ; *-ων* dans πρὸς-ών à la fois le génitif et le pluriel.

De même *-ei*; dans *ἔπεις* exprime à la fois la 2^e personne, le singulier, la voix active et le présent; *-evto* dans hom. *ἔπειτο* exprime à la fois la 3^e personne, le pluriel, la voix moyenne et l'imparfait. Le procédé est plus léger, plus souple, plus élégant qu'en turc; mais il donne aux mots indo-européens une structure extrêmement complexe.

Par suite, la morphologie indo-européenne n'a pas été stable. On assiste sur tout le domaine à la ruine progressive du système ancien; partout il y a tendance à la réalisation d'un système nouveau, dont le français et l'anglais représentent l'état le plus évolué, bien que ni l'une ni l'autre de ces deux langues n'ait réussi à effacer entièrement toute trace de la complication de la morphologie indo-européenne. Le grec et le latin représentent un type relativement archaïque, mais la tendance vers un type nouveau y est déjà sensible.

§ 254. Ce qui caractérise le mot indo-européen, c'est qu'il porte en lui-même la marque du rôle qu'il joue dans la phrase. Suivant l'emploi auquel il sert, il affecte des formes différentes. Il n'y a pas en indo-européen de mot signifiant « loup »; il n'y a que des formes telles que *lupus*, *lupum*, *lupi*, *lupo*, etc., dont aucune n'a de titre à passer plutôt que les autres pour la forme même du mot. Si l'on décide par convention de désigner le mot par son cas sujet, *lupus* est investi d'un privilège commode, mais qui n'est nullement fondé en droit, par rapport à *lupum*, *lupi* ou *lupo*. De même, il n'y a pas en indo-européen de mot qui signifie « donner » ou « manger »; il n'y a que des formes verbales qui expriment ces deux idées en fonction de catégories variées: personne, nombre, voix, aspect, temps, mode, etc.

§ 255. Il résulte de cela que les catégories grammaticales n'ont besoin d'être exprimées ni par l'ordre des mots ni par des mots accessoires.

Puisque chaque mot, indépendamment des autres, porte en lui-même la marque de son emploi, peu importe la place qui lui est donnée dans la phrase. Il y a sans doute dans l'ordre

des mots des habitudes, imposées plus ou moins par l'usage (v. § 848) ; mais de ces habitudes ne se tire jamais une règle pour indiquer le rôle des mots. On peut dire en latin *Petrus Paulum ferit* ou *Paulum Petrus ferit*, ou *Paulum ferit Petrus*, ou *ferit Petrus Paulum*, etc. C'est la forme même des mots *Petrus*, *Paulum* et *ferit* qui indique leur rôle ; la place qu'ils occupent n'est pour rien dans cette indication.

Il existait en indo-européen des mots accessoires. Mais ce n'est pas au moyen de ces mots qu'on exprime les rapports grammaticaux. Ils ne servent pas, par exemple, à marquer qu'un mot est le complément d'un autre, comme la préposition *de* du français. Les mots accessoires expriment un sens par eux-mêmes. Le locatif, par exemple, exprime à lui seul le lieu en sanskrit ; si l'on y ajoute une préposition, c'est pour préciser le lieu en ajoutant une circonstance accessoire (direction, voisinage, orientation, etc.).

§ 256. Les mots fléchis indo-européens se rangent dans deux catégories fondamentales, celle du *verbe* et celle du *nom*. La distinction du verbe (ῥημα) et du nom (ὄνομα) est enseignée par les plus anciens grammairiens grecs, que les Latins ont suivis en opposant *verbum* à *nomen*. Elle est également dans la grammaire hindoue (Wackernagel, *Synt.*, I, 14).

Il existe bien certaines formations qui sont communes à l'une et à l'autre. Il y a des suffixes, par exemple, que l'on observe dans les deux : le suffixe **-ske-* se présente à la fois dans des verbes (gr. γινώσκω, lat. *reminiscor*) et dans des noms (gr. παιδίσκος). Et la voyelle « thématique » *e/o* sert également à former des verbes et des noms : λόγ-ος λόγ-ε comme λέγ-ο-μεν, λέγ-ε-τε. Mais en général, les morphèmes nominaux et les morphèmes verbaux ne se recouvrent pas. Le nom et le verbe se distinguent à la fois par la formation des thèmes et par la flexion. Les désinences verbales sont à tel point différentes des désinences nominales que le plus souvent on peut, à première vue, reconnaître si un mot grec ou sanskrit pris au hasard appartient à la déclinaison ou à la conjugaison.

§ 257. Même là où il s'agit d'exprimer une même notion, par exemple celle du nombre, les formes nominales et verbales offrent l'emploi de moyens différents ; il n'y a rien de commun dans la façon dont s'exprime le singulier dans *λύκες* et dans *τρέχει* ou le pluriel dans *λύκαι* et dans *τρέχουσι*.

En général d'ailleurs, le verbe et le nom expriment des catégories différentes ; les morphèmes verbaux et les morphèmes nominaux n'ont pas le même sens. Les désinences non plus. Le verbe porte indication de la personne, du nombre, de la voix, parfois du temps ; le nom indique le genre, le nombre et le cas (c'est-à-dire le rôle dans la phrase). Seule, la catégorie du nombre est commune aux deux. Alors que le verbe sémitique a parfois des formes différentes pour le masculin et le féminin, le verbe indo-européen ne présente aucune caractéristique de genre, si l'on met à part le cas tout spécial du perfectum médio-passif latin *dictus sum* (§ 388).

§ 258. Le verbe exprime essentiellement un procès. Il peut l'exprimer activement ou passivement suivant que l'on se place au point de vue de l'objet qui le subit ou du sujet qui l'accomplit ; mais il peut l'exprimer aussi abstraction faite de tout objet, même de tout sujet. Les diverses modalités du procès, suivant qu'on le constate, qu'on l'imagine, qu'on le désire, qu'on le souhaite, qu'on le commande, etc., s'expriment par autant de formes spéciales. Il y a, en outre, des formes variées pour marquer les modalités de la durée, suivant que l'on considère le procès dans un point ou dans l'ensemble de son développement, dans son début ou dans son terme, suivant qu'on le suppose inachevé ou achevé, limité à lui-même ou prolongé dans un résultat, etc. Ce sont ces modalités de la durée, résumées dans le nom général d'« aspects », que le verbe indo-européen exprimait de préférence, avec précision. Mais les distinctions de temps (passé, présent, futur) trouvaient également à l'occasion le moyen de s'exprimer.

§ 259. La réunion des formes exprimant ces diverses catégories constitue ce que l'on appelle le système du verbe. Mais

il s'en faut que le système verbal de l'indo-européen corresponde à celui que l'on trouve organisé en latin ou même en grec ancien. Il n'y avait pas pour chaque verbe cet ensemble régulier de paradigmes qu'offrent les grammaires classiques. Les différentes formes verbales étaient indépendantes les unes des autres. Aucune ne pouvait prétendre à représenter le verbe lui-même et à exercer sur les autres une prééminence. Par suite, suivant le sens de la racine verbale, il pouvait y avoir abondance de formes pour exprimer certaines catégories, tandis que d'autres catégories n'avaient pas d'expression du tout. On ne pouvait pas dire qu'un verbe avait tel présent ou tel parfait. La forme qui exprimait l'idée de « il tombe » était indépendante de celle qui voulait dire « il est tombé ». L'indépendance des formes verbales était telle que, pour certaines notions très usuelles, les diverses catégories étaient exprimées par des racines différentes. Le grec a conservé beaucoup de traits de cet ancien état de choses ; il dit *τρέχω* « je cours » et *ἔδραμον* « j'ai couru », *ὄραω* « je vois », *εἶδον* « j'ai vu » et *ὄψομαι* « je verrai », *ἐσθίω* « je mange » et *ἔφαγον* « j'ai mangé », *έρχομαι* « je vais », *εἶμι* « j'irai » et *ἔλθον* « je suis allé », etc. Ces cas de supplétisme étaient nombreux et naturels en indo-européen.

§ 260. Le nom offre un ensemble beaucoup moins cohérent que le verbe, en ce sens que la formation des thèmes y est plus variée et s'y laisse ramener moins aisément à des règles strictes. Une forme verbale appartient toujours à plusieurs catégories définies, aussi bien dans son thème que dans sa désinence : les suffixes y ont des formes précises, relativement plus simples que dans les noms ; et les variations du thème, quand elles se produisent, sont d'un type plus nettement défini. Ainsi une forme grecque comme *λέγῃ* rentre à la fois dans des catégories d'aoriste, de subjonctif, de singulier, de troisième personne, dont les caractéristiques ont une valeur générale. Au contraire, bon nombre de noms ne peuvent être définis que par leur désinence. Ainsi *θεῖός*, *παιός* appartiennent

bien à la catégorie du génitif singulier, mais le thème *θηρ-* n'a que la valeur spéciale à son sens et n'exprime rien d'autre ; et bien qu'il y ait une alternance dans le cas de *ποθ-ός* (opposé à *πούς*), cette alternance est immotivée. C'est un fait de vocabulaire, arbitraire comme tous les faits de vocabulaire, et que la langue accepte tel quel.

Même les suffixes nominaux sont souvent arbitraires, en ce sens que beaucoup d'entre eux n'ont pour celui qui parle aucune valeur significative (§ 348 et s.). La formation des noms offre toujours moins de fixité et plus de fantaisie que celle des verbes.

§ 261. Il est par suite malaisé de poser les principes d'un système du nom. On peut cependant distinguer en général deux catégories de noms.

Il y a, d'une part, ceux dont le radical est isolé dans la langue et qui ne se rattachent à aucune racine verbale. Ce sont notamment des noms d'objets usuels, d'éléments, de parties du corps, de parenté, d'instruments de civilisation, de ceux qui appartiennent au fonds le plus ancien du vocabulaire et qui ne représentent que des notions indépendantes de toute activité ; ainsi en grec *ἔμαρ* ou *νύξ*, *κρηρ* ou *πούς*, *ἄλις* ou *φηγός*, *ἔρυθρός* ou *σπαός*.

REMARQUE. — Ce qui est dit ici doit naturellement être entendu morphologiquement et non sémantiquement. Il arrive, en effet, que des noms désignant des objets, des instruments, des phénomènes naturels, des parties du corps soient constitués d'éléments radicaux clairs à l'esprit de ceux qui parlent ; ainsi lorsque la nuit est appelée la « bonne conseillère » (gr. *εὐ-ψόνη*) ou la main « la preneuse » (gr. *χρῖς*). Il arrive souvent aussi que de vieux noms, immotivés dans leur formation propre, servent eux-mêmes à former d'abondants dérivés et se constituent ainsi une famille nombreuse.

Il y a, d'autre part, tous les noms qui se rattachent à des racines verbales. Ceux-ci ont toujours une formation régulière et régulièrement motivée. Même si, par suite d'accidents spéciaux, elle n'apparaît plus clairement dans la langue où le mot figure, on peut parfois la reconstituer grâce à la comparaison. Ainsi le mot *rosa* n'offre rien de plus à l'esprit d'un

Latin que *romé* à l'esprit d'un Français. Mais l'existence en irlandais d'un verbe *rethim* « je cours » atteste que *rota* est à un présent **retō* disparu du latin ce qu'est pour la forme *loga* à *legō* et pour le sens τροχός à τρέχω.

§ 262. Les seules formations nominales qui se laissent clairement définir sont celles qui reposent sur des racines verbales. On peut alors, en classant ces formations, distinguer différents types de nom.

Il y a, par exemple, des noms abstraits, exprimant l'idée verbale, indépendamment de l'acte qui l'incarne, tels γένος ou κλίσις ; il y a aussi des noms d'action comme τήμος « coupeure », ποιήσις, et des noms d'agent comme τομάς « coupant », τομαίος, ποιητής, ἀροτήρ. Tous ces noms peuvent avoir une valeur subjective ou objective, c'est-à-dire traduire l'idée verbale activement ou passivement. Il y a enfin des noms qui expriment l'instrument ou le résultat de l'action, comme ἀροτρον ou ποιήμα.

Le nom d'agent (au sens large) devient aisément un adjectif, quand il prend une valeur générale et indéterminée : « brillant », « animé » en français. L'adjectif se tire aussi du nom abstrait, ainsi εύκλις de κλίσις. Mais inversement on peut tirer de l'adjectif nombre de noms abstraits marquant la qualité : σεμνότης de σεμνός.

§ 263. Il y a donc lieu de distinguer parmi les thèmes nominaux ceux qui sont arbitraires et appartiennent au vocabulaire et ceux qui sont motivés, c'est-à-dire qui se rattachent directement à une racine verbale et peuvent être considérés comme ressortissant à la morphologie. La distinction des deux catégories est d'ailleurs, suivant les cas, plus ou moins fuyante.

REMARQUE. — Comme chaque racine indo-européenne fournit en principe un thème verbal et généralement aussi un thème nominal, on peut se représenter la racine indo-européenne comme un élément capable de servir, suivant l'emploi qui en est fait et la flexion qu'on lui donne, tantôt de verbe et tantôt de nom.

§ 264. La distinction du verbe et du nom, fondamentale en indo-européen, apparaît nettement dans l'opposition de la phrase verbale et de la phrase nominale (§ 868). Il n'y en a pas moins des contacts et des chevauchements entre les deux catégories. Il y a des verbes — notamment en latin certains verbes en *-ere* (§ 423) — qui expriment une qualité comme peut le faire un adjectif qu'accompagnerait le verbe copule : *albeo* « je suis blanc », *algeo* « j'ai froid » (*probitas laudatur et alget*, Juv., I, 74). Inversement, il arrive que des notions verbales soient exprimées par des noms. Dans un vers d'Aristophane comme ἂ δὲ στόλος ἄν ἐστι παρὰ τὸν Τρέμα (Ois. 47), la phrase nominale remplace une phrase verbale : *στελλόμεθα*. De même en latin *quid tibi istum tactio est?* (Pl. Curc. 626) équivaut à *quid istum tangis?* et *tūne ess adiutor nunc amanti filio?* (As. 57) à *adiunas filium*; cf. § 542 Rem. En grec comme en latin les noms d'action ou d'agent tirés de racines verbales peuvent ainsi servir d'équivalents à une forme personnelle du verbe. Aux noms d'action et d'agent, il faut naturellement joindre les infinitifs et les participes (y compris en latin le gérondif et le supin, § 538), qui constituent une catégorie à cheval sur celle du verbe et sur celle du nom; cf. § 543 Rem.

CHAPITRE II

LES THÈMES VERBAUX DE L'INDO-EUROPÉEN

A consulter : Meillet, *Introduction*, p. 195.

§ 265. Le système du verbe indo-européen était extrêmement complexe. Toutes les langues l'ont simplifié au cours de leur développement particulier, et chacune à sa manière. Aussi les formes diffèrent-elles beaucoup d'une langue à l'autre, ainsi que les catégories exprimées. Bien qu'ils remontent à un même original indo-européen (à quelques différences près, qui sont d'origine dialectale en indo-européen même), le verbe grec et le verbe latin sont très différents l'un de l'autre, plus que le nom grec du nom latin. Le verbe latin diffère même beaucoup du verbe osco-ombrien, plus encore du verbe celtique. En revanche le système verbal est sensiblement le même dans tous les dialectes grecs, pour autant du moins qu'il y est connu : en dehors de l'ionien-attique on a généralement trop peu de formes pour définir le système dans son entier.

Il y a deux éléments à considérer : le thème verbal et sa flexion.

§ 266. Les thèmes verbaux de l'indo-européen étaient les uns radicaux — c'est le plus grand nombre —, les autres dérivés de formes existant dans la langue, soit nominales, soit verbales. Chaque thème ayant son autonomie (§ 259), l'existence d'un thème ne permet jamais en principe de prévoir l'existence de tel ou tel autre thème voisin. Les verbes dérivés ne comportaient que le thème du présent (§ 286).

On peut distinguer les thèmes verbaux en thèmes temporels

et thèmes modaux. Le système verbal comprenait en outre quelques thèmes de noms verbaux.

REMARQUE. — L'état indo-européen, tel qu'il est esquissé dans ce chapitre, résulte essentiellement de la comparaison du grec et de l'indo-iranien auxquels les autres langues n'apportent en témoignage que des survivances. Mais cette comparaison n'épuise pas la totalité des faits indo-européens. Il y a par exemple en italo-celtique des formes qui ne sont représentées ni en indo-iranien ni en grec et qui sont de date indo-européenne : tels le passif en *-r-* (§ 528) et peut-être certains types de « subjonctif » en *-d-* (§ 439) et en *-i-* (§ 441).

I. — Thèmes temporels.

§ 267. Les thèmes dits temporels n'exprimaient pas proprement le temps ; ils se définissaient par la considération d'un aspect de la durée. Leur valeur était donc plus rapprochée de celle des « aspects » du slave que de celle des « temps » du latin. Dans la mesure où le temps était exprimé, c'était par la flexion et dans certaines langues, par l'augment (§ 471).

La catégorie la plus importante des thèmes temporels était celle du *présent* et de l'*aoriste*, qui formaient un groupe un. Un thème de présent se reconnaît à ce qu'il fournissait à l'indicatif deux formes, l'une indiquant le présent, l'autre le prétérit : gr. φημί φησιν, λέπω έλεπον, etc. Un thème d'aoriste se reconnaît à ce qu'il fournissait à l'indicatif seulement un prétérit : gr. έστην, έλιπον. Il n'y avait aucune différence de structure entre les thèmes de présent et ceux d'aoriste ; mais beaucoup de formations ne fournissaient que des présents, et une au moins (§ 293) ne fournissait que des aoristes.

Question de temps à part, le présent indiquait un procès considéré dans son développement ; l'aoriste un procès pur et simple, abstraction faite de toute considération de durée. La différence est appréciable en indo-iranien, sans y être très nette. Elle s'est maintenue en slave. En grec, elle a pris une grande importance et s'est maintenue jusqu'en grec moderne.

§ 268. Le procès indiqué par le présent peut être placé par celui qui parle en un point quelconque du temps. De là l'emploi du présent dans des maximes de portée générale. Ainsi chez Ménandre : ὄν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀπεθνήσκει νέος, traduit par Plaute (Bacch. 816) *quem di diligunt adolescens moritur*; de même, φθίρουσιν ἕθης χρήσθ' ἐμυλίας κακῆς, οὐ ἔμῃ θάρεις ἄνθρωπος οὐ παιδεύεται, etc. Le présent exprime une action qui se produit plusieurs fois : πᾶς τις τοῦ δήμου βίωσπανίζων καταπορνύει τὰ θήλια τέκνα « quiconque parmi le peuple se trouve dans le besoin prostitue ses filles » (Hérod., I, 196). Il peut exprimer une action placée dans le passé ou dans le futur à condition que le temps soit indiqué suffisamment dans le contexte ; passé : καίνοι γὰρ, οὐδέν' ἄλλον ἰγνεύω πῆλαι (Soph. Aj. 20), Διόνυσος ὃν τίταται ποθ' ἢ Κάδμου κόρη (Eur. Bacch. 2), πάρος γε μὲν οὐ τι θαμίεις (Σ 386); futur : ἔν θάνης σὺ, παρς ὅθ' ἐκφύγει μόρον (Eur. Andr. 381). Ainsi s'explique l'emploi du présent dans les récits ou documents historiques (Brugmann-Thumb, p. 555).

REMARQUE. — Le présent du verbe εἶδωμι s'emploie particulièrement avec la valeur d'un passé, avec ποτὶ Eur. Méd. 955, mais aussi sans adverbe de temps id. ib. 1322, Héc. 1134. Le fait peut être ancien ; cf. en latin *quem dat Stidōmia Diō* (Virg. Aen., LX, 266), si ce n'est pas une imitation du grec.

§ 269. L'aoriste n'indique pas davantage le temps par lui-même ; comme le présent, il peut s'employer avec une valeur générale dans des maximes et sentences (aoriste gnomique), d'ordinaire avec addition de la particule τε. Exemples : ὅς κε θεοῖς ἐπιπέθηται μᾶλα τ' ἐκλυον αὐτοῦ (A 218), κάθ' ἂν ὁμῶς ὅτ' ὁ(F)εργὸς ἀνὴρ ὃ τε πολλὰ (F)ι(F)οργῶς (I 320). On rencontre même à la fois le présent et l'aoriste, rapporté au même « temps » mais exprimant chacun leur nuance d'aspect : ἀλλ' αἰεὶ τε Διὸς κρείσσειν νόος αἰγιόχοιο ὅσπερ καὶ ἄλκιμον ἄνδρα φοβεῖ καὶ ἀρούετο νίκην (P 176-177) « c'est toujours la volonté de Zeus qui l'emporte, lui qui met en fuite un homme même vaillant et lui ravit la victoire ».

L'opposition des deux aspects est particulièrement nette dans le contraste entre l'imparfait et l'aoriste marquant le passé (§ 469). Ainsi, φεύγον exprime une fuite considérée dans sa durée, φύγον une fuite rapportée à un point déterminé : φεύγον ἔπειτ' ἀπέλυθε δι' Ἑλλάδος εὐρυχόρσις (I 479), χθίζες ἰακισσῶ φύγον ἡματι εἰνεπα πόντον (ζ 170). De même φαινόμενον exprime une apparition qui s'est prolongée, φάνη une apparition brusque et instantanée : μέγα δὲ οἶσι φαίνετο (F)έργον (M 416), ἀλλὰ σὺ προπάροιθε φάνη μέγα (F)έργον Ἄρης (Λ 734). Dans les récits historiques du grec classique, le contraste entre l'imparfait et l'aoriste se maintient suivant l'usage indo-européen (voir notamment le passage de Xén. *Hell.*, IV, 4, 1). Il est encore frappant en grec moderne.

§ 270. Le présent, indiquant un procès qui dure, pouvait naturellement servir à exprimer l'idée d'un effort pour l'accomplir. Il prenait alors une valeur conative qui s'observe encore en grec et en latin. Ainsi dans : οὐ τὴν ἡμῶν γυναικὰ καὶ λαιεὶ ἐπὶ ἐπι Σπαρτῶν ἔργον « tu t'efforces de m'empêcher..., tu veux (ou tu voudrais) m'empêcher... » (Arist. *Thesm.* 918) ; διεφθειρον γὰρ τοὺς στρατιώτας, καὶ ἓνα γε λοχαγὸν διεφθειρον « ils cherchaient à corrompre les soldats, et il y a même un capitaine qu'ils réussirent à corrompre » (Xén. *An.*, III, 3, 5 ; noter la différence de valeur de l'imparfait et de l'aoriste). En latin, on peut citer : *dum vitant stulti vitia in contraria currunt* « en cherchant à éviter, en voulant éviter... » (Hor. *Sat.*, I, 2, 24). *dum id impetrant* = *impetrare student* (Pl. *Capt.* 234).

§ 271. En regard de l'aoriste qui exprime le procès pur et simple et n'a de formation spéciale que la formation sigmatique (§ 315), le présent avait en indo-européen un grand nombre de formations variées, qui subsistent plus ou moins engagées dans le système des conjugaisons du grec et du latin. Cela résulte des variétés d'aspect que comportait l'expression de la durée. On trouvera ces principales formations indiquées aux §§ 343 et ss., 412 et ss. Mais il y en

avait d'autres (v. § 419). Ainsi en grec les présents en -τ- (ἀνώ-τω, cf. ἀνώ), en -κ- (ἔρύ-κ-ω, cf. ἔρώ), en -θ- (σχι-θ-ω, τελέ-θ-ω, φθινά-θ-ω, φλεγι-θ-ω, θαρ-θ-άνω, etc.) et en -χ- (σάχ-χ-ω, τρι-χ-ω, à côté de σάω, τρίω); en latin les présents en -m- (*pre-mo*, *tre-m-o*, *dor-m-id*, § 238) et en -t- (*pa-t-ior*, § 287, *fa-t-cor* et peut-être *la-t-er*, *pa-t-er*, § 426). Ce ne sont guère que des survivances.

§ 272. En face du présent et de l'aoriste, le *parfait* indiquait le procès achevé (§ 335) : gr. κέθηκα « il est mort », en face de (ἀπο)θνήσκει « il est en train de mourir » et de (ἀπ)έθανε « il mourut ». Aussi le parfait était-il le plus souvent intransitif : en grec, πέποιθα « j'ai confiance » répond pour le sens à πείθομαι, non à πείθω; ἕστηκα « je suis debout » à ἵσταμαι « je me dresse », ἕστην « je me dressai », non à ἵστημι « je place, je dresse » ; δι-έφθορα « je suis perdu » (O 128) à φθείρομαι, ἐφθάρην, non à φθείρω ; γέγονα est le parfait de γίγνομαι, ἐγενόμην. Cet état se maintient chez Homère. S'il arrive que le procès indiqué par le parfait se porte sur un objet, c'est avec la valeur propre au parfait. Ainsi dans le vers B 272, ἦ δὲ μοῖρ' Ὀδυσσεύς ἰσθλὰ (φ)ί(φ)εργεν, le parfait indique le terme de l'activité d'Ulysse : « Ulysse a de belles choses à son actif ». Deux vers plus loin (B 274), pour indiquer qu'Ulysse a accompli un acte, c'est l'aoriste qui est employé : νῦν δὲ τὸδε μίγ' ἀριστόν ἐν Ἀργείοισιν ἔραξεν. La phrase d'Hérodote (VII, 29) κίκτησ' τε αὐτὸς τάπερ αὐτὸς ἰκτέσασ = « tiens pour acquis (= garde en ta possession) ce que tu as acquis » offre un bon exemple de la différence du parfait et de l'aoriste. La distinction de ces deux « temps » et du présent est nette dans ce vers de Méléagre (Anth. Pal., V, 96, 2) : ἐν ἰσίδης καίσις ἦν δὲ θι-γης δέβειας « si tu regardes, tu causes une brûlure ; si tu touches, tu tiens captif » (en parlant de quelqu'un qui inspire de l'amour). Pour le latin, v. § 391.

§ 273. Les racines ne se prêtent pas également à exprimer toutes les nuances de l'aspect. Aussi arrive-t-il que l'aoriste et le présent, dans les verbes usuels, soient exprimés par des

racines différentes. Par exemple, la racine qui signifie « manger » exprimant une action qui dure, on a recours dans diverses langues à d'autres racines pour former l'aoriste : le grec a l'aoriste *ἔφαγον* en face du présent *ἐσθίω* ; l'indo-iranien et l'arménien procèdent de même en empruntant l'aoriste chacun à une racine différente. La racine qui signifie « porter » est également durative : aussi l'aoriste correspondant est-il souvent emprunté à une autre racine ; le grec a *ἔτερω*, mais *ἔνεγκον*, comme le latin a *ferō*, mais *tetuli* (class. *tuli*). On expliquera de même gr. *ἐρχομαι ἔλθον*, *ἔραω εἶδον*, lat. *sum fui*, etc. (§ 259). Inversement, certaines racines n'expriment un procès que sans considération de durée ; aussi ne fournissent-elles pas de présent.

Les racines à valeur durative se prêtent mal à indiquer le procès accompli et ne fournissent guère de parfait. Ainsi de la racine **bber-* qui est durative, le grec ne tire qu'un présent : *ἔτερω*. Le parfait est *ἐτένεγμαί* (§ 331 Rem.), d'une racine **enek-* « porter jusqu'à un terme défini, atteindre », qui a également fourni l'aoriste *ἔνεγκον* et qui se retrouve dans le latin *nanciscor*. En latin, *tetuli* est tiré d'une racine nettement terminative, dont la valeur ressort du présent *tollō*. La forme *attuli* sert de perfectum à la fois à *afferō* et *attollo* (§ 392).

§ 274. A. Type radical simple.

Les différences des thèmes dépendent en partie des racines, en partie des sens à exprimer.

Certaines racines fournissent des formes athématiques ; d'autres des formes thématiques.

Parmi les premières, les unes indiquent un procès qui aboutit à un terme défini, les autres un procès qui se développe sans terme défini. Celles-ci donnent de préférence des thèmes de présent, celles-là des thèmes d'aoriste. Ainsi la racine qui signifie « boire » et qui est de forme assez complexe (**poi-*, **po-*, **pt-*) ne fournit qu'un aoriste : skr. *ápāt* « il a bu », gr. *πῖθι*, éol. *πωθι*, *ἔπιω* (passé secondairement au type thématique). La racine qui signifie « manger » ne

fournit qu'un présent : gr. *ἔσθαι*, skr. *ádmi* « je mange », lat. *est* (*edo* a passé au type thématique). De même la racine **es-* qui marque l'existence : gr. *ἔστι*, lat. *est*, skr. *ásti*, got. *ist*.

Quand la racine ne fournit qu'un aoriste, le présent est obtenu par des procédés variés, qui servent à marquer la durée. Souvent par exemple il y a redoublement ; ainsi dans skr. *píbati*, lat. *bibō* (en face de *πῖσι*), dans gr. *τίθημι*, skr. *dádhami* (en face de *ἔθεμεν*, skr. *ádhat* « il a posé »), etc. Ou bien on a recours à un suffixe, comme dans les présents ion. ait. *τίνω*, éol. *κωνω*, créés sur un thème *πι-πω-* d'aoriste.

§ 275. Dans les présents-aoristes radicaux de type thématique, le caractère de présent ou d'aoriste dépend du vocalisme radical, auquel est liée la place du ton. Si le vocalisme radical est de degré *e* avec ton sur la racine, comme dans *λείπω* (cf. *λείπειν*, *λείπων*), le procès est indiqué dans son développement, et le thème est un thème de présent. En grec *λείπω* et son prétérit *ἔλειπον* expriment tous deux un procès qui dure et se développe. Si le vocalisme radical est du degré zéro avec le ton sur la voyelle thématique, comme dans *λείπον* (cf. *λείπειν*, *λείπων*), le procès est indiqué comme aboutissant à un terme défini, et le thème est un thème d'aoriste : en grec *λείπον* marque purement et simplement le procès sans considération de durée ou de développement.

REMARQUES. — I. Ce n'est pas à dire que le type à vocalisme radical zéro portant le ton sur le suffixe n'ait fourni en indo-européen que des aoristes. Le sanskrit possède un certain nombre de présents de ce type, indiquant un procès qui aboutit à un terme défini, comme *firáti* « il traverse, il arrive au but en traversant ». Le slave a de même un présent *mírj* « je meurs (j'arrive à la mort) » : pour dire « je suis en train de mourir » on se sert d'un dérivé : *u-mirajǫ*.

II. Il est exceptionnel qu'une même racine fournisse à la fois un présent-aoriste thématique et athématique. Le cas de la racine **ber-*, dont on a à la fois d'une part gr. *φέρειν*, lat. *ferō*, skr. *bhārdmi* « je porte » et d'autre part hom. *φέρειν*, lat. *feri*, véd. *bhārti* « il porte », est une rareté.

§ 276. Dans les racines monosyllabiques, le type radical athématique, important en indo-européen, a tendu à s'éli-

miner de bonne heure. En grec il n'en subsiste que des restes isolés, surtout dans des racines terminées par une voyelle longue : $\varphi\tilde{\alpha}-\mu$ (ion. att. $\varphi\tau\mu\acute{\iota}$), $\acute{\epsilon}\sigma\tilde{\alpha}-\nu$ (ion. att. $\acute{\epsilon}\sigma\tau\epsilon\nu$) ; le latin n'en a plus que des traces insignifiantes (§ 410). Le type radical thématique a persisté davantage ; il s'est même en partie accru, aux dépens du type athématique ; mais à date historique, il n'est plus productif.

Les racines dissyllabiques fournissaient normalement des formes athématiques. Au présent, la voyelle de la première syllabe étant au degré ϵ , celle de la seconde syllabe était au degré zéro. Le grec a conservé des exemples anciens de ce type dans $\acute{\epsilon}\rho\alpha-\mu\alpha\iota$, etc. (§ 342). Souvent, il y a eu passage au type thématique ; ainsi dans le gr. $\acute{\epsilon}\mu\acute{\epsilon}\omega$ (sans r initial), tandis que le verbe sanskrit de même sens (mais non de même racine), $udmiti$ « il vomit » (lat. $uomit$, § 413), est athématique. A l'aoriste, la première syllabe a le vocalisme du degré zéro et la seconde du degré ϵ (représenté par une voyelle longue) ; à ce type appartiennent en grec $\acute{\epsilon}\gamma\omega\nu$, hom. $\pi\lambda\acute{\eta}\tau\omega$, $\beta\lambda\acute{\eta}\tau\omega$, att. $\acute{\epsilon}\theta\rho\acute{\alpha}\nu$, dor. $\acute{\epsilon}\tau\lambda\acute{\alpha}\nu$ (ion. att. $\acute{\epsilon}\tau\lambda\epsilon\nu$).

Les racines dissyllabiques ne fournissaient que par exception des présents-aoristes thématiques. On a bien skr. $j\acute{a}nate$ « il engendre », gr. $\acute{\epsilon}\gamma\epsilon\nu\acute{o}\mu\epsilon\nu$; mais la forme se dénonce dès l'abord comme irrégulière, et par le fait que le vocalisme radical est ϵ en grec, et par le fait que la forme grecque sert d'aoriste (d'où l'accentuation $\gamma\acute{\epsilon}\nu\acute{\epsilon}\theta\alpha\iota$) et la forme sanskrite de présent (accentuée $j\acute{a}nate$).

§ 277. B. Type radical à redoublement.

Ce type comporte les deux sortes de redoublement mentionnées au § 234.

Toutefois l'indo-iranien est seul à présenter le redoublement intensif dans des présents radicaux. Le grec ne connaît plus que des formations secondaires, dans lesquelles le thème radical à redoublement intensif a été développé au moyen du suffixe $^*-\mathcal{J}/\epsilon-$ (§ 361) : ainsi dans $\mu\alpha\rho\mu\acute{\alpha}\iota\rho\omega$ (N 801), $\kappa\alpha\rho\kappa\alpha\iota\rho\omega$ (Y 157), $\mu\omicron\rho\mu\acute{\omicron}\rho\omega$ (Σ 403, cf. lat. $murmur\acute{o}$), $\pi\omicron\rho\rho\acute{\omicron}\rho\omega$ (Ξ

16), παμφαίνω (E 6, etc.), βαμφαίνω (K 375), θαρδάπτω (Λ 479), ou bien, avec la sonante *i* dans le redoublement, μοιμύλλω, παϊρρῶσω (B 450), ποιρρῶσω, ποιρνῶω, δαιδύσσεισθαι ἔλκισθαι Hés. (cf. lat. *dacō*), etc. On trouve parfois dans le redoublement une voyelle longue : gr. κωκῶω. Tous ces procédés de redoublement sont d'ailleurs indo-européens.

Le redoublement normal est au contraire bien représenté en grec dans les présents radicaux. La voyelle du redoublement y est toujours *i* (par opposition au parfait, qui a *ε*, § 280); de même en latin (*gignō*). Mais l'indo-iranien a parfois *ε* : ainsi dans *dddami* « je donne » en face de *didomi*; et c'est *ε* que présente le grec à l'aoriste (§ 279).

Les présents radicaux de ce type peuvent être athématiques ou thématiques.

§ 278. Le type athématique à redoublement fournit un présent aux racines auxquelles le type athématique simple fournit un aoriste. C'est le cas des présents *didomi*, *tithēmi*, **bidāmi* (lac. *bidanti*, hom. *bidās*), etc., en face des aoristes *ēdo-men*, *ēthemēn*, *ēdōn* (ion. att. *ēthyn*); skr. *ddati* « il donne », *ddhāti* « il pose », *jigati* « il va », aor. *ddat*, *ddhat*, *dgat*. Le latin présente un autre procédé dans *faciō* en face de *tithēmi* *ēthexx*, *iaciō* en face de *īthēmi* *ēthex* (v. § 395). S'il a *sistō*, c'est que cette racine formait anciennement un présent thématique, à en juger par l'indo-iranien, skr. *tisṭhati*; la forme athématique gr. *istāmi* (*istēmi*) est isolée.

Le type thématique a un emploi analogue dans quelques formes, comme gr. *γίγνομαι* en face de *ἐγένεμην* (§§ 276, 313, Rem. II et 347; cf. lat. *gignō*) ou *τίκτω*, de **ti-tk-w*, en face de *ētexōn*; lat. *sistō*, qui est ancien (ci-dessus) et *serō* (de **si-s-ō*, en face de *se-ut*, *sā-tus*; cette racine n'est attestée ni en indo-iranien ni en grec). Les présents gr. *τίκτω*, lat. *gignō*, *sistō*, ont l'aspect ponctuel. Cette même valeur apparaît dans gr. *ίζω*, lat. *stō* en face de lat. *sedes*, *μίγνω* en face de *μίνω*, *ισχω* en face de *έχω* etc. (v. § 347). Le vocalisme de la racine est après le redoublement au degré zéro.

§ 279. La valeur ponctuelle du type thématique à redoublement en permettait l'emploi aoristique. Aussi sont-ce des thèmes de ce type qui fournissent au sanskrit ses aoristes causatifs. Le grec a des aoristes comparables (à voyelle de redoublement *e*) dans hom. *πειθεῖν* « faire que quelqu'un soit persuadé », *περιέσθαι* « faire que quelqu'un soit épargné », *λίλασθαι* « réussir à oublier », *λαλασθῆναι* « faire obtenir en partage », *δεδασθῆναι* « faire savoir », etc. (§ 314). Le sens causatif n'est d'ailleurs pas constant. Il n'apparaît pas dans hom. *ἔπευον* *πεπέμεν* en face de *θεινω* *πέπται* (§ 84), *ἔποιον* en face de *ἔπομαι* (§ 84), *κίχλετο* en face de *κίχομαι*, etc. Sur *πειπε-*, att. *εἰπεῖν* de **we-uk^h-e-* (dissimilé en **we-ik^h-e-*), v. § 235.

REMARQUE. — Le type à redoublement sert à fournir un aoriste à des racines dont l'initiale était vocalique ; ainsi *ἔφασι* (qui se retrouve en arménien), *ἔφαγόν*. D'une racine de forme **wek^h-* on a tiré *ἔφασι* qui sert d'aoriste à *φάειν* (§ 273).

§ 280. C. Type de parfait.

Le parfait est surtout caractérisé par les désinences, à l'indicatif (§ 467) et au participe actifs (§ 504). Toutefois, le thème lui-même se distingue du type des présents radicaux par quelques traits.

Le parfait est toujours athématique à l'indicatif (*λέλειπον-α* en face de *λείπω*). Il a toujours le vocalisme *o* aux personnes qui ont le vocalisme plein dans le type athématique. Enfin, le redoublement y tient une grande place. En grec, comme en indo-iranien, la plupart des parfaits sont à redoublement : gr. *μίμονα*, lat. *memini* (mais got. *man* « je pense » sans redoublement). Un parfait sans redoublement de date ancienne est *ᾤδα* (skr. *veda*, got. *waist* « je sais ») ; il y en avait certainement d'autres (cf. § 325).

La voyelle de redoublement, au parfait, est normalement *e* en grec (par opposition à *i* au présent, § 277 ; pour l'aoriste, v. § 279). On observe également *e* en indo-iranien, en latin (*cecini*), en celtique et en germanique. Mais dans les racines

à sonante *i* et *u*, l'indo-iranien présente au redoublement *i* et *u* : le fait se retrouve en latin (§ 396 Rem.).

La valeur du parfait a été indiquée au § 272.

§ 281. D. Type à nasale infixée.

Le procédé de l'infixation a été analysé au § 237. Les thèmes à nasale infixée ne fournissent que des présents. Ils peuvent être athématiques ou thématiques.

Le type athématique paraît avoir été le plus courant. En sanskrit, de la racine **yeug-*, on a le présent *yu-ná-k-ti* « il attache », 3^e pers. pl. *yu-ñ-j-ánti*. Mais les formes athématiques ne se conservent pas hors de l'indo-iranien. En latin le présent correspondant est *iungō*, passé au type thématique. De même en face de skr. *ri-ná-k-ti* « il laisse », 3^e pl. *ri-ñ-r-ánti*, le latin a *linguō*, thématique (une forme analogue se trouve en baltique). Parfois, le type a été développé au moyen d'un suffixe ; ainsi le lituanien répond à skr. *yunákti* par *jungiu* « je joins » et le grec à skr. *riñákti* par *λαμβάνω* (à côté de *λείπω*).

Comme en latin le type à nasale infixée n'est plus représenté que par des formes thématiques et qu'en grec il s'est à peine conservé sans addition de suffixe, il est malaisé de citer des cas où le type thématique soit sûrement ancien. Peut-être en a-t-on un dans *tupōō*, puisqu'il existe en védique un présent *tundate* « il heurte » (**tu-n-d-e/o-*).

§ 282. En cas de racine dissyllabique, la formation à nasale infixée est également claire. Soit la racine **dem-*, **dmā-* « dompter », attestée dans le gotique *tanjan*, all. *zähmen*, dans le grec *δατός* (*δατός*) et *ἐδάμτωσ* (§ 247). En insérant l'élément nasal, on doit avoir **dm-ne-σ-*, **dm-n-σ-*, conservé dans le présent grec *δάμᾶμι* (*δάμνημι*), *δάμᾶμεν*. La seule difficulté est qu'on attendrait phonétiquement **δανᾶμι*, **δανᾶμεν* ; le *μ* a été restitué par analogie. La plupart des présents grecs de ce type en **-na-* **-no-* ont subi des altérations diverses ; mais le principe de la formation se laisse aisément reconnaître. Sur des présents latins correspondants, v. §§ 416 et 431.

Un cas particulier est celui des racines comportant un élargissement *-n-*, comme la racine d'où le grec a tiré le présent ἐρούω (à côté de hom. ἔρωσι, ἔρωσιν). Lorsqu'il y a infixation, l'élément nasal s'insère devant l'élargissement *-n-* ; soit sg. **or-ne-n-*, pl. **or-n-n-*. Ce dernier est conservé dans le grec ἐρνυμεν ; l'ü long du singulier ἐρνύμι est dû à l'analogie du type *-nā-* : *-nā-* qui vient d'être décrit. On explique de même στέρνυμεν (même racine que le gothique *strawjan*, all. *streuen*) et στέρνυμι. Le grec a utilisé l'élément **-ne-n-*, **-n-n-* comme un suffixe, notamment pour se créer des substituts de l'ancienne forme athématique à infixe ; c'est ainsi qu'il répond à skr. *yundkti* par ζεύγνυμι (§ 354).

Le type à nasale infixée paraît avoir eu en indo-européen comme caractère spécial de marquer le début du procès.

§ 283. E. Type en *-t/θ-*.

Ce type est toujours athématique. Il se présente d'ordinaire sous la forme *-t-* : la forme *-θ-* est exceptionnelle. On n'observe jamais d'alternance vocalique au cours de la flexion.

De ce type, que l'indo-iranien ignore, le grec et le latin ont tiré beaucoup de formes diverses : le latin des présents en *-t-*, indiquant généralement un état (*iacere*, etc., § 426) et le grec des temps variés comme les futurs σχή-σω, ἰθή-σω, πίθη-σω les parfaits μελέτης-κα, νεύμη-κα. Il a servi surtout en grec à former des aoristes indiquant que le procès parvient à un certain état : gr. ἐλάθη, etc. (§ 338) et exceptionnellement ἐπέλω (de φαλίτομαι) avec vocalisme *θ* du suffixe.

REMARQUE. — Dans les racines dissyllabiques à *t* ou *θ* longs finals, la forme d'aoriste radical, comme hom. πάλτο (cf. skr. *áptat* « il a empli »), ἴγω (cf. v. sl. *zna-ti* « connaître »), ne se laisse pas au premier abord discerner du type à suffixe *t/θ* ; sur les moyens de faire la discrimination, v. Meillet, *Introduction*, p. 161. C'est une ancienne racine dissyllabique que contiennent les parfaits comme τίθηται, κίθηται (§ 329).

§ 284. F. Type en *-d-*.

Ce type est comme le précédent toujours athématique ; mais il est moins clair, parce qu'il n'est représenté ni en

indo-iranien ni en grec et qu'on n'en trouve ailleurs que des débris ou des dérivés transformés. Le sens en était sans doute voisin du type précédent, comme on peut le reconnaître dans les présents latins tels que *cubā-re*, *-cupā-re*, *parā-re*, etc. (§ 428). Parmi les dérivés de ce type figurent les subjonctifs italo-celtiques en *-a-* (§ 439). C'est de lui aussi qu'est sorti le suffixe d'imparfait latin en *-bam* (issu d'un prétérit **bhu-a-*, §§ 135 et 434).

§ 285. G. Types en **-y/ε-*.

Ces types ne fournissent que des présents. Ils étaient, semble-t-il, originellement au nombre de deux et se sont confondus en grec et en latin, au moins quant à la forme du suffixe ; mais on peut encore les distinguer par le sens et en partie par le vocalisme du radical.

En grec, les deux types sont toujours thématiques, comme en indo-iranien, et ont la forme **-y/ε-* du suffixe : *χαίρω*, *τίνω*. Le latin offre à la fois des formes thématiques : *fulciō* *fulciunt*, *capīō* *capīunt*, *ueniō* *ueniunt*, et des formes athématiques : *fulcis* *fulcit* *fulctimus* *fulctitis*, *capis* *capit* *capimus* *capitis*, *uenis* *uenit* *uenimus* *uenitis*.

a) L'un des types, relativement rare, fournissait des présents indiquant un état. Il avait le vocalisme radical du degré zéro. Il est représenté en grec par des présents comme *χαίρω*, *μαίνομαι*, *ορίνομαι*, dont le vocalisme est d'accord avec le sens. En latin, il n'y a pas d'exemple qu'on puisse rapporter sûrement à ce premier type, tant la confusion avec le second a été complète. Dans le cas de (*com-*, *re-*)*mini-scor*, on observe un élargissement au moyen du suffixe **-ske/o-* du thème correspondant à celui de skr. *mānyate* « il pense », v. sl. *miniti* « id. », gr. *μαίνομαι*.

§ 286. b) L'autre type a pris au contraire un large développement. Il fournit des présents dérivés de toutes sortes, depuis des présents dérivés de thèmes constitués par la racine seule, qui ont le même « aspect » que les présents radicaux, jusqu'à des dénominatifs tirés des thèmes nominaux les plus variés.

Il est resté vivant durant toute l'histoire du grec et du latin. Comme il ne comportait en indo-européen qu'un présent, la « conjugaison » complète qui a été donnée à ce type en grec, en latin et en d'autres langues, résulte d'une innovation, dont le détail varie d'ailleurs d'une langue à l'autre (v. §§ 306 et 393).

Les présents dans lesquels le suffixe vient immédiatement après la racine ont généralement en grec le vocalisme *e* quand la racine se termine par une seule consonne : *τείνω* (de **ten-ye/o-*) ; *θείνω* (de **g^hben-ye/o-*, § 83), *στέλλω* (de **stel-ye/o-*), *θείρω* (de **der-ye/o-*), *πέσσω* (de **pek-ye/o-*), etc. ; mais le vocalisme zéro quand la racine comprend une sonante devant la consonne finale : *κρύπτω* (§ 56), *σχίζω*, *νίζω*, *πύσσω*, *φράζω*, etc. Le latin a quelques exemples du vocalisme *e* (*feriō*, *speciō*), mais de plus nombreux du vocalisme zéro (*cupiō*, *pariō*, etc.).

REMARQUES. — I. La confusion ancienne des deux types se manifeste en ceci que l'on trouve dans les deux en grec des aoristes en *-t* (§ 338) : *ἔχθρα*, *ἔφρα*, *ἔμειρα* comme *ἔδρα*, *ἔσάλα*, *ἔκρηρα* (*κρυφαί*; Soph. *Ajax* 1145). Le latin a souvent des présents en *-t* qui répondent à des types en *-y/o-* d'autres langues : *olere* (§ 426), gr. *ὄζω*, *sedere*, gr. *ἴζομαι*, etc.

II. Le grec présente quelques exemples dans lesquels le vocalisme *e* alterne avec le vocalisme zéro : att. *φείρω* et dor. *φθαίρω*, lesb. *ατένω* (§ 57) et *καίνω*, att. *βάλλω* et arc. *ζάλλω* (§ 84), *σπείρω* et *σπαίρω*, *ἔρρω* de **rey-yo* **rezyo* (§ 68 Rem.) et **(r)radzo* (d'où *βίζω* par analogie), etc.

Cette opposition paraît ancienne et correspondait sans doute originellement à une différence de sens, le présent à vocalisme *e* marquant l'action et le présent à vocalisme zéro l'état. Ainsi s'explique l'opposition de présents en *-y/o-* marquant l'action et de présents latins en *-t* marquant l'état dans skr. *lābhyati* « il désire », lat. *labere*, gr. *αίρω*, *λείπω*, *τύπω* et lat. *carere*, *lacere*, *stupere*, isl. *rigim* « je tends » et lat. *rigere*, got. *gaisja* « j'effraie », *aljo* « je nourris » et lat. *harrere*, *ad-olere*, lat. *panis* et *pauis*, etc. Il y avait peut-être en indo-européen une différence d'accentuation entre les deux types : celui qui marquait l'action portait le ton sur la racine, celui qui marquait l'état sur le suffixe. Ainsi s'explique le passif sanskrit qui est formé du suffixe *-ye/o-* généralement accentué. Le grec a nivelé toutes ces différences et ne conserve plus qu'un seul type de présent (dont le vocalisme a été réglé en général comme il a été dit ci-dessus) ; ainsi les pré-

sents *νίω*, *σχίζω* répondent pour le vocalisme aux passifs sanskrits *nijyāte* « il est lavé », *chidyāte* « il est fendu », comme les aoristes *λαβήναι*, *ζυγῆναι* répondent à *riçyāte* « il est laissé », *yujyāte* « il est attaché ».

§ 287. Le caractère secondaire du suffixe *-y'/o- apparaît dans certains présents, où il s'ajoute à un thème déjà pourvu d'éléments morphologiques. Ainsi les verbes grecs *κλίνω* (de *κλιν-γω, cf. lesb. κλίννω, § 57; parf. pass. κελίμεν), *κρίνω* (de *κριν-γω, cf. lesb. κρίννω, parf. pass. κέριμεν), *δραίνω* (de *δραν-γω), *πλάνω* (de *πλυν-γω), *χαίνω* (de *χην-γω) sortent de thèmes formés avec un suffixe nasal; car la racine de ces verbes est de type *klei- (cf. κλίσις, lat. *clivus* et *inclinare*), *krei- (cf. κρίσις, lat. *certus*), *drā- (cf. δράω), *pleu- (cf. πέλουμεν, ἐπιλήθην, πλώσις), *ghā- (cf. χάσκω et χάος). En latin *pinisō* et *iacisō* présentent une nasale infixée; *facisō* et *iacisō* (§ 422) ont un -k- suffixal qui se retrouve dans *fecit*, *iacit* (cf. ἔθεκα, ἔκακ; la racine, de type *dhē-, *yē-, apparaît dans τίθημι ἵημι, θέτω ἔτω, etc.); *patior* contient sans doute de même un -t- suffixal, à en juger par le grec πῆμα (§ 271).

Les présents dérivés les plus clairs sont ceux qui sont tirés de thèmes nominaux.

Le grec a développé abondamment cette formation (§ 363 et suiv.). Lorsque le thème nominal se terminait par une consonne, cela a donné lieu à la création de suffixes nouveaux (§§ 372-375).

§ 288. Les thèmes nominaux terminés par une voyelle ont été particulièrement productifs de présents en *-y'/o-.

De thèmes en *-a- a été tiré le type grec τρέχω (de τρέμα, τρέμα), lat. *fugō fugās* (de *fuga*). En grec l'a est bref; c'est-à-dire que le type τρέχω a été tiré de la forme à degré zéro de l'élément final du thème, comme le type τεκταίνομαι ou ποιμαίνω (§ 363). En sanskrit, les dérivés correspondants sont en -a-ya- avec ā long (*prītanāyāti* « il combat », de *prītanā* « combat »). C'est-à-dire qu'en indo-iranien et en grec (comme aussi en slave), il y a eu simplement addition du suffixe thématique *-y'/o- à un thème dont le vocalisme (a : o) diffère

d'une langue à l'autre. Le type latin *fugō* est plus compliqué. On peut expliquer la 1^{re} pers. *fugō* comme une contraction de **fugāyō* ou **fugāyō* et la 2^e pers. *fugās* comme une contraction de **fugāyes* ou **fugāyes*, et ainsi de suite ; seule, la 3^e pers. du pluriel, *fugant* serait nécessairement analogique. Mais le germanique et le balte se comportent comme si la forme contracte avait existé dès l'indo-européen et qu'on eût 2^e pers. sg. **a-si*, 3^e pers. sg. **a-ti* à côté de 1^{re} pers. sg. **a-yō*, comme on a *capis*, *capit* (de **i-si*, **i-ti*) à côté de *capō* (de **i-yō*). Il y a donc des chances pour que l'*a* de *fugās*, *fugāt* (classique *fugat*, § 214), *fugātis* soit ancien. En grec, l'éolien et l'arcado-cypriote justifient cette hypothèse en présentant des formes pareilles au latin, dans 3^e pl. χαλαισι θιψαισι (Alcée) de **a-ντι*, τεχναμενω (inscript. de Mytilène, Hoffmann, II, p. 56, l. 10), cypr. υζασθαι (tabl. d'Edalion).

§ 289. Les présents dérivés de thèmes nominaux en **e/o* admettent plusieurs formes.

a) Parfois la voyelle thématique n'est pas représentée dans le dérivé ; ainsi, en grec, dans ἀγγέλλω (**ἀγγελ-γω*) de ἀγγελος, χαλέπτω (**χαλεπ-γω*) de χαλεπός (v. § 56), etc.

b) Le plus souvent, le dérivé est tiré de la forme thématique à vocalisme *e*. En grec, comme généralement en indo-iranien, la voyelle *e* est brève : gr. φιλέω de **φιλε-γω*, cf. le vocatif φίλε ; skr. *devayāti* de *devā-* « dieu ». On peut expliquer de même le latin *albēs* (**albe-yō*) de *albus*. Au contraire, en slave, en lituanien et peut-être aussi en indo-iranien, se présente un type *-i-y'/o-* avec un *e* long : skr. *priyā-yāte* de *priyā-* « cher ». Les formes latines *albēs*, *albēmus*, *albētis* peuvent résulter d'une contraction. Mais à en juger par la 3^e pers. pl. *albent*, elles proviennent plutôt d'un ancien thème en *-e-* de date indo-européenne, comparable à l'*a-* du type précédent (§ 288). L'éolien et l'arcado-cypriote justifient cette hypothèse : lesb. φίλημι κέλημι φίλησθα (Sappho), béot. φιλειμι ταρδειμι, ποιειμι, thess. κατοικεντασι, cypr. κυμερηναι, aeg. ἄξιχημενος, ἄξικεντα, ποιεντω. Un présent cypriote comme *καληζω*

« j'appelle » sort évidemment d'un thème $\kappa\alpha\lambda\epsilon\tau\text{-}$; le suffixe $-\zeta\omega$ a pris en cypriote une grande extension (Thumb, *Dial.*, p. 295).

c) Le grec a des dérivés de la forme thématique à vocalisme σ dans $\epsilon\tau\lambda\acute{\alpha}\omega$. Ce type, qui ne se retrouve pas en latin, paraît une création du grec (§ 366), bien que le balte, et sans doute le slave, aient des formations parallèles. Un éolien $\beta\alpha\kappa\acute{\iota}\mu\omega\mu\iota$ (Balbilla ; Hoffmann, II, p. 126, v. 13) peut être analogique de $\phi\acute{\iota}\lambda\tau\mu\iota$.

REMARQUE. — Le type en $-\acute{\alpha}$ a parfois empiété sur le type en $-\sigma$. Ainsi le latin a *fūmāre* de *fūmus*. Le sanskrit *dhūmāvati* de *dhūmā-* « vapeur » est ambigu.

§ 290. H. Type en $^*-\acute{n}'/\sigma$.

Le suffixe $^*-\acute{n}'/\sigma$, qui a un doublet phonétique $^*-\acute{n}'/\sigma$ servait en indo-européen à former des thèmes de présents, généralement dérivés de thèmes constitués par la racine seule. Le latin en a des exemples dans *cernō* (de $^*kri-nō$, § 167), *li-nō* ; le grec dans $\beta\acute{\alpha}\kappa\eta\omega$, $\beta\alpha\rho\theta\acute{\alpha}\eta\omega$, $\acute{\alpha}\mu\alpha\rho\tau\acute{\alpha}\eta\omega$ (§§ 349 et 350), etc. La valeur de ces présents est souvent en grec d'insister sur le début du procès ; v. Vendryes, *Festschrift Wackernagel*, p. 265.

§ 291. I. Type en $^*-\acute{s}k'/\sigma$.

Le suffixe sk'/σ servait en indo-européen à former des présents dérivés de thèmes verbaux. Il arrive que le thème verbal servant de base se compose de la racine seule ; tel est le cas de $^*gnd-sk'/\sigma$ (attesté par épirote $\gamma\eta\omega\sigma\kappa\omega$, lat. (g)*ndiscō*) tiré du thème d'aoriste conservé dans le grec $\epsilon\gamma\eta\omega\nu$. Mais le suffixe s'ajoute aussi à d'autres thèmes, comme dans lat. *-mīnī-scor*, tiré d'un thème de présent conservé dans le v. slave *mīnī-tū* « il pense » (§ 285). La valeur du suffixe est, semble-t-il, d'insister sur la réalisation du procès. Pour souligner cette valeur, il y a parfois redoublement comme dans $\gamma\eta\gamma\eta\omega\sigma\kappa\omega$ (qui est la forme usuelle du grec), $\beta\eta\beta\eta\omega\sigma\kappa\omega$, etc.

Le type en $^*-\acute{s}k'/\sigma$ s'est abondamment développé pour for-

mer des présents dérivés comme gr. $\gamma\epsilon\rho\acute{\alpha}\tau\omega$, $\mu\epsilon\theta\acute{\iota}\sigma\tau\omega$, etc., lat. *sentisco*, *tepersco*, (*ob*)*dormisco*, etc., lesquels indiquent généralement le commencement d'une action ou l'entrée dans un état. Voir Vendryes, *Mél. S. L'vi*, p. 173.

§ 292. J. Types de factitifs et d'itératifs en **ey'*/*.

L'indo-iranien possède un nombre considérable de présents en *-aya-*, dont le suffixe est rattaché immédiatement à la racine et qui ont le sens factitif : ce sont par exemple les causatifs skr. *sād-aya-ti* « il fait asseoir », *svāp-āya-ti* « il fait dormir ». Ce type, qui au sens factitif joignait le sens itératif, était caractérisé en indo-européen par un vocalisme radical de timbre *-o-*, devenu souvent *-ō-* en ancienne syllabe ouverte. Il était thématique, c'est-à-dire que le suffixe avait la forme **ey'/e-*. Mais il comportait des formes athématiques, de suffixe **-i-*, comme l'attestent le slave, le germanique et aussi le latin (v. ci-dessous). On a donc d'une part le type grec $\tau\epsilon\rho\acute{\epsilon}\omega$ (indiscernable d'un dénominatif de $\tau\acute{\epsilon}\rho\omicron\varsigma$) ou $\tau\epsilon\theta\acute{\iota}\omega$ (indiscernable d'un dénominatif de $\tau\acute{\epsilon}\theta\omicron\varsigma$) en face de $\tau\acute{\epsilon}\rho\omega$, $\tau\acute{\epsilon}\theta\omicron\mu\alpha\iota$; lat. *moned* en face de *memini* -*mintiscor*, *noced* (cf. *nex*), *sponded* (cf. $\sigma\pi\acute{\epsilon}\nu\theta\omega$). Et on a d'autre part le type latin *sōpiō*, *sōpis* (seul exemple clair en latin), qui semble avoir été parfois en grec remplacé par un type en *-izō*, comme dans $\kappa\alpha\mu\acute{\iota}\zeta\omega$, reposant sans doute sur un thème $\kappa\alpha\mu\acute{\iota}$ - (cf. § 372 Rem.).

REMARQUE. — Ce type, très important en indo-européen, présente une particularité singulière. Alors que tous les types précédents sont limités à des formes strictement verbales (formes personnelles ou participes proprement dits, § 502), ce type comporte un adjectif en **-to-* qui lui est spécial. En face de skr. *dars-āya-ti* « il fait voir », on a *dars-i-tāh* « montré » comme en face de lat. *moned* on a *monitor*. L'*i* qui caractérise cette formation est sans doute de date indo-européenne.

§ 293. K. Types d'aoriste sigmatique.

A consulter : Meillet, *Mél. de Saussure*, p. 81.

Ni pour la forme ni pour le sens, l'aoriste sigmatique ne se rattache au futur sigmatique, qui est proprement un pré-

sent désidératif (§ 295). Il offre d'ailleurs plusieurs singularités. Le suffixe, qui est **-s-*, ne comporte aucun élément vocalique alternant. En revanche la racine présente des alternances, comme si elle était élément prédésinentiel ; et parmi ces alternances figure à l'actif un degré long, qui est chose peu ordinaire (skr. *adrākṣit* « il a vu », *acrausit* « il a entendu », etc.). Ainsi à l'actif qui serait en sanskrit *adāikṣam* « j'ai montré » (thème **dāik-s* cf. 3^e sg. avestique *dāis*) s'oppose le moyen skr. *adikṣi* « même sens » (thème **dik-s-*, avec degré zéro *d* : vocalisme radical). En grec et en latin, *ἔδειξά*, *dēxi ne* laissent plus apparaître le degré long ; mais le latin le présente encore dans quelques exemples qui semblent sûrs, comme *uēxi* de *uēbō* (cf. skr. *dvāṅkṣam* « j'ai conduit en char »), et il oppose le vocalisme plein au vocalisme de degré zéro dans un exemple isolé comme v. lat. *iuuṣit* (Meillet, *B. S. L.*, XXII, 161) en face de *iābō*, *iāssus*.

À côté du type en **-s-*, il y avait un type en **-is-*, conservé dans le suffixe indo-iranien *-is-*, notamment en sanskrit, et qui paraît se retrouver en latin dans la flexion du perfectum : *uēn-is-ti*, *uēn-is-tis*, *uēn-er-unt* *uēn-er-ō*, *uēn-is-sem*, etc. (sur le passage de *is* à *er*, v. §§ 106 et 172). Cf. § 394.

Les deux types étaient athématiques en indo-européen.

II. — Thèmes modaux.

§ 294. Les thèmes verbaux de l'indo-européen tels qu'ils viennent d'être décrits servaient pour le mode *indicatif*, qui exprime le procès dans sa réalité, présente ou passée, et pour le mode *impératif* par lequel on donne un ordre. Ainsi en grec dans *λείπω* « je laisse », *ἔλειπον* « je laissais », *ἔλιπον* et *ἔλιψα* « je laissai », *ἔλιπον* « j'ai laissé », *ἔλιπην* « je fus laissé », *ἔλειψαμαι* « j'ai été laissé », etc., et dans *λείπε* ou *λίπε* « laisse ».

À ces deux modes nettement objectifs s'opposaient trois modes différents à valeur subjective, le *désidératif*, le *subjonc-*

tif et l'*optatif*. Ces modes exprimaient une pensée tournée vers l'avenir.

Le *désidératif* exprimait le désir ou l'intention ; le *subjonctif* l'éventualité ou la volonté ; l'*optatif* la possibilité ou le souhait. Ils ont eu au cours de l'histoire des destinées assez diverses. Dans plusieurs langues, notamment en grec, le *désidératif* a été intégré dans le système de la conjugaison, auquel il a fourni un temps, le futur (§ 321), perdant ainsi sa nuance modale. Le *subjonctif* a lui aussi servi parfois de futur, notamment en latin (§ 432) et accidentellement en grec (§ 320) ; mais il s'est surtout développé comme mode de la subordination. Dans cette fonction il est entré en concurrence avec l'*optatif*. Aussi les deux modes se sont-ils plus ou moins tôt réduits à un seul, par fusion des deux ou par élimination de l'un au profit de l'autre (§ 302). Le grec est sans doute la langue où la position respective des trois modes se laisse à date ancienne reconnaître le mieux.

§ 295. A. *Thèmes de désidératif.*

La formation des *désidératifs*, ayant une valeur expressive, offrait en indo-européen des types variés, assez complexes.

Le type le plus simple comportait l'addition d'un suffixe **-s'/s-* à la racine ; on le retrouve dans le latin *quaeso* (de **quais-sō*) en face de *quaerō*, *uisō* (de **weid-sō*) en face de *videō* (§ 412). Le latin en a tiré la formation du type *faxō* (§ 441) et le grec tous ses futurs comme *ἔειξω*, *λείψω*, *πέσομαι* (de **πενθ-σμαι*, cf. *πένθος*, *πέπονθα*), etc., v. § 326. Le vocalisme radical était anciennement du degré *e*.

Le même type existait avec redoublement ; l'irlandais en a tiré une partie de ses futurs. On ne le retrouve pas conservé sous cette forme en latin. En grec, par suite du redoublement, il s'est rattaché au parfait : *ἔειξομαι* (E 238), rattaché pour le sens à *ἔειγαμαι* ; v. § 335.

Le suffixe comportait aussi la forme **-s'/s-* notamment quand la racine se terminait par une des sonantes *r / m n*. De là sont sortis les futurs du type *μένω* (de **μενεσω*), *νομέω*

(de *νεμεσω), στέλειω (de *στελεσω), σπερίω (de *σπερσω), att. μινῶ νεμῶ στελιῶ σπερῶ, en face des présents. μένω νέμω στείλλω σπείρω, cf. § 318.

§ 296. B. Thèmes de subjonctif.

a) Type athématique.

Le subjonctif du type athématique est caractérisé par la voyelle thématique *-i/e-*, qui s'ajoute au thème verbal, celui-ci ayant le degré *e* du vocalisme présuffixal. A skr. *é-ti* « il va » s'oppose *dy-a-ti* « qu'il aille » comme à skr. *ás-ti* « il est », *ás-a-ti*, *ás-a-t* « qu'il soit » ; le latin a gardé le même subjonctif, dont il a fait son futur, *erit* (de **es-e-ti*) en face de *est*. A date ancienne, le grec a de nombreux représentants de ce type. Ainsi de la rac. **ed-* « manger », en face de εἶ-μεναι, il a le subjonctif εἶ-ο-μαι, qui s'est conservé en attique avec la valeur d'un futur (§ 320). De l'aoriste ἔλυτο (§ 312) le subjonctif est ἔλεται (Λ 192 ; la psilose, en face de ἀλλομαι, est un éolisme, cf. *Introd. à l'Iliade*, p. 127).

§ 297. A l'aoriste sigmatique, sont attestés chez Homère de très nombreux subjonctifs tels que βέσομεν (Α 144), ἀλγήσετε (μ 27), σπύσομεν (Ε 469), ἀρπύξεται (κ 328), δεισομεν (Η 337); etc. ; et plusieurs parlars, surtout doriens, en présentent aussi : créet. ζειασσι (Lois de Gortyne, I, 45), διδαχσσι (ib., XI, 48), ἀνδειασσεται (ib., IX, 42), φουτυσσι (inscr. de Dreros, Coll. 4952, d 36), ὀμασσουσι (Coll. 5011, 12), éol. ἰπποπερασσσι (stèle de Cymè, l. 13-14; Hoffmann, *Dial.*, II, 109), etc.

Au parfait, on a hom. (φ)εἶδομεν (φ)εἶδετε, avec le vocalisme *e* de la racine comme dans (φ)εἰδῶς (§ 326) en face de (φ)εἶδα. En revanche, hom. πεποιθόμεν (κ 335) a reçu le vocalisme de πέποιθα.

Le même fait s'est produit souvent : au présent, ἴομεν (Κ 126), à l'aoriste, φθίσεται (Υ 173), φθιόμεσθα (Ξ 87) ont reçu le vocalisme de ἴμεν (Ρ 155), ἔφθιτο. D'après une forme comme ἴομεν la langue homérique a καταβήομεν (Κ 97), γνῶσομεν (π 304), βλήξεται (ρ 472), θαμῆται (Η 72), παρστήτεον (σ 183), κηχέομεν (ψ 128), etc.

§ 298. b) Type thématique.

Dans le type thématique, le subjonctif est caractérisé par une voyelle longue, qui s'oppose à la brève de l'indicatif : véd. *bhāra-ti bhāra-t* « qu'il porte » en face de *bhāra-ti* « il porte », comme gr. *εἶπε, εἶπωμεν* en face de *εἶπε: εἶπόμεν*. Le latin a conservé cette formation, en généralisant le vocalisme *-t-*, dans *ferēs ferēmus ferētis* qui sont devenus des futurs.

Tout se passe donc comme si la voyelle *-t/-e-* qui est isolée dans le type athématique se contractait dans le type thématique avec la voyelle *-t/-e-* finale du thème.

Sur les subjonctifs latins en *-d-*, v. § 284 et 428.

§ 299. Le subjonctif s'emploie pour indiquer qu'on s'attend à la réalisation d'un acte donné : καί ποτέ τις εἶπαι « je m'attends à ce que quelqu'un dise » (Z. 459), οὐ γάρ πω τοίους ἴδον ἄνθρωπος οὐδέ ἴδωμαι « je n'ai encore jamais vu d'hommes pareils et je ne m'attends pas à en voir » (A. 262), σωύτερος ὡς κε νέται « de cette façon j'estime que tu sauverais ta vie » (A. 32).

Il exprime aussi la volonté de faire quelque chose : gr. *εἶπε ἴθω* « va, que je voie » (Hérod., VII, 103); *φραζόμεθ' ὅπως δὲ χρῆστα γίνεσθαι* (§ 117). Il sert souvent à prévenir un acte de la part d'autrui : *μή σε, γέρον, κείλησιν ἐγὼ παρὰ νεύσι κίχηω* (A. 26), ou à marquer qu'on hésite sur le parti à prendre (subjonctif délibératif) : *εἰπόμεν ἢ σιγῶμεν*; « devons-nous parler ou nous taire ? » (Eur. *Ion* 750); *τί πάθω* « qu'est-ce qui va m'arriver ? » (ε. 465, A. 404).

L'addition d'une particule (*κα, κεν, ἄν*) ne fait que souligner le sens d'éventualité, mais ne le crée pas (§ 379). On comprend que le subjonctif ait été souvent employé en fonction de futur ; c'est par des formes exprimant la volonté que le futur s'exprime en nombre de langues (v. Vendryes, *Langage*, p. 179).

§ 300. C. *Thèmes d'optatif.*

a) Type athématique.

Dans le type athématique, le suffixe de l'optatif est **-yē-* (**-iyē-*), dont le degré zéro, **-yā-*, apparaît sous la forme **-t-*

devant consonne et **y-* devant voyelle (§ 246). Le vocalisme de la présuffixale est du degré zéro. On a le vocalisme plein du suffixe au singulier de l'actif, le vocalisme zéro au pluriel de l'actif et dans tout le moyen.

Ainsi de la racine **es-*, l'optatif est en sanskrit 3^e sg. *s-yā-t* (ou *s(i)yāt*) en face de *ās-ti* « il est », 3^e pl. *s-y-āḥ*. Le latin conserve à date ancienne la même opposition dans *siem sītis siet*, *simus sītis*. Le grec *είναι είμαι* a gardé l'alternance du suffixe ; mais le vocalisme de la présuffixale *y* a été altéré sous l'influence de l'indicatif *είμι* (de **es-mi*).

De la racine **dō-*, l'optatif du thème **dedō-* (*didō-*) est en skr. 3^e sg. act. *dad-yā-t*, moy. *dad-t-tā* (gr. *δίδω-ιη-ν*, *δίδω-ι-μεν*) et celui du thème **dō-* est en grec *δο-ιη-ν*, *δο-ι-μεν*.

A l'aoriste sigmatique, en face de l'indicatif actif *abbakṣti* « il a partagé », moyen *ābbakṣi* « j'ai partagé pour moi », le sanskrit a l'optatif *bhākṣimahi* (1^{re} pers. pl.). En grec, l'optatif *βαίξαιμ; λίσσαιμ* est un type récent, offrant la combinaison de l'aoriste indicatif *βαίξα; λίσσα; x* et de l'optatif présent *βαίνόμεμ; λίσόμεμ; v. § 385*.

§ 301. b) Type thématique.

Dans le type thématique, la caractéristique de l'optatif est un *-i-*, qui forme diphtongue avec la voyelle thématique (laquelle a toujours le timbre *o*). Du thème **bher-^o/o-* on tire donc opt. **bhero-i-*, d'où skr. *bhāret* (de **bharait*), gr. *τίρει* ; du thème **wid-^o/o-*, opt. **wido-i-*, d'où skr. *vidh* (de **vidait*), gr. (Ϝ):*βει*.

REMARQUE. — Comme l'optatif a une valeur expressive souvent assez forte, il y a une tendance à gémmer le *-y-* comme caractéristique de la formation. De là en sanskrit une 1^{re} pers. sg. *bhāreyam*, une 3^e pers. pl. *bhīrēyāt*, comme si le thème était **bher-o-i-y-* ; on explique de même le grec *τίρειν*.

La gémmination doit être supposée aussi dans le type athématique pour expliquer gr. *γνοίεν* où *-oi-* représente *-oy-*. A l'aoriste sigmatique, le sanskrit a des formes comme *bhākṣ-īyāt* (1^{re} pers. sg. opt. moyen).

§ 302. L'optatif exprime la possibilité, par opposition à l'indicatif qui exprime la réalité. Ainsi en grec *βέβα θεός γ'είθι-*

λων καὶ τῆλεθεν ἄνθρωποι σώσασθαι « un dieu quand il le veut peut sauver un homme, même de loin » (γ 231), οὐ μὲν γὰρ τι κακώτερον ἄλλο πάθειαι « il n'est pas possible que j'éprouve rien de pire (dans le présent) » (T 321), τί κεν ῥίξαιμι; « que pouvais-je faire (dans le passé) ? » (Γ 90), καὶ κεν... ἰστὸν ὑφαίνοις, καὶ κεν ὕδαρ φορέοις « tu pourrais bien (dans l'avenir) tisser de la toile et porter de l'eau » (Z 455). L'addition d'une particule (κα, κεν, ἄν) ne fait que renforcer le sens (§ 379).

Du sens de possibilité on passe souvent à l'idée du désir. Aussi l'optatif sert-il aussi à exprimer le souhait : αὐτίκα τεθναίην « puissé-je mourir sur-le-champ » (Σ 98), ἤπιε μέλινα πᾶσι χθονί « puisse la terre noire s'ouvrir pour les engloutir tous ». (P 416). Quand il se rapporte au présent ou au passé, il se traduit par « plutôt au ciel que... » : νῦν μὲν μετ' ἑῆς, θουγῆς, μετὰ γένους m. à m. « plutôt au ciel, fanfaron, que tu n'existasses pas et ne fusses jamais né ! » (ε 79), κακῶς ἔλοιτο « plutôt au ciel qu'il eût péri misérablement ! » (Eur. *Hel.* 1215).

REMARQUE. — Bien que les emplois du subjonctif et de l'optatif fussent distincts en indo-européen (§ 294), ils ont fini par se confondre notamment comme marque de la subordination (§ 913) et le voisinage des sens a entraîné la simplification des modes. Seuls le grec ancien et l'indo-iranien offrent la coexistence du subjonctif et de l'optatif. Dans toutes les autres langues, un seul des deux modes a été conservé. Au cours même de la période historique, le sanskrit a perdu le subjonctif ; le grec et l'iranien, l'optatif. C'est l'optatif qui a généralement survécu : il a fourni le « subjonctif » du germanique et l'impératif du slave ; on le retrouve en partie dans le subjonctif latin (§ 437).

CHAPITRE III

LES THÈMES VERBAUX DU GREC

A consulter : Chantraine, *Morphol.*, § 170 et ss.

§ 303. Le système verbal indo-européen, tel qu'on l'a décrit dans le chapitre précédent, a été transformé en grec de façon à constituer un système nouveau. Le grec conserve sans doute un nombre considérable de formes anciennes, mais à l'état de débris engagés dans le système nouveau, et la valeur ancienne n'en apparaît pas toujours complètement.

Les deux innovations fondamentales du grec consistent dans la création d'une « conjugaison » et dans la prédominance accordée au type des verbes dérivés.

§ 304. Entre les thèmes fort variés qu'il avait hérités de l'indo-européen, le grec a établi un lien de sens et le plus souvent aussi de forme, de façon à constituer pour chaque racine verbale ce système cohérent et complet qu'on appelle une *conjugaison*. La conjugaison grecque a ceci d'ancien que les thèmes qui la composent sont nombreux et présentent des aspects souvent très divers; mais il s'établit entre eux, à l'intérieur de la conjugaison, une exacte répartition des valeurs et des formes.

La conjugaison grecque comprend les thèmes suivants : présent, aoriste, futur, parfait, aoriste passif, futur passif (bâti sur l'aoriste passif). Pour des raisons de sens ou de forme, quelques-uns de ces thèmes peuvent manquer dans tel ou tel verbe; mais normalement un verbe grec comprend le système dans son entier. Chacun des thèmes de la conjugaison a un sens nettement défini. En particulier l'oppo-

sition du présent indiquant le développement du procès et de l'aoriste indiquant le procès pur et simple sans considération de durée domine tout le système (§§ 267 et 269).

Toutefois le système accuse l'importance donnée à la distinction des trois temps, passé, présent et futur. C'est un fait decivilisation. Il se manifeste dans mainte formule résumant l'ensemble des événements possibles; ainsi Homère dit de Calchas : ὅς ἤδη τὰ τ'έόντα, τὰ τ'έσόμενα πρό τ'έόντα (A 70), et Euripide d'Hécube : πάσχω τε καί πέπονθα καί πεύσομαι (Troy. 468). Cf. encore Platon (Rép., III, p. 392 D) : ἀρ'ού πάντα ἔσα ὑπό μυθολόγων ἢ ποιητῶν λέγεται διήγησις οὔσα τυγχάνει ἢ γεγονότων ἢ ὄντων ἢ μελλόντων; et Timée 38 B.

§ 305. Le sentiment de la « racine » (§§ 234 et ss.) s'est affaibli et a peu à peu disparu. Dans un verbe comme λείπω, ἔλειπον, ἔλειπα, ἔλειπον ου ἔλειψην, λειψθήσομαι, il y a une racine λειπ- λειπ- λειπ- encore assez visible. Mais le grec à l'époque historique ne crée plus de formes nouvelles sur ce modèle d'alternance; il se borne à conserver à date ancienne les formes de ce genre qu'il possède, et il en laisse d'ailleurs tomber une partie au cours de son histoire. D'autre part, dans nombre de racines les altérations phonétiques ont si gravement transformé les diverses formes que les rapports d'alternance sont devenus inintelligibles. Un Athénien était incapable de comprendre le lien qui unit à une même racine (*penh-) πάσχω ἔπαθον πέπονθα πείσομαι. Ce verbe présente sans doute un cas extrême. Mais il suffit de quelques cas de ce genre pour expliquer que le système ancien ait perdu toute clarté et ait cessé d'être productif.

Le fait essentiel est que le parallélisme d'ensemble s'est obscurci. On peut rencontrer sans doute bien des parallélismes de détail : dans les circonstances les plus favorables, se sont conservés de petits groupes analogues les uns aux autres comme λείπω ἔλειπον ἔλειπα, πείθομαι ἐπιθήσκην πέποιθα. Mais il ne subsiste plus à l'époque historique un sentiment du rôle de la racine dans le système général du verbe. Presque

chacun des verbes de type ancien doit être considéré à part ; beaucoup d'ailleurs ne se sont pas conservés sans subir des retouches.

§ 306. Aussi, et c'est la seconde des innovations fondamentales du grec, le type des verbes dérivés est devenu celui de la conjugaison normale. A l'imitation des verbes radicaux, les verbes dérivés ont été pourvus de thèmes multiples. On a créé de toutes pièces sur des bases nouvelles le système d'un verbe comme att. λύω λύσω ελύσα λέλυκα ἐλύθην λυθήσομαι. Les dénominatifs ont reçu une conjugaison complète, dont on peut prévoir toutes les formes une fois qu'on connaît le présent. Les différences de thèmes entre les différents types de dénominatifs (τίμαω, φιλέω, δηλώω, βασιλεύω, ὀνομαίνω, θαρσύνω, ἐλπίζω, etc.) sont d'un type prévu, réglé par des formules simples et claires. Cela constitue une opposition avec les anciens verbes radicaux ou sentis comme tels, dont les différents thèmes conservent une certaine autonomie, si bien que la connaissance de l'un ne permet pas toujours de prévoir les autres.

On comprend donc qu'au détriment des anciens verbes radicaux, la catégorie des verbes dérivés se développe abondamment ; c'est la seule qui soit vraiment vivante. Au lieu du verbe homérique ἔλαομαι, l'attique emploie ἐλπίζω, inconnu d'Homère, d'Hésiode et de Pindare.

§ 307. *La composition verbale.* Le grec possède un nombre considérable de verbes composés. Il n'y a guère de verbe radical qui ne soit employé en composition avec un ou même plusieurs préverbes : δι-έξ-εἰμι (Z. 393), ὑπ-εκ-προ-λύω (ζ 88), κατ-επ-άγω (Arist. Cav. 25), προσ-προ-βάλλω (id. Nuées 1256), συν-επ-εις-φέρω (Xén. Hell., VI, v. 43), etc. A l'origine le préverbe était indépendant du verbe et pouvait en rester séparé ; il l'est encore plus ou moins en indo-iranien (§ 842). Une tendance générale dans toutes les langues aboutit à souder le préverbe au verbe ; mais la langue grecque ancienne, surtout la langue homérique, présente encore de nombreux cas

où la soudure n'est pas faite ; on les désigne du nom de *triple* (§ 843).

Le préverbe ajoute naturellement son sens propre à celui du verbe dont la valeur se trouve conséquemment précisée : *κατα-ίγω* « je fais descendre » (A 163), *εισ-ίγω* « j'introduis » (B 43), *προσ-ίγω* « j'amène » (C 446), *εξ-ίγω* « je fais sortir » (E 35), *ἀπ-ίγω* « je tiens à l'écart (Hés. O. 645), *παρα-φεύγω* « je fuis le long de » (A 99), *προ-φεύγω* « je suis en avant » (A 340), etc. Mais l'addition d'un préverbe exerce une influence sur l'aspect du verbe. Conformément à son sens propre, le préverbe attire l'attention sur une condition spéciale ou un moment particulier du procès : *ἐκ-φεύγειν* (§ 236), *ἀπο-φεύγειν* (Hér., I, 1 ; IX, 102) veulent dire « échapper par la fuite à un péril » et insistent sur le moment où le péril a cessé ; de même *κατα-φεύγειν* « trouver refuge » (Hér., II, 113, V, 46) ou *προ-φεύγειν* « relever de maladie » (Dém. 1256.4, 1265.24). En un mot les composés de *φεύγειν* ont un aspect plus limité que le simple, qui signifie « être en état de fuite ». Lorsque le préverbe a lui-même un sens propre faible, il n'ajoute guère au verbe qu'une réduction de l'étendue du procès : *ὑποφεύγειν* (X 200), pour l'aspect, est plus près de *φεύγειν* que de *φεύγειν*. Le grec a tiré de là des oppositions très nuancées, étudiées par J. Brunel dans son livre sur l'aspect verbal. Il tend ainsi à employer avec un préverbe les verbes qui indiquent un procès comportant un terme défini ; l'attique oppose *ἀποθνήσκειν* à *θνήσκειν*, *ἐπίπναι* à *πνέειν*, *καταπίνειν* à *πίνειν*, etc. Cf. *B.S.L.*, XLI, p. 25.

Sur les préverbes en latin, v. § 449.

REMARQUES. Il arrive parfois que le sens du préverbe déborde sur celui du verbe et domine le sens du composé : *ἀπο-κρίνομαι* « je perds en dansant » (Hér., VI, 129) ; *κατα-κρίνομαι* « je risque au jeu de dés » (Lys., XIV, 37), *εἰς-ἀρνέομαι* « je refuse par serment » (Jul. Disc., III, 9), *προ-πίνομαι* « je livre un buvant » (Dém. 324.23, 384.13), etc.

II. Il convient naturellement de mettre à part les composés qui résultent de la combinaison d'un préverbe et d'un substantif (type français *débarquer*) comme *ἐπιπορεύειν* « museler » (Ar. Cav. 843) ou « bâillonner » (Luc.

Philops. 29) de ἴσι et ὀρέμα. Et aussi les composés dont le premier terme est nominal : θαλασσοποίω Eur. Ion. 246, etc. (tiré d'ailleurs de θαλασσοποιός), πανομαχίω (Hér., VII, 104), ἱμναῖο-εραδίω (Hér., IV, 201), etc.

PREMIÈRE PARTIE. THÈMES TEMPORELS.

§ 308. Le présent est le thème verbal qui dans les verbes radicaux offre de beaucoup le plus de variétés et qui dans les verbes dénominatifs domine la conjugaison. Il convient donc d'en réserver l'examen pour la fin et d'examiner d'abord les autres thèmes, dont la variété est moins grande.

Pour les formes nominales du verbe, v. §§ 502 et ss.

I. — Thèmes d'aoriste.

§ 309. Si l'on met à part le type en *-s- (§ 284), qu'il a éliminé, le grec a tiré parti des divers types d'aoriste qui existaient en indo-européen : aoristes radicaux thématiques et athématiques, aoristes en *-s-, aoristes en *-t- (§§ 274 et ss, 293 et 283). Les aoristes radicaux ne sont plus qu'une survivance à l'époque historique ; mais les exemples en sont nombreux. Les aoristes en *-s- forment à l'actif et au moyen le seul type productif. Les aoristes en *-t- ont servi de point de départ à un type nouveau, également productif, celui de l'aoriste passif.

A consulter : O. Lautensach, *Die Aoriste bei den attischen Tragikern und Komikern*, Göttingen, 1911.

§ 310. A. AORISTES RADICAUX.

Des deux types, celui des aoristes athématiques n'a cessé de se réduire depuis l'époque indo-européenne. L'autre, le type thématique, conservait une certaine vitalité à date préhistorique ; il s'est en partie accru aux dépens du type athématique et il a encore de nombreux représentants dans les divers dialectes.

a) *Aoriste athématique.*

Les seuls exemples un peu nombreux qui subsistent sont ceux dans lesquels le thème se terminait par une voyelle.

Les mieux conservés sont : ἴστᾱν, ion. att. ἴστην (cf. skr. *ástham* « je me suis mis debout »), qui n'a plus d'alternance vocalique (l'ᾱ de 3^e pl. hom. ἴστᾱν peut sortir d'un ā dans *ἴστᾱντ); ἴδᾱν, ion. att. ἴδην (cf. skr. *ágān* « je suis allé »), avec une trace d'alternance dans hom. βᾱτην (A 327, etc.; l'ᾱ de 3^e pl. hom. ἴδᾱν peut sortir d'un ā dans *ἴδᾱντ); ἴον. att. ἴσθην (de *ἴσθᾱν), avec une trace d'alternance dans hom. ῥθήμενος (E 119, etc.).

Quelques-uns des aoristes les plus importants de l'indo-européen ne se sont conservés que partiellement. Ainsi aux aoristes *ádhat* « il a posé », *ádāt* « il a donné » du sanskrit, le grec répond par une forme qui a reçu au singulier un élargissement -x : ἴθηξα (cf. lat. *fecit*), ἴθωξα. De même dans l'aoriste ἤξα (cf. lat. *icit*). C'est seulement au pluriel et au duel et dans les formes médio-passives que l'ancien type subsiste : ἴθημεν, ἴθωμεν, εἶμεν (de *ἴ-ἴμεν; cf. hom. κᾱθόμεν, ι 72), θήμενος (Σ 317, etc.).

REMARQUE. — Le x s'est étendu de bonne heure au pluriel. En regard de l'attique ἴθημεν ἴθωμεν, εἶμεν, l'ionien ne connaît plus que ἴθηκαμεν, ἴθωκαμεν, ἤκαμεν (Homère déjà présente plusieurs exemples de ces formes, ἴθηκαμεν μ 401, ἴθηκαμεν Z 300, ἴθωκαμεν X 379). En attique elles apparaissent au début du 1^{er} s. av. J.-C. (Meisterhans, p. 151) et ce sont celles qu'emploie la κοινή. Au participe moyen, Pindare emploie θηκέμενος (Pyth., IV., 201).

§ 311. Dans quelques exemples, la racine était dissyllabique : ἔτλᾱν, ion. att. ἔτλην (cf. τελέμων et ἐτάλασσα P 166); hom. πλῆτο « il s'est empli » (cf. skr. *áplāt* « il a empli », lat. *plenus*) et « il s'est approché » (cf. τελάσσα Ψ 719); hom. βλήτο (cf. βέλεμενον); att. ἀπο-παλήθει (Arist. Guêp. 160; cf. σιελετός); dor. ἔν-ἔπιᾱν (Soph. Ant. 1307), hom. πᾱτά (Ψ 880; cf. πᾱτάτι, § 342); hom. ἔγνω (§ 245 Rem. I), ἔρων (hy. Apoll. 127; cf. βᾱραθρον, § 85 Rem.).

REMARQUE. — La forme *ἰπρίσθην*, d'un thème de racine dissyllabique *πρισ-* sans alternance en grec, est unique en son genre. Une racine de type *πρι-* « acheter » est attestée ailleurs, notamment en sanskrit, mais le grec *πρισ-* n'a nulle part de correspondant exact.

§ 312. En dehors de ces thèmes à voyelle longue, les exemples sont isolés. D'une racine *κτιν-* (*κτιζω*) on n'a que hom. *-κτίμενος* (Δ 33, Z 13); d'une racine *φθιν-*, hom. *ἔφθιτο* (Σ 100) *φθίμενος* (Θ 359) et aussi *ἀποφθίμην* (κ 51) *φθίτο* (λ 330) avec un *i* long analogique.

D'une racine *χτιν-*, hom. *ἔχτιαν* (3^e pl., Σ 347), *ἔχτιτο* (γ 88), seul aoriste où subsiste l'alternance vocalique; d'une racine *στυ-*, *στυθί* *ἔλθῃ* Hésych. et hom. *ἔστυστο* (B 809; § 56); d'une racine *κλυν-*, hom. *Κλύμενος*, *κλύθῃ* (cf. skr. *śrudhī* « écoute ») *κλύσει*, avec un *ῥ* long analogique; les formes *ἔχτυα* (β 584), *ἔστυσα* (E 208) sont probablement d'origine secondaire.

De la racine **g^{wh}en-* « tuer » (§ 84) est attesté un aoriste moyen *ἀπ-έφατο* (que glose *ἀπέθανεν* chez Hésychius), soit **g^{wh}en-to*. La racine *κτιν-*, qui a le même sens, a fourni de même des formes *ἔκταμην* (μ 375), *ἀπίκτατο* (O 437) *κτίμενος* (E 28), *κατακτάς* (X 323), sur lesquelles un singulier *κατίκταν* « j'ai tué » (Δ 319) a été refait; sur *ἔκτανον*, v. § 313 Rem. I.

Autres exemples : hom. *ἄλτο ἐπέλμενος* (H 260) *ἄλτοισι* (§ 296), *ἄρμενον* (κ 234), *γίντο* (« il saisit » Θ 43), *ἰδίγμην* (ι 513) *ἰδίκτο* (ι 353), *λίκτο* (τ 346), *ὤρτο* (E 590, etc.).

Toutes ces formes sont des archaïsmes. On les voit s'éliminer au cours de l'histoire de la langue; plusieurs ne se rencontrent plus après Homère. A côté de la forme *ὤρτο* très fréquente dans l'épopée, on lit déjà *ὤρτο* M 279.

REMARQUE. Lorsqu'on rencontre en poésie des formes comme *ἔγιντο* (Hés. Th. 70; Pind. Pyth. 3,87; Théoc., I, 88) ou *γίντο* (Hés. Th. 199) au lieu de *ἔγιντο*, du verbe *γίγνομαι*, ou *ἔμαρτο* (Nonnus) au lieu de *ἔμαρτο*, il s'agit évidemment de créations déterminées par les besoins du vers et qui ne représentent aucune tradition ancienne. Le modèle en doit être cherché dans *γίντο* « il saisit », *ἄλτο*, *ὤρτο*, *λίκτο*, etc. (ci-dessus).

§ 313. b) *Aoriste thématique sans redoublement.*

Le grec a conservé assez d'exemples de ce type avec le vocalisme zéro de la racine et le ton sur la voyelle thématique pour que le sentiment de la formation se soit maintenu longtemps. Mais en ce qui concerne le vocalisme, l'unité de la formation a été rompue par des transformations phonétiques (§ 242) et en ce qui concerne le ton, seules les formes nominales (en dehors de quelques impératifs, § 516) en laissent reconnaître la place ancienne.

Exemples de ce type : (ϕ)ίσειν, λησειν (cf. arm. *elikh* « il a laissé » = gr. ἔλιπε), ἔρισε (I^o 295), ἐρίσιον (Θ 329), ἔστειλον (II 258), ἰκίεσθαι (cf. le présent dorien εἶκω « je viens » chez Epicharme), λητέσθαι (II 47), πηθείσθαι; ἔλυθον (A 152, etc.), κῶσι (γ 16), τυχεῖν, φυγεῖν, πηθείσθαι; hom. κατ-έβραθον (τ 285) et att. κατ-έβραθον, έβραχον (κ 197), βραμείν, βραπιών (Pind. Pyth. 4. 130), έπραθον (ι 40), έπραριν (ρ 541), τραπέιν (de τρίπω), ταρπιώμεθα (Ω 636; de τρίπω), τραπεύμεν (II 199), άμαρτεῖν (éol. infin. άμάρτην, décr. de Mytilène, Hoffmann, *Dial.* II, p. 55, l. 15; § 203); έχασε (Δ 24, rac. *χενθ-, fut χείσομαι σ 17); θασειν, λησειν, παθειν, λασειν, λαθειν, λησειν (H 179), μαθειν; σπέσθαι (E 423), σχειν, πτέσθαι, hom. περι-πλόμενος; etc. Des oppositions comme celles de έρίσιω έριπον, δρέπω δραπιών, τρίρειν τραπεῖν étaient bien faites pour rester sensibles.

Quelques aoristes de ce type ont le vocalisme o : θορειν μάσειν, πορειν, τορειν.

REMARQUES. — I. Nombre de formes athématiques ont passé secondairement au type thématique. Ce qui a facilité le passage, c'est que la 3^e personne du pluriel en -ον était ambiguë (v. § 489), ainsi que le participe actif. Sur d'anciennes formes athématiques comme 3^e pers. pl. έταυ-ον et partic. act. ταυ-ών ont été créées les formes thématiques 1^{re} sg. έταυ-ον 2^e sg. έταυ-εις, etc., déjà attestées chez Homère (γ 363, X 272, etc.). L'impératif πῆ (Arist. Guép. 1489), lesb. π-ῆ (Alcée) indique que l'aoriste de cette racine était athématique (l'alternance π- : πῆ est ancienne et d'un type particulier); sur la 3^e pers. pl. ίπι-ον, et le partic. act. π-ών ont été créées les formes thématiques 1^{re} sg. ίπι-ον, 3^e sg. ίπι-ον qui sont déjà homériques (σ 373, σ 151). De même l'aoriste thématique έλυ-ον, έλυεις, etc., peut avoir été créé sur la 3^e pers. pl. έλυ-ον et le partic. act. έλυ-ών, ancienne-

ment athématiques (cf. skr. *ārot* « il a entendu »). — Des aoristes de racines dissyllabiques comme βαλέιν, θυαλέιν, καρπέιν (καρπον φ 426), ταρπέιν (ταρπών Q 409), sont sûrement secondaires.

II. Les formes à vocalisme ← de la racine, comme γινέσθαι (§ 276), τακίς, πικίς (dor. éol. à τικόν § 87), ἔλας (rac. *ελ-, cf. ἔλαος) n'apparaissent en principe que là où le présent est d'un type particulier. La substitution de τακίς à τικίς, dans certains dialectes, et notamment en attique dès le IV^e siècle av. J.-C. (Meisterhans, p. 146), est un fait récent de caractère analogique. Sur θυαίς, v. § 314.

§ 314. c) Aoriste thématique à redoublement.

Les formes conservées en grec sont de caractère assez varié. Quelques-unes apparaissent dans des racines à initiale vocale, où le type sans redoublement manquait de clarté : ἀραπέιν (cf. arm. *arar* « il a fait »), ἔραπισίν ; de vieilles formes athématiques comme hom. ἄρμενος (§ 312) ne sont plus que des survivances. Sur le modèle de ἀραπέιν a été fait ἀραχέιν pour donner un aoriste à ἀχέιν.

Le cas de hom. ἱερών (Φ 55) κερνέμεν (Z 180) est différent : la racine ne fournissait qu'un présent radical athématique (skr. *hanti* « il frappe »), qui en grec a été remplacé par θείνω (§ 286) ; le type ancien d'aoriste devait être à redoublement. Le grec a conservé le type radical athématique dans l'aoriste ἀπίρατο (§ 312) ; sur ce type a été refait θείων (Θινεῖν Eur. Héracl. 271) ; quant à θείνω (v. § 319), c'est une pure création du grec.

Les formes de l'aoriste thématique à redoublement ne sont en grec que des survivances (elles ont souvent la valeur factitive, § 279) : ἐσπέσθαι (E 423), ἐκέλετο (Θ 172² etc.), ἐλάθη (O 60), ἐλάχων (H 80), ἐπέθειν (I 184), ἐπέθοιτο (Z 50), ἔταρμεν (Z 515), ἐτάρπειτο (Γ 19), ἐπερίσθαι (Φ 101), ἐκακθών (Λ 314), ἐταγγών (Λ 591), ἐπέραθον (K 127), ἐπέγοιεν (Eurpolis). Deux seules formes sont restées usuelles, ἐνεπέιν et (F)επέιν (§ 279), mais celle-ci n'est plus sentie comme une forme à redoublement.

REMARQUE. — Les formes ἦνιχα en attique (Meisterhans, p. 146) et ἔλα εν ionien (Hérod., IV, 61, etc.), en attique (Kühner-Blass, II, p. 422) et en crétois (Gort. προμηπατω), sont dues à une confusion entre l'aoriste

radical et l'aoriste sigmatique (§ 319). En ce qui concerne *ῥιγῶσα* elle a été aidée par l'existence de *ῥιγῶσα* (seule forme homérique) qui est un ancien aoriste athématique d'une autre racine (Debrunner, *Festschrift Kretschmer*, p. 15 et Chantraine, *Morph.*, § 184).

B. AORISTE SIGMATIQUE.

§ 315. La singulière alternance vocalique du radical dans l'aoriste sigmatique indo-européen (§§ 242 et 293) n'a pas subsisté en grec. Tantôt elle a été éliminée par un traitement phonétique : **deik-s-* aboutissait en grec à *δειξ-* (§ 146). Tantôt l'analogie l'a nivelée : ainsi le type moyen à vocalisme zéro du skr. *adikṣi* « j'ai montré » est représenté en grec par *ἔδειξάμην*, avec le vocalisme de l'actif. Soit que l'aoriste ait reçu le vocalisme radical du présent, soit que le présent ait reçu celui de l'aoriste — ce qui est le cas d'un présent tel que *δείκνυμι*, § 353 — le vocalisme de l'aoriste sigmatique grec est toujours identique à celui du présent. Et ceci concorde avec le fait que c'est le type d'aoriste qui s'est développé dans tous les verbes de formation secondaire. L'aoriste sigmatique est presque partout une création nouvelle.

§ 316. Le type était athématique en indo-européen (§ 293) et portait le ton sur la voyelle radicale (§ 513). Encore à l'époque historique du grec le subjonctif de l'aoriste sigmatique est en partie du type athématique (v. § 297). Mais les confusions et les obscurités qu'entraînait l'addition des désinences au thème ont déterminé des altérations. Ainsi à la 3^e pers. sg. de l'actif une forme **δειξασ-τ* devenait obscure dès que la phonétique la réduisait à **δειξῆ*, ce qui était aussi la forme de la 2^e pers. sg. Il s'est trouvé qu'à la 1^{re} pers. du singulier, la finale *-*s-η* aboutissait en grec à *-σα* (§ 142). A la 3^e personne du pl., la finale *-*s-ητ* devenait également *-σα*; cette finale a été rendue plus claire par l'addition d'une nasale empruntée au type *ἔπεισαν*, *ἔλασαν*. Enfin, au participe actif, le thème *-*s-ητ-* aboutissait à *-σαντ-*; il fut remplacé par *-σαντ-* pour mieux rendre apparent le suffixe participial, qui est ail-

leurs *-εντ-* ou *-οντ-* (§ 503). Ces formes *-σα, -σαν, -σαντ-* ont été senties comme si le thème de la formation se terminait par un *a*. Sur *ἔθειξα, ἔθειξαν, ἔθειξαντ-* on a donc refait tout le reste de la flexion : *ἔθειξας, ἔθειξαμεν, ἔθειξατε*. Toutefois à la 3^e pers. du sg. l'influence du parfait où l'on avait *ἔλειπε* à côté de *ἔλειπα* et celle aussi d'imparfaits comme *ἔταξεν* a fait créer *ἔθειξε* d'après *ἔθειξα*. Du coup l'ancien aoriste en *-τ-* était devenu un aoriste en *-σα-*, formation claire et maniable, parallèle au type thématique.

§ 317. L'aoriste en *-σα-* ainsi constitué ne pouvait toutefois se maintenir sans une forte réaction analogique qui rétablissait le *σ* partout où il subissait des altérations phonétiques. Ainsi, entre voyelles, le *-σ-* passait à *h* et s'amuissait (§ 65). Après consonne, le *σ* se conservait régulièrement : *ἔθειξα, ἐπίψα, ἐσχισα* (simplifié de bonne heure en *ἐσχισα*, § 207), *ἔτελεσα* (simplifié de bonne heure en *ἔτέλεσα*) de *θετα-, τριβ-, σχιδ-, τελεσ-* ; de même dans *ἔστατο* (§ 353) de *ἔδομαι*, etc.

Sur le modèle de *τέλεσα-* : *τέλεσαν-*, dont l'alternance est phonétique, les thèmes terminés par une voyelle brève ont reçu la même alternance ; elle est bien conservée chez Homère et en éolien. Ainsi, d'après lesb. *κάλεσσαι* (Alcée 46, 1), et *καλεσαι* (décr. de Mytilène, l. 47, Hoffmann, II, 63) béot. *συνκαλεσσαντες*, lesb. *δροσαντας* (décr. d'Eresos, A, l. 16, Hoffmann, II, p. 80) et thess. *δροσαντες* (Hoffmann, II, p. 15, l. 25) conformes aux alternances *καλεσα-* : *καλεσαν-*, *δροσα-* : *δροσαν-* chez Homère, on trouve à la fois en éolien *ἔπαινεσαι* (inscr. de Mytilène l. 35, Hoffmann, II, 63) et *ἔπαινεσσαι* (inscr. de Lampsaque, l. 15 et 21, Hoffmann, II, 112-113). Sur les aoristes en *-ισα* et *-ασα* des verbes en *-ειω* et *-αιω*, v. Kühner-Blass, II, 130.

Après voyelle longue, on ne peut trouver que *σ* simple : *ἔλυσα, ἐτίμασα, ἐρίλησα, ἐδήλωσα, ἔπαυλευσα*, etc. Il est d'ailleurs probable que la plupart des aoristes de ce genre sont bien postérieurs à l'époque, assez ancienne, où *-σ-* intervocalique passait à *-h-* ; car les aoristes des verbes dénommatifs sont tous des créations du grec.

§ 318. Les seuls thèmes où le *-σ-* n'ait pas persisté sont ceux en *-ν-*, *-μ-* et partiellement *-ρ-* et *-λ-*, où le futur, par suite d'une particularité tout à fait indépendante (§§ 295 et 322), perdait aussi le *-σ-* caractéristique de sa formation. Là où le futur n'a pas de *σ*, l'aoriste n'en a pas non plus : de là *ἴπεινα* (de **τεν-σα*), *ἴνειμα* (de **νεμ-σα*) des verbes *τείνω* et *νέμω*, fut. *τενέω* (*τενώ*), *νεαίω* (*νεμῶ*). Même chose dans les verbes dénominatifs comme *ἕρμαινω*, *σημαίνω*, *θαρσύνω* qui font au futur *ἕρμαινῶ*, *σημανῶ*, *θαρσυνῶ* et à l'aoriste *ἔῤῥῆρα*, *ἔσημην*, *ἔθάρσυνα*. Sur les formes éoliennes en *-μα* et *-να* (*ἴπεινα* *ἴνειμα*), v. § 68.

Après *ρ* et *λ*, il y a flottement. L'attique a généralisé le type *ἔθειρα*, *ἔπειλα* parallèle à *ἴπεινα*, *ἴνειμα* ; mais il y a des restes du type à *-ρσ-*, *-λσ-*, surtout en poésie, depuis Homère. On sait que les deux traitements sont phonétiques (§ 69). Ainsi l'aoriste d'*ἄγγελλω* est toujours *ἤγγελα* (*ἱπαγγεῖλαντι* Hérodote, I, 70, *ἱπαγγεῖλασθε*, id., VI, 9, *ἱπηγγεῖλατο* Xén. Anab., IV, 7, 20 ; créét. *ἄγγελλωντι* Coll., 5040, 43) et celui d'*ἀκέλλω* toujours *ᾠκέλα* (*ᾠκέλας* Eur. I. Taur. 1379 ; *ᾠκέλας* Thuc., IV, 12), mais celui de *κέλλω* est *κέλασι* κ 511, Esch. Suppl. 16, celui de *κείρω* *κείρων* Ν 546, *κείρωντες* Ω 450, *κείρωντας* Esch. P. rs. 952, celui de *κέρω* *κέρως* Γ 23, *ἐνίκωρε* Ν 145, Hérod., IV, 125 ; de *φθείρω* on a *φθίραι* Esch. Pers. 244 et *ἔθειρα* Lycophron 1402 ; de *κύρω* *κύρω* (subj.) σ 21 et *κύρας*, poète cité par Lucien Prom. 13.

§ 319. Le caractère secondaire des aoristes en *-σα-* apparaît bien dans les faits suivants :

a) En face des présents à désinence moyenne et à valeur intransitive comme *φαίνομαι*, le grec s'est créé des présents à désinence active et valeur factitive comme *φαίνω*. Ces derniers ont reçu un aoriste en *-σα-* du type att. *ἔφανα*, tandis que l'aoriste de *φαίνομαι* est *ἔφατον*. En face de l'aoriste intransitif *ἔφατον*, l'attique a de même un aoriste transitif *ἔφασα*, *ἔφασάμην* (ce dernier joignant la valeur factitive aux désinences moyennes).

b) Les verbes en -σσω (att. -ττω) et -ζω sont issus de radicaux terminés par une occlusive, gutturale ou dentale. Mais s'il permet de distinguer le caractère sourd ou sonore de l'occlusive, le thème de présent n'en révèle pas le point d'articulation : -σσ- (-ττ-) peut sortir de -τγ-, -θγ- ou de -κγ-, -χγ-, et -ζ- peut sortir de -θγ- ou de -γγ- (§ 56). A l'aoriste au contraire, la différence des deux articulations devait apparaître, et c'est le cas en ionien-attique : κέρυσσω (de κέρυξ gén. κήρυκας) et ἀρπάζω (de ἀρπαξ, gén. ἀρπαγος) sont à l'aoriste ἐκέρυξα, ἔρπαξα, tandis que ἐρίσσω (de ἐρετ-) ou βλάττω (de μάλιτ- §§ 52 Rem. II et 56) et ἐλπίζω (de ἐλπιδ-) sont à l'aoriste ἔρησα (ἐίρησα μ 444), ἔβλισα (ἀπέβλισε Arist. *Ois.* 498), ἔλπισα. Mais de bonne heure la formation de l'aoriste a été troublée par l'ambiguïté de la forme du présent. Ainsi du verbe ἀρπάζω Homère offre à la fois les aoristes ἔρπαξε (M 305) et ἔρπασε (N 528); des verbes ἐναρίζω, νοστάζω (de νοστακ-, cf. νοστακτής, Arist. *Guép.* 12), sont attestés à la fois ἐνάριξα, P 187 et ἠνάρισα Anth. Pal., VII, 226, ἐνώστασα ib., XII, 135 et ἐνώσταξα (νοστάξαι Théophr., VII, 6). Pindare dit ἐνόμαξε, de ἐνομάζω (Pyth., II, 44; XI, 6).

Le grec occidental a tendu à généraliser le type en -ξα- qui avait plus de netteté que l'autre. Ainsi le dorien emploie d'ordinaire l'aoriste ἐφᾶριξα (att. ἐφῆρισα) et l'on trouve dans divers dialectes, à Héraclée ἐμεριξαν, en Messénie ἐριξατω, à Corcyre ἀπολογιξασθω, en Crète διχαξασθαι, à Théra κατασκευαξει, à Rhodes διωριξαντο, etc., Buck, *Dial.* p. 107. L'argien maintient la forme en -σ- (-σσ-) quand une gutturale précède; ainsi des inscriptions d'Épidaure présentent à la fois ἀνοχισσαι (Coll. 3339, 40), ἀνοχισας (ibid. 3340, 32) et παρενεφανξει (ibid. 3340, 34). Le type en -ζα, donné comme dorien par les grammairiens, s'est propagé jusque dans la κενή.

c) L'aoriste sigmatique s'est développé aux dépens de l'aoriste radical. On rencontre déjà chez Homère à la fois ἔτραπον et ἔθρεδα (B 548, Ω 60), ἔπραθον et ἔπερσα (Z 415, Y 192)

ἐκτανον (§ 309 Rem. I) et ἐκτεῖνα (II 594, T 296), ἐπιερνον (§ 310) et ἐπιεῖνα (II 339, Φ 491). En ionien, ἐλαφα se substitue à ἐλαβον (Hoffmann, III, 240). Bien mieux, au cours des âges, le type de l'aoriste sigmatique est devenu prépondérant. A partir de l'époque alexandrine on observe un grand développement de formes en -α- au lieu de -ον à l'aoriste radical (Kühner-Blass, II, 104). Ainsi ἐσχα au lieu de ἐσχον. C. I. A. III, 1363,5 (Meisterhans, p. 147,8) ; sur ἐνεργα et εἶπα, v. § 314 Rem. En grec moderne, l'imparfait et l'aoriste ont la même flexion : l'imparfait de ἔχω est εἶχα. Sur la désinence -αν au lieu de -ον à la 3^e pers. pl., v. § 490 Rem.

II. — Thème de Futur.

A consulter : Magnien, *Les formes du futur grec, et Emplois et Origines du futur grec.*

§ 320. Dans quelques verbes anomaux, le rôle de futur est tenu par d'anciens subjonctifs, comme ἐσομαι, πίομαι (§ 296). De par leur sens, certains présents ont été employés en fonction de futur ; ainsi εἶμι (en attique et déjà chez Homère, Σ 333. A 169 ; § 342), νίσσομαι (Ψ 76), νίομαι (Σ 101), plus tard ἐρχομαι (N. T., Jean XIV, 3), γίγνομαι (Anth. Pal. V, 46, 7 ; déjà chez Hérodote VIII, 102), τελομαι (valant ἔσομαι en crétois). Mais ce sont des cas exceptionnels. Le futur en grec n'a normalement qu'une seule caractéristique, qui est celle des anciens désidératifs (§ 295).

On a souvent tenté d'expliquer les futurs grecs tels que θεῖξω comme d'anciens subjonctifs athématiques de l'aoriste en -s-. En fait, une forme comme θεῖξω est ambiguë : c'est un subjonctif dans un passage comme v 344 ou p 217 (cf. φ 73), un futur dans un passage comme μ 25. Mais il ne faut pas confondre les deux emplois, qui représentent deux formations différentes ; et l'explication ne saurait être retenue.

Il n'y a aucun lien à date ancienne entre le futur et l'aoriste en -α-. Le futur existe avec sa forme propre dans une

foule de verbes où l'aoriste est radical (comp. $\beta\zeta\omega$, $\epsilon\lambda\upsilon\sigma\sigma\alpha\iota$, $\pi\epsilon\iota\sigma\alpha\iota$ à $\theta\gamma\alpha\gamma\omicron\nu$, $\epsilon\lambda\theta\omicron\nu$, $\epsilon\pi\alpha\theta\omicron\nu$, etc.), emprunté à une autre formation (comp. $\theta\acute{\epsilon}\sigma\omega$ à $\epsilon\theta\eta\kappa\alpha$, etc.) ou même à une autre racine (comp. $\epsilon\psi\sigma\alpha\iota$, $\epsilon\rho\acute{\iota}\omega$ att. $\epsilon\rho\acute{\omega}$ à $\epsilon\iota\theta\omicron\nu$, $\epsilon\acute{\iota}\pi\omicron\nu$, etc.). Même là où ils sont tous deux sigmatiques, il n'y a pas toujours concordance entre les deux : ainsi le type du futur $\tau\epsilon\nu\acute{\iota}\omega$ att. $\tau\epsilon\nu\acute{\omega}$ et celui de l'aoriste $\epsilon\tau\upsilon\nu\alpha$ sont irréductibles l'un à l'autre. Enfin le futur est un thème autonome, pourvu d'un infinitif et d'un participe dès l'époque homérique. D'autre part, le subjonctif de l'aoriste sigmatique est encore courant avec sa valeur propre à l'époque historique (§ 297). On ne concevrait pas que ce subjonctif ait pu à la fois subsister comme tel et entrer comme futur dans le système de l'indicatif.

§ 321. Le désidératif indo-européen se prête à expliquer le futur grec, à la fois pour la forme et pour le sens.

Le vocalisme e de la racine qu'on observe souvent en grec est bien celui qu'on attend d'après le type védique $\epsilon\acute{\iota}\sigma\alpha\mu\acute{\iota}\alpha\text{-}\eta\acute{\alpha}\eta$ « désirant entendre ». Il est notamment attesté dans des formes anciennes, où le futur présente un thème propre, indépendant des autres thèmes du verbe : $\pi\epsilon\iota\sigma\alpha\iota$ en face de $\pi\acute{\alpha}\sigma\omega$ $\epsilon\pi\alpha\theta\omicron\nu$ $\pi\acute{\epsilon}\pi\omicron\nu\theta\alpha$, $\beta\acute{\epsilon}\zeta\omicron\mu\alpha\iota$ (dor. $\beta\acute{\alpha}\zeta\omicron\mu\alpha\iota$) en face de $\beta\acute{\alpha}\kappa\omega$ $\epsilon\beta\alpha\kappa\omicron\nu$, $\tau\epsilon\psi\acute{\omega}\mu\alpha\iota$ en face de $\tau\omega\gamma\acute{\chi}\acute{\alpha}\nu\omega$ $\epsilon\tau\upsilon\chi\omicron\nu$ $\tau\epsilon\tau\acute{\omega}\chi\eta\kappa\alpha$, $\lambda\acute{\eta}\psi\omicron\mu\alpha\iota$ (dor. $\lambda\acute{\alpha}\psi\text{-}$) en face de $\lambda\alpha\rho\beta\acute{\alpha}\nu\omega$ $\epsilon\lambda\alpha\beta\omicron\nu$ $\epsilon\lambda\eta\phi\tau\alpha$, $(\rho)\acute{\iota}\sigma\sigma\alpha\iota$ en face de $(\rho)\acute{\iota}\delta\alpha$, etc. Les futurs que leur vocalisme et l'ensemble de leur structure isolent ainsi du reste de la flexion ont généralisé les désinences moyennes (v. § 461), fait que l'ancienne valeur désidérative justifie assez bien.

Le sens désidératif apparaît encore nettement dans nombre de passages de la littérature : $\epsilon\lambda\theta\epsilon\text{...}\lambda\alpha\sigma\acute{\alpha}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma\text{...}\theta\acute{\upsilon}\gamma\alpha\tau\epsilon\alpha$ « il vint avec le désir de délivrer sa fille » (A 12), $\tau\acute{\eta}\nu\ \beta\acute{\iota}\gamma\omega\ \sigma\acute{\upsilon}\ \lambda\acute{\upsilon}\sigma\omega$ « pour moi, je ne veux pas la délivrer » (A 29), $\tau\acute{\iota}\ \beta\acute{\prime}\alpha\delta\ \sigma\acute{\upsilon}\ \beta\acute{\rho}\acute{\alpha}\sigma\omega\nu$; « qu'est-ce que tu veux faire ? » (Aristoph. Ois. 993), $\lambda\acute{\epsilon}\zeta\omega\ \beta\acute{\prime}\upsilon\pi\epsilon\rho\ \Lambda\alpha\kappa\epsilon\delta\alpha\mu\omicron\nu\acute{\iota}\omega\nu\ \acute{\alpha}\ \mu\omicron\iota\ \beta\omicron\kappa\alpha\acute{\iota}$ « je n'en veux pas moins dire ce que je pense des Lacédémoniens » (id., Acharn., 369), $\sigma\acute{\iota}\delta\ \sigma\acute{\upsilon}\ \pi\omicron\upsilon\delta\acute{\iota}\sigma\tau\omicron\upsilon\sigma\acute{\iota}\nu\ \sigma\iota$, $\mu\acute{\eta}\ \tau\acute{\rho}\epsilon\sigma\tau\epsilon$, $\xi\acute{\epsilon}\nu\omicron\iota$ « n'aie pas peur, ces

étrangers ne veulent pas te trahir » (Eur. Héracl. 715), etc.

Au point de vue temporel, le désidératif avait la valeur d'un présent. Il admettait dans la possibilité d'un passé correspondant. Ce passé est bien attesté chez Homère : à côté de βήσομαι (O 382), ἰβήσομαι (ἰβήσοτο Ξ 229, βήσοτο Γ 262, transformé en ἰβήσοτο dans certains manuscrits, cf. Hymn. Apoll. 49) ; à côté de θήσομαι, ἰθήσομαι (ἰθήσοτο Φ 515; θήσοτο Η 465) ; à côté de ἔρξεται « il s'élèvera » (Υ 140), ἐρέευστο (B 198, Φ 212) ; cf. Wackernagel, *Verm. Beitr.*, p. 47. Avis différent chez P. Wahrmann, *Festschrift Kretschmer*, p. 307 ; voir Chantraine, *Morph.*, § 208.

REMARQUES. — I. La sifflante caractéristique du futur ne se maintenait normalement qu'à la suite de racines monosyllabiques terminées par une occlusive. Après voyelle, notamment dans les types dénominatifs (φιλέσω, τραῖσω, βασιλεύσω), le σ a été rétabli par analogie. On rencontre encore chez Homère les futurs ἰρήσομαι (Λ 454), τανύσομαι (φ 174), antérieurs à la réfection analogique (§ 67) et βήσομαι (X 411, § 249). — Dans les racines dissyllabiques, le -σ-, étant toujours intervocalique, s'amoussait. De là des formes comme ἡοῖω, ἰρήω (A 76), καλέω (d 532), κριμέω (H. 83), θαμέω (X 271). L'attique a des restes de cette formation ; ainsi fut. μαχέσμαι remonte à *μαχι-σομαι (μαχίζονται B 366), comme fut. πιπέσμαι à *πιπε-σομαι (§ 87 ; cf. πίπτω, πιπτηώς § 329), etc.

II. Sur les futurs parfaits du type διδέξομαι (anciens désidératifs à redoublement), voir §§ 295 et 315.

§ 322. Le désidératif indo-européen comportait, surtout après sonante, une forme en *-σθ/σ (§ 295) que le grec représente par *-σαι/σ-, d'où -ει-, -ο-. C'est le point de départ des futurs du type hom. μένω (Λ 317), κτενέω (π 404), usuel dans les verbes à radical terminé par nasale ou liquide : σκαπνέω (μ 26), διακρινέω (B 387), πλυνέωσα (ζ 59), κερέω (Ψ 146), ἀγγελεύω (β 24), ἀμυνέω (Hérod., VII, 168), etc. Il s'est produit en attique dans tous ces cas une contraction.

Des verbes en ρ et en λ ont quelquefois le futur en -σω. On rencontre des formes comme ἔρρωσα (Φ 335, à côté de ἐρεῖται, Υ 140), κίλω (κίλειν Esch. Suppl. 330) fut. de κίλλω, θέρω (θερόμενος τ 507) fut. de θέρω, et des doublets comme διαθήρωι (N 625) et διαθήρει (Hérod., V, 51) pour le futur

de $\beta\iota\alpha\gamma\theta\iota\sigma\iota\omega$. Les formes en $-\rho\sigma-$ et $-\lambda\sigma-$ sont données comme éoliennes par les grammairiens anciens (Hoffmann, *Dial.*, II, 581); sur ce « futur éolien », cf. Magnien, *Formes du futur*, p. 123.

REMARQUE. — Quelques formes comme att. $\kappa\alpha\theta\epsilon\delta\omicron\upsilon\mu\alpha\iota$ hom. $\tau\alpha\chi\iota\sigma\theta\alpha\iota$ (hymn. à Aphr. 127) rendent vraisemblable que le suffixe $^{\ast}\text{-}\sigma\tau/\sigma-$ ait été ajouté à des racines terminées par une occlusive : soit $^{\ast}\text{-}\sigma\epsilon\delta\text{-}\sigma\tau/\sigma-$ ou $^{\ast}\text{-}\tau\epsilon\chi\text{-}\sigma\tau/\sigma-$. Mais une influence analogique des formes tirées d'anciennes racines dissyllabiques (§ 321 Rem.) est possible.

§ 323. Le type en $-\epsilon\omega$ $-\sigma\tau\mu\alpha\iota$, dont on vient d'indiquer l'origine, a parfois été combiné avec le type en $-\sigma-$; si bien qu'on trouve chez Homère $\epsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$ (B 393) à côté de $\epsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$ (A 239, etc.) et de $\epsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$ (A 211) et en attique des futurs comme $\kappa\lambda\epsilon\upsilon\sigma\sigma\omicron\mu\epsilon\theta\alpha$ (Thucyd., I, 143, etc.), $\pi\upsilon\epsilon\upsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$ (Arist. Gren. 1221), $\phi\epsilon\upsilon\zeta\omicron\upsilon\mu\alpha\iota$ (Eur. Méd. 604), $\chi\iota\sigma\sigma\iota\sigma\theta\alpha\iota$ (Arist. Guép. 941), etc.

En grec occidental, ce type de futur est usuel; aussi le désigne-t-on couramment sous le nom de « futur dorien » (cf. Magnien, *op. cit.*, p. 380) : $\kappa\epsilon\iota\tau\epsilon\upsilon\mu\alpha\iota$ « je serai gisant » (Théocr., III, 53); créet. $\sigma\pi\epsilon\upsilon\sigma\omega$ (inscr. de Dréros A, 42), $\beta\epsilon\iota\kappa\sigma\omega\upsilon\upsilon$ (Gortyne Coll. 4998, II 16), $\mu\epsilon\tau\eta\sigma\iota\sigma\mu\epsilon\mu\omicron\upsilon$ (*ibid.* 4986, 6), $\mu\epsilon\tau\eta\sigma\iota\sigma\omicron\upsilon\upsilon$ (*ibid.* 5019, 6), $\pi\alpha\zeta\iota\sigma\mu\epsilon\upsilon$ (inscr. de Téos, 5176, 15), etc. Dans ces dernières formes $-\sigma-$ sort de $-\epsilon\sigma-$ (§ 154 Rem.). Le futur dit dorien est également attesté dans les parl. du Nord-Ouest : phocid. $\sigma\pi\omicron\beta\epsilon\iota\zeta\epsilon\omega$, $\kappa\lambda\epsilon\zeta\epsilon\omega$, $\sigma\pi\alpha\chi\iota\zeta\epsilon\omega$, $\sigma\upsilon\mu\pi\alpha\zeta\iota\sigma\omega$, $\tau\alpha\chi\epsilon\upsilon\sigma\omega$, etc. (inscriptions de Delphes).

REMARQUE. — L'origine du type $\epsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$ est discutée. On a émis l'ingénieuse hypothèse que ce type résulterait de la combinaison d'un ancien subjonctif $^{\ast}\text{-}\sigma\iota\tau\alpha\iota$ d'où $^{\ast}\text{-}\sigma\iota\tau\alpha\iota$, comparable à $\beta\epsilon\iota\tau\alpha\iota$, $\kappa\iota\tau\alpha\iota$, et du futur proprement dit $\epsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$, $\epsilon\sigma\sigma\iota\tau\alpha\iota$. C'est de là que serait parti le futur dit dorien.

§ 324. Dans les verbes en $-\zeta\omega$ et en $-\sigma\sigma\omega$ ($-\tau\tau\omega$) issus de thèmes à gutturale ou à dentale, le futur devait être en $-\sigma\omega$ ou en $-\zeta\omega$ dans les mêmes conditions que l'aoriste est en $-\sigma\alpha$ ou en $-\zeta\alpha$ (§ 319). De même qu'à l'aoriste, des confusions se

sont produites entre les deux types, et le grec occidental a tendu à généraliser la forme en -ξω.

Ainsi le verbe πολεμίζω fait πολεμῖξω chez Homère (B 328, Y 85, Φ 463) ; du verbe ἀρπάζω (thème ἀρπαγ-) sont attestés ἀρπάζω (ἀρπάσις Eur. Ion 1303) et ἀρπάζων (X 310) ; du verbe ὀνομάζω, ὀνομάσω (Platon) et ὀνομάξω (ὀνομάξομαι Pind. Pyth. VII, 6), etc. Sur les tables d'Héraclée, se lit ἐργαζονται (Coll. 4629, I, 112-113).

Dans les verbes en -ίζω où -ζω est une addition secondaire (v. § 292), le futur a été formé sur le thème en -ι-, soit hom. κομιω κερύσει, formés comme ἐρύσει (§ 321 Rem.). Ces formes ont été rapprochées du type μινῶ en attique ; d'où l'accentuation κομιῶ κερύσει (v. § 373).

A l'époque hellénistique, on rencontre mainte confusion entre la forme en -ῶ et la forme en -ῶω dans le futur des verbes en -ίζω (§ 373). Ainsi de ἐλπίζω les futurs ἐλπῶ (Septant. Ps. 17, 3, etc.) et ἐλπῶω (Dion Cass. 49, 34) sont également attestés ; de même les futurs φωμιῶ et φωμιῶω (Septant. ; Thackeray, p. 290) du verbe φωμίζω (fut. att. φωμιεῖς, Arist. Thesm. 692). Déjà dans la langue des orateurs attiques il y a hésitation entre φερῶω (φερῖσσις Isée, I, 51), et φερῶ (φερῖσθαι Thuc., V, 38 ; cf. Meisterhans, p. 143). La forme ioniennue est φερῖσται (inscr. de Calymna, Coll. 3591 a 13). Sur tous ces faits, v. Magnien, *op. cit.* p. 88 et 300.

Sur les futurs en -ῶω, -ῖωω des verbes en -τω et -σω, v. Kühner-Blass, II, 130.

REMARQUE. — Le futur s'exprime parfois en grec au moyen de formes périphrastiques. Ainsi les attiques emploient couramment le participle futur avec ἔρχομαι pour exprimer l'idée de « je suis sur le point de, je vais » : οἶσθα εἰς οἶόν τινά κινδύνον ἔρχεσθαι ὑποθήσαν τὴν ψυχὴν ; « sais-tu à quel péril tu es sur le point d'exposer ton âme ? » (Plat. Protag. 313 A). Le point de départ de ce tour est dans une phrase comme ἔρχομαι οἰσόμενος N 256 ; cf. § 893.

Plus fréquent est l'emploi de μέλλω avec l'infinitif pour exprimer les dispositions où l'on se trouve à l'égard d'une action future. Homère en offre déjà plusieurs exemples avec l'infinitif présent (Y 431), aoriste (§ 133)

ou futur (A 22). A l'époque hellénistique, le verbe μέλλω s'emploie lui-même au futur avec l'infinitif présent : μελλήσεται δι' ἀκούην πολέμου (Matth. 24, 6 ; la Vulgate traduit : *audietur estis*). Sur le tour βουλήσομαι εἶναι (Soph. Oed. R. 1077) ou ἐβλήσω διαρθῶσαι (Pind. Ol. VII, 20), v. Kühner-Gerth, I, 172.

L'emploi de ἴχω avec l'infinitif aoriste pour rendre le futur est fréquent aux IV^e-VI^e siècles de notre ère. Le point de départ de ce tour est ancien : οὐδὲν ἀνταπεῖν ἴχω (Esch. Prom. 51).

Le futur du grec moderne-θα δίδω, θὰ δώσω « je donnerai » remonte à un ancien tour périphrastique θέλω ἵνα ; cf. Wackernagel, *Synt.*, I, 195, et Banescu, *die Entwicklung des griech. Futurums*, Bucarest, 1915.

III. — Thème de parfait.

A consulter : P. Chantraine, *Histoire du parfait grec*.

§ 325. Dans les thèmes radicaux terminés par une consonne, le grec a généralement conservé au parfait son type archaïque, comportant un redoublement et des alternances vocaliques de la racine, mais il a beaucoup simplifié.

Le redoublement a le timbre : (βιβρακα, λέλοιπα, § 280) et ne comprend qu'une seule consonne (γίγγρακα, πίπτωκα). Il manque dans (F):εἶθα ; c'est une particularité qui remonte à l'indo-européen (cf. skr. *wéda* « je sais », got. *wait* « id. »). Le grec offre quelques autres exemples de parfait sans redoublement : εἶθα en ionien récent et en dorien (Alcman, fgt 80) en face de hom. (F)εἶθα, att. εἶσα ; créét. καταρῆλμενον (Loi de Gort., XI, 13) en face de hom. ἐλάγειναι (M 38) ; hom. ἀμφι-(F)αχούειν (B 316) de ἰάχω ; etc. Les parfaits comme ἔχθα, ὤμασι (cf. ἔπωπα) sont sans redoublement.

Les racines à initiale vocalique ont un redoublement de forme spéciale : hom. ἀρήραμαι (ἀρηραμένος Σ 548), ἀρηρα (ἀρηρώς κ 553 ; att. ἀρᾶριν Esch. Prom. 60), κατα-αρήραπεν (Ξ 55), ἐλάλαται (II 518), ἐλώλω (Ω 729), ἔρωρα (H 374), εἰλήλουθα (att. ἐλήλουθα, § 327), ει. Sur le modèle de ces formes, dont le type est ancien, le grec a fait ἐβώβα (prét. ἐβώβει ε 60), ἔπωπα (Z 124), ἐθεθώ ; (P 542, ἐθεθεύα hymn. Merc., 560), etc. C'est le redoublement dit « attique », qui a

été étendu à beaucoup de verbes : ἀλέλωμαι (Hérod., VII, 23 de ἀλέω), ἀραιρῆμαι (id. I, 191, etc.), ἐλέλεγμασι, ἐλέμεκα, ἐρήρειμαι (Hérod., IV, 152), ἐρώρουγμασι (id., III, 60), ἀγέγοχα (§ 331 Rem.), etc. — Le cas de ἐγρέγοχα (de ἐγείρω) est une anomalie due sans doute à la confusion d'un type *γγγοχα (cf. skr. jāgāra « il est éveillé ») et des nombreuses formes à γρ-initial (comme aor. ἐγρέαην, prés. hom. ἐγρέσσω et surtout l'ancien type intensif ἐγρηγορέω, γρηγορέω). Dans ἀκέχα, le groupe *-κουσα est devenu *κοσα d'où -κοα (§ 158), tandis que le présent *ἄκουστω devenait ἀκούω.

Dans des verbes de formation récente à initiale vocalique, le redoublement consiste simplement en un allongement de la voyelle : ἀμιλλῶ ἀμιλλήκα, ἐπιζῶ ἐπιζήκα, ἐρίζω ἐρίζα ἐρίστωμαι etc.

Quand la racine commence par un groupe de consonnes, il y a tendance à substituer au redoublement un -ι ; ainsi dans ἐσθῶρα, ἐγνωκά, ἐσταλάμην, ἐφύιστωμαι, ἐζιτωγμαι, etc. Homère emploie ἐκτεθῶτα (I 402) et aussi Hérodote (I, 49, III, 100, etc.) à côté de κέκτετρο (VII, 29) ; on lit περι-επληγμένα, sur une inscription attique (Meisterhans, p. 138), κατ-εβλαροταί sur une inscription d'Oropos de 240 av. J.-C. (hom. βεβλαχμαένον Π 660), et ἐγρατταί en crétois (att. γέγρατταί, Thumb. *Dial.* p. 131), etc.

§ 326. Les *alternances vocaliques* de la racine ne se retrouvent intégralement que dans le parfait (F)εῖδα. Dans la langue homérique, ce parfait a le vocalisme ο au singulier de l'indicatif actif : (F)εῖδα, (F)εῖσθα, (F)εῖδα ; le vocalisme zéro au pluriel de l'indicatif : (F)εῖμεν, (F)εῖσθε, (F)εῖσθε (de (F)εῖσθναι, dor. εῖσθναι Epicharme *fgt.* 26, 2 et Théocrite, XV, 64 ; la sifflante σ a été substituée à la dentale à la 3^e pers.). De même à l'impératif (F)εῖθε, (F)εῖστω, (F)εῖσθε. Le subjonctif avait le vocalisme ε, conservé dans les deux formes archaïques (F)εῖθ-ο-μεν (A 363), (F)εῖθ-ε-τε (Θ 18 ; cf. § 296). Au participe le masculin a le vocalisme ε : (F)εῖδώς, et le féminin le vocalisme zéro : (F)εῖδα. Tout cela répond à l'usage indo-européen.

REMARQUE. — Il y avait un prétérit du parfait caractérisé par les désinences secondaires (§ 469) et éventuellement par l'augment (§ 471). Du prétérit de $\mu\sigma\delta\alpha$, les formes les plus anciennes sont conservées au pluriel dans la poésie attique : $\tilde{\mu}\sigma\mu\epsilon\nu$ (Eurip. Héracl. 658), $\tilde{\mu}\sigma\tau\iota$ (Soph. fragm. Colch. 417), $\tilde{\mu}\sigma\mu\epsilon\nu$ (Esch. Prom. 451), $\tilde{\mu}\sigma\tau\eta\nu$ (Arist. Ois. 19). Homère a une 3^e pl. $\tilde{\mu}\sigma\mu\epsilon\nu$ (Σ 405, β 772 etc.) qui ne diffère de $\tilde{\mu}\sigma\mu\epsilon\nu$ que par la désinence secondaire. Mais en général, ce prétérit a été tiré du thème $\mu\sigma\delta-\eta-$, différent du thème du parfait (Wackernagel, *Vermischte Beiträge*, p. 45). De là, la flexion $\tilde{\mu}\sigma\iota\alpha$ (Σ 71, Hérod., II, 150) att. $\tilde{\mu}\sigma\eta$ (Plat. Euthyd. 271 C), $\tilde{\mu}\sigma\eta\sigma\theta\alpha$ (: 93, Soph. Ant. 447), $\tilde{\mu}\sigma\iota\sigma\eta$ (: 206, avec augment $\tilde{\mu}$, § 468), $\tilde{\mu}\sigma\iota$ (P 402, Hérod. II, 100), $\tilde{\mu}\sigma\eta$ (A 70, etc.). Au pluriel, $\tilde{\mu}\sigma\eta\mu\epsilon\nu$ est attesté par Hézychius ; mais de bonne heure le sentiment de l'alternance η : ι a fait créer $\tilde{\mu}\sigma\iota\mu\epsilon\nu$ $\tilde{\mu}\sigma\iota\tau\alpha$ $\tilde{\mu}\sigma\iota\sigma\tau\epsilon\nu$ qui sont les formes anciennes de l'attique. Le modèle de $\tilde{\mu}\sigma\eta$ $\tilde{\mu}\sigma\eta\mu\epsilon\nu$ ainsi fléchi a servi pour la flexion du plus-que-parfait en général (déjà Homère a $\iota\sigma\iota\sigma\tau\epsilon\nu$ N 102). Plus tard, le paradigme a pris la forme $\tilde{\mu}\sigma\iota\epsilon\nu$ $\tilde{\mu}\sigma\iota\tau\epsilon$; $\tilde{\mu}\sigma\iota\epsilon\tilde{\mu}\sigma\iota\mu\epsilon\nu$ $\tilde{\mu}\sigma\iota\tau\epsilon\tilde{\mu}\sigma\iota\tau\epsilon$ $\tilde{\mu}\sigma\iota\sigma\tau\epsilon\nu$ et les autres verbes ont suivi ($\tilde{\mu}\sigma\iota\sigma\tau\alpha\lambda\epsilon\iota\sigma\tau\epsilon$ $\tilde{\mu}\sigma\iota\sigma\tau\alpha\rho\acute{\epsilon}\mu\iota\sigma\tau\epsilon\nu$, $\lambda\epsilon\tau\sigma\iota\sigma\tau\alpha\lambda\epsilon\iota\sigma\tau\epsilon\nu$ sur des inscriptions de l'époque macédonienne ou hellénistique, Kühner-Blass, II, p. 65).

§ 327. Dans tous les autres parfaits radicaux du grec, les alternances vocaliques de la racine se sont simplifiées. A l'actif, le vocalisme σ tend à se généraliser et il n'y a plus que des traces des vocalismes ϵ ou zéro. Au moyen, il y a, suivant les cas, le vocalisme zéro qui est ancien, ou le vocalisme ϵ , analogique d'autres formes.

Les principales formes où il y a trace des anciennes alternance à l'actif sont :

hom. $(\sigma)\iota(\sigma)\iota\tau\alpha$, duel $(\sigma)\iota(\sigma)\iota\tau\sigma\nu$ (β 27), partic. fém. $(\sigma)\iota(\sigma)\iota\kappa\upsilon\tau\alpha$ (I' 386, etc.) ; le participe masc. $(\sigma)\iota(\sigma)\iota\kappa\acute{\omega}\varsigma$ ou $(\sigma)\iota(\sigma)\iota\kappa\omega\acute{\varsigma}$ (Φ 254) est analogique. Au moyen, on a le prétérit $(\sigma)\iota(\sigma)\iota\kappa\tau\sigma$ (Ψ 107) ou $\tilde{\sigma}\iota\kappa\tau\sigma$ (β 776, etc.), dont le vocalisme est ancien. Sur $\sigma\iota\kappa\alpha$ v. § 325.

hom. $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\alpha$, prétérit plur. $\tilde{\iota}\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\mu\epsilon\nu$ (B 341, etc.) ; l'impératif $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\iota$ semble conservé chez Eschyle (Eum. 599 ; les mss. ont $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\iota$) ; le moyen $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\alpha\iota$ est refait sur $\pi\acute{\iota}\theta\omega$, $\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\alpha$.

hom. $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\alpha$, 2^e pers. pl. $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\iota$ (I' 99, leçon d'Aristarque ; les mss. ont $\pi\acute{\iota}\pi\sigma\theta\iota$) § 494, partic. fém. $\pi\acute{\epsilon}\pi\sigma\theta\upsilon\iota\varsigma$ (ρ 555).

hom. $\mu\acute{\epsilon}\mu\sigma\gamma\alpha$, pl. $\mu\acute{\epsilon}\mu\sigma\gamma\mu\epsilon\nu$ (I 641), $\mu\acute{\epsilon}\mu\sigma\tau\epsilon$ (H 160), duel

μέματον (Θ 413), impér. μεμέτω (Δ 304), part. fém. μεμυία (Δ 440), sur lequel a été refait par analogie le masculin μεμυός. — D'après μέμανα, on a γέγονα, γέγαμεν, γεγαυία, γεγαώς formes anormales d'une ancienne racine dissyllabique.

Dans εἰλήλουθα, le texte homérique traditionnel a généralisé le vocalisme *o* (εἰλήλουθμεν I 49, γ 81). Au contraire, l'attique a généralisé le vocalisme à degré zéro de εἰλήλυθμεν (conservé, semble-t-il, chez Cratinus, *Com. Fgt.* Meineke, II, p. 153) dans εἰλήλυθα. Le participe εἰλήλευθώς (O 81 dans un manuscrit) conserve le vocalisme ancien. Au prétérit, on a εἰλήλουσθαι (Δ 520, etc.), mais εἰλήλυθε en ionien récent Hérod., V, 98, VIII, 114) comme εἰλήλυθε en attique (Arist. *Can.* 1306).

De la racine *βρι-, les formes de parfait à vocalisme zéro étaient du type βι-βρι- ; de là chez Homère βειβίμεν (β 199), impér. βειβίθι (E 827), βειβίτε (Y 366), et en attique βέβιμεν (Thuc., III, 53), βίβιτε (id., IV, 126), βέβιασιν (Arist. *Can.* 224 ; Ω 663). La forme de singulier à vocalisme *o* se trouve conservée dans hom. βίβ(φ)οα, que dissimule la graphie βειβω. L'*o* a passé dans la forme pourvue de -α- (§ 333), βεβ(φ)οικα, d'où hom. βειβοικα, att. βέβοικα.

§ 328. Le vocalisme -*o*- de la racine a été généralisé à l'actif dans des parfaits comme λείλοικα (A 235), πέπορθα (Arist. *Nuées.* 392), λείλογχα (λ 304), κέκοικα (κικωώς N 60), κέκοβι (Arist. *Grén.* 479), βέβροικα (ε 412), (φ)ι(φ)οίπα (Y 186), πέπορθα (prét. ἐπεπόρθει hymn. Merc. 105), πέποικα (Hérod., I, 112), κίκοικα (de κίκω), etc. ; εἰώθα (de *se-swadh-, rac. *swadh-, dans ἴθος, skr. swadhá « qualité »), ἔρωγα, etc. Sur πέποικα, v. § 242 Rem. Quelques-uns de ces parfaits peuvent d'ailleurs être relativement récents. Le sentiment de la formation s'est maintenu longtemps, comme le prouvent sicil. πέποικα (Epicharme, Stésichore) créé sur πέποικω, au lieu de πέπορθα, et créét. λείλοικα (παρλειλονδρι à Gortyne, Coll. 5087 b 1) parfait de λαρβάνω.

Au moyen, le vocalisme zéro subsiste dans beaucoup de

formes ; en face de hom. εἰμαρει (forme éolienne, de *se-smar- ou *se-smor-) dor. εἰμαρρνει (Hésych.), on a hom. εἰμαρται (de *se-smr-), att. εἰμαρμίνη, dor. εἰμαρται (Hésych.) et εἰμαρμείνα (Étym. Mag. 334, 10), inf. éol. μαρρῆαι (forme refaite, Hoffmann, *Dial.*, II, 357). C'est le vocalisme zéro que l'on rencontre dans τέθραμαι (de τρίρω), τέτραμαι (de τρίπω), ἑσταλαμαι (de πείλλω), ἑστειρωμαι (de στείρω), κίχρωμαι (de χίω), πίπυρωμαι (avec σ au lieu de θ, d'après πίπυσται, de πινθάνωμαι), πέρρωμαι (3^e sg. πέρραται T 27, pl. πέρρανται E 531, de θείνω, § 84), etc. Mais souvent, le vocalisme du présent a été généralisé : λείλοιρωμαι (act. λείλοιρα, de λείπω), ἔρρωμαι (act. ἔρρωρα, de ῥέγγωμαι), etc.

§ 329. Les racines en *-d- ne comportaient pas de degré vocalique 'de timbre o (§ 245). On n'y peut donc trouver d'autre alternance que celle de a : ā. Quelques parfaits ont en effet conservé l'ā long : τίσαπα (ion.-att. σέσπα, B 135) τίταχ (Eur. Suppl. 1141 ; ion. att. τίτηχα), des racines *ιδρ-, (σέπω) et *ιακ- (τέχω) ; *ριτάχ, d'où ἱήγα (Hér., VII, 244), de (ρ)άγγωμαι, etc. Il y a trace d'alternance dans l'opposition de μέμαχ (ion.-att. μέρηχα, μεμηκώς, K 362) et de μεμάκωτα (Δ 435), de λείλαχ (ion. att. λείληχα, λείληκώς X 141) et de λείλακωτα (μ 85), etc. Le parfait τίθηλα (préter. τεθήλει ε 69) présente la même opposition (τεθήλω μ 103, τεθάλωτα I 208), par analogie des précédents ; la racine est d'un type différent.

Dans les racines dissyllabiques, le vocalisme normal au parfait est du degré zéro à la première syllabe et du degré plein à la seconde. De là les formes homériques πεπη-(ρ)ώς (rac. πιπι- πις-), κικη-(ρ)ώς (rac. κικη- κικῆ-), τεθη-(ρ)ώς (rac. θηθη- θηῆ-), τετλη-(ρ)ώς (rac. τατα- τηῆ-), etc. Sur le modèle du type a : ā étudié ci-dessus, ont été créées des formes 2^e degré zéro comme τέθηθη (X 365), τέτλημεν (υ 311), etc.

§ 330. En plus des altérations qu'il a fait subir à l'ancien parfait, le grec a innové en se créant deux types de parfaits nouveaux, le parfait aspiré et le parfait en -α.

a) *Parfait aspiré*. Dans les racines terminées par une occlu-

sive labiale ou gutturale, l'occlusive se présente souvent au parfait sous la forme d'une aspirée. Cette innovation s'explique avant tout par le besoin de donner au parfait une caractéristique ; mais c'est l'influence du moyen qui l'a fait naître.

Au moyen, la plupart des formes ne laissaient pas reconnaître la nature de la consonne finale de la racine ; on dit *λείψαι* *λείψαι* *λείψαι* *λείψαι* *λείψαι* comme *τέτριψαι* *τέτριψαι* *τέτριψαι* *τέτριψαι* *τέτριψαι* et *τέθραψαι* *τέθραψαι* *τέθραψαι* *τέθραψαι* *τέθραψαι*, etc., des verbes *λείπω* *τρέψω* *τρέψω* (anc. **θρεψω*, § 79) ; de *λαμβάνω*, *εὐληψαι* (act. *εὐληφα* § 70 Rem. III) et *λείψαι* (Hér., IV, 68) ou *λείψαι* (Esch. Ag. 876). Il n'y a guère que la 3^e personne du pl. qui permette de reconnaître la consonne radicale : ainsi le φ de *στρέφω* apparaissait dans *ἐστράφεται*, *ἐστράφ-ατο* (Hérod., I, 166) en face du π de *λείπω* et du ε de *τρέψω*. Dans certains cas même, la 3^e pers. du plur. du parfait conservait une aspirée qui n'apparaissait plus au présent : de *θίπτω* (rac. *θιπ-*), on a les formes *τετίρται* (Hérod., VI, 103) *τετίρ-ατο*. Cette aspirée finale de la racine a été prise pour une caractéristique du parfait. Déjà chez Homère, du verbe *τρέπω*, à côté du sg. *-τέτριπται* (E 750) *τέτριπτο* (Σ 403), on a le pl. *-τετίρται* (B 25, 62), *τετίρτο* (K 189) ; du verbe *ἐρέω* *ἐρωρέχεται* (II 834) *ἐρωρέχτο* (Λ 26), et du verbe *εἶρω* *εἶρω* (§ 54), *εἶρχεται* (II 481), *εἶρχτο* (P 354) ou *εἶρχτο* (κ 241). Hérodote présente de même *τετίρται* (II, 93) de *τρέψω*, *ἀναμερέχεται* (I, 146) de *μείγνυμι*, *εὐλίχτο* (VII, 90) de *εὐλίσσω*, *διετετίχτο* (I, 80) de *τάσσω* (cf. *τετόχται* Thuc., III, 13, *τετετίχτο* Thuc., V, 6, etc.), *ἐπισέχτο* (Hérod., VII, 62) de *σάσσω*, *ἀποδείχεται* (II, 43 ; sg. *ἀποδείκεται* I, 136) de *δείκω* ; att. *δείχμαι*, etc.

§ 331. Quand l'ionien et l'attique ont créé des parfaits de forme active à valeur résultative, ils les ont caractérisés par l'aspirée : *πέπω*, *κλίπω*, *πλέπω*, *τάσσω*, *ἔγω* font au parfait *πέπορα*, *κλίπορα*, *πέπορα*, *τίταρα*, *ἔχα* (Xén. Mém., IV, 2, 8, à côté de *ἔγγεχα*, Rem. I). Les comiques, les orateurs ont de

nombreux parfaits de ce type : τέτροφα (τέτροφας Arist. Nuées 858) de τρίπω, τέτριφα (ἐπιτέτριφεν Lysistr. 952) de τρίβω, τίθλιρα (Crobyle, *Com. fgt.* IV, 566 Mein.) de θλίβω, βίβλιχα (Alexis, *Com. fgt.* III, 517) de βιάνω, βέβλιχα (Démot., XIX, 180) de βλάπτω, πέπραχα (Platon, *Com. fgt.*, II, 669 Mein.) de πέρσσω, κικέρυχα (ἐπικικέρυχίναί Demot., XIX, 35) de κηρύσσω, περύλαχα (διαπερύλαχα Xén. Cyr., VIII, 6, 3), de φυλάσσω, etc.

Ces formes sont nouvelles. L'usage d'employer le parfait avec un régime direct pour indiquer le résultat d'une action existe à peine chez Homère et ne devient courant qu'à l'époque attique (cf. § 336). C'est sur le moyen que l'actif a été fréquemment refait ; de là des formes comme τέτραφα (Dinarque I, 108 ; Démot., XVIII, 296, etc.), de τρίπω à côté de τέτροφα (ci-dessus) ou πέπλιχα de πλάω au lieu de πέπλοχα, d'après πέπλεγμαι.

REMARQUES. — I. De la même racine que l'aoriste ἔνεγκον le parfait moyen ἐνένημαι (3^e sg. ἐνένησθαι sur les inscr. att., Meisterhans, p. 148) est ancien ; l'actif ἐνένογα (sans nasale devant le γ) est visiblement créé sur ἐνένημαι (où la nasale radicale tombait devant γ). — D'après ἐνένοχα il a été fait pour ἀγω un parfait ἀγένοχα (Kühner-Blass, I, 347) dor., ἀγαγοχα (inscr. de Théra, Coll. 4706, 41) d'où est sorti par dissimilation le parfait ἀγόχα, attesté en attique (Aristote, Lysias), en laconien (d'après Hésychius), en béotien (ἀγισχα, d'après l'Étym. Mag. 9, 34).

II. — Il n'y a pas de parfait aspiré dans les racines terminées par une occlusive dentale, ce qui tient sans doute à ce qu'il y avait fort peu de racines terminées par un θ. En revanche, on observe quelques traces d'une tendance à développer un θ à la 3^e pers. pl. du parfait moyen. Sur le modèle de ἱρηθάται (Ψ 284, 329) ἱρηθήατο (η 95) de ἱραίω, ont été créés dans la langue homérique ἱρήθατα : (υ 354) ἱρηθάατο (M 431) de ῥαίω, ἀπηχίθαται (P 657) de ῥομαι, ἰληθάατο (η 86) de ἰλιπύω. Dans le texte d'Hérodote on lit ἀπααχίθαται (II 75), ἐππαλαατο (VII 89), qui peuvent se justifier comme analogiques de ἀπααχίθαται (I 151), ἀρρηθάαται (IX 26), ἰαααθάαται (II 138, IV 38), ἰαααθάατο (VII 62, 66, 86). Ces formes en θ ont survécu jusqu'à l'époque hellénistique (δραααχίθαται Dion Cassius 42, 5, ἰαααθάαται id. 37, 16). Elles révèlent l'effort de la langue pour donner une caractéristique au parfait quand les désinences commencent par une voyelle.

§ 332. b) Parfait en -α. Dans les racines terminées par une

voyelle, l'addition des désinences faisait à l'actif difficulté ; car les désinences actives du sg. (y compris celle de 2^e pers. sg., où -ας s'était substitué à l'anc. -θς, § 468) commençaient par une voyelle. Le seul moyen de rendre claires les formes était d'intercaler une consonne entre le thème et les désinences. C'est le -κ- des aoristes ἴθηκα, ἔθηκ, ἔθηκα (plur. ἴθημεν, ἔθημεν, ἔθηκα) qui fut employé (§ 310). Sur le modèle de ces aoristes, Homère présente déjà les parfaits ἴστηκα (pl. ἴσταμεν, ἴστατε, ἴσθησι et ἴσθηκασι Δ 434), βίθηκα (plur. βίθημεν, part. βίθηός), τίθηκα (pl. τίθημεν et τίθηκασι O 664), πίθηκα (πιθήκασι η 114 et πιθήασι Δ 484, subj. -πιθήας Theogn. 396, partic. περι(φ)ώς ε 477). L'attique dit encore τίθημεν (Plat. Gorg. 492 E), τίθησιν (Xén. An., IV, 1, 19), τίθησι (Thuc., III, 113 ; Lysias XIII, 38), τίθητω (Plat. Lois 993 E), τίθηται (Arist. Gren. 1012), etc. Pour le parfait actif de ἴστημι en attique, v. Kühner-Blass, II, p. 186-187.

§ 333. On voit bien comment le type en -κα, ainsi créé, s'est répandu. Le κ a parfois été ajouté à de vieilles formes contenant le vocalisme ο du radical, comme dans βίθηκα (de βημι), πίθηκα (de πίπω) en face de πεπητός, ou hom. βίθηκα (§ 327). Mais en général il s'agit de formes nouvelles, dont le vocalisme radical a souvent été emprunté au parfait moyen. Ainsi sur ἔθηκα a été refait en attique un parfait transitif ἔθηκα (βίθηκα Plat. Apol. 33 C, Lysias I, 16) à côté de l'ancien parfait ἔθηρα (βίθηρα, O 128), qui a pris aussi la valeur transitive (Soph. El. 306, Eur. Méd. 349). Sur τίθημι (de τίνω) a été créé τίθηκα, et sur ἔθησθαι (γ 56), ἔθηκα. Dans des racines dissyllabiques, ἐμίθηκα, ἐλέθηκα ont été créés sur ἐμίθημι (ἐμίθησθαι Esch. Ag. 1284), ἐλέθημι (ἐλέθησθαι II 518), etc.

Les verbes dérivés ont pu à leur tour être pourvus de parfaits ; grâce à ce suffixe -κα, on a donné à εἰλίω, τίμαω, κορίζω, etc., des parfaits περιέθηκα, τετίθηκα, κεκόθηκα, qui sont tous relativement récents dans la langue. C'est exceptionnellement que la langue homérique a des parfaits en -κα de verbes déri-

vés, comme *τεθαρσέχασσι* (I 420, 687 ; cf. *τεθαρσεχάτας* Hérod., III 76) ou *θειδιπυέλει* (p 359).

§ 334. Le parfait en *-αα*, limité d'abord au singulier de l'indicatif (§ 332), s'est étendu à tout l'indicatif, puis aux autres modes, et même au participe : Homère a déjà *θειδρωαίω* (X 94) ; on lit *ειθερωα* sur l'inscription arcadienne de Tégée, l. 10-11 (Hoffmann, I, p. 25) et *ειφειθερωαα* en locrien dans la loi de Naupacte, du v^e s. av. J.-C. (Coll. 1478, l. 39 ; cf. hom. *ειθειτα* I 173, σ 422). Suivant les dialectes le développement a été plus ou moins rapide (Buck, *Dial.* p. 109). En béotien par exemple, les inscriptions fournissent des formes sans *-α* comme *αποθειδωνθ*, (att. *αποθειδιώχασσι*), part. *θειδωσα, καταθειδων, απειθεισωντα, ειφειθερωαμεσωντα* (att. *ειφειθερωαμεσάτας*) à côté de *θεισσειδιωχασσι* ; Thumb, *Dial.*, p. 231, et Kühner-Blass, II, 97.

Finalement, le grec s'est trouvé en possession d'un parfait actif en *-αα* et d'un parfait moyen en *-μαι* (*τετέραα, τετέραμαι*), valables pour tous les verbes dérivés de la langue, et dont il a étendu l'usage à bien des verbes radicaux (*τετέπια, τετέπτεραα, τετέπτεραμαι*). C'est la seule formation de parfait qui soit vivante en grec ancien.

REMARQUES. — C'est seulement hors de l'ionien-attique que l'on rencontre *-αα* au lieu de *-αα*, par extension au type de *-αα* de l'aspirée du type précédent : arg. *ειθειραα*, dor. *ειφειθερωαμεσωντα* (Sophron ap. Hésych.), d'où à l'époque hellénistique, *ειθειραα, ειφειραα*.

§ 335. Le système du parfait, qui était en pleine vigueur à l'époque classique et même dans la *κλεινή*, avec toute sa variété de formes, ne fut pas durable. Dès le 1^{er} siècle avant J.-C., il commence à décliner et peu à peu s'élimine. Le grec moderne n'en possède plus qu'un seul exemple dans *βρηαα* (anc. *ειβρηαα*), qui doit sa conservation à ce qu'il avait de bonne heure pris la valeur d'un aoriste. Si l'on ne possédait pas le grec ancien, on serait dans l'impossibilité de soupçonner la grande série d'innovations qui se sont produites dans le développement du parfait entre l'indo-européen et les divers parlars grecs du 1^{er} siècle avant notre ère. Le développement des

formes jusqu'à leur disparition inclusivement est d'ailleurs entièrement déterminé par la valeur qu'elles exprimaient. Cf. Wackernagel, *Studien zum griech. Perfektum*.

A la date la plus ancienne du grec, le parfait, suivant l'usage indo-européen (§ 272), est un présent qui marque un état résultant d'un procès achevé : μέμλωκε... ἔμαρ (ρ 190) « le jour a fui, il fait nuit », οὐδὲ γὰρ εἰ βλώκε (O 111) « car son fils a péri », βεβῶσι (Esch. Pers. 1002) « ils sont morts (ils ont passé) », βέβηκεν « elle n'est plus » (Eur. Alc. 392), Πρωταγόρας ἐπιβέβηκεν ; « Protagoras est ici ? » (Plat. Prot. 309 d) ; Σκοπίετε. — Ἐσκεπταί « Réfléchissez — C'est tout réfléchi » (id. Rép. 368 B) ; πέπρακται « tout est fini » (Eur. Hipp. 680), διαπραγμάθεα « c'est fait de nous » (id. Hél. 858).

La valeur de présent est très sensible chez Homère : τίθησα (ζ 168) « je suis saisi de crainte », εὔσαι ἐγὼν ἐρριγα μάχην (P 175) « j'en suis pas homme à redouter le combat », Κλυταιμήμετρης προβεβούλα (A 113) « je (la) préfère à Clytemnestre », etc. Elle se manifeste longtemps après lui. Dans maint passage du théâtre attique, un parfait et un présent se trouvent associés : ἐκπέρευ', εἴχεται ἐρροῦδος (Arist. Ach. 210), τίς εὖν τῶν τῶν εἴχεται τα καὶ εἴδοικεν ἕρροτων ; (Esch. Eum. 392), τὸ καὶ εἴδορκας καὶ βλάπτεις ἰν' εἰ κακῶ (Soph. Œd. R. 409) « toi qui n'es pas aveugle tu ne vois pas dans quel malheur tu es tombé » (cf. arc. εἴδορκεν' ἐρῶ Anecd. de Bekker, III, 1094-1096). Le rapport des deux temps explique d'ailleurs que le thème de parfait ait parfois fourni des présents (ἀνώγω de ἀνωγα, γηγώνω de γέγωνα) et que la flexion du présent ait été dans certains dialectes étendue au parfait (§ 468 Rem.).

La valeur caractéristique du parfait apparait au plus-que-parfait, qui exprime proprement l'achèvement du procès dans le passé : πάλιν εἶπον δὲ βεβήκει (α 360), ἀρώρει εὐερανέθεν ὡς (ε 294). C'est l'imparfait du présent achevé. Il n'a donc rien de commun avec le plus-que-parfait du latin ou du

français, qui est un temps relatif exprimant le passé par rapport à un autre fait passé. Ce plus-que-parfait n'a pas d'expression en grec ancien, qui le rend par l'imparfait ou l'aoriste (avec la nuance propre à chacun) : ἀπέστειλαν τὰς ἑκατὸν ναῦς ὡς περ παρεσκευάζοντο « ils envoyèrent les cent navires qu'ils avaient équipés » (Thuc., II, 23), ὁ Ἄμασις ἐτάφη ἐν τῇσι ταφῇσι τὰς αὐτὰς εἰκοδομήσατο « Amasis fut enseveli dans le tombeau qu'il avait bâti » (Hér., III, 10). Cf. chez Homère προῆκε « il avait envoyé en avant » (P 545), κάμα « il avait fabriqué » (λ 523), etc.

Lorsque le grec a donné un futur à son parfait, la même valeur s'y retrouve : ἐστήξω « je me tiendrai », τεθνήξω « je serai mort », de ἕστηκα, τεθνήκα. Ce futur parfait remonte sans doute à un désidératif à redoublement de l'indo-européen (§ 295). Homère ne le connaît qu'au moyen : τετελεξεται (M 345), λαλειψεται (Ω 742), κεχολώσεται (A 139), εἰρήσεται (Ψ 795), etc. Le plus ancien exemple de ἐστήξω est d'Aristophane, Lysist. 634 ; les plus anciens de τεθνήξω, d'Éschyle, Ag. 1279 et d'Aristophane Ach. 325.

§ 336. Exprimant le procès achevé, le parfait est le plus souvent intransitif : διέσρηκα, ἔπωμα « j'ai les yeux ouverts, je vois clair » (v. ci-dessus), μέμνηκα « j'ai l'esprit égaré » (ἐ δ' ἔχων μέμνηεν dans le chœur d'Antigone sur l'amour, v. 790 « celui qui le possède est fou »), τέτροφα « je suis coagulé » (πολλὰς περὶ χροὶ τέτροφον ἄλμα, ψ 237). L'addition d'un régime tendait à donner au parfait la valeur transitive, c'est-à-dire à le transformer en un « résultatif » exprimant que l'action accomplie avait produit un résultat. Le rôle essentiel dans cette évolution a été joué par le moyen. A l'époque ancienne, le parfait se présente surtout sous la forme du moyen, et c'est, comme on l'a vu, sur le moyen que la plupart des parfaits actifs ont été refaits. Lorsqu'un verbe possède à la fois un parfait radical de type ancien et un parfait en -κα, on sait que ce dernier a d'ordinaire le sens transitif par opposition à l'autre qui conserve la valeur intransitive : ἀπέλωλα veut dire « je

suis mort », et ἀπολώλεκα « j'ai fait périr ». Mais ἐλώκα (ἐλώκα Hér., I, 70, ἐλώκα Pind., Pyth. III, 57) a le sens passif et sert de parfait à ἀλίεσμαι.

REMARQUE. — Le parfait résultatif existe à peine chez Homère. Les verbes τίθημι et δίδωμι, dont le sens n'admet pas la possibilité d'un parfait du type ἐλώκα ou τίθηκα, n'ont pas de parfait dans la langue homérique ; et c'est l'aoriste qui est employé avec la valeur d'un résultatif : εἰ μάλ᾽ καρτερὸς ἔσσι, θεὸς που σοὶ τόγ' ἔδωκεν (A 178), καί μ' ἄρτιόν ἔθηκε, πολὺν δέ μοι ἔπαυε λαόν (I 483). Mais l'existence d'un moyen (σοὶ τοι, τέκνον ἰμόν, δέδοται πολυμήθεα ἔργα « ma fille, les travaux de la guerre ne t'ont pas été attribués », E 428) devait contribuer à faire créer un parfait à valeur transitive exprimant le fait résultant actuellement de l'action accomplie : ἔργον δέδωκα « je suis dans l'état d'un homme qui a donné un ouvrage ».

§ 337. La valeur résultative est celle qui caractérise le parfait à l'époque classique. Elle explique que dans la langue d'Hérodote, le parfait puisse être remplacé par une périphrase où le participe parfait est accompagné du verbe substantif (εἰμί ou un succédané, § 873 Rem.). C'est surtout au temps passé ou à l'un des modes du parfait que ce tour est employé : ainsi dans ἀπειγμένοι ἦσαν (IX 118 ; ἀπίατο est d'ailleurs fréquent chez Hérodote), ἐτυχον τεταγμένοι (IX 49), ἔπρηχε πεποιθμένα (V 103), εἰς πεποιθώς (III 119, mais πεποιθήκοι III 75), ἀραιρημένοι ἦμοι (IV 66), etc. Une phrase comme ὡς ἐγὼ τυγχάνω τὰ νῦν τάδε ἱστοργίης ἐκείνους αὐτὸς μάλιστα ἐξεπίστευαι « à quel point j'ai d'affection pour eux actuellement, tu le sais parfaitement toi-même » (VII 104), montre que ce tour s'emploie aussi à l'indicatif et au temps présent.

La langue des tragiques en présente un autre, qui consiste à employer le participe aoriste avec le verbe ἔχειν. Ainsi dans Antigone, v. 793 : σὺ καὶ τότε νεῖκος... ἔχεις παράξας « c'est toi qui as excité cette querelle », ou dans Œd. Roi, v. 577 : ἀδείψῃ τὴν ἰμὴν γήμας ἔχεις ; « as-tu épousé ma sœur ? » Ce tour, dont on a déjà un exemple d'Hésiode (Op. 42), est également parfois attesté en prose (Hérod., I, 27 ; Thuc., I, 68) ; il est particulièrement employé par Sophocle et porte le nom de σχήμα Σοφοκλείων. Plus rarement, c'est le participe parfait

qui est employé : βεβούλευκός ἔχει (Soph. *Œd. R.* 701 ; cf. *Phil.* 600), ὡν πολλὰ χρέματα ἔχομεν ἔρπαιότες (Xén. *An.*, I, III, 14).

L'un et l'autre sont un témoignage que la langue éprouvait le besoin de renforcer l'expression du parfait, pour laquelle la forme simple ne suffisait pas. Celle-ci en effet tendait de plus en plus à prendre la simple valeur d'un narratif, c'est-à-dire à se confondre avec l'aoriste. On suit cette évolution depuis une date assez ancienne. Xénophon offre déjà des exemples où le parfait n'est qu'un temps historique relatant un fait passé : αὐθ' ἔ' ἔγνωκε στρατευσίην εἶναι ἐπὶ τῆν Ἀχαιῶν « il décida aussitôt de marcher sur l'Achaïe » (*Hell.*, VII, 1, 41). La confusion de l'aoriste et du parfait, qui est accomplie au début de l'ère chrétienne, devait entraîner la perte de ce dernier. Pour rendre le sens de l'ancien parfait, la langue se créa une nouvelle forme, de caractère périphrastique, qui est encore en usage aujourd'hui. Ce que Démosthène exprimait par εἰβικα s'exprime aujourd'hui par ἔχω βεβίαις (Thumb, *Hdb.*, p. 106 ; Pernot, *Gramm.*, § 325) ; on lit déjà chez Diodore (XX, 11, 65) : πρὸ γὰρ εἰκοσὶν ἐτῶν εἶχε γερρακμίην (τὴν ἱστορίαν). C'est ce tour qui a finalement eu raison de l'ancien parfait et qui l'a chassé de l'usage. Un autre tour, plus fréquent encore en grec moderne, est le tour ἔχω λύσει, devenu ἔχω λύσει « j'ai délié ».

IV. — Thèmes d'aoriste (et futur) passifs.

§ 338. Le type indo-européen à suffixe *-t- (sans alternance) s'est conservé en grec dans plusieurs exemples tels que ἐμάθη (prés. μαίνομαι), auquel on peut comparer v. sl. *mīnē-ti* « penser », aor. *mīnē-xū* (avec addition d'une caractéristique d'aoriste) en face de prés. *mīnē-tū* « il pense » ; ἐχάρη (prés. χαίρω), ἐφάνη (prés. φαίνομαι), ἔπαυεν (prés. πάυομαι), ἐπλάγη (prés. πλάττω), ἔλιπεν (3^e pl. λίπεν II 507 ; prés. λείπω), etc. Le ton est sur le suffixe, comme le prouvent les formes μανθ-ναι, μανθίς.

Le type s'est bien développé dans les verbes à présent radical. Mais beaucoup des exemples en sont sûrement nouveaux ; tels $\theta\acute{\iota}\rho\epsilon\omega$ (p. 23) de $\theta\acute{\iota}\rho\epsilon\mu\alpha\iota$, ou $\sigma\upsilon\lambda\lambda\acute{\alpha}\gamma\iota\upsilon\tau\epsilon\iota\varsigma$ (Hér., VII 173) de $\lambda\acute{\iota}\gamma\omega$. Il y en a qui n'apparaissent que dans la période classique. Un indice de formation récente est fourni par att. $\acute{\epsilon}\kappa\lambda\acute{\iota}\nu\epsilon\upsilon\varsigma$ (Arist. Lys. 906) où figure le $-\nu-$ du présent $\kappa\lambda\acute{\iota}\nu\omega$ (de * $\kappa\lambda\acute{\iota}\nu-\nu-\gamma\omega$, § 57) et par att. $\acute{\epsilon}\lambda\lambda\acute{\alpha}\gamma\epsilon\upsilon\varsigma$ (Isée, IV, 13) du verbe dénommatif $\acute{\alpha}\lambda\lambda\acute{\alpha}\tau\tau\omega$ (de * $\acute{\alpha}\lambda\lambda\alpha\kappa-\gamma\omega$, parf. $-\acute{\epsilon}\lambda\lambda\alpha\chi\chi\alpha$, § 331).

L'aoriste en * $-\epsilon-$ en indo-européen exprimait l'état (§ 286) ; employé absolument, il était apte à rendre le passif. Des formes comme $\acute{\epsilon}\rho\acute{\alpha}\nu\epsilon\upsilon\varsigma$, $\acute{\iota}\chi\acute{\alpha}\rho\epsilon\upsilon\varsigma$ ont gardé en grec la valeur ancienne ; il y en a même comme $\acute{\iota}\xi\acute{\alpha}\tau\epsilon\upsilon\varsigma$ « j'ai appris » (I' 208) ou $\acute{\iota}\xi\epsilon\rho\acute{\alpha}\tau\epsilon\upsilon\varsigma$ « j'ai vu » (Pind. Ném., VII, 4) qui admettent un régime à l'accusatif ; mais $\acute{\epsilon}\rho\acute{\alpha}\nu\epsilon\upsilon\varsigma$ a pris la valeur passive quand $\phi\alpha\acute{\iota}\nu\omega$ a été constitué en face de $\phi\alpha\acute{\iota}\nu\epsilon\mu\alpha\iota$. Le grec a tiré de là une formation nouvelle à valeur passive, qui explique des formes secondaires comme att. $\acute{\epsilon}\kappa\lambda\acute{\iota}\nu\epsilon\upsilon\varsigma$, $\acute{\epsilon}\lambda\lambda\acute{\alpha}\gamma\epsilon\upsilon\varsigma$.

REMARQUE. — Le vocalisme radical est normalement au degré zéro, comme les exemples précédents le montrent. Mais il s'est parfois produit des confusions avec le vocalisme d'autres formes du verbe, et notamment du présent. Ainsi du verbe $\pi\lambda\acute{\epsilon}\theta\epsilon\sigma\omega$ sont attestés $\acute{\epsilon}\pi\lambda\acute{\epsilon}\theta\eta\upsilon\varsigma$ et $\acute{\iota}\pi\lambda\acute{\epsilon}\theta\eta\upsilon\varsigma$ (ce dernier seul homérique, pour une raison métrique).

§ 339. Le suffixe $-\tau-$ avait un défaut : il s'ajoutait malaisément à un élément radical terminé par une voyelle. Cette difficulté a été levée par la substitution de $-\theta\tau-$ à $-\tau-$.

Aucune autre langue ne fournissant le correspondant de $-\theta\tau-$, il est certain que ce suffixe est une création du grec. Sur la façon dont il a été créé, on a fait diverses hypothèses. La plus vraisemblable est d'y voir un élément $-\theta-$ semblable à celui qui sert à former des présents dérivés, tels que $\sigma\chi\acute{\iota}\theta\omega$ (cf. $\acute{\epsilon}\chi\omega$, $\acute{\epsilon}\sigma\chi\alpha\upsilon\upsilon$ et $\acute{\iota}\sigma\chi\omega$), $\tau\acute{\epsilon}\lambda\acute{\epsilon}\theta\omega$, $\phi\theta\acute{\iota}\nu\acute{\iota}\theta\omega$ (§ 271) ou un aoriste tel que $-\acute{\epsilon}\acute{\iota}\chi\alpha\theta\epsilon\upsilon\varsigma$ (Soph. El. 361, Apoll. Rh., II, 590 ; IV, 339) ; cf. Chantraine, *Mél. Vendryes*, p. 103.

L'aoriste en $-\theta\tau-$ s'est constitué entre l'époque indo-européenne, dont la comparaison donne idée, et l'époque histo-

rique du grec ; il est attesté dès les premiers textes : Homère l'emploie couramment. Pas plus que l'aoriste en $-τ-$, il n'avait originellement la valeur passive ; on le trouve même aussi pourvu d'un régime à l'accusatif : αἰδασθεῖς ἐπιπύν « ayant du respect pour la réprimande » (Δ 402). Tous deux à l'origine ne marquaient que l'état. Peut-être a-t-il existé entre eux une différence d'aspect, la forme en $-θη-$ soulignant plus que la forme en $-τ-$ l'entrée dans l'état exprimé par le verbe ; cf. A. Prévot, *L'aoriste passif en -θη-*.

Quoi qu'il en soit, grâce à la création du suffixe $-θη-$ tous les verbes transitifs ont pu recevoir un aoriste passif. On a ainsi dans les verbes dérivés des formes comme ἐτίμηθη, ἐφιλάθη, ἰθωρήχθη, ἐτελείθη, ἐνομίθη, etc. Ceux des verbes radicaux qui n'avaient pas d'ancien aoriste en $-ην$ en ont reçu un en $-θη-$. Déjà Homère emploie ἰσχίσθη (Διοσχίσθη II 316), de σιζῶ. On est souvent parti du thème du présent, comme le montrent les aoristes, déjà homériques, ἐκλίθη (Γ 360) de κλίνω, ὤρίθη (Π 509) de ὀρίνω, ἐφαίνθη (P 650) de φαίνω, etc. Il y a parfois hésitation pour le vocalisme radical. Du verbe τρέφω n'est attesté que ἐτρέφθη (Plat. Polit. 310 A) avec vocalisme du présent, en face de hom. ἐτρέφην. Du verbe τρίπω, l'aoriste passif est ἐτρέφθη chez Homère (O 80) et Hérodote (IX, 56) d'après ἐτρέπην, mais ἐτρέθη en attique d'après τρίπω. Du verbe πλέσσω déjà pourvu d'une double forme ἐπλέγγην et ἐπλέγγην (§ 338 Rem.), on a un aor. pass. ἐπλέχθη chez Plutarque. Du verbe λείπω sont attestés à la fois ἐλείπη et ἐλείθη, ce dernier avec le vocalisme du présent. De même, de ζεύγνυμι, ἐζύγη et ἐζεύχθη (Esch. Ag. 842).

Le suffixe $-θη-$ se présente parfois sous la forme $-θη-$. La sifflante est ici analogique des cas où, appartenant au thème, elle cessait d'être visible dans une partie des formes : ἐτελέθη, de τελείω, ἐζώθη, de ζώνω (cf. ζωτός). Ainsi ont été créés ἐγνώθη de γινώσκω, ἐταίθη de τίνω, etc. Homère a déjà ἐπειθή (Φ 538, ε 50) de πειάνωμι.

§ 340. Un futur passif a été créé sur l'aoriste en $-τ-$ ($-θη-$)

par addition de la caractéristique *-σ-* du futur (§ 320) : ἐ-τρίθην τριθήσομαι, ἐλειψθην λειψθήσομαι. Homère n'en présente qu'un seul exemple : μεγέσεισθαι (K 365) ; car θαύσομαι (γ 187, τ 325) a la valeur active de ἐθάην (§ 338)

Ni Homère ni Hérodote n'offrent de futur en *-θήσομαι*. Ce futur n'apparaît pas avant Eschyle ; il s'est développé en attique (Meisterhans, p. 155). L'ionien-attique fléchit le futur passif avec les désinences moyennes ; mais le dorien emploie les désinences actives : συρακ. ζευχθήσουσι (Archimède), rhod. ἐπιμαλχθήσουσι, théér. συναχθήσουσι, etc. Cf. Buck, *Dial.*, p. 108.

V. — Thèmes de présent et Constitution des conjugaisons.

§ 341. La plupart des types de présent indo-européens subsistent en grec, au moins à l'état de traces. Certains se sont transformés et ont fourni des séries nouvelles. Ainsi le suffixe **-y/-* combiné avec divers éléments précédents a formé un grand nombre de types plus ou moins productifs. De cette façon, certains types nouveaux ont été multipliés, tandis que les anciens cessaient d'être productifs et ne laissent que de simples survivances.

La tendance à unir le thème de présent aux autres thèmes pour constituer une conjugaison (§ 304) a entraîné certaines actions analogiques. Il y a des présents bâtis sur des aoristes (p. ex. ζεύνομαι d'après ζεύξα § 354) ou sur d'autres thèmes (par ex. ζελάω sur ζελωτός, § 366). Inversement, le système des verbes dérivés ριλήσω ῥιλήσω περιλήξα ῥιλήξην est une création secondaire, faite en partant du présent. Mais à côté de ce système régulier, il subsiste de nombreux débris du système ancien fondé sur l'indépendance des différents thèmes verbaux. L'ensemble de la conjugaison grecque offre donc un aspect complexe. Pour l'exposer, il convient d'indiquer à la fois les divers types de présent et les formations qui complètent le système de chaque verbe.

Une tendance générale se manifeste de bonne heure à éliminer le type athématique en y substituant le type thématique.

A. PRÉSENTS RADICAUX ATHÉMATIQUES SANS REDOUBLEMENT.

§ 342. Ce type est en grec une pure survivance et ne comprend plus que des verbes anomaux; cf. Chantraine, *Morph.*, § 234.

Le plus clair est εἶμι, futur de ἔρχομαι en attique (§ 320); la valeur de présent est sensible chez Homère et se retrouve ailleurs (Esch. Sept 373). L'alternance εἶμι ἔμεν est ancienne (skr. *émi* de **ai-mi* « je vais », *imáh* « nous allons »); l'imparfait hom. ἔμε (β 427, etc.; transformé en ἔμεν α 146, etc., par passage au type thématique), v. att. ἔμε, a un augment de forme ἔ- (§ 472).

Sur le présent dor. φῆμι (ion. att. φημι), pl. φᾶμεν, également archaïque (cf. *fāri*, § 410), on a constitué une conjugaison avec un futur φήσω et un aoriste ἔφησα.

Le plus important des présents de ce type est εἶμι « je suis », dont la racine *is-* est visible dans ἴσθι (§ 482).

On a en indo-iranien les correspondants exacts des verbes moyens *astā*: (skr. *ṣṭe* « il est couché ») et ḥstai (skr. *āste* « il est assis »), qui n'offrent pas plus d'alternance vocalique en sanskrit qu'en grec et dont la conjugaison est limitée au présent. L'esprit rude de ḥstai est analogique des formes où devait se produire une anticipation d'aspiration (ἔμαι, ἔμεθα, § 66 Rem. 1) et peut-être aussi du verbe ἴσομαι (racine **sed-*).

Au même type appartiennent quelques formes isolées comme ion. εἶμαι (τ 72), ἴσθαι (ω 250), -εσθαι (Hér., I, 47) de la rac. **wes-* « vêtir » (§ 70 et 354); δεῖχ-σθαι « ils reçoivent » (M 147) avec χ d'après δεῖχ-θε, rac. **dek-*, cf. δεῖχ-το (B 420); etc. Et aussi une série de présents tirés de racines dissyllabiques: hom. ἔρα-μαι (Γ 446) devenu ensuite ἔρω, ἔνο-μαι

(p. 378, p. 427). ἴ(ϕ)ε-μαι « je désire, je tends vers » (ἴτω, H 301 ; ne pas confondre avec le moyen de ἴϕμ. ἴενται Δ 77, cf. Boisacq, *Dict. Etym.*, s. u.), θιάμαι « je brille » (θιάτω ζ 242 : rac. *dey-, cf. skr. *dideti* « il brille » et *ditāḥ* « brillant »), att. κρίαμα-μαι, dor. κρίαμνται (Pind. *O.*, VII. 25), att. πίαμα-μαι, dor. πίαμνται (Pind. *N.*, VI, 48 et *P.*, VIII. 90) ; etc.

B. PRÉSENTS RADICAUX ATHÉMATIQUES A REDOUBLEMENT.

§ 343. Le grec a quatre verbes usuels de ce type, qui sont anciens : θιάμαι (skr. *dādāmi*, lat. *dō*), τίθημι (skr. *dādībāmi* ; cf. lat. *faciō*, §§ 287 et 411), ἴϕμ. (cf. lat. *iaciō*, § 422) et ἴσθ-μαι (ion. att. ἴστημι). Ce dernier toutefois n'a hors du grec que des correspondants thématiques, comme lat. *sistō* (§ 278). D'ailleurs, en grec même, la tendance à fléchir ces verbes thématiquement se manifeste de bonne heure (§ 478 et ss.). — De la rac. *g^{wa}-, le grec a des traces d'une forme correspondante à skr. *jigāti* « il va » dans lac. θιάτω : (Pollux, IV, 102) partic. hom. θιάτω ; H 213, etc. ; ce présent, passé à la flexion thématique dans θιάτω (hymn. Merc. 225), partic. θιάτων (Γ 22, etc.), a été remplacé par un présent θιάστω, sur lequel une conjugaison s'est développée : fut. θιάστω, aor. ἴδίστω. — On a peut-être un présent du même type dans ἰνέμι (avec *σ* prothétique, § 53), en face de l'aor. ἰνέμεν.

REMARQUE. — Les présents πικλάμαι, πυπράμαι formés de racines dissyllabiques avec le degré plein de la 2^e syllabe offrent en grec une structure particulière dans le fait qu'une nasale s'est introduite dans le redoublement. A la même formation, mais sans nasale, appartiennent les présents : κίγγω (inf. thess. ἰσ-κίγγω Coll. 1337, 4), τίττω et πέρτω. Il y a une nasale dans la forme dorienne κίγγω (3^e pers. sg. . époque hellénistique).

C. PRÉSENTS RADICAUX THÉMATIQUES SANS REDOUBLEMENT.

§ 344. Ce type est largement représenté en grec. Il a conservé beaucoup de formes anciennes qui se retrouvent dans

d'autres langues ; il s'est enrichi de bon nombre d'autres, provenant en particulier d'anciens types athématiques. Cf. Chantraine, *Morph.*, § 244.

Peuvent passer pour anciens des présents comme :

λείω (cf. lit. *lėti* « je laisse », got. *leiba* « je prête »), en face de aor. *λειπον*, parf. *λείπειν*, fut. *λείψω* ; l'indo-iranien et le latin ont un présent à nasale (§ 281).

μύω, à côté d'un présent redoublé *μύωμι*, § 347 ; le latin s'est créé un présent nouveau sur un thème *manē-* de **man-* (§ 426) ; le grec a une trace du même thème dans le parfait *μυμήνηκα*, formation nouvelle destinée à distinguer la racine **man-* « rester » de la racine **man-* « penser » (*μύωνα*, *μύωμαι*), et où le vocalisme *e* du présent a été généralisé pour éviter une confusion avec *μυμένης* ; le futur est *μυνώ* (att. *μυνώ*), l'aoriste *μύωνα* (de **man-ia*, § 68).

ἴχω, d'une racine **agh-* « s'emparer de » (skr. *sāhate* « il conquiert »), à côté d'un présent redoublé *ἴχω*, § 347 ; sur *ἴχω* ont été faits *ἰσχύω*, *ἰσχύειν* et *ἰσχυίζωμαι* ; d'autre part, on a un dérivé en *-θω* dans *τρίθω* ; l'aoriste est *ἴχην* ; il y a deux formes de futur, l'une normale *ἴξω* (où se conserve le *h-* initial de la racine, comme dans le nom propre **Ἐκτωρ*), l'autre obtenue à l'aide d'un suffixe *-θ-*, *σχίξω* ; les parfaits sont de formation secondaire, hom. *συναχθέντες* (B 218) avec suffixe *-θ-*, att. *ἰσχυήκα* tiré du même thème en *-θ-* que *σχίξω*.

πίθωμαι, d'une rac. **bhidh-* (lat. *fidō*, dont la correspondance avec *πίθωμαι* apparaît dans le fait que le perfectum est *fidus sum*), avec l'aor. *πίθων* (Pind. P., III, 65) *πίθόην* et le parfait *πίπειθα* ; il y a un aoriste tiré d'un thème en *-θ-* dans hom. *πίθεται* (Δ 398) ; la valeur factitive est obtenue par l'actif *πίθω*, fut. *πίσω*, par le vieil aoriste *πίπειθην* (§ 314) et les nouvelles formes aor. *πίπειθα*, parf. *πίπεικα* ; un passif *πίπεισμαι*, *πίπεισθην*, *πίπεισμαι* a en outre été créé.

πείρωμαι (cf. skr. *pārdate* « pèdit ») ; aor. *πείρων* et *πείραδον* (§ 142) ; le fut. *πείρησμαι* est bâti sur un thème en **θ-*, d'où est tiré aussi le substantif *πείρησι* ; et qui se retrouve en slave ; parf. *πείρωθα*.

νύωμαι (cf. skr. *ndhāti* « il revient », got. *ganisa* « je reviens [à la santé] ») d'une racine **nu-*, bien visible dans *νύκτας* ; le présent sert souvent de futur, comme *ἵψα* (§ 320) ; il y a un présent redoublé, ion. *νύωμαι* (Ψ 76), de **nu-ya-* ; de la même racine est tiré un verbe indiquant l'état, avec suffixe **-yā-* (§ 361), *νύωμαι*, dont l'aoriste est *νύσθη* (Σ 119) et *ινύσασθε* (Hes. Op. 639 ; cf. B 629) ; le dénominatif *νύκτω* insiste sur la durée du procès indiqué.

ἴσω de **sih-*, répondant à lat. *sih* (§§ 66 et 107 ; cf. *usit*, *usitas*) ; hors du présent, il y a peu de formes, aor. hom. *ἴσθαι*, fut. tardif *ἴσθησθαι* (ap. Athen., II, 61), parf. *ἴσθησθαι* (Esch. Igt. 321 ; l'*h* initial indique assez que la forme est récente).

ἴσθησμαι, forme ion. att., cf. dor. **sihōμαι*, en face de l'adj. ἴσθησις, dor. *sihōs*, et du causatif latin *sihō* (§ 425) ; il y a un autre présent dans

hom. *(ρ)αἰθέινω ; l'aoriste est *ραῖθι- dans hom. *(ρ)αἰθῆν, εἰαῖθιν, le parfait *ραεραῖθ- dans hom. (ρ)υ(ρ)αῖθίτα ; il y a un aoriste sigmatique dans ἔρατο (i 353), d'où ἔραθην, ἔραθίσομαι ; et des formes en -η- dans le fut. αἰθήσει ; (Hérod., V, 39) et dans le parf. ρεραῖθιστα en locrien (§ 334).

ἄγω, comparable à lat. agō, skr. *ājāmi* « je conduis » avec un vocalisme *a*, non sujet à alternance ; aor. ἤγαγον, fut. ἄξω, parf. moy. ἤγμαι ; les parf. act. ἤγαα, ἀγήσασα et ἀγέσασα (§ 331) sont récents.

Ces exemples suffisent à donner idée de la variété des formes qui existent en face d'un présent thématique, et conséquemment de la complexité des conjugaisons qui ont un présent de ce type. Il faut y joindre les faits de supplétisme, déjà signalés (§ 259), si frappants dans le cas des verbes φέρω, λείγω, τρέχω, ἔρχομαι, etc.

§ 345. Un bon nombre des présents radicaux thématiques sont sûrement des créations secondaires, issues d'anciens athématiques ; tel ion. θέλωμαι, att. θέλωμαι (§ 342). Hésychius cite un présent λέχεται κοιμάται, dont on a fut. λέξομαι (β 413) et aor. ἐλεξάμεν (1666) ; mais les formes homériques λέκτο β 453, etc. λέξο α 320 (leçon d'Aristarque), -λέγωμενος λ 62 indiquent une ancienne flexion athématique, et en fait il n'y a guère pour cette racine de forme thématique attestée dans les autres langues. De la racine *leigb- « lécher » le sanskrit n'a que des formes athématiques ; le gr. λείγω (à côté de la forme dérivée λυγμάω) est suspect d'être récent ; l'aor. ἐλείξα, sûrement secondaire, est peu attesté. La racine *derk- « voir » fournissait un aoriste athématique, bien attesté par le skr. *adarṣam* « j'ai vu », 3^e pl. *adarṣan*. A skr. *adarṣan* répond gr. ἔβρακον (3^e pl.), sur lequel on a refait une forme de type thématique ἔβρακον (1^{re} sg.) ἔβρακας, etc. (§ 313) ; le présent βίρωμαι peut donc lui-même être sorti d'un ancien *derk- athématique ; le parfait βέβρακα, qui est ancien, a subsisté.

§ 346. La plupart des présents radicaux thématiques du grec ont le vocalisme *e* de la racine. Le chiffre en atteint presque la centaine. Ce sont en général des formes claires, comportant une étymologie : γέρω, βίρω, δέρω, θρίπω, εἶρω, ἔλω,

ἴπομαι, ἱριόω, ἱριέω, ἱριέω, ἱρίω, ἱρίω, θέω, κέλομαι, κεύθω, λείβω, λείπω, μέω, μέλω, νέω, πέω, πέλομαι, πένομαι, πέπω, πέρθω, πείθομαι, πλείω, ρέω, ρέπω, σέβομαι, σπένδω, σπείδω, στίγω, στείγω, στίνω, στείω, στίφω, στέρω, τέω, τέρω, τρίπω, τρίρω, φέλομαι, φείδομαι, φέρω, φεύγω, φλέγω, χέω, φέγω, etc. ; κήω, λήω, σήω, τέω, etc. avec *χ* issu de *δ* ; ἀρήγω, λήγω, μέθομαι, etc. avec *ε* ancien.

Ceux qui ont le vocalisme zéro de la racine sont très rares ; et contrairement aux précédents, ils sont généralement d'étymologie obscure ou même n'ont pas de correspondant hors du grec. Tels γράρω ou γάρω (en face de lat. *glābō*, dont l'*a* repose sans doute sur une ancienne diphtongue, § 412).

Le vocalisme *ο* de la racine est exceptionnel ; un présent comme hom. βόλομαι tient sans doute la place d'un ancien athématique ; cf. Meillet, *I. F. V*, 328.

REMARQUE. — En dorien, dans les racines à sonante *r*, le présent est souvent attesté avec le vocalisme *α* au lieu de *ε*. Ainsi en face d'ion. att. τρίπω τρίρω τρίγω στρίφω φέρω, le dorien a les présents τράπω (Hésych.), τράρω (Pind. P., IV 115), τράγω (Pind. P., VIII, 32; Théocr., II, 147), στράφω (Sophron, fgt 79), φάρω (en locr. Coll. 1478, 5, en éléen, ibid., 1168, 5, en phocid. B. C. H. 1899, p. 611). Le présent τρέπω existe peut-être aussi en ionien (Hoffmann, *Dial.*, III, 309). Sur ces faits, v. § 150.

D. PRÉSENTS RADICAUX THÉMATIQUES A REDOUBLEMENT.

§ 347. Ce type n'est jamais qu'une survivance, même là où la formation en est claire, comme dans les présents γίγνομαι (aor. ἱγενάκη, parf. γέγονα) en face de lat. *gignō* et *genō*, πίπτω (avec *ι* long, d'après βίπτω ?) en face de lat. *petō* ; μένω, ἴσχω, en face de μένω, ἔχω ; ἴζω ; hom. (F)(F)ἄχω. Pour le sens, ces présents semblent avoir une valeur ponctuelle, insistant tantôt sur le terme de l'action (πίπτω), tantôt sur l'entrée en action ; ainsi s'opposeraient μένειν « rester arrêté » et μέμνειν « s'arrêter » d'où « tenir tête », ἔχειν ἵππους (Δ 302) « tenir des chevaux à l'arrêt » et ἴσχειν ἵππους (O 456) « retenir des

chevaux qui s'agitent » ; cf. encore $\mu\iota\tau\acute{\alpha}$ $\chi\epsilon\rho\sigma\iota\nu$ $\epsilon\gamma\chi\iota\nu$ (Hés. Théog. 283) et $\mu\iota\tau\acute{\alpha}$ $\chi\epsilon\rho\sigma\iota\nu$ $\epsilon\gamma\chi\iota\nu$ (Soph. Phil. 1110), $\nu\epsilon\sigma\tau\eta$ $\epsilon\gamma\chi\iota\nu$ (Pl. Rép. 534 B) et $\nu\epsilon\sigma\tau\eta$ $\epsilon\gamma\chi\iota\nu$ (id. ib. 511 D), etc. Voir Vendryes, *M. S. L.*, XX, 117.

E. PRÉSENTS EN $-\nu\omega$ ET $-\tau\eta\omega$.

§ 348. Le type de présent indo-européen en $*-n'/_-$ (§ 290) est conservé en grec dans $\xi\acute{\alpha}\nu\omega$ (aor. $\epsilon\acute{\xi}\alpha\nu$, fut. $\xi\epsilon\zeta\epsilon\mu\alpha\iota$), mais il ne s'est pas répandu. Il faut toutefois citer $\pi\iota\nu\omega$ éol. $\pi\iota\omega\omega$, où le suffixe a servi à tirer un présent du thème d'aoriste (§ 313 Rem. 1), attesté dans l'impératif $\pi\iota\theta\iota$ éol. $\pi\iota\omega\theta\iota$ (la forme $\epsilon\pi\iota\omega$ présente le passage de cet aoriste au type thématique).

Le présent en $-\nu\omega$ résulte parfois du passage au type thématique d'un ancien thème en $*-n\acute{o}-$ comme dans $\lambda\acute{\alpha}\nu\omega$ (§ 352 Rem.) ou en $*-n\eta-$ comme dans $\varphi\theta\iota\nu\omega$ (cf. $\varphi\theta\iota\nu\theta\omega$, § 353) à côté du thème d'aoriste $*\varphi\theta\iota-$ conservé dans $\epsilon\varphi\theta\iota\tau\iota\nu$ (§ 446), $\epsilon\varphi\theta\iota\tau\omega$ (§ 100), et $\varphi\theta\iota\tau\alpha\iota$ (subj. Y 173).

En revanche le type indo-européen en $*-n'/_-$ a pris en grec sous la forme $-\tau\eta\omega$ une certaine extension. La langue s'en est servie pour tirer d'autres thèmes verbaux des présents indiquant que le procès entre en développement. Voir *Festschrift Wackernagel*, p. 265.

§ 349. Les anciens thèmes à infixé nasal, dans la mesure où ils ont subsisté, ont reçu le suffixe $-\tau\eta\omega$, si bien que le grec y combine un double élément de formation, l'un infixé et l'autre suffixe. En face de lit. *budñi* « je m'éveille », *budñti* « être éveillé » le grec a un présent $\pi\upsilon\nu\theta\acute{\alpha}\nu\epsilon\mu\alpha\iota$ « je m'informe » (proprement « je m'éveille à la connaissance »), à côté de l'aor. $\epsilon\pi\upsilon\theta\eta\kappa\epsilon\nu$ et du présent $\pi\epsilon\upsilon\theta\eta\kappa\alpha\iota$ (qui a un exact correspondant dans le skr. *budbate*). En face de skr. *riñakti* « il laisse », pl. *riñantī* (§ 281) et de lat. *linquo* (§ 415), le grec a un présent $\lambda\iota\mu\pi\acute{\alpha}\nu\omega$ (attesté dans un fragment de Sappho récemment découvert), à côté de l'aor. $\epsilon\lambda\iota\mu\pi\epsilon\nu$ et du présent

λείπω. L'arménien a utilisé le suffixe nasal **-an*/*o* d'une manière analogue au grec, mais sans garder l'infixe ; il dit *lehanem* « je laisse » à côté de l'aor. *elikb* « il a laissé » (gr. ελιπε).

Des racines contenant une nasale ont été traitées de même. Ainsi, à côté de l'aor. *ελαθον* (où *a* sort de *θ*), fut. *χειτομαι* (de **χενθ-σ-*), parf. *κίχωνθα* (hom. *κεχώνθει* Ω 192 sur un papyrus), le grec a créé un présent *χανθάνω* « je contiens » (Ψ 742). A côté de l'aor. *ελαχον*, parf. *λείλογχα* (λ 304), le grec a un présent *λαγγάνω* ; ici toutefois s'est développée une série de formes nouvelles bâtie sur l'alternance *a* : *δ* dans fut. *λήξομαι*, parf. att. *είληχα* (Meisterhans, p. 135). A côté de l'aor. *εμαθον* (où *a* sort de *θ*, cf. *μινθήρι* *φροντίς* Hésych.), le grec a un présent *μινθίνω* ; il n'y a pas trace des degrés vocaliques **μενθ-* **μονθ-* dans ce verbe, parce que le futur et le parfait sont tirés de thèmes à suffixe *-ε-μαθήσομαι*, *μαμάθηχα*.

Les conditions de la formation sont moins claires dans le cas de *λαγθίνω* (fut. *λήξομαι*, aor. *ελαθον*, parf. *είληχα*, § 70 Rem. III), *λανθίνω* (fut. *λήσομαι* dor. *λάτομαι*, aor. *ελαθον*, parf. *λείληθα*, dor. *λελιᾶθα*) à côté du présent *ληθω* dor. *λάθω*, *(*φ*)*ανθάνω* (§ 344) à côté du présent *(*φ*)*ἄθομαι*, ion. att. *ήθομαι*, etc.

§ 350. Ce type à double nasale (infixée et suffixée) semble être resté assez vivant en grec. Homère n'en présente que sept exemples : *λαγγάνω*, *λανθίνω*, *πιμπλάνομαι* (refait sur *πιμπλήμι*, § 349), *πυθάνομαι*, *τυγγάνω*, *χανθάνω*, *άνθάνω*. Les autres s'échelonnent sur toute l'histoire du grec. Chez les tragiques, on rencontre *φυγγίνω* (Esch. Prom. 513 ; Soph. El. 132), *θυγγάνω* (Esch. Sept 44), *κιγγάνω* (Esch., Choeph. 622) créé sur hom. *κιγάνω* (issu de **κιχανρω*). Plus tardifs sont *κυνθάνω* (Hésych.), *θαγγάνω*, *πανθίνω*.

Souvent le suffixe *-άνω* a été ajouté à des thèmes sans nasale ; ainsi le grec a *ληθάνω* (à côté de *ληθω* et de *λανθάνω*), *κευθάνω* (à côté de *κευθω* et de *κυνθάνω*), *αισθάνομαι* (aor. *ήσθήμεν*), *αμαρτάνω* (aor. *ήμαρτον*), *αυξάνω* (à côté de *αυξω*), *βλαστάνω*

(aor. ἔβλαστον), θαρθάνω (aor. ἔθαρθον ou ἔθραθον § 142), ἐρυκάνω (à côté de ἐρίκω), ἀπ-εχθάνομαι (à côté de ἀπ-έχθεμαι), ἰζάνω (à côté de ἰζώ), ἰκάνω (à côté de ἰκώ), ἰσχάνω (à côté de ἰσχω), οἰζάνω (à côté de οἰδίω), etc.

REMARQUES. — I. Parfois la formation a été développée au moyen d'autres suffixes (ainsi l'on rencontre ἐρικανῶν et ἰσχανῶν) ou a subi quelques déviations (ainsi dans ἐπι-ισχνύομαι, ἰκνύομαι à côté de ἰσχάνω, ἰκάνω).

II. Le suffixe -άνω s'est parfois ajouté à des thèmes contenant déjà un suffixe de présent caractéristique; ainsi dans ἄλλασάνω (cf. ἄλλασσω et ἄλλω) ou dans ὀφλιεσάνω (cf. fut. ὀφλέσω, aor. ὤφλην et peut-être ὤφλησα Lysias XIII, 65).

F. PRÉSENTS EN -νᾶ- : -νᾷ-.

§ 351. Des types athématiques à infixe nasal, le grec n'a gardé que ceux où l'infixe combiné avec un élément de la racine faisait l'effet d'un suffixe (§ 282). C'est le cas dans les présents en -νᾶ- : -νᾷ- et -νω-, dont les seconds seuls d'ailleurs se sont développés.

Le type en -νᾶ- : -νᾷ- ne demeure qu'à l'état de survivance et non sans altération. Le meilleur exemple en est dor. θάμνᾶμι hom. θάμνημι, pl. θαμνᾶμεν, moy. θαμνᾶται. L'aoriste est ἐθάμνασα, de forme dissyllabique pourvue du suffixe -s-; la racine étant durative fournissait sans doute à l'origine un présent radical athématique, dont on a un reste dans θαμάω (passé au type thématique) et dans θαμάζω; cf. ἐπρίματα à côté de κρέμμι. De la racine attestée par aor. hom. ἐπίρασα ἐπέρσα, parf. πέπρᾶμαι (Arist. Ach. 522) et πεπέρημαι (Φ 58), fut. πεπράσομαι (Arist. Guép. 179), et dont on a un présent secondaire πεπράσκω, il y a un présent πέρνᾶμι hom. ἰον. att. πέρνημι moy. πέρναμαι (Σ 292). On attendrait *παρ-νᾶμι (cf. v. irl. *renaim* « je vends » de *rynā-*). Mais le grec a fait passer au présent le vocalisme radical de l'aoriste.

§ 352. Dans la plupart des autres exemples, le grec a introduit dans la syllabe radicale une voyelle qui remonte sans doute à une ancienne voyelle réduite. Ainsi dans κέρνημι à

côté de *ἐκίρασσα, πίναμι* à côté de *ἐπέτασσα, οκίζναμι* à côté de *ἐκκίρασα, κρίναμι* (Pind. P. IV, 25) à côté de *ἐκρίνασα*.

Quelques présents de ce type ne sont conservés qu'au moyen : hom. *μάρναμαι* (seul présent) et att. *βάρναμαι* (C. I. A. IV b 446 a, 51) en face de skr. *mṛnāti* « il écrase » ; sans doute aussi *δύναμαι*, sur lequel toute une conjugaison a été bâtie, fut *δυνήσομαι*, aor. *ἰδυνήθην*, parf. *δεδύνημαι*.

REMARQUE. — Il y a eu passage au type thématique dans *κίμαμι* (§ 349) en face de skr. *karṃtī* « il se donne de la peine » ; l'aoriste est *ἔκαπον* et l'on ne reconnaît plus le caractère dissyllabique de la racine que dans *καπτός* (ion. *κακτός*), parf. *κίμακα* (ion. *κίμακα*) ; cf. *κίματος*. De même dans *τίμαμι* dor. *τίμωμι* d'une racine **tem-* (*τίμαχος*) **tem-* (*τιμός* ion. *τητός*, *τίμακα* ion. *τίμακα*), aor. *ἔταπον* dor. *ἔταπον*, prés. hom. *τίμα* N 507. A côté de l'aoriste *ἔταπον*, il n'y a pas de présent à nasale (sur *θνήσκω*, ion. *θ-ήσκω*, v. § 357) ; c'est qu'il s'agit d'une racine indiquant le procès pur et simple et ne fournissant anciennement qu'un aoriste.

G. PRÉSENTS EN -vυ-.

§ 353. Ce type comportait une ancienne alternance **-nem-* : **-nē-*. Mais suivant l'analogie de *-ē-* : *-ē-* (*εἶμα εἶμαεν, εἶμναμι εἶμνάμαεν*), *-ε-* : *-ε-* (*τίθημι τίθημαεν*), *-ω-* : *-ω-* (*βίβωμι βίβωμαεν*), il y a eu substitution de *n* à *m*, si bien que l'alternance est devenue *-v-* : *-v-*.

Le grec n'a gardé que quelques exemples de type ancien avec le vocalisme radical au degré zéro, notamment *ἄρνωμαι* (cf. arm. *arṃnm* « je prends »), *πάρνωμαι* (aor. *ἔπαρην*, p 541), *ἄχνωμαι* (cf. *ἄχης*). Le thème *φθίνω-* n'apparaît plus que dans le dérivé *φθινόθω* (π 145) ; il a passé au type thématique dans hom. *φθίνω* att. *φθίνω*, de **φθίνωμι* (§ 63 Rem. I).

REMARQUE. — On ne peut faire état de *τάνωμαι* (cf. skr. *tanntī* « il s'étend ») pour le joindre à cette liste, parce que ce présent peut s'interpréter, non seulement par **tan-m-*, mais aussi par **tan-u-* avec un élargissement *-u-* de la racine.

§ 354. La plupart des exemples de présents en *-vυ-* résultent d'arrangements secondaires. Le type courant est celui de *βρίσκωμι, ζεύγνωμι, μέγνωμι, τείνωμι* (*τείνωμι* sur des

inscr. crétoises, hom. τίνομαι T 260, § 86), hom. ἐίργνυμι (x 238) ; il est visiblement refait sur les aoristes ἐβίβηα, ἐβίβηα, ἐβίβηα, ἔπεισα, εἶργα, dont il a le vocalisme radical. Le présent ζώννυμι par exemple tient la place de l'ancien présent à nasale infixée attesté par skr. *yundkti* « il joint », lat. *iungō* (§ 281). De même ῥέννυμι, refait sur l'aor. ῥέσσα, a pris la place de l'ancien présent athématique identique à skr. *vāste* « il revêt », dont sont conservées les formes 2^e sg. (ῥ)έσαι et 3^e sg. ἐπέσαι (§ 342).

Les présents σθέννυμι, ζώννυμι sont refaits sur ἔσθεσ(σ)α, ἐζωσ(σ)α (la racine est ζωσ-, conservée dans ζωστής, ζωστήρ). On peut interpréter de même les présents κεράννυμι et κερέννυμι, faits sur ἐκίρωσ(σ)α, ἐκέρωσ(σ)α. En s'étendant, ce type a fait concurrence au type en -νύμι ; ainsi κρεμάννυμι et πετιάννυμι sont refaits sur ἐκρέμασ(σ)α (rac. **kreim-*), ἐπέτασ(σ)α (rac. **pet-*).

REMARQUE. — Dans tous les exemples qui précèdent, le traitement -νν- de -ν- en ionien attique est le même traitement tout secondaire qu'on observe dans Πιλοπόνητος ; de Πίλοπος νῆτος (§ 70 Rem. 1) ; c'est une preuve que la formation n'est pas très ancienne.

§ 355. Le type στήρνυμι appelle une observation spéciale. Une forme comme att. στρώννυμι s'explique bien en partant du parfait ἔστρωμαι et de στρωτός ; d'autre part, l'aoriste ἐστέρωσ(σ)α justifierait un présent στερώννυμι qui n'est pas attesté. Pour expliquer στήρνυμι, il faut remonter à un thème ancien **stj-new-*, conservé dans skr. *stjṛōti*, pl. *stjṛnumāh* (à côté de *stjṛāti* issu de **stj-nā-*) et supposer une action analogique de l'aoriste στέρωσ. On explique mieux le présent ἔρνυμι, moy. ἔρνυμαι (en face du skr. *ṛṇōti* « il met en mouvement ») en comparant les aoristes hom. ἔρωτο, ἔρωρον et ἔρωα (ce dernier factitif) ; sur la forme radicale à élargissement *-u- qui justifie la formation d'un présent en -νν-, a été fait un causatif ἔρωω. Le présent ἔρνυμαι, à côté de ἔρώσκω, a aussi un vocalisme emprunté à l'aoriste ἔρωρον (passé sans doute secondairement au type thématique) ; la forme attendue, ἔρνυται,

est conservée par Hésychius. On a de même les présents ἐμνῶμαι et ἐκλάζωαι, faits sur d'anciennes formes d'aoriste radical athématique à vocalisme *o*.

REMARQUE. — Plusieurs des présents en -σκω ont de bonne heure passé au type thématique : ὀρνῶσι (φ 100 ; Pind. Ol., XIII, 12), ἄλλῶσι (Archil., 22 et 27 Bergk), ἰμνῶσι (l'hérécrate, *Com. fct.* II, 324 Meineke), μινῶσι (Damosène, *Com. fct.* IV, 532 Meineke), διανῶσι (Hérod., III, 119), ζωνῶσι (Hérod., I, 205), ζωπῶσι (Hippocr., VIII, 144), τερπῶσι (Andocide, IV, 27), etc. Le passage au type thématique a été provoqué par l'existence de 3^m personnes du pluriel comme ἰμνῶσιν, ἰμνῶσαν (§§ 487 et 489).

H. PRÉSENTS EN -σκω.

§ 356. Le grec a conservé un présent en -σκω de type ancien dans l'épirote γνώσκω (la forme usuelle comprend un redoublement, γιγνώσκω), en face de l'aoriste γῶναι (§ 291). On explique de même βάσκω (cf. ἔδην), φάσκω (cf. φᾶμε φᾶμεν), βῶσκω (cf. βοτήρ et βῶτωρ), etc.

La plupart des exemples anciens sont tirés de racines dissyllabiques : θρώσκω, βλώσκω, θνήσκω, ἀνα-βιώσασμαι, μνήσασμαι (Anacréon) et ἀρίσκω, κορέσκω (v. § 246) ; mais on a aussi λάσκω (de *λακ-σκ-/σ-, cf. ἔλακον). Il y a souvent redoublement : θιδάσκω, μιμνήσκω (dot. μιμνᾶσκω), βιδρώσκω, θιδράσκω (cf. ἔδρᾶν), πιπράσκω, τιτρώσκω et, dans les racines terminées par une consonne, θιδάσκω (de θιδακ-, cf. lat. *diseo*, § 417), τιτῶσασμαι, etc.

REMARQUES. — Le caractère de la consonne finale de la racine a entraîné des altérations assez singulières dans πείσκω (de *παθ-σκ-, cf. ἵπαθον § 513) et dans μέσκω (de *μῆγ-σκ-/σ-, cf. μέγνυμι, ἱμεῖα) ; le latin a *meisus*.

§ 357. Le suffixe -σκω a été productif en grec ; on l'a employé à former nombre de dérivés, exprimant l'entrée dans l'action ou dans l'état. C'est un suffixe inchoatif. Ainsi dans γηράσκω « je deviens vieux », tiré de γηράω, ἡθάσκω « je rajeunis » tiré de ἡθάω, γινεῖσκάω « je commence à avoir de la barbe », etc.

Ajouté à des présents en -ω indiquant l'état, le suffixe -σκω

est devenu *-ισκω* et a été employé pour indiquer qu'on parvient à l'état exprimé par le verbe : ainsi dans *ἀλίττομαι* « je suis pris » (cf. *ἀλῶμαι*), *στερίσκωμαι* « je suis privé » (cf. *στερῆσμαι*), *εἰρίσκω* « je trouve » (cf. *εἶρον*, *εἰρήτω*) et, avec redoublement, dans *ἀραρίσκω* « j'ajuste » (cf. *ἀραρεῖν*), *ἀπαρίσκω* « je trompe » (cf. *ἀπαρεῖν*).

Le suffixe *-ισκω* ainsi créé a parfois été substitué au simple *-σκω*. De là *θηρίσκω* (lesb. et dor. *θηναίσκω*, att. *θηρῆσκω*) à côté de *θηρῆσκω*, *μυνηρίσκω* (lesb. *μυναίσκω*, att. *μυνηρῆσκω*) à côté de *μυνηρῆσκω*, ion. *κλήρισκω* (Hippocrate), *γρηρίσκωμαι* (Hérod., III, 117), *γυνωίσκω* (Héronidas), att. *θηρίσκω*.

§ 358. Il est douteux que le prétérit itératif en *-σκον* se rattache directement au thème de présent en *-σκω*. Ce prétérit est caractérisé par l'absence d'augment, et l'emploi en est limité à l'indicatif. Il est proprement ionien, attesté souvent chez Homère et très répandu dans la langue d'Hérodote.

Il est toujours secondairement formé d'un thème de présent ou d'aoriste. C'est dire qu'il correspond à un imparfait ou à un aoriste : ainsi dans *φύγεσκον* P 461 et *φύγεσκον* ρ 316 en face de *ἔφυγον* et *ἔφυγον*, *ἴσταται* (= 574) et *στάσκειν* (Γ 217) en face de *ἴσται* et *ἴσται*. Sont tirés d'un aoriste : *θάσκειν* (Ξ 382) : *θάσκειν* (Θ 271), *ἴσκει* (Γ 217), *φάσκει* (α 241), *μῦθ-έσκει* (θ 376), etc. ; d'un présent : *πέγνυσκε* (II 141), *ἔχασκειν* (Γ 219), *φύλασκει* (α 264), *ἀπαμάσκει* (I 450), *πέμπασκει* (Hérod., VII, 106), *κλέπασκει* (Hérod., II, 174), *βασκίσκοντο* (α 355), *βερκίσκοντο* (ε 84), *πυλίσκοντο* (Γ 788), etc.

On a émis l'hypothèse que cet itératif en *-σκον* était issu de la combinaison d'un thème de présent ou d'aoriste et de la forme *ἔσκειν* tirée de la racine **es-* « être » et attestée avec une valeur généralement itérative chez Homère (environ 45 fois), et chez Hérodote (ainsi E 536, II 147, 550, Ω 739, Ξ 222, etc. ; Hérod., I 196, IV 129, VI 133, VII 119, IX 40). Une forme comme *πέμπασκειν* s'expliquerait donc de la même manière que le type périphrastique qui a donné au latin son

imparfait en *-ham* (§ 435). Cf. Brugmann, *I. F.*, XIII, 267. Sur le latin *escit*, v. § 417.

I. PRÉSENTS EN *-y'/σ- ET DÉRIVÉS.

§ 359. Le suffixe *-y'/σ- a fourni au grec un nombre considérable de formes. Mais comme le grec ne conserve le y à aucune place (§ 54), le suffixe n'y est jamais reconnaissable au premier abord. De plus, comme le résultat du traitement de y varie suivant la nature de l'élément précédent, le seul suffixe *-y'/σ- a formé plusieurs types qui sont devenus indépendants les uns des autres. Presque tous les types de présents vraiment productifs en grec contiennent ainsi un suffixe *-y'/σ- devenu méconnaissable. A consulter : A. Debrunner, *zu den konsomantischen ja-Praesentien im griechischen*, I. F. XXI.

a. *Présents en *-y'/σ- de type radical.* Dans un très grand nombre de cas, le suffixe s'ajoutait directement à une racine. Cela ne veut pas dire que la formation ne soit pas secondaire. Le fait que l'aoriste correspondant est presque toujours du type sigmatique dénonce au contraire le caractère secondaire de la plupart des présents grecs en *-y'/σ-. Ainsi πύσσω (aor. έπτωξα) ou πύσσω (aor. έπτωξα) doivent être dérivés d'un thème racine πύξ ou πύξ. Toutefois, au point de vue grec, ces verbes étaient sentis comme radicaux.

§ 360. Quand l'élément radical se terminait par une occlusive sourde ou aspirée d'articulation dentale ou gutturale, le présent est en -σσω (att. -ττω) ; quand l'élément radical se terminait par la sonore correspondante, le présent est en -ζω (§ 56). Exemples : λίσσωμαι de *λιτ-yι/σ- (cf. λιτή; aor. hom. έλλισάμεν, λ 35) ; φρίσσω de *φρικ-yι/σ- (cf. φρίκη; aor. έφριξα) ; πλάσσω de *πλαθ-yι/σ- (cf. πλάθωνος et καρποπλάθος, § 56 ; aor. πλάσσει, Hés. Trav. 70) ; έρύσσω de *έρυχ-yι/σ- (cf. έρυχή, fut. έρυχίσσομαι) ; σχίζω de *σχιδ-yι/σ- (cf. σχιζαξ; aor. έσχισ(σ)α) ; σιζω de *σιγ-yι/σ- (cf. σιγύς « tatoueur » et lat. *im-sigāre*,

aor. ἔσπεξα). Une nasale est tombée devant ζ dans κλάζω (de *κλανζω, § 68 Rem.) comme le prouvent les présents κλαγγέω et κλαγγάνω, le substantif κλαγγή et les formes ἐκλαγγεῖα (A 46), κλάγγω (Esch. Pers. 947) à côté de ἐκλαγγον et κέκλαγγα ion. att. κέκλαγγα. Certaines confusions se sont produites dans le choix entre -ζω et -στω (-τιω). Ainsi d'un radical σπαγ- le vieil-attique dit σπάζω et le néo-attique σπάτιω ; le verbe τάσσω (τάτιω) sort d'une racine *ταγ- (cf. τήγισ), mais διεσπάζω du radical de διεσπάζ-ης ; en face de hom. ἀρμόζω (ε 162 ; cf. ἀρμόδ-ιος) on a ion. ἀρμόσσω (Hippocr.) et att. ἀρμόστω. Le verbe att. πράτιω (ion. πρήσσω, créet. πραθῆν Coll. 4985) sort bien d'une racine *πρακ-, malgré l'existence d'un parfait πέπρηγα.

Beaucoup de verbes offrent des particularités. Ainsi à côté du présent ἄζομαι (cf. ἄζος et ἄγνός), il n'y a pas d'aoriste ; à côté des présents πέσσω att. πέτιω et νίζω, on a des aoristes ἐπέφα ἐνίφα, des parfaits πέπεμαι et νένιμαι, parce que la racine était terminée par une labio-vélaire, *pek^w-, *neig^w- (cf. §§ 80 et ss.) ; à côté du présent ἔζω (parfait ἔβωδα, § 325), l'aoriste et le futur ont la forme ὤζησα, ὄζησω, résultant de l'intervention d'un thème en *-ε- qui se retrouve dans le latin *olere* en face de *odor* (§ 286 Rem. I).

Quand l'élément radical se terminait par une occlusive labiale, le présent est en -πιω. Exemples : κλέπιω de *κλεπιγι-ο- (cf. κλοπή, κλώψ ; aor. ἐκλεψα) ; κρύπιω de *κρυπιγι-ο- (cf. κρύφα ; aor. ἐκρυφα). Il est probable que le présent βλάπιω, (cf. βλαστή) a été fait sur l'aoriste ἐβλαψα, d'après le modèle des verbes précédents. Et il est évident que νίπιτομαι, πέπιτω, entrés de bonne heure en concurrence avec νίζομαι et πέσσω, ont été refaits d'après ἐνιψάμεν, ἐπιψα.

§ 361. Les racines terminées par ρ, λ et ν ont fourni des présents tels que ion. att. φθείρω dor. φθερω éol. φθέρρω (aor. ion. att. ἐφθείρα), στείλλω (aor. ἐστείλα) ion. att. κτείνω éol. κτείνω (aor. ἐκτείνω et hom. ἐκταμεν, § 312) ; les futurs correspondants sont φθερέω στείλέω κτενέω (§ 322). Sur ces divers

traitements phonétiques, v. § 57, où le cas de $m + y$ (βαίνω) est également étudié. Sur le type χαίρω ἐχάρην, lesb. κτάνω, qui a une origine distincte, v. § 286 Rem. II. Sur le cas de βῆλλω (aor. ἔβαλον parf. βέβληκα) et de βέλλω, avec alternance de β et de β̄, attestant une ancienne labio-vélaire, v. § 84. Dans cette catégorie rentrent de nombreux présents à redoublement intensif comme γαργαίρω, πορτύρω, παμφαίνω, μοιμύλλω (§ 277).

Dans certains cas, le suffixe *-y/- s'ajoutait à une racine terminée par un -w-; l'évolution phonétique du groupe *-wy- (§ 58) fait que le y est encore visible dans la diphtongue qu'il forme avec la voyelle précédente : καίω de *καφ-yw (cf. fut. κείσω aor. ἔκυσσα à côté d'un ancien aor. ἔκησα, aor. pass. ἔκην); κλαίω de *κλαφ-yw (cf. fut. κλαύσομαι, aor. ἔκλαυσα).

Le suffixe *-y/- s'ajoutait parfois aussi à des racines terminées par une s. Les cas sont rares; on peut citer μείομαι de *μασ-yομαι (§ 58), aor. hom. ἐμείσατο, et ναίομαι de *νασ-yομαι aor. ἐνάσατο (§ 344).

§ 362. Lorsque la racine se terminait par une voyelle, il ne reste rien du y et l'hiatus ainsi produit entraîne des altérations variées.

Seul le dialecte éolien laisse peut-être entrevoir l'existence du y après -w- (Hoffmann, *Dial.*, II, 580) : d'après certains grammairiens, φείω, ἀλείω, μεθείω étaient les formes éoliennes de φείω, ἀλείω, μεθείω; et ce fait justifierait le présent homérique ἔπειω comme un éolisme; mais les textes littéraires lesbiens ne présentent que φείω. On peut imaginer que φείω aurait été refait sur l'aoriste ἐπῶ (skr. *dhāt* « il est devenu ») et que le primitif *δην-yō aurait donné φείω par l'intermédiaire de *φου-yw.

Après les voyelles ā, η, ω, il ne reste aucune trace du y; en face de l'aoriste ἰδίωv, le grec, qui n'a pas conservé le vieux présent attesté par lat. *uindō* (§§ 114 et 120), s'est créé un présent nouveau sur l'aoriste athématique *ḡ^hyd-, *ḡ^hyd- et c'est ainsi que l'on a ζέω (att. ζῶ, ζῆ; etc.) et hom. ζέωι. De même,

on a hom. μνάμην « je me souviens » (à distinguer d'un homonyme tiré du nom de la femme, γῆνα-, § 81) à côté de μιμήσκω, et θράω 20r. ἐθράω parf. ἐθράωκα ἐθράωμαi (Arist. Paix 1039).

§ 363. b. *Présents en *-y/a- dénominatifs*. C'est en fournissant des dénominatifs que le type en *-y/a- a pu donner naissance non seulement à beaucoup de formes nouvelles, mais encore à des types de formation nouveaux.

Il subsiste en grec nombre de dénominatifs obtenus par la simple addition du suffixe *-y/a- à un thème nominal. Par exemple, τεκμαίρω de τέκμαρ, τέκμαρ ou μαρτύρομαι (de *μαρτυρ-y/a- § 57) de μάρτυρ; κορύσσω de κίρυς, gén. κίρυθος; hom. θωρήσσω de θώρηξ (att. θώρηξ); σάλπιζω (de *σαλπιζω, § 68 Rem.) de σάλπιγξ; τεκταίνομαι de τέκτων, ποιμαίνω de ποιμήν (avec le degré zéro du vocalisme du thème); etc. Une trace d'alternance vocalique de type ancien se retrouve dans att. βλάττω (de *μλιτ-ye/a-) en face de μέλι gén. μέλιτος (§ 56). Comme l'a du suffixe *-ia- des noms d'agent en -της est une addition secondaire, le dénominatif correspondant à ἐρέτᾱ (ἐρέτης « rameur ») est ἐρέσσω (de *ἐρετ-ye/a-). Dans les dénominatifs tirés de thèmes en *-es-, il ya flottement (§ 58) : ainsi de τέλεισ- (τέλεισ gén. τέλεισ att. τέλεισ), le dénominatif est hom. τελείω et τέλειω; de ἀκείσ- (ἀκείσ) il est ἀκείνομαι, ἀκείμαι.

§ 364. Les dénominatifs étaient à l'origine limités au seul présent (§ 286). Par une innovation qu'ont effectuée aussi d'autres langues, le grec leur a donné une conjugaison complète. L'adjectif en -τός a dû jouer un rôle dans la constitution de cette conjugaison. Le suffixe *-ia- en effet fournissait à la fois des adjectifs tirés de racines verbales (τατός lat. tentis, σχιστός, etc., en face de τείνω, σχίζω) et tirés de thèmes nominaux (θαυματός de θαῦμα). A côté de verbes comme τεκμαίρω ou ἀκείμαι il y avait donc des adjectifs comme τεκμαρτός ou ἀκείτός. Sur le modèle de ἐσχισσεν en face de σχιστός on fit ἀκείσάμην (ἀκείσάμι,) en face de ἀκείτός. Sur le modèle de ἔχηρα (χέρητο § 270) en face de χερτός on fit ἔτεκμηρα (τεκμηρον Esch. Prom.

605) en face de τεκμαρτός, etc. Une conjugaison complète fut ainsi créée : σάλπιζω fut. σάλπιγξω aor. ἐσάλπιγξα, etc.

REMARQUE. — On a vu au § 289 que dans les dénominatifs tirés de noms thématiques le suffixe *-y/o- était parfois ajouté à un thème dépourvu de voyelle thématique, ainsi dans ἀγγέλω de *ἀγγελ-γῆ/o- (cf. ἀγγελος), ἰμαίρω (éol. ἰμαίρω Saph. l. 27; cf. ἱμαριος), βασικίω (cf. βασικαιος), μελίσσω (cf. μελιχυσ), χαλκίτω (cf. χαλκός, § 36). Cela entraîne parfois le développement d'une voyelle accessoire : de τχθρός, le dénominatif est τχθαίρω (-αίρω de *γ-γῆ/o-).

§ 365. Dans beaucoup de cas, l'addition du suffixe *-y/σ- a produit des types qui se sont développés indépendamment des noms dont les verbes étaient tirés. C'est-à-dire que de nouveaux types de formation ont été créés sur des dénominatifs en *-y/σ-, notamment là où le lien entre le primitif et le dérivé avait cessé d'être visible. Ainsi les dérivés en -ᾶω de thèmes en -ᾶ-, et les dérivés en -ῶω ou -ῖω de thèmes en -ι/ε- ont été productifs ; surtout les dérivés en -αζω et -ιζω de thèmes en -αδ-, -ιδ- et les dérivés en -αινω et -ῶνω de thèmes en -ν-. Chacun de ces types mérite d'être examiné séparément.

§ 366. x) Présents en -αω, -ιω, -ῶω.

A consulter : L. Sütterlin, *Zur Geschichte der Verba denominativa im Altgriechischen*.

Les trois types sont parallèles et s'expliquent aisément en partant de *-ᾶγω- (*τίμαᾶ-γω), *-ε-γω (*φιλε-γω), *-ε-γω (ἐχλο-γω) ; -ᾶ-ω est devenu -ᾶ-ω pour un motif inexpliqué, et peut-être simplement en vertu du parallélisme même. Deux faits seulement appellent une explication supplémentaire : d'une part la répartition des thèmes en -ε- en dénominatifs en -ῖω et -ῶω, et d'autre part la création de la conjugaison développée sur les présents en -αω, -ιω, -ῶω.

L'explication est la même pour les deux faits et se tire de l'existence de l'adjectif verbal en -τός. Sur le modèle de γράζω ἐγραφα γίγραμα à côté de γραπτός, on créa τίμαζω, ἐτίμασα, ἐτίμαμαι à côté de τιματός, etc. ; quant au parfait actif, τετίμα-

κα, il fut créé sur le parfait passif de la façon qui a été indiquée au § 334.

L'adjectif en *-το- fournissait aussi des dérivés de noms (lat. *barbatus*, de *barba* ; § 575) ; le verbal τιμητός peut passer pour dérivé de τιμή (τίμη). Or, des noms en *-το- l'adjectif en *-το- était en *-θ-το- (κονιωτός de κοντός, χαλιωτός de χάλις, etc.). Sur ces adjectifs a été créée une conjugaison en -ωσω, -ωσα, -ωμαι, -ωκα (χαλιώσω έχάλιωσα, etc.). Dans la langue homérique, c'est aux formes autres que le présent que le type en -ω- domine : κεχάλωται (α' 69), έχάλωθης (N 286) et même έχάλωσι (Σ 111) doivent être plus anciens que χαλιώω. Il semble probable que les formes les plus anciennes, créées sur l'adjectif en -ωτός, avaient la valeur passive. Le grec aurait donc eu anciennement d'une part un présent φιλιώ et d'autre part des aoristes et parfaits passifs έχάλιώθην, κεχάλωμαι. Le présent en -ωω apparaît ainsi comme un factitif bâti pour compléter la conjugaison de temps passifs. C'est une valeur qu'il a souvent gardée : θελιώ « je rends clair », θουλιώ « j'asservis », κενιώ « je vide », λαρθιώ « je courbe », άιστιώ « je rends invisible, je détruis », μιθιώ « je donne ou prends en gage », χαλιώ « je mets en colère », etc.

§ 367. Les types en -αω, -αω, -αω sont devenus indépendants des mots dont ils sont sortis. On comprend que de άτιμος on ait tiré άτιμάω d'après τιμάω ; de même μιμάρμαι γράω ont été tirés de μῶμος et γῆος d'après βράω de βρά. Divers flottements se sont d'ailleurs produits : en face de l'att. ποείω le lesbien a ποείω (επιόασεν Sappho).

D'après un présent comme κειραίνω (de κείρανος) qui indique la qualité, on a tiré άρρανόω de άρρων. De petits groupes de dérivation se sont ainsi constitués : on a créé λιθιόω « je souffre de la pierre » (de λίθος), etc., sur όφθαλμιόω « je souffre des yeux » (de όφθαλμις, dérivé lui-même de όφθαλμός) ; et άρχοντιόω (de άρχων) sur στρατηγιόω (de στρατηγία, dérivé lui-même de στρατηγός), etc.

§ 368. Les anciens itératifs-causatifs du type ποιόω (en face

de θέσασθαι (rac. *g^hbedh-, § 79 ; cf. irl. *guidim* « je demande »), στράφω (en face de στρέφω), φοβίω (en face de φοβέμαι), φορίω (en face de φέρω), σοβίω (en face de σίβωμαι), ποτίομαι (en face de πίτωμαι), etc., ne se laissent pas distinguer du type φιλέω. Il e-t même impossible de décider si βραμέω, πθήω, τρομέω, τροπίω, σκοπίω ne sont pas dérivés de βρέμας, πῆθος, τρόμος, τρόπος, σκόπος, etc. Ce qui rend vraisemblable le caractère secondaire de la formation de ces verbes, c'est qu'il est exceptionnel qu'on y rencontre un aoriste de forme primaire, comme ἔβραξα à côté de βράξω. D'ailleurs ce dernier verbe, n'ayant auprès de lui aucun nom, ne peut être que radical. Sont sûrement aussi radicaux : ἰσθίω (aor. ἴωσι II 410 ; cf. skr. *duqadhit* « il a frappé ») ; le présent ἰσθίζομαι est développé d'un ancien thème de présent en -i-, du type latin *scribō*, § 422) ; πωλίεομαι (en face de hom. πέλωμαι, créét. τέλωμαι, § 56) ; βίγίω (garanti par le parfait ἐβρίξα).

§ 369. En dorien et dans les parlars du Nord-Ouest, le type en -αιω se confond souvent dans la flexion avec celui en -οω. On rencontre en Crète les formes μακίων (Loi de Gortyne II, 21) de μαχίων au lieu de μαχίων, τιμόντα de τιμόντα au lieu de τιμόντα, ἔρουνόντας au lieu de ἔρουνόντας (Thumb, *Dial.*, p. 131), à Agrigente l'infinitif τιμῶν (Coll. 4254, 16 du III^e s. av. J.-C.), en étolien le participe τιμόντας (ibid., 1413, 16), en phocidien ἐπιτιμόντας (ibid. 1523, 20 ; cf. Edm. Rüscli, *Grammatik der delphischen Inschriften*, § 26, 1). La confusion n'est pas d'origine morphologique, mais phonétique (Brugmann-Thumb, § 49 et 372) ; il s'agit dans ces dialectes du passage de a à e devant voyelle de timbre o (cf. § 154 Rem.). La flexion des verbes en -αιω comportait donc une alternative de -αι et de -ο (ou -οω), ce qui a entraîné des faits de généralisation. Dans l'ionien d'Hérodote, la flexion la plus ordinaire de l'indicatif présent est ἔρῶ ἔρῶς ἔρῶ ἔρῶμεν ἔρῶτε ἔρῶσι.

REMARQUES. — I. Le passage de a à e devant o est attesté dans quelques exemples homériques : ἔγιστον II 423, μανίστων M 50 ; de là chez Théognis

μαρτύρηται (v. 369) de μαρτύρομαι; cf. ἠπαύειναι; Théocr. VII. 53, XXIII, 34. Il y a des traces de ce fait jusque dans la κοινή : on lit ἔρωτων de ἐρωτήσω dans le N. T. (Matth. XV, 23).

II. Parmi les verbes en -ω se sont introduits d'anciens verbes radicaux à voyelle *ā*, dont l'infinitif est en -ην ou -ηθήαι; ainsi κινᾶν, τραῶν, γράσασθαι. Cela a entraîné des confusions : les dénominatifs διψᾶν (λ 584), πεινᾶν (Γ 25) font à l'infinitif διψῆν, πεινῆν, dans la κοινή seulement διψᾶν et πεινᾶν.

§ 370. Dans la langue homérique, les verbes en -ω passent souvent au type en -ω. C'est un cas tout différent du précédent et qui doit s'expliquer par une mauvaise interprétation dans la lecture de l'original (cf. Meillet, *R. E. G.*, XXXI, 284 et ss.) Entre ἔρῳ et la contraction ἔρῶ, ἔρῃσθαι et la contraction ἔρῃσθαι, il y eut une époque où l'on donnait à la voyelle contracte la valeur de trois temps de brève. C'est cette époque que représente la rédaction des poèmes homériques; une voyelle contracte *ō* ou *ā*, bien que notée par un signe unique, valait deux voyelles réparties sur deux pieds différents. Les graphies *o o*, *a a* sont dues au transcritteur qui avait l'habitude de répéter les signes quand il y avait deux sons; de là dans la tradition ἔρῳω (*α* 301, etc.) et ἔρῃσθῃ (*Ψ* 495), qui sont deux graphies évidemment contraires à l'étymologie. Comme la quantité des voyelles n'était originellement pas marquée, un signe *o* pouvait être lu non seulement *o* ou *ω*, mais encore *oo*, *ow*, *wo*, *ww*. De là des leçons comme ἔπνῳοντες (*ε* 48, *ω* 4, *Ω* 344) de ἔπνῳω, comme γελῳῶντες (*σ* 40, *υ* 374), γελῳῶντες (*σ* 111, *υ* 390) et γελῳῶν (*υ* 347). Cela a entraîné des formes comme ἔθῳοντα (*I* 446), ἔθῳοντες (*κ* 6, *Ω* 604), ἔθῳοντα (*ε* 69) à côté de ἔθῳν (*ψ* 187, *Ω* 565) du verbe ἔθῳω.

REMARQUE. — Sur la forme athématique des présents en -ῳω, -ῳω, -ῳω dans plusieurs dialectes, v. § 289.

§ 371. β) Présents en -ῳω. Des noms d'agent en -ῳς on a tiré des dénominatifs indiquant l'exercice d'une activité : ἵππεῳ de ἵππεύς, ἱερῳ de ἱερεύς, βασιλεῳ de βασιλεύς, etc. La forme -ῳ- du suffixe nominal (§ 597) n'apparaît plus dans

le verbe. Aux divers thèmes de la conjugaison, -γ- devait phonétiquement passer à -ε-, dans βασιλείω, ἐβασίλευα. Au présent, le représentant de *ηγ-γω n'est conservé nulle part, et l'on observe deux types, qui ont tous deux subi l'influence du reste de la conjugaison : l'un, le plus répandu, est βασιλείω, fait sur βασιλεύω ἐβασίλευα d'après le modèle des verbes en -αιω, -ειω, -οω ; l'autre, attesté seulement dans les dialectes du Nord-Ouest, est él. φυγαθίω (att. φυγαθείω), qui présente bien le traitement attendu de-γγ-, mais qui a un ι emprunté aux autres temps (aor. du subjonctif φυγαθεύονται en éléen ; voir § 383). Ces faits montrent combien même dans les types dénominatifs l'ensemble de la conjugaison a eu d'influence sur le présent.

Le verbe φυγαθίω (tiré d'un thème nominal à dentale φυγαθ-) offre un exemple de l'extension du suffixe -ειω. Il y en a beaucoup d'autres : βουλείω de βουλή, θηρεύω de θήρα, τελευτείω (Ω 7 etc.) de τελευτή, μαντεύομαι de μάντις, θεραπεύω de θεραπείων, ρητορεύω de ῥήτωρ, θρησκεύω de θρησκός, προτενθείω (Ar. Nuées 1290) de προτένης, λατρεύω de λάτρον ou λάτρις, etc. Le suffixe est demeuré assez vivant ; cf. Debrunner, *Griech. Wortbildungslehre*, p. 104.

§ 372. γ) Présents en -αζω et -ιζω. Le point de départ de ces deux suffixes si répandus est dans les thèmes nominaux en -αθ- et en -ιθ-. Voir Meillet, *M.S.L.*, XXII, 228 et Schwyzer, *Mél. Pedersen*, p. 63.

Ainsi de μιγάς (thème μιγαθ-) ou de ἔρις (thème ἔριθ-) ont été tirés μιγάζω (μιγαζομένους θ 271) et ἔριζω (ἐρίζεται E 172). Il semble aussi que les nomin.-accus. comme ὄνομα ou θίασμα, de thèmes en *-ηθ- (§ 622) dont la dentale finale était probablement devenue sonore avant de disparaître (§ 210), aient servi à former des présents ὀνομάζω θαυμαζώ, etc., tandis que les présents ὀνομαίω, θαυμαίω représentent un type plus ancien, tiré du thème à nasale non élargi par une dentale (cf. lat. *nōmen*, *nōminis*). Comme le rapport entre -αζω (-ιζω) et le thème nominal était peu clair, et même pas

clair du tout dans le cas de $\theta\upsilon\omicron\mu\acute{\alpha}\zeta\omega$, $\theta\upsilon\omicron\mu\acute{\alpha}\zeta\omega$, l'élément $-\zeta\omega$ s'est isolé et a donné l'impression d'un suffixe indépendant. Le fait était favorisé par les cas où le verbe en $-\acute{\alpha}\zeta\omega$ ($-\iota\zeta\omega$) paraissait directement tiré du simple qui avait servi déjà à former le thème à dentale : ainsi $\gamma\epsilon\nu\epsilon\iota\acute{\alpha}\zeta\omega$ bien que tiré de $\gamma\epsilon\nu\epsilon\iota\acute{\alpha}\varsigma$ pouvait paraître tiré de $\gamma\epsilon\nu\epsilon\iota\omega$ et rattaché par la pensée à ce dernier. Les suffixes $-\acute{\alpha}\zeta\omega$ et $-\iota\zeta\omega$ ont servi à former une quantité de verbes dérivés, à sens factitif ou itératif, tels que $\epsilon\rho\gamma\acute{\alpha}\zeta\omicron\mu\alpha\iota$ de $\epsilon\rho\gamma\omega$, $\delta\iota\kappa\acute{\alpha}\zeta\omega$ de $\delta\iota\kappa\acute{\alpha}$ ($\delta\iota\kappa\eta$), $\sigma\tau\alpha\sigma\iota\acute{\alpha}\zeta\omega$ (de $\sigma\tau\acute{\alpha}\sigma\iota\varsigma$), $\acute{\alpha}\kappa\omicron\nu\tau\iota\zeta\omega$ (de $\acute{\alpha}\kappa\omicron\nu\tau\omega$), $\delta\upsilon\epsilon\iota\beta\acute{\iota}\zeta\omega$ (de $\delta\upsilon\epsilon\iota\beta\omega$), etc. Il y a en grec environ 1.000 verbes en $-\acute{\alpha}\zeta\omega$ et 2.000 en $-\iota\zeta\omega$.

REMARQUE. — On a vu au § 292 que d'anciens présents en $-\iota$ ont été parfois remplacés par des formes en $-\zeta\omega$. Tel est le cas de $\kappa\omicron\mu\acute{\iota}\zeta\omega$, $\nu\omicron\mu\acute{\iota}\zeta\omega$, $\nu\omicron\pi\acute{\iota}\zeta\omega$, etc. Le suffixe $-\zeta\omega$ a servi de même à bâtir un présent $\kappa\tau\iota\zeta\omega$ sur l'aoriste $\kappa\tau\iota-\mu\omicron\nu\epsilon\varsigma$ (§ 312).

§ 373. La conjugaison des verbes en $-\acute{\alpha}\zeta\omega$ et $-\iota\zeta\omega$ est d'un modèle attendu. D'après l'adjectif verbal $\theta\upsilon\omicron\mu\acute{\alpha}\sigma\tau\acute{\omicron}\varsigma$ (d'un thème $\theta\upsilon\omicron\mu\acute{\alpha}\sigma\tau-$), il était naturel de former $\theta\upsilon\omicron\mu\acute{\alpha}\sigma\omega$ $\epsilon\theta\upsilon\mu\acute{\alpha}\sigma\omicron$ (τ) α $\epsilon\theta\upsilon\mu\acute{\alpha}\sigma\theta\eta\varsigma$ $\tau\epsilon\theta\upsilon\mu\acute{\alpha}\sigma\omicron\mu\alpha\iota$.

Les verbes en $-\iota\zeta\omega$ offrent en ionien-attique un trait instructif. Dans ceux qui continuent d'anciens présents en $-\iota$ (itératifs et causatifs, § 292), le futur était directement formé du thème en $-\iota$, c'est-à-dire qu'on avait $\nu\omicron\mu\iota\omega$ de $^*\nu\omicron\mu\iota\omega$. Ce type a été confondu avec le type contracte $\mu\epsilon\nu\acute{\omega}$ (§ 322), d'où l'accentuation $\nu\omicron\mu\iota\acute{\omega}$ (§ 324). La langue homérique a plusieurs formes de ce genre : $\kappa\tau\epsilon\rho\iota\acute{\omega}$ (§ 334) de $\kappa\tau\epsilon\rho\iota\zeta\omega$, $\kappa\omicron\mu\iota\acute{\omega}$ (§ 346) de $\kappa\omicron\mu\iota\zeta\omega$, $\acute{\alpha}\nu\iota\kappa\iota\acute{\omega}$ (X 256) de $\acute{\alpha}\nu\iota\kappa\iota\zeta\omega$, et l'on trouve chez Hérodote $\kappa\omicron\mu\iota\acute{\epsilon}\mu\epsilon\theta\alpha$ (VIII, 62), $\nu\omicron\mu\iota\acute{\epsilon}\mu\epsilon\nu$ (II, 17), $\chi\alpha\rho\iota\acute{\alpha}$ (I, 90) $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\gamma\iota\epsilon\iota\nu$ (I, 86), etc. L'attique emploie couramment ce futur (Meisterhans, p. 143) : $\beta\alpha\delta\iota\omicron\upsilon\mu\alpha\iota$ (Aristoph. Grén. 179), $\nu\omicron\sigma\mu\iota\acute{\epsilon}\varsigma$ (Soph. Phil. 1427), etc.

REMARQUE. Sur la confusion des formes en $-\omicron$ et en $-\epsilon$ dans les futurs et aoristes des verbes en $-\zeta\omega$, v. §§ 319 et 324.

§ 374. δ) Présents en $-\alpha\iota\nu\omega$ et $-\omicron\nu\omega$.

A consulter : E. Fränkel, *Griechische Dnominalia*.

Au point de vue grec, le rapport de ἑνομαίνω à ἑνομα ou de πειπαίνω à πέπων (fém. πέπειρα) n'était pas sensible. Cela a permis de développer un type de dénominatifs en -αῖνω, particulièrement fréquents avec des thèmes d'adjectifs : αὔαῖνω, θερμαίνω, λευκαίνω, ξηραίνω, ὑγραίνω, χαλιπαίνω, etc., mais tirés aussi de substantifs : κῶθαῖνω (Hom.), θυμαίνω (Hésiode), θαμβαίνω (Pind.), καταίνω (Eschyle), νεσπείνω (Aristote), χερφαίνω (Héronidas, I, 21). Voir Debrunner, *I. F.*, XXI, 18. Sur le modèle du type τείνω τενῶ ἔτεινα on a donné à ces présents une conjugaison complète : fut. σερμανῶ, θερμανῶ, aor. ἰσημνα, ἰθέρμνα, etc.

D'autre part, à en juger par certaines langues, et notamment par l'arménien, les adjectifs à thème en **-u-* étaient sujets à recevoir un suffixe **-n-* comme élargissement. Il y a trace de ce fait en grec dans une forme comme hom. ἰθύντατα (Σ 508) à côté de ἰθός. De thèmes ainsi élargis on a tiré des dénominatifs comme ἰθύνω (avec -ώνω de **θύν-γω*), qui peut être ancien aussi bien que ἰ(φ)αθύνω, θαρσύνω et quelques autres, βαρύνω, βραδύνω, ἄξύνω, παχύνω, ταχύνω. Voir Debrunner, *I. F.*, XXI, 74. Le principe de la formation n'étant plus sensible en grec à l'époque historique, le suffixe -ώνω s'est répandu et l'on a formé κακύνουσι de κακός, μεγαλύνω de μέγας (fém. μεγάλη), μακύνω (μηκύνω) de μακρός, μακρός, αἰσχύνω de αἰσχροός, αἰσχος, ἀλγύνω de ἄλγος, etc. Le suffixe -ώνω s'est surtout développé après des radicaux qui contiennent un *a* ; inversement après un radical contenant un *u*, on a le dénominatif γλυκαίνω. La répartition de -αῖνω et de -ώνω paraît ainsi réglée par une sorte de dissimilation.

§ 375. ε) Présents en -ώσω. Les présents en -ώσω (att. -ώτω) servent à indiquer des maladies : ἀμβλυώσω, ἰθρύσω, ἰκτερώσω, καρθιώσω, λιμώσω, ὄνειρῶσω, τυφλώσω, etc. L'origine n'en est pas sûre. Des présents comme τυφλώσω, ἀμβλυώσω peuvent s'expliquer en partant du nom de l'œil **ok'* de la même racine que δῖωπα et ὄφομαι ; le point de départ serait à chercher dans les adjectifs τυφλώψ, ἀμβλωπός, le groupe

-*k^h-y/ε aboutissant en grec à -σις/- (§ 36). L'existence de mots comme ἀμβλωγμός ou ἐνείρωξις ne serait pas une objection suffisante à cette hypothèse, car la dérivation en est évidemment secondaire et peut-être analogique. Mais d'autre part, il existe en grec une série de mots en -σις se rapportant à des maladies : ὀγκύλωσις, ἔλκωσις, νέκρωσις, πέρωσις, στρέβλωσις, τύφλωσις, etc. Ces substantifs avaient sans doute à côté d'eux des adjectifs en -ωτος, dont le suffixe parait avoir passé en latin dans le terme technique *aegrotus* (Bréal, *M.S.L.*, IX, 38). On a sans doute là le point de départ de plusieurs verbes à suffixe -ύσσω.

DEUXIÈME PARTIE, THÈMES MODAUX

§ 376. Le désidératif (§ 293) est entré dans la conjugaison en qualité de futur (§ 316). Mais l'opposition de l'indicatif, du subjonctif et de l'optatif (§ 294) subsiste entière en grec ancien. L'optatif est encore usuel dans la période classique de l'attique ; dès le IV^e s. avant notre ère, on sent qu'il commence à décliner, mais ce n'est qu'à l'époque hellénistique qu'il sort de l'usage, pour s'éliminer presque entièrement au I^{er} siècle après J.-C. A partir de ce moment, les optatifs qu'on rencontre dans les textes n'y sont que les survivances d'une tradition littéraire. Toutefois, le fléchissement de valeur des formes modales se manifeste de deux manières dès le début de l'époque historique.

§ 377. A. L'emploi des modes est de plus en plus lié à certaines structures de phrase, quelle que soit la valeur propre de chacun d'eux. C'est une évolution parallèle à celle qu'on observe pour les cas, qui tendent aussi à être « régis » par d'autres mots, c'est-à-dire dont l'emploi est de plus en plus déterminé, non par leur valeur propre, mais par l'existence de groupements particuliers à l'intérieur de la phrase (§ 938). Dans les propositions principales, et plus encore dans les pro-

positions dépendantes, le subjonctif et l'optatif ont des emplois fixes, où leur valeur propre s'obscurcit ou même disparaît entièrement.

Ainsi la règle s'établit d'employer le subjonctif dans les propositions finales introduites par *ἵνα*, *ὡς* ou *ὅπως*, chez Homère aussi par *ἕρρα* ou dans l'*Odyssée* *ἕως* (*ἕρος*) ; § 943. La valeur propre du mode peut encore en justifier l'emploi dans maint passage homérique :

ι 355	καί μοι πέν οὐνομα εἰπὲ αὐτίκα νῦν, ἵνα τοι βῆ ξείνιον ᾧ κε σὺ χαίρης.
γ 19	λίσεσθαι δέ μιν αὐτὸν ὅπως ἡμερτέα εἴπῃ.
B 363	κρίν' ἀνδρῶν... κατὰ φρήτρας ὡς φρήτρη φρήτρηφιν ἀρήγῃ.
Σ 63	εἰμ' ἕρρα ἰδῶμι φίλον τέκος.

Mais de bonne heure le subjonctif devient le mode de la proposition finale ; et le futur, qui se trouve encore fréquemment chez Homère après *ὅπως*, *ὡς* ou *ἕρρα*, est généralement limité dans la langue attique à des emplois spéciaux (Kühner-Gerth, II, p. 372 et 384). D'autre part, quand le verbe de la proposition principale est à un temps historique, on tend à substituer dans la proposition subordonnée l'optatif au subjonctif (§ 963). Homère pratique déjà cet usage :

ν 422	αὐτὴ μιν κόμπουσιν ἵνα κλέος ἰσθλὸν ἄροιστο.
Φ 547	πᾶρ δέ (F) οἱ αὐτὸς ἔστη ὅπως θανάτοιο βαρείης κήρας ἀλάλοιο.
κ 65	ἧ μὲν σ' ἐνδυκίως ἀπεπέμπομεν ἕρρ' ἐπίκοιο πατρίδα σὴν.
τ 367	ὅσσα σὺ τῷ ἰδίζουσι ἀρώμενος, ἕρος ἴκοιο τηράς τε λιπαρὸν θρέψαις τε ραιδιμον υἱόν.

§ 378. C'est le terme d'un développement continu, où l'optatif se dépouille de sa valeur propre. Ce développement, dont le point de départ même est incertain, a eu pour conséquence que l'optatif a joué dans certaines propositions dépendantes

dantes le rôle d'un prétérit du subjonctif, c'est-à-dire que la nuance de sens entre les deux modes a disparu (cf. §§ 889, 934 et 963). Dans un vers comme :

§ 691 ἔτι ἴστί βίαιη θεῶν βασιλῆων
 ἄλλον κ' ἐχθαίρησι βροτῶν, ἄλλον κε φιλοῖη,

on peut voir une nuance entre le subjonctif et l'optatif : « telle est la loi des rois ; pour un mortel qu'ils haïront, il y en a un autre qu'ils pourront bien aimer » : la haine est chose à quoi l'on doit s'attendre de la part d'un roi, l'amour n'est qu'une possibilité. Mais lorsqu'on compare :

Λ 289 ἐλαύνετε μῶνυχας ἵππους
 ... Ἴν' ὑπέρτερον εὖχος ἄρησθε
 à Ε 3 θῶκε μένος καὶ θάρσος, Ἴν' ἐκδηλος μετὰ πᾶσιν
 Ἄργείοισι γένοιτο ἰδὲ κλέος ἰσθλῶν ἄροιτο,

on constate que la différence de ἄρησθε et de ἄροιτο n'a plus rien d'une différence modale. C'est dans cet emploi, où il supplée le subjonctif, que l'optatif a décliné le plus vite : la langue de Polybe n'en présente plus que de rares exemples.

§ 379. B. La valeur expressive des modes optatif et subjonctif s'est affaiblie, si bien qu'on les a renforcés par l'emploi de « particules modales ». Les deux modes peuvent sans doute être employés sans ces particules (v. les exemples donnés aux §§ 299 et 302) ; mais dans tous les parlars la même tendance se révèle à ajouter une particule pour souligner le sens d'éventualité ou de possibilité.

Cette particule, qui s'emploie pour les deux modes, varie suivant les dialectes. En ionien-attique elle est ἄν ; en éolien elle est κα(ν). Une forme très voisine de la précédente, κα, caractérise le dorien et les dialectes du Nord-Ouest (phocidien, éléen) ; elle se retrouve en béotien. L'arcadien présente κα et ἄν. Le cypriot conserve la trace d'une particule νῦ employée avec l'optatif, et qui dans cet emploi ne se retrouve pas ailleurs (βυφανῖ νῦ, βεκαῖ νῦ sur la tablette d'Edalion) ; c'est peut-être le *ni* du phrygien. ἴως *ní* « quiconque ».

L'influence attique a peu à peu répandu l'usage de *ἄν* dans tous les dialectes, et la *κρινή* ne connaît plus que cette particule. La langue homérique emploie *κί(ν)* presque exclusivement ; *ἄν* n'apparaît que dans des parties relativement récentes des deux épopées, et non sans incohérence. Dans maint passage, il est visible que *ἄν* a été substitué à *κίεν* après coup ; ainsi le texte traditionnel porte généralement *οἷα ἄν* (simple transformation de *οὔ κίεν*), mais *κίεν* en phrase positive. Voir Meillet, *Aperçu*, p. 125, et Chantraine, *Gr. hom.* p. 494.

§ 380. On rencontre la particule avec le futur dans la langue homérique : *καί κέ τις ᾧδ' ἔρει Τρώων* (Δ 176) « il est possible que quelqu'un des Troyens parle ainsi ». Mais en dehors de quelques passages inspirés de l'épopée (Pindare, *Ném.* VII, 68 : *μαθὼν βί τις ἄν ἔρει*) ou d'une tradition contestable (Kühner-Gerth, I, 209), cet usage ne s'est pas maintenu. En attique, l'emploi de la particule est limité au subjonctif et à l'optatif ; il s'est en outre étendu aux temps passés de l'indicatif, quand ces temps ont pris une valeur modale (§ 470). Exemples : *εἰ δέ κε μὴ δώσωσιν ἐγὼ δέ κεν αὐτὸς ἔλωμαι* (A 137) ; *τῶν εἰ τις σε ἴδοιτο θεῆν διὰ νόκτα μέλαιναν, αὐτίκ' ἄν ἐξείποι Ἀγαμέμνονι ποιμένα λαῶν* (Ω 653-654). On voit ainsi comment les deux modes, dans l'expression de la possibilité d'un fait à venir, en sont venus à rapprocher, et presque à confondre leurs sens. Chez Homère, l'addition de la particule est déjà plus fréquente en pareil cas à l'optatif qu'au subjonctif (Stahl, *Krit.-hist. Synl.*, p. 163).

§ 381. Quand il exprimait le souhait, l'optatif a tendu aussi à se faire accompagner d'une particule. Chez Homère déjà, l'emploi de *εἰ γάρ* (*αἰ γάρ*) est fréquent : *αἰ γάρ δὴ οὕτως εἶς* (Δ 189), *αἰ γάρ ἐμοὶ τρῶσῆνδε θεοὶ δύνανται παραθεῖεν* (γ 205), *εἰ γάρ Ἀθήνη βοίη κάρτος ἐμοί* (I^o 561) ; on trouve aussi *εἴθε* (*αἴθι*), qui dans l'usage attique est devenu courant : *αἴθ' οὕτως αὐτὸν σε βάλαι κλυτότοξος Ἀπόλλων* (ρ 494), *εἴθε σὶ αὐτῷ Ζεὺς ἀγαθὸν τελέσειεν* (β 33). Quand le souhait se rapportait au passé, l'usage s'établit d'employer un temps passé de l'indicatif

(§ 470) ou l'imparfait ὤφελον « je devais » suivi de l'infinitif ; dans les deux cas on ajoute la particule ὡς ou εἶθε (Kühner-Gerth, I, p. 207). Cf. § 946.

§ 382. A. *Thème de subjonctif*. — Quant à la forme qu'il a donnée à ses subjonctifs, le grec n'a innové que dans le détail. Le type thématique, ion. att. φέρω φέρης φέρη φέρωμεν φέρητε φέρωσι, s'opposait bien à l'indicatif correspondant : φέρω φέρεις φέρει φέρομεν φέρετε φέρουσι. Aussi a-t-il été conservé ; il s'est même répandu aux dépens du type athématique. Celui-ci avait l'inconvénient de n'être clair que par opposition à l'indicatif athématique ; tous deux ont été entraînés dans la voie de l'élimination. En dehors de quelques survivances (§ 296), les anciens subjonctifs athématiques ont passé au type thématique. La langue homérique emploie déjà στήης (P 30), στήη (E 698), θύησιν (A 324), θύωσιν (A 137), etc. ; à l'aor. passif, φανής (ν 401), φανής (X 73, à côté de φανῆ I 707) θαμέω (écrit θαρείω, σ 54), θαμήης (Γ 436), μηγής (écrit μηγείης ε 378). Au parfait, en face de hom. εἶδομεν (A 363), πεποιθομεν (κ 335), l'attique ne connaît que des formes à voyelle longue λελύωα λελύωης λελύωομεν λελύωητε, etc. De même à l'aoriste sigmatique, en face des formes homériques citées § 297, il ne connaît que λύωα λύωης λύωομεν λύωητε etc.

REMARQUE. — Le passage de la flexion athématique à la flexion thématique a pu être favorisé par la métathèse quantitative (§ 154 Rem.). C'est ainsi qu'on rencontre chez Homère à la fois στήομεν (O 297) et στίωμεν (A 348, dissyll.), θέομεν (A 143) et θίωμεν (ω 485, dissyll.). Cf. Buck, *Dial.*, p. 112.

§ 383. Cette innovation ne s'est produite qu'au cours du développement propre de l'ionien-attique. Car certains parlars ont innové autrement. En dorien par exemple, on n'a imité l'opposition *ind.* ε/ὀ : *subj.* ε/ὀ du type thématique que quantitativement, et le crétois présente des subjonctifs θυναμαι, θυναι, ἴσαντι (avec α long, en face d'indicatifs θυναμαι, etc. avec α bref), le messénien des subjonctifs προτιθηντι, προγραφηντι (en face d'indicatifs τιθεντι, ἔγραψεν), l'éléen un sub-

jonctif sigmatique *φυγαθευαντι* (avec α sans doute long), etc. Voir Buck, *Dial.*, p. 111. Il faut probablement expliquer de même les subjonctifs lesbiens *πρίαιται ἐράται* (Sappho), *δυνάμαι* bien que l'on trouve en thessalien *δυνασται ου δυνασται* (Hoffmann, *Dial.*, II, 291).

§ 384. B. *Thème d'optatif*. — L'optatif thématique du type radical *λείπει λείποι* (§ 301) a subsisté en grec sans changement. L'optatif athématique correspondant s'est maintenu, avec son vocalisme ancien, dans quelques formes comme *βαίην* (Ω 246) *βαίμεν*, *τιθείην τιθείμεν* (*θείην* E 215, *θείμεν* μ 347), et avec extension du vocalisme radical à degré *e* dans *είην* *είμεν* *εἶτε* *εἶεν* (§§ 476 et 489) ; le *y* du suffixe *y* revêt une forme vocalique, sous l'influence de formes à vocalisme zéro comme *τιθείμεν* (dont l'accentuation prouve que le *y* formait autrefois syllabe), et surtout parce que le *y* était géminé dès l'indo-européen (§ 301 Rem.). On observe certains cas d'extension du type thématique aux dépens de l'autre. Ainsi de *εἶμαι* « je vais » est attesté l'optatif *εἶμαι* (Ιοι Ξ 21) sous l'influence de *φέρωμαι* et parce qu'après *i-* le suffixe *-τη-* n'était pas clair (*εἶτη* T 209 présente une autre façon de résoudre la difficulté) ; le subjonctif *ἴω γ 22 ἴωι* I 701 à côté de *φέρω ν 203. φέρησι Σ 308* était d'ailleurs bien fait pour favoriser l'analogie. L'extension du type thématique a été plus loin : du verbe *εἶμι* « je suis », à côté de *εἶης εἶη*, Homère a les formes d'optatif *εἶης* (I 284), *εἶη* (I 142, etc.), d'après le subjonctif *ἴω* (A 119, etc.) ; Hérodote emploie *προσθίωιτο* (I 53), *ὑποθίωιτο* (VII 237). Pour des formes semblables en attique, v. Kühner-Blass, II, p. 194 et 215. Inversement, l'attique a *σχέην*, *τιμῶην*, etc., par une extension du type athématique, qu'à déterminée la ressemblance de *σχέμεν*, *τιμῶμεν* et de *βαίμεν*.

§ 385. A l'aoriste sigmatique, l'optatif a subi de grandes innovations. Deux types sont attestés. L'un est clair, c'est le type *λύσαιμι λύσαις λύσαι*, etc., créé sur *λυω* d'après le modèle *λείποιμι λείποις λείποι* à côté de *λυω*, L'a, développé à l'aoriste

sigmatique (§ 316), a été considéré comme équivalent à la voyelle thématique. L'autre type dit « optatif éolien », λύσεια λύσειας λύσειε, etc., est au contraire énigmatique. On a émis pour l'expliquer nombre d'hypothèses sur lesquelles l'accord n'est pas fait (voir en particulier Brugmann-Thumb, p. 368 ; R. Günther, *I. F.*, XXXIII, 408 ; H. Hirt, *I. F.*, XXXV, 137). Comme le suppose Wackernagel (*Vermischte Beiträge* p. 46), la langue est sans doute, ici aussi, partie du subjonctif : sur le modèle du subj. τείσσειε (τείσσειε) on a pu former opt. τείσειε, et le thème *-τείσει- ainsi créé aurait été fléchi en τείσεια (cf. § 476), τείσειας, τείσειε, τείσειεν d'après l'aoriste en -σα-. Ce n'est qu'une hypothèse, mais elle est plausible. M. Günther en propose une autre suivant laquelle les formes de 1^{re} sg. et 3^e pl. -σεια -σειεν résulteraient d'une dissimilation de *-σαια *-σαιεν ; c'est sur ces personnes que le reste de la flexion aurait été refait. L'optatif éolien est bien attesté chez Homère et surtout dans la littérature attique (Köhner-Blass, II, p. 73) ; on le rencontre aussi en crétois et en éléen, (κατεπρασειε, Coll, 1152, 2). C'est en éolien même qu'il paraît le plus rare (Thumb, *Dial.*, 264, et Hoffmann, II, 569) ; on lit διέδεξε I. G. 527, 57, mais Alcée emploie ἀκούσεις et Théocrite ἐπαινόσεις (29, 11) et ζινέσαι (29, 16).

§ 386. Au parfait, en face de (F)είδα il y a un optatif (F)ειδείην (F)ειδείμεν, sorti du même thème en *-ε- que le prétérit ήδω (ήδειν) ; v. § 326 Rem. On rencontre quelques autres formes isolées comme att. δεδείετ (Platon, *Phèdre* 251 A), hom. τεθναίην, τετλάετ (I 373), qui présentent le type athématique. Mais d'ordinaire, c'est le type thématique qui a été généralisé : Homère a déjà βεδλήσαι (Θ 270), περύγοι (Φ 609), etc.

REMARQUE. — L'emploi de l'optatif comme substitut de l'indicatif en proposition subordonnée (§ 963) a entraîné la création d'un optatif futur, dont on a les premiers exemples chez Pindare (σχέσαι, *Pyth.*, IX, 116) et chez Eschyle (μυζοίαιτο, *Pers.* 369, μνοίεν, *ib.* 358).

CHAPITRE IV

LES THÈMES VERBAUX DU LATIN

§ 387. Le latin s'est constitué un système verbal beaucoup plus rigide que le grec. Chaque verbe latin a deux thèmes principaux, l'un d'*infectum*, indiquant le procès en voie d'accomplissement, l'autre de *perfectum*, indiquant le procès accompli. Chacun de ces deux thèmes comporte : à l'indicatif, un présent, un prétérit et un futur ; au subjonctif, un présent-futur et un prétérit ; plus un infinitif.

Du thème d'*infectum* sont formés en outre un impératif, un participe dit participe présent, et ce qu'on appelle le gérondif (*-ndi, -ndo, -ndum*) avec le participe en *-ndus*.

Indépendamment des deux thèmes, mais en relation étroite avec le thème de *perfectum*, il y a un participe en *-tus (-sus)* dit participe passé passif. A ce participe se rattache le supin, en *-tum* et en *-tū*, et l'infinitif futur en *-tūrum*, d'où est tiré le participe en *-tūrus* dit participe futur actif.

§ 388. Le tableau suivant résume le système :

		Infectum	Perfectum	
Indicatif	{	<i>Présent</i>	dicō	dixī
	{	<i>Prétérit</i>	dicēbam	dixeram
	{	<i>Futur</i>	dicam (dicēs)	dixerō
Subjonctif	{	<i>Présent-futur</i>	dicam (dicās)	dixerim
	{	<i>Prétérit</i>	dicerem	dixissem
Infinitif		dicere	dixisse	
Impératif		dic		
Participe-présent		dicens		

Gérondif	dicendi (-ndō, -ndum)	
Participe en -ndus	dicendus	
Participe en -tus		dictus
Supin		dictum
Infinitif futur		dictūrum
Participe en -tūrus		dictūrus

Au médio-passif, qui comprend le déponent (§ 325), il n'y a pas de thème de perfectum. Le perfectum y est de type périphrastique : il est obtenu par la combinaison du participe en -tus (-sus) et du verbe substantif. Le thème d'infectum fournit au contraire des formes médio-passives aux temps de l'indicatif et du subjonctif ainsi qu'à l'impératif et à l'infinitif.

§ 389. Ce système est entièrement nouveau. Il échappe en notable partie à l'interprétation, parce qu'il est propre au latin. L'italo-celtique ne le connaissait pas et l'on n'en retrouve que des éléments isolés en osco-ombrien. Le latin l'a constitué à la fois en simplifiant la variété des thèmes indo-européens et en développant une série d'innovations. Ce double travail était terminé à la date où apparaissent les plus anciens textes littéraires. A date historique il n'y a guère qu'une seule formation qui soit en dehors aussi bien du perfectum que de l'infectum : c'est la formation sigmatique de type *ditō* (§ 441) ; elle a été rapidement éliminée, comme l'ont été toutes les formations italo-celtiques qui ne se laissaient pas ramener au système établi par le latin.

§ 390. L'opposition des deux thèmes du verbelatin s'explique par des faits anciens. Les thèmes d'infectum reposent sur des thèmes de même type que ceux qui ont fourni les « présents » grecs (§§ 342 et ss.) ; les thèmes de perfectum, dans la mesure où ils s'expliquent, sur des thèmes d'aoriste (cf. *ditō* à *ἔειπεν*) ou de parfait (cf. *dedi* à *ἔειπα*).

Au point de vue de la valeur des deux thèmes, il y a aussi un certain accord entre le grec et le latin. Comme le « présent »

grec, l'*inflectum* indique un procès en voie d'accomplissement ; on le rencontre aussi avec la valeur conative (v. § 270). Le *perfectum* au contraire correspond en gros à la valeur du parfait grec indiquant le résultat acquis d'un procès et à celle de l'aoriste grec indiquant le procès lui-même sans considération de durée. Mais le *perfectum* du latin n'est ni un aoriste ni un parfait grec ; il recouvre à la fois l'un et l'autre, sans avoir la valeur propre d'aucun des deux : son rôle est d'indiquer le procès accompli. L'orateur qui a terminé son discours dit : *dixi*, avec le présent du *perfectum*, pour indiquer que, au moment où il parle, son discours est prononcé.

§ 391. L'*inflectum* et le *perfectum* s'opposent bien l'un à l'autre : *dicō* « je suis en train de dire » en face de *dixi* « j'ai dit », c'est-à-dire « ce que j'avais à dire est dit maintenant ». Cette opposition est fondamentale et se retrouve dans toutes les formes des deux thèmes. Ainsi au prétérit (§ 434) : *dicēbam* « j'étais en train de dire », *dixeram* « j'avais achevé de dire », et au futur : *hoc ubi tegerō, tum istuc agam* « quand j'aurai fait ceci, je ferai cela » (Pl. Bacch. 708), *nōn dixerō* « je me trouverai n'avoir rien dit » (id. As. 839) ; etc.

Le sens du procès accompli apparaît nettement dans le *perfectum*. On sait, par exemple, que certains types de *perfectum* sont employés comme des présents et ont une pleine valeur de présent : *memini* « je me souviens », *odī* « je hais » (*oderint dum metuant*, Suét. Cal. 30) ; pour donner un *perfectum* à ce dernier, on a recours à *odis sum* (Pl. Amp. 900). La façon dont le latin a complété le système du verbe par un *perfectum* de type périphrastique au passif souligne encore le caractère du *perfectum* : *hoc dictum est* « cela est dans l'état d'une chose dite », exprime passivement la même idée que *dixi hoc* « j'ai achevé de dire cela » activement.

Dans l'usage, le *perfectum* a plus ou moins gardé, suivant les verbes, la valeur de l'ancien parfait. De bonne heure, il s'emploie avec la valeur d'un temps passé. Ainsi à côté de *dixi quod volui* « j'ai fini de dire ce que je voulais » (Pl. Cist.

527 ; cf. Donat ad Ter. Phorm. 437), on trouve *quis istuc tibi dixit?* « qui est-ce qui t'a dit cela ? » (Amp. 764) ; à côté de *ilico uixit amator ubi lenoni supplicat* « l'amoureux est perdu du moment qu'il implore le leno » (Pseud. 311), on trouve *Aufidius uixit ad summam senectutem* (Cic. Brut. 48), etc. Le perfectum *fui* signifie à la fois « j'ai cessé d'être » (cf. Virg. Aen., II, 325) et « je fus (dans le passé) » ; le perfectum *cecidit*, à la fois « je suis par terre » (cf. Pl. Trin. 507 et *cecidere capilli* « je suis chauve » Pétr. Sat. 109) et « je fis une chute » (Virg. Géorg., I, 487), etc.

§ 392. De par sa valeur, le perfectum répond parfois à deux types d'infecum. Ainsi, il n'y a respectivement qu'un seul perfectum, *steti, sedi, cubui*, pour deux types distincts d'infecum, à savoir *sisto* et *sto, sideo* et *sedeo, -cumbo* et *cubo*. C'est que la notion du procès accompli est une par rapport à l'acte de se mettre debout, assis ou couché et par rapport à l'état d'être debout, assis ou couché. C'est seulement au sens causatif, « je dresse, j'établis », qu'on a donné à *sisto* un perfectum, *steti* (Cic. Pro Quinct., VI, 25). Un perfectum unique, *senui*, répond à la fois à l'infecum *senesce* « je suis vieux » et à l'infecum *senescere* « je vieillis » ; il en est de même de tous les verbes en *-scere* (§417) : *sciui* sert à la fois de perfectum à *sciō* et à *sciscere* (cf. Pl. Ps. 72 et Bacch. 359, 782). Cette particularité permet de bien saisir la différence du perfectum et de l'infecum.

Les racines à valeur durative se prêtent mal à indiquer le procès accompli et on en tire difficilement un parfait (§ 273). Aussi le latin présente-t-il comme le grec des cas de « suppléisme » : *attuli* sert de perfectum à *afferō* (en même temps qu'à *attollo*). Si *feriō* n'a pas de perfectum (on utilise pour cela *percuti* de *percutiō*), c'est qu'originellement la racine **bher-* « frapper » ne comportait ni aoriste ni parfait. Mais les exemples de ce genre sont peu nombreux : le latin a donné à *edo* un perfectum *edi* et à *bibo* un perfectum *bibi* (cf. § 398).

§ 393. L'innovation fondamentale du latin est d'exprimer

la notion de « temps » par le thème. En indo-européen, les thèmes verbaux expriment d'ordinaire des nuances d'aspect, c'est-à-dire qu'ils marquent en quel état de durée ou d'achèvement le procès est considéré ; mais il n'expriment jamais le temps. On a vu comment le futur grec, par exemple, repose sur un ancien désidératif. L'indo-européen n'avait d'autre moyen d'exprimer le passé que d'employer les désinences secondaires (§ 469) et subsidiairement l'augment (§ 471). En latin, au contraire, à l'intérieur du groupe du perfectum comme de celui de l'infectum, chacun des thèmes comporte par lui-même l'expression du temps. Ce fait apparaît clairement dans la façon dont le latin a constitué ses conjugaisons secondaires, comme celle du verbe *amō*. Il oppose, d'une part *amō* à *amābam* et à *amābō*, d'autre part *amāvī* à *amāveram* et à *amāverō* ; il oppose de même, avec une rigueur non moins remarquable, *amem* à *amārem*, *amāverim* à *amāvissem*. L'indo-européen n'avait rien de pareil.

I. — Formations de perfectum.

§ 394. Le thème du perfectum, qui sert uniquement à l'actif (§ 387), comprend des formes d'origine diverse, qu'on peut ramener à trois types distincts : le type radical, le type en *-si* et le type en *-si*.

Toutes les formes de perfectum, quel que soit le type dont elles sortent, présentent une particularité commune. C'est que si l'on met à part certaines personnes de l'indicatif (1^{re} et 3^e sg., 1^{re} pl., en partie 3^e pl.), la flexion en repose tout entière sur un thème élargi au moyen d'un suffixe *-is-*. Ce suffixe se maintient devant consonne : *tutudisti*, *tutudistis*, *tutudisse*, *tutudissem*. Mais il passe à *-er-* devant voyelle (§ 107 et 167) : *tutuderunt*, *tutuderam*, *tutuderō*, *tutuderim*. Il répond à l'élément *-is-* qui caractérise certains aoristes sigmatiques de

l'indo-iranien (tels que par exemple, en sanskrit, *dbhâr-is-am* « j'ai porté », *dbodh-is-am* « j'ai remarqué », etc.). Aux personnes de l'indicatif ci-dessus indiquées, le suffixe manque : *tutudî, tutudît, tutudimus*, comme *dixî, dixît, diximus* ou *amâvî, amâvît, amâvimus* ; aux autres même, il peut manquer par haphologie : *dîrxtî* Aen., VI 57 (= *dîrêxistî*), *accestis* ib., I 201 (= *accestistis*). A la 3^e personne du pluriel, à côté de *tutudêrunt, dixêrunt, amâvêrunt* (qui contiennent le suffixe *-is-* devenu *-er-*), il y a des formes en *-ere, tutudere, dixere, amâvère*, qui sont d'une autre origine (§ 529). Sur les formes en *-erunt*, contaminées de *-ere* et de *-erunt*, v. § 524.

A. — Type radical.

§ 395. Ce type contient à la fois d'anciens parfaits et d'anciens aoristes radicaux, mais le départ entre les deux est généralement impossible. Les formes sont d'ailleurs de pures survivances. Le type ne s'est maintenu que dans des verbes radicaux de forme archaïque ; il n'a pas été productif.

Le parfait indo-européen comportait des formes avec ou sans redoublement (§ 280). Le latin conserve des représentants des unes et des autres.

Le redoublement manque d'ordinaire là où la forme est suffisamment caractérisée par un vocalisme particulier. C'est le cas dans les formes à voyelle longue comme *edî emî legî sedî venî* en face de *edò emò legò sedeo veniò*, ou *fodî* en face de *fodiò*, peut-être *scabî* (*scâberat* Lucilius, IX, 77) en face de *scabò*. La voyelle longue du perfectum sort parfois d'une ancienne diphtongue ; ainsi dans *liqut uidi uicti* en face de *liquo, uideo, uinco*, ou dans *fudî fugî rapt* en face de *fundò fugiò rumpò*. De *tundò* est attesté un perfectum à voyelle longue dans *contudît* (Enn. Ann. 515 et 418 M.) à côté de *contudî, tutudî* (§ 396). De *findò* et *scindò*, le perfectum est *fidî* et *scidî*, anc. *scicidî* (§§ 396 et 415). Dans quelques cas, il y a une alternance *e : à*, qui représente un type ancien d'alternance indo-européenne

(§ 245) : ainsi dans *fēci iēci* en face de *faciō iaciō* (§ 422), *ēgi co-ēgi* (Lucrèce, IV, 619), *ēpti* en face de *agō apiō capiō* ; *frēgi pēgi* (Pacuv. ap. Prisc. GLK, II, 503, 17) en face de *frangō pangō*. Sur *pepiēgi* et *panxi*, v. §§ 398, Rem. l'et 402.

REMARQUES. — I. Le type de parfait à voyelle longue sans redoublement est sûrement italique (osque *hīpīd* « habuerit », auquel correspondrait en latin un parfait **hēbit* en face de *habēō*) ; il est bien attesté en celtique et surtout en germanique. Mais on ne saurait décider s'il ne contient pas d'anciennes formes d'aoriste athématique à voyelle longue radicale. On pourrait voir des formes de ce genre dans les pluriels germaniques du type gothique *situm* « nous nous sommes assis » auquel correspond le latin *sēdi*. — Les formes latines *fēci iēci* remontent à d'anciens aoristes (cf. Πῆρα ἦρα, § 310).

II. Le vocalisme du perfectum s'est souvent étendu au participe en *-tus* (*-sus*). Ainsi dans *ūtus* d'après *uidi*, *fusus* d'après *fūdi*. La voyelle longue de *actus fractus* en face de *agō ēgi*, *frangō frēgi* est, au contraire, issue de *d* par un développement phonétique (§ 119).

§ 396. En dehors de quelques formes isolées comme *dedi*, *steti*, le redoublement apparaît surtout là où il n'y a pas d'alternance vocalique de la racine. Les présents *cadō canō caedō fallo parco pariō tangō* ont en face d'eux *cecidi cecini cecidi fecelli peperci pepert tetigi* (qui présentent des altérations secondaires de la voyelle intérieure). En regard des présents *pedō pello pendo tendō tenō* on a *pepedi pepuli pependi tetendi tetini*, comme en regard de *mordēs spondēs tondēs*, on a *momordi spondidi totoudi*, en regard de *curro pungo tundō, cucurri pupugi tutudi* et en regard de *scindo, scicidi*. Ces formes sont sans doute pour la plupart d'anciens parfaits. Ainsi *tutudi* répond au parfait skr. *tutudē* ; mais il peut aussi y avoir dans le nombre d'anciens aoristes radicaux à redoublement du type grec $\tau\epsilon\tau\alpha\gamma\acute{\omega}\nu$ ou $\tau\epsilon\tau\alpha\gamma\acute{\omega}\nu$ (§ 314). Le type s'est répandu en latin même ; ainsi sur le présent *poscō*, qui comprend un suffixe de présent particulier (§ 417 Rem.), a été fait *poposci*.

REMARQUE. — La voyelle de redoublement est généralement *e*, suivant l'usage indo-européen (§ 280). Le sanskrit montre que dans des racines à sonante *i* ou *u*, le redoublement prenait souvent la voyelle correspondante (skr. *rīra* « j'ai laissé » *yuyāja* « j'ai lié ») ; en latin, *tutudi* ou *scicidi* peuvent donc avoir une voyelle ancienne au redoublement. Toutefois,

d'après Gellius, VI, 9, *pepugi* était la forme ancienne de *pupugi*. Quant aux parfaits *memordi*, *spopondi* *poposci*, la voyelle de redoublement y est certainement récente : les formes *memordi* (Pl. Poen. 1074), *spopondi*, *poposci* sont données comme plus anciennes par Gellius (VI, 9). D'ailleurs, la voyelle *o* en syllabe intérieure y est analogique du présent. Phonétiquement un ancien *o* y aurait abouti à « (§ 174).

§ 397. S'il y a un préverbe, le redoublement s'élimine là où la forme dépasserait trois syllabes. Ainsi *con-didi*, *re-stiti* se sont conservés ; mais en face de *pepuli*, *scicidi*, *cucurri*, *totondi*, *spopondi*, *cecidit*, *tutudi*, on a, avec préverbe, *ex-puli* (Mon. Anc. 1. 10), *ab-scidi*, *oc-curri*, *at-tondi* (Plaute, Bacch. 1095), *de-spondi*, *prae-cidi*, *con-tudi*, etc. Les formes comme *praecucurristi* (Corp., VI, 1527 d 54 et Amph. 796, cf. Bacch. 359), *admemordi* (Plaute ap. Gell., VI, 9) ou *detotonderat* (Varron, ap. Prisc. GLK, II, 482, 7) sont rares et limitées aux vieux auteurs. Les grammairiens anciens enseignent comme correcte la disparition du redoublement en pareil cas (cf. Lindsay-Nohl, p. 579) ; toutefois *didici* et *poposci* conservent ordinairement le redoublement en composition (Neue, III, 352) ; on lit *depoposcit* sur le Mon. Ancyr 5, 4. Par confusion analogique, la forme du composé, sans redoublement ni alternance, a été parfois étendue au simple. C'est ainsi que *tuli*, issu de *at-tuli*, *con-tuli*, *ob-tuli*, *sus-tuli* a remplacé *tetuli*. Plaute emploie généralement *tetuli* (exceptionnellement *tuli*, Poen. 1067) ; Térence emploie toujours *tuli* sauf dans les deux passages Andr. 808 (*tetulissem*) et 832 (*tetulit*). Chez Catulle, *tetulisset* (66, 35) est un archaïsme voulu. Cf. Lindsay, *Early Latin Verse*, p. 182. De même *pendi* *tendi*, issus de *sus-pendi* *ex-tendi*, ont remplacé *pependi* *tetendi*, etc.

§ 398. Sur ce modèle, un type de perfectum radical sans redoublement ni alternance s'est répandu dans certains verbes, dont l'initiale se prêtait mal au redoublement, comme *ici* (perf. *ici* ; *iceram* Pl. Mil. 28), *uerti* (perf. *uerti*), *prandeo* (perf. *prandi* et à basse époque *prandidi* § 411), *strideo* (perf. *stridi*) ; etc. il apparaît aussi dans quelques formes comme *pandi*, *lambi*, *mandi*, *psalli*, *scandi*, d'ailleurs rarement attestées

(v. Lindsay-Nohl, p. 576). Il n'y a évidemment rien à conclure de *ex-cūdi* ou *pre-hendi* qui n'existent pas en dehors de la composition. De *bibo*, le perfectum *bibi* (*ēbibi perbibi*) est récent (§ 414) et fait sur l'infectum.

Remarques. — I. Le perfectum *pepi* (*Corp.*, X, 2311, 17) est remplacé par le type *pēgi* (§ 395) dans les composés *com-pegi* (*compēgerint* Pl. Amph. 155), *im-pegi* (*impēgit* Lucain, V, 697), *appēgi* (*appēgit* Curc. 60). Le même verbe a de plus un perfectum *panxi* déjà employé par Ennius (ap. Cic. Tusc., I, xv, 34).

II. Les formes *ret-tuli*, *rep-peri*, *rep-puli* présentent la forme *red-* du pré-verbe. La langue ayant le choix entre *red-* et *re-* s'est généralement déterminée entre les deux pour des raisons de rythme (*reelligō* au lieu de *religiō*, *reccidere* Lucr., I, 1063 ; V, 280; *reccidimus* au présent Ov. Mét., X, 18).

III. L'osque et l'ombrien présentent des exemples de parfaits radicaux avec ou sans redoublement. Ainsi de la racine de *faciō*, sont attestés omb. *fakust* « fécerit » sans redoublement et osq. *sefacid* « id. » avec redoublement (cf. Buck, *Elem.*, § 192). Le prénestin *stefshakid* (Ernout MSL, XIII, 348) montre que dans les parlers latins aussi cette formation a existé pour le verbe *faciō*.

B. — Type en -si.

§ 399. C'est de l'ancien aoriste sigmatique (§ 293) que le latin a tiré son perfectum en -si. Une forme comme *dixi* présente un thème **deik-s-* identique à celui du grec *ἔδειξα* (§ 315). Le type a été largement développé en latin, mais jamais en dehors des verbes radicaux

A l'origine, le vocalisme radical devait être du degré long (§ 293). Les formes *uēxi*, *rēxi*, *tēxi*, *illēxi*, *trāxi* dont la longue est établie par le témoignage de Priscien (GLK, II, 466, 18) et par les graphies *rēxit*, *Corp.*, V, 875, 9 (an 105 ap. J.-C.), *trāxi*, *Corp.*, X, 2311, 18, conservent la trace de cet ancien vocalisme. Mais en latin, comme en grec, le degré long n'est souvent plus reconnaissable, et on ne peut guère attendre que le vocalisme plein (§ 240). Même les exemples de celui-ci ne sont pas toujours probants. Ainsi *dixi* (de *deixi*, cf. *deixistis*, *Corp.*, I, 2^e éd., 586, l. 5 = XIV, 3584) ou *dūxi* (de *doux*), en face de *dictus* et *dūctus*, peuvent avoir subi l'influence des

présents *dico* ou *dācō*, Ne sont vraiment valables que des cas comme ceux de v. lat. *iouisi* (dans le décret de Paul Émile ; v. Ernout, *Recueil*, p. 54 et 57) en face de *iābō* (§ 118 ; mais *iouebatis* S. C. des Bacch., l. 27) ou lat. *diuisi* en face de *diuido*. Plus tard, sous l'influence de *iussus*, *iouisi* a été remplacé par *iussi*, Cf. Meillet, *B. S. L.*, XXII, 161.

§ 400. En général, le perfectum en *-si* n'a pas de vocalisme radical propre et se règle sur celui de l'inflectum. Ainsi dans *auxi* (de *augēō*), *mulsī* (de *mulgēō*, § 131), *torst* (de *torquēō*, § 131), *scriptst* (de *scribo*), *suāst* (de *suadēō*, § 425), *rist* (de *ridēō*), *arst* (de *ardēō*), etc. Voir les listes dressées par Ernout, *Morph.*, p. 282-290. Une exception comme *ussi* (de *ard*) s'explique par l'action du participe (§ 401) ; l'opposition de *cēdō* et de *cessi* est malaisée à expliquer.

La nasale caractéristique de certains présents a même généralement passé au perfectum en *-si* : *finxi* (de *finḡō*), *strinxī* (de *stringō*), *pinxi* (de *pingō*), *uinxī* (de *uincō*), *plauxī* (de *blangō*), *iunxi* (de *iungō*), etc.

§ 401. Le perfectum en *-si* a exercé une forte action sur le participe en *-tus*. Ainsi *mersus* a été refait sur *mersi* (de *mergō*), et *mulsus* sur *malsi* (de *mulgēō*) ; *pressus* sur *pressi* (d'une rac. **pres-* à côté de *prem-ō*) et *haesus* sur *haesi* (de *haerēō*, rac. **ghais-*) ; *fixus* (*fixa* Mon. Ancyr. 6, 18) et *fluxus* sur *fixi* (de *figō*, *fluō*) et *fluxi* (de *fluō*), etc. On trouve d'ailleurs aussi *mulctus*, *fictus* et *fluctus*.

La nasale du présent, par l'intermédiaire du perfectum, s'est souvent étendue au participe : *iunctus*, *plactus*, *sanctus* (de *sancō*, *saxi*), *uinctus* (de *uincō*, opposé ainsi à *nictus* de *uincō*, *uici*), *liectus* (de *lingō* *linxi* opposé ainsi à *liectus* de *lingō* *liqui*), etc. Mais il y a des participes qui n'ont pas la nasale, même quand le perfectum la présente : *fictus*, *pictus*, *strictus*, *mictus* (de *mingō*, *minxi*), *pactus* (de *pangō*, perfectum *panxi*, *papigi* et *pēgi*, § 398 Rem.).

En général, le vocalisme du perfectum est aussi celui du participe : *diuisus* est manifestement refait sur *diuisi*, comme

inversement *ussit* l'a été sur *ustus*. Seul *missus* s'oppose à *misit*, écrit *missit* Corp., I, 1012, 3 (§ 108 et 139); cf. *remissit* Corp. V, 7478, 10 et *promissit* Pl. Stich. 596.

§ 402. Le caractère secondaire du perfectum en -si se dénonce dans beaucoup des formes qui précèdent. On peut encore le reconnaître à l'extension de ce type aux dépens du type radical. Ainsi *punxit* a été créé à côté de *pepigat* (*pegit*, § 395), *parxit* (Pl. Trin. 316) à côté de *pepercet*, etc. Le fait s'est produit souvent en composition : on dit *pupugit*, mais *com-punxit*; *ictet*, mais *am-ixit* (et aussi *am-icuit*, § 405); de *mordet* a été créé *prae-morxit* (*prae-morsisset*, Plaute ap. Gell., VI, 9) à côté de *momordit* (et *prae-mordit*); sur *perculsi*, *expulsi*, *auulsi*, *absorpsit*, voir § 403. Du verbe *emō*, *emī* s'est maintenu dans les composés comme *ex-emī* (de *ex-imo*), *red-emī* (de *red-imo*); mais là où le radical de *emō* subissait une contraction qui le rendait peu clair, une forme en -si a été substituée à l'ancien type radical : *dempsi* (de *emō*), *cōmpsi* (de *cōmō*), *sumpsi* (de *samō*), *prōmpsi* (de *prōmō*). Une ancienne forme *surēmit* a été conservée par Festus (Paul. Fest., p. 425. 3 Th.).

§ 403. C'est souvent à l'influence du participe que l'on doit l'extension du suffixe -si. Ainsi *diffasi* (*diffuisse* Corp., III, p. 804, 19 et p. 825, 1, 20, éd. de Dioclétien) s'est substitué à *diffadi* (de *diffundō*) d'après *diffusus*. Des verbes *pellō* et *percello* où il remonte à *ld* (§ 122 Rem.), le perfectum ancien était *pepult* et *per-cult* (sans trace du -d- de l'infectum); plus tard sont attestés *ex-pulsi*, *per-culsi* d'après les participes *expulsus*, *perculsus* (où le groupe *ld* avait été introduit d'après l'infectum). L'ancienne forme *uellit* (Virg. Buc., VI, 4, Aen., II, 464) de *uello* a de même été remplacée par *uulsi* (Lucain, IV, 414, *auulsi* id. V, 594 et IX, 765, *duulsi* Ov. Mét., XI, 38), d'après le participe *uolsus* (Pl. Aul. 402). De *uerrō*, les grammairiens mentionnent les deux formes *uerrit* et *uersi*; le supin est *uersum*.

L'extension du type en -si s'est poursuivie pendant toute l'histoire du latin. Certains composés de *legō* ont un perfectum

en *-si* : ainsi *dilexi*, *neglexi*, *intellexi*, (encore *intellegit*, Lucr., VI, 17) ; en face de *elegi* (Pl. Poen. 510) on lit *elexit* (Corp., VI, 406, 8) ; plus tard enfin se lit *lexerit* (Corp., III, 12484). Le grammairien Caper (GLK, VII, p. 94, 14) condamne *sorpsi* au lieu de *sorpsi* (de *sorbed*) ; mais Lucain emploie déjà *absorpsit* (IV, 100). Les langues romanes attestent *responsit* (ital. *rispose*), *paensit* (ital. *prese*), *cursit* (ital. *corse*) au lieu de *respondit*, *prehendit*, *cucurrit*.

REMARQUE. — L'osco-ombrien n'a pas trace de parfait à caractéristique sigmatique. Au thème du latin *dixi*, l'osque répond par un thème radical sans redoublement *dixsi* « *dixerit* », et l'ombrien par un thème radical redoublé *derxuxsi* « *id.* » (de **delik-*). Mais le celtique a beaucoup développé le type à caractéristique sigmatique.

C. — Type en *-ui*.

§ 404. Quand l'élément radical se termine par une voyelle, le perfectum est caractérisé, en latin, par un suffixe *-ui*. On rencontre donc un perfectum en *-ui* dans tous les verbes dénommatifs en *-i-* ou *-a-* (§§ 424 et 430) et dans les verbes radicaux où le radical se termine par une voyelle. Seuls font exception les deux verbes *dō* et *stō*, qui conservent pour le perfectum un vieux type radical, *dedi* et *steji* (§ 234 Rem.).

Quand la voyelle finale du radical était longue, cette voyelle s'est maintenue sans changement devant le *u* du suffixe, qui joue le rôle de consonne ; de là, *amā-ui* en face de *amā-re amā-tus* ; *fini-ui* en face de *fini-re, fini-tus* ; etc. Parmi les verbes radicaux, ont un perfectum de même ordre ceux dont le thème se terminait par une voyelle longue, comme *plēō* (*plē-ūi*), *serō* (*ser-ūi*, rac. **se-*, cf. *senes*), *nōscō* (*nō-ūi*, rac. *(*g*)*nō-*, cf. *Εγνωσ*, § 311), *pāscō* (*pā-ūi*, rac. *pā-*, cf. *pābulum*), *edō* (*i-ūi*, rac. **ei-*, § 409) ; etc. Les formes de perfectum *sci-ūi*, *tri-ūi*, *si-ūi*, *lē-ūi* (et *li-ūi*), *sprē-ūi*, *crē-ūi*, *strā-ūi* remontent de même à des thèmes à voyelle longue, en face des types d'infecum *sciō*, *terō*, *siō*, *liō*, *spernō*, *cernō*, *sternō*.

§ 405. Quand la voyelle finale du radical était brève, cette voyelle a pris le timbre *u* devant le suffixe *-ni*, dont le *u* s'est amui ; c'est-à-dire que *-ni* (de **-nu-ai*, § 321) est devenu *-ni* avec *u* voyelle. Le fait s'est produit notamment quand le radical du verbe était une ancienne racine dissyllabique. Ainsi l'on a *domni* (de **domā-wai*), en face de *domi-tum*, *genni* (de **genā-wai*) en face de *geni-tum*, *monni* (de **monā-wai*, cf. skr. *vdūiti* « il vomit ») en face *moni-tum*, *patni* (de **patā-wai*, rac. **pet-*, cf. ἐπι-τε(σ)ε, § 354) Les causatifs-itératifs formaient leur perfectum de même : *monni* en face de *monitus*, *sonni* en face de *sonitus*.

Le type en *-ni* avec *u* voyelle s'est largement étendu. Ainsi on a donné à *teneō* un perfectum *tenui* (à côté de *trini*) ; à *censeō*, *censui* ; à *miscēō*, *miscui* ; à *arēō*, *arui* ; à *pāreō*, *pāruī*, etc., sur le modèle de *monet monui*. Même dans des verbes à présent radical simple (§ 412), il se rencontre : *alui* de *alō*, *colui* de *colō*, d'après *molui*, *molō* (*molitum*). On a donné à *possum* (de *pote sum*, § 228, cf. *potis est* Tér. Ad. 344) un perfectum *potui* ; on a renforcé *quaesi* (Corp., V. 6842, 9 de *quaessi*) en *quaesui*. Dans quelques composés il apparaît à la place du type radical : *canō* a pour perfectum *cecini*, mais, en l'absence de redoublement, *occinō*, *oc-cinui* et *suc-cinō*, *suc-cinui* ; *iaciō* a pour perfectum *ieci*, mais *amicinō*, *am-icui* (et *am-ixi*, § 402). Au lieu de *contrui* de *conterō* Apulée emploie *conterui* (Mét., VIII., 23) et au lieu de *fulsit*, de *fulciō*, on lit *fulcui* Corp., VI, 1703. Le simple *canui* est attesté à la basse époque (*Inscr. christ. Hisp.* 214, 3 ; cf. Seru. ad Georg., II, 384) ; même *legui* (*legueris* Corp., VIII, 20394, 5 de Sétif) et *regni* (*reguit* ib., V, 923, 6 d'Aquilée) d'après *docui* *doctus* ; en effet les formes en *-ni* ont pris un grand développement dans les langues romanes (v. Bourciez, *Éléments*, p. 217).

§ 406. Sur l'origine de la caractéristique *-ni* au perfectum, l'accord n'est pas fait parmi les linguistes. Il s'agit d'une formation proprement latine inconnue à l'osque et à l'ombrien, qui ont au perfectum des formations toutes différentes (v.

Buck, *Elem.*, p. 109). La meilleure explication du perfectum en *-ui* a été donnée par A. Burger (*R. E. L.*, IV, 115 et 212 ; cf. Meillet *B. S. L.*, XXVII, 234). Le point de départ en serait une caractéristique de 1^{re}-3^e pers. sg. conservée en sanskrit dans des parfaits comme *ajāñāñi* « j'ai (et « il a) connu », *paṣṛāñi* « j'ai (et « il a) rempli », et à laquelle le latin aurait simplement ajouté des désinences : *nō-n-i nō-n-it*, *-plē-n-i -plē-n-it*. La flexion aurait donc été anciennement *nōñi nōñtī nōñit nōñus* (conservé dans Ennius Trag. 199) *nōñtis nōññtī*, et la syllabe *-ni-* s'y serait peu à peu introduite à toutes les personnes (*nōñimus nōñisti nōñistis*, etc.) ; mais non sans flottement, si bien qu'en principe les formes dites contractes (§ 407) seraient les formes primitives. Mais il est bien évident que le type en *-ui* une fois créé et ayant pris un grand développement, la contraction a pu et dû s'exercer suivant les règles habituelles.

Entre voyelles semblables, le *u* était exposé à s'amuir (§ 114). Les parfaits en *-uit* tendaient donc à devenir des parfaits en *-ii* (Seru, ad *Aen.*, I, 451), puis en *-i* avec abrègement de la longue en hiatus (attesté fréquemment en poésie), et parfois même en *-i* avec contraction des deux voyelles : *petit* (Ovide, *Fastes*, I, 109 ; *Mét.*, V, 460 ; Virg. *Aen.*, IX, 9), *dēstii* (Martial, III, 75. 1), *amīit* (avec accent sur la finale, Priscien GLK, II, 130). On trouve sur des inscriptions *expoleit* (*-eit* = *-ii*, Corp., VI, 260), *muntt* (III, 3201), *seruit* (VI, 11712), etc. D'ordinaire les deux voyelles ont été maintenues pour conserver la caractéristique du perfectum, et même le *u* est souvent rétabli sous l'influence des formes où, n'étant pas entre voyelles semblables, il n'avait pas lieu de disparaître. Sur le détail des faits, voir Neue-Wagener, III, 430 et ss., Ernout, *Morph.*, p. 331 et Sommer, *Hdb.*, p. 562 et 588.

§ 407. Les parfaits en *-uit* étaient exposés de même à perdre leur *-u-* à certaines formes de la flexion : *dēteueram dēteuerō dēteuerunt* devenaient *dēteram dēterō dēterunt*. Par analogie, dans les parfaits en *-ant*, s'est développé un type « contracte » aux personnes correspondantes : *amātram amātrō amātrunt* ou

lieu de *amāueram amāuero amāuerunt*. Un parfait en *-uī* comme *cognōuī* présente de même des formes *cognōram cognōrō cognōrunt*.

La « contraction » s'est étendue plus loin encore : non seulement on dit *amāsse, iadicāsse, nōsse* côté de *amāuisse, iadicāuisse, nōuisse* (cf. Cic. Orat.; XLVII, 157), *amāsti, nōsti* (Aen., VI, 514) à côté de *amāuisti, nōuisti* (Priscien GLK, II, 508, 6), mais les poètes emploient des formes comme *dēuōrō* (Accius, Trag. 15 R.), *commōrat* (Tér. Phorm. 101), *remōsse* (Lucret., III, 69), *summōsses* (Hor. Sat., I, IX, 48), etc. au lieu de *dēuōuerō, commōuerat, remōuisse, summōuisses*, alors que le radical du verbe se termine lui-même par un *-u-*. Aux présents *cauēō, mouēō, nouēō, iuuō*, répondent *cauī nōuī, uōuī, iuuī* (Ernout, Morpb., p. 328); ces formes soulèvent d'ailleurs des difficultés d'interprétation, qu'on a essayé de résoudre par des hypothèses compliquées, le plus souvent incertaines.

II. — Formations d'inflectum.

A consulter : Job, *Le présent et ses dérivés dans la conjugaison latine*.

§ 408. Si l'on met à part quelques formes isolées du vieux type athématique (§§ 409 et s.), la conjugaison latine comprend quatre types différents dans ses formations d'inflectum : un type en *-ō, -is* correspondant à l'ancien type thématique dans *legō, iungō, nōscō, linō*, etc. (3^e conjugaison); un type en **-y *-i-* qui est double, tantôt à voyelle *i* brève dans *capīō capīs* (compris dans la 3^e conjugaison); tantôt à voyelle *i* longue dans *uenīō uenīs* (4^e conjugaison); un type en *-e-* dans *mouēō mouēs* (2^e conjugaison); et un type en *-a-* dans *amō amās* (1^e conjugaison). Chacun de ces types comprend des formes d'origine diverse, mais dont la variété se laisse généralement discerner.

§ 409. De l'ancien présent radical athématique il ne subsiste

plus en latin que des débris, plus ou moins répartis entre les diverses conjugaisons. Le plus clair est conservé dans le verbe substantif, qui reste à part des autres conjugaisons : présent *sūm, es* (v. lat. *ess*, § 229), *est, sumus, estis, sunt* (pour la flexion, v. §§ 518 et ss. ; sur *possum, potest*, §§ 126 et 228). La répartition des formes de ce présent est curieuse, mais répond à un principe ancien dont on observe l'application en d'autres langues (§ 421).

Le même principe explique qu'ailleurs des formes thématiques se mêlent aux formes athématiques. Sous l'influence de la 3^e personne du pluriel en *-unt*, qui était commune aux deux types, le type thématique a été généralisé aux personnes où la voyelle thématique avait le timbre *-o-* (§ 452) : de là *edō edimus* (où *-i-* s'est substitué à un ancien *-o-*, cf. le grec $\epsilon\dot{\iota}\rho\text{-}\sigma\text{-}\mu\epsilon\nu$) *edunt* en face de *es est estis*, infinit. *esse* (hom. $\epsilon\dot{\iota}\text{-}\mu\epsilon\nu\alpha\iota$ et v. lat. *ed-im*, ancien optatif, § 437) ; *nolo volumus nolunt* en face de *vult uultis*, infinit. *velle*, subj. *uelim*, ancien optatif, § 437 (la 2^e pers. sg. *uis* appartient à une autre racine, mais est aussi du type athématique) ; *ferō ferimus ferunt* en face de *fers fert fertis*, infinit. *ferre* (le cas de ce verbe est d'ailleurs à part ; dans les formes tirées en indo-européen de la racine **bheri*, le type athématique paraît n'avoir été qu'accessoire, cf. § 275, Rem. II, et le subjonctif latin n'a que la forme *feram*).

Dans le présent *ed* (rac. **ei-*, § 342), le degré *e* du vocalisme (gr. $\epsilon\dot{\iota}\text{-}\mu\epsilon$) a été généralisé, si bien que *eunt* ne répond pas à skr. *y-dnti* (§ 487). La 1^{re} pers. *ed* a passé au type thématique. Les formes *is it* (abrégé en *it*, § 214) répondent à gr. $\epsilon\dot{\iota}\text{-}$; $\epsilon\dot{\iota}\text{-}\tau\text{-}$ (ion. att. $\epsilon\dot{\iota}\text{-}\sigma\text{-}$) ; mais *imus* et *itis* sont des formes refaites. Le subjonctif *eam* est du type latin normal (§ 439). Seul le participe avec son alternance *iens* et *euntis* (§ 533) présente une trace de vocalisme radical à degré zéro.

§ 410. Il y a des restes aussi de formes athématiques dans d'anciennes racines à voyelle longue.

Les types d'infectum *for* (*fāri*), *nō* (*nāre*) peuvent sortir d'anciens thèmes *fa-, nā-* fléchis athématiquement ; cf. *fā-tur* en

face de $\pi\tau\mu$ et $\mu\alpha$ en face de skr. *snā-ti* « il se baigne ». Le type *flō* (*flāre*) peut s'expliquer de la même façon. Quant à *stō* (*stāre*), il a un équivalent dans le thème d'aoriste $\epsilon\sigma\tau\acute{\omega}\nu$ (ion. att. $\epsilon\sigma\tau\epsilon\nu$; toutefois l'osque dit *stabint* « stant » et l'ombrien *stabitū* « statō »). A cause de leur *ā* radical, qui naturellement a été généralisé dans la flexion, ces verbes ont été rangés dans la première conjugaison.

La seconde conjugaison contient quelques formes de même origine : *iu-pleō* (*-ple-re*) rappelle l'aoriste $\pi\lambda\eta\tau\omega$ (cf. *ple-nus*); *neō* (*nére*) sort d'une racine à voyelle longue (cf. $\epsilon\acute{\nu}\nu\epsilon\tau\omega\tau\omega$, $\nu\eta\mu\alpha$, *nēmen*, irl. *sním* « tissage, torsion »); peut-être aussi *flō* (*flē-re*).

§ 411. Le verbe *dāre* rentre évidemment dans la même catégorie, mais il est malaisé à expliquer parce qu'il est unique en son genre. La forme à degré zéro de la racine (lat. *dā-* de **dā-*) y a été généralisée à l'inflectum. L'italique, comme le germanique, employait avec valeur de présent le thème **dā-*/*dā-*, qui ne fournit que des aoristes en indo-iranien (skr. *ādāt*, moyen *adita*), en grec (§§ 274 et 278) et en arménien. Il est à noter que le verbe *dāre* a en latin une valeur perfective. On avait donc *dāmus dātis*. L'*ā* bref s'est étendu à toute la flexion (*dābam dābō*, d'où *reddibō* Pl. Cas. 129); on n'a d'*ā* long que dans les monosyllabes *dā* et *dās*, où l'allongement paraît phonétique (§ 214). Le subjonctif *dem* peut remonter à **dā* *yē-m*, ancien optatif. Sur *duim*, *duam*, v. § 436.

La racine **libē-* (§ 245) devait fournir une forme analogue, à vocalisme du degré zéro, soit *fā-* de **dā-* (§ 100); mais elle a été remplacée par l'inflectum *faciō* (§ 395), et en cas de préverbe, elle a passé au type thématique dans *con-dā*, *ab-dā*, *per-dā* (avec *d* issu de *dō* à l'intérieur, § 101). Le perfectum correspondant est du type redoublé : *condidī*, *abdidī*, *perdidī*. Sous l'influence de ces formes et des composés de *dare* (*reddo reddidī*), des verbes dont le radical se terminait par un *d* ont parfois un perfectum en *-didī* : ainsi *ēdidī* (*edidī*, Corp., III, 13608) au lieu de *edī*, *descendidī* (Gell., VI, 9, 17, 18), *respon-*

didī (Caper GLK, VII, 103, l. 7) *prandidī* (blâmé par Diomède, GLK, I, 367, l. 17).

A. — Type en -ō -is

§ 412. Ce type comprend :

a) Des *présents radicaux thématiques*. Ils ont en majorité le vocalisme *r* de la racine et beaucoup sont clairs étymologiquement : *clepō*, *emō*, *fremō*, *gemō* *genō* (Lindsay-Nohl, p. 534), *gerō*, *legō*, *meiō* (§§ 103 et 133 Rem.), *mergō* (§ 127), *metō*, *pedō* (de **pezdō*, § 127), *petō*, *premiō*, *queror*, *regō*, *sequor*, *serpō*, *seivō* « j'attache », *tegō*, *tremō*, *trepō*, *uebō*, *uergō*, *uerriō*, *dico* (de **deik-ō*, § 179), *fidō* (de **bheidb-ō*, cf. *πειθομαι*), *daco* (de **deuk-ō*, § 177), *z-rāgō*, (de **reng-ō* cf. *ἐριγγισμαι*), *glūbō* (de **gleubb-ō*), *uro* (de **eus-ō*, § 107), *colo* (de **k'el-ō*, § 166), *coqno* (de **pek'-ō*, §§ 16, 56 et 166), *niuit* (Pacuvius, cf. *νειπει* § 84), etc.

Quelques-uns ont le vocalisme du degré zéro : *fulgō* (§ 426; cf. *φλῆγω*), *di-nūdo* (rac. **weidb-*) etc., ou un vocalisme *a* qui peut représenter souvent une voyelle réduite : *agō*, *alō*, *cadō*, *canō*, *carpō*, *parcō*, *scabō*, *spargō*, etc.

On ne peut déterminer quel est le degré vocalique ancien à l'inflectum des verbes *clno*, *lnō* « je délivre, je paie », *ab-nūō* (cf. gr. *νείω*), *pluit* (cf. gr. *πλῖ(F)ω* et v. lat. *plouit*), *ex-nō* (rac. **ew-*).

§ 413. b) D'anciens *présents radicaux athématiques passés au type thématique*, comme *uonō* (*uonui uonitum*, § 405, laissent voir le caractère dissyllabique de la racine, § 276), peut-être *sanō* et *tonō* (cf. *sonitum*, *tonitum*, et les formes d'adjectif verbal skr. *svanitab stanitab*, etc.).

Il faut joindre à ces simples les composés *abdō*, *condō*, *ido*, *perdō*, *prōdō*, *credō*, *uendō* (de *uēnum-dō*), où -*dō* représente un ancien présent athématique de forme comparable à *dō dare* (§ 411), mais de racine **dbē-* : *dba-* (gr. *τιθεμι ἰθεμεν*). La valeur de -*dō* apparaît bien comme celle d'un verbe isolé dans

le fait que le passif de *perdō uendō* est *per-eō uen-eō*. Sur le cas de *faro, edo, eo*, v. § 409.

Une alternance vocalique de la racine révèle une ancienne flexion athématique dans *rudere* (avec *ū* de *ou*, § 178) et *rudere*. Le sanskrit garde l'état ancien dans l'opposition de sg. *rūditi* « il gémit », pl. *rūdanti* « ils gémissent ». Le latin a construit une flexion distincte sur chacun des deux thèmes, **reudā* (**roudā*-) et **rudā*. Il doit y avoir d'autres cas de ce genre où le latin n'aura gardé que l'un des deux thèmes ; mais ils sont malaisés à reconnaître.

§ 414. c) Des présents radicaux à redoublement. Les plus clairs sont : *sisto* (parf. *steti*, § 234 Rem.), *sido* de **si-zd-ō*, § 127 (parf. *sedī*, § 395) ; *sero* de **si-s-ō*, § 167 (parf. *se-ui*, § 404, partic. *sā-tus*) ; *gigno* (parf. *genui*, § 405, partic. *gentis*) à côté du présent radical thématique *gno* (§ 412) ; *bibo* (de **pibo*, cf. § 102, Rem. ; parf. *bibi*, § 392 et 521).

§ 415. d) Des présents à nasale infixée, passés au type thématique (§ 281). C'est le cas de *ungō* (§ 237) parf. *ingxi* (§ 400), *lingo* (§ 84) parf. *liqui* (§ 395), *findo* (skr. *bhinādmī* « je fends ») parf. *fidi*, *scindo* (skr. *chindāmi* « je sépare ») parf. *sciidi* (§ 396) et *scidi* d'après *nh-scidi*, *di-scidi*, *pinso* (skr. *pināsti* « il broie ») participe *pinus* (sur *psō*, v. § 132), *mingo* (à côté de *meio*, § 133 Rem.), *tundo* (skr. *tūdate* « il heurte » également thématique) parf. *tutudi* (§ 396), *rumpo* parf. *rapi*, etc. Voir les listes dressées par Ernout, *Morph.*, p. 214-216.

Dans quelques verbes, la nasale appartient à la racine ; ainsi dans *ungō* (§ 99), *angō* (cf. skr. *angabā* « angoisse »), *-cendō* (cf. *caudor candidus*), *cingō* (cf. *cingulum*), etc.

REMARQUE. — Certains présents à nasale infixée ont été pourvus du suffixe **y*/**o*- (§ 287). C'est le cas de *nincō* (§ 419), de *pinco* (*pinābant*, *Enn. ap. Varro L. L. V, 25*) à côté de *pinso* (ci-dessus), de *suro* (cf. *sacer*).

§ 416. e) Des présents à nasale suffixée, en petit nombre : *cernō* (de **crino*, § 167) parf. *cre-ui*, § 404, partic. *cretus* (l'an-

cien *certus* de **critus*, cf. gr. *κρίσις*, sert d'adjectif); *linō* (rac. **ley-* dans skr. *lāyate* « il se colle » *linah* « collé ») perf. *lēt-nī* (ou *lī-nī*, et *līnt*, Priscien GLK, II, 529, 25); *sinō* perf. *sī-nī*, partic. *situs*; *sternō* perf. *strā-nī*; *spērnō* perf. *sprēt-nī*, etc. — Ces formes d'inflectum remontent en partie à l'ancien type athématique; ainsi *sternō* répond à skr. *stṛṇāti* « il étend » dont la racine est dissyllabique. L'inflectum *tollo*, dont la racine est également dissyllabique (cf. (*t*)*lā-tus*, *tolerāre*) remonte sans doute à **tol-nō*, issu d'un ancien présent en **-nā-* **-nā-* (§ 282) passé au type thématique. — Festus cite un inflectum *degūnō* (synonyme de *degustō*) qui peut sortir d'un thème **gns-n'* / *-* de la racine **gens-* (gr. *γενέμα*).

Sur les 3^{es} pers. pl. comme *danunt*, v. § 520.

§ 417. f) Des présents en *-sk'* / *-* (§ 291). Quelques exemples peuvent être anciens comme (*g*)*nōscō* perf. (*g*)*nō-nī* § 404, ou *discō* (de **di-dk-sk'* / *-* cf. *dōcō* et gr. *διδάσκω*, § 356) perf. *didici* (§ 396). De la racine **es-*, il y a une forme *escit*, qui a la valeur d'un futur dans la vieille langue, et encore chez Lucrèce, I 619 (v. Ernout, *Comit.*).

Le suffixe a pris comme en grec (§ 357) une grande extension pour former des verbes indiquant le début du procès (inchoatifs); il s'ajoute à des thèmes verbaux : *crēscō*, *hiāscō*, *suāscō*, *uāscō*, ou à des thèmes nominaux : *senēscō*, *calēscō*, *dirrēscō*, *ignēscō*, *irāscor*, etc. Il a notamment servi à renforcer l'ancien suffixe. **-y'* / *-* (sous la forme *-i-* : *commūniscor* (§ 291), *adipīscor* (cf. *apiō*), *concupīscō* (cf. *cupiō*), *proficīscor* (cf. *faciō*), etc.

Sous la forme *-iscō* le suffixe a été très productif en latin vulgaire; plusieurs langues romanes en conservent la trace dans la flexion des anciens verbes en *-ire* (fr. *je finis*, ils *finissent*, ital. *finisco*, *finiscono*); v. Bourciez, *Éléments*, p. 211 et 322.

REMARQUE. — Le cas de *pscō* est à noter; cet inflectum remonte à **pyk-sk'* / *-* de la racine de *precis* (*precor*), *pyāns* et à un exact correspondant dans le skr. *pychāti* « il interroge »; comme la racine ne s'en laissait pas recon-

naire, il a reçu un perfectum nouveau, mais de forme archaïque, *popocel* (C 396). Le sanskrit aussi a un parfait *poprucho*, fait sur *prochiti*.

§ 418. g) Des présents désidératifs (§ 295). Sont anciens *quaesō* (de **quais-sō*) en face de *quaerō* (de **quais-ō*, cf. *quaestus*, *quaestor*) et *niso* (de **neid-sō*) en face de *nideo*. L'inflectum *niso* n'a pas de perfectum ; mais *quaesō* et *quaerō* ont tous deux le même, de type secondaire (§ 405), *quaesivī*, d'où le participe *quaesitus*. Le type courant comporte une gémérée, qui se maintient après voyelle brève : *capessō*, *facessō*, *lacessō*, *petessō* en face de *capio*, *facio*, *lacio*, *peto*. Quand il y a un perfectum, il est du même modèle que *quaesivī* ; ainsi *lacessivī* (et *lacessitus*). L'analogie de *petō petivī* a pu jouer un rôle, *petō* ayant par lui-même un sens assez voisin du désidératif.

§ 419. h) Des présents en -tō et en -dō. Il s'agit d'un élargissement ancien, dont le grec a quelques exemples (§ 271) : ἀντῶω (en face de ἀντῶω), τῖνδῶω (en face de τῖνδῶω), σζῖθῶω (en face de ἔζω, ἔζωω, § 344). Le latin a tiré parti de ce procédé d'élargissement.

Il possède d'une part un petit groupe de verbes en -c-tō : *flectō*, *nectō*, *pectō*, *plectō* ; et de l'autre des verbes en -dō (dont le *d* peut représenter **d* ou **db*) comme *cūdō* (cf. all. *hauen*), *tendō* (en face de *tenō*) avec un perfectum *tetendi* (sous l'influence de *tetivī*, qui est plus ancien que *tenivī*), *frendō* (en face de *frenō*), *-fendō* (dans *of-fendō*, *de-fendō*) remplaçant un ancien présent athématique répondant au skr. *hanti* « il frappe » (le grec a un présent en **-yō/-* θύωω, § 314), *pendō* (en face de v. sl. *pnp* « je tends » inf. *peti*), etc.

Dans plusieurs exemples, le *d* s'est ajouté à une racine terminée par *l*, si bien que l'inflectum est en -llō (de **ld-ō*), *sallō*, *-cellō*, *fallo*, *pellō*, *uellō*. Il y a trace du *d* au participe : *salsus*, *celsus*, *falsus*, *pulsus*, *uulsus*, avec *s* issu de **d + l* (§ 118). Le perfectum correspondant est de formes variées : *-culi* et *pepuli* (§ 396), *sefelli* (attestant l'antiquité de l'inflectum *fallo*), *-culsi*-*pulsi*-*uulsi* (§ 403, refaits sur les participes) ; *sallō* a le perfectum de *sallio*, *sallivī*.

Sur *tollō*, v. § 416.

§ 420. i) *Des présents en -uō*. Le y du suffixe **ye/o-* s'amuisant entre voyelles (§ 113), le latin a quelques dénominatifs en -uō qui sont tirés de thèmes en -u-; ainsi *accuō* (de *acus*), *metuō* (de *metus*), *statuō* (de *status*), *tribuō* (de *tribus*). Il leur a donné un perfectum en -ui (§ 404) : *metui*, *statui*.

Il faut mettre à part *voluō* issu d'un type de présent athématique **uelu-* (cf. (f) *ἐὐλατίζω* lat. *in-volucrum*, fut. *ἐὐλάτω* φ 319, parf. *ἐλάτωα* v 352 etc.) et *solvuō* de **se-luō* (§ 165), composé de *luō*. Sur *cluō*, *ab-uuō*, *ex-uuō*, v. § 412.

L'inflectum *uiuō* est ancien (cf. skr. *jivati* « il vit » v. sl. *žiti* « je vis » § 114); mais le perfectum *uixi* est analogique du parf. *fixi* de v. lat. *fiuō* (refait secondairement en *figō*, déjà *figier* S. C. des Bacch., l. 27), rac. **drig^{u-}*.

B. — Types en **γ/σ*.

A consulter : Thurneysen, *Ueber Herkunft und Bildung der lat. Verba auf -io*.

§ 421. Les présents en **γ/σ* de type radical se présentent en latin sous deux formes, "une thématique aux personnes où la voyelle thématique avait le timbre *o* (*capio*, *capiunt*; *uenio*, *ueniunt*), l'autre athématique dans le reste de la flexion (y compris la 1^{re} pers. du pluriel, sans doute d'après la seconde). La forme athématique est en -i-, tantôt bref et tantôt long : *capis*, *capit*, *capimus*, *capitis* en face de *uenis*, *uenimus*, *uenitis* (*uenit* passant à *uenit*, § 214), infinitif *capere* (§ 534) en face de *uenire*.

REMARQUE. — Le germanique offre le même contraste de formes thématiques et athématiques et dans ces dernières de -i- et de -i- que le latin. Cet accord, confirmé par certains faits de plusieurs autres langues, donne lieu de croire qu'il s'agit d'un état de choses ancien. Cf. Meillet, *Dial.*, p. 111, *Introduction*, p. 184, et Vendryes, *J. F.*, XXVI, p. 134.

§ 422. Le type à voyelle brève est peu fréquent. Il ne se présente que là où le suffixe est précédé d'une syllabe initiale

brève et même seulement lorsque la consonne immédiatement précédente est une occlusive. C'est le cas de *capio*, *cupio*, *rapio*, *sapio*, *quatio*, *specio*, *lacio*, *fugio*, *fodio*, *gradior* auxquels ont été rattachés *facio* et *iacio* (§ 395). Le perfectum offre des types variés : radical dans *cepi*, *fecit*, *ieci*, *fugit*, *fodit*, sigmatique dans *-spexi* *-lexi*, en *-si* dans *rapui*, *sapui*, et même en *-iui* dans *sapiui*, *cupiui*.

On observe au contraire le type à voyelle longue là où le suffixe est précédé d'une syllabe initiale longue, ou de plus d'une syllabe brève, on même d'une voyelle brève suivie d'une consonne autre qu'occlusive. Ainsi s'expliquent *audio*, (*h*)*aurio* (§ 105). *dormio*, *farcio*, *fulcio*, *glacio*, *prario*, *saepio*, *sopio*, *vincio*, *aperio*, *minurio*, *operio*, *sepelio*, *ferio*, *panio*, *polio*, *salio*, *sario*, *uenio*. Le perfectum correspondant est parfois radical (*uini*) ou sigmatique (*fulsi*, *hausi*, *uinxit*), mais plus généralement en *-iui*, quand il est attesté. Pour le perfectum de *ferio*, v. § 392.

C'est également le type à voyelle longue que présentent les verbes dont le thème n'a qu'une syllabe, *scio* et *fit* ; dans les formes monosyllabiques (*scis*, *fit*) la voyelle longue s'imposait en effet.

Sur cette répartition, v. Niedermann, *Mélanges F. de Saussure*, p. 43, et Juret, *M. S. L.*, XIX, 215.

§ 423. Des confusions se sont produites entre les deux types. La composition devait entraîner passage de l'un à l'autre. Ainsi *resipio* et *amicio* appartiennent au type en *-i* par opposition aux simples *sapio*, *facio*. Mais d'ordinaire les composés ont gardé le type du simple ou ont été refaits sur lui : *adiicio*, *coniicio*, *abiicio*, *porricio*, *desipio*, *conspicio*, *illicio*, *concutio*, etc. Et cela a entraîné des flottements : les composés de *gradior* sont chez Plaute du type en *-t* (*adgredimur* *Asin.* 680 *Rud.* 299, *progrediri* *Cas.* 862, *degredire* *Cas.* 675) ; on lit *exfodiri* *Mil.* 374. Le flottement s'étend parfois aux simples ; il faut scander *cupis* *Curc.* 364, *facis* *Amp.* 555. Les formes en

-i- empiètent sur les autres à l'époque archaïque. C'est sans doute l'effet d'une tendance populaire, que l'on retrouve à la basse époque et dont les langues romanes portent la trace : fr. *fouir*, *fuir* de *fođire*, *fugire*, prov. *cobir* de *cupire*, etc.

Dans les verbes *pariō*, *moriō* et *oriō*, le type en *i* bref a prévalu. Mais à l'époque ancienne, on rencontre souvent des formes en -i- : *parire* (Ennius ap. Diom. GLK, I, 383, l. 5 ; *paribis* Pompon. 20 ; *pariret* Corp., III 2267), *morimur* (Ennius Ann. 392), *moriri* Asin. 121. Capt. 732 et encore Ovide Mét., XIV 215, *emoriri* Pseud. 1222 ; malgré la flexion *oreris*, *oritur*, l'infinitif *oriri* a subsisté. Le type en -i- est seul attesté dans le composé *reperiō* ; Lucrèce emploie *adoritur* (III 515).

§ 424. La quatrième conjugaison formée des verbes en ^o-y/^o à voyelle longue, y compris un causatif comme *sōpiō* (§ 292), s'est enrichie de nombreux dénominatifs, comme *cratiō* « je herse » (de *cratis*), *finiō* (de *finis*), *febriō* « j'ai la fièvre » (de *febris*), *sortiō* (Pl. Cas. 395) et *sortior* « je tire au sort » (de *sors*, gén. *sortis*), *insigniō* « je distingue » de *insignis*, *constabiliō* (Pl. Capt. 453) « je consolide » de *constabilis*, etc., tirés de thèmes en -i-. Le suffixe -i- a été, par analogie, ajouté à des thèmes consonantiques (*custodiō* « je garde » de *custōs*), à des thèmes en -o- et -io- (*blandior* « je flatte » de *blandus*, *saeniō* « je suis furieux » de *saenos*, *serviō* « je suis esclave » de *seinos*, *fastidiō* « j'ai du dégoût » de *fastidium*) ou à des thèmes en -u- (*singultiō* « je sanglote » de *singultus*), etc. Voir les listes de Job, *Le Présent*, p. 434, et de Paucker, *K. Z.*, XXVI 415. Un groupe mérite d'être mentionné à part, celui des desideratifs en -turiō (-turiō) qui sont formés sur le supin : *empturiō* « j'ai envie d'acheter », *sturiō* « j'ai faim », *parturiō* « j'accouche », *micturiō* « j'ai besoin d'uriner » (Juvénal), *nupturiō* « je veux me marier » (Martial, III 93, 18), *canturiō* « j'ai envie de chanter » (Pétrone Sat. 64, 2), *cenaturiō* « j'ai besoin de dîner » (Mart., XI, 77, 3), *sullaturiō* « je brûle d'être un Sylla » (Cic., ad Att., IX, 16, 6), etc.

C. — Type en -ē-

§ 425. Le type d'inflectum en -ē- (-ed, -es) comprend des présents de quatre origines distinctes :

a) des causatifs-itératifs tels que *doced* « je fais apprendre », (*docui, doctus*), *moned* « je fais penser » (*monui monitus*), *morded* « je fais souffrir », d'où « je mords » (*nomordi*, § 396, *morsus*), *noced* « je fais périr » (*nocui*, cf. *nex, necdre* § 431), *torqued* « je fais tourner » (*torsi* § 400, *torus*), *torred* « je fais brûler » (*torrui, tostus* § 538), *toned* « je fais que qq. chose soit coupé » (*tondi*, § 396, *tonsus*), *spondeo* « je m'engage envers quelqu'un » (*spondei*, § 396, *sponsus*), avec un vocalisme radical *o* qui est ancien (§ 291). Dans *terred* « je fais trembler » (*terru territus*) le vocalisme s'est réglé sur d'autres formes de type **terd*/o- (gr. *ἔταρα* « il a effrayé » Hésych.) sans doute par opposition à *torred* « je fais brûler ». Dans *angred* « je fais croître » (*auxi, auxus*) et dans *suaded* « je fais agréer » (*suasi, suasus*), le vocalisme *o* ne pouvait apparaître.

§ 426. b) des présents exprimant l'état. Ce sont en réalité d'anciens thèmes d'aoriste (§ 283), dont on a tiré des présents par l'addition du suffixe *-y'/o- (peut-être avec une opposition de formes thématiques et athématiques comme dans le cas étudié au § 421). Le vocalisme radical est normalement du degré zéro : *careo* « je suis dépourvu », *patreo* « je suis découvert » (cf. § 405), *lateo* « je suis caché », *maneo* « je reste » (de **mēnē-*, cf. gr. *μένω* *μαίνεσθαι* § 344), *oleo* « je répands une odeur », *placeo* « je suis agréable » (cf. *placare*), *liceo* « je suis vendu » et *licet* « il est permis », *rigeo* « je suis tendu », *clueo* « je suis renommé » (cf. *cluo* gr. *κλύω*), *lubet* « il est agréable » (cf. § 171 ; rac. **leubb-* de l'allemand *lieb*), etc. Certains ont le même vocalisme qu'un verbe d'action correspondant : *pendeo* « je suis suspendu » comme *pendo* « je suspends », *iacuo* « je suis étendu » comme *iacio* « je jette » (§ 422), *patreo* « je suis frappé de crainte » comme *patio* « je frappe », *caudeo* « je

suis allumé » comme **cando* dans *ac-cendō* « j'allume », *haerēō* « je suis atterré » comme got. *gaisja* « j'effraie », *sedēō* « je suis assis » comme gr. ἴζω de **sed--yō* (§ 56), etc. Le présent thématique et l'aoriste en -*t-* coexistaient en effet souvent ; et souvent ils ont agi l'un sur l'autre au point de vue du vocalisme. Ainsi le grec a ἐλάττεν d'après ἐλάττω : inversement le latin a *fulgō* (§ 412) à côté de *fulgeō*. Les doublets *scatō* et *scateō* « je jaillis », *fernō* et *ferneō* « je bous », *oleō* et *oleō* « je sens » s'expliquent de même ; cf. Meillet, *M. S. L.*, XIII, 363.

Certains verbes d'état ont pris le sens transitif : *habēō* signifie « je tiens » et « je me tiens » (d'où « j'habite » Plaut. *Men.* 69, sens conservé dans le fréquentatif *habitō*), en face de irl. *gabim* « je prends » ; *teneō* « je tiens » et aussi « je suis tenu ou tendu » (*per-tineō*, *trans-tineō* Plaute *Mil.* 468, *contineō* Stich. 452 ont le sens intransitif) ; *videō* « je vois » exprimait à l'origine l'impression visuelle, c'est-à-dire une sensation, un état réceptif. Voir *C. R. Ac. des Inscri.*, 1932, p. 192.

Sous l'influence du type *monēō*, la plupart de ces verbes ont le perfectum en -*uī* : *patuī*, *placui*, *licui*, *iacui*, *habui* (sûrement récent, cf. § 395, Rem. I). Certains ont conservé des types de perfectum plus anciens : *mansi*, *fulsi*, *tetini*, *pependi* (servant à la fois pour *pendēō* et *pendō*, § 396), *laxi* (de *laceō*), etc.

§ 427. c) des dénominatifs correspondant au type grec ζάλιω (§ 366) : *albeō* de *albus*, *ardeō* de *aridus* (§ 180), *anideō* de *anidus* (§ 180), *calueō* de *calvus*, *claudeō* de *claudus*, *flacceō* de *flaccus*, *salueō* de *salvus*, *putreō* de *putris*, *frondeō* de *frons*, *lacteō* de *lac* (§ 230), *pubeō* de *pubes*, *sordeō* de *sordus*, *herbeō* de *herba*, *algeō* de *algus*, etc. Voir les listes de Job, *Le Présent*, p. 388, et de Paucker, *K. Z.*, XXVI, 419.

d) quelques présents athématiques, mentionnés au § 410, qui ont le perfectum en -*uī*. Il y faut joindre l'inflectum *dēlēō* probablement refait sur le perfectum *dēlēuī* (§ 416).

Les verbes en -*ēō* exprimant l'état ont souvent à côté d'eux un verbe en -*escō* exprimant l'entrée dans l'état : *albeō albescō*,

auō (Pl. Merc. 755) *anēscō, lūcō lucēro, senō* (Catul., IV, 26) *seuiscō, tepō tepēro, uiscō uiscēro*, etc. Les couples ainsi constitués n'ont qu'un seul perfectum, en -it (§ 392).

D'autre part un substantif en -or (§ 606) et un adjectif en -idus (§ 576) accompagnent généralement les verbes en -ō ; ainsi : *algō alor algidus, caleo calor calidus, paueō paucor pauidus, stupeō stupor stupidus, tepō tepor tepidus, ualeo ualor ualidus*, etc. Cela montre l'importance prise en latin par ce type de verbe.

REMARQUE. — A la basse époque, le type en -ē empiète souvent sur le type radical (peut-être d'après les doublets *fulgō fulgēō*, § 426) ; ainsi le grammairien Caper blâme *fidēs* pour *fidō* (GLK, VII, 109, 16) ; les langues romanes supposent *cadre* (v. fr. *cheur*), *capre* (fr. *re-croir*), *sapre* (fr. *seroir*), *uolre* (fr. *vouloir*), pour *cadere*, *capere*, *sapere*, *uelle*, etc. D'autre part, le passage de *e* à *i* en hiatus, fréquent en latin vulgaire (§ 184) entraîne confusion des présents en -ō et en -iō. De là des formes comme *habis* (d'où *habies*, *habitat*) au lieu de *habeo*, *habeo*, *habebat*. Les verbes fr. *fleurir*, *emplir*, ital. *fiorire*, *compire* remontent à **fiorire* **implire*, **implire*. Cf. Neue-Wagner, III, 279.

D. — Type en -ā-

§ 428. Le type d'infectum en -ā- (-ō-ās) comprend des présents de trois origines distinctes :

a) des « itératifs », caractérisés d'ordinaire par le vocalisme radical du degré zéro : *dicāre* (en face de *dicere*), *ēducāre* (en face de *ducere*), *labāre* (en face de *labi*), *cubāre* (en face de *-cumbere*), *oc-cupāre* (en face de *capere*), *con-spicāri* (en face de *con-spicere*), *con-stenāre* (en face de *sternere*), *forāre* (en face de *ferre*), *inter-polāre* (en face de *polire*), *con-parāre* (en face de *parere*), *in-sipāre* (*dis-*, *ob-*, en face de *in-sipere* P. Fest. 93. 17), etc. Deux seulement présentent un vocalisme allongé : *cēlāre* (en face de *oc-culere*), *uenāri* (cf. skr. *udnate* « il désire, il obtient », v. Meillet *M.S.L.*, IX, 55) ; et il y a un *ā* inexplicable dans *placāre* (en face de *plācere*, § 426). La plupart de ces verbes sont surtout employés en composition ; cela s'accorde avec leur sens, qui est en général de marquer

le procès aboutissant à un terme et complètement réalisé. Le nom d'« itératif » est emprunté à la grammaire des langues slaves, où le même type de verbes est largement représenté. On les appelle aussi « fréquentatifs ».

§ 429. Le latin a beaucoup développé cette formation ; il a utilisé à cet effet l'adjectif verbal en *-to-* (§ 538), auquel le suffixe *-a-* a été directement ajouté : *dictāre* de *dictus* (et même *dictitāre*, v. ci-dessous), *cantāre* de *cantus*, *iactāre* de *iactus*, *pulsāre* de *pulsus*, *versāre* de *versus*, *volūtāre* de *volūtus* (*volūtō*), *sectāri* de **sectus* (plus tard remplacé par *secutus*), etc. Le type a été surtout productif sous la forme *-itāre* (tirée des adjectifs verbaux en *-itus*) ainsi dans *agitāre*, *domitāre*, *dormitāre*, *habitāre*, *haesitāre*, *sciscitāre*, *uocitāre* et même *dictitāre*, *facitāre*, *iactitāre*, etc. Voir les listes dressées par Paucker, *K. Z.*, XXVI, 241 et cf. M.-L. Sjoestedt, *B. S. L.*, XXV et XXVI.

C'est une formation nettement populaire, à cause de son caractère expressif. Nombre de verbes en *-tāre* ont pris la place d'anciens verbes de types variés : *hortor* de *hortior* (*hortitur* Ennius Ann. 465 ap. Diom. GLK, I. 382, 23), *dubitō* de *dubō* (*dubat* Paul. Fest. 47, 18 Th.), *gustō* de **gus-ō* (gr. γυσιμασι), etc. Les comiques en présentent un très grand nombre ; et à l'époque romane ils sont abondamment développés (cf. Wölfflin, *A. L. L.*, IV, 197).

§ 430. b) des dénominatifs correspondant au type grec τιμασι (§ 366). D'abord tirés de thèmes en *-a-* (*cūrāre*, *ingrāre*, *plantāre*), ils ont été tirés ensuite de thèmes quelconques (*iudicāre* de *iudex*, *aequāre* de *aequus*, *dānāre* de *dōnum*, *laudāre* de *laus*, *lāborāre* de *labor*, *fluctuāre* de *fluctus*, etc., etc.). C'est le type de dérivation le plus développé du latin. Plaute a un verbe *harpagāre* « voler, escroquer », du grec ἀρπαγή. Voir les listes de Job, *Le Présent*, p. 607, et de Paucker, *K. Z.*, XXVI, 243-301. Ces verbes ont généralement le sens factitif par opposition aux verbes en *-ere* marquant l'état : *solidāre* « rendre solide », *gravidāre* « rendre grosse », *stundāre* « apla-

tir », *celerare* « rendre rapide » (Lucr., II, 231 ; mais *celerantes* « rapides » *id.* I, 387), *viridare* « faire verdier » (mais *viridans* « verdoyant » *id.* II, 33). Il y a eu d'ailleurs des confusions (Priscien, II, 443, 21 K.) : ainsi *nigrare* veut dire « noircir » et « être noir » (Lucr., II, 733).

Le perfectum des itératifs et des dénominatifs est toujours en *-ant* (participe *-antus*).

REMARQUE. — Une catégorie particulière de dénominatifs à sens factitif est celle des verbes en *-igāre*, *mitigāre*, *lūigāre*, *castigāre*, *pūrigāre* (anc. *pūrigāre* Pl. Merc. 739), auxquels on peut joindre *litigāre* et *īrigāre* (anc. *īrigāre*, *id.* Merc. 119). Faut-il en rapprocher les dénominatifs irlandais en *-igim*, *-igur* (Pedersen *Vgl. Gr.*, II, 24) ?

§ 431. c) d'anciens présents athématiques, comprenant d'ailleurs différents types : d'une part des présents de racines monosyllabiques comme *stāre*, *stāre*, *nāre* (§ 410), d'autre part des présents de racines dissyllabiques comme *arare* (cf. ἀράω), *calare* (cf. κλάω), *hiare*. Il y aussi quelques présents en **-nā-* (§ 282) comme *cluare* (cf. *cluius* et κλίω § 287), *mānare*, *prae-stinare* (cf. *stāre*), d'où un type en *-ināre* (*cauināre*, *farciināre*, *māgināre*, *coquināre*) est sorti.

Enfin il existe un petit groupe de présents bâtis sur des formes de racines dissyllabiques terminées par *-ā-*. Tels *domāre* (la trace de *ā* apparaît dans *domui* et *domitus* § 405), *tonāre* (skr. *stanīhi* « tonne ») *tonui tonitus*, *sonāre* *sonui sonitus* (à côté de *tonāre*, *tonere* et *sonāre*, *sonere*, § 413). C'est le perfectum en *-ui* qui dénonce ici l'origine de la formation. Mais les verbes qui ont le perfectum en *-ui* ne sont pas tous clairs : *crepāre*, *micāre*, *nectāre*, *plicāre*, *secāre*, *uētāre* comportent des interprétations variées. La plupart hésitent d'ailleurs au perfectum entre *-ui* et *-ant*. Ainsi *nectāre* a les deux types (cf. Diomède GLK, I, 366, 4) : *nectui* (Enn. ap. Prisc. GLK, II, 470, 23) et *nectant* (*ēnicant* peut-être à lire chez Plaute As. 921). Cf. Neue-Wagener, III, 374 et ss.

Sur l'inflectum *do*, *dāre*, v. § 411.

III. — Formation des thèmes secondaires (temps et modes).

A. — Futur.

A consulter : H. Sjögren, *von Gebrauch des Futurums im altlateinischen*, Uppsala, 1907, et A. Ernout, *Morph.*, 252.

§ 432. Le futur latin repose sur le subjonctif indo-européen. En plus de la valeur temporelle, il a certaines valeurs voisines de celle du subjonctif (cf. F. Thomas, *Recherches*, p. 140). Ainsi la valeur délibérative : *quid, manebō ?* (Pl. Merc. 915), *quid, respondebō ?* (Tér. Héc. 628). Il sert à donner un ordre atténué : *si sapiēs tacēbis* (Pl. Rud. 1391), *nōn dabis si sapiēs* (id. Bacch. 1001). Il exprime aussi la probabilité : *haec erit bonō genere nāta, nil scit nisi uerū loqui* « elle doit être de bonne famille, elle ne sait pas mentir » (id. Pers. 645), ou bien la vérité d'expérience : *pulcra mulier nūda erit quam purpurata pulcior* « une belle femme est plus belle nue qu'en robe de pourpre » (id. Most. 289).

On a vu au § 299 que le subjonctif, exprimant la volonté de faire quelque chose, se prête à indiquer le futur ; il y en a des preuves en grec (§ 320). En latin, le futur *erō* du verbe *sum* est l'ancien subjonctif de la racine **es-* ; *erit* est à skr. *āsati* (subj.) ce que *est* à *dsti* (ind.)

Le futur d^o perfectum (*fecerō, dixerō, amauerō*), dont le thème est sigmatique (§ 394), a réglé sa flexion sur *erō* (pour le détail, v. Sommer, *Hdb.*, p. 580). Seule la 3^e pers. du pl. a pris la finale *-int* sous l'influence du subjonctif (§ 438 ; cf. Meillet, *M. S. L.*, XIII, 359). Il faut peut-être conserver dans le texte de Plaute les formes de futur *dēnitauerunt* (Rud. 168), *perierunt* (Stich. 385) données par des manuscrits. En tout cas, on lit déjà *constiterint*, Corp. I, 2^e éd., 585, l. 19 (an 11. av. J.-C.). Pour la quantité de l'*i* dans la flexion, v. § 438.

A l'inflectum, il y a deux types à distinguer. Dans les verbes radicaux, le futur répond exactement au subjonctif grec ou védique (§ 382) : *feres* est parallèle à $\epsilon\iota\tau\tau\epsilon$; *bbāras(i)*, *feritis* à $\epsilon\epsilon\tau\tau\epsilon$; *bbārastha*. La première personne du singulier *feram*, est empruntée au subjonctif proprement latin (§ 439) ; on l'a substituée à une ancienne forme **ferō* (parallèle à gr. $\epsilon\epsilon\tau\tau\omega$, skr. *bbāra-ṣi*), qui se confondait avec l'indicatif. D'ailleurs, il y a des traces d'une première personne *ferem* (*sinem* Pl. Truc. 963, *faciem* Cic. de Leg., III, xx, 49) ou même *ferae* (*dicae*, *facie* Cat. ap. Quint., I, VII, 23, *recipiae* Fest. 20,6 et 51,10 Th.). Aussi bien, la vieille langue présente quelques cas d'emploi du subjonctif avec une valeur voisine du futur, spécialement à la 1^{re} pers. sg. *taceam* (Bacch. 1058), *maneam* (Trin. 1136) ; cf. Lindsay, *Syntax*, p. 64. et v. § 517.

433. Dans les verbes dérivés, qui n'avaient pas d'ancien subjonctif, le futur se forme par une juxtaposition. Au thème de l'inflectum de la forme *amā-*, *monē-*, on a ajouté le subjonctif de l'aoriste radical de la racine **bheu-* **bhū-* (§ 135). De là *amābō amābis*, *monēbō monēbis* (comp. la 3^e pers. pl. slave *by* « qu'ils soient » à latin *-bunt*). Dans les verbes en *-y/-i-* de la 4^e conjugaison, bien qu'il existe un futur de type *audiam audietis*, on a créé par analogie un futur *audibō audietis*. Ce futur est bien attesté à l'époque archaïque (*conuenibō* Cas. 548, *seruibō* Men. 1101, *largibere* Bacch. 828, *mentibitur* Mil. 35, *dormibit* Caton Agr. 5, 5, *scibis* Pseud. 1039, etc., à côté de *scietis* Pseud. 387, etc.) ; il s'est maintenu durant toute la latinité jusqu'à la basse époque ; mais il a été évité par les écrivains classiques (*tentibunt* Prop., III, 21, 32 forme une exception presque unique). Voir Lindsay-Nohl, p. 567.

REMARQUES. — I. Sur les cas parallèle de l'imparfait, v. § 435. L'imparfait en *-bam* a joué un rôle décisif dans la formation du futur en *-bō*. Les langues italiques (osque et ombrien) ignorent le futur en *-bō*, mais l'osque *sufau* offre l'équivalent de l'imparfait en *-bam*. — Pour le futur en *-ō*, v. § 441. Pour les formes périphrastiques de futur, v. § 446.

II. La vieille langue fournit quelques exemples de futur en *-bō* dans des verbes radicaux : *dicitbō*, *stabitbō* (Novius ap. Non. 507, 1 et 509, 5), *exigēbō*

(Pl. Epid. 188). On les voit reparaitre à la basse-époque, où les grammairiens condamnent *legitōs, cognōscitōs* (GLK, IV, 552, l. 14).

B. — Prétérit.

§ 434. Le prétérit est caractérisé par un *-ā-* (§ 284). Cet *ā* est de même nature que l'*-ē-* qui fournit les aoristes grecs du type *ἰκέτην* (§ 283). On en retrouve l'équivalent en baltique, où le prétérit est également caractérisé par un *-ā-* : lit. *būvo* « il a été » (dont l'*o* est un ancien *ā*), et aussi en arménien. Le type latin *eram erās, dixeram dixerās, amāveram amāverās* est donc très clair. Dans le verbe substantif, la caractéristique *-ā-* s'est ajoutée directement à la racine. Dans tous les prétérits du perfectum, elle s'est ajoutée au thème sigmatique (§ 394).

A l'inflectum, si l'on met à part l'unique forme *eram*, le prétérit se forme toujours par une juxtaposition. Le second terme de la juxtaposition est le prétérit à *-ā-* de la racine **bbew-*, **bbā-*, soit **bbw-ā-* réduit à *-bā-* (§ 135). Le principe de la juxtaposition est ancien en italique, car l'osque possède un imparfait *infans* « ils étaient », formé de cette façon sur la racine **bbew-* elle-même (v. § 433 Rem. I).

§ 435. Le premier terme de la juxtaposition est le propre thème de l'inflectum dans les verbes dérivés du type *amō* et *monēō* ; c'est-à-dire que l'on a *amā-bam, monē-bam*.

Les verbes qui appartiennent à la 3^e conjugaison présentent devant l'élément *-bā-* un thème en *-ē-* long, dont l'origine est discutée (cf. Sommer, *Hdb.*, 521). Il est possible que ce soit un thème de caractère nominal comme celui qui sert de base aux infinitifs (§ 534). En tout cas, on en retrouve l'équivalent dans le premier terme des verbes composés comme *patē-faciō* (*patēfaciō* Pl. Most. 112, *perfrigtēfaciō* Pseud. 1215), pour lesquels la vieille langue offre encore des exemples de thème (*feruē bene faciō* Caton, Agr., 157, 9 ; *consue quoque faciunt* Varr R. R., II, 9 ; *facit arē* Lucret., VI, 962). On a donc

au prétérit de l'inflectum (imparfait) des verbes *ferò capìò nòscò inngò* : *ferèbam, capiebam, nòscebam, inngèbam*, etc. Le slave forme son imparfait par un procédé de juxtaposition tout semblable : *nesè-axù* « je portais » de *nesp* « je porte ». En slave comme en latin, le premier terme est une sorte de thème d'infinitif, et il y a un étroit rapport entre les deux langues si l'on compare *uehé-(bam), coquè-(bam)* à v. sl. *vezè-(axù), pèla-(axù)* ou *uide-bàm* à *vide-axù*, etc. Cf. Meillet, *M. S. L.*, XIII, 369.

§ 436. Dans la quatrième conjugaison, la forme en *-iebam* est régulière à l'époque classique : *ueniebam, audiebam*. Mais la vieille langue offre de nombreux exemples d'une forme en *-i-bam* (plus fréquente même chez Plaute que *-iebam*) : *scibat* Amph. 22 (et Lucr., V, 934) *praesagibat* Aul. 178, *exaudibam* Ep. 239, *gestibant* Asin. 315, etc., à côté de *ueniebam* Asin. 207. La forme en *-ibam* se rencontre encore çà et là chez les meilleurs auteurs classiques (*lenibat* Virg. Aen., VI, 468, *polibant* ib., VIII, 436, *molibar* Ov. Mét., II, 582, etc.). Elle restait certainement en usage, car on la voit se répandre à la basse époque, et les langues romanes témoignent de sa vitalité. V. Bourciez, *Élém.*, p. 80.

REMARQUE. — Sur le futur en *bō*, v. § 433. — Pour des formes périphrastiques du prétérit, v. § 448.

C. — Subjonctif.

A consulter : Fr. Thomas, *Recherches*, et Ernout, *Morph.*, 260.

§ 437. L'ancien subjonctif ayant servi au latin à former son futur (§ 432), le subjonctif latin ne repose pas sur une forme de subjonctif indo-européen.

Une partie notable des formes du subjonctif latin est tirée de l'ancien optatif (§ 300). C'est le cas d'abord de quelques « subjonctifs » d'anciens verbes athématiques. Ainsi dans le verbe substantif, *siem siēs siet*, pl. *sintur sitis sient* est évidem-

ment l'ancien optatif formé du suffixe *-ye-* : *-i-* et de la racine au vocalisme zéro : cf. opt. skr. *syā-t* « qu'il soit » *sy-ūh* « qu'ils soient ». Les formes *siem* (Pl. Amp. 57), *sies* (Amp. 924), *siet* (Amp. 58), *sient* (Amp. 10), *possies* (Aul. 747), encore courantes dans la vieille langue et conservées par tradition dans les formules officielles (*sies*, Corp. XII, 4333 b, 33 ; *siet*, VIII, 4122, 10), ont été de bonne heure remplacées par *sim* (Amp. 336), *sīs* (Amp. 169), *sit* (Amp. 555 ; *sit* Men. 1045), *sint* (Amp. 225) sous l'influence de *simus*, *sitis* ; cf. Marouzeau, *La phrase à verbe « être »*, p. 231. L'unification du paradigme est complète dans les deux subjonctifs *uelim uelīs* (en face de *uolō, uolīs*), *edim edīs* (en face de *edō ēs ēsī*) qui représentent l'optatif des racines **uel-* et **ed-* (§ 409). Le subjonctif archaïque *duim* (*duit* Tér. Phorm. 713, *duint* Cic. Cat., I, 22, *perduim* Pl. Aul. 672, *interduim* Rud. 580, etc.) est un optatif, formé sur un thème **dow-* qui se retrouve ailleurs (véd. *dāudne* « pour donner », cypr. *δοφειν*, ombr. *per-dam-in* « qu'il offre ») ; cf. *duam* (*duis* Aul. 238), subjonctif du même thème.

§ 438. Dans tout le perfectum, c'est également un ancien optatif qui sert de subjonctif au présent (pour le prétérit v. § 443). Le suffixe *-i-* (généralisé comme ci-dessus sans alternance) s'est ajouté au thème sigmatique du perfectum (§ 394). De là *dixerim dixerīs*, etc. Sauf à la 1^{re} personne où l'abrègement s'était produit de bonne heure, la longue est bien attestée dans la poésie archaïque : *emerīs* (Men. 1101), *addixerit* (Merc. 924), *nennerimus* (Bacch. 1132), *dixeritis* (Mil. 862). Il y avait ainsi un contraste entre le subjonctif et le futur ; celui-ci, bâti sur le modèle *erō eris*, avait partout un *i* bref : *desfrageritis uideritis* (Mil. 156, 157). Des confusions se sont produites. Au subjonctif, où l'*i* long devenait bref à trois personnes sur six (1^{re} et 3^e sg., 3^e pl.), la quantité brève s'est parfois étendue aux trois autres (*adueneris* Virg. Aen. I, 388 ; *igerimus*, VI, 514). Inversement, le futur du perfectum, qui devait déjà au subjonctif la finale de 3^e pers. pl. *-int* (au lieu

de *-nut*, § 432), lui a souvent en outre emprunté la quantité longue de l'*i* : *occideris* (Horace Odes, IV, VII, 21), *fecerimus* (Catulle, V, 10), *dederitis* (Ovide Mét., VI, 357). A ces trois personnes, la caractéristique *-i-* est à l'époque classique de quantité commune dans les deux temps. Voir Ernout, *Morph.*, p. 342.

§ 439. Au présent de l'inflectum, le subjonctif est généralement caractérisé par un *-a-* : type *feram*, *feras*. Ce type serait isolé si le celtique ne présentait dans les mêmes conditions un subjonctif en *-a-*. Il y a même entre les deux langues une coïncidence qui remonte à l'italo-celtique. C'est que le subjonctif en *-a-* était originairement indépendant du thème d'indicatif correspondant. L'irlandais oppose le subjonctif *-bia* « qu'il frappe » à l'indicatif *benaid* « il frappe », le subjonctif *ro-clotbar* « qu'il entende » à l'indicatif *ro-cluinetbar* « il entend ». De même en latin archaïque, les subjonctifs *aduenat* (Pl. Pseud. 1030), *peruenant* (Trin. 93), *attingas* (Bacch. 449 et Corp. I^o 499), *abstulās* (Diom. GLK, I, 380, 19) représentent une formation indépendante des présents *perueniō*, *attingō*, *tollō*. L'analogie des nombreux cas où il y avait concordance entre les deux thèmes (*ago agam*, *faciō faciam*, etc.) a entraîné identification dans tous les verbes et fait entrer le subjonctif en *-a-* dans le système de l'inflectum. On a de bonne heure créé les subjonctifs *ueniam*, *tangam*, *tollam* qui ont prévalu dans la langue (*ueniat* Capt. 91, *attingas* Asin. 373, *attollamus* Cas. 357). Le subjonctif *fnam* (Pl. Bacch. 156, Aul. 233) qui n'avait auprès de lui aucun indicatif est sorti de l'usage : Virgile l'emploie encore (Aen., X, 108), comme un archaïsme. Seul *s* est conservé à part de tout indicatif l'ancien subjonctif *inquam* « que je dise » (cf. en français *que je sache*), mais avec une valeur d'indicatif, dans les incisives : le reste de la flexion (*inquis*, *inquit*) est d'ailleurs d'un indicatif.

§ 440. Le subjonctif en *-a-* est celui de la 2^e et de la 4^e conjugaison comme de la 3^e : *moneam moneas*, *audiam audias*, comme *legam legas*. Dans la 1^{re} conjugaison, le type *amem*

amés est malaisé à expliquer. Il résulte évidemment du fait qu'un suffixe *-t-* ne pouvait caractériser le subjonctif dans des verbes dont le thème se terminait par *-d-*. Peut-être le long *y* représente-t-il un ancien suffixe d'optatif : soit **amāyē* devenu *amé*.

§ 441. L'italo-celtique possédait un autre type de subjonctif, également indépendant du thème d'indicatif, et qui était caractérisé par un suffixe **s'/s-*. Le celtique en a gardé le modèle dans une partie de ses subjonctifs et l'osco-ombrien en a tiré tous ses futurs (Buck, *Gramm.*, p. 169). En latin, le type ne survit que dans quelques formes comme *faxō capsō* qui sont des futurs et sur lesquelles on a refait des subjonctifs comme *faxim, axim, empsim, ausim*. C'est certainement du désidératif indo-européen (§ 295) que le type est sorti. Le sens désidératif transparait encore en latin : *siquidem te quicquam quod faxis pudet* « s'il est vrai que tu aies honte de ce que tu veux faire » (Pl. Mil. 624) ; cf. *faxit* « libenter facit » (CGL., IV, 75, 2 ; V, 456, 13 et 500, 34).

§ 442. Quand le thème verbal se terminait par une voyelle, le *-s-* de cette formation, ayant une valeur expressive, tendait à être redoublé (cf. le redoublement du *y* de l'optatif, § 301, Rem.). C'est de là qu'est sorti le type de futur *amāssō* (Cas. 1001), *servāssō* (Most. 228), *liberāssō* (Most. 223), *peccāssō* (Rud. 1348), *lenāssō* (Enn., Ann., X, 340 ap. Cic. de Sen., I, 1), sur lequel on a créé un subjonctif de type *negāssim* (Asin. 503), *locāssim* (Aul. 228).

Le type *faxō* (*faxim*) et le type *amāssō* (*amāssim*) présentent en vieux latin une valeur différente : le premier est un infectum et le second un perfectum. Mais cet état résulte d'un développement particulier au latin. Le type était par lui-même en dehors du système du verbe latin ; aussi a-t-il été rapidement éliminé. C'est Plaute surtout qui en fournit des exemples ; Térence n'en a plus que quelques-uns. Ceux qu'on rencontre ensuite ne sont que des archaïsmes.

Sur la forme et la valeur de ces futurs et subjonctifs, v.

Benveniste, *B. S. L.*, XXIII, 36-63 et F. Thomas, *Rech.*, p. 27-66.

§ 443. Au prétérit le subjonctif est caractérisé par un suffixe *-se-, dont des accidents phonétiques dissimulent l'unité ; à l'infectum : *es-sem, fer-rem, uel-lem, dice-rem, amā-rem* ; au perfectum : *dixis-sem, amāuis-sem*. Le caractère récent en est évident ; et en fait on ne retrouve pas l'équivalent de ce type en dehors de l'italique : *osq. fusid* répond à lat. *foret* (de **bhu-se-*) pour la forme comme pour le sens. L'existence de *foret* (*fusid*), qui n'est lié à aucun thème d'infectum établi, montre que ce subjonctif était originellement indépendant, comme le subjonctif *suam* ou *saxim* (§ 439 et 441). On peut imaginer que le suffixe *-se- lui-même comprend une caractéristique -s- de subjonctif et un suffixe -e- d'origine peu claire servant à marquer le prétérit. Sur l'origine de ce type il n'a été fait que des hypothèses vagues et invérifiables. On doit en revanche faire remarquer combien l'innovation qui l'a créé a été capitale. Ce prétérit complète en effet le système du subjonctif, qui fournit à la phrase latine un de ses éléments les plus caractéristiques (§ 964). On voit en outre par cette innovation quelle importance décisive a prise l'expression du temps dans le verbe latin.

§ 444. En dehors de l'emploi syntaxique en proposition subordonnée (§ 964), le subjonctif latin possède certaines valeurs qu'il doit à son origine. Ainsi il exprime la volonté ou l'ordre (*indrem geras* « veuille être indulgent », Pl. Bacch. 417 ; *taceas* « tais-toi », ib., 990), la possibilité ou l'hypothèse (*det mūnera cānus amātor, cārior est aurō iuuenis* « un amoureux à cheveux blancs peut bien faire des cadeaux... » Tib., I, VIII, 29) ou le souhait (*ualeas* « porte-toi bien » Pl. Stich. 482 ; *perieris* « puisses-tu être mort » Mén. 296 ; *quod dedi datum nōn uellem* « ce que j'ai donné, je ne voudrais pas l'avoir donné » Cist. 506). Il y a ainsi des restes de la valeur d'optatif dans certains emplois du subjonctif au perfectum ; cf. encore *ubi ego audiuerim ?* « où aurais-je entendu cela ? »

Amp. 748. Voir Fr. Thomas, *Rech.*, p. 74. Sur l'emploi de *ne faciās* ou *ne faceris* dans les défenses, v. § 883 ; on a cru longtemps que ce double emploi représentait une différence d'aspect, mais M. Thomas, *Rech.*, p. 113 et s., a montré qu'il n'en était rien.

REMARQUE. — L'impératif n'étant caractérisé que par les désinences sera étudié aux §§ 531 et suiv. Sur les formes nominales du verbe, v. §§ 533 et suiv.

D. — Formes périphrastiques.

§ 445. Plusieurs des types du verbe latin ont été expliqués comme d'anciennes formations périphrastiques dont l'un des éléments jouait primitivement le rôle d'un auxiliaire (§§ 433 et 434).

Le principe de ces formations est ancien puisqu'on en retrouve de semblables en d'autres langues (§§ 358 et 435). Mais la tradition s'en est maintenue féconde en latin. Tout le perfectum du médio-passif est de type périphrastique, avec emploi de l'auxiliaire *esse* : ainsi *coctum est prandium* (Pl. Bacch. 716) ; cf. § 338. Le même auxiliaire (sous la forme **-erum*) explique l'infinitif futur actif (v. § 543). Le tour *dicturus sum*, *facturus sum*, est bien attesté à l'époque ancienne : *quod quisque in animo habet aut habiturus sciunt* (Trin. 206) ; il se développe au cours de l'histoire du latin (cf. Thielmann, *A. L. L.*, II, 162 et 188).

Avec le participe présent, le verbe copule se rencontre dans quelques exemples anciens : *utei scientes esetis* (S. C. Bacch., l. 23) ; *ille est cupiens* (Pl. Poen. 660) ; il réapparaît aussi à la basse époque, cf. Löfstedt, *Phil. Komm.*, p. 245. Mais le tour n'a jamais pris l'extension qu'il a en grec (§ 894).

§ 446. Plusieurs autres verbes, *ire*, *nelle*, *dare*, *venire*, *facere*, *habere*, tendaient à prendre en latin la valeur d'auxiliaire.

Le verbe *aller* en français sert à exprimer l'action qui dure dans le présent (*je vais me désaltérant*) et aussi l'action à venir (*je vais me désaltérer*). En latin ancien, le verbe *ire* suivi du supin a pris une valeur voisine de celle du futur : *es questum ad ulcinam* « je vais me plaindre (= je me plaindrai) à la voisine » (Pl. Cas. 162). Si *datum ire* traduit l'idée de « être sur le point de donner », *datum tri* signifiera « être sur le point d'être donné ». C'est de là que le latin a tiré un infinitif futur passif, qui finit à la basse époque par devenir une forme une : *mibi omne argentum redditum tri* « que tout l'argent me sera rendu » (Curc. 491), *datum tri* « devoir être donné » (Lactance, *Iust.*, IV, xvii, 3), *missum tri* « devoir être envoyé » (id. *ib.*, VII, xviii, 3).

Le verbe *to will* sert en anglais à l'expression du futur. En latin de la basse époque, l'emploi de *volō* est fréquent avec une valeur analogue (Thielmann, *A. L. L.*, II, 168). On peut observer à l'époque archaïque l'amorce de ce tour. Chez Plaute, *Most.* 66, *rus abi, ego ire in Piraeon volō* peut se traduire : « retourne aux champs, pour moi je dois aller, il faut que j'aille au Pirée. » Le sens de volonté est très atténué.

Le verbe *dare* peut servir à traduire l'idée factitive et à marquer l'action accomplie. Accompagné du participe passé en accord avec un régime, le futur *dabō* implique que le sujet donnera ses soins à la réalisation de l'action : *Nunc ego lenonem ita hodie intricatum dabō* *Vt ipse scit quā se expediat nesciat* « pour moi je vais maintenant si bien emberlificoter le leno qu'il ne sache pas comment s'en tirer » (Pers. 457 ; cf. Mil. 1174). Le tour est bien attesté à l'époque ancienne : *effectum dabō* a la valeur de *efficiam* (Tér. Eun. 212) et *rem explicatam dabō* celle de *explicabo* (Pl. Ps. 926), cf. Virg. *Aen.*, XII, 437. On trouve aussi *reddō* dans cet emploi : *reddam impetratum* pour *impetrabō* (Pl. Mil. 1214) et *impetratum reddidi* pour *impetravi* (Epid. 46).

Le verbe *venire* et son composé *devenire* ont dû à la basse

époque servir à l'expression du passif et du futur, car on trouve leurs représentants employés ainsi dans des langues romanes. Cf. dans la *Mulomed. Chir.*, III, 157 : *si equus de viâ coactus uterit* « si un cheval a été forcé » (cf. Ernout, *Mél. Havet*, p. 149).

Pour l'emploi auxiliaire de *faciô*, v. les exemples cités § 435 et cf. *missa istare face* (Tér. Eun. 90), *missa faciô edicta Bibuli* « je laisse de côté les édits de Bibulus » (Suét. Cés. 49) à côté de *illa omnia missa habeo* (Pl. Ps. 602).

§ 447. C'est le verbe *habeo* qui devait comme auxiliaire prendre le plus d'extension.

Dès l'époque ancienne, il s'accompagne d'un infinitif avec le sens de « je suis en état de, je puis » *quid habes igitur dicere ?* « qu'as-tu donc à dire ? » (Cic. Pro Balb., XIV, 33; cf. Pro Sex. Rosc. Am., XXXV, 100). Mais dès le 1^{er} siècle ap. J.-C. on le rencontre en cet emploi avec le sens de « je dois » ; le tour *habeo facere* « je dois faire » (*quid habuit facere ?* « que devais-je faire ? » Sen. Controu., I, 1, 19) se substitue alors au tour *habeo faciendum* qui est le seul classique (*ibi agrum de nostrô patre colendum habebat* Tér. Phorm. 365, *aedem habuit tuendam* Cic. Verr., II, 1, 130, *iram castigandam habet* Sen. de ira, II, 6, 2). Au cours des âges, il prend une extension plus grande. Au passif, *aufert habens* devient l'équivalent de *aufertus* : Tertullien en offre de très fréquents exemples (*cognosci habens*, Adu. Marc., I, 11 ; *à quibus suscipi habebat*, ib., V, 9 ; *qui confitebuntur in Christò occidi habebunt*, ib., IV, 28). A l'actif, *salvare habeo*, *prehendere habeo* devient l'expression habituelle du futur ; cf. Tert. Apol. 37 : *si iniunctis iubemur diligere, quem habemus odisse ?* C'est l'origine du futur des langues romanes : v. fr. *salvarai*, *prendrai* dans les serments de Strasbourg. Voir *Archiv. Roman.*, VI (1922), p. 105.

§ 448. Accompagné du participe en accord avec un régime, le présent *habeo* a servi d'expression à l'action accomplie. Cette valeur se dégage du sens ancien de « je tiens » (cf. en français *la mélancolie, qui tient mon due ensevelie*). Plusieurs

autres langues (le grec § 337, le germanique, le sogdien) se sont créé un parfait accompli avec le verbe signifiant « tenir, avoir » comme auxiliaire. C'est le cas des langues romanes (cf. *j'ai lu la lettre*, v. fr. *j'ai la lettre lue*). L'amorce de ce tour se laisse reconnaître dès les anciens textes littéraires du latin. Ainsi chez Plaute : *ego multōs saepe uidi regiōnem fugere consili priusquam repertam haberent* « j'ai vu bien des gens fuir le terrain des bons conseils avant de l'avoir trouvé » (Mil. 886), *uir mē habet pessimis despiciatam modis* (Cas. 189), *me meā forma habet sollicitum* (Mil. 1087), *multa bona bene parta habemus* (Trin. 347), *mea quidem haec habet omnia meō pecūliō empta* (Pseud. 1187). On en peut citer aussi de Cicéron : *de Caesare satis hoc tempore dictum habet* (Phil., V, xvii, 51 ; cf. Verr., II, 3, xli, 95 ; Orat., XXXIV, 121) et de Tite-Live : *nenēnum quod multō antea praeparatum habebat* « du poison qu'il tenait en réserve depuis longtemps... » (XXXIV, 51). Ce tour est devenu un véritable parfait dans la langue de Tertullien et de saint Augustin et Grégoire de Tours écrit : *episcopum inuitatum habes*. Cf. Thielmann, *A. L. L.*, II, 372 et suiv.

REMARQUE. — Le verbe *tenere* se rencontre parfois dans le même emploi. Ainsi Lucr., V, 948 : *nōn... templa tenēbant nymphētrūm* « ils avaient reconnu les demeures des nymphes », et II, 582 : *mandatum tenere* « côté de II, 581 : *obsequium habere* ; cf. Virg. Aen., I, 482. C'est le représentant de *tenere* qui joue aujourd'hui le rôle de l'auxiliaire « avoir » en portugais. Sur ces faits, v. *Mélanges van Ginneken*, p. 85.

E. — Emploi grammatical des préverbes.

§ 449. Bien que pour la forme le perfectum latin recouvre en partie l'ancien aoriste, il n'équivaut pas à l'aoriste indo-européen pour le sens (cf. § 390). Une nuance voisine de celle de l'aoriste, mais cependant différente, a été exprimée en latin par un procédé nouveau dont on retrouve l'équivalent en slave, en baltique et en germanique. La nuance est celle qu'on désigne en slave par l'opposition du perfectif et de

l'imperfectif. Le procédé consiste à utiliser la présence d'un préverbe.

La plupart des verbes latins (en entendant sous ce nom l'ensemble formé par l'*infectum* et le *perfectum*) expriment, quand ils ne sont pas munis de préverbes, un procès dont le terme n'est pas envisagé. Cette valeur est particulièrement sensible à l'*infectum* qui exprime le développement du procès ; mais elle est assez nette même au *perfectum* qui indique le procès accompli. Il est rare qu'un verbe latin non muni de préverbe exprime le procès parvenant à un terme défini comme le fait un aoriste grec : tel est le cas pour *dāre*, et ce fait explique que la forme de *dāre* réponde à un aoriste du grec (§ 411) et que pour indiquer le procès qui dure on ait recours à un verbe dénomiatif, *dōnāre*.

§ 450. Un préverbe ajouté au verbe a généralement pour effet de fixer l'attention sur un point du développement de l'action ; il met naturellement en évidence le moment où le procès se réalise ; c'est-à-dire qu'un verbe muni de préverbe tend à prendre une valeur voisine de l'aoriste, qui exprime le procès purement et simplement (§ 307).

Cette valeur est d'autant plus sensible que le préverbe a par lui-même un sens concret plus faible.

Lorsqu'on passe en revue les verbes accompagnés de préverbes (à condition que ceux-ci n'aient pas un sens fort) dans la vieille langue, on s'aperçoit qu'ils expriment par rapport au simple une notion réduite à la considération du début ou de la fin de l'action : *advigila* « ouvre l'œil » (Pl. Pers. 615) en face de *ne ad lacem uigilet* « ne reste pas éveillé » (Tér. Eun. 278) ; *si condoluit corpus* « si la douleur a attaqué le corps » (Hor. Sat., I, 1, 80) en face de *dolui* « j'ai souffert » (Pl. Capt. 928) ; *olet homo* « je sens une odeur d'homme » et *numquam ego obolui ?* « ai-je laissé échapper une odeur ? » (Pl. Amp. 321) ; *Ariovistus profugit* « Arioviste réussit à fuir » (Caes. B. G. I, 53, 3) en face de *equum conscendit et fugit* « il monta à cheval et s'enfuit » (De bello hisp., 13), etc. Cette nuance

ne répond pas entièrement à celle de l'aoriste grec, comme on le voit par le fait qu'elle apparaît également au présent. Mais c'est par l'emploi grammatical des préverbes que le latin, comme le gotique ou le vieux-slave, se rapproche le plus de l'expression qui était celle de l'aoriste grec. Cf. encore l'opposition de *mereor* (Tér. Héc. 486, Eun. 750) et de *commereor* (Héc. 485), de *castigō* (Pl. Trin. 23) et de *concastigō* (ib. 26), de *sciscō* (Bacch. 302) et de *resciscō* (Bacch. 826, Merc. 1004), de *monēō* (Pers. 603, Men. 385) et de *commoneō* (Rud. 743, Pers. 697), de *memini* (Bacch. 206, Mén. 618) et de *commemini* (Amp. 738), etc. Cf. K. von Garnier, *I. F.*, XXV, p. 86 et ss.

Le préverbe modifie parfois plus gravement le sens du verbe : *sequor* « je poursuis », *assequor* ou *consequor* « j'atteins » ; *petō* « je demande », *expetō* « j'obtiens » ; *veniō* « je viens » et *inveniō* « je trouve » ; *caedō* « je frappe » et *occidō* « je tue ». La valeur de *per-* est particulièrement sensible dans *perdoluit* « le coup a porté » (Tér. Eun. 154), *dum perlegō* « tandis que j'achève de lire » (Pl. Bacch. 989) ; cf. *æquid placeant mē rogās ? immo hercle utrō perplacent* (Most. 907) ; *leue est miserās ferre, perferre est graue* (Sén. Thyest. 307), *nam uigilāre leue est, peruigilāre graue est* (Mart., IX, 69, 10).

Sur toute cette question, voir Meillet, *R. Ph.*, XXI, 81, Barbelenet, *De l'aspect verbal en latin* (Paris, 1913), et P. Lejay, *R. Ph.*, XLIII, 241.

Sur le rôle des préverbes en grec, voir § 307.

CHAPITRE V

LA FLEXION VERBALE

§ 451. Les thèmes verbaux par eux-mêmes n'exprimaient guère que l'aspect (§ 267). Le nombre, la personne, la voix, le temps étaient exprimés en indo-européen par la flexion.

La flexion verbale comprenait trois procédés différents. L'alternance vocalique, la variation de la place du ton, l'addition de désinences.

§ 452. De l'alternance vocalique, le grec a de nombreux restes ; le latin n'en présente que quelques traces plus ou moins claires. Elle était très différente suivant que le thème était de type thématique ou athématique.

Dans le type thématique, l'alternance ne portait que sur le timbre de la voyelle thématique qui était *e* aux 2^e et 3^e pers. sg. et à la 2^e pers. pl., *o* à la 1^{re} pers. sg., 1^{re} et 3^e pers. pl. De là gr. *ῥέπομεν* en face de *ῥέποσι*. Le latin ne permet plus de reconnaître cette alternance (§ 170) ; v. toutefois § 409.

Dans le type athématique, l'alternance comportait l'opposition du vocalisme plein (degré *e* ou *o*, § 240) et du vocalisme du degré zéro. Le vocalisme plein caractérisait à l'actif les trois personnes du singulier ; le vocalisme du degré zéro était habituel aux trois personnes du pluriel et du duel. De là en grec *ῥέπει εἰ ῥέπει* (dor. *ῥέπει*) en face de *ῥέπον ῥέπει ῥέπον* ou *ῥέπειν ῥέπειν ῥέπειν* en face de *ῥέπον ῥέπειν ῥέπειν* (§ 326 et s.). Le moyen tout entier avait le degré zéro : *ῥέπειν* comme *ῥέπειν* en face de *ῥέπειν*. Toutefois dans certains verbes, qui

n'avaient pas de formes actives. le vocalisme plein était employé au moyen : κεί-ται comme skr. *çî-te* « il est couché », ἕσ-ται comme skr. *dis-te* « il est assis » (§ 342). Le sentiment de l'alternance a été durable en grec. A l'imitation de τίθημι τίθη-μεν, ἵσταμι ἵσταμεν, dor. θαλάμα θαλάμασι; (ion. att. θάλασσα θάλασσαν), le grec a créé θίξωμι en face de θίξωμεν, au lieu d'un ancien présent en *-νιου-μι (§ 353).

REMARQUE. — Les variations de la place du ton, qui étaient très importantes en indo-européen (§ 188), ne sont plus guère reconnaissables en grec que dans les formes nominales du verbe ; il en sera question § 513. Le latin ne fournit sur ce point aucune donnée (§ 232).

§ 453. La flexion des thèmes verbaux se fait en grec et en latin au moyen d'un système de désinences qui comprend des formes très variées. Malgré un assez grand nombre d'innovations, la flexion verbale du grec demeure en gros fidèle au type indo-européen. La flexion verbale du latin, surtout au perfectum, est au contraire en grande partie nouvelle par rapport à l'indo-européen.

Les catégories qu'expriment les désinences sont le nombre, la personne, la voix et le temps (distinction des désinences primaires et secondaires). Il y avait en outre des désinences spéciales par le parfait et pour l'impératif. Contrairement au verbe sémitique, le verbe indo-européen n'avait pas de marque de genre ; le pronom personnel non plus (§ 756).

I. — Valeur des désinences.

A. — Nombre.

§ 454. La catégorie du nombre n'appelle d'observation qu'en ce qui concerne le duel, et en grec seulement, puisque le latin a perdu ce nombre. L'usage du duel est déjà réduit ou altéré dans certains des plus anciens textes grecs, aussi bien dans le verbe que dans le nom (§ 790). Au point de vue

de la forme, le duel n'existe pas à la 1^{re} personne de l'actif ; pour le moyen, v. § 495. A partir du IV^e s. avant notre ère, il n'y a plus trace de duel dans les formes du verbe grec. Cf. Cuny, *Le nombre duel*, p. 507.

REMARQUES. — I. La langue homérique présente même quelques exemples de formes verbales au duel avec une valeur de pluriel (Wackernagel, *Synt.*, I, p. 78). C'est une preuve de plus du peu de cohérence de cette langue.

II. Sur l'emploi du pluriel au lieu du singulier à la première personne, v. § 792, Rem. II.

B. — Personne.

§ 455. En grec et en latin, la forme verbale exprime la personne sans addition d'aucun pronom : εἶρω veut dire « je porte » comme λέω « je dis ». Sur la valeur spéciale du pronom, v. § 840. Les désinences personnelles sont différentes selon les nombres : il n'y a aucun rapport par exemple entre la forme de 1^{re} pers. du singulier et celle de 1^{re} pers. du pluriel. Cet état est commun au pronom personnel et au verbe.

A la 3^e personne, le sujet n'a besoin d'être indiqué que s'il comprend un substantif que le lecteur ne connaisse pas d'avance : ἔτιμασ' ἀρητιρα Ἀτριόης, *deus haec otia fecit*. Le sujet n'est pas exprimé quand il est suggéré par le contexte ou par le sens même du verbe.

Dans le premier cas, il n'est pas nécessaire que le sujet soit d'une façon expresse désigné précédemment par un substantif. Il suffit que le contexte en fournisse l'idée. Ainsi dans la phrase d'Hérodote (II, 47) : θυσίη δὲ ἔβα τῶν ὄων τῆ Σιλήνης ποιήσας ἐπιάν θύσῃ, τὴν εὐρήν ἀκρὴν καὶ τὸν σπλάγνα καὶ τὸν ἐπιπλάσιν συνθεῖς ἀμαῦ, etc., le sujet de θύσῃ est ὁ θῶιον οὐ ὁ θυτήρ suggéré par θυσίη. Hérodote use souvent de cette liberté de tour (cf. II, 70 ; II, 96. etc.). On en a peut-être un exemple en latin dans un vers de Caecilius cité par Cicéron, de Sen., 25 : *diū nitendū multa quae nōn nult uidet*.

Les verbes exprimant des phénomènes météorologiques ne pouvant avoir pour sujet que la divinité, l'usage est de dire simplement εἶ (Hés. Œuv. 550 ; Hérod., IV, 28), νεῖφει (Aristoph. Ach. 1141), ἀπέλαυπε (X 319), ἐχλιώνιζε (Hérod., II, 22), βροντᾷ, ἀστράπτει, *pluit, ninguit, tonat, fulgurat*, etc. Toutefois, le dieu est parfois nommé, ἕε δ' ἀρα Ζεὺς (M 25, ξ 457), ἃ θεὸς εἶ: (Hérodote, III, 117). Sous la forme impersonnelle se rencontrent aussi ἔσειε « il y eut un tremblement de terre » (Thuc., IV, 52, 1), στυκατάζει « il fait noir » (Xén. Cyr., IV, 5, 5), ἐπέλαμπιζε « la trompette a retenti » (id. An., I, 2, 17), *lucescit, advesperascit, praeuernat* « il y a un printemps précoce » (Pline, H. N., XVIII, 239), *ter bucinavit* « la trompette a retenti trois fois » (Sen. Rh. Contr., VII, praef. 1), etc.

§ 456. Le sujet d'un verbe à la 3^e pers. peut être indéterminé. Il y a en grec et en latin de nombreux exemples de cet usage dans les textes de loi (Wackernagel, *Synt.*, I, p. 112) : *si in ius uocat* « si quelqu'un appelle en justice ». Mais la littérature grecque en fournit aussi. On traduit en français par *on*. Les grammairiens classiques enseignent à sous-entendre alors un sujet comme τις « quelqu'un » ; il n'y a rien à sous-entendre. Ainsi, chez Homère : ὡς δ' ἐν ὀνείρω οὐ δύναται φεύγοντα θιάκιον (X 199) « en rêve on ne peut pas attraper un fuyard » (cf. N 287, v 88) ; ou chez Hérodote : ἐκ θεῖ τοῦ φόνου ἀπίθε ἐς μοναρχίαν (III, 82) « du meurtre on arrive à la monarchie ».

Avec les verbes signifiant « dire », l'indétermination du sujet s'exprime souvent par la 3^e pers. du pluriel : φᾶσιν λέγουσι, *dicunt aiunt* « on dit ». Avec d'autres verbes, le même tour est rare ; s'il apparaît en grec dans la langue du Nouveau Testament (ex. Luc, VI, 44), c'est peut-être par une influence sémitique.

Plus fréquent est l'emploi de la 2^e pers. du singulier, notamment quand il s'agit d'exprimer une hypothèse : θῆς ἐς τὸν αὐτὸν ποταμὸν οὐκ ἔν ἰμφαιῆς « on ne saurait entrer deux

fois dans le même fleuve » (Plat. *Crat.*, 402 A ; cf. Δ 223) ; *ita uita est hominum quasi cum ludis tesserts* « la vie des hommes, c'est comme quand on joue aux osselets » (Tér. *Ad.* 739 ; cf. Pl. *Trin.* 679). Mais il arrive que la 2^e pers. ait été substituée à la 3^e par certains copistes ou par des éditeurs modernes. Ainsi dans Soph. *Ajax* v. 154 le texte τῶν γὰρ μεγάλων ψυχῶν εἰς οὐκ εἰ ἀμάρτοι, garanti par le scholiaste et par la seconde main du Laurentianus, est généralement remplacé par ἀμάρτοις dans les éditions (cf. *Trach.* 2, où on corrige ἐκμάθει en ἐκμάθοις).

§ 457. L'indétermination est de règle quand il s'agit de verbes dits « impersonnels », δεῖ « il faut », κινδυνεύει « il est possible », δοκεῖ « il semble », lat. *oportet*, *interest*, *refert*, etc. Mais l'usage de ces verbes sort évidemment du cas étudié au paragraphe précédent.

Il y faut rattacher celui de plusieurs verbes latins en -e- (§ 423) qui, exprimant un sentiment, sont traités comme impersonnels. La personne qui éprouve le sentiment ne joue pas le rôle de sujet et est indiquée comme régime à l'accusatif ; le motif du sentiment est mis lui-même au génitif : *eum omnium taedebat* (Tér. *Ad.* 151), *hominis quos libidinis suae non pudeat* (Cic. *Verr. prim.*, XII, 35), *mihi piget stultitiae meae* (Cic. *Pro domo sua*, XI, 29), *mihi meae poenitet* (Cic. *De or.*, III, IX, 32), *mihi miserat haurum* (Pl. *Stich.* 329), *nilne te populi neretur* (Atta, 7), etc. Avec *dolere* le nom de la personne est au datif : *mibi dolebit* (Pl. *Men.* 439).

Il y a partout tendance à ramener le verbe impersonnel au type personnel. En grec προχωρεῖ est impersonnel dans ὡς εἰ βέβαιον εὐ προχωρεῖ « la ruse ne lui réussit pas » (Hérod., I, 205 ; cf. I, 84), mais on dit aussi τὰ ἑπὶ προχωρεῖ ἔχεν « le sacrifice réussit pour nous » (Xén., *Anab.*, VI, IV, 21) ; δοκεῖ μοι (Z 338, M 215) est remplacé par ὡς εἰ γὰρ δοκίω (Hérod., I, 97 ; IX, 65). L'impersonnel δεῖ « il faut » s'emploie largement en grec, depuis Homère (qui n'en offre qu'un seul exemple, I 337) ; ainsi : εἰ τι δεῖ χειρὸς ἀμὰς τῆς ἑλπίδος ἢ συμμάχων

« si vous avez besoin de ma main ou de celle des alliés » (Eur. Herc. f. 1171). Mais dans le tour μικροῦ, πολλοῦ, τοσοῦτου... δει, la forme personnelle est fréquemment attestée : τοῦ πάντος δέω (Esch. Prom. 1006), τοσοῦτου δειῖς εὔτω κεχρησθαι τοῖς λόγοις (Isocr., p. 222 B). En latin, on a d'abord donné un sujet aux verbes de sentiment : *mihi quidem haec condicio nunc non paenitet* (Pl. Stich. 51), *animus mihi dolet* (id. Merc. 388) etc., pour aboutir au tour personnel *paenitē* (id. Cas. 877), *doleo* (Tét. Heaut. 934), *verecor*, *misereor* ou *misereor*, plus tard même *taedeō* ou *taedeor*, *paeniteō* ou *paeniteor*.

REMARQUE. — C'est par suite d'une évolution semblable que le français dit *je me souviens*, *je regrette*, au lieu de *il me souvient*, *il me regrette* (*Tel as ocis dunt al coar me regrette*, Rol. 1366 ; cf. ital. *mi rincresco*). Cf. Vendryes, *Langage*, p. 124. — La substitution du tour personnel au tour impersonnel est fréquente chez Tacite : *crēditus est mortalitatem explēisse* (Ann., VI, 50) ; cf. Constant, *Langue de Tacite*, p. 87.

C. — Voix.

A consulter : Wackernagel, *Synt.*, p. 119-149, et J. Humbert, *Synt.*, p. 69 et suiv.

§ 458. L'opposition des désinences actives et des désinences moyennes était courante en indo-européen et se manifestait dans tous les types verbaux. Le grec l'a remarquablement conservée et l'a même étendue aux infinitifs (cf. § 507). En latin, elle se retrouve dans l'opposition de l'actif et du médio-passif. Mais, à ce dernier, outre que le perfectum tout entier est de forme périphrastique (§ 388), les désinences de l'infinitum sont en grande partie différentes des désinences moyennes du grec. C'est un des points de la flexion verbale sur lesquels les deux langues divergent le plus.

§ 459. Les désinences actives n'impliquent nullement que la forme verbale soit transitive, c'est-à-dire accompagnée d'un régime : *τρέχει* « il court » et *νίπτι* « il vit » ont les mêmes désinences que *σκηπτει* *ἵχει* « il tient un sceptre » et *ἄγει* « il mène des bœufs ». Bien plus, le même verbe peut

avoir un emploi transitif et intransitif : ainsi *facere* s'emploie sans régime dans *mibi uidete praeter aetatem tuam facere* « tu me parais travailler au-dessus de ton âge » (Tér. Heaut. 60); cf. Bréal, *M. S. L.*, IX, 166.

Les désinences actives n'impliquent même pas que le procès soit conçu activement plutôt que passivement. La distinction que les grammairres modernes établissent entre l'actif et le passif est indépendante des désinences actives. C'est le thème verbal lui-même qui la marque, s'il y a lieu.

En général, les racines verbales expriment indifféremment l'une ou l'autre. Cela coïncide avec le fait que les noms d'action tirés de racines verbales présentent l'action passivement aussi bien qu'activement (§ 560). Le grec et le latin ont conservé de nombreuses traces de cet état ancien. En grec *φέρω* signifie à la fois « je porte » et « je suis porté » (*φέρει* « va », *διαφέρω* « je diffère »); *λείπω* « je laisse » et « je manque » (*ταῖον εὖποτε κάρπος ἀπόλλυται οὐδ' ἀπόλειπει*, η 117); *ἔχω* « je tiens » et « je me tiens, je suis » (*ἡ ὑπερίχουσα πέτρα* « la pierre qui surplombe »); c'est surtout en composition que le sens neutre apparaît : *ὑπερβάλλω* « je déborde » (Hérod., I, 59), *ἐπιστρέφω* « je m'en retourne » (id., II, 103), *ἐπιθίζωμι* « je foisonne » (Luc. Ass. des dieux, 12). En latin, on dit *male res uertunt* « les choses tournent mal » (Pl. Pers. 453), *foris aperit* « la porte s'ouvre » (id. ib. 300), *moue ocius* « remue-toi plus vite » (Tér. Eun. 912), *frangat* « qu'il se brise » (Audollent, *Defixionum tabellae*, p. 382). Les composés *deficiō*, *officiō*, *proficiō*, *sufficiō* sont surtout neutres.

REMARQUE. — On dit de même en français : cette fenêtre *ouvre* sur la rue, cette chambre *donne* sur le jardin, la poutre *porte* à faux, la mer *brise* sur le rocher, les épaules *haignent*, ce cheval *bleste* au genou, etc.

§ 460. Les désinences moyennes marquent que le procès indiqué par le verbe est dans un rapport spécial avec le sujet. Ce rapport peut d'ailleurs être des plus vagues, consister en un intérêt que le sujet prend personnellement à l'action, en un

profit qu'il en tire ou qu'il en attend. De là l'opposition de *νίω* « je lave » (*ἀπὸ αὐτοῦ δ' ἄρμα κίλιον ἐν νίῳ ὕδατι* A 829) et de *νίζομαι* « je me lave » (*νίφατο δ' αὐτὸς χεῖρας* II 230) ; de *ζώνω* « je ceins quelqu'un en vue du combat » (σ 76) et de *ζώνομαι* « je me ceins pour combattre » (Ψ 685) ; de *πίσσω* « je fais cuire pour un autre » (*ἡ δὲ γυνὴ τοῦ βασιλέως αὐτῆ τὰ στήθια σφι ἐπίσσει*, Hérod., VIII, 137) et de *πίσσομαι* « je fais cuire pour moi » (*ῥόδοις πέματα ἐπίσσετο καρπὸς τοῦ ἐννεύθεν*, id., I, 160) ; de *κτενίζω* « je peigne » (*ῥήκτραισιν ἵππων ἰκτενίζομεν τρίχας* Eur. Hipp. 1174) et de *κτενίζομαι* « je me peigne » (*τοῖς δὲ [ῥοῖα] τὰς κόμας κτενιζομένους* Hérod., VII, 208) ; de *τίνω* (*τίνωμι*) « je paye » m. à m. « j'amasse pour un autre » (rac. **k^wei-* de skr. *cāyati* « il réunit en tas ») et de *τίνομαι* « je fais payer, je punis » m. à m. « j'amasse pour moi-même » (skr. *cāyate* « il fait payer »), §§ 86 et 354, cf. *expendere pœnas* Virg. Aen. X, 669 ou *scelus* ib., II, 229 ; de *πύλωμι* « je provoque la guerre » (je fais qu'une guerre soit) et de *πύλωμι* « je fais la guerre » (je suis en guerre), etc.

§ 461. Le moyen n'est pas un réfléchi. Quand on veut marquer en grec que la même personne est à la fois sujet et objet de l'action, on ajoute au verbe le pronom *ἑαυτὸν* comme régime. Hérodote dit *ἑαυτῷ ἱεραγιάζετο Πausanίης* (IX, 72) au moyen, parce que Pausanias immolait une victime pour son compte, faisait un sacrifice pour lui (cf. VI, 76) ; mais *ἑαυτὸν ἐπικατακράζει τῷ τῶδε* (I, 45) en parlant de quelqu'un qui se donne la mort. De même le latin, pour désigner le suicide, dit *se occidere, se perimere* (Mart., II, 80, 1).

A cause du caractère « subjectif » qu'elles impliquent, les désinences moyennes conviennent particulièrement à l'expression des opérations de l'esprit, des sentiments qui agitent l'âme et en général des valeurs morales. Ainsi s'explique la forme moyenne des verbes gr. *αἰσθάνομαι*, *δεικνύομαι*, *λογίζομαι*, *μύθομαι*, *μυθίζομαι*, *σίσμαι*, *βούλομαι*, *ἔραμαι*, etc. lat. *reor*, *opinor*, *metior*, *reminiscor*, etc.

Sur les désinences moyennes au futur, v. § 321.

REMARQUE. — Il ne manque pas de cas en grec où la valeur du moyen n'est pas discernable de celle de l'actif. Ainsi Homère emploie avec une valeur identifiée l'actif (φ)λ(φ)ομαι et le moyen (φ)ί(φ)ατο, l'actif φησι et le moyen φέτο, etc.

§ 462. C'est le moyen qui en grec sert à exprimer le passif. En latin, le passif sort en partie de l'ancien moyen dont les désinences ont été combinées avec des désinences en -r de tout autre origine (§. 528). Comme l'indo-européen n'avait pas de passif, l'emploi passif du moyen est une innovation du grec ; mais la même a été accomplie par d'autres langues, notamment par le gotique.

Plusieurs causes ont en grec favorisé le passage du moyen au passif.

a) En face de l'actif, le moyen a souvent un sens neutre et à demi réfléchi, assez voisin du passif : φέρω « je porte », mais φέρεται « il est emporté, il s'emporte » (Y 172). Or, dans beaucoup de langues (romanes, germaniques, slaves), le réfléchi sert à l'expression du passif : déjà en latin, on rencontre des phrases comme *Myrina quae Sebastopolim se nocat* (Pline, N. H., V, 121), où *se nocat* équivaut à *nocatur* ; de même *Ganges se in Oceanum effundit* (id., II, 243). Le tour se développe à la basse époque ; cf. Ernout, *Mil. Haves*, p. 147.

La valeur passive latente dans le moyen est souvent dégagée et affirmée par un régime : θεύλαγ, ἀνέμοις φέρομαι « je suis emporté par la tempête, par les vents » (α 54, ι 82). L'emploi d'une préposition comme ὑπὸ souligne encore la valeur passive. On la trouve sans doute après bien des verbes de forme active et de sens varié : πίπτειν (Hérod., IX, 67), τελευτᾶν (id., IV, 78), ἀποθνῆσκειν (id., I, 137, VII, 154 ; A 242), φεύγειν (Hérod., IV, 125 ; Σ 149), etc. On trouve même ὠρυσσων ὑπὸ μαστιγῶν (Hérod., VII, 22) « ils creusaient sous les coups de fouet » ou ὑπὸ Βεωτιῶν ἀναγκασμένοι ἰ: Ἀθήνας (id., V, 61) « sous la contrainte des Béotiens, ils se rendent à Athènes ». Mais dans ὑπὸ Πατρῆκων κτεινόμενος (II 490) la

préposition introduit le régime du verbe passif suivant l'usage du grec classique.

§ 463. b) Le parfait moyen, de par son sens, entraînait naturellement dans la catégorie du passif. Il marquait, en effet, le procès achevé, en joignant à cette notion l'idée que le sujet en avait fait les frais. Une forme comme $\chi\acute{\epsilon}\chi\upsilon\tau\alpha$ signifie « il est désormais versé, il s'est versé, il a été versé », $\kappa\acute{\alpha}\lambda\lambda\eta\tau\alpha$ « on l'a appelé, il s'appelle, il est appelé ». Chez Homère, ce sont surtout les formes du parfait moyen que l'on rencontre avec le sens passif, notamment au participe. Dans l'ensemble de la langue, les formes passives sont en majorité du temps passé, comme c'est le cas aussi en latin. Cf. Delbrück *Grdr.*, IV, 205, 433. Dès l'indo-européen, il existait sans doute des racines pour lesquelles le parfait moyen devait avoir un sens voisin du passif : skr. $pap\acute{e}$ « il est bu » gr. $\pi\acute{\iota}\pi\omicron\tau\alpha$, skr. $dad\acute{e}$ « il est donné » gr. $\delta\acute{\iota}\delta\omicron\tau\alpha$.

§ 464. c) La double valeur des présents en $^*y/o-$ a été indiquée au § 286 Rem. II. Suivant le vocalisme de la racine et la place du ton, ces présents exprimaient que l'action verbale était accomplie ou subie par le sujet. Le grec a confondu les deux types : $\pi\acute{\iota}\pi\omicron\tau\alpha$ répond à la fois à skr. $p\acute{a}c\acute{y}ate$ (moy.) « il cuit pour lui-même » (*R. V.*, I, 135, 8) et à skr. $p\acute{a}c\acute{y}ate$ (pass.) « il est cuit » (*R. V.*, VI, 29, 4). Mais le rôle des présents en $^*y/o-$ dans le développement du passif grec se reconnaît dans le fait que la plupart des présents grecs de ce type sont de ceux dont le sens se prêtait le mieux à l'expression d'un passif opposé à un actif : $\beta\acute{\alpha}\lambda\lambda\omega$ « je jette », $\tau\acute{\upsilon}\pi\tau\omega$ « je frappe », etc. Le suffixe de présent $^*y/o-$ à valeur passive est d'ailleurs en rapport étroit avec le suffixe d'aoriste $^*e-$, dont le latin a tiré ses présents d'état du type *manere* et qui en grec a fourni les aoristes en $-\tau\upsilon$ (§ 283). Ces aoristes ont pris de bonne heure en grec la valeur passive : $\theta\omicron\upsilon\rho\iota$ τυπεῖς (A 191) et $\acute{\upsilon}\pi\acute{\omicron}\varsigma$ $\theta\omicron\upsilon\rho\iota$ τυπεῖς (A 433), $\epsilon\pi\acute{\iota}\theta\eta\tau\epsilon\nu$ $\acute{\upsilon}\rho'$ Ἐκτορι (O 637), etc. Leur rôle dans la constitution du passif grec a dû être des plus importants.

§ 465. Le passif latin a eu un développement tout différent. Il est sorti d'une forme verbale dont le grec n'a pas l'équivalent, l'impersonnel en *-r* (§ 528). Sur cette forme, qui est commune à tout l'italo-celtique, le latin a bâti une flexion d'inflectum complète, en combinant les désinences moyennes avec la finale *-r*. L'emploi du passif latin révèle encore souvent cette origine. Il sert fréquemment d'impersonnel : *itur* « on va », *facile nabitur* « on se marie aisément » (Pl. Pers. 386), *desulāscitur* « on sue à grosses gouttes » (Bacch. 66), *bibitur estur* « on boit, on mange » (Poen. 835), *quam caletur* « quand il fait chaud » (Capt. 80), *precario itur* « on entre sur demande » (Corp., IX, 4171) ; *de hoc quaeritur* « on enquête à ce sujet » (Cic. Pro Rosc. Amer., XII, 120), et au perfectum *ad me ventum est* (id. Pro Quinct., I, 3). D'usage courant à toutes les époques, l'impersonnel est encore vivant chez Grégoire de Tours (Max Bonnet, p. 627).

Le passif latin n'est que rarement l'inverse de l'actif correspondant : *Cum a Cotta resisteretur* (Caes. B. G., V, 30, 1) ne veut pas dire la même chose que *Cum Cotta resisteret*. On doit traduire « comme il y avait de la résistance de la part de Cotta ». De même *cum ab hostibus constanter ac non timide pugnaretur* (id. ibid., III, 25, 1) n'équivaut pas à *cum hostes pugnarent*. Le sens impersonnel, marquant simplement que l'action est en voie d'accomplissement ou accomplie (suivant qu'il s'agit de l'inflectum ou du perfectum), domine la valeur du passif latin. Cf. Ernout, *M. S. L.*, XV, 292. Sur le déponent, v. § 525.

D. — Temps.

§ 466. L'indo-européen distinguait les désinences primaires (de présent ou de parfait) et les désinences secondaires. Cela fait trois séries différentes, auxquelles on en peut joindre une quatrième, propre à l'impératif. Celle-ci sera étudiée aux §§ 497 et 531.

§ 467. Le parfait indo-européen avait un thème d'une structure particulière (v. § 280), auquel s'ajoutaient des désinences spéciales. Le grec les présente encore à l'époque ancienne : 1^{re} sg. -α dans $\rho\alpha\iota\delta\alpha$ (cf. skr. *véda*), 2^e sg. -θα (§ 77) dans $\rho\alpha\iota\theta\theta\alpha$ (cf. skr. *véittha*), 3^e sg. -ι dans $\rho\alpha\iota\delta\iota$ (cf. skr. *véda*). Mais dans la mesure où elles se sont conservées ultérieurement, elles ont cessé de caractériser le parfait ; aussi bien le thème suffisait-il à le faire. En grec classique, le parfait n'a plus aucune désinence qui lui soit propre. Aux 1^{re} et 2^e pers. du pl., les désinences -μεν (dor. -μας) et -τε sont valables pour tous les types (§§ 492 et 494). A la 1^{re} pers. sg., la désinence -α (de $\rho\alpha\iota\delta\alpha$), dont l'irlandais prouve l'ancienneté, s'est confondue avec l'ancienne désinence secondaire -α, issue de *-y (§ 476), qui apparaît dans l'imparfait hom. $\tau\iota\alpha$ et dans l'aoriste sigmatique $\tau\iota\alpha\tilde{\iota}\alpha$. Par suite de cette confusion, l'aoriste sigmatique a pris à la 3^e pers. sg. la désinence -ι qui caractérisait anciennement le parfait ($\tau\iota\alpha\tilde{\iota}\alpha$ d'après $\rho\alpha\iota\delta\iota$). — Sur les formes $\epsilon\iota\alpha\alpha$ $\tau\eta\epsilon\gamma\alpha\alpha$, v. § 314 Rem.

§ 468. A la 2^e pers. du sg., la désinence -θα n'apparaît que dans hom. (ρ) $\rho\alpha\iota\theta\theta\alpha$ (att. $\epsilon\iota\theta\theta\alpha$) et dans $\tau\eta\theta\theta\alpha$ à l'imparfait de $\epsilon\iota\mu\iota$ (ce temps est un mélange de parfait et d'imparfait, § 484 Rem.). En joignant à -θα le -σ- qui est radical dans $\rho\alpha\iota\theta\theta\alpha$ $\tau\eta\theta\theta\alpha$, on a formé une désinence, -σθα, qui a été étendue à quelques prétérits comme hom. $\epsilon\tau\epsilon\sigma\theta\alpha$, à quelques optatifs comme hom. $\beta\acute{\alpha}\lambda\epsilon\sigma\theta\alpha$ (O 571), à des subjonctifs comme hom. $\epsilon\theta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\sigma\theta\alpha$ (A 554, etc.), (ρ) $\rho\alpha\iota\pi\epsilon\sigma\theta\alpha$ (Y 250), et même à des présents de l'indicatif comme $\rho\alpha\iota\theta\sigma\theta\alpha$ (§ 478). — En revanche, le parfait a reçu la désinence -ας ($\lambda\acute{\epsilon}\lambda\omicron\iota\pi\alpha\varsigma$) sur le modèle de l'aoriste sigmatique (§ 316).

A la 3^e pers. du pl., c'est la désinence de présent athématique -ασι, de *-yti (§ 487), passée à -ασι (ion. att. -ασσι), qui a été généralisée au parfait. — Au moyen, les désinences du parfait sont entièrement les mêmes que celles du présent ; cet état remonte en partie à l'indo-européen. — Sur le parfait latin, v. § 521.

REMARQUE. — La flexion du parfait grec a tendu à se régler sur celle du présent (§ 335). La tendance est surtout sensible en dorien et dans les parlers du Nord-Ouest : ἐδοίκασι ἐποιθήθης ἐλάγγλη ὀπίσκει (Théocrite 15, 38; 7, 83; 4, 40; 4, 7), γιγάθη (Épicharme, 70), ἀλυθισαίοντι (Sophr., 63), ἐπίδ. τιταφασσι (Coll. 330a, 19), thoḏ. γυγοντι διατεταίκασι (ib. 4320, 11 et 17), phoc. εἰλασι (ib. 1348 b 7). Elle a abouti de façon plus large au participe, v. § 310.

§ 469. Sauf à la 1^{re} et à la 2^e pers. du pluriel, où il n'est même pas sûr qu'il y ait eu en indo-européen une distinction bien nette, l'opposition des désinences primaires et des désinences secondaires s'est maintenue en grec clairement.

Cette opposition répondait en indo-européen à des notions diverses. La principale était que les désinences primaires indiquaient le temps présent et les désinences secondaires le temps passé. Ainsi en grec, c'est uniquement l'opposition des deux séries de désinences qui distingue le temps présent du temps passé dans hom. λέπω λέπον, λέπων λέπων, λέπει λέπει, λέποναι λέπον (pour l'augment, v. § 471). L'aoriste qui à l'indicatif indique généralement le passé n'a que les désinences secondaires : hom. λέπον λέπων λέπει λέπον. Sur la valeur respective des thèmes de présent et d'aoriste, v. § 268.

Il y avait aussi une différence de valeur modale entre les désinences primaires et secondaires. En indo-iranien, le subjonctif admet les unes et les autres, tandis que l'optatif n'admet que les désinences secondaires. En grec, les désinences primaires sont seules admises au subjonctif et les secondaires à l'optatif (v. toutefois § 476).

§ 470. Les temps de l'indicatif à désinences secondaires ont été employés en grec avec une valeur modale pour exprimer la possibilité ou l'éventualité dans le passé et aussi l'hypothèse non réalisée (rapportée par conséquent au présent ou au passé).

Dans le premier cas, la proposition principale est généralement accompagnée d'une subordonnée à l'optatif : εἰ δέ τις τοῦ κλέρου ἢ ποταμός τι παρέλαίτο, ἐλθὼν ἔν πρὸς αὐτὸν ἐστήμανε τὸ γεγενημένον « s'il arrivait que le fleuve enlevât à quelqu'un

une partie de son lot, celui-là venait le trouver et lui signalait ce qui s'était passé » (Hérod., II, 109) ; εἰ τις αὐτῷ ἐσκόφη λακκείην, ἔπεισιν ἔν « si quelqu'un lui paraissait paresser, il le frappait » (Xén. Anab., II, III, 11).

Le second cas est celui que l'on désigne du nom d'irréel. Ex. : εἰ δὲ τούτοις πάντας ἐποιέσμεν, ἔπαντες ἔν ἀπωλόμεθα « si nous avions tous fait cela, nous aurions tous péri » (Xén. Anab., V, VIII, 13) ; εἰ ἐγὼ ἐπεχίρησα πράττειν τὰ πολιτικά πράγματα, πάλαι ἔν ἀπωλώλη « si je m'étais mêlé de faire de la politique, il y a longtemps que je serais mort » (Plat. Apol. 31 D) ; εἴθ' εἴχεις, ὦ τιεῦσος, βέλτερος φρονας « plût au ciel, ô ma mère, que de meilleures pensées t'eussent inspirée ! » (Eur. El. 1061). Cet emploi est proprement grec ; il est né aux dépens de l'optatif et pour servir en quelque sorte d'optatif dans le passé. Dans la langue homérique, l'optatif s'emploie en effet pour marquer la condition non réalisée : εἰ μὲν νῦν ἐπὶ ἄλλῳ ἰθλεύομεν Ἄχαιοί, ἧ τ'ἔν ἐγὼ τὰ πρῶτα λαβὼν κλισίην δὲ φερούμεν « si nous avions à concourir en l'honneur de quelque autre... » (Ψ 274). Mais Homère emploie aussi les temps passés de l'indicatif : καὶ νῦν κ'ἴτι πλέονας Λυκίων κτάνε θῖος Ὀδυσσεύς, εἰ μὴ ἄρ' ἐξὺ νόησε μάγας κοροθαΐδας Ἴκτωρ (E 679).

L'addition de particules (κα, ἔν ou εἴθι) souligne ici, comme on le voit, la valeur modale dans les mêmes conditions qu'à l'optatif (§ 379).

§ 471. De l'augment.

Les désinences secondaires, qui avaient des emplois assez variés, étaient insuffisantes à marquer à elles seules le passé. Pour remédier à cette insuffisance, divers procédés ont été employés. L'un d'eux consiste en l'emploi de l'augment. On l'observe seulement dans un groupe de langues comprenant l'indo-iranien, l'arménien et le grec.

Au point de vue indo-européen, l'augment est un mot accessoire que l'on préposait à un indicatif à désinences secondaires pour marquer clairement le sens de « passé ». Il est en

général de forme *e- et apparaît normalement en grec comme i- devant consonne. Ainsi dans *E-περα* que recouvrent skr. *d-dharat* « il portait » arm. *e-ber* « il a porté », *i-λιπε* que recouvre arm. *e-likh* « il a laissé », etc. Quand la racine commençait par *γ-, *ω-, ou *ς-, après l'amuïssement de ces phonèmes (§§ 55, 59, 65), l'augment i- faisait hiatus avec la voyelle radicale. A l'époque historique, l'hiatus est souvent supprimé par la contraction : ion. att. *ειχον* (λ 621) de *i-eχον (*e-segh-), ion. att. *ειποντο* (E 591) de *i-iποντο (*e-sek^h-), att. *ειπον*, hom. *ειπον* (K 445) de *i-FeF=- (§ 235), ion. att. *ειδον* de *i-Feδ-.

§ 472. Devant sonante, l'augment était parfois de la forme *e- en indo-européen. Le grec a conservé quelques exemples de ε- : hom. *ε(F)ιδης* (ι 206 ; § 325 Rem.), *επ-ερα* (Z 17, participe *επερας*, de *επε-Fρα-, dont l'accent dénonce l'éulisme), att. *ειρηεν* (de *εFειρηεν) *ειλιων* (de *εFειλιων) *ειριων* (de *ε-Fοριον-εν) avec métathèse quantitative (§ 154 Rem.), *εμελλον*, etc. Un augment de forme η- devant occlusive (att. *ηδουλιμην*, *ηθυναμην*) résulte d'innovations proprement grecques.

Quand la racine commençait par une voyelle, l'augment se contractait dès la période indo-européenne avec la voyelle initiale : de là, *ειεν* (ion. att. *ειεν*) en face de *ειω*, comme skr. *ajam* « je conduisais » en face de *ajanti* « je conduis ». L'imparfait de *ειμι* « je suis » (rac. *es-) est à la 1^{re} du pl. *ειμεν* de *es-men (cf. § 484 Rem.). Dans l'imparfait hom. *ειε*, de *ειω* « je vais », il est malaisé de dire si l'ε- est un augment *e- devant sonante ou bien un augment temporel, étant donné qu'au singulier le vocalisme radical était du degré e, soit εi-. Mais le pluriel hom. *ειομεν* (α 251), *ειον* (ψ 370), *εισαν* (K 197, etc.) a visiblement un augment *e- ; cf. sans augment hom. *ισαν* (α 176, etc.), *ιτην* (Λ 347), etc.

§ 473. L'emploi de l'augment était facultatif en indo-européen. Dans les plus anciens textes du sanskrit ou du grec, les formes avec ou sans augment sont employées concurremment

et avec la même valeur : véd. *d-bharat* et *bbharat* « il portait » comme hom. ἔπειε et εἶπει, εἴβην et ἴβην, ἰάγῃ (N 162) et *Fάγῃ* (II 801) ou *Fάγῃν* (Δ 214). En arménien, l'augment n'est employé que dans certaines circonstances spéciales. Si l'emploi de l'augment est de rigueur en sanskrit classique et en grec posthomérique quand il s'agit de marquer le passé, c'est par suite de généralisations indépendantes l'une de l'autre et postérieures toutes deux au début de la période historique.

REMARQUE. — Au point de vue de la place du ton, l'augment se comporte en grec comme un préverbe, c'est-à-dire comme un élément autrefois autonome. Au cas où il y a plusieurs préverbes, le ton ne recule jamais plus loin que le préverbe qui précède immédiatement le verbe : *προ-προ-εε*, *παρ-ἰ-ἴκῃ*, comme skr. *sam-āpo-gacchati* « il s'approche ». De même quand un préverbe précède l'augment, le ton ne recule jamais plus haut que ce dernier : *ἔν-ἰ-στυε*, *ἔν-ἰ-βαν*, *ἴ-ἤγον*. Toutefois, en grec comme en sanskrit, l'augment se distingue des autres préverbes en ce qu'il est toujours intimement uni à la forme verbale (§ 516 Rem.).

II. — Forme des désinences.

I. — État grec.

§ 474. Le grec donne assez bien l'idée de la richesse de la flexion verbale indo-européenne ; il a notamment conservé l'opposition des désinences primaires et secondaires.

1^{re} PERSONNE DU SINGULIER.

Formes primaires. A l'actif athématique désinence *-mi. Ex. : *ἰ-μι* « je vais » et « j'irai » (§ 342), skr. *i-mi* (de **ei-mi*) ; *τίθη-μι*, *ἔβου-μι*, *βεινω-μι*, etc. ; *εἶμι* « je suis », lesb. *ἔπει*, de **ei-mi*, skr. *ds-mi* « je suis ». Cette désinence -mi est conservée en latin dans le seul verbe *sum* (§ 518).

A l'actif thématique, la désinence ne se laisse pas isoler : la finale est *-δ, comprenant une combinaison de la désinence et de la voyelle thématique. Ex. : *ἔπειω* lat. *ferō*, *ἄγω* lat. *agō*. La comparaison des autres langues montre que ces formes

sont anciennes ; en sanskrit, dans *bhāra-mi* « je porte », *ajā-mi* « je conduis », une finale *-mi* a été ajoutée secondairement.

La langue homérique présente des exemples analogues d'extension de *-μι* au subjonctif dans des formes comme *ἰθίλωμι* (A 549) à côté de *ἰθέλω* (φ 345), *ἀγάρωμι* (Ω 717) à côté de *ἀγάρω* (B 231), *ἴθωμι* (Σ 63) à côté de *ἴθω* (Ω 555), etc. Cf. à la 3^e pers. *ἄγῃσι* à côté de *ἄγῃ*, etc. § 489 Rem. II.

§ 475. Au moyen, la désinence est en grec *-μαι*, dans *κείμεμαι*, *τίθειμαι*, *βίβνωμαι*, comme dans *φέρωμαι* et dans subj. *φέρωμαι*, parf. *βίβηκαμαι*, *λίλιπαμαι*. L'indo-iranien a une désinence **-ai*, représentée en sanskrit par *-e* : *śāy-e* « je suis couché », *bhāra-e* « je porte pour moi », etc. Telle est sans doute la désinence ancienne. Le latin, qui a gardé la désinence moyenne à l'indicatif du perfectum, la présente sous une forme issue de **-ai*, soit *-t*, ainsi dans *tutudt* (de **tutudai*), etc. ; cf. §§ 225 et 521. La substitution de *-μαι* à **-ai* résulte sans doute en grec d'une action analogique de l'actif : la finale *-μι* a entraîné *-μαι* sur le modèle de *-ται*, *-νται* en face de *-τι*, *-ντι*.

§ 476. *Formes secondaires.* A l'actif, la désinence était une simple nasale, qui après voyelle apparaît comme *-μι* en indo-iranien, comme *-ν* en grec. Ex. : *ἵστη-ν*, skr. *āstha-m* « je me-suis mis debout » ; *ἵερω-ν*, skr. *ābhara-m* « je portais ». Après consonne, la nasale se vocalisait, ce qui donnait *-α* en grec : hom. *ἔμια* « j'allais » (§ 472), *ἔπει-α* (§ 316), etc. Cette finale *-α* s'est confondue avec l'ancienne désinence **-α* du parfait (§ 467) : (φ)κίθα, πέπειθα, etc. A l'optatif (§ 469), on a régulièrement *-ν* dans le type athématique : *βαίη-ν*, *τιθείη-ν*, *ἴδῃ-ν* (§ 384), etc. ; mais dans le type thématique, on attend *-α*, conservé en fait dans l'arcadien *ἔξιλαυνοια* (Bechtel, *Dial.*, I, 368). La finale *-α* a été parfois remplacée par *-ειν* (*τρέφειν* Eurip. fgt. 4045, *ἀκάρτειν* Cratin., *Com. fgt.*, n° 55) ; mais la plupart des parlars lui ont substitué *-μαι*, avec la désinence primaire qui offrait plus de clarté ; de là *φέρωμαι*, etc.

§ 477. Au moyen, il n'y a en grec qu'une seule désinence, $-\mu\acute{\alpha}\nu$ (ion. att. $-\mu\eta\nu$), en face de $-i$ en indo-iranien : $\dot{\iota}\beta\alpha\acute{\iota}\delta\mu\eta\nu$ (§ 316) en face de véd. $\acute{d}d\acute{i}k\acute{s}-i$ « j'ai montré » ; $\dot{\iota}\beta\acute{\alpha}-\mu\eta\nu$, $\acute{\omega}\beta-\mu\eta\nu$ ($\acute{\omega}\beta-\tau\omicron$), $\dot{\iota}\beta\acute{\epsilon}\gamma-\mu\eta\nu$ en face de véd. $\acute{a}ur-i$ « j'ai choisi », $\acute{a}kr-i$ « j'ai fait », etc. Au premier abord les formes des deux langues ne paraissent avoir aucun rapport entre elles. Mais, si l'on observe qu'en grec le μ de $-\mu\acute{\alpha}\nu$ ($-\mu\eta\nu$) a pu se développer secondairement comme celui de $-\mu\alpha\iota$ (ci-dessus), que le ν final n'a pas de valeur morphologique (cf. au duel $-\tau\acute{\alpha}\nu$ en face de $^*-\tau\acute{\alpha}$) et que β peut être en grec la forme pleine correspondant à un degré zéro représenté par indo-iranien $-i$, on entrevoit un moyen de rapprocher la désinence sanskrite $-i$ de la désinence grecque $\mu\acute{\alpha}\nu$ ainsi analysée. Aucune langue ne permet d'ailleurs de vérifier cette hypothèse ; car le grec et l'indo-iranien sont seuls à présenter une désinence secondaire moyenne de première personne. En général les désinences moyennes, d'emploi moins fréquent que les désinences actives, ont été sujettes à des innovations analogiques étendues.

2^e PERSONNE DU SINGULIER.

§ 478. *Formes primaires.* A l'actif athématique, la désinence ancienne $^*-\acute{s}i$ n'est conservée que dans la forme hom. et dor. (Pind. Théocr.) $\dot{\iota}\sigma\omicron$ « tu es », épigraphiquement attestée à Syracuse (cf. lat. *es* anc. *ess*, § 229, de $^*es-\acute{s}i$) ; dès l'indo-européen la 2^e pers. $^*es-\acute{s}i$ s'était simplifiée en *esi , d'où skr. $\acute{a}si$ « tu es » à quoi répond ion. att. $\acute{\epsilon}\acute{\iota}$. De même $\acute{\iota}\acute{\iota}$ « tu vas » (Soph. Ant. 42, Arist. Ois. 990) remonte à $^*ei-\acute{s}i$ comme skr. $\acute{e}-\acute{s}i$ « id. ». Ces formes sont les seules où la désinence $^*-\acute{s}i$, conservée en indo-iranien, se soit maintenue en grec. Le type athématique y a en effet généralisé la désinence secondaire $-\acute{s}$ (§ 481) : $\dot{\iota}\sigma\acute{\alpha}\acute{s}$ (ion. att. $\dot{\iota}\sigma\tau\eta\acute{s}$), $\tau\acute{\omicron}\theta\eta\acute{s}$, $\beta\acute{\iota}\beta\alpha\acute{s}$, $\beta\acute{\iota}\alpha\kappa\omicron\nu\acute{s}$. Sur ce modèle ont été créées les formes $\acute{\iota}\acute{\epsilon}\acute{s}$ « tu es » (déjà p 388) et $\acute{\iota}\acute{\epsilon}\acute{s}$ « tu iras » (Hés. Œuv. 208) ; sur $\acute{\epsilon}\eta\acute{s}$ ou $\acute{\epsilon}\eta\acute{s}$ « tu dis ». v. Stolz, *J. F.*, XIV, 15 ($\acute{\epsilon}\eta\acute{s}$ était la forme approuvée par

Apollonius Dyscole dans le texte homérique). La forme dor. $\sigma\upsilon\tau\tau\theta\eta\alpha$ (Inscr. d'Épidaure, Coll. 3339, 84) paraît recouvrir exactement skr. $dādhasi$ « tu poses », mais c'est plutôt une forme refaite d'après 1^{re} sg. $\tau\theta\eta\mu$, 3^e sg. $\tau\theta\eta\tau$. — L'embarras que causait à la langue cette 2^e personne du singulier se révèle dans la création de formes comme hom. $\beta\acute{\epsilon}\sigma\iota\varsigma$ (I 164) sous l'influence de la flexion thématique, et surtout dans l'extension de la désinence $-\alpha$ empruntée au parfait (§ 468) : hom. $\tau\acute{\iota}\theta\eta\sigma\theta\alpha$ (I 404, ω 476), $\varphi\eta\sigma\theta\alpha$ (ξ 149), $\epsilon\iota\sigma\theta\alpha$ « tu iras » (τ 69, K 430), et même $\beta\acute{\epsilon}\sigma\iota\sigma\theta\alpha$ (\mathcal{A} 270).

§ 479. A l'actif thématique, le type $\acute{\alpha}\gamma\iota\varsigma$ ne répond pas à lat. *agis*, skr. *djasi* « tu conduis ». Mais il paraît ancien, car le lituanien a pour la même personne une désinence qui semble remonter à une diphtongue $*-ei$. La sifflante finale du grec aurait pu être ajoutée ici d'après les formes secondaires, comme dans le type $\tau\theta\eta\varsigma$ (ci-dessus). C'est sans doute par l'extension de la désinence secondaire qu'il faut expliquer les formes comme $\sigma\acute{\epsilon}\rho\iota\sigma\iota\varsigma$ ou $\acute{\alpha}\mu\acute{\alpha}\lambda\gamma\iota\varsigma$ chez Théocrite (I, 3 ; IV, 3, etc.) ; cf. en cypriote $\iota\varsigma$ $\pi\acute{\epsilon}\theta' \acute{\epsilon}\rho\pi\iota\varsigma$ $\pi\acute{\epsilon}\theta\epsilon\upsilon \acute{\epsilon}\chi\alpha\iota\varsigma$. Πάροι, d'après Hésychius (Hoffmann, *Dial.*, I, 114). La désinence $-\iota\varsigma$ ayant une vraie diphtongue se retrouve comme telle en éolien : lesb. $\acute{\epsilon}\acute{\rho}\rho\epsilon\iota\varsigma$ (Sappho, 95), $\pi\acute{\alpha}\delta\acute{\epsilon}\chi\alpha\iota\varsigma$ (id. 68, 2), $\theta\acute{\epsilon}\lambda\alpha\iota\varsigma$ (Alcée, 83), etc. Les formes $\acute{\epsilon}\chi\eta\varsigma$ (Sappho, 99), $\theta\acute{\epsilon}\lambda\eta\varsigma$ ou $\theta\acute{\epsilon}\lambda\eta\sigma\theta\alpha$ (Théocr., XXIX, 7 et 4) sont probablement des créations de grammairiens ; v. Hoffmann, II, 562.

§ 480. Au moyen, la désinence $*-sai$ servait également pour les deux types thématique et athématique : skr. $bhārasai$ « tu portes pour toi » comme $dhukṣai$ « tu traies ». En grec, le s devait s'amuir entre voyelles (§ 66). Aussi a-t-on dans le type thématique : hom. ind. $\acute{\epsilon}\acute{\rho}\rho\epsilon\sigma\alpha\iota$, subj. $\gamma\acute{\epsilon}\nu\eta\sigma\alpha\iota$, d'où att. ind. $\acute{\epsilon}\acute{\rho}\rho\eta\iota$, à partir du IV^e s. $\acute{\epsilon}\acute{\rho}\rho\epsilon\iota$ (Meisterhans, § 61), subj. $\acute{\epsilon}\acute{\rho}\rho\eta\iota$. Dans le type athématique, le s a été souvent rétabli, sous l'influence des formes où il se conservait régulièrement comme $\acute{\epsilon}\sigma(\alpha)\alpha\iota$ (B 255), $\lambda\acute{\iota}\lambda\alpha\sigma\theta\alpha\iota$, etc. : de là $\kappa\acute{\alpha}\tau\tau\alpha\iota$ (T 319), $\beta\acute{\omicron}\nu\alpha\sigma\tau\alpha\iota$ (A 393), $\mu\acute{\epsilon}\mu\eta\sigma\tau\alpha\iota$ (V 648), $\iota\pi\acute{\iota}\sigma\tau\alpha\tau\alpha\iota$ (Esch. *Prohm.*

982) à côté de κατάκειται (Hymn. à Merc. 254), ὄνεται (Z 229), μέγεται (Φ 442), ἐξεπίσταται (Hérod., VII, 104, 135), etc. À l'époque hellénistique, la finale -σαι a été généralisée : φέρεσαι, ἀκροῖσαι au lieu de att. φέραι, ἀκροῖ. Sur un papyrus du III^e s. se lit déjà χαριῖσαι, 2^e pers. sg. du futur de χαρίζομαι.

REMARQUE. — En arcado-cypriote la désinence primaire -σαι avait sans doute été changée en -σαι sous l'influence de la désinence secondaire -σο (cf. -ται changé en -ται § 483) : par là s'explique arc. κίσο (= κίσο, Bechtel, *Dial.*, I, 170).

§ 481. *Formes secondaires.* A l'actif, la désinence est partout -ς : ἴστας, ἰδίδους (τ 367, mauvaise graphie pour ἰδίδους), ἰδίδους, ἔλιπας, ἔλιπας, λείπας, βείπας, etc. Cf. skr. *ābharah* « tu portais », *bhāreḥ* « puisses-tu porter », etc.

Au moyen, le grec a une désinence unique *-σω, qui présente le même traitement que la désinence primaire *-σαι, et pour les mêmes raisons : ἰπέρας, ἐκέρνας (χ 228), ἴπρω (ι 447), ἐκέρνας (Hérodote., VII, 29), à côté de ἰπρωσο, κίρωσο (ω 40), ἴρωσο (Esch. Sept 970) d'après ἴρωσο (Γ 56), κέρωσο (Λ 565). Des contractions se sont souvent effectuées : -σω devient -σω en attique et -σω en ionien récent comme en éolien, -σω devient -σω en ionien-attique et -σω en dorien : ἐκέρωσο (ω 193), ἰπερρῶσο (Φ 410), ἰπρῶσο (Aristoph. Guép. 1440), dor. ἰπρῶσο (Théocr., IV, 28 = att. ἰπρῶσο), ἐκέρωσο (id., V, 6 = att. ἐκέρωσο).

REMARQUE. — En grec la désinence -σω sert à la fois pour les formes secondaires et pour l'impératif : τίρωσο, φέρωσο (att. φέρωσο), κίρωσο (Aristoph. Ach. 870) et κίρωσο (id. *ib.* 34), etc. Il en est de même en latin où une forme telle que *separa* (cf. hom. ἴρωσο Σ 387) est à la fois d'impératif et d'indicatif ; au contraire, en indo-iranien, la désinence d'impératif diffère de celle des formes secondaires. La comparaison du grec et du latin montre que la désinence en question comportait une alternance *-σε : *-σω ; la forme indo-iranienne *-σω (conservée par l'iranien, tandis que le sanskrit a une désinence -*thāh*, d'un tout autre type) n'enseigne rien sur le timbre de la voyelle. On observe une alternance analogue à la 3^e pers. sg. (C 483).

3^e PERSONNE DU SINGULIER.

§ 482. *Formes primaires.* A l'actif, la désinence était *-σι

dans le type athématique : gr. ἔσ-τι (lat. *est*, skr. *ds-ti*, v. lit. *es-ti*), dor. τῖθητι (Théocr., III, 48), hom. τῖθησι (θ 245, etc.), δίδωσι (α 348, etc.), ἔστι (ε 130, etc.), εἶσι « il va », φησι, etc., lesb. ἔσι « il dit » (Sappho, 97 Hoffm.), avec assibilation du τ devant ι (§ 87). La même désinence sert pour le type thématique en sanskrit (*djati* « il conduit ») comme en latin (*agit* de **ageti*). Mais le lituanien a une forme différente (vėža « il conduit en char ») ; le grec ἔγει (qui a une vraie diphtongue, cf. béot. ἐγί = ἔγει) peut sortir d'un ancien *ἀγε, éliminé à cause de son ambiguïté et transformé d'après la 2^e pers. ἀγεῖς.

REMARQUES. — I. L'influence de la 2^e personne se manifeste aussi dans le type athématique, où l'on rencontre des formes comme hom. τῖθει (N 732), δίδωι (ρ 350, etc., Hérod., II, 48, III, 119, etc.), ἰσι (K 121, B 752), lesb. τῖθη γέλασι (en face de 2^e sg. τῖθης γέλας), δεικνῶ (Hés., Œuv. 526), etc.

II. La désinence -σι a été parfois étendue au type thématique. Au subjonctif, d'après εἰρη on a refait φέρησι avec ι souscrit : hom. εἰρήσι (Σ 37, σ 137), ἰλάσι (Ψ 345), λάθησι (μ 220, X 191), ἐκτάμνησι (Γ 62), à côté de εἰρη (H 335), ἰρη (H 77), etc. Cf. § 474. On lit ἰγείρησι et ἔχρησι chez Ibycus (fgt. 7 et 9 Bergk) et θέληρησι chez Bacchylide (fgt. 27 Bergk) ; c'est ce que les anciens appelaient le τῆμα Ἰβόκειον ; v. G. Meyer, *Gr.* 410.

§ 483. Au moyen, le grec -ται (béot. -τε, thess. -ται) répond à la désinence de l'indo-iranien, skr. -te (de **-tai*) : ἤσ-ται (skr. *ds-te*), φέρε-ται (skr. *bhāra-te*) ; béot. γινυτη (I. G. VII, 1737, d'un présent **γγινυμαι*), γενειτη (subj. = γένεται), κεκομιστη, γεγραπτη ; thess. βελλυται, γινυται (Hoffmann, *Dial.*, II, p. 21), etc. En arcadien, la désinence est -τοι par analogie de la finale secondaire -το : βόλετοι (Hoffmann, *Dial.*, I, inscr. 29, 9), τετακτοι (id. 30 = Coll. 1222, 44). Cf. § 480 Rem.

§ 484. *Formes secondaires.* A l'actif, la désinence était une dentale finale qui apparaît en vieux latin sous la forme -d (§ 519) ; en grec, cette dentale s'amuit : φερε en face de skr. *dhbarat* « il portait » (cf. v. lat. *feced*), ἐτίθη, ἐδίδω (λ 289, mauvaise graphie pour ἐδίδω), ἰθη, εἶθη, φέροι en face de skr. *ādadhāt*, *dgāt*, *syāt* (§ 300), *bhāret*. A l'aoriste sigmatique, où

la dentale finale s'était amuie après -σ-, la désinence -ι a été empruntée au parfait : ἔπεισι, ἔλυσσι, ἔσεισι (au lieu de *ἔπεισ-τ, *ἔλυσ-τ, *ἔσεισ-τ) d'après ἄλωσι. L'existence de ἔσεισι a dû faciliter l'analogie. Cf. § 316.

REMARQUE. — A l'imparfait du verbe substantif, une ancienne forme *ἦν s'est conservée dans l'arcado-cypriote ἦσ « il était » (Hoffm., *Dial.*, I, 26 et 260) et le dorien ἦσ (Théocr., XXX, 16), béot. ἦσ (Bechtel, *Dial.*, I, 289). Hom. ἦν doit être considéré comme une ancienne forme de parfait, pourvue du ν éphelestique (§ 212 Rem.), complétant le paradigme de 1^{re} sg. ἦν et 2^e sg. ἦσθα (§§ 472 et 468). Cf. Meillet, *B. S. L.*, XVI, 202j.

§ 485. Au moyen, la désinence gr. -σι se retrouve en latin sous la forme -tu- dans -tur (§ 528) : *agitur* est ainsi comparable à hom. ἄγεισι et *fatitur* à hom. φάτισι. L'osco-ombrien présente une finale à vocalisme e : osq. *sakarater* (= *sacrdtur*), ombr. *herter* « il faut ». Il s'agit d'une alternance *-to : *-te analogue à celle qui s'observe à la 2^e pers. (§ 481 Rem.).

3^e PERSONNE DU PLURIEL.

§ 486. *Formes primaires.* A l'actif, dans le type thématique, est attestée partout en grec une désinence *-nti, qui subsiste telle quelle en dorien : ἔχοντι (Héraclée), subj. ἀγωντι ἀπὸλαγωντι (Gortyne), et dans les parlers de Nord-Ouest : phocid. ἀγοντι ἔχοντι (Delphes), él. μεταχοντι (Olympie, Coll. 1172, 28), locr. φυλασσοντι (ib. 1477, 6), béot. καλιονθι, ἐχωνθι (avec θ issu de τ, ib. 1145, 7 et 495, 6). Partout ailleurs le τ s'est assibilé : arc. κριωνσι κελεωνσι (Inscr. de Tégée, Coll. 1222, 5 et 15), lesb. ἀπαγγελλοισι (ib. 281 a 33) κρόπτοισι (Alcée, 15, 4), σορῆοισι (Théocr. 28, 11), ion. att. φέρουσι, etc. (§ 68). Le latin (*agunt*, v. lat. *tremonti*) et le sanskrit (*djanti* « ils conduisent ») sont d'accord avec le grec.

Dans le type athématique la désinence offrait l'alternance *-enti, *-outi, *-nti. La désinence *-enti est bien attestée par osco-ombr. *s-ent* « ils sont », got. *s-ind* « id. » dor. ἰντι ion. att. εἰσι, qui remontent à *b-εντι avec élimination de *b- initial (seul représentant de la racine) sous l'influence de εἶμι, ἴστι.

La désinence *-onti est celle du latin *s-unt* et du v. sl. *s-ontŭ* (de **s-ont*). La désinence *-nti figurait dans les formes à redoublement et dans celles où la syllabe précédente était longue : skr. *dad-ati* « ils donnent » *tákŷ-anti* « ils fabriquent ». Le grec en a conservé le représentant au parfait, où il y a de nombreux restes d'une désinence -ατι, par ex. delp. καθιστακατι (B. C. H., XXII, p. 111, n° 99, l. 5), dor. ἰθωκατι (= εἰθάσαι Hésych.), ion. κλέγγασι (λ 304), περὶασι (π 114), μεμαθήκασι (Xénophane 18, τ Bergk-Hüller), περὶνάσιν (id. 27, τ), etc. Les formes θίζο-ντι, τίθε-ντι, ἰστα-ντι, conservées en dorien et devenues θίζουσι (α 313), τίθεισι (β 125), ἰστασι (N 336) en ionien-attique (pour l'accentuation, v. § 487), ne diffèrent du type skr. *dad-ati* que par la non-élision de *-ν-, peut-être rétabli d'après θίζο-μεν, τίθε-μεν, ἰστα-μεν. L'éolien a de même προτιθεισι (inscr. 84, 1 Hoffm.), et, dans les verbes en -αιω, -ειω (§ 288-289), γέλασαι θύσαι (Alcée 18, 9; 39, 2), ἐπιρρόμεισι (Sapph. 2, 11). La forme d'Hésiode -ᾶσι (Théog. 875) remonte à *ἀφρ-ντι; cf. skr. *vānti* « ils soufflent ».

§ 487. La désinence -ατι (-ασι) a été rendue plus nette par l'intercalation d'un ν; sur le modèle de στρονει (στρουσι), ἐντι (εἶσι), θεικνυοντι (θεικνύουσι) on a substitué -ντι à -ατι. De là au parfait dor. ἰστακάντι, κέχραντι, béot. ἐκτιθηκάνθη (avec θ issu de τ), ion. att. πεπρόθησι, γεγράφᾶσι, καταστέωσι (Hérod., II, 84), lesb. σιπ γαισι (Alcée figt. 34, 2). Homère en a déjà pas mal d'exemples : πεποιθᾶσι (Δ 325), τεθνήκασι (O 667); ἔγρηγορθᾶσι (K 419), ἰᾶσι (Y 214), etc. L'attique a étendu cette désinence -ᾶσι au présent : θιδᾶσι (Thuc., I, 42; Aristoph. Guép. 715), τίθειᾶν (Thuc., V, 96; Plat. Rép. 559 c), et cela a entraîné l'accentuation ἰσταῖσι comme s'il s'agissait d'une contraction de *ἰσταῖσι (d'où par analogie l'accentuation θίζουσι, τίθεισι, introduite dans les poèmes homériques). La désinence -ᾶσι a même été substituée à -ντι dans εἶσι « ils sont » (θ 162, Γ 168, etc.), et à -οντι dans ἰᾶν « ils vont » (H 160) en regard de skr. *y-anti* « id. » et de lat. *e-unt* (§ 404). D'autre part, la désinence -οντι, qui paraît ancienne dans le

type en *-*nti*-, *-*nu*- (Meillet, *M. S. L.*, XV, 334; cf. skr. *grhy-**anti* « ils entendent », *apnuv-anti* « ils obtiennent ») a entraîné le passage de ce type à la flexion thématique : *Ζακύνθω ζακύνθω τανύω* d'après *Ζακύνθουσι, ζακύνθουσι, τανύουσι* (P 391, p 326). Cette action analogique a causé un grand trouble dans la flexion des verbes grecs en -*μι* (ainsi on rencontre à la 3^e pl. *ζακύνθουσι* Eurip. *Électra* 1323, *ῥηγγουσι* P 751).

§ 488. Au moyen, la désinence était *-*ntai* correspondant au sanskrit -*nte*. Elle s'est maintenue en grec après voyelle : *ῥίπτο-νται* (skr. *bhīrantē*), *τίθη-νται* (θ 554), etc. Après consonne, *-*ntai* devenait -*νται*, qui apparaît encore au présent dans quelques exemples : *ἰονί. ζέχ-νται* (M 147), *ῥ-νται* (K 100; cf. skr. *ās-ate*) devenu *ἰατα* (I' 134, I 628), *κιάται* (Ω 527) refait d'après *κιάται*, à côté de *κιάται* (Γ 203), créét. *κιάται*, de *-*ky-ntai* (§ 55). Au parfait, la désinence -*νται* s'est mieux conservée : *γεγράφνται* est restée en attique la forme normale jusqu'aux dernières années du v^e siècle av. J.-C., où elle est remplacée par la forme périphrastique, *εἶσι γεγραμμένοι* (le plus ancien exemple en est daté de 409, C. I. A., IV, 61 a, 36; le dernier de *γεγράφνται* est de 432-416, C. I. A., I, 38 o 3).

REMARQUE. — Il y a tendance en ionien à étendre la désinence -*νται* à la position après voyelle. Ainsi dans *ζεῖλέσνται* (λ 194, Λ 657), *πιπνοῖνται* (Hérod., II, 63), *δονίαται* (id., II, 142), *ἀπιστίαται* (id., II, 113), *ἰχίαται* (id., I, 136), *κιάεσνται* (id., II, 164), etc. Sur les finales en -*νται* au parfait, v. § 331, Rem. II.

§ 489. *Formes secondaires.* A l'actif la désinence était en indo-européen exactement parallèle à celle des formes primaires moins l'*i* final. On avait donc régulièrement *-*nt* dans le type thématique : *ἔπιπτον* (skr. *dāharan* « ils portaient »), *ἴλεπον*, etc. Dans le type athématique, les trois désinences *-*ent*, *-*ont* et *-*nt* alternaient. La première n'est conservée en grec qu'à l'optatif : *εἶ-εν* (à côté de *εἶ-μεν, εἶ-τε*, § 384), *λείπει-εν* (à côté de *λείπει-μεν, λείπει-τε*), *θῆ-εν*, etc.; mais on la retrouve sans doute aussi dans *ῥεν* « ils étaient » (skr. *ds an*

« id. »), d'où ἔν en dorien (3^e pers. pl.). La seconde est attestée dans des imparfaits comme hom. ἔμεν « ils allaient » (φ 370, ω 501), notamment de verbes en -νύμι, ζεύγνυον (T 393), ὤμνυον (μ 303, ο 437, σ 58), καταείνυον (Ψ 135); ce qui a beaucoup contribué à faire passer les verbes en -νύμι au type thématique en -νύω (§§ 355 Rem. et 487). Quant à la désinence *-nt, elle est largement représentée après voyelle en dehors de l'ionien-attique. Ce groupe dialectal n'en a que des traces : ἔραν (ι 413, etc.), φάν (β 337), ἔσαν (α 211, etc.), βάν (θ 56), ἀγν (Δ 214), ἀν-έθειν (Simon. C., 108 Diehl), ἔειν (Hésiode, Théog. 30), etc., et à l'aoriste passif ἔρανεν (Θ 557), φάανθεν (A 200), ἔμυθεν (Γ 209), etc. Ce sont ces formes d'aoriste passif qui dénoncent la présence ancienne d'un -t à la finale : l'ε y résulte en effet de l'abrègement de *-ent; exceptionnellement Homère a μάνθην (Δ 146).

§ 490. De bonne heure, l'ionien-attique a substitué à -ν une désinence -σαν, qui est de règle en attique. Le point de départ de cette innovation est dans l'aoriste sigmatique, où la 3^e pers. du pl. avait pris la forme -σαν (§ 316). Certains parlars ont tiré de l'aoriste sigmatique une désinence -αν qu'ils ont substituée à l'ancienne désinence -ν; ainsi le béotien (ἀνεθεαν Coll. 855, ἀνεθιαν id. 414, 570) ou le cypriote (κατεθιαν Tabl. d'Edalion, Hoffmann, *Dial.*, I, 265). En attique, cette désinence -αν a été en outre pourvue d'un -σ- emprunté à des formes telles que ἔσαν (où -σ- avait pu être restauré d'après ἔσαν), et généralisée sous la forme -σαν à l'aoriste et à l'imparfait : ἔθεισαν, ἐπέθεισαν, ἐλάθησαν, etc. (pour l'optatif, v. Kühner-Blass, II, 55). La langue homérique emploie déjà la plupart de ces formes, μέγισαν (O 268), μάνθησαν (Π 795), etc., et présente même ζεύγνυσαν (Ω 783), au lieu de ζεύγνυον. Sur des inscriptions éoliennes, à côté de ἐ[ξ]πεμψθεν (n° 84, 19-20 Hoffm.), on lit ἐπιλαστυμψθεν (n° 85, 21-22); ἐστάθησαν (Sappho, 53) est peut-être un homérisme.

Ce qui a contribué à l'extension de cette désinence, c'est que les thèmes à flexion athématique se terminant presque

tous par une voyelle, une désinence à initiale consonantique était d'autant plus nécessaire à la 3^e pers. du pl. que les autres personnes du pluriel et du duel en possédaient une (-αιν, -ει, -ου, -ουσι). A partir du III^e s., dans la κοινή, -ουσι s'étend à des formes thématiques d'aoriste radical (αἰπούσαν, ἐλάθουσαν, ἀπελάθουσαν) et d'imparfait (ἔπιποιούσαν); cf. Chantraine, *Morph.* § 353. Les grammairiens anciens signalent ce développement comme propre au béotien (en fait, on lit orchom. ἐνιζώουσαν, Coll. 503, 4).

REMARQUE. — Dans certains parlars, la désinence -ουσι a passé au parfait : cypr. παρασαν (= att. παραρήσαν), lacon. παροικουσαν, phoc. κικριουσαν (Delphes), crét. ἀπίσταλαιουσαν, etc. A la basse époque elle s'étend même à l'imparfait et à l'aoriste : ἔβριζουσαν (papyr. de 156 av. J.-C.), εἶγουσαν (Marc, VIII, 7), ἔλαουσαν, ἔραουσαν, etc. Cf. Kühner-Blass, II, p. 104.

§ 491. Au moyen, la désinence était en indo-européen *-nti/s, parallèle à celle du singulier *-ti/s (§ 485). En face du latin *feruntur*, l'osque présente une forme *karante-r* « ils se nourrissent » où apparaît l'alternance de la voyelle (cf. § 528). Le grec n'a que la désinence *-nto, et dans les mêmes conditions que la désinence primaire (§ 488) : ἰσθίντο, ἔβιντο, ἐρέποντο, etc.; hom. ἔ-ατο (skr. *ds-ata*) écrit εἶατο (θ 512, Γ 149, etc.; att. ἔντο), ῥῶατο (ρ 201, Σ 515), ion. ἰδυνέατο (Hérod., VII, 211); optat. ἰπείατο (ζ 319), γενόιατο (α 266), plus-que-parf. ἰστειάχατο (C. I. A., I, 40, année 424; Thuc., V, 6; VII, 4), βειδύχατο (τ 97, Ξ 28), ἰμαυνέατο (Hérod., II, 104), etc. Une forme -ατο s'est substituée à -ατο a l'aoriste sigmatique : ἰβειζάντο (§ 316). Après sonante voyelle on attend régulièrement -ντο : hom. ἔχυντο (θ 297), att. ἐλέχυντο; la finale -ντο a été étendue à des formes comme τιθέιντο, γένοιτο, βειζάντο, etc.

1^{re} PERSONNE DU PLURIEL.

§ 492. Aux 1^{re} et 2^e personnes du pluriel, il n'y a pas en grec de distinction entre des formes primaires et secondaires.

A l'actif, la désinence de 1^{re} personne est dans tout le

grec occidental -μας. Ainsi dor. ἠράκλαμας ἰτακλαμας ἰστακλαμας (Héraclée), ἐμελαργηκλαμας (Messénie), ἐκαρμολαμας (Crète), ἐμθαλαμας (Théra), etc. ; phoc. ἀπειθολαμας ποσειθολαμας (Delphes). Les écrivains doriens la présentent d'ordinaire : λέγομας (Théocr., XV, 15), ἴσπομας (id., XV, 42), πτόμας (Callim., VI, 6), τελέθομας (Épicharme, 170, 17), κερμίζομας, διζιζόμας (Archimède), etc. Cette désinence a un correspondant dans la désinence -masi du sanskrit (qui sert, à côté de -masi, pour les formes primaires) et, avec une alternance de la voyelle, dans la désinence -mus du latin. Dans tous les autres dialectes grecs, la désinence est -μεν ; il faut évidemment y rattacher la désinence -mā du sanskrit (qui sert pour les formes secondaires) ; la nasale finale du grec n'a sans doute pas de signification morphologique. Ainsi thess. ἰπινουσισσωμεν, lesb. θώσομεν (Sappho, 97), προκίφομεν, ἴσταμεν, πίνωμεν (Alcée), ion. att. φέρομεν, τίθεμεν, etc.

A partir du III^e siècle av. J.-C., la désinence -μεν gagne du terrain dans les parlers doriens ; elle subsiste seule dans la κοινή.

§ 493. Au moyen, la désinence grecque -μεθα répond à l'indo-iranien *-madhi (skr. -mahi), qui sert seulement pour les formes secondaires (celle des formes primaires étant *-niadhe, skr. -mahē). C'est une désinence commune à tous les parlers grecs : φερόμεθα (cf. skr. bhadrāmadhe), ἰεργόμεθα (skr. dāharāmadhi), éol. φερέμεθα (Alcée), αἰτέμεθα (Théocr., XXVIII, 5), τελώμεθα (id., XXIX, 34). Apollonius Dyscole (*de Adverb.*, 191, 11) et l'Étym. Magnum (559, 30) signalent comme éolienne une désinence -μεθεν, qui n'est nulle part attestée. Dans la langue homérique, et ultérieurement chez les tragiques, se rencontre fréquemment une désinence -μεσθα, qui sert à éviter la suite de trois brèves (§ 206) et est analogique de la 2^e pers. pl. -σθε. Ainsi ἰκόμεσθα (Λ 769, etc.) à côté de ἰκόμεσθε), μαχόμεσθα (E 875), νεμέμεσθα (M 313), θυγόμεσθα (B 343), etc., mais aussi σοαζόμεσθα (I 172) à côté de φραζόμεσθε (Δ 14), ταυσιόμεσθα (II 290), etc.

2^e PERSONNE DU PLURIEL.

§ 494. A l'actif, la désinence unique *-τε* du grec répond à la fois à skr. *-tha* (prim.) et *-ta* (second.); le latin a *-te* seulement à l'impératif (§§ 531 et 520). En grec, la désinence *-τε* est commune à tous les parlers : *ἄγε-τε* (lat. impér. *agite*), *ἴσθε-τε*, *ἰσπίε-τε*, opt. *ἴσσεσθε-τε*, parf. *ἴσθητε* (§ 326), *πίνετε* (§ 327) de **πίνεσθε-τε* (§ 305), etc.

Au moyen, la désinence grecque *-σθε* ne s'explique pas immédiatement. On peut en rapprocher la désinence secondaire de l'indo-iranien, *-dhuam*, en supposant que la nasale finale n'en ait pas plus de valeur que dans le grec *-μιν* (§ 492). Une ancienne désinence **-θι*, de **-dhuwe*, aurait été pourvue d'une sifflante initiale, par analogie des cas, peu nombreux d'ailleurs, où le radical fournissait une sifflante finale : *κατ-σθε* d'après *ἔσθ-θι*, *ἰσπύσθ-θι*, *πίσθ-θι*, etc. L'extension de *-σθε* a pu être favorisée par le fait qu'on évitait ainsi une suite de brèves dans des formes telles que *ἰσπύσθεσθε*, *ἰσπύσθεσθε*, *ἰσπύσθεσθε*, *πίνεσθεσθε*, etc. (cf. § 206)

DUEL.

§ 495. Il n'y a en tout que cinq exemples d'une 1^{re} personne du duel en grec, et seulement au moyen (V 485 ; Soph., *El.*, 950 et *Phil.*, 1079 ; Athénée, III, 98 A). La désinence est *-μῆσθιν*, visiblement faite d'après la 2^e pers. *-σθιν* sur la 1^{re} pers. pl. *-μῆσθε* (Wackernagel, *Synt.*, p. 82). Les parlers qui ont conservé le duel ne le présentent qu'à la 2^e et à la 3^e personne. Même à ces deux personnes, la fréquence relativement faible de l'emploi a entraîné beaucoup d'innovations analogiques, qui prouvent que les formes du duel étaient peu fixées dans la mémoire.

2^e personne. A l'actif, la désinence *-σθιν*, à la fois primaire et secondaire, répond à la désinence secondaire *-tām* du sanskrit. La désinence primaire du sanskrit, *-tāb*, n'a pas de correspondant en grec.

Au moyen, la désinence $-\sigma\theta\sigma\nu$, à la fois primaire et secondaire, ne ressemble pas aux formes indo-iraniennes. Elle peut résulter d'une action analogique, d'après le pluriel moyen $-\sigma\theta\epsilon$ et le duel actif $-\tau\sigma\nu$.

§ 496. 3^e personne. Comme au pluriel, les formes primaires sont distinguées des formes secondaires. A l'actif, la désinence primaire $-\tau\sigma\nu$ ne présente qu'une ressemblance vague avec celle du sanskrit, $-tāh$; il n'y a pas correspondance. La désinence secondaire $-\tau\tilde{\alpha}\nu$ (hom. et att. $-\tau\tau\tilde{\alpha}\nu$) répond en revanche à celle du sanskrit, $-tām$ (le $v.$ $s|.$ $-ta$ présente la même désinence sans nasale finale). L'emploi sporadique de $-\tau\sigma\nu$ à la 3^e personne secondaire et de $-\tau\tilde{\alpha}\nu$ ($-\tau\tau\tilde{\alpha}\nu$) à la 2^e personne secondaire résulte d'extensions analogiques, que facilitait la rareté relative de l'emploi du duel.

Au moyen, les désinences, aussi bien primaire $-\sigma\theta\sigma\nu$ que secondaire $-\sigma\theta\tilde{\alpha}\nu$ ($-\sigma\theta\tau\tilde{\alpha}\nu$), ne répondent à rien hors du grec. Elles résultent sans doute d'une imitation des formes de 2^e pers. pl. et duel du moyen et de 3^e pers. duel de l'actif.

DÉSINENCES DE L'IMPÉRATIF.

§ 497. L'impératif se distingue en partie par des désinences spéciales. Il n'a pas de première personne.

La seconde personne du singulier est la forme d'impératif par excellence : dans toutes les langues elle est à part du reste de la flexion. Elle se présente généralement sous la forme du thème nu, dépourvu de désinence. C'est le cas notamment dans le type thématique où le grec n'a que des formes comme au présent $\rho\acute{\iota}\pi\epsilon\ \beta\acute{\iota}\alpha\tau\alpha\ \pi\acute{\iota}\nu\epsilon$, etc. (exactement comparables à skr. $bhāra$ « porte » $gaccha$ « va »), à l'aoriste $\lambda\acute{\iota}\pi\epsilon\ \pi\acute{\iota}\epsilon$ (§ 347), etc. Le ton sur la finale, que l'on attend à l'aoriste (§ 516), est conservé seulement dans les cinq formes $i\tilde{\alpha}\acute{\epsilon}$, $\lambda\alpha\tilde{\alpha}\acute{\epsilon}$, $\epsilon\lambda\tilde{\alpha}\acute{\epsilon}$, $\epsilon\pi\acute{\epsilon}$, $\epsilon\tilde{\alpha}\rho\acute{\epsilon}$.

§ 498. Dans le type athématique, l'impératif présente aussi le thème nu dans quelques exemples comme $\epsilon\tilde{\xi}\text{-}\epsilon\acute{\iota}$ « sors »

(Aristophane, Nuées, 633 ; cf. lat. *i* « va »). Mais en général, une particule s'est ajoutée au thème, et le vocalisme de la racine est alors au degré zéro.

En indo-iranien comme en grec, la particule habituelle remonte à un *i*-eur. **-dhi* (sanskrit *-hi*, grec *-θι*) : *i-θι* (skr. *i-hi* « va »), *is-θι* (zd *z-di* « sois »), (*ϕ*)*is-θι* (skr. *vid-dhi* « sache »), *ἔἰθ(ϕ)·θι* (Ξ 342), *πέπιθθι* (Esch. Eum., 599), *ἔμνυθι* (Ψ 585), *ἔρνευθι* (Ζ 363), etc. Toutefois il y a de nombreux flottements ; ainsi on rencontre *ἔμνῶ* (Soph. Trach., 1185), *ἔἰθω* (γ 58), et *ἔἰθωθι* (γ 380), *πίμπληθι* (att.) et *πίμπληθι* (Φ 311), *δαίνῶ* (I 70), *ἰλάθθι* (γ 380) et *ἰλάθθι* (Théocr., XV, 143 ; Simon., v. 49), *τλάθθι* et *τέτλάθθι* (E 382, A 586), *τέθναθθι* (X 365), *κλάθθι* (A 37) et *κίκλαθθι* (K 284), etc., éol. *πῶ* (Alcée fgt 54), épirote *πω συμπω* (Coll., 1376, 1377) et *σάμπωθι* (Alcée fgt 54 b), *ἔάνῶ* (Sappho, 1, 3), *κίνε* (Sapph., 114), *φίλε* (Théocr., XXIX, 20), *ἄμαρτε* (Théocr., XXVIII, 3 ; cf. att. *ἄμαρτέω*), etc. — Un *-ε* final d'origine obscure caractérise les impératifs *ἔεε*, *θίεε*, *ἴεε* (*πρίεε*, *ἄρεε*) déjà homériques, auxquels il faut joindre att. *εχέεε* et hom. *ἐνί·σπεεε* (A 186) ; v. Chantraine, *Gr. hom.*, 467. Hésychius mentionne *ἄγεεε* = *ἄγε*. Peut-être y a-t-il une particule *-i* ajoutée au thème dans les impératifs *ἄγεαι* (dor.), *ἔἰθαι* (Pind. O., I, 85. VI, 104), *πίαι* (et aussi *πίεεε*, sur des vases attiques, Kretschmer, *Gr. Vas.*, 95).

A l'aoriste en *-θηε*, il se produit une dissimilation : *λάθηε*, *σώθηε* (§ 79 Rem. II).

L'aoriste sigmatique a une désinence spéciale *-σον*, qui est peut-être une ancienne finale d'infinitif (v. Wackernagel, *Synt.*, p. 215) : *ἔειξον* en face de *ἔειξαι*. Par analogie, *εἶπον*, Théocr., XIV, 11, de *εἶπα*. § 314 Rem.

A la 2^e pers. du pluriel, la désinence est la même qu'à l'indicatif (§ 490) : *ἄγε·τε*, *φείρε·τε* (I^o 718) et *φείρε·τε* (I 171 ; § 272 Rem. II), *ἔσ·τε* « soyez » (E 529), *ἴ·τε* « allez » (A 335), *κλέ·τε* (B 56) et *κίκλω·τε* (II 67).

§ 499. A la 3^e pers. du singulier, aucune désinence n'est

établie pour l'indo-européen. La forme sans désinence servait sans doute aussi de 3^e pers. ; le grec a conservé quelques traces de cet usage (Blass, *R. M.*, LXII, 275 et Wackernagel, *Synt.*, p. 106).

A la forme sans désinence s'ajoute d'ordinaire pour la 3^e personne une particule *-*oi*. Mais cet emploi n'était pas spécial à la 3^e pers. ; il est attesté aussi à la 2^e. Le latin par exemple possède une forme en -*o* (v. lat. -*id*) pour les deux personnes ; il a seulement spécialisé cette forme dans l'emploi du futur (§ 531). En grec, la forme en -*ω* (de *-*id*) a été réservée à la 3^e personne, mais sans distinction de temps : 3^e pers. *ἰσ-τω*, ἀγί-*τω* en face de 2^e pers. *ἰσ-θι*, ἀγί ; cf. skr. *aja* et *ajātī*. Une trace de l'emploi de -*ω* à la 2^e pers. se conserve dans le cypriot *ἰλθικωσ* glossé par *ἰλθί* (Hésych.) ; le -*σ* final est une addition secondaire.

§ 500. A la 3^e personne du pluriel, il y a plusieurs formes ; aucune n'est héritée de l'indo-européen, mais elles se laissent expliquer clairement. Sur le modèle de sg. *ἰσ-τι* : *ἰσ-τω*, on a au pluriel substitué -*τω* à -*τι*. De là arg. *ἔντω* « qu'ils soient » d'après *ἐντι* (§ 486), dor. *φεροντω* d'après *φεροντι*. Cette désinence -*τω* est attestée dans tout le groupe occidental et en arcadien. Elle a été rendue plus claire par l'addition d'un -*ν* final en ionien, en attique (*φερόντων*), en crétois (*έντων*) et aussi dans plusieurs dialectes du groupe occidental (éléen *κρίθεντων*). Plus tard encore, on a substitué -*σαν* à -*ν* sur le modèle de *ἔβιδσαν* (§ 490). La finale -*οντωςαν* est attestée en attique dès la fin du IV^e s. av. J.-C. (*καθελόντωνσαν*), mais aussi en phocidien (delph. *ἰοντωςαν*). Enfin on a directement ajouté au thème une désinence -*των* dans un cas comme hom. *ἰσ-των* A 338 (également ionien et attique, bien que les inscriptions attiques ne connaissent que *έντων* et *ἰσωσαν* ; Meisterhans, p. 153), att. *ἱ-των* (Esch. *Eum.*, 32). Cela a abouti de bonne heure à une désinence -*ωσαν* (*ἰσωσαν* Thuc., VIII, 18 ; Eurip. *Ion*, 1131 ; *ἱωσαν* Eur. *Iph. T.*, 1480 ; v. Kühner-Blass, II, 51), qui est devenue courante à l'époque hellénis-

tique, et qui, dès l'an 300, prévaut sur les inscriptions attiques (Meisterhans, p. 132-133).

En éolien est attestée une désinence *-σαν* (Hoffmann, *Dial.*, II, 366) : *στειχόντων, φερόντων*. Elle est inexplicable.

§ 501. Au moyen, la 2^e pers. du singulier a la même désinence *-σαι* que les formes secondaires (§ 481 Rem.). Toutefois, l'aoriste sigmatique présente une désinence spéciale *-σαι* (*αἰείτ-σαι* I 640), qui est peut-être une ancienne finale d'infinitif ; l'impératif *θειξαι* (à côté de *ειξαι*) serait identique à l'infinitif *θειξαι* (§ 509) ; cf. §§ 498, 530 et 532. La désinence de la 2^e personne du pluriel est *-σθε*, comme à l'indicatif.

A la 3^e personne du singulier la désinence *-σθω* résulte d'une action analogique : *φείσθω* d'après *φείσθε* en face de *φείτω φείτε*. Cette désinence *-σθω* sert aussi pour le pluriel dans quelques dialectes : dor. *ικθανειζισθω κρινισθω* (à Corcyre, Coll., 3206, 125), *αίρεισθω* (à Cos, id., 3636, 44) ; ce qui fait supposer qu'à l'actif la forme *φείτω* a été employée pour les deux nombres (§ 499). Mais en général, pour marquer le pluriel, on a ajouté à *-σθω* d'abord *-ν* et plus tard *-σαν* : *επίσθων* (I 170), *φείσθων, φείσθωσαν*, etc. — La finale du plur. *-σθω* en face de sg. *-σθω* suppose un point de départ différent : sur le modèle de *φείτω φείσθω*, on a, d'après le plur. actif *φείντων*, créé un moyen **φείνσθω* qui devait aboutir à *φείσθω* (§ 68 Rem.). De là *φείρσθω* (à Épidaure), laconien *άνειλσθω* (Inscr. de Xuthias ; à côté de sg. *άνειλσθω*). Cette finale ne fut pas inconnue de l'attique : le v. att. *επιμελσθων* C. I. A., IV, 27 A 19 (v. 445 av. J.-C.) repose évidemment sur **επιμελσθω*, c'est-à-dire **επιμελίνσθω*.

L'éolien a ici une désinence *-σθον* qui répond à la désinence *-των* de l'actif (§ 500) : *επιμελσθον* (Hoffmann, *Dial.*, II, 366).

Toutes ces formations si variées montre bien qu'elle a été en grec la puissance de l'analogie.

REMARQUE. — Les formes de l'impératif duel sont rares. A l'actif, les désinences étaient 2^e pers. *-των*, 3^e pers. *-των* (*κομίστων* H 109, de *κομίσω* « je soigne ») ; au moyen *-σθον* et *-σθω*.

FORMES NOMINALES DU VERBE.

A consulter : Chartraine, *Morph.*, §§ 324 et suiv.

§ 502. Le développement des formes nominales du verbe s'est produit dans chaque langue indo-européenne de façon inégale. Il convient de faire une distinction entre les participes et les infinitifs.

A. — *Participes.*

Les participes indo-européens étaient des formes nominales tirées de thèmes verbaux. Des adjectifs comme gr. *κλυτός* ou *στυγνός*, qui sortent directement de racines, et non de thèmes verbaux, ne doivent donc pas être rangés parmi les participes indo-européens, même s'ils appartiennent à des catégories qui ont été ultérieurement introduites dans le système verbal de certaines langues.

Le grec est de toutes les langues indo-européennes celle où les participes ont reçu le plus grand développement. Chaque thème verbal y a son participe, qui lui appartient en propre. La distinction de l'actif et du moyen s'exprime au participe par des formes différentes. A la distinction du présent-aoriste et du parfait (§ 272) répondent également des formes distinctes de participes, au moins à l'actif. Il est à noter qu'au thème du présent, le participe ne distingue pas les temps ; la même forme sert pour le présent et l'imparfait. Dans la phrase de Platon ἀγανακτοῦσιν ὡς μέγιστον τινῶν ἀπιστοτέρημοι καὶ τότε εἰ ζῶντες γόν δὲ οὐδὲ ζῶντες on traduira « estimant qu'alors ils vivaient heureux et qu'aujourd'hui ils ne vivent plus » (Rép. I, 329 A).

§ 503. *Actif.*

A l'actif, le participe présent aoriste est caractérisé par un suffixe *-nt-.

On a donc dans le type thématique *τέρο-ντ- (masc. τέρων,

fém. φέρουσα, lesb. φέρουσα § 68, de *φερωντ-γα; cf. skr. bhārau « portant », lat. ferens) où *λιπό-ντ- (λιπών, λιπούσα, lesb. λιπούσα), etc., sans alternance vocalique.

Dans le type athématique, il y a une alternance vocalique parallèle à celle qui s'observe à la 3^e pers. du pluriel (§ 486), opposant les deux degrés *-ent- et *-ont- du vocalisme plein au vocalisme zéro *-nt-. Pour le vocalisme plein, le grec a généralisé le degré -o- (soit -οντ-); du vocalisme zéro il n'a plus que quelques traces. Ainsi d'une racine *wək-, fléchie athématiquement (skr. tvč-mi « je veux »), le participe est en grec φεκ-ών, dont l'ancien féminin, conservé dans ἀέκασσα (Hésych.) créta. φεκαθθα (Bechtel, *Gr. Dial.*, II, 694, cf. § 56 Rem.) remonte à *φεκ-ητ-γα. Sur ce modèle a été créé hom. πρῆφράσσα à côté de πρῆφρων (également employé pour le féminin, v 359). De la racine du verbe substantif, le participe était au masculin έών (de *es-ont-), conservé dans la plupart des dialectes grecs (en sanskrit, le masculin s-dn a pris le vocalisme du féminin s-dt-t). Au féminin, on attendrait en grec *h-σσα : la trace s'en reconnaît en dorien, où l'on trouve à la fois έσσα (avec i- de έων) et ισσα (avec substitution de i à à); l'éolien emploie également la forme ισσα (Hoffmann, *Dial.*, II, 570), tandis que l'attique a partout généralisé le vocalisme -o- (ών, έντος, ούσα). De la racine *zi- « aller », le participe est ιών, qui a un féminin ιούσα refait sur le masculin; un ancien féminin à vocalisme zéro du suffixe se conserve dans *Eπ-ιασσα (surnom de Déméter, Hésych.), mais Hésychius mentionne aussi ισσα βιβίζουσα.

Dans les racines terminées par une voyelle, le suffixe a la forme *-nt- : τῆεις (de τῆε-ντ-), θεις (de θε-ντ-), etc. Dans les verbes en -νυμι (§ 354), à côté du type ζευγνύων (Hér., I, 205), on a en attique le type ζευγνύς (déjà homérique, δεικνύς N 244, έρεγνύς A 351). — Sur la substitution de -σ-αντ- à -σ-αντ- (iran. -h-nt-) au participe de l'aoriste sigmatique, v. § 316.

§ 504. Le participe parfait était caractérisé à l'actif par un double suffixe, *-w'/nt- et *-w'/nt- (*-nt-). Le rapport entre les

deux types ne se laisse pas exactement préciser. En sanskrit, le second est le plus habituel : acc. sg. *vid-vidhu-am* « sachant » et gén. abl. sg. *vid-ai-ab* ; on observe le premier à l'instrumental pluriel *vid-vid-bhih* et au locatif pluriel *vid-vid-su* ; le gotique en a tiré la forme isolée *wit-wōþ-s* « témoin » (m. à m. « celui qui sait »). En grec, le suffixe *-wes- sous la forme du degré réduit *-us- apparaît au fém. dans hom. (f)ιδυα (de *wid-us-ya, skr. *vid-us-t*), πεπαθυια (p 555), etc., et au nom. acc. sg neutre, (f)ειδς de *fειδ-φος. Tout le reste de la flexion présente le suffixe *-wot- : (f)ειδώς (de *(f)ειδ-τωτ-ς), (f)ειδός (de *fειδ-φοτ-ς).

Cette flexion compliquée (m. -ώς, gén. -ότος, n. -ός, f. -υια) n'a pas subsisté partout. L'éolien l'a éliminée en donnant au participe parfait la flexion du participe présent : lesb. πεφυγγων (Alcée, de *πεφυγγων substitué à *πεφυγγως), κατεληλυθοντος (Hoffmann, *Dial.*, II, 565), thess. περιεμακοντες, ενσικαδομαικοντεςσι, béot. γεφυκοτομαικοντων (Coll., 488, 125), etc. La langue homérique a quelques exemples de ce type, comme κειλεγγοντες (M 125, etc.) ; ils sont partie des éolismes d'Homère. Et Pindare dit κειλεγγοντας (Pyth., IV, 318) et περιεκοντας (ib., 327).

Au féminin, sous l'influence de βαρετα, en face de βουρος, une finale -ετα s'est développée en attique récent (γεγονετα, Meisterhans, p. 134) et en dorien (ερηγετα, Héraclée, I, 19) ; on observe d'autre part un développement de -ετα en ionien (εωθετα, τετοκεια Hippocr.). Cf. Kühner-Blass, I, p. 532.

§ 505. Moyen.

Le suffixe est -μενο- et sert à la fois pour le présent-aoriste et pour le parfait. Seule la place du ton diffère. On a d'une part λειπέμενος λειπέμενος, τιθέμενος θέμενος et d'autre part λειπειμένως, θεθειμένως. Le grec a simplifié l'état ancien. Le suffixe indo-européen comportait en effet les trois alternances *-menō- *-monō- *-mnō-, comme on le voit par le participe indo-iranien du type thématique (skr. -māna-, zd -mna-). Dans le type athématique, y compris le parfait, l'indo-iranien

présente un suffixe de forme spéciale, *-ána-*, qui n'a pas de correspondant ailleurs.

§ 506. *Remarque sur les adjectifs verbaux en -τός et -τός.*

L'adjectif en **-to-* n'appartenait pas au système du verbe en indo-européen (§ 502). En grec, il n'y est rattaché que par un lien assez lâche. Il conserve son caractère radical et présente un vocalisme propre : ainsi dans τῆτος en face de τέλω ἐτέω τέταται (§ 243) ou dans (φ)ῆτος en face de (φ)ῆτα (§ 326). Cependant, dans le système des verbes dénominatifs s'est souvent introduit un adjectif en -τός, rattaché à l'ensemble du verbe (et non à un thème particulier, comme les participes) : ainsi τιμητός à côté de τιμάω. Mais originellement cet adjectif est dérivé d'un substantif (τιμητός de **τιμά-το-*) ; il n'a été rattaché au verbe que secondairement. Sur les conséquences de ce rattachement, v. § 366.

A l'adjectif en -τός, il faut joindre l'adjectif en -τός, sans doute issu de **-tispos* (cf. peut-être skr. *-tas-ya-*) qui marque l'obligation ; il n'existe pas chez Homère et apparaît surtout dans la prose attique. Cf. Chantraine, *Morph.*, p. 340 et Benveniste, *Orig.*, p. 72.

B. — Infinitifs.

§ 507. L'indo-européen qui avait une variété de participes ne paraît pas avoir possédé d'infinitif. La catégorie de l'infinitif s'est développée indépendamment dans chacune des langues. Le grec et le latin sont les langues où l'infinitif a reçu le plus grand développement, mais la formation en est très différente dans les deux langues (§ 534).

C'est une innovation considérable du grec que chaque thème verbal y a été pourvu d'un nom exprimant en général la notion marquée par le thème. Seule, l'expression du nombre et celle de la personne manquent à l'infinitif. Mais à toutes les distinctions d'aspect que comportaient les divers thèmes s'est jointe la distinction des voix. Dans certains cas, par l'ad-

dition de particules, telles que ἄν, l'infinitif a pu même exprimer des nuances modales ; toutefois cet usage n'existe pas encore chez Homère. Il convient enfin de noter, que comme au participe (§ 502), le présent de l'infinitif ne comporte pas la distinction des temps ; ainsi dans le vers Ω 543 καὶ σε γέρον τὸ πρὶν μὲν ἄχούσαμεν δακρυῶν εἶναι, l'infinitif εἶναι a la valeur d'un imparfait : « nous savons que naguère tu étais heureux » :

L'infinitif se rencontre dans tous les parlars grecs. Mais, au moins à l'actif, la formation en varie fortement d'un parler à l'autre ; ce qui montre que l'innovation s'est fixée postérieurement à l'époque du grec commun.

§ 508. Malgré son caractère nominal, l'infinitif ne présente pas en grec de flexion casuelle. Cela le distingue de l'infinitif de plusieurs autres langues, notamment du celtique, de l'indo-iranien, et en partie du latin (§ 536). Il est vrai qu'au cours de l'histoire du grec, le développement de l'article a permis de suppléer à l'absence de flexion casuelle de l'infinitif (§ 909).

Bien plus, l'emploi de l'infinitif grec, tel qu'il apparaît déjà chez Homère (§ 904), ne répond exactement à celui d'aucun autre nom. On a souvent considéré les formes d'infinitif comme d'anciennes formes casuelles fixées. Cela est vrai dans certaines langues. Mais en grec, l'infinitif ne présente aucune des formes casuelles de la langue et se laisse même ramener malaisément à des formes casuelles de l'indo-européen.

§ 509. Actif.

Les formes actives de l'infinitif varient suivant les dialectes. Le type athématique présente les suivantes :

1. -ναι en ionien-attique, en arcado-cypriote et chez Homère : ion. att. εἶ-ναι, δεῖδε-ναι, γυνῶ-ναι, χρῆθη-ναι, arc. ἔ-ναι (Hoffmann, *Dial.*, I, 149), cypr. κομμη-ναι (id., *ib.*, 76). Les mêmes dialectes présentent aussi -ειναι (peut-être issu de -φειναι) : cypr. δεφειναι (cf. § 437), att. ἰ-ειναι δεδευναι θεειναι (sans doute de *δε-ειναι *θε-ειναι), au parfait εἰδε-ειναι, δεδε-ειναι, πεπεφθ-ειναι.

2. -μεναι en lesbien et chez Homère : ἐμ-μεναι (§ 68), ἐθ-μεναι (Δ 345), ἐθ-μεναι (N 273), θεί-μεναι (β 297), γνῶ-μεναι (B 349), lesb. θεί-μεναι, ἔθ-μεναι (Hoffmann, *Dial.*, II, 566).

3. -μεν en thessalien, en béotien et dans la plupart des parlers du groupe occidental : thess. ἐμ-μεν (§ 68), ἔθ-μεν, béot. delph. εἰ-μεν (§ 68), dor. él. ἔ-μεν (§ 68), lac. ἀποδο-μεν, arg. ἀποκριθε-μεν, etc. Homère a aussi de nombreux exemples de cet infinitif : θεί-μεν (λ 315) ἔθ-μεν (Δ 379) ἐμ-μεν (ξ 332) et ἔ-μεν (Δ 299), etc. — Le crétois présente -μεν à côté de -μεν : ἔ-μεν, ἔθ-μεν, ἐμῶ -μεν, etc. (v. Schwyzer, *Gr. gr.*, p. 807) ; le rhodien a une forme -μεν (ἔ-μεν, ἔθ-μεν, id., *ibid.*), évidemment refaite sur εἰμεν (ci-dessous).

4. -αι à l'aoriste sigmatique : εἰεῖαι (d'où par analogie εἴπει et ἐνείχαι, § 310 Rem.); cf. § 501.

REMARQUE. — L'infinitif en -μεν peut représenter un ancien locatif à désinence zéro (§ 676). Mais les infinitifs en -σαι, -μεναι et -αι ne répondent à rien de connu. On y a vu d'anciens datifs, en rappelant le type védique en -*amne* (vid-*amne* « à savoir »), datif d'un thème d'abstrait en *-*men-*, ou le type indo-iranien en -*se* (véd. *ji-p-i* « à vaincre », *sd raste* « à croître »). Mais le datif indo-européen était en *-*ei* ou *-*i*, et non en *-*ai*. Les infinitifs grecs en -αι sont donc isolés.

§ 510. Le type thématique présente plus d'unité. La caractéristique en est -ν. En arcado-cypriote, l'infinitif est en -*iv* : arc. νεμεν, ἐθλεν, ὑπαρχεν, cypr. ἐχεν (Hoffmann, *Dial.*, I, 318), c'est-à-dire que tout se passe comme si le -ν était ajouté à la voyelle thématique. De même dans plusieurs dialectes doriens (Héraclée : ἐχεν, ὑπαρχεν, ἀνιφασεν ; Thumb-Kieckers, *Dial.*, I, p. 99). Ailleurs, la désinence -ν se contracte avec la voyelle thématique, si bien que l'on a -εν en ionien-attique (ἐχεν, νέμεν, ὑπαρχεν, ἐθλεν), en thessalien (ἐχεν, inscript. n° 65, 4, Hoffmann, *Dial.*, II, 43), -εν en lesbien (ἄρχεν, εἰρεν, κέρην, πείπεν, etc., id., *ibid.*, II, 333-334) et dans quelques parlers doriens. La preuve que la désinence a la forme -ν est fournie par des formes non contractées comme hom. (f)εἴεν (écrit à tort εἴεν). En cas de contraction, il faut naturelle-

ment écrire τῖμᾱν et non τῖμᾱν puisqu'il n'y a jamais eu d'ι dans la forme. On remarquera que -ν est à -ναι ce que -μεν est à -μεναι (§ 509).

Au parfait, la désinence du présent est attestée en dorien ; rhod. γεγονεῖν (Coll. 3758, 129), etc. Cf. § 468 Rem.

REMARQUE. — Le type en -ν s'est parfois étendu à des verbes en -τω par exemple en crétois (κοσμεν), en argien (πυλιεν), etc. (Buck, *Dial.*, p. 113).

§ 511. Des confusions se sont parfois produites entre le type thématique et le type athématique. Ainsi en éolien, sauf en lesbien, la finale -μεν (et -μεναι) est employée aussi dans des formes thématiques : thess. κριννεμεν πρασσεμεν υπαρχεμεν (dans le décret de Larissa, Hoffmann, *Dial.*, II, 566), béot. φερεμεν, etc. De même en crétois (πρῆφειπεμεν, inscr. de Lyttos, Coll. 5090), chez Homère, où il s'agit d'éolismes (εἰπέμεν I 688, εἰπέμεναι II 375, φευγέμεν K 147, φευγέμεναι K 359, ἀξέμεν Ψ 111, ἀξέμεναι Ψ 50, etc.), et chez Pindare (θανέμεν P., IV, 72, βασιλεύεμεν P., IV, 166, μαστεύεμεν P., III, 59).

Inversement en lesbien, les verbes contractes, qui se fléchissent athématiquement (§ 288 et s.), ont leur infinitif en -ν : καλεῖν, κερναῖν, στεφανωῖν. Cette formation s'étend aux aoristes passifs (μεινωσθεῖν, ἐμνασθεῖν, νομισθεῖν, Hoffmann, *Dial.*, II, 566) et même aux anciens présents athématiques (διδωῖν, ὀμνῶν, προστᾶν ; id., *ib.*).

§ 512. *Moyen.*

Il y a en grec une caractéristique unique qui sert pour tous les infinitifs moyens, thématiques ou athématiques, de présent-aoriste et de parfait. C'est -σθαι dans λείπε-σθαι : λῆπέ-σθαι λελεί-φθαι (de *-π-σθαι), ἔδῃσθαι, καί-σθαι, πεπίσθαι (de *-θ-σθαι), etc. Cette caractéristique rappelle de loin celle des infinitifs en -dhyāi, représentés à la fois dans le Vêda et dans l'Avesta, et qui sont les seuls où l'on pourrait chercher un type d'infinitif commun à l'indo-iranien. Mais tout le détail diffère : présence de -σ- et absence de -y- en grec, opposition de -dī et de -ai. Et en somme le rapprochement reste incertain.

REMARQUE. — Le thessalien remplace -αι et -σαι par -αιν et -σθιν sous l'influence du type φίρην (cf. § 509). Il dit donc à l'aoriste sigmatique ὄνγραφην (att. ἀναγράφαι) et au moyen δεδοσθην, ἔσασθην, ἔλασθην (att. δεδόσθαι, ἔσασθαι, ἔλασθαι); etc.

REMARQUES SUR L'ACCENTUATION DU VERBE GREC.

§ 513. A la différence du nom, le verbe a en grec le ton à place fixe. Dans les formes personnelles, le ton recule en général aussi loin que le permet la règle de limitation (pour les exceptions, v. § 516), c'est-à-dire que la place en est réglée par un procédé mécanique spécial au grec. Seules, les formes d'infinitif et de participe, qui sont de caractère nominal, peuvent donner idée de la place ancienne du ton dans les différents thèmes verbaux.

A en juger par l'infinitif et le participe, le ton avait une place fixe dans tout le type thématique. Il était sur la voyelle radicale au présent (et par suite au futur, qui est un ancien présent désidératif, § 321), sur la voyelle thématique à l'aoriste : λείπειν λείπων λείπεσθαι, λείψων λείψειν λείψεσθαι, mais ληπέιν ληπέων ληπέσθαι. Ce contraste est ancien. Les présents radicaux de l'indo-européen à vocalisme radical *e* avaient le ton sur la racine ; ceux à vocalisme radical zéro, le ton sur la voyelle thématique. Le sanskrit védique oppose *bhārami* « je porte » *bhāram* « je portais » à *viddm* « j'ai trouvé » ou *vardm* « j'ai dit » (de **we-uk^h-o-*, cf. *ἔειπεν*, § 235).

§ 514. Dans le type athématique, la place du ton était variable. Fréquemment la finale portait le ton : ainsi dans le type skr. *i-māh* « nous allons », dont le participe grec *ιών* donne idée. En face du présent *τίθμι* « je veux », *αἰρούμεν* « nous voulons », le grec (*Ἔ*)ικιών présente le ton à la même place que le sanskrit *ucān* « voulant ». En revanche, on ne peut s'étonner de l'accentuation *καίμενας*, car le védique accentue *ṛdy-e* « je suis couché ». L'accentuation *τίθεσθαι*, *ἔιδεσθαι* provient de ce que dans les formes à redoublement le ton pouvait se placer sur l'initiale au moyen, tandis que *τίθεται* *ἔίδεται* (cf.

τῆσις θεός) présentent à l'actif le ton sur l'élément suffixal, tel qu'on l'observe dans le védique *dadhmāh* « nous plaçons ». Il est impossible de poursuivre le détail de ces variations, parce que le védique, la seule langue qu'on puisse utilement rapprocher du grec, a en partie altéré l'état ancien. La comparaison des deux langues permet seulement d'entrevoir une opposition fréquente entre le ton sur l'initiale et le ton sur la partie finale du mot.

Au parfait, le type *πεπραμένος περάσθαι* répond au type védique *jaghné* « j'ai été frappé », avec le ton sur la fin du mot. C'est sans doute parce que le ton sur la fin du mot caractérisait le parfait qu'au présent le type *τιθήσθαι τιθέμενος* a été généralisé.

A l'aoriste sigmatique, le ton frappait la voyelle radicale : gr. *θειξας, θειξαι, θειξασθαι*, est d'accord avec véd. *sákṣat* « ayant conquis », *sákṣama* (aor. subj.) « puissions-nous conquérir ».

§ 515. En ce qui concerne le recul du ton dans les formes personnelles du verbe grec, le sanskrit fournit le principe d'une explication. En védique, tandis que les participes sont toujours toniques, les formes personnelles sont tantôt toniques et tantôt atones suivant des règles définies. Un état de choses analogue — avec des différences possibles dans le détail — a sûrement existé en grec. De même que le védique présente à la fois *ásti* tonique et *astí* atone, le grec a *ἴσται* et *ἰσται*. Les formes toniques *ásti* et *ἴσται* sont également de mise au début de la phrase. Le grec conserve une autre trace sûre de l'atonie du verbe dans *ἔσται*. Si l'on combine ce fait avec la règle de limitation de la place du ton par rapport à la fin du mot, l'accentuation du verbe grec s'explique sans peine (cf. Vendryes, *Accent.*, p. 113-115).

a. Dans les formes verbales de trois syllabes et au-dessus, lorsque le ton frappait l'initiale, on ne pouvait avoir en grec qu'une seule et même accentuation en regard des deux accentuations (forme tonique et forme atone) du sanskrit. En effet, d'une part aux formes primaires *bhadrāmāh* et *bhadrāmāhē*

(ou mieux secondaires *bhārama* et *bhārāmahi* d'après le § 493) répondaient *ῥέρομεν* et *ῥερόμεθα* (de **ῥέρομεθα* en vertu de la règle de limitation); et d'autre part à *bharamah* et *bharāmahr* (ou *bharama*, *bharamahi*) répondaient aussi *ῥέρομεν* *ῥερόμεθα*, puisqu'un mot grec de cette étendue ne peut pas rester sans un ton, et que la place du ton d'enclise est réglée par la loi de limitation. — Au contraire, lorsque le ton frappait la finale, il devait y avoir en grec opposition entre des formes toniques **λέλειμαί* **λέλειμαίθεα* et des formes atones *λέλειμαί* *λέλειμαίθεα* (pourvues simplement du ton d'enclise).

De ces deux systèmes, celui qui comportait une règle claire et ne faisait pas de distinction entre le ton propre du mot et le ton d'enclise a seul subsisté : l'accentuation **λέλειμαί* **λέλειμαίθεα* a été éliminée. Il n'y a rien là que de naturel

§ 516. *b.* Dans les formes verbales dissyllabiques, l'opposition de tonique et atone pouvait subsister en grec. Elle a en fait subsisté dans *ἔστι* et *ἴστι*. Le grec a conservé des formes atones dans *ἴμα*, *ῥῆμα*, et nombre de formes toniques du grec comme *ῥέρον* peuvent passer pour conserver le ton à la place ancienne. Les formes toniques qui avaient anciennement le ton sur la finale étaient les moins nombreuses : un thème **wid-*/*u-* par exemple (véd. *widam* « j'ai trouvé ») faisait passer le ton sur l'initiale en cas d'augment : skr. *avidam* « id. ». En accentuant *ἔ(F)ρον*, le grec conserve donc un état ancien ; et en accentuant *(F)ρον* au lieu de *(*F*)ρον, il a simplement généralisé le ton qui dominait dans l'ensemble des formes personnelles, c'est-à-dire qui était le plus éloigné de la fin du mot. En face de skr. *imāh* « nous allons », le grec n'a conservé ni **ἴμεν* tonique ni **ἴμεν* atone ; il a par analogie créé *ἴμεν*. La seule exception constante à la règle du recul du ton dans les formes personnelles est constituée par les cinq impératifs actifs *εἰπέ* *ἔλεθι* *εὗρε* *ἴδε* *λαβέ* et par l'impératif moyen *λαβοῦ* (de *λαβέω*) qui conservent le ton sur la finale régulier dans les formes toniques (cf. *εἰπὼν* *ἔλεθὼν*, etc., § 513) ; cf. Vendryes, *Accent.*, p. 125.

REMARQUE. — L'accentuation ἀπό-βοι, ἰσι-ογῆς, ἀπό-θῆς, etc., en cas de préverbe devant des monosyllabes à voyelle brève, peut s'expliquer par la règle des enclitiques. Le verbe étant traité comme enclitique au préverbe, l'accentuation du préverbe est conforme à la règle. Mais on y pourrait voir aussi l'analogie de *ναπέθῃς*, *εὐμνήσῃς* (Vendryes, *Accent.*, p. 129).

II. — État latin.

§ 517. Le latin est loin d'avoir conservé toute la richesse de la flexion verbale dont le grec donne idée. Mais en revanche, il présente certains traits que le grec ignore : dans le système nouveau qu'il s'est créé, la voix active subsiste, mais la voix moyenne est remplacée par un passif-déponent d'origine complexe.

Le trait fondamental du système est que la distinction entre les désinences primaires et secondaires tend à disparaître : dans la langue classique, il n'en subsiste rien de net. La confusion des deux a été favorisée par l'amuissement de l'*i* final (§ 219). A l'indicatif de l'actif, la flexion du perfectum se distingue toutefois de celle de l'infectum. On a vu qu'au passif-déponent, le perfectum s'exprime par une forme nouvelle qui est périphrastique (§ 388).

§ 518. A. FLEXION DE L'ACTIF (moins l'impératif, § 531 ; sur l'indicatif présent du perfectum, v. § 521).

1^{re} pers. du singulier. Le type thématique a gardé au présent la forme *-ō* (sur la quantité, v. § 216) : *agō poscō monēō amō audiō*, etc. ; de même aux futurs tels que *erō, dixerō, amābō*, etc., qui représentent d'anciens subjonctifs (§§ 432 et 433) ; à côté de *duam, créduam* (§ 437), Plaute a aussi *concrēduō* (Aul. 585). La désinence **-mī* du type athématique ne survit que dans *sum*, dont le vocalisme est en accord avec celui de *sumus* (§ 520) et de *sunt* : ce fait tient au groupement des formes personnelles adopté par le latin dans l'ancien type athématique (§ 409).

C'est apparemment une ancienne désinence secondaire qui subsiste dans les prétérits *eram, dixeram, amābam* (§ 434) et

probablement dans les « subjonctifs » tels que *agam, ueniam*, etc. (§ 439 ; aussi futurs, § 432), *sim uelim*, etc. (anciens optatifs, § 437), *inquam* (§ 439), *dixerim*, etc. (§ 438). L'osco-ombrien témoigne de l'emploi des désinences secondaires aux troisièmes personnes du « subjonctif » (§ 519 et 520). Sur *sinem* et *dicae*, v. § 432. Sur *-ero* et *-erim*, v. Schütz, *Glotta*, XVII, 161.

§ 519. 2^e pers. du singulier. La désinence est *-s*, d'origine ambiguë. Elle représente sûrement **-si* dans *es* (anc. *ess*, § 229, de **es-si*, cf. § 478) et presque sûrement dans *es, fers* (§ 409), comme dans *agis, poscis, mones, amas, audis*, etc. Elle représente sans doute **-s* dans les prétérits *eras, amabas*, etc., dans les « subjonctifs » *agās, uenias*, etc., et dans les anciens optatifs *sis, uelts, dixeris*, etc.

3^e pers. du singulier. La désinence *-t* de *est* répond sûrement à *-ti* de *io-ṛi* (§ 482). C'est également une ancienne désinence primaire **-ti* qui est représentée dans *uolt* et dans *agit, poscit, monet, amat, audit*, etc. (cf. skr. *djati* « il conduit », *prcchāti* « il demande », *prtanāyati* « il combat », etc.). L'ancienne désinence secondaire **-t* ne pourrait être en latin représentée que par *-d* (§ 226) ; et en effet le vieux latin présente les formes *siet* (inscr. de Duenos, Ernout, *Rec.*, p. 7 ; cf. skr. *sydt* « il pourrait être »), *esed* (inscr. du Forum, Ernout, *Rec.*, p. 4 ; cf. skr. *dsat* « qu'il soit ») ; sur les formes de perfectum comme *feced*, v. § 523. Mais de bonne heure la finale *-t*, issue de **-ti*, s'est généralisée (*siet* et *sit, erit, foret, faciāt, erat, amābat*, etc.). On peut dire qu'en latin la distinction des désinences primaire et secondaire à la 3^e pers. sg. est abolie dès le III^e siècle av. J.-C. L'osco-ombrien conserve l'opposition de l'une et de l'autre : la désinence primaire est *-t* (parfois aussi en ombrien) à l'indicatif (osque *stait* « stat », *saamat* « tendit », ombr. *tiçit* « decet », *habe* « habet », *beri* « uolt ») ; la désinence secondaire est *-d* (toujours aussi en ombrien) au subjonctif (osque *deitaid* « iuret », *fusid* « foret », ombr. *saçia, habia*) et au parfait (osque *aikdafed* « décréuit », *deded*

« dedit », ombr. *dede*). A Pompéi, on trouve *ama*, *peria*, *ualia* (§ 226).

§ 520. 3^e pers. du pluriel. L'ancienne désinence *-onti est représentée dans *sunt*, *edunt*, *uolunt*, etc. (athémat. § 409) et aussi dans *agunt*, etc. (thémat.), comme le prouve la forme *tremonti* (plus tard *tremunt*) du chant des Saliens conservée par Festus (§ 219). L'osco-ombrien oppose une désinence primaire -nt à une désinence secondaire -ns (devenue souvent -s en ombrien); cf. Buck, *Gramm.*, § 128 et 204. Le subjonctif y a la désinence secondaire (osque *deicans* « disant », *pitlans* « possint », *berrins* « caperent », ombr. *sins* « sint », *dirsans* *dirsas* « dent », *etiaians* *etiaias* « itent ») par opposition à l'indicatif (osque *stabint* « stant », ombr. *sent* « sunt » *furent* « erunt »). Le parfait a également la désinence secondaire (osque *fufens* « fuerunt », pélign. *coisatens* « cûrauerunt »). Il n'y a pas de trace en latin d'une distinction semblable; c'est-à-dire que la désinence -nt (de *-nti) y a été généralisée: *sint*, *erunt*, *amabunt*, *faciant*, *dixerunt*, etc. — La vieille langue présente quelques exemples d'une désinence -nunt (*danunt*, Pl. Capt. 819, etc. Corp., I, 2^e éd., 1531, vers 150 av. J.-C.; *prôdnunt* Enn. Ann. 156, *rednunt* id. ib. 475; *nequinunt*, *expléunt*, etc.); elle est inexplicquée (Sommer, *Hdb.*, 490).

1^{re} pers. du pluriel. La désinence est -mus, issue de *-mos (cf. la désinence -μας du grec occidental, § 492; skr. -mah). Au lieu de *sumus* (§ 518), Auguste disait *simus* (Suét. Aug. 87), qui se lit en effet Corp., IX, 3473, 14.

2^e pers. du pluriel. La désinence est -tis, qui repose sans doute sur *-tes. Ce qui y ressemble le plus, c'est en sanskrit la désinence -tshah du duel primaire. Il est possible que *-tes ait existé en indo-européen comme désinence de pluriel.

§ 521. Particularités relatives à l'indicatif présent du perfectum.

La 1^{re} pers. du singulier est en -i (*memini*, *sédi*, *dixi*, etc.; anc. -ei dans *petiei*, Ernout, *Rec.*, p. 21, *fecit*, *poseinei* id. ib., p. 75), c'est-à-dire qu'elle conserve une ancienne désinence moyenne *-ai (cf. skr. -e à la 1^{re} pers. sg. des parfaits moyens

cakré, *bubudblé*, *tatné*, etc., des racines *kar-* « faire », *budh-* « éveiller », *tan-* « étendre », etc.). La valeur de la forme latine n'a rien du moyen. Mais le grec et l'indo-iranien montrent que les désinences moyennes étaient fort employées au parfait ; ce qui est dû au sens même de ce temps, qui exprime moins un procès qu'un résultat acquis et qui a souvent à date ancienne une valeur intransitive (§ 272). En slave, où les désinences moyennes ont été éliminées, une seule s'est conservée, cette même désinence **-ai* de 1^{re} pers. sg., si bien que la finale d'une forme comme v. sl. *věd-ě* « je sais » correspond exactement à celle de latin *vidi*. En irlandais, les formes qui correspondent au parfait latin présentent un mélange de désinences actives et déponentes.

§ 522. Aux 2^{es} personnes du singulier et du pluriel, la désinence s'ajoute à une caractéristique *-is-* d'aoriste (§ 394). Pour le pluriel, la désinence est *-tis* comme dans le reste de la flexion (§ 520) : on a donc *-is-tis* dans *meministis*, *sedistis*, *duxistis*, etc. Pour le singulier, il y a une désinence spéciale, *-si* (anc. *-tei*, *gesistei*, Ernout, *Rec.*, p. 18), qui ne répond à rien de connu hors du latin, mais qui se laisse interpréter. Le *-t-* en rappelle naturellement le *-tb-* de skr. *vét-tha* « tu sais » (cf. got. *waís-t* « id. ») et le *-θ-* (sans doute issu de **dh*, § 77) du grec (Ϝ)ϰις-θις (§ 467). Le *-i* final peut reposer sur **-ai*, c'est-à-dire représenter une caractéristique de moyen, qui aura été généralisée. On a donc *-is-ti* dans *meministi*, *sedisti*, *duxisti*, etc.

§ 523. A la 3^e pers. du singulier, une désinence *-ed* est attestée à date ancienne dans *fecit* (inscript. de Duenos, Ernout, *Rec.*, p. 7) et dans la forme de Préneste *flueflakel* (§§ 39 et 398 Rem. III ; cf. Ernout, *M. S. L.*, XIII, 316 et 348). Le *-d* final représente ici l'ancienne désinence secondaire (§§ 226 et 484). Quant à l'*-e-*, il peut reposer en partie sur la voyelle thématique (car certains types de perfectum sortent d'anciens aoristes radicaux, § 395) et en partie sur la désinence *-e* du parfait (cf. gr. (Ϝ)ϰις-εις, skr. *vida* « il sait »).

La désinence *-ed* a été partout remplacée par une désinence *-it*, issue de *-it* (§ 214) ; cette dernière est souvent encore attestée dans la versification des comiques : *emit* (Capt. 34), *uixit* (Pseud. 311), *stetit* (Phorm. 9), etc. Elle est confirmée par des graphies comme *posedeit* (Corp., I, 2^e éd., 584, l. 28), ou *fuueit* (ib. 1297) ou *posuit* (avec *i* longa, ib., VI, 552). Il faut voir dans ces formes en *-i-t* d'anciennes finales moyennes, comparables à skr. *-e* (anc. **-ai*), auxquelles un *-t* a été ajouté par analogie ; cf. Vendryes, *R. E. I. E.*, I, 3.

§ 524. La 3^e personne du pluriel a deux formes qui, malgré certaines ressemblances, sont d'origine distincte. L'une est *-ere* (*sédere, uidere, dixerere*, etc.) ; elle fait partie d'un groupe de désinences en *-r-*, qui est bien représenté à la 3^e pers. du pl. en indo-iranien et en tokharien. L'autre est *-erunt*, où *-er-* remonte à *-is-* (§ 394). Par contamination de *-ere* et de *-erunt* on a créé une finale en *-erunt* qui a pris un grand développement dans la poésie dactylique où des formes comme *sédérunt, dixerunt, amandérunt* n'étaient pas utilisables. Les comiques emploient aisément les formes en *-erunt* (*secérunt* Amp. 184, *subégérunt* Bacch. 928, *dormiérunt* Poen. 21, *meruérunt* Most. 281, *locanérunt* Pers. 160, *émérunt* Eun. 20, etc.). Mais Virgile ne peut employer que *dixerunt* (Buc., IV, 46 ; Aen., VI, 242). Chez Plaute toutefois, la finale *-erunt* est déjà la plus répandue ; *-ere* est particulièrement fréquent devant un mot commençant par une voyelle. Les langues romanes indiquent que la forme populaire était *-erunt* : ainsi v. f. *vilrent* de *uiderunt*, *distrent* de *dixerunt*, *mistrent* de *misserunt*, etc. Pour le détail des faits, voir Ch. F. Bauer, *The Latin Perfect Endings -ere and -erunt*, Philadelphie, 1933.

§ 525. B. FLEXION DU PASSIF ET DÉPONENT (moins l'impératif, § 531).

La flexion commune au passif et au déponent sert à un double usage. D'une part, elle fournit aux verbes transitifs un passif (*feror* « je suis porté » en face de *fero* « je porte »), qui a parfois le caractère d'un moyen du grec (*inquor* « je

me salis », *velor* « je me couvre », *ccpulantur dexteras* « ils se serrent la main », Aul. 116). D'autre part, elle fournit leur seule forme d'infectum à certains verbes, dits « déponents », qui répondent en gros à des moyens du grec ou de l'indo-iranien : type *sequor* répondant à gr. ἑπομαι, skr. *śce* « je suis ». Dès l'époque archaïque d'ailleurs, le déponent tend en latin à être éliminé, par passage à la flexion active ; et beaucoup de verbes hésitent entre les deux flexions (v. Neue-Wagener, III, 11). Cf. J. B. Hofmann, *De verbis quae in prisca latinitate exstant deponentibus*, Greifswald, 1910, et pour l'emploi du déponent dans les bas temps, Norberg, *Synt. Fschg.*, p. 151.

REMARQUE. — Il y a eu latin quelques traces de l'usage, attesté en grec, suivant lequel les différents temps d'un même verbe sont à des voix différentes (pour le parfait, § 272 et 335 ; pour le futur, § 321). Ainsi le perfectum *reuerli* s'oppose à l'infectum *reuertor* comme l'infectum *gaudeo* au perfectum *gauiisus sum*. Cf. encore *audeo* : *ausus sum* (§ 540), *odi* : *odis sum* (§ 391).

§ 526. Il y a dans la flexion du passif-déponent deux éléments différents : des désinences moyennes, généralement de type secondaire (§ 465), et des désinences en *-r-* qui caractérisaient originellement un type de passif (§ 528). Plusieurs cas sont à distinguer.

a. La désinence moyenne est seule conservée à la 2^e pers. du singulier, où une forme comme *sequere* ne diffère de gr. ἑπεις que par le vocalisme de la syllabe finale : **-se* en latin en face de **-so* en grec (§ 481). Il y a d'ailleurs en latin une trace du vocalisme *o* dans des formes dialectales comme subj. *ularus*, *figarus*, *patiarus* (Corp., I, 2^e éd., 1702 ; IV, 2082 ; VI, 10736, Ernout, *Morph.*, p. 194). La forme *sequere* est commune à l'impératif et à l'indicatif (§ 532). A l'indicatif, pour la caractériser plus fortement, on y a souvent ajouté une *-s*, d'où *sequeris* à côté de *sequere*. Les deux désinences coexistent aussi aux autres temps et modes : subj. *sequāris* (dialect. *ntarus*, *figarus*, ci-dessus) et *sequere*, fut. *sequeris* et *sequere*,

imparf. *sequēbāris* et *sequēbāre*, etc. Toutefois, Plaute n'a encore que six exemples sûrs de *-ris* contre plus de 200 de *-re*, et Térence n'emploie guère que *-re*; cf. Lindsay, *Early Lat. Vers.*, 182.

§ 527. *b.* A la 1^{re} personne du singulier dont l'ancienne désinence *-ai* avait été affectée au présent du perfectum de l'indicatif (§ 521), la forme d'infectum du passif-déponent fut obtenue par l'addition d'une *-r* à la forme correspondante de l'actif : ainsi *feror* de *ferō-r*, *sequor* de *sequō-r* (**sequō* répondant à lit. *sekū* « je suis » de **sekā*), *amābor* de *amābō-r*, etc. Là où la forme active se terminait par une *m*, on a simplement substitué *r* à *m* : *amābā-r* de *amābam*, *dica-r* de *dīcam*, *amē-r* de *amem*, *dīcere-r* de *dīcerem*, etc. Sur l'abrégement des anciennes finales en *-ōr*, *-ōr*, *-er*, v. § 214.

A la 1^{re} personne du pluriel, où dès l'indo-européen la désinence secondaire ne se distinguait guère de la désinence primaire, la forme unique du latin a été obtenue par la substitution de *-r* à *-s* (ou, si l'on préfère et ce qui revient au même, par l'addition de *-r* à la forme dépourvue de consonne finale) : soit *sequimur*, *legimur*, substitué à **sequimū-s*, *legimū-s* ou tiré de **sequimō* **legimō* (cf. skr. impér. *bhāvāma*, imparf. *ābhavāma*).

§ 528. *c.* Les 3^{es} pers. du singulier et du pluriel sont également formées par addition de *-r* à une forme de désinence secondaire moyenne : *sequitur-r*, *sequuntur-r* (avec *u* issu de *o*, § 221), en face de gr. hom. ἴπτεσ, ἴπτεσς. La désinence *a* en latin le même vocalisme qu'en grec ; mais en osque est attesté le vocalisme *e* : *sakarater* (= *sacrātur*), *karanter* « ils se nourrissent » (§ 485). Il s'agit d'une alternance comparable à **-se* : **-so*, § 481 Rem. Le caractère déponent d'une forme comme lat. *fatūr*, avec les désinences secondaires moyennes, rappelle le fait qu'en grec, en face d'un présent *ἔρεσσι* à désinence active, le prétérit est souvent *ἔρεσ* avec la désinence moyenne (§ 461 Rem.).

La constance de la finale *-r* aux deux 3^{es} personnes n'est

pas due au hasard. C'est précisément à la 3^e pers. que l'on observe ailleurs des formes en -r indépendantes de toute désinence moyenne. En celtique, un -r tout seul sert à exprimer l'impersonnel : irl. *berir* « on porte », bret. *gweler* « on voit ». Le latin a conservé le sens, sinon la forme, de cet impersonnel dans *itur* « on va », *fertur* « on rapporte », etc. (§ 465). La preuve que l'italique a connu l'emploi de -r tout seul à la 3^e pers. est fournie par l'ombrien qui dit *ferar* (= *feratur*, avec valeur passive et non impersonnelle).

§ 529. L'origine indo-européenne de la caractéristique -r n'est pas douteuse : on la rencontre en effet fréquemment dans les textes tokhariens, et avec une valeur semblable à celle qu'elle possède en italique et en celtique (cf. Vendryes, *R. Celt.*, XXXIV, p. 139) ; on observe aussi des formes en -r en hittite. Les autres langues indo-européennes n'en ont pas trace. Mais on peut se demander si la désinence -r de la 3^e personne pl., qui tient une si large place en indo-iranien et qui paraît se retrouver dans le type latin *dixere* (§ 524), ne serait pas identique à la désinence de l'impersonnel, employée secondairement pour le passif.

Sur le passage de l'impersonnel au passif, la comparaison au celtique suggère une hypothèse plausible. L'impersonnel comportait un régime à l'accusatif qui dans une construction personnelle devenait le sujet du passif. Il se serait donc produit ici un renversement analogue à celui que l'on constate dans le passage de *me pudet* à *pudeo* (§ 457). Certaines constructions archaïques comme *vitam nititur* « on vit sa vie » (Enn. Trag. 190 R.), devenu plus tard *vita nititur* « la vie est vécue », conserveraient la trace de l'ancien usage, qui réapparaît d'ailleurs dans les bas temps (*librum legitur, aquam praestatur*) ; v. Lindsay, *Synt. Pl.*, 53, et Löfstedt, *Komm.*, p. 291. Cf. d'ailleurs le tour *agitandum 'st nigiliis* (§ 537).

§ 530. d. La 2^e personne pl., de type *sequimini*, ne se rattache à aucune désinence personnelle. Ce doit être une ancienne forme nominale, soit d'infinitif (auquel cas il faudrait

en rapprocher les infinitifs grecs en $-\mu\alpha\iota\sigma\tau\alpha\iota$), soit de participe (comparable alors aux participes grecs en $-\mu\alpha\iota\sigma\tau\alpha\varsigma$). En partant de l'infinitif, on expliquerait aisément l'emploi de la désinence *-mim* à l'impératif (§ 914). L'osco-ombrien n'a pas de forme qui corresponde au latin *-mim* à l'indicatif; mais les impératifs ombrien *persnimu* « que l'on prie », osque *cesanmur* « que l'on proclame » (Buck, *Gramm.*, § 237) attestent l'antiquité de la formation en italique. Ces impératifs sont évidemment faits sur le modèle du vieux type en $-m(d)$, avec un suffixe $-m(d)$ (devenu *-mor* en osque). La coexistence de lat. *precā-mind* et d'omb. *persni-mu* rappelle celle des participes en $^*mno-$ (gr. $\pi\epsilon\pi\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$) et en $^*mo-$ (lit. *nšamas* « étant porté ») et donne lieu de croire que *sequimini* est un ancien nominatif pluriel de participe, identique à $\pi\epsilon\pi\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$. L'introduction d'une forme nominale dans le système des formes personnelles en italique se justifie par le fait que l'italo-celtique ne présente aucune trace de l'ancienne désinence moyenne répondant à gr. $-(\sigma)\theta\epsilon$, skr. *-dhrām* (§ 494), et que l'irlandais à la 2^e pers. du pluriel ne connaît pas de forme en $-r$. Il s'agit donc d'une innovation à laquelle l'italique s'est en quelque sorte trouvé contraint.

§ 531. C. FLEXION DE L'IMPÉRATIF.

L'impératif latin comprend deux temps, un présent et un futur, dont la distinction repose sur la coexistence de deux formes à la 2^e personne du singulier de l'actif. L'une de ces formes était la forme du thème nu, à désinence zéro (cf. § 497) : *lege, cape, amā, mone, audi* (sur les formes *fac, dic, duc*, v. § 218). L'autre comportait une désinence $-to$ (v. lat. $-tōd$), abrégée secondairement (§ 216) et dont l'origine a été indiquée au § 469. C'est cette dernière que le latin a affectée à l'expression du futur : *legitō, capitō, amātō, monētō, auditō*, etc., v. lat. *violatōd, datōd* (sur l'inscr. de Spolète, Ernout, *Rec.*, p. 38, à côté de *exuebitō, ceditō*); cf. osque *likitnd* (= *licitō*). Elle vaut à la fois pour la 2^e et la 3^e pers. du singulier. La valeur de futur, opposée à un présent, apparaît bien dans des passages

comme Pl. Pseud. 20 (*cupe has tabellas, istè hinc narratio tibi*) ou Pseud. 647 (*tu epistulam hanc a me accipe atque illi dato*). Cf. aussi Virg. Buc., III, 76, VII, 40 et Catal., VII, 11 et 14.

A l'actif, une 2^e personne du pluriel a été créée par l'addition de *-te* à la 2^e pers. du singulier : prés. *legite amâte*, etc., fut. *legitote, amâte*, etc. Cette désinence est l'ancienne désinence secondaire (§ 494), qui a été généralisée en grec, et qui en sanskrit sert aussi pour l'impératif (*ajata* « menez »).

Sur la 3^e pers. sg. *legitò, amàtò*, etc. du futur a été faite une 3^e pers. pl. *leguntò, amantò*, etc.

§ 532. Au passif-déponent, le présent est caractérisé à la 2^e personne sg. par la désinence *-re*, qui apparaît à l'indicatif à côté de *-ris* (§ 526) : *legere, amare, imitare*, etc. En grec aussi une même désinence *-ει* sert à la fois pour le type secondaire et pour l'impératif (§ 481 Rem.).

A la 2^e pers. pluriel, la désinence est *-mini* : *legimini, amamini, imitami*, etc. (§ 530). Sur cette forme a été créée une forme en *-minò*, de 2^e pers. (*progredimino* Pl. Ps. 859, *arbitramino* Ep. 695) et de 3^e pers. (*fruimino*, Corp., I^o, 584, 32), employée pour le singulier surtout à l'époque républicaine.

Enfin, deux formes sont attestées au futur ; l'une de 2^e et 3^e pers. sg., l'autre de 3^e pers. pl. : *legitor, leguntor, amator, amantor, imitator, imitantor*, etc. Elles ont été évidemment faites, par addition de la désinence *-r*, sur les personnes correspondantes de l'actif.

FORMES NOMINALES DU VERBE.

§ 533. Parmi les anciens participes, le latin n'a conservé dans l'usage courant que le participe présent actif, de suffixe **-ens/-ont-* (§ 503) ; mais il y a généralisé le vocalisme *e* : *ferens, legens, capiens*, etc. Dans le type des dénominatifs en *-ans*, le participe est en *-ans* (*amans*) ; ce qui peut s'expliquer par une contraction (§ 288).

Il n'y a trace de vocalisme *-o-* que dans le participe gén.

-entis, en face de *iens*, et dans le mot *soms* « coupable », ancien participe de la racine **es-* (§ 503) en face de *absens*, *praesens*.

Le participe présent actif sert aussi pour le déponent (*imitans*, *loquens*) ; dans quelques exemples, il a même la valeur passive ou neutre : *quassanti capite* « le chef branlant » (Pl. *Asin.* 403), *voluentibus annis* (*Aen.*, I, 238 ; cf. *Géorg.*, I, 163), *res momentis* (*Liv.*, V, 25, 6 ; cf. § 459). Mais en général, il est limité à l'actif. Le latin n'a pas de participe présent passif.

REMARQUES. — I. De l'ancien participe parfait actif, les traces qu'on a prétendu reconnaître en latin sont discutables : il s'agit de *cadduer*, qui se rattacherait à *cadō* (part. parf. à suffixe *-uer) et du pl. *gndrures* (Pl. *Most.* 100), qui contiendrait le même suffixe sous la forme -us-. Il n'est pas sûr non plus que l'osque *sipus* « conscient » se rattache à l'ancien participe parfait.

II. De l'ancien participe moyen, il n'y a plus en latin que des formes isolées, conservées comme substantifs : *alumnus* (avec le suffixe sous la forme *-nuo- comme en iranien, § 501, après syllabe brève), *sternus* (avec le suffixe sous la forme pleine, après syllabe longue). Il est possible que les noms de divinités *Vertumnus* (cf. *Propert.*, IV, 2), *Volumnus* s'expliquent comme d'anciens participes moyens.

III. Sur les participes en -ndus, en -tus et en -stus, v. §§ 536, 538 et 543.

§ 534. Comme *infinitifs*, le latin a d'abord une série de formations, différentes pour l'actif et pour le passif-déponent et qui n'ont aucune marque nettement reconnaissable de flexion casuelle.

A l'actif, la désinence est -se ; elle sert à la fois pour l'infec-tum et le perfectum. Des accidents phonétiques la dénaturent d'ordinaire, surtout à l'infec-tum : *es-se*, *uel-le*, *fer-re*, *dice-re*, *cape-re* (de **kapi-se*, §§ 167 et 106), *amā-re*, etc. Au perfectum, on a *dxis-se*, *amāvis-se*, etc. Après *r*, l'-e final disparaît parfois à la basse époque : *biber* (*Charisius*, G. L. K., I, 124), *haber* (*Corp.*, VIII, 8369), *facer* (*ib.*, VI, 18.282) ; v. § 218.

Il s'agit d'une formation propre au latin et à quoi les dialectes italiques n'ont rien de comparable (à lat. *dicere*, *salēri*

s'oppose osq. *deikum, fatlum* ; à lat. *esse, osq. equum*, ombr. *erum* ; § 543). On ne peut l'interpréter que par hypothèse. Peut-être a-t-on affaire à une ancienne forme casuelle de thème en *-s-* comparable à l'ablatif-instrumental du type *ped-e* ou à certains locatifs du sanskrit. Un infinitif védique comme *jivā-se* (de **g^uīwe-si*) « pour vivre » ne différencierait de lat. *viv-ere* (de **g^uīwe-si*) que par une alternance vocalique de la désinence. Mais la nature exacte de l'élément *amā-* *monē-* dans les déhominatifs et les verbes en **g^u/s-* ne peut être définie (cf. § 435).

REMARQUE. — Le type en **s^u/s-* (§ 441), s'il s'était développé, eût pu fournir un infinitif futur à l'infectum ; une forme comme *impetrassere* (Pl. Aul. 687) est bien près de cette valeur.

§ 535. Le passif-déponent possède à l'infectum un infinitif correspondant au précédent : il est en *-i* dans le type radical (*ag-i, leg-i, etc.* ; exceptionnellement *ferr-i* d'après *ferre*), et en *-ri* dans les autres (*amā-ri, monē-ri, audi-ri*). La finale *-ri* est apparemment refaite sur la finale de l'actif.

L'*-i* final rappelle le datif singulier du type *ped-i* ; et comme le datif est un des cas le plus souvent employés dans les noms d'action qui jouent en védique le rôle d'infinitifs, il est probable que les infinitifs en *-i* du latin sont d'anciens datifs, de thèmes racines dans le cas de *ag-i* (cf. skr. *aj-é* « pour conduire »), de thèmes en *-s-* dans le cas des autres.

En plus de la désinence *-i*, le latin a possédé une désinence *-ier*, attestée à l'époque archaïque, qui est peut-être aussi d'origine nominale (cf. Benveniste, *Orig.*, p. 145) : *dicier* (Pl. Bacch. 396), *suspiciārier* (Pseud. 562), *nidērier* (Rud. 255), *opperier* (Cist. 592), *ferrier* (Rud. 367). On la rencontre encore isolément dans la poésie classique (Virg. Aen., IV, 493 ; XI, 242 ; Hor. Od., IV, 11, 8 ; Ov. Mét., II, 741 ; Juv., XV, 157, etc.). Cf. Neue-Wagener, t. III, p. 225.

En combinant l'infinitif passif du verbe « aller », *iri* (*irier*), avec le supin, le latin s'est créé un infinitif futur passif : *credebās illam in cubiculum iri dēductum* (Tér. Ad. 694).

Il n'y a pas de forme simple de l'infinitif du perfectum médio-passif.

§ 536. L'infectum possède à l'infinitif et au participe un autre thème qui lui est propre : c'est un thème en *-ndo-* d'où sont tirés à la fois un gérondif et un participe dit d'obligation.

Le gérondif sert à donner une flexion à l'infinitif : *tacendi tempus est* « c'est le moment de se taire » (Pl. Poen. 741), *signum recipiendi* « le signal de se retirer » (Caes. B. G., VII, 52, 1), *habendo* « par le fait de porter (un anneau) » (Lucret., I, 312), *doctus ad malefaciendum* « instruit à mal faire » (Pl. Epid. 378). Il devait être à l'origine distinct du participe en *-ndus* ; mais tous deux ont rapproché leurs sens du fait qu'avec un régime on disait indifféremment *tempus legendi historiam* et *tempus legendae historiae*. C'est de là que l'adjectif en *-ndus* a pris le sens d'obligation, qui n'apparaît pas dans de vieilles formes comme *nolendus oriundus secundus*, etc. (cf. Etnot, *Philologica*, p. 215 et suiv.). Malgré de nombreuses hypothèses, la formation du gérondif reste inexplicée, comme celle de l'adjectif en *-ndus* (v. Lindsay-Nohl, p. 624, Sommer, *Hdb.*, p. 592 et 615, et Benveniste, *Origines*, p. 135). Mais le développement de ce dernier est évidemment lié à la disparition de l'ancien participe moyen.

§ 537. Le gérondif exprime très librement l'idée verbale, sans rapport apparent avec les mots de la phrase. Ainsi Plaute dira : *lumbi sedendo oculi spectando dolent, manendo medicum dum se ex opere recipiat* (Mén. 882), « en restant assis, en regardant, en attendant le médecin ». Il est indifférent à la voix, c'est-à-dire qu'il exprime aussi bien le passif que l'actif. A une phrase comme *inuit Amphion lapides canendo* « en chantant » (Hor. Od., III, xi, 2) s'oppose *uir videndo femina* « la femelle enflamme (le mâle) en étant vue, en se faisant voir » (Virg. G., III, 215) ; dans *frigidus in praetis cantando rumpitur anguis* (id. Ecl., VIII, 71), *cantando* vaut *dum incantatur* « quand on le charme », comme *habendo* (id. G., II, 250) vaut *dum habetur*.

De son côté le participe en *-ndas* au neutre s'emploie avec la valeur impersonnelle, et comme tel il admet un régime à l'accusatif : *nibi agitandum 'st uigilias* (Pl. Trin. 869) ; cf. § 529.

§ 538. La plus grande innovation du latin est d'avoir introduit dans son système verbal un ensemble de formes nominales qui sans perdre leur caractère nominal sont devenues partie intégrante de la conjugaison. En dehors du gérondif (§ 536), ces formes sont essentiellement caractérisées par un *-to-* et se ramènent à deux types : un adjectif en *-to-* et un substantif en *-tus-*, qui remontent tous deux à l'indo-européen et se rattachent directement non à un thème verbal, mais à une racine (cf. Meillet, *B. S. L.*, XXXII, 189).

Dans l'adjectif en *-to-*, le vocalisme radical était du degré zéro ; il s'est souvent conservé comme tel en latin. Ainsi *dictus* avec *i* bref (cf. ital. *detto*) en face de *dicō dixi*, répond à skr. *disśāh* « montré », comme *itus* (*adīta'st* Pl. Pers. 796) en face de *ire* à skr. *itāh*, ou *tentus* (§ 243) à skr. *tatśh* gr. τᾶς (§ 506) ; le français *dit* remonte à *dictus* et suppose une généralisation du vocalisme du verbe (v. ci-dessous). En face des présents *serō* (parf. *sēui*), *reor* (infin. *rēri*), *stō* (infin. *stare*), les adjectifs en *-to-* sont *sātus*, *rātus*, *stātus*, dont l'*ā* bref représente le degré zéro de la racine, c'est-à-dire *a*. Dans (*i*)*lātus* en face de *tuli*, *strātus* en face de *sternō*, les groupes *lā* ou *rā* représentent de même le degré réduit d'une racine dissyllabique (§ 246). Une forme comme *genitus* en face de *gignō genui* est sûrement secondaire, faite à l'imitation du supin *genitum* (§ 541) et du nom d'agent *genitor*. De la racine **gen-*, l'adjectif en *-to-* était (*g*)*nātus* (cf. *cognātus*), dont le vocalisme s'est conservé dans la conjugaison de (*g*)*nascor*.

Dans les verbes en *-to* une forme comme *monitus* est ancienne (§ 292 Rem. ; cf. skr. *vartī-tāh* « tourné » de *vartā-yāmi* « je fais tourner ») ; toutefois, une forme à vocalisme zéro apparaît parfois à l'adjectif en *-to-* en face d'un présent causatif de même type : *lostus* (de **lrs-to-*) en face de *torrō*

(de **tors-eyō*); *doctus-doceō* résulte d'une contamination de deux types distincts.

Dans les verbes dérivés, l'adjectif en *-to-* paraît être à l'origine tiré de noms (§ 575) : *fugātus est à fuga* ce que *barbātus est à barba*, *pellītus* à *pellis* et *cornātus* à *cornu* ; mais *fugātus* a été rattaché à *fugō fugāus*. De même *acūtus* « pourvu de pointe » (de *acus*) a été rattaché à *acuō*.

§ 539. Du jour où l'adjectif en **-to-* est entré dans la conjugaison, il a tendu à se conformer à l'ensemble du verbe. Ainsi la nasale du présent a souvent pénétré à l'adjectif en *-to-* comme au parfait ; on dit *iunctus* de *iungō*, comme on dit *iunxi*, et même *punctus* (Pl. Curc. 585) de *pungō* malgré *pupugi* (§ 396) et *pertūsus* (Lucr., II, 936 et VI, 20 ; *pertussus* Pl. Ps. 369, §. 139 ; *pertunsus* Aur. Vict. Ep., IX, 10) de *pertundō* malgré *pertūdi*. De la racine **dbē-* l'ancien adjectif en *-to-* est conservé dans les formes à préverbe comme *conditus* (de *con-dō*, § 411) ; mais au simple d'après *faciō* et *scī* (§ 395), on a créé *factus* qui est une forme toute latine.

REMARQUE. — I. L'influence du prétérit a souvent modifié le vocalisme de l'adjectif en *-to-*, notamment au point de vue de la quantité : *dīvitus* d'après *dīvisi* en face de *divitiō* (§ 401), etc. Sur les cas d'allongement comme *āctus*, v. § 119. Sur les formes en *-t-*, *passus*, *veritus*, *ritus* plus ancien *ritus* (§ 139), v. §§ 118 et 119.

II. Dans la langue populaire, on tendait à régulariser la formation de l'adjectif en *-to-* suivant un modèle unique applicable à tous les thèmes verbaux. De là l'extension d'un suffixe *-ātus*, dont témoignent les langues romanes (fr. *au* anc. *āru* de *habētum*, *tu* anc. *tēru* de *nidātum*, *tru* de *frūtum*, *voulu* de *volūtum*, etc.).

§ 540. L'adjectif en **-to-* a pris une très grande importance par le fait qu'il a fourni un perfectum à tous les médio-passifs : *amātus sum* est le perfectum du passif *amor*, comme *nātus sum* du déponent *nāscor* ; on observe exactement le même développement en celtique. Il arrive même que des verbes à forme active exprimant l'état aient un perfectum ainsi formé : *amius sum*, *gītutus sum*, *solitus sum* servent de perfectum à *audeō*, *gaudeō*, *soleō* (§ 525 Rem.). Le sens passif de l'adjectif

en **-to-* résulte d'ailleurs d'un développement récent. A l'origine, il marquait simplement un état acquis : *pōtus* « qui a bu », *tacitus* « qui se tient coi », *pransus* « qui a déjeuné », *cautus* « qui est sur ses gardes », *indutus* « qui a revêtu », *désperātus* « qui est sans espoir » conservent une trace de l'ancienne valeur ; *iūratu* *sum* veut dire « j'ai juré » (Pl. Pers. 401, Rud. 1379). Mais le sens passif a si bien dominé par la suite qu'on le rencontre au déponent : *abusus* « utilisé » (Pl. Asin. 196), *complexus* « embrassé » (Cic. Pro Rosc. Amer. 37), *mercatus* « acheté » (Prop., I, 2, 5, mais *mercedtu* *sum* « j'ai acheté », Pl. Ps. 617).

§ 541. L'indo-européen possédait un nom abstrait en **-tei-* (généralement développé en italo-celtique au moyen d'un élargissement **-ōn-*, § 546), un nom d'agent en **-tor-* et un d'action en **-ten-* (représenté en latin par le supin) ; v. §§ 592, 594, 613 et 619. Tous trois se sont en latin adaptés à la forme de l'adjectif en **-to-*. Ainsi *fictiō* *fictor* et *fictum* se règlent sur *fictus*, comme *iunctiō* *iunctor* *iunctum* sur *iunctus*, *corrumpitor* (Pl. Trin. 240 A) sur *dixruptus* (Bacch. 603 ; cf. *rumpus*, Corp., V, 6298). Pour l'abstrait en **-tei-*, la chose était aisée ; car dès l'indo-européen, cet abstrait avait le même vocalisme radical que l'adjectif en **-to-* : ainsi *ductus* et *ductiō*, *natus* et *natiō* continuent un état ancien. Au contraire, le nom d'agent en **-tor-* et le nom d'action en **-ten-* avaient un autre vocalisme. Et c'est par une innovation latine que le vocalisme de l'adjectif en **-to-* s'y est généralisé : *dator* refait sur *datus* est nouveau par rapport à gr. *δατωρ*. Il subsiste cependant quelques traces du vocalisme ancien. Ainsi de la racine **gen-*, les formes *genitor* et *genitum* correspondent à skr. *janitar-janitu-* en face de (*g*)*nātus* qui répond à skr. *jātdh*. Le latin a refait *genitus* sur *genitor genitum* pour donner un participe à *gignō* (§ 414). De même *domitus* est refait sur *domitor* (skr. *danitar-*) et *domitum* (cf. skr. *damitvā*) et remplace une forme à voyelle longue comparable à gr. *δαίτις* (§ 247) skr. *dāitdh*. De la racine **sth-*, l'adjectif en *-to-* à vocalisme radical *-t-* s'est con-

servé dans le participe *stātus* (rac. **sthā-*, § 410 ; cf. gr. *στατός*, skr. *sthātā* « tenu debout »). Mais le nom d'action en *-*ten-* était de type **sthā-ten-* (skr. *sthātu-*) ; il y en a un exemple chez Plaute (Mil. 1389) en regard de *stātus* (Aul. 266, Mil. 206), et la forme *stātum* est attestée par Priscien, G. L. K., II, 474, l. 8 et 23, au lieu de *stātum* ; aussi bien l'infinitif futur (§ 543) est-il *stātūrum* ; *stātum*, comme *stātor* (Ov. Fast., V, 793), a été refait sur *stātus*.

§ 542. Le nom d'action en *-*ten-* est entré dans le système du verbe sous le nom de supin pour donner une flexion à l'infinitif. Mais seuls l'accusatif, le datif et l'ablatif sont en usage. Ces cas y possèdent leur valeur ordinaire (v. §§ 816 et ss.) : *abiit piscatum* « il est allé à la pêche (ou pêcher) » (Rud. 898), *quō illam facilius nuptum daret* « afin de la donner plus aisément en mariage (ou à marier) » (Aul. 27, cf. Pers. 383), *me essum vocat* « il m'invite à diner » (Stich. 182, cf. Men. 458) ; *lepida memoratui* « choses amusantes à rappeler » (Bacch. 62), *res secundae vitæ sunt vitæ optentui* « la prospérité est pour les vices un voile merveilleux » (Sall. Hist., I, 24) ; *opsōnatū redeō* « je reviens du marché (ou de faire le marché) » (Men. 288), *formidolōsas dictū non essū modo* « (des herbes) redoutables à nommer, pas seulement à manger » (Pseud. 824), etc. Quand il y a un régime, il se met à l'accusatif : *ibō hercle aliquō quæritātum ignem* « j'irai quelque part chercher du feu » (Rud. 766), *ultum ire iniūriās festinat* « il se hâte d'aller venger les injures » (Sall. Jug. 68, 1).

Sur le tour *deductum iri*, v. § 535.

REMARQUE. — Le supin latin a d'exacts correspondants en sanskrit (*hātum eti* « il va sacrifier », *drakṣum ā gacchanti* « ils vont voir »), en slave (*viditi idati* « il va voir ») et en celtique (où d'anciens noms verbaux en -*tu-* constituent la majorité des « infinitifs » de l'irlandais). Dans la vieille langue, l'abstrait en -*tiō* et le nom d'agent en -*tor* tendaient à entrer aussi dans le système du verbe au point d'admettre le même régime que lui : *quid tibi istum tactiō est* « qu'as-tu à le toucher ? » (Pl. Curc. 626), *quid tibi hanc aditiō est* « pourquoi approches-tu d'elle ? » (Truc. 622), *nihil circumitiōne ātor et* « tu n'emploies pas de détour » (Tér. Andr. 202) ; cf. Lindsay, *Syntax*, p. 27. Un même fait s'observe en indo-iranien, où le nom d'agent

en *-tār-tert*, en sanskrit classique, à exprimer le futur. Au contraire, en irlandais l'infinitif veut son régime au génitif comme n'importe quel substantif.

§ 543. Au supin se rattache l'infinitif futur actif. Il s'agit proprement d'une forme périphrastique comprenant comme premier terme le supin et comme second un ancien infinitif du verbe substantif équivalant à osq. *ezum*, ombr. *erom* « être » (§ 107 Rem.). Un composé **datu-esom* « être à donner » aboutissait en latin à *daturum*. A l'époque ancienne ce composé s'emploie comme un infinitif : *bona sua me habiturum omnia* « (il dit que) j'aurai tous ses biens » (Truc. 400; c'est une femme qui parle; cf. Cas. 671 et 693). Mais de bonne heure, il a été senti comme un accusatif masculin : on y a donc joint l'infinitif *esse* et on a fait l'accord en genre et en nombre : *te utam esse amissurum* (Asin. 611), *suam uxorem hanc accessitaram esse* (Cas. 553), *nuptias futurus esse audiuit* (Andr. 174). Cf. Postgate, I. F., IV, 252. C'est de là qu'est sorti le participe actif en *-tūrus* tiré de l'infinitif sur le modèle du participe en *-ndus* à côté du gérondif ; accompagné du verbe copule il a servi à former un futur périphrastique (§ 445). Sur le développement des participes en *-tūrus* et en *-ndus* à la basse époque, v. Norberg, *Synt. Fschg.*, p. 193.

Les substantifs en *-tūra* sont au contraire tirés du type en **-to* : *stātūra* ne concorde pas avec *stātūrum*, *stātūrus*, mais avec *stātus* ; *ndtūra* est tiré de *ndtus* (v. § 580).

REMARQUE. — Le caractère nominal du gérondif et du supin apparaît bien dans des emplois comme les suivants : *et uapulandō et somnō peritō* (Pl. Curc. 215), *ut pugnantōque hominem capere certā rēs et* (Mél. 267), *ibi cursū luctandō hastā discō pugilātū polū salientō spē exercitū unguis quon scortō aut sanitō* (Bacch. 428-429) :

CHAPITRE VI

FORMATION DES NOMS

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

§ 544. Comme on l'a dit au § 260, en matière de formation de noms, il n'y a jamais de système régulier comparable au système verbal, ni même de tendance constante vers un système complet ; et l'on observe tous les cas possibles entre des noms isolés, qui ne se laissent ramener à aucune racine et qu'il est impossible d'analyser, et des noms formés librement suivant un principe qui se reconnaît du premier coup.

Les noms qui se laissent analyser sont ceux qui se composent d'un élément radical indiquant une notion fondamentale et d'un suffixe indiquant une catégorie d'emploi. Fréquemment en indo-européen, l'élément radical était une « racine » (§ 234) ; c'est-à-dire que les éléments qui fournissaient des formes verbales fournissaient aussi des formes nominales (§ 261). Ainsi de la racine **da-* **do-* (§ 411) on tire à la fois des formes verbales comme *δέδομαι δέδομεν δέδοκα δέδομεν δέδοται δέδοται δέδοται δέδοται* *dē dabam dedi dare* et des formes nominales comme *δότης δότης δότης δότης δότης δότης δότης δότης* *dōtēs dator donum dōs*.

§ 545. Les formations nominales tirées directement d'une racine sont dites « formations primaires ». La tendance générale des langues indo-européennes est à éliminer les formations primaires et à les remplacer par des « formations secondaires », dans lesquelles le suffixe s'ajoute non pas à une racine, mais à un mot constitué ou, du moins, au radical d'un mot constitué (v. § 546). Les formations primaires ne

sont donc en général que des survivances. Ainsi le latin n'a plus que quelques représentants de la catégorie des noms d'action en *-*tei-* du type grec βίαις (§ 592), comme *mors* (de **m̥-ti-* skr. *m̥tīb̥*) ou *mens* (de **m̥ḡ-ti-* skr. *matīb̥*).

§ 546. L'élimination des formations primaires tient en partie à ce qu'elles étaient trop brèves, en partie à ce que la racine y offrait des aspects variés à cause des alternances vocales et, anciennement, des déplacements du ton ; par suite, ces formations étaient compliquées et souvent peu claires. Dans chaque famille de mots tend de plus en plus à prévaloir un radical unique, tiré d'un mot constitué et dont tous les autres mots de la famille sont tirés.

Les noms d'action en *-*tei-* ayant régulièrement en indo-européen le vocalisme radical à degré zéro, un nom comme gr. ζεύξαις ne saurait être ancien. On attendrait *ζευξ-τι- (skr. *yuktīb̥*), avec le même vocalisme que ζυγόν (skr. *yugám*). Mais le verbe ζεύωμαι, dont toutes les formes avaient reçu le vocalisme radical *e* (§ 354 ; ζεύω, ἐζεύξα, ἐζευγμαι), l'a imposé au nom d'action ζεύξαις. C'est ainsi qu'aux noms de type ancien πείσις et πείσις ont été substitués à l'époque hellénistique πείσις et πείσις ; d'après les formes verbales πείθω πείσω, πείσομαι.

D'autre part, les anciens suffixes trop brefs tendent à s'élargir (v. § 553). Ainsi par addition d'un suffixe *-*/om-* au nom en *-*tei-*, l'italo-celtique a développé une formation secondaire en *-*ti-/om-* qui est devenu en latin un type normal de nom d'action : *datiō*, *mentiō*, *lectiō*, etc.

Les deux faits se trouvent en latin dans le nom d'action *iunctiō*, visiblement refait, avec sa nasale infixée (§ 237), sur le présent *iungō*. En latin en effet, la nasale infixée du présent a été étendue souvent, non seulement aux autres thèmes verbaux (*iunxi* ; § 400, *iunctus*, § 539), mais encore à des formations nominales : le thème neutre en *-*es-* correspondant au grec ζεύγεις « attelage » (dont le vocalisme est ancien, § 598) est conservé dans le pl. *iūgera*, auquel on a donné un sg. *iāgerum* ; il a peut-être été refait en *iungus* (abl. *iungere* Pl. Men.

913). D'après *pingo pinxī*, le nom d'agent *pictor* « peintre » a été refait tardivement en *pinctor* (Corp., V, 6466).

C'est le plus souvent le radical verbal qui est ainsi devenu caractéristique de chaque famille de mots.

REMARQUE. — Il y a même certains noms, dits postverbaux, qui sont tirés après coup d'un verbe dérivé (v. Bréal, *M. S. L.*, IV, 82) : ainsi en grec ἔργα de ἐργάζομαι, λατρίαις de λατρεύω, § 371, en latin *pugna* de *pugnare*, *abundus*, *incertus* de *abundare*, *incertare*.

§ 547. Les suffixes indo-européens avaient rarement par eux-mêmes un sens défini ; et il est le plus souvent impossible de décider d'où ils sont sortis. Cependant il arrive que certaines langues se soient créées des suffixes avec des mots autonomes employés comme seconds termes de composés. Ainsi l'adjectif homérique ἀνδράμεος (ι 297, Λ 538) « constitué d'hommes, humain » est formé d'un suffixe -μεος qui n'offre aucun sens en grec ; or ce suffixe n'est sans doute autre chose que le correspondant du substantif sanskrit *māya-* « forme, apparence », fréquent en composition (*go-māya-* « constitué de vaches », *ayas-māya-* « formé de fer » ; § 55). En latin, les adjectifs en -ox (*atrōx*, *ferōx*) paraissent contenir le nom de « l'œil » (§ 375) au sens de « visage », comme en grec ceux en -ωπός (*αυθρωπός*, *στενωπός*, *εὐρωπός*). Mais aussi bien en grec qu'en latin les faits de ce genre ne sont ni très clairs ni très nombreux.

§ 548. Le sens des suffixes est toujours arbitraire et sujet à varier. Les circonstances tendent à le modifier, et c'est le hasard qui dans chaque cas le fixe. Il arrive souvent qu'un même suffixe caractérise des groupes sémantiques différents, indépendants les uns des autres.

Ainsi le suffixe *-ā- a des valeurs diverses suivant les éléments auxquels il est joint. Dans l'adjectif, ce suffixe caractérise le féminin par opposition au suffixe *-o- du masculin neutre : gr. *νί(φ)ᾶ* (ion. *νίη*) en face de *νί(φ)ός*, *νί(φ)όν* ; lat. *novā* en face de *novus*, *novum* ; cf. skr. *nāva* en face de *nāvah*, *nāvām*. Voir § 797.

Dans les substantifs, *-ā- ne désigne la femelle par rapport au mâle que d'une manière secondaire et dans un nombre de mots restreint (§ 800). Mais un féminin en *-ā- existe dans mainte formation nominale à côté d'un masculin en *-o- sans différence de sens appréciable : φθόγγη, πλανή, κοιτή, τίμη à côté de φθόγγος, πλάνος, κοιτός, τίμος; v. § 560.

§ 549. D'autre part, le suffixe *-ā- sert à former un grand nombre de dérivés dont le sens ne se laisse pas aisément prévoir. Si l'on a εἰνη « vigne » en face de εἶνος « vin », c'est sans doute parce que la vigne, qui produit le vin, a été assimilée à une femelle. Mais rien ne peut faire prévoir le sens de « chasse » dans le dérivé θέρᾱ de θέρω.

Souvent, le suffixe *-ā- n'a qu'une simple valeur d'élargissement : par exemple, il y avait en indo-européen un thème *dhuer-, *dhuor-, *dhuw- (dev. consonne) et *dhu- (dev. voyelle), qui désignait la « porte » ; le latin l'a conservé dans le pluriel *forēs*, mais le grec n'en a plus que des dérivés (θυρίς, θύριον, θύριτρον, θυριάς, θυραῖος, etc.) et ne le conserve que sous la forme élargie θυρ-ᾱ- (θύραξ, θύρασι, θύραρι, θυραμρός). Le mot θύραι ne signifie rien de plus que l'ancien thème consonantique dont il est tiré. De même, le dérivé ἑμίρᾱ est synonyme du simple ἑμαρ, qui survit chez Homère.

§ 550. Enfin ce même suffixe *-ā- servait en indo-européen à former des mots masculins. Le grec en a un très grand nombre, dans lesquels toutefois le suffixe *-ā- est généralement combiné avec d'autres suffixes : -r-ā-, -t-ā-, -i-ā-, etc. dans νεανίας, παμίας, ἐρίτης (cf. ἐρίσσω de ἱριτ-γω, § 363), ἱπποτης, Πριακίτης, Ἡρακλείτης, etc. (pour le -ς du nominatif, v. § 664). Le latin a développé l'emploi du suffixe *-ā- masculin dans des mots populaires ou familiers, termes d'injure ou sobriquets ; de là tant de surnoms d'homme latins terminés en -a (Vendryes, *M. S. L.*, XXII, 97). Un développement sémantique analogue s'observe en grec pour le suffixe féminin -ῶ (§ 595). Ces faits montrent ce qu'il y a de capricieux dans la dérivation.

§ 551. Le caprice des formations apparaît également dans le fait que, si beaucoup de noms se laissent interpréter, on n'en saurait néanmoins prévoir l'existence.

Si le type d'abstrait en *-μα* (§ 623), qui existe auprès de tant de verbes grecs, n'est pas attesté auprès de *ἔϊνωμι*, on peut supposer que c'est pour éviter une confusion avec le groupe de *δομα*, *ἔμας*. Mais auprès de *τίθημι*, *-θημα* n'existe que dans le composé homérique *ἀνάθημα*, et le caractère tardif de *θήμα* est surprenant. Avec le suffixe *-μός*, on rencontre auprès de *τίθημι* à la fois *θωμός* (sans grand lien avec le verbe, dans la conjugaison duquel le vocalisme *ο* n'a pas de place), ion. att. *θισμός*, dor. *τιθμός*. A quoi tient cette différence ? et aussi celle de *ι-σμός*, *στα-θμός* et *ἱε-τμός*, qui présentent trois variétés d'un même suffixe ? Pourquoi a-t-on *πλοχμός* (§ 567) à côté de *πλέω*, mais *τόκος* et *πέκος*, et non **τοχμός* ou **πεχμός* à côté de *ἵτικον* (*τίκω*) et de *πέω* ? Pourquoi en revanche a-t-on aussi à côté de *πλέω* les mots *πλόκος* *πλόκη* *πλόκαμος* *πλόκακ* ? Cette variété de formations ne pouvait se prévoir.

§ 552. Chacun des dérivés créés d'un même mot peut servir à son tour de point de départ à des dérivations nouvelles. Ainsi de *θήρ*, qui est un vieux mot (cf. § 556), est sortie toute une famille de dérivés directs ou indirects : *θήρ-ιον* a servi de base à *θηρίομαι*, *θηρίωσις*, *θηριώδης*, etc. ; de *θήρ-α* on a tiré *θηράω* qui a entraîné *θήραμα*, att. *θηράτης*, hom. *θηρητήρ* et *θηρήτωρ*, *θήρατρον*, *θηράτικός*, *θηράσιμος*, etc. ; enfin un dérivé virtuel **θηρη-* a fourni *θηρεύω* (qui est homérique), d'où *θήρευμα*, *θήρευσις*, *θηρευτής*, *θηρευτικός*.

§ 553. Les suffixes indo-européens étaient généralement courts. Les besoins de l'expression ont conduit à leur donner plus de corps ; pour obtenir des types plus marqués, on a souvent accumulé les suffixes. Ainsi le suffixe **-a-* des noms masculins n'apparaît plus guère en grec que combiné avec d'autres suffixes (§ 550) ; parmi les dérivés de *θήρ* énumérés au § 552, beaucoup présentent des suffixes agglutinés. Le suffixe **-ιο-* a servi en grec à former un nombre considérable

de noms neutres, dans lesquels il est combiné avec les suffixes les plus variés ; il y a ainsi des noms en -αιον, -αριον, -τάριον, -ίδιον, -ιακιον, -ιακιδιον, -ταριον, etc. Voir § 585.

En latin, les suffixes *-mentum*, *-monium*, *-estris* ou *-tudo* présentent de même des combinaisons d'éléments suffixaux plus ou moins aisés à analyser.

REMARQUES. — I. L'usage d'élargir les suffixes pour leur donner plus de corps est particulièrement répandu dans la langue populaire, qui cherche toujours à augmenter la valeur expressive des mots. Aussi les écrivains qui s'inspirent de l'usage populaire, comme les comiques, emploient-ils fréquemment des formations à suffixes combinés. La langue d'Aristophane abonde en ce qu'on appelle souvent à tort des « diminutifs », qui ne sont que des mots plus expressifs, parce que plus pleins. C'est un fait général. Déjà Pollux le remarque : ὅταν θ' ἴσῃς Ἀριστοφάνης « θυσίαν λαχρόσιον » ἢ ἄλλον ἢ τι λόγῳ εἴρηκεν, ἀλλ' οὐ λόγους μικροῦς (voir *Comic. fragm.*, II, 1060). A la place de mots simples, trop courts, les langues romanes n'ont conservé souvent que des dérivés : ainsi *solinculus*, *apicula* (Plaute), *auricula* (Plaute), *auricilla* (Catul., XXV, 2), *anicellu* (Varron) ont remplacé *sol*, *apis*, *avis*, et le français dit *soleil*, *abeille*, *oreille*, *oiseille* (et *oiseau*).

II. Le renforcement des suffixes par agglutination d'éléments empruntés au radical est un procédé mécanique, dont toutes les langues fournissent des exemples : en français le suffixe *-ier* des mots *outrier*, *serrierier* est devenu *-tier* après voyelle (*clou-tier*, *bijou-tier*) d'après *sabot-ier* ; le suffixe *-ie* de *pair-ie*, *confre-ie* devient *-erie* dans la forme populaire *mair-erie* d'après *serrier-ie*, *épicer-ie*, *boucher-ie*, etc.

Remarque sur les noms à redoublement.

§ 554. Le procédé du redoublement qui joue un rôle si important dans le système du verbe (§ 277) se rencontre aussi dans la formation des noms. Il y conserve d'ordinaire son caractère expressif et n'y présente jamais le caractère grammatical qu'il a pris dans le verbe. Aussi les noms à redoublement ne sont-ils en grec et en latin que des exceptions isolées. Un des plus anciens est *κόκλος*, auquel répond skr. *cakrám* « roue » (§ 808). Sont également de type ancien des mots comme *ὄπωπέ* « vision » (γ 97, etc. ; rac. **ak-*, § 82) ou comme *nimbis* (de **ni-nb-o-*, cf. *nebula*, rac. **neb-*, § 101). On peut en outre citer des noms exprimant le bruit, le bouil-

lonnement, le fourmillement, la masse, etc., au concret ou à l'abstrait (gr. βόρβωρος, μάρμαρος, τάρταρος, γογγύλιος, πιπυλάη, lat. murmur, murmuris, cincinnus, farfarus, fursur, etc.), des noms d'animaux (gr. πεμπερῶν, ἰσοψ, lat. uruba, turtur, cuculus, ulula, etc.), des sobriquets (gr. βόρβωρος, βέθηλος, σέουρος, lat. babulus, baburrus, etc.). Des substantifs comme τίτανος διδαχή marquent l'effort répété, un adjectif comme διαβαλός la variété du talent ou la bigarrure de l'œuvre d'art. Ces mots sont formés d'après les règles habituelles du redoublement (§ 234) ; on y remarque, dans le type intensif, l'emploi de diphtongues en -i- ; ainsi πιπυλάη, διαβαλός, λαίλαψ.

Il faut mettre à part les mots du langage enfantin comme gr. τήθη, τίθη, πάππος, νάννος, lat. tata, mamma, nānus, etc., et les mots à gémisée (§ 233 Rem.).

DÉRIVATION

§ 555. Il serait vain de vouloir poser une théorie complète de la dérivation. Parmi la variété des formes, les unes, héritées de l'indo-européen, sont pour la plupart rebelles à l'analyse en grec et en latin ; les autres, neuves et plus ou moins capricieusement créées, doivent la naissance à des circonstances particulières, souvent inconnues.

De plus, pour exposer vraiment l'histoire de la dérivation dans les deux langues, il faudrait étudier à part chaque type de formation et dans chaque type presque chaque mot ; il faudrait marquer aussi comment se sont organisées, en fonction des suffixes, les diverses catégories de sens. La tâche engloberait toute la matière des dictionnaires étymologiques. Il s'en faut que le travail préparatoire à une pareille synthèse soit achevé ; le classement et l'histoire des formations nominales du grec et du latin restent encore en grande partie à faire.

A consulter, pour le grec : A. Debrunner, *Griechische Wortbildungslehre*, et surtout Chantraine, *Formation des mots en grec*.

Pour le latin : F. Stolz, *Historische Grammatik*, I, p. 443-588.

I. — Noms à suffixe zéro.

§ 556. L'indo-européen possédait un grand nombre de noms formés de la racine seule, sans suffixe. On les appelle aussi des « noms-racines » ; au cours du développement de chaque langue, ils ont été peu à peu éliminés au profit de formations suffixales plus claires ; le grec et le latin en ont cependant encore de nombreux restes.

Certains de ces noms sont isolés. Tels le nom du « pied », gr. ποδ- (πούς, πῶδος), lat. ped- (*pes, pedis*), v. § 682 ; le nom du « sel », gr. ἄλς, lat. *sal* ; le nom de la « terre », gr. γῆών, γῆονός (§ 212), qui a passé en latin au type en *-o-, *humus* ; ou le nom de la « bête sauvage », θήρ, θηρός (éol. φέρ, § 95), qui en latin, avec le vocalisme *ē*, a reçu l'élargissement *-a-, *fera*. Plusieurs sont caractérisés par une diphtongue en -u-, comme le nom du « bœuf », gr. βῶς, lat. *bōs* (§ 99 ; skr. *gāuh*), ou celui du « navire », gr. dor. ναῦς, ion. νῆς, lat. *navis* (passé à la flexion du type en -i-, § 588 Rem. III). Quelques-uns par un *ū* long comme gr. ὄφρῦς « sourcil » (skr. *bhrūh* ; les formes germaniques et celtiques remontent à un thème **bhrēw-*), μῦς « souris » (lat. *mūs*), gr. ζς et οῦς (§ 65 Rem.) « porc », lat. *sūs*, omb. *sims* (acc.) ; ou par un *i* long, comme gr. (f)ίς « force », lat. *vis* (§ 719).

§ 557. La plupart des noms-racines appartiennent à des racines qui ont fourni des verbes. Ainsi de la racine qui désignait l'action de « parler » (§ 235), le latin a conservé *uox, uocis*, où l'*o* du nominatif singulier a été généralisé, et le grec a conservé gén. (f)ερός, acc. (f)ερα, dont l'*o* bref est ancien ; le nominatif est ἔσρα (§ 681).

En grec, les exemples ne sont pas rares. Le vocalisme de la racine *y* est souvent au degré zéro : λίψ gén. λῆς (cf. *λείω*), plur. στήεις (cf. *στέχω*), acc. sg. νίφα, Hés. O. 535 (cf. *νείρει*, § 84), στής gén. στυγός (cf. *ἔστυγον* et *στυγίω*), ἔραξ gén. ἔρακίς (cf. *ἔρασσομαι*), etc. Mais on rencontre aussi d'autres voca-

lismes : φλόξ gén. φλόγος (cf. φλέγω), κλώψ gén. κλωπός « voleur » (cf. κλέπτω), φώρ gén. φωρός « voleur » (cf. φέρω), θώς gén. θωός « chacal » (cf. θέ(ρ)ω « je cours »), βώξ gén. βωγός « déchirure » (cf. βήγνυμι), πτώξ gén. πτωκός « timide » et « lièvre » (P 676 ; cf. πτήσω).

En latin, où les exemples sont moins fréquents, on observe le degré *t* dans *nex necis* (cf. *necare*) et dans le plur. *preces* (cf. *precari*, *foscere*, § 417 Rem., et *procus*, § 564) ; *lūx lūcis* sort de **leuk-* ou **louk-* (v. § 241 et 559) ; le degré zéro est attesté dans *dux dūcis* en face de *dūco*.

REMARQUE. — Au point de vue du sens, les noms-racines à l'état isolé sont en principe des noms abstraits ou des noms d'objets ; il y a aussi quelques adjectifs comme πτώξ (qui peuvent être employés substantivement, ainsi θέξ). La valeur de noms d'agent (θώς « flatteur », κλώψ, φώρ, *dux*) est rare, sans doute secondaire ; v. § 558.

§ 558. Les noms-racines apparaissent souvent en grec et en latin comme seconds termes de composés. Tels, en face de hom. βώξ « fente », ἀπορρώξ « fendu, abrupt, escarpé » et à côté de φύρα-ει (§ 559), πρόσ-φυξ « qui se réfugie ».

Les suivants n'existent qu'en composition : ἐπί-τεξ « sur le point d'accoucher », σύ-ζυξ (cf. lat. *con-iux*), νή-(ρ)ις (gén. νή-(ρ)ιδ-ος) « qui ne sait pas » (§ 879), φευσι-στυξ « ennemi du mensonge », χέρ-νιψ « lavabo pour les mains », οιστρό-πληξ « qui frappe de l'aiguillon », ἐπ-ηλυξ « étranger » (Hérod.), νέηλυξ « nouveau venu » (K 434), etc.

Le latin est assez riche en composés de ce genre : *rem-ex* « qui conduit à la rame », *au-ceps* « oïseleur », *au-spex* « qui examine le vol des oiseaux », *iū-dex* « qui rend la justice », *tubi-cen* « qui joue de la trompette », *prae-ses* « qui est assis devant les autres », *libri-pens* « qui pèse avec la balance », *opi-sex* « qui fait un ouvrage », *feni-sex* « qui coupe le foin », *re-dux* « qui ramène » et « qui revient », etc.

§ 559. En latin comme en grec, il y a tendance à remplacer les noms-racines par des dérivés pourvus de suffixes. Mais le suffixe employé varie beaucoup suivant les cas. Ainsi, le

thème-racine ἀλκ-, dont il subsiste une trace dans ἀλκί πεποιθώς (O 490), a été remplacé par le neutre ἀλκ-αρ et le féminin ἀλκ-ή; de même κλαγγ-ή remplace un plus ancien *κλαγγε (dat. κλαγγί, Ibycus, v. 50) et κλάδος un plus ancien κλάς (dat. κλάδι, Ar. Lysist. 632; cf. dat. pl. κλάδοι, Ois. 239). Des thèmes-racines φυγ- (attesté dans l'accusatif φύγα-θε, à côté de φεύγω, εφυγον) ou λυκ- (attesté dans le composé λυκά-βας; rac. *lenk- de lat. *lūx*, § 557), il ne subsiste plus que les dérivés φυγή, lat. *fuga* (§ 563 Rem.), hom. φύξα (de *φυγ-γα avec un nominatif en *-γά, § 664), ou εμφιλύκx.

A côté de πύξ, βώψ, βώξ, φλόξ on a πινυγ-ή, βώπ-ος (et βωπ-ίς), βωγ-ή (βωγ-μός et βωγ-μή), φλογ-μός, etc. Sur lat. *humus, fera*, v. § 556. Les deux mots gr. νῶτος (νῶτον) et lat. *nātis* doivent remonter à un nom-racine d'alternance *nōt- *nāt- (§ 245).

Même au second terme des composés on observe la présence de suffixes adventices. Ainsi le latin possède à la fois *in-dex* et *causi-dicus*, *opi-fex* et *uenē-ficus*, *an-spex* et *exili-spicus*, *libi-cen* et fém. *libi-cina*, cf. Ernout, *Philol.*, p. 79, *princeps* (§ 163 Rem. II), ou *au-ceps* et *hosti-capas* (Paul Fest. 73, 10) ou *urbi-capus* (Plaute, *Mil.*, 1055).

Il dit *signi-fer*, *armi-ger*, *podi-sequ-a*, *sangui-sig-a*, *pāri-cid-as*, etc. Cette formation arrive à se confondre avec celle étudiée au § 564.

II. — Noms à voyelle thématique et noms en *-a-.

A. — NOMS EN *-ô- (*-a-).

§ 560. Le grec a conservé — et même développé à l'époque préhistorique — une formation caractérisée par le degré *o* du vocalisme de la racine et dont le suffixe est la voyelle thématique. Avec le ton sur la racine, ce type fournit des noms d'action (exprimant l'action aussi bien passivement qu'activement, § 830); avec le ton sur le suffixe, il fournit des noms indiquant ce qui agit.

Une formation jumelle de la précédente substitue le suffixe *-α- à la voyelle thématique (§ 548) ; alors le nom d'action porte le ton sur le suffixe. Exemples :

Noms d'action en *-ο- :

βρόμος « bruit » (βρέω), βόλος « jet » (βέλλω), γένος « naissance » (γίγνομαι), ἔρμος « course » (ἐραμοθῆναι), κέρος « satisfaction » (κερύννυμι), λόγος « discours » (λέγω), λόχος « embuscade » (λέχομαι), μίμρος « blâme » (μίμρομαι), μέρος « part » (μείρομαι), νόμος « attribution, loi » (νόμω), ὄγκος « charge » (cf. ἔνγκον), πλόος « navigation » (πλύνω), πόνος « peine » (πένομαι), πέθος « désir » (πέθασσθαι, § 85), πάρος « passage » (παίρω), ῥέος « écoulement » (ῥέω), στέλλος « expédition » (στέλλω), στένος « gémissement » (στένω), τέκος « enfantement » (cf. ἔτεκον), τόμος « coupure » (τέμω), τένος « tension » (τείνω), τρέμος « tremblement » (τρέμω), τρέπος « tour » (τρέπω), τρέχος « course » (τρέχω), φθέγγος « voix » (φθέγγομαι), φθόνος « envie » (φθονέω), φθόρος « perte » (φθείρω), φόρος « terreur panique » (φείδομαι), etc

REMARQUE. — Souvent le nom d'action s'emploie pour désigner le résultat ou l'objet de l'action, c'est-à-dire que d'abstrait il devient concret (§ 262) : ainsi γάμος désigne la « cargaison » d'un navire (γάω « je suis plein »), γάμος la « cheville » (rac. *gambh- « mordre »), δόμος l'« habitation » (δύω « je bâtis »), ὄχος la « voiture » (rac. *wagh-, lat. *uehō*), τέκος la « toison » (τέω), σπέρμα la « semence » et le « temps des semailles » (σπαίρω « je sème »), στρόφος la « courtoie » ou le « cordon » (στρίφω « je tourne »), τοίχος le « mur » (rac. *dheigh- « façonner [la terre] »), φόρος le « tribut », la « taxe » (φέρω « j'impose »).

§ 561. Noms d'agent en *-ο- :

ἀειδός « aède » (qui chante, ἀείδω), βορός « mangeur » (rac. *gʷerā- « manger »), βοσκός « pâtre », βολός « solive » (qui soutient, βέλομαι), θρόός « qui court » (θέω), θροός « semence (animale) » (qui jaillit, cf. θρώσκω), κλοπός « voleur » (κλέπτω), λοχός « accouchée » (λέχομαι), μελπέός « chanteur » (μέλω), ὁδός f. « chemin » (cf. v. sl. *xodŭ* « marche », rac. *sed-), ἑλκός « qui tire » (ἔλκω), πομπός « conducteur » (πέμπω), σκοπός « observateur » (σκόπομαι), τομάς « qui coupe » (τέμω), τερτός

« pénétrant » (τείρω), τροχός « courroie » (qui tourne, τρίκω), τροφός « nourricier » (τρέφω), τροχός « roue » (qui court, τρίκω), φορός « fécond » (qui porte, φέρω), etc.

REMARQUES. — I. Le nom d'agent a parfois le sens passif ; ainsi θροπός ne signifie pas « qui dépouille » (θρίσκω) mais « dépouillé » (Sophocle) ; λοιπός « qui laisse », mais « laissé, qui reste » ; νομός « qui partage », mais « partagé », d'où « part de terre attribuée à chacun, pâturage ». Les deux sens existent pour le mot ὀλεός « qui tire à soi » (Platon, Rep. 521 d) et « qui est tiré » d'où « sillon » (ἄλω).

II. Les deux catégories distinguées ici sont indo-européennes puisqu'on les retrouve en sanskrit, avec la même différence de ton qu'en grec (ἀγάπη « amour », ἀγαπᾷ « aimant », ζέω « chaleur », ζέω « brûlant », etc.).

§ 562. Noms d'action en *-δ- :

ἀγορά « assemblée » (ἀγείρω), ἀλοιφή « onguent » (ἀλείρω), αἰδή att. ᾠδή « chant » (ἀείδω), βρά « nourriture » (rac. *gʷer-), βροχή « pluie » (cf. βίττω), βροχή « humidité » (βρέχω), θορά « peau » (qui est écorchée, δέρω), ion. θορή « semence » (cf. θορός et θροίσκω), κλοπή « larcin » (κλέπτω), μελή « chant » (μέλω), μομφή « reproche » (μέμφομαι), μογή « arrêt » (μίνω), νομή « pâturage » (νέμω, cf. νομός), -οχή (ἀπ-, ἐξ-, ἐπ-, συν-, ὑπ-) « tenue » (έχω), πνοή « souffle » (πνέω), πομπή « conduite » (πέμπω), ποτή « cours » (πίω), ποτή « inclination » (πέπω), σκοπή « vue » (σκέπτομαι), σπονδή « libation » (σπίνδω), σπορά « semence » (σπείρω), σπουδή « hâte » (σπιύδω), στρόφη « évolution » (στρέφω), τομή « coupure » (τέμω), τροφή « nourriture » (τρέφω), φθογγή « voix » (φθέγγω), φθορά « perdition » (φθείρω), φορά « chargement » (φέρω), φορδή « pluie » (φέρω), χοή « libation » (χέω).

REMARQUE. — On peut voir en parcourant les listes précédentes que d'une même racine sont souvent tirées deux ou même trois formations parallèles : μόρφος et μομφή, ζέος et ζή, φθίρος et φθορά, αἰδέος et αἰδή, κλοπός et κλοπή, μολπός et μολπή, νόμος νομός et νομή, φέρος φορός et φορά, τόμος τομός et τομή, etc.

§ 563. Cette formation a été mise en étroit rapport avec le système du verbe. Quand le vocalisme radical du verbe est en -α-, le nom d'action correspondant a le même vocalisme,

quelle que soit l'origine de α (diverse, suivant les cas). Ce nom est alors le plus souvent un féminin à suffixe $^*-\alpha$.

Exemples : ἀγή « brisure, fragment » (ἀγνομι), ἀκτή « remède » (ἀκίομαι), ἀρχή « commandement, commencement » (ἀρχω), αὐδή « voix » (αὐδάω), ἀφή « contact, allumage » (ἀπτω), βαφή « trempe » (βάπτω), γραφή « écriture » (γράφω), λαδή « prise » (λαμβάνω), λαχτή « sort » (λαγχάνω), βεφή « couture » (βέπτω), σκαφή « creusement » (σκάπτω), σφαγή « meurtre » (σφάζω), ταφή « enfouissement » (θάπτω), χαρά « joie » (χαίρω), etc. Avec une place du ton aberrante, μάχη « combat » (μάχομαι).

Les masculins sont plus rares : αἶθος « chaleur » (Eur., Suppl. 208 ; αἶθω), γάμος « mariage » (γαμέω), πάλος « agitation des sorts, scrutin » (πάλλω), πάτος « marche » (πατίω), τάφος « enfouissement » (cf. ταφή).

Parmi les noms d'agent, on peut citer : ἀγός « conducteur », αἶθός « qui brûle », ἀρχός « qui commande », θαλλός « qui pousse, branche » (θαλλίω), ταγός (et τᾱγός) « qui commande, chef » (τάσσω), φαγός « glouton » (ἐφαγον), etc. ; et au féminin σίγη « bât » (qui charge, σίπτω), peut-être βλάβη « dommage » (qui nuit, βλάπτω).

REMARQUE. — Certains noms de la même catégorie présentent un vocalisme radical du degré zéro, dans des racines à sonante y ou w . Ainsi γλυφή « gravure » (γλύπτω), δίκη « action judiciaire » (θεύανυμι), κρυφή « cachette » (κρύπτω), φυγή « fuite » (lat. *fuga*, § 559), etc. ; au masculin τύπος « frappe » (τάπτω). C'est peut-être comme nom d'agent que s'explique avec le ton sur la racine τύχη « fortune » (ce qui arrive, τυγχάνω). Le cas de τύχη « prière » est à part ; il s'agit d'une racine $^*ueg^w-$ (cf. lat. *novæ*) élargie au moyen d'un i -prothétique (§ 59 Rem. II). Dans les mots ζήκη « jet » (cf. ζήπτω) et σιγή « silence » (cf. σιγάω) le vocalisme radical est le même que celui du verbe.

§ 564. En latin, le type en question est mal représenté. On peut toutefois citer les noms d'action masc. *dolus* « ruse » (gr. δόλος), *ludus* « jeu » (de *luidos*, § 180), *modus* « mesure » (rac. $^*med-$), fém. *plāga* « coup » ou *fuga* « fuite » (§ 559), et les noms d'agent *procus* « prétendant » (*precor*), *coquus* « cuisinier » (*coquæ* de $^*q^wq^w-$, § 412), fém. *rota* « roue » (qui

court, § 261). *τογά* « vêtement » (qui couvre, *τεγθ*); au gr. *δομος* répond le latin *domus*, gén. *domi*. Le latin a quelques exemples du nom d'agent en composition : *carni-uorus* par exemple présente la même formation que *θερμο-βόρος*, à moins qu'il ne doive son -o- à *uorître*. L'influence du verbe est certaine dans *fracti-fer* (*fracti-ferus*; cf. *ferθ*) en face du grec *-φορος*, ou *armi-ger* (*armi-gerus*, cf. *gerθ*); v. § 559.

REMARQUE. — Dans les noms masculins de ce genre, désignant l'agent, le latin présente souvent un suffixe *-ā- : *trans-jug-a*, *agri-col-a* (§ 550). Le fait est plus rare en grec; un composé comme *ἀγρο-θηρ-α-ς* est d'ailleurs suspect d'être refait sur *θηρ-α*.

§ 565. L'indo-européen avait encore d'autres formations caractérisées par la voyelle thématique. On rencontre par exemples quelques substantifs neutres à vocalisme -e- de la racine. Les plus remarquables sont gr. (f)έργον (all. *Werk*) et πέδον « sol », ombr. *petum* « id. » (cf. skr. *padm* « pas »), lat. *serum* (cf. *σρός*, skr. *sardh*) et *uerbum* (cf. got. *uurd* de **urdb*, § 101). Il y a aussi quelques adjectifs pourvus du même vocalisme, comme gr. *νέ(φ)ος*, lat. *nouus* (dont l'o sort de e, § 165), *λευκός* (rac. **leuk-*, § 557), lat. *fidus* (rac. **h₂eidh-*), *mergus* (qui plonge, cf. *merθ*). Tous ces noms sont isolés. Certains noms, également isolés, ont d'autres vocalismes : ainsi le substantif gr. *ζυγόν*, lat. *iugum* « joug », qui est indo-européen (skr. *yugām*, got. *juk*), avec vocalisme sans e, et quelques adjectifs à vocalisme long, comme gr. *παχύς* « épais », *σπῆκός* « ferme », *ὠμός* « cru », etc.

Le suffixe thématique s'étendait déjà en indo-européen aux dépens de formations plus anciennes; en grec et en latin, il a souvent servi à tirer des dérivés de noms existants : ainsi gr. *ἄρκος* (féminin *ἄρκᾶ*) en face de *ἄρκωρ*, (f)οῖκος, du thème *φοικ-* conservé dans (f)οῖκαζε, ἀλκ-ή, κλαγγ-ή, λυκ-ή (§ 559). C'est d'anciens thèmes en *-ei- que sont sortis gr. *τέλειον* (*τέλειος*) ou *κνίσκος* (de **knīso-ā*, cf. lat. *nidor*, § 606), lat. *terra* (de **ters-a-*, cf. v. irl. *tir* « terre » de **tēr-/s-*). En grec même existent *φύλαξ* et *φυλακός* (§ 566), *μάρτυρ* et *μάρτυρος* (A 338).

πέλωρ et πέλωρον (E 741), etc. Au lieu de ἄγων, l'éolien disait ἄγωνος (Alcée, 121 Rein.) et inversement au lieu de κίνδυνος, κίνδυν (Alcée, 194 Rein., Saph. 161).

B. — NOMS A SUFFIXE EN *-o- (*-ā-) PRÉCÉDÉ DE NASALE,
LIQUIDE OU OCCLUSIVE.

§ 566. La voyelle thématique se combinait souvent avec des éléments suffixaux, notamment lorsqu'elle s'ajoutait à des mots existants. De là sont nés des suffixes de type *-m-o-, *-n-o-, *-l-o-, *-r-o-, *-t-o-, qui ont été plus ou moins productifs. Ces suffixes ont servi en général à former à la fois des noms d'action et des noms d'agent (parfois employés comme adjectifs), distingués souvent en grec par la place du ton. Parmi les substantifs, des féminins en *-ā- sont attestés à côté de masculins en *-o-. C'est-dire qu'à beaucoup d'égards les noms en question se comportent comme les noms thématiques précédemment étudiés.

§ 567. Substantifs en *-mo-. Le grec en a un très grand nombre, avec le ton sur la finale ; le suffixe -μο- y est souvent renforcé d'une dentale et a la forme -τμο-, -θμο-, ou -ρμο-. Ce sont essentiellement des noms d'action, les seuls, avec les noms du type λόγος (§ 560), qui soient du masculin en grec. A consulter : Chantraine, *Form.*, p. 132 et suiv. Ainsi : ἄρμος « jointure » (de *ar-imo-, § 66 Rem. I), ἀτμός « souffle », ἀριθμός « nombre », ἀρθμός « articulation », ἀμυγμός « égratignure » (de *amuk-σμος, cf. ἀμυγμα), βαθμός et βασμός « rangée », γευθμός « goûter », βηγμός « morsure », θωγμός « poursuite », εἰρμός « série », θωμός, « tas », ἰωγμός « poursuite » (cf. ἰωκί), κηρυγμός « proclamation », κορμός « morceau » (propr. « coupure »), μαρσμός « dépérissement », μασμός « souillure », νυγμός « piqûre », ἐδυρμός « lamentation », ἔρχηθμός et ἔρχησμός « danse », πλογμός « tresse » (de *ploσ-σμος), πνεγμός « étouffement », πορθμός « préage », πταρμός « éternuement », σπασμός « spasme » (cf. hom. σπάσσαις,

σπασθείς), σφιγμός « resserrement », τιθμός (Pindare) et θεσμός « établissement », φλογμός « flamme », etc. Là où, comme dans θαμός, καρμός, φλογμός, une alternance vocalique était possible, le radical a le vocalisme *o*.

Il y a aussi des féminins en *-uid- (-*suid-) : ἀκμή « pointe », βουμή (dor. βουθῆ Pindare) « couchant », ἐξμή (att. ἐσμή) « odeur », τίμη « évaluation », ἐρμή « élan » (de *or-suid, § 66 Rem. I).

Cette formation est mal représentée en latin : *culmus*, *ramus* (cf. *radō*), *animus*, *anima*, *fama*, *gluma* (cf. *glabō*, § 121) ; avec suffixe *suo- : *dumus* (*dusmo in loco*, Liu. Andr. ap. Fest.), *remus* (*triresmos*, Col. Rostr.).

REMARKS. — I. Quelques masculins ont le ton sur la racine : ἄντρος, βράχος, κάσμος, μέγος, γόγος, ἄγρος, ὄμοι, ὄχος, ἄχμοι, πόσμοι, τίρος (cf. τίρη) ; et aussi quelques féminins : φέμη (dor. φήμη), γάρμη, ἴημα, στήθη.

II. Sous les formes -σμός et -σμος, le suffixe a pris au cours de l'histoire du grec une extension parallèle à celle des verbes en -άζω et -ίζω (§ 372) : c'est-à-dire que les noms grecs en -σμός sont presque innombrables : ἀγασμός, ἀγασισμός, ἐθουσιασμός, καλλιπασμός, παρασμός, χαριεντισμός, etc., etc.

§ 568. Substantifs en *-lo- (*-lā-), *-ro- (*-rā-). Deux formations peu productives. Gr. πύλος « pilier », dor. ἰλλᾶ « siège » (de *sed-la), ζεύγλης « joug », ἐμάγλης « brouillard », θελή « mamelle », φῦλλῆ (et φῦλλον) « tribu ». — λήρος « bavardage », ἕβᾶ « siège, fait d'être assis, inaction » (Soph., Ajax, 811) ; ἀγρός « champ » (où l'on mène les bêtes, ἀγῶ), τερός « surveillant, gardien » (rac. *k^hṛ-, skr. *adyati* « il fait attention »), deux noms d'agent portant le ton sur la finale. Au neutre, δῶρον.

Lat. *grallae* (§ 122), *sella* (§ 122), et, avec suffixe *-slo- (*-sla-), *scala* (de *skand-sla), *tela* ; — *moenus* (cf. *po-mœrium* et *moenia*, § 180) ; neutres, *flag-rum*, *lab-rum*, *scalp-rum*, *stup-rum*.

§ 569. Substantifs en *-lo- (*-lā-), exprimant l'action. Grec : ἀρετή « bon arrangement » (ἀραρεῖν), ἀυτή « cri » (ἀύσαι), βροντή « tonnerre » (βρέωμι), ἱμάτος « vomissement »

(ἰμῖω), θάνατος « mort » (θανεῖν), κάματος « fatigue » (καμῖν), κοίτης et κοιτῆ « couche » (κεῖμαι), μελέτη « occupation » (μέλει), νόστος « retour » (νόσμαι), πλοῦτος « opulence », πότος « boisson » (cf. ποτός « bu » et ποτόν « breuvage », § 573 Rem.), ποίτος « promenade, marche », φέρτος « cargaison » (φέρω), χάρτος « clôture » (d'οὐ « enclos »). — Latin : *cubitus*, *lectus*, *hortus* (got. *gards*, irł. *gort* ; même mot que χάρτος).

Le suffixe *-tā- servait en indo-européen à tirer d'adjectifs des substantifs abstraits ; le grec et le latin ne l'ont conservé que sous la forme élargie *-tā-t- (ou *-tā-ti-, § 626) : gr. att. σεμνό-της, lat. *māri-tās*. Toutefois le latin a conservé *iuventa*, *senecta*. Voir pour le grec Chantraine, *Form.*, p. 293.

§ 570. Substantifs en *-no- (portant le ton sur la racine) : αἶνος « conte, récit », θῆνος « ardeur », ἔκνος « hésitation », ὕπνος « sommeil », etc. (portant le ton sur le suffixe) : ἱπνός « poêle », καπνός « fumée », ληνός « cuve », πλυνός « baignoire », ῥίνός « cuir », σταμνός « cruche ». Il y a aussi des neutres : ἔθνον « dot », et, avec la forme -ανο- du suffixe, des noms d'instrument comme θρέπανον (aussi θρεπάνη, § 809), ἄγγανον, σπάργανον, τήγανον, ἔθρανον.

Substantifs en *-nā- : κλι-νή « lit, couche », ποι-νή « expiation » (rac. *k^wei-, § 86 et 460), φάτ-νή « crèche », φερ-νή « dot ».

On ne peut guère citer en latin comme masculins et féminins que *pugnus* (et *pugna*), *cūnae*, peut-être *annus* (de *ai-no-*, cf. ombr. *akno-* et got. *aþn-*). Mais il y a des noms neutres : *dōnum*, *damnum*, *fānum*, *frēnum*, *regnum*, *uñnum*, *stagnum*, *lignum*, *signum*, *tignum* (quelques-uns suspects d'être d'anciens adjectifs, § 573).

REMARQUES. — I. Dans λόγνος « lampe » et dans ἄχνη « pointe », l'aspirée révèle la présence ancienne d'une sifflante devant la nasale ; prototypes *louk-s-no- (cf. lat. *lāna* de *louk-s-nā) et *ak-s-nā (cf. lat. *acus*) ; sur lat. *penna* et *penna*, v. § 130.

II. Dans quelques exemples, il est visible que le suffixe -no- est formé par l'addition de la voyelle thématique à un thème à nasale déjà constitué :

ἄμος sort de ἄμην et doit être analysé ἄμ-ν-ος ; on interprétera de même λίμνη à côté de λιμήν (et λειμῶν), ποιμήν à côté de ποιμήν, στρωμνή à côté de στρώμα, etc.

§ 571. Les suffixes *-mo-, *-lo-, *-ro-, *-lo-, *-no- ont servi aussi à former des adjectifs, généralement avec le ton sur le suffixe. Les trois premiers sont restés assez peu productifs ; on n'en peut citer en grec et en latin que quelques formations isolées, parfois héritées de l'indo-européen :

Grec : θερμός « chaud » ; δειλός « craintif », ἐκπῆγλος (de *-πλαγ-λο-) « effrayant, terrible », στρεβλός « tordu, rusé », συμπλός « compact », τραυλός « bègue », τυφλός « aveugle », χωλός « estropié », etc. ; ἀδρός « tendre, efféminé » (cf. ἄδης), ἴκρος « pointu », βληχρός « mou », ζωρός « pur » (en parlant du vin, cf. ζωή et ζῆν), ἐρυθρός « rouge », ἑλαφρός « léger », κυδρός « illustre », λάθρος « violent », λεπρός « rugueux », λυγρός « lamentable », μακρός « grand » (μῆκος), μωρός (att. μῶρος) « fou », λυπρός « pauvre, misérable », νεκρός « mort », πηρός « infirme » (cf. πήμα), πικρός « amer », σαθρός « languissant » (σθήθω), σαπρός « pourri » (σθήπω), σμικρός « petit », σπυρρός « compact », σκληρός « dur, sec » (cf. σκληραίνει de σκέλλω ; § 311), ὑγρός « humide », φαίδρος « brillant », etc.

Latin : *simus, summus, primus, imus, primum* (ces quatre derniers tirés d'adverbes) ; *silus, paulus* ; *glaber, integer, macer, niger, piger, ruber, sacer, scaber, clarus, dirus, durus, gnarus, mirus, parus, serus*, etc.

§ 572. Sous la forme -ιμος le suffixe *-mo- a fourni au grec quelques adjectifs de qualité, φαίδιμος, κάλλιμος, κύβητος, tirés de substantifs. Quand le substantif était un nom d'action, l'adjectif en -ιμος a pris le sens de possibilité : μάχιμος « qu'on peut combattre » ; de μάχη, φύξιμος « où l'on peut fuir » de φύξις, χρήσιμος « utilisable » de χρήσις, etc. L'extension de ce suffixe a suivi celle des noms en -σις (§ 592).

Le suffixe *-ro- s'est développé aussi sous les formes -ερος (-εσπερός, κρατερός) et -υρος (-βδελυρός, ἑχυρός), -ετρο- (πότηρος) et -ύρο- (ισχύρός). De même, le suffixe *-lo- sous les formes

-ελος, -ιλος, -ουλος (εφέλος, όργιλος, άγκύλος, etc.) et -αλον (κρόταλον, βόταλον, σιάλον, etc.).

Le latin possède une série de noms d'agent en *-ulus* tirés de thèmes verbaux, et qui servent plus ou moins d'adjectifs : *hibulus, crēdulus, figulus, gemulus, legulus, pendulus, querulus, stridulus, tremulus*, etc. Avec la valeur de noms d'instrument, ils sont généralement féminins ou neutres : *cōpula, radula, rēgula, secula, tēgula, capulum, cingulum, iaculum, vinculum, speculum*. Le grec a de son côté une série d'adjectifs en *-ηλος* (άπατηλος, μιμηλος, βιγηλος, σιγηλος) et en *-ωλος* (άμαρτωλος, ρειθωλος), d'où sont parfois tirés des substantifs féminins (ρειθωλή, εύχωλή, παυσωλή).

C'est au moyen du suffixe **-lo-* (ou de ses dérivés *-ello-*, *-illo-*, *-culo-*, *-cello-*) que le latin a formé la plupart de ses diminutifs (§ 553 Rem.) tirés d'adjectifs comme de substantifs : *animula, culcitula* (Pl. Most. 894), *equola* (Cist. 308), *bellulus* (Mil. 989), *misellus* (Rud. 550), *horridulus* (Pseud. 68), *ampulla* (§ 38 Rem.), *ocellus, pusillus, papilla, uerculum* (Cas. 837), *specula* (Pers. 310), etc.

§ 573. Les suffixes **-lo-* et **-no-* étaient considérablement développés dès l'indo-européen pour former des adjectifs tirés de racines verbales, portant le ton sur le suffixe : type gr. κλυτός (skr. *krutdh* ; rac. **klew-*) lat. **clutus* (*inclitus*), άγνός, σμνός de άζομαι, σίδομαι, et avec la forme *-ανος*, ικ-ανός, στεγ-ανός, **στερ-ανός* (d'où *στέφανος* dans l'emploi comme substantif) ; lat. *lec-tus, plē-nus, dig-nus* (de **dek-no-*, cf. *dece*). L'adjectif en **-lo-* est devenu le participe passif en latin (§ 539) ; on en a formé de tous les verbes actifs. En grec, cet adjectif, d'ailleurs moins développé qu'en latin, n'est jamais entré dans le système du verbe ; à l'origine, il était d'ailleurs surtout employé en composition, comme les suffixes **-t-* (§ 625), **-tei-* (§ 592) et **-tā-* (§ 612) ; v. Chantraine, *Form.*, p. 303. — A côté des verbes dénominatifs, il existait souvent un adjectif en **-lo-* tiré du même nom que le verbe (§ 575) : τιμάτος (att. *τίμητός*) de *τίμα* (att. *τίμη*) à côté de *τιμάω, cōmātis*

de *cēna* à côté de *cenāre* (§ 538). Ce fait n'a pas été sans influence sur le développement des dénominatifs en grec (§ 366).

REMARQUE. — Le verbal en -to- a parfois été substantivé au neutre : *φασίν*, *κότος*, *commentum*, ou au féminin : *impensu*, *offensa*, *repulsa*.

§ 574. Le grec a utilisé le suffixe *-to- pour former des ordinaux et des superlatifs.

La liste des ordinaux est donnée § 775. On notera que pour « dixième », en regard de lat. *decimus* (skr. *daśamāh*) le grec a *δέκατος* comme le balto-slave (lit. *deszimtas*, v. sl. *desetū*) et le gotique *taibunda*. Une tendance générale du grec le porte à donner à tous ses ordinaux un suffixe -τος ou -ατος ; cf. *ἑξήματα* (H 248), *ἑγξάτος* (T 246) créés sur *ἑξήμοσ* et *ἑγξοσ* (§ 775).

Avec le suffixe -ατος, le grec s'est formé une série d'adjectifs indiquant une position : *ὑπατος μέγιστος*. D'après *ὑστερος* (d'un ancien adverbe *ud- suivi du suffixe -tero-, § 578), le grec a créé *ὑστατος*. Sur ce modèle, il a donné aux adjectifs qui formaient leur comparatif en -τερος un superlatif en -τατος : *σφαιώτατος*, *θεινότατος*, etc. A *κύντερος* (Θ 483, etc.), bâti sur *κύων*, Homère a donné un superlatif *κύντατος* (K 503).

Sur le superlatif en -τατος à côté du comparatif en -ων, v. § 610.

§ 575. Les suffixes *-to- et *-no- s'ajoutaient aussi en indo-européen à des thèmes nominaux pour indiquer un objet pourvu du caractère indiqué par le nom. Cette formation est restée assez vivante en grec et en latin : *κονιωτός* « garni de perches (*κονίος*), *ζυγωτός* « pourvu d'attelage » (*ζυγόν*), *θυσανιωτός* « orné de franges » (*θύσανος*), d'οὐ *χειριδιωτός* « muni de gants » (*χειρίς*) ; latin *barbatus*, *pellitus*, *cornutus* « pourvu de barbe, de peau, de cornes », etc. ; ion. att. *φαινώς*, éol. *φάιννος* « lumineux » (de *φαειν-νο-, *φάος*, §§ 599 et 695), *σιλίνης* (§ 70), *ὑστερήνός* (§ 605), latin *aënus* de *aëno- (§ 113, cf. skr. *dyah* « bronze »), *terrenus* de *teres-no- (§ 565) mais refait d'après *terra*, etc.

Sous la forme *-ino-, ce même suffixe forme des adjectifs dérivés de substantifs et qui désignent la matière : κέρνινος, μέλιτινος; άνθίνος, λάτινος, ιχθύίνος, etc., *ſaginus, ſunginus, iuncinus, laurinus, picinus*, etc.

D'origine obscure est le ſuffixe *-ino-, attesté à la fois en grec et en latin, mais particulièrement répandu dans cette dernière langue, où il ſert à former des adjectifs tirés de ſubstantifs : *bovinus, caninus, elurinus, haedinus, laurinus, diuinus, femininus, masculinus, ſobrinius* (de **swesr-* nom de la ſœur, § 128), *libertinus, martinus, ulcinus*, etc. Le point de départ en eſt peut-être dans des ſubstantifs en *-i féminins; cf. *reg-na* développé d'un féminin **reg-i*, *gall-na* féminin de *gallus*, etc.

§ 576. Combinée avec diverses occlusives, la voyelle thématique a formé un certain nombre de ſuffixes, généralement moins importants que les précédents.

Un ſuffixe *-do- (ou *-do-) fournit au latin une ſérie d'adjectifs en -*idus*, généralement parallèles aux ſubstantifs en *-os- (§ 606) et aux verbes en -*ere* (§ 427) : *calidus candidus frigidus humidus lucidus pallidus tepidus timidus validus*, etc. D'autres ſont directement tirés de ſubstantifs variés : *ſumidus gelidus herbidus*, etc.

Un ſuffixe *-ko-, aſſez répandu en grec et en latin ſous la forme *-iko-, ſert à former des adjectifs tirés de ſubstantifs variés : ρυθικός μαντικός παιδικός κυνικός μουσικός βασιλικός Ἀρχαϊκός Εὐδοκικός Στωϊκός, etc., *ctuiens classicus bellicus modicus utlicus Africus Gallicus*, etc. Ils ont ſouvent été eux-mêmes employés ſubſtantivement (γραμματικῆ, *fabrica, canticum*, etc.). Sous les formes *-ako-, *-iko- et *-uko-, le même ſuffixe eſt également attesté en latin (*opacus, pudicus, caducus*, etc.). Le grec n'a qu'exceptionnellement des adjectifs en -*ako-* (**πιθηκός* « laid », d'où *πιθηκας* ſubst. « ſinge ») ou en -*uko-* (*ἄλυκος* « ſalé »). Le prototype des adjectifs en *-k-o- eſt un thème à gutturale *-k- (§ 629).

§ 577. Il exiſte d'autre part des ſuffixes complexes dont les

suffixes précédemment étudiés constituent l'élément final. Il suffira d'indiquer ici les plus importants.

Noms d'instrument en *-iro-, *-ilo-, *-ibro-, *-ibilo-. D'origine indo-européenne, ils sont bien conservés en grec et en latin. Toutefois en latin, le suffixe *-ilo- passe à -elo- (§ 122), d'où quelquefois -cro- par dissimilation (§ 112), et les suffixes *-ibro-, *-ibilo- à -bro-, -blo- (§ 101 Rem. II). Exemples : ἀροτρον φάρτρον θεατρον λύτρον, ἄρθρον ῥιέθρον, ῥινέθρον ἱμάροθλι, etc. : *arâtrum feretrum spectrum rastrum neretrum, piâclum poclunî (poculum, § 204) saeculum lucrum lauâcrum, cribrum flâbrum polâbrum latebra dolâbra, latibulum uenâbulum sâbula mandibula, etc.*

§ 578. Adjectifs en *-tero-. Le rôle du suffixe *-tero- est de marquer une opposition de deux termes. Il servait en indo-européen à désigner l'un des termes d'une alternative : πῖτερος « lequel des deux ? » lat. *uter* « id. » (§ 99), *alter* « autre de deux, second », δεξιτερὸς, *dexter* « à droite » (par opposition à la gauche), ἀριτερὸς, *sinister* « à gauche » (par opposition à la droite), ἐμῆτερος ὑμῆτερος, *noster uester* « notre, votre » (opposés l'un à l'autre), *posterus* « qui vient après » (sur lequel a été refait *posterior*, § 609), etc. La valeur ancienne apparaît encore dans quelques substantifs du latin : *magister* (tiré de *magis*) et son opposé *minister*, *mâtertera* « tante maternelle » (opposée à *matr*, la mère ; cf. skr. *asvataraḥ* « mulet » opposé à *âsvaḥ* « cheval »). Mais c'est en grec qu'elle est le mieux conservée : Homère emploie les adjectifs θελήτερος « féminin » (opposé à masculin), θιώτερος « divin » (opposé à humain), ὄρειστερος « de la montagne » opposé à ἀγρότερος « de la plaine », etc., et une inscription éléenne porte ματρεισιναιτεραν ματρει θελήτεραν « ni mâle ni femelle ». Le suffixe -τερος a servi à exprimer en grec la ressemblance : μάλαντερον ἔστι πῖτρα « aussi noir que la poix » (Δ 277) ; c'est d'ailleurs du suffixe *-tero- que l'irlandais a tiré son « équatif ». Mais surtout il a été employé pour fournir un comparatif à toute une série d'adjectifs : βελύτερος, σφύστερος (pour la différence

de quantité de la voyelle qui précède le suffixe, v. § 206). Sur la construction du comparatif, v. § 836. Sur d'autres suffixes de comparatif, v. § 608. A consulter : Chartraine, *Morph.*, § 119.

REMARQUES. — I. En latin, le suffixe s'augmente parfois d'un *-i-* final ; ainsi dans *terrester* (ou *terrestrius* de l'ancien thème **trres-*, § 565, modifié d'après *terra*), *riuestris*, *siluester* (et *siluestrius*), *campester* (et *campestrius*), formés sur *terrester*, *equester* (et *equestris*), *pedester* (et *pedestris*), tous deux tirés de thèmes à dentale, etc., cf. § 224.

II. Sous la forme *-istru-*, le même suffixe sert en latin à former des adjectifs exprimant la mauvaise qualité, la contrefaçon (v. Seck, *A. L. L.*, I, 390) : *potrister*, *filiiuster*, *paraliiuster*, *olrister*, *surdaster*, etc.

§ 579. Adjectifs latins en *-imo-* (*-imio-*). Ces adjectifs sont en rapport étroit avec les précédents. Le latin en a un certain nombre, tirés d'adverbes marquant la position dans l'espace ou le temps : *ultimus*, *extimus*, *intimus*, *postumus* (avec un vocalisme expliqué § 171), *citimus* ; ils ont à côté d'eux des formes en *-terior* (*ulterior*, *exterior*, etc.) combinant le suffixe **-tero-* avec le suffixe d'intensif-comparatif **-yes-* (§ 608). Mais le suffixe *-imo-* sert aussi à tirer des adjectifs de divers substantifs : *finitimus*, *legitimus*, *maritimus*, etc.

Le suffixe *-imo-*, d'origine peu claire, est en tout cas italo-celtique ; car on en trouve l'équivalent sous la forme **-samo-* en brittonique (superl. gall. *-bof*), et l'osco-ombrien l'emploie aussi. En latin, il forme les superlatifs comme *facillimus*, *pigerrimus* (de **facili-samo-*, **pigro-samo-*) ; avec addition de l'élément **-is-* (§ 610), il est devenu *-issimus* (ou *issimus*, § 171), qui sert pour le superlatif de la plupart des adjectifs : *doct-issimus*, *sapient-issimus*, etc. Plaute en a tiré *ipsissimus* (Trin. 988), *patruissimus* (Poen. 1197), *occissimus* (Cas. 694). Dans les bas temps, on rencontre *minimissimus* (Arnobé) et *postremissimus* (Apul. Apol. 98, 6).

§ 580. Substantifs grecs en *-ωνος*, exprimant la qualité (*ἰκαριστώνος*, *καλπιστώνος*, etc.). Le suffixe est peut-être à rapprocher du suffixe skr. *-ivana-*, qui a un rôle analogue ; mais le détail de la formation est obscur.

Substantifs latins en *-tūra* (*-sūra*), exprimant l'action (v. §§ 543 et 594) et souvent de caractère technique : *cultūra*, *statūra*, *nātūra*, *pictūra*, *scriptūra*, *quaestūra*, *censūra*, *rāsūra*, *tonsūra*, etc. Ils se développent à l'époque impériale. Voir Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 114.

Adjectifs en *-*ῥήθ-*. Cette formation, commune au grec et au latin, est devenue peu reconnaissable par suite d'altérations phonétiques. Le latin la présente dans *long-inquos*, *prop-inquos* ; le grec dans *πρῶ-απῶς*, *ἄλλωθ-απῶς*, *ἑμῶθ-απῶς* ; (le θ appartient au thème) et par extension dans *πενθ-οῦσπῶς*.

Adjectifs latins en *-osus*. Le point de départ en est peut-être dans le suffixe *-*went-* conservé en indo-iranien et en grec (§ 627) : ce suffixe, augmenté d'un suffixe *-*to-*, aurait donné en latin *-osw-* (anc. *-osso-*, de *-*o-wat-to* ou *-*o-went-to-*, § 118). Il s'est beaucoup développé pour former des adjectifs tirés de substantifs (v. O. Schönwerth-Weyman, *A. L. L.*, V, 192) : *annosus*, *formosus*, *piscosus*, *ninosus*, *generosus*, *libidinosus*, *gloriosus*, *officiosus*, etc. Sur la graphie *formosna*, v. § 132. Exceptionnellement, un adjectif en *-osus* est tiré d'un verbe dans le cas de *bibosus*, créé d'après *annosus*, *formosus* ; Gellius (III, 12) remarque avec raison que *bibosus* au lieu de *bibax* (§ 629) est incorrectement formé.

C. — NOMS EN *-yθ- ET *-wθ-

§ 581. Précédé d'un élément *-y-* ou *-w-*, le suffixe thématique a également servi à former un bon nombre de noms, généralement adjectifs.

Le suffixe *-*wθ-* est beaucoup moins répandu que le suffixe *-*yθ-*. On l'observe en grec dans les substantifs att. *νέσος* « maladie » (ion. *νοσος*), att. *ἕρος* « limite » (corc. *ἕρρος*, ion. *οὔρος*, créet. *ὄρος*) et att. *κῆρος*, fém. *κῆρη* « garçon, fille » (arc. ou mess. *κῆρα*, ion. *κοῦρος*, *κοῦρη*, dor. *κῆρος*, *κῆρᾶ*) et dans des adjectifs isolés comme att. *μόνος* « seul » (ion. *μόνος*, dor. *μῆνος*), *σίος* « seul » (cf. zend *arīw-*, v. perse *arīw-*

« id. »), att. ὅλος « entier » (ion. ὅλος, cf. lat. *saluos*, skr. *sáruah*), κενός « vide » (ion. κενός, l' 376), ion. θοῦρος « impétueux » (E 30 ; de *θουρος, cf. θέρνυμαι), ξένος « étranger » (ion. ξένος, éol. ξένος, corc. προξενος, Coll. 318δ, 3), καλός (béot. κάλφος) ; cf. § 63.

En latin, on rencontre le suffixe *-uo- dans une petite catégorie d'adjectifs désignant des couleurs : *flauus*, *fuluus*, *fuluus*, *giluus*, *heluus*, *rāuus* (§ 163 Rem. I), et dans *caluus*, qui désigne un défaut physique (cf. skr. *kulvah* « chauve ») ; deux vieux mots communs au grec et au latin sont λαϊός et σκαϊός, *laruus* et *scæuus* (§ 241). Mais de plus, le suffixe *-uo- s'est conservé en latin dans *uiuus* (skr. *jitvah* « vivant »), d'où l'analogie l'a introduit dans *mortuus* (cf. skr. *nytdh* « mort ») et on l'observe dans une brève série d'adjectifs tirés de racines verbales, où il a une valeur tantôt active et tantôt passive, et souvent avec une nuance de possibilité : activement, *reliuus* « qui reste » (§ 204), *assiduus*, *nocuus* « qui peut faire mal », *riguus* « qui arrose », *griuiuus* « actif » (§ 163 Rem. I), sans doute aussi *cluiuus* « pente » (proprement « qui penche », cf. *inclinare*) et *riuiuus* « ruisseau » (proprement « coulant ») ; passivement, *aruiuus*, *pascuus* (cf. Pl. Truc. 150 : *nōn aruiuus hic sed pascuus est ager*), *perspicuiuus* « transparent » (propr. « au travers duquel on peut voir »), *caediuiuus* « qu'on peut couper » (d'où « taillis », Plin. Ep., V, 6) et le contraire *incidiuus*, *indiuuiuus* « qu'on ne peut diviser ». Le même suffixe a été développé sous la forme -*uus* dans *noctuiuus*, *saluiuus*, *statuiuus*, *strictuiuus*.

§ 582. Le suffixe *-yo- au contraire a pris dans les deux langues une extension considérable. En dehors de quelques adjectifs anciens tirés d'adverbes (ἀντίος, lat. *antiae* « cheveux du front », cf. v. h. a. *andi* « front »), marquant la position dans l'espace (μέ(σ)τος, § 56, *medius* ; δεξιός) ou à demi pronominaux (ἄλλος, § 57 ; *alius*), on peut distinguer deux catégories d'adjectifs en *-yo-.

L'une comprend des dérivés de verbes, exprimant l'idée que l'action peut ou doit s'accomplir : ἀγιός « vénérable »

(ἄζωμα), στόμος « haïssable » ; *eximius* « à prendre à part, remarquable, distingué » (exemple presque unique en latin).

L'abstrait correspondant s'exprime par le féminin ou le neutre : *μανία* « folie », *πενία* « disette », *σάγιον* « sacrifice », *ἑπίπια* (n. plur.) « débris » ; *odium* « haine », *studium* « zèle », *taedium* « ennui », *fractum* « fracture », *furia* « fureur », *pluvia* « pluie ». Ce type se confond avec le type d'abstrait en *-yā- tirés d'adjectifs (§ 584) ; il s'est développé en latin pour fournir un second terme à des noms d'action composés, parallèles aux noms d'agent dont le second terme est un thème racine (§ 558). Mots neutres : *indicium* (*index*), *iudicium* (*iudex*), *auspicium* (*auspex*), *praesidium* (*praeses*), *comitium* (*comes*), *consilium* (*consul*), *exilium* (*exul*), *suffragium*, *obsequium*, *connubium*, *insidium*, *parricidium*, *stillicidium*, *aedificium*, *lectisternium*. Mots fém. : *inedia* « diète », *vindemia* « vendange », *exuviae* « dépouilles » (*exuo*), *exsequiae* « obsèques », *suppliciae* « secours », *excubiae* « garde », *insidiae* « ruse ».

En grec, *δικογραφία* (de *δικογράφος*), *σαύτοτομία* (de *σαύτοτόμος*), *κακολογία* (de *κακολόγος*), etc., peuvent aussi bien s'expliquer par le § 584.

§ 583. L'autre catégorie d'adjectifs en *-yo- (*-yā-) comprend des dérivés de substantifs. Le suffixe a servi en effet à tirer des adjectifs de la plupart des thèmes nominaux existants. Ainsi en grec *ἵππιος* de *ἵππος*, *πάτριος* de *πατήρ*, *πολέμιος* de *πόλεμος*, *ἡμέριος* de *ἡμέρα*, *βασιμόιος* de *βασιμων*, etc. ; en latin, *ludius* de *ludus*, *patruus* de *pater*, *regius* de *rex*, *sublicius* de *sublica* (ou *sublices*, n. pl.), *noxius* de *noxia*, *vulturius* de *vultur*, etc., certains employés substantive.nent.

Sur l'extension de ce suffixe, v. §§ 586 et 587.

REMARQUE. — Le suffixe *-ius* sert notamment en latin à former des noms propres : *Publius* (à côté de *Publi-cola*), *Servius*, *Mānius*, *Tullius*, *Autōnius*, *Porcius*, *Liuius*, *Lucius*, *Sittius*, *Clōdius*, *Varius*, etc.

§ 584. Comme dans le cas cité au § 582, le neutre ou le féminin correspondants s'employaient avec une valeur abstraite : par ex. en grec *θεικτέριον* de *θεικτέριος* (tiré de *θεικτέρ*),

πατήριον (de πατήρ), σωτηρία de σωτήριος (tiré de σωτήρ), μαρτύριον (de μάρτυρ), ξενία (de ξένος), ἀγγελία (de ἀγγέλλω) ; en latin *senium* (de *senex*), *sonnium* (de *sonnus*), *dominium* (de *dominus*), *conditōrium*, *dormitōrium*, *nomitōrium*, *familia* (de *famulus*), *colonia* « lieu d'habitation » (Plaute, Aul., 576 ; de *colonus*), *militia* (de *miles*).

Sous la forme féminine, ce suffixe a pris une grande extension pour former des abstraits tirés d'adjectifs. En grec, σοφία de σοφός, κακία de κακός, ἡλικία de ἡλικός, etc. (cf. διακοσμοποιία de διακοσμός, § 582) ; v. Chantraine, *Form.*, p. 78. Dans certains mots, le nominatif-accusatif présente un -ά à côté de -ία : ἀλήθεια et ἀληθείς (ἀληθείην η 297, etc., ἀληθείην, Hérod., VI, 69). Il s'agit de la confusion de deux suffixes différents, l'un en *-y-a- (alternant avec *-y-u-), l'autre en *-ya- spécialement caractéristique du féminin et auquel le sanskrit répond par -i.

En latin, *prudentia* de *prudens*, *sollertia* de *sollers*, *audacia* de *audax*, *iracundia* de *iracundus*, *miseria* de *miser*, *peritia* de *peritus*, etc. Sur la forme -iēs du suffixe, v. § 587 b et cf. § 722.

REMARQUE. — Sur l'emploi du suffixe *-yo- à la fin du second terme de certains composés, v. § 644.

§ 585. Sous la forme neutre, ce suffixe exprime souvent en grec (postérieurement à Homère) ce qu'on appelle le diminutif : παιδίον « petit enfant », θηρίον « petit animal », λαμπάδιον « petite lampe », βλαστράριον « petite grappe ». Sur les diminutifs grecs en -ιον, voir W. Petersen, *Greek diminutives in -ιον*.

La valeur « diminutive » n'est souvent que l'expression d'un sentiment qui s'attache à l'objet. Ainsi les termes d'affection sont fréquemment des diminutifs neutres, employés surtout au vocatif : Γλυκερίον, Ξανθάριον, en latin : *mea Glycerium*, Andr. 134 ; *mea Phronesium*, Truc. 362. Ce fait explique la grande extension prise par les diminutifs dans la langue populaire (§ 553 Rem.).

Le suffixe de diminutif se présente souvent combiné avec des éléments tirés des thèmes auxquels il s'ajoutait (§ 553). Ainsi sur ἀπειθ-ιον (de ἀπειθ-), on a formé les diminutifs ξιρ-ιον, ἀφρ-ιον, ἀδελφ-ιον, βο-ιον, etc. ; sur λαμπρ-ιον (de λαμπρ-), on a formé τυχ-ιον, μαγν-ιον, ὑφ-ιον, etc. ; sur ἐσχάρ-ιον (de ἐσχάρα), on a formé καρθ-ιον, κων-ιον, παιδ-ιον, etc. De la même façon ont été formés les suffixes -ιον (ξυρ-ιον), -ιον (βανδρ-ιον), -ιον (ἐπ-ιον), -ιον (τεγγ-ιον), etc. Ces divers suffixes sont parfois même combinés entre eux : Aristophane emploie βο-ιον « petite vache » (Ois. 585) ; de βο-ιον, lui-même diminutif de βο-ς, on a formé βο-ιον, βο-ιον à côté de βο-ιον, βο-ιον.

§ 586. Dès l'indo-européen, le suffixe *-yo- (*-yā-) prêtait particulièrement à des élargissements de même genre.

Combiné avec des éléments vocaliques, il a formé les suffixes -ιος, -ιος, -ιος, -ιος en grec, -ius en latin.

Exemples : ἀναγκαῖος (de *ἀναγκᾶ-ιος), d'où νησαῖος (νησος), ἄριος (de *ἄριος-γος), d'où ἀνθρώπιος (ἄνθρωπος), γρόσιος, αἰθῆρος (de *αἰθῆρος-γος) d'où παντοῖος (πᾶς) ; *lātens* (de *lātayo-?) ou *igneus* (de *igneyo-?) d'où *lātens*, *lapideus*, *aerens*, et les substantifs *aliens*, *cauca*, *nantes* « sentine » (Pl. Curc. 99), etc.

REMARQUES. — I. L'ionien répond généralement à l'attique -ιος par -ιος (ἀνθρωπίος, αἰθῆρος) ; dans des mots comme βασιλῆος, χαλκῆος, κρημῆος, κρημῆος (que l'attique a sous la forme βασιλῆος, χαλκῆος, κρημῆος, κρημῆος), l'η était étymologique (βασιλῆος du thème βασιληρ- ; cf. le béotien καρμῆος surnom de Mercure).

II. Le suffixe grec -ιος, lat. -ius sert notamment à former des adjectifs tirés de noms de matière : ἀργύριος, σιδήριος, χαλκῆος, etc., *argentens*, *ferrēus*, *plumbens*, etc. Il se combine d'ailleurs souvent avec le suffixe *-ino- (§ 575) : ἰλαίνος, *ferreus*, etc. Il sort d'un indo-européen *-ino- comme le prouve le sanskrit : *hiranyāyā* « d'or », de *hiranyam* « or ».

§ 587. Les formations suffixales complexes dont *-yo- est le dernier élément, sont extrêmement nombreuses en grec et en latin. Il suffira d'en donner quelques exemples.

a) Le suffixe *-*lōr-*, *-*lōr-* (§ 611), combiné avec le suffixe *-*yo-*, a donné en grec -*τεριος* (-*τεριον*) en latin -*tōrius* (-*tōrium*), v. § 584. Ce suffixe a même été employé en l'absence de tout mot en -*τερ* ou en -*lor* ; ainsi dans gr. ἀκρωτέριον, δικαστέριον, lat. *territōrium*, etc.

b) Avec un suffixe -*τια*, devenu -*σις*, le grec a développé toute une catégorie de substantifs abstraits parallèle à la catégorie des mots en -*σις* (§ 592) : ἐπισχισίς (§ 71 ; cf. ἐπισχισίς p 451), ὑποσχισίς (N 369 : cf. ὑπέσχις B 349), συνθεσίς (B 339), βροχασίς (Λ 672), etc. Voir Chantraine, *Form.*, p. 83.

C'est apparemment des mots comme *hospit-ium* ou *dnit-ia*, *milit-ia* qu'est sorti en latin le suffixe -*itiuum* (*seruitium*), -*itia* (*laetitia*). Ce dernier forme un grand nombre de noms abstraits tirés d'adjectifs : *auicitia*, *daritia* ; *puicitia*, *tristitia*, etc. Il a souvent la forme -*ities*, surtout à l'époque ancienne : *seguities*, *nastities*, *mollities*, *notities*, *amarities*, *cānities*, *tristities*, etc. Voir Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 113.

c) Le suffixe -*arius* est un des plus féconds de la langue latine ; il sert à tirer des adjectifs de substantifs très variés, et même d'autres mots (ainsi *dalōrius* « susceptible d'être donné », Pt. St. 258). Il a pris dans les langues romanes une extension considérable ; il a même passé par voie d'emprunt dans les langues celtiques et germaniques et jusqu'en slave. Le point de départ en est sans doute pour quelques mots le suffixe *-*ari-* (§ 591 Rem.), mais il en a un autre dans le suffixe *-*asio-*, qu'attestent les langues italiques (osque *sakrasias*, *herrs-nasias*, ombre. *uruasier*, *pleuasier*). Les adjectifs en -*arius* sont extrêmement nombreux à toutes les époques de la langue (v. les listes dressées par Paucker, *K. Z.*, XXVII, 113).

III. — Noms à suffixes en -*i-* et en -*n-*.

§ 588. Le grec et le latin ont conservé quelques noms anciens à thèmes en *-*i-* ou en *-*n-* (cf. § 714).

Substantifs en -i- : grec *βίς* « brebis », *ἔχιδας*, *ἕρις* « serpent », *πόλις* « ville », latin *anguis* « serpent », *apis* « abeille », *avis* « oiseau », *corbis* « panier », *ensis* « épée », *scobis* « copeau », *torris* « tison », *trudis* « croc », *mare* « mer ».

Substantifs en -u- : grec *γένυς* (fém.) « menton », *πτερυξ* (masc.) « bras », *γόνυ* « genou », *ξύρον* « bois » (§ 712), *μέθυ* « hydromel », latin *algus* « froid », *arcus* « arc », *currus* « char », *gradus* « pas », *lacus* « lac », *metus* « crainte », *penus* « provision », *impetus* « élan », *sexus* « sexe », *specus* « caverne », *acus* « aiguille », *anus* « vieille femme », *idūs* « ides », *manus* « main », *tribus* « tribu », *cornu* « corne », *gelu* « glace », *genu* « genou », *pecu* « troupeau », *uern* « broche », etc.

Il y avait peu d'adjectifs simples en -i- : gr. *τέρις* « gras », lat. *dulcis*, *iugis*, *rudis*, *turpis*. Au contraire le type en -u- était assez développé parmi les adjectifs : gr. *βαθύς*, *βαρύς*, *βραθύς*, *βραχύς*, *γλυκύς*, *δατύς*, *ἰλαχύς*, *εὐρύς*, *εὐθύς*, *θρασύς*, *λιγύς*, *πλατύς*, *ταχύς*, *ἰσχύς*, etc., qui ont presque tous des correspondants exacts en indo-iranien. En latin ces adjectifs ont passé généralement à la flexion en -i- (§ 717) : *brevis*, *dulcis*, *granis*, *levis*, *mollis*, *pinguis*, *suānis*, *tenuis*, etc.

Sur l'emploi du suffixe *-i- en composition, v. § 643.

REMARQUES. — I. A côté des thèmes en *-ā-, l'indo-européen possédait des thèmes en *-ū-. Il est malaisé de distinguer les uns des autres, car la flexion les a à peu près confondus (§ 728). Tels sont en grec : *ἄχλιδας*, *ἰσχυός*, *γλυκύς*, *νικίης*, *ὄσφύς*, *ὄσφύς* (thème racine, § 556), *πληθύς*, *χλίθας* ; ou en latin : *socrus* (cf. skr. *svāstrī-* « mère du mari »). Les thèmes en *-ī-, dont *ἕρις* offre un exemple en grec (§ 715), ont souvent été élargis d'un suffixe à dentale (grec *κρημί* ; gén. *κρημίδος*) ou à gutturale (latin *-i-x des noms de femelles, § 629). Sur les traces de thèmes en *-i- dans la flexion latine, v. § 719.

II. En grec, les thèmes en *-i- se sont parfois confondus dans la flexion avec les thèmes à dentale (§ 695). Le mot *ἕρις* fait au génitif *ἑριδος* par passage à la flexion en -id- ; mais l'accusatif *ἕρις* conserve l'ancienne flexion, attestée en sanskrit dans le mot *drīḥ* m. « ennemi ».

III. En latin, le suffixe -i- s'est ajouté à d'anciens thèmes racines, par exemple dans *ndu-i-i* (§ 556) ou *mens-i-i* (§ 702). En revanche, les mots à suffixe -u- ont parfois passé à d'autres flexions au cours de l'histoire du latin : *socrus* est devenu *socra* (dat. *socræ*, Corp., III, 655) et *socera* (Neue-Wagener, I, p. 891) ; *arcus*, *rietus*, *cornu*, *gelu* hésitent, comme *domus* et *sonus*, entre la 2^e et la 4^e déclinaison : gén. sg. *arqui* (Lucr., VI, 526),

n. pl. *victa* (id., V, 1064), acc. sg. *cornum* (Tér. Eun. 775), acc. sg. *gelum* (Lucr., VI, 877). Le mot *penis* admet trois types de flexion différents : gén. *penis*, *peni* et *penaris* (ou *penaris* ou *peniteris*).

IV. Sur les nominatifs en *-is* de thème en **-i-*, v. § 722.

§ 589. L'indo-européen connaissait aussi des suffixes comprenant la voyelle *-i-* ou *-u-* précédée d'une des consonnes *l*, *u*, *n*, *r*, *t* (cf. les suffixes étudiés §§ 566 et ss.).

Le grec et le latin ont conservé isolément quelques mots de ce type :

gr. *ἄγλος*, *θελος* ;
ἔλμις, *φθμις*, *θήμις* ;
εἰνός, *ὄννός*, *κλόνος* ; *ἀγνός*, *θρεῖνος* ;
ἄκρος (skr. *ācra* = "angle"), *ἰθρός*, *ἰκρός* ; *ἰάτρως*, *πάτρως*,
ἰάκρω ;

lat. *vermis* ;

annis, *clanis*, *crinis* (cf. *cris-ta*), *ignis* ;

acris, *uter* et quelques adjectifs comme *acer*, *sacer* (n. pl. *sacres*, Plaute, Rud. 1208) à côté de *sacer* gén. *sacri* (§ 571), etc. C'est le suffixe *-ri-* que contiennent les adjectifs *fanebris*, *muliebris* (de **fanes-ri-*, **mulies-ri-*, § 128). Sur la distinction des genres dans *acer acris*, v. § 224.

§ 590. Deux catégories surtout sont importantes : les adjectifs en *-lis* du latin, les noms en *-is-* et *-in-* du grec et du latin.

Le latin répond par *humilis* et *similis* aux adjectifs grecs *χαλῆς* et *ἰσχυλῆς*. De même, à côté des adjectifs en *-ulus* (v. § 572), il a des adjectifs en *-ilis* tirés de verbes et qui expriment la possibilité : *bibilis* (cf. *bibulus*), *agilis*, *docilis*, *habilis*, etc. Ces adjectifs sont parfois tirés des participes passés : *ficilis*, *fissilis*, *flexilis*, *missilis*, etc. Sur *-atus* a été fait *-atilis* dans *ferratilis* (de *ferratus*), *umbratilis* (de *umbratus*, *umbrare*), etc. Voir Leumann, adj. *auf-lis*. — Sur *uigil*, *pugil*, v. § 718.

En relation sans doute avec le suffixe d'instrument *-blum* (*-bulum*, § 577), s'est développé un suffixe d'adjectif *-bilis*, exprimant la possibilité et qui a pris une grande extension ;

il est généralement tiré du thème du présent : *stabilis, amabilis, lactificabilis, stabilis, intelligibilis* (d'où sans doute *docibilis, horribilis, etc.*), *mobilis, notabilis, audibilis*; parfois du thème du participe passé : *flexibilis, sensibilis, visibilis, etc.* Dans quelques adjectifs plus anciens, il est tiré de la racine même, *nobilis*.

§ 591. Le suffixe *-li-* s'ajoutait aussi à des thèmes nominaux pour former des adjectifs : *fidelis, de fides; tribulis, de tribus*. Il s'est particulièrement développé sous les deux formes *-alis* et *-ilis*, empruntées aux thèmes en **-ā-* et en **-i-*; exemples : *natalis* (de *nata*), *libralis* (de *libra*), *animalis* (de *anima*, d'où le neutre *animal*, ancien *animale*, § 219, employé substantivement), qui ont entraîné *annalis* (de *annus*), *fatalis* (de *fatum*), *capitalis* (de *caput*), *hospitalis* (de *hospes*), *virginalis* (de *virgo*), *manualis* (de *manus*), etc. De même *aedilis* (de *aedes*), *civilis* (de *ciuis*) ou *senilis* (de *senex*, gén. *senis*) ont entraîné *scurrilis* (de *scurra*), *seruilis* (de *seruus*), *uirtilis* (de *uir*), etc.

REMARQUE. — Il y a eu en latin un suffixe *-āri-* dont on rencontre la trace dans les substantifs comme *exemplar* anc. *exemplāre* (§ 219), *laquear, puluinar*, mais qui ne s'est maintenu pour former des adjectifs que sous la forme allongée *-ārius* (§ 587). Dans *familiaris, puellaris, stellaris*, l'*r* est dissimilé de *l*. — La liste des adjectifs latins en *-alis* (*-āris*) est donnée par Paucker, *K. Z.*, XXVII, 113.

§ 592. Les suffixes **-tei-* et **-teu-* servaient à former des noms tirés de verbes. L'emploi est fort ancien en indo-européen, où il semble que le suffixe **-tei-* ait été d'abord et surtout employé en composition (Meillet, *B. S. L.*, XXV, 123).

On trouve en grec et en latin quelques vieux mots de ce type qui n'ont aucun rapport avec une flexion verbale. Ainsi en grec *λίμνος, ἄης* « limon, fange » (Φ 321), *ἀρτίος, ἄστου* (skr. *vāstu-*), en latin *hospis* (got. *gasts* « hôte »), *artus, fetus, ritus, vultus* « visage » (got. *wulfus* « honneur », etc.). Mais les deux langues ont utilisé les deux suffixes pour former un nombre considérable de noms d'action.

C'est en grec que le suffixe **-tei-* a été le plus fécond; il y a pris un développement presque illimité, pour créer, sous la

forme -σις (§ 87), des noms d'action féminins : βίασις, βίσις « nourriture » (T 268), δόσις « fait de donner », θέσις « fait de placer », γένεσις « fait de naître », γνώσις « fait de connaître », καύσις « fait de brûler », πτώσις « fait de tomber », ὄσις « fait de voir », στάσις « fait de se placer », τισις « fait de punir », φύσις « fait de naître », etc. L'occlusive dentale se maintient après une sifflante : πίσις (Hésiode), πύσις (Eschyle, Thucydide), plus tard remplacés par πείσις, πείσις (§ 546) ; sur φάσις v. § 87.

Sous la forme -σις le suffixe a été généralisé, parallèlement au suffixe -μα (§ 623) ; de là ζεσσις (d'après ζεσγνῶμι et ζεσγμα), ληψις (cf. λημμα), πλώσις (cf. πλώμα), βεσις (d'après βεσμα, au lieu du plus ancien βόσις qui est chez Platon), etc. Il a été ajouté aux thèmes verbaux les plus variés : αἰτιῶσις (Antiphon), αἰσθησις (Platon), ἄλωσις (Hérodote), ζήτησις (Hérodote), μάθησις (Thucyd.), ἐχθροσις (Platon), ποίησις (Hérodote), κάθαρσις (Hérodote), κάκωσις (Thucyd.), θέρμανσις (Aristote), φύλαξις (Sophocle), etc.

Voir surtout Chantraine, *Form.*, p. 275, et Holt, *Noms en -σις*. Sur la différence de sens des mots en -σις et en -μα, v. § 623.

§ 593. En latin, le suffixe *-tei- n'a formé lui-même qu'un petit nombre de noms féminins, comme *ars, fors, gens, mens, mors, pars, sors*, dans lesquels au nominatif singulier l'*i* est tombé (§ 224). Les mots *cutis, ratis, sitis* ont conservé leur *i* final parce que la syllabe précédente était brève ; dans *messis*, l'*i* a été rétabli ou maintenu, comme dans *pestis, vestis* ou *uectis* (ce dernier passé au masculin).

Mais le suffixe *-tei- a servi de base à une formation suffixale complexe des plus productives, -ti-ōn-, qui sera étudiée au § 620. — Sur les adverbes en -tīm, v. §§ 719 et 779.

§ 594. Le suffixe *-teu- a formé en grec un certain nombre de noms d'action féminins, en partie tirés de verbes dérivés : γραπτύς (ω 229), ἄλωτύς (ι 503), ἐλεητύς (ξ 82), ἐζητύς (α 150), ἀκονιστύς (Ψ 622), καθαριστύς (B 600), ἐρχηστύς

(N 731), ἀσπασιῶς (Callim.), φλεγμασιῶς (Hippocrate), etc. Mais cette formation, qui est fort ancienne dans la langue, ne s'y est pas développée. Cf. Chantraine, *Form.*, p. 290.

En latin au contraire, le suffixe *-teu- a fourni un nom d'action (masculin) à nombre de verbes : *actus* « fait d'agir », *ēsus* « fait de manger », *partus* « fait d'enfanter », *victus* « fait de vivre », *frustratus* « fait de tromper », *despicatus* « fait de mépriser », etc.

Très nombreux dans la période ancienne, les substantifs en *-teu- ont généralement été remplacés au cours de l'histoire par des dérivés à suffixes variés (en -tūra, § 580, et surtout en -tīōn-, § 620). Mais le type en *-teu- est resté vivant comme un élément du système du verbe, auquel il fournissait les supins en -tū (-tūt) et en -tūm (§§ 541-542).

Sur les dérivés en -tūdo, -tūs (-tūtis), v. §§ 619 et 626.

§ 595. Aux formations enθ *-ei- et en *-eu- se rattachent encore deux suffixes, qui ne sont attestés qu'en grec, où ils ont eu un développement inégal : *-di- (noms féminins en -ῶ), *-tu- (noms masculins en -ῶς).

Les noms en -ῶ sont anciens dans la langue ; v. Chantraine, *Form.*, p. 115. Ils comprennent quelques noms abstraits : εὖεστώ « bien être » (Hérodote, I, 85), ἀπειστώ « absence » (id., IX, 85), συνεστώ « réunion » (id., VI, 28), ἠχῶ (dor. ἀχῶ) « écho », πεισθῶ « persuasion » (att.), πεισθῶ « information » (Eschyle Sept, 370), φειδῶ « épargne » (H 409), χρεῶ « besoin » (A 341), μέλλῶ « retardement » (Esch. Ag. 1356), κινῶ (= κίνησις, Δωριεὶς Hésych.), κειθῶ (= βλάβη Hésych.), etc. Mais les plus nombreux sont des noms désignant des qualités et s'appliquant à des femmes : καμίνῶ « cendrillon » (τ 27), κερθῶ « rusée » (Arist. Chev. 1068), μορφῶ « belle », θηλῶ « nourrice », βασιλῶ « reine », ἀνθρωπῶ (= γυνή, παρὰ Λάκωνα Hésych.). La littérature ne donne pas idée de l'extension de ce suffixe, qui avait un caractère populaire, servant à former des sobriquets et des surnoms et est resté très vivant en grec moderne. Il est répandu dans l'onomastique (Ἀγαθῶς,

Ἄλιπτιώ, Ἄσπινώ, Ἀειλιώ, Γυλιώ, Γεργιώ, Γοριννώ, Εἰδῶ, Θεοκκῶ, Καλοφῶ, Κυψῶ, Λητιώ, Μητριώ, Μορμῶ, Νικῶ, Πεδιῶ, Ὑψῶ, Ψαπριώ, etc., cf. § 631). Il est souvent combiné avec une consonne géminée ou avec un vocalisme *i* long du radical, ce qui en souligne le caractère populaire (§ 233 Rem.) : κισσιῶ « femme enceinte, qui a des envies » (κισσός), λιχιῶ « femme en couches » (delph. λιχιῶ, § 93), etc. ; πιπιῶ « sorte d'oiseau », τιτιῶ « lumière du jour », etc.

§ 596. Les noms en -εύς sont essentiellement dérivés d'autres noms. A l'époque la plus ancienne, ils sont dérivés de noms d'action en *-σ- (§ 560), plus tard de substantifs quelconques, pour exprimer l'agent, le fabricant, le fonctionnaire, quelquefois l'instrument (καπεύς, τομεύς), rarement le lieu (δονακεύς, ρελλιεύς). V. Chantraine, *Form.*, p. 125.

Exemples : ἀγριεύς « chasseur » (Pind. Esch., ἀγρᾶ), ἀγωγεύς « transporteur » (Hérodote., II, 175, ἀγωγῆ), ἀγχισσιεύς « proche parent » (Hérodote, V, 80), ἰλιεύς « pêcheur » (π 349), ἀρισσιεύς « noble » (Γ 44, ζ 34), ἀροτριεύς « laboureur » (Théocr. 25, 1), βασιλιεύς « roi » (origine inconnue), βασιεύς « teinturier » (Platon), βραδεύς « caution » (trag.), γραμματεύς « scribe », γραφεύς « secrétaire », συγγραφεύς « écrivain », δονακεύς « lieu planté de roseaux » (Σ 576), δρομεύς « coureur » (Eurip.), ἱερείς « prêtre » (A 39), ἱππεύς « cavalier » (B 810), κεραμεύς « potier » (Σ 601), κναφεύς « foulon » (Hérodote., IV, 14), μελισσιεύς « apiculteur » (Aristote), νομεύς « pasteur » (Σ 525), οἰκεύς « domestique » (Z 366), ὄχεύς « soutien » (Δ 132), πομπεύς « guide » (γ 325), πρεσβεύς « ambassadeur » (Hésiode Boucl. 245), πορφυρεύς « pêcheur de pourpre » (Hérodote, IV, 151), πιδριεύς « forgeron » (Xénoph.), σκαφεύς « terrassier » (Eurip.), σκύτεύς « cordonnier » (att.), σφαγεύς « meustrier » (Eurip.), τοκεύς « père » (Γ 140), τομεύς « couteau » (Plat.), τραπεζεύς « chien domestique » (X 69), φαρμακεύς « pharmacien » (att.), φουεύς « meurtrier » (I 632), φορεύς « porteur » (Σ 566), γαλλικεύς « forgeron » (Δ 187), etc.

Sur les verbes en -εύω dérivés de substantifs en -εύς, v. § 371.

§ 597. Les noms en -εύς ne sont jamais composés : διαφθερεύς, συγγραφεύς ne font pas exception, puisqu'ils sont tirés de διαφθερός et de συγγραφή; pas davantage ἑνισχυέω (E 505) « ayant la fonction de cocher » tiré de ἑνίσχυς « qui tient les rênes » ou ἑπεροτεύς (λ. 364) « trompeur de profession » tiré d'un *ἑπιρ-εύς « à la voix habile », non attesté. On notera d'ailleurs que *ἑπερ-εύς entrerait difficilement dans un vers épique.

Quand il existe un composé correspondant pour le sens à un nom en -εύς, le composé est du type thématique (§ 560) : ἄγωγεύς mais παιδ-ἄγωγός, γραφεύς mais λογο-γραφεός, πομπεύς mais φυλο-πομπός ou θεό-πομπός, νομέυς mais ἀγρό-νομός, τομαεύς mais σκατο-τόμος (H 221), τροφεύς mais κουρο-τροφός, φονεύς mais ἀνδρο-φόνος (A 242), φορεύς mais ὕδρο-φόρος, etc.

IV. — Noms à suffixes en *s*.

Α. NOMS NEUTRES EN *-es-

§ 598. Le suffixe *-es- paraît avoir été très répandu en indo-européen, mais a cessé de bonne heure d'être productif.

Il servait d'abord à former des noms d'action de genre neutre ayant le vocalisme radical *e* et portant le ton sur la racine : type gr. γένος, gén. γένεος « fait de naître, naissance, race », lat. *genus generis* (skr. *jánah*, gén. *jánasah*), ou (φ)ίπος, gén. (φ)ίπεος « parole » (skr. *vácah*, gén. *vácasah* ; à côté du thème racine conservé dans le génitif grec (φ)ίπεος; lat. *vox vocis*, skr. *vák*, § 557).

Les noms neutres en *-es- sont en étroite relation avec les noms d'action thématiques étudiés au § 560. Comme eux, ils se rattachent souvent à des verbes et lorsque le verbe a au radical le vocalisme zéro ils empruntent généralement ce vocalisme au verbe au lieu du vocalisme -e- qui leur est habituel.

Ainsi, de la racine qui fournit le verbe $\pi\acute{\alpha}\sigma\chi\omega$, $\pi\acute{\alpha}\sigma\chi\alpha\iota$ (de * $\pi\epsilon\nu\theta$ - $\tau\alpha\rho\alpha\iota$), $\epsilon\pi\alpha\theta\epsilon\nu$, $\pi\acute{\epsilon}\pi\epsilon\nu\theta\alpha$, le nom en *- $\epsilon\iota$ - est $\pi\acute{\epsilon}\nu\theta\omicron\varsigma$, général en grec, depuis Homère. Mais à côté de $\pi\acute{\epsilon}\nu\theta\omicron\varsigma$, l'attique a souvent $\pi\acute{\alpha}\theta\omicron\varsigma$, d'après $\epsilon\pi\alpha\theta\epsilon\nu$; la tendance est ancienne; car au lieu de * $\alpha\iota\nu\sigma\pi\epsilon\nu\theta\eta\varsigma$, qui n'entrerait pas dans l'hexamètre, Homère emploie déjà $\alpha\iota\nu\sigma\pi\alpha\theta\eta\varsigma$ (σ 201).

Sur les noms neutres en *- $\epsilon\iota$ - du grec, v. Chantraine, *Form.*, p. 414.

REMARQUE. — Le rapport des noms neutres en *- $\epsilon\iota$ - et des noms d'action thématiques est attesté par des confusions entre les deux. Ainsi la coexistence d'un thème neutre $\Phi\chi\lambda\iota\alpha$ - (attesté par $\epsilon\chi\lambda\alpha\sigma\pi\iota\nu$ - $\acute{\alpha}\rho\chi\alpha\sigma\iota\nu$ Hés.) et d'un thème masculin $\rho\omicron\chi\alpha$ - a entraîné le pluriel $\epsilon\chi\lambda\iota\alpha$ « les chars ». En latin * $\rho\epsilon\nu\delta$ - $\epsilon\iota$ - * $\mu\epsilon\delta$ - $\epsilon\iota$ - (non attestés; cf. omb. *meis* « ius » de * $\mu\epsilon\iota\omega$) se sont confondus avec * $\rho\epsilon\nu\delta$ - α - (abl. *pondō*) et * $\mu\omega\delta$ - α -, de là les formes *pondus* gén. *ponderis* et *modestus*, *moderāri*.

§ 599. Exemples grecs. A vocalisme radical ϵ : $\beta\acute{\epsilon}\lambda\omicron\varsigma$ « trait » ($\beta\acute{\epsilon}\lambda\lambda\iota\omega$; cf. $\beta\omicron\lambda\acute{\omicron}\varsigma$ et $\beta\omicron\lambda\acute{\omicron}\eta$); $\beta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\omicron\varsigma$ « regard » ($\beta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\pi\omega$); $\gamma\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$ « naissance » ($\gamma\acute{\iota}\gamma\mu\omicron\mu\alpha\iota$; cf. $\gamma\acute{\omicron}\nu\omicron\varsigma$, $\gamma\omicron\nu\eta$); $\delta\acute{\epsilon}\rho\omicron\varsigma$ « peau » ($\delta\acute{\epsilon}\rho\omega$; cf. $\delta\omicron\rho\alpha$); $\epsilon\delta\omicron\varsigma$ « siège » (rac. * $\mu\epsilon\delta$ -); $\epsilon\theta\omicron\varsigma$ et $\eta\theta\omicron\varsigma$ « coutume » (cf. lat. *suēscō*); $\epsilon\acute{\iota}\delta\omicron\varsigma$ « apparence » (rac. * $\mu\omega\epsilon\iota\delta$ -); $\epsilon\pi\omicron\varsigma$ « parole » (rac. * $\mu\omega\epsilon\chi\omega$ -, § 235); $\epsilon\upsilon\chi\omicron\varsigma$ « prière » ($\epsilon\upsilon\chi\omicron\mu\alpha\iota$; cf. $\epsilon\upsilon\chi\eta$, § 563 Rem.); $\zeta\epsilon\upsilon\gamma\omicron\varsigma$ « attelage » ($\zeta\epsilon\upsilon\gamma\mu\omicron\mu\alpha\iota$); hom. $\eta\delta\omicron\varsigma$ « satisfaction » ($\eta\delta\omicron\mu\alpha\iota$); $\theta\acute{\epsilon}\rho\omicron\varsigma$ « été » ($\theta\acute{\epsilon}\rho\omicron\mu\alpha\iota$); $\kappa\acute{\iota}\rho\theta\omicron\varsigma$ « gain »; $\kappa\eta\theta\omicron\varsigma$ « souci »; $\kappa\acute{\lambda}\epsilon\omicron\varsigma$ « gloire » (rac. * $\mu\kappa\lambda\epsilon\omega$ -); $\kappa\lambda\acute{\epsilon}\pi\omicron\varsigma$ « vol » ($\kappa\lambda\acute{\epsilon}\pi\tau\omega$); $\lambda\acute{\iota}\pi\omicron\varsigma$ « pelure » ($\lambda\acute{\epsilon}\pi\omega$); $\lambda\acute{\epsilon}\chi\omicron\varsigma$ « couche » ($\lambda\acute{\epsilon}\chi\omicron\mu\alpha\iota$; cf. $\lambda\acute{\omicron}\chi\omicron\varsigma$); $\mu\acute{\epsilon}\lambda\omicron\varsigma$ « chant » (rac. * $\mu\epsilon\iota\lambda$ -); $\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$ « ardeur » (rac. * $\mu\epsilon\nu$ -); $\mu\acute{\epsilon}\rho\omicron\varsigma$ « part » ($\mu\acute{\epsilon}\rho\omicron\mu\alpha\iota$); $\mu\eta\delta\omicron\varsigma$ « préoccupation » ($\mu\eta\delta\omicron\mu\alpha\iota$); $\nu\epsilon\acute{\iota}\kappa\omicron\varsigma$ « dispute » (rac. * $\mu\epsilon\iota\kappa$ -); $\nu\acute{\iota}\mu\omicron\varsigma$ « pâturage » ($\nu\acute{\epsilon}\mu\omega$); $\epsilon\nu\alpha\acute{\iota}\delta\omicron\varsigma$ « blâme » (rac. * $\mu\epsilon\iota\delta$ -, § 53 Rem.); $\pi\acute{\epsilon}\kappa\omicron\varsigma$ « toison » ($\pi\acute{\epsilon}\kappa\omega$, cf. $\pi\acute{\alpha}\kappa\omicron\varsigma$); $\pi\acute{\epsilon}\nu\theta\omicron\varsigma$ « souffrance » ($\pi\acute{\alpha}\sigma\chi\omega$ § 356); $\pi\acute{\epsilon}\tau\omicron\varsigma$ « chute » (rac. * $\mu\epsilon\tau$ - de $\pi\acute{\iota}\pi\tau\omega$, cf. § 87); $\rho\acute{\epsilon}\omicron\varsigma$ « torrent » ($\rho\acute{\epsilon}\acute{\iota}\omega$); $\tau\acute{\epsilon}\lambda\chi\omicron\varsigma$ « mur » (rac. * $\mu\delta\epsilon\iota\chi$ -, § 79); $\tau\acute{\epsilon}\lambda\omicron\varsigma$ « terme »; $\sigma\acute{\tau}\acute{\epsilon}\gamma\omicron\varsigma$ et $\tau\acute{\epsilon}\gamma\omicron\varsigma$ « toit »; $\tau\epsilon\upsilon\chi\omicron\varsigma$ « instrument » ($\tau\epsilon\upsilon\chi\omega$); $\phi\acute{\epsilon}\gamma\gamma\omicron\varsigma$ « éclat » ($\phi\acute{\epsilon}\gamma\gamma\omega$); etc. A vocalisme radical autre que ϵ : $\acute{\alpha}\chi\omicron\varsigma$ « remède », $\acute{\alpha}\gamma\omicron\varsigma$ « sainteté », $\alpha\lambda\theta\omicron\varsigma$ « brū-

lure », ἄχος « douleur », ἄφες « articulation », βλάβος « dommage », ὄρακος « vision », θάλας « pousse », θάλπος « chaleur », θάμβος « étonnement », θύος « sacrifice », λάχος « lot », μάθος « instruction », μέσος « haine », ἔχος « voiture » (v. § 598 Rem.), att. πάθος « souffrance » (à côté de πίνθος), στύρος « haine », τάρος « étonnement », τρύφος « fragment » (θρύπτω), φάος « lumière » (§ 695). La forme λίπος « graisse » est due à des actions analogiques.

§ 600. Les noms abstraits de qualité, de genre neutre, en *-es- ont souvent à côté d'eux des adjectifs. Il y avait à l'origine une différence de vocalisme radical entre les deux catégories, le nom abstrait ayant régulièrement le vocalisme ε, quel que soit le vocalisme de l'adjectif. Mais on a parfois refait le vocalisme de l'abstrait sur celui de l'adjectif; il arrive même que l'abstrait soit fait sur l'adjectif, par exemple πρίσθος « considération » de πρέσθως.

Exemples : αἰσχος « honte » (αἰσχρός), βίθος et βάθος « profondeur » (βαθύς), βάρος « lourdeur », (βαρός), βράθος « lenteur », (βραθύς), βριθός « pesanteur » (βριθύς), γλυκύος « douceur » (γλυκύς), ἱριθύος « rougeur » (ἱριθύς), εὖρος « largeur » (εὐρύς), θάρσος (éol. θερτισσ- dans des dérivés) « hardiesse » (θρασύς, pour le vocalisme v. § 142), κράτος (éol. κρίτος) « force » (κρατύς), κῦρος « courbure » (κῦρός), μακρός (dor. μάκος) « longueur » (μακρός), πλάτος « largeur » (πλατύς), πάχος « épaisseur » (παχύς), στίρος « solidité » (στιπρός), τρίφος et τάρφος « qualité de compact » (ταρρός), τάχος « rapidité » (ταχύς), ψεύθος « mensonge » (ψευδέης), ψύχος « souffle, fraîcheur » (ψυχρός). L'abstrait hom. στείνος (c'est-à-dire *στενός) « étroitesse » a été fait sur l'adjectif στενός (att. στενός, éol. στέινος). Quant à κάλλος « beauté », il s'y trouve un suffixe complexe qui ne peut être que *-nes- ou *-yes-; en face de l'adjectif καλός (F)ός, att. καλός, etc. (§ 61), le premier terme de composé κάλλι- donne lieu de préférer *καλνος (v. § 603).

§ 601. Nombre de noms neutres en *-es- sont des mots iso-

lés qui désignent des objets usuels, des parties du corps; ils se retrouvent souvent dans deux ou plusieurs langues, ce qui établit l'ancienneté du suffixe.

Ainsi άνθος « fleur », βρέφος « enfant », γάλατος « lait », εἶρος « laine », ἔλκος (avec esprit rude d'après ἔλκω ?) « ulcère », ἔντια « armes », ἔρεβος « espace obscur », (F)έτος « année », ἴδρος « sueur », μῆδεια et μίξια « parties sexuelles », μῶσος « crasse », νέφος « nuage », ξίφος « épée », πείλατος « mer », πῖος « graisse », πᾶτος « passage », πῖος « membre viril », ῥήγος « étoffe », ῥέθος « membre », ῥίτος « froid », σκέλος « jambe », σκῆτος « peau », ὕδρος « eau » (cf. ὕδωρ), φᾶρος « voile », χᾶρος « abîme », χαῖλος « lèvre », etc.

§ 602. En latin, les exemples de ces diverses catégories sont beaucoup moins nombreux; ils sont aussi moins clairs, ne représentant d'ordinaire que des mots isolés, sans rapport avec un verbe. Ex. *corpus, decus, foedus, frigus, genius, latus, lituus, nemus, olus, omnis, opus, pectus, pecus, scelus, sidus, stercus, tempus, tergus, viscus* (pl. *viscera*), *ulcus*, etc. Sur *ingus* (pl. *ingera*) et *iungus*, v. § 546.

REMARQUES. — I. Le mot *Venus* est un abstrait de ce type (cf. skr. *vānati* « il désire ») employé comme nom de divinité et passé au féminin. De même *magus* (skr. *magh* « vertu magique ») est devenu masculin; cf. *venustus, augustus*, Ernout, *M. S. L.*, XXII, 214.

II. Les deux mots *rās* (qui répond à skr. *vānati* « espace libre ») et *iūs* (dont est tiré l'adjectif *iustus* de **iustus*, abl. *iustus* = *iūs* sur la pierre trouvée au Forum) supposent des primitifs **rouis*, **ious*, avec un traitement pareil à celui de *dent* (§ 114); **rouis* et **ious* ont finalement abouti à *rās* *iūs* (§ 107). Le nom du « jus », *iūs*, vieux thème racine (skr. *yāh* « bouillon »), a été rattaché à la même flexion.

§ 603. Une catégorie particulière est formée par des noms neutres où le suffixe **-es-* s'ajoute à un suffixe nasal : type gr. *δᾶ-νος* « don, prêt » (cf. *διδωμι*), lat. *manus* (de **moi-n-os*; cf. *manus* et *manière*). Les mots de cette catégorie ont souvent un sens juridique ou religieux qui remonte à l'indo-européen (Meillet, *M. S. L.*, XV, 257).

Exemples grecs : *ἀφρονος, γᾶνος* « éclat, beauté » (cf. *γᾶ-νος*

μαι), γλῆνος « bijou » (cf. γλῆνης), θάνος, θρᾶνος « action » (cf. θράω), ἔθνος « peuple » (de *Fεθ-νος, cf. ἔθος), ἔτνος « brouet », ἔρνος « rejeton » (cf. ἔρ-νου-μι), ἕχνος « trace », κτήνος « possession, bétail », λῆνος « laine » (cf. lat. *lanestris*), σαθνος (dor. σακνος) « corps » (cf. σακνή), σμήνος « essaim », στρεθνος « violence, insolence », τέμενος « enceinte sacrée ».

Exemples latins : *pig-nus* « gage », *se-nus* « intérêt », *faci-nus* « acte rituel, exploit, crime », *fun-nus* « pompe funèbre », *mut-nus* « service mutuel », *mol-nus* « blessure ».

Dans quelques mots grecs, le suffixe *-es- est précédé d'un ancien *dh*, d'où -θ-ε/σ- ; ainsi ἀχθος, μέγισθος, στρεθος, τέλθος.

§ 604. Il existait aussi des thèmes en *-is- et en *-us-. Au second type appartient peut-être le latin *uetus*, si l'on compare le thème **uetus-o-* sur lequel reposent les formes du balte et du slave (lit. *vetusas*, v. sl. *vetŭxŭ* « ancien ») ; l'*u* de *uetustus* qui peut représenter un ancien -o- représenterait alors un ancien -u- (§ 174). Mais *uetus* peut s'expliquer aussi par un emploi personnifié d'un abstrait correspondant au gr. (F)έτος « année » ; c'est le cas de *Venus* et de *augur*, qui ont à côté d'eux des dérivés *uenustus*, *augustus*, comme *uetus* a le dérivé *uetustus* (§ 602, Rem. 1). — Pour le suffixe *-is-, v. § 606, Rem. III.

§ 605. Il y a en grec des noms neutres en -ας ; ce sont en grande majorité d'anciens thèmes en -r passés à la flexion en -s (v. Benveniste, *Origines*, p. 32).

Le type est ancien, mais il n'a pas été productif en grec comme le type en -ος et n'est guère attesté que dans des mots isolés : βρέτας, γέρας, γήρας, θέμας, θέπας, κέρας, κνίρας, κρέας, κτίρας, κῶας, λίπας, οἶδας, σίβας, σέλας (cf. σελήνη « lune », de *σελασ-νᾶ-, §§ 70 et 575), σέπας, σπείλας, τίρας, φέρας (cf. φερενός « obscur » de *φερασ-νο-), etc.

Sur la flexion de ces mots, v. § 701.

B. — NOMS MASCULINS ET FÉMININS EN *-es-.

§ 606. Le suffixe en *-es- admettait aussi une flexion de genre animé (§ 796).

Comme tel, il n'apparaît en grec que dans quelques mots isolés désignant une force active, parfois personnifiée (Chantaine, *Form.*, p. 422) : hom. ἠώς, att. ἠως « aurore » (§ 699), αἰδώς « pudeur » ; sur γέλως, ἔρως, ἔθρως, passés à la flexion consonantique, v. § 695 ; sur αἰς et αἰαί, § 615.

En latin, au contraire, le suffixe *-es- de genre animé s'est considérablement développé (à peu près autant que le suffixe *-es- de genre neutre en grec, § 598) ; il fournit des noms d'action masculins. Le type de la formation est dans un mot comme *angor* (skr. *ambas-*, n. « détresse », cf. *angustus*) ou comme *honor* (anciennement *honos*, § 700), gén. *angoris*, *honoris*, de **angós-es*, **honós-es* (§ 107). Sur le même modèle existent : *acor*, *albor*, *algor*, *amor*, *ardor*, *calor*, *candor*, *canor*, *clāmor*, *claror*, *color*, *cremor*, *decor*, *dolor*, *error*, *favor*, *feruor*, *fluor*, *fragor*, *frenor*, *horror*, *labor*, *languor*, *lepor*, *liquor*, *liuor*, *lūror*, *macor* (et *macror*), *mador*, *maeror*, *mācor*, *nidor*, *nigror*, *nitor*, *odor*, *paedor*, *pallor*, *pavor*, *placor*, *puor*, *rubor*, *rūmor*, *sopor*, *squalor*, *splendor*, *sūdor*, *tepor*, *terror*, *timor*, *torpor*, *torror*, *tremor*, *uālor*, *uigor*, *ūmor*, *ūuor*, etc. Le mot *arbor* (anc. *arbōs*), qui appartient à la même formation (**ardb-es* « croissance, pousse »), a pris le genre féminin qui caractérise les noms d'arbres (§ 803) ; sur la flexion (gén. *arbōris*), v. § 709.

REMARQUES. — I. La plupart de ces substantifs ont à côté d'eux un verbe en *-ere* marquant l'état (§ 427) et un adjectif en *-idus* (§ 576) ; cf. Stolz, *H. G.*, 573.

II. Le latin a conservé à la fois le nom neutre et le nom de genre animé dans le cas de *fulgur* g. *fulguris* et *fulgor* g. *fulgōris*, *frigus* et *frigor*, *tenus* (Plaut. *Bacch.* 793 ; employé comme préposition, § 783 et 786) et *teuor*, etc. Les doublets de ce genre n'étaient peut-être pas rares à date ancienne, Plaute conserve un *calor* neutre (Merc. 860) à côté du *calor* masculin.

III. On a un thème en *-is- de genre animé dans lat. *civis*, gén. *civēris* (gr. *κίρις*), *pulsis*, gén. *pulsēris* et sans doute *uomis* (§ 696) ; cf. § 604.

§ 607. Les noms en *-*es-* ont parfois servi de second terme de composé. Le suffixe prend alors au nominatif le vocalisme *e*. De là l'opposition de κλέ(φ)ος et de εὐκλεί(φ)ής, de αἰδώς et de ἀναιδέης. En grec, les adjectifs de ce genre sont nombreux (v. Chantraine, *Form.*, p. 424) : -βριθής, -γενής, -μελής, -μερής, -μηχής, -τιυχής, etc. En latin, l'adjectif *dexener* en face de *genus* n'est qu'une survivance isolée de cette même catégorie ; *ddecor*, *indecor*, *bicorpor* ont pris le vocalisme suffixal des noms d'où ils sont tirés (*decus*, *corpus*).

REMARQUES. — I. L'adjectif composé en -*es-* présente le même vocalisme radical que le nom d'où il est tiré. Ainsi en face de la forme -κατός (πολυ-κατός, etc.) usuelle en ionien-attique, l'arcado-cypriote dit -κατης, attesté en de nombreux noms propres du type Τιμακατης et conforme au vocalisme régulier du simple κατός (§ 598). Si Homère emploie à la fois κολοπιθής (I 563, ῥ 15) et αἰνοπαθής (σ 201), c'est suivant les nécessités du mètre épique. Du substantif ἔρπνος (gl. ἔρπον) est tiré l'adjectif ἔρπι-ός « inactif ».

II. Il arrive que des adjectifs composés en -*es-* n'aient pas à côté d'eux de substantif simple en -*os*. Ainsi ἄμυρρος « laid » (conservé par Hésychius ἄμυρρος « αἰσχρόν ») supposerait un neutre *μύρρος de même sens que μομφή, ἄμυρρος un neutre *μύμρος de même sens que μομφή : τελαγγής (Pind. Ol., VI, 5) un neutre *αὔγος de même sens que αὔγῃ : γυναιμανής (I' 39) un neutre *μάνος « folie ». Mais les primitifs ainsi restitués n'ont probablement jamais eu qu'une existence virtuelle.

III. Le grec a quelques adjectifs simples en -*es-* tirés de noms neutres en -*os* : σκληρός « violent » (σκληρός), ἱλαγγής « blâmable » (ἱλαγγός), θυκός « doux » (θυκός), ἱερυθός « rouge » (ἱερυθός), ἀγός « sacrilège » (ἀγός), ψευθός « menteur » (ψευθός). Il est possible qu'ils soient sortis d'anciens composés, ainsi ψευθός de ἀψευθός.

C. — NOMS A SUFFIXE *-yes- (*-īyes-, *-is-).

§ 608. Ce suffixe servait à former en indo-européen des sortes de noms intensifs, exprimant d'une manière intense la qualité signifiée par les adjectifs, mais indépendants de ceux-ci. Ce n'étaient pas proprement des adjectifs, car ils n'avaient pas de forme différente pour le féminin et pour le masculin. Le fait s'est conservé en grec, en latin et en irlandais. Mais dans toutes les langues, les noms en question sont devenus ce qu'on appelle des « comparatifs » et ont été plus ou moins

introduits dans le système de l'adjectif. Voir Chantraine, *Morph.*, § 112, et Ernout, *Morph.*, § 98:

Ainsi, de même que le sanskrit à côté de l'adjectif *svād-ī-h* « doux » a le comparatif *svād-īyas-* (sans trace d'un *u*), de même à côté de *ῥῖ-ῖ-* (de **ῥā3-u-*), le grec a la forme attique *ῥῖω* (accus. : de **ῥā3-iso-3*).

En grec, comme en germanique, ce type a généralement reçu un élargissement *-*ōn-*, d'où *-ισ-* (de *-*is-on-*; répondant à got. *-iz-an-*). Le comparatif en *-ίων*, gén. *-ίονος* (*ῥῖων*, *ῥῖονος*) est usuel dans toute une catégorie d'adjectifs; en attique, l'*i* en est toujours long, sur le modèle du type précédent. Sur la flexion, v. § 738; sur d'autres suffixes de comparatifs, v. § 578; sur la construction, §§ 836 et 954.

REMARQUES. — I. Le comparatif était à l'origine indépendant de l'adjectif correspondant; il l'est parfois demeuré. Ainsi, de *μέγ-αι*, gén. *μεγ-άλου*, le comparatif est *μεζίων* (attique *μεζίων*), ancien **μεγ-γού-*; de *κρατός* ou *κρατερός*, il est *κρίσιον* (att. *κρίτιον*), ancien **κρετ-γού-*; de *ταχύς*, *θάσιον* (*θῆτιον*); de *βραχύς*, *βράσιον* (K 226); de *μακρός*, *μάσιον*. Le fait apparaît plus net encore dans les cas de supplétisme: le comparatif ancien d'*ἀγαθός* est *βελτίον*, *ἀραιόν*, *λίγιον* ou *ἄριον*; c'est seulement dans les Septante qu'on trouve *ἀγαθώτερος*; de *κακός* le comparatif est *χείριον*; de *μικρός*, *μείον* ou *ἥσιον* (att. *ἥτιον*). — De bonne heure, le comparatif en *-τερος* est devenu prépondérant; on a dit *μακρότερος* (θ 20), *ταχύτερος* (Hér., IX, 101), *βραχύτερος* (Plat. Prot. 334 E); de même à côté de *γλυκίον* (A 249), *γλυκώτερος* (Pind. Ol., I, 19) ou de *βραδύον* (Hés. O. 528), *βραδυτέρος* (Thuc., IV, 34) et *βραδύτερος* (Théocr. 29, 30). On lit même *μεζώτερος* dans le N. Test. (Jean, Épître III, 4).

II. Le *ι* des comparatifs att. *κρίτιον*, *μεζίων* en face de ion. dor. *κρίσιον*, *μεζίων* est étrange; on peut toutefois l'expliquer par l'analogie des comparatifs qui avaient une diphtongue ou une longue anciennes: *ἄριον*, *θῆτιον* de *ταχύς*, *ἰάσιον* de *ἰλαχύς*, *χείριον* (de **χερο-*); cf. encore de *μᾶλα μέλλον* et de *ἄγχι ἄσπον* (mais hom. *ἄσπον* au témoignage des grammairiens).

III. L'existence, auprès de *κρατερός*, d'un comparatif *κρίσιον* suppose que cet « intensif » a été directement tiré de la racine **κρετ-* conservée dans le substantif éol. *κρίτος* (ion. att. *κράτος*), § 607 Rem. Ce cas n'est pas isolé. Les comparatifs *αἰσχίον* (Φ 437) de *αἰσχυρός*, *ἰχθίον* (Esch. Pers. 438) de *ἰχθύρος*, *καλλίον* (Ω 52) de *καλός*, *κωδίον* (Eur. Alc. 960) de *κωδρός* se rattachent en réalité aux substantifs n. *αἰσχος*, *ἰχθος*, *κάλλος*, *κώδος*. On comprend dès lors qu'en l'absence de tout adjectif existent les « comparatifs » *ἀλγίον* (Σ 278), *κερδίον* (Ζ 410), *βιγίον* (Λ 325), tirés de *ἀλγος*, *κέρδος*, *βίγος*, et le plus souvent d'ailleurs employés au neutre.

§ 609. En latin, le suffixe ancien s'est régulièrement conservé sous la forme *-ior* (gén. *-ioris*) pour le masculin, *-ius* pour le neutre; cf. § 739. L'*i* qui caractérisait le nominatif masculin singulier (*-yās, puis *-ūr*, d'où *-ior*) a été généralisé dans toute la flexion.

On reconnaît encore l'indépendance du comparatif par rapport à l'adjectif dans le cas de *maior* (c'est-à-dire *maior*, de **mag-yās*-) comparatif de *mag-nus*, *senior* compar. de *senex*, etc. et dans les cas de supplétisme (*bonus melior*; *malus peior* [c'est-à-dire *peior*]; *parvus minor*). Mais en règle générale, le comparatif a été en latin rattaché à l'adjectif: de *sanctus* a été tiré *sanctior*, qui par suite n'est pas directement comparable à skr. *sudd-iyas-* att. (acc.) ṛṣiṃ (avec *r* long, § 608).

REMARQUES. — I. Le suffixe *-ior* s'est parfois ajouté à des mots qui étaient déjà des sortes de comparatifs: *posterior* de *posterus* (§ 578); les comparatifs *anterior*, *interior*, *exterior* supposent des simples **anterus*, **interus*, **exterus*. Cf. *introd. introd.*

II. Le latin a tiré des comparatifs des noms les plus variés: de *utquom*, *utquior*. Plaute dit *Poenior* « plus Carthaginois » (*Poen.* 991). Ou en a tiré de participes, *confessor* (*Bacch.* 889), *ecclesiastior* (*Trin.* 222), *factius* (*Trin.* 397). Le comparatif est parfois renforcé de *magis* (*quibilibet inveniatis magis hic certò certius*, *Capt.* 624; cf. *Mil.* 613), ou de *potius* (*potius maideri bonidri hic essent quam maderi mali*, *Trin.* 1029). Avec l'addition de *argue*, il a la valeur d'un « équatif » (§ 578) dans *bonid mē miserior nullus est argue* (*Merc.* 335; cf. *Capt.* 700).

§ 610. L'intensif en *-yes- a été souvent renforcé par l'addition d'un suffixe secondaire.

Ainsi le grec ἁλιετός est l'exact pendant du sanskrit *sudd-iy-ṣa-h* « le plus doux » et du germanique (v. h. a.) *snoziſto* « le plus doux », auj. *süssest* (à côté de *snoziro* « plus doux », auj. *süsser*). La formation en *-is-ṣo- sert de « superlatif » dans les trois langues.

Sur le superlatif en *-issimus*, v. § 579.

En grec comme en latin, le superlatif est parfois remplacé par l'emploi d'un adverbe (μάλιστα, *maximè*) devant le positif.

V. — Noms à suffixe en *-r-*.

§ 611. En dehors des noms de parenté, dont la formation remonte à l'indo-européen et qui se sont maintenus par survivance, le suffixe *-r-* apparaît surtout dans la catégorie des noms d'agent en **-tēr-* (**-tōr-*), qui est restée très vivante en grec et en latin. Pour le grec, voir Chantraine, *Form.*, p. 321.

Les deux langues sont d'accord pour établir que le suffixe **-tēr-* (**-tōr-*) formait primitivement des noms simples tirés de thèmes verbaux ; en cas de composition, c'était le nom racine souvent élargi par le suffixe **-t-* qui était employé (§ 625). De là l'opposition en grec de *ἐγγήτωρ* (Y 383) et de *κρηγιέτης* (ι 120 ; avec **t-* élargi en *-tō-*, § 625), de *βοτήρ* (ο 504) et de *σουλῶτης* (§ 459), en latin de *stator* et de *antistes* (de **-stā-t-*), de *dator* et de *sacerdos* (de **-dōō-t-*). Mais cette distinction, qui est ancienne (cf. skr. *bhartar-*, mais en composition *अर्वा-भर्त-*, de la racine **bher-* « porter »), n'a pas subsisté en ionien-attique.

§ 612. En grec, les suffixes *-τηρ* (*-τωρ*) et *-της* sont de bonne heure en concurrence ; toutefois l'extension de l'un et de l'autre varie suivant les dialectes et les époques (v. E. Fränkel, *Nom. ag.*). Le dorien par exemple conserve *-τηρ* et emploie *δικαστηρ* en face de l'attique *δικαστής*. L'attique au contraire a tendu à éliminer *-τηρ* (*-τωρ*) au profit de *-της* ; il dit *βουλευτής* (mais *βουλευτήριον*), *φροντιστής* (mais *φροντιστήριον*), *ψάλτης* (mais *ψάλτρια ψαλτήριον*), etc. Le suffixe *-τηρ* (*-τωρ*) ne se maintient en attique que dans de vieux mots consacrés (*κρητήρ*, *καμπτήρ*), souvent de caractère juridique ou administratif (*σωτήρ*, *κλητήρ*, *ἐσιπῆτωρ*, *πράκτωρ*). Il en est de même en ionien, où toutefois le suffixe *-τωρ* conserve une certaine extension (chez Hérodote notamment *συλλήπτωρ*, etc.). La langue homérique présente concurremment *-της* et *-της*, *μηλοβοτήρ* (Σ 529), *σίγτης* (Λ 481, Π 353), *αἰχμητής*

(E 602), etc. : le choix entre les deux dépend souvent de commodités métriques.

L'alternance -τερ, -τωρ apparaît souvent dans les mêmes dérivés. Mais il y a alors une différence d'accent, et quelquefois de vocalisme : ἀλκτέρ et ἀλκίτωρ, βωτέρ et βώτωρ, βοτέρ (parfois βωτέρ) (B 325) et βιώτωρ, βητέρ (I 443) et βήτωρ, ἀμυντέρ et ἀμύντωρ, κλητέρ et κλήτωρ, θυητέρ et θυμάτωρ (§ 143), etc.

Le féminin correspondant est généralement en -τερᾶ ou -τερῖά (de *-tr-ya, § 664) ou en -τερίς, gén. -τερίδος (§ 628). Exemples : θείτερᾶ, θυητέρᾶ, καίστερᾶ, ψάλτερᾶ, συλλήπτέρᾶ, αἰλητέρᾶ (en face de αἰλητέρ et αἰλητής), ἐρχηστέρᾶ (en face de ἐρχηστέρ et ἐρχηστής), etc. Toutefois, à côté de αῶτερᾶ il y a des exemples de αῶτέρᾶ féminin.

REMARQUE. — Le suffixe *-ter- (*-tor-) est parfois développé en grec au moyen de la voyelle thématique, ainsi dans ἰάτρῶς à côté de ion. ἰητέρ (B 732), dor. ἰάτωρ (Alcman) ; cf. § 565.

§ 613. En latin, le suffixe de forme *-ter- ne se conserve que dans les noms de parenté ; la finale -ter est d'origine obscure dans *uentér*, *accipiter*. Mais sous la forme *-tor- il a pris une extension de plus en plus grande jusqu'à la fin de la latinité (v. Stolz, *H. G.*, 550) ; il a servi à former des dérivés (noms d'agent) de la plupart des verbes (*dator*, *factor*, *lector*, *genitor*, *acceptor*, *molitor*, *amator*, *monitor*, *callitor*, *defensor*, *tonsor*, etc. ; cf. § 541), mais aussi d'un grand nombre de noms (*ianitor*, *portitor*, *sarcinator*, *salinator*, *senator*, etc.). Le féminin correspondant présente un suffixe -trix-, dont l'i est sans doute l'équivalent du grec -ιά (de *yo) ; il s'y est ajouté une gutturale. Ainsi dans *uictrix*, *genetrix*, *meretrix*, *acceptrix* (Pl. Truc. 571), *defensitrix* (Cicéron), *tonstrix* (Pl. Truc. 131, 405), etc. La même formation est attestée dans un nom de parenté, *ianitrix* « belle-sœur » (cf. skt. *yātar-* « id. », hom. εἰνάτερες et tardivement attesté ἐνάτερ, phryg. ιανατερᾶ).

§ 614. Un suffixe en *-r- servait aussi en indo européen à

caractériser le nominatif-accusatif de certains noms neutres (§ 705). Le grec en a conservé des exemples isolés dans $\beta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\alpha\rho$ $\xi\pi\alpha\rho$ $\epsilon\lambda\theta\alpha\rho$ $\alpha\lambda\theta\alpha\rho$ $\pi\acute{\iota}\alpha\rho$ $\sigma\acute{\tau}\epsilon\alpha\rho$ $\varphi\acute{\rho}\acute{\epsilon}\alpha\rho$, $\upsilon\delta\omega\rho$ $\sigma\kappa\omega\rho$, etc. Voir Chantraine, *Form.*, p. 217. Pour les cas obliques de ces noms, v. § 616. Le latin n'en a que quelques restes : *icour*, *femur*, *iter*, *aequor*, *ador*. En sanskrit, le suffixe *-r est dans les noms neutres de ce type allongé d'une dentale : *yákr̥t* « foie » en face de $\xi\pi\alpha\rho$ *icour*. Il est possible que le grec ait perdu un -r final au nominatif des noms comme $\xi\pi\alpha\rho$ (cf. le génitif $\xi\pi\alpha\tau\omicron\varsigma$, § 711). On ne peut dire si latin -ur dans *icour* remonte à *-r ou bien à *-r̥t (§ 221). — Sur ces formations, v. Benveniste, *Origines*, p. 3-22.

VI. — Noms à suffixes en -n-

A. — SUFFIXE *-n̥/om-

A consulter, pour le grec : Chantraine, *Form.*, p. 158; pour le latin, Leumann-Hoffmann, p. 239.

§ 615. L'indo-européen se servait d'un suffixe *-n̥/om- pour élargir certains thèmes et leur donner plus de corps. Il a transmis ce procédé au grec et au latin.

Soit le thème racine **dʰk-*, qui figure encore en grec dans l'adverbe $\upsilon\pi\epsilon\theta\rho\alpha$ (avec amoussissement de l'occlusive finale, § 210); élargi au moyen de *-n̥/om-, il a donné $\theta\rho\acute{\alpha}\kappa\omega\nu$ et le féminin $\theta\rho\acute{\alpha}\kappa\alpha\nu\alpha$ (de $\theta\rho\acute{\alpha}\kappa\eta\gamma\alpha$, § 57). De même du thème $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa-$, encore attesté chez Euripide (Ion 94) et d'où ont été tirés $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa\iota\varsigma$ et $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa\epsilon\upsilon\epsilon\iota\nu$ (§ 371), l'élargissement *-n̥/om- a permis de tirer $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa\omega\nu$ ainsi que les féminins $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa\eta\nu\eta$ et $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa\alpha\nu\alpha$. Les formes de la flexion ($\theta\rho\acute{\alpha}\kappa\omicron\nu\tau\omicron\varsigma$, $\theta\epsilon\rho\alpha\kappa\eta\nu\omicron\tau\omicron\varsigma$, etc.) présentent en plus un élargissement *-t- dû à l'analogie (§ 736 Rem.).

Soit encore le vieux thème indo-européen **-ayn-* qui désignait la durée. Il est attesté dans l'Inde sous des formes diverses. Ailleurs il a subi des élargissements : en *-ā- dans

le latin *aeromus*, en **-es-* dans le grec *aiei* (de **aiF-es-*, § 699 et 159) et en **-i/on-* dans le grec *ai(F)-iiv*, gén. *ai(F)-iivoc*, dont l'adverbe *aiev* (de *aiF-iv*) n'est que l'ancien locatif sans désinence (§ 676).

Le grec et le latin ont conservé de vieux mots à élargissement **-i/on-* dans *ἀπρην* (ion. crét. él. *ἔρηρη*), *ἀρχήν*, *ἰδέην*, lat. *inguen*, *lien*, *carò* (gén. *carnis*), *carbò*, *pecten* (cf. gr. *στείς* de **kten-s*), *turben* (Catulle) et *turbò*, *sanguen* (autre forme de *sanguis*), etc.

§ 616. L'élargissement nasal est particulièrement apparent lorsqu'il intervient à l'intérieur d'une même flexion, comme cela se présente dans quelques thèmes en **-n-* (*γόνυ*, *ῥόβυ*, § 712) et dans le nom de « l'oreille » (§ 713).

Dans la flexion des thèmes neutres en **-r-*, le suffixe nasal était régulier aux cas obliques (§ 711) : d'un thème racine **wod-* « eau », qui n'est attesté nulle part, mais qu'on peut conjecturer du v. slave *wod-a* « eau » (dérivé en *-a-*) ou du latin *u-n-d-a* (avec infixe nasal, § 237), a été tiré le mot neutre *ὠδωρ*, ombr. *utur*, dont les cas obliques sont formés d'un thème **ud-n-* dans le gr. *ὠτις* (gén.), ombr. *une* (abl.).

Dans les noms neutres de ce type, le grec a régulièrement conservé aux cas obliques la nasale augmentée d'un *-t-* (§ 711) : En latin, où il n'y a pas de trace de l'élargissement *-t-*, la coexistence des deux suffixes en *-r-* et en *-n-* a entraîné un double accident : d'une part, la création d'une flexion hybride dans *iacur iacinoris*, *iter itineris* (§ 705), d'autre part celle de deux flexions séparées dans *semur senioris* et *semen feminis*.

§ 617. Le suffixe **-i/on-* servait aussi en indo-européen à former des dérivés. Ainsi du thème racine qui désignait la « terre », conservé en grec dans *χθών* et *χμασι* (§ 212), le latin a d'une part *humus* (avec élargissement *-o-*, § 556) et *humil* et d'autre part *homo* (acc. *homonem*, Paul. Fesc. 71, 18 ; cf. *homo* de **nehemo*) *homò* « homme », proprement le « terrestre ».

En grec et en latin, cette formation a pris une grande exten-

sion pour fournir des noms désignant des êtres pourvus d'une certaine qualité. La langue populaire notamment en a fait usage pour créer des sobriquets, des surnoms. Les noms de qualité deviennent en effet aisément des appellatifs.

Ainsi d'un grand nombre d'adjectifs, exprimant la qualité d'une façon générale, ont été tirés des noms en **-i/an-*, exprimant la qualité individualisée : gr. *σπαθός* « louche », *Σπαθών* « le louche, l'homme qui louche », *φειδός* « avare », *Φειδών* « l'avare », *οὐράνιος* « céleste », *οὐρανίων* « l'habitant des lieux » ; *καλός* « rusé », *Καλὸ* « le rusé », *σίλος* et *σίμος* « *camus* », *Σίλῶ*, *Σιμό* « le *camus* », *ράφος* « roux », *Ραφῶ* « le roux », *ἄρνος* « cagneux », *Ἄρνος* « le cagneux » (avec gémisée expressive, § 233 Rem.), etc.

On a tiré ainsi des noms en *-i/an-* de toute espèce de mots : γάστρων, φύσκων « ventru » de γαστήρ, φύσκη, θρόμων « coureur » de θρόμος, πέτρων « péteur » de πέτρῃ ; lat. *pedō*, *capito*, *buccō*, *nāsō*, etc. Même de verbes : αἶθων « ardent » (Π 488) de αἶθω, ἀρτίγων « défenseur » (Δ 7) de ἀρτίγω, πρίων « scie » (att.) de πρίω. Cette formation, assez rare en grec, est très développée en latin, comme en germanique : *libō* « buveur », *edō* « mangeur », *errō* « vagabond », *laniō* « boucher », *belluō* « glouton », *praedō* « pirate », *nebuō* « vaurien », *itrō* « apprenti », etc. Voir Stolz, *H. G.*, 491.

§ 618. Le même suffixe se rencontre sous la forme **-i/an-*. En grec comme en latin, il y a des substantifs masculins en **-i/an-* désignant la qualité comme les précédents, mais avec une nuance expressive plus marquée : *μαλακίων* « homme mollasse » (Arist. Eccl. 1058), *libellio* « bouquiniste », *malio* « palefrenier », *ulpio* « fin renard », *hominicio* « bout d'homme », etc.

Le latin a de plus des substantifs féminins en *-i/an-*, rattachés à des thèmes verbaux et désignant l'action : *condic-iō*, *contag-iō*, *deliq-iō*, *excid-iō*, *leg-iō*, *obsid-iō*, *opin-iō*, *reg-iō*, *rellig-iō*, *suspici-iō*, etc.

§ 619. Le suffixe **-i/an-* se combine souvent avec d'autres

suffixes auxquels il sert d'élargissement. Ainsi le grec a des noms en -ειδών et -ηδών ἴ. (μυλαδών, σπηδειών, ἀλγηδών, etc.). Voir Chantraine, *Form.*, p. 361. Le latin a des noms en -ēdo (torp-ēdo), -īdo (cup-īdo), -tūdo (habi-tūdo, consue-tūdo), -agō (imāgō, farragō), -igō (origō, cāligō, prarigō), -agō (aerūgō, ferragō), etc. généralement féminins. Voir Stolz, *H. G.*, 565, 524, 555, et pour les trois derniers, Ernout, *Philolog.* 165 et suiv.

REMARQUE. — Le suffixe *-i/om- a lui-même parfois été élargi au moyen de la voyelle thématique ou du suffixe *-d- : lat. patrōnis sort de *pai(i)k(e) ; comme gr. ἀρπειδών, μυλαδών de ἀρπείκις, μυλαδών ; on disait en vieux latin *epiō* et *epiōnis* (Paul. Fest. 55, 15).

§ 620. C'est par un élargissement semblable que s'expliquent les noms grecs en -ειών et les noms latins en *-ti-d-.

Le suffixe -ειών sert en grec à former des mots désignant l'endroit où sont réunis des groupes d'objets ou de personnes : χαλκειών « forge » (θ 273), λαρνεών « lieu planté de lauriers », παρθενοιών « habitation des jeunes filles », πιθειών « cellier », etc. Le suffixe s'est conservé en ionien sous la forme -ειών ; en attique, il est devenu -ών par contraction : παρθενιών, γυναικιών (Lysias, I, 9), ἀνδρών « demeure des hommes » (Esch.), ἱππών « écurie » (Xénoph.), κρομμυών « lieu planté d'ail », etc. — L'origine de ce suffixe est inconnue.

En latin, le suffixe *-ti-dm- s'est substitué, comme on l'a dit § 545, au suffixe *-tei- pour devenir le suffixe habituel des noms d'action ; il s'est considérablement développé, à mesure que le suffixe *-ten- perdait du terrain (§ 541) ; le nombre des mots en -tiō est illimité : *mentio, actio, partio, natio, adoratio, captio, pectio*, etc. Voir Stolz, *H. G.*, p. 545. Dans la vieille langue, les substantifs en -tiō sont encore étroitement rattachés au verbe ; v. § 542 Rem.

B. — SUFFIXE *-m'/om-.

§ 621. La plupart des langues ont conservé le suffixe *-m'/om-, qui était un des suffixes à nasale les plus répandus en

indo-européen. Au grec il a fourni des noms masculins en -μεν, -μων et des neutres en -μα. Voir Chantraine, *Form.*, p. 170.

Les noms en -μέν (gén. -μένος) sont peu nombreux : λιμήν, ποιμήν (cf. πῶν « troupeau »), πυθμήν, ὑμήν. Au contraire le type en -μων a pris un grand développement pour fournir des noms d'agents tirés de thèmes verbaux : γνῶμων « connaisseur » (Esch. Agam. 1130; Thuc., I, 138), εἰρίμων « qui partage » d'où « dieu » (cf. skr. *dáyate* « il partage » et le nom du dieu en slave, *dogô*, apparenté au skr. *bhāgabh* « qui partage, maître »), μνήμων « qui se souvient » (φ 95), τέλειμων « qui supporte » (K 231) et τελαμών « baudrier (B 388), ἱερίμων « qui sait, instruit », χαρμων « qui se réjouit », ἑγίμων « chef, guide » (κ 505), κτερίμων « tuteur, curateur » (Ψ 163), στήμων « chaîne (d'une étoffe) » (Hésiode; cf. στήμα et lat. *stāmen*), ἐπιστήμων « savant, instruit » (= 374), ἐθελίμων « volontaire » (Platon), ἰλετίμων « pitoyable » (ε 191), ἰχτιύμων « qui marche sur les traces », ἐπιλήτων « oublieux » (Aristoph., Plat.), etc.

En dehors des noms d'agents, il y a aussi quelques mots isolés de sens variés : ἄσμων « tas, monceau » (ε 368, cf. ἀνάσμων), κευθμών « cachette » (ν 367), λειμών « prairie humide » (cf. λιμήν), χειμών « mauvais temps » (cf. χεῖμα), etc.

Cette catégorie de masculins existe à peine en latin : *pulmō*, *salniō* (proprement « sauteur »), *sermō*, *lēmō*, *termō* (cf. *terminus*, § 622 Rem.), auxquels on peut joindre *flāmen* « flamme », vieux mot de rituel à rapprocher sans doute de skr. *brahmā* « prêtre ».

§ 622. Les neutres correspondants sont bien représentés en latin comme en grec : *agmen*, *carmen*, *certāmen*, *crimen*, *exāmen*, *flāmen* « souffle », *fulmen*, *lāmen*, *nūmen*, *ōmen*, *regimen*, *sēmen*, *spectāmen*, *sūmen*, *legmen*, etc.

Toutefois, en grec, le suffixe, allongé d'une dentale a pris la forme *-μα-τ-; et en latin même, le suffixe -mentum tiré du plus ancien -men (*augmentum*, *alimentum*, *documentum*,

iugumentum, *monumentum*, *regimentum*, *tegumentum*, *tormentum*, etc.) a pris un développement particulier (*firmamentum*, *formamentum*, *fundamentum*, *nidamentum*, *opprobriamentum*, *testamentum*, etc.); v. Stolz, *H. G.*, p. 499. Toutefois, le suffixe *-men*, fréquent chez les vieux tragiques et chez Lucrèce, a repris de l'extension à l'époque impériale, chez Pline l'Ancien, Sénèque et plus tard encore. Voir Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 113.

Bien que la dentale apparaisse en grec dès les plus anciens textes (§ 710), elle ne remonte pas plus haut que la période du grec commun. En effet, certains dérivés n'en ont pas trace. On tire de *ζειμα*, *πημα* les verbes *ζειμαίνω* (Hérodote, I, 159), *πημαίνω* (O 42), comme *ποιμαίνω* de *ποιμήν* (-μαίνω de *πιγ-γῆ); cf. § 363. Les adjectifs composés dont le second terme est un neutre en *-μα* ont la forme en *-μων* : *ἀναιμων* (*αἶμα*), *πολυκτημων* (*κτῆμα*), *λερομημων* (*μημα*), *κακοπράγμων* (*πράγμα*), *ἀτέρμων* (*τέρμα*), *εὐαίμων* (*εἶμα*), *πελευθερέμων* (*θρέμμα*), dor. *ἰπποδάμων* (Esch. ; de *βῆμα*), etc.

REMARQUES. — I. Comme les noms en *-σ/ων (§ 619 Rem.), les noms en *-π/ων- ont parfois été allongés de la voyelle thématique ou de *-d* : lat. *terminus* de *terminō*, gr. *λίμνη* de *λιμήν*, *στρωμνέ* de *στρώμα*, *ὑμνος* de *ὑμῆν*.

II. Le latin a développé un suffixe *-mōn-γῶ- (ou *-mōn-γῆ-) pour former des noms d'action neutres (ou féminins) dont le radical est un thème nominal : *mātrīmōnium*, *uercimōnium*, *uadinōnium*, *falsimōnia*, *querimōnia*, *tristimōnia*, *sanctimōnia*, etc. Ces noms sont restés vivants dans la langue populaire. Voir Stolz, *H. G.*, p. 497.

§ 623. Le suffixe *-μα* partage en grec avec les suffixes *-ος* (§ 560), *-μέ* (§ 567), *-τός* (§ 594), *-σις* (§ 587) et *-σι* (§ 592) le rôle de former des noms d'action. C'est le plus important, avec le suffixe *-σις*. Un nombre considérable de verbes grecs ont à côté d'eux un nom d'action en *-μα*, et cela dès la plus haute antiquité. Au cours des âges, il s'est établi une nuance dans l'emploi de chacun des suffixes d'action : *-ος* n'est pas resté vivant et ne s'est maintenu que dans les mots existants, *-σις* s'est spécialisé au sens strict d'action (comme le latin *-tō*),

-μός a pris le sens d'état et -μα marque surtout le résultat de l'action. Là où -οις et -μα coexistent, ce qui est fréquent, le premier exprime l'idée d'une puissance occulte, mais active et efficace, le second est moins abstrait et plus matériel (μάθησις et μάθημα, ποιησις et ποίημα, πράξις et πράγμα, θείσις et θείγμα, κτήσις et κτήμα, πτώσις et πτώμα, χρῆσις et χρήμα, etc.). Cette distinction s'est fortifiée grâce aux progrès de la pensée philosophique et à l'usage de la science, notamment de la science ionienne; mais elle existe déjà pour beaucoup de mots dans les plus anciens textes. Il est de fait que des mots en -μα expriment chez Homère ou chez Hésiode l'objet ou le résultat de l'action : στέμα « bandelette » (A 14), εἰλωμα « partie de la charrue » (ζ 179, Hés. O. 40; rac. *welw- « tourner », lat. *volvo*), πῶμα « couvercle » (Δ 116), ἀνάθημα « service (à table) » (α 152, ρ 430), εἶμα « vêtement » (Σ 538), τέρμα « extrémité de la carrière » (Ψ 323), etc. Les caprices de l'usage ont souvent créé des exceptions à la règle générale indiquée ici; ainsi on dit plutôt -τημα que -τημός, mais -ισμός que -ισμα. Il y aurait enfin à établir entre les mots formés de la même façon des différences de date, de lieu et de style. Voir Chantraine, *Form.*, p. 275 et Holt, *Noms en -οις*, p. 168 et ss.

§ 624. Il y a des noms en -μα à toutes les époques de la langue grecque; dans quelques-uns le suffixe a la forme -θημα ou -σμα (cf. § 567). Sont homériques : ἄρμα (de *ἀρ-σμα, § 66 Rem. I), ἀσθημα, θείμα, θέρμα, θέσμα, θέραγμα, εἰλωμα, εἶμα, ἔρμα, ἔρυμα, ἔμα, θεῶμα, ἀνάθημα, ἴθημα, καθύμα, κτήμα, κῶμα, μνημα, νῆμα, νόθημα, ὄμμα, πείσμα, πῆμα, πῶμα, σῆμα, σπέρμα, στέμμα, σῶμα, τέρμα, φλέγμα, χάρμα, χρήμα, etc. Dans la langue des tragiques, les noms de ce type sont déjà beaucoup plus nombreux : ἄσπασμα, βῆμα, βλέμμα, βλήμα, βούλευμα, γούρωμα, γέλασμα, γράμμα, ἄκρυμα, εἶργμα, ἐρῆμα, εἴκασμα, ἔρεισμα, ζεύγμα, θήραμα, θρίμμα, θῶμα, κέρυγμα, λῆμα, μίσμα, μίσθημα, νόμισμα, νεῦμα, νῆμα, παίγμα, πῆγμα, πῆθημα, πλῆγμα, πλέρωμα, ἐμπλάγμα, πῶλισμα, πνεῦμα, πόνθημα, πότμα, πράγμα, πῶμα,

πόρωμα, βέσμα, βόσμα, στάγμα, σχήμα, τραῦμα, τόμμα, φθίνασμα, χεῖσμα, φθγγμα. Au cours de l'histoire de la langue, le nombre des noms en -μα s'est accru sans cesse.

REMARQUE. — Comme l'indiquent les listes précédentes, le suffixe *-us/-a- avait un rapport étroit avec le verbe. Ce rapport apparaît comme très ancien si l'on considère que l'un des principaux types d'infinitif de la langue grecque présente le même suffixe : -μεν et -μεναι (§ 509 Rem.).

VII. — Noms à suffixes terminés par une occlusive.

A. — NOMS A SUFFIXE *-i-.

§ 625. Ce suffixe fournissait en indo-européen des adjectifs verbaux, probablement assez voisins par le sens des adjectifs en *-io- (§ 573). Le grec et le latin le présentent surtout en composition (§ 343) : ὤμο-βρώς (de *βρω-τ-), ἀ-γνώς (de *γνω-τ-, aussi ἀγνωτος), ἀ-θμός (de *θμᾶ-τ-, aussi ἀθμητος), προσιός (de *βλη-τ-, aussi πρόσλητος); sacerdos, antiistes (§ 611), locuples (de *ple-t-), mansuets (de *sué-t-, aussi mansuetus), etc.

Le même suffixe, précédé d'une voyelle, forme en latin des dérivés de noms : ales gén. alitis, caeles gén. caelitis, dines gén. dinitis, miles gén. militis, pedes gén. peditis, eques gén. equitis (§ 229), ou parfois de verbes : tudes gén. tuditis « marteau » (cf. *tundo*).

Le grec a dès l'époque préhistorique développé, ce suffixe au moyen d'un *-a-; ainsi il répond à lat. *eques* (de *equo-t-) par ἵππο-τ-ᾶ- (nom. ion. ἱππότης, § 664). Le caractère secondaire de *-a- apparaît bien dans ἐρέτης « rameur », puisque le verbe dérivé est ἐρέσω, de *ἔρατ-γω (§ 363); peut-être aussi dans ἐρέτης comparé au substantif ἐρατ-μέ. Sur le développement du suffixe -της en grec, v. § 611.

§ 626. Le grec et le latin ont un suffixe complexe *-iā-i- qui sert à former des substantifs féminins, dérivés d'adjectifs et exprimant la qualité : σεμνότης, κακότης, βραδύτης, γλυκύτης, μελανότης, ἀρελότης, etc.. *bonitas*, *dignitas*, *suavitas*, *nobilitas*,

fideliſas, hereditas, uirginitas, caridiſitas, ebrietatſ, proprietatſ, etc.

Ce ſuffixe eſt un développement du ſuffixe **-tā-* (v. § 569); le latin a encore *iuuenta* à côté de *iuuentatſ*. Parallèlement à **-tā-t-*, il y a un ſuffixe **-tū-t-* développé du ſuffixe **-teu-* (§ 594) dans le latin *iuuentatſ, ſenectūſ, ſeruitatſ, uirtūſ*. Voir Ernout, *Philolog.*, 225.

A en juger par le génitif pluriel, qui hésiſte entre *-nū* et *-ium* (*cluitātū* et *cluitātium*, § 630), les noms en *-tatſ* du latin remontent auſſi bien à un ſuffixe **-tati-* qu'à un ſuffixe **-tāt-*.

B. — NOMS A SUFFIXE **-nt-*.

§ 627. Les ſuffixes en **-nt-* des formations participiales ont été mentionnés aux §§ 503 et 538.

Un ſuffixe **-uent-* ſervait en indo-européen à former des adjectifs tirés de ſubſtantifs et ſignifiant « pourvu de telle matière ou objet »; il eſt très développé en indo-iranien : skr. *dpa-uant-* « pourvu d'eau », *putrā-uant-* « ayant un fils ». Le grec l'a bien conſervé (v. Chantraine, *Form.*, p. 270) : *χαρι-ειſ* (de **χαρι-ſ2ντ-ſ*) « pourvu de grâce », *τιμη-ειſ* « pourvu d'honneur », *οίνω-ειſ* « pourvu de vin », *φωλό-ειſ* « enfumé », *ἐνεμό-ειſ* « venteux » (§ 206), etc. Il ſe préſente ſouvent ſous la forme *-ειſ* ou *-ειτſ* : *σκι-όειſ* « ombreux », *μητι-όειſ* « ruſé », *ἰχθυ-όειſ* « poiſſonneux », *αιματ-όειſ* « ſanglant », *δενδρ-όειſ* « boisé », etc. L'attique contracte *-όειſ* et *-όειτſ* en *-όſ* et *-όſτſ*.

Le féminin correspondant était en **-wnt-ya*, avec le vocaliſme du ſuffixe **-uent-* au degré zéro. On attendrait en grec *-ſασα*; mais l'analogie du masculin où il y avait un *ε* dans toute la flexion a fait créer *-ſασα* ou *-ſαστα* (de **-ſετ-ya*) dans tous les dialectes : corcyr. *στονωſετ[ε]ν* (Coll. 3189), pamph. *τιμηſεσασα*, béot. *χαριſετταν* (Bechtel, *Dial.*, I, 229 et II, 801); l'attique a *μελιτωότταν* (Arist. Nuées 507), *οίνωότταν* (id. Plut. 1121), cf. § 56.

Le latin a peut-être le même suffixe, développé en *-o-ωφι-ω-, dans -*osus* (§ 580); v. toutefois Leumann-Hofmann, p. 231.

C. — NOMS A SUFFIXE *-d-.

§ 628. Le grec possède des suffixes -αδ- et -ιδ- qui forment des noms généralement féminins de sens varié (Chantraine, *Form.*, p. 335 et 346) : θειράς, λαμπάς, ιαμάς, ἰλιάς, πελαιάς, ἀκρίς, ἀσπίς, ἐλπής, θουρίς. C'est surtout pour former des patronymiques ou ethniques féminins qu'il les a développés : Τανταλίς « fille de Tantale », Νηρηίς « fille de Nérée », Θεστιάς « fille de Thestios », etc. ; Ἀχαιίς « Achéenne », Μεγαρίς « Mégarienne », Τρωάς « Troyenne », etc.

Le suffixe -ιδ- sert à tirer des féminins de certains noms d'agent; ainsi σωμαχίς de σόμμαχος. Au masculin -τερ ou -τωρ (§ 612) répond, surtout en ionien, un féminin -τρις : ἀειστρίς « sage-femme » (Hippocrate), ἀλειτρίς (v. 105; il n'y a pas de masculin correspondant parce que le travail de la meule était réservé aux femmes), ἀλλητρίς, ὄρχηστρίς. C'est sur le suffixe -ιδ- que se sont développés les patronymiques en -ιδῆς (-ιδης), comme Ἀτρεΐδης ou Πελοπίδης.

Le latin n'a de suffixe en *-d- que dans quelques mots isolés : *cassis cuspis lapis, cuppes heres, pecus*.

D. — NOMS A SUFFIXE *-k-

§ 629. Il y a en grec quelques exemples isolés d'un suffixe *-k- (alternant parfois avec *-ko- comme *-t- avec *-to-, § 625); θάλακῆ θώρακῆ (hom. θώραξ) ἱέρακῆ (hom. ἱραξ, avec ι long) λάθρακῆ μείρακῆ, βίμβρακῆ ἔλικῆ πέρρακῆ, κέρρακῆ. L'usage en est sûrement ancien, car on le retrouve dans diverses autres langues. Cf. Chantraine, *Form.*, p. 379, et Ernout, *B. S. L.*, XLI, p. 100.

En italo-celtique, il a pris une certaine extension pour for-

mer notamment des noms désignant des minéraux, végétaux ou animaux. Le latin en présente un bon nombre, qui sont masculins ou féminins : *rupex*, *silex*, *carex*, *frutex*, *ilex*, *rumex*, *alex*, *ctmex*, *culex*, *ibex*, *mûrex*, etc. Quelques-uns désignent des parties du corps : *mordex*, *pantex*, *pôlex*, *uertex*. Pour désigner spécialement des femelles, il y a un suffixe féminin correspondant en -*ic*- (§ 588 Rem. 1) : *cornix*, *iuntix*, *matrix*. Il est probable que *ueruex* représente la contamination de *ueruex* masc. et *ueruix* fém. (franç. *brebis*) ; il y a de même coexistence de *sôrex* et *sôrix*.

Sous la forme -*âx* gén. -*âcis*, le latin a développé un suffixe servant à former des adjectifs tirés surtout de verbes : *abstinâx*, *audâx*, *bibâx*, *capâx*, *dicâx*, *edâx*, *fallâx*, *ferâx*, *fugâx*, *furâx*, *loquâx*, *mendâx*, *morâx*, *mordâx*, *peruicâx*, *petâx*, *procâx*, *rapâx*, *sagâx*, *salâx*, *sequâx*, *sohâx*, *tagâx*, *tenâx*, *trahâx*, *uluâx*, *uomâx*, *uorâx*, etc.

COMPOSITION

A consulter surtout : pour le grec, F. Stolz, *Wiener Studien*, XXV, 218, XXVI, 169, XXVII, 208 ; pour le latin, F. Stolz, *H. G.*, p. 369, et Leumann-Hofmann, p. 247.

§ 630. On appelle composition le procédé par lequel deux éléments pourvus chacun d'un sens propre sont réunis de façon à ne plus former qu'un seul mot. Le sens du composé n'est d'ailleurs pas la somme des sens des deux composants ; il présente souvent au contraire une restriction par rapport à chacun d'eux. Il peut même différer beaucoup à la fois de l'un et de l'autre ; ce qui tient à ce que le composé, une fois créé, évolue sémantiquement comme tout mot de la langue, indépendamment des éléments dont il a été formé.

Le procédé de la composition était connu de l'indo-européen. Mais l'usage en variait suivant les cas, et il ne s'est pas maintenu partout avec la même ampleur. Certaines langues pratiquent volontiers la composition, là où d'autres préfèrent

la dérivation ou recourent à des procédés syntaxiques. Le latin est à cet égard très différent du grec. C'est en vain que, par imitation de leurs modèles grecs, les vieux poètes dramatiques, surtout tragiques, ont essayé de développer en latin l'usage de la composition. La langue y est restée réfractaire (cf. Quintilien, I, v, 67). Plaute, qui a d'ailleurs introduit dans sa langue nombre de composés grecs (*monotrophus* Stich. 689, *oenopolium* Asin. 200, etc.), en emploie aussi de latins (*sescentoplagus* Capt. 726, *sociofraudus* Pseud. 362, *urbicarpus* Mil. 1055 cf. *περίλιπρος*, *turpilucripcupidus* Trin. 100 = *αίσχροκερδέης*) ou d'hybrides (*ulmitribe* Pers. 278, *sacci-perium* Rud. 548); mais il rend *ἡμερόκοιτος* par *dormitator* et *βαλανιωτός* par *sector sonarius* (Trin. 682; § 41). Cicéron traduit *φυσιολογία* par *natarae ratio* (de Div., I, 41, 90) et *φιλογύνεια* par *mulierositās* (Tusc., IV, 11, 25); Horace *ἑκατόμπολις* (B 649) par *centum potens oppidis* (Od., III, 27, 34), *ἑπείβοτος* (B 287) par *aptus equis* (Od., I, 7, 9) *ἑψιμαθείς* (cf. Cic. ad Fam., IX, 20, 2) par *sert studiorum* (Sat., I, x, 21) et *θερόφονος* par *saevus inimica* (Od., I, 12, 22).

§ 631. La composition est toujours une dérogation aux lois qui règlent les rapports des mots; dans des langues flexionnelles le fait est particulièrement grave. Il ne manque pas de composés grecs qui représentent à eux seuls une petite phrase en raccourci : *ποδήνεμος* « qui a le vent pour pied », *δακέθυμος* « qui mord le cœur », *λυσιμέλης* « qui délie les membres », *λαθιακδέης* « qui fait oublier les peines », *προσέκροτος* « qui retentit sous les pieds », etc. Aussi en sanskrit classique la composition s'est développée au détriment de la syntaxe.

La langue populaire n'emploie guère la composition. Les textes littéraires présentent en général d'autant plus de composés qu'ils s'éloignent davantage de l'usage courant. Le composé a le plus souvent quelque chose d'artificiel; il convient aux langues spéciales et techniques de la philosophie, de la science, de l'administration, de la religion, auxquelles il

confère à la fois précision et gravité. C'est surtout la langue poétique qui en fait usage (v. Meillet, *Aperçu*, p. 93). Les poètes qui se piquent d'un langage noble et veulent atteindre un ton élevé, obtiennent l'effet cherché en employant des composés. Il y en a beaucoup chez Homère, plus encore chez Eschyle, qui en a créé de nouveaux, à la fois rares et riches. La tragédie, comme la lyrique chorale et l'épopée, devait à ses origines religieuses de se distinguer du langage de la foule.

Par contraste, le mot composé peut servir à produire des effets comiques. Les auteurs qui parodient le style noble l'emploient souvent à ce dessein. On en trouve des exemples nombreux chez Aristophane (par ex. *Eccles.* 1169 et suiv.) et chez Plaute (par ex. *Pers.* 703 et suiv.).

En indo-européen, les noms propres de personne avaient normalement une forme solennelle, que caractérisait la composition. Le grec en a conservé un grand nombre de ce type : Ἰπποκράτης, Δημοσθένης, Μενέλαος, Περσέπαις, Θεόκλητος, Ὑψίστος, etc. Mais il présente aussi des noms propres à forme brève, dits hypocoristiques, dérivés des précédents et souvent caractérisés par des gémées : Ἰππίας Ἴππος Ἰπυλλός, Δάμων Δημῖος, Μίνων Μένιος, Πέρσης ou Περσός, Θεοκλή, Ὑψί (§ 595), etc. Le latin a en général éliminé les noms propres composés de type ancien (§ 583 Rem.).

§ 632. Il ne faut pas confondre composition et juxtaposition. Il arrive souvent en grec et en latin que deux mots groupés par l'usage finissent par unir leur sens au point d'être sentis comme une unité. C'est le cas de *Jupiter* sorti d'un vocatif équivalent à Ζεὺ πάτερ (§ 729). Cf. encore gr. Ἑλλῆς πάντες, Διὸς κούροι, Κυβὸς σῶρα, Πύλοι γενέας, etc., lat. *res publica, senatus consultum, aquae ductus, fides commissum, olus atrum* (encore *atrum holus* chez Plaute, *Pseud.* 814), etc. Ils sont alors fréquemment prononcés comme un seul mot (ce qui se manifeste en grec par l'accentuation), et ils donnent en effet l'impression d'un mot un, même si les deux éléments en

sont séparés et se fléchissent chacun isolément : *reine publicae* (Lex Julia, Corp., I, 206, l. 116), etc.

Toutefois l'unité du sens du mot entraîne souvent l'unité de la forme ; il se produit alors certains accidents, phonétiques comme dans Πιλοπέννης de Πίλοπος νηρας, et surtout morphologiques et syntaxiques : ainsi *Septentrio* a été tiré d'un ancien juxtaposé *Septem triones* (§ 792 Rem. I) ; l'ancien juxtaposé ἀρι-στον « mangé de bonne heure », devenu le nom du « déjeuner », a fourni des dérivés comme ἀριστάω, ἀριστιζω, ἀριστοποιία, etc. Le juxtaposé finit alors par devenir un composé.

REMARQUES. — I. Il est souvent difficile de préciser à quel moment un juxtaposé du grec ou du latin devient un composé. Ainsi chez Homère on peut indifféremment lire Διὶ φίλοις ou θεϊφίλοις, Διὸς κόβροι ou Διόσκουροι, θουρί κλυτός (κλιτιός) ou θουρίκλυτος (θουρίκλιτος), θουρί κτητός ou θουρίκτητός. Toutefois dans l'hymne aux Dioscures (hym. XXXIII, v. 9), il faut séparer les deux termes (Διὸς κόβρους μεγάλοιο) et de même dans le vers d'Euripide, Héc. 478 (θουρί κτητός [var. ληπιός] Ἀργείων).

II. Les juxtaposés prennent souvent la forme de composés lorsqu'on en tire des dérivés. Ainsi en grec, l'usage est de dire Ἄρισος πάρος (iξ Ἄρειον πάρος Platon, Axioch. 367 A, Ἄριον πάρος, C. I. A., III, 716 et 807, iν Ἄρειον πάρος Xén., Mém., III, 3, 20, cf. πάρος δ' Ἄρειος Esch. Eum. 683 et 690) ou Νιδ πόλις (iν Νιδ πόλις C. I. A., IV, 31 f 24), mais Ἀριστοπαγίτης, Νισσαλίτης (Meisterhans, p. 91), etc.

III. Il y a des juxtaposés de date ancienne qui conservent certains rapports syntaxiques sortis de l'usage. Ainsi dans Διόδοτος « donné par Zeus », le génitif Διὸς n'est pas conforme à l'emploi ordinaire de ce cas (§ 835). Aussi Διόδοτος est-il senti en grec comme un véritable composé ; il a même servi de modèle à un composé comme θεόδοτος (Hés. Œuv. 318), dont la formation ne répond à aucune règle de syntaxe : θεόδοτος s'est substitué à θεόδοτος pour une raison rythmique (§ 206). Sur le cas de πριεβρος, v. § 207.

§ 633. Il est possible qu'en indo-européen aussi la composition soit sortie de la juxtaposition. L'origine en doit être en tout cas reportée à une période très ancienne ; car la formation des composés obéit en indo-européen à des règles spéciales qui intéressent chacun des deux termes et entraînent pour l'ensemble du mot des développements sémantiques particuliers. Il y a donc lieu d'étudier successivement les

composés au point de vue de la forme et au point de vue du sens.

I. — FORME DES COMPOSÉS.

A. — *Forme du premier terme.*

§ 634. Ce qui définit la composition nominale en indo-européen, c'est que le premier terme est un thème sans désinence. Mais ce premier terme peut être une particule, un thème nominal ou un thème verbal.

Les particules sont toujours inséparables. Ce fait distingue la composition nominale de la composition verbale, où les préverbes étaient originellement indépendants du verbe et pouvaient en être séparés (§ 843). On dit en grec ἀνάθημα, ἐξοδος, περιπαλλήης, πρόλογος, σύμμαχος, ὑπερατής, ὑπουργός, etc., en latin *adagium*, *exilium*, *propitius*, *subtremen*, etc. Aux particules il faut joindre un adverbe comme gr. ζυο-, qui n'a de rapport avec aucun mot fléchi : ζυο-μενής, cf. skr. *durmandh* « qui a mauvais esprit » ; il s'oppose à εὖ- dans εὖ-μενής, εὖ-ζωνος (Hér., I, 72, 104 ; § 153), etc.

La négation *ne (§ 879) a généralement en composition la forme à degré zéro *n̄-, représentée en grec par ἀ(-), en latin par in- (§ 161) : ἀ-γνωτος, ἀ(-)εργος, ἀ-μεροτος (§ 203), ἀν-υδρος, in-ermis, in-beccillus, in-decorus, in-scius (ne-scius est refait sur *nescio*), ignotus (pron. *iñotus*, § 120). Sur la forme ης-, v. § 879.

§ 635. Quand le premier terme est un thème nominal, la forme de l'élément qui le termine varie suivant les thèmes.

En indo-européen, cet élément avait le vocalisme *o* dans les thèmes de type thématique, le vocalisme zéro dans les thèmes de type athématique contenant une sonante, le vocalisme *e* dans les thèmes en *-es-. Le grec a conservé en grande partie l'état ancien : λογο-γράφος, ἱππό-δαμος, χαλκο-χίτων, βοδο-δάκτυλος, ἡθυ-επίς, πύρ-ἀγρη (Σ 477), πατρ-ἀδελφος, ἀνδρα-φόνος (ἀνδρα de *nh- avec une voyelle prothétique, § 53,

Solmsen, *Rh. Mus.*, LXII, 318; refait en ἀνδρορόνος, § 597 et 639) ἀ-πλοῦς et μ-ῶνυξ (ἀ- et μ- représentant tous deux la forme *sm- du thème *seim-, § 243, l'un devant consonne, l'autre devant voyelle), (ϕ)επισ-βάτης, σακισ-φόρος.

En latin, les altérations que subit le vocalisme des syllabes intérieures ne permettent guère de reconnaître l'état ancien. Quand le premier terme est un ancien thème en *-o- ou en *-ā- il se présente généralement avec un *i* final qui en cette position peut représenter *ō* ou *ā* (§ 170) : *pōmi-fer*, *magni-sonus*, *plani-pes*, *multi-biba*, *causi-dicus*, *lāni-ficiūm*, *stelli-ger*, *scrofi-pascens* (Pl. Capt. 807), etc. Devant labiale, la voyelle est parfois *u*; ainsi dans *locu-plēs. auru-fex* (Corp., IX, 4797), etc., cf. § 171. Le composé *Oinn-mamma* (Corp., I^a 566, Préneste) a devant *m* un *u* qui peut être aussi phonétique, mais il est plus vraisemblable que le vocalisme *o* (passé ensuite à *u*) y a été maintenu à l'imitation des composés grecs; cf. *albo-galerus*, *aheno-barbus*, *mero-bibus*, *socio-fraudus*, *Uno-mammia* (Pl. Curc. 445) à date ancienne, et dans les bas temps *plano-pedum* (C. Gl. Lat., III, 190, 66), *stolto-malus* (*ib.*, IV, 176, 10). Une absorption s'est produite dans *sacerdōs* de **sakro-dhōt-* (§ 175); et une syncope dans *for-ceps* de **formo-cap-* (Paul Fest. 65 Th.); sur *agricola*, v. § 640. Le thème *ias-* (§ 602 Rem. II) apparaît dans *in-dex* et dans *in-stitiūm* (de **iou-s-dic-*, **iou-s-stāt-*). Les thèmes en *-i- et en *-ū- présentent généralement une finale -*i-*: *ulti-geuus*, *igni-fer*, *corni-ger*.

REMARQUE. — Quand le premier terme est un adjectif, le suffixe de l'adjectif peut être remplacé par un -*i-*; ce fait remonte à l'indo-européen. Le grec présente κἀθι-δύματα à côté de κἀθρις, λαθι-κηδής à côté de λάθη, ἀργι-πους en face de skr. *ṛjriṣh* « prompt » et θατ-φρων en face de skr. *dāriṣh* « miraculeusement puissant ».

§ 636. Les noms de nombre employés comme premiers termes de composition suivent la règle générale, dans la mesure où ils comportent une flexion. On a vu au § 635 le cas de **sm-* exprimant l'unité. Pour la dualité, il y a une forme **dwi-*, commune au grec et au latin (§ 769). Le thème

**tri-* a la forme **tri-* dans *τρι-πους* lat. *tri-pēs* (skr. *tri-pād* « à trois pieds »). Pour « quatre », il y a une forme indo-européenne **k^wirū-* que le grec est seul à conserver dans *τρυ-φαλία* (T 380); cf. avest. *īstirū-*, lat. *quadri-*, gaul. *priru-*. Une autre forme est en grec *τρα-* dans *τρά-πεζα* (dor. *τραπισθα* chez Alcman, béot. *τραπεδα* Coll. 488, l. 93 et 96); elle a été de bonne heure remplacée par *τετρα-* : *τετρά-γυος*, *τετρά-πυχος*, *τετρά-πους*, *τετρά-φαλος* (X 315, cf. *τρυ-φαλία*), etc. Les autres noms restent non fléchis : *ἑκατόν-χειρ*, *ἑκατόμ-βοιος*, etc. D'après *τετρα-* (et *ἑπτα-*, *ἑκατα-*) les formes *πεντα-* et *ἑξα-* ont été employées en composition : *πεντά-πυχος*, *πεντά-χρδον*, *ἑξά-χρονος*, *ἑξα-δάκτυλος* (à côté de *ἑξά[κτυλα]* C. I. A., II, 807 a, 117 et *εξάκτυλα*, *ib.*, II, 808 b 167, cf. Meisterhans, p. 125).

§ 637. Des altérations de la finale du premier terme se sont souvent produites en grec et en latin. Certaines sont d'un type phonétique normal, par exemple celles qui résultent de l'élision ou de la contraction : gr. *νομ-αρχής*, *φιλ-έταιρος*, *καχ-εῖα*, lat. *multi-angulus*, *sem-tus*, etc. L'amuissement de certaines consonnes intervocaliques a souvent provoqué en grec des confusions. Ainsi *θεις-(f)ιδής* s'est maintenu avec hiatus sous la forme *θεις-ειδής* et a entraîné un cas comme celui de *νεις-αρθής* (Φ 346); inversement d'après *θυμ-αλγής* (Δ 513, etc.) il y a élision dans *θυμ-ηδής* (π 389) qui remonte pourtant à **θυμο-(f)ιδ-*. Les nécessités du mètre imposaient souvent le choix entre l'hiatus et l'élision.

La contraction s'est produite dans *κακοῦργος* de **κακο-(f)εργος*, d'ou par analogie *παν-ούργος*. Dans *θεουδής* il y a eu simplement allongement compensatoire : la forme primitive est **θεις-δής* (cf. § 62-63).

§ 638. D'autres altérations sont dues à des causes moins régulières. En grec, la tendance à éviter la succession de trois brèves a provoqué des allongements à la fin du premier terme (pour l'allongement du second terme, v. § 642). Le procédé le plus fréquent a consisté à substituer un thème à voyelle longue aux thèmes à voyelle brève. Par exemple dans *ἰλαρη-*

θάλας (Σ 319) ou θαλάμη-πόλις (γ 8), formés des substantifs ἑλαφος et θάλαμος et dans ἑλιγγ-πέλιων (O 24) à côté de ἑλιγγ-θρανίων (O 246), etc. Cette substitution a été favorisée par le fait qu'en beaucoup de cas un thème en *-a- existait à côté d'un thème en *-o- (§§ 560 et 566) ; on pouvait donc choisir indifféremment celui qui répondait le mieux aux besoins du rythme.

Inversement des thèmes à voyelle longue ont été pourvus d'une voyelle brève lorsque le rythme le demandait : ὄλο-τόμος (Ψ 114) ou ἡμερόμοτος (Hés. Œuv. 603), de ἑλιτ, ἡμέρᾱ, etc. De là est né le principe d'une alternance -o- : -ā(-γ-) qui apparaît parfois dans le même mot : δικο-λόμος et δικη-φόρος, νηκό-βουλος et νηκη-φόρος, πυρο-φόρος (Φ 602) et πυρη-φόρος (γ 495), etc.

§ 639. La principale altération est due à l'analogie. Le grec et le latin manifestent tous deux une même tendance à marquer la composition par une voyelle de liaison entre les deux termes. Quand le premier terme se terminait par une consonne, la voyelle de liaison avait le double avantage de rendre la composition plus claire et la prononciation plus aisée. Mais l'usage de cette voyelle s'est étendu à des cas où rien ne l'imposait. En grec, elle a d'ordinaire le timbre o, parfois le timbre ā (ion.-att. η) conformément aux modèles d'alternance indiqués § 638. Ainsi à côté de ναυ-βάτης et ναυ-πηγός, πυρ-φόρος, ὄ-φορός, χέρ-νῆ existent νηο-βάτης et νηο-σάος, πυρο-φόρος et πυρο-σιθής, ἄο-βοσκός, χερό-νιπτρον, etc. ; à côté de βού-νομος et βου-πέλις, πολί-νομος (πολινομος) et πολί-αρχος existent βου-νόμος, πολιᾶ-νόμος et πολιᾶ-αρχος (Pindare) πολιῆ-αρχος (Apoll. de Rhodes), etc. La voyelle de liaison joue clairement son rôle dans les cas comme ἄρματο-πηγός (Δ 485), γαλακτό-χρως, γυναικο-μανής (à côté de γυναι-μανής Γ 39), ἄρνηθι-σκεπος, ἀσπιδή-φορος, etc. Du mot αίμα sont tirés αίμο-βατής (Soph. Aj. 219) αίμο-ρραγής (id. Phil. 825) αίμο-φόρακτος (ν 348), etc., mais aussi αίματο-σταγής (Esch. Pers. 816) et αίματη-φόρος (id. Sept 419).

Exceptionnellement la voyelle de liaison est *â* dans *κυνά-μια* (Ψ 421) à côté de *κυνέ-μια* (Lucien, *Songe*, 31), etc., et dans *ποδί-νιπτρον* (τ 343, 504) à côté de *πέδ-λυτρον* (de **πεδ-φλύτρον* « courroie du pied ») et de *ποδί-φυστρον*.

Il y a haplogologie dans un cas comme *κίλι-νεφής* de **κίλιανο-νεφής*.

§ 640. En latin, la voyelle de liaison est *i* (cf. § 635). On l'observe notamment après des thèmes consonantiques : *pâc-i-ficus*, *rêg-i-fugium*, *inr-i-dicus* (à côté de *iû-dex*, § 635), *pecûd-i-fer*, *leg-i-rupa* (Pl. *Rud.*, 652 ; *legiturpa* Pseud. 364 A, v. § 172), *dent-i-legus* (Capt. 798), etc. L'*n* de *pont-n-fex* et de *carn-n-fex* est phonétique (§ 171 et 635).

La voyelle de liaison apparaît souvent dans des cas où l'on attendrait la syncope ou l'absorption d'une voyelle brève en seconde syllabe : *auri-fex*, *agri-cola*, *blandi-loquens*, etc. Elle a même été rétablie après avoir subi l'élision : *fân-ambulus* (Térence), *mult-angulus* (Lucrèce), *quadr-angulus* (Varron), sont attestés plus tard sous la forme *fâni-ambulus* (Suétone), *multi-angulus* (Mart. Capella), *quadri-angulus* (Ausone), etc. Ce fait suffit à marquer le caractère artificiel de la composition.

Dans beaucoup d'exemples, le premier terme se réduit à un simple élément radical, à la suite duquel la voyelle de liaison tient la place de suffixes variés : *foedi-fragus*, *mûni-ficus* (de **foedes-*, **mûnes-*), *lapi-ctida* (de **lapid-*), *homi-ctidinum sanguisuga* (de **homen-*, **sanguen-*), etc. (cf. en grec *αίμο-βαφής*, § 639). Les composés *foederi-fragus*, *mûneri-gerulus* sont d'ailleurs également attestés, le second chez Plaute, Pseud. 181.

§ 641. Le premier terme pouvait avoir aussi en indo-européen le caractère d'un thème verbal, auquel le second terme servait de régime. Ce thème verbal pouvait être un thème quelconque, même un thème de participe, au témoignage de l'indo-iranien. Le grec présente à la fois des thèmes de présent, d'aoriste et de futur (désidératif § 321) : *ἀρχί-κακος* « qui commence le mal, auteur du mal », *ἐλαχε-χίτων* « qui fait trai-

ner sa robe », *περί-πνος* « qui porte le malheur », *βαλί-θυμος* « qui mord le cœur », *περά-πολις* « qui veut détruire des villes », *ἀ-κέρσε-κόμης* « qui garde les cheveux non coupés » (Y 39), etc. La finale du premier terme peut être un *ε* comme dans les exemples précédents ; mais on observe aussi un *ο* : *ἰθελο-πνος* « qui veut bien se donner de la peine », *μελλό-γαμος* « qui attend le mariage, qui va se marier », *μισό-θημος* « qui hait le peuple », *φαίνο-μηρίς* « qui montre ses cuisses », *λιπό-θηρις* « qui manque de cheveux », *λιπό-ναυς* « sans vaisseau », *φυγο-πόλεμος* « qui fuit la guerre », etc. Ce fait n'a pas été sans amener des confusions avec les composés dont le premier terme était un thème nominal : ainsi *φιλό-ξενος* peut signifier « qui aime son hôte » (*φιλέω*) ou « qui a son hôte cher » (*φίλος*). La confusion s'est produite surtout lorsque le premier terme contenait la caractéristique sigmatique du désidératif ; l'influence des abstraits en *-σι-* (§ 592) a fait introduire un *ι* dans le composé : *κρυψί-ναυς*, *στεισί-χαρος*, *σωσί-πολις*, *τερψί-μυροτας*, etc. Sur ce modèle ont été créés de nombreux composés, où le sens désidératif est d'ailleurs généralement effacé : *ἀνυσί-εργος*, *ἀγρσί-λαος*, *ἔρασι-μολπος*, *εὐρσί-λογος*, *ἐλασί-θηρ*, *ἑλασι-πέπλος* (à côté de *ἑλαε-χίτων*), *ταλαι-φρων* (à côté de *ταλά-φρων* *τλά-θυμος*), etc., cf. Meillet, *REG*, XXXII, 386.

Le latin n'a que quelques composés de ce genre, imités du grec : *uersi-pellis* « qui change de peau », *uersi-capillus* (Pl. Pers. 230) « dont les cheveux changent de couleur », *uerticordia* « qui change les cœurs » (surnom de Vénus), *laudicēnus* « qui fait l'éloge des repas », *posci-nummius*, *fulci-pedia*, *flex-animus* (cf. le type *πλήξ-ιππος*), etc.

B. — *Forme du second terme.*

§ 642. Le second terme a souvent en grec un allongement d'une première voyelle initiale. Ainsi dans *βε-ηλαστή* (Λ 672), *παν-ήγυρις*, *ποδ-ήνεμος* (B 786), *ὄχετ-ηγός* (Φ 257), *ἐκ-κμοιός*

(M 456) et ἰξ-ημοιδῆς (θ 249), ζωο-ώνυμος (Z 255) et εὐ-ώνυμος (Hés. Théog. 409), ὑπ-ώρορος (Eur. El. 1166), πεντο-οίδαλος (Arist. Chev. 798), πολυ-ώνυχος (Aristot.), παν-ώλεθρος (Esch. Pers. 562). Cet allongement favorise la tendance qu'a le grec à éviter la succession de trois brèves (v. § 207). Mais il ne résulte pas de cette tendance. Comme l'a montré J. Wackernagel (*das Dehnungsgesetz der griechischen Composita*, Basel, 1893), l'indo-européen allongeait normalement une voyelle initiale de second terme de composé. Le grec a simplement conservé un vieux procédé morphologique, qu'il a utilisé au profit d'une tendance rythmique.

L'indo-européen connaissait aussi une alternance vocalique du radical entre le thème du simple et celui du second terme de composé. Le grec a conservé l'opposition de φρήν et de ἄφρων (qui toutefois rentre dans celle de πατήρ : ἀπάτωρ § 643), de κλέυθος et de ἀκίλευθος (§ 250), de ζῆαι f. pl. (i.-eur. **yeu-ya-*, skr. *yáwāh* « blé », § 54), ζείδωρος et de εὐσιζῶρος (de **zōr-*). En latin, on a sans doute une trace d'alternance ancienne dans *ex-torr-i-s* à côté de *terra* (§ 565), *medi-tull-ium* à côté de *tellus*, et *tri-pudim* à côté de *pēs*.

§ 643. Le second terme étant fléchi conserve en principe la flexion qu'il possède par lui-même : ὠκύ-πους, μεγά-θύμος, λιπί-θριξ, κλυτο-τέχνης (A 571, etc., épithète d'Héphaïstos), etc. Les adjectifs tirés de substantifs en **-a-* prennent d'ordinaire la forme en **-o-* : ἀ-μέγαν-ος, *im-ber-bus* (mais aussi *im-berb-i-s*, ci-dessous). En règle générale, les adjectifs composés ne comportent pas de distinction entre le masculin et le féminin (§ 798).

Toutefois, la composition entraîne parfois certaines particularités. Ainsi le suffixe des thèmes en **-i/-is-* a en composition le vocalisme *é*, quel que soit celui du simple : σθένας εὐ-σθενής, *genus de-gener* (§ 607). Inversement πατήρ fait en composition ἀ-πάτωρ et φράτηρ hom. ἀ-φρήτωρ (I 63); κτήμα fait ἀ-κτέμων (§ 622).

Il arrive que pour marquer la composition un suffixe par-

ticulier s'ajoute au second terme. Ainsi en latin beaucoup d'adjectifs composés de thèmes en *-o-, en *-a- ou en *-u- présentent un suffixe -i- : *quinqu-enn-i-s*, *ex-somn-i-s*, *bi-ling-i-s*, *in-erm-i-s*, *dè-lumb-i-s*, *di-lor-i-s*, *dè-pil-i-s*, *im-berb-i-s*, *dè-form-i-s*, *bi-corn-i-s*, *in-sign-i-s* et *præ-sign-i-s* (Stace Silv., IV, 4, 9), etc., et avec une alternance vocalique de la racine *ex-torr-i-s* (de *terra*, § 642). Le même procédé est attesté ailleurs, notamment en celtique et en arménien. Il est rare en grec ; on peut citer ἀν-άλκ-υ-ς de ἀλκῆ (ou de ἀλκ-, § 559), dont la flexion a d'ailleurs des formes à dentale (ἀνάλκιδα Θ 153 à côté de ἀνάλκιν γ 375).

§ 644. Le grec et le latin emploient tous deux le suffixe *-yo- pour former quelques adjectifs composés (gr. μετα-μά-τω-ς K 19, lat. *crassi-nen-ius*, *caldi-cerebr-ius*), et surtout des substantifs composés de genre neutre : gr. ἐν-όπν-ιον, εὐ-αγγ-ίλ-ιον, κακο-τάξ-ιον, ἑμι-χέρ-ιον, ἀκαρ-θίν-ιον, τρι-πόδ-ιον, προ-αίχμ-ιον, μισο-νόκτ-ιον, etc. ; lat. *con-tubern-ium*, *regi-fug-ium*, *privileg-ium*, *cau-aed-ium* (Plin. Epist., II, xvii), *utri-verb-ium* (Pl. Capt. 568), *prò-verb-ium*, *sub-sell-ium*, *tri-noct-ium*, *centum-pond-ium* (Pl. Asin. 303), *medi-tul-lium* (§ 642), *po-moer-ium* (§ 180), *galli-cin-ium*, etc. Ce type de formation remonte à l'indo-européen ; il est abondamment représenté en celtique et en germanique. Cf. Petersen, *Greek diminutives in -ιον*, p. 31.

Sur l'emploi du suffixe *-i- (et *-τ-ῖ- en grec) en composition, v. §§ 611 et 625. — Sur les composés latins masculins en -a (*per-fug-a*, *agri-col-a*), v. § 564 Rem.

REMARQUE. — Certains noms composés sont issus d'une locution comprenant une préposition et son régime. Ce ne sont des composés qu'en apparence ; le suffixe y joue simplement un rôle de dérivation. Ainsi dans ἐνέτιμος tiré de ἐν τιμῆ, ἰαθικός de ἐκ δίαιτης, ἐφήμερος (plus ancien ἐφημέριος) de ἐφ' ἡμέρας, φραυδός de πρὸ ὁδοῦ, παράλος (plus ancien παραλίος), de παρ' ἁλί, etc. Lat. *divinus*, dérivé de *à niā*, *dè niā*, *obvius* de *ob viam*, *sidulus* de *sidulō* (ancien *si dolō*).

II. — SENS DES COMPOSÉS.

A. — *Composés progressifs et régressifs.*

§ 645. L'ordre du sens des composés est inverse suivant que le premier terme est un thème nominal ou un thème verbal.

Dans le cas où le premier terme est un thème verbal, l'ordre est progressif, c'est-à-dire que le deuxième terme dépend du premier : ἀρχέ-κακος, etc. (§ 641).

Dans l'autre cas, qui est plus fréquent, l'ordre est régressif, c'est-à-dire que l'élément qui est le second doit être traduit le premier et que lorsqu'il y a dépendance de l'un à l'autre, le déterminé précède le déterminant. Le rôle que le premier terme joue par rapport au second peut d'ailleurs être celui d'un cas quelconque : nominatif dans ἱατρός-μαντις (Esch., Suppl. 263) « devin qui est en même temps médecin » ou Gallo-Graecus « un Grec qui est de Gaule » (apposition); génitif dans οἰκο-φύλαξ « gardien de la maison » ou *nico-magister*; datif dans θεο-(φ)είκιλος « semblable à un dieu »; accusatif dans ποτλί-πορθος, *locu-plūs* ou *ponti-fex*; locatif dans *fun-ambulus*; instrumental dans ζορυ-παγής, οἰατρο-πλήξ ou *libri-pens* « qui pèse avec la balance », *manu-festus* (*mani-festus*) « saisi par la main, pris sur le fait ». Le rapport entre les deux termes peut même être de ceux que la flexion casuelle n'exprime pas : μέλι-τρυχός « doux comme le miel » (issu de « qui a la douceur du miel »).

REMARQUE. — Il n'y a en grec que de rares exemples du type de composés dont les deux termes constituent les éléments d'un ensemble : ἀπτό-κραι « du pain et de la viande » (cf. Pers. Sat., VI, 30), νύχθ-ήμερον « nuit et jour ». Ce type est bien attesté en sanskrit, où il porte le nom de *dvandva*. Il subsiste et s'est même beaucoup développé en grec moderne.

B. — *Composés directs et indirects (possessifs).*

§ 646. Les composés se répartissent en deux classes suivant que la notion qu'ils expriment résulte de la fusion du sens

des deux éléments (composés directs) ou que la notion résultant de cette fusion est appliquée à un objet pour le qualifier (composés possessifs). A la première classe appartiennent les composés comme γλυκύμηλον, εἰκοφύλαξ ou φερέσιος. A la seconde les composés comme ῥοδο-δάκτυλος qui ne désigne pas un « doigt de rose », mais s'applique à « quelqu'un dont le doigt est rose » ; de même les composés δυσ-μενής εύρυ-στερνής, πατρι-ανίμης sont des composés possessifs.

Il y avait sans doute en indo-européen une différence d'accentuation entre les composés directs et les autres. Le sanskrit oppose *rāja-putrāḥ* « fils de roi » (composé direct) à *rāja-putrah* « qui a pour fils un roi, dont le fils est roi, père de roi ». Il y a des oppositions analogues en grec : κάρα-τόμος « qui coupe la tête » (Eur. Rhés. 606) et καρά-τομος « qui a la tête coupée » (id. Alc. 1118), τεκνο-γόνος « qui engendre des enfants » et θεό-γόνος « qui a une génération divine, engendré par un dieu », θηρο-τρόφος « qui nourrit les bêtes », et θηρό-τροφος « qui tire sa nourriture des bêtes, nourri par les bêtes », πολυ-λόγος « qui parle beaucoup » et πολύ-λογος « qui a une renommée abondante, dont on parle beaucoup », etc. Cf. Vendryes, *Accent.*, p. 194 et s.

CHAPITRE VII

FLEXION DES NOMS

I. — Type thématique et type en *-ā-.

Observations préliminaires.

§ 647. La flexion thématique est caractérisée par l'alternance de *e* (au vocatif, et quelquefois au locatif et à l'instrumental) et de *o* (à la plupart des cas); elle ne présente pas le degré zéro. Le ton, qui peut occuper dans le mot des places diverses, est immobile dans tout le cours de la flexion.

A ces deux caractéristiques essentielles s'ajoute celle-ci que les désinences de la flexion thématique lui sont en partie propres. D'autre part, comme le thème s'y terminait par une voyelle (*e/o*), il s'est produit souvent des contractions de cette voyelle et de celle qui commençait la désinence. Aussi est-ce dans le thème thématique que l'opposition du thème et de la désinence est le moins nette; certaines formes sont même impossibles à analyser.

§ 648. Le type thématique, qui est largement représenté dans les substantifs, fournissait en outre une grande partie des adjectifs au masculin et au neutre : grec $\nu\acute{\iota}(F)\epsilon\zeta$, $\nu\acute{\iota}(F)\epsilon\nu$, lat. *nouns*, *nouum* (skr. *nāvah*, *nāvam*), etc. Or, dans les adjectifs de ce type, un thème en *-ā- exprimait le féminin par opposition au masculin-neutre : $\nu\acute{\iota}(F)\acute{\alpha}$, lat. *nona* (skr. *nāva*); § 797. Par suite de cela le type en *-ā- qui, étant athématique, se fléchissait comme tel en indo-européen, a été rapproché du type thématique et en a fortement subi l'influence. En même temps, se développait une tendance à répartir les noms suivant le genre entre le type thématique et le type en *-ā-, à attribuer au premier d'une façon exclusive le genre masculin et neutre,

et le genre féminin au second. Le grec et le latin possèdent encore nombre de féminins en *-o- (νόος, φηγός, κάπρος, κέρκος, νήσος, νόσος, ἰόςος, *fāgus*, *wannus*) et de masculins en *-a- (νεῶνιάς, *scriba*, *incola*, *scurra*, *uerna*), mais c'est une survivance qui tend à disparaître, et qui a disparu en effet dans d'autres langues; en germanique par exemple, la répartition des genres entre les deux thèmes est absolue. Même au point de vue grec et latin, on peut dire d'une façon générale que le type en *-a- est le féminin du type masculin ou neutre en *-o-.

§ 649. Enfin, le type thématique et le type en *-a- offrent une particularité, qui a été grosse de conséquences. C'est que le démonstratif, l'interrogatif-indéfini et un certain nombre d'adjectifs dits pronominaux (« un », « tout », « même », etc.) y avaient une flexion spéciale. C'est un fait ancien. Mais dans plusieurs langues, et notamment en grec et en latin, la flexion des démonstratifs a agi sur la flexion des noms, et réciproquement (§§ 667, 669, 681, etc.).

A. — Type thématique.

SINGULIER.

§ 650. Nominatif masculin-féminin *-o-s (où *o* est la voyelle thématique et *-s* la désinence du nominatif-singulier) : gr. λύκος m., φηγός f. (dor. φᾶγος) ; lat. *lupus*, *fāgus*. L'*o* est encore conservé en vieux latin (*Duenos*, *sakros*, § 223) et se maintient après *n* dans l'écriture jusqu'au premier siècle de notre ère (*equos*, *seruos*). — Il y a souvent absorption de la voyelle finale après *r* (§ 223). L'absorption après *l* paraît un fait dialectal (*figel*, Corp., X, 423, *mascel*, ib., II, 1110, *fannl*, Enn. Ann. 337 M. et Lucr., III, 1035). Voir 'Ernout, *Morph.*, p. 45.

Au masculin des démonstratifs et interrogatifs, la désinence *s* peut manquer si le cas est caractérisé autrement. Ainsi l'indo-européen disait **so*, d'où gr. ὁ (skr. *sá*, got. *sa*) en face

de fém. *sâ (gr. doc. \bar{a} , skr. *sâ*, got. *sô*), parce que le neutre était emprunté à une autre racine (gr. τῷ); § 741. Le latin a les nominatifs masculins *ille*, *iste*, *que-i* (plus tard *quis*), *hi-c* (§ 747) en face des neutres *illud*, *istud*, *quod*, *hocc* (de **hok-ke*, § 229).

§ 651. Vocatif masc. fém. **-e* : λύκε, lat. *lupē*. Dans les thèmes en **-ro-*, le latin présente l'absorption, voc. *faber* (Pl. Most. 892); mais *puer* fait au vocatif *puere* chez Plaute (Asin. 382, etc.), en face du classique *puer* (déjà chez Térence, Ad. 940, etc.); § 223. Les thèmes en **-yo-* ont le vocatif en *i* : *vulturī* Pl. Capt. 844 en face du nom. pl. *vulturū* (§ 657), Cornélius, *Tatt. De deus* le vocatif était proprement *dīue* (§ 114); à l'époque classique on se sert de *deus*; *dēe* n'apparaît pas avant Tertullien.

Accusatif masc. fém. **-o-n* : gr. λύκον, τὸν, lat. *lupum*, *istum* (anc. *-om*, § 221), *hunc* anc. *honce* Corp., XI, 4766 (de **hom-ke*; encore *-hum* dans *eccum*).

Au neutre, le nominatif-accusatif était en **-o-n* dans les noms : gr. ζυγόν, lat. *iugum* (v. lat. *donom*). Dans les démonstratifs la désinence était une occlusive dentale : gr. τὸ (skr. *tdt*, got. *fat-a*), ἄλλο, lat. *istud*, *illud*, *quod*, *aliud*, *hocc*.

§ 652. Le génitif est assez compliqué en grec. La langue homérique présente deux finales *-eis* et *-ou* en proportion presque égale. Mais la métrique oblige quelquefois à lire *-eo* au lieu de *-ou* : κ 60 Αἰῶλο κλυτὰ δῶματα (cf. κ 36), O 554 ἀνεψιὸς κταμένοιο (cf. I 440, E 21, Z 61, B 325, α 70), I 64 ἐπιτημένο κρυβέντος (cf. Z 344; de là est né le monstre ὄκρυβεις). La finale *-ou* n'est que la contraction de *-eo*; mais cette contraction se trouve déjà au temps fort ou à la fin du vers dans les parties les plus anciennes de l'Iliade (A 190 παρὰ μηρός). La langue homérique conserve donc en réalité trois finales distinctes, ce qui est la marque d'un grand flottement grammatical.

L'éolien présente régulièrement *-ω* (*-ou* dans la partie occidentale du domaine thessalien) qui résulte de la contraction

de -oo : ὄραω, κοίρω, θάρω sur des inscriptions, νέω λίω, ὄράνω, ἀνέρω chez Alcée. La désinence -oio n'apparaît en poésie qu'exceptionnellement, sous l'influence homérique (ἱρχομένω, Alcée, 45, dans un hexamètre); mais c'était la désinence habituelle de la partie orientale du domaine thessalien (Apoll. de Synt. 50, 9), où elle est devenue -oi (attesté épigraphiquement); v. Hoffmann, *Dial.*, II, 533.

En arcado-cypriote, la finale est -ω, issu de -oo (arcad. τω έργω, Coll. 1222, 14); toutefois à Chypre on rencontre dans certains textes, notamment sur ceux d'Édalion, une finale -ων dans les noms, par opposition au démonstratif qui a toujours la forme τω; cette finale -ων est inexplicée.

Le dorien a régulièrement -ω et l'attique -oo (de -oo).

Les finales -oio et -oo pourraient être toutes deux anciennes, représentant l'unie *o-ryo (skr. -arya dans *dyasya* « du cheval »), l'autre *o-so (cf. v. sl. *že-so* « de quoi », got. *þis* « de ce » de *te-so). Il est plus simple de partir d'une finale unique, *o-ryo, d'où en grec commun *o-ryo-, qui a donné *oiyo- et *oyo-. Soit un ancien *io-ryo (skr. *idyā*) aboutissant à *tois* et *tos*; cf. un ancien *telēo-γω donnant *τελείω* chez Homère et *τελείω* en attique (§§ 58 et 363).

§ 653. L'italique a dans les noms une désinence spéciale, -i (qui lui est commune avec le celtique) : lat. *lupi*. Dans les thèmes en *-yo- la vieille langue présente d'ordinaire la contraction de -it en -i (Sommer, *Hdb.*, 338 et s.) : ainsi *preti* Pl. Mil. 145, *auxili* Pseud. 61, *compendi* Poen. 351, etc. Mais Virgile dit *flumit* (G., I, 136).

En latin, l'interrogatif-indéfini, les démonstratifs et certains adjectifs numériques ou pronominaux (*quis, ullus, totus, solus, alter, uter*, § 649) ont au génitif une désinence particulière qui n'a de correspondant nulle part. Elle est en -ius, avec un *i* long ancien, postérieurement abrégé (§ 185) : *istius, illius, ipsius, totius* (Virg. G., IV, 4), etc.; *huius, eius, cuius* de *ho-ius, *e-ius, *quo-ius (§ 113), parfois traités comme monosyllabes dans la vieille poésie (Amp. 51, Heaut. 453, Cas.

282). L'élément *-us* est proprement la désinence du type athématique et n'a rien de spécifiquement masculin ou neutre (§ 676); aussi ces génitifs servent-ils pour les trois genres.

Toutefois de bonne heure des confusions se sont produites. Un génitif masculin *illi* est mentionné par Priscien, I, 228, 3, et un féminin *illae* par Gellius, I, XII, 12 (cf. § 666). Sur *istimodi* (Pl. Truc. 930), *istiformae* (Tér. Heaut. 382), voir Ernout, *Morph.*, p. 131. On rencontre des gén. sg. m. *ipsi* (Afranius 238), *anti* (Catul., XVII, 17), *ulli* (Pl. Truc. 293), *nulli* (Tér. Andr. 608), etc.

§ 654. Datif : **-ai* dans *λόκη*, v. lat. *populoi Romanoī* (Mar. Vict., *G. L. K.*, VI, 17), lat. de Préneste *Numasioī* (Corp., XIV, 4123), osq. *Abellanai*. Cette désinence doit être ancienne (le zend a *-ai*), et c'est elle qui explique sans doute le latin classique *lupo*. Certains dialectes grecs, au lieu de *-αι*, ont *-αι* (d'où *-αι* et *-αι* en béotien, § 153), qui est une ancienne forme de locatif (§ 656); ainsi arcad. *εργοι χρονοι*.

La finale du datif des noms a passé en grec aux démonstratifs : *τῷ* d'après *λόκη* (arcadien *τοι*, *αῦτοι* d'après *εργοι*). En latin; les démonstratifs ont emprunté la finale *-i* (ancien *-ei*) de la flexion athématique : *ist-i*, *ill-i*, *ei* (Pl. Aul. 13; monos. dans Trin. 14) et *ei*, et aussi *an-i*, *tot-i*, *sot-i*, d'après *ped-i* (§ 676); *huic* (Corp., I, 2^e éd., 1212, l. 3), anc. *hoic* (ib., 590, l. 30) et *hoice* (ib., 582, l. 26), remonte à **hoiei-ke*, d'où *hūic*, encore dissyllabique chez Plaute Amp. 702. L'ancienne finale des démonstratifs, attestée en sanskrit (*tasmāi* « à celui-ci »), en gotique (*þamma* « id. » de **þazma*) et en vieux prussien, s'est conservée en ombrien : *emei* « à lui », *pusme* « à qui ». Un datif masculin *illo*, *isto* se rencontre chez des écrivains de basse époque, exceptionnellement un datif *illui* (Corp., X, 2564; cf. fr. *lui*); et *isto* est chez Properce, III, 11, 57. Sur les féminins *istae*, *illae*, etc. v. § 667.

§ 655. L'ablatif singulier a en vieux latin une finale *-od* (*Gnainod*, *preinatod*, *poplicod*, *moltaticod*), qui passe de bonne heure à *-o*, *lupo* (§ 226); de même dans les démonstratifs,

istō. Cette forme sert aussi pour l'instrumental. En indo-européen, l'instrumental avait une double finale **-t* et **-d*, qui se retrouve en latin dans les adverbes de manière : *uērē* et *uērō*, *certē* et *certō*, *rārē* (Pl. Rud. 995 ; Cic.) et *rārō* (plus fréquent) ; cf. § 780. Le grec n'a en principe que *-ω* (οὕτω), généralement avec addition de la siffiante caractéristique de certains adverbes (ἄμφι à côté de ἄμφι, § 784) ; de là οὕτως, σαρῶς, adverbes de manière. Cet *-ω(ς)* peut être aussi bien une finale d'ablatif que d'instrumental.

§ 656. Le locatif singulier était en **-ei* ou en **-oi*. Le grec l'a conservé à l'état d'adverbe dans οἴχοι, πῖδοι, ποί, ἴσθησοί et dans ἰκεῖ, αἰτεῖ, πανθημαί, créet. διπλαί (où le sens locatif est un peu effacé). A en juger par osque *terei* « sur le territoire » (du neutre *terám*), ombre. *kumne* « dans le comice », c'est une ancienne finale **-ei* que présentent les locatifs latins *domi Tusculi Lugdūni peregrī* (Pl. Pers. 30), *isti-c* (Most. 372), *illi* (Men. 996) et *illic* (ib. 308), *hic* (de *heice*, Corp., I, 2^e éd., 1295), etc. Dans les thèmes en **-yo-*, il n'y a pas contraction : *Brundisii* (Enn. p. 219 Vahl. v. 37), *Sūniis* (Tér. Eun. 519).

REMARQUE. — La diphtongue finale du locatif était d'intonation douce (§ 189 Rem.) ; le fait explique l'accentuation οἴχοι et ἴσθησοί (att. ἴσθησοί). Dans le composé πανθημαί, l'intonation est devenue rude, cf. οἰδαίς, composé de οἶς, et ἰκποδών de ποδών.

PLURIEL.

§ 657. Nominatif-vocatif masc. fém. La seule forme ancienne qu'aient le grec et le latin est celle des démonstratifs : τοί (skr. *tē*), ἄλλοι, ὄλ(φ)οι, lat. *isti*, *qui*, *alii*, *istī*. La finale **-oi* des démonstratifs s'est étendue à tous les substantifs ; de là, en grec λόχοι, φεγχοί ; en latin, anciennement *-oe* (*pilumnōe poplōe* dans le Chant des Saliens, Fest. 244 Th.), puis *-ei* (*foederatei*, S. C. des Bacch., l. 2, etc.) d'où finalement *i* : *lupī*, *fagi*. Lucilius (*G. L. K.*, VII, 56) prescrivait *-ei* au nom. pl. par opposition à *-i* du gén. sg. Dans les thèmes en **-yo-*, il n'y a contraction qu'exceptionnellement : *fili* (Corp., II, 2805),

Gabl, Prop., IV, 1. 34; mais *voluturū* Pl. Truc. 337, *Lucret.*, IV, 680, etc. (§ 651).

En revanche, l'osco-ombrien, qui a conservé l'ancienne désinence *-*ds* dans les noms (osque *Núvlanis*, ombr. *Ihvinus*; cf. skr. *devāh* « chevaux », got. *dagōs* « jours »), l'a fait passer aux démonstratifs : osque *ius-c* (= lat. *is*), *pis* (= lat. *qui*), ombr. *pur* (id.).

REMARQUES. — I. On trouve dans les vieux textes des nom. pl. *eis* (S. C. Bacc., 4), *eis* (Corp., I, 2^e éd., 582, 16), de l'anaphorique (§ 745) ; c'est une sorte de compromis entre -*ds* et -*i*, qui explique sans doute aussi des formes comme *magistreis*, *magistres*, *ministris*, *profanis* sur des inscriptions (Ernout, *Morph.*, p. 51). Sur *lij* et *illis*, v. §§ 747 et 748.

II. Cette extension de la finale des démonstratifs aux noms s'est produite aussi en celtique et en balto-slave pour le nominatif pluriel (mais non pour le vocatif en celtique) ; elle tient à plusieurs causes, par exemple à l'importance qu'a le nominatif dans les démonstratifs, au désir d'opposer la flexion thématique à la flexion athématique, etc. Une cause importante est aussi que -*oi* était plus expressif que -*ds*, la sifflante finale caractérisant l'accusatif pluriel. Ce dernier fait explique que l'analogie n'ait pas joué en osco-ombrien comme en latin ; il n'y avait pas de confusion possible entre les deux cas dans ces dialectes, où la finale *-*us* de l'accusatif pluriel avait un traitement spécial : osque -*st*, *feihuss* « murs » ; ombr. -*f*, *viluf* « veaux ».

§ 658. Accusatif masc. fém. L'ancienne finale *-*ōns* s'est conservée en crétois, où l'on rencontre dans certains textes à la fois *τοῖς* et *τοῖ*, la première forme devant voyelle ou à la pause, la seconde devant consonne. Ce double traitement est phonétique (v. § 211). Il est également attesté dans les dialectes doriens, qui ont à la fois *τοῖς* (de **τοῖς*) et *τοῖ*. Le type **τοῖ* a été complètement éliminé de l'ionien attique qui a *τοῖς* et de l'éolien qui a *τοῖ* (de **τοῖς*). Dans tous les dialectes, la finale est la même pour les noms et pour les démonstratifs. — Le latin a -*os* (de *-*ōns*, § 228 Rem.) : *lupos*, *istos*. Pour l'osco-ombrien, v. § 657 Rem. II.

REMARQUES. — I. On ne peut savoir s'il faut partir en indo-européen de *-*ōns* ou de *-*ōns* ; les deux aboutissent au même en grec et en latin. L'indo-iranien a une longue (-*ōns*), mais cela ne prouve rien pour les autres langues.

II. Sur le nom. accus. neutre, *τοῖά*, *inga*, v. 663.

§ 659. Génitif. En grec, la finale *-ων* n'appelle pas de remarque (*λόγων, νέμων, ζυγῶν*). En latin, *-um* se conserve exceptionnellement dans une série d'exemples variés, répandus à travers les textes de l'époque républicaine et conservés isolément plus tard encore (v. Neue-Wagener, I, 103, et Ernout, *Morph.*, p. 52) : *uerbum* Pl. Bacch. 878, *inimicum* Asin. 280, *puerum* Truc. 763, *socium* S. C. des Bacch., l. 7 et T. Liv., XXI, 17, 2, *famulum* Virg. Aen., XI, 34, *equum* ib., VII, 691, *liberum* Cic. Orat., XLVI, 155, etc. La langue administrative a conservé *praefectus fabrum* et la langue religieuse *deum* à côté de *deorum* (Pl. Capt. 622). Cette finale est régulière en osque (*Núvlanium* « des gens de Nola ») et en ombrien (*pibaklu* « des sacrifices »). Or, les démonstratifs avaient en indo-européen une désinence spéciale, où la finale **-om* se faisait précéder de **-is-* (skr. *íśām* de **ta-isām*). Le grec a éliminé cette désinence, comme les autres particularités des démonstratifs ; il dit *τῶν* d'après *λόγων*. Le latin ne l'a pas exactement conservée : il l'a transformée pour la rendre parallèle à la désinence correspondante du féminin, c'est-à-dire que sur le mode de *istārum* (§ 671), il a créé *istorum*. Cette finale *-orum*, très caractéristique, a été étendue aux noms de la 2^e déclinaison : *lupōrum, fagōrum, nouōrum* ; on lit déjà *duonoro[ni]* sur une épitaphe des Scipions (Corp., I, 32).

§ 660. Autres cas. L'indo-européen avait un instrumental pluriel en **-ois* (skr. *-aiḥ*, lit. *-ais*), qui a fourni au grec et au latin le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif pluriel : en gr. *λόχοις* (avec passage régulier de **-ois* à **-ois*) : en latin anciennement *-eis* (*castris* Corp., I^o 614, *aedificiis* ibid. 589), d'où *-is* : *lupis*. L'osque a conservé *-ois* (*Núvlanáis* « aux gens de Nola »). Dans les thèmes en **-yo-*, à l'époque classique, la finale *-ois* est parfois réduite à *-is* par contraction : Virgile emploie *sociis* Aen., I, 309 et *connubis*, III, 136, Sénèque *supplicis* Méd. 1015 ; on lit *auspiciis* Mon. Anc., I, 25. De *deus* se rencontre *dis* (Virg. Aen., VI, 131) de *diis*, issu de **deiweis*.

Concurremment avec *-eis*, et avec la même valeur, plusieurs

dialectes grecs ont -οισι, dont l'i final vient peut-être de la flexion athématique (§ 678); -οις ne peut phonétiquement se ramener à -οισι. Le lesbien a généralement -οισι dans les noms, mais toujours οις; au démonstratif. Le dorien emploie -οις, l'ionien -οισι. L'attique est énigmatique; il emploie anciennement -οισι, plus tard -οις. Les parlers locaux ont généralement choisi l'une ou l'autre désinence. La langue homérique a presque toujours -οισι devant consonne. Voir Ehrlich, *Untersuchungen*, chap. II.

REMARQUE. — En latin, dans la langue vulgaire de l'époque impériale, -ibus se substitue parfois à -is, sous l'influence de la flexion athématique *dibus* (Corp., VI, 224), *amicibus* (ib. 15267), *alumnibus* (ib. 17633). C'est peut-être un fait dialectal; déjà dans les Atellanes de Pomponius se lit *pannibus* (Ribbeck, 70) pour *pannis*. Pétrone (*Sat.*, 44) emploie aussi *dibus*.

DUEL.

§ 661. La forme ancienne de nom. accus. pour le masc. fém. était **-θ* (véd. *-ā*, v. sl. *-a*, lit. **-ā* qui aboutit à *-n*). Le grec l'a conservée, *λύθη*, et l'a adoptée pour le neutre, *ζυγίω*. Dans le latin *ambō* (gr. *ἄμφω*), on en trouve une trace (§ 769).

Une autre forme sert en grec pour tous les autres cas; c'est -οιν, hom. -οιν (*-οῖν* sous le ton) : cette forme n'a d'équivalent dans aucune autre langue. En revanche, on rencontre en arcadien une finale -ον (*μεσον, διδυμουον*), qui rappelle le type en -n- (-ou-) du sanskrit *-oḥ* (de **-oḥ*/ous). Sur -οιν on ne peut faire que des hypothèses. En latin, les formes *duobus, ambobus* présentent sans doute une désinence de pluriel. En irlandais aussi il y a au duel une désinence en -b- empruntée au pluriel. Le latin vulgaire remplaçait *ambobus* par *ambis* (Caper, *G. L. K.*, VII, 107, 14).

Remarque sur les noms en -ως et en -ους.

§ 662. La flexion du type *λεώς*, dite « attique », bien qu'elle soit également ionienne, résulte simplement d'une métathèse quantitative (§ 154 Rem.) : les formes *λεός* (ancien *λεῶς*, qui a prévalu dans la *κοινή*), *λεῶν*, *λεῶσι*, **λεῶνε* ont passé régulièrement à *λεώς*, *λεῶν*, *λεῶσι*, *λεῶνε*. Sur ce modèle se fléchissent

en attique νεώς « temple » de ναός (seul employé dans la κοινή ; hom. νεός) et les adjectifs ἰλαώς de ἰλαός (A 583 ; cf. ἰλαθῆ γ 380) et ἔμπλεως de *εμ-πλή-ος (rac. πλῆ- de πλῆτο, πλήρης, μέγας ; hom. ἔμπλεως σ 118). Y ont été rattachés ἄλως de ἄλως (cf. ἄλωι) et λαγώς de λαγώς (K 361 ; cf. § 713). Toutefois des confusions se sont produites ; on rencontre à l'accusatif -ω au lieu de -ων (τὴν ἄλωι, Esch. Sept 489), sans doute sous l'influence de ἰω, acc. de ἰως (§ 699).

Les noms dont le radical se terminait par ε ou ο devant le suffixe thématique ont subi en attique une contraction : ἔστοῦν de ἐστέον, πλοῦς de πλέος, χρυσοῦς de χρύσεος, εὔνοος de εὔνοος (pour l'accentuation, v. Vendryes, *Traité*, p. 176). La flexion entière est contracte, conformément aux règles ordinaires (§ 154 et ss.), sauf au nom.-acc. pl. neutre, où l'on dit ἐστᾶ (Pl. Phéd. 96 D) et χρυσᾶ, v. § 156 Rem. 1.

B. — Type en *-ā.

§ 663. Ce type est en réalité un type athématique comportant une alternance vocalique (ā : ə) et sans doute une variation de la place du ton, dont le grec n'a plus que quelques traces. La plus claire est dans le féminin du nom de « l'unité » ; m. εἷς (de *sem-s), f. μία (de *sm-iyā), gén. μιᾶς, dat. μιᾷ. Mais on peut citer encore, outre ἱα, ἱᾶς, ἱᾷ, le mot ἄγυια « rue » qui fait à l'accus. pl. ἀγυιάς (E 642, Z 391), au dat. sg. ἀγυιῆ (σ 441), et le mot ἐργυια (Ψ 327), qui est en attique ἐργυιά. Cf. Kühner-Blass, I, 392. Partout ailleurs, le ton est immobile.

Les noms que comprend le type en *-ā- sont pour la plupart des féminins. Sont masculins seulement certains mots désignant des êtres masculins, des hommes. Il n'y avait à l'origine aucune différence de flexion suivant les genres ; celles que l'on observe en grec sont des innovations de cette langue.

Quant au neutre du type en *-ā, il n'y en a pas d'autre

que le collectif qui dans tous les types de flexion joue le rôle de nominatif-accusatif pluriel (§§ 795 et 876). Ce collectif était en *-a ou en *-ə, sans désinence. La première forme, attestée en sanskrit dans le type thématique (véd. *yugā*), est représentée isolément en grec et en latin (gr. *τριά-κοντα* avec *α* dans *τριά-*, lat. *tri-ginta* avec *a* dans *-ginta*, § 778). La seconde, employée en sanskrit dans le type athématique (véd. *nāmāni*), a fourni tous les pluriels neutres réguliers du grec et du latin (*ζυγά*, *iuga* comme *ὀνόματα*, *nōmina*).

SINGULIER.

§ 664. Nominatif : *-a sans autre désinence. Cette finale est conservée en grec (*χώρᾱ*, *ἡμέρᾱ*, *θεᾱ* ; att. -η dans *κισαλή*, *φυγή*) et en osco-ombrien, où *-a final, passé à *-o, est noté -o dans les textes ombriens en caractères latins (*adro* = lat. *atra*), -a ou -u dans ceux en caractères étrusques (*mutu* = lat. *multa*), -á ou -o en osque (*utú* = lat. *uia* ; *touto*, « cité »).

Dans certains thèmes en *-yā-, le nominatif était en *-ya (§ 584) ; de là en grec *μείρα*, *μύια* (de **μορ-ya*, **μυσ-ya*), *τρά-τιζα* (de **τραδ-ya*, dor. *τραπεισθα*, béot. *τραπεισθα*, § 636), *ἔσσα* (§ 557), *σφύρα* (cf. *σφυρόν*), *ἀλήθεια* (de **ἀλήθιο-ya*), *ἰβυία* (de **uidūs-ya*, skr. *vidūst*), *μία* de **sm-ya* (§§ 242 et 663), *μύλαινα*, *χαρίσσα*, *λύουσα*, etc. De formation moins claire sont *διῆξᾱ*, *δίψᾱ*, *κείνᾱ*.

Les démonstratifs ont *-ā : dor. *ᾱ*, att. *ἡ* de **īā* (got. *īō*) ; lat. *ista*, *illa*, *qua* (et *quae*, de **qua-i*). Toutefois il y a trace d'un nominatif **si* (got. *si*, irl. *sí*, acc. skr. *sim* « elle ») dans la forme *ī* (Soph. frag. 476).

En latin, la seule finale attestée est -ā. Cette finale est ancienne dans les mots comme *audāciā* (cf. gr. *ἀλτήθια*) ; mais ce n'est pas par l'influence de ces mots-là seulement qu'on en peut expliquer la généralisation. Plusieurs causes ont dû agir dans le même sens : l'influence du vocatif qui avait toujours *a*, celle de l'accusatif qui était en -ām (§ 214), celle enfin des

mots jambiques où l'-ā pouvait compter comme bref (§ 215). De là *togā, rotā, terrā, niā*.

Dans les masculins, la langue homérique a quelques exemples d'une finale -ā; ainsi, *καροχαρτα* (N 563), *νελεγγερέτα* (A 511), *ιππῶτα* (B 336). Ce sont peut-être d'anciens vocatifs (§ 665), bien que le béotien présente aussi des nominatifs Μογεα (Coll. 1133, 1), ἄλυμπιοια (ib. 791 b 10), l'ééen un nominatif τέλειστα (ib. 1149, 9) et qu'en éolien, d'après le scholiaste de Denys de Thrace (p. 818, 30), on dit Ἄρχυτα, Ἰθραγορα pour Ἀρχύτης, Ἰθραγόρας. En règle générale, le grec, sous l'influence des mots thématiques (§ 650), a ajouté un -ς au nominatif des masculins en *-ā-; de là att. *νιάνως, πολίτης*. Le même procédé semble attesté en latin dans quelques exemples archaïques, conservés par Festus (p. 73 et 278 Th.), *hosticapas, paricidas*; mais il n'a pas été généralisé; la finale des masc. est -ā comme celle des féminins: *scribā, incolā, legerupā* (§ 640), etc.

§ 665. Vocatif. L'ancienne finale était en -a, d'où grec -α, Voc. hom. *νύμφᾱ* (Γ 130, ε 743) s'oppose à nom. *νύμφη*, comme en vieux slave voc. *ženo* (dont l'o est le représentant de a) à nom. *ženā* « femme ». L'ombrien a aussi un vocatif *Tursa* qui s'oppose aux nominatifs en -u (§ 664). Le latin a perdu cette opposition: il présente -ā au vocatif et au nominatif dans tous les mots en *-ā.

En grec, dans les noms masculins, le vocatif est généralement -ā: hom. *συσῶτα* (ε 55), *εξέστα παρθενόστια* (A 385), att. *δίσποτα* (Arist. *Paix* 389), *πιδοπέστα*. On a peut-être dans *ιππῶτα, νελεγγερέτα* (§ 664) des vocatifs en fonction de nominatif. Toutefois il y a chez Homère des vocatifs masculins en -ā: Ἑρμείᾱ (ε 29, etc.), αἰναρέτη (II 31).

Accusatif. La désinence nasale usuelle s'ajoute au thème, et le thème a le même degré vocalique qu'au nominatif: gr. *χιάρᾱν, μείρᾱν, νεινίᾱν, πολίτην*; lat. *togam, audāciam, scribam* (avec un a abrégé d'après le § 214); osque *niam*, ombr. *totam*.

REMARQUE. — En ionien, une confusion se produit entre les noms en -ης thèmes en *-d- et les noms en -ης thèmes en *-ei- (§ 658) ; de là chez Hérodote des acc. comme θεοπέ:σα (I, 11), Αριστογόρια (V, 32). Inversement les thèmes en *-ei- ont pris la désinence des thèmes en *-d- en attique récent et dans la κοινή : Ἰπποκράτης, Σωκράτης.

§ 666. Génitif. La finale ancienne était *-ds avec *a* d'intonation douce (circonflexe, § 189 Rem. III) ; elle est conservée en grec (χώρας, βουλῆς) et c'est la finale unique de l'oscombrien (osq. *ueréias, eituas* « pecuniae » ; ombr. *tulas* et *totar* « de la cité »). Le latin la présente encore dans quelques cas isolés, comme *pater familiās*. En vieux latin, les exemples ne manquent pas : *Latónās, Monétās, escās* (Liv. Andron.), *dux ipse uids* (Ennius), *terrās, Fortunās* (Nævius). Mais de bonne heure l'influence du masculin en -i (*nomi*) a fait créer un féminin en -ai, d'où -ai, -ae d'abord sans doute dans les adjectifs (*nomae*) puis dans tous les substantifs (*togae, scribae*). Sur une épitaphe archaïque (Corp., I, 2^e éd., 1211) on lit *pulcraī feminae* (fin d'un sénaire, où -craī est la moitié faible du cinquième pied), mais les génitifs en -ai sont bien attestés chez les vieux poètes (Sommer, *Hdb.*, p. 326), et un souvenir du temps où l'i, ajouté au thème en -d-, en restait encore séparé, apparaît par tradition archaïque dans des scansiones comme *picīat* chez Virgile (Aen., IX, 36) : v. § 185. Plaute tire du génitif en -ai un effet burlesque de parodie tragique dans *magnai rei publicat grātia* (Mil. 103). — Sur le génitif *illae*, v. § 653.

Pour les noms masculins, on trouve en grec quelques génitifs en -ας (még. Ἀρπιας, Coll. 3025, 22, thess. Νικιας, ib. 1329 I a 8), dans des dialectes où le nominatif est en -α (§ 664) : c'est peut-être l'ancienne finale conservée. Mais dans la plupart des parlars, une nouvelle finale a été créée par analogie des génitifs du type thématique : d'après -ο-ο, on a dit -ᾶ-ο. La finale -ᾶο est attestée dans la langue homérique (Ἀτρεΐδᾶο), en béotien (Τέλεστοο, Coll. 470, 11), enfin en arcado-cypriote et pamphylien (où -σο est noté -αυ). Par con-

traction, -āo est devenu -ā en lesbien, en dorien, en éléen. En ionien, āo- devenu -ἡo (Δεινοδιχῆo Coll. 5423, du v^e siècle) aboutissait à -eo par métathèse (§ 154 Rem.) : les génitifs en -eo sont très fréquents chez les vieux poètes (Archil. Ἄρω, 48; Hipponax δεσπότηω 64, 1; Phocylide Φωκυλίβω, etc.) et sur les inscriptions. Toutefois une finale -eu apparaît aussi, notamment sur une inscription d'Érythrée (ἀρχηγετω, 95 b 6 Hoffm. *Dial.*, III, p. 46); -eu a un correspondant exact dans l'att. -ou de πολίτου ναυίου; les deux représentent la contraction de -eo. Faut-il croire que sous l'influence du génitif -eo, la finale -ἡo ou -eo avait été changée en -eo? Si la finale -eu n'existait pas, on croirait plutôt que l'attique -ou est directement refait sur les thèmes en *-o- (πολίτου d'après λύκου). Sur les formes corc. ΤλασιαFo (Coll. 3188) et rhod. Πασιχ-δαFo (id. 4247), dont le F est inexpliqué, v. Buck, *Dial.*, p. 81.

REMARQUES. — I. En arcadien, le génitif en -ai, dont on vient d'expliquer la formation, a passé des noms masculins aux féminins : ζαμία (= att. ζημία), οίαίω (= att. οίαίης), Coll. 1222, 21 et 1233, 3.

II. En ionien et en attique, une confusion s'est produite entre les noms en -ης thèmes en *-ā- et les noms en -ης thèmes en *-es- (§ 658) : de là dès le IV^e s. av. J.-C. des génitifs comme ion. Πυθαγορεῖς (à côté de Πυθαγορείω), Κρισφορευεῖς, att. Καλλιῶδους, et inversement ion. Τηλεφῶνιω, att. Σικαράτου.

§ 667. Datif. La finale grecque -ᾱι (χώρᾱι, βουλᾱι, d'où χώρᾱ, βουλᾱ) est ancienne et a en lituanien un exact correspondant; à partir du IV^e siècle, sur les inscriptions attiques, -ai se rencontre au lieu de -ἡ-et -a au lieu de -α; le lesbien a également -a. Il est probable que la finale italique (v. lat. *Meneruai*, Corp., I, 2^e éd., 34, *Fortunai*, ib., 397; lat. class. *dae Fortunae*; osq. *deiuai*, *uiai*, ombr. *tota*) sort aussi de -ᾱι (cf. Ernout, *M. S. L.*, XIII, 322). La différence de traitement entre -ā de *-āi (§ 654) et -ae de *-ai en latin est sans doute phonétique, bien que faute d'autres exemples on ne puisse rien affirmer. Un datif en -a est d'ailleurs attesté dans certains parlars latins (à Préneste, *Fortuna*, Corp., I, 2^e éd., 60; à

Némi, *Diana*, ib., 41), ainsi qu'en Campanie (*Loucinà*, *Tuscolana*, Corp., X, 3807), et même à Rome (*Fldca*, Corp., I, 2^e éd., 477). — Dans les démonstratifs, l'ancienne langue présente exceptionnellement des formes *hae* (Cat. Agr. 14. 3), *istae* (Pl. Truc. 790), *illae* (Stich. 560 et Corp., IV, 1824), *cae* (Mil. 348); l'usage ordinaire ne connaît que *hic isti illi ei* sans distinction de genre (§ 654; ces formes servent pour le féminin chez Plaute Amp. 797. 674. 658, etc.). Au lieu de *ani*, *ulli*, *soli*, on trouve de même *anae* (Cat. Agr. 19. 1), *ullae* (Tib., IV, 6. 9), *nallae* (Prop., I, 20. 35), *solae* (Tér. Eun. 1004).

§ 668. Ablatif. L'italique s'est créé un ablatif-instrumental en *-ad* sur le modèle de *-ad* (§ 655) : v. lat. *sententiad* S. C. des Bacch., l. 8; lat. class. *praedā, togā; osq. toutad* « de la cité ». Il est probable que cette finale a été obtenue par addition analogique du *-d* de *lupad* à une ancienne forme d'instrumental en **-a*. La finale **-a* d'instrumental est conservée en grec dans *κρυφεῖ λαθρηῖ* (§ 776) confondus ultérieurement avec des datifs.

Il y avait un locatif de forme **-ai*, confondu en grec avec le datif (*Νεμέτῃ*), mais bien attesté en latin : *Romai* (Corp., I, 2^e éd., 561), plus tard *Rōmae* (devenu *Rome*, Corp., XI, 628. 22), *militiae, domi meae* (Pl. Epid. 563), *proximae viciniae* (id. Bacch. 205).

PLURIEL.

§ 669. Nominatif. L'ancienne finale qui était **-as* s'est conservée en osco-ombrien : osque *scristas* (= lat. *scriptas*). En grec elle est remplacée par *-αι* (*χῶραι, βουλαί*); en latin, par *-ai* (*tabelai datai* S. C. des Bacch., l. 29), d'où *-ae* (*togae, scribae*): Deux causes paraissent avoir agi. La plus importante est l'influence des thèmes en **-o*, où la finale **-as* avait été remplacée par **-oi* (§ 657). Mais il faut tenir compte aussi de l'ancienne forme du duel, qui, à en juger par l'indo-iranien, balto-slave et l'irlandais, devait être **-ai*, c'est-à-dire deve-

nir en grec -αι, en latin -ae. L'existence d'un duel -ae est indiquée en latin par la forme *duae*. L'ombrien qui a gardé -as dans les noms a éliminé cette forme et dit *dur* (de **duōs*) à la fois pour le masculin et le féminin. En grec, il est remarquable que chez Homère en face du nom. acc. duel du type *λόκω*, les féminins en -ᾱ- n'ont aucun duel : celui des masculins en -ᾱ- (étendu ultérieurement aux féminins en attique) est manifestement une forme analogique du type *λόκω* : Ἀτρείδᾱ (A 16, T 310), ὠκυπέτᾱ (Θ 42), κορύστᾱ (N 201). On peut donc admettre que *χῶραι* et peut-être aussi *togae* sont à la fois d'anciens duels et des pluriels analogiques de *λόκαι*, *λυφί*.

§ 670. Accusatif. L'ancienne finale devait être **-āns*, d'où **-ās*. Mais l'analogie du type masculin *τοὺς*, *λυκόνος* (§ 658) a fait rétablir la nasale : **tāns*, **χωρᾶns*, d'où phonétiquement *tāns*, *χωρᾶns*, qui se conserve en crétois (*στεγανός*, *τανός*, Lois de Gortyne, IV, 33), mais aboutit en ionien-attique et en dorien à *tās*, *χωρᾶs* et en lesbien à *ταίς*, *χώραις*. Le latin a *-ās* (*togās*, *scribās*), l'osque *-ass* (*uīass*), l'ombrien *-af* (*uitlaf* = lat. *uitulās*).

§ 671. Génitif. Dans les démonstratifs, la finale comportait un élargissement -s-, comme au masculin : skr. *tāsām* « de celles-ci », auquel correspond exactement hom. *τῶων* (d'où att. *τῶν*), lat. (*is*)*tārūm* (cf. osq. *eizazum-c* du thème **eiso-*, **eisā-*). L'extension de cette finale aux noms est commune au grec et à l'italique (§ 7).

En grec, la forme la plus ancienne est conservée dans hom. *χωρᾶων*, d'où *χωρῶν* par contraction, ion. *χωρέων* (de **χωρέων*) dor. et lesb. *χωρᾶν* (Hoffmann, *Dial.*, II, 293); le béotien présente *-ᾶων* (*βραχμαων* Coll. 413, 4, *πολιταων*, ib. 495, 7), le thessalien *-ων* (*κοιταν*, *πολιταν*, ib. 1332, 41 et 46; mais à Krannon *-ῶων*, *κοιταῶων*, *πολιταῶων*, ib. 361 a 14 et b 26).

En latin, la finale **-ānūm* de *istārūm* a de même été étendue aux noms (*togārūm*, *scribārūm*), comme en ombrien (*praca-tarūm* « saeptārūm ») et en osque (*ezmazum* « des choses »).

Les rares formes latines comme *agricolum* (Lucret., IV, 586), *Graingenum* (Virg. Aen., III, 550), *caelicolum* (id: ib., III, 21) paraissent analogiques des thèmes en -o- (§ 659).

REMARQUE. — L'extension de la finale du démonstratif a dû être favorisée par le fait que, dans le type normal ancien, l'a du thème se contractait avec la désinence, ce qui rendait la finale peu claire.

§ 672. Datif. Sur le modèle de la finale *-ois des thèmes en *-o-, il a été créé en grec et en italique une forme et *-ais pour les thèmes en *-a-.

Ainsi, l'osque a -ais (*deiuinaiis*) et le vieux latin -eis (de *-ais ; *soueis*, Corp., I, 2^e éd., 364), d'où -is : *uis*, *tois*. Ces formes servent à la fois pour le datif, l'ablatif, l'instrumental et le locatif. Dans les thèmes en *-ya-, la finale -iis se maintient dans la vieille langue : *hostiis*, Pl. Amph. 1127, *gratiis* Epid. 474 A, *gratiis* Poen. 868, etc. ; mais la contraction se fait dans *gratts* (Mart., XIV, 174.2) et *ingratts* « à contre-cœur » (Lucret., III, 1069), employés adverbialement (§ 776).

A côté, il y a un type en -abus, qui a servi surtout à distinguer les féminins des masculins dans les noms d'être sexuels (*filiabus*, *equabus*, f., *filis*, *equis* m.). Rien n'empêche de voir là une formation ancienne, dans laquelle la désinence -bus (du type athématique) se serait ajoutée au thème en *-a- ; cf. le grec κεφαλῆσι (K 30, v 94 ; § 778) et le gaulois *Narvaui-kasō* « aux Nimoises ». Cf. Sommer, *Hdb.*, p. 332.

En grec, les choses sont plus compliquées. La finale -ais se rencontre dans la plupart des dialectes ; il est probable qu'elle sort d'un ancien -āis réduit à -ais. Mais à côté il existe une finale en -ai, empruntée sans doute au type athématique ; ainsi en vieil-attique *δικῆσι*, *δραχμῆσι* (*Ἀθῆνῆσι*, *θύρῶσι*, *ῥῶραι* conservés comme adverbes). L'ionien -ῆσι (*νόμφῆσι*) résulte d'une combinaison du type en -ais et du type en -āsi. Si l'ancien attique emploie de préférence la forme en -āsi (-ῆσι), c'est parce que cette forme était la plus semblable à l'ionien -ῆσι ; mais -ῆσι (-ῆσι) et -ais devaient coexister dans l'usage, car c'est -ais qui à partir de 450 devient en attique la forme

normale courante (c'est notamment la forme employée par Platon et par les orateurs). En lesbien, il y a de même hésitation entre *-αι* et *-αις* : Sapho emploie généralement *-αι* (*χρυσίσαιιν*, *θαλίαισ* : §, 2 et 3; *ταίαι* §, 16) mais aussi *-αις* (*ιταίραις* §, 11). Les dialectes occidentaux ont régulièrement *-αις* (à Corcyre *ἀμαξίαις*, Coll. 3195 a 7, *τεχνίταις* ib. 3206, 24; à Rhodes *δικαίς* ib. 4154, 7; en Argolide *πολιταίς* ib. 3342, 21; etc.).

DUEL.

§ 673. L'origine de la forme en *-α* de nom.-accus. a été indiquée ci-dessus (§ 669) ; la forme ancienne devait être de type **-αι* et se retrouve sans doute en partie dans les nominatifs pluriels. Quant à la forme en *-αιν*, parallèle à la forme masculine en *-αιν*, elle est comme celle-ci inexplicée.

REMARQUE. — Le type en *-d-* comportait en attique des formes contractes comme *μῆ* (de **μῆα* ; mais ion. *μῆα*, Hér., II, 180, d'où plus tard *μῆ* et nom. pl. *μῆαι*, Lucien, Syr. d., 48), *Ἑρμῆς* de *Ἑρμῆας*, etc., et surtout dans des féminins d'adjectifs comme *γυνή* ou *ἄρτυρῆ*. Les contractions s'y font suivant les règles habituelles.

II. — Type athématique.

Observations préliminaires.

§ 674. La flexion athématique était très compliquée. Les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel y étaient en vigueur ; la place du ton variait ; des thèmes terminés par un même élément (*i*, *u*, *n*, *r*) pouvaient se fléchir différemment. Aussi est-ce là que se sont produites les simplifications les plus considérables. La tendance générale est à l'élimination du type. Presque aucune langue n'en donne une idée complète ; on n'arrive à se représenter l'état ancien qu'en combinant les données fournies par les diverses langues.

Voici quel devait être dans ses grandes lignes l'état ancien désinences, et ce qui en est resté en grec et en latin.

SINGULIER.

§ 675. Nominatif masc. fém. Désinence zéro comme dans gr. πατήρ, ἀεμῶν, εὐγενής, lat. *pater*, *homo*, *homo*s, ou désinence -s comme dans gr. ἴ(φ)ις, εἰς (de *sem-s, § 242), ἀλις, ἐξής, χαρίεις, lat. *ovis*, *hiems*, *fortis*, *prudens*, etc.

Nominatif-accusat. neutre. Désinence zéro : gr. ἕπαρ, ἔνομα, γόνυ, γένος, lat. *iecur*, *nomen*, *genus*, *genus*, etc. Pour le neutre des adj. en latins, v. § 691.

Vocatif masc. fém. Désinence zéro : gr. ἴ(φ)ι, ἔνα (I' 351 ; § 210). La tendance à employer le nominatif en fonction de vocatif a complètement triomphé en latin, où *homo*, *ovis*, *ctuis* servent pour les deux cas.

Accusatif masc. fém. Désinence nasale, qui devenait second élément de diptongue dans les thèmes en -i- et en -u- : gr. ἴ(φ)ι-ν, πατρ-ν, lat. *one-m manu-m*, et voyelle dans les autres thèmes : gr. πατ-α, πατ-ερ-α, lat. *pat-em*, *patr-em*.

REMARQUE. — Dans plusieurs dialectes grecs, sous l'influence des thèmes vocaliques, l'accusatif singulier des thèmes consonantiques s'est fait suivre d'un -ν : cypr. ἴατηρ-ν, thess. κίον-ν, rhod. ἀνδρῶν-ν, etc. Cette finale a pris beaucoup d'extension dans la κοινή : θεογάτρῶν, πατριῶν, κωέτην, ἀνδρῶν, νίκτων, etc. Voir toutefois Schwyzler, *Gr. gr.* p. 563.

§ 676. Génitif-ablatif. Désinence à alternance *-es, *-os, *-s, gardant en grec sa valeur ancienne, limitée en latin à la valeur de génitif : *-es dans le latin *salut-is* vieux-latin *salutes* (*Corp.*, I, 2^e éd., 450) ; *-os dans le grec πατ-ός et dans quelques exemples latins (*nominus*, S. C. Bacch., l. 7 ; *Caesarius*, *Corp.*, XI, 6721, 13), notamment de Préneste (*Salutus*) et de l'Italie méridionale (Lindsay-Nohl, p. 441) ; *-s dans le latin *manu-s* (de *manou-s, cf. osque *castrou-s* « capitis » ou « fundi » (?), ombr. *trifo-r* « de la tribu ») et dans le grec δῆσ- (de δῆσόςτης) qui représente *δέμ-ς « de la maison ».

Datif. Sans doute désinence à alternance *-ei, *-oi, *-i : *-ei dans v. lat. *rec-ei* (c'est-à-dire *reg-ei*) sur la pierre du forum, lat. class. *reg-i*, osque *medik-ei* « au magistrat » ; *-i dans gr. πατ-ί. — A en juger par l'indo-iranien pour le type consonan-

tique et par l'ensemble de l'indo-européen pour le type thématique (§ 656), la désinence *-i (sans alternance) servait pour le locatif. La confusion du datif et du locatif en grec s'expliquerait bien par là. En latin, il en va autrement : les noms athématiques qui ont un locatif propre, adverbe comme *rar-i*, ou nom de ville comme *Karthagin-i*, offrent la désinence -i. Par suite l'emploi de *in pede* comme locatif ne peut s'expliquer en partant d'un ancien locatif **ped-i* ; d'ailleurs la construction *in hirta(d)*, *in terra(d)* montre qu'il n'est pas nécessaire de partir d'un locatif. — Le locatif avait, à côté de la forme en *-i, une forme à désinence zéro, établie par certains faits de l'indo-iranien, et conservée en grec dans un adverbe comme *aisi* ; à côté de *aci* (§ 615). — Sur les cas des infinitifs, v. § 509 Rem.

Ablatif-instrumental. La désinence -e du lat. *ped-e* est d'origine obscure ; elle ne se retrouve exactement qu'en ombrien, *karn-e* « par la part » (= lat. *carne*). A l'instrumental, l'indo-iranien a un -a (*pad-d* « par le pied ») qu'on ne peut sans doute pas séparer de cet -e latin. Les thèmes en *-ei- et en *-eu- pouvaient avoir en indo-européen des instrumentaux en *-i et en *-a ; pourvues du -d de l'ablatif *hupod* (et *praedad*, § 668), ces finales ont servi en italique d'ablatif-instrumental : osque *slaagid* « par la limite », v. lat. *loucarid* « au bois » (Corp. I, 2^e éd., 401).

PLURIEL.

§ 677. Nominatif-vocatif masc. fém. Désinence *-es (sans alternance), conservée dans le gr. *πῆδες*, *πατέρες*, att. *τίτταρες*. Le latin n'a trace de cette finale que dans *quattuor*, qui sans doute représente **quattuor-es* comme *liber* représente **leiber-os* (§ 223). Partout ailleurs, le latin a généralisé la finale -es, qui provient des thèmes en *-ei- (où *-ey-es se contractait en -es comme on le voit par le nom de nombre *tres* de **trey-es*, § 113). Cette substitution a permis de distinguer le nominatif pluriel du génitif singulier, mais a entraîné par

contre confusion du nominatif et de l'accusatif pluriels (ci-dessous). L'osque a conservé la désinence *-es* dans *humuns* (de **hounou-es*), en face de lat. *homin-es* « les hommes ».

Accusatif-masc. fém. Désinence **-ns*, dont l'*n* est second élément de diphthongue après *-i-* et *-u-*, voyelle après les consonnes. Ainsi, du nom de nombre « trois », thème en **-ei-*, l'accusatif est **tri-ns*, d'où lesb. *τρις* (*τρις-και-δευα*, accus., Hoffm., II, 68); cf. § 776. Sous l'influence de *δύο* et de *πέντε*, il y a eu confusion du nominatif et de l'accusatif, si bien que, suivant les dialectes, *τρις* d'une part, *τρις* de l'autre, ont servi respectivement de nominatif-accusatif. En latin classique, *trēs* sert pour les deux cas; mais il y a des traces d'une distinction entre le nominatif *trēs* et l'accusatif *trēs* (Neue-Wagener, II, p. 184); Plaute par exemple dit *trēs uir* (Amph. 155), mais *trēs uirōs* (Aul. 416, Pers. 72), *trīs minas* (Bacch. 650), *trīs nummōs* (Men. 219 A). En ombrien, l'accusatif est *trif* de **trins*, comme *auif* de **awi-ns* (lat. *avis*). — Après consonne, la désinence était **-ns*: gr. *πῶδ-ας*, lat. *ped-es* (de **ped-ens*; cf. omb. *nerf* « uirōs » de **ner-ens*). La distinction du nominatif et de l'accusatif, maintenue pour *ouēs*: *ouīs* dans le latin de l'époque républicaine, est donc abolie pour *ped-es*; cela a entraîné à partir de l'époque impériale l'emploi de *ouēs* pour les deux cas (§ 688); mais à l'époque républicaine sont bien attestés les accusatifs pluriels en *-is*, comme *ouīs* (Asin. 540), *aurīs* (Trin. 11), *aedīs* (Pseud. 469), *partīs* (Lucr. I 628), etc. Plaute dans le même vers (Pseud. 840) oppose nom. *omnēs* et acc. *omnis*.

REMARQUE. — En crétois, sous l'influence des thèmes vocaliques où la finale était à la fois *-ous* *-os*, *-aus* *-as*, etc., les thèmes consonantiques ont à l'accusatif pluriel *-as* et *-as*; (*στατηρανς*, *θυγατηρανς*, *χαριτανς*, *επιβαλλοντανς*); cf. § 675 Rem.

§ 678. Génitif. Le grec a une finale *-ων* (*-ων* sous le ton: *ποδ-ων πατρ-ων*), qui a un correspondant en indo-iranien (skr. *pad-dm* « des pieds »), en lituanien et en germanique. La finale latine *-um* (de *ped-um*, *patr-um*) est ambiguë, car l'*n* y

peut représenter un *o* bref ou long. Or, l'irlandais, d'accord avec le slave, indique une forme à voyelle brève, et aussi l'ombrien qui, dans les textes en caractères latins, a *patrom* « des pères » avec *o* (un *ō* serait noté *u*).

Autres cas. Pour le datif-locatif-instrumental, le grec a une désinence *-αι* (πῶ-αι πατρά-αι) qui n'a d'exact correspondant nulle part ; ce qui s'en rapproche le plus, c'est la désinence **-su* de locatif pluriel, attestée en indo-iranien (skr. *pat-sū*, *pit-sū*), en baltique et en slave. — En latin, la désinence *-bus*, d'origine adverbiale (§ 778), a fourni au pluriel la forme commune de datif, ablatif, instrumental et locatif.

DUEL.

§ 679. Nom.-acc. La désinence ancienne devait être **-ē*. Le grec a *-ε* (πῶ-ε), qui est en alternance avec l'*-ā* de l'indo-iranien (skr. *pād-ā*). — Sur la désinence *-αιν*, *-αιν* des gén.-abl.-dat.-loc.-instr. duel, v. § 661.

Ces faits généraux une fois établis, il y a lieu de caractériser séparément le développement particulier du grec et du latin, avant de passer en revue les différentes sortes de thèmes.

A. — Grec.

§ 680. Le grec donne en général une idée assez juste de l'état ancien, bien qu'il ait presque entièrement éliminé les alternances vocaliques de l'élément prédésinentiel, considérablement réduit les mouvements du ton, et laissé tomber plusieurs finales importantes par suite de la réduction générale de la flexion (§ 811).

L'alternance **e/o* de l'élément prédésinentiel subsiste à peu près uniquement dans les neutres du type **e/o-* (§ 598). Dans les masculins-féminins, l'alternance *e/o* a été éliminée : on a généralisé le timbre *-o-* qui était régulier au nom.-accus. singulier et au nom. pluriel. Ainsi, en regard du lituanien *akmė* « pierre », gén. *akmėis* (de **akmenes*), le grec a ἀκμῶν

« enclume », gén. ἄκμωνος. Dans tous les noms de ce type, l'o caractérise toute la flexion : εἰκῶν f., gén. εἰκόνος, etc., comme τέκτων m., gén. τέκτονος, etc. C'est par accident qu'une trace de l'alternance ancienne s'est conservée dans le mot αἰών (de αἰφ-ών) dont le locatif αἰ(φ)-έυ, est employé adverbialement (§ 615).

§ 681. Au contraire, l'alternance quantitative *ε/ε* ou *ύ/θ* est demeurée assez largement, la longue servant à caractériser le nominatif masculin ou féminin (sans aucune désinence) par opposition au reste de la flexion : λιμήν λιμέν-ος, δώτωρ δώτορ-ος. Toutefois, dans bien des cas, sans qu'on en voie toujours la raison, la longue du nominatif a été généralisée : δοτήρ δοτήρ-ος, λειμών λειμών-ος, αἶθων αἶθων-ος (αἶθωνα Π 488) à côté de ἀρήγων ἀρήγων-ος (ἀρήγωνες Δ 7), etc. (§ 617). Il n'y a guère à faire intervenir ici l'influence d'une loi rythmique. Dans des monosyllabes comme θήρ θερ-ός θήρ-α (cf. lat. *fer-a*, § 556), la généralisation de la longue ne s'explique pas.

Il s'est parfois produit des généralisations en sens inverse. Le grec avait hérité de deux mots différents **uók**- « voix, parole » et **ók**- « vision, visage », comportant chacun une alternance quantitative dans leur flexion. Il a conservé le gén. (φ)οπίς « de la voix » (avec la brève ; nom. ὄσα) et ὠψ, gén. ὠπίς « visage » (avec généralisation de la longue ; toutefois la brève est restée dans hom. ἔσαι « les deux yeux »). Le latin, qui, contrairement au grec, a généralisé la longue dans le premier de ces mots, *uók*, gén. *uókis*, paraît avoir aussi la longue dans le second, si l'on en juge par les composés *atrók*, g. *atrókis*, *ferók*, g. *ferókis* (dont le sens propre serait « qui a l'œil cruel, farouche » ; cf. γλαυκῶπις ou εὐῶπις, mais αἶθ-οψ, g. αἶθωπος). Cf. § 547 et 375.

§ 682. La variation de la place du ton ne subsiste plus normalement en grec que dans la flexion des thèmes monosyllabiques et dans certains vocatifs.

Quand le thème est monosyllabique, l'accusatif singulier,

les nominatifs et accusatifs pluriels et duels ont le ton sur la première syllabe, les cas obliques sur la finale : πῶδ-α πῶδ-ες πῶδ-αι πῶδ-ε en face de ποδ-ός ποδ-ί ποδ-ῶν ποσί (hom. ποτ-σι) ποδ-οῖν. Le sanskrit a de même acc. sg. *pád-am*, n. pl. *pád-āb* (mais acc. pl. *pád-āb*), gén. pl. *pád-dm*, loc. pl. *pat-sá*, gén. loc. duel *pad-āb*.

Le cas du vocatif est à part. Quand il était employé isolément ou se trouvait en tête de la phrase, le vocatif faisait remonter le ton. C'est la règle en védique. Par une extension de cet usage, le grec accentue en toute position πάτερ σῶτερ δαίμον Ἄπολλον, etc. Mais ce recul du ton n'est pas spécial à la flexion athématique ; on l'observe aussi dans ἀδελφε (de ἀδελφός) ou δεσποτα (de δεσπότης). Cf. R. Löwe, *K. Z.*, LI, 67 et 161.

REMARQUES. — I. Ce qui justifie en grec le balancement du ton, c'est le caractère monosyllabique du thème, et non la forme du nominatif singulier. Ainsi le thème κυν- « chien » fait κύν-α κύν-ες, etc., mais κυν-ός κυν-ί, etc., alors que le nominatif singulier est dissyllabique, κύων. Divers flouements se sont produits dans l'usage ; ainsi la règle est d'accentuer παιδός, mais παῖδων, παντός παντί, mais πάντων πάνσι. Pour κρατός κρατών, v. § 711, Rem. 1.

II. Il y a trace de variation de la place du ton dans quelques mots isolés, dont le thème n'est pas monosyllabique. Ainsi πατήρ et μήτηρ (qui font πατρός et μητρός, etc.) rentrent dans la règle générale, puisque le thème est *patr- et *mātr- ; mais le ton a gardé un changement de place dans la flexion de θυγάτηρ, acc. θυγατέρα, gén. θυγατρός sans doute sous l'influence de μήτηρ.

§ 683. En ce qui concerne les désinences, le grec présente une innovation remarquable au datif (locatif et instrumental) pluriel. La désinence -σι du grec commun avait l'inconvénient de masquer souvent la forme du thème ; dans des datifs comme ἔδοσι, σώμασι, ποσί, μαστιγί, on reconnaît mal les thèmes ἔδοντ-, σώματ-, ποδ-, μαστιγ-. Or, dans les thèmes en *-es-, le datif pluriel était en -εσσι (νέφ-ος, νέφ-εσσι) ; et cette finale était d'autant plus caractéristique que dans le reste de la flexion, la sifflante finale du thème disparaissait (νέφεος, νέφει, νέφεια). On a tiré de là une désinence -εσσι qui a été

employée dans tous les thèmes consonantiques : σώματ-εσσι, πόδ-εσσι, parfois même dans les autres, πολί-εσσι. Cette désinence a prévalu dans tous les parlers-éoliens et dans quelques-uns du groupe occidental (lesbien ἄγωνεσσι παντεσσι δικαζον-εσσι παλιεσσι ; Sappho : πόδιεσσι, ὀππάτεσσι ; Alcée : νάισσι ; béotien ἀνδρεσσι ; thessal. κατοικεντεσσι = att. κατοικοῦσι). Homère en présente de nombreux exemples : γούνεσσι (P 451 et γούνασι P 514), κόνεσσι (A 4 et κούσι A 325), θήρεσσι (ε 473 et θηρεί ω 292), χείρεσσι (ε 344 et χερσί γ 281), πόδιεσσι (et ποσσί), πάντεσσι (et πάσι), etc. ; plus rarement -εσι (χείρεσι Υ 468). On rencontre chez Pindare πόδεσσι (Nem., X, 63) et πολίεσι (Pyth., VII, 9).

REMARQUE. — Sur les tables d'Héraclée, le datif pluriel des participes présents est en -εσσι : ὑπαρχοντεσσι (I, 176), ἐντεσσι (= att. οῦσι ; I, 104) ; cf. Boisacq, *Dor.*, p. 38.

§ 684. Cette finale en -εσσι avait un inconvénient : elle donnait au datif pluriel une syllabe de plus que n'en avaient les autres formes de la flexion. Aussi les parlers occidentaux et l'éléen, après avoir généralisé -εσσι, ont tendu à remplacer -εσσι par -εσι : γούν-εσι (Pind., *Ist.*, IV, 43), ποδ-εσι d'après λόγ-εσι. Quand s'est constituée la κοινή dite étolienne (v. § 11), le datif pluriel du type ποδ-εσι en a été un des traits les plus caractéristiques. On rencontre donc le datif pluriel en -εσι à Delphes sur des inscriptions du III^e siècle : ἑτεροις τριοις (Coll. 1754, 6) τεθνηκοτοις (1723, 19). De même en Étolie : νεκροντοις (1413, 16), τινοις (1409, 5), en Locride : μειονοις (1479, 14), et en Élide : χρηματοις (1154, 7), ἀγωνοις (1172, 26).

§ 685. Une autre caractéristique de la flexion athématique en grec est la tendance à la confusion du nominatif et de l'accusatif pluriels. Cette confusion est complète en grec moderne, où les anciennes formes de l'accusatif pluriel ont disparu. Elle se manifeste dès le grec ancien : on rencontre, en effet, des accusatifs pluriels comme ελασσονες en dorien d'Achaïe (Coll. 1615, 12) ou χριτερ en éléen (1172, 18).

Toutefois, il s'agit à l'origine beaucoup moins d'une tendance à confondre les deux cas que d'une tendance à uniformiser le vocalisme de la flexion comme on le voit par les thèmes en *-ei- et en *-eu-. Dès le début, dans ces deux types, la formation de l'accusatif pluriel donnait lieu à certains flottements (v. §§ 714 et 724) ; on y a remédié presque partout en fixant une forme unique de nominatif-accusatif, empruntée tantôt au nominatif, tantôt à l'accusatif lui-même.

B. — Latin.

§ 686. Le latin a modifié l'état ancien beaucoup plus gravement que le grec. Il tend d'abord à opposer le nominatif singulier à tout le reste de la flexion : *soror* à *sororis sorōri sorōrem sorōrēs*, etc., *sanguis* à *sanguinis sanguinem*, etc., *senex* à *senis senem*, etc. Alors que le grec conserve encore une variété d'alternance dans $\pi\alpha\tau\epsilon\rho\ \pi\alpha\tau\epsilon\rho\varsigma\ \pi\alpha\tau\epsilon\rho\iota\ \pi\alpha\tau\epsilon\rho\alpha\ \pi\alpha\tau\epsilon\rho\epsilon\varsigma\ \pi\alpha\tau\epsilon\rho\omega\nu$, le latin oppose simplement *pater* à toutes les formes *patris patri patrem patres patrū* ou *carō* à toutes les formes *carni carni carnem carnes carnum*. Ces exemples ne sont d'ailleurs que des survivances ; en latin le degré zéro du vocalisme pré-désinentiel ne subsiste presque jamais en regard du degré plein.

§ 687. L'ancienne alternance des timbres est en latin généralement indiscernable, par suite de l'altération du timbre des voyelles brèves intérieures (§ 171). Il y a un -*o* dans le nominatif *homō* ; mais le latin ne permet pas de déterminer si l'*i* de *hominis, hominem*, etc., représente un ancien *ō* généralisé d'après la forme ancienne d'accus. sg. et de nomin. plur., comme il est arrivé en osco-ombrien (osq. *humuns* = *hominis*, ombr. *homonus* = *hominibus*), ou bien un ancien *e*, ou bien même un ancien degré zéro, qui, à en juger par *manō* (§ 161), aurait été en latin de forme *an*. Certains noms propres à voyelle longue présentent une alternance : *Aniō*, gén. *Aniēnis* ; c'est un fait isolé et probablement d'origine dialectale. En

général, le latin tend à adopter dans la flexion un vocalisme uniforme ; ainsi les thèmes en *-on- se fléchissent sur le type *natiō, natiōnis, natiōnem*, avec l'ō du nominatif généralisé, alors que l'osco-ombrien conserve ici une alternance ancienne *-on- -u- : ombrien. nomin. -*tiuf* (de *-*tiōns*), abl. -*tine* (*natine* « natiōne »), osque acc. *medicatinom*, qui serait en latin **medicatiōnem*, accusatif d'un nom abstrait tiré de *meddix* « juge, magistrat ». L'irlandais est sur ce point d'accord avec l'osco-ombrien.

§ 688. L'innovation la plus importante du latin est dans l'action réciproque qu'ont exercée l'une sur l'autre la flexion des thèmes en *-ei- et celle des thèmes consonantiques.

On a déjà signalé le cas du nominatif pluriel, où la désinence -*es* des thèmes en *-ei- s'est étendue aux thèmes consonantiques (§ 677). Il faut y joindre le cas du datif (ablatif, locatif, instrumental) pluriel, où la finale -*ibus* des thèmes en *-ei- a également été généralisée : *patr-i-bus, ped-i-bus* d'après *oui-bus*. Cette addition de -*i-* permettait de maintenir le thème apparent devant une désinence commençant par une consonne. L'ombrien a procédé de même, sauf qu'il a emprunté la finale des thèmes en *-éu- : *fratrus* de **fratr-u-bos*.

Le latin ne s'en est pas tenu là. Au datif singulier, la finale était la même dans les deux sortes de thèmes : l'osque a *Fautrei* « Genetrīci » comme *medikel* « au magistrat », et en vieux latin un datif comme **ouei*, plus tard *oui* « à la brebis », ne différait pas du datif *rēgei* (§ 676), plus tard *regi* « au roi ». Il est résulté de là que en osque le génitif en -*eis* des thèmes en *-ei- (§ 714) s'est étendu aux thèmes consonantiques, d'où *medikels* « du magistrat ». En latin, l'inverse s'est produit : c'est le génitif des thèmes consonantiques qui s'est étendu aux thèmes en *-ei- : de là *ou-is* comme *greg-is* (de **greg-es*).

A l'accusatif singulier, la finale *-*im* des thèmes en *-ei- passait phonétiquement à -*em*, comme on le voit par *quem, ouem*, etc. (sur -*im*, v. § 222 et 719).

§ 689. Les thèmes en *-ei- et les thèmes consonantiques se trouvaient donc avoir en commun au singulier le génitif, le datif et l'accusatif, au pluriel le nominatif et le datif-ablatif. Or, dans beaucoup de thèmes en *-ei- (dans tous ceux notamment où la syllabe prédésinentielle était longue), l'i disparaissait au nominatif singulier (§ 224) : un nominatif comme **mentis* (identique à skr. *matih*, lit. -*uintis*) se réduisait à *mens*. Dès lors, le nominatif d'un thème **menti-* (*mens*) concordait avec celui d'un thème **dent-* (*dens*). Ce nouveau point de contact entre les deux sortes de thèmes a entraîné des flottements aux cas où il subsistait entre eux une différence, l'ablatif singulier, le génitif et l'accusatif pluriels.

§ 690. A l'accusatif pluriel, l'ancienne forme en -*is* (*outs*, *mentis*) est usuelle à l'époque républicaine (§ 677) ; elle a été éliminée à l'époque impériale : *oues*, *mentes* ont servi à la fois de nominatif et d'accusatif pluriels, comme *patres*, *dentes*.

A l'ablatif singulier, l'opposition des deux thèmes a causé de grands troubles : l'un avait le type *oui(d)*, *menti(d)*, l'autre le type *patre*, *dente* (§ 676) ; or le S. C. des Bacchanales présente déjà l'ablatif *conventionid* du mot *conuentio* (thème en *-n-), et il faut sans doute lire chez Plaute (*Capt.* 914) *carni* pour *carne*. Inversement, dès l'époque républicaine, se rencontre *oue* pour *oui(d)*, (Varron, L. L., VIII, 66) ; *rite*, Plaut. *Rud.* 1020 ; *parte* *Lex Repetund.* l. 65, *Lucr.*, I, 88, à côté de *parti*, *id.*, IV, 515 ; *mare*, *id.*, I, 161. Pour plusieurs mots ou même catégories de mots, il ne s'est jamais établi de règle précise (v. Ernout, *Morph.*, §§ 69 et 73).

C'est au génitif pluriel que l'opposition des deux thèmes s'est relativement le mieux maintenue : *patr-um*, *can-um*, *honorum* en face de *oui-um*, *arti-um*, etc. Et cependant bien des actions inverses se sont produites : on dit *dentium*, *fraudium*, *marium* (thèmes conson.), à côté de *dentum* (Varr., L. L., VIII, 67), *fraudum* (Tac. *Ann.*, VI, 21), *marum* (Cic. *Nat. deor.*, II, 63, 157), mais *apum*, *natum* (thèmes en *-ei-). Pour

certaines catégories de mots, il y a toujours eu flottement : *ctuidtium* ou *ctuidtum* (Varr., L. L., VIII, 66). Voir Neue-Wagener, I, p. 404.

§ 691. Le flottement entre la flexion des thèmes consonantiques et celle des thèmes en *-ei- apparaît également dans les adjectifs et dans les participes, où notamment l'ablatif singulier et le génitif pluriel hésitent entre les deux flexions. Ainsi *supplex* fait *supplice* (Hor. Od., III, xiv, 8) et *supplicet* (Sén. Herc. l. 570), *uolucer* fait *uoluceri* (Lucret., I, 1102) mais *uolucrum* (Ov. Mét., VI, 717 et X, 144) et *uolucrium* (Varr., R. R., I, xxxviii, 1, Cic. de Fin., II, xxxiii, 110). On dit *caelite* ou *caelisi*, *locuplete* ou *locupletis* (Neue-Wagener, II, 84-85), *agrestium* (Virg. Georg., I, 10), mais *caelestem* (Lucret., VI, 1274) ou *caelestium* (Cic. de Sen., XXI, 77), *fallacum* (Catul., XXX, 4) de *fallax*, *compedium* (Pl. Pers. 420) de *compes*, etc. Pour les participes, v. § 737.

§ 692. La flexion des thèmes en *-eu- a évolué en latin tout à fait à part de celle des thèmes en *-ei-. C'est là un trait qui distingue l'italique du celtique, où thèmes en *-ei- et thèmes en *-eu- ont confondu leur flexion. D'autre part, par l'action qu'y ont exercée l'un sur l'autre le type consonantique et le type en *-ei-, le latin se distingue du germanique, où la flexion des thèmes en *-ei- se confond à bien des égards avec celle des thèmes en *-o-. Les actions très nombreuses et très variées qui se sont produites dans la flexion nominale à l'intérieur du groupe occidental sont donc particulières à chacune des langues; on a même signalé au § 687 des différences entre le latin et les autres langues-italiques.

Particularités propres à chaque type de thèmes.

A — Thèmes terminés par une occlusive simple.

§ 693. C'est le type grec φύλαξ φύλακος, φλόξ φλογός, ένυξ ένυχος. αἶθεψ αἶθεπος, χάλυψ χάλυθος, ἰσθής ἰσθητός, λαμπής λαμπήδος; latin *dux ducis*, *rex regis*, *princeps principis*, *scops*

scobis, caput capitis, praeses praesidis. Les alternances vocaliques anciennes y sont presque partout éliminées. Une alternance de quantité subsiste dans de rares mots grecs comme ἀλιώπεξ ἀλιώπερος, et en latin dans quelques mots du type *abiēs abittis* (*ariēs, paries*).

REMARQUE. — Le nom du « pied » est à part ; il comportait à l'origine une alternance de timbre *o* au nom. sg., *ō* à l'accus. sg. et au nom. pl., *e* aux autres cas. Au nominatif singulier, au lieu de l'ancien πῶς, conservé en dorien, l'ionien et l'attique ont une forme πῶς (dont l'ov est la notation de la longue de *o*, § 151). Dans le reste de la flexion, l'*o* a été généralisé. Le latin, au contraire, a généralisé le timbre *e* (*pēs, pēdis*, etc.) ; il dit même *bipēs* bien que le mot correspondant ait le timbre *o* en ombrien (*dipurus* = *bipedibus*). Le grec a conservé l'*e* dans la préposition πῆς « après » usitée au lieu de μετά en éolien, en arcadien et dans les parlers occidentaux (§ 783) ; c'est un ancien instrumental. Il a également l'*e* dans les dérivés ou composés πῆς πῆσον πῆσός πῆσιλον, ἱματιός, ἱκατόμπετος. Enfin, il subsiste une trace de ce degré zéro dans le composé ἡμέρα, nom du « jour qui suivait la fête des Apaturies » (acc. ἡμέραν, Pindare, Pyth., IV, 249).

§ 694. En grec, l'altération que les thèmes à dentale subissaient au nominatif singulier a entraîné certains désordres dans la flexion. A l'accusatif singulier notamment, une forme plus courte a été refaite sur le nominatif, d'après le modèle πόλις, πόλιν. Ainsi θέμις (gén. θέμιτος Pind. ou θέμιτος Esch.) fait à l'accus. θέμιν (Ag. 1431) ; de Ἄρτεμις (gén. Ἄρτέμιδος), on rencontre une fois Ἄρτέμιδα (Hy. Ven. 16) à côté de l'usuel Ἄρτεμιν (Soph., El. 626) ; de Οἰδίπους, πολύπους, les deux formes Οἰδίποδα et Οἰδίπουν, πολύποδα et πολύπουν sont attestées ; cela a entraîné un génitif Οἰδίπου (seule forme des tragiques), πολύπου (Théogn. 215), de κόρυς, Homère emploie à la fois κόρυθα (N 188) et κόρυν (N 131).

Dans certains mots, c'est la flexion entière qui a été atteinte. Ainsi ἔρως, qui se fléchit avec un élargissement -ω- en ionien-attique et -υ- en dorien (Pindare), a aussi un acc. sg. ἔρυν, nom. et acc. pl. ἔρως, gén. pl. ἔρωςων, dat. pl. ἔρωσι ; le nom propre Θέτις fait à la fois gén. Θέτιδος (Θ 370) et Θέτις (Pind., Isth., VIII, 27), dat. Θέτιδα (Soph.) et Θέτι (Σ 407),

acc. Θείων (N 350, II 574) ; Πάρις fait de même gén. Πάριδος et Πάριος (Γ 325).

§ 695. Inversement, l'analogie a parfois provoqué le passage à la flexion consonantique de mots ayant des thèmes différents. On a cité déjà le cas de έρις (§ 588, Rem. II). De même les mots γέλως, έβρώς qui font chez Homère dat. γέλω (σ 100), έβρω̄ (P 385), acc. γέλω (υ 8, 346, mais γέλων, Soph. Aj. 303), έβρω̄ (K 572), se fléchissent en attique γέλωτος γέλωτι γέλωτα, έβρω̄τος έβρω̄τι έβρω̄τα (déjà chez Hés. Trav. 289). Le mot έρως (hom. aussi έρος) se fléchit en attique comme thème à dentale (gén. έρωτος, etc.). Du mot χρώς, on a chez Homère les formes χροός, χροί, χροά (chez Sapho dat. χρῶ̄, acc. χρῶ̄), qui sont également attiques ; mais la flexion χρωτός, etc., attestée déjà chez Homère (K 575, σ 172), domine en attique. Enfin, le neutre φάος, de *φαF-ος (pamph. φαός), dont la flexion est chez Homère dat. sg. φάει φ 429, acc. pl. φάει π 15, s'étant contracté en φῶς chez les Attiques a fini par prendre une flexion φωτός, etc. (v. Meisterhans, § 56, 16) ; de là les dérivés φωτεινός et φωτίζω.

La même extension du type consonantique s'observe dans des noms neutres en -ας (§ 701). Ainsi τέρας (dat. pl. τεράσσι Δ 408) fait au n. pl. τέρᾱ (τέρρα μ 394) et τέρατα.

Le cas des neutres (όνομα όνόματος) étudié au § 710 est tout différent.

REMARQUES. — I. Dans les noms neutres, l'amouissement de l'occlusive finale au nominatif-accusatif faisait disparaître l'indication du thème : μέλι, gén. μέλιτ-ος, γάλα, gén. γάλακτ-ος. De là est née une flexion γάλατας, γάλατι attestée chez les comiques ; l'incertitude sur le thème a même rendu γάλα indéclinable (τοῦ γάλα, Platon le Com.). C'est par un accident semblable que le mot κῆρ « cœur » (de *κησθ, § 210. Rem. I ; cf. καρδία, hom. καρδίη) fait gén. κῆρος, dat. κῆρι (σ 36, etc.).

II. Le nom de la femme, γυνή (§ 81), présente dans la flexion un thème à gutturale, γυναικ-. Toutefois le comique Phérécrate, (gt 19 (Étyym. Mag., p. 243, 24) a employé τήν γυνήν et τὰς γυνάς.

B. — Thèmes en *-j-.

§ 696. Ce sont ceux où l'ancien type athématique est resté le plus apparent.

Dans les noms neutres, sauf de rares exceptions, le grec a conservé l'alternance δ/θ : $\nu\acute{\epsilon}\rho\omicron\varsigma$, $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\omicron\varsigma$ (cf. vsl. *nebo* « ciel », g. *nebesa*). Les désinences $-\omicron\varsigma$, $-i$, $-a$ (n. acc. pl.), $-\omega\nu$, $-\omicron i$ s'ajoutent directement au thème. Mais ce dernier ne conserve qu'exceptionnellement le σ final (*ἰπέλασσι*, *νέπεσσι*, etc.). Devant voyelle il y avait amuïssement de la sifflante intervocalique : hom. $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\omicron\varsigma$, $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon i$ (tris.), $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\alpha$, $\nu\acute{\epsilon}\rho\acute{\epsilon}\omega\nu$. Des contractions se sont produites ultérieurement : att. $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\omicron\upsilon\varsigma$, $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon i$ (diss.), $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\varsigma$, $\nu\acute{\epsilon}\rho\acute{\omega}\nu$; et le double $\sigma\sigma$ se réduisant à σ , on a eu $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\sigma$ au lieu de $\nu\acute{\epsilon}\rho\epsilon\sigma\sigma$. Le type s'est alors trouvé défiguré.

Il ne l'est pas moins en latin, par suite surtout du rhotacisme : *genus*, *generis* en face de gr. $\gamma\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$, $\gamma\acute{\epsilon}\nu\epsilon\omicron\varsigma$, skr. *jānah*, *jānasah*. La flexion s'obtient par addition pure et simple des désinences : *gener-i*, *gener-a*, etc. L'ablatif est régulièrement en $-e$: *gener-e*. L'influence des thèmes en *-ei- ne se manifeste qu'au datif-ablatif pluriel, où elle est universelle dans le type athématique (§ 688) : *gener-ibus*.

§ 697. Toutefois, le latin présente une anomalie inexplicquée : c'est la différence de timbre qui distingue *generis*, *maneris*, *oneris*, *operis*, *sceleris*, etc., de *corporis*, *decoris*, *frigoris*, *littoris*, *temporis*, etc. L' e peut ici représenter un δ ancien (celui de gr. $\gamma\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$), mais aussi une voyelle brève quelconque (qui aboutit régulièrement à e devant r , § 172) ; l' o ne peut venir que de l'ancien θ du nominatif. La même opposition s'étend à des dérivés comme *fūnestus*, *modestus*, *tempestās*, en face de *onustus*, *robustus*. L' u du suffixe dans *fulguris* est dû à celui de la première syllabe. Le nominatif *fulgur*, à côté de *fulgus* attesté par Festus, comme *robur* à côté de *robus* (gén. *roboris*) également attesté, est dû à l'existence d'un masculin correspondant : *fulgor* (§ 606 Rem. II), *robōr* (cf. acc. *roborem* Fest.

REMARQUE. — L'existence d'un adverbe *tempori* (à côté de *tempori*) peut faire croire que l'alternance de *o* et de *e* se produisait anciennement au cours d'un même paradigme. On aurait ensuite généralisé l'un ou l'autre vocalisme suivant les hasards de l'emploi de chaque mot. Il a d'ailleurs subsisté des flottements : *pignus* fait au datif *pignori* et *pigneri* (Pl. Capt. 433 et 655).

§ 698. Il y a un type masculin-féminin correspondant, en *-es-, surtout fréquent dans des composés (§ 643) : gr. εὐ-γενής, θυο-γενής, etc. ; en attique, l'acc. pl., anc. -τας (ἀποιέας, λ. 110), a pris la forme du nominatif pluriel en -εις (§ 685).

En latin le nominatif a généralement un *r* final emprunté au reste de la flexion : *dēgener*, gén. *dēgeneris*, *mulier* (cf. *muliebris* de **mulies-ri*-, § 128), gén. *mulieris* ; sur *dedecor*, *indecor*, *bicorpor* (gén. *dedecoris*, *indecoris*, *bicorporis*), v. § 607. Les noms simples *Cerēs*, g. *Cerēris*, *pūbēs*, g. *pūbēris*, qui ont conservé la sifflante finale du nominatif, présentent encore l'ancienne alternance quantitative *e* : *ē*. — Le mot *uōmer*, gén. *uōmeris*, est un ancien thème en *-is- (§ 606 Rem. III) ; Virgile emploie encore le vieux nominatif *uōmis* (Géorg., I, 162) à côté de *uōmer* (ib., I, 46).

En grec, où la chute de la sifflante intervocalique dissimulait la nature du thème, les masculins en -ης (thèmes en *-s-) ont subi des influences analogiques. Ainsi en attique Εὐκράτης Σωκράτης ont fini par se décliner comme πολίτης (gén. Εὐκράτου, Σωκράτου, acc. Εὐκράτην Σωκράτην, cf. § 665 Rem.). Là même où l'*ā* des thèmes en *-a- subsistait, une analogie générale a confondu les deux types. Ainsi l'éolien a pour les thèmes en *-es- des génitifs en -η (de -ης, § 666) et en -εις : Θεογενη (Inscr. 90, 13) en face de Ἀριστοκρατεος (Inscr. 147, 16), μελιγάειος (Alcée 45) ; des accusatifs en -ην et en -εια : θαμοτέλην (Inscr. 129, 44), ἐμέρην (Sappho 85) en face de παντέλεια (Inscr. 173, 22), εὐάνθεια (Sappho 78, 3), λαθιαῖζεια (Alcée 41, 3) ; des vocatifs en -ε : μελιγχομητιε (Alcée 55), Σωκρατε Ἀριστοφανε (Hoffm., Dial., II, 219). C'est l'accusatif qui a été atteint d'abord. Car l'arcadien, le cypriot, le béotien qui ont pour les mots de ce type l'accusatif en -ην (béotien

-ειν) dans arc. Φιλοκλήν, cypr. ἀτελήν, leur conservent toujours le génitif en -εος. Il est vrai que l'arcadien a aussi des vocatifs en -η : Ἀγαθόκληη, Ἀριστεράνη, Διομήδης.

§ 699. Il y avait d'autre part des substantifs masculins-féminins qui présentaient le vocalisme *o* du suffixe au nominatif et à l'accusatif singuliers. Ce vocalisme a été d'ordinaire généralisé en grec et en latin.

Ainsi le thème **aus*/**os*- « aurore » a partout *-*os*-. Le nominatif ἄφως est représenté par αῖως en lesbien (cf. la glose laconienne ἀφω·πρωί et la glose tarentiné ἀφως·ἔξ ἔω, Hézych.). La forme correspondante est chez Homère ἤως, en attique ἴως; à l'acc. sg. hom. ἤῶ est à lire ἤῶα comme la métrique le suggère (: 151); le dorien dit ἰῶ (ἰς ἰῶ Eur. Oreste 1004). En attique, l'ω a fait passer le mot à la flexion du type λῆως (§ 662) : toutefois l'accusatif ἴῶ s'est conservé et a même entraîné νεῶ ἄλω Ἡγεσίλω. En latin, la généralisation de *o* dans **aus*/**os*- ressort du dérivé *auror-a*.

Un mot du même type est en grec αἰῶς, dont le caractère de thème en *-*os*- est prouvé par ἀναιδέης et par αἰδέομαι (fut. αἰδέσομαι ξ 388); on s'explique dès lors que le vocatif soit αἰῶς en face de voc. ἔχου de ἔχῶ (§§ 595 et 721). Le dérivé αἰθαίος sort de **aiθes*-*os* (§ 586).

Le degré vocalique *e* est conservé dans les locatifs αἰεῖς (de αἰε-*es*) et αἰεῖ, αἰεῖ (de **aiw*/**es*-), d'un thème **aiw*/**es*- « vie, monde », élargissement du thème racine **aiw*- (§ 615). L'accusatif αἰῶ (Esch. Choeph. 350) de **aiw*/**os*-*2* conserve au contraire le degré *o*.

§ 700. En latin, le type correspondant est celui des mots comme *honōs* (et *honor* d'après les autres cas), gèn. *honōris*. En dehors de certains dérivés comme *honestus*, le seul indice conservé d'ancien thème en *-*s*- est dans les nominatifs archaïques *honōs* (Trin. 697), *labōs* (Capt. 196), *aiōs* (Pseud. 841), remplacés de bonne heure par *honor*, *labor*, *odor* sous l'influence du reste de la flexion; ainsi dans tous les mots de ce type. L'alternance quantitative attestée en grec par αἰῶς, αἰῶα ne s'est

conservée en latin que dans *arbōs*, *arbōris*; partout ailleurs la longue du nominatif en *-ōs* a été généralisée (*homōris*, *amōris*, *labōris*, etc.). L'*ō* suffixal du nominatif en *-ōr* s'est abrégé secondairement (§ 214); on le trouve encore scandé long chez les vieux poètes (*amōr* Pl. Merc. 590).

§ 701. La flexion des neutres grecs en *-α*, appelle aussi quelques observations. Certains ont passé à la flexion consonantique (§ 695); d'autres, au cours de la flexion, substituent un *-ε-* à l'*α* caractéristique du thème. Ainsi *οὐρανός* a chez Homère un génitif *οὐρανοῦ* (M 448, 1 242) et un datif *οὐρανεῖ* (Ψ² 283, 1 459); *κίτρας* un nom. pl. *κίτραα* (Ω 38, 2 291). Le génitif de *κνέρας* est en attique *κνέρου*, de **κνέρεα*. Mais par contre, *γέρας* fait au gén. *γέραα*, att. *γέρωα*, dat. *γέραι* (E 153, etc.), att. *γέρεα* (*γέρε*: n'apparaît que dans le Nouveau Testament, Luc, I, 36); de *δέπας*, *σαίπας*, *σφέλας* on a les n. pl. *δέπᾱ*, *σαίπᾱ* (Hés. O. 532), *σφέλᾱ* (ρ 231), de **δέπαα*, **σαίπαα*, **σφέλαα*. Il s'agit d'un phénomène phonétique (différenciation de *-α-* en *-ε-*; cf. § 154 Rem.). Mais le fait que les mots de ce type étaient de préférence employés au singulier, et rarement aux cas obliques, explique aussi que leur flexion ait été influencée par celle des neutres en *-α*; beaucoup plus nombreux.

§ 702. Dans le nom de la « lune », du « mois », thème **mēn-s-*, le suffixe n'a jamais que la forme **-s-*. La flexion en a été toute troublée en grec par des accidents phonétiques. A l'intérieur du mot, le groupe *-ns-* a été altéré antérieurement à l'abrègement des premiers éléments longs de diphtongue devant *s* (§ 146): ainsi au génitif **mēns-os* est devenu **mēnōs*, d'où att. *μηρός*, lesb. *μηνοῦ*, thess. *μιννοῦ*. Au nominatif *-ns* subsistait; de là *μησ* à Héraclée, *μεις* en ionien (τ 117), chez Pindare et à Corcyre (Coll. 3199, 2). L'attique a créé un nominatif *μήν* sur *μηρός*, *μηνα*. On rencontre même en éléen un nominatif *μενα* créé sur *μηνα*, d'après le modèle *Ζεῦς Ζενα*, § 729 (*μενα* ἑλυνοπιναῖος Coll. 1151, 15).

Le latin a simplement fait passer le mot aux thèmes en *-i-*: n. sg. *mensis*, g. pl. *mensium* (§ 718).

C. — Thèmes en *-r-.

§ 703. Les noms de genre animé en *-r- sont de deux sortes, noms de parenté et noms d'agent, distingués par les alternances vocaliques.

Les noms de parenté comportent à la fois le degré long, le degré bref et le degré zéro du vocalisme : πατήρ, πάτερ, πατέρα, πατρός, πατρί, πατέρας, πατρῶν, πατράσι (de *patr-, cf. skr. *pitr̥su* au loc. pl.), πατέρας. Se fléchissent de même, outre ρήτηρ et θυγάτηρ, les mots γαστήρ « estomac » et partiellement ἀστέρ « astre » ; sur ἀνέρ, v. ci-dessous.

Mais de nombreuses actions analogiques ont troublé l'état ancien. D'après πατέρα, πατέρες et πατέρας, on a chez Homère à côté de πατρός, πατρί, πατρῶν, les formes πατέρος (λ 501), πατέρι (E 156), πατέρων (δ 94, cf. Alcée 71, 104, etc.). De même μᾶτερος (Esch. Suppl. 539), μᾶτερι (Œd. Col. 1481 ; Sappho 95), etc. ; θυγάτερος (Φ 504, τ 400) ; γαστέρος (ρ 473) et γαστέρι (η 216). Inversement, θυγάτρα (A 13, etc.), θυγάτρεις (λ 227), θυγάτρας (λ 329). Le mot ἀστέρ fait toujours ἀστέρος, ἀστέρι, ἀστέρων, mais ἀστρασι (X 28, 317). Au dat. pl. πατέρεσσι (Quint. Smyrn., X, 40) et θυγατέρεσσι (O 197) s'expliquent comme il a été dit au § 683. — Le mot φράτηρ, ayant perdu la valeur de nom de parenté pour désigner seulement le membre d'une phratrie, se fléchit toujours φράτερος, etc.

Dans la flexion du mot ἀνέρ, le groupe -vr- créait une difficulté de plus (§ 203). Par une double action analogique, on a d'une part ἀνδρός, ἀνδρι, ἀνδρα, ἀνδρες, et d'autre part ἀνέρος (α 161), ἀνέρι (α 292), ἀνέρα (N 131), ἀνέρες (α 176), ἀνέρων (Œd. R. 869), dont l'α initial est souvent allongé rythmiquement (§ 206).

La flexion du latin *pater* a été exposée § 686 ; l'alternance *e/zéro* apparaît dans *pater*, *patris*, *patri*, et les autres cas ont été refaits sur le génitif : *patr-em*, *patr-ēs*, *patr-ibus* (§ 688). De même se fléchissent *māter*, *frāter* et aussi *uenter*. Le nom de la « sœur » a généralisé le vocalisme *o* du nominatif sin-

gulier et se fléchit comme *honor* (§ 700) : *soror* (de **sōrēsōr*, cf. lit. *sesā* « sœur »), *sorōris*, *sorōrēs*.

§ 704. Les noms d'agent en *-*ter*- n'offraient en indo-européen le degré zéro que devant les désinences à initiale consonantique ; ils l'ont entièrement perdu en grec comme en latin.

En grec, deux cas sont à distinguer. Tantôt le suffixe a le vocalisme *o* au nominatif-accusatif. Ce vocalisme a été généralisé, mais l'alternance quantitative a subsisté : *δῶτωρ*, *δῶτορα*, *δῶτορος*, *δῶτοροι* ; le degré zéro n'apparaît que dans quelques dérivés féminins comme *παλλήπτρια*, *φάλτρια*, *ἀκιστρίς* ou *ἀλετρίς* (§ 628). Tantôt le suffixe a le vocalisme *e*, qui a été généralisé dans toute la flexion sans alternance quantitative : *δοτήρ*, *δοτηρος*, *δοτηρα*, etc. Une trace de l'*ē* subsiste toutefois dans le dérivé féminin *δοτειρα* (Hés. O. 356).

En latin, l'*o* du nominatif -*tor* a été généralisé : v. lat. *datōr* a entraîné *datōris*, *datōrem*, etc. La finale -*tōr* conservée chez les vieux poètes (*auctōr* Pl. Pseud. 231, *gubernātōr* Rud. 1014) est d'ailleurs devenue de bonne heure -*tōr* (§ 214). Le degré zéro du vocalisme suffixal n'apparaît plus en latin comme en grec qu'au féminin : *gene-tr-i-x* en face de *geni-tor*.

§ 705. Les thèmes neutres en -*r*- offraient en indo-européen cette particularité qu'ils ne fournissaient qu'un nominatif accusatif singulier. Les cas obliques étaient tirés d'un thème différent, à nasale (§ 711). Cet état est encore très reconnaissable en indo-iranien (skr. *yākyt* « foie », gén. *yāknōh*). En grec, il est dissimulé par la vocalisation de la nasale devant le *t* qui la suivait : *ἔπαρ*, *ἔπατος* (v. § 614). En latin, les deux suffixes (en *r* et à nasale) ont été combinés dans les cas obliques de *iter* (*itineris*) et de *iacur* (*iacinoris*), d'où par analogie des nominatifs *itiner* (Pl. Merc. 929) et *iacinus* (écrit *iocinus*, G. L. K., I, 48, 20). Dans certains mots le grec et le latin ont généralisé le suffixe -*r*- : dans gr. *θέναρ*, gén. *θέναρος* (peut-être pour éviter le groupe -*νη-?*), (r)*ίαρ*, gén. (r)*ίαρος* (att. *ἔρ*, *ἔρος*), *ἔταρ* (généralement indéclinable), dat. *ἔταρι*

(Simon. fgt. 37) ; lat. *femur*, gén. *femoris* (à côté de *femien*, gén. *feminis* § 616), *aequor*, gén. *aequoris*, *uber*, gén. *überis* (cf. gr. *ἄθρο*, pl. *ἄθροια* : 440).

§ 706. Certains thèmes en -r- ne comportaient pas d'alternance vocalique ; ils devaient donc avoir le nominatif singulier caractérisé par un -ς. C'est le cas de *μακάρ-*, dont le nominatif *μακάρς* est attesté en dorien (Alcman) ; mais l'ionien et l'attique n'ont que *μάκαρ* (peut-être *μάκᾱρ*, chez Solon ap. Stob. *Floril.* 98, 24). Le thème *μαρτυρ-* (dat. pl. *μάρτυροι* Hippon. 42) devrait faire au nomin. **μαρτυρς* ; on ne rencontre en fait que *μαίτυρς* (en Crète, Coll. 4998, V, 11) et d'autre part *μάρτυς* (crétois *μαίτυς*), ce qui a entraîné dat. pl. *μάρτυσι* (Platon *Banq.* 175 E) et même acc. sg. *μάρτυν* (Ménandre).

Le cas du mot *χίρς* est plus embarrassant, parce que la forme ancienne du thème est mal connue. Il faut sans doute partir de **χίρσ-* qui explique à la fois l'éolien *χίρρ-* (acc. pl. *χίρρς* Théocr. 28, 10), le dorien *χίρ-* (gén. sg. *χίρως* Alcman fgt 92) et l'attique *χίρ-*. En partant de *χίρσ-*, le datif pluriel *χίρσι* (de **χίρσ-σι*) s'explique bien, et aussi le composé *χίρνίψ* de **χίρσ-νίψ*. Au nom. sg. la forme *χίρς* est attestée chez un auteur dorien, Timocréon de Rhodés (cf. *μακάρς*) ; mais l'attique ne garde pas -ρς. Le nom. sg. *χίρ* en ionien et en attique doit être refait sur les autres cas. Inversement les formes comme *χίρς* (Soph. *Trach.* 1089), *χίρς* (Arist. *Guép.* 1193), *χίρων* (Soph. *El.* 296), *χίρσιν* (Soph. *El.* 431, Pl. *Prot.* 314 D), à côté de *χίρως*, *χίρων*, *χίρσιν* (attestées notamment sur des inscriptions attiques, Meisterhans, p. 114) peuvent s'expliquer par l'influence de l'ancien nominatif singulier et du datif pluriel. Il y aurait eu action analogique en deux sens différents.

D. — Thèmes en *-n-.

§ 707. La distinction de deux types anciens de flexion est beaucoup moins nette dans les thèmes en *-n- que dans les

thèmes en *-r-, parce qu'il n'y avait pas de distinction de sens pour la préserver.

Dans les mots de genre animé, il y a seulement quelques traces du degré zéro ; gr. κῶων κυ-ν-ός et κῶ-ν-α, (f)αρήν (f)αρ-ν-ός et (f)άρ-ν-α ; lat. *carō*, *car-n-is*.

En grec, le degré zéro n'apparaît plus que d'une manière exceptionnelle devant la désinence -οι du datif pluriel (cf. πατράοι, § 703) ; ainsi dans φραοί (vieil-att., C. I. A., IV, 477 h, p. 112 ; Pind. Pyth., II, 49 et III, 107), de *φρρ-οι (φρέν, g. φρέν-ός) ; la forme analogique φραοί est celle de notre texte d'Homère. Dans les dat. pl. ποιμέοι ou ἄκμοοι, l'ε ou l'ο ne peuvent se justifier phonétiquement ; ils ont remplacé par analogie un α ancien (issu de *φ).

L'alternance quantitative, conservée dans des mots comme ποιμέν, gén. ποιμένος ou ἄκμων, gén. ἄκμονος, a disparu de beaucoup d'autres ; ἄγων, gén. ἄγωνος, etc., cf. § 681. Même au vocatif, à côté de θαῖρον (Théocr., II, 11), on a ὦ θαίμων (Soph. Œd. C. 1480).

§ 708. Au nominatif, la désinence était -ς là où il n'y avait pas alternance vocalique. Le cas se présente dans κτεῖς (de κτεν-ς), gén. κτενός et dans εῖς (de *σειν-ς), gén. ἐνός (ci-dessous) ; ainsi que dans les thèmes où la nasale était précédée de α, ι ou υ, ces voyelles ne comportant pas d'alternance : μέλας, lesb. μέλαις (Sappho, fgt 57) de *μελαν-ς, gén. μέλανος ; τάλῃς de *τάλαν-ς (cf. τάλαινα) ; ρῖς, gén. ρίν-ός, θελῖς, gén. θελῖν-ος ; ἔρκυς, gén. ἔρκυονος. Cf. en latin *sanguis* (Ov. Mét., XII, 127) de *sanguin-ς, gén. sanguinis.

REMARQUE. — Parmi les noms en -ν du grec, il y a quelques anciens thèmes en *-m- : le nom de nombre εἷς (ci-dessus) en est un ; le mot γθῖν en est un autre (cf. χαμαί, γθαμαλός § 212 et en latin *humu-s*, § 556, et *humū*) et aussi le mot γιών (cf. θύσγιμος, γίμαρος, γιμών et γιμρονός, § 125, skr. *hīmadh* « hiver »), auquel répond le latin *hi-em-s*. Comme le montre la flexion (gén. ἰν-ός, γθῖν-ός, γιών-ος), le grec a éliminé les thèmes en -μ- en étendant à toute la flexion la nasale dentale régulière à la finale (γθῖν, γιών).

§ 709. En latin, dans les nominatifs où la syllabe prédési-

nentielle avait le vocalisme *o*, il s'est conservé une forme à voyelle longue sans *n* finale : *homō*, *natiō*, *praedō*, *carō*. Cette forme est ancienne : le sanskrit a un nomin. *rājā* « roi » à côté de l'acc. *rājan-am* et du gén. abl. *rājā-ah* et le lituanien un nom. *akmė* « pierre » à côté du gén. *akmėn-s*. Au latin *carō* répond l'ombrien *karu* « part » (abl. *karn-o*). Le vocalisme *e* est exceptionnel : *pecten*, *flamen*, *liēn*, *rēn*, *sanguen* (Lucrece, I, 837, 860 ; à côté de *sanguis*).

Dans la flexion, se présentent quelques faits d'alternance (*carō carnis*, § 686), surtout quantitative (*homō hominis*, à côté de *homōnem*, Enn. Ann. 138 et *hemōnem*, § 617). D'ordinaire, c'est le vocalisme du nominatif qui a été généralisé : *flamen flaminis*, *liēn liēnis*, *praedō praedōnis*, *natiō natiōnis* (sur les faits de l'osco-ombrien et du celtique, v. § 687), etc.

§ 710. Dans les noms neutres, le seul suffixe qui soit resté vivant en grec et en latin est le suffixe *-men. Bien que le mot *ὄνομα* (lat. *nōmen*, skr. *nāma*, got. *namō* « nom ») ne paraisse pas contenir le suffixe *-men-, il peut servir de modèle aux mots de ce type. Au nominatif singulier, le suffixe avait le degré vocalique zéro. Dans la flexion, il se fait suivre en grec de la dentale -t- : *ὄνοματ-ος* (-ατ-ος de *-μη-ος, en face du gén. skr. *nāmn-ah*, lat. *nōmin-is*). Comme aucune dentale finale ne subsiste en grec, on peut se demander si *ὄνομα* a perdu une ancienne dentale ou si la finale -α représente exactement celle de lat. *nōmen*. Le dérivé *ὄνομάζω*, qu'on lit déjà chez Homère, remonte à **ὄνομαδ-γω* avec la forme sonore de la dentale et peut faire supposer que *ὄνομα* avait une dentale finale (§ 372). Cette dentale n'était en tout cas pas constante en grec : cf. *ὄνομαίνω* (λ 251, K 522) de **ὄνομη-γω* et les faits signalés au § 622.

§ 711. En dehors des thèmes en *-men-, il n'y avait de suffixe nasal dans des mots neutres qu'à des cas autres que le nominatif accusatif singulier. C'est l'exemple de supplétisme le plus net de la déclinaison indo-européenne. En regard des cas obliques à suffixe nasal, le nominatif-accusatif singulier

pouvait être formé de thèmes variés, notamment de thèmes en *-r- et en *-u-.

Le fait est ancien, comme on le verra par les exemples suivants qui se rencontrent dans diverses autres langues. Ce qui distingue le grec, c'est que le suffixe nasal y est toujours allongé d'un élément -t (cf. §§ 705 et 710). Le sanskrit présente également un -t dans certains noms neutres, mais seulement au nom.-acc. singulier : *yātṛt*, gén. *yātṛś* « foie ». Comme un -t final devait tomber en grec après ρ, l'originalité du grec serait simplement d'avoir étendu au suffixe nasal des cas obliques le -t qui figurait primitivement à la fin du nom.-accus. en -αρ : d'où ἥπαρ (de *ἥπαρτ), gén. ἥπατος (de *ἥπαρ-ος substitué à *ἥπυ-ος). Ainsi s'expliquent οὐθαρ οὐθατα, ἔμαρ ἔματα, ὄθωρ ὄθατος (cf. ombr. *utur*, abl. *une*, § 616), etc. Pour le latin, v. §§ 614 et 616.

REMARQUES. — I. Le nom de la tête, *κέφα*, a une flexion très aberrante. Apparenté à *κέρας* « corne » et à lat. *cerebrum* (de **keras-ro-*, § 128), c'est un ancien thème en *-s-; cf. d'ailleurs *κέφαλον* de **keras-vo-* et *καρὰ κεφάλῃ* Hés. de **keras-pé-*. Mais la comparaison du sanskrit nom. *śīrṣā*, gén. *śīrṣāś* « tête » montre qu'il comportait un suffixe nasal aux cas obliques. A un nom.-acc. *κέφα* (hom. *κέφα* K 259), d'ailleurs peu clair, répond une double flexion : *κετός* (A 530) et *κεάτος* (E 177), *κεπί* (Γ 336), *κεπίων* (χ 309, avec un accent irrégulier), et peut-être un acc. masc. *κεῖτα* (θ 92); et d'autre part *κερέατος* (Ψ 44) ou *κερέτος* (ζ 330), *κερέατι* (T 405). Pour d'autres formes, v. Chantraine, *Morph.*, § 80.

II. L'attique *φρέαρ*, gén. *φρέατος* (hom. n. pl. *φρέατα* Φ 197, à lire *φρέατα*) s'explique en partant de **φρηαρ*, d'où **φρηαρ*, et *φρέαρ* par métabèse quantitative.

III. A côté du neutre *πίρ* (de **pirap*) « graisse », l'opposition des suffixés en *r* et en *n* apparaît dans le nom de genre animé *πίρην* (de **pirun*, skr. *pitṛ*) fém. *πίρην* (de **pirun-ya* skr. *pitṛi*) comme dans le dérivé *πίρην* « je rends gras ».

§ 712. Certains thèmes neutres en *-u- présentent le même fait de supplétisme. Soit le vieux thème **doru-* « bois » qui a donné au grec le mot *δέρυ*. Le génitif en devait être **doru-os*, effectivement conservé dans la forme homérique *δευρός* (Γ 61, Θ 494). Mais le thème avait été dès l'indo-européen élargi aux cas obliques d'un élément nasal; ainsi véd. *dāru* « bois »

fait au génitif *drú-ŋ-ab*. Le grec a cette nasale dans gén. *δοῦ-ρατος* (Pind. *Pyth.*, IV, 38), dat. *δοῦρατι* (ε 371), att. *δόρατος* *δόρατι* (§ 63), de **doŋr-at-os*, où *a* représente **ŋ*, suivi de l'élargissement *τ*. Le mot *γόνυ* « genou » fait de même : gén. sg. *γουνός* (Λ 547, τ 450) et *γόνυατος* (Φ 591), att. *γόνυατος* ; n. pl. *γόνυα* (Ζ 511), éol. *γονυα*, et *γούνυατα*, att. *γόνυατα*, dat. pl. *γούνυασι*.

§ 713. Enfin, un même fait de supplétisme apparaît dans la flexion du nom de l'oreille (cf. le nom de l'œil en sanskrit, *akṣi*, gén. *akṣīnāb*, et la nasale du nom de l'oreille en gotique, *ausō*, gén. *ausins*). La forme du nominatif accusatif est en dorien *ᾠς* (Théocr. XI, 32), en ionien-attique *οῦς* (notée en v. att. *ὄς*, C. I. A., I, 322 a β 93). Ces formes remontent à un ancien thème en *-s-*, **ous-os* (cf. v. sl. *uxo* « oreille »). Les autres cas sont tirés d'un thème à nasale : gén. *οὔατος* (N 177), n. pl. dor. *οὔατα* (Épicharme 9 et Inscr. de Cos, Coll. 3636, 62). Après passage de *u* à *ŋ*, puis chute de *ŋ*, *οὔατος* est devenu *ᾠατος* (attesté par Hérodien, II, 921), puis en attique par contraction *ὠτίδης* ; de là dat. sg. *ὠτί*, dat. pl. *ὠτί* (μ 200).

D'une forme à diphtongue initiale *au-* (comparable à lat. *auris*, *aures*, § 718, Rem.) on a en dorien le dérivé *ἀανθα* « sorte de pendant d'oreille » (cité par Hésychius comme tiré d'Alcman). Cette même forme explique le tarentin *ἀτα* (de **ἀτατα*) et la glose *ἀτασιν ᾠσιν* d'Hésychius.

Enfin, un *ō* apparaît dans le composé *ἀμφωτός* « à deux anses » (Théocr., I, 27) qui laisse voir clairement l'ancien thème *ep *-s-* et dans *λαγώς* (att. *λαγώς*) « lièvre » (proprement « aux oreilles molles »). La longue se voit aussi dans le n. pl. dorien *ᾠατα* (Alcman) ; cf. *ᾠατα* (Hésych.).

E. — Thèmes en *-ei-

§ 714. Il y avait en indo-européen deux types de thèmes en **-ei-*, distingués par la forme du génitif-ablatif. Dans l'un, le génitif-ablatif avait le vocalisme **e* à la désinence et le voca-

lisme zéro à la prédésinentielle (type skr. *dy-ah* « du mouton », gr. *θῆς* de **dy-əs*); dans l'autre le génitif-ablatif avait le vocalisme zéro à la désinence et le vocalisme /ə à la prédésinentielle (type skr. *māte-h* « de la pensée », lit. *-ēs*, osque *-eīs*).

Les deux types avaient des formes communes; certains cas comportaient les mêmes variations de vocalisme. Au nominatif et à l'accusatif singuliers, le vocalisme de la prédésinentielle était du degré zéro : gr. *ἕ(φ)ις ἕ(φ)ιν*, lat. *ovīs ovem* (de **ovīm*), skr. *dyāḥ dyām*, comme gr. *φῆτις φῆτιν*, lat. *mens* (de **mentis*) *mentem* (de **mentim*), skr. *mātīḥ mātīm* « pensée »; ou au neutre gr. *ἄρι* (masc. *ἄρις*, acc. *ἄριν*), lat. *grauē* (de **grauī*, masc. *grauis*, acc. *grauem*). Au nominatif pluriel, le vocalisme était du degré *i* : skr. n. pl. *dāvayāḥ* comme *mātayāḥ*, lat. *ovēs* (de **ovey-es*) comme *mentēs* (de **ment-ey-es*), gr. *ἕ(φ)εις* (hom. *θεες* ι 425 et 431 comptant pour --- ou ---) comme *πόλεις* (att. *πόλεις*). En opposition avec le nomin. pluriel, l'accusatif pluriel avait le vocalisme zéro : **-i-ns*, conservé en crétois sous la forme *-ινς* (*τριινς* L. de Gort., V, 53), et représenté en ionien par *-ις*; soit *πόλις* qu'il faut sans doute lire chez Homère (B 648, I 328, Σ 342, etc.) et *θῆς* qu'on y lit A 245. En latin **-ins* devenait régulièrement *-is*, d'où *ovis*, *omnis* en face des nom. pl. *ovēs*, *omnes* (§§ 677 et 688). Au nom. acc. duel, même vocalisme qu'au nom. pluriel dans le grec att. *πόλει* (de **polēy-e*).

§ 715. La plupart des parlars grecs ont généralisé le type à vocalisme prédésinentiel zéro, c'est-à-dire qu'ils ont donné au thème la finale vocalique *i*, sous l'influence à la fois du nom.-acc. sg., du datif pluriel (*πόλιαι*), du génitif singulier (*πόλιος*), du datif singulier *πόλι* (de **poli-i*; *ται πολι* dans le décret de Calaurie, Michel, *Recueil*, n° 177, 4; *πόλι* à lire au lieu de *πόλαι* Z 317, etc.) et du génitif pluriel *πολίων*. Le nominatif pluriel est devenu *πόλις* et l'accusatif pluriel s'est changé de *πόλις* en *πόλιος* (θ 560). En dorien, la flexion est du type *πολιος*, *πολιος*, *πολιος*, *πολιουσι* (cf. Thucydide, V, 77 et 79).

L'indo-européen possédait par ailleurs quelques thèmes en *-i-, dont le vocalisme était fixe et qui se fléchissaient sur le type *κίς, κίςς, κίςς*, etc. L'*i* long, qui devait s'abrégier devant voyelles a été rétabli partout sous l'influence du nominatif et de l'accusatif; un des mots de ce type est *ἔτις* « âgé d'un an » (acc. sg. *ἔτιν* K 292, acc. pl. *ἔτις* Z 94).

§ 716. Mais il existait d'autre part un type de locatif-datif instrumental en -τι, qui subsiste chez Homère dans *πόλιτι* (Γ 50). Cette forme a entraîné *πόλιτος* (II 395), *πολιτών*; c'est sur elle que repose le gén.-attique *πόλιως* (§ 154 Rem., refait parfois plus tard en *πόλιος*, Esch. Ag. 1167, Sept 196; *ἔπιος* Eur. Bacch. 1025, *φύσιος* Arist. Guép. 1182). Le datif *πόλιτι* encore attesté en vieil attique (C. I. A., IV, 51 f 24) est passé ultérieurement à *πόλιει*, comme *πολιτιον* à *πολιων*. La tendance à uniformiser le vocalisme qui se manifeste dans tant d'autres flexions (*ἄκρασι* de **ἀκρασσι*, etc.), a conduit l'attique à étendre le vocalisme *ε* de *πόλιως*, *πόλιει*, *πολιων* aux autres cas; de là au datif pl. *πολιεσι* au lieu de *πολιισι* et à l'acc. plur. *πολιεις* (où *αι* note un *ε* long, § 151) au lieu de *πολιίς*. L'attique a généralisé ce type dans tous les mots à -i-bref. L'ionien avait généralisé de même façon le vocalisme *η*: nom. pl. *πόλητας* (Δ 45) à côté de *πολιτας* (ο 412), acc. pl. *πόλητας* (ρ 486) à côté de *πολιτας* (Δ 308).

§ 717. En latin, le type en *-ei- s'est beaucoup mêlé au type consonantique (§ 688). Il n'est demeuré tout à fait clair qu'au génitif pluriel: *omni-um*, *pisci-um*, *menti-um*, etc., mais on a vu au § 689 que de nombreux flottements se sont produits. Sur l'acc. pl. en -is et l'ablatif singulier en -i(d) et -e, v. § 690. Au nomin. singulier, la disparition de l'*i* dans les mots comme *mens* (de **mentis*), *pars* (de **partis*), *nostris* (de **nostratis*; noter l'accentuation *nostris*, § 193) a beaucoup troublé le type. Dans les adjectifs, la forme *acer* a tendu à être réservée au masculin et neutre, tandis que *acris* subsistait au féminin; mais la répartition n'a jamais été très ferme (§ 224). En face des formes à -e final, comme *mare*, *dulce*, *grave* qui

sont largement conservées, les neutres ont souvent des formes sans *-e*, notamment après *r* et *l* (§ 219) : *animal*, *exemplar* sortent de *animāle* attesté par le grammairien Charisius, *G. L. K.*, I, 25, 18 et *exemplāre* que Lucrece emploie encore (II, 124). En face du masc. *facilis* il s'est conservé à côté de *facile* une forme *facul* (Fest. 266, 20 Th.), employée comme adverbe par Lucilius (VI, 2 M. ; cf. le neutre *difficul* employé par Varron, Mén. 109 R.). L'adverbe *simul* (*semol*, Corp., I, 1531, 9 ; *semul*, Bacch. 576, Men. 405) représente peut-être aussi un ancien *simile*, en face de *similis*.

§ 718. Les flottements que l'on constate au nom. sg. m. et fém. sont dus en partie à des influences dialectales. L'osco-ombrien en effet laissait régulièrement tomber l'*i* caractéristique du thème : osq. *aidil* = lat. *aedilis*. Or, *pugil*, *uigil*, *mūgil* sont d'anciens thèmes en *-i-* (Juvénal, X, 317 emploie *mūgilis* au nom. sg.), comme *habilis*, *agilis*, etc. (§ 590) : la chute de *i* au nom. sg. a entraîné les gén. pl. *mūgilum*, *uigilum*, *pugilum*. Inversement la finale *-is* a été parfois étendue à des thèmes de type différent ; ainsi des thèmes *iuuen-* ou *can-* (gén. pl. *iuuenum*, *canuin*), le nominatif est *iuuenis*, *canis*. *Surmensis*, v. § 702.

REMARQUE. — Le cas du mot *auris* est un peu à part. Il s'agit d'un ancien thème **aus-* (§ 713), conservé sans doute dans le composé *aus-cultāre*, dont le second terme n'est pas clair. Ce thème a été fléchi en latin comme un thème en *-i-* (n. pl. *auris*, gén. pl. *aurium*) ; mais l'oreille étant en indo-européen souvent désignée par une forme au duel, on peut ici partir d'un ancien duel comparable à *sd ūti* v. sl. *uti*, sur lequel toute la flexion aurait été refaite. Le lituanien *ausis* « oreille » suppose une formation semblable, quoique indépendante.

§ 719. Les thèmes en **-i-* se sont en général confondus en latin avec ceux en *-i-*. Les motifs de confusion ne manquaient pas au cours de la flexion : abrégement de *-i-* devant désinence commençant par une voyelle (gén. pl. *-i-um* devenait *-i-um*) ou devant la nasale de l'accusatif (*-i-m* devenait *-i-m*), identité de la forme de l'ablatif (*-i-d* dans les deux cas). De là vient que *pēluis* « bassin » auquel répond skr. *pālavi* « vase »

se fléchit comme *ovis* ou *piscis*. Il semble toutefois qu'une distinction se soit maintenue à l'accusatif singulier; v. Ernout, *Morph.*, § 68.

L'ancien *-*im* est devenu -*em* (*quem*, *ouem*, *piscem*), tandis que l'ancien -*im* demeurerait -*im*; ainsi s'expliquent les accusatifs *pēluim*, *neptim* (skr. *naptim*), *clāuim* (cf. *clāu-cula*), *crātim* (cf. *crāti-cula*), *febrim* (cf. *febriculosus*), *cutim* (cf. *cuti-cula*). Il est difficile de décider si c'est -*im* qui est analogique dans *secūrim* ou -*i* dans *secūricula*. Si les adverbes comme *partim* (§ 779) sont d'anciens accusatifs, ils résultent de l'extension du type en -*im* (§ 222); mais ce sont peut-être des instrumentaux. C'est par analogie que Lucrèce emploierait l'acc. *partim* (VI, 384 var.) de *pars*, comme Plaute l'acc. *imbrim* (Pseud. 102 A) de *imber*. De toute façon, la forme en -*im* apparaît comme une survivance.

Le vieux mot *ut-s*, thème racine (§ 556) a été pourvu d'un pluriel *ut-s*, mais on a encore chez Lucrèce une forme *ut-s* aux nom. (III, 265) et acc. (II, 586) pluriels.

§ 720. Au nom.-acc. pluriel neutre, on a tout à la fois un archaïsme **tri* conservé dans *tri-gintā* « trois dizaines » (cf. véd. *tri* et v. sl. *tri*) et une forme **tria*, normale en latin (*tria*) comme en grec (τρία). On pourrait soupçonner **tria* d'être analogique du type général (γένεα, *genera*). Mais le latin *quia*, employé comme conjonction, doit être tenu pour ancien; le grec a pour le même thème un nom.-acc. pl. n. de la forme -*ovā* (att. -*ττā* dans *ἄ-ττā*), qui est également ancien et remonte à **k^wya* (§ 751).

§ 721. A la flexion des thèmes en *-*ei-* appartiennent les noms féminins du type grec *τιθῶ*. Le timbre *o* s'est étendu à toute la flexion, limitée d'ailleurs au singulier. Presque rien ne dénonce un ancien thème en *-*ei-*, si ce n'est le vocatif singulier, qui est du type *τιθοι*. Il s'agit d'un ancien thème en *-*oi*, dans lequel dès l'indo-européen le *i* second élément de diphtongue tendait à disparaître. Le sanskrit en conserve sans doute un exemple dans le mot *sākhā* « ami », thème en

*-i- dans toute sa flexion, et dont le nom. sg. est en -ā sans *i* final. Il est vrai que de vieilles inscriptions grecques portent encore des nominatifs en -ωι (signalés d'ailleurs aussi par les grammairiens) : Σαρπώ Λητώ. C'est un exemple presque unique de la conservation d'une sonante finale après voyelle longue. L'absence de -s au nom. sg. s'explique naturellement par le fait que la voyelle longue suffisait à caractériser le cas.

Au gén. sg. *-oy-as aboutit à -ους en attique (πειθῶς); mais on a -ως en éolien (πειθώς, Inscr. 92, 3-4; Σαρπώς, 62).

A l'acc. sg. *-oy-a aboutit à -ω (πειθῶ, dont l'oxyton est peut-être emprunté au nominatif); mais une finale -ων est attestée en éolien (Λᾶτων, Hoffmann, *Dial.*, II, 546) à côté de -ω (Μεγιστω, Inscr. 138, 10), -ων aussi en crétois (Λᾶτων, Coll. 5101, 13), -ουν en ionien (Λητων, Eubée Coll. 5311, l. 48; Κυψῶν, Hippon., fgt 87, Μεγιστων, Héronidas, VI, 45).

§ 722. Un certain nombre de substantifs latins ont le nominatif à la fois en -is et en -es. Ainsi l'on trouve *aedis* (Corp., I, 2^e éd., 593, 30) et *aedes* (ib. 594, 34); de même *caedis* et *caedes*, *cautis* et *coutes*, *cladis* et *clades*, *famis* et *fames*, *molis* et *moles*, *nabis* et *nâbes*, *saepis* (cf. *praesaepe* au neutre et le dérivé *saepicula*) et *saepes*, *sêdis* (cf. *sediculum*) et *sedes*, *uallis* et *ualles*, *uâtis* et *uâtes*, etc. (Neue-Wagener, I, 279). Le reste de la flexion est en général conforme à celle du type en *-ei-. La forme de nominatif en -es paraît d'autre part être la plus ancienne (l'Appendix Probi, *G. L. K.*, IV, 198 condamne la plupart de ces nominatiis en -is). Il faut probablement partir d'un ancien nominatif en *-eis réduit à *-es dès l'époque indo-européenne, comme *-ôi l'a été à *-ô (§ 721). La forme rappelle en effet le nominatif sanskrit *pañthah* « chemin » dont la flexion comporte à la fois des formes de thème consonantique (gén. *pañthah*) et des formes de thème en *-ei- (instrumental pluriel *pañthibhih*); cf. v. sl. *puti* « chemin » et lat. *pons* de *ponti-*, gén. pl. *pontium*. Mais il est impossible de déterminer quels sont dans la liste précédente les substantifs anciens qui ont servi de modèles aux autres. Le génitif plu-

riel présente de nombreux flottements : *cardum* (Sil., II, 665) à côté de l'habituel *caedum*, *uatum* (Virg. Aen., IV, 464) à côté d'un plus ancien *uatum* (Cic. de Leg., II, 8, 20, etc.), *cladum* et *cladium*, etc. ; cf. Neue-Wagener, I, 400 et ss.

REMARQUES. — I. Le nominatif en *-is* alterne parfois aussi avec un nominatif monosyllabique : *plēbis* (Corp., I, 2^e éd., 583, 12) et *plēbi* (Hor. Ep., I, 1, 59) : *trābis* (Enn. Ann. 617) et *trābi* (Varr. Men. 391). Les formes *nābis* (Liv. Andr.) et *sāpis* (Varron R. R., I, 14, 2) sont également attestées.

II. Il y a notamment alternance de *-is* et de *-is* au nominatif de quelques noms d'animaux : *filis* et *filis*, *mēlis* et *mēlis*, *palumbis* et *palumbis*, *uerris* (Varr. R. R., II, 4, 8) et *uerris*, *uulpis* et *uulpis* (cf. *uulpicula*). Peut-être cette alternance représentait-elle à date ancienne une distinction des sexes, la forme en *-is* étant réservée à désigner la femelle ; cf. la forme *canis* créée à côté de *canis*.

§ 723. Le nominatif en *-is* caractérise aussi la 5^e déclinaison latine. C'est une déclinaison hétéroclite comprenant pas mal de mots anomaux dont la flexion n'a jamais été fixée très exactement (cf. Quintilien, I, vi, 26). Le groupe principal est formé par des abstraits féminins en *-iēs* (surtout en *-itiēs*), dont la plupart ont des doublets en *-ia* (*-itia*, §§ 584 et 664) : ainsi *faciēs* (cf. *faciō*), *speciēs* (cf. *speciō*), *raziēs* (cf. *raziō*), et *māteriēs*, *luxuriēs*, *cānitiēs*, *tristitiēs* (Tér. Ad. 267) à côté de *māteria*, *luxuria*, *cānitia*, *tristitia*.

Le point de départ de la 5^e déclinaison est sans doute dans les accusatifs singuliers *rem*, *diem*. Ces formes remontent à **rēm*, **diēm* (§ 214) avec une anc. finale **-ēm*, **-tum*, dont la diphtongue s'était réduite dès l'indo-européen (cf. § 146). Sur ces accusatifs ont été créés des nominatifs singuliers *diēs*, *reīs*. La flexion comprenant un gén. sg. en *-i* et un génitif pluriel en *-rum* a été empruntée des thèmes en **-ā-* : *diē-i*, *re-i* (d'où *re-i*, § 185), d'après *togā-i* (§ 666), comme *diē-rum*, *re-rum* d'après *togā-rum*. A cette flexion ont été rattachés quelques thèmes en **-s-* comme *spēs* (cf. *spērāre* et le pluriel *spērēs* Enn. Ann. 132, 410 Vahl.). Toutefois Lucrèce emploie un génitif *raziēs* (IV, 1083).

Enfin, des confusions se sont produites avec d'anciens

thèmes en **-i-* qui avaient le nominatif en *-es* (§ 722); ceux-ci suivent parfois la cinquième déclinaison : *sordes* (abl. *sordē*, Lucr., VI, 1271; et aussi *sorde*, Hor. Ep., I, 2, 53) fait au gén. pl. *sorderum* (Pl. Poen. 314) à côté de l'habituel *sordium*; de *plēbes*, *pābes*, *fāmes*, *tabes* sont attestés les gén. sg. *plēbēs*, les abl. *pābē* (Pl. Pseud. 126), *fāmē* (Lucr., III, 732), *tabē* (id., I, 806).

Quant au mot *requies* (acc. *requiem*, abl. *requie*, à côté de *requietem*, *requiete*), c'est par confusion analogique qu'il a été rattaché à cette flexion. Le simple *quies* est un ancien thème en **-ei-* qui a son équivalent en iranien (v. perse acc. *siyattim* « bien être »).

A consulter : H. Pedersen, *La 5^e déclinaison latine*.

F. — Thèmes en **-eu-*.

§ 724. En indo-européen, la flexion des thèmes en **-eu-* était parallèle à celle des thèmes en **-ei-*. Le parallélisme subsiste en grec. Au contraire, en latin, où le type en **-ei-* a subi un sort spécial par confusion avec les thèmes consonantiques (§ 689), le type en **-eu-* est resté à part et forme une déclinaison spéciale, la quatrième (cf. § 691).

Au singulier, le nominatif et l'accusatif ont le vocalisme zéro de l'élément prédésinentiel; soit nom. **-u-s* acc. **-u-n* dans le genre animé, **-u* dans le genre neutre : gr. πῆχυς (dor. πᾶχυς), πῆχυν, lat. *manus*, *manum*, comme skr. *bāhūḥ*, *bāhūm* « bras »; gr. γῆνυ, γόνυ, lat. *genu*, comme skr. *jānu* « genou ».

Au pluriel, le nominatif avait au contraire le degré du vocalisme *e* : att. πῆχεις de **πᾶχυσ-εις*, skr. *bāhūvāḥ*. De même au duel, att. πῆχει de **πᾶχυσ-ει*.

Une ancienne forme d'accusatif pluriel est attestée par le crétois *viuvr* « fils » (cf. § 732).

Sur les formes à nasale dans la flexion des neutres en *-u-*, v. § 712.

§ 725. Au génitif singulier, une forme à vocalisme zéro de la prédésinentielle est bien conservée en grec : hom. γουνός, δουρός de *γουν-ρ-ος, *δουρ-ρ-ος, att. στάχουος, δάκρυος, etc. Dans la plupart des parlars grecs, une flexion de type στάχουος στάχουος, δάκρυ δάκρυος est la plus normale, ou même la seule normale. En regard d'hom. δουρός, les tragiques ont δουρός, comme au datif δουρι (§ 63).

Le génitif qui était le plus courant en indo-européen était en *-i/ous (skr. *bāhōh* de *bāhūh* ; osque *castrous*, etc., § 676). Le grec ne l'a pas conservé ; il lui a substitué un génitif en *-ew-os (avec la désinence *-os, §§ 714, 721, etc.). Ce génitif est celui de tous les adjectifs : ἡδέος de ἡδύς (en face de skr. *svādōh* de *svādūh*) ; il est également attesté dans maint dialecte pour les substantifs : πήχεος (Hérodote, II, 149), hom. (ρ)ᾶστιος, béot. ραστιος (Coll. 491, 3. de ραστεος, § 154 Rem.). En attique, ces substantifs ont un génitif en -ewos (πήχεως), qui peut sortir de *πᾶχηρ-ος (avec un vocalisme long emprunté à un ancien locatif), mais qui est sans doute plus simplement dû à l'influence de πύλεως.

REMARQUE. — La forme attique πήχεως témoignerait ainsi d'une action des thèmes en *-i- sur les thèmes en *-eu-. L'inverse s'est produit en cypriote, où les thèmes en *-ei- ont parfois des désinences de gén. sg. en -ιγος et de dat. sg. en -ιφι (Τιμόχαριφος, πτολιφι).

§ 726. Comme dans le cas des thèmes en *-ei- (§ 715 et ss.), le vocalisme a tendu à s'unifier dans la flexion. L'ε de πήχεος ἡδέος, πήχεις ἡδέεις, a passé au gén. pl. πηχέων ἡδέων, au dat. pl. πήχεισι ἡδέισι, au nom.-acc. pl. neutre ἡδέα ᾄστιά (l'attique ᾄστιά est dû à l'analogie) ; on trouve même chez Homère des acc. sg. en -έα (εὐρέα Z 291). A l'accusatif pluriel de genre animé, l'ancienne finale -ους (qui serait devenue -ύς dans la plupart des dialectes) a de même en ionien été remplacée par -εας : ὠκίεας (Γ 263, etc.) ; il est à noter qu'en B 4, Zénodote fournit une variante πολῦς au lieu de πολέας. La désinence -εις de l'accusatif pluriel en attique (ἡδέεις, πήχεις, Arist., Gren. 799) et déjà chez Homère (πολείεις N 734) ne doit pas

être purement et simplement empruntée au nominatif ; on peut l'expliquer en partant de *-e-vc, avec un e tiré du type général de la flexion. S'expliquerait de même dat. sg. ἐσφαι qui semble employé parfois par les tragiques (ainsi Soph. Œd. Col. 1314, 1386) à côté de ἐσφι (§ 725).

§ 727. Les thèmes en *-û- n'offrent aucune alternance voca-lique, à ceci près que devant voyelle l'ancien -û- devient -uw-, d'où finalement -u- en grec : σῶς, gén. σω-ός (lat. *sās*, gén. *su-is*), ἰχθύς, gén. ἰχθύ-ος, ἑρπύς, gén. ἑρπύ-ος (skr. *bhrásh* « sourcil », gén.-abl. *bhrnu-dh*). Ils se fléchissent comme les thèmes en *-û- et présentent les mêmes flottements. Ainsi l'acc. pl. de ἰχθύς est à la fois ἰχθύας (dans plusieurs dialectes et dans la *κωίη*) et ἰχθύς (Aristoph. Cav. 816) ; Homère emploie les deux (ainsi χ 384 et ε 53). En latin, les monosyllabes *sās* et *grās* ont en général une flexion parallèle à celle de gr. σῶς. Toutefois le génitif *su-is* a entraîné un accusatif *su-em* conformément au type de la 3^e déclinaison.

Par suite de l'amuissement de σ intervocalique, le mot μῶς (thème-racine ; skr. *māsh*, gén. abl. *māsh-dh* « souris », lat. *mūs*, *māris*) se confond pour la flexion avec le mot σῶς ; gén. μῶς. Si l'alternance û/û dans μῶς μῶς est ancienne, elle est du type κῶρ κῶς ; mais l'analogie de σῶς σῶς suffit à en rendre compte.

§ 728. En latin, le type en *-û-, au moins dans les polysyllabes, s'est fondu avec le type en *-û-, comme le type en *-i- avec le type en *-î- (§ 719). Ainsi, *socrus* (cf. *svacrāsh* « mère du mari ») se fléchit comme *manus* ou *fructus*. Il n'y a qu'une seule flexion pour la quatrième déclinaison.

Cette flexion conserve quelques traits anciens, notamment au génitif singulier. La finale *-e/ou-s (§ 725) s'est conservée dans *manūs*, *fructus*, etc., dont l'*û* remonte à -ou- comme le montrent osq. *castrous* (§ 676), ombr. *trifor* « de la tribu » (anc. **trifous*). Une autre finale, en *-u-os (§ 725), n'apparaît qu'à l'époque archaïque, par exemple dans la forme *senatuos* « du sénat » (S. C. des Bacch., ll. 8, 17, 21, 23 ; le falisque a de même de *zenatuos*) *sententiad*, Corp., I, 2^e éd., 365).

Le reste de la flexion est plus ou moins ambigu. Le datif sg. -ut de *manut*, *fructui* (*asut*, Pl. Pseud. 1129 ; *senatuei*, Corp., I, 2^e éd., 586, l. 12) peut remonter à *-ou-ei ou *-eu-ei ; le gén. pl. -uum de *manuum*, *fractuum* à *-eu-om ou *-uw-om. L'ablatif-instrumental en -a(d) de type *magistratuo* (attesté sur le S. C. des Bacch. sous la graphie fautive *magistratuo*, l. 12) est sans doute un ancien instrumental en -ā, auquel l'analogie des thèmes en *-o- (§ 655) a fait ajouter un -d final.

Au pluriel, le nominatif en -as a été refait sur l'accusatif, issu de *-u-ns, et ancien en indo-européen. Sur le gén. pl., v. § 183.

Le datif en -a qu'emploient certains écrivains (Gell., IV, 16, 5), surtout des poètes (*anā uictā*, Lucil., *ntsa*, Lucr., V, 101, *curra*, Virg. Aen., III, 541), est analogique de *out pisci* (dat. de *ouis*, *piscis*) aussi bien que de *lupo* (dat. d'un anc. *lupos*, § 654).

Au nomin.-accus. pl. n., le latin a hérité de deux types anciens, l'un en *-a, l'autre en *-ua. Ce dernier a prévalu : ex. *genua*, *cornua* comme ombr. *berua* « broches ». Mais le pluriel en -a a agi sur le singulier, si bien qu'en latin dans les noms neutres en *-u-, l'u du singulier est commun (Sommer, *Hdb.*, 391) ; cf. § 220.

§ 729. Quelques anciens substantifs en *-u- appellent des remarques spéciales.

Le nom du « jour », de la « lumière », du « ciel » (souvent personnifié), de thème **dyeu-*, avait une flexion compliquée, que le védique conserve : nom. *dyāuh* (*d(i)dyāuh*), acc. *dyām* (*d(i)dyām*), gén. abl. *dyāuh* (avec le vocalisme prédésinentiel du degré zéro), loc. *dyāvi*. Cette flexion a laissé des traces reconnaissables en grec et en latin. Le nomin. gr. Ζεύς repose sur **dyeus* (§ 146) ; le gén. Δι(F)ῆς équivaut au sanskrit *dyāuh* et a entraîné le datif Δι(F)ι. L'ancien accusatif subsiste sous la forme hom. Ζῆρ, mais en général seulement devant voyelle ; ailleurs, on y a joint -a, caractéristique habituelle de

l'accusatif, d'où Ζηνα (crét. Ζηνα, Coll. 5041, 13, Δηνα 4952 a 17 et Τηνα 5039, 11). On a plus tard refait sur Δις un accusatif Δια et inversement sur Ζηνα un génitif Ζηνός. Il y a même eu un nominatif Ζήν, Ζίν qu'Aristophane emploie (Ois, 570).

En latin, il s'est produit quelque chose de plus singulier. Alors qu'un nominatif *Diespiter* subsiste chez Plaute (Poen. 739 ; cf. *Diespater*, Corp., I, 2^e éd., 568), le vocatif **dyeu*, combiné avec *pater*, a donné la forme habituelle du nom du « dieu », nom. *Jupiter* (*Juppiter*). L'ablatif *Ioue* est comparable au locatif skr. *dyāvi* ; on a refait d'après lui *Iouis*, *Iouit*, *Iouem* et même au nom. *Iouis* (Enn. Ann. 63). D'autre part, l'ancien accusatif correspondant à véd. *d(i)ydām* s'est conservé dans *diem*, qui sert pour le nom du « jour ». Sur *diem* a été faite toute une flexion (nom. *diēs*, gén. *diēi*, etc., § 723).

§ 730. La flexion du nom de la « vache » (ou du « bœuf ») était également assez compliquée. Le nom. grec βούς repose sur un ancien **gʷōus*, conservé dans le sanskrit *gāuh*. L'accusatif en était **gʷōm* (avec chute de l'*u* dès l'indo-européen) et se conserve sous la forme βῶν chez Théocrite, 27, 63, et peut-être chez Homère, H 238 (leçon d'Aristarque) ; le sanskrit dit *gāu* et l'ombrien *buu* qui remontent à la même forme. Sur l'accusatif βῶν, on a refait un nominatif βῶς en dorien (Théocrite 9, 7) et *bōs* en italique (passé en latin, mais avec un *b* qui dénonce l'origine dialectale, § 99). Le reste de la flexion a été bâti sur un thème fixe, de forme **gʷon-* : gr. βο(F)ός, βο(F)ί, βο(F)ός, βο(F)ός, βο(F)ῶν, βοῦσι, lat. *bouis*, *boue*, *boui* (*bouid*, Corp., I, 2^e éd., 366, XI, 4766). En attique, l'accusatif βοῦν a été refait sur βοός, mais Choeroboscus (An. Bekk. 1196) cite un accus. βόα (tiré de l'historien Phérécyde) refait sur βοός βόι, comme en latin *bouem* sur *bonis boui* ; on lit βόα dans l'*Anth. Pal.*, IX, 255, 2. — Le grec γούς se fléchit comme βούς ; c'est un nom sans suffixe de la racine **gʷheu-* (verbe γέ(F)ω « je verse ») : gén. γούς, dat. γόι, acc. pl. γόας et γούς.

§ 731. Les thèmes γρᾰυ- et vāu- ne comportaient pas d'alternance vocalique ; mais devant consonne āu passait à au (§ 146), si bien que les nomin. sing. et dat. pl. étaient de forme γρᾰῦς vāῦς, γρᾰυσί vauσί. En attique, où ā se rétablit après ρ (§ 148), la flexion de γρᾰῦς est conforme à ce type : gén. sg. γρᾰῦός, dat. γρᾰῖ, n. pl. γρᾰῦες, gén. pl. γρᾰῦῶν ; l'accus. sg. était γρᾰῦν comme l'accus. pl. γρᾰῦς. Mais l'ionien qui maintenait η après ρ (§ 148) a généralisé l'η : nom, sg. γρᾰῦς (β 377, η 8, σ 185), voc. γρᾰῦ (χ 395, 411, 481), dat. γρᾰῖ (Γ 386), acc. γρᾰῦν (Hérodien, II, 645) ; v. Kühner-Blass, I, 452.

Dans la flexion du mot vāῦς, l'attique a conservé l'opposition de vāῦς, vauσί, vāῦν (C. I. A., II, 803 e 36), vāῦς (acc. pl.) et de vᾰῦς vᾰσί vᾰῦν (C. I. A., II, 803 e 36), vāῦς (acc. pl.) et de vᾰῦς vᾰσί vᾰῦν ; mais vᾰῦς est devenu vᾰῶς, et vᾰῦν vᾰῶν ont passé à vᾰῶν vᾰῶν (ce dernier chez Thucydide). L'ionien, généralisant l'η comme dans la flexion de γρᾰῦς, dit vᾰῦς vᾰσί vᾰῦς vᾰῶ vᾰῶς vᾰῶς, d'où vᾰῶς (et même vᾰῶς) vᾰῶς vᾰῶς. Homère a déjà quelques exemples de vᾰῶς (α 172), vᾰῶ (ι 283), vᾰῶς (γ 312). En dorien, sont attestés nom. vᾰῦς (Hérodien, I, 400), acc. vᾰῦν (id., I, 328), vᾰῦν (Pind. Pyth., IV, 245) et vᾰῶ (Bacchyl., XVI, 89), dat. pl. vᾰῶσι (Pindare, Pyth., IV, 56).

En latin, des formes telles que l'acc. sg. *nāuem* (= gr. *vāF-a) et le gén. sg. *nāuis* (cf. gr. vāF-ος) ont fait créer une flexion complète sur le modèle des thèmes en *-ei- ; d'où un nom. sg. *nāuis*, un dat. pl. *nāuibus*. Cf. le cas de *mensis*, *canis*, *iuuenis*, § 702 et 718.

§ 732. Le nom du « fils » en grec était originairement un thème en -u-, υῖος (υῖος en Crète ; d'où att. υῖος et même υῖς), faisant au génitif sg. υῖ-ος, à l'acc. sg. υῖον et à l'acc. pl. υῖονς (υῖονς en Crète). Mais conformément au type ordinaire, on a refait un gén. sg. υῖᾰς (γ 489, d'où υῖᾰς λ 452), un acc. sg. υῖᾰ (N 350, d'où υῖᾰ M 129), un acc. pl. υῖᾰς (d'où υῖᾰς, A 240), un dat. sg. υῖᾰι (γ 369), un nom. pl. υῖᾰις (en Crète, υῖᾰις en attique), un gén. pl. υῖᾰῶν (X 44), un dat. pl. υῖᾰῶι (en att. : υῖᾰῶι chez Homère, υῖᾰῶι en Crète, sous l'influence

de πατράσι). Le thème en *-σ-* attesté également pour ce mot est né du désir d'éviter la succession de deux *υ*. Ainsi chez Homère, les formes en *-σ-* apparaissent surtout à des cas où il y aurait eu deux *υ* de suite : nomin. sg. υἴος, accus. sg. υἴον, voc. υἴε, dat. pl. υἴοισιν (τ 418); mais on lit aussi υἴοσ (γ 238) au gén. sg. Le nom. sg. υἴος est attesté en lesbien (Alcée 41, 3; Hoffm.). L'attique n'a guère que les formes υἴον (ύόν) et υἴε (ύε). Un nomin. sg. υῖος se rencontre chez Simonide et sur une inscription du Ptoïon (*B. C. H.*, XLIV, 229).

§ 733. Aux thèmes en **-μ-* se rattachent enfin les thèmes en **-εμ-* représentés en grec par les mots du type βασιλεύς. La flexion de ces thèmes ne comportait pas d'alternance vocalique; mais au nomin. sg. et au dat. pl. les anciennes formes *βασιλέως, *βασιλέοισι devenaient phonétiquement βασιλεύς et βασιλέοισι (§ 146), qui se sont conservées dans la plupart des parlers. Aux autres cas, le thème βασιλέωσ- est bien attesté. Ainsi le cypriot a les génitifs βασιλέωσος, Εδαλιεωσος le datif Εδαλιεωσι (la graphie cypriot ne distingue pas ε de η); le lesbien a βασιλέως, etc., le thessalien βασιλέωσος (avec ει notant ε), l'éléen βασιλέωσι (avec ē issu de η), etc. Chez Homère, les formes βασιλέωσος, βασιλέωσι, βασιλέωσα, βασιλέωσες, βασιλέωσας, βασιλέωσων, sont courantes. Mais l'ionien d'Hérodote dit βασιλέωσος, etc.

En attique, le génitif sing. est βασιλέωσος (§ 154 Rem.) et l'accusatif singulier βασιλέωσα (ou avec contraction αλιῶ de αλιῶσ, accus. de αλιεύς), exceptionnellement ρονίῶσ, Eur. Héc. 882, El. 599. Suivant une tendance générale, le paradigme a été unifié en attique : au lieu de n. pl. βασιλέων et accus. pl. βασιλέωνσας (C. I. A., I, 61, 12, du v^e s.), encore usuels chez Thucydide, on a employé pour les deux cas une forme unique βασιλέωνσας (acc. C. I. A., II, 243, 8, du iv^e s.). Le vocatif singulier est βασιλέωσος d'après βασιλέωσος; le dat. sg. βασιλέωσι.

§ 734. Dans les parlers doriens, l'acc. sg. βασιλέωσας (contracté de -ησῶσ) et le nomin. pl. βασιλέωνσας (contracté de -ησῶσας) se sont maintenus à date ancienne. Mais sous l'influence du nominatif en -εως, le crétois a des formes comme n. pl. ἑρομεισ

« coureurs » (L. Gort., VI, 36), acc. pl. ἄρομαις (L. Gort., V, 53).

L'arcadien offre une autre particularité : l'accusatif sg. y est en -ην (ἡερην, Hoffmann, *Dial.*, I, 253) remontant à une ancienne finale *-ε(μ)η comparable à βῶν (§ 730). A en juger par le grec *ναιF-ᾱ en face du latin *nāuam* (skr. *nāuam*), les mots dont le thème avait une longue constante étaient à l'accusatif sg. du type représenté par βασιλῆ(F)-α. Mais le type ἡερην de l'arcadien peut être ancien aussi. Il explique en tout cas qu'en arcadien le nominatif singulier soit en -ης (ιερης, γραφης = att. ιερεύς γραφεύς). On trouve aussi en cypriote à côté de ιερευς le nominatif ιερες (à lire ιερης) ; Hoffmann, *Dial.*, I, 252.

REMARQUE. — Les mots πατρώς, μητρώς (grec. πατῶος, μητῶος) sont peut-être d'anciens thèmes en *-ῶ-, dans la flexion desquels le vocalisme -ῶ- aurait été généralisé. Mais la forme du nominatif πατρώς est surprenante.

G. — Thèmes en *-nt-.

§ 735. Les thèmes en *-nt- ont servi en indo-européen à former des participes, notamment le participe présent-aoriste du type grec (accus.) λείποντα, λιπόντα, δείξαντα et aussi des adjectifs du type grec (accus.) χαριFεντα. La flexion comportait des alternances vocaliques de degré ε, ο et zéro, que le grec a effacées suivant sa tendance habituelle.

Si l'on met à part le nominatif (v. § 736), la flexion de φέρων, φέροντος ne soulève aucune question : le thème est partout en -οντ- ; on y ajoute les désinences de la flexion consonantique. Au dat. pl., φέρουσι est la forme attendue en attique ; le crétois a encore επιβαλλουσι, l'argien επιγγιλλουσι.

Pas de difficulté non plus dans la flexion de χαριεις, χαριεντος, où le thème est en -(F)εντ (§ 627) ; sur le dat. pl. χαριέσι, v. ci-dessous.

Au participe de l'aoriste sigmatique, le vocalisme -α- a été généralisé, mais sous la forme -σαντ-. Un ancien -σατ-, repré-

sentant *-st-, qui était la forme ancienne à en juger par quelques exemples du vieil-iranien, est devenu -ant- sous l'influence de λειποντ-, λιποντ- (§ 503).

Le datif pluriel des mots en -(f)εντ- est seul à conserver indirectement une trace du degré zéro du vocalisme prédésinentiel ; χαρίετ- a été substitué à *χαριΰσαι (de *-ωρη-σι) comme ποιμαίσι à *ποιμασι (§ 707 ; cf. φρασί de φρήν).

Au neutre, les formes λείπον, λιπέν, δείξαν, χαρίεν présentent le thème général de la flexion, sans désinence (pour la chute du τ final, v. § 210).

§ 736. Au nominatif singulier masculin, la forme du participe de l'aoriste sigmatique δείξας de *δειξαντ-ς conserve le type ancien, tel qu'il est établi par l'accord de toutes les autres langues (lat. *sonis*, *iens*, *ferens*, § 737) et en grec par le type ionien-attique χαρίεις de *χαριεντ-ς. En revanche, la forme des participes λείπων ou λιπών ne saurait être ancienne : en partant de *-ωντ-, on n'aboutirait, en effet, qu'à -ον (cf. ἔγνον de *-gnō-nt-, § 146).

La finale -ων a dû être substituée à un ancien *-ονς (de *-οντς) d'après les nominatifs ἀκμων, εὐδαίμων. Même le thème ἔδοντ- a eu un nominatif ἔδών qui est ionien et attique ; la forme ἔδούς, bien attestée aussi et qui est la forme de la κοινή, est régulière.

REMARQUE. — Par une action inverse de la précédente, quelques noms à thèmes *-σ/σ- (§ 707), de ceux notamment où une syllabe à voyelle brève précédait la syllabe prédésinentielle, se fléchissent comme si le thème était *-σι- : ainsi θράκων (cf. θρακείης, Esch., Eum. 138), λίων (cf. λίαινα, Hérodote, III, 108 et lat. *lōd*, gén. *lōnis*), θηράκων (cf. θηράκαινα et θηράκαι, Eur., Herc. 370) font au génitif θράκωντος, λίωντος, θηράκωντος, cf. § 615.

§ 737. Dans les participes en *-nt-, le latin a conservé le type ancien, quelquefois sous la forme -ont- : dans *sonis*, gén. *sontis*, à côté de *absens*, ou gén. *euntis* à côté de nom. *iens* (sur lequel a été créé plus tard un gén. *ientis*) ; le plus souvent sous la forme -ent- (*ferens*, gén. *ferentis*), où -ent- peut d'ailleurs reposer sur un ancien *-ent- ou sur un ancien *-st- (ce

dernier cas est sans doute plus fréquent). Le vocalisme est uniforme dans toute la flexion.

Une innovation importante du latin est qu'il emploie au nominatif singulier la forme *ferens* pour les trois genres. Au neutre, l'innovation est inexplicable (§ 802). Au féminin, on entrevoit ce qui est arrivé : un ancien nominatif en *-i (comparable à skr. *bhāraṅti*, got. *bairandei* « portante ») a passé au type en -i- sous la forme -i-s : et le féminin **ferentis* est devenu phonétiquement *ferens*, se confondant ainsi avec le masculin (§ 799). De cette action est résulté au cours de la flexion un mélange de formes en -nt- et de formes en -nti-. Le type *ferenti-* tend d'ailleurs à prévaloir sur le type *ferent-*. Ainsi le génitif pluriel est régulièrement *ferentium*, bien que les vieux poètes présentent des exemples comme *praecantum* (Pl. Rud. 259), *amantum* (Most. 171, Pseud. 66), à côté de *praesentium* (Stich. 220) ; Virgile emploie encore *sequentum* (Aen., VI, 200), Horace, *recentum* (Od., I, x, 2) et Ovide, *morientum* (Mét., V, 88). Le nominatif pluriel neutre est de même régulièrement *ferentia* ; le vieux poète Laevius avait employé *silenta*, d'après Gellius (XIX, vii, 7), et le pluriel *fluenta* employé substantivement a fait naître un singulier *fluentum*. A l'accus. plur. masc. et fém., on a des exemples comme *optantis* (Corp., I, 2^e éd., 364) et *agentis* (Mon. Anc., III, 2). A l'ablatif singulier, il a subsisté un flottement entre *ferente* et *ferenti*, les poètes tirant parti de cet archaïsme suivant les commodités du mètre (*absente*, Pl. Most. 1139, *absenti*, Mil. 1341 ; *fulgente*, Catul., LXIV, 388, *fulgenti*, id. ib. 44 ; *nocente*, Ov., Am., I, viii, 20, *nocenti*, id. Mét., XIV, 56 ; *patente*, Lucret., VI, 1174, *patenti*, id., VI, 450 ; *rubente*, Tib., III, iv, 32, *rubenti*, Virg., Georg., II, 319 ; *silente*, Tib., I, v, 16, *silenti*, Virg., Aen., IV, 527). Toutefois, la finale -e tendait à être réservée à l'emploi participial propre, la finale -i à l'emploi comme adjectif (*prudenti*, *clémenti*, Pl. Trin. 827). Quand le mot a la valeur d'un substantif, la finale généralement usitée est -e : *cliente*, *parente*.

H. — Thèmes à suffixes variables.

§ 738. Certains noms indo-européens comportaient une alternance de suffixes au cours de la flexion. C'est notamment le cas pour les participes parfaits actifs (étudiés au § 504) et pour les noms intensifs.

Ces intensifs, devenus en grec et en latin ce qu'on appelle des comparatifs (§ 608), étaient formés d'un suffixe **-yes-*, qui n'apparaît dans les deux langues qu'avec un vocalisme du degré *δ*. En latin, le suffixe s'est fixé sous la forme *-ids-*, avec l'*δ* du nominatif masculin généralisé, sauf au nomin. accus. sg. neutre où a subsisté l'*ö* bref : *melius* de **mel-ios*.

La tradition a conservé le souvenir de quelques formes antérieures au rhotacisme, comme *melioseum* (Varron L. L., VII, 27); mais l'usage classique ne connaît que *melioŕem*, etc., ce qui a entraîné au masculin le nom. sg. : *melioŕ*, d'où *melior* (cf. § 700); Plauté scande encore *longioŕ*, Amp. 548.

§ 739. En grec, le type a été altéré par une alternance de suffixe. L'attique a encore des restes du suffixe simple **-yos-*, **-iyos-*, dans les acc. sg. et les nom. acc. pl. n. du type *μείζω ἐχθίω* (-ω de **-osa*) et les nom. pl. m. f. du type *μείζους ἐχθίους* (-ους de **-osaç*). Ces dernières formes ont même servi à l'acc. pl. m. f. sur le modèle de *πάλεις* (§ 716).

On lit chez Homère *ἀμείνω* (Γ 11, Δ 400), *ἀμείω* (Κ 237, γ 250), *ἀμείους* (β 277, Π 557); et le dorien connaît l'accusatif sg. *μείω* (Tab. Héracl., I, 175). Mais en général, la langue épique comme le dorien emploient un suffixe *-ων* qui provient de la combinaison de **-yes-* (sous la forme **-is-*) et d'un suffixe à nasale (§ 608) : de là *ἐχθίων ἐχθίωνος*; *ῥέθων ῥέθιονος*. En attique, on a introduit dans ce type un *i* long emprunté aux formes comme *ἐχθίους ῥέθιω* de **-iyos-* (ci-dessus). L'influence de l'ancien suffixe **-yes-* se manifeste d'ailleurs dans des formes comme *μείζων, μείζονος*, qui ont été créées sur *μείζω, μείζους*, car elles ne s'expliquent pas phonétiquement.

CHAPITRE VIII

PRONOMS ET INDÉCLINABLES

I. — Pronoms.

A. — Démonstratifs.

§ 740. Comme tous les mots fréquemment employés, les démonstratifs peuvent se fixer dans la mémoire et conserver des détails archaïques. Cependant ils sont généralement instables, parce que leur valeur s'affaiblit rapidement à l'usage et qu'on éprouve le besoin de les renouveler ou de les renforcer d'éléments ajoutés pour les rendre plus expressifs. Aussi différent-ils souvent d'une langue à l'autre, et l'étymologie n'en est pas toujours facile.

§ 741. *Grec.* Le principal démonstratif de l'indo-européen servait, d'une manière générale, et sans nuance spéciale, à signaler ou à rappeler un objet. Il avait au nominatif singulier du genre animé une forme attestée par le sanskrit, masc. *id*, fém. *idā*, et par le gotique, masc. *sa*, fém. *so*. Le reste de la flexion était tiré d'un thème **u/o-*, comme dans le sanskrit, nom.-acc. neutre *idā* (got. *fat-a*), acc. sg. masc. *idam* (got. *fan-a*), gén. sg. masc. *idāya*, fém. *idāyā*, gén. pl. fém. *idāsam*. Le grec oppose de même nom. m. δ, fém. ἡ (dor. á) à nom.-acc. n. τό (de **tod*; § 210), acc. m. τόν, gén. sg. masc. hom. τοῦ (§ 652); gén. pl. hom. τῶν (§ 671), etc.

L'ancien nominatif pluriel, masc. τοί (skr. *id*, got. *fat*), fém. ταί, s'est conservé dans la plupart des dialectes grecs et est courant chez Homère. En ionien-attique, il a été remplacé par εἰ, αἰ sur le modèle du singulier δ, ἡ.

Sur le développement de ce démonstratif en fonction d'article, v. § 860 et ss. ; en fonction de relatif, v. § 923.

§ 742. Pour indiquer l'objet rapproché, le grec s'est créé deux démonstratifs nouveaux. L'un, ὅδε, s'analyse comme un composé de ὅ et d'une particule -δε généralement invariable ; ὅ a conservé sa flexion propre (τοῦδε, τίνδε, τόδε, etc.) ; exceptionnellement la flexion s'étend à la particule : hom. τοῖσδεσι (φ 93), τοῖσδεσσι (ν 258), éol. τῶνδεων (Alc. 126, Hoffm.). L'autre, οὗτος, a subi de si graves remaniements, qu'on en fait malaisément l'histoire. Il est probable qu'ici encore une combinaison s'est produite : l'ancien démonstratif ὅ y a été renforcé de deux particules, -υ-, qui a des correspondants hors du grec (skr. u, got. u) et -το employé adverbiallement. Cela résulte de la comparaison de ὅ-υ-τος, ἄ-υ-τά (ion. att. αὐτή), το-υ-το. Toutefois, on voit que le dernier élément y est fléchi. Comme la flexion de ὅ entraînait des difficultés dans un bon nombre de formes, c'est à la fin du mot que la flexion a été marquée : τοῦτου, τούτω, τούτων, ταύτης, ταύτη, ταύτην, etc. Mais la fixation de la flexion s'est produite indépendamment dans chaque parler : le dorien, qui disait τοι, ται au nom. pl. de ὅ, ἄ, dit ici ταύτου, ταύται ; et le béotien a généralisé dans toute la flexion le radical οὔτο- (sg. n. οὔτο, Coll. 488, 131 ; pl. n. οὔτα, Coll. 811, 11 ; gén. pl. οὔτων, Coll. 425, 26, etc.). A Delphes, on trouve pl. n. ταῦτα, acc. pl. fémi. ταύτας (à côté du nom. pl. fémi. ταύται) ; en Élide, gén. pl. n. ταῦτων (Michel, n° 1334, 10).

Les démonstratifs ὅδε et οὗτος sont souvent renforcés d'une particule -ι, toujours accentuée : ὅδε ἤδε, οὔτοι αὐτῆι, etc. (§ 752).

REMARQUE. — Le grec conserve la trace d'un démonstratif ancien, marquant l'objet rapproché, dans ion. σήμερον, att. τέμπερον, dor. σήμερον « aujourd'hui » et dans ion. σήτας, att. τήτας, dor. σήτας « cette année », dont l'initiale présente le traitement attendu d'un ancien groupe *ky- (§ 56). Ce même démonstratif se retrouve en latin dans *cis*, *citrâ*, et en germanique dans v. h. a. *bia tagu* « aujourd'hui », m. à m. « ce jour-ci » (abrégé en *hiutu*, all. mod. *heute*).

§ 743. Pour indiquer l'objet éloigné, l'ionien-attique emploie un démonstratif ἑκεῖνος, κεινός, auquel l'éolien répond par

κενος ; le dorien, un démonstratif τῆνος. La comparaison de ces formes invite à y voir des composés dont le premier terme serait le thème dont les adverbes ἐκαί (καί) et ταί (dor. ταῖδε) sont respectivement tirés ; et le second le démonstratif *ενο- qui apparaît en v. haut-allemand dans *ener* « celui-là » et en v. slave dans *oná* « id. ». L'opposition de ἕδε et de ἐκεῖνος apparaît bien dans un vers comme : αἰνῶ, γύναι, τὰδ' οὐδ' ἐκείνα μέμφομαι « j'approuve ceci sans blâmer cela » (Eur., Méd. 908).

REMARQUE. — Une combinaison analogue explique le mot δαίνα « un tel », qui paraît sortir de τὰ δαίνα (représentant τὰδε + *ενα), d'où ὁ δαίνα aurait été tiré.

§ 744. Comme anaphorique, le grec a employé à date ancienne la forme atone du réfléchi (§ 758). Il conserve aussi, semble-t-il, une trace du vieil anaphorique *i- sous les formes *iv* en cyprîote, *μiv* en ionien, *viv* en dorien. L'explication de ces dernières fait d'ailleurs difficulté. La forme *μiv* chez Homère sert d'accusatif pour les trois genres (masc. A. 100, fém. ψ 220, neutre A. 237, Z. 221) ; elle a été plus tard employée pour le pluriel (déjà ρ 268). La forme *viv* est fréquente dans la tragédie attique, sans distinction de genre ni de nombre (sg. m. Eur., Or. 1665 ; fém. Or. 1633 ; neutre Esch., Choeph. 542 ; pl. m. Esch., Suppl. 729, Soph., Œd. R. 868 ; fém. Œd. R. 1329 ; neutre Soph., El. 436, 624). Mais l'anaphorique le plus ordinaire est αὐτός, combiné d'ailleurs parfois à l'accusatif avec *μiv* (γ 19, δ 244) ; il se combine également avec les pronoms personnels et réfléchis (§ 756) ; précédé de l'article, ὁ αὐτός, il signifie « le même ».

Dans αὐτός, il y a vraisemblablement la juxtaposition de la particule *au* et du thème démonstratif *το-* (§ 741). Peut-être ce démonstratif n'y était-il employé primitivement qu'aux cas obliques ; cf. la locution αὐτοῖς ἑταροῖσι mentionnée § 837. En tout cas, au nominatif singulier le thème *-το-* (-τῆ-) s'est substitué à ὁ (à ion. att. ἑ) qui n'était pas clair après αὐ. Le

neutre est αὐτό, mais αὐτόν en crétois (Gort., III, 4) ; cf. en attique ταῦτόν pour τὸ αὐτό.

§ 745. *Latin.* Les démonstratifs latins diffèrent absolument de ceux du grec. Ils forment un système complexe qui comprend d'une part un anaphorique *is, ea, id*, de l'autre trois démonstratifs ayant une valeur personnelle, *hic*, pour ce qui se rapporte à la première personne, *iste*, à la seconde, et *ille*, à la troisième. Voir Meillet, *R. E. L.*, 1925, p. 51 et *M. S. L.*, XXII, 201.

L'anaphorique appartient au même groupe que skr. m. *ay-dm*, f. *iy-dm*, n. *id-dm* (où *-am* est une particule, peut-être la même que dans le latin *id-em*). Ces formes sanskrites ont exactement le même sens qu'en latin *is, ea, id* ; la flexion en est partiellement complétée par un thème *a-* (ancien **e/o-*) au singulier : masculin gén. *a-syd*, dat. *a-smat*, loc. *a-smín*, etc. (cf. en ombrien, dat. *e-smei* « à lui », loc. *e-smé*). Ce thème *e-* fournit la plupart des formes latines : acc. *eum, eam* (cf. osque acc. *ion-e*), gén. *eius*, dat. *ei* (§§ 652 et 653), abl. *eó, eá*, etc. ; ces formes n'ont d'ailleurs pas de correspondant exact hors de l'italique. A l'accus. sg. masc. la forme *im* ou *em* est signalée par les grammairiens. Au dat. abl. plur. Plaute emploie *ibus* (Mil. 74) à côté de *is* (Asin. 437, Mil. 735). Sur le nom. pl. *eis*, v. § 657 Rem. I.

REMARQUE. — Le grammairien Festus mentionne des formes num. *iam, sár, iás*, comme ayant été employées par Ennius, au lieu de *eum, eam, eis, eis*.

§ 746. A *is* se rattache *ipse* « lui-même », comme le montre la flexion ancienne de ce pronom : nom. fém. *eapse* (Rud. 411), acc. masc. *eumpse* (Pers. 603), fém. *eampse* (Aut. 815), abl. masc. *eópse* (Curc. 538), fém. *eápse* (Trin. 974), etc. Il est visiblement combiné de *is* et d'une particule *-pse*. De bonne heure, la particule seule a été fléchie : *ipse, ipsa, ipsum*, etc. Plaute emploie même au nom. masc. sg. *ipsus* (Asin. 379, 459, etc.) à côté de *ipse* (Asin. 502, 609, etc.) ; cf. le superlatif plaisant *ipsissimus* (Trin. 988).

§ 747. Les trois démonstratifs à valeur personnelle se composent tous d'une particule préposée et d'un ancien démonstratif, souvent suivi lui-même d'une particule postposée ; cf. la formation de *ixtvoç* et de *τῆvoç* en grec.

Le démonstratif *hic* comprend la particule *h-* (apparentée peut-être à gr. *-χι* de *οἶχι*, *vaiχι* et à skr. *hi*), suivie du thème **i-* alternant avec **e/o-* et d'une particule *-c(e)*. Le thème *i-* apparaît dans le nom. sg. m. *h-i-c* avec *i* bref (Pl. Pers. 544, Mil. 276, etc. ; Virg. Aen., IV, 22) devenu aussi *hicc* (Virg. Aen., XI, 16 ; Corp., IX, 60, 3) ; on le retrouve dans des formes comme n. pl. m. *heis* (Corp., I, 2^e éd., 1319, 7 et 1347, 5) et *hisce* (Pl. Mil. 374, 486 ; Tér. Eum. 269, etc.) ; dat. pl. *hibus* (Curc. 506). Le thème *e/o-* est clair dans le reste de la flexion : acc. *h-on-c*, *h-un-c*, n. *hocc* de **h-ol-ce* (§ 229) ; c'est lui qu'on retrouve dans *ho-die* (cf. skr. *a-dyā* « aujourd'hui ») et dans *hōrnus* (de *ho* + **yōr-*, gr. ὄρος, ὄρα, all. *Jahr*). La particule finale a souvent encore la forme *-ce* : *bonce*, *hance*, *hoice*, *hocc*, *hacc* se lisent sur des inscriptions du tome I du Corpus.

L'addition de *-c(e)* comporte un flottement : elle est souvent dans la vieille langue plus étendue qu'à l'époque classique : gén. sg. *huiusce* (Pl. Poen. 1257), nom. pl. fém. *haec* (Aul. 386, 532, etc.), gén. pl. *hōrunc* (Amp. 356, Capt. 431, Merc. 399), *hōrunc* (Merc. 832, Mil. 1016, Most. 404), dat. pl. *hisce* (Capt. 211, Curc. 726), acc. pl. *hōsee* (Asin. 737 ; Cic. Catil., II, x, 21, etc.), *hōsee* (Aul. 281, etc.).

REMARQUE. — En osco-ombrien, la particule initiale est osque *sk-*, ombr. *es-*, dans l'ablatif singulier osq. *sk-i-n-k*, ombr. *es-n*, le locatif singulier osq. *es-ef-c*, le gén. pl. ombr. *es-um-e*, etc.

§ 748. Le démonstratif *iste* comprend une particule *is-* suivie du thème **te/o-* (§ 741). Ainsi les formes *is-tud*, *is-tum*, *is-tam* sont directement comparables à gr. τὸ(3), τὸν, τῆν (dor. τᾶν). Le nom. sg. m. *iste* a comme *ille* une finale obscure ; le neutre *istum* n'apparaît que tardivement (Corp., V, 1703, 3). Le thème **te/o-* sert aussi en arménien à former un démon-

trafit se rapportant à la deuxième personne. Le latin *iste* a en ombrien un correspondant, légèrement différent, dans acc. sg. m. *es-īw*, n. *este*.

Le démonstratif *ille* sert pour la troisième personne. Il comprend un thème démonstratif en *l*, dont le celtique offre sans doute le correspondant dans des adverbes irlandais, comme *t-all* « là-bas », *an-all* « de là-bas ». Mais la particule initiale n'est pas claire. Un dat. pl. *illibus* est mentionné par un grammairien (G. L. K., IV, 548, 1), v. § 660 Rem.

REMARQUES. — I. Les démonstratifs *iste* et *ille* sont souvent suivis de la particule *-(e)*. Ex. : *istic* (Trin. 923), *istanc* (Bacch. 583), *istuc* (Aul. 747, etc.), *istunc* (Asin. 456), *istanc* (Mil. 751), *istice* (Rud. 745) ; *illie* (avec *i* bref, Trin. 862, Asin. 272), *illaec* (Aul. 249), *illuc* (Amp. 270), *illuc* (Curc. 590), *illanc* (Most. 1158), nom. pl. *illisee* (Most. 510, 935), abl. pl. *illisee* (Mén. 307), etc.

II. Le latin a possédé aussi un démonstratif *ollus*, attesté notamment dans la vieille langue avec la valeur de *ille*. On en cite plusieurs exemples d'Ennius, et Virgile emploie encore *ollū* au nom. pl. (Aen., V, 580) et au dat. sg. (ib., IV, 105, etc.). Festus a conservé l'ablatif pluriel *ollis*.

III. Dans la langue familière, les démonstratifs se font souvent précéder de la particule *acc* « voici » : soit *accillum* (Pl. Merc. 435), *accistam* (Curc. 615), *accōs* (Bacch. 403, de *eccehōs*), *accōs* (Rud. 663, de *eccehōs*) ; plus tard *accille* (Apulée), etc. C'est là l'origine des démonstratifs romans fr. *cel*, *celui*, ital. *questo quello*. V. Ernout, *Morph.*, p. 133.

§ 749. Aux démonstratifs se rattachent des adverbes, notamment une série complète d'adverbes de lieu, marquant le lieu où l'on est (§ 656), celui où l'on va, celui d'où l'on vient et celui par où l'on passe : *b-i-c*, *b-a-c*, *b-in-c*, *b-ā-c* ; *is-t-c*, *is-tū-c*, *is-tin-c*, *is-tā-c* ; *il-l-c*, *il-lū-c*, *il-lin-c*, *il-lā-c*.

A l'anaphorique se rattache de même une double série d'adverbes de lieu en corrélation avec des adverbes tirés du radical de **k^wo-*, **k^wi-* (§ 99) : *i-bī* et *u-bī*, *eō* et *quō*, *i-nde* et *u-nde*, *eā* et *quā* (cf. § 927). Il faut y ajouter *i-ta* et **u-ta* (dans *alintu*, *uti-que*), *ut* (§§ 217 et 952).

D'autres adverbes sont tirés du thème **to-* et forment avec le thème **k^wo-* une double série parallèle : *tum* (cf. got. *fan* « alors » et « quand ») et *quom*, *cum*, *tam* (d'où *tantus* et *quantus*) et *quam*, *tot* et *quot*, etc. (§ 927). Le thème **to-*

apparaît sans doute aussi dans l'adverbe *topper* « tout de suite » (de **tod-per*), § 776.

B. — *Interrogatif-indéfini (relatif)*.

§ 750. L'indo-européen possédait deux thèmes différents, **k^we/o-* et **k^wei-*, entre lesquels n'apparaît aucune différence de sens ; ils exprimaient tous deux à la fois, quand ils portaient le ton, l'interrogatif et, quand ils étaient atones, l'indéfini (§ 882). Le premier est représenté par skr. *kāh*, lit. *kās*, got. *hwās* « qui ? » ; il avait un féminin **k^wa-* conservé dans skr. *kā*, got. *hwā*, etc. Le second, qui avait la même forme pour le féminin et le masculin, est attesté notamment en indo-iranien (zd *ēit* « qui ? »). Il y a des représentants de l'un et de l'autre en grec et en latin.

§ 751. Le grec, au nominatif singulier, a généralisé le thème en **ei-* : m. f. τίς, n. τι (lat. *quis, quid*, § 752). De même à l'accusatif singulier, où un ancien **tiw* (zd *ēim*) a seulement été pourvu d'un -a additionnel pour caractériser plus nettement le cas (cf. Ζηνα de Ζην, § 729). Sur cet accusatif, dont le -a a été considéré comme faisant partie du thème, ont été refaits τίνας, τίνα, τίνας, τίνων. Le dat. pl. τίνι peut être ancien. L'ancien nom. acc. pl. neutre **k^wya-* (lat. *quia*, § 753), est conservé dans mégar. *σα*, ion. *σαα*, att. -ττα (*άρτα*), § 56.

Le thème en **e/o* de type **k^we-* subsiste en grec dans le gén. sg. hom. τίς att. τῷ, qui répond à v. h. a. (*h*)wes « de qui ? » (de **k^we/o*) et rappelle aussi zd *ēahya* « de qui ? ». Sur τίς ont été refaits les datifs ion. τῷ (att. τῷ) et τῷσι (att. τῷσι) et le gén. pl. τῶν (Ω 387, etc., et Hérodote, II, 175). Il y a même tendance en ionien à développer un thème τίς- : le gén. sg. τίς est chez Archiloque (fragm. 95) et le neutre τίς chez Parménide (εἰ τίς, 8, 46). Le type **k^we-* est largement représenté par les adjectifs dérivés πένης, πέσις, πέσις et par les adverbes πέτι, πέθη, πέθην, πέσι, πέσι, πέσις ; toutefois en crétois est attesté un adjectif τίς (τίς-πέσις Hésych. ;

gott. *þtela* = att. *ἐποία*). Sur les formes ioniennes *κόταρος*, *κῶς*, etc., v. § 86.

REMARQUE. — Le lesbien présente des formes *τίη τίοισιν* qui semblent refaites sur *τίη τίοισι* d'après *τίς*.

§ 752. L'italique présente une particularité qui s'observe déjà en hittite (cf. E. H. Sturtevant, *Language Monographs*, VII, p. 141, et E. A. Hahn, *Language*, XXII, p. 68). En plus de sa valeur propre, le thème interrogatif-indéfini y joue le rôle d'un relatif, alors que le grec exprime normalement le relatif au moyen des thèmes **yo-* ou **to-* (§§ 923 et suiv.).

Aux cas où le thème **k^we/o-* et le thème **k^wei-* se sont tous deux conservés, le premier est en principe affecté à l'emploi relatif, tandis que le second exprime l'autre emploi. Ainsi au nominatif.sg. on a d'une part l'interrogatif-indéfini *quis* (osque *pis*, ombr. *pis*) et d'autre part le relatif *qui* (anc. *quei*, Corp., I, 2^e éd., 10) de **k^wo-i* (osque *pu*), au neutre *quid* (osq. *pid*, ombr. *pit-*) et *quod* (osque *pod*). Pour le féminin, la forme *quis* est attestée à l'interrogatif-indéfini dans l'ancienne langue (*quis* Pl. Aul. 136, *quisque* Poen. 107, *quisquam* Tér. Eun. 374, 678, *quisquis* Liv. Andr. tr. 36, etc.); mais de bonne heure et déjà chez Plaute (*Bacch.* 473, *Curc.* 642), la forme de relatif féminin *quae* de **k^wa-i* (osque *pai*) a été étendue à l'interrogatif-indéfini. L'élément *-i* de **k^wo-i*. **k^wa-i* s'observe aussi en celtique et en germanique avec une valeur relative; c'est peut-être le même qui figure dans le grec *οὐτοσὶ* (§ 742). Au féminin, cet élément n'apparaît pas dans certains emplois indéfinis, par exemple après *si* ou *ut* (Pl. *Asin.* 763; *Virg. Buc.*, VII, 40; *Aen.*, II, 94; mais *ne mora quae sit*, *Pseud.* 168), dans les composés comme *aliqua* (Pl. *Merc.* 339; exceptionnellement *aliquae* *Lucr.*, IV, 263), *aequa* (*Men.* 135; et aussi *aequae* *Bacch.* 235, *Stich.* 366 et *Lucr.*, V, 1212).

§ 753. La distinction ne se poursuit pas aux autres cas. Ainsi l'acc. masc. sg. a la forme *quem* et l'accus. fém. sg. la

forme *quam*, le génitif pluriel la forme *quorum* pour le masc. et le neutre, *quarum* pour le féminin sans distinction d'emploi. Toutefois *quisquam* fait *quemquam* au féminin (Rud. 406) et *quisque*, *quemque* (Pseud. 185). Au gén. pl. Servius (ad Aen., I, 95) cite *quium* d'après Caton, et on trouve *quoium* chez Plaute (Trin. 535).

A l'ablatif sg., à côté des formes *quò quâ* seules classiques, il y a des traces d'une forme *quî* (de *quid*) qui sert aux deux emplois (Pl. Amph. 261, Curc. 705; *quicum* Virg. Aen., XI, 822, Corp., X, 4787); elle vaut aussi pour le féminin (Asin. 541, 589; Tér. Ad. 476) et se rencontre même avec un antécédent au pluriel (*uehiciâ quî uehar* Aul. 502); *quî* s'est maintenu avec une valeur adverbiale (*quî fit, Mæcenas, ut...* Hpr. Sat., I, 1, 1). Sur *quî*, v. § 957.

Au nom. pl. masc. fém. la vieille langue présente une forme *ques* dans l'emploi interrogatif-indéfini (*si ques esent qui deicerent*, Sen. Cons. des Bacch., Ernout, *Rec.*, p. 59; *ques* Pacuv. 221, *quædam* Acc. 477, *quæcunque* Caton ap. Charis., G. L. K., I, 91, 17); mais déjà dans l'usage des comiques, la forme du relatif masc. *quî*, fém. *quæ* s'est étendue à l'emploi interrogatif-indéfini (*quî* Rud. 258, Bacch. 668; *quæ* Rud. 547). Au neutre, la forme du thème en **kwei-* ne s'est conservée qu'avec la valeur de conjonction, *quia*; dans l'emploi pronominal la seule forme employée est *quæ*, anc. *quai* (Corp., I, 2^e éd., 583, 34), de **kwa-i*; toutefois, comme au féminin singulier, une forme sans -i final se conserve dans certains emplois indéfinis (*si qua*, Plaute Cist. 682, S. C. Bacch. l. 28).

A l'acc. pl. m. f. une forme *ques* est enseignée par Charisius, G. L. K., I, 162; mais les seules formes attestées sont masc. *quôs*, fém. *quâs*.

§ 754. Au dat. abl. pluriel, la forme *quibus* sert dès la vieille langue pour le relatif (Pl. Amph. 80) comme pour l'interrogatif-indéfini (Poen. 1270; *aliquibus* Epid. 334); mais il y a des traces d'une forme *quîs* (Curc. 552; Virg.

Aen., I, 93) et on lit *aliquis* Corp., XIV, 3608, l. 21, VIII, 2728, l. 82.

Sur le gén. sg. *quonius* (noté *quonius* § 113), d'où *cuius*, et le dat. sg. *quoniei* (noté *quoniei*), d'où *quon cui*, qui servent aux deux emplois pour les deux genres, v. §§ 653-654.

Le génitif est souvent remplacé par un adjectif, comme cela se produit pour le pronom personnel (§ 766). De là chez Plaute, *quonast nūvis* (Stich. 370), *quonia nūx?* (Curc. 111), et encore chez Virgile *cuium pecus* (Buc., VII, 1) avec une saveur rustique, cf. Marouzeau, *Styl. lat.*, 157.

§ 755. Du thème interrogatif-indéfini sont tirés en grec et en latin une série d'adjectifs pronominaux et aussi d'adverbes, devenus souvent conjonctions, qui remontent à d'anciennes formes casuelles : gr. *πότες, πότερος* (*ἀπρότερος*), lat. *uter*; gr. *πῶς, πῶ, πῆ, πῶθεν, πῶτι, πῶτις*, lat. *quō, quā, ubi, unde*, etc. (§ 927). Ces adverbes sont souvent employés aussi pour des personnes (cf. § 931 Rem. III).

En latin, l'interrogatif-indéfini et les adverbes qui s'y rattachent s'emploient redoublés pour exprimer la généralité. Ainsi *quisquis* « qui que ce soit qui », *quisquis est ille* (Cic. Brut., LXXIII, 255), *quidquid aquat tollitur* (Lucret., V, 264), *quiqui licebunt* « à quelque prix qu'ils soient vendus » (Pl. Men. 1159), *ubinubi* (Curc. 98), *utut* (Cist. 109), etc. Le même usage est attesté en indo-iranien.

C. — Pronoms personnels.

§ 756. Le pronom personnel est à part dans la flexion nominale de l'indo-européen. Il n'avait pas de marque de genre (cf. § 453). Bien mieux les désaccords frappants qu'on observe entre les formes fléchies des diverses langues paraissent indiquer qu'il ne comportait en indo-européen aucune flexion.

Il y avait des formes spéciales pour dire « moi », « nous » et « nous deux », « toi », « vous » et « vous deux ». Toutefois, il faut noter que « nous » n'est pas proprement le pluriel

de « moi » : en effet, « nous » représente « moi et vous », « moi et eux », mais non pas plusieurs « moi ».

Il n'y avait pas de pronom personnel de la 3^e personne : le démonstratif sous ses diverses formes pouvait en tenir lieu, ainsi que l'anaphorique (§ 744). Mais il y avait un réfléchi, qui servait à la fois pour les trois personnes et les trois nombres et qui a été rapproché des pronoms personnels. L'indétermination de la personne et du nombre s'est conservée en grec dans l'emploi de *ταυτο-* qui sert aussi pour la première (Soph. *Œd. R.* 138) et pour la seconde (Esch. *Ag.* 1142) du singulier, pour la première (Démosth. 238, 26) et la seconde (Lys., VIII, 5) du pluriel ; cf. § 765 Rem. et v. en outre le cas du possessif (§ 766).

§ 757. Le cas sujet, qui s'apposait aux formes personnelles du verbe pour souligner l'indication de la personne (§ 840), ne comportait aucune flexion. Mais comme l'indo-européen possédait une flexion nominale, le pronom personnel a subi l'influence analogique du système et a été pourvu d'une flexion. Ce développement paraît avoir eu lieu indépendamment dans chaque langue ; aussi les formes du pronom personnel varient-elles beaucoup d'une langue à l'autre. Le pronom réfléchi ne comportait pas de cas sujet.

Pour la 1^{re} personne du singulier, la forme du cas sujet appartenait à une racine spéciale. C'est en grec att. *ἐγώ*, en latin *ego* (de *ego*, § 215). Cette forme, demeurée invariable, était susceptible de recevoir diverses particules. Beaucoup de parlars grecs y joignent un élément *-v* : lesb. *ἐγυv*, béot. *ἰών* (par affaiblissement du *γ* intervocalique, § 88), dor. *ἐγυv* ; d'autres une particule *-vη* (comprenant peut-être deux éléments *-v* et *-η*) : lac. *ἐγυvη*, béot. *ἰυvη*. L'attique y joint fréquemment une particule *-γῆ* : *ἐγυγῆ* (avec un déplacement du ton spécialement attique ; cf. Vendryes, *M. S. L.*, XIII, 218) ; en dorien c'est une particule *-γα* : *ἐγυvγα* (Alcman) ; *ἰυvγα* (Corinne aussi en béotien ; cf. *ἰών* Arist. *Ach.* 898).

A la 2^e personne du singulier une même racine était usitée

pour toute la flexion. Le cas sujet était de forme **tā* : dor. τᾶ, béot. τᾶ, ionien-attique et lesbien τᾶ (§ 87 Rem.) ; avec addition de particule, béot. τᾶν, lac. τᾶν, hom. τᾶν (Il 64, T 10). Du latin *tū* on ne saurait dire si la longue est ancienne, car les monosyllabes latins à voyelle brève finale s'allongent (cf. impératif *dā* en face de *dāre*, § 411) ; chez Lucilius (Sat., XIV, 25), on trouve la scansion *tūquidem*.

§ 758. Dans la flexion, le pronom de la 2^e pers. sg. a des formes exactement parallèles à celles du réfléchi : lat. *tui* et *sui*, *tibi* et *sibi*, *tē(d)* et *se(d)*. Il s'agit respectivement d'un élément radical **teu-*, **seu-*, dont la forme à vocalisme zéro est **tu-*, **su-*, susceptible de se réduire à **t-*, **s-*. Le pronom de la 1^{re} pers. pl. et celui de la 2^e pers. pl. ont également entre eux des formes parallèles (v. § 762). Seul, le pronom de la 1^{re} pers. sg. reste un peu aberrant : sa flexion repose sur un radical **em-*, **m-*.

La plupart des formes du pronom personnel étaient toniques. Il y avait toutefois à l'accusatif et au génitif-datif des formes atones (enclitiques, § 194), fréquemment employées. Les formes atones du pronom réfléchi sont employées chez Homère avec la valeur d'anaphorique (ainsi (F) : A 321, 325) ; v. § 744.

§ 759. L'absence de flexion que comportait originellement le pronom personnel se reconnaît bien à l'accusatif. La désinence nasale qui caractérise tous les accusatifs singuliers de genre animé, sans aucune exception, n'y apparaît pas. Ainsi, à la 1^{re} pers. gr. ἐμέ, atone με, lat. *mē* (§ 214), en vieux-latin *med*. Corp., I, 2^e éd., 3 et 4, avec une particule -*d* qui figure aussi dans les accusatifs *tē-d* et *se-d* ; *mēd* ne pouvait se maintenir (§ 226), mais on le lit encore sûrement Capt. 405. — A la 2^e pers., grec créet. τῆ (attesté par Hésychius sous la forme corrompue τῆ'σέ Κρητικῆ), ion.-att. σέ (§ 62), dor. τε en partie remplacé par τῶ (Arist. Ach. 730) et par τῷ (§ 761 ; aussi en béotien chez Corinne) ; lat. *tē* et *tē-d* (encore attesté Asin. 299). — Au réfléchi, le pamphylien a conservé

une forme *ſhu*, de **swē*; on trouve chez Homère à la fois '(F)*h*' (A 236) et *h*(F)*i* (Y 171), la première se réduit à (F)' en cas d'élision (ainsi dans Ω 154 si l'on se reporte à Ω 183); l'attique dit *ē*. V. lat. *se-d* (S. C. des Bacch., l. 14 et Loi de Bantia, l. 21).

En latin, les formes *me(d)*, *te(d)*, *se(d)* servent aussi d'ablatif; le *-d* final qui caractérise l'ablatif de certains thèmes (§§ 655, 668, 676 et 728) a dû favoriser cette extension d'emploi.

REMARQUES. — I. La forme sans désinence se retrouve ailleurs, notamment en indo-iranien (skr. *mā* « moi », *tū* « toi », formes atones) et en germanique (v. h. a *mi-h*, *di-h*, *si-h*, dont le *-h* sort d'un *-h* germanique commun représentant i.-eur. **ge*, cf. ἔγωγε, ἐμέγε, § 757).

II. A la basse époque on rencontre en grec sur des inscriptions et des papyrus les formes ἐμῶν, σῶν, dont la nasale finale paraît empruntée à la flexion nominale.

§ 760. Au génitif, l'absence ancienne de flexion se laisse également reconnaître. Le sanskrit *tāva* « de toi » ne présente aucune caractéristique de cas. Pas davantage l'arménien *im* « de moi » qui paraît remonter à un ancien **eme*, identique à la forme qui sert d'accusatif en grec, ἐμέ.

Le grec et le latin ont tous deux innové, mais par des procédés différents. Le premier a ajouté à la forme non fléchie une caractéristique de génitif, variable suivant les dialectes. En ionien-attique, la caractéristique est celle du type thématique, hom. ἐμέο ἐμέο, σέο σέο et τούτο (Θ 37) τούτο, '(F)έο '(F)έο, ion. ἐμέο ἐμέο μεο, σέο σεῦ, το εἶ, att. ἐμεῦ μευ, σεῦ, οῦ. En lesbien la caractéristique est *-θεν* (§ 778), ἐμεθεν, σέθεν, τήθεν; chez Homère, ἐμήθεν, σέθεν, '(F)έθεν sont des éolismes, passés jusque dans la langue des tragiques (Esch. Pers. 218, Suppl. 66, etc.). Dans certains parlars doriens la caractéristique a été empruntée au type athématique, ἐμεος ἐμεος, τού τού, locr. κατα φού (= καθ' αὐτούς). En béotien la forme τού (Corinne) paraît refaite sur le type τού. Théocrite emploie à la fois τού (V 19) et τού (II 126).

En latin, le génitif du pronom personnel est le même que

celui de l'adjectif possessif (*mei, tui, sui*) ; c'est le cas aussi en germanique. Il y a toutefois des traces de formes *mis* (Prisc. G. L. K., III, 2, 28 ; *meis* Pl. Poen. 1189 A) et *tis* (Mil. 1033, Trin. 343 A), qui reposent apparemment sur d'anciennes formes enclitiques **mei*, **tei* (§§ 761 et 766) suivies d'une caractéristique de génitif.

§ 761. Au datif, il y avait des formes comportant de ces diverses caractéristiques adverbiales, qui ont pris place dans la déclinaison, sans entrer proprement dans le système flexionnel (§ 778). L'italique les a bien conservées. Pour la 1^{re} pers. il a une caractéristique à gutturale aspirée dans *mihī* (cf. skr. *māhyam* « à moi », arm. *inj* « id. » dont le *j* représente une ancienne prépalatale), souvent réduit à *mi* (§ 183 ; déjà chez Plaute, Most. 175, etc.). Pour la 2^e pers. et le réfléchi, la caractéristique est *b* (de **hb*) : lat. *tibi*, osq. *tfei* (de **tefei*), ombr. *tefe* (cf. skr. *tūbhyam* « à toi », v. pruss. *tebbei* « id. ») ; lat. *sibi* (*sibei* S. C. des Bacch. l. 4), osq. *sifei* (cf. v. pruss. *sebbei* « à soi »).

Le grec a tiré parti de la forme enclitique qui en indo-européen servait à la fois de génitif et de datif : *μοι τοι* 'Foi (cf. skr. *me te*, prakr. *se*) ; sur cette forme atone il a refait une forme tonique *ἐμοί, τ(F)οί* (d'où *οοί*), 'Foi et *ἐFoi*. La forme atone de 2^e pers. *τοι* sert depuis Homère d'adverbe (§§ 776 et 826). — L'addition d'une particule *-iv* qui par elle-même n'indique nullement le datif, a servi à créer un nouveau datif dans plusieurs dialectes : dor. *ἐμiv* (Arist. Ach. 733), *τιv* (Pind. Pyth., III, 84, etc.), *Fiv* (id., Pyth., IV, 36 et Loi de Gort. II, 41), béot. *iv* (Corinne) ; cypr. *μiv* « à moi », hom. *τεiv* « à toi » (Λ 201) ; d'où à Tarente *ἐμivη τιvη* (cf. *ἐγωνη*, § 757).

§ 762. Au pluriel, des circonstances tant phonétiques que morphologiques ont fait que les formes grecques et les formes latines n'ont au premier abord rien de commun.

En latin, une ancienne forme sans flexion, d'un type indo-européen **nds* **uds*, s'est conservée avec une valeur d'accu-

satif; et comme dans le type athématique, le nominatif et l'accusatif au pluriel étaient identiques (type *patrés*), elle a servi aussi de nominatif, remplaçant une forme ancienne de racine tout autre, dont il n'y a trace ni en grec ni en latin. On a donc nom.-acc. *nōs nōs*, répondant à l'acc. *nā vā* des gâthâs de l'Avesta et aussi au v. sl. *ny vy*, tandis que le sanskrit n'a que la forme atone à voyelle brève dans l'enclitique *naḥ vaḥ*. Sur *nōs nōs* ont été créés en latin les dat.-abl. *nōbīs nōbīs* (*nōbēis* S. C. des Bacch., l. 29) par un procédé dont on trouve l'analogie en d'autres langues. Quant au génitif, il a été comme au singulier emprunté à l'adjectif possessif sous la forme soit du singulier *nostrī nostrī* (*uestri*), soit du pluriel *nostrum nostrum* (*uestrum*) avec l'ancienne désinence *-ūm* (§ 659); la langue des comiques présente d'ailleurs aussi *nostrōrum* (Poen. 50), *nostrārum* (Truc. 251), *nostrōrum* (Most. 280), *nostrārum* (Pseud. 186) comme génitifs de ces pronoms.

§ 763. Le grec est parti comme le latin d'une forme non fléchie servant d'accusatif, mais autrement constituée. Au thème à vocalisme zéro **ns- *ūs-* a été jointe une particule **-me* ou **-sme*; de là acc. lesb. *ἄμμε* (auquel répond exactement zd *ahma*) et *ὑμμε*, dor. *ἄμμ* (Arist. Lys. 95) et *ὑμμ* (id. Ach. 737). L'esprit rude de *ἄμμ* s'explique assez par l'anticipation d'aspiration (§ 66 Rem. I); l'influence de *ὑμμε* a pu intervenir aussi. Sur ces formes d'accusatif a été bâtie toute une flexion: nom. lesb. *ἄμμετς ὑμμετς*, dor. *ἄμμτς* (Arist. Lys. 168) *ὑμμτς* (id. Ach. 760); gén. lesb. *ἄμμετων ὑμμετων*, dor. *ἄμμεων ὑμμεων* (crét. *ἄμμεων ὑμμεων*).

L'ionien attique a procédé autrement; les désinences *-ετς*, *-ατς* et *-ων* ont été ajoutées à l'ancienne forme non fléchie pour former le nom. *ἄμμετς ὑμμετς*, l'accus. ion. *ἄμμεατς ὑμμεατς*, att. *ἄμμᾶτς ὑμμᾶτς* et le gén. ion. *ἄμμεων ὑμμεων*, att. *ἄμμῶν ὑμμῶν*. Homère emploie couramment ces formes à côté des formes éoliennes citées plus haut; mais les nécessités du mètre l'obligent à scander en deux syllabes *ἄμμεων ὑμμεων* et même le plus sou-

vent *ἡμέας ὑμέας*, ou bien à recourir à *ἡμῶν* (E. 258), *ὑμῶν* (Δ 348), sur le modèle de *ἡμεῖς* (v. Chantraine, *Gramm. hom.*, p. 268). Par un procédé analogue au grec, le sanskrit s'est créé un accus. *asmān* « nous » ; mais il a gardé l'ancien cas sujet de racine différente, *vayān*.

La forme de datif a été obtenue en grec par l'addition de la particule *-σι(ν)*, qui ne représente aucune désinence (§ 761) : lesb. *ἄμῃν* et *ἄμῃ*, *ὑμῃν* et *ὑμῃ*, dor. *ἄμῖν* (Lys. 1081) et *ἄμῖν* (Acharn. 821, Théocr., VII, 145), *ὑμῖν*, ion. att. *ἡμῖν*, *ὑμῖν* et plus rarement *ἡμῖν* (P 415), *ὑμῖν* (Soph. Aj. 864).

§ 764. L'anaphorique occid. *σπε* (servant d'accusatif), *σπεῶν*, *σπεῖν*, syrac. *ψεῶν* (§ 93), hom. et ion. *σπέ*, *σπέας*, *σπέων*, att. *σπέας*, *σπέων*, a' comme élément radical le **s* qui figure dans le réfléchi **sur* (gr. *ῥε*). Toutes les formes paraissent avoir été bâties sur *σ-πέ*, *σ-πέιν* (cf. *ναῖ-ει*, *ναῖ-ειν*, § 778) par analogie des deux premières personnes. En ionien-attique, *σπέσι* résulte évidemment d'une adaptation plus complète à l'ensemble de la flexion. On a créé même un nominatif *σπέας* (Hérod., VII, 68, Thuc., V, 40) et un neutre *σπέα* (Hérod., I, 46).

§ 765. Le duel grec *νῶ* « nous deux » est une ancienne forme non fléchie qui servait à la fois d'accusatif et de génitif-datif (cf. *na* dans les gâthâs de l'Avesta) ; on l'a employée aussi pour le nominatif (σ 475). Elle a été parfois augmentée d'une particule (hom. *νῶι*, Δ 418) ou de désinences casuelles (*νωε* chez Corinne). Le gén.-dat. hom. *νῶιν*, att. *νῶν* s'explique évidemment comme un fait d'analogie.

A la seconde personne, le duel *σπῶ* « vous deux » se fléchit de même. Il n'a d'exact correspondant nulle part ; mais on est tenté de rapprocher *-σῶ* du second élément de *ἄμ-σῶ* (§ 769) et de voir dans *σ-* initial le correspondant d'un **s-* qui apparaît dans le pronom de la 2^e pers. pl. et duel en celtique et en germanique.

L'anaphorique a un duel *σπωε σπωιν* attesté chez Homère.

REMARQUE. — Les pronoms personnels sont souvent renforcés de particules variées : gr. *ἐγὼτε τὴν* (§ 757), lat. *egomet*, *mibi-ple*, *sū-te*, *illimet*

(Lucr., IV, 915), etc. En outre, on les accompagne volontiers d'un pronom qui souligne la personne (cf. en français *moi-même, nous-mêmes*) ; lat. *ipse* dans *ipsum ipse, semet ipsum* ; gr. αὐτός dans *ἐγὼ αὐτός* (A 137), *σπείας αὐτός* (α 225), *σπῶν αὐτῶν* (M 155), etc. et surtout *ἐ αὐτῶν* (P 551) et *αὐτῶ* (H 47). C'est de là qu'est sorti le thème pronominal *iauto-*, att. αὐτο-, § 756.

§ 766. *Adjectifs possessifs*. Les possessifs sont tirés par divers procédés des formes de pronoms personnels. Pour la 1^{re} pers. du singulier le grec emploie *ἐμός* ; refait d'après le modèle *ἐμὲ ἐμός* (§ 760) sur un ancien thème **mo-* conservé en zend (*ma-* « mon »). En latin, l'adjectif *meus* paraît issu de **mei-os*, dérivé de la forme enclitique **mei* « à moi, de moi » (§ 760) comme le v. slave *mojû* de **moi-os*. La forme enclitique elle-même se conserve en latin dans le vocatif *mi* spécialisé au masculin : *gnate mi* (Pl. Asin. 830), cf. *ὦ τέκνον μοι* (Eur. Alc. 312, Ion. 1399) à côté de *τέκνον ἐμόν* (T 8).

Pour la 2^e pers. du singulier et pour le réfléchi, le grec a deux formes : en ionien-attique *ός* (de **two-s*, skr. *tvah* « ton »), *'(F)ός* (de **stwo-s*, skr. *stvah* « son ») ; en lesbien et dorien *τός* (de **tewo-s*), *ι'(F)ός* (de **stewo-s*), béotien *τος* et *ις*. La seconde seule est conservée en latin : *tuus suus*, anc. *tonos souos* (*soueis*, § 672) ; elle sort de la forme non fléchie conservée par le sanskrit *tava* « de toi » (§ 760). On cite toutefois un dat. pl. *sus* dans Én. Ann. 149, qui suppose un adjectif *sus* de **stwo-s*. — Il est d'autre part à noter que le réfléchi grec *ός-ός* a pu servir aussi pour la 1^{re} pers. (ι 28 et ν 320) et pour la 2^e (Hés. Trav. 381 et sans doute A 393) ; en sanskrit *tvah* s'emploie pour les trois personnes (cf. § 756).

Au pluriel, le grec présente en lesbien *ἄμμος ὕμμος*, dans le groupe occidental *ἄμός ὕμός* (cf. *zd abma* « notre »). L'ionien attique emploie de préférence un dérivé en *-τος* (§ 578), *ἄμματος ὕμματος*, attesté d'ailleurs aussi en lesbien (*ἄμμματος ὕμμματος*) et en dorien (*ἄμματος ὕμματος*). Le latin présente le même procédé de dérivation dans *noster noster* (*vester*, § 168).

Les adjectifs *σπίτερος* (π 7), *νυκτερος* (O 39), *σπυίτερος* (A 216) sont bâtis sur le même modèle.

§ 767. L'adjectif possessif a d'étroits rapports avec le génitif du pronom personnel, dont il est même parfois tiré (cf. ci-dessus l'explication de *meus* et *tuus*). Il présente souvent dans son emploi des traces de cette origine. Il admet par exemple un substantif au génitif qui lui est apposé : *θαῖρ αὐτῆς ἐμὸς ἴσα κυνώπιδος* « c'était mon beau-frère à moi, femme aux yeux de chienne » (Γ 180), *τάμα θυοτήνου κακὰ* (Soph. Œd. C. 344), encore dans le N. T. *τῆ ἐμῆ χειρὶ Παύλου* (ad Thoss., III, 17); *solius meum peccatum* (Cic. ad Att., XI, 15, 2), *tuum hominis simplicis pectus* (id. Phil., II, XLIII, 111). C'est par un génitif qu'il faut traduire *tuum unum uerbum* « un seul mot de toi » (Pl. Trin. 388), *noctem tuam* « une de tes nuits » (Asin. 624; cf. *noctem huius* « une nuit de cette femme », ib. 736). Comme le génitif, le possessif peut avoir la valeur subjective ou objective (§ 830) : *ὄς πέθος* « le regret que j'ai de toi » (λ 201), *fidēs tua* « la confiance que j'ai en toi » (Merc. 625).

II. — Noms de nombre.

A consulter : Chantraine, *Morph.*, § 162; Ernout, *Morph.*, § 154.

§ 768. Les seuls noms de nombre fléchis de l'indo-européen étaient les quatre premiers. Leur flexion était celle des thèmes nominaux auxquels ils appartenant.

Un. Pour l'unité, le grec emploie le thème **sem-* (§ 243), d'où sont tirés masc. *εἷς* (de **sem-s*) n. *ἓν*, gén. *ἑνός*, fém. *μία* (de **sm-iyə*, §§ 243 et 664). Le latin n'en a le correspondant que dans des composés comme *simplicis*, *simplex*, ou des dérivés comme *singult*, *semel*. Pour désigner l'unité, l'italique, comme le celtique et le germanique, se sert d'un terme plus expressif dont le sens propre est « seul », **oi-no-s*, v. lat. *oino* (Corp., I, 2^e éd., 9), d'où *unus* (§ 180), fém. *una*. L'iranien et le grec ont conservé de la même racine un mot à suffixe diffé-

rent, *oi-wo-s, dans v. pers. *aita* « seul », hom. εἰ(F)ς; « id. ».
— Sur l'emploi de εἰς et de οὐκ comme indéfini, v. § 865.

REMARQUE. — Il existe en grec une vieille forme de féminin *ia*, gén. *iā*, d'origine incertaine, employée par Homère et par Alcée, sur laquelle a été créé un datif neutre *iō* (§ 422).

§ 769. *Deux*. Le thème du nom de nombre « deux » en indo-européen est indéterminable. En composition et dans l'adverbe indiquant la répétition, il se présente sous la forme **dwi-* : skr. *dvi-pāt* « à deux pieds », gr. δι-πους; lat. *bi-pes* (§ 135); skr. *dviś* « deux fois », gr. δις, lat. *bis*. Mais le nom de nombre lui-même ne présente pas cet *i*. Il est de la forme **d(u)wō*, **d(u)wōw* : véd. *d(u)wā* devant consonne, *d(u)wāw* devant voyelle; hom. δύο (aussi dans hom. δύοδεκα, ion.-att. δύοδεκα de **ɔFw-*). Homère emploie également δύο, qui est la forme de tous les parlars grecs et a des correspondants en germanique et en arménien. Le latin *duō* est ambigu : l'o bref y peut être ancien, mais il peut aussi résulter d'un abrègement dans un mot de forme iambique (§ 215). Alors que δύο en grec sert pour les trois genres, le latin a un féminin *duae*, cf. *togae* (§ 669); au neutre, il emploie régulièrement *duō*, mais l'expression technique *duāpondō* (Quintilien, I, v, 15) conserve un ancien neutre *dua*, qui n'est pas de la langue classique.

La flexion était naturellement celle du duel. Il y avait en grec une forme commune de nomin.-accus., δύο δύο, et une forme unique servant aux autres cas, δύοῖν, pour laquelle en attique, vers la fin du IV^e s. av. J.-C., apparaît un doublet δύοῖν, inexpliqué. On signale d'autre part en laconien un nom.-acc. δύο, d'après κέρρα. L'élimination de la flexion du duel a réagi sur celle du nom de nombre. Il y a eu un datif de forme δύοῖ (en attique récent et dans la *κείνη*), δύοῖν (en lesbien), δύοῖς (en dorien, par ex. chez Archimède, et dans la Loi de Gortyne, VII, 46), δύοῖν (en ionien, Hérod., I, 32 et VII, 104).

En latin, où le duel avait disparu avant l'époque histo-

rique, le trouble a été plus grand. A l'accusatif, on rencontre encore la forme *duō* mais à l'état d'archaïsme (Pl. Ep. 373 ; Virg. Aen., XI, 285 ; Corp., VI, 2027, l. 11) ; à l'imitation de *duās*, acc. du fém. *duae*, fut créé de bonne heure un acc. masc. *duōs* (Pl. Cas. 692). Au gén. une ancienne forme *duom* (Mén. 542) a été remplacée par *duōrum* (Trin. 626) et *'duārum* (Mil. 150), d'emploi usuel. Les datifs *duōbus* et *duābus* ont été créés pour compléter la flexion.

Un autre nom de nombre « deux », ἀμφοῦ ἀμβό, se fléchit comme le précédent. Il paraît composé d'une particule, suivie du même élément que le gotique *hai* « ἀμφοτέροι » ; cf. skr. *u-bhai* « deux ensemble », v. sl. *o-ba* « id. » et gr. ο-φώ (§ 765). Le grec emploie aussi ἀμφοτέροσ.

§ 770. *Trois*. La forme indo-européenne était pour le masculin **trej-es*, qui se fléchissait comme un thème en *-ei-. Le féminin, attesté par l'indo-iranien et par le celtique, était d'un type anormal et ne s'est conservé ni en grec, ni en latin. Gr. τρεῖς, lat. *tres* servent pour les deux genres ; mais il y a un neutre, gr. τρία (sur τρια-κοντα, v. § 663), lat. *tria* (§ 772). — La flexion est régulière : nom. m. f. créet. τρεῖς (Gort., IX, 48), att. τρεῖς, éol. dor. τρεῖς (§ 155), lat. *tres* (§ 183) ; acc. **tri-ni* (transformé en τριῖς en crétois, § 714), d'où en latin *tris* (§ 677) et dans le dorien d'Héraclée τρις, qui sert de nominatif-accusatif comme τρεῖς en ionien-attique ; gén. gr. τριῶν, lat. *trium* ; dat. gr. τρισί (τρισσι en éolien, Inscr. 95 b 18 Hofm., τρισσι dans l'ionien d'Hipponax), lat. *tribus*.

Quatre. Comme la flexion du nom de nombre « trois », celle du nom de nombre « quatre » comportait des alternances vocaliques. Mais les parlars grecs ont généralisé chacun l'un des vocalismes prédésinentiels. Le vocalisme de timbre -o-, qui caractérisait le nominatif et se conserve dans le latin *quattuor*, est celui du grec occidental τέτορες (Simon. ap. Hérodote., VII, 228 ; Théocr., XIV, 16, etc.). Le vocalisme zéro des autres cas, qui apparaît dans att. τέτταρος, τετάρων, τετταροι, a été étendu au nominatif τέτταρις ; de même, en

béotien, où l'on a πένταρες. Le lesbien πένταρες, hom. πένταρες conservent le même vocalisme que l'attique, mais avec un autre traitement phonétique (**k^wetw^r*- aboutissant soit à τένταρες- πένταρες-, soit à πένταρες-). Le vocalisme *e* de ion. et arcad. τέσσαρες (généralisé dans la *κοινή*) est surprenant ; l'ionien dit d'ailleurs aussi τέσσαρες. Il n'y a pas en grec, comme en indo-iranien et en celtique, de formes distinctes pour le masculin et le féminin ; mais un neutre τέσσαρα s'est conservé. Au dat. pl. Pindare emploie τέσσασι (Ol., VIII, 68 ; cf. τέντα- en composition dans τένταρες, etc., § 636) et une forme τέσσασις se rencontre en *κοινή* (I. G., IX, 1, 32, l. 78).

En latin, les noms de nombre *duo* et *tres* tendent à devenir indéclinables dans la langue populaire (*annis duo*, Corp., VI, 2785 ; *anis tres*, ib., VIII, 8637) ; le nom de nombre *quattuor* l'est de tout temps. Cela peut s'expliquer par la phonétique : dans une ancienne forme en *-ores*, la voyelle finale pouvait s'amuir comme dans *ager* (de **agros*) ou *acer* (de **acris*) ; tandis qu'une forme en **-ora* perdait son *a* final comme *ut* (de *uta*, § 217). Festus (226, 33) a conservé la forme osque *petora*. — En composition, on a *quadrupes*, etc.

§ 771. De *cinq* à *dix*, les noms de nombre avaient en indo-européen une forme invariable, qu'ils ont conservée en grec et en latin. Pour « cinq », gr. πέντα, thess. πέμπτε (§ 85), lat. *quinque* (§§ 16 et 166). Pour « six », gr. ion. att. ἕξ, créet. et delph. ἑξή, lat. *sex* (i.-eur. **seks*, got. *saihs* et **sweks*, gall. *chwech*). Pour « sept », gr. ἑπτὰ, lat. *septem* (skr. *saptā*). Pour « huit », gr. ὀκτώ, lat. *octō*. Pour « neuf », gr. ἑνὶ(ἑ)κά (§ 156 Rem. III ; la prothèse initiale aussi dans l'arménien *iun* « neuf »), lat. *novem* (skr. *ndwa*, got. *ninn*). Pour « dix », gr. δέκα, lat. *decem* (skr. *dāśa*). — Exceptionnellement se rencontrent en lesbien chez Alcée des génitifs πέκτων et -δέκτων ; ils n'ont rien d'ancien.

De *onze* à *dix-neuf*, l'indo-européen employait des juxtaposés, qui se sont partiellement conservés en grec et en latin : ἑνδέκα, δώδεκα (hom. ἐνδεδέκα φ 27, § 769, et ἐνδεκάδεκα II 557),

τρεις και δέκα ου δέκα τρεις (hom. τρισκαιδέκα E 387), τέσσαρες και δέκα, etc. ; *undecim* (§ 163 Rem. II), *duodecim*, *tredecim* (§ 127), *quindecim*, etc., avec *i* final inexplicé. Pour 18 et 19, le latin emploie de préférence *duodeviginti* et *undeviginti*.

§ 772. Les noms des dizaines s'obtenaient par des juxtaposés signifiant « deux, trois, quatre dizaines », etc. Ainsi gr. τριᾶ-κοντα (ion. τριήκοντα) s'analyse en « trois dizaines » (§ 663), l'élément -κοντα étant le pluriel d'un thème neutre **dhom-t-* « dizaine » (avec le degré zéro du vocalisme du début du mot, dans un dérivé). De même τεσσαρᾶ-κοντα, béot. πεπταρακοντα, dor. τετρω-κοντα (Tabl. d'Héraclée, I, 20, peut-être d'après ἐγδῶκοντα); πεντή-κοντα (où la voyelle finale du nom de nombre « cinq » est allongé comme dans le skr. *pañcā-śāt-* « cinquante »). Cet *ε* long a été étendu à d'autres noms de dizaines : ἑξ-ή-κοντα, ἐνεν-ή-κοντα (mais une fois ἐννήκοντα chez Homère τ 174 et ἐνηκοντα à Délos, I. G., XI, 2, 199 B 34). Pour 70 et 80, le premier terme a de façon surprenante la forme de l'ordinal : ἑβδoμ-ή-κοντα ὀγδο-ή-κοντα (ἐγδῶκοντα B 568, Hér., I, 163); mais cf. *nōnāginta* (§ 773) Les noms de dizaines ne se fléchissent pas; on rencontre exceptionnellement des génitifs comme τριηκόντων (Hés. Œuv. 696), τεσσαρακόντων πεντηκόντων ἐνενηκόντων (inscr. de Chio du v^e s. av. J.-C., Coll. 5653, C et D) qui sont des créations analogiques. — Le nom de nombre « vingt » était un duel dans lequel le nom de la « dizaine » avait le vocalisme prédésinentiel au degré zéro, **dkht-i-*; soit en grec dorien, béotien et thessalien *Fi-κατι*, avec le nom de nombre « deux » sous une forme **wt-*, d'origine peu claire, mais en tout cas de date indo-européenne (cf. zd *vtsaiti*, lat. *utiginti*). En attique, lesbien et arcadien, on a ἑ(F)ίκοσι, avec un vocalisme « emprunté des autres noms de dizaine, une prothèse vocalique (§ 53) et passage de -*ti* à -*ti* (§ 87). Le dorien de Théocrite a une forme *sixati* (IV, 10; V, 86).

REMARQUE. — Le grec a pour la « dizaine » un mot δέκάς, gén. δεκάδος, qui présente l'*s* de δέκα rétabli par analogie et un suffixe -*d-* de date indo-

§ 773. En latin les noms de dizaine ont un second terme *-ginti-*, dont le *g* est peu clair (§ 97 Rem.) et le vocalisme *i* peu clair aussi. Les formes sont *vi-ginti* (§ 772) ; *tri-gintā*, dont le premier terme *tri-* est contracté d'un ancien **tri-s* (véd. *tri* « trois » au neutre) ; *quadra-gintā* (dont le *d* est inexplicable, § 97 Rem.) avec un groupe *ra* représentant le traitement de **ra* (§ 246) ; *quingua-gintā* ; *sexā-gintā*, avec un *a* intérieur emprunté à *quadragintā* ; *septuagintā* sans doute refait sur *octuagintā* non attesté à date ancienne, mais qu'on peut supposer antérieur à la forme classique *octogintā* (Pl. Most. 919, Pers. 231), changée plus tard en *octaginta* (Corp., III, 2, p. 810-811) ; *nonagintā*, dont le premier terme a la forme de l'ordinal (cf. ἐξήκοστός, § 772). Sur l'*a* de *-gintā*, v. § 663.

§ 774. Le nom de nombre « cent », tiré du nom de nombre « dix » (§ 97 Rem.), signifiait proprement « groupe de dizaines ». C'était un nom neutre de thème **dékntō-* et qui se fléchissait régulièrement. Il s'est conservé tel en sanskrit (*śatam*), en gotique (*hund*) et en vieux-slave (*stato*). En grec, il s'est fixé sous la forme ἑκατόν (littéralement « un cent ») et est devenu invariable. Le latin *centum* l'est aussi ; mais *ducenti*, *trecenti*, *sescenti* se comportent comme des adjectifs au pluriel. Les noms des autres centaines présentent en latin *g* au lieu de *c* (§ 97 Rem.) : *nonaginti* (de **novem-genti*), *quingenti* (de **quinque-genti*) et d'après ce dernier *quadringenti*, *septingenti*, *octingenti*.

En grec, les noms des « centaines » sont des dérivés : att. διακόσιαι, ion. διαξόσιαι, avec *o* substitué à *a* intérieur (dor. et béot. διακασιαι, arcad. διακασισαι) ; τριακόσιαι, ion. τριραξόσιαι (A 697), τετρακόσιαι, πεντακόσιαι (et πεντεραξόσιαι, γ 7), etc. Le singulier est exceptionnel : τῆν διακοσίαν ἴππον (Thuc.; I, 62).

Les formes du nom de nombre « mille » sont différentes en grec et en latin et d'origine obscure. Sur les formes grecques, qui se fléchissent régulièrement, v. § 70. Le latin *mille* est un singulier, généralement indéclinable (ainsi chez Plaute. Trin. 264, Truc. 485) ; peut-être y a-t-il eu un ablatif *milli*

(Gell., I, xvi, 21 citant Lucilius ; et Pl. Bacch. 928, où toutefois la leçon de A est *mille*). Mais il y a un pluriel *milia* (§ 110 ; *millia*, Mon. Anc., I, 16), qui se fléchit.

§ 775. Les ordinaux, dont l'élément radical n'est pas toujours clair, sont formés surtout au moyen des suffixes *-to- (§ 573) et *-mo- (§ 571). Pour « premier » et « second », l'ordinal n'a aucun rapport étymologique avec le cardinal. Ce sont en grec : πρώτος, dor. béot. πρώτος, d'où πρώτιστος (A 105, etc.), et aussi πρώμος (Γ 44 ; cf. got. *fruma* « premier ») ou πρώμος (Arist. Thesm. 50), πρότερος en parlant de deux, tous dérivés de προ- « en avant » ; δεύτερος, apparenté à εἶσομαι « je suis inférieur » (Ψ 484 ; cf. δείναι « dernier »). En latin : *primus*, pélign. *prismu* (de **pris-mo-*, cf. *priscus*), à côté de l'ombrien *promom* (cf. gr. πρώμος) ; *secundus* proprement « suivant », participe de *sequor* (§ 536) ou *alter* « autre » en parlant de deux.

Les autres ordinaux sont en grec : τρίτος (et τρίτατος A 252, d'après τρίπαιτος), τέτατος, πέμπτος (§ 84), ἕκτος, ἑβδόμος et ὀγδόος (§ 97 Rem.), hom. ἑξήματος et ὀγδέματος (§ 174), hom. εἰνάτος, att. ἐνάτος, créet. ἑνάτος, δέκατος, etc. En latin : *tertius* (de **trityo-*, dont l'iranien et le brittonique ont l'équivalent), *quartus* (avec *ā* long attesté par l'apex, Corp., XII, 3851), *quintus* de *quinctus* (conservé dans Pl. Trin. 524 A), *sextus* (§ 129), *septimus*, *octānus* (§ 163 Rem. I), *nonus*, *decimus*, etc.

Il y a en latin des distributifs formés au moyen du suffixe *-no- : *binī* (de **dwis-no-*), *ternī* (Pl. Ep. 211) et *trinī* (Ps. 704), *quaternī* et *quadrīnī*, *quinī*, *senī*, etc. Cf. § 129.

III. — Adverbes et Prépositions.

A consulter, pour le grec : Kühner-Blass, II, 301, et Chantraine, *Morph.*, § 127.

§ 776. *Adverbes*. On peut définir l'*adverbe* un mot invariable qui se place à côté des autres mots de la phrase (sur-

tout à côté de verbes et d'adjectifs) pour y ajouter une notion accessoire.

Les adverbes sont parfois d'anciennes formes nominales fléchies, détachées de la déclinaison et pourvues d'un sens autonome. Tels sont en grec : ἀρχῆν « d'abord », δωρεάν « gratis, en vain », μάτην « en vain », πρῶτα « gratis », πρὸ φασιν « soi-disant » (T 302), σχεδόν « de près, sur-le-champ », τέλος « en fin de compte » (Hér., VIII, 74, IX, 70), qui sont des accusatifs. Des adjectifs sont parfois employés à l'accusatif féminin avec une valeur adverbiale : μακρὰν « loin » et « longtemps », εὐθείαν « tout droit » (Marc-Aur., V, 3); cf. τὴν εὐλαώς « à la légère » (Dém., III, 21). Mais on rencontre aussi d'autres cas; ainsi ἐπιπολεῖς « à la surface » (Hér., II, 62) est un génitif. La finale -ᾶ (ion. att. -η) de ταύτη κρυφῆ σκουδῆ κομιδῆ ἀμάρτη ἡσυχη λάθρη (att. λάθρᾱ) représente sans doute une ancienne désinence d'instrumental (§ 837). On ne peut y voir un ancien datif de thème en *-δ-; une forme comme πάντες suffit à le prouver. Mais des confusions se sont produites; de là des graphies comme σκουδῆ, κομιδῆ, λάθρη (λάθρα), ἀμαρτῆ, ἡσυχη; cf. § 668.

L: latin emploie de même d'anciens ablatifs, comme modo (§ 215), gratis (§ 672), rectè « tout droit » (Pl. Cas. 43), impendit « beaucoup, fortement », proutè « tout d'un trait »; quant à magis, nimis, plus, ce sont d'anciens nom.-acc. neutres. Sur le grec τῶ, v. § 761; sur le latin tōpper, § 749, sur les adverbes de manière, § 780.

§ 777. Souvent ce sont des locutions comprenant une préposition suivie de son régime et qui ont été stéréotypées au point d'être senties et traitées comme un mot un (§ 632). Le grec et le latin en présentent de nombreux exemples: ἰμποδίων, ἐμποδίων (§ 828), ἐγκυτί, ἐπισχεριό, προῦργου, κατεναντίον, παραρημα, ἐπιπολό, ἐνώπιον, κατένωπον etc.; admodum, admissim, affatim, dēnuō, extēplō (§ 204), incussum, iunirem, ilico (§ 170), obiter, obuiam, praesertim, sēdulō (§ 644 Rem., v. Ernout-Meillet, p. 280), etc. Le caractère du mot un ressort en grec

de l'accentuation, en latin du vocalisme des syllabes intérieures.

Même des formes verbales et jusqu'à de petites phrases ont été employées avec une valeur adverbiale ; cf. en grec ἀπαλάξαι « pour sûr » (proprement « sois tranquille »), cf. § 922 ; en latin *puta* (§ 215), peut-être *igitur*, et surtout *dumtaxat*, *scilicet*, *videlicet*, *forsan* et *forsitan*. L'histoire de ce dernier mot est instructive ; il n'existe pas chez Plaute, qui ne connaît que la locution *fors fuit an* (Pseud. 432) ; on trouve ensuite *fors sit an* avec le subjonctif ; c'est à partir de Salluste et de Tite-Live que *forsitan* traité comme adverbe au sens de « peut-être » se construit avec l'indicatif. Horace emploie *forsit* (Sat., I, vi, 49).

REMARQUE. — Les adverbes de ce genre sont nombreux dans toutes les langues et tendent constamment à se renouveler ; cf. en latin des tours comme *iter viis* « chemin faisant » (Pl. Aul. 379), ou *estragiō* « sur-le-champ » (Cic. In Caec. xvii, 57). Mais il peut arriver que le nom dont l'adverbe est tiré ne subsiste plus dans la langue ou bien que la forme casuelle passée à l'état d'adverbe conserve une désinence qui a cessé d'être employée. C'est le cas dans des adverbes comme gr. ἀπὸ ἀλλήλων (cf. lat. *reciprocus*), lat. *clam* (même racine que *claire*, *occulter*), *palam* (le contraire de *clam*, cf. Tib., II, 1, 84), *protinam*, *perperam*, *bisariam* (Pl. Aul. 282 ; Ernout, *Et. dial.*, 120), *olim* (propr. « dans le temps », cf. *olim quom*, Pl. Mil. 2, Poen. 356, Trin. 523), *wardicus* « opiniâtement », etc.

Même des locutions comprenant une préposition et son régime ont parfois cessé d'être clairement analysables, ainsi en grec ἕως, en latin *comminus*, *inimicus* ; sur *cōram* formé sans doute d'après *clam*, *palam*, v. Bréal, *M. S. L.*, XV, 138.

§ 778. Le plus souvent, l'adverbe est pourvu d'une désinence qui le caractérise.

Les caractéristiques adverbiales varient suivant les langues. Ce sont généralement d'anciens éléments analogues aux désinences casuelles et de même origine que celles-ci. L'une des plus nettes est en grec la finale -ρα (ou -ρα) qui est à demi entrée dans la déclinaison, mais qui se distingue toutefois des autres désinences casuelles en ce qu'elle vaut à la fois pour le singulier et le pluriel et peut indifféremment servir

d'instrumental, de locatif, d'ablatif, de datif et même de génitif : ἰρι (A 38 instr.), θαλαύρι (P 696 instr.), κλισίρι (N 168 loc.), στρατόρι (K 347 abl.), θέρι (Ψ 347 abl.), εἰρητορηρι (B 363 dat.), ἔριος (Δ 452 gén.). Dans cet emploi, elle est d'ailleurs limitée à la langue de l'épopée. Avec une valeur purement adverbiale, elle apparaît sans doute dans νόρι(ν). On doit en rapprocher les désinences en *-bb- de l'indo-iranien, de l'arménien et de l'italo-celtique (lat. -bus, § 678, et -bis, § 762).

Il existe d'autre part en grec une série d'adverbes caractérisés par un θ et qui ont surtout le sens local ; v. M. Lejeune, *Les adverbes grecs en -θεν*. Ce sont d'abord les adverbes en -θεν qui marquent l'origine ou le point de départ (εἰκοθεν, οὐρανόθεν, ἐνθεν, πόθεν) ; en éolien et chez Homère -θεν sert de désinence aux pronoms personnels (§ 760). Ce sont ensuite les adverbes en -θι indiquant le lieu où l'on est (εἰκοθι, οὐρανόθι, ἄλλοθι). Il y a enfin des adverbes en -θε (ἐντοσθε, ὑπερθε, ὀπισθε, πρόσθε, ἀντρόθε Pind. Pyth., IV, 102), en -θα (ἐνθα, ἐνερθα) et en -θαι (ἐνταυθα).

Le grec possède aussi des adverbes en -δον (σχετόδον, ἀγγελιδόν, βοιτροδόν), en -δην (βάδην, λύγδην « en sanglotant », σποράδην, τμήδην « en coupant ») et en -δα (κρόδα, μέγα, φύδα) ; des adverbes en -κα (ἐνίκα, τήνικα, αὐτίκα) et des adverbes en en -σι (παντόςσι, τλήδσι, κακόςσι).

Une caractéristique -τος (dans ἐντός ἐκτός) se rencontre aussi en latin dans *intus* ; sous la forme -itus, elle y a pris un certain développement : *caelitus, funditus, medullitus, penitus, radicitus, uentricitus*, etc.

§ 779. Parmi les caractéristiques adverbiales, certaines sont d'anciennes désinences, plus ou moins conservées dans la flexion (§ 776).

Ainsi le latin possède une série d'adverbes terminés en -tim. Dans *partim*, cette terminaison est peut-être une ancienne désinence d'accusatif ou d'instrumental (§ 719) ; et on peut expliquer de même *furtim* ou *passim*. Elle a été mise en relation avec le par-

ticipe en *-tus* ; d'après *cursum, ductum, sensum, tractum*, on a créé *confestum, contemptum, ecclitum, nominatum*, même *pedepressum* et *pedetentum* (de *pède pressô, pède tentô*) ; *coxim* « à croupetons » se rattache à *incoxare*. Finalement on a tiré des adverbes en *-tim* de noms variés : *articulatum* « par morceaux » (Pl. Ep. 488), *assulatum* « par copeaux » (id. Capt. 832), *filatum* « fil à fil » (Lucr., II, 831), *gullatum* « goutte à goutte » (Ennius), *offatum* « par bouchées » (Pl. Truc. 613), *propratum* « en particulier » (Lucr., II, 975), *virtutum* « individuellement » (Caes. B. G., VII, 71. 7), *urceatum* « à seaux » (Pétr. Sat. 44), etc. Plaute emploie même *tuatum* « à ta façon » (Amp. 554) et dit *ludere datatum* pour « jouer à la balle », que l'on se renvoie mutuellement (Curc. 296). Cela indique le vrai sens de la formation. Cf. Ernout, *Comm. Lucr.*, I, 13.

§ 780. C'est une ancienne finale d'instrumental qui s'est conservée dans les adverbes de manière tirés d'adjectifs (§ 781). Elle apparaît en latin dans les thèmes en **-o-* généralement sous la forme *-e* ; ainsi dans *bene male* (§ 215), *validè* et *valide* (§ 175), *pauè*, etc. Mais on a des exemples de *-ô* dans *citô, raro* (§ 655), *arcânô* « en secret » (Pl. Trin. 556, à côté de *arcânè*), *perspissô* « lentement » (Poen. 892, à côté de *perspissè*), etc. Par analogie de l'ablatif en *-ôd* (§ 655), un *d* final a été parfois ajouté à ces adverbes : *rected* (Corp., I, 2^e éd., 365), *facilumed* (S. C. des Bacch., l. 27).

On a d'anciens ablatifs-instrumentaux dans les adverbes en *-trô* marquant des directions dans l'espace : *intrô* (cf. *interior* et *intimus*), *citrô* (cf. *citer*, *citerior* et *cis*), *ultrô* (cf. *ulterior* et *uls*, *ultimus*), *retrô*, ce dernier employé aussi comme préposition à la basse époque (ainsi chez Apulée, *Mét.*, VI, 8). A côté de cette formation, le latin a des adverbes en *-trâ* : *intrâ*, *extrâ*, *contrâ*, *citrâ*, *ultrâ*, auxquels ils faut joindre *infrâ* (cf. *inferior*) et *suprâ* (cf. *superior*). Ces adverbes ont été de tout temps employés comme prépositions (§ 782). Ce sont apparemment d'anciens ablatifs féminins (cf. § 776), de même type que *quâ*.

Les adjectifs latins autres que les thémies en *-o-* présentent une caractéristique d'adverbe en *-ter*, probablement un ancien cas d'un dérivé en *-tero* (§ 578) : *audacter*, *fortiter*, *felicitèr*, *sudaviter*.

§ 781. En grec, les adverbes de manière tirés d'adjectifs sont sans doute aussi d'anciens instrumentaux. Mais la finale *-ω* n'est conservée que dans *οὕτω*. Partout ailleurs, et déjà dans *οὕτως*, elle a été augmentée d'une siffiante ; de là 'Φύς « comme » (Γ' 2, Δ 482, adverbe du thème *σω- ; cf. got. *swæ* « comme ») et *ὧς* « ainsi » (A 33, adverbe du thème *so- démonstratif, § 741) ; pour *ὡς*, du thème relatif *γο-, v. § 923. Des thèmes en *o- comme *καλῶς κακῶς σοφῶς*, la finale *-ως* s'est étendue aux différents thèmes d'adjectifs : *ἀληθῶς ἡδέως*, etc. La même siffiante finale caractérise certaines formations adverbiales : *εὐθύς* (du neutre *εὐθύ*), *λευριῶς* « obliquement » (Ξ 463, sans doute ancienne forme en *-φι*, § 778), *ἀμφί* et *μέχρις* (à côté de *ἀμφί* et *μέχρι*), et d'autre part *ἄπαξ*, *λάξ* « avec le talon » (Z 65), *κόρυξ* « par les cheveux » (χ 188), *ἄδαξ* « avec les dents » (α 381), *κύξ* « avec le poing » (θ 206), etc. Certaines prépositions l'ont aussi (v. § 785). En latin, elle apparaît dans *usquam*, *usque*, *usquam* dérivés de *ut-s-, élargissement de *ut* (v. §§ 99, 217 et 952) ; cf. osq. *puz* et *puz-e*. On la retrouve aussi dans *cis* (Pl, Truc. 348) et dans *ul* (Varr., L. L., V, 50), § 780.

§ 782. *Prépositions*. Les prépositions sont en principe d'anciens adverbes auxquels le développement de la rection (§ 842) a fait donner des régimes fixés à certains cas. Ainsi l'adverbe *claram* « ouvertement, en public » (§ 777 Rem.), devient préposition dans *claram generò meò* « en face de mon gendre » (Cic. in Pis. 12), comme l'adverbe *clam* « en cachette » dans *clam uirum* (Pl. Cas. 200), *clam suom patrem* (Capt. 1032) ou *clam hostibus* (B. Afr., XI, 4) ; et *clanculum* dans *clanculum patris* (Tér. Ad. 52). De même en grec l'adverbe *ἄμα* « ensemble » dans *ἄμα ζυγῶ* (Ω 270) ou *ἄμα τῆς ἡμέρας*, l'adverbe *ἐκὰς* « à l'écart » (Υ 422) dans *ἐκὰς πέλους* (E 791) ou l'ad-

verbe ἀντίον (ἀντία) « en face » (§ 79) dans ὀφθεῖν ἀντίον (A 230) ou ἀντία οὐρα (X 253).

La tendance à employer des locutions adverbiales comme prépositions se manifeste à toutes les époques du grec et du latin. Elle permet de renouveler les prépositions par création de tours plus expressifs. Cf. P. Regard, *Contrib.*, p. 678.

§ 783. Nombre de prépositions sortent, comme les adverbess, d'anciennes formes nominales fléchies. Ainsi en grec βίμας « à la façon de » (βίμας πυρός, A 596), χάριν « en faveur de » (χάριν Ἐκτορος, O 744), διχην « à la manière de » (ἔργου διχην, Plat. Phèdr., 249 D), ἔφα « à la faveur de » (Bacch., X, 21 ; cf. A 572), ἐνεχα « à cause de » (ion. εἶνεχα et εἶνεκεν, éol. ἐνεχεα), lesb. et créet. πεδα (forme tirée du nom du « pied », § 693 Rem., comme arin. *bet* « après, avec »), etc. En lat. *causa*, *gratia*, *ergo* (et *erga*), *aduersus* (et *aduersum*), *penes*, *procul*, *circum*, *tenuis*, *sine* (et *fini*), *foras* (et *fortis*), etc., et à la basse époque *latus* (fr. *lez*, cf. irl. *le*, *la* « chez, avec, par », v. Wackernagel, *Synt.*, II, 164).

Les prépositions de ce genre présentent souvent un certain flottement dans la rection. Ainsi *clam* (v. ci-dessus) se construit avec l'accusatif ou l'ablatif. De même *cōram* avec l'ablatif (dans la langue classique) ou le génitif (Apulée), *tenuis* avec l'ablatif (Cic. Pro Dejot. 36), le génitif (Cic. ad Fam., VIII, 1, 2) ou l'accusatif (Val. Flacc., I, 537), *foras* et *fortis* chez Apulée avec le génitif (Apol. 50) ou l'accusatif (Mét., I, 21), *sine* et *fini* avec l'ablatif (Pl. Men. 859) ou le génitif (B. Afr. 85, 1 ; Sall. Hist., III, 52).

§ 784. En dehors de ces formations nouvelles, le grec et le latin possèdent une série de prépositions qu'ils ont héritées de l'indo-européen. Ce sont probablement aussi d'anciennes formes casuelles, pétrifiées en qualité d'adverbes. Mais la formation en remonte à une période trop lointaine pour qu'elles soient clairement analysables.

Elles se distinguent des précédentes en ce qu'elles ont con-

servé plus ou moins complètement la faculté de servir à la fois de prépositions et de préverbes (§ 842 et ss.). Comme prépositions, elles ont généralement une rection déterminée ; quand elles se construisent avec différents cas, une signification spéciale est attachée à chacun d'eux.

Ces prépositions se laissent ramener à un petit nombre d'éléments radicaux. Le plus important est de forme **per-* et comprend, avec diverses alternances vocaliques, les prépositions suivantes : grec *περί*, *παρά*, *παρά*, *πάρος*, *πρό*, hom. *περι*, crét. *περι*, att. *πρός* (de **perot-*, cf. *ἀμφί-*, § 781), éol. *περι*, pamph. *περι-* ; lat. *per*, *praet*, *prō* et *prō-* (les deux quantités sont attestées dans le préverbe ; ainsi *prōuehat atque prōpellat*, Lucr., IV, 194, etc., v. Ernout, *Comm. Lucr.*, I, 13). Le sens de chacune a beaucoup divergé suivant les emplois auxquels elles étaient affectées ; il est impossible de leur restituer un point de départ sémantique commun.

§ 785. D'autres groupes, plus ou moins homogènes, sont constitués par les prépositions suivantes :

grec *πρός*, arc. *προς* (de **perot-*, cf. ci-dessus), *ἀπό*, lat. *pro-* (dans *pōno* de **po-sino*, etc.), *post* (de **pos-si* d'après **anti*) et *ab* ; gr. *ἐπί* et lat. *ob* ; gr. *ἐν*, *εἰς* et *ἐξ* (de *ἐν-*, § 211), et lat. *in* (la double rection du latin *in* a été répartie en attique entre *ἐν* et *εἰς*, mais *ἐν* gouverne l'accusatif dans nombre de parlars, § 820, et Homère conserve l'adverbe *ἐν-ᾧπα* dans *κατέκωπα* O 320, à côté de *εἰς ᾧπα* O 147, cf. Meillet, *B. S. L.*, XXVI, 15) ; gr. *ἐξ* et lat. *ex*, de **ek-*, avec la même sifflante finale que *πρός*, *προς* et *εἰς* (§ 781).

Enfin, il y a des prépositions qui ne sont attestées que dans un petit nombre de langues : le grec *μετά* est à rapprocher du gotique *miþ* « avec » comme le grec *ἐπὶ* du v. sl. *na* « sur » ; le latin *de* de l'irlandais *dí* « de ». Le préverbe latin *au-* (de *au-ferre*) a un correspondant dans la préposition skr. *áva* « de haut en bas », irl. *ó* « en partant de » (§ 879) ; et l'on retrouve la préposition skr. *úd* « hors de, sur » (cf. got. *ur*) dans les adjectifs grecs *ὑπεραρός*, *ὑπετατός* (§ 574).

Ces faits montrent l'extrême variété qui régnait déjà en indo-européen dans l'emploi des prépositions.

REMARQUE. — Sur les prépositions en composition, v. § 634 ; sur le développement des préverbes, v. § 842 ; sur le rôle des préverbes en grec, v. § 307, en latin, v. § 445.

§ 786. Le terme de préposition est aussi impropre que celui de préverbe. A l'origine, il s'agissait d'un élément adverbial autonome dont la place n'était nullement fixée ni par rapport au nom ni par rapport au verbe. Quand la rection s'est constituée, la préposition a été souvent placée après son régime. Le grec présente encore à date ancienne de nombreux cas d'anastrophe des prépositions : Ἰθάκην κατὰ (α 247), τοῦ μ' ἐκ φασί γενέσθαι (α 220), γάλαν ἐπι (P 447), Ἡραίοισι πέρα (T 10), Ἀρτέμιδι ξύν (Hy. Ap. 165). Sur la place du ton en pareil cas, v. Vendryes, *Accent.*, p. 243. Dans la prose attique l'anastrophe n'est plus guère en usage que pour περί (ἀλλοτρίαις γῆς περί, Thuc., III, 13). Mais une préposition d'origine nominale comme ἐνεκα se place régulièrement après son régime ; de même le plus souvent χάριν ou δίκην (toutefois δίκην ἀγγείου, Plat. Phèdr. 235 D).

En latin aussi, on place d'ordinaire après leur régime les prépositions comme *causa* (*delectationis causa*, Cic. Or., XI, 37), *gratia* (*exempli gratia*, id. de Off., III, XII, 50), *tenus* (*penis tenus* « jusqu'aux plumes », Ov. Mét., VI, 259 ; *nutricum tenus* « jusqu'aux mamelles », Cat., LXIV, 18), *ergo* (*nominis ergo*, Lucr., III, 78), plus rarement *ergo* (*amicum ergo*, Pl. Trin. 1128), *contra* (*aurò contra*, id. Curc. 201), *circum* (*hunc circum*, Cic. de Nat. deor., II, 105), *post* (*hunc post*, id. Tusc., II, VI, 15), *super* (*mandatis super*, Pl. Bacch. 195), *cōram* (Corn. Nep. Epam., IV, 2), *iuxta* (id. Paus., IV, 4), etc. Tacite dit *urbem extra* (Ann., XIII, 47) et *lucem intra* (ib., IV, 48). La préposition *cum* se place toujours après son régime quand ce régime est un pronom personnel (*mecum*, *tecum*, *secum*, *nobiscum*, *vobiscum*), le plus souvent quand c'est un pronom relatif (*quodcum*, *quibuscum* à côté de *cum quò*, *cum*

quibus). On rencontre chez Plaute *quod ab* (Asin. 119) et *quem ad* (Bacch. 176), chez Térence *quam ad* (Phorm. 524), chez Lucrèce *quibus e* (III, 839), chez Virgile *qui sine* (Georg., I, 161), chez Horace *quod inter* (Od., III, 3, 11) et *quem penes* (ad Pis. 72). La locution *quodpropter* est d'usage courant ; cf. *quem propter*, Pl. Amp. 1016 et Cic. in Pis. 15. Dans les dialectes italiques l'anastrophe est plus fréquente qu'en latin. En ombrien les « prépositions » *-at*, *-com*, *-en*, *-fer*, *-to*, en osque la « préposition » *-eu* se placent après leur régime (Buck, *Gramm.*, § 210 et ss.).

REMARQUE. — Il y toujours anastrophe en grec pour l'élément *-de*, marquant le lieu, et qui joue le rôle d'une vraie préposition avec un régime à l'accusatif : ἀλαδῆ (A 308), κλισίης-δε (A 185), φέου-δε (E 232), οὐάνου-δε (A-606) et οὐάνου (d'un ancien thème racine, § 565), Ἀθήνας-δε (de Ἀθηνάσ-δε, § 73), θύρας (Σ 29), γαμάζι (Φ 529). Cet élément a d'ailleurs des correspondants dans d'autres langues (v. sl. *do* et *da* « jusqu'à », angl. *to*). On le retrouve sans doute dans le latin *dōnar*, anc. *dōnicum* (Pl. Capt. 339) et *dōnique* (Lucr., II, 1116) « jusqu'à ce que » ; cf. Ernout-Meillet, s. u.

§ 787. Un même verbe peut avoir plusieurs préverbes (§ 307). Plusieurs prépositions se trouvent également parfois combinées devant un même régime : ἀμφὶ περὶ κρήνην (B 305), παρ' ἐκ λιμένος (ι 116), arcad. ἐπ' ἐ; τοι ἐργου (Coll. 1222, l. 54). Ce renforcement des prépositions est en grec et en latin caractéristique de la langue populaire ; il répond à un besoin d'expressivité. On en rencontre beaucoup d'exemples dans la basse latinité ou chez des écrivains latins dont la langue est peu soignée : *dēcontra*, *dēinter*, *dēpost*, *dēsub* (blâmé par Sénèque le Rhéteur, mais employé par Columelle et Florus), *dēsuper*, *dētrans*, *exaduersum*, *expost*, *incoram* (Apulée), *insuper*, etc. Le procédé s'est développé dans les langues romanes (cf. fr. *devant* de *de-ab-ante*, etc.). C'est par lui déjà qu'il faut expliquer *sub* et *super* de *(e)ks-upo, *(e)ks-uperi. Les formations adverbiales comportent d'ailleurs le même renforcement : *dēsubitō* (Plaute, Lucrèce), *dērepente* (Plaute), *insimul* (Stace Sil., I, vi, 36), *subinde* (Hor. Ep., I, viii, 15) etc.

En grec, la tendance à combiner plusieurs prépositions est nette dans la langue du Nouveau Testament (P. Regard, *Contrib.*, p. 678) : *ἀμὰ σὺν, ἕως πρὸς*. Mais on en rencontre des exemples dans la prose attique (*ἀμ' ἐπι* Plat. Criti. 110 A, *μέχρι πρὸς* Tim. 25 B, *ἕως ἐπι* Xén. Anab., IV, v, 6, etc.). En général, c'est une ancienne préposition indo-européenne qui est ainsi précisée et renforcée par une préposition de date récente.

§ 788. Les prépositions ont pris dans toutes les langues une importance de plus en plus grande. Elles tendent à y devenir la marque de tous les rapports que la flexion nominale exprimait en indo-européen. Le développement des prépositions est donc parallèle à la réduction de la déclinaison (§ 810). Ce développement a commencé dans l'expression des rapports concrets (de lieu, de temps, d'instrument, de cause, d'origine, etc.) : les cas qui servaient à exprimer ces rapports s'affaiblissent les premiers, au point même de disparaître. Dans l'expression des rapports abstraits, tels que ceux de régime direct ou indirect de verbe ou de régime du nom, les prépositions n'étaient pas employées à date ancienne. Mais on les voit peu à peu gagner du terrain. Suétone (Aug. 86) rapporte que l'empereur Auguste employait volontiers les prépositions par amour de la clarté.

Le latin classique emploie une préposition devant le régime du verbe passif, quand il s'agit d'une personne (*reprehendī ab aliquō*), et même d'une chose (*putrefacta per imbres*, Lucr., II, 898) ; le latin vulgaire remplace le génitif adnominal par *de* suivi de l'ablatif et le datif complément direct par *ad* suivi de l'accusatif. Ces emplois apparaissent de bonne heure : Plaute dit *dimidium de praeda dare* (Ps. 1164) et Térence *de lucro esse* (Ad. 817), à côté de *lucri facere*. Cet emploi grammatical de *de* qui se développe beaucoup dans les bas temps, fait que, dans les emplois à sens concret, on substitue à *de* d'autres prépositions : Plaute déjà dit *rem tenes super Euclionis filia* (Aul. 682 ; cf. Cas. 254). Au lieu du datif, la préposition *ad*

est employée par Plaute après *dare* (*hunc ad carnuficem dabo*, Capt. 1019 ; *haec me modo ad mortem dedit* Amp. 809, à côté de *ibi me toxico morti dabo* Merc. 472 ; cf. Corp., I, 2^e éd., 756, l. 13 *pecunia ad id templum data*, et l. 7 *quod ad eam aedem donum datum*), après *mittere* (*oratores mittere ad me*, Stich. 291 à côté de *te morti miserò* Capt. 692), après *nuntiare* (*Most. 233*) et *renuntiare* (*Stich. 599*), après *tradere* (*Rud. 857*), etc. L'emploi de *ad* pour l'expression du datif est courant chez Grégoire de Tours ; cf. Max Bonnet, p. 582. Le régime direct est aujourd'hui, lorsqu'il s'agit d'une personne, indiqué par une préposition dans plusieurs langues romanes, notamment en espagnol et en roumain. Voir Bourciez, *Elem.*, §§ 236 a, 531 et 499 a, et Millardet, *Lingu.*, p. 451.

CHAPITRE IX

EMPLOI DES FORMES NOMINALES

§ 789. La flexion nominale indique trois catégories : le nombre, le genre et le cas.

I. — Nombre.

A consulter : Wackernagel, *Synt.*, I, p. 73-105.

La catégorie du nombre comprenait en indo-européen un singulier, un duel et un pluriel. C'est la seule qui fût commune au nom et au verbe (§ 257).

Le *duel* était de rigueur toutes les fois qu'il était question de deux notions. Sans doute le duel ne signifiait pas à lui seul la dualité ; mais toutes les fois qu'on parlait de deux objets, soit que la dualité fût indiquée par un nom de nombre, qu'elle fût impliquée par la nature de l'objet ou qu'elle fût connue des interlocuteurs, c'est le duel qu'on employait. Ainsi Aristophane dit d'une part εἰ γε δύο λεγοίτην ῥήτορα « si deux orateurs venaient à parler » (Cav. 1350) et d'autre part οἰζῶν τῷ πόδι « ayant une enflure des pieds » (Gren. 1192). Comme chacun savait que Périclès avait deux fils, Platon dit en parlant d'eux : τῷ Περικλέους ὕει (Alcib. 118 E).

REMARQUE. — Toutefois dans les noms d'objets ou d'organes pairs, l'emploi du duel est en grec relativement peu fréquent. Cela tient sans doute à ce que le grec tendait à limiter l'emploi du *duel* à la présence du nom de nombre.

Avec les progrès de la civilisation, le nombre duel tend à s'éliminer dans toutes les langues indo-européennes (Meillet, *Introd.*, p. 188). L'italo-celtique employait sûrement le duel, puisque ce nombre existe encore, au moins pour le nom, dans les plus anciens textes de l'irlandais, lesquels ne sont pas antérieurs au VIII^e siècle de notre ère. Mais les parlers italiques l'avaient perdu à la date des premiers documents qui nous ont été conservés. Aussi le latin n'enseigne-t-il rien sur l'usage du duel.

§ 790. En grec le duel est déjà en voie d'élimination bien avant l'époque historique. Dès le début de la tradition, l'ionien littéraire, le lesbien littéraire l'ignorent. Seuls les parlers de la Grèce continentale, l'attique, le béotien, le laconien en font un usage fréquent, sinon constant.

C'est l'attique qui donne l'idée la plus complète de l'emploi du duel en grec. Les plus anciens textes littéraires d'Athènes, ayant subi l'influence de l'ionien, n'emploient pas le duel avec régularité. En revanche les anciennes inscriptions attiques le présentent couramment et on observe un emploi du duel assez régulier dans les œuvres des écrivains du V^e siècle qui reproduisent le parler proprement attique, comme Aristophane et Platon. Encore l'usage de ces deux écrivains montre-t-il que le duel est menacé de disparaître. A peine un siècle plus tard, un auteur qui écrit la même langue, Ménandre, n'emploie plus le duel, en dehors de quelques expressions toutes faites comme τὰ θεῖα « Déméter et Perséphone ». C'est entre Aristophane et Ménandre que le duel est sorti d'usage à Athènes.

Voir A. Cuny, *Nombre duel*, et Wackernagel, *Synt.*, I, p. 73-84.

§ 791. En regard de la régularité relative de l'emploi du duel en attique, la langue homérique n'offre que caprice et confusion. C'est que dans cette langue l'emploi du duel résulte seulement d'une tradition littéraire. La fixation de la langue épique date d'un temps où le duel existait encore; mais

l'Iliade et l'Odyssée ont été composées par des poètes qui n'employaient plus le duel dans l'usage courant ou qui, du moins, étaient en train de le perdre. Aussi y trouve-t-on le pluriel et le duel arbitrairement employés dans un même passage, parfois dans une même phrase, suivant la commodité du mètre. Le duel y est visiblement un archaïsme : un mot comme ἄσσι, qui est un vieux mot, se conserve au duel ; c'est par abus qu'on lui a fait un génitif ἄσσων (Hés. Th. 826 ; Esch. Pr. 399) et un datif ἄσσει; (Hés. Boucl. 430 ; Esch. Pr. 144) ou ἄσσειαι (Hés. Boucl. 145). Mais son synonyme ἀφθάλμασι, qui est le terme courant, est presque toujours au pluriel. Voir Meillet, *M. S. L.*, XXII, 145.

REMARQUES. — I. Le grec présente quelques traces d'un usage assez développé en védique, suivant lequel, pour désigner deux êtres formant couple, on n'exprime le nom que de l'un d'entre eux en le mettant au duel : Αἴαντι (E 519, etc.) ne signifie pas « les deux Ajax », mais « Ajax et l'autre », c'est-à-dire « Ajax et son frère Teucer » ; de même Κάστωσι désigne « Castor et Pollux ». On retrouve une trace du même usage en latin, mais avec le pluriel substitué au duel : *Castoribus* « Castor et Pollux » (Pline, VII, 86), *Cereribus* « Cérès et Proserpine » (Corp., X, 1585, 5).

II. Le tour ἀμφοῖν ἡσθέει τῆ (Pind. Isth., V, 17) « à vous deux (toi et) Pythéas » est également conforme à un vieil usage, dont il y a l'équivalent en d'autres langues.

§ 792. La différence du *singulier* et du *pluriel* consiste en ce que l'on considère l'objet, tantôt comme une unité, tantôt comme une pluralité ; cf. Witte, *Singular und Plural*.

Toutefois le pluriel ne représente pas toujours un singulier répété plusieurs fois. Sur le pluriel des pronoms personnels, v. § 762. Le pluriel des noms propres s'applique aux membres d'une même famille ou à des personnes ayant en commun certaines qualités : *sint Maecenates, non decunt, Flacce, Marones* (Mart., VIII, 56, 5).

Le pluriel peut s'employer pour désigner un objet complexe composé de plusieurs parties ou senti comme tel. Ainsi les noms gr. θύραι, lat. *fortes* sont au pluriel, conformément à un usage indo-européen, parce que la « porte » est un objet complexe ; de là *concrepuerunt fortes* (Pl. Cas. 936, Mil. 328),

comme θύραι δ'ἄεραι; εἰσι (p. 267); de même *aedēs* « maison » (*aperiuntur aedēs*, Pers. 80). Il y a ainsi bon nombre de mots qui ne s'emploient qu'au pluriel, notamment certains noms de parties du corps : *πλάγχθια*, *ἔγκαια*, *ἔνθια*, *φρένες* (en tant qu'organe), etc., *exta*, *viscera*, *medullae*, *χίττιναι*, le plus souvent *panclicēs* et *cervicēs* (Varron L. L., VIII, 14 attribuée à Hortensius l'emploi en poésie du singulier *cervix*, qui toutefois se rencontre déjà chez Ennius Ann. 472, Pacuvius Trag. 3 et Lucr., I, 35), etc. Pour le « butin », le grec dit *ἐναρα*, le latin *exuviae*. Les « ténèbres », qui éveillent l'idée d'un ensemble confus, sont dites en latin *tenebrae* (cf. le pluriel véd. *tāmisrāb* « id. »). Les « fonctions », la « charge », sont désignées en latin par *inānia* (Hor. Od., II, v, 2). Voir Neue-Wagener, I, 659, et Löfstedt, *Synt.*, I, 31-65. Sur le pluriel en général, Havers, *Festschrift Kretschmer*, p. 39.

REMARQUES. — I. Il arrive que des singuliers soient refaits après coup sur des pluriels. Le juxtaposé *doceuiŕi* a, malgré sa transparence, provoqué la création d'un singulier *doceuiŕ*. Le vieux juxtaposé *Septemtrionēs* « les sept bœufs de labour », employé pour désigner la constellation de la Grande Ourse, se transforma en un singulier *Septentriō*, quand la langue eut perdu le simple *triō* « bœuf de labour » (Gell., II, 21) : *septem subiecti triōni* (Virg. G., III, 381). Cf. § 632.

II. Au pronom de la 1^{re} personne le pluriel s'emploie parfois au lieu du singulier (v. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 98). On observe cet emploi en grec dès la langue homérique (« 10, X 393); Pindare, et surtout les tragiques, en offrent de nombreux exemples. Du pronom il s'est étendu à l'adjectif possessif (II 244, I 108). On le rencontre aussi en latin : *Nōs sumus Rōmāni qui fāimur ante Rudol*, dit Ennius de lui-même (Ann. 377). Dans la langue des tragiques grecs, les mots en accord avec le pronom ont souvent la forme masculine, alors que c'est une femme qui parle : *ἔμας ἄν εἴμην θατίσω κεχρημένοι* (dans la bouche de Phédre, Eur. Hipp. 349) ; *παθόντες ἄν ἐγυγνοίμεν ἡμαρτυρότες* (dans la bouche d'Antigone, Soph. Ant. 926). — En revanche, l'emploi du pluriel pour le singulier ne paraît exister ni en grec, ni en latin classique pour la 2^e personne ; v. toutefois Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 211.

§ 793. Inversement il ne manque pas de noms qui ne s'emploient qu'au singulier ou qui, par suite de circonstances diverses, ont pris au pluriel un sens différent du singulier. Les noms d'action, par exemple, n'admettent guère le pluriel :

les noms latins en *-tus* (§ 542), comme les noms grecs en *-σις* (§ 592) ou en *-μός* (§ 567) n'existent guère qu'au singulier.

En grec, *τεῦχος* « vase » s'oppose à *τεύχεα* « armure » ; en latin *rōstrum* « bec » à *rōstra* « tribune aux harangues » ; les formes *littera* et *litterne*, *cōpia* et *cōpiae*, etc., ont pris des sens différents. L'*edictum de pretiis rerum venalium* de Dioclétien (Corp., III, p. 801-841) contient un tarif des denrées ; les légumes secs (qui se vendent au poids ou au volume) y sont désignés au singulier ; les légumes frais (qui se vendent à la pièce) au pluriel. Voir Riemann, *Études sur la langue de Tite-Live*, p. 48.

§ 794. Souvent le singulier désigne un ensemble plus ou moins complexe. Ainsi en grec *ἄμπειλος* signifie une « vigne » et en latin *carō*, de la « viande ». Le pluriel correspondant désigne alors les éléments de cet ensemble : *ἄμπειλοι* des « pieds de vigne », *carnēs* « des morceaux de viande ». Le singulier *λαός* désigne l'ensemble d'un peuple, le pluriel *λαοί* les gens qui composent le peuple. En latin le pluriel *uina*, *unguenta* s'emploie pour différentes espèces de vins, de parfums ; *capillus* est un collectif singulier (*Varrō negabat pluraliter dici debere* ; Charisius, G. L. K., I, 104, 20), dont le pluriel apparaît toutefois chez Lucilius, 955 et chez Cicéron, in Pis., XI, 25 ; on a peut-être le neutre *capillum* chez Plaute (Most. 254 ap. Non., p. 198 ; les mss ont le masculin), et on lit *capilla*, Corp., X, 8249, 6 (cf. § 795).

Les mots abstraits peuvent s'employer au pluriel pour désigner des actes qui réalisent l'abstraction : *laus* « gloire » s'oppose ainsi à *laudēs* « paroles glorieuses, louanges » ; *uirtūs* « énergie, vertu » à *uirtutes* « actes énergiques ou vertueux » ; Plaute emploie *industriæ* (Most. 348), *ira* (Mil. 583), *opulentia* (Trin. 490), *parsimonia* (Trin. 1028), *perfidia* (Capt. 522), *superbia* (Stich. 300), etc. En grec *μανία* « folie » s'oppose à *μανίαι* « actes de folie » (Pind. Ol., IX, 39 ; Ném., XI, 48 ; Théocr., XI, 11). Démosthène (sur la Cour. 246) parle de τὰς ἐκασταχῶς βραδύτητα, βαναυς, ἀργεία, εὐλοπι-

κίας. C'est en partie par l'emploi au pluriel que tant de mots abstraits sont devenus des mots concrets. Sur la valeur expressive et emphatique du pluriel en latin, v. Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 209.

§ 795. Quand il s'agit des notions qu'expriment les noms de chose, il n'y a pas lieu d'envisager individuellement chaque objet. Aussi en indo-européen, c'est un ancien collectif qui tient la place du nominatif-accusatif pluriel dans les noms neutres (§ 663). On rencontre même parfois des collectifs servant de pluriel à des noms masculins ou féminins. Ainsi en grec δρυμός « bois » (Æd. R. 1399) fait au pluriel δρυμά (seul nombre employé par Homère), ἰός « flèche » (A 48) fait ἰά (Y 68); Τάρταρος (m. Θ 13, fém. Pind. Pyth., I, 15) fait Τάρταρα (Hés. Th. 119, 841).

Il résulte de cela que certains mots ont deux pluriels, dont l'un est un ancien collectif. C'est le cas en grec de ἤνια « bride, rêne » (Soph. El. 743) qui fait ἤνιαι (Eur. Hipp. 1188) et ἤνια (I' 261, etc.), δεσμός « lien » qui fait δεσμοί (Σ 379) et δεσμά (Hy. Merc. 157) ou δεσματα (X 468), κύκλος « cercle » qui fait κύκλοι (« cercles » A 33) et κύκλα (« roues » E' 722, Σ 375), κλέυθος « chemin » qui fait κλέυθοι (K 66) et κλέυθα (dans ὑγρά κλέυθα « la mer » A 312, etc.), μηρός « cuisse » qui fait μηροί (A 460) et μηρα « masse de viande formée par les cuisses des victimes » (A 464), ῥύπος « crasse » qui fait ῥύποι (Arist. Lysistr. 1200) et ῥύπα (ζ 93), etc. V. Chantraine, *Morph.*, § 8. La différence d'accentuation de μηρός et de μηρα est ancienne; elle a un exact correspondant dans certains faits du slave.

Le latin de son côté a deux pluriels pour *iacus* (*iaci* et *iaca*, Cic. de Fin., II, xxvii, 85, ad Att., XIV, 14, 1), pour *locus* (*ioci* « lieux isolés », *ioca* « localités »), pour *clivus* « pente » (*clivi* Hor. Ep., I, xiii, 10, *cliva* Cat. orat. fgt. 30, 2), pour *lacertus* « bras » (*lacerti* et *lacerta* Acc.), etc. C'est de là sans doute que sont nés des flottements de genre dans *acinus acinum* et *acina*, *spicus spicum* et *spica*, etc., cf. § 808.

II. Genre.

§ 796. L'enseignement ordinaire, suivant lequel l'indo-européen avait trois « genres », a besoin d'être à la fois corrigé et précisé. Les trois genres n'y ont pas la même valeur. En fait, le masculin et le féminin ne sont que les subdivisions d'un même genre, le genre « animé », auquel s'oppose le genre « inanimé » qu'est le neutre. Cf. Meillet, *Introd.*, p. 189.

Au point de vue de la forme, la flexion oppose seulement le masculin-féminin et le neutre. L'indo-européen ne semble avoir connu entre le masculin et le féminin aucune différence de flexion. Les différences qu'on observe à cet égard en grec (πολίτες, en face de τίμαί, § 664, par exemple) ou en latin (*acer* en face de *deris*, §§ 224 et 389) sont secondaires. Au contraire, c'est par la flexion que le neutre est caractérisé.

Comme le féminin est souvent caractérisé par une forme spéciale du thème (v. § 648), l'étude de la distinction du masculin et du féminin rentre dans le chapitre de la formation des noms. Ainsi le suffixe *-i- et le suffixe *-ā- servent de caractéristique au féminin dans les adjectifs ; on rencontre ces mêmes suffixes dans des catégories de substantifs féminins opposés à des masculins.

§ 797. L'adjectif suggère, il est vrai, la distinction des trois genres. Au nom. sg., le sanskrit a m. *ndvāh*, f. *ndvā*, n. *ndvam*, et le v. slave m. *novā*, f. *nova*, n. *novu*, comme le grec *νί(ῥ)ος*, *νί(ῥ)ᾱ*, *νί(ῥ)ον* et le latin *novus*, *nova*, *novum* (v. § 648). C'est même cette capacité de prendre des formes différentes suivant les genres qui seule caractérise l'adjectif ; car en principe l'adjectif n'avait aucune flexion propre. Et d'autre part la distinction de genre dans les substantifs ne se marque clairement que par la forme de l'adjectif qui s'y rapporte : est masculin tout substantif auquel se rapporte un adjectif de forme *νί(ῥ)ος* ou *novus*, féminin tout substantif auquel se rapporte un adjectif de forme *νί(ῥ)ᾱ* ou *nova*, neutre tout

substantif auquel se rapporte un adjectif de forme $\nu\acute{\iota}(F)\omicron\nu$ ou $\nu\omicron\mu\omicron\mu$. Mais la distinction entre $\nu\acute{\iota}(F)\omicron\varsigma$ ($\nu\omicron\mu\omicron\varsigma$) et $\nu\acute{\iota}(F)\omicron\nu$ ($\nu\omicron\mu\omicron\nu$) réside seulement dans la flexion : tous deux sont également thèmes en *- σ . Au contraire, la distinction entre $\nu\acute{\iota}(F)\omicron\varsigma$, $\nu\acute{\iota}(F)\omicron\nu$ ($\nu\omicron\mu\omicron\varsigma$, $\nu\omicron\mu\omicron\nu$) et $\nu\acute{\iota}(F)\grave{\alpha}$ ($\nu\omicron\mu\acute{\alpha}$), résulte d'une différence de thème.

§ 798. Certains adjectifs ne comportaient pas pour le féminin de forme distincte du masculin. Ce sont d'abord les composés dont le second terme est un substantif (§ 643), comme en grec $\acute{\alpha}\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$, $\epsilon\upsilon\nu\omicron\varsigma$, $\acute{\alpha}\pi\acute{\alpha}\tau\omega\rho$, $\epsilon\upsilon\gamma\epsilon\nu\eta\varsigma$, $\epsilon\upsilon\delta\alpha\iota\mu\omega\nu$, en latin *degener*, *ferōx* (§ 547). Ce sont aussi les adjectifs à valeur intensive (comparatifs de formation primaire, § 738) comme gr. $\mu\iota\zeta\omega\nu$, lat. *maior*. Il y en avait peut-être d'autres encore. Des actions secondaires ont troublé l'état ancien. Ainsi des composés comme $\pi\omicron\lambda\upsilon\phi\epsilon\rho\epsilon\theta\omicron\varsigma$ ont, sous l'influence de $\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\acute{\omicron}\varsigma$, $\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\acute{\eta}$, reçu un féminin $\pi\omicron\lambda\upsilon\phi\epsilon\rho\epsilon\theta\eta$ (I 568) à côté de $\pi\omicron\lambda\upsilon\phi\epsilon\rho\epsilon\theta\omicron\varsigma$ (Σ 200, 301); $\acute{\alpha}\theta\acute{\alpha}\nu\alpha\tau\omicron\varsigma$ a un féminin $\acute{\alpha}\theta\acute{\alpha}\nu\acute{\alpha}\tau\eta$, déjà chez Homère (P 78). Inversement, beaucoup d'adjectifs dérivés, sous l'influence des composés, présentent une forme unique pour le masculin et le féminin : ainsi $\alpha\iota\theta\eta\rho\iota\omicron\varsigma$, $\tau\sigma\upsilon\chi\iota\omicron\varsigma$, $\theta\acute{\epsilon}\rho\mu\iota\omicron\varsigma$, $\pi\iota\delta\epsilon\iota\omicron\varsigma$, $\delta\acute{\omicron}\kappa\iota\mu\omicron\varsigma$, $\mu\acute{\alpha}\chi\iota\mu\omicron\varsigma$, $\phi\rho\acute{\omicron}\nu\iota\mu\omicron\varsigma$. Là où le féminin avait une forme anormale, le masculin a été souvent employé pour les deux genres : ainsi $\pi\iota\epsilon\iota\rho\alpha$, encore attesté chez Homère (Σ 541, T 180), a cédé devant $\pi\iota\omega\nu$, qui déjà chez Homère sert aussi pour le féminin (I 207, β 56); de même un féminin $\pi\rho\acute{\omicron}\zeta\rho\omega\nu$ est attesté (K 244, v 359) à côté de $\pi\rho\acute{\omicron}\zeta\rho\alpha\sigma\sigma\alpha$ (K 290), § 503. Le grec a ainsi nombre d'adjectifs qui ne distinguent pas les deux genres. En latin, l'absence de distinction entre le masculin et le féminin est normale dans tout le type athématique : *audax* se comporte à cet égard comme *ferōx*. Et la même forme vaut aussi pour le neutre (§ 802).

§ 799. Là même où la distinction du masculin et du féminin existait, le latin l'a parfois éliminée. Ainsi il n'y a plus trace en latin de la distinction des deux genres au participe présent : en face de m. *bhāran*, fém. *bhāranti* en sanskrit,

φέρων, φέρουσα en grec, le latin n'a plus que *ferens* qui représente à la fois m. **ferent-s* et fém. **ferent-t* (passé à **ferent-is*), v. § 737. Il peut même arriver que ce soit la forme du féminin qui seule survive. Les adjectifs en *-u- ont été éliminés du latin (§ 588) ; à skr. *svādūh* « doux », fém. *svādūt* (gr. εἰδύς, εἰδυία), le latin répond par *suavis* de **svādwis* fait sur un féminin **svādwūt*. L'opposition, toute secondaire, entre *acris* et *acer* (§§ 224, 589 et 796) n'est qu'une survivance de l'époque où en latin *-is* caractérisait le féminin.

§ 800. La répartition des noms masculins et féminins se comprend immédiatement là où il s'agit d'êtres sexués ; elle correspond alors à la différence des sexes. Elle se comprend également dans beaucoup de noms qui indiquent des êtres productifs, comme celui de la « terre » ou comme ceux des arbres qui portent des fruits (§ 803). Mais les conceptions qui justifiaient l'opposition du masculin et du féminin en indo-européen ne se laissent pas toujours déterminer en l'état où sont connues les diverses langues.

Dans les substantifs désignant des êtres sexués le nom de la femelle ne se distinguait pas de celui du mâle au moyen d'un suffixe féminin. En grec βούς, βίς et ἵππος ont les deux genres et désignent la « vache », la « truie » et la « jument » aussi bien que le « bœuf », le « porc » et le « cheval ». Il y a un nom de l'« être humain » qui a aussi les deux genres, c'est en grec ἀνθρώπος (fém. dans Hérod., I, 60, Lys., I, 16) comme en latin *homō* (fém. dans Cic. Pro Clu., LXX, 199, ad Fam., IV, 5 ; cf. *māres hominēs*, Pl. Poen. 1311, *homines feminae*, S. Aug. Civ. D., III, 3), en germanique *wann-* (cf. en anglais *woman* de *wif-man* et en v. isl. *kvenn-madr* « femme »), et en celtique irl. *duine*, gall. *dyn* (R. Celt., XXXII, 482).

Le mot θεός signifie « dieu » et « déesse » ; τὸ θεόν en attique s'applique à Déméter et à Perséphone, comme τὸ δαίμον en laconien à Castor et à Pollux. Démosthène dit τὰς θεάς εὐχόμεθα καὶ ἀνθρώποις (sur la cour., 1). L'homérique θεός est

une innovation conservée de l'éolien; Homère emploie d'autre part la formule *θείσι πάσαι τε θείαισι* (Θ 5, 20, θ 341), où *θείαισι* a le même suffixe que *δράκαινα* (Hy. Ap. 300) ou *λείαινα* (Hér., III, 108). En latin, *δός* et *σας* ont les deux genres; les féminins comme *εφηια*, *λυρα* sont des formations récentes (Ernout, *Mél. F. de Saussure*, p. 209).

L'identité de formation des noms de parenté (*πατήρ*, *μήτηρ*, *pater*, *mater*, etc.) montre bien que la distinction des sexes ne se marquait pas en indo-européen dans les substantifs, pas plus que dans les pronoms personnels (§ 756). Mais lorsque le grec, ayant perdu l'ancien nom du « frère » (*φράτηρ*, réservé à la désignation d'une catégorie sociale) l'a remplacé par des noms nouveaux, *ἀδελφός*, *κασιγνήτος*, il a donné à ceux-ci des féminins en *ᾱ-σ-* : *ἀδελφή*, *κασιγνήτη* « sœur ». De même, le latin, ayant perdu les anciens noms du « fils » et de la « fille », les a remplacés par le couple *filius*, *filia*.

§ 801 L'opposition du masculin-féminin en tant que genre animé et du neutre en tant que genre inanimé se manifeste seulement au nominatif-accusatif et au vocatif.

Les trois cas sont distincts dans le genre animé. On ne peut adresser la parole qu'à des êtres vivants ou considérés comme tels; le vocatif n'a donc sa place que dans le genre animé. La distinction de l'agent et du patient n'a également de raison d'être que lorsqu'il s'agit d'êtres actifs ou considérés comme tels. De là vient que d'une part seul le genre animé a des caractéristiques distinctes pour le nominatif et l'accusatif (§ 812) et que d'autre part le genre inanimé s'oppose au genre animé pour ces deux cas.

REMARQUES. — I. L'importance de l'opposition de l'agent et du patient dans le genre animé ressort du fait que le démonstratif emprunte à deux racines différentes la forme de son cas sujet et de son cas régime direct : l'opposition de gr. *ὁ* et *τόν*, *ὃ* (*ὅς*) et *τήν* (*τήν*) est indo-européenne, car on la retrouve en sanskrit (*id* et *idm*, *id* et *idm*) et en germanique (got. *ja* et *jan-a*, *si* et *si*). Au contraire, le nom-acc. démonstratif neutre est de la même racine que les autres cas : gr. *τί* (de **tod*, § 650), comme skr. *id* et got. *jad-a*. L'opposition de nom. *ἐγώ* (lat. *ego*) et acc. *ἐμέ*, *με* (lat. *me*), également ancienne (§ 759), est de même ordre.

II. Le neutre tire son nom, *neutrum* (traduit du grec *νῆδινρον*), de ce qu'il est « ni l'un, ni l'autre », c'est-à-dire ni masculin, ni féminin. La notion du neutre s'exprime parfois au moyen de substantifs, comme en français *chose* (dans *quelque chose*, etc.) : c'est en grec *κτῆμα*, *πρᾶγμα*, *γρῆμα*, en latin *res* (§ 877). De là des tours comme *quidquid est quam rem agere accēpi* (Pl. Merc. 337), *quam nihil quam ob rem id faciam meruisse arbitror* (id. St. 82) ; chez César, B. G., IV, 3, *hæc res* vaut *hæc*.

§ 802. Là même où l'adjectif ne distingue pas le féminin du masculin, il a pour le neutre une forme distincte, puisque le neutre se marque par la flexion.

Ainsi les neutres *ἀλογον*, *εὐγενές*, *εὐδαίμων* s'opposent aux masc.-fém. *ἀλογος*, *εὐγενής*, *εὐδαίμων* pour le nominatif, *ἀλογον*, *εὐγενέα* (att. *εὐγενῆ*), *εὐδαίμονα* pour l'accusatif. En latin, la distinction subsiste dans le type thématique et dans le type en *-i-*, où *sudue* s'oppose à *suduis suduem*, et dans le comparatif, où *maius* s'oppose à *maior maiorem*.

Toutefois en latin, dans le reste du type athématique, c'est-à-dire dans tous les adjectifs dits imparisyllabiques et dans les participes correspondants, le nom.-acc. sg. neutre a la même forme que le masculin-féminin. Les formes *audax*, *concors*, *felix*, *ferax*, *hebes*, *prudent* valent pour les trois genres. Ainsi : *audax facinus* (Pl. Aul. 460, Mil. 309), *felix omen* (Ov. Pont., II, 1, 35), *dives opus* (Ov. Ars Am., I, 70), *sagax natum* (neutre, § 806 ; Pl. Curc. 110), *praelium anceps atrox* (Tac. Hist., III, 22). Le fait est assez étrange et il reste inexplicé. On le comprend dans le type *dégener* (§§ 607, 698), mais ce type est trop peu important pour avoir entraîné l'élimination d'une caractéristique de neutre opposée à celle du masculin-féminin dans tant d'adjectifs.

REMARQUE. — L'interrogatif-indéfini (§ 750) oppose nettement le genre animé (masc. fém.) au genre inanimé (neutre) : nom. *τίς*, *quis*, acc. *τίνα* *quem* signifie « qui ? », comme nom. acc. *τί* *quid* signifie « quoi ? » ; au sens indéfini, l'opposition subsiste : « quelqu'un » ét « quelque chose ». C'est un fait aussi frappant que le cas du démonstratif indiqué § 801 Rem. 1.

§ 803. Dans les substantifs, la répartition du genre animé et du genre inanimé n'est pas toujours claire, parce qu'elle

dépend des conceptions de demi-civilisés qui étaient celles des Indo-Européens et qui diffèrent beaucoup des conceptions modernes ; ces conceptions s'étaient d'ailleurs obscurcies avant l'époque des plus anciens textes de chaque langue. Cf. Meillet, *Lingu. hist. et lingu. gén.*, I, 211.

Les substantifs qui désignent des êtres animés sont en principe du genre « animé ». Tels sont les noms de parenté comme gr. πατήρ, μήτηρ, υἱός, ἐκυρός, etc., lat. *pater, mater, puerus, sacer*, etc., les noms d'agent comme gr. δῶτωρ, etc., lat. *dator*, etc., les noms d'animaux comme gr. λύκος, ἄρκτος, βοῦς, ἵππος, ἴα, etc., lat. *lupus, ursus, bos, equus, sus*, etc. (§ 800) ; parmi ceux-ci semblent spécialement féminins ceux qui désignent des animaux méprisables par leur petite taille (gr. μύια, lat. *musca*) ou par leur lâcheté ou leur puanteur (gr. ἀλώπηξ, ὄαινα, lat. *vulpes, felis, melis*, etc.).

Par le fait qu'ils produisent des fruits, les arbres participent à ce caractère animé et sont généralement du féminin : gr. φᾶγός (att. φηγός), ἄρῦς, etc., lat. *fāgus, ABIÈS, pōpulus, quercus*, etc. ; et cela a entraîné le genre féminin dans *arbor* (§ 606). Les noms de fruits correspondants sont généralement neutres : gr. ἄπιος f. « poirier » et ἄπιον, προῦμνη « prunier » et προῦμιον, κόμμος f. « arbousier » et κόμμορον, etc., lat. *pirus* f. et *pirum*, *fāgus* f. et *fāgum*, etc. Toutefois le nom du fruit du chêne est de genre animé : gr. βάλανος et lat. *glans*, tous deux féminins.

§ 804. Les anciens peuples de langue indo-européenne considéraient les forces de la nature, les éléments, les astres, comme des êtres animés qu'ils tenaient pour divins. Le nom du « ciel lumineux » était masculin ; sous la forme de gr. Ζεὺς ou de lat. *Iuppiter* (§ 729), ce n'est plus qu'un nom de personne. Sur le double genre, masc. et fém. de *diēs*, v. Ernout-Meillet, s. u. Le grec οὐρανός, dont le caractère personnel est moins accusé, est aussi du genre animé. Le nom de la « terre », fécondée par la pluie du ciel, est féminin : gr. γῆ, lat. *humus* (§ 556) ; le latin *terra*, de création italique

(§ 805), l'est aussi. Le « soleil » et la « lune » étaient pour les Indo-Européens des êtres divins ; ils le sont encore pour les Grecs. Le soleil est un être qui voit et qui entend tout (Γ 277), la lune est l'œil de la nuit (Esch. Sept 390). Le nom ancien du soleil est masculin : gr. ἥλιος (attesté comme crétois par Hésychius), hom. ἥλιος, att. ἥλιος, lat. *sol*. Le nom ancien de la lune l'est aussi ; c'est le mot qui en grec et en latin est devenu le nom du mois, gr. μήν, lat. *mensis* (§ 702) ; mais le grec a le féminin μένη et désigne aussi la lune par l'adjectif féminin σελήνη (§ 70) comme le latin par le dérivé *luna* (§ 129) qui tous deux signifient la « brillante ».

Ce n'est sans doute pas sans motif que les noms de la « route » sont généralement féminins : gr. ὁδός, κίλευθος, ἀταρπός, ἀταρπιτός, τρίβος, ὁμός, lat. *uia*, *semita*. La route conduit quelque part ; il est naturel qu'elle soit conçue comme de genre animé ; l'idée du chemin parcouru s'exprime par lat. *iter* n. (cf. *iter uiderum*, Lucr., II, 626).

§ 805. Certaines notions étaient parfois désignées en indo-européen tantôt par un nom du genre animé, tantôt par un nom du genre inanimé. Le premier exprimait sans doute la notion en tant qu'active et pour ainsi dire personnifiée, le second en tant que phénomène abstrait ou objet inerte. Ainsi il y avait pour le « feu » un nom masculin, lat. *ignis*, répondant à skr. *agnih* ; et aussi un nom neutre, gr. πῦρ, auquel répondent à la fois ombr. *pir* et v. h. all. *fiur*. De même pour l'« eau » : à côté du neutre, gr. ὕδωρ, ombr. *utur*, le latin a *aqua*, *unda*, du genre animé, comme le sanskrit *áp* (féminin, d'une racine différente). Cf. Meillet, M.S.L., XXI, 249.

Pour désigner le cours du temps, à côté de *æuom* n., il y a eu en latin un *æuos* m., dont il ne reste que de rares exemples (Pl. Poen. 1187, Lucr., II, 561). Le nom du « ciel » est en latin ancien à la fois *cælus* et *cælum* (au pluriel *cæli* s'est conservé seul) ; et pour la « terre », on trouve à la fois

en osque *tera* f. (cf. lat. *terra*) et *terámi* n. ; le mot dont sont issus lat. *terra* et osq. *terámi* s'est conservé en celtique, irl. *ter* ; c'est un thème neutre en *-es- (§§ 565 et 575). En italique, la terre était donc considérée tantôt comme un être animé, maternel et fécond (d'où le genre féminin), tantôt comme un objet matériel, le sol servant de base à l'habitation (d'où le genre neutre).

§ 806. Les noms des parties actives du corps sont souvent du genre animé ; ainsi le « pied » qui est du masculin, gr. *πούς*, lat. *pes* (§ 69 ; Rem.) et la « main » qui est du féminin, gr. *χείρ* (§ 706), lat. *manus*. Ce sont des membres qui agissent. Au contraire les organes internes, immobiles ou dont le mouvement ne se laisse pas directement observer, sont souvent du genre inanimé. Ainsi le « foie », gr. *ἥπαρ*, lat. *iecur* (§ 614) ou le « cœur », gr. *ἤτορ* ou *κῆρ* (§ 210 Rem. I), lat. *cor* (§ 230). Toutefois le grec *καρδιά* « cœur » est féminin ; le nom de la « rate », gr. *σπλήν*, lat. *lien*, est masculin, comme en latin celui du « poumon » (*pulmō*) et du « rein » (*ren*, pl. *renēs*). Le nom du « gosier », *guttur*, est neutre en latin classique (Hor. *Épod.*, III, 1) ; mais il est masculin chez Plaute (Aul. 304) et dans la langue vulgaire. A côté du neutre *tergum*, il a existé un masculin *tergus* (Asin. 319), et à côté du masculin *nāsus* un neutre *nāsūm* (Amp. 444, Men. 168).

Les noms qui, sortis d'une racine verbale, expriment un procès sont du genre animé. Ainsi les types gr. *πέλας* ou *μυτέ*, *φίτις* ou *πράξις*. Comme ces noms ont souvent servi à désigner des objets, il se trouve que pas mal de noms d'objets sont du genre animé (§ 262). Ainsi en grec *ἔργος*, *πέλας*, *ἄρα*, etc., en latin *togā* ou *cutis*. Mais en général les noms d'objet sont du genre inanimé : gr. *εἶμα*, *ἰγάριον*, etc., lat. *legumen*, *monumentum*, etc. Et aussi les noms d'instrument : gr. *ζυγόν*, *ἄστρον*, lat. *iugum*, *ardrum*, etc., de même que les noms marquant le résultat de l'action : *ἔωρον*, *domum*, etc.

On considère volontiers les êtres jeunes comme des choses ; en les désignant par des noms neutres, on souligne leur fai-

blesse qui appelle la tendresse ou la pitié. En grec τέκνον est du neutre, comme *barn* « enfant » en gotique ou *Kind* en allemand. Les diminutifs sont généralement du neutre pour la même raison : ἀβελροῖδιον (de ἀβελρός), ἱερῖον (de ἱερός), ἔρνεον (de ἔρνος), ποιμνιον (de ποιμνός), λεόντιον (de λέων), etc. Quand des neutres désignent des êtres animés, c'est pour un motif de tendresse ou de familiarité, quelquefois de mépris. De là les nombreux noms propres de femme au neutre dans la comédie grecque et latine, Γλυκερίον, Ξανθάριον, *Gymnasium*, *Philematium*, etc. (§ 585), et d'autre part le nom de l'« esclave », ἀνδράποδον (déjà H 475 ; formé par dérision sur τετράποδον), lat. *mancipium*, ou le nom de la « prostituée », *scortum*.

§ 807. Il serait malaisé de prévoir le genre « animé » ou « inanimé » d'un substantif désignant telle ou telle notion ; mais il est souvent possible d'entrevoir comment s'explique le genre attesté. Deux influences diverses se sont croisées : l'influence de conceptions antiques, conservées par tradition, mais qui parfois, n'étant plus comprises, se sont effacées, et l'influence de la forme des mots dont certains étaient fixés à l'un ou l'autre genre. Il y a toujours une part d'arbitraire dans la préférence que les langues ont accordée à un genre ou à un autre. Ainsi les thèmes en *-es- sont presque tous neutres en grec (§ 598) ; le genre animé n'y apparaît que dans des cas où il s'impose, par exemple dans le nom de l'« aurore », être divin personnifié, att. ἠώς (§ 699), ou dans celui de la « pudeur », qui est un sentiment actif, αἰδώς ; mais en général le type neutre γίνας est seul attesté. En latin au contraire le type *genus*, bien qu'assez abondamment représenté, le cède en importance au type *hominis*, qui a pris une grande extension ; le type *genus* s'est d'ailleurs mêlé parfois à un type masculin, par exemple dans *pondus* qui a le vocalisme d'un thème masculin **pond-o-*, dont l'ablatif *pondō* subsiste (§ 598 Rem.) ; sur le genre féminin d'*arboris*, v. § 803.

§ 808. On observe de nombreux flottements entre le mas-

culin-féminin et le neutre. Le nom de la « roue » est en sanskrit *cakrá-*, généralement neutre; en grec le mot correspondant est masculin, *κύκλος* (§ 554). Il est possible que le neutre *cakráni* ait été favorisé par le collectif *cakrá*, auquel répond *κύκλα* en grec (§ 795); mais le nom slave de la roue, tiré de la même racine sous une forme différente, est neutre, v. sl. *kolo* (de même *kelan* en v. prussien et *huel* en vieil-islandais). Le nom de la « rosée » est féminin en grec, *ῥοση* et *ῥίψη* (§ 59 Rem. II) de **ῥεση*, ce qui s'accorde avec le caractère fécondant et vivifiant de la rosée; mais le mot sanskrit correspondant est neutre, *varśáni*. Les deux genres ont dû coexister en indo-européen.

Le nom du « cou » est masculin en germanique, got. *hals*; le correspondant latin est parfois masculin, *collus*, mais généralement neutre, *collum*. Dans *Amphitr.* 445, Nonius lisait *collus*, mais les manuscrits de Plaute ont *collum*. Le collectif *colla* n'est pas assez usuel pour avoir provoqué le neutre *collum*, qui doit être ancien. La coexistence du neutre *ζυγόν* et du masculin *ζυγός* (*Hy. Dém.* 217) semble ancienne aussi; il y a trace en sanskrit d'un masculin *yugáḥ* à côté de l'habituel *yugám*, et en latin *ingum* a un dérivé *ingulus*. De même le grec a côte à côte le masculin *τέρμων* et le neutre *τέρμα* et le latin le masculin *termó* (dont *terminus* est un dérivé) et le neutre *termen*; la distinction des genres est ici ancienne. Il y a d'autre part en latin certains flottements de genre difficilement explicables (cf. § 807): ainsi *uolpus* est à la fois masculin (*Virg. Aen.*, II, 99) et neutre (id. *Georg.*, III, 469); *penus* à la fois masculin (*Pl. Ps.* 178), féminin (*Virg. Aen.*, I, 703) et neutre (*Pl. Ps.* 228, *Hor. Ep.*, I, xvi, 72), sans parler d'une forme *penum* (*Pl. Capt.* 920; cf. *Priscien*, G. L. K., II, 170), également neutre; v. § 588 Rem. III.

§ 809. Certaines formations suffixales avaient indifféremment, dès l'époque indo-européenne, le genre féminin ou le genre neutre: cf. gr. *ἑβώνη* à skr. *stádanam* « même sens »

et en grec même $\beta\acute{\upsilon}\lambda\omicron\nu$ à $\beta\acute{\upsilon}\lambda\acute{\alpha}$, $\beta\rho\acute{\epsilon}\pi\alpha\nu\omicron\nu$ (τ 368) à $\beta\rho\acute{\epsilon}\pi\acute{\alpha}\nu\eta$ (Σ 551), $\sigma\acute{\tau}\alpha\mu\upsilon\lambda\omicron\nu$ (Ar. Nuées 45) à $\sigma\tau\alpha\mu\acute{\upsilon}\lambda\acute{\alpha}$ (Σ 561; avec une curieuse différence de vocalisme radical et d'accent), etc.

Ces flottements s'expliquent sans doute par le fait que dans beaucoup de cas le genre animé et le genre inanimé étaient également justifiés. Il s'est d'ailleurs formé dans chaque langue de petites catégories de mots unis par le sens et qui tendaient à avoir le même genre ou la même flexion; ainsi en latin, sous l'influence de *cornua*, *genua* on a dit non seulement *ossua* à côté de *ossa*, mais même *artua* (Pl. Mén. 856) au lieu de *artus*.

III. Cas.

A consulter : pour le grec Kühner-Gerth, I 290-448; pour le latin Leumann-Hofmann, 372-454 et Löfstedt, *Synt.*, I 75-330.

§ 810. Au moment où se sont séparés les divers dialectes indo-européens, la structure de la phrase était dominée par la flexion casuelle (cf. § 840).

On entrevoit sans doute une période antérieure où les noms étaient invariables. L'absence ancienne de flexion apparaît dans le pronom personnel (§ 756) et dans les noms de nombre : ceux de « cinq » à « dix » sont invariables (§ 771). Certains noms neutres, comme lat. *fas*, ignorent toute flexion, et rien n'indique qu'ils aient jamais eu d'autre « cas » que le nominatif-accusatif singulier. D'ailleurs la flexion des noms neutres résulte d'innovations relativement récentes (v. §§ 711 et 801). Enfin, dans la composition nominale, le premier élément n'est qu'un thème nu, pourvu d'un sens aussi plein que s'il avait des désinences (§ 634).

Néanmoins à date historique, les noms indo-européens ont normalement une flexion casuelle : les formes sans désinence sont en réalité des formes à désinence zéro (§ 231), que l'absence de désinence caractérise par opposition aux formes qui en sont pourvues.

§ 811. De bonne heure, la flexion nominale de l'indo-européen, dont la structure n'a jamais été cohérente (§ 252 et s.), a tendu à se dégrader. L'histoire de la flexion nominale dans les diverses langues est celle d'une simplification progressive, qui va jusqu'à l'élimination. Dans certaines langues, surtout slaves et baltiques, la simplification est encore loin d'être accomplie. Dans d'autres, elle a été poussée si avant qu'il ne subsiste aucune distinction des cas ; c'est ce qui est arrivé à l'iranien occidental dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, au brittonique antérieurement au VIII^e, au roman entre le V^e et le XIV^e (où le français a perdu les derniers restes de la déclinaison à deux cas), à l'anglais au cours du moyen âge, etc. Le grec et le latin classiques offrent un état déjà simplifié.

Au fur et à mesure que la flexion se simplifiait, la langue avait les moyens d'en remplacer les parties caduques ; l'existence même de ces moyens a favorisé la simplification. Les cas à valeur concrète tendaient à recevoir l'appui d'une « préposition » (préposée ou postposée, § 786), qui est devenue de bonne heure un instrument nécessaire. Ainsi les cas marquant le lieu où s'accomplit le procès, le but vers lequel il tend, le point d'où il part, l'instrument qui sert à l'accomplir, etc., se font accompagner d'une préposition, qui était à l'origine un simple adverbe chargé de préciser les conditions du procès. A l'époque historique, les formes casuelles ne subsistent sans préposition que lorsqu'elles expriment des rapports de caractère abstrait et général, ce qu'on appelle des rapports grammaticaux (§ 844). Encore, avec le temps, la préposition a-t-elle fini par s'imposer même pour l'expression de certains de ces rapports (§ 788).

§ 812. La déclinaison indo-européenne comportait huit cas : nominatif, vocatif, accusatif, génitif, ablatif, datif, locatif, instrumental. Toutefois, ces huit cas n'étaient comparables les uns aux autres ni pour la forme, ni pour le sens. Le système n'avait rien d'homogène ni de régulier. La distinction du

nominatif, du vocatif et de l'accusatif n'existait que dans les noms de genre animé (§ 801); au duel, elle n'avait lieu nulle part. Une distinction du génitif et de l'ablatif n'était marquée au singulier que dans le type thématique. Au pluriel, l'ablatif n'avait pas de forme propre et se confondait avec le datif. Les caractéristiques du locatif et de l'instrumental sont à peu près déterminables au singulier, mais tout à fait obscures au pluriel. La flexion du duel, pour les raisons indiquées § 789, était défective dès l'indo-européen.

Vocatif.

§ 813. Le vocatif, qui sert à interpeller, est à part des autres cas de la flexion. Sa forme déjà l'en distingue, puisqu'il est normalement caractérisé par l'absence de toute désinence et que là où il a une désinence, c'est celle du nominatif (ainsi au pluriel); il n'a d'autre forme propre que celle du thème nu. Dans son emploi, il est indépendant de tout contexte. On le place d'ordinaire en tête de la phrase, mais il n'en fait pas partie; ainsi les particules se placent après le mot qui le suit (§ 850) :

A 282 Ἄτρείθης σὺ δὲ πάτερ τέον μένος.

Quand le vocatif comporte une attribution, celle-ci se met généralement au vocatif : φίλε ἴφιταυρε (Γ 172), πάτερ φίλε (π 222), Ἄτρείθης Μενέλαε, διοτρεφέες, ἔρχαμε λαῶν (P 12). Mais elle peut être au nominatif : φίλος ὦ Μενέλαε (Δ 189), ὦ τλήμων ἄνερ (Eur. Andr. 348). Et c'est là sans doute un usage ancien, car on en retrouve la trace en slave.

Deux substantifs joints par la conjonction « et » peuvent être tous deux au vocatif : Αἴαν Ἰδομενεῦ τε (Ψ 493). Mais l'usage indo-européen, régulièrement conservé en védique, devait être de mettre le premier seul au vocatif et le second au nominatif; il est attesté une fois chez Homère (I' 277) : Ζεῦ πάτερ... ἠλιάος τε. Il y a en grec quelques exemples de l'usage inverse : ὦ πέλιος καὶ θῆμα (Arist. Cav. 273).

Le nominatif accompagné d'un adjectif déterminatif et notamment de l'article s'emploie en grec au lieu du vocatif : ainsi s'explique γαμβρὸς ἐμὸς θυγατὶρ τε (: 406) et la phrase de Xénophon : ὦ Κύρη καὶ οἱ ἄλλοι Πέρσαι (Cyrup., III, 3, 20). Dans la langue familière, ὦ πατὴρ sert à appeler un serviteur ; cf. l'emploi de οὔτος au vocatif (Soph. Aj. 89 ; Eur. Alc. 773 ; Arist. Thesm. 1082, etc.), et la phrase du N. T. (Luc, XII, 32), μὲ φεθεῦ, τὸ μικρὸν ποιμνιον.

Le latin, qui n'a de forme spéciale pour le vocatif que dans les thèmes en *-o- (§ 651), est peu strict dans l'emploi de ce cas. Les comiques se servent du nominatif comme cas d'appel, surtout avec une nuance d'affection et lorsqu'une détermination l'accompagne : meus ocellus, dà mibi sœvium (Stich. 764 ; cf. Asin. 664, Cas. 137).

§ 814. En indo-européen, le vocatif pouvait être précédé de la particule *o pour souligner l'appel ou exprimer un sentiment un peu vif. En grec et en latin, l'usage s'en est conservé.

Homère et Hésiode ne font qu'un emploi restreint de ὦ, et toujours avec une valeur expressive (familiarité, ironie, impatience). Chez Hérodote, l'emploi s'étend. Il devient courant en attique, au point de perdre toute valeur ; c'est alors l'absence de ὦ qui est expressive, en indiquant une intention. Aristophane et Platon emploient régulièrement ὦ devant le vocatif. Les orateurs disent toujours : ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὦ βουλῆ, etc. Ensuite, il y a régression ; à l'époque hellénistique, l'emploi de ὦ diminue ; le grec moderne n'use pas de ὦ dans l'adresse simple. Cf. John A. Scott, *A. J. Ph.*, t. XXIV-XXVI.

En latin, la présence de o devant le vocatif est limitée à l'expression d'une émotion, d'une exclamation pathétique : o mi ere exoptatissime ! (Pl. Trin. 1072 ; cf. Curc. 305). L'emploi ordinaire est sans o : saluè, Tyndare (Pl. Capt. 1009) ; hœus, Saturio, exi (Pers. 725 ; cf. Most. 373) ; ea nos perturbat, Laches (Tér. Héc. 633). Cicéron dit toujours : patres

conscripfit ou *Quirités*. La langue classique est sur ce point d'accord avec la vieille langue, qui continue la tradition de l'indo-européen.

REMARQUE. — Une apposition à un vocatif peut se mettre elle-même au vocatif : « *ὦ ποικίλαυτε φίλων θανάσι* » « ô toi qui es mort pleuré abondamment de tes amis ! » (Esch. Pers. 674). Par une extension de cet usage, les poètes grecs mettent parfois au vocatif une apposition à une forme verbale de la 2^e personne : « *ὦ Πῶν ἀλίπλαγκτε φάνηθι* (Soph. Aj. 695), « *Ἦτοι εἰσὶς ἔσθ' ἰσθούρι* (Philoct. 828), « *ἔσθι κἀρε γένοιο* (Théocr., XVII, 66). Ces mêmes tours se rencontrent en latin : *lectule delicias facte hodie mectis* (Prop., II, 15, 2), *Rufe mihi frustra credite amice* (Cat. 77, 1), *sic venias hodie ne* (Tib. 1, 7, 53). Mais le nominatif est plus naturel (Juv., IV, 24, etc.). Cf. toutefois la vieille formule *macte estō* (Wünsch, *Rh. M.*, LXIX, 127).

Nominatif.

§ 815. Le nominatif sert à désigner ce dont il est question dans la phrase. C'est la forme que prend le « sujet », qui peut d'ailleurs n'être pas exprimé quand l'interlocuteur l'a présent à l'esprit (§§ 455 et 869) : *Caesar venit*, τέθηκε Φίλιππος, *mens agitat molem* (Virg. Aen., VI, 727), πόλεμος δ' ἀνδρείου μωχέσει (Z. 492). C'est également la forme du « prédicat » : *bonus est*, *consul factus est*, *nominor leo*, καλός ἐστι, μῶρος κλύω. Les appositions au sujet, exprimé ou non, se mettent au nominatif : πῶς ἂν ἐκ τούτων εἴη πρόσοιμεν ὡς ἄριστα Περσικῆς λαοῦ ; « Comment après cela pourrions-nous agir au mieux, nous peuple de Perse ? » (Esch. Pers. 789), *maxima pars natum decipimur specie recti* (Hor. ad Pis., 24).

REMARQUE. — C'est sous la forme du nominatif que, hors de la phrase, le nom se présente à l'esprit. Dans les énumérations par exemple, le nominatif est souvent employé là où un autre cas est imposé par la construction qui commande l'énumération (Brugmann-Thumb, p. 432). Certains emplois « absolus » du nominatif (par ex. « 51, Z. 396, K. 437) peuvent s'expliquer par l'usage de la phrase nominale pure sans verbe « être » (§ 871). D'autres où le nominatif reste pour ainsi dire en suspens (ainsi Γ 211, Eur. Cycl. 331^r, Hippol. 23) sont purement anacoluthiques (Stahl, p. 710). Il y en a aussi en latin : *is, si il di amant, agere tuam rem occidisti* (Pl. Pœn. 659). Sur tous ces faits, v. Havers, *I. F.*, XLIII, 307.

Accusatif.

§ 816. L'accusatif à plusieurs valeurs qui se laissent difficilement ramener à une formule commune.

a). La plus générale est de marquer l'objet sur lequel porte le procès indiqué par le verbe, quelle que soit d'ailleurs la nature de ce procès. Gr. *ἐλαύνειν ἵππους* (O 259), *πίνειν αἶμα* (λ 98), *τείνειν τόξον* (Δ 124), *εἰδόναι νίκης* (H 203), *ἔρξην φάος* (Soph. Œd. R. 375), etc. Lat. *agere capellas* (Virg. Buc., I, 13), *ninum bibere* (Tér. Eun. 727), *arcum tendere* (Sén. Herc. Œt. 1722), *dare veniam* (Pl. Amp. 924), *lumen relinquere* (Lucret., V, 989), etc. C'est ce qu'on appelle l'accusatif complément direct, et on dit que cet accusatif est « gouverné » par le verbe. Il peut avoir lui-même un prédicat en accord avec lui : *ἀνιμώτερον δέ με θέσεις* (II 90), *faciō factum me atque magnificum ninum* (Pl. Asin. 351), *patrem tuum vocas me* (id. Epid. 582) *me truculentum nominās* (id. Truc. 266).

La relation établie entre l'accusatif et le verbe résulte d'un développement secondaire ; l'indo-européen ne connaissait pas la « rection » (§ 840). Il arrive qu'un complément soit à un autre cas que l'accusatif (v. pour le datif, § 825 ; pour le génitif partitif, § 827). Il arrive aussi qu'un verbe, même transitif, s'emploie sans régime. On dit *ἐλαύνειν ἵππον*, *ἔξα στρατόν*, mais aussi *οἱ ἐλαυνόντες* « les rameurs » (v 22) ; *σῆσαι ἔξα*, mais aussi *σῆσαι* tout court « il arrêta » (B 558) ; *καταλόειν ἵππους*, *ἄρακα πόνον*, etc., mais aussi *καταλόειν* tout court « cesser, se reposer, faire la paix » (Thuc., V, 23) ; *ἐπιβάλλειν ἑρκίαν τινί*, mais aussi *ἐπιβάλλειν* tout court « infliger une amende à quelqu'un » (Lys., IX, 6, XV, 5) ; *ἐπιφέρειν* tout court « porter des offrandes à un mort » (Thuc., II, 34), d'où simplement « être en deuil » (R. E. G., XXXVII 396), etc. En latin, *soluere* tout court veut dire « lever l'ancre ou le camp » (Caes. B. G., IV, 23), *improbare* « tromper » (avec le datif de la personne, Corn. Nep. Eum., V, 7), *accipere* « recevoir de l'argent, se faire payer » (*accipis ut ta-*

ceas, Mart., I, 95, 2). Voir § 459 pour d'autres emplois absolus du verbe transitif.

§ 817. La valeur ancienne de l'accusatif, indépendant du verbe dont il devait devenir le régime, apparaît bien dans certains tours où le verbe était originellement intransitif. Ainsi *φεύγειν* signifie proprement « plier », d'où « céder du terrain », « fuir » ; mais Homère emploie *φεύγειν* avec les accusatifs *θάνατον*, *πόλεμον*, *θάλασσαν* (Λ 60, α 12), comme Virgile *fugere* avec *patriam* (Buc., I, 4). On dit *σιωπᾶν* « faire silence, se taire », et *σιωπᾶν τὸ θύριον* « ne rien dire de la porte » (Arist. Thesm. 26) ; *πλεῖν* « naviguer » et *πλεῖν ὑγρά κέλευθα* (γ 71), peut-être un accusatif d'étendue (§ 822). Le verbe *δμῶμι* « je jure » comporte des régimes variés à l'accusatif : *Στυγῆς ὄβωρ* (Ξ 271), *σπονδᾶς* (Thuc., V, 47) ou *ἔρκους* (id., V, 30), *ταῦτα* « ce fait » (T 187), etc. En latin, *dēperire* au sens de mourir d'amour se construit avec l'accusatif de la personne que l'on aime (Pl. Bacch. 470).

Bien mieux, l'accusatif régime direct est employé dans des cas où il est juste le contraire d'un « latif » (§ 820), avec des verbes impliquant non le terme mais le point de départ d'un mouvement. Ainsi en grec *κατέβαιν' ὑπερώια* (ψ 85) ou *κλίμακα κατέβησθε* (α 330) à côté de *καταβήσθε δίφρου* (E 109) ou *ἐξ ἑρως κατέβησθε* (N 17) ; en latin *nōn ego Penātis profugus excessi mēos* (Sén. CEd. 23) ou *spēs foret adflictis patriās excēdere mīros* (Luc., I, 497) à côté de *excēdō regiōne* (Virg. Aen., II, 737) ou de *excēdere ex finibus* (Caes. B. G., VII, 33).

REMARQUE. — Il arrive que l'on donne un accusatif complément direct à un verbe pourvu déjà d'un régime avec lequel il forme une locution consacrée : tel en latin *infrādi ire* « nier » (Pl. Mén. 396) ou *lādīs facere* « se moquer de » (Rud. 470), d'où au passif *lādīs fieri* (Pseud. 1168 ; cf. § 821). Mais *lādīs facere* se construit aussi avec le datif (Merc. 225).

§ 818. Un usage indo-européen, conservé en latin comme en grec, consiste à placer à côté du verbe un complément à l'accusatif qui reprend le sens exprimé par le verbe.

Ce complément est souvent de même racine que le verbe :

μάχην μάχεσθαι (M 175), γαστήρ γαστρίσθαι (κ 518), εἶδαρ εἶδιν (φ 270), νόσον νοσεῖν (Ag. Ois. 31), ποιήν τίνειν (Hér., III, 14), πόνου; πονεῖν (Pl. Apol. 22 A), *servitūtem servire* (Pl. Capt. 391), *cenam cenare* (Rud. 508), *messem metere* (Trin. 33), *prandium prandere* (Poen. 759), *machinam machinari* (Bacch. 232), *sententiam sentire* (Curc. 217); c'est ce qu'on appelle la figure étymologique. Il peut être de même sens, sans être de même racine que le verbe : εἶδαι γλαυκὸν ὕπνον (θ 445); ἀλγεα πολλὰ μογρεῖν (β 343).

Ce complément permet d'ajouter à l'idée verbale des déterminations variées : ἀπρηχτόν πόλεμον πολεμίζειν (B 121), εὐρημ' εὐρείν εὐτυχιστάρον (Eur. Méd. 553), πτώμα θανάσιμον πεσεῖν (id. El. 686), εὐλαβεὸς τὴν εὐλάβειαν ἦν ἐγὼ λέγω (Plat. Alc. 132 A), *faciō facinora immortalia* (Pl. Most. 777), *pulmōnium uelim uomitum uomās* (Rud. 511), *ludum insolentem ludere* (Hor. Od., III, 29, 50), *utuerē eam uitam quae est sōla uita nominanda* (Cic. de Sen., 77), etc.

Il peut arriver que ce complément soit en apposition ou serve de détermination à un substantif qui serait de même racine que le verbe : πῦρ δεθορκῶς (τ 446) « ayant un regard de feu », πολὺν ὕσε χρῦσόν « il fit pleuvoir une abondante pluie d'or » (Pind. Ol., VII, 91), γάμους χορεύειν « danser une danse nuptiale », γάμους ἰστιάειν « donner un repas de noces » (Isée, VIII, 9), *stadium currere* « courir la course du stade » (Cic. de Off., III, x, 42), *redolere antiquitatem* « exhiler un parfum d'antiquité » (Cic. Brut., XXI, 82), *obolnisti alium* « tu sens une odeur d'ail » (Pl. Most. 39), *lapides loqueris* « tu dis des mots qui sont des pierres » (Aul. 152). Sur l'accusatif avec les verbes impersonnels, v. §§ 457 et 529; cf. *pluit lapides* (Liv., XXVIII, 27, 16) ou *sanguinem* (id., XL, 19, 2) « il pleut des pierres ou du sang ».

Au passif, le substantif devient normalement en grec le sujet du verbe : ὁ κίνδυνος κινδυνεύεται (Plat. Lach. 187 b), ἀγῶνας ἀγωνίζεται (Hérod., IX, 26), ποτεν ἱστῆς ἕϊον εν εὐ βελίωκας ἱστῆς ὅ γε βελίωμένος σει τοιαύτος φαίνεται; (Démosth.,

XIX, 200). Pareil emploi est rare en latin : *hinc pugna pugnata* (Corn. Nep., Hann., V, 1).

§ 819. L'indépendance relative de l'accusatif et du verbe fait qu'un même verbe peut avoir auprès de lui deux accusatifs : κῶσσε μιν κεραλήν (π 15), γυναικα θέσαστο μαζόν (Ω 58), τὴν δὲ βάλε δουρὶ στέρνον (Δ 527; cf. Λ 240), αἶμα κάθηρον Σαρπηδόνα (Π 667), ἧ τε πόδας νίψει (τ 356), ἤτοι μιν ἕρου (Χ 295), σφίας οἶμας Μοῦσ' ἐβίβαξε (θ 481), τότε νῶϊ βύσαστο μισθὸν Λαομέδων (Φ 451), μέσας με χεῖρα (Soph. Phil. 1301), etc. Cet usage est bien conservé en grec, surtout en poésie. On le rencontre en prose avec les verbes κρύπτειν (Lys., XXXII, 7), ἀπειτεῖν (Xén. An., II, v, 38), ἀποστερεῖν (Dém., XXVIII, 13), etc. Le latin le limite à quelques verbes près desquels il est courant; comme *docere* (*eam artem nōs tū docēbis*, Cic. de Orat., II, liv, 216), *poscere* (Hor. Od., I, 24, 12), *rogare* (Phedr., IV, 18, 5), *cellare* (Cic. ad Fam., II, 16, 3), *flagitare* (Hor. Od., II, xviii, 13), *percontari* (id., Ep., I, xx, 26), dans la vieille langue *consulere* (Pl. Men. 700), *eludere* (Curc. 630), *incusare* (Ter. Phorm. 914), *condonare* (Phorm. 947), *exorare* (Bacch. 1199), etc.

Au passif, l'un des régimes devient le sujet au nominatif, l'autre subsiste à l'accusatif : βλήτο κτήματν (Δ 518, cf. E 284), ἐλῦθη ζυγόν (Esch. Pers. 594), ἀποστερούμενοι χρήματα « gens volés de leurs biens » (Plat. Théét. 201 B), δείσας μὴ ἀπαιρηθῆναι τὴν ἀρχὴν πρὸς τοῦ ἀδελφείου « ayant craint d'être dépouillé du pouvoir par mon frère » (Hér., III, 65). En latin, le même tour est rare; si on l'observe surtout en poésie, c'est qu'il y est imité du grec : *Petreius atque Afranius cum stipendium à legionibus flagitarentur* (Caes. B. C., I, 87, 3), *segetes non possēbatur humus* (Ov. Mét., I, 137).

§ 820. *b*). L'accusatif avait aussi en indo-européen la valeur d'un *latif*, c'est-à-dire qu'il servait à marquer le terme vers lequel tend un mouvement : ἔρχεσθον κλισίην (Α 322), οἶκον ἐλεύσεται (τ 313), κνίσση δ' οὐρανὸν ἴκην (Α 317), ἧ δ' ὅτε δὲ μνηστῆρας ἄρξατο (α 332), et avec double accusatif (§ 819),

ἔϊλος θ' ἄντων Ἀθήνας ἔϊνα (E 290), τί δέ σε ὀφείλας ἔϊνα πάνθος (A 362). Hérodote emploie encore ἔϊνα avec l'accusatif de la personne (II, 36, IX, 26; avec ἔϊ, VI, 57). Mais peu à peu se développe l'usage d'ajouter devant l'accusatif une préposition qui est généralement le représentant de *en ou *enī. Toutefois, la plupart des parlars grecs ont différencié ἐν avec le locatif-datif de ἐν avec l'accusatif en fixant à la préposition en ce dernier cas un -ς accessoire (§ 785) : hom. ἐν ἔϊ πῶλον, att. ἔϊνα: εἰς ou ἔϊ πῶλον (ὅταν ἐλθῶμεν ἔϊ Λακεδαιμόνα, Arist. Lysist. 1231), etc. (ἔϊ ou εἰς de ἐνς conservé en crétois, § 211). En béotien, en thessalien et en arcado-cypriote, ἐν s'emploie avec l'accusatif : arc. ἐν θᾶρον ἔϊνα (Hoffm., *Dial.*, I, 29, l. 4), thess. ἐν τῶν ἀκροπόλει, ἐν τῶν ναῶν (id., II, p. 21, l. 22 et 22, l. 45), etc. Pindare en offre plusieurs exemples (Pyth., II, 11, 86, etc.).

Le grec se sert aussi devant l'accusatif des prépositions ἐνὰ ἐπί κατὰ μετὰ πρὸς παρὰ ὑπὲρ ὑπὸ, etc., qui indiquent des nuances variées dans la nature du mouvement : βῆναι ἐπί πύργον (Z 386), πρῶτι (F)ἄστῳ (X 21), κατὰ νῆος (B 47), παρὰ θίνα (A 34), ὑπὲρ οὐρανῶν (τ 135), μετ' ἔϊνια (β 406), ἐνὰ (F)ἄστῳ φερειν (Γ 245), ὑπὸ τεύχος ἔϊνα (M 264), etc.

§ 821. En latin, l'usage de la préposition (*in, ad*) s'est établi plus largement qu'en grec. La langue classique n'emploie l'accusatif seul que lorsqu'il s'agit de noms propres désignant des villes ou des îles (celles-ci de petites dimensions; Riemann-Ernout; p. 81). Les seuls accusatifs de noms communs que l'on admette sont *rūs* « à la campagne », *domum* « à la maison », *forās* « dehors » : ainsi *abi rūs* (Pl. Cas. 103) et avec double accusatif *tū rūs uxōrem dūctis* (Cas. 485); *senex exit forās* (Tér. Heaut. 1000), *redēō domum* (Pl. Rud. 904). Chez les vieux auteurs, il y a quelques flottements pour les noms propres : *parasitum mīsi Cāriam* (Pl. Curc. 206) et *parasitum in Cāriam mīsi* (ib. 67), *profectus es Lemnum* (Tér. Phorm. 568) et *in Lemnum aufugit* (Pl. Cist. 161), avec double acc. *hunc Accheruntem praemittam prius* (Cas. 448), etc. ; et pour

les noms communs l'accusatif seul s'emploie parfois, surtout lorsque le verbe est accompagné d'un préverbe : *quòs locòs adisti* (Pl. Trin. 931), *es ingressus mare* (Tér. Héc. 419), *né in quod iste fabuletur auris immittas tuas* (Pl. Capt. 547), etc. Les locutions *vennum ire*, d'où *venire* « être mis en vente », *malam crucem ire* (par ex. Pers. 352 A, Poen. 496), *infiliat ire* « nier » (Bacch. 259, § 817 Rem.), *suppetiàs aduenire* « aider » (Men. 1020), *pressum ire* « se ruiner » (Cist. 223) ou *abire* « id. » (Truc. 36), *exsequiàs ire* « aller aux obsèques » (Phorm. 1026) ne comportent pas de préposition (on dit aussi cependant *in malam crucem ire*, Poen. 495). Comparer l'emploi du supin en *-ium (-um)*, qui est proprement un accusatif (§ 542), après les verbes de mouvement : *it cubitum* (Pl. Ps. 846), *est latusum*. Voir J. Heckmann, *J. F.*, XVIII, 296.

§ 822. c). L'accusatif servait aussi à marquer l'extension dans l'espace et dans le temps. Le grec et le latin en ont conservé maint exemple : *τὴν ὁδὸν ἣν Ἑλένην περ ἀνήγαγεν* (Z 292), *ἵνα μήνα μένων* (B 292), *negat unquam se à se pedem discessisse* (Cic. Pro Dei. 15, 42 ; cf. Pl. Aul. 57), *ut profectò vituàs aetateu miser* (Amph. 1023 ; cf. Asin. 21 et 274), *tres annos regnauit*. Cet usage ancien explique que le grec et le latin emploient l'accusatif après des prépositions comme *μετὰ* (ou *πειρὰ*, § 783) « après », *διὰ* « à travers », *ἀμφὶ περὶ* « autour », *ὑπὲρ* « par-dessus », etc., lat. *ante* et *post*, *per*, *circum*, *super*, etc. Après des prépositions issues d'adverbes comme *suprà*, *infra*, *contrà*, *extrà*, *ultrà*, *abhiac*, l'accusatif est en latin la forme habituelle (après *abhiac*, on rencontre aussi l'ablatif, Pl. Most. 494, Cic. Pro Rosc. Com. 13, 37). Tout se passe comme si l'accusatif était commandé par la préposition (§ 844).

§ 823. d). Enfin l'accusatif indiquait en indo-européen certains rapports vagues avec les mots voisins : *πάδας ὠκύς* (A 58), *γυθόσυνος κῆρ* (Δ 272), *νόν ἀποφώλιος* (Θ 177), *γενεὴν μεγάλου Διὸς εὐχομαι εἶναι* (Φ 187), *τόσσον ἔην μηλοῖς τόσσον πάθος εἰσπαράσθαι* (ι 324). C'est ce qu'on appelle l'accu-

satif de partie ou de relation. Le grec en a conservé et même étendu l'usage : τὸ θεῖμα ἄρχης (Xén., Mém., I, 3, 13), βελτίονας ἀνδρας καὶ τὴν γῆωμην καὶ τὴν ἰθίαν (Arist., Pl. 558), τρέφας ἐπιθήην (Eur. Troy. 480), νοσοὶ ἐρθαλμοῦς (Plat. Gorg. 495 E), οὐδεὶς ἕνοιθεν ἱξαρμαρτάνων πᾶσον ἁμαρτάνει τὸ μέγεθος (Ménandre).

En latin, cet emploi, propre à la langue de la poésie, est apparemment imité du grec. Plaute l'ignore, aussi bien que César et Cicéron. On ne le trouve à l'époque ancienne que chez quelques poètes hellénisants comme Ennius (*perculst pectora Poeni*, Ann., 312 V.), Catulle (*strophid uincta papillas*, LXIV, 65) et Lucrèce (*perculsae corda tua mi*, I, 13). Il prend avec le temps une certaine extension même chez les prosateurs : *nigrantis terga iuuenecis* (Virg. Aen., V, 97), *lacrimis perfusa genas* (id. ib., XII, 65), *nudaæ brachia ac lacertos* (Tac. Germ. 17), etc. Sur le développement qu'il a eu à la basse époque, v. Norberg, *Beiträge*, p. 1 et ss.

Du syncrétisme des cas.

§ 824. En grec et en latin, des cas syntaxiquement distincts ont parfois confondu leurs formes. La distinction syntaxique demeurerait sans peine tant que la confusion des formes n'était que partielle dans l'ensemble des thèmes nominaux. Ainsi la confusion des formes du nominatif et de l'accusatif dans l'attique πέλις ou le latin *hominis* n'entraînait pas la confusion générale des deux cas parce que la distinction subsistait dans πέλις et πέλας ou dans *omnes* et *omnis* (au moins à l'époque républicaine, § 690), et au singulier dans ποῦς et πέλα, *omnis* et *omnem*. Une même forme lat. *hominibus*, *rosis*, *lupis* sert pour le datif et l'ablatif pluriel ; ce qui prévient ici la confusion des deux cas, c'est la distinction observée au singulier entre *hominis* et *homine*, *rosæ* et *rosâ*, v. lat. *lupō* et *lupō(d)*, etc.

Mais il est arrivé que certains cas se sont confondus d'une

manière constante. C'est ce qu'on entend sous le nom de « synchrétisme » des cas.

Ainsi en grec, le génitif et l'ablatif n'ont qu'une seule forme qu'on nomme *génitif* ; le datif, le locatif et l'instrumental, autrefois distincts, s'expriment par une forme unique, qu'on nomme *datif*. En latin, la confusion de l'ablatif et de l'instrumental est très ancienne ; et, à l'époque historique, le locatif, encore distinct de l'ablatif-instrumental en osco-ombrien et partiellement en latin ancien, tend à être remplacé par la forme d'*ablatif-instrumental*. On voit par là que la seule comparaison du grec et du latin permet presque toujours de déterminer à quel cas de l'indo-européen remontent les divers cas de chaque langue :

génitif gr. = gén. latin : gén. indo-européen

génitif gr. = abl. latin : abl. indo-européen

datif gr. = dat. latin : dat. indo-européen

datif gr. = abl. latin : instrumental ou locatif indo-européen.

Il y a ambiguïté dans ce dernier cas, mais une ambiguïté seulement apparente parce que les emplois de locatif et d'instrumental sont nettement différents ; d'ailleurs le latin conserve partiellement le locatif. Il est donc inutile de recourir à la comparaison de l'indo-iranien, du slave ou du lituanien pour différencier les formes casuelles confondues en grec et en latin :

Datif indo-européen (datif grec, datif latin).

§ 825. Le datif indo-européen, défini par l'accord du datif grec et du datif latin (§ 824), avait pour fonction de marquer l'attribution. Les exemples qui suivent montrent le détail de cette fonction : Ἐκτορα δ' οὔτι θῶσω Πριαμίδην περὶ θάπτεμεν ἀλλὰ κύνεσσιν (Ψ 183), Μογεα θίδωσι ται γυναίκα: θωρον (insect. béot., Coll. 1133), ἀντάρ ἐγὼ τούτοις φάος πάντεσσι παρέξω

(τ 317). χεῖρας ἰμοὶ ἐρέγοντας (λ 257), ἢ δ' ἀνατείνας οὐρανῷ χεῖρας (Pind. Isth., V, 41), πρὸς βροταῖς δοτῆρ' ἐρᾶ; Προμηθεΐα (Esch. Prom. 612), ἀχευόμενοι περικλυτὰ (φ)έρια κίλευν (Z 324), μήτερ δέ μοι ἴστ' Ἀφροδίτη (Υ 209, cf. Ω 397), etc. Lat. *quadrāgintā dedit huic quae essent pignori* (Pl. Most. 978), *narrānt amicis multis consilium meum* (Aul. 475), *suae senectūti is acridorem hiemem parat* (Trin. 398), *it clānior caelo* (Virg. Aen., V, 451, où le datif indique l'attribution et non le termé du mouvement; cf. l'exemple de Pindare ci-dessus), *nae micis* (Pl. Pseud. 1317), *nam tibi pater hic est* (Capt. 1011).

Un bon nombre de verbes admettent un complément au datif; ainsi en grec ἀρίσκειν, φθονεῖν, πιστεύειν, κατεῖν, ἐπαινεῖν, ὑπακούειν, etc., en latin *placere, invidere, parere, studere, officere* (et par analogie sans doute *nocere*), *ignoscere, benedicere*, etc. Cette construction s'explique par le fait qu'à l'origine l'idée exprimée comportait une attribution.

C'est également l'idée d'attribution qui explique l'emploi du datif avec des substantifs. Exemples: δῶρον σῶ οἴκῳ (β 186), θεσσαυρὸν βελίισσιν (Esch. Pers. 1022), ἀρπαγὴν κοσῖν (id. Sept 1014), βέσιν ἰχθύσιν (Τ 268), ξύλα καὶ ἄνθρακες τῷ μελύδῳ, ἔλοι τοῖς θύραις (inscript. att. ap. Meisterhans-Schwyzler, p. 209), etc. Les adjectifs comme εἴητος, ἰχθύεις, γαλιπείς, χρησίμως, etc., et ceux qui expriment la ressemblance (ἴσος, ἑμοίως, αἰετός) se construisent régulièrement avec le datif. Il en est de même en latin pour les adjectifs *idoneus, aptus, utilis, gratus, fidus, infestus, similis*, etc. Cicéron toutefois emploie avec *similis* plutôt le génitif que le datif.

§ 826. On appelle datif d'intérêt (*dativus commodi*) celui qui marque la personne intéressée à l'action: τοῖσι δὲ βροτῶν ἔρευσεν (Η 314), σῆμά τέ μοι χεῖραι (λ 75), ἡμῖν κατακλάσθη φύλον ἤτορ (ι 256), ὤλετο μὲν μοι νόστος (I 413), ὅς τοι γούνατ' ἔλυσα (X 335), θάκε δὲ φρένας Ἕκτορι μῦθος « ce discours fut pour Hector une morsure au cœur » (E 493), etc.; ou par rapport à laquelle un fait est donné: μένος ἔδου εὐζώνῳ ἀνδρὶ (Hérod., I, 72), πύλας ἔστῃ ἐν θεξίᾳ ἰσπλέοντι τὸν Ἴόνιον

κάλπον (Thuc., I, 24). Ce datif n'ajoute souvent qu'une valeur affective à la phrase et devient même purement explétif (voir notamment Esch. Pers. 1056). C'est comme datif d'intérêt que τοι « à toi » est arrivé au rôle de particule (§ 761).

Le latin offre de nombreux exemples de ce datif : *Si quid peccat mihi peccat* (Tér. Ad. 115) ; *quantò sumptus fuerim tibi* (Pl. Mil. 740) ; *lupus est homò homini* (As. 495) ; *eum esse exitium Troiae, pestem Pergamò* (Enn. trag. 46) ; *Gomphòs peruenit, quod est oppidum primum Thessaliae venientibus ab Epirò* (Caes. B. C., III, 80, 1) ; *quid mihi Celsus agit ?* (Hor. Epist., I, 3, 15). Voir Löfstedt, *Synt.*, I, 225.

Le développement de ce datif a été le même dans les deux langues. Si Pœcuvius emploie le datif après *audire* pour indiquer qu'on se conforme aux intentions ou aux désirs de quelqu'un (ap. Cic. de Div., I, 57 ; cf. le tour *ego sum Iouis dictò audiens*, Pl. Amp. 989 et la construction de *ob-audire*), le grec dit de même εὐχομῖνω μοι κλέθι (Théognis, 13) ; cf. § 845.

C'est par une idée accessoire d'intérêt que le datif, surtout des pronoms, s'emploie parfois pour exprimer l'agent comme régime du verbe passif : ὡς μοι πρότερον διδέλμωται (Hér., VI, 123), τσαῦτα μοι εἰρήσθω (Lys., XXIV, 4), ἔσα κακὰ καὶ τούτω καὶ τοῖς τούτου ἀδελφοῖς ἐπιτετέθειται (id., XIII, 67) ; *meditant sunt mihi doli* (Pl. Ps. 941), *ubi tibi istam emptam esse scibit* (Ep. 154), *sūmatur enim nobis* (Cic. Tusc., V, 24), *quae Germanicò tolerābantur tamen* (Tac. Ann., II, 57, 18 ; cf. Constans, *Langue de Tacite*, p. 57). Le datif est de règle après les participes en -τέος (§ 506), et en -ndus (§ 536) : αὐτῆ τῆ ψυχῆ θεατέον αὐτὰ τὰ πράγματα (Pl. Phéd. 66 E), *captandus hūrum clanculum sermò mihi* (Pl. Cas. 444). — C'est sans doute à l'imitation du grec (θάμεν Ἐκτορ. Σ 103) que Silius emploie le tour *frātri iacet* (XV, 647) ou *cadit aut uirò* (X, 28).

REMARQUE. — Le datif proprement dit n'a pas besoin d'être précisé par une préposition ; aussi s'emploie-t-il seul en latin comme en grec ancien. Le latin vulgaire exprime l'attribution au moyen de la préposition *ad* ;

Plaute offre déjà quelques exemples de cette transformation de l'usage (§ 788). Le grec moderne, qui a perdu le datif, le remplace ou bien par le génitif, ou bien par l'accusatif précédé d'une préposition (*εἰς*). Voir Pernot, *Gramm.*, § 98, et surtout J. Humbert, *La disparition du datif en grec*.

Génitif indo-européen (génitif latin, génitif grec).

§ 827. Le génitif avait en indo-européen deux valeurs distinctes : il indiquait le complément d'un substantif (génitif adnominal) et le tout dont on prend une partie (génitif partitif).

Génitif partitif. Le rôle de partitif paraît avoir été le principal en indo-européen. Comme partitif, le génitif se distinguait de tous les autres cas en ce qu'il pouvait jouer dans la phrase un rôle grammatical quelconque. Le grec a conservé quelques exemples de l'ancien usage. Le partitif y joue le rôle de sujet dans ἀλλ' οὐ πη χροὸς εἶσπεο « mais nulle part n'apparaissait de peau » (N 191), ἐπιπτον ἑκατέρων « des gens des deux partis tombaient » (Xén., *Hell.*, IV, 2, 20). Le slave et le gotique ont des exemples tout semblables dans des phrases négatives. Le partitif peut jouer aussi le rôle de régime direct : πάσσε θ' ἄλος « il répandit du sel » (I 214), τυρῶν αἰνομένουσ « prenant du fromage » (ι 225), ἔφρα πίσι οἶνσι « afin qu'il bût du vin » (χ 11 ; αἵματος πίνειν « boire du sang », λ 96 s'oppose à αἶμα πίνειν « boire le sang », λ 98, § 816), πέμπων τῶν Λυδῶν εἰς Δελφοὺς « envoyant *des* Lydiens à Delphes » (Hér., I, 90), ἐσθίει εἰς τὰς χεῖράς οἱ τῶν σπλάγχνων « lui ayant mis dans les mains *des* entrailles » (id., VI, 68). C'est un partitif que l'on a dans Ἀδρήστοιο θ' ἔγχεαι θυγατρῶν « il prit femme parmi les filles d'Adraste » (Ξ 121) et dans τί με κωλύει κληροῦσθαι τῶν ἐννέα ἀρχόντων ; « qui m'empêche d'être choisi au nombre des neuf archontes » ? (Lys. 24, 13).

§ 828. Le partitif peut exprimer la valeur propre à divers cas ; par exemple celle de l'accusatif de temps dans νυκτός « à un moment de la nuit » (ν 278 ; Hérod., IX, 10) à côté de νύκτα « durant la nuit » (Hérod., I, 181) et νυκτί « de nuit »

(= 34, § 808), θέρους, χειμῶνος « au cours de l'été, de l'hiver » (Hérod., IV, 28), τοῦ λοιποῦ « dans l'avenir à un moment donné » (Hérod., I 11) à côté de τὸ λοιπὸν « dans la suite des temps à venir », etc. ; ou celle de l'accusatif d'espace dans : ἐλκίμεναι νοῖοις βαθεῖας περὶ τὸν ἄροτρον « tirer la charrue le long d'une partie d'une jachère » (K 353), etc. C'est le rôle d'un véritable locatif qu'a le génitif-partitif dans ἐρείσαστο χειρὶ παχείῃ γαίης « il s'appuya d'une main solide sur de la terre » (E 309), ἴξεν τοίχῳ τοῦ ἑτέρου « il se plaça sur un point de l'autre mur » (I 219), πεδίῳ θίευσαι « courant dans la plaine » (Δ 244, cf. Θ 122), etc. ; et celui d'un instrumental dans αὐτὰρ ἐπεὶ τάρπημεν ἐδηςτύος ἔδῃ ποτῆτος « avec de la nourriture et de la boisson » (Δ 780). Le partitif se substitue à l'accusatif de la partie dans ξυντριβή τῆς κεφαλῆς « il fut frappé à la tête » (Arist., Paix 71) à côté de συντριβόμεθα τὰς κεφαλὰς (Lysias 3, 18), etc. Même dans l'emploi du génitif après préposition, on relève des traces de l'ancien partitif : ἐμ-ποδῶν et ἐκ-ποδῶν (§ 777), εἰν Ἄϊβο (X 389), εἰς Ἄϊβο (Φ 48), etc.

§ 829. Avec le temps, l'usage du partitif s'est réduit. Chacun des cas a prévalu dans l'emploi qui lui était propre. Par exemple l'accusatif a été affecté à marquer le régime direct, sans distinction de nuance partitive. Mais le génitif partitif est resté fixé dans certains emplois comme régime du verbe. Après les verbes qui expriment une opération des sens (entendre, sentir, toucher) ou de l'esprit (savoir, désirer, se souvenir), l'emploi du génitif est un reste de l'ancien rôle du partitif : αὐθῆς κλύειν et αὐθῆν κλύειν continuent l'ancienne distinction de la partie et du tout. On dit : κωκυτοῦ δ' ἤκουσε καὶ εἰρωγῆς « il entendit du gémissement et de la lamentation » (X 447), φθογγῆς Σειρήνων ἤκούομεν (μ 198), ἔξω μύρου (Arist. Eccl. 524), τί δ' ἄψο μαζῶν (Théocr., 27, 49), πολέμοιο θαήμεναι (Φ 487), φάρμαγγος ἐπιστάμενος καὶ ἀουθῆς (ρ 406), ἐραίμαν καλῶν (Pind. Pyth., XI, 76), μνήσονται Ἀχαιοὶ πατρίδος αἴης (Δ 172), etc. De même ἄρχαιν « commander », κρατεῖν « être maître de », se construisent avec le génitif.

En latin, le génitif partitif est également bien représenté : *ibidem loci* (Pl. Cist. 529), *ubi terrarum* (Cic. Pro Rab., XIII, 37, cf. gr. ἐπου γῆς), *quoduis gentium* (Tér. Heaut. 928), *minimi gentium* (Pl. Merc. 419) ; *quis nostrum, alter consulum, etc.* On trouve chez Plaute, *gaudeō tibi mea opera liberorum esse amplius* (Cist. 777) et chez Tite-Live, *decemvirum sacris faciundis creatus* « nommé au nombre des décemvirs » (XVII, 8, 4). Les verbes *meminisse, oblitisci, cupere* admettent leur régime au génitif (et aussi à l'accusatif) : *oblitus sum mei* (Tér. Eum. 306, mais *nōn sum oblitus officium meum*, Pl. Cas. 104), *cupinuit tui* (Pl. Mil. 964) ; le verbe *potiri* au génitif (Capt. 762, mais aussi à l'ablatif et à l'accusatif). Le génitif est ici encore un ancien partitif. De même dans *sat servorum* (Stich. 397) ou *roenarium satis* (Virg. Aen., IX, 356) ; cf. πᾶσι λέγων (Soph. Œd. Col. 1016). Mais le *regnauit populorum* d'Horace (Od., III, xxx, 12) n'est qu'un hellénisme.

§ 830. *Génitif adnominal*. Comme complément de nom, le génitif exprime ce qui est de la sphère du nom, ce qui appartient au nom et le complète. Aussi peut-on observer entre le génitif et le nom dont il dépend tous les rapports de sens possibles. Par exemple lorsqu'un nom exprimant une action est accompagné d'un génitif, celui-ci peut représenter le sujet ou l'objet de l'action : gr. ἐ φόβος τῶν πολεμίων, lat. *metus hostium* peut signifier la crainte qu'inspirent ou qu'éprouvent les ennemis, ἐ θεῶν πόλεμος, la guerre que font ou que subissent les dieux. Lorsqu'on substitue un nom à un verbe pour exprimer une action, le génitif adnominal peut jouer auprès du nom les rôles variés qui sont joués auprès du verbe par des cas différents : par ex. le rôle d'un accusatif dans ἐ φόβος τῶν πολεμίων (cf. φοβέσθαι τοὺς πολεμίους), νόστος Ἀγαθός ὁ 68 (cf. νίεσθαι γάτων, acc. de but) ; celui d'un datif dans ἐ θεῶν πόλεμος (cf. πολεμεῖν θεοῖς), εὐνοια τῶν πολιτῶν (cf. εἰνεσθῆναι τοῖς πολιταῖς), συνουσία τῶν κακῶν (cf. συνείναι τοῖς κακοῖς). De même, en latin, le rôle d'un datif dans *obsequium neutris*, Hor. Sat., II, 7, 104 (cf. *obsequi gnatio meo*, As. 76),

praestantia animantium reliquorum, Cic. de Off., I, xxviii, 97 (cf. *praestare alicui*) et celui d'un accusatif avec *ad* dans *periculorum incitamentum*, Pro Arch., X, 23 (cf. *incitare ad aliquid*).

Un nom peut avoir à la fois deux régimes au génitif comme un verbe deux régimes à l'accusatif (§ 819) : Αἰδου σάκτορα Περσῶν « au pourvoyeur d'Hadès en Perse » (Esch. Pers. 923), Ἰστυαίος ὑπέβουε τῶν Ἴωνων τὴν ἡγεμονίην τοῦ πρὸς Δαρείου πάλαιου (Hérod., VI, 2), τὴν τοῦ Λόχρητος τῶν νεῶν ἀρχήν (Thucyd., III, 115) ; *Juppiter quem penes spes ultae sunt hominum* « Jupiter, de qui dépendent les espérances vitales des hommes » (Pl. Poen. 1188), *frâtris repulsa consulatûs* « l'échec d'un frère au consulat » (Cic. Tusc., IV, xviii, 40), *mulierum odium Hippolyti* « l'aversion d'Hippolyte pour les femmes » (id., ibid., IV, xi, 27).

§ 831. Les emplois du génitif adnominal sont si variés qu'il serait vain de chercher à les classer comme on le fait parfois en génitifs d'appartenance, de matière, de qualité, etc. ; ils ne se laissent ramener à aucune notion sémantique commune. Le tour latin *deliciae pueri* « un amour d'enfant » (Pl. Pers. 204), *flagitium hominis* « un monstre d'homme » (Asin. 473), *satis scitum filium mulieris* « un assez beau brin de femme » (Merc. 755), également répandu en celtique, n'a rien de commun avec les tours *Cicerôuis domus* ou *bonae indolis puer*, *res magui laboris* ou *frûgum alimenta*, etc. Le génitif admet même certains emplois imprévus qui ne rentrent dans aucune catégorie habituelle : τὸ εὐμερὲς πρόσωπον « un visage qui respire l'audace » (Soph. Cid. R. 532), συμφορὰ κακοῦ « un coup de malheur » (Esch. Pers. 1030), καταφυγαὶ πέτρῳ « des abris dans le roc » (Eur. Cycl. 197), μοῖρα εὐδαιμονίας « un destin fait de bonheur » (Pind. Pyth., III, 150), etc., *penulum mortis* « une coupe qui donne la mort » (Cic. Pro Clu., XI, 31), *res plurius tuit* « une affaire qui demande beaucoup de loisir » (id. ad Att., IV, 16).

Le grec du Nouveau Testament présente de nombreux

exemples comme *ἡμέρα ἔργης* « un jour de colère », *λόγοι χάριτος* « des discours de gratitude », etc., où l'on a voulu voir un calque du sémitique (Blass-Debrunner, § 165). Mais cette hypothèse n'est peut-être pas nécessaire.

Le génitif a souvent une valeur explicative ; il ajoute une précision aux noms dont il dépend. De là *ἔμβροτος χαλάστου* « une pluie qui est de la grêle » (Céd. R. 1279), *imber grandinis* « id. » (Lucr., VI, 107), *herba lapathi* « la plante qui est la patience » (Hor. Sat., II, IV, 29), *arbor ficus* « l'arbre qui est le figuier » (Colum., V, XI, 14). Les poètes l'utilisent pour des redondances d'expression comme *καίτας λείκτρον* (Eur. Méd. 435), *littoris ora* (Virg. Aen., III, 396, etc.) ou *mens animi* (Pl. Cist. 210, Lucr., III, 615, Cat. LXV, 3) ; déjà chez Homère *πρῶτα κακοῖο* (γ 152) ou *ἀνέμοιο θύελλα* (Ζ 346). Après les mots comme gr. *χρῆμα* ou lat. *rēs*, employés avec une valeur générale (§ 801 Rem. II), on trouve le génitif dans gr. *τὸ χρῆμα τῶν νυκτῶν ἕσσον* « quelles nuits ! » (Arist. Nuées 2), *ὡς δὲ καλὸν τὸ χρῆμα τειθῶν ἔχεις* « quels beaux seins tu as ! » (id. Lys. 85) ; lat. *rēs voluptatum* « les plaisirs » (Pl. Amp. 633). Accompagné de participes variés, le génitif adnominal peut même remplacer toute une proposition : *dammum mihi lacis adeptae* (Ov. Mét., XIV, 197), *patricium defendendae adversus te ponticae* (Tac. Dial. 4) ; cf. § 536.

§ 832. Le génitif adnominal est en concurrence avec l'adjectif dérivé, surtout lorsqu'il s'agit de personnes (v. § 858). L'emploi de l'adjectif est sans doute le plus ancien ; mais en grec et en latin le génitif tend à se répandre aux dépens de l'adjectif. Exceptionnellement l'adjectif s'est maintenu dans quelques emplois spéciaux de certains dialectes (p. ex. en éolien dans les patronymiques, § 858).

Comme l'adjectif, le génitif adnominal peut servir de prédicat. Grec : *Ἐκτορες ἕδαι γυνή* (Ζ 460), *πατὴρ δ' εἶπ' ἀγαθός* (Ψ 109), *τοῦ κρατοῦντος ἡ πόλις νομιεῖται* (Soph. Ant. 738), *πολλὰς ἀνοίας καὶ τὸ θερᾶσθαι κενά* (id. El. 1054), etc. Latin : *hanc domus Ciceronis est, enim magnae inter Galios auctoritatis cognovimus*

rat (Caes. B. G., V, 6, 1), *ut aliter faciās nōn est cōpiae* (Pl. Merc. 990), *quicquid attulerit boni consulās* « quel que soit le présent, fais-lui bon accueil » m. à m. « estime-le quelque-chose de bien » (Truc. 429), etc.

Ablatif indo-européen (ablatif latin, génitif grec).

§ 833. L'ablatif indo-européen indiquait le point de départ.

Au sens concret, le grec et le latin tendent à en souligner la valeur au moyen d'une préposition, telle que ἀπό *ab* (*abs*, *a*) ou ἐκ (*iē*) *ex* (*ē*) : ἀπὸ γένους ἑσσηῶν (κ 99), ἐκ Πύλου ἰλθῶν (A 269), *ab domo abeundum est mihi* (Pl. Aul. 105), *adueniō ex Seleuciā* (Trin. 845). Mais les exemples ne manquent pas, en grec comme en latin ancien, où l'ablatif (génitif) est employé sans préposition : *nōn recedit locō* (Pl. Amp. 239), *peius perit quam si saxō saliat* (Trin. 266), *caelō venere volantes* (Virg. Aen., VI, 191); τείχεος ὤσασθαι (M 420), Ὀδυσσεῖα θυώκιστο οἷο δόμοιο (σ 8), ἀνέβη πολίτης ἄλός (A 359).

Le latin classique restreint l'usage de l'ablatif seul aux noms communs *domus* et *rās* et aux noms propres de villes ou d'îles (celles-ci de petites dimensions) : *quī Capnā Rōmam petit* (Hor. Ep., I, xi, 11) ; v. Riemann-Ernout, p. 148.

§ 834. Au sens figuré, l'ablatif latin (génitif grec) s'emploie pour indiquer la naissance : *nātus deū* (Virg. Aen., VI, 90), *nāsci patrē certō* (Cic. Pro Rosc. Am. 46), ἀρίστου πατρὸς ἀσχετοῦ γηγώς (Soph. Phil. 1284), πατρὸς ἐσθλοῦ καὶ θεοῦ πεφυκίναί (Eur. Héracl. 298) et d'une façon générale l'origine : en latin (avec *a* ou *ab*) *a me argentum sūmitō* (Tér. Ad. 977), *tū epistolam hanc a me accipe* (Pl. Ps. 647) ; en grec *κόπιλλον ἐβέξατο ἕς ἀλόχοιο* (Ω 305). On le rencontre après les verbes qui signifient « s'écarter de, cesser de, manquer de, priver de, commencer par, avoir besoin », etc. : *istis rebus desisti decet* (Pl. Mil. 737), *abstinē maledictis* (Rud. 1108), *erus uxōre xcidit* « le maître est privé de femme » (Tér. Andr. 423), *ultā careō* (Pl. Most. 560) ; mais aussi avec l'acc. : *id quod amō careō*,

Pl. Curc. 136, *nōn ego illam caream*, Tér. Eun. 223); *pōne ego* (Hor. Ep., I, x, 11; mais aussi avec le génitif, ancien partitif, Caes. B. G., VI, xi, 4, cf. § 846); *quod tacito usus est* « ce qu'il faut taire » (Pl. Cist. 129), *opus est scitō* « il faut savoir » (Tér. Phorm. 584; mais primitivement avec le génitif conservé dans de rares exemples, *nummi opus est*, Lucil. 335, *temporis opus est*, Tite-Live, XXII, 51, 3); *παύσασθαι πολέμου* (H 376), *τίς' ἔ' ἀρξήσεται* (I 97), *οὐκ ἐκὰς με στερέσαι τῆς λιθοῦς ἤθελε πάσης* (v 262), *οὐ πόνων κεχρήμεθα* (Eur. Méd. 334, mais ordinairement avec le datif-instrumental au sens de « user de, se servir de, pratiquer »). Après *fungor* en latin, on a l'accusatif chez Plaute toujours et chez Térance d'ordinaire (Ad. 464, etc.), mais aussi l'ablatif (Ad. 603), qui ensuite est devenu courant.

REMARQUE. — L'emploi du génitif en latin dans *diēne querelārum*, *abstinentiā trārum*, *morbi purgātus* semble dû à l'imitation du grec (Wackernagel, *Synt.*, I, 11).

§ 835. Comme régime du verbe passif, l'ablatif en latin peut être tenu pour un ancien instrumental; et il l'est sans doute en grande partie: l'indo-iranien et le slave emploient l'instrumental pour indiquer l'agent près du passif. Mais le grec, en dehors de l'emploi du datif (§ 826) après le participe (*τρωσίν ἀναμαμένους* N 353, *τὰ πεπραγμένα αὐτῷ* « les actes accomplis par lui », Xén. Agés. 7), se sert en pareil cas du génitif, c'est-à-dire de l'ablatif marquant le point de départ: *Διός-δοτος* (ancien juxtaposé, § 632 Rem.) « donné par Zeus », *σᾶς ἀλόχου σφαγίς* (Eur. El. 123). Le sanskrit fournit d'ailleurs des exemples comparables: *patnyā kritā* « achetée par l'époux » (*patnyā* abl.). En grec, le génitif se fait régulièrement accompagner d'une préposition, le plus souvent ἐπὶ, quelquefois ἐκ (*τὸ παιθεῖν ἐκ Ψαμαρτίκου*, Hér., II, 151; cf. B 669) ou πρὸς (*πρὸς ὑγῶν λειψήσεται*, Soph. Phil. 1070) ou παρὰ (*ὡς ἐργάνη παρὰ τῆς τῶν ἔλων εὐσεως δοθέντι*, Marc. Aur., VII, 5). En latin, la préposition *a* ou *ab* est de règle devant l'ablatif lorsque l'agent du passif est une personne ou une chose personnifiée

(cf. §§ 811 et 788) ; mais il y a des exceptions : (*Massilia*) *cincta Gallorum gentibus* (Cic. Pro Flacc. xxvi, 63), *cūratus tonsore* (Hor. Ep., I, 1, 94), *scriberis Variō* (id. Od. I, vi, 1).

§ 836. Par une extension naturelle de son sens propre, l'ablatif latin sert de régime au comparatif, et de même le génitif grec. Il s'agit de marquer le point de départ de la comparaison ; cf. Meillet, *B. S. L.*, XXIX, 123 sur E. Löfstedt, *Synt.*, I, 304. Ainsi : *nōn esse servos prior hōc quisquam potest* (Pl. As. 118), *nisi sis stultior stultissimō* (Amp. 907), *levior plamā'st grātia* (Poen. 812), *quid est in homine ratione divinius* (Cic. De leg., I, vii, 22), *frigidior hieme Gallicā* (Pétr. Sat. 19) ; χρυσός δὲ κρείσσων μυρίων λίγων βροταίς (Eur. Méd. 965), σοὶ δ' αἰὶ κράτερ στερωτέρη ἐστὶ λίθω (Ψ 103), μέλιτος γλυκίων ῥέον αὐδῆ (A 249), χλωροτέρα ποίας (Sapph., II, 14).

Ainsi *λευκότεροι χιόνος* (K 437) veut dire « blancs à partir de la neige, en prenant la neige comme point de comparaison » ; le suffixe *-τερος* par lui-même n'exprime pas la comparaison (§ 578) ; on le rencontre accompagné de *μᾶλλον* (*λιβυστικαῖς γὰρ μᾶλλον ἑμπερέστεραι γυναιξίν ἐσσι*, Esch. Suppl. 279) et suivi de *ἴσως* avec une valeur d' « équatif » (*μελάντερον ἴσως πίσσα* « aussi noir que la poix », Δ 277). Le suffixe gr. *-ων* lat. *-ior* est proprement un suffixe d'intensif (§ 608) ; c'est l'ablatif (génitif en grec) placé près de lui qui lui donne la valeur d'un comparatif : *χρημάτων κρείττων φίλος* « un ami est excellent en partant des richesses, par rapport aux richesses », *prius tuā opinionē* « plus tôt que tu ne penses, de bonne heure par rapport à ton opinion » (Pl. Amp. 545). L'addition de *aequē* lui donne la valeur d'un « équatif » : *homo me miserior nullus aequē* (Merc. 335). Mais on trouve aussi *aequē* avec le positif *nullus hōc metuentōsius aequē* (Amp. 293). D'ailleurs le positif seul suivi de l'ablatif se rencontre avec cette même valeur : *speculō clarae* « aussi claires (ou plus claires) qu'un miroir » (Most. 644).

Il arrive en grec que le comparatif soit souligné par l'emploi

d'une préposition devant le génitif (ἀντι, Soph. Ant. 182 ; πρὸ, Hérod., I, 62, etc.). En grec moderne le régime du comparatif est précédé de ἀπὸ qui marque le point de départ (v. Pernot, *Gramm.*, § 162). En bas latin, les prépositions *à* ou *de* s'emploient après le comparatif, et Grégoire de Tours dit *sapientior a te, meliorem a se existimans* (M. Bonnet, p. 556 et 597). Il y a des faits semblables en slave et en persan.

Pour la construction du comparatif avec ξ en grec, v. § 918 Rem. ; avec *quam* en latin, v. § 954.

Sur le génitif absolu du grec et l'ablatif absolu du latin, v. § 899.

Instrumental indo-européen (ablatif latin, datif grec).

§ 837. L'instrumental servait à indiquer avec qui ou avec quoi s'exécutait une action. L'instrument, la manière s'expriment donc normalement par l'ablatif latin et le datif grec : *ego te implebo flagris* (Pl. Cas. 123), *neque ulla lingua sciat loqui nisi Atticâ* (Asin. 793), *tali ladâ ludere* (Most. 1158), *contomat sonitâ maximo* (Amp. 1094) ; ἔμασεν μάστιγι (ζ 316), χερσὶν ἔλαντο (ζ 91), Ἐλλαθε χερσὶ γενείου « elle lui toucha le menton avec la main » (Θ 371). Souvent aussi la cause : *amore pereô* (Pl. Poen. 142), *conficior moerore* (Cic. ad Fam., XIV, 3), *plâgis costae callent* (Pl. Ps. 136), *numero dens impare gaudet* (Virg. Buc., VIII, 75), *deltrat miser timore* (Tér. Phorm. 998) ; θάνον οἰκτίστω θανάτω (λ 412), ἐνθα δὲ πλείστοι θάνον εἶσαι τε λιμῶ τε (Esch. Pers. 491).

L'instrumental a parfois un sens voisin de l'ablatif ; aussi les deux cas peuvent-ils être employés après le passif pour indiquer l'agent (§ 835). C'est par l'instrumental que s'expliquent les adverbes comme lat. *modo* (§ 215), gr. κρυφῆ προυθῆ κομιθῆ (§ 776) ; cf. en latin *bono animo, grâta mente* et en gr. ἐρεθῆ φρονί (Pind. Ol., VIII, 32), νελέει θυμῶ (ι 287), employés adverbialement. Sur les adverbes tirés d'adjectifs, v. § 780.

Dans l'emploi « comitatif », le grec et le latin ajoutent généralement une préposition (σύν, μετά, cum). Mais la forme casuelle se rencontre aussi seule : ἀλώμενος, ἡγή τε καὶ ἐτάροις « errant avec son navire et ses compagnons » (λ 151), *omnibus copiis profectiscitur* « il part avec toutes ses troupes ». On rencontre en grec quelques exemples du datif d'accompagnement avec αὐτός ; ainsi ἀλλ' αὐτοῖς ἵπποισι καὶ ἄρμασιν ἔσσον ἰόντες « s'approchant avec les chevaux et les chars » (Ψ 8 ; cf. Θ 290, Λ 699), νῆας τέσσαρας αὐτοῖσι ἀνδράσι εἶλεν « ils prirent quatre vaisseaux avec leur équipage » (Hér. VI, 93 ; cf. II, 47 ; III, 45, 100, 126), αὐτοῖς τοῖς ἵπποις (Xén. Cyr., I, iv, 7) ; cf. § 744.

Locatif indo-européen (datif grec, locatif et ablatif latin).

§ 838. Le locatif qui servait à indiquer le lieu où l'on est n'est conservé en latin que dans quelques noms communs (*domi, rari, belli, militiae, etc.*) et dans des noms propres de villes ou de petites îles : *Rōmiae, Lugdūni, Tusculi, Carthāgini* (T. Liv., XXVIII, 26, 1, XXX, 9, 3) ; cf. §§ 656 et 676. En osco-ombrien, où le locatif demeure un cas vivant, l'idée locative s'exprime parfois au moyen de l'ablatif-instrumental (cf. Buck, § 209, III). C'est la même tendance qui se manifeste en latin, où l'ablatif-instrumental précédé d'une préposition telle que *in* ou *sub* s'emploie normalement pour le locatif ; cf. Funaioli, *A. L. L.*, XIII, 301 et suiv.

Le grec use généralement de la préposition *ἐν* avec le datif : *ἐν Ἀκαδαίῳσι, ἐν Ἑλλάδι*. Cependant des exemples comme *αἰθέρι ναίων* (Δ 166), *Ἑλλάδι: εἰσία ναίων* (II 595), qui ne sont pas rares chez Homère, présentent une survivance de l'emploi du locatif. Sur les formes *εἰσαι, ἰεθμαί, ἀρμαί* « sur-le-champ », v. § 656 Rem.

Les formes gr. *χαμαί*, lat. *humī* sont isolées ; il n'y a aucun nom grec auquel rattacher *χαμαί*. De plus, elles n'ont pas que la valeur locative ; elles s'emploient aussi pour marquer un

mouvement avec la valeur d'un datif : *χαμαί πτόεν* (Δ 482), *χίετο χαμαί* (Δ 526), *fundit humi* (Virg. Aen., V, 78), *prōcunabit hūmī bōs* (id., V, 481).

Le locatif servait aussi à exprimer le temps. On rencontre en latin *vesperi* « le soir » et dans la langue archaïque, *die septimi* (Pl. Men. 1156) comme en grec *νυκτί* « de nuit » (σ 34), *ἡματι χειμερίῳ* « en un jour d'hiver » (M 279) ou *ἄφρ χειμερίῳ* « dans la saison d'hiver » (ε 485).

Conclusion.

§ 839. La valeur propre des cas tend de bonne heure à s'effacer. Le génitif a cessé d'indiquer le partitif d'une façon générale (§ 829). Les cas à valeur locale, comme l'accusatif-latif (de la question *quō*), le locatif (de la question *ubi*), l'ablatif (de la question *unde*), ont été renforcés par l'addition d'une préposition. Le grec a complètement perdu les cas à valeur concrète : l'ablatif (confondu avec le génitif), le locatif et l'instrumental (confondus avec le datif). C'est là une forte différence avec le latin. Toutefois, en latin même, l'emploi des cas, si important qu'il soit, n'est qu'une survivance ; et la réduction ultérieure de la flexion casuelle n'est que la conséquence d'une tendance générale fort ancienne. Elle va de pair avec l'extension d'emploi des prépositions (§ 787).

TROISIÈME PARTIE

LA PHRASE

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLÉMENTS DE LA PHRASE

A. — APPPOSITION ET RECTION.

§ 840. La structure de la phrase indo-européenne est conforme à ce que la morphologie fait prévoir. Comme chaque mot portait en lui-même la marque du rôle qu'il jouait, les mots de la phrase étaient autonomes et indépendants les uns des autres. Ils ne se gouvernaient pas entre eux. Le procédé dominant de la phrase indo-européenne est l'apposition. Un vers d'Homère comme le suivant (A 596) en donne une assez bonne idée : *μειδέσασα δὲ παῖδός ἐδέξατο χειρὶ κούπελλον* « souriante elle reçut de son fils dans sa main la coupe ».

En français, pour indiquer les différentes personnes du verbe, on a recours à des pronoms personnels, mots accessoires, indépendants du verbe en quelque mesure, mais indispensables à l'expression de la forme verbale : quand on dit *je porte, tu portes, il porte*, ce sont les petits mots *je, tu, il* qui indiquent la personne. Bien qu'ils puissent être séparés du verbe (*je le porte, tu ne portes pas, porte-t-il ?*), ce sont des éléments nécessaires de la forme verbale ; ils jouent en français le même rôle que la flexion *φέρω, φέρεις, φέρει*, en grec.

Il y avait bien en indo-européen des formes de nominatif du pronom (§ 757). Mais elles ne servaient pas de sujet. Celui-ci était indiqué par la forme même du verbe : c'est *φέρω* qui équivaut au français « je porte ». Dans *ἐγὼ φέρω* le pronom est apposé au verbe pour signifier : « moi, je porte » ou « c'est moi qui porte ». La phrase grecque *ὁ λέγεις ὅτι βασιλεὺς εἶμι ἐγὼ* (Évang. de Jean, XVIII, 37) veut dire « c'est

toi qui dis que je suis roi, moi » et la phrase latine *si doleris tū, ego dolerem* (Plaut. Pseud. 1320) se traduira : « si tu ne souffrais pas toi, c'est moi qui souffrirais ». Dans la phrase *nōs sumus* (Pl. Cas. 197), *nōs* est attribut ; le sens est : « nous ne sommes que nous, nous sommes seules ».

§ 841. Dans une phrase française comme *je donne à un pauvre*, c'est la préposition *à* qui indique à qui le don est destiné ; et l'on dit que le substantif est régi par la préposition. En réalité, la préposition, outil accessoire, joue le rôle de la désinence du datif dans le latin *pauperi dō*. L'indication de la personne à qui l'on donne est fournie en latin par la forme même du nom.

On voit combien la structure d'une phrase française diffère de celle d'une phrase indo-européenne, caractérisée par l'autonomie des mots qui la constituent. Le grec et le latin ont conservé beaucoup de la structure ancienne. Cependant on y voit apparaître déjà les germes d'une transformation. Le principe de cette transformation est que les mots tendent à s'unir en groupes définis dans lesquels la forme de l'un est commandée par un autre. Au type d'apposition d'éléments autonomes se substitue peu à peu un type nouveau caractérisé par la « rection ».

§ 842. Un trait caractéristique du développement est le rôle qu'ont pris les prépositions (v. ci-dessous) et les conjonctions (v. § 847).

Les éléments adverbiaux qui sont devenus les prépositions (§ 782) étaient en indo-européen autonomes comme tous les éléments de la phrase, et par suite indépendants du verbe comme du nom. Ils servaient à préciser la situation en ajoutant des nuances au sens propre des formes verbales ou nominales. Ils marquaient par exemple si l'action indiquée dans la phrase avait lieu au dedans ou au dehors, en haut ou en bas, en compagnie ou à l'écart de quelqu'un ou de quelque chose, etc. Or, ces éléments, qui par leur caractère accessoire tenaient pour le sens et pour la prononciation soit à un verbe, soit à

un nom, ont tendu peu à peu à se lier au verbe (en qualité de préverbes) ou au nom (en qualité de prépositions); dans le premier cas on les nomme en effet préverbes, et dans le second prépositions (bien que souvent ils soient placés après le nom sur lequel ils portent, § 786).

En latin, *ex* est préverbe dans *exiit*; il est préposition dans *ex urbe profectus*. Ces deux emplois résultent d'une innovation.

En indo-européen, des mots comme **ek*, indiquant un mouvement partant d'un certain point, ou **pro*, indiquant une position en avant, figuraient dans la phrase sans être proprement liés ni à un verbe ni à un nom. Pareil usage s'observe encore fréquemment dans les textes les plus anciens de l'indien (sanskrit védique) et de l'iranien (gâthique). La langue homérique en présente aussi de nombreux exemples. Les « préverbes » y gardent dans une large mesure leur autonomie.

Dans le vers A 346 *ἐκ ἄγαγε κλισίης Πρωσιῖα καλλιπάρων*, le mot *ἐκ* n'est lié ni à *ἀγαγε* ni à *κλισίης*; il est apposé aux deux. La valeur propre et l'autonomie de *ἐκ* sont mises en évidence dans le passage A 436-439 comme celles de *πρὸ* dans les passages A 442, N 799, O 360.

§ 843. Le terme de « tmèse » qu'on emploie pour désigner la séparation du préverbe et du verbe ne répond pas à la réalité. En fait, le préverbe est resté longtemps indépendant du verbe avant de se souder à lui. Il l'est encore en sanskrit védique et en celte dans les textes les plus anciens de l'irlandais (cf. *Mém. Soc. Ling.*, XVII, 342).

En grec, la soudure n'est pas faite en de nombreux passages des tragiques et même des comiques : *ἀπὸ μ' ἔλεις* (Philoct. 817); *κατὰ σὺ χύσσομεν τοῖς λίθοις* (Acharn. 295). Alcée dit de même *ἐκ μ' ἔλασας ἀλγέων* (fgt. 95) et Sappho *καὶ μὲν γλώσσα* (F) *ἵκται* (II, 9). La langue d'Hérodote offre de nombreux exemples analogues, notamment par l'insertion de *ὦν* (= att. *ὄν*) entre le préverbe et le verbe : *ἐν ὦν ἔπλεσαν*, II, 87. Et

on sait que le préverbe se sépare normalement du verbe par l'insertion de l'augment : ἰξ-έ-βαλον (cf. § 473 Rem.).

Le latin classique ne connaît pas la « tmèse ». Il dit toujours, p. ex. *obsecrō uos, supplicō uos*. Mais Festus (p. 218 Th.) a conservé les deux formules rituelles *ob uos sacrō, sub uos placō*; cf. la formule *prae tet tremonti* dans le chant des Saliens. Dans la vieille poésie on rencontre encore : *dē mē hortātur*, Enn. Ann. 401 (du verbe *dēhortāri*, Poen. 674); *dēque totōndit agrōs*, Enn. Ann. 437; *disque tulissent*, Pl. Trin. 833; *cumque globāta*, Lucr., II, 154; *disque supatis*, id., I, 651. À côté de *scortio postpōnet bonestium officium* (Ep., I, xviii, 34), Horace dit *argentō post omnia pōnās* (Sat., I, 1, 86). Ce sont là des survivances. La soudure du préverbe et du verbe est accomplie en latin dès l'époque républicaine. À l'imitation des vieux poètes, jointe à celle d'Homère, Virgile s'est permis *inque salūtātam* (Aen., IX, 288) et Ovide *inque cruentātus* (Mét., XII, 497), avec une « tmèse » du préfixe négatif (§ 879); cf. aussi *interque legendae* (Géorg., II, 366) du composé *inter-legō* au sens propre d'« élagner ».

§ 844. En même temps que le préverbe se soudait au verbe, la préposition s'employait de plus en plus devant le nom, notamment quand il s'agissait d'indiquer un rapport concret (§§ 788 et 811). C'est le résultat d'une tendance commune à toutes les langues indo-européennes.

Par exemple, pour marquer les relations locales, le latin dit régulièrement *habitō in urbe, eō in urbem, ueniō ex urbe*. Ce n'est qu'une survivance si les formes casuelles suffisent, sans l'aide d'une préposition, quand il s'agit de noms de villes (*habitō Rōmae, eō Rōmam, ueniō Rōmā*, §§ 838, 821 et 833) ou dans de vieux tours comme *hīs eō* (Tér. Eun. 534), *fugi domum* « sauve-toi à la maison » (Pl. Men. 850).

L'évolution a été la même en grec. On trouve encore couramment en poésie : ἰκοντο θεῶν ἕως (E 367), ἔρχεται πάλιν (Soph. Trach. 259), γῆς ἐποίας ἔλθον (id. Œd. Col. 572); mais aussi πρὸς Ἄργος ἐλεύσεται (Esch. Pr. 854), ἐκ Πύλου

εἰληγλουθας (= 42). Dans la prose attique l'emploi de la préposition est de rigueur (§§ 820 et 833).

Il est résulté de là que la forme casuelle a eu l'air de dépendre de la préposition. Aussi enseigne-t-on dans les grammairies classiques que les prépositions grecques et latines « gouvernent » tel ou tel cas ; que par exemple en latin la préposition *in* veut après elle l'accusatif ou l'ablatif suivant qu'il y a ou non mouvement. Ces formules, qui sont légitimes, traduisent la transformation qui s'est opérée dans la langue.

§ 845. Un verbe indo-européen ne « gouvernait » pas le cas de son complément ; mais le nom apposé au verbe se mettait au cas exigé par le sens qu'il exprimait lui-même. Cet état est encore reconnaissable dans les plus anciens textes grecs.

Ainsi un verbe comme κλῶ peut s'employer seul, sans aucun complément :

B 56 κλῶτε, φίλοι.

Il peut avoir une apposition au nominatif (§ 815), ce qui s'accorde avec une valeur absolue, quasi passive, du verbe :

Esch. Pr. 867 βουῖν δὲ θάτερον βουλήσεται,
κλῶσιν ἀνάγκη μᾶλλον ἢ μισθόνος.

(A cause du caractère aoristique de la forme, il convient d'accentuer ainsi, et de même par exemple κλωῖόν Soph. Phil. 682 ; cf. § 313 Rem.)

Il peut être accompagné d'un accusatif qui indique la chose entendue (§ 818) :

Δ 455 τῶν δὲ τε τήλασε βούπον ἐν εὐρεσιν ἔκλυε ποιμήν,
ou d'un génitif (anc. ablatif, § 833) indiquant de qui ou de quoi provient ce qu'on entend :

A 453 ἤδη μὲν ποτ' ἰμεῦ πάρος ἔκλυες εὐξαμένους,
ou d'un datif indiquant au profit de qui l'on écoute (§ 826) :

Ω 335 καὶ τ' ἔκλυες ἢ κ' ἰθὺλάθηθα.

Il peut même avoir deux régimes à deux cas différents :

N 757 Ἐκτερος ἔκλυον αὐτόν.

Cf. Eur. Cycl. 120 : ἀκούει δ' οὐδὲν οὐδαίς οὐδενός ποτε.

La racine indo-européenne *kleu- n'appelait ni n'excluait aucun de ces tours. Le verbe avait son sens et sa valeur comme le nom les siens, et la forme de l'un ne dépendait pas de celle de l'autre.

§ 846. Progressivement les choses ont changé ; les verbes ont, comme on dit, « gouverné » les noms en leur imposant certain cas déterminé. Tel verbe latin comme *monēō* veut son régime à l'accusatif ; tel autre comme *nocēō* au datif. Il y en a, comme *docēō* ou *rogō* (§ 819), qui se construisent avec deux accusatifs ; de même en grec διδάσκω ou κρύπτω (ibid.). Les verbes qui admettent deux rections (§§ 829, 834, 837) maintiennent le souvenir d'un état antérieur où les cas s'employaient suivant le sens et indépendamment du verbe (§ 840). Ainsi en latin classique *egō auxiliū* équivalait à *egō auxiliū*. Mais *egō auxiliū* remonte à un emploi où l'on mettait en évidence la séparation entre le secours et celui qui parlait ; *egō auxiliū*, à un emploi où l'on mettait en évidence l'ensemble du secours auquel celui qui parlait souhaitait faire appel. L'emploi de l'ablatif ou du génitif avec leur valeur propre était ici pleinement justifié. On expliquera de même qu'en grec βλάπτειν « endommager » admette son régime à l'accusatif (Ψ 571), au génitif (Théogn. 705) ou au datif (Esch. Eum. 661) ; et d'autres verbes encore, comme ἅγγαλλειν « toucher » (acc. Soph. Ant. 546 ; gén. Esch. Ag. 663, Eur. Alc. 108 ; dat. Pind. Pyth., IV, 528).

§ 847. Le développement des conjonctions pour relier les membres de phrase est parallèle au développement des prépositions pour marquer le rapport des noms avec les autres mots. A l'origine la conjonction n'est qu'une particule qui souligne la valeur de la forme verbale ; mais celle-ci a par elle-même une valeur précise autonome. Ainsi de *rogō ueniās* « je le demande, puisses-tu venir ! » on est passé à *rogō ut ueniās* « je demande que tu viennes » (§ 940) ; ou encore de *negat quis, negō* « quelqu'un dit non, je dis non » (Tér. Eun.

252), on est passé à *si quis negat, negò* « si quelqu'un dit non, je dis non » (§ 946). Pour le détail de ces développements, en grec comme en latin, v. §§ 938 et ss.

B. — ORDRE DES MOTS.

§ 848. L'autonomie des mots apparaît nettement dans la façon dont ils sont rangés.

En français ou en anglais, c'est la place du nom qui le plus souvent indique son rôle dans la phrase. On ne peut dire avec le même sens *le loup accusait le renard* ou *le renard accusait le loup*. La question de savoir qui accuse et qui est accusé est uniquement décidée par la place respective du sujet et du régime avant et après le verbe. En latin au contraire, dans le vers de Phèdre, *lupus arguebat uulpem* (I, 3, 4), c'est la forme de chacun des mots qui en indique le rôle. Aussi peut-on dire *ulpem arguebat lupus*, ou d'une façon générale mettre chacun des mots à la place qu'on veut ; les trois mots de cette phrase admettent six ordres possibles. A quelques vers de distance (Poen. 180 et 188) Plaute dit indifféremment *consilium placeat et placeat consilium*.

En grec et en latin, comme en indo-européen, l'ordre des mots n'a aucune valeur grammaticale ; c'est ce qu'on exprime souvent en disant qu'il est libre. Mais cette liberté est restreinte par le fait que l'usage tendait à établir pour chaque type de phrase un ordre habituel qui venait naturellement à l'esprit ; on ne s'en écartait pas sans raison. Le sentiment du rythme, déterminé par la longueur ou la valeur quantitative de certains mots, pouvait suggérer un ordre particulier. C'est surtout le caractère expressif de la place des mots qui entraînait une modification de l'ordre habituel.

Il y a par suite des différences dans l'ordre des mots, suivant le genre littéraire et suivant les auteurs. La poésie admet naturellement plus de liberté que la prose. Encore y a-t-il des distinctions à faire : la liberté est plus grande dans

la poésie lyrique que dans l'épopée, où beaucoup de tours sont fixés par tradition ; et la prose de Platon offre peut-être une plus grande variété dans l'ordre des mots que celle d'Hérodote.

En latin, les règles de la prose métrique auxquelles s'astreignent les écrivains et les orateurs imposaient à l'ordre des mots une contrainte analogue aux exigences de la poésie. Mais ces questions d'ordre des mots sont encore à peine effleurées, et l'étude de l'usage de chaque écrivain reste encore en grande partie à faire.

A consulter : J. Vendryes, *Le langage*, p. 167-168, avec la bibliographie citée, et notamment les travaux de L. Havet, Kiockers, Marouzeau et Hjalmar Frisk. Une importante *Bibliographie zur indogermanischen Wortstellung* a paru dans *Wörter und Sachen*, VIII, 179 et IX, 194.

§ 849. En grec et en latin la phrase peut commencer par n'importe quel mot. Mais, en général, le mot mis en tête est un mot important. Dans une phrase qui fait partie d'un ensemble, le premier mot est d'ordinaire celui qui permet à la pensée de rattacher le plus commodément la phrase à celle qui précède. Dans une phrase isolée ou qui commence un développement, on met en tête un mot qui frappe l'attention.

Le grec fournit de cet usage des exemples à l'infini (v. Meillet, *Intrad.*, p. 366). Ainsi Homère met le verbe en tête dans :

A 207 ἔλθον ἐγὼ παύσουσα τὸ σὸν μένος

A 442 πρό μ' ἱερμψα θναξ ἀνδρῶν Ἀγαμέμνων,

parce que c'est le mot principal : « je viens pour calmer ta colère », « je suis envoyé par Agamemnon ».

Mais il met le substantif en tête dans :

A 103 μένος δὲ μέγα φρένες ἀμαρτυλάνται
πίμπλυντ' ; ἔσσο δὲ οἱ πυρὶ λαμπρόωντι ἱίκτην,

l'adjectif dans :

A 49 θεινὴ δὲ κλαγγὴ γένοιτ' ἀργυροῖο βίοιο

A 254 ἢ μέγα πένθος Ἀχαιῶα γαίην ἱκάνει,

le participe dans :

A 85 *καρσέτας μάλα σιπὶ θεοπέριον ἔ τι εἶδθα,*

l'adverbe dans :

A 359 *καρπαλίμως δ' ἀνέβη ποταμῶ ἀλλεῖ ἕστ' ἐμάχλα*

A 453 *ἔδε μὲν ποτ' ἐμὰ πῆρος ἔκλυεσ ὑψαχίνεσ.*

Ce sont les mots principaux de chacune de ces phrases qui sont en tête.

De même en latin :

duis res simul nunc agere decretumst mihi « il y a deux choses à la fois que j'ai décidé de faire » (Pl. Merc. 1).

miris modis di ludos faciunt hominibus « c'est extraordinaire comme les dieux se jouent des hommes » (id. ib. 225).

adducam ego illum iam ad te, si comuerò « j'amènerai moi-même le personnage chez toi, si je le rencontre » (id. ib. 562).

miserior mulier me nec flet nec fuit « pour la misère il n'y aura jamais, il n'y a jamais eu de femme comme moi » (id. ib. 700).

§ 850. La seconde place de la phrase était réservée en indo-européen aux mots accessoires, souvent enclitiques. Cette règle est la mieux établie de toutes celles qui concernent l'ordre des mots. Elle a souvent pour résultat de séparer des mots unis par le sens ; et c'est une preuve de plus de l'autonomie de chaque mot. Les mots accessoires comprennent des particules, des pronoms personnels, des indéfinis. L'usage indo-européen s'est fidèlement conservé en grec, par exemple dans la langue homérique, où les particules se placent toujours après le premier mot de la phrase :

B 763 *ἴπποι μὲν μίγ' ἄριστα ἔσαν Φερεκιάδας*

B 638 *Λιτολόων δ' ἔγχετο θόλας*

B 485 *ὄρατε γὰρ θιαί ἐστε.*

Les pronoms se placent après les particules :

B 484 *ἔσπετε γὼν μοι, μεθεσσι*

B 26 *Διὸς δὲ ται ἀργυρέος εἶμα*

B 41 *θιὸς δὲ μὲν ἀμφέχασ' ἐμρή*

B 612 αὐτός γάρ σφιν εὖδειν ἀνάξ ἀνθρώπων Ἀγαμέμνων.

L'indéfini s'intercale entre la ou les particules et le pronom :

B 238 ἔ ῥά τι σι χ' ἔμας προσμύνομεν ἔε καί σὺσι

B 419 εὐδ' ἄρα πῶ σι ἐπακράτινε Κρονίων.

Le nombre des mots accessoires n'est pas limité :

B 435 μεχέτι νῦν ἐξή' αἴθε λεγόμεθα.

L'indo-iranien et plusieurs autres langues observent le même usage que le grec. Il y en a des traces en latin : *lento se argentum poscit* (Pl. Pers. 425) ; *quid me tibi adesse opus est* (id. Bacch. 989) ; *per ego vobis deos atque homines dico* (id. Men. 990) ; *Caesar me sibi vellet esse legatum* (Cic. ad Att., II, 19, 5) ; *quod me cunq̄ue rapit tempestas* (Hor. Ep., I, 1, 15).

L'usage de mettre le pronom entre le préverbe et le verbe est courant chez Homère : *ἐκ τοι ἐρέω* (A 233), *πρό μ' ἐπιμαχε* (A 442). En latin, le tour *ob nos sacro* (§ 843) n'est qu'une survivance; il devait être régulier en italo-celtique, car le vieil-irlandais l'a conservé.

§ 851. En dehors des mots accessoires, dont la place est fixée après le premier mot, les autres mots peuvent occuper une place quelconque. Mais il y a dans toutes les langues une tendance à régulariser l'ordre. Il est manifeste, par exemple, qu'en grec le verbe tend à se placer au milieu de la phrase, encadré par les noms qui expriment le sujet, les régimes, les déterminations variées et dont la disposition est d'ailleurs variable. En latin, au contraire, le verbe tend à se placer à la fin.

Le type le plus courant de phrases grecques est fourni par les exemples suivants : αὐτίκα δέ σι εὖδειν ἐπίσση εὐειρος « dès qu'il fut endormi lui apparut un songe » (Hérod., I, 34) ; ἔπισθη δέ τοῦ παρῶσ ἐπίταξε τήν παρῶν ἵππον « derrière l'infanterie il mit en ligne toute la cavalerie » (id., I, 80) ; ταῦτα μὲν ἔ Πυθίη ἐπακράτισε τοῖσι Λυδοῖσι « voilà ce que la Pythie répondit aux Lydiens » (id., I, 91). Le type le plus courant des phrases latines est au contraire *hoc ille Caesar liberaliter*

omnessit (Caes. B. G., IV, 15, 5); *id factum ex suis hospitibus Caesar cognoverat* (id. ib., V, 6, 3); *Galli re cognita per exploratores obsidionem relinquunt* (id. ib., V, 49, 1).

On rencontre sans doute des dérogations à cet usage. Un ordre comme *καὶ γὰρ ἔη πρότερον οἱ Μιλήσιοι τοῖσι Χίοις τὴν πρὸς Ἐρυθραίους πόλεμον συνδίδνεσκον* « autrefois les gens de Milet avaient aidé ceux de Chios dans leur guerre contre Erythrée » (Hérod., I, 18) n'est pas rare en grec. Et le latin offre des ordres comme : *augēbatur auxiliōrum cottidie spes* (Caes. B. G., VI, 7, 5) avec le verbe en tête, ou même *hic negotiō confectō Labiēnus revertitur Agēdincum* (id. ib., VII, 62, 10) avec le verbe au milieu. Mais la tendance générale indiquée plus haut n'en apparaît pas moins nette lorsqu'on examine l'ensemble de la prose d'Hérodote ou de César. Il conviendrait d'étudier à part les divers types de dérogation ; on découvrirait sans doute les raisons qui les justifient. Le désir d'enchaîner les phrases dans un développement suivi détermine certainement pour une large part l'ordre des mots de chacune d'elles.

A consulter : sur la place du verbe en latin, P. Linde, *Glotta*, XII, 153 ; en grec, P. Fischer, *Glotta*, XIII, 1 et 189.

§ 852. Il y a d'autre part certains types de phrases où l'ordre des mots est sensiblement toujours le même. Ainsi l'usage grec est de dire *ἔδοξε τῇ βουλῇ* ou *τῇ πόλει* ou *τῷ λαῷ* en mettant le verbe en tête de la phrase ; on en peut voir des exemples à chaque page du *Recueil* de Ch. Michel. Le latin dit généralement aussi *placuit senatui* ou *populo*.

Dans les dédicaces le grec met généralement le verbe au milieu ; les mots qui désignent le donateur, le donataire et l'objet donné encadrent alors le verbe : *Ἀγαθεκλήης ἀνέθεκα τὸν ναὸν Σαρᾶπιτι* (Coll. 3, 79 : inscr. d'Astypalaia). De même dans les signatures : *Πύρρος ἐποίησεν Ἀθηναίος* (C. I. A., I, 335). Cf. Wackernagel, *I. F.*, I, 429 et Kieckers, *die Stellung des Verbs*, p. 80.

Dans les ouvrages historiques, la phrase qui introduit un discours direct commence généralement en grec par le verbe : εἶπεν εἰ μᾶλοι (Hérodote, I, 120); λέγει Ἀρτίβανος μετὰ ταῦτα (id., VII, 51); ἀμείβεται πρὸς ταῦτα Ξέρξης (id., VII, 52). Cf. Kieckers, *op. cit.*, p. 64.

Il n'est pas douteux qu'une discrimination plus exacte des divers types de phrase n'amène à découvrir l'ordre des mots habituel à chacun.

Dans le cas particulier de la phrase à verbe « être », les recherches de M. Marouzeau ont abouti à une série de conclusions fermes pour le latin (*La phrase à verbe « être » en latin*, Paris, 1910). D'autres recherches du même genre seront certainement fructueuses.

C. — GROUPES DE MOTS.

§ 853. Les mots essentiels de la phrase ont souvent besoin d'être complétés ou précisés par d'autres. En dehors des mots accessoires qui portent sur l'ensemble de la phrase et servent souvent à relier les phrases entre elles, il y a des noms qui déterminent d'autres noms et des noms qui déterminent des verbes. Tout cela crée à l'intérieur de la phrase certains groupements de mots, qui d'ailleurs n'empêchent pas les mots de conserver leur autonomie. Les mots que groupe le sens ou la grammaire ne sont pas toujours voisins dans la phrase : c'est-à-dire que le groupement des mots, avant tout psychique, n'est pas nécessairement réalisé par la parole (v. § 850).

a. — Groupe nominal.

§ 854. Les divers types de détermination dans le groupe nominal se trouvent réunis dans le vers d'Homère :

A 370 Χρῦσος δ' ἀθ' ἰστέος ἐκπαγέλου Ἀπέλλωνος, où l'on trouve à la fois un substantif apposé (groupe Χρῦσος ἰστέος),

un complément au génitif (ἱερῆς Ἀπόλλωνος) et un adjectif apposé (ἰκατηφύλου Ἀπόλλωνος).

L'adjectif n'est nullement lié au substantif. Il est généralement au même cas, au même nombre, et, ce qui est le trait caractéristique de l'adjectif, au même genre (§ 797), mais parce qu'il s'applique au même objet. D'ailleurs il ne manque pas d'exemples où l'accord en genre et même en nombre se trouve sacrifié au sens : φίλα τέκνον (X 84), τοιόνδε θάλας χόρον ἰσογυνοῦσαν (Σ 157, cf. λ 90, = 477), πολλὰς περισταθ' ὄμιλος περιπλέοντες (Σ 604, cf. λ 15), etc. L'adjectif ou participe est réellement ici en apposition à l'idée exprimée par le substantif. On peut comparer en latin l'exemple de Lucrèce cité au § 877, *scorta... grandae*.

§ 855. L'adjectif est souvent éloigné du substantif, pour peu que les besoins de l'expression le demandent. Platon écrit : πᾶν ἂν παντί τις ἄνεμα πράγματι προσαρμόσειεν (Crat. 414 D) « on pourrait ajuster tout mot à tout objet », et Eschyle :

πέτρα ἀέγρουσα παρὰ φίλης φίλω φέρειν

γυναικὸς ἀνδρὶ (Choeph. 89)

« vais-je dire qu'à un cher époux j'apporte le présent d'une chère épouse ? »

C'est la même disjonction qui s'observe dans une phrase latine comme : *stantem stantem sanium dare amicum amicæ* (Pl. Stich. 765) « l'amant debout embrasser sa maîtresse debout ! »

Des constructions comme ἐὼλεχθε τέρμα κελύθου (Prom. 284) ou εἰνῶν ἄεμα πνευμάτων (Ajax 674) ne manquent pas chez les tragiques. En latin, dans l'hexamètre dactylique, on répartit souvent entre les deux hémistiches le substantif et l'adjectif qui s'y rapporte. Ainsi font Virgile (Buc., I, 2) :

Synestrom tenui Mûsam medilâris autuâ

Catulle (64, 310) :

at rosâ nîneae residébant vertice nîttæ

Tibulle (III, 1, 9) :

Lutea sed nîncum involuat membrâna libellum

Ovide (Mét., III, 427) :

Inrita fallaci quotiens dedit oscula fuiti.

Juvénal (III, 207) :

Et diutina opici rodébant carmina murei.

La tradition s'en maintient jusqu'aux bas temps ; ainsi chez Fortunat (Carm., VIII, 18) :

Barbara fraxinets pingatur rana tabellis.

L'usage de séparer l'adjectif du substantif par une préposition qui les régit est fréquent en latin et se rencontre aussi en grec : χρηστής εἶνεκεν συμβουλίας (Hérod., VII, 15) ; *magna cum cura* (Plaute, Men. 895).

§ 856. Le caractère d'apposition qui est dans l'adjectif est souvent sensible chez Homère ; ainsi dans des vers comme

ι 118 ἐν θ' αἴγας ἀπειρέσιαι γεγάσιον

ἀγριαί

« là naissent d'innombrables chèvres qui sont sauvages ».

H 264 ἀλλ' ἀνάχασσάμενος λίθον εἴλετο χειρὶ παχείῃ

καίμενον ἐν πεδίῳ μέλανα, τραχύν τε μέγαν τε

« en se reculant il saisit de sa forte main une pierre, qui se trouvait dans la plaine, noire, rugueuse, immense ».

On le retrouve dans la prose attique : πλεονέκτημα, ἄνδρες Ἀθηναῖοι, μίγ' ὑπερξεν Φύλιππον (Dém. 18, 60) ; μεγάλους ἡμῖν τεκμηρίους ἐπιδείξω (Lys., I, 22). Il faut traduire : « un avantage qui est grand », « des preuves qui sont fortes ».

Le latin fournit maint exemple analogue :

reddo cantionein uterq; pro vino novam « en échange de ce vin vieux chante moi une chanson qui soit neuve » (Pl. Stich. 768) ; *addice tuam mihi meretricem minusculam* (id. Poen. 498)

« celle qui est toute petite » ; *utile proposuit nobis exemplar Ulixem* (Hor. Ep., I, 11, 18) « un exemple qui est profitable » ;

prata florida et gemmea trifolium aliisque herbas teneras semper et molles et quasi nonnas alunt (Plin. Epist., V, 6). Le vers de

Rutilius (De red. suo, 166) *dicere non possunt lumina sicca Vale* doit se comprendre : « mes yeux ne peuvent dire adieu sans pleurer » (*sicca* = en restant secs).

Sur cet emploi de l'adjectif en apposition avec une valeur d'attribut, v. encore § 872.

§ 857. En grec et en latin, certains adjectifs en fonction d'épithètes ont souvent une valeur de limitation, c'est-à-dire qu'ils mettent en valeur une partie seulement de la notion du substantif auquel ils sont apposés. Ainsi ἀκρὴ χεὶρ « l'extrémité de la main » (E 336), μέσον ἄραρ « le milieu du jour » (Pind. Pyth., IX, 113 = 199), ἡ λοιπὴ (ἰσθὴς) « le reste du chemin » (Xén. An., III, 4, 46), εἰς ἀκροῦς τοῦς ἑνοχας ἀφίκεται (Eur. Cycl. 159). En latin, *summus mons* « le haut de la montagne », *imò à pectore* « du fond de la poitrine » (Virg. Aen., I, 375), *ad capillum summum* « jusqu'au bout des cheveux » (Pl. Ép. 623), *ad infimum ventrem* « jusqu'au bas du ventre » (id. Stich. 236), *in prima fabula* « au début de la pièce » (Tér. Ad. pr. 9), *ratio maxima* « le plus fort du compte » (Pl. Trin. 413), *reliqua oratio tua* « le reste de ton discours » (Cic. de Fin., II, xxvii, 85).

Le même fait s'observe dans des composés où l'un de ces adjectifs constitue le premier terme : ἀκροθίνιον « dessus du tas », *medullium* « milieu du sol » (§ 642), *meridies* « milieu du jour » (§ 98 Rem. II), etc.

§ 858. Le rôle joué par le génitif adnominal ne diffère pas du rôle de l'adjectif. Les deux rôles ont d'ailleurs été longtemps en concurrence (§ 832); mais les langues indo-européennes tendent généralement à substituer le génitif à l'adjectif. Pourtant, en vieux-slave, l'emploi de l'adjectif a prévalu.

En cas de noms propres, l'adjectif se rencontre souvent chez les poètes grecs, notamment quand il s'agit de noms de divinités : τῶν Ἡρακλείων ἐπλων, Phil. 262; τὸν Ἡράκλειον θάλαμον, Trach. 913; βίη Ἡρακλείη, A 690 (à côté de Αἰνεΐας βίη, Y 307). Homère dit Ἵοργεΐς κεφαλῆ (E 741), Ἀγαμέμνονίην ἔλαχον (γ 264), ἵππου τῆς Ἀγαμέμνονίης (Ψ 525), Ὀδυσῆιον εἰς θόρον (σ 353), ζούρατα Τρώϊα (N 262); ce sont probablement des éolismes. Dans les patronymiques en effet,

l'usage de l'adjectif au lieu du génitif est caractéristique de tout le groupe éolien ; Τιμόνιος ou Τιμόνιος (υἱός) « fils de Timon » ; cf. hom. Τελαμώνιον υἱόν « fils de Télamon » (Λ 591), mais Διὸς ἔ' ἐριστύος Ἑρμῆς (Hy. Merc. 145). On a signalé au § 583 Rem. le développement des noms propres en *-ius* en latin (*Claudius, Flavius*, etc.).

En cas de noms communs, l'usage de l'adjectif s'est conservé dans quelques exemples grecs et latins surtout en poésie : ταύρειος φόνος (Esch. Sept. 44), νόστιμ τῆ βασιλείῃ (id., Pers., 8), πατρὶα ἄσπα « la voix paternelle » (Pind., Ol., VI, 62) ; *erilis filius* (Plaut. Most. 83, 349, etc. ; Tér. Andr., 602) ; *erilis concubina* (Pl. Mil. 458, etc.) ; *supplicium stimulentum* « le supplice du fouet » (id. ib. 511) ; *spes cenatica* « l'espoir d'un dîner » (id. Capt. 496) ; *isthmiae lenoniae* « les portes des lenones » (id. Asin. 241) ; *vox muliebris* « une voix de femme » (id. Rud. 233), *sector sordarius* « un coupeur de ceintures » (§ 41) ; *metus hostilis* « la crainte qu'inspirent les ennemis » (Sall. Jug. 41, 2 ; cf. ἡ ἀλλοτρίος φόβος « la crainte qu'inspirent les Gaulois ») ; *vinum dominicum* « le vin du maître » (Petr. Sat. 31). Sur tous ces faits, cf. Wackernagel, *Mél. de Saussure*, p. 137 ; Hofmann, *Umg.*, p. 160, Marouzeau, *Styl. lat.*, p. 20, et Löfstedt, *Synt.*, I, 107.

§ 859. Un lien s'est établi entre le nom et ses déterminants apposés. Ce fait a amené la constitution de groupes nominaux.

Au vers 3 du chant Α de l'Illiade,

πᾶλλὰς δ' ἰσθίμενος θυγᾶς Ἄϊδι προέσθεν
ἑρώων

πᾶλλὰς est en fait apposé à θυγᾶς au même titre que ἰσθίμενος et que ἑρώων, et sans former groupe avec les mots suivants ; mais il suffit d'observer une suite de mots apposés de ce genre pour comprendre comment sont parvenus à se constituer des groupes nominaux autour d'un substantif qui les régit.

§ 860. Développement de l'article. Le démonstratif *to-

(§ 741) a tendu de bonne heure, par suite de son sens propre, souvent anaphorique, à former groupe avec le nom suivant. Chez Homère, ce démonstratif a encore sa valeur pleinement démonstrative ou anaphorique. Dans le passage A 165-167, τὸ μὲν πλεῖστον et οἱ τὸ γέρ ; sont opposés en partie par l'emploi des deux τὸ. Le sens est presque « ce qui est la plus grande part » et « cé qui est ta récompense ». Mais il subsiste que τὸ est groupé avec πλεῖστον et avec γέρας. Un démonstratif ainsi groupé tendait à s'affaiblir ; *το- a pris peu à peu le rôle d'un outil accessoire, étroitement lié au nom suivant, et servant à marquer que ce nom est déterminé. Pas encore réalisé dans les poèmes homériques, ce procès est achevé dès les plus anciens textes connus de tous les parlars grecs. Il ne s'agit pas d'un fait général préhistorique, mais d'un développement historique parallèle, dont le point de départ seul est de la date du grec commun. Voir Humbert, *Synt.*, p. 47 et ss.

§ 861. La valeur démonstrative de *το- est encore sensible dans bien des textes classiques. Dans la phrase de Platon (Lois, 701 E) : ἐπὶ δὲ τὸ ἄκρον ἀγαθόντων ἑκατέρων, τῶν μὲν δουλείας, τῶν δὲ τούναντιου, οὐ συνήνεγκαν οὔτε τοῖς οὔτε τοῖς, les génitifs τῶν et les datifs τοῖς sont encore des démonstratifs, tandis que dans τὸ ἄκρον, τὸ est article.

Dans un proverbe comme βίς παῖδας οἱ γέροντες (Ar. Nuées 1417), il faut comprendre : « ceux qui sont vieux ». Le singulier ὁ γέρον a la même valeur dans : οὐ μόνον ὁ γέρον βίς παῖς γένοιτ' ἂν (Platon, Lois 646 A) et dans :

Γ' 109 οἷς δ' ὁ γέρον μετέχουσιν, ἀμα πρόσω καὶ ὀπίσω
· λαύσσει.

Le français dirait en pareil cas « un vieillard » (au sens de : « quiconque est vieux » ou « quelqu'un de vieux »).

L'article sert souvent en grec à marquer la possession : ἔβουλιτο (Δαρεῖος) τῷ πατρὶ ἀμφοτέρω παρῆναι « Darius voulait que ses deux fils soient auprès de lui » (Xén. Anab., I, 1, 1) ; ζηλώσει τὸ γὰρ, τῆς δὲ βουλῆς στυγῶ « je t'envie pour ta prudence, pour ta lâcheté je te hais » (Soph. El. 1027) ; τὸ οὔμα σείσας

τοὺς λόγους σώσεις ἐμοί « en sauvant ton corps tu sauveras les discours que je t'ai confiés » (Eur. Iph. T., 765). Cette valeur possessive vient de l'ancien démonstratif.

§ 862. L'emploi de l'article en grec est en grande partie réglé par le caractère démonstratif qu'il tenait de son origine. Ainsi dans les phrases de portée générale, les termes abstraits ont l'article quand ils peuvent se ramener à des notions concrètes (personnification, groupes de personnes ou d'objets) : ἀλλὰ γὰρ οὐ δίκαιον τῆς βώμης κατηγορεῖν οὔτε τὴν ἀνδρίαν λοιδορεῖν (Isocrate, III, 4) ; ὅταν ἢ μὲν πονηρία τιμᾶται, τὰ χρηστὰ δ' ἀπορρίπτεται, ὅταν τὸ δίκαιον καὶ τὸ συμφέρον ἠτῶνται τοῦ φθόνου, τὰτ' ἄνω κάτω πάντα χρὴ νομίζειν ἐστράφηαι (Dém., XXV, 75). Dans ces phrases, « la force, le courage, la méchanceté, l'envie » sont mis pour « les hommes forts, courageux, méchants, envieux ». Mais il n'y a pas d'article dans : βία γὰρ ἔρωτος οὐχ ἄπτεται (Plat. Banq. 196 c), κακία δὲ νόσος τε καὶ αἰσχος καὶ ἀσθένεια (id. Républ., 444 E), parce que les mots βία ou κακία conservent leur valeur abstraite. Il n'y en a pas non plus dans : πάντων χρημάτων μέτρον ἀνθρώπων εἶναι (Plat. Théét. 152) ou même dans : κάμηλον ἵππος φοβέεται (Hérod., I, 80), parce que l'homme ou le cheval sont conçus d'une façon abstraite et générale. Pindare emploie l'article dans : ἀ δ' ἀρετὰ κλειναῖς ἀοιδαῖς χρόνιά τελεθεῖ « la vertu (= les gens vertueux) se perpétue par des chants illustres » (Pyth., III, 114), mais non dans : διέπειρά τοι βροτῶν ἔλεγχος « l'épreuve fait connaître les mortels » (Ol., IV, 18). L'article gagne d'ailleurs du terrain au cours de l'histoire de la langue. Sur l'article avec les noms propres, v. Humbert, *Synt.*, p. 51 et ss.

§ 863. Dès que l'article a été constitué, il a servi à donner une structure au groupe nominal. C'est l'article qui marque l'unité du groupe dans des phrases comme : θεὸς περὶ τῆς κοινότητος τὸ θεῖον γένος ἡμῖν τῷ τῶν ἀρρένων γένει (Plat. Lois 805 D) ou τοὺς μὲν γὰρ κίνας τοὺς χαλεποὺς τὰς μὲν ἡμέρας διδέσσι, τὰς δὲ νύκτας ἀριῶσι (Xén. Anab., V, 8, 24). Si, au lieu d'insérer l'adjectif entre l'article et le substantif ou de le postposer

avec répétition de l'article, on l'isole de l'article, l'adjectif n'est plus groupé et conserve sa vieille valeur appositionnelle (§ 856). Que l'on compare les phrases de Platon : τὰ κάλλιστα φάρμακα προσέθηκεν (Rép. 420 C) ou d'Aristophane : ἰδεῖν ἐπιθυμοῦντας τὸν ποιητὴν τὸν ἀριστόν (Acharn. 643) aux phrases de Xénophon : τὴν φύξην κρατίστην τῷ ἀνθρώπῳ ἐνέφουε « il a insufflé à l'homme une âme qui est très forte » (Mém., I, 4, 13), ὑπὸ τοῦ ἡλίου κατακαμπτόμενοι τὰ χρώματα μελάντερα ἔχουσιν « brûlés du soleil ils ont la peau plus noire » (Mém., IV, 7, 7). L'opposition de ces phrases et des précédentes marque combien l'attique est loin d'être indo-européen. Le développement de l'article, qui prend de plus en plus d'extension dans l'usage populaire (notamment devant les noms propres), atteste une transformation de la structure de la langue. Voir Gildersleeve, *Syntax of classical Greek*, part II, 1911.

REMARQUE. — Employé devant l'infinitif, l'article a donné à celui-ci la valeur d'un substantif (§ 909). Certains prosateurs, surtout à l'époque impériale, ont employé l'article pour substantiver une proposition infinitive et même une proposition quelconque : ainsi οὐδενὶ τῶν πάντων πλέον κερδέσθαι Φίλιππος ἢ τῷ πρότερος πρὸς τοῖς πράγμασι γίνεσθαι « ce qui a contribué plus que tout au succès de Philippe, c'est qu'il s'est trouvé le premier prêt à agir » (Démost., VIII, 11), τοῦτους μαλακοῦς ἐποίησε τὸ τὸν Φίλιππον ἐπάρχειν αὐτοῖς πεισθῆναι « ce qui les a amoillis, c'est la conviction que Philippe était avec eux » (id., XIX, 54), ἔν γὰρ ἂ δύνανται τε καὶ διαδίδουσι εἴπωμεν, καὶ τὸ ὅστις ἐστὶ καὶ ἤτις ἐστι ἔχει τὴν φύσιν στίβον εἰρήκαρον « quand nous aurons indiqué son pouvoir et ses dons, nous aurons presque dit qui il est et quelle est sa nature » (Ael. Arist. à Sarapis, 45, 15).

§ 864. Le latin littéraire s'est fixé en un temps où cette transformation n'était pas accomplie. Il n'a donc jamais eu de groupes nominaux aussi liés que le grec. C'est seulement à la période romane que l'article est né, attestant en latin une transformation que le grec avait réalisée dès le VI^e siècle avant Jésus-Christ. En latin, *ille* n'est qu'un démonstratif, même là où il peut se rendre par l'article en français : *quid illam miseram excrucias?* « pourquoi tourmenter la pauvre fille ? » (Pl. Mil. 1068 ; cf. Rud. 1083). Certains emplois, comme *ille meus*

(*placet ille meus mihi mendicans*, Stich. 133; cf. Aul. 659, Capt. 28), *ille Juppiter* (Amp. 461; cf. Aul. 704), ou *illi ceteri* (*nibili facio quid illis faciat ceteris*, Mil. 168) annoncent l'article de l'italien (*il mio*, *il Tasso*) ou du français (*les autres*), mais la valeur démonstrative y reste toujours sensible. Voir G. Wolterstorff, *Glotta*, X, 62 et ss. et F. Muller, *J. F.*, XLII, 1 et ss.

L'absence d'article défini se fait sentir en latin dans des phrases comme T. Liv., XXXIX; 8, 6 : *mixti feminae matres aetatis tenerae maioribus* ou Ovide Mét., I, 19-20 :

*Frigida pugnabant calidus, haumentia siccis
mollia cum duris, sine pondere habentia pondus,*

où *sine pondere* équivaut à un grec τοῖς ἀνευ βάρους.

§ 865. Comme article indéfini, le grec a peu à peu développé l'usage de l'indéfini τις; mais, jamais τις n'a pris en grec le rôle de l'article un du français. Dans des exemples comme

ρ 501 ξεινός τις δούστηνος ἀλητεύει κατὰ θῶμα

κ 552 Ἐλπήνωρ δέ τις ἴσχε νεώτατος

Λ 722 ἔστι δέ τις περταμὸς Μινυθίος εἰς ἄλλο βῆλλον,

l'indéfini τις et les substantifs avec lesquels il a l'air de s'accorder sont en réalité indépendants; il y a seulement apposition. Plus tard, un lien plus ou moins étroit s'est établi entre eux ἄνθρωπος τις « un homme »; θεῖον τινα λέγεις καὶ θαύμαστον ἄνδρα « tu parles d'un homme merveilleusement habile » (Plat. Rép. 596 c). L'indéfini τις est parfois accompagné de εἰς (Soph. Ant. 269) et εἰς tout seul se rencontre dans cet emploi, surtout dans le Nouveau Testament comme en grec moderne. On lit déjà εἰς τῶν πολιτῶν Eschin., I, 26, 7; cf. Aristoph. Ois. 1292. De là ἐν μᾶ (ἡμέρα), Luc, V, 17 et εἰς γραμματεῖς, Matth., VIII, 19.

En latin, *quidam* a souvent un emploi semblable : *corpusecula quaedam lenia* (Cic. de nat. deor., I, xxiv, 66), *incrédibilis quaedam ingenii magnitudo non desideravit indocilem usas disciplinam* (id. Acad., II, 1, 2); *Crassum sermonem quendam*

de studio dicendi intulisse (id. de Orat., I, VIII, 29), *nuntiatum Simōnidi iuvenes stare ad ianuam duos quōsdam* (id. ib., II, LXXXVI, 353). On rencontre d'autre part dès la vieille langue le numéral *ūnus* au sens de « quelqu'un », soit avec un adjectif apposé, soit avec une autre apposition : *unum uidi mortuom efferri forās* « j'ai vu porter quelqu'un en terre » (Pl. Most. 1001), *unum quaerō quōi praedicem...* (id. Ep. 453), *ūne de capillatis* (Catulle, XXXVII, 17 ; cf. le grec εἷς τῶν ποικιλῶν) ; ou même tout seul : *tradidit ūni* « à quelqu'un » (Ov. Mét., VI, 578) ; *raptā ab ūnō tubā prosiluit ad flāmen* (Suet. Caes. 32). Dans certains cas, le sens paraît très voisin de celui de notre article indéfini : *ibidem una aderit mulier lepida* (Pl. Pseud. 948), *forte ūnam adspiciō adulescentulam* (Tér. Andr. 91), *sicut ūnus paterfamiliās his de rebus loquor* (Cic. De Orat., I, XXIX, 132). Pourtant, c'est seulement à l'époque romane que l'article indéfini a pris place dans la langue.

REMARQUE. — En latin comme en grec, le nom de nombre « un » s'emploie avec un superlatif au sens de « entre tous, particulièrement, si jamais il en fut » :

M 243 εἷς οὐκ ὀλιγὸς ἰσχυρός, ἀμύνηται περὶ πάντας.

Plaut. Truc. 251 : *Sed est hūc ūnus seruos uolentissimus* (cf. Most. 983) ; Cic. Phil., II, 3, 7 : *contentiō cum ūnō gladiātōre nēquissimō*.

b. — Groupe verbal.

§ 866. Le groupe verbal est moins fortement lié que le groupe nominal, parce que le verbe se suffit davantage à lui-même.

On sait (cf. § 840) que le pronom personnel sujet n'est généralement pas exprimé : *sciō* tout court signifie « je sais ». L'addition du pronom donne un sens spécial : *ego sciō* « moi, je sais » ; *sciō ego* « oui », ou « si, je sais » (cf. Marouzeau, *La place du pronom personnel sujet*). Au contraire, en français, le pronom sujet est un élément indispensable de la forme verbale. Du latin au français, la valeur du pronom s'est trans-

formée ; de mot autonome il est devenu outil grammatical. On peut suivre cette évolution depuis le latin populaire (v. Bourciez, *Elém.*, § 232 a et 312 b).

Ce qu'on appelle l'accord du verbe et du sujet est un simple résultat de l'apposition, aussi bien à la 3^e personne qu'aux deux premières. En grec ἔχει tout court signifie « il est venu » ; si l'on dit Θεμιστοκλῆς ἔχει pour préciser la nature du sujet, c'est par une apposition identique à celle qui a lieu quand Thémistocle parle lui-même : Θεμιστοκλῆς ἔχω παρὰ σέ (Thuc., I, 137, 4).

Sur les règles d'accord, v. §§ 874 et ss.

§ 867. Autour du verbe peuvent se grouper des compléments ou déterminations variés : substantifs régimes accompagnés ou non d'une préposition, adverbes, infinitifs ou participes en construction avec le verbe. Originellement, tous ces éléments étaient indépendants du verbe. Le lien qui unit le substantif régime direct au verbe qui le régit s'est développé avec le temps. La construction *amō patrem* résulte de la juxtaposition de deux mots autonomes, comme on le voit par des tours tels que *dīnum dīnōs rogat* (Hor. Od., II, xvi, 1), où il y a deux accusatifs (v. § 819), ou *εὐδαίμονος μισθὸν ἐβίστων λόγων* (Eur. El. 231), où le substantif est en apposition à l'idée exprimée par le verbe : « puisses-tu avoir le bonheur en récompense de très douces paroles ! »

REMARQUE. — Le cas particulier des préverbes a été étudié au § 842 ; celui du verbe copule le sera au § 873. Sur l'infinitif et le participe, voir § 890 et ss.

CHAPITRE II

STRUCTURE DE LA PHRASE

I. — PHRASE VERBALE ET PHRASE NOMINALE.

§ 868. L'élément essentiel de la phrase est le prédicat, c'est-à-dire ce que la phrase a pour objet d'affirmer (d'énoncer). Cet élément peut être nominal ou verbal. La phrase est donc dite nominale ou verbale suivant que le prédicat est un nom ou un verbe.

Soit le passage de Platon (Théag. 122 D) : τί καλὸν ἔνομα τῷ νεανίσκῳ ; τί αὐτὸν προσχρησίωμεν ; — Θεάγης ἔνομα αὐτῷ, ὦ Σώκρατες. — Καλὸν γὰρ, ὦ Δημόδοκε, τῷ βεῖ. τὸ ἔνομα ἔθου καὶ ἱερατρείας. Il y a ici deux phrases nominales, la première et la troisième, et deux verbales, la seconde et la quatrième.

§ 869. Le sujet est ce à quoi s'applique le prédicat ; mais il n'y a lieu d'énoncer expressément le sujet que s'il n'est pas connu de l'interlocuteur ou du lecteur. S'il est connu, on peut se dispenser de l'énoncer (cf. § 455) ; par suite on peut dire *sa* tout court. Comme le verbe exprime la personne à lui seul, le latin *uēni uidi uici* présente un groupe de trois phrases verbales, composées chacune du seul prédicat, sans sujet exprimé. Dans la phrase nominale, le sujet peut manquer également. On lit dans Platon Théag. 130 D à la suite d'une interruption : ἀπίστων μὲν, ἀληθῆς δέ. Cette réplique constitue une double phrase nominale sans sujet exprimé : « Incroyable, mais vrai. » De même en latin : *ridiculum!* (Tér. Andr. 474, 712, etc.), *uērum* « c'est vrai » (id. Ad. 543) ; et au perfectum médio-passif (§ 445) : *sapienter factum a nobis* (Pl. Bacch. 295 ; cf. Most. 449) ; *factum* (id. Trin. 127, 429, etc.) ; *ecastor mihi nisa amare* « par Castor elle me

parait bien éprise » (id. Cist. 118); *factum*; *nōn fabula* « c'est arrivé; ce n'est pas un conte » (Petr. Sat. 76).

§ 870. La phrase verbale est à deux termes toutes les fois qu'il y a lieu d'indiquer expressément un sujet : *Caesar venit*. Quand il y a des compléments, ce sont des déterminations du verbe; ils appartiennent par conséquent au second terme de la phrase : *Caesar Romanum venit*.

La phrase nominale a presque toujours deux termes : *πῦμα κακὸς γείτων* « c'est une plaie qu'un méchant voisin » (Hés. Œuv. 346), *κρείσσων γὰρ βασιλεὺς* « car le roi est plus fort » (A 80); *νίκη δ' ἀμφοτέροισιν* « la victoire est à tous les deux » (Ψ 736), *ἄργεῖς ἑστῆς* « lente est la déesse » (Eur. Ion 337); *ἐμοὶ δ' ἄχος* « j'en ai du chagrin » (E 759); *salva res* « tout est sauvé » (Pl. Rud. 172), *scitum syngraphum* « le contrat est joli » (id. As. 802), *facilis descensus Avernus* (Virg. Aen., VI, 126), *poscere fata tempus* (id. ib., VI, 45), *in laudis origo* (Stace Sil., V, 3, 190).

Les exemples de pareille phrase nominale, sans aucune forme de verbe « être », sont nombreux en grec; ils sont même la règle dans certains tours, par exemple quand le prédicat est un substantif indiquant une possibilité (*χρῆ*), une nécessité (*ἀνάγκη*), un espoir (*ἐλπὴρ*), un chagrin (*ἀνίη*), etc.; cf. Meillet, *M. S. L.*, XIV, 16 et ss. En latin au contraire, la phrase nominale contient le plus souvent le verbe « être » en fonction de copule (v. § 873) : *nunc certa res est* (Pl. Capt. 778).

§ 871. En latin comme en grec, la phrase nominale pure est d'usage dans l'expression des vérités générales : *ἐν τῷ εὐφροναίῳ γὰρ μᾶζεν ἕβιστος βίος* « le plus grand bonheur est de ne pas penser » (Soph. Aj. 554); *summum ius summa iniuria*, pro-
verbe cité par Cicéron, de Off., I, x, 33.

Un adjectif neutre est alors fréquemment employé comme prédicat (§ 877) : *κακὸν δ' ἀνεμῶλια βάζειν* (l. 464), *πειθεσθαι ἔλασινον* (Λ 274); *ἄρατον ὡς ἑρόπικος* « on ne peut dire à quel point il est rusé » (Arist. Ois. 426). Cf. en latin l'emploi de

sudue (Lucr., II, 1) et de *mirum* (id., V, 1238) : *quid mirum si se tenuunt mortalia saecula* « quoi d'étonnant si les mortels s'humilient ». Comme on le voit par ces derniers exemples, le sujet d'une phrase nominale peut être aussi bien une proposition complétive qu'un infinitif.

§ 872. Dans la phrase verbale, le verbe prédicat est parfois accompagné d'un nom en apposition, qui est réellement le prédicat d'une phrase nominale. Il y a des phrases nominales-verbales qui combinent à la fois les deux types distingués plus haut. Ainsi chez Homère : II 156 πολλὰς γὰρ τις ἴκετο παρέρρος ἐνθα καὶ ἐνθα « il gisait, énorme, les membres étendus çà et là » ou Ξ 472 οὐ μὲν μοι κακὸς εἴδεται οὐδὲ κακῶν εἶς « il ne me paraît pas mauvais ni issu de mauvais ».

L'usage s'en est conservé : γῶν κίλκιαι καὶ θεοῖς ἐχθροὶ ἀποιούσιν (Dém., XVIII, 46), παχίς δ' ἴδαν (Pind. Pyth., IV, 319), ἐρωαίος ἔλθον (Luc. Philops. 6) ; en latin : *cadit praecipit* « il tombe la tête en avant » ; *utere felix* « uses-en avec joie » (sur des vases) ; *citus e cunctis exiit* (Pl. Amp. 1115) ; *excolimur teneri* « on prend soin de notre éducation dès la tendre enfance » (Ovide Trist., IV, x, 15) ; *cānus seruiō* « je suis esclave avec des cheveux blancs » (Phèdre App. 18, 10) ; *subtilis ueterum iudex et callidus audis* (Hor. Sat., II, 7, 101) ; *quae uocatur* « comment s'appelle-t-elle ? » (Pl. Bacc. 473).

L'adjectif équivaut alors fréquemment à un adverbe du français. En grec même, à côté de γῆς γυνόμην (Hy. Herm. 273), on dit γῆζος γυνόμην (ib. 376) ; et ce dernier tour est le plus fréquent : γῆζος ἴδω κατὰ θάλασσαν (A 424), μισθόναιος ὠκλόμην (Eur. Héc. 914), κᾶν ἔγρη μισθέρηνος (Aristoph. Guêp. 774), εἴτεκαίισθης πρηνέος (Z 42). Il a son pendant en latin : *seruus in caelum redeas* (Hor. Od., I, 2, 45), *ibant obsciri* (Virg. Aen., VI, 268), *superior stabat lupus* (Phèdre, I, 1), *candidus imperi* « communique-le-moi franchement » (Hor. Ep. I, vi, 69). On observe des faits analogues en d'autres langues indo-européennes.

REMARQUE. — Dans les exemples précédents, l'adjectif prédicat était en apposition au sujet ; mais il peut l'être aussi au régime et marquer alors le résultat ou les circonstances accessoires de l'action :

θ 38 θοῖν ἀλεγόμεναι δαίτα

β 257 λῶσιν δ' ἀγορῆν αἰφύρην

Theocr. 27, ὃ κενόν τό φίλασμα λέγουσιν

capite sublimem (Mil. 1394 ; cf. Men. 1002)

pinguis pasceve oportet anis (Virg. Buc., VI, 4-5)

permixta placida aequora pontus (Virg. Aen., X, 103).

C'est le cas qui a déjà été touché au § 856.

§ 873. L'existence du type complexe des phrases nominales-verbales a permis à la langue de sortir d'une difficulté. Dans la phrase verbale, la forme du verbe exprime par elle-même un certain nombre de notions accessoires : personne, nombre, aspect, temps, mode. Dans la phrase nominale il n'y a rien qui puisse exprimer ces notions. Tant qu'il s'agit de marquer simplement un rapport d'ordre général sans aucune indication spéciale, les ressources de la phrase nominale suffisent :

Z 146 εἶς περ φύλλων γενεή, τοιῦδε καὶ ἀνθρώπων.

Mais pour indiquer dans la phrase nominale les diverses notions accessoires que les formes verbales expriment, il a fallu y introduire un verbe, aussi peu significatif que possible par lui-même. La racine **ei-* qui signifiait « exister » (cf. εἰ που ζῶσι τι καὶ ἔστιν, ω 263) s'est trouvée apte à ce rôle. Il a été possible d'exprimer le temps en formant une phrase nominale-verbale avec un verbe qui à l'origine exprimait seulement l'existence :

E 695 ἔς εἰ φύλας ἔην ἑαίρας.

On rend de même la personne :

Z 215 ἔ ῥά νύ μοι ἔέν(τ)ος πατριῶδες ἔσσι πάλαις

ou le mode :

Z 410 ἔροι θέ κε κέρδιον εἶτ.

Le verbe d'existence, perdant sa signification propre, a été réduit peu à peu au rôle de simple copule. Des cas où il était nécessaire, l'emploi s'en est étendu à des cas où il ne l'était

nullement en indo-européen. Platon écrit τίς ἐστίν αὐτή (Théag. 123 A), quand τίς αὐτή aurait suffi. En latin, l'emploi de *est, sunt* est à peu près constant, aussi bien que celui de *es, eram* ou *sím*. La phrase nominale en est arrivée ainsi à comprendre une copule, ce qui en a changé le caractère.

Sur ces faits, v. pour le grec, Meillet, *M. S. L.*, XIV, 1 et ss. et Barbeletet, *La phrase à verbe « être » dans l'ionien d'Hérodote*, Paris, 1917; pour le latin, Marouzeau, *La phrase à verbe « être » en latin*.

REMARQUE. — Dans l'emploi de copule, le verbe « être » a des succédanés variés, surtout en grec (v. Kühner-Gerth, I, p. 43) : γίνεσθαι, ὑπάρχειν, τρεχέειν, κυρεῖν, τελειοῦν, etc.; en latin *versari, stāre, manēre*.

II. — SUJET ET PRÉDICAT. RÈGLES D'ACCORD.

§ 874. Pas plus dans la phrase nominale que dans la phrase verbale, il n'y a lieu de parler en indo-européen d'accord entre le sujet et le prédicat.

La seule catégorie commune au nom et au verbe est celle du nombre (§ 257). Là où il est question d'êtres multiples, le nom sujet et le verbe prédicat sont naturellement tous deux au pluriel, mais indépendamment l'un de l'autre et sans qu'on ait le droit de supposer un « accord ». Il n'y a pas besoin d'un sujet pour que εἶσι « on dit » soit au pluriel. Ce n'est pas l'apposition ἐγώ τε καὶ σὺ qui fait que le verbe συνομολογῆσωμεν est à la première personne du pluriel dans la phrase de Platon, Théag. 122 B, c'est le fait qu'il est question de « toi et moi »; la forme verbale serait la même si les pronoms ne figuraient pas dans la phrase. Cela résulte toujours du caractère d'autonomie du mot indo-européen : chaque élément de la phrase a par lui-même la forme qu'appelle le sens à exprimer.

§ 875. L'accord en nombre n'existe pas dans bien des cas où le sujet est un substantif singulier dans sa forme et multiple dans son sens (cf. § 854). On rencontre alors fréquemment le verbe au pluriel, surtout en grec : οἱς φάσαν ἡ πλειθὺς (H 278); καὶ ἑ ἄλλος στρατὸς ἀπέβαινον (Thuc., IV, 32). En

crétois, le pluriel est habituel après πόλις ou στρατός (ainsi ἰθὺσαν à πόλις).

En latin, le choix entre *turba ruit* et *turba ruunt* n'est pas admis également par tous les écrivains (*omnis turba ruit*, Sil., VI, 366). On trouve le verbe au pluriel après *pars* chez les comiques : *sed magna pars inorem hunc induxerunt* (Pl. Most. 114 ; cf. Trin. 35). Tite-Live emploie volontiers le verbe au pluriel avec un mot collectif comme sujet : *haec fremunt plebes* (III, 38, 11), mais César beaucoup moins (toutefois B. G., II, 6, 3) et Cicéron à peu près pas.

Les règles d'accord deviennent ainsi avec le temps de plus en plus strictes.

REMARQUES. — I. L'accord en nombre du verbe et du sujet est parfois violé par attraction : *quid enim nisi uobis superuunt ?* (Ov. Trist., I, 2, 1).

II. Le tour que les anciens appellent σχῆμα Πινδαρικόν, qui consiste à laisser le verbe au singulier quand il précède un sujet au pluriel (θύεται ἄνθρωποι, Pind. fgt 78), résulte d'une anacoluthie : « il y a un sacrifice ; des hommes (sacrifient) ». Il n'est pas sûr qu'il représente quelque chose d'ancien. Il est toutefois de règle en bretonique.

III. Le σχῆμα Ἀλεξανδρικόν consiste en ce qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel bien que placé après le premier sujet au singulier : εἶθε κ' Ἄρης ἔρχομαι μάχης ἢ Φοῖβος Ἀπόλλων (Y 138) ; cf. Wackernagel, *Synt.*, I, 21.

§ 876. Si le verbe se rencontre au singulier avec un « sujet » au nominatif pluriel neutre, c'est que dans une notion exprimée au neutre, l'indo-européen ne considérait pas la pluralité, mais la collectivité (§ 663 et 795). Le sens initial de τὰ ζῶα τρέχει n'est pas « les animaux courent », mais « l'ensemble des animaux court ». On interprétera de même

151 ὄσα φύλλα καὶ ἄνθη γίνεται ὄρη

† 329 οὐα ἄρατῆ κακὰ-ἔργα

Pind. Isth., V, 20 θνατὰ θνατοῖσι πρόπει

Soph. Ant. 326 τὰ θεῖα κέρδη περηνὸς ἐργάζεται

Eur. Iph. A. 33 τὰ θεῶν οὕτω βουλόμεν' ἴσται

Avec le temps, la forme a été sentie comme un pluriel, par

suite du parallélisme avec les noms de « genre animé » (§ 796). Toute la conception des faits en a été changée, et on a fini par mettre le verbe au pluriel. L'accord τὰ ζῷα τρέχουσιν est possible en poésie dès l'époque homérique ; la plupart des dialectes en offrent des exemples ; il a prévalu dans la κοινή. C'est seulement en attique que l'accord τὰ ζῷα τρέχει est de règle. On rencontre chez Homère dans un même vers le pluriel et le singulier :

H 135 καὶ ἐξ ἑσῶρα σέσσηε νεῶν καὶ σπάρτα λείονται

« les bois des vaisseaux sont pourris et les cordes rompues ».

En latin, l'accord *animalia currunt* est de rigueur dès le début de la tradition. Il n'y a en dehors du grec que les plus anciens textes de l'iranien (gâthique) et, tout à fait sporadiquement, du védique, qui présentent le verbe au singulier avec un sujet au pluriel neutre. Cf. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 101.

REMARQUE. — Après un neutre duel, on rencontre le verbe au singulier dans des cas comme ἔσσι διδύσι (M 466), sans doute d'après le modèle de τὰ ζῷα τρέχει. Mais ἔσσι est un mot à part (§ 791) ; on trouve d'ailleurs ἔσσι λαχυσίθησιν (T 366) avec le verbe au duel et ἔσσι φάσθην (A 300) avec le verbe au pluriel.

§ 877. Suivant le sens, un adjectif servant de prédicat pouvait être en indo-européen du même genre que le « sujet » ou bien avoir un genre propre, le neutre. Le grec, et même le latin, ont conservé des traces de cet usage (cf. § 871).

Alors que καλή ἡ ἀλήθεια signifie « la vérité est belle », il faut traduire καλὸν ἡ ἀλήθεια (Plat. Lois 663 E) par « la vérité est une belle chose » ; κάρτα τοι φιλοκτιστοῦ γυνή (Ajax 580) signifie « la femme est un être qui aime à se lamenter » ; cf. Mén. fr. 801 : ὡς ἐστ' ἄπιστον ἢ γυναικεία φῶσις. D'ailleurs la valeur neutre est souvent renforcée par l'addition d'un mot tel que χεῖμα, κέμα ou πρᾶγμα ; ainsi dans Platon : κοῦρον γὰρ χεῖμα ποιητῆς ἐσσι καὶ πετρὸν καὶ ἱερὸν (Ion 534 B), ou dans Hérodote : φιλοτιμῆς κέμα σκαῖόν (III, 53). Cf. Vendryes, *Mél. Desrousseaux*, p. 475.

De même en latin. On rencontre chez Plaute : *nam bona uxor sane ducta est* (Mil. 68 ; cf. Poen. 238), chez Cicéron : *turpitudō peius est quam dolor* (Tusc., II, 13, 31), chez Virgile : *triste lupus stabulis* (Buc., III, 80), *uarium et mutabile semper femina* (Aen., IV, 569). Ovide dit : *res timida est omnis miser* (Pont., II, VII, 37) et Sénèque : *res est forma fugax* (Hipp. 779). Le même usage est attesté en irlandais (*R. Celt.*, XL, 187).

Avec le démonstratif comme prédicat, on dit à la fois en grec : *ταῦτα εἰ ἴσιν ἀνάμνησις* (Plat. Phèdre 249 C) et *αὐτῆς ἄρ' ἀρίστη διδασκαλία* (Xén. Cyr., VIII, VII, 24). L'accord en genre s'observe chez Lysias, VII, 23, XXIV, 10, XXV, 23, etc. En latin, *ea stultitia est facinus magnum timido cordi credere* (Pl. Pseud. 576) signifie « c'est une folie... ». Cf. *ea sapientia est* (id. Ep. 58), *stultitia est istaec, non pudor* (Tér. Ad. 274), *hic opus, hic labor est* (Virg. Aen., VI, 129).

L'accord en genre est souvent violé lorsqu'un nom de genre neutre désigne une personne de sexe féminin ; de là les vocatifs *mea Glycerium* (Tér. Andr. 134) ou *Gymnasium mea* (Pl. Cist. 112), v. §§ 585 et 806. Plaute dit *scortum exoletum ne quis in proscenio sedeat* (Poen. 17) et Lucrèce *scorta... gravidæ* (IV, 1275 ex corr.). Cf. § 854.

III. — EXPRESSION DE LA NÉGATION ET DE L'INTERROGATION.

§ 878. La négation et l'interrogation ont des expressions propres, mais qui s'ajoutent à la phrase sans en modifier la structure.

Pour la négation, c'était en indo-européen une particule autonome de forme **ne*. Elle s'est conservée en sanskrit (*ná*), en slave (*ne*), en baltique (*ne*) et en latin dans *nequod, nescio, neuoli* (Pl. Trin., 361), *nefas, neque, neue, nihil* (§ 186 ; cf. Lucr., III, 830), *nemo* (§ 183), etc.

Cette manière d'exprimer la négation est devenue insuffisante, et on a éprouvé le besoin de renforcer la particule **ne*.

Le latin archaïque a une particule *nec* (qu'il ne faut pas confondre avec *neq*, *neque* « et ne pas ») qui signifie simplement « ne pas » (Pl. *Asin.* 155, *Trin.* 282). Virgile dit encore dans une formule : *quod nec uertat bene* (*Buc.*, IX, 6); cf. *neque* « ou non » et le composé *necopinans*, ainsi que *neglegō*, *negōtinum* (où la particule est *neg-*). V. Löfstedt, *Synt.*, I, 265 et Kroll, *Glotta*, XXI, 100.

Le procédé qui a prévalu consistait à ajouter à *ne* le nom de nombre « un » au neutre : *ne-oinom* « pas une seule chose », d'où *noenum*, *nōn* (§ 180). La forme *normum* existe encore en vieux latin (Ennius, Caecilius, etc.). Elle a eu des concurrents, comme *nāllium* ou *nihil*, qui dans la vieille langue se rencontrent parfois avec la valeur de *nōn* emphatique :

Cas. 795 *qui amat, tamen hercle si esurit, nullum esurit.*

Mil. 1007 *hercle hanc quidem nihil ita amassis.*

Cela explique qu'en vertu du tour *cadit proceps* (§ 872), on ait employé parfois *nāllus* pour exprimer la négation : *is nāllus uenit* (*Asin.* 408) ; *ille qui uocauit nāllus uenit* (*Rud.* 143) ; *at ita edepoi nāllus creduās* (*Trin.* 606) ; (*miseriordia*) *quae tibi nulla debetur* (*Cic. Cat.*, I, vii, 16).

Il y a une forme de la négation *ne* à voyelle longue, qui s'est substituée à **ne* comme particule prohibitive (§ 883), et dont l'allongement paraît phonétiquement régulier (§ 214). Elle n'a pas à l'origine de valeur subordonnante (cf. les composés *ne-ne* ou *ne-quin*) et on la rencontre avec une simple valeur de négation après *ut* (*ut ne res tenuere tractent turbidas*, *Enn. ap. Cic. De Or.*, I, xlv, 199 ; § 944) et après *dum* (*dum ne ob male facta peccant*, *Pl. Capt.* 682).

REMARQUES. — I. Le latin a une autre négation dans *hau*, *hauē*, qui semble un ancien substantif employé d'abord exclamativement en phrase nominale pure (§ 870) ; cf. peut-être le substantif *ir' gau* « mensonge ». Ainsi *gullam hauē herbe sanguinis* (*Pl. Most.* 508), *hauē nōnō* (*Trin.* 1157).

II. Il ne faut pas confondre la négation *ne* avec la particule *ne* « certes, assurément », qui sert à souligner une affirmation (ainsi dans *edepoi ne*, *Pl. Men.* 899, *Poen.* 695) ou à renforcer un pronom personnel (*quēne*, *itōne*, *id. Capt.* 857, *Ep.* 373 ; cf. § 765 Rem.).

§ 879. Le grec a procédé autrement que le latin. Il a abandonné l'ancienne négation **ne*, qui subsiste seulement comme élément de composition soit au degré vocalique zéro, sous la forme *à-* devant consonne, *án-* devant voyelle (*á-γινώσκεις*, *á-(f)ιργίζεις*, *án-ώνυμίζεις*, § 142 ; cf. lat. *in-ermis*, *i-gnōtus*, got. *un-kunfts* « inconnu »), soit au degré vocalique allongé dans quelques rares mots comme *νῆ-(f)ίς*, gén. *νῆ-(f)ιῶς* (§ 558). La négation qui dans un groupe de dialectes indo-européens servait à la prohibition (sanskrit *ni*, arm. *ni*) s'est conservée en grec sous la forme *μή* (§§ 883 et 945). Mais **ne* a été remplacé par un ancien préverbe ou préposition *εἰς*, analogue au sanskrit *duḥ* qui désigne un mouvement de haut en bas, à l'irlandais *ó, na* « en partant de » (§ 785) et au vieux slave *u* qui désigne à la fois mouvement de haut en bas et séparation. Le rôle négatif du préverbe apparaît d'ailleurs en vieux-slave dans le mot *u-bogŭ* « pauvre » (dépourvu de richesses), en face de l'adjectif dérivé *bogatŭ* « riche ».

§ 880. C'est *εἰς* qui en grec a pris la place de l'ancienne négation **ne*. Mais dès l'époque du grec commun on a renforcé ce *εἰς* au moyen de particules. La forme *εἰς-χι* renferme l'indéfini, qui apparaît ailleurs avec une dentale initiale *τι* (§ 81 ; l'ancienne labio-vélaire devenant régulièrement *χ* après *u*). Cette forme *εἰςχι* est employée par Hérodote devant voyelle dans les cas où la négation doit être mise en évidence : *καλέουσι ἀπὸ τῶν μακτέρων ἑαυτούς καὶ εἰςχι ἀπὸ τῶν πατέρων* (I, 173) ; *καὶ οὐκ ἐλάσαι ἔζησσι, εἰςχι οὐρησαι ἀντίον ἄλλου* (I, 133). Chez Homère, *εἰςχι* est attesté plusieurs fois, mais seulement en fin de groupe : *ἔ(f)ι καὶ εἰςχι*. Il est probable que le plus souvent *εἰς τι* a remplacé dans les poèmes homériques un plus ancien *εἰςχι*, qui serait la forme phonétique.

REMARQUE. — L'accentuation *εἰςχι* au lieu de *εἰςχι* est due sans doute à l'imitation de *εἰςχι*. Si l'attique ni la *εἰςχι* ne devaient avoir de tradition d'accent pour cette forme.

§ 881. La négation *εἰς* a été renforcée par d'autres particules comme *-χι* et *-τι*.

Avec la particule $\neg\chi\acute{\iota}$ (sanskrit *hi*), on a $\epsilon\acute{\upsilon}\chi\acute{\iota}$, qui a un correspondant dans le sanskrit *nāhi* « car ne pas ». La négation $\epsilon\acute{\upsilon}\chi\acute{\iota}$ se rencontre chez Homère (II 762 Ἐκτωρ μὲν κεφαλῆσιν ἐπιλάβειν, $\epsilon\acute{\upsilon}\chi\acute{\iota}$ μεθίαι) et est fréquente chez les attiques.

Le groupe $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}$ est courant en grec, depuis Homère (A 354 νόσ' εἴ' $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}$ γὰρ τυτθὸν ἔτισεν).

C'est avec $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}$ qu'ont été formés les mots signifiant « personne » ou « rien ». Homère a quelques exemples de $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}$ τις au sens de « aucun » (θ 32, κ 327). Hérodote emploie $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\alpha}\mu\alpha\iota$ ($\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\alpha}\mu\alpha\iota$ Ἰώνων I, 18 ; $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\alpha}\mu\omega\acute{\nu}$ εἰσι πακίονες ἀνδρῶν VII, 104 ; $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\alpha}\mu\acute{\omega}\varsigma$ μέζονας ἡμέων αἴψω VII, 150) ; cf. les adverbes $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\alpha}\mu\acute{\omega}\varsigma$ $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\alpha}\mu\acute{\omega}\varsigma$, etc., courants en attique ; le second élément de ces composés est un vieux mot de la famille de εἷς « un » (ἄμο- de **samo-*, cf. angl. *some* ; v. § 243). Le mot εἷς lui-même figure dans $\epsilon\acute{\upsilon}\theta\epsilon\acute{\iota}\varsigma$ « pas un » (sur $\epsilon\acute{\upsilon}\theta\epsilon\acute{\iota}\varsigma$, v. Meillet, *Aperçu*, p. 199). Déjà chez Homère $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}\nu$ est parfois simplement une manière expressive de nier :

A 412 ἄριστον Ἀχαιῶν $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}\nu$ ἔτισεν « il n'a pas honoré du tout le meilleur des Achéens ».

C'est $\epsilon\acute{\upsilon}\neg\acute{\delta}\acute{\epsilon}\nu$ qui sous la forme $\delta\epsilon\nu$ est devenu la négation du grec moderne. Comparer le développement de *nōn* en latin (§ 878)

§ 882. La négation $\epsilon\acute{\upsilon}$ s'applique à un fait réel ou présenté comme tel ; la négation $\mu\acute{\epsilon}\grave{\nu}$ à tout ce qui implique une volonté ou une supposition de l'esprit. Cette distinction qui vaut également pour les composés $\epsilon\acute{\upsilon}\tau\epsilon$ $\mu\acute{\epsilon}\tau\epsilon$, $\epsilon\acute{\upsilon}\theta\epsilon\acute{\iota}\varsigma$ $\mu\acute{\epsilon}\theta\epsilon\acute{\iota}\varsigma$, etc., permet d'exprimer des nuances assez subtiles. Ainsi Soph. Ant. 686 : $\epsilon\acute{\upsilon}\tau\epsilon$ ἂν θυγιάτην $\mu\acute{\epsilon}\tau\epsilon$ ἐπιστάτην λέγειν « je ne saurais le dire ; puissé-je même en être incapable ».

En principe, c'est la négation $\epsilon\acute{\upsilon}$ qui s'emploie dans les propositions indépendantes, sauf quand elles expriment une défense ou un vœu négatif. La négation $\mu\acute{\epsilon}\grave{\nu}$ s'emploie pour jouer le rôle de particule prohibitive (§ 883). Les deux se combinent dans $\epsilon\acute{\upsilon}\mu\acute{\epsilon}\grave{\nu}$, où la première joue le rôle d'une phrase nominale pure sans verbe être : « il n'est pas possible » ou « il n'y a pas à craindre que ne pas... »

Devant l'infinitif et le participe, les deux négations peuvent être employées suivant le sens. Ainsi, κινδυνεύω ἀπλῶς οὐδὲν εἰδέναι « j'ai tout simplement l'air de ne rien savoir » (Xén. Mém., IV, 2, 39), mais πέπεισμαι μηδὲν ἀδικεῖν « j'ai la conviction de ne faire tort à personne » (Pl. Apol. 37 A); πιστεύω δὲ θεοὺς πῶς οὐκ εἶναι θεοὺς ἐνόμιζεν; « ayant confiance dans les dieux, comment croire qu'ils n'existent pas » (Xén. Mém., I, 1, 6), mais νόμιζε μηδὲν εἶναι τῶν ἀνθρωπίνων βέβαιον « réfléchis qu'il n'y a rien de stable dans les choses humaines » (Isocr., I, 41); ὥστε οὐδὲν δεῖν με ἀπολογέσασθαι περὶ αὐτῶν « (vous me connaissez assez) pour que je n'aie pas besoin de me justifier » (Lys., XXI, 18), mais ὥστε μὴ θύνασθαι ὑπ' αὐτοῦ καθορᾶν τᾶλληθέξ « (il nous trouble) au point de nous rendre incapables de discerner le vrai » (Pl. Phéd. 66 D); ἔδικον ἂν οὐκ ἀγχανεῖν τῷ θανάτῳ « j'aurais grand tort de ne pas m'irriter contre la mort » (et je ne m'irrite pas en effet, Pl. Phéd. 63 B), mais κακὸς μὲ θρωῖν ἂν εἶεν πάνθ' ὅσ' ἂν θελοῖ θεός « je serais coupable de ne pas faire (= si je ne faisais pas) ce que le dieu déclare » (Soph. Œd. R. 77).

Sur les emplois des négations en grec, voir Humbert, *Synt.*, p. 344 et ss.

§ 883. C'est la négation *μη* qui sert aussi au grec de particule prohibitive. Elle peut être suivie de l'impératif ou du subjonctif aoriste ou présent : *μη* χαλεπὸς ἔμεν ἴσθι « ne te fâche pas contre moi » (Pl. Rép. 336 E), *μη* γὰρ οἴωμεθα (id. Phil. 20 A), *μη* λάβοσι σ' ἄσμενο (Eur. Or. 828). Sur la différence d'emploi de ces formes, v. Stahl, p. 363. A la 2^e pers. sg., la règle ordinaire est d'employer au présent l'impératif et à l'aoriste le subjonctif : *μη* μ' ἐρέθιζε (A 32), *μη* μοι μέγα (X 38), *μηδὲν φοβηθῆ*; (Esch. Prom. 128), *μηδαραῶς εἶπες* (Pl. Phéd. 236 D).

Après *ne*, qui sert en latin de particule prohibitive, on peut avoir de même l'impératif ou le subjonctif de l'infectum ou du perfectum (Fr. Thomas, *Rech.*, p. 113 et ss.) : *ne flet* (Pl. Capt. 139), *ne lacrimata* (Poen. 1191), *ne doceris* (Aul. 241),

nē sperēs (Rud. 1414), *nē amiseris* (Curt. 599), *nē attigeris* (Pers. 793), *nē dixis* (As. 839), *nē cūrāssis* (Poen. 553). Le vers d'Alcée :

Μηδὲν ἄλλο φουδύσῃς πρότερον θένδρεον ἀμπέλω
est traduit par Horace (OJ., I, XVIII, 1) :

Nullam, Vare, sacra nite prins teneris arborem. La prose ciceronienne évite *nē fac* et *nē faciās* ; elle n'emploie guère que *nē feceris*. Cf. Fr. Thomas, *Rech.*, p. 132. Pour exprimer la prohibition, le latin se sert aussi de *nōli* suivi de l'infinitif : *nōli irāscier* (Pl. Capt. 845), *nōli metuere* (Tér. Phorm. 556). C'est le tour courant en prose.

Sur l'emploi de *μή* dans l'interrogation, v. § 886 ; après certaines conjonctions, §§ 943 et ss. Sur *μή οὐ*, § 945 et sur *οὐ μή*, § 882.

§ 884. *Expression de l'interrogation.* Pas plus que la négation, l'interrogation n'entraîne aucun type de phrase particulier. C'est sans doute une certaine manière d'intoner la phrase qui en indiquait le caractère interrogatif ; mais on ne sait en quoi consistait cette intonation.

Il ne manque pas en grec et en latin de phrases où l'interrogation n'est marquée par rien dans l'écriture.

O 553 Οὐτῶ εἶ, Μελέωντες, μεθήσομεν ; οὐδέ νῦ σοί περ
ἐντρέπεται εἶλον ἔτε, ἀναξίσο κταμένους ;

Xén. Cyr., I, IV, 27 : ἔπε μόνον οὐ γυγνώσκεις τῶν συγγενῶν ;

Pl. Rud. 1054 : *Tuos hic sernost ?* « C'est ton esclave ? »

Cic. P. Mil., XXII, 60 : *Clodius insidiās fecit Miloni ?*

Vetr., II, IV, 7, 14 : *In auctiōne signum aeneum vētre nōu vidimus ?*

Cependant l'usage a tendu dans les deux langues à créer des particules interrogatives. En cas d'interrogation, la phrase contenait d'ordinaire certaines particules, affirmatives ou négatives. Cf. le français : « Tu crois sans doute », « Tu disais donc », « Tu ne penses pas », etc., au lieu de « Crois-tu ?, disais-tu ? penses-tu ? », etc. De semblables particules ont été souvent spécialisées pour marquer l'interrogation.

§ 885. Le grec a employé de bonne heure la particule ξ (cf. ξ , § 917) au sens de « est-ce que ? »

Y 17 ξ τι περι Τρώων και Ἀχαιῶν μερμηρίζεις ; « c'est sans doute au sujet des Troyens et des Grecs que tu te fais du souci ? » d'où : « Est-ce au sujet... »

Soph. CE. R. 943 : πῶς εἶπας ; ξ τέθνηκε Πόλυκος ; « Polybe est donc mort ? » d'où : « Est-ce que Polybe est mort ? »

La particule ξ est souvent renforcée elle-même d'autres particules comme $\rho\alpha$, $\nu\alpha$, $\pi\omicron\upsilon$, $\gamma\acute{\alpha}\rho$, $\delta\eta$, $\xi\eta\pi\omicron\upsilon$, etc. Elle se combine avec $\alpha\rho\alpha$ pour former $\alpha\rho\alpha$ (ion. lesb. $\xi\rho\alpha$), qui, postérieurement à Homère, devient une marque fréquente de l'interrogation : $\xi\rho'$ εἰ παρθενίκα ἐπιβήλαμαι (Sapph. fgt 102), $\alpha\rho'$ εἰσθα ὅτι πικρυτώτατος εἶ ἀνθρώπων (Xén. Banq., III, 13), $\alpha\rho'$ εἰσίν ; $\alpha\rho'$ οὐκ εἰσί ; τίς φράσειεν ἄν (Eur., I. T., 577). La valeur affirmative de $\alpha\rho\alpha$ apparaît souvent encore : Esch. Choéph. 297 τοιοῦθα χρησμοῖς $\alpha\rho\alpha$ χρῆ πεποιθέναι « à de tels oracles il faut certes obéir ».

§ 886. La négation a souvent en grec une valeur interrogative : οὐχ οὕτως εἶπες ; « n'as-tu pas dit cela ? » (Plat. Rép. 334 B). Mais elle est alors accompagnée généralement d'une particule ; de là l'emploi de οὐκ οὐν, οὐ νῦν, οὐ μέντοι, οὐ γάρ, οὐ δέ, οὐ ἔθπου pour marquer l'interrogation. Ainsi dans l'évangile de Jean, XVIII, 37 : οὐκ οὐν βασιλεὺς εἶσθ ;

Homère emploie ξ οὐ « est-ce que ne pas ? » O 18 ξ οὐ μέγιστ', ὅτε τ' ἐκρέμων ὑψέθειν ; « ne te souviens-tu pas quand tu fus suspendue d'en haut ? »

La forme $\mu\eta$ de la négation se substitue souvent à οὐ pour impliquer qu'on attend une réponse négative : Esch. Prom. 959 $\mu\eta$ τί σε θεοῦ παρθεῖν ; « est-ce que je te semble avoir peur ? » Plat. Ap. 28 D $\mu\eta$ αὐτὸν οἶα φρονεῖσαι θανάτου ; « crois-tu qu'il s'est soucié de la mort ? »

En attique, $\mu\eta$ se combine avec οὐν pour former $\mu\omega\nu$, qui est d'un usage courant : $\mu\omega\nu$ τί σε ἀδικεῖ Πρωταγόρας (Plat. Prot. 310 D).

Homère ne connaît encore que ἤ μή. Ainsi :

‡ 200 ἤ μή πού τινα δυσμένειον πάθῃ ἔμμεναι ἀνδρῶν;

§ 887. Le latin emploie surtout deux particules interrogatives : *num* qui signifiait originellement « donc, alors », et qui comporte d'ordinaire une réponse négative, et *ne*, qui suppose au contraire une réponse affirmative et qui se place généralement après le mot sur lequel porte l'interrogation. Virg. *Aen.*, X, 68

Num linguere castra

Hortati sumus aut uitam committere uentis?

« L'avons-nous donc engagé à abandonner son camp? »

Pl. Poen. 309 *Potesne mi auscultare?* « Es-tu capable de m'écouter? », Curc. 18 *Et heri cenānistine?* « Et hier as-tu diné? » Trin. 432 *Estne hic Philto qui aduenit?* « n'est-ce pas Philton qui vient là? »

En latin vulgaire, *numquid* se substitue à *num*; v. Hofmann, *Ung.*, p. 42 et 162.

Le latin emploie aussi *nonne* « est-ce que ne pas? » quand on attend plus nettement une réponse affirmative.

Dans l'interrogation double, la seconde alternative est généralement introduite par la particule *aut*, qui se traduit alors par « ou bien est-ce que...? ». Cette particule n'avait sans doute elle-même à l'origine qu'une valeur affirmative. On la rencontre aussi dans l'interrogation simple : *An rari censés se esse?* « Est-ce que tu te crois à la campagne? » (Pl. Most. 7); *An patris auxilium sperem?* « Pourrais-je donc espérer le secours de mon père? » (Cat. 64, 180).

§ 888. Il y a enfin en grec et en latin des pronoms et des adverbes interrogatifs, qui suffisent à caractériser les phrases interrogatives en tant que telles. Ce pronom et ces adverbes sont tirés du thème **k^wé/e-* **k^wi-*, qui fournissait également les pronoms et adverbes indéfinis. C'est en grec τίς, ποῖος, πού, πῶθεν, etc., en latin *quis, quò, uter, ubi*, etc. (§ 750 et ss.). Tous ces interrogatifs ne se distinguent des indéfinis correspondants que par leur caractère tonique; τίς en grec reste

même tonique dans les conditions où tout autre mot se barytonerait. Ce fait suffit à dénoncer que la valeur interrogative s'y est développée secondairement. On voit bien en effet comment la langue a pu passer de l'indéfini à l'interrogatif : « il est venu quelqu'un ? » intonné d'une certaine façon a pris la valeur de : « il est venu, qui cela ? », d'où « qui est venu ? ». L'inverse ne s'expliquerait guère.

§ 889. *Interrogation indirecte*. La phrase interrogative, étant naturellement une phrase indépendante, devrait rester telle quand elle est précédée d'une autre phrase qui l'annonce. C'est ce qui se produit en principe dans la langue grecque. Toutefois, dès l'époque la plus ancienne, une particularité s'y présente, qui est un premier indice de dépendance. La personne du verbe qu'elle contient est déterminée non par le moment où la question a été posée, mais par celui où on la rapporte. Au lieu de ἤρώτα τίς ἐσσι; « il demanda : qui es-tu ? », on dit ἤρώτα τίς ἐστι « il demanda qui il est ». C'est ce qu'on exprime en disant que l'interrogation est indirecte (cf. § 958).

Le grec ne s'en est pas tenu là. Il s'est donné la faculté de marquer l'interrogation indirecte, quand la proposition principale était au passé, par l'emploi de l'optatif. Cet usage est attesté déjà chez Homère : ἤρώτα τίς εἴη καὶ πόθεν ἔλθει « il lui demanda qui elle était et d'où elle venait » (σ 423 ; avec l'optatif au lieu de l'indicatif) ; πάτηγεν δὲ ἕκαστος ἔπη φύγοι αἰπὸν ἔλεθρον « chacun se demandait avec effroi par où il échapperait au gouffre de la mort » (γ 43 ; avec l'optatif au lieu du subjonctif) ; cf. § 963. Il n'a jamais été général. Nombre d'exemples conservent dans l'interrogation indirecte le mode que comporte l'interrogation directe. Ainsi dans Platon ἠγόρευε τί ποτε λέγει « je ne comprenais pas ce qu'il voulait dire » Apol. 21 B et dans Homère εἶπετο ὅτιον χρηζέων ἰκόμεν « il demanda pour quel besoin je venais » ρ 120 : cf. § 960.

En latin, le mode de l'interrogation indirecte est normale-

ment le subjonctif, quelle que soit la particule qui l'introduise : *eapse cantat quonia sit* « elle dit elle-même à qui elle appartient » (Pl. Rud. 478) ; *dēmtor ubi nunc ambulet Messeniō* « je voudrais bien savoir où Messénion est en train de courir » (Men. 706) ; *nīsam hesternās reliquias quierintne recte necne* « j'irai voir si les réserves d'hier ont bien dormi ou non » (Pers. 77) ; *teutīs an scīmus* « tu veux éprouver notre savoir » (Poen. 557). Toutefois la vieille langue offre des exemples non douteux d'indicatif ; ainsi Pl. Aul. 174 *sciō quid dictora es* ; cf. § 937.

Sur l'emploi du relatif en fonction d'interrogatif, v. § 935 ; sur l'emploi de *si*, *si* comme particule interrogative, v. § 951

IV. — RÔLE DES FORMES NOMINALES DU VERBE.

A. Du participe.

§ 890. L'usage de l'apposition en indo-européen explique le développement qu'a pris dans certaines langues le participe. Le participe est une forme verbale en ce qu'il est toujours tiré d'un thème verbal et qu'il exprime comme tout verbe l'aspect et la voix, plus rarement le temps (au thème de présent par exemple, il n'a pas d'imparfait ; § 502). Par les désinences, c'est une forme nominale. Il peut donc aisément se mettre en apposition à un nom (ou pronom) quelconque de la phrase, quel qu'en soit le genre ou le cas. Ainsi en grec (cf. Humbert, *Synt.*, p. 102) :

Δ 300 ἔφαρ καὶ οὐκ ἐθέλων τις ἀναγκαίῃ πολυμίχῃ.

Soph. Ant. 329 οὐκ ἐσθ' ἔπος ἔφη σὺ θεῖον' ἐθέλοντα γὰρ.

Théogn. 361 ἀνδρῶς τοι κραδίη μινῶσι γάρη παῖρα παθόντας.

I 518 Ἀργείοισιν ἀμυνόμενοι χατίρῃσι περ ἔλαπῃ.

Le nom (ou pronom) est quelquefois sous-entendu : εἰς ἔφατ' εὐχόμενος (A 43) ; ζῶσι εἰς θανόντων ἔργουσι καταπαράς (Soph. Ant. 920) ; κλέθι μου νοσῶν ἔρω ; (Trach. 1115) ; πολλοῖσιν σὺ κερδαίνουμην (Arist. Ois. 1590).

§ 891. Le participe peut servir à exprimer dans la phrase

un acte accessoire quelconque ayant avec l'acte principal une relation quelconque. Il y a des participes qui marquent le but, la cause, la concession, l'hypothèse aussi bien que les circonstances de temps.

B 18 βῆ δ' ἄρ' ἐπ' Ἀτρείδην Ἀγαμέμνονα τὸν δ' ἐκίχεν
εὖθοντ' ἐν κλισίῃ,

« Il le rencontra alors qu'il dormait sous sa tente ».

β 413 ὡς ἄρα φωνήσας ἐγγήσατο τοὶ δ' ἄμ' ἔποντο

« ayant ainsi parlé, il ouvrit la marche; les autres le suivirent ».

N 317 αἶψά οἱ ἐρεσίσται, μάλα περ μεμαῶτι μάχεσθαι,
καίωνων νικέσονται μένος καὶ χεῖρας ἀπτόους
νῆας ἐνικρήσονται.

« Ce sera une entreprise ardue pour lui, bien qu'il ait une grande ardeur au combat, de mettre le feu au vaisseaux après avoir vaincu, etc. »

Hérodote, V, 31 : καὶ τοὶ ταῦτα ποιήσωντί ἐστι ἰστίμα' παρ' ἡμῶν
χρήματα μεγάλα « j'ai pour toi, si tu fais cela, de grandes richesses toutes prêtes ».

Éur. Ph. 864 τί θρωόντας ἐν μάλιστα σώσομεν πόλιν;

« en quoi faisant pourrions-nous le mieux sauver la ville? »

ρ 121 (εἶρετο) ὅτεω χρηστῶν ἰκόμην Λακεδαιμόνα δεῖν

« il demanda quel besoin me faisait venir à Lacédémone ».

Pind. Pyth., III, 180 : ὄρσον περὶ καίόμενος ἐκ Δαναῶν γόνον
« il prononça, par le fait qu'il fut brûlé sur le bûcher, le deuil des Danaens ».

Plat. Apol. 21 D : οὗτος μὲν οἶσται τι εἶδέναι οὐκ εἰδώς « lui ctoit qu'il sait, bien qu'il ne sache pas ».

REMARQUES. — I. L'idée de désir, de volonté, de but est généralement marquée par le futur (cf. Magnien, *Empir. d. Fut.*, p. 7 et ss.) : ὄρσον κέων, ὦ ξείνε, παύσηται δὲ τοὶ ἐνέη « Va te coucher (lève-toi pour te coucher); ton lit est fait » (η 342); τὸν ἐργάτην πύμφων τινὰ σταλοῦντα « envoie quelqu'un qui aille chercher l'esclave » (Œd. R. 860); cf. § 321.

II. Le participe est souvent précédé d'une particule comme ὡς (ὡςτα, ὡςπιρ) ou ἄτι, qui marque l'intention, le prétexte, l'hypothèse, le motif prêté à celui qui parle, etc.

§ 892. Le participe ainsi apposé peut être intimement rattaché par le sens soit au nom auquel il est apposé, soit au verbe auquel ce nom se rapporte. Ce n'est plus dès lors un rôle accessoire qu'il joue dans la phrase, mais un rôle essentiel.

Le vers d'Homère A 498

εὔρεν δ' εὐρύοπα Κρονίδην ἄτερ ἕμενον ἄλλων

se traduit : « elle (Thétis) trouva le Kronide alors qu'il était assis à l'écart des autres ».

Mais τῆρον κλέπτοντά se peut signifier : « je t'ai découvert alors que tu volais » ou « j'ai découvert que tu volais ». Le groupe formé par le pronom et le participe apposé finit par constituer l'équivalent d'une proposition : σὺ κλέπτων « le fait que tu voles ». De même εἰρωτᾷς μ' ἐλθόντα signifie : « Tu poses une question sur ma venue » (ε 97) et ἔχει γὰρ ἔθνας θνησκῶν ἀνὴρ ἐχθρός « la mort d'un ennemi fait plaisir » (Eur. Hérc. 732). On trouve même en prose ἐ νῆρος ἐμπρησθεῖσθαι « le fait que l'île avait été incendiée » (Thuc., IV, 29); εἰ τις ὑμῶν τῶν τευχῶν καθηρημένων ἀγανακτεῖ « si l'un de vous s'indigne de la destruction des murs » (Lys., XIV, 39). Ce tour rare chez Lysias est fréquent chez Thucydide. Cf. § 897.

L'emploi du participe avec la valeur d'une proposition subordonnée complétive (§ 956) a en grec une grande extension. Thuc., I, 69 : τὸν Μῆδον ἴσμεν ἐκ περάτων γῆς ἐλθόντα « nous savons que le Mède est venu des extrémités de la terre ». Δ 200 : τὸν δὲ νῆσεν ἰσταότ(α) « il s'aperçut qu'il était là ». Esch. Ag. 1670 : ἴσθι μοι δώσω « sache que tu me donneras ». N 352 : ἔχθετο γὰρ βα Τρωσὶν θαυμαμένους « il s'indignait qu'ils fussent domptés par les Troyens ». Pl. Gorg. 505 C : οὗτος ἀνὴρ οὐχ ὑπαρμένει ὠφελοῦμενος « cet homme ne souffre pas qu'on lui rende service ». Pol., I, xv, 11 : ἀπέν-γέλται ἕτημένος « on rapporta qu'il était vaincu ».

§ 893. Le participé complète parfois si bien l'idée exprimée par le verbe qu'il arrive à enfermer en lui la notion pour laquelle la phrase est faite (cf. Mutzbauer, p. 699).

Dans des phrases comme εὖ δ' ἰπείριστας μολών « tu as bien fait de venir (Eur. Méd. 472), γέγηθας ζῶν « tu te réjouis de vivre » (Soph. Phil. 1021), ἔσπετο δ' αἰνῶς ἐξὸ πόντον πίνων « il eut une joie extrême à boire le doux breuvage » (i 353), ou ἀουλιόων λείληθας « tu oublies (= il t'échappe) que tu es esclave » (Arist. Guép. 517), la construction participiale a une valeur complétive; mais on pourrait considérer l'idée exprimée par le verbe principal comme une modalité particulière de celle qu'exprime le participe : tu es venu d'une façon heureuse, tu vis avec joie, il but avec plaisir, tu es esclave sans le savoir.

C'est ce qui se produit lorsque le verbe principal a par lui-même un sens si général qu'il peut être considéré comme un auxiliaire. Ainsi après les verbes qui signifient « commencer », ou « cesser », « continuer » ou « achever », « se lasser de », « prévenir en faisant », « aller » ou « venir », le participe exprime vraiment l'idée essentielle de la phrase :

B 378 : ἐγὼ δ' ἔρχομαι χαλεπαίνων. Hérod., IV, 119 : ἐν ἄρξῃ ἀδικέων.

I 191 : ἐπέτε λέξεσιν αἰεθών.

Esch. Prom. 615 : πέπαυμαι τοὺς ἔμοῦς θρηνηῶν πόνους.

Plat. Banq. 185 E : οὐκ ἂν ρηθῆναις λέγων « tu ne manquerais pas de dire ».

Lys., VIII, 8 : οὐδὲν ἔν περαινόμετε πυνθανόμενοι « vous ne seriez pas bien avancés d'apprendre ».

Hérod., I, 5 : οὐκ ἔρχομαι ἐρίων « je ne vais pas dire ». Plat. Phéd. 100 B : ἔρχομαι ἰπυχειῶν σοι ἐπιδείξασθαι « je vais essayer de te démontrer »; cf. § 324 Rem.

Hérod., IX, 26 : εὐρέμεθα... γέρεα μέγαρα, τὰ διατελούμεν ἔχοντες « nous reçûmes de grandes récompenses, que nous conservons encore ».

Arist. Plut. 413 ἄνευ πράττων « fais vite ».

REMARQUE. — L'idée d'achever ou de prévenir est si bien secondaire dans les phrases de ce genre que souvent, par un tour inverse, elle s'exprime au participe : λέγ' ἀνίστα : « dis vite » (Arist. Pl. 349), φθάτα : βίβ-

ἔραυε « il courut le premier » (Thuc., IV, 79, 1), πλείστον ἴσο τῶν φίλων ἐναγκάσθη « à la fin ses amis le forcèrent » (Lys., XXXII, 12). De même, avec λανθάνω, ἴλατο λαθῶν « il sauta en cachette » (M 390).

§ 894. La dégradation de sens du verbe principal apparaît bien dans des phrases comme : ἀλλ' ἄρα μιν φθῆ Τηλέμαχος κατόπισθε βαλῶν « mais Télémaque le prévint en le frappant par derrière » (χ 91) et ἔφθησαν ἐκπέσόντες πρότερον ἐκ τῆς νήσου ἢ σφι ἴλαων γενέσθαι τῆν θεῶν « ils furent chassés de l'île avant d'avoir apaisé la déesse » (Hérod., VI, 91).

Que l'on compare encore : φ 426 οὐκ ἔκαμον τανύων « je n'eus pas de peine à tendre l'arc » ou A 168 ἐπὴν κεκάμω πολέμιζων « quand je suis fatigué de combattre » et Plat. Gorg. 470 C μὴ κάμῃς φίλον ἄνδρα εὐεργετῶν « ne te lasse pas de faire du bien à un ami » ou Pind. Ol., VIII, 38 ὁ β' ἐπαντέλλων χρόνος τοῦτο πράσσων μὴ κάμῃ « puisse le temps dans sa course ne jamais se lasser de le faire ! »

La dégradation est complète quand il s'agit du verbe d'existence et de ses divers succédanés (§ 873 Rem.) : πρὸς τί τοῦτο εἰπὼν καρτεῖς ; « pourquoi parles-tu ainsi ? » (Soph. El. 1176), τόχρησε γὰρ ἔρχομένης νεῦς « un vaisseau est arrivé » (§ 334). Le tour ἐστὶ λέγων pour λέγει est usuel déjà dans la langue d'Hérodote ; on le rencontre chez Platon (μετὰ ταῦτα δὲ λέγων ἔστιν ὁ Νέστωρ « après cela il y a Nestor qui parle », Hipp. mai. 286 B) ; c'est un des traits caractéristiques de la langue du Nouveau Testament (Blass-Debrunner, § 353 ; Moulton, I, 225). Aristote (Métaph., IV, 7) enseigne qu'il n'y a aucune différence entre βαθίζων ou τέμνων ἐστὶ et βαθίζειν ou τέμνει.

Sur le tour ἔγραψα « j'ai écrit », v. § 337.

§ 895. L'existence de l'article en grec a permis d'étendre l'emploi du participe en lui conférant la valeur d'un substantif : ὁ λέγων « celui qui parle », ὁ μὴ λεύσων « celui qui ne voit pas » (Soph. Tr. 829).

Soph. Ant. 450 οὐ γὰρ τί μοι Ζεὺς ἔν ὁ κηρύξας τάδε « car ce n'est pas Zeus qui m'a promulgué cette défense ».

Esch. Suppl. 245 εἰ μὴ παρόντι φθόγγος ἔνν ὁ πημανῶν « si, étant présent, tu n'avais pas la parole pour t'expliquer ».

Cet emploi est déjà homérique :

Γ 255 τῷ θεῷ κε νικῆσαντι γυνή και κτήμαθ' ἴπειτο « le vainqueur emporterait femme et richesses », m. à m. « celui qui serait vainqueur ».

On trouve d'ailleurs chez Homère le participe employé substantivement sans article avec une valeur indéfinie : ἀεὶ βάλονται ἰσχυρῶς « semblable à quelqu'un qui est toujours prêt à tirer (de l'arc) » (λ 608).

§ 896. D'une façon générale, le latin fait au participe une place plus restreinte que le grec. Le participe présent en *-nti- (§ 737) n'a souvent qu'un rôle d'adjectif ; il n'exprime pas le temps et vaut pour le présent comme pour l'imparfait (§ 502). A l'époque républicaine, l'usage en est assez réduit ; toutefois à partir de Salluste et de César il gagne du terrain, mais sans jamais atteindre l'extension du participe présent des Grecs (voir Marouzeau, *M. S. L.*, XVI, 133).

En revanche, l'ancien adjectif en *-to- (§ 539) est entré en latin dans le système du verbe ; c'est un des éléments essentiels de la conjugaison. Les participes en -torus et en -endus, créations tous deux du latin, peuvent servir, avec l'aide d'un auxiliaire, à l'expression du futur et du conditionnel : Sén. ad Luc., III, 4 : *si possent, ut sibi quidem creditari* « ils ne se fieraient même pas à eux-mêmes, s'ils le pouvaient ». Cf. § 445.

§ 897. Les deux tendances contraires, à séparer le participe du système du verbe ou à l'y faire complètement entrer, avaient pour résultat commun d'ôter au participe latin son caractère propre et de rendre moins vivaces les constructions participiales.

On trouve bien en latin plusieurs des tours qui ont été observés en grec. Mais ils y sont d'un emploi moins constant. L'absence d'article excluait d'ailleurs beaucoup des tours familiers au grec (§ 895).

Le participe apposé sert à exprimer des circonstances accessoires de l'action principale : *quod ego somniaut dormiens* (Pl. *Curc.* 247) ; *negatur sciens* (id. *Cas.* 979) ; *haec tibi iam aderit supplicans* (Tér. *Eun.* 811) ; *Venus alma, ambae te obsecramus, atram amplexantes hanc tuam, lacrumantes, genibus nixae* (Pl. *Rud.* 694) ; *properans venit* (Tér. *Eun.* 291) ; *palliolatum amictus sic incessi ludibundus* (Pl. *Pseud.* 1275) ; *audit vocatus Apollo* (Virg. *Georg.*, IV, 7) ; etc. Surtout à partir de Salluste et de Tite-Live, on emploie volontiers devant le participe des particules comme *quippe*, *utpote*, *tanquam*, *etsi*, *simul*, qui en précisent la valeur.

Il arrive comme en grec (§ 892) que l'idée exprimée par le participe se combine avec celle qu'exprime le nom auquel il s'appose pour ne plus former qu'une seule notion : *ta moriens* (*Cat.* 68, 21) peut se traduire par « ta mort » ; *Sicilia Sardiniaque amissae* (*Liv.* XXI, 1, 5) signifie « la perte de la Sicile et de la Sardaigne » et *duo consules interfecti* (id., XXVII, 44, 5) « le meurtre des deux consuls ». Ce tour est fréquent chez Tacite ; v. *Constans*, p. 111.

REMARQUE. — A l'époque républicaine on n'emploie guère le participe futur en dehors de la construction avec le verbe substantif comme auxiliaire. Mais l'usage du participe futur se développe chez les poètes classiques et chez les prosateurs de l'époque impériale (Riemann-Ernout, p. 538). Il est particulièrement fréquent dans les bas temps, par exemple chez Grégoire de Tours (*M. Bonnet*, p. 653).

§ 898. Comme en grec, après les verbes de sentiment, le participe apposé au sujet peut avoir la valeur d'une proposition complétive : *sensit mediis delapsus in hostes* (Virg. *Aen.*, II, 377) ; *pulsata queror* (*Prop.*, I, 16, 6) ; *quereret decepta* (*Pétr.* 129, 4) ; *ne orbata filio laetetur* (*Cic. pro Clu.*, LXX, 200) ; *uisura speraret* (*Prop.*, II, 9, 7) ; *uenturaque rancore minatur biens* (*Stat. Theb.*, I, 347). Mais au lieu du participe, on emploie plus souvent l'infinitif : *si secreti senserò* (Pl. *Merc.* 311), *quereretur se extingui* (*Cic. Tusc.*, III, xxviii, 69), *nec nero Alciden me sum laetatus euntem accepisse lacu* (Virg. *Aen.*,

VI, 392); *si quidem hoc argentum ferre speres* (Pl. As. 699); *minatur sese abire* (Pl. As. 604) ou *abiturum se abs se esse minabitur* (Tér. Heaut. 489).

L'emploi du participe apposé au régime direct de verbes signifiant « voir, entendre, savoir, représenter (*facere*) » constitue aussi une proposition participiale qui dans la vieille langue ne se confond pas avec la proposition infinitive comme on peut le voir par les exemples qui suivent : *hinc... nidi exentem mulierem* « j'ai vu une femme qui sortait d'ici » (Pl. Cist. 547), *si facio ut tuam exire hinc nideas domo* « si je fais en sorte que tu puisses constater qu'elle sort d'ici » (Mil. 341); *ecce autem videt rure redeuntem senem* « mais j'aperçois le vieillard qui revient de la campagne » (Tér. Eun. 967); *illum audivi dicere Glycerium se scire civem esse Atticam* « j'ai entendu qu'il disait que Glycère se savait citoyenne d'Athènes (Andr. 858); *Polyphemum Homertus... cum ariete... colloquentem facit eiusque laudare fortunas* « Homère représente Polyphème causant avec son bélier et suppose qu'il le félicite de son sort » (Cic. Tusc., V, xxxix, 115). Mais de bonne heure, l'infinitif et le participe deviennent en pareil cas équivalents; et l'infinitif gagne du terrain aux dépens du participe.

REMARQUE. — Le participe peut même avoir la valeur d'une proposition complétive après un verbe déclaratif : *nitivum meum nunc mortuos pater ad me nuntiat* (Pl. Most. 233); « père aux dieux qu'on m'appart maintenant la nouvelle que mon père est mort ! » ; *narratur Graecia lentò collisa duellò* (Hor. Ep., I, 2, 7). On pourrait d'ailleurs traduire *mortuos pater* par « la mort de mon père », cf. § 897.

§ 899. Le participe tient une grande place en grec et en latin dans les constructions dites absolues, qui consistent en l'introduction dans la phrase d'un membre qui n'a pas de rapport grammatical avec les autres.

L'usage des constructions absolues remonte à l'indo-européen et résulte de l'autonomie des mots (§ 840); il devait y être libre. Les diverses langues l'ont généralement fixé à un cas particulier, le sanskrit au locatif (et au génitif), le gotique

au datif (exceptionnellement à l'accusatif), le grec au génitif (et à l'accusatif), le latin à l'ablatif.

Le type peut en être fourni par cette phrase d'Homère :

Α 88 αὖ τις, ἔαδ' ἕντας καὶ ἑὶ χθονὶ δειρομένοισι,
τοὶ κολῆσθε παρὰ νηυσὶ βαρῆσσι χεῖρας ἰσότητι.

Il est des plus fréquents à toutes les époques de la langue grecque et pour tous les types de participes.

REMARQUE. — On rencontre dans la langue homérique certaines constructions participiales à l'accusatif, au datif (V¹ 154, x 419, e 309, etc.) et même au nominatif (§ 813 Rem.), qui sont très voisines de constructions absolues. Elles font voir comment le génitif absolu a pu naître et se fixer. Cf. K. Kunst, *Glotta*, XII, 29.

§ 900. En latin, l'usage est bien attesté aussi ; mais la vieille langue ne l'emploie couramment qu'au participe passé : *omnibus relictis rebus* (Pl. Cist. 6), *nicctis hostibus* (Truc. 75). Les exemples du participe présent ne deviennent fréquents qu'à partir de Salluste (voir Marouzeau, *M. S. L.*, XVI, 167). Chez Plaute et Térence, en dehors de rares passages comme Poen. 322 (*uigilante Venere*), on ne rencontre le participe présent à l'ablatif absolu que dans des locutions consacrées comme *me praesente*, *me absente*. L'absence d'accord dans *absente nobis* (Tér. Eun. 649) révèle une formule fixée dans l'usage populaire ; cf. *astante ciuibus suis* (Corp., V, 895). Même, en bas latin, le participe passé à l'ablatif peut être accompagné d'un substantif à l'accusatif : *foedus inito* (Jord. Get., X, 65), *ignem supposito* (id. ib., XXVI, 138), *annem congelato* (id. ib., LV, 280) ; cf. Havers, *Glotta*, XIII, 171 et ss. et Löfstedt, *Phil. Komm.*, p. 292. L'ablatif *excepto est* employé de même : *excepto parentibus meis* (Corp., XI, 325) et avec l'accusatif : *excepto oppida uel possessiones* (Jord. Get., I, 6) ; cf. Löfstedt, *ibid.*, p. 298. C'est une véritable préposition (cf. § 783) comme en français *vu* ou *nonobstant*.

Il y a une autre différence à signaler entre le grec et le latin. Cette dernière langue, n'ayant pas de participe du verbe

substantif, admet à l'ablatif absolu un adjectif prédicat : *me niw* (Pl. Most. 230), *te salw* (Cic. P. Marcell., X, 32).

§ 901. Le grec use librement du génitif absolu. Parfois le sujet n'est pas exprimé, non seulement quand il s'agit du participe d'un verbe impersonnel (ὄντας, Arist. Guép. 774 ; χαίμαίνοντας, Théocr., IX, 20), mais avec un verbe quelconque quand le sujet peut être aisément suggéré par le contexte. Ainsi dans ces phrases d'Homère :

O 190 ἔ ται ἰγών Πλαχον πολὴν ἄλα νάϊεμαν κιά,
παλλομένων.

É 665. ...τὸ μὲν οὖ τις ἔπαρράσατ οὐδὲ νέησεν
μηροῦ ἔξερύσαι θόρυ μαλινόν, ἔφρ' ἐπιδαίη,
πειυθέντων.

Les génitifs *παλλομένων*, *πειυθέντων* signifient « les sorts étant agités » (au tirage au sort). « alors qu'ils se hâtaient » (dans leur hâte).

Cette liberté d'usage a persisté en poésie : *τελουμένων ἱπποιμ*, ἔν « quand ce sera fini, je pourrai le dire » (Soph. El. 1344). En prose, cet emploi est limité à quelques tours comme *οὕτως ἰχόντων* « les choses étant ainsi » et notamment à ceux qui contiennent des participes de verbes déclaratifs, généralement suivis d'une conjonction : *ἰσχυγελθέντων ἔτι Φοίνισσαι νηες ἐπ' αὐτοῦς πλέουσιν* « sur la nouvelle que des navires phéniciens faisaient voile dans leur direction » (Thuc., I, 116), *παρῶς ἀγλωθέντος ἔτι ἐν ταῖς ναυσὶ τῶν Ἑλλήνων τὰ πρᾶγματα ἰγίνετο* « la preuve étant faite que la fortune des Grecs était dans leur flotte » (Thuc., I, 74).

Le latin a aussi quelques exemples d'ablatifs absolus, où le sujet n'est pas exprimé : *auspicato* « sous d'heureux auspices » Pl. Pers. 607 (mot à mot « les auspices étant pris »), *hanc auspicato* « sous de mauvais auspices » Tér. Andr. 807. Cf. Riemann-Ernout, p. 533.

§ 902. La littérature attique, surtout dramatique, offre le développement d'un emploi particulier de l'accusatif absolu. Le participe n'y est qu'exceptionnellement accompagné d'un

sujet : *καρμῶθιν δὲ εὐδὲν* (Thuc., IV, 125, I), *εὐλῆς τὴ δούραν* (id., V, 65, 3). L'emploi est d'ordinaire impersonnel et se rencontre surtout avec des verbes marquant la possibilité, l'éventualité, la nécessité, la convenance, la vraisemblance : *εἶεν, τυχόν, ὑπάρχον, παρσυχόν, προσεχόν, παρῆν, ἔξιν, χριόν*, etc. Cf. Kühner-Gerth, II, p. 87 et ss.

B. De l'infinitif.

§ 903. Il n'y a rien de commun entre les formes de l'infinitif grec et celles de l'infinitif latin. Ce dernier même résulte d'innovations proprement latines, inconnues à l'osque et à l'ombrien (§ 534). C'est un des points sur lesquels le grec et le latin diffèrent le plus entre eux. Mais la création de l'infinitif répondait dans les deux langues à un même besoin, car les emplois qu'elles ont donnés à l'infinitif sont beaucoup plus semblables que la différence des formes ne le ferait attendre. Il faut toutefois se garder de voir dans cette similitude d'emplois le résultat d'une tendance commune qui remonterait à l'indo-européen. Le celtique en effet dans la forme et l'emploi de ses infinitifs présente un état en partie ancien et fort différent du latin. Les développements parallèles du grec et du latin sont donc indépendants.

§ 904. Les emplois de l'infinitif dans les deux langues résultent de son origine nominale.

Un des plus anciens consiste à donner à l'infinitif la valeur finale ou consécutive qui dans la flexion appartient au datif. Ainsi en grec : (*σχεπτρον*) Ἀγαμέμνονι λατρε φορῆναι (B 107), θῶς θέρας οἴνου σταθεῖν (γ 47), ὄρωσ οὐρος ἀρμεναι (γ 176). En latin : *bibere dā* (Pl. Pers. 821), *ut Ioui bibere ministrāret* (Cic. Tusc., I, xxvi, 65), *misit orare* (Ter. Eun. 528), *ut nidere* (Hec. 345). Dans toutes ces phrases, l'infinitif équivaut à un nom d'action et marque l'objet à quoi tend le verbe.

Ce qui toutefois le distingue d'un nom et lui confère un caractère propre, c'est qu'il admet, en tant que verbe, un régime

à l'accusatif : Ἰθάκης ἔγω καὶ κείνος ἐπὶ νῆας εἰσόμενοι Ἀγαμέμνονι μῦθον (H 373), εἰδὲ τις ἔστιν ἀρῆν καὶ λαογόν ἀρῆναι (Ω 489), *parasitum nisi petere argentum* (Pl. Curc. 207), *ego hunc missa sum ladere* (Cas. 688), *omne cum Proteus pecus egit altis misere montes* (Hor. Od., I, II, 7).

La valeur finale de l'infinitif a été de bonne heure soulignée en grec au moyen de ὥστε (déjà chez Homère dans deux passages, ὥστε νίσσθαι I 42, ὥστε σαρμάντορι πάντα πιθίσθαι ρ 21). C'est de là qu'est sortie la proposition infinitive consécutive (§ 907). En latin, l'infinitif final, bien attesté dans la vieille langue, a été souvent, dans la prose classique, remplacé par le gérondif précédé de *ad* ou mieux encore par une proposition subordonnée qu'introduit une conjonction ; cf. § 956. Il est souvent en concurrence avec le supin en *-um* (§ 542) : *mater pompam in spectatum duxit* (Pl. Cist. 90). A côté de l'infinitif, on peut avoir après *mittere* (v. les exemples ci-dessus) le supin ou le subjonctif précédé de *ut* ; dans la même phrase Térence emploie les deux : *missast ancilla ilico obstetrice[m] arcessitum ad eam et puerum ut adferret simul* (Andr. 514). En face de *hunc sine me turbare globum* (Virg. Aen., IX, 409), on trouve chez Plaute *sine pellegam* (Pseud. 61 ; cf. § 940).

§ 905. L'infinitif grec et latin, qui ne porte aucune marque distinctive de cas, n'est pas limité à des emplois qui relèvent du datif. Après beaucoup de verbes, il équivaut à un autre cas, notamment à l'accusatif : ἰθέλω ἀποδοῦναι (§ 553), μέμνησο ἀπιστεῖν, κελεύει μάχεσθαι (Esch. Choeph. 766), εὖ θύναμαι βαλεῖν (Θ 299), βοηθεῖν εἰς αἰεὶ ἐπὶ λυμα (Thuc., III, 22, 6) ; *flere desine* (Catull., 61, 86), *sistere perge* (Lucret., II, 347), *ingredi persequamur* (Pl. Rud. 667), *inescere nescis homines* (Tér. Ad. 220), *audē audire* (Cic. Tusc., I, XLVII, 112), *sapere audē* (Hor. Ep., I, II, 40), *scire laborō* (id. ib., I, III, 2), etc.

En regard de l'ablatif après *pura* en sanskrit, le grec emploie l'infinitif après πάρος dans : πάρος καταλέξει ἅπαντα (ψ 309), et par analogie après πρὶν dans : πρὶν εἰπεῖν λόγον (Soph. Ant. 1245) ; cf. Wackernagel, *Synt.*, I, p. 262.

Dans l'emploi adnominal, c'est à un génitif ou à un accusatif qu'il correspond le plus souvent $\epsilon\beta\alpha\mu\acute{\epsilon}\nu\omega\nu$ $\kappa\alpha\tau\alpha\lambda\acute{\iota}\sigma\tau\alpha\iota$ $\acute{\alpha}\rho\alpha\tau\acute{\alpha}$, $\epsilon\gamma\alpha\acute{\iota}\nu$ $\pi\acute{\epsilon}\delta\alpha\varsigma$ $\epsilon\zeta\grave{\epsilon}$ $\mu\acute{\alpha}\chi\iota\sigma\theta\alpha\iota$ (O 641), $\delta\acute{\epsilon}\iota\varsigma$ $\acute{\alpha}\pi\sigma\lambda\acute{\iota}\sigma\theta\alpha\iota$ (M 246), $\epsilon\beta\epsilon\tau\alpha\tau\alpha$ $\nu\omicron\theta\eta\tau\acute{\alpha}\iota$ $\tau\epsilon$ $\kappa\epsilon\theta\eta\tau\acute{\alpha}\iota$ $\tau\epsilon$ (ϵ 170), $\tau\omicron\iota\tau\iota$ $\acute{\alpha}\mu\acute{\omega}\nu\alpha\mu\omega\nu$ (ζ 60), $\mu\acute{\alpha}\rho\tau\eta\varsigma$ $\epsilon\phi\acute{\alpha}\rho\acute{\iota}\mu\alpha\nu$ $\kappa\alpha\acute{\iota}$ $\pi\acute{\iota}\epsilon\mu\alpha\nu$ (τ 2), $\lambda\acute{\omicron}\gamma\omega\nu$ $\epsilon\pi\acute{\iota}\zeta\epsilon\nu$ (Soph. El. 466), $\epsilon\zeta\theta\omicron\nu\eta$ $\delta\acute{\iota}\delta\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$ (Hérod., II, 137) comme $\theta\alpha\lambda\alpha\mu\alpha$ $\delta\acute{\iota}\delta\epsilon\sigma\theta\alpha\iota$ (F 725); *avidus cognoscere amantem* (Ov. Mét., X, 472), *hostem depulisse contenti* (Q. Curt., VIII, xi, 18), *cupidus attingere gaudia* (Prop., I, XIX, 9); *doctus sagittas tendere* (Hor. Od., I, XXIX, 9). *durus compondere uersus* (Hor. Sat., I, IV, 8), *omnia perpeti parati* (Caes. B. C., III, 9), *cantare pertiti* (Virg. Buc., X, 32), *celer sequi* (Hor. Od., I, XV, 18), *facilis legi epistula* (Gell., XVII, 9, 14). Tibulle dit même *moerentem stultos praeteriisse dies* « affligé d'avoir laissé passer sottement ses jours » (I, IV, 34).

Enfin l'infinitif a souvent la valeur d'un nominatif : gr. $\acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\acute{\omega}\nu$ $\kappa\alpha\acute{\iota}$ $\nu\upsilon\kappa\tau\iota$ $\pi\epsilon\theta\acute{\iota}\sigma\theta\alpha\iota$ (H 282); $\epsilon\nu\theta'$ $\omicron\upsilon\pi\omega\varsigma$ $\epsilon\sigma\tau\acute{\iota}\nu$ $\kappa\alpha\tau\alpha\theta\acute{\epsilon}\lambda\epsilon\mu\epsilon\nu\alpha\iota$ $\omicron\upsilon\delta\acute{\epsilon}$ $\mu\acute{\alpha}\chi\iota\sigma\theta\alpha\iota$ $\epsilon\pi\iota\pi\acute{\iota}\sigma\alpha\iota$ (M 65); lat. *facilest miserum invidere* (Pl. Curc. 241), *hūmannum amāreſt* (Merc. 319), *sine peunſis nolāre hau facilest* (Poen. 871). Cf. § 908.

Ces exemples montrent qu'il serait vain de vouloir rattacher l'infinitif à un cas particulier de la flexion. Il se présente en grec et en latin comme une forme servant à indiquer, sans spécification casuelle, la valeur générale de chacun des thèmes verbaux (cf. §§ 508 et 534).

§ 906. Une innovation, qui a été grosse de conséquences, est que le grec et le latin ont donné à l'infinitif un accusatif sujet. Le caractère verbal de l'infinitif explique cette innovation. Mais le jour où l'infinitif, qui comportait déjà un régime (§ 904), a été pourvu aussi d'un sujet, la proposition infinitive s'est trouvée créée.

On peut restituer aisément le détail du développement. Le point de départ en est dans des phrases où un accusatif dépendant du verbe principal représentait en même temps le sujet de l'infinitif : $\theta\omega\rho\eta\zeta\acute{\alpha}\iota$ $\acute{\epsilon}$ $\kappa\epsilon\lambda\iota\upsilon\sigma\epsilon$ $\Lambda\gamma\alpha\iota\omicron\delta\epsilon$ (B 11), $\sigma\acute{\iota}$ $\theta\epsilon\alpha\tau\iota$ $\pi\omega\lambda\epsilon\tau\alpha\nu$ $\iota\kappa\acute{\iota}\sigma\theta\alpha\iota$ $\sigma\acute{\iota}\lambda\omega\nu$ (ϕ 258). L'action exprimée ici par $\theta\omega\rho\eta\zeta\acute{\alpha}\iota$

(ou ἰκίσθαι) a pour auteur la personne qui sert de régime à κίλειται (ou ποίησαν). De là est sorti l'usage de donner à l'infinitif un sujet même quand le verbe principal ne comportait pas de régime : οὗ σε ἴσικε κακὸν ὡς θεϊδίεσθαι (B 190), γάρθαι δὲ σε κάλλιον ἔστιν (B 549), et d'une façon générale quel que soit le type de la phrase : πρὶν ἔλθειν υἱὰς Ἀρχαίων (I 403). De même en latin, le tour *dicunt illum uenisse* (où l'accusatif sujet de *uenisse* est également régime de *dicunt*, comme le prouve le tour *dicitur ille uenisse*) a entraîné *illum profectus licet* ou *fratrem tuum adesse utile est*. On disait d'autre part (ce qui toutefois n'est pas l'usage de Cicéron, v. Riemann-Ernout, p. 323), *dicitur illum uenisse*.

§ 907. La proposition infinitive se rencontre notamment en grec après les verbes signifiant « croire, dire, vouloir, etc. » : Τροίαν γὺν πισπορήσθαι δοκίς; (Esch. Ag. 591), ἐγρίσθη δὲ βλάπτειν μὲν αὐτοὺς πρὸς τὸν εὐσεβῆ βροτῶν (Soph. Œd. C. 279), οὗ γὺν σε ῥύεσθαι εἶσμαι (Y 195), μετὰ ταῦτ' ἔρη σπᾶς μὲν θειπνεῖν, τὸν δὲ Σωκράτη οὐκ εἰσέναι (Plat. Banq. 175 C), ἰθουλόμην ἔν ποσὶ σε πρότερον νοῆσαι (Arist. Gren. 673), οὐδέποτε ἔλπισα αὐτῷ ταχέως τοῦτον πισπύσθαι (id. Ois. 957), etc. Toutefois, après les verbes exprimant la volonté, l'emploi de la conjonction ἵνα et du subjonctif se substitue vers le début de notre ère à l'usage classique de la proposition infinitive. La langue du Nouveau Testament témoigne de cette transformation, par laquelle s'annonce la disparition de l'infinitif en grec moderne (§ 915).

Dès l'époque ancienne, la proposition infinitive s'emploie après une conjonction de temps comme πρὶν (et πάρος, § 905) ; πρὶν πάσαν μνηστῆρας ὑπερβαίνην ἀποτίσαι (χ 64). Par extension, on la rencontre, après μέγρις οὗ dans la langue des Septante, et plus tard encore, après μέγρι, après ἵως, après ἴστα.

Au sens consécutif ou final, la proposition infinitive est généralement en grec classique introduite par ὥστε (§ 962) qui a souvent un antécédent dans la proposition principale

(§ 931) : οὐ γὰρ ἔπειθε τοὺς Χίους ὥστε ἑαυτοῖς δοῦναι νέας (Hérod., VI, 5), ἐπιδείξω... οὕτω μεγάλοις καὶ φανεροῖς ἐλέγχοις ὡς ἔ' ὑμᾶς πάντας εἰσεσθαι σαφῶς (Démosth., XXIX, 5). C'est un des tours les plus usuels du grec. Pour la négation οὐκ ου μέ, v. § 882.

§ 908. En latin, l'usage de la proposition infinitive est également répandu. On l'observe après les verbes qui signifient « dire » ou « croire », même après ceux qui signifient « savoir », que le grec construit avec la conjonction ὅτι (§ 956) : *rapācem tē esse semper credidī* (Pl. Poen. 1385), *egō mē dixi eram adductūrum* (Asin. 356), *suspiciō, quae tē sollicitet, eum esse cum illā muliere* (Bacch. 890), *tē ex conchā natam esse autumant* (Rud. 704), *nē mē tē nocere censeās* (Most. 1005), *sperāuī miser ex seruitūte mē exēmisse filium* (Capt. 757), *meam amicam audīni tē esse mercātum* (Epid. 457), *postquam uideō mē sic iudificārier* (Capt. 487), *in mentem uenit tē bouem esse et mē esse asellum* (Aul. 228), *sciō pol tē amāre* (Merc. 577), *haec mē uidisse certō sciō* (Mil. 299), *ut mē sciās esse ita factūrum* (Pers. 496).

Après les verbes qui expriment la volonté ou l'ordre, la proposition infinitive se rencontre également : *egō tē facere hoc uolo* (Bacch. 93), *nolo egō fors a tē uerberarier* (As. 386), *inbē illōs illinc abscedere* (Most. 467), *prandium inserat senex sibi parārī* (Cas. 147), *illam moueri gestiō* (As. 788), *Venerin pernigilāre tē uēuisti?* (Curc. 181). Toutefois la conjonction *ut* s'emploie aussi et gagne du terrain, surtout dans la langue familière ; voir le détail des faits dans Riemann-Ernout, p. 342-350 et cf. § 956. Sur l'emploi de *quod*, v. § 956.

Le sujet de l'infinitif peut manquer lorsqu'il est le même que celui du verbe principal. On trouve donc *dixit nelle uxōrem dūcere* (Tér. Ad. 151) à côté de *uōl mē dixerō dare tantū* (ib. 203), et *sacrificāre prō puero uolo* (Pl. Truc. 423) à côté de *nolo mē placere Philolachi* (Most. 167).

§ 909. L'existence de l'article (§ 863) a permis au grec de donner à l'infinitif un développement dont le latin était inca-

pable. Grâce à l'article, la valeur nominale de l'infinitif s'est trouvée précisée, et l'infinitif a pu jouer librement le rôle d'un substantif : θεῖον τὸ τίκτειν (Eur. Iph. A. 917), ἐς ἔρον γὰρ τοῦ μαθεῖν πιπρώκαμεν (id. Iph. T. 1172), τλήσομαι τὸ καθέναι (Esch. Ag. 1290), ἅμα τῷ τιμᾶσθαι καὶ τὴν ἰσχὺν κλέησει (Plat. Rép. 468 D), νόστις τὸ σιγᾶν κρείττον ἔστι τοῦ λαλεῖν (Mén. Mon. 378), etc.

Dans la langue homérique, où le démonstratif qui devait devenir l'article conserve encore sa valeur démonstrative, on voit le développement s'amorcer (cf. § 895).

Dans une phrase comme ἀνίς καὶ τὸ φυλάσσειν πάννουχον ἀγρήσσοντα (v 52), il faut considérer l'infinitif comme une apposition au démonstratif, « c'est un ennui de rester éveillé » ; cf. x 370 ἐπεὶ τὸ γε καλὸν ἀκούεμεν ἑστίν ἀείδου « ceci est beau d'écouter un chanteur ». Mais c'est déjà un véritable article qu'il y a chez Hésiode, ἐξυβᾶ καὶ τὸ ποιῆσθαι (Igt. 164) ou chez Pindare, τὸ γε λαιδορῆσαι θεοῦς ἐχθρὰ σφοδρὰ (Ol., IX, 37). Et le même développement s'observe dans tous les dialectes : τὸ γὰρ Ἄρειν καθέναι κἄλον (Alcée Igt. 30), ἔρπει γὰρ ἄντα τῷ πίδαρῳ τὸ καλῶς καθαρισθῆναι (Alcman Igt. 60 Bergk-Hiller).

§ 910. Par la facilité qu'avait l'article de prendre tous les cas et de servir de régime à des prépositions variées, ce tour avait une souplesse extrême ; il a pris une grande extension dans la prose attique et plus tard dans la κοινή. Particulièrement développé chez Démosthène ; surtout dans les discours politiques, il est au contraire d'emploi restreint chez Lysias (cf. *Rev. Phil.*, 1944, p. 113 et ss.) ; mais Polybe, Denys d'Halicarnasse en font un grand usage ; on le rencontre aussi dans la langue du Nouveau Testament (Paul Regard, p. 686). La proposition infinitive, précédée de l'article, a pu ainsi, grâce au jeu des prépositions, se substituer à diverses propositions subordonnées de mode personnel.

Ex. : οὐκ εἰδώς κακὸν οὐδὲν οὐδένας ἔκ τοῦ μὲ μεμίσσηται « ne sachant aucun mal de personne parce qu'il ne s'en est jamais soucié » (Plat. Théét. 174 C), ἐκ τοῦ προσέχειν τοῖς

πρόγμασι τὸν νόον et ἐκ τοῦ μηδὲν φροντίζειν ὡν ἔχρην (Démosth. 1^{re} Phil., 3), ὑπὲρ τοῦ ταῦτα λαβεῖν « en vue de s'en emparer » (id. 4^e Phil., 15), περιχαρῆς γινόμενος ἐπὶ τῷ δεκάτῳ Αἰτωλοῦς νενικημένοι « tout heureux que les Étoliens paraissent avoir la victoire » (Polyb., II, 4, 6), κρυγῆ εἰς ἀπάντων ἔγένετο ὑπὲρ τοῦ μηδενὶ παραχωρεῖν τῆς ἀρχῆς « tous se mirent à crier pour qu'il ne cède le pouvoir à personne » (Denys d'Hal., Ant. Rom., IV, 37), τὸ πλῆθος διὰ τα φέρων ἀνίστασως ὑπέκασον ἀπεργάζεσθαι καὶ τοῦ καθάπαξ αὐτοῦς ἀρίσθαι εἰς προνομίαις ἐξίναί « il rend la foule docile par une remise d'impôts et en lui permettant de sortir pour piller » (Psellos, Chronogr. 137, 4).

§ 911. Le latin, n'ayant pas d'article, n'offre que très peu d'exemples d'infinitif substantivé ; quelques-uns sont suspects d'être imités du grec. Mais le supin (§ 542) et surtout le gérondif, avec ses divers « cas » (-ndi, -ndo, -ndum, § 536), peuvent dans une large mesure jouer le rôle de l'infinitif grec accompagné de l'article.

Chez Lucrèce, *meminisse* (IV, 765) veut dire « le fait de se souvenir » comme *corpus sentire* (III, 354) « le fait que le corps a du sentiment » (v. Ernout, *Comm. ad loc.*). Salluste (Jug., XXXI, 14) écrit : *quos omnes eadem cupere, eadem odisse, eadem metuere in animum coegit* « le fait d'avoir les mêmes désirs, les mêmes haines, les mêmes craintes... » et Cicéron (de Fin., II, xxvii, 86) : *beatè vivere alii in aliò, uos in noluptate ponitis* « le bonheur de vivre... ».

L'infinitif en pareil cas est traité comme un nom de genre neutre : *tuum amare* (Pl. Curc. 28), *atque illud etiam reddi captivus negavit esse utile* (Cic. de Off. I, xxvii, 100), *istuc nihil dolere* (id., Tusc., III, vi, 12), *ipsum illud cadere* (Sén. ad Luc., CX, 4), *summisque negatum stare diu* (Lucaïn, I, 70).

§ 912. Il y a enfin certains emplois particuliers où l'infinitif, accompagné ou non de sujet ou de régime, possède une valeur absolue et indépendante. Le grec a un infinitif absolu dans des incisives du type κατὰ δόξαν εἶναι, ἐμοὶ δεκάτῳ, εἰπάσθαι (Soph. Œd. R. 82), qui expriment, par rapport à la

phrase où elles sont introduites, une imitation, une réserve. On les interprète souvent par l'ellipse de $\omega\tau$, sur le modèle de $\omega\tau$ $\epsilon\iota\sigma\tau$ $\epsilon\iota\sigma\tau$, $\omega\tau$ $\epsilon\iota\sigma\tau$. Mais il n'y a sans doute rien à sous-entendre, et la valeur finale de l'infinitif suffit à justifier ce tour.

§ 913. Le latin a un infinitif absolu dans la construction dite de l'*infinitif historique* ou de *narration* ; v. M. Schuster, *Festschrift P. Kietschmer*, p. 224-243. Elle est fort en usage dans l'ancienne langue et devait être familière au peuple, car Plaute et Térence l'affectionnent : *egò enim loqere* (Pl. Merc. 251), *egò illud sùdulò negàre factum* (Tér. Andr. 146). Elle reste très vivante au temps de Cicéron, de César et de Salluste ; v. notamment un passage du *Pro Roscio Amerino*, XXXVIII, 110.

On a tenté de l'interpréter aussi par une ellipse, en sous-entendant un verbe comme *corpit* ; c'était l'explication de Quintilien (IX, 3, 58), que certains modernes ont reprise (v. *Glotta*, XI, 268). Mais cette explication ne vaut rien. Les langues celtiques, qui n'ont pas cessé de pratiquer l'infinitif historique, en suggèrent une meilleure. Par une sorte d'économie morphologique, l'infinitif, qui représente l'idée verbale dégagée des modalités de la personne et du nombre, est employé là où le contexte ne permet d'ailleurs aucun doute sur ces modalités. La phrase s'en trouve allégée sans inconvénient. En celtique, l'infinitif est d'ordinaire employé ainsi après une proposition contenant une forme verbale personnelle, qui fixe une fois pour toutes les données de l'action. Ce cas n'est pas rare en latin : *repente omnis tristitia inuasit : festinasse trepidare neque locò neque hominì cuiquam satis credere* (Sall. Cat. 31, 1). On peut comparer en français : *Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir*.

Sur l'infinitif du style indirect, v. § 969.

§ 914. Enfin, le grec pratique un emploi absolu de l'infinitif en fonction d'impératif. Cet emploi est bien attesté chez Homère : $\theta\alpha\rho\sigma\omega\nu$ $\nu\iota\nu$, $\Delta\epsilon\iota\alpha\chi\epsilon\iota\sigma\tau$, $\epsilon\pi\iota$ $\tau\rho\iota\sigma\tau\alpha\iota$ $\mu\acute{\alpha}\chi\eta\sigma\theta\alpha\iota$ (É. 124). On en rencontre des exemples chez les tragiques, et même chez quelques prosateurs comme Hérodote (I, 32) et Thucy-

dide (V, 9, 7). L'infinitif y paraît avoir une ancienne valeur de datif. On est tenté d'expliquer l'emploi par une ellipse, en sous-entendant un verbe auquel ce datif se rattacherait. Mais peut-être l'infinitif joue-t-il ici encore le rôle d'un thème verbal sans flexion, exprimant l'idée verbale pure et simple. C'est ainsi que l'on peut déjà expliquer la forme ancienne de l'impératif (§ 498).

Le latin, qui semble ignorer l'emploi de l'infinitif en fonction d'impératif (v. toutefois Bücheler, *Glotta*, I, 6), a quelques exemples d'un infinitif exclamatif : *de classe populi Rōmāni triumphum agere pirātam!* (Cic. In Verr., V, xxxviii, 100). L'infinitif exclamatif est fréquent en grec dans la langue des tragiques : ἰμὲ παθῆν τὰς! (Esch. Eum. 817), ainsi que l'infinitif optatif, déjà attesté chez Homère (τ 313, ρ 354) et encore employé par Platon : τὸν Ἴωνα χαίρειν (Ion. 530 A); cf. Stahl, p. 600. Ils admettent une explication analogue.

Parfois l'infinitif exclamatif est précédé de l'article : τὸ ἰμὲ τὸν κλεθῆντα θεῶρα τυχεῖν! « que je me trouve maintenant appelé ici! » Xén. Cyr., II, 2, 4.

§ 915. Le grec ancien avait donné à l'infinitif une extension plus grande que le latin. Mais tandis que l'infinitif est encore vivant dans les langues romanes, il a disparu du grec moderne. Là où d'anciennes formes d'infinitif y sont conservées, c'est avec la valeur substantive : τὸ φαγεῖν « le manger » (de φαγεῖν), τὸ φιλεῖν « le baiser » (de φιλεῖν). L'infinitif est normalement remplacé par le subjonctif précédé de εἰ (§ 939) ou de να (anc. ἵνα, § 943). On observe les débuts de cette évolution chez Polybe et dans le Nouveau Testament : le subjonctif précédé de ἵνα s'y substitue déjà dans maint emploi à l'infinitif (cf. Moulton, p. 323; Blass-Debrunner, §§ 388 et ss.). Voir Meillet, *R. E. G.*, XXXIX, 263 et surtout Januaris, *Historical Greek Grammar*, p. 568, et Hesseling, *Essai historique sur l'infinitif grec dans les Études de philologie néo-grecque* de Jean Psichari (Bibl. de l'École des Hautes Études, fasc. XCII), p. 1-43.

CHAPITRE III

RAPPORTS DES PHRASES ENTRE ELLES

I. — Rôle des particules.

§ 916. Le grec ancien faisait un grand usage de particules variées à l'intérieur de la phrase. Ces particules se distinguent des adverbcs proprement dits (§ 776) en ce qu'elles n'ont pas de sens propre : elles servent simplement à insister, à opposer, à lier, à marquer des rapports et des groupements. Les uncs sont toniques et les autres atones ; mais toutes ont leur rôle à part dans la phrase, même là où étant enclitiques elles sont liées au mot précédent de manière à ne former avec lui qu'un mot phonétique.

Dans un passage comme le suivant (A 68) :

ἦτοι ἔ γ' ὥς (F)τιπῶν κατ' ἄρ' ἔξετε' τοιοῖ δ' ἀνέστε,

Κάλλυς Θειστοπίθεος, δίκωνπέλων ἔγ' ἀριστος,

ὅς (F)τιθεῖ τὰ τ' ἰόντα τὰ τ' ἐσόμενα πρό τ' ἰόντα,

on relève plusieurs particules qui, chacune avec une valeur différente, contribuent à l'expression : ἦ (tonique) sert à marquer la suite du discours, τοιοῖ (atone) insiste un peu plus, γ' (atone) met en valeur l'anaphorique ἔ, ἄρ' (tonique) marque que l'action exprimée par ἔξετε est une conséquence de celle qu'exprime le participe (F)τιπῶν, ἐί (tonique) marque une légère opposition, τι (atone) répété après chacun des éléments sur lesquels il porte sert à la liaison, etc.

Sur l'emploi des particules en attique, v. Bodin et Mazon, *Extraits d'Aristophane et de Ménandre*, 6^e éd., 1923, p. 337 et ss.

REMARQUE. — A en juger par les textes littéraires, on croit sit que toute phrase grecque exigeait des particules, placées en principe après le premier

mot autonome (§ 850). Mais cette constance dans l'emploi des particules est affaire de style. Dans la langue écrite, les particules tenaient la place de la ponctuation que les anciens ignoraient (cf. toutefois Wackernagel, *Synt.*, I, 21). Les textes qui comme ceux de Ménandre se rapprochent de la langue parlée usent des particules avec moins de constance.

L'asyndète était d'ailleurs en usage pour marquer la succession rapide des idées ou des faits exposés : οὐκ ἴδον οὐ παύματα (Ψ 40) ; ἀκρόασι ἐωράκατε πεπρόθασι ἴχθη (Lys., XII, 100). Cf. § 922.

§ 917. Les particules, qui étaient pour la plupart de simples moyens d'insistance, ont tendu à devenir des moyens de coordination. Elles ont été employées non seulement pour constituer des groupes à l'intérieur de la phrase, mais même pour marquer la succession et la liaison des phrases.

Un bon exemple de cette évolution est fourni par la particule *εἰ*, qui était à l'origine une simple particule emphatique sans signification propre. Elle a servi à attirer l'attention sur la répartition des phrases (Meillet, *R. E. G.*, XXXI, 296) ; et de bonne heure on en a précisé la valeur en y ajoutant d'autres particules, *τοι, δε, μέν, δε, τε, τε*. Sur l'emploi de *εἰ* dans l'interrogation, v. § 885.

Les particules *μέν* et *δε* n'avaient sans doute aussi à l'origine qu'une valeur d'insistance. Une forme *μα*, jumelle de *μέν* (cf. *κα* à côté de *κεν*, § 379), sert en ionien-attique dans les formules de serment : *μά τῶν Δία, ναί μά τόδε σκεπτρον* (A 234). En thessalien *μα* joue le rôle de *δε* en corrélation avec *μέν* : *ταμ μεν ταν... ταμ μα αλλαν* (Inscr. de Larissa ; Coll. 345, 22). La particule *δε* est probablement apparentée à *δε*, qui sert à affirmer et figure dans *δεπυ, δετα, δες, επειδη*, etc. C'est par un développement propre au grec que *μέν* et *δε* sont arrivées à jouer le rôle de particules de liaison aussi bien entre les phrases qu'entre les mots. Ce développement n'était pas achevé lors de la séparation des dialectes. Pour marquer la liaison, Homère emploie couramment ou bien *μέν... δε...* après le premier mot de chaque groupe, ou bien *εἰμέν... εἰδε...* qui se placent en tête de chaque groupe.

§ 918. Comme particule copulative, le grec ancien a la par-

ticule $\tau\iota$, répétée ou non, conformément à un usage indo-européen, attesté aussi en indo-iranien (skr. *ca* « et ») et en latin (-*que*). Le second terme est souvent renforcé au moyen de $\kappa\alpha\iota$ qui signifie proprement « aussi ». Tel est le point de départ de la conjonction $\kappa\alpha\iota$, dont l'emploi s'est généralisé avec la valeur de « et ». Au lieu de $\kappa\alpha\iota$ le cypriote dit $\kappa\alpha\zeta$, devant voyelle $\kappa\alpha$ (Sittig, *K. Z.*, LII, 203).

Comme particule adversative, le grec emploie la forme atone $\alpha\lambda\lambda\alpha$ dont le sens propre est « autrement » ; $\alpha\lambda\lambda\alpha$ se place toujours devant l'élément qu'il s'agit d'opposer à ce qui précède. Le sanskrit a de même une conjonction *param* « mais » (propr. « il y a autre chose »).

Comme particule explicative, le grec emploie $\psi\acute{\alpha}\rho$, toujours placée après le premier terme du groupe que comprend l'explication. C'est proprement une combinaison de deux particules anciennes $\gamma\iota$ et $\acute{\alpha}\rho$ (cf. $\acute{\alpha}\rho\alpha$).

Pour marquer la disjonction, le grec a conservé une ancienne particule (F) ι , qui s'employait dans les mêmes conditions que $\tau\iota$ et qui existe encore en indo-iranien (cf. skr. *vā* « ou bien ») et en latin (-*ue*). On l'a renforcée en la faisant précéder de ζ (§ 917 ; cf. tokhar. *ātāt* « ou bien »). De là le groupe $\zeta\text{-F}\iota$, qui est devenu $\zeta\iota$, puis ξ par contraction. Homère emploie souvent $\zeta\iota$ répété dans les deux membres d'une alternative, comme il emploie $\zeta\text{-}\mu\acute{\epsilon}\nu$ $\zeta\text{-}\delta\epsilon$ pour marquer la liaison de deux phrases (§ 917) ; mais il emploie aussi ξ tout seul (§ 149) et même $\xi\iota$ répété (A 410).

D'après l'enseignement des grammairiens anciens, le rapport des deux membres d'une alternative marquée au moyen de $\zeta\iota$, se traduisait par une différence d'accentuation : le premier $\zeta\iota$ portait le ton sur l'initiale et le second sur la finale ; cf. peut-être en thessalien l'opposition de $\mu\acute{\epsilon}\nu$ et de $\mu\alpha$ (§ 917). Certains faits du sanskrit sont de nature à suggérer l'idée que le rapport de deux phrases entre elles pouvait être exprimé au moyen d'une accentuation différente dans chacune d'elles. L'emploi des particules n'aurait donc été qu'un moyen acces-

soire pour souligner ce rapport. Voir Vendryes, *M. S. L.*, XIII, 58.

REMARQUE. — L'emploi de ξ après un comparatif s'explique par le caractère emphatique de la particule : $\deltaεινότερός; ἴσθιν ἢ ἐγώ$ « il est particulièrement habile ; moi certes (d'où « pourtant »), je le suis ». D'ailleurs cette construction est moins répandue en grec que celle avec $\kappaαι$ en latin (§ 954). Le grec emploie plutôt le génitif après un comparatif (§ 836).

§ 919. Il arrive souvent chez Homère que des relations temporelles ou causales soient simplement marquées au moyen de particules comme $\deltaι$ ou $τε$. Ainsi $\epsilonαρος δ' ἐπιγίγνεται ὤρη$ (Z 148) peut se traduire « quand arrive la saison du printemps », $ἀπό τε σφισιν ὕπνος ἐλώλην$ (K 186) « de sorte qu'ils ont perdu le sommeil », $εὖ δὲ δεῦρο λιάσθη;$ (X 12) « alors que tu t'es tenu ici à l'écart ». C'est un véritable relatif que rend la particule $\deltaι$ dans $φιλάει δὲ ἡ Πάλλας Ἀθήνης$ (K 245) « lui que Pallas Athéné aime ». De même chez Hérodote, $\kappaαι... \kappaαι$ ou $τε... \kappaαι$ servent parfois à marquer des rapports de simultanéité ou de succession, que l'on est tenté de traduire par des conjonctions ; cf. notamment II, 93, III, 108 fin. C'est le reste d'un ancien usage où les différentes propositions étaient simplement juxtaposées. Avec le temps et à mesure que la langue se perfectionnait comme outil de raisonnement, la parataxe a été remplacée par la subordination. Mais la parataxe s'est conservée dans l'usage familier ou populaire (cf. pour le latin § 940).

§ 920. Le latin utilise comme le grec un bon nombre de particules exprimant les diverses relations entre les phrases. Pour quelques-unes il a conservé l'usage ancien de les placer après le premier mot de la phrase : ainsi *autem*, *quidem*, *enim*, *igitur*, *verò*, etc. (qui sont d'ailleurs des créations propres au latin). En plus de l'ancienne particule copulative *-que* il se sert de *atque* (ou *ac*, § 218) et surtout de *et* (gr. $\epsilonτι$, gaul. *eti*) ; *et* s'est substitué à *-que* comme en vieux-perse *ntā* à *-ta*. À côté de l'ancienne particule alterpative *-ne* (*ve-ne*, *si-ne*), il emploie

plus souvent *vel*, qui est d'origine verbale (2^e pers. sg. de l'ind. prés. du verbe *nelle*, remplacée comme telle par *uis*, § 409), ou *aut*, qui avait proprement une valeur adversative. En ombrien aussi, *heris*, proprement « tu veux », s'emploie avec la valeur de « ou bien ».

Les particules servant à la liaison des phrases, même celles qui sont des créations du latin, ont pour la plupart été renouvelées au cours de l'histoire de la langue. *A enim* s'est substitué *quare* (déjà sur une inscription de Pompéi, Corp., IV, 2421), d'où le français *car* ; et à *sed* s'est substitué *magis*, d'où le français *mais*. Le développement de *magis* au sens de « mais » est exactement comparable à celui de $\mu\alpha\lambda\lambda\acute{o}\nu$ « mais » en grec moderne : « non pas ceci, plutôt cela ». Le vers de Propertius (II, 2, 17) :

quem non lucra, magis Pêrô formôsa cœgit,

fait comprendre d'où le développement est parti ; cf. encore Virgile, Buc., I, 11 : *non equidem invidêo, miror magis*. Voir J. Melander, *Étude sur magis et les expressions adversatives dans les langues romanes*, Upsal, 1916.

§ 921. La langue littéraire écrite, peut-être influencée par l'imitation du grec, ne doit pas faire illusion sur l'emploi des particules de liaison en latin. La langue parlée devait s'en passer très souvent. Chez Plaute, les exemples abondent de mots, de membres de phrase qui se suivent sans qu'aucune particule les relie : *bibitur. estur* (Poen. 835), *cordâs serte unguenta* (As. 803), *cum pedibus manibus, cum digitis auribus oculis labris* (Most. 1118), *adgrediar hominem adpellâbo* (Most. 1074), *pacem fcti foedus fcti uera dico* (Amp. 395). Lucrèce réunit sans liaison *caelum mare terrâs flumina sôlem* (I 820 ; c'est de tradition, cf. Enn. Ann. 543), et Tite-Live *urbe tectô mensâ lare* (XXVI, 25, 12), reproduisant une formule légale. Autres exemples d'asyndète dans des énumérations chez Lucrèce, II, 553, 670 ; III, 217. Cf. § 916 Rem.

L'asyndète s'observe dans mainte formule consacrée du type *sartus tectus* « clos et couvert » (dans le cahier des charges

des bâtiments de l'État ; Pl. Trin. 317, Cic. Verr., I, 1, 130), *rūta caesa* « objets tirés du sol et taillés » d'où « biens mobiliers » (Varr. L. L., IX, 104 ; Cic. Top., xxv, 100) ; surtout lorsqu'il s'agit de notions qui s'opposent : *ferae pecudēs* « animaux sauvages et domestiques » (Lucr., I, 15 ; cf. Ernout, *B. S. L.*, XXV, 78), *pugnis calcibus* « à coups de poing et de pied » (Pl. Poen., 819), *nocte die* « de nuit et de jour » (distique attribué à Virgile, Seru. ad Aen., I, 8), *uelim nōlim* (Cic. De nat. deor., I, vii, 17) ou *uelis nōlis* (Mart., VIII, 44, 16), *patrēs conscripti* « patriciens et inscrits (comme sénateurs) », *di patrīs indigētēs* « dieux familiaux et indigènes », etc. Souvent l'allitération sert de lien aux mots ainsi accouplés : *pūrus putus* « pur et sans mélange » (Pl. Ps. 989, 1200), *felix faustus* (id. Trin. 41, Lucr., I, 100), *lactus lubens* (Trin. 821), *cārans cōgitans* (Mil. 201), *praelia pugnat* (Lucr., II, 118), etc. Cf. § 176.

REMARQUE. — L'usage de l'asyndète est italique commun. On en relève des exemples notamment en ombrien sur les Tables Eugubines : *dupurans peturpursus* « bipèdes et quadrupèdes » (VI, b, 10).

§ 922. Il est fréquent qu'on exprime par des verbes personnels sans particule de liaison des actions qui se sont succédé dans le temps : *uēnt itātē uicti* (phrase de César, rapportée par Suétone, Caes. 37), *abiit excessit enāsit trēpit* (Cic. Cat., II, 1, 1), *ipsū inuadunt saxa iaciunt fugientem sequuntur* (Tac. Hist., II, 29).

Le rapport de deux propositions est parfois impliqué dans une parataxe, sans conjonction de subordination : *des quantum uis hūsquā appāret* (Pl. Truc. 571), *crās petitū dabitur* (Merc. 770), *mersēs profundō pulchrior tēuenit* (Hor. Od., IV, 4, 63), *tolle hanc opiniōnem luctum sustuleris* (Cic. Tusc., I, xiii, 30), *in caelum inuēris tibi* (Juv., III, 78), etc. ; on remarquera la variété des temps et des modes. Parfois entre les deux propositions s'introduit un simple *et* marquant la conséquence : *de quibus in terris et eris mihi magnus Apollo* (Virg. Buc., III,

104); en prose, cela devient fréquent à l'époque impériale (v. Hofmann, *Ung.*, p. 110).

A cet usage se rattache celui des incisives, du type *monô* (Pl. Bacch. 403), *amabô* (Poen. 370), *erêô* (Amp. 297), *quaesô* (Rud. 1304), *sciô* (Most. 699), *si audiô* (Bacch. 698), *si sciô* ou *immô si sciô* (Merc. 298; Sén. ad Luc., LXXXVI, 12), etc., si fréquentes dans la comédie. Le grec en fournit aussi des exemples : ἐξαιεῖ (Aristoph. Ach. 12), ἐπεῖ (id. Thesm. 496); c'est ainsi que s'explique l'emploi adverbial de ἀπὸτε, § 777.

II. — La phrase relative.

§ 923. Il existait en indo-européen un thème *yo- qui n'avait peut-être à l'origine que la valeur d'un anaphorique (cf. lat. *i-s*, *i-d*), mais qui était employé déjà avec la valeur d'un relatif (§ 752). C'est de ce thème que le grec a tiré non seulement son relatif (εἰ de *yo-s, § 54), mais, comme plusieurs autres langues, un bon nombre de ses conjonctions.

L'indo-européen possédait d'autre part un thème démonstratif *to- (§ 741); ce démonstratif, servant à renvoyer à un mot qui venait d'être dit, a pu prendre très tôt la valeur relative. Toutefois, lorsqu'une même phrase contenait deux termes corrélatifs, le thème *yo- s'étant fixé à l'emploi relatif, le thème *to- a souvent été fixé à l'emploi d'antécédent. C'est l'état que présente le grec dans des phrases comme ἀλλὰ γὰρ τὸν μὲν καταθάπτουσιν εἰς κε θάλασσαν « mais il faut ensevelir celui qui meurt » (T 228) τὴν δ' εἰς ἣν σ' ἂν ἴγῳ περ' ἄγω « tu iras où je te conduis » (Hés. O. 208) et dans les oppositions τίςτις ἔστι, τίςτις ἴσως, τίςτις εἴςτις, τίςτις ἔστις, etc. (§ 931). Ce développement n'était peut-être pas achevé à la période du grec commun.

Il est probable qu'en indo-européen la corrélation pouvait s'exprimer aussi bien par la répétition du thème *to- (cf. § 931 Rem.), que par l'opposition des thèmes *to- et *yo-. Aussi beaucoup de dialectes grecs (colien, arcado-cypriote, grec

occidental, même homérique et attique en poésie) présentent-ils des exemples de l'emploi de *to- en fonction de relatif. Cet emploi est normal dans la langue d'Hérodote : αἰχμή σιδηρήν τήν σὺ φοβῆσαι « la pointe de fer que tu redoutes » (I, 39). En lesbien, c'est le démonstratif qui sert le plus souvent de relatif; cf. Hoffmann, II, 557. On observe l'emploi du démonstratif comme relatif en iranien ancien (vieux-perse *hya*, acc. *tyam*) et en germanique (all. *der*).

REMARQUE. — Le thème *to- ne comportait pas de forme pour le nominatif singulier masculin et féminin, qui était tiré d'un thème *yo- (§§ 650 et 801 Rem.). La forme ὃς qui sert chez Hérodote de nominatif singulier masculin au relatif est donc probablement le représentant de *yo- (pourvu par analogie d'une caractéristique -s) et par suite diffère quant à l'origine du relatif ὃς de *yo-s. Il y a d'ailleurs chez Homère des exemples du nom. masc. sg. ὃ avec une valeur relative (ainsi A 388).

§ 924. Le relatif ὃς se fait souvent suivre en grec d'éléments enclitiques qui en précisent la valeur (ὃς γάρ, ὃς δέ, ὃς περ, etc.). Il faut surtout distinguer ὃς τε et ὃς τις qui chez Homère ont des emplois nettement différents, correspondant à deux valeurs du relatif (cf. A. Minard, *Deux relatifs homériques*). Celui-ci, en effet, sert d'une part à définir un type auquel s'ajoute un prédicat : *celui qui est sage est heureux* ou *qui vivra verra*; la relative est alors indispensable aussi bien au sens de la phrase qu'à son intégrité syntaxique. Et d'autre part, il a pour fonction de rattacher un attribut à un sujet préalablement posé : *un tel, qui est sage, est heureux*; ici la relative peut disparaître sans que la phrase cesse d'être complète ou simplement intelligible. Dans ce second emploi, Homère ajoute le plus souvent au relatif la particule τε, qui renforce la liaison : οὕτω καὶ καὶ Τρῶες ἀνέπνευσαν, οἳ τέ σε φοβήσασθαι « ainsi les Troyens auraient respiré, eux qui te redoutent » (Λ 382); ἐνθα ἔ' ἀνὴρ ἐνέσσει πελώριος, ὃς βᾶ τε μέλα εἰς ποιμαίνεσκεν ἀπέπροθεν « c'était là que reposait le monstre, lui qui paissait ses troupeaux seul à l'écart » (ι 187). Au contraire, l'addition de τις donne au relatif avec une nuance de généra-

lité et d'indétermination le sens de « quiconque » : *ματὰ τὰς τι καὶ ἀλγεσι τέρπεται ἀνὴρ ὅς τις ἔσται, ἀλλὰ πολλὰ πᾶθης* « quiconque a beaucoup souffert se réjouit de ses maux passés » (s. 400) : *νῦν δ' οὐκ ἔσθ' ὅς τις θάνατον φύγῃ* « désormais il n'est personne qui puisse échapper à la mort » (Φ. 103). En attique, ὅς τι disparaît et ἔστις se confond avec ὅς dans les deux emplois indiqués ici. Sur ἔστις équivalant à εἰ τις, v. § 928.

§ 925. Le latin n'a pas conservé le thème *yo-. Il a affecté à l'emploi relatif le thème interrogatif-indéfini de forme *k^oo-, conservant le thème de forme *k^oei- pour l'interrogatif-indéfini (§ 750). Cette innovation date de la période de l'italique commun (§ 15). Certaines confusions se sont produites au cours de l'histoire du latin dans la flexion des thèmes *quo-* et *qui-*. Mais partout où les deux se sont maintenus distincts, ils ont gardé la distinction d'emploi indiquée ci-dessus. Ainsi *qui* (de *que-i*) et *quod* sont relatifs, *quis* et *quid* interrogatifs ou indéfinis. Il n'y a en principe d'emploi relatif de *quis*, *quid* en vieux-latin que là où le relatif a une valeur indéfinie (comme en grec ἔστις, ci-dessus et § 935) : *nescis quid tē instet boni* (Pl. Pers. 514) ; *face quid tibi lubet* (id. Pers. 398), *quid velim vobis scitis* (id. Poen. 574), mais aussi *scit quod velit* (id. Cist. 707). Cf. l'emploi du thème *qui-* dans *quislubet*, *quidlubet*, *quibus* (de **quis-nis*), *quinam* (et *quis nam*, avec thème Pl. Aul. 136), etc. L'osco-ombrien est sur ce point en complet accord avec le latin.

§ 926. L'emploi de l'interrogatif en fonction de relatif est attesté dans les langues slaves et en moyen-iranien (pehlvi) ; on a vu au § 752 qu'il existe également en hittite.

Il s'observe en grec même, où les formes τις πότεσς ποῦ, etc., usitées dans l'interrogation indirecte (§ 889), ont pris une valeur très voisine du relatif. On rencontre chez Sophocle *ἴσθαι τί σοι φίλον* (El. 316) et chez Platon *ἔρα τί ποτέ* (Banq. 189 a) ; cf. § 935. Cet emploi, qui a pu être favorisé par l'existence du relatif indéfini ἔστις (§ 924), est attesté de bonne heure en thessalien (*καὶ τὸν ἀγαθὸν κίς κε γινώσκεις* » et

la dépense qui se produirait » Coll. 345, l. 22). Callimaque en offre un exemple (Épigr., XXVIII, 2, éd. Cohen, p. 111). A l'époque hellénistique, on le voit se répandre ; ainsi dans les Actes des Apôtres : *τίνα με ὑπονοεῖτε εἶναι πλὴν ἐγώ* « je ne suis pas l'homme que vous pensez » (13, 25). Il prépare l'emploi de *ὃς* comme unique pronom relatif en grec moderne (Pernot, *Gramm.*, § 201 ; Mirambel, *Précis*, p. 104 ; Meillet, *Linguist. hist.*, p. 166-169).

§ 927. Sous réserve de la différence des formes, l'expression de la relation a eu en grec et en latin un développement semblable. Mais le latin n'a gardé l'opposition du thème **to-* et du thème **ko-* (§ 925) que dans certains adverbes ou adjectifs dérivés : *tum quom, tot quot, tam quam, tantus quantus*, etc. (§ 931). La forme du corrélatif de **ko-* est empruntée à l'anaphorique *is* ; ainsi *quod habuit id perdidit* (Pl. Pers. 644), *quae in potestate habuimus ea amisimus* (id. Capt. 143). Il en est de même dans les adverbes de lieu : *ibi ubi, eo quò, ea quò, inde unde* (sur *ubi, unde*, v. § 99). Par une extension naturelle, *qui* s'emploie aussi en corrélation avec *idem* ; ainsi *idem qui semper fueràs inuentus es* « on t'a trouvé tel que tu as toujours été » (Cic. Verr., II, 5, xv, 39).

Dans les deux langues, l'antécédent peut manquer et le relatif seul suffit à marquer la relation : *ἐλάσις ἐς τὰς ὀνομαστέων* (hymn. Dém. 480) ; *quod credidisti reddo* (Pl. Epid. 549) ; *cràs amet qui nunquam amavit* (Peruigil. Veneris). L'antécédent peut même manquer là où il devrait être à un cas oblique différent du cas du relatif : *ἔργα ἱερῶν... ἐς ἑπερ-
ντο* (V 84), *Xerxes praemium proposuit qui innēnisset nouam uoluptatē* (Cic. Tusc., V, vii, 20), entendez *ei qui* ; *apertis quae uetustās opsarperat* (Tac. Ann., XV, 27), entendez *eis quae* ; *adhibitis qui obsignarent* (id. ib., XI, 27). Cf. Lindsay, *Synt.*, p. 7.

Toutefois l'antécédent reparait à l'occasion pour une raison d'insistance ; ainsi chez Plaute (Pers. 179) : *Miser est qui amat*. — *Certo is quidem nihil est qui nihil amat*. Dans sa réplique,

l'interlocuteur introduit l'antécédent *is*, qu'il souligne au moyen de *quidem*.

Au lieu de l'anaphorique, on rencontre souvent comme antécédent un démonstratif, mais qui conserve alors sa valeur démonstrative : *τοῦτο δὲ τοι ἔρω ἢ μὲν ἀντίρρην* « je te dirai cela même que tu me demandes » (I¹ 177) ; *isti quae molestast mihi* (Pl. Men. 827), *ab illo quod me mandavisti* (Men. 783), où *isti* et *illo* désignent des personnages présents sur la scène.

§ 928. Il arrive que la phrase relative, dépourvue d'antécédent, soit l'équivalent d'une proposition conditionnelle de sujet indéterminé, où le relatif peut se traduire par « si quelqu'un ». On est parti de phrases comme *βέλτερον ὅς φεύγων προφύγη κακὸν ἢ ἀλώη* « il vaut mieux échapper au mal par la fuite que d'être pris » (Ξ 81), où l'antécédent *τῷ* peut être sous-entendu (cf. § 927), pour arriver à : *ἴσθ' τοι κακὸν ἴσθ', ὅς τ' οὐκ ἐθέλοντα νέεσθαι ζῆνον ἐποτρύνει καὶ ὅς ἐσθόμενον κτερόξει* (ς 72) « il est également mal de renvoyer un hôte malgré lui et de le retenir quand il veut partir ». C'est généralement sous la forme *ἔστις* que le relatif s'emploie ainsi comme équivalent de *εἰ τις* ; dans le passage Z 330, la tradition manuscrite hésite entre *εἰ τις* et *ὅς τις* (leçon d'Aristarque) ; cf. encore II 50. Il s'agit d'un emploi du relatif indéfini avec une valeur prégnante, que l'on observe en bien d'autres langues et qui constitue syntaxiquement une véritable anacoluthie.

Cet emploi est bien attesté dans la prose attique (cf. Kühner-Gerth, II, 441), et s'étend même à *ἴσθ'ς* : ainsi *ἴσθ' με φάσκων ζῆνον εἶναι... ἡγανάκτων ὅς* « toutes les fois qu'on me prétendait habile, je m'indignais » (Lys., VII, 12). Il se poursuit jusque dans les bas temps, où même on rencontre *εἰ τις* comme pronom indéfini au lieu de *ἔστις* (Renauld, *Ét. sur Michel Psellos*, p. 370 ; Pernot, *Ét. sur la langue des Évangiles*, p. 185 ; Ljungvik, *Beitr. zur Synt. d. spätgr. Volksspr.*, p. 9).

Le latin présente quelques exemples analogues : *ista virtus*

est, quando usus 'st, qui malum fert fortiter « c'est le vrai courage que de supporter bravement la souffrance quand il le faut » (Pl. As. 323) ; *quam sit miseranda uita, qui se metui quam amari malunt* « combien la vie est à plaindre, quand on préfère la crainte à l'amour » (Corn. Nep., Dion., IX, 5). On pourrait expliquer cette dernière phrase en sous-entendant un antécédent : mais le relatif y équivaut en fait à *st quis*. Inversement *si quis* se substitue parfois au relatif pour en souligner la valeur indéterminée : (*summum bonum est*) *uiuere seligentem quae secundum naturam et si quae contra naturam sunt reiicientem* (Cic. de Fin., III, ix, 31) ; *tâ melius existimare uideris de ea si quam nunc habemus facultate* (id. Brut., LXXXVII, 298) ; *nullus liber erit si quis amare uolet* (Prop., II, 23, 24).

§ 929. Il y a aussi un ancien parallélisme dans le rapport que le grec et le latin ont établi entre le relatif et le substantif qu'il représente. L'accord en cas n'est pas toujours celui que la grammaire exige. Deux types d'attraction sont à distinguer.

Tantôt, le relatif s'accorde en cas avec le substantif, en dépit du rôle qu'il joue dans la proposition relative. Cette attraction est usuelle en grec. Elle est attestée déjà chez Homère (E 265) : *τῆς γενεῆς, ἧς Τρωί* Ζεὺς δῶκε « de la race que Zeus a donnée à Tros » (avec ἧς au lieu de ἧν). On en trouve des exemples à toutes les périodes de la langue jusque dans les Septante : Sirach, XII, 5, *ἐν πάσῃ ἀγαθῆς εἰς ἀν ποίησῃς αὐτῷ*. Elle est au contraire fort rare en latin : *iudice quò nōsti populò* (Hor. Sat., I, vi, 15) ; *cum aliquid agas eòrum quòrum consuesti* (Cic. ad Fam., V, xiv, 1).

Tantôt, le substantif est mis au même cas que le relatif, quel que soit le rôle qu'il joue dans la proposition à laquelle il appartient. Cette attraction est commune aux deux langues, plus fréquente cependant en latin qu'en grec. Ex. *φυλακῆς δ' ἃς εἶραι οὐ τις κεκριμένης βόεται στρατῶν* « quant aux avant-postes dont tu t'enquiers il n'en est pas de choisis pour pro-

léger l'armée » (K 416), τὴν εὐσίαν τὴν κατέλιπε τῷ υἱί εὐ πλείονος ἀξία ἔστιν « la fortune qu'il laissa à son fils ne vaut pas davantage » (Lys., XIX, 47); *Naucratem quem convenire nolui in p̄duli nōn erat* (Pl. Amp. 1009); *urbem quam statuo vestra est* (Virg. Aen., I, 577); *patronus qui vobis fuit futurus perdidistis* (Pl. Asin. 621); cf. Lindsay, *Synt.*, p. 6-7. Elle est due en partie à ce que le substantif, étant pour une raison de style jeté en tête de la phrase, se trouve plus rapproché de la proposition relative que de la proposition principale. Aussi est-il souvent rappelé dans cette dernière au moyen d'un démonstratif : τὸν ἀνδρα τοῦτον ὃν πάλαι ζητεῖς εὐτός ἐστιν ἐνθάδε (Soph. Œd. R. 449); πῶς θύναμαι ἦν ὑμεῖς γὰρ εἶχεν με, πύτης διεπέτης γυνέσθαι (Arist. Pl. 200); *wulver quae se suamque aetatem spernit speculo ei usus est* « quand une femme se défie d'elle-même et de son âge, il lui faut un miroir » (Pl. Most. 250; cf. Mil. 74).

L'attraction se complique ici d'une prolepse; cf. la phrase de Plaute : *pallam illam, amabo te, quam tibi dudum dedi, mihi eam redde* « ce manteau, s'il te plaît, que je t'ai donné tantôt, rends-le moi » (Men. 678; cf. Pers. 638). Mais il arrive souvent que le substantif est lui-même introduit dans la proposition relative et mis au cas du relatif : εἰς δ' ἦν ἀρέσκοντο κώμπη μεγαλήτην (Xén. An., IV, 4, 2); *hos quos videtis stare hic captivos duos... hi stant ambo, nōn sedent* (Pl. Capt. 1); *populo ut placèrent quas fecisset fabulas* (Tér. Andr. 3); *ut ei datur quam istic emi virginem* (Pl. Curc. 433).

§ 930. Au relatif se rattachent une série d'adjectifs pronominaux, dont l'emploi constitue autant d'extensions de la phrase relative. En grec : εἰς περ φύλλων γενεῆς, τοιχῆς καὶ ἀνδρῶν (Z 146), ἔσπον δ' ἤρωσιδῆς ἀνὴρ ἴδεν ὀφθαλμοῖσιν, τόσπον ἐπιθρήσκουσι θεῶν ὀφθαλμοῖσιν ἵπποι (K 770), κῆθ' ἔσπον ἤσπον εἰσι τόσπον εἰς γέφυρας εἰς (H 722), etc.

En latin : *tantam eorum multitudinem nostri interfecerunt quantum fuit diei spatium* (Caes. B. G., II, 11. 6), *plērique perversē talem amicum habere volunt quales ipsi esse nōn possunt*

(Cic. de Am., XXII, 82), *tot mala sumi passus quot in aethere sidera laeant* (Ov. Trist., I, v, 47), etc.

La proposition où figure l'élément relatif est en grec placée normalement avant celle qui contient l'antécédent ; c'est l'ordre ancien, mais on rencontre aussi : *ποσούτου ἄξιός ἐκαστός ἐστιν, ἔσου ἄξιά ἐστι ταῦτα* (M. Aur., VII, 3), *ποσούτος ἐν κακίᾳ οὗτος ὅσος εἰς ἀρετὴν ἐκείνος* (Luc. Alex. 1). Le latin pratique de préférence un ordre inverse ; mais on trouve aussi, surtout à l'époque ancienne, *quot homines tot sententiae* (Tér. Phorm. 454), *quot homines tot causae* (Cic. de Orat., II, xxxii, 140), *quanto plura parasti tanto plura cupis* (Hor. Ep., II, 2, 147), etc. Cf. § 931.

Le développement de ce genre de phrases a été parallèle à celui des phrases relatives. On y rencontre l'emploi de l'attraction. Ainsi en grec : *νῆες ὄσαι πρῶται εἰρύσεται ἀγχι θαλάσσης ἔλαμπον* (Ξ 75). Et l'absence d'antécédent, qui entraîne un emploi assez libre de l'adjectif relatif : *ἐμακάριζον τῆν μητέρα, οἷων τέκνων ἐκύρησι* (Hér., I, 31). Cf. l'emploi de ὅσος signalé § 928.

§ 931. L'évolution a été la même pour une série d'adverbes relatifs, qui en grec et en latin sont plus ou moins devenus des conjonctions (§ 952). Ainsi en grec οὗ « là où » en corrélation avec ἐνταῦθα. Eur. Ion 245 :

οὗ πάντες ἄλλοι γόαλα λείσσαντες θεοῦ
χειρῶν, ἐνταῦθ' ἔμυα σὸν θακρυροῖ

« là où tous les autres sont joyeux, ton œil verse des larmes ».

On rencontre chez Homère les couples corrélatifs ἐ(τι) τέ, ὅτε τότε, ὡς (ἔπως) τῶς (οὕτως), ἔσρα τότερα, ἕως (ion. att. ἕως, § 154 Rem. III) τῆς (ion. att. τῶς), ἕως τεύχος (β 400), etc., mais aussi les conjonctions simples οἷ, ὅτε, ὡς (ἔπως), ἔσρα, ἕως, etc. Dans le passage V 41

ἕως μὲν ἔ' ἀπέπευθε θεοὶ θνητῶν ἴσαν ἀνδρῶν,
τῆς Ἀχαιοὶ μὲν μέγα κόβανον...

l'ordre dans lequel sont placées les deux propositions est

conforme à l'ancien usage. Mais ἕως seul s'emploie au sens de « jusqu'à ce que » :

Λ 342 ἕως διὰ προμάχων ἕως εἶλον ἰλλεσι θυμέν

et dans ce vers l'ordre des deux propositions est inverse du précédent (cf. § 953).

En latin, la plupart des formes adverbiales tirées du thème relatif sont devenues des conjonctions et se comportent comme telles (§ 952). Là où il y a deux éléments corrélatifs, l'ordre de ces éléments est souvent l'inverse de l'ancien (§ 930) : *tam... quam* se substitue à *quam... tam...* ; ainsi : *onēs tam glabræ quam hæc est manus* (Pl. Trin. 541) ; *tam ego homo sum quam tu* (id. As. 490) ; *tam facile vinces quam puerum uolpes comest* (id. Most. 549). Un couple comme *quom... tum*, encore attesté dans la langue classique pour marquer la liaison de deux phrases, donne idée de la façon dont étaient employés en italique commun les adverbies relatifs : *quom amāmus tum perimus* (Pl. Truc. 191) à côté de *tum dolore frangēbatur quom immortalitatem ipsa morte quærebat* (Cic. Tusc., II, viii, 20). Sur le développement ultérieur du tour, v. § 952. Sur *quam* après un comparatif, v. § 954.

REMARQUES. — I. Le thème démonstratif se substitue parfois en grec au thème relatif aussi bien dans les adverbies que dans le pronom (§ 923). C'est ainsi que τῆς (τῆς) s'emploie pour ἕως (ἕως) au sens de « jusqu'à ce que » (Hérod., IV, 165 var.) et τόσσα pour ὅσα au sens de « tandis que, de sorte que » (Callim., Apoll. de Rhodes).

II. En latin, la corrélation se marque aussi par la répétition soit du thème démonstratif, soit du thème relatif. Ainsi *tum... tum...* se substitue parfois à *nam... quom...*, et la vieille langue emploie qui répété avec une valeur copulative : *quid uiri quid mulieris* (Pl. Mil. 1392). Ce tour est encore employé par Tite-Live (*quid tibi quid quibus inuenior nos*, IX, 3, 4) et même par Cicéron (ad Att., II, 19, 3).

III. En grec comme en latin, les cas obliques du pronom relatif sont parfois remplacés par un adverbe : τὸν θεόν εἶδεν π' ὅθ' ἀνίσταται (Soph. Ed. Col., 1286) *conuēsi illum unde hæc aedēs emeram* (Pl. Most. 547). Cf. Stahl, p. 522 ; Lindsay, *Synt.*, p. 48 et 80. Et v. § 755.

§ 932. C'est de la phrase relative qu'est sortie en grec et en latin la phrase exclamative (v. Lagercrantz, *Eranos*, XVIII, p. 26-113). Dans des passages comme εἰς ἀκείνου θυμός

ὑπέριος, οὐκ ἐθέλησει μένειν ἐν πεδίῳ « bouillant comme il est de tempérament, il ne voudra pas rester dans la plaine » (Σ 262) ou θεοὶ σ' ἔσον μέγχα' ἔχεις Ἑλένης ὑποπέσειαν « semblable comme tu es à Hélène puissent les dieux te repousser ! » (Eur. Hél. 74), les pronoms οἷος ou ἔσος ont un emploi relatif conforme à leur valeur propre. Mais ils ont l'emploi exclamatif dans ταραχὴν εἶαν ποιήσει « quel potin il fera ! » (Ménandre, Perik., 175) ou dans ἔσση ἔχεις τὴν θύναμιν « quelle force tu possèdes ! » (Aristoph. Plut. 748). Le second est une extension du premier. Ainsi s'explique l'emploi si fréquent de ὡς exclamatif (Esch. Pers. 285 ; Soph. Ant. 82). Cf. Stahl, p. 543.

En latin aussi, des tours comme *quot quantas quam incredibiles hunsit calamitates!* « que de peines il a essuyées ! » (Cic. Tusc., I, xxxv, 86), *mūnera quanta dedi uel quālia carmina fact!* « que de cadeaux j'ai offerts, que de poèmes j'ai composés ! » (Prop., II, viii, 11), *quot ego voluptates ferò, quot risiōnes!* « que de plaisirs j'apporte, que de rires ! » (Pl. Stich., 657), et l'emploi fréquent de *quam* exclamatif se sont développés de la phrase relative.

§ 933. La phrase relative ne présentait en indo-européen aucune particularité dans l'emploi des temps et des modes ; elle se comportait à cet égard comme une phrase indépendante quelconque. Cet état est encore celui du grec ancien. En principe, dans une proposition qui commence par un relatif, les temps et les modes sont ceux qu'on emploierait si la proposition était principale. On peut donc y rencontrer le subjonctif et l'optatif (accompagnés s'il y a lieu d'une particule, § 379), avec la valeur qui appartient en propre à ces deux modes, aussi bien que les divers temps de l'indicatif. Ainsi : ἐλεύετα ἐς κέ σε πέρην (λ 135), τίς ποτ' ἔστιν ἐν ἐγὼ ψεῖσαιμι τι ; (Soph. Œd. Col. 1172), ἀλλὰ τοι ἄλλον φῶτα πιραύσκομαι ἐν κεν ἴκαιο (α 518), ὦμασε ἔμμεν ἑταίρους οἱ θεῖ μιν πέμφουσι (§ 333), etc. On peut même y rencontrer l'impératif : εἰσθ' οὖν εἰ θρῆσον ; (Eur. Héc. 225, Hél. 315), κατίσον ἐπὶ πάσαι τῆσι

πύλαι φυλάκτους εἰ λέγοντων... « installe à toutes les portes des gardiens qui disent... » (Hér., I, 89). La fréquence du subjonctif avec εἰ après εἶπες tient à ce que ce mode exprimait par lui-même l'éventualité : νείας εἰ ἀπὸλλυθ' ἐντιν' εἰ φίλης θεός (Mén.).

§ 934. Grâce à la souplesse de cette construction, la phrase relative peut avoir la valeur des différentes propositions subordonnées sans que la subordination y soit marquée par le verbe. Ainsi elle exprime : la conséquence dans : οὐκ ἔστιν εὐτω μῶρος εἰς θανάτου ἐρεῖ « nul n'est fou au point de vouloir mourir » (Soph. Ant. 220) ; le but dans : κλητούς ἐπρόνομεν εἰ καὶ τάχιστα εἴλωσ' εἰς κλισίην « poussons des hommes choisis à se rendre au plus vite à la tente » (I 165) ; la cause dans : ταλαίπωρος ἄρα τις τότ' ἀνθρώπος εἰ ἢ μῆτε θεοὶ πατρῶσι εἶσι « tu es un homme bien malheureux puisque tu n'as pas de dieux ancestraux » (Pl. Euthyd. 302 B) ; la condition dans : ἐντινα θυμὸς ἐμοὶ μαχίσασθαι ἀγώγει εἰς εἴ' ἴτω « s'il y a quelqu'un que son cœur pousse à combattre contre moi, qu'il vienne ici » (II 74), ou εἰ καὶ θεοὶ ἐπιπείθεται « si quelqu'un obéit aux dieux » (A 218 ; cf. § 928).

Toutefois, l'optatif de subordination (§ 963) apparaît déjà chez Homère après un relatif au sens final : ἀγγελὸν ἔχων εἰς ἀγγελίαια γυναίκεϊ « ils envoyèrent un messager chargé d'annoncer à sa femme » (: 458).

§ 935. Il y a des cas en grec où le relatif fait fonction d'interrogatif. Les deux fonctions sont voisines, au point que l'interrogatif a pu être employé comme relatif (§ 926). Mais l'inverse aussi se produit. Homère dit par exemple (B 365) : γνώστης ἐπιθεὶς εἰς θ' ἡγεμένων κακίης, εἰς τί νυ λῶων, ἔξ' εἰς κ' ἐσθλῆς ἔχει « tu connaîtras qui est lâche, qui est brave », Sophocle (Céd. C. 1171) : ἐξείδ' ἀκούων τῶνδ' εἰς ἐσθ' ἢ προστότης « je sais quel homme est le chef » et Euripide (Alc. 640) : εἰδείσας εἰς ἐλεγχὸν ἐξελθὼν εἰς εἶ « tu as montré ce que tu es ».

Dans l'interrogation indirecte le pronom εἶπες s'emploie souvent au lieu de τίς : μολήσεται εἶπὲς σὶ γῆ (α 124).

L'optatif de subordination (§ 963) se rencontre en pareil cas chez Homère : ἐρέοντο ἔστις τῶνδ' εἴς βασιλέως (κ 110). Hérodote dit même : γνώρισθεις εἰς εἴς (II, 121 B) et Xénophon : οὐκ εἶπεν ἔν ἔχει γνώσκον (Hell., III, 2, 9).

§ 936. En latin, la proposition relative conserve le temps et le mode des propositions indépendantes quand elle est simplement l'expression d'un fait. Mais le subjonctif y est de rigueur toutes les fois qu'elle marque la cause, la conséquence, le but, qu'elle implique une hypothèse, une concession, une restriction. C'est un des points sur lesquels la syntaxe latine diffère le plus de la syntaxe grecque. Il rentre dans le développement général du subjonctif de subordination, qui est caractéristique du latin (§ 964) ; v. Riemann-Ernout, p. 426.

Il résulte de cela que le relatif porte souvent en lui la valeur d'une conjonction. Dans les passages *male mōrigerus mihi est danista, qui à mē argentum nōn petū* « il m'assomme cet usurier de ne pas venir chercher son argent » (Pl. Epid. 607) ou *fuit enim mirificā vigilantia quā suō tādō consulatū somnum nōn viderit* (Cic. ad Fam., VII, 30, 1), *quī* marque la cause comme ferait la conjonction *quia* ou *quom*. C'est également un emploi de *quom* que joue le relatif dans : *uxor contenta est, quae bona est, si nō nūdō* « une épouse, quand elle est honnête, se contente d'un seul mari » (Pl. Merc. 824). Dans la phrase *nemo tam ignarus est qui id nesciat, quī* implique la valeur de *ut* marquant la conséquence ; et c'est à *ut* marquant le but que se ramène le relatif dans *foribus dat aquam quam bibant* (Pl. Curc. 161) ou *serit arborea quae saeculō prorsus alteri* (Caecil. Syneph. fgt 2). Dans les vers de Catulle (LXI, 71) :

*quae tuis careat sacris
non queat dare praesidēs
terra finibus*

quae a la valeur de la conjonction *si* marquant l'hypothèse : « un pays auquel manquerait ton culte ne pourrait assurer la défense de ses frontières ».

REMARQUES. — I. Il en est naturellement de même quand le relatif est remplacé par un adverbe (§ 931 Rem. III) : *huius modi paucis partae reperiantur comœdiis ubi boni meliores fiunt* (Pl. Capt. 1033).

II. Le relatif, quand il a le rôle consécutif ou final, est souvent précédé des particules *ut*, *quippe* ou *utpote* (cf. § 897) : *satis nequam sum utpote qui hodie amare inciperim* = suis-je assez gredin d'avoir aujourd'hui entamé une amourette = (Rud. 462).

§ 937. Chez les vieux auteurs, l'indicatif alterne souvent avec le subjonctif en proposition relative, sans grande différence de sens. Le fait tient à ce que dans bien des cas le choix est indifférent entre la simple expression d'un fait, qui est propre à l'indicatif, et l'une des modalités qu'exprime le subjonctif. La langue classique tend en général à fixer son choix sur le subjonctif ; la vieille langue admet encore un certain flottement. Ainsi rencontre-t-on chez Plaute, à la fois : *stultus es qui illi male aegre patere dici* (Bacch. 464) et *ego stulta et mora multum quae cum hoc insano fabuler* (Mil. 370) ; ou encore *dix quod te rogô* (Rud. 124) et *dix observo hercle serio quod te rogem* (Asin. 29) ; *quid tibi nris dicam nisi quod est ?* (Epid. 19) et *quid tibi nris dicam nisi quod utderim ?* (Mil. 300). On peut évidemment admettre des nuances entre ces divers types de phrase en attribuant au subjonctif la valeur modale qui lui est propre.

REMARQUE. — Après *sunt qui*, *sunt quae* l'indicatif est courant dans la vieille langue et attesté encore à l'époque classique au sens de « il y a des gens ou des choses qui » : *sunt autem qui putant* (Cic. de Inv., I, 40, 72), *sunt quos iuvat* (Hor. Od., I, 1, 3) ; cf. Pl. Trin. 91, Capt. 263, Pseud. 462, etc. Le subjonctif implique le sens de « il y a des gens, des choses de nature telle que... ». Il tend à se répandre aux dépens de l'indicatif. Toutefois ce dernier mode se rencontre encore après *sunt qui* dans la langue de saint Jérôme (Goelzer, p. 356).

III. — Développement de la subordination.

§ 938. La subordination est un type syntaxique d'après lequel une proposition porte en elle-même la marque de sa dépendance par rapport à une autre. Le développement de la subordination a été parallèle à celui de la rection (§ 840) : de

même que les prépositions en sont venues à « gouverner » un certain cas, de même les conjonctions ont « gouverné » un certain mode qui est devenu ainsi une marque de dépendance. Ce développement est postérieur à la période de l'unité indo-européenne ; il est plus avancé en latin qu'en grec.

Là où la subordination est marquée par un mode spécial (subjonctif, optatif), le point de départ de la subordination se reconnaît dans des phrases où le mode avait, par lui-même et indépendamment de la proposition principale, la valeur que la subordination lui attribue ; on reconnaît de même le point de départ de la rection dans des phrases où la forme casuelle exprime un sens par elle-même indépendamment du mot qui la régit. C'est la simple juxtaposition qui dans ce cas a créé la subordination comme la rection.

A. — *Subordination résultant de la juxtaposition.*

§ 939. Il résulte de la valeur propre du subjonctif (§ 294) que ce mode figure parfois dans des propositions où il peut sembler dépendre d'une proposition précédente : εἰθετε, εἶπω καὶ ἴπισθεον, ἱθωμ' εἶπὼν ἔργα πέτυκται « venez, que deux de vous me suivent, afin que je voie ce qui s'est passé » (N 450). Mais en fait, il n'y a là aucune subordination, et ἱθωμαι signifie « je veux voir » (§ 299). De même en cas de négation : ἀπέστηχε μή τι νοήσῃ Ἥρας « retire-toi, qu'Héré ne te voie pas » (A 522).

Le subjonctif de subordination se fait normalement en grec précéder d'une conjonction. Toutefois, il reste des traces de l'ancien usage dans des tours comme βούλει λάβομαι « veux-tu que je prenne... » (Soph. Phil. 761), ου θέλεις μείνωμεν « veux-tu que nous restions » (id. El. 81), εἴρε δὲ ἱθωμεν (Pl. Gorg. 455 A), etc.

A l'époque hellénistique, notamment dans le Nouveau Testament, l'impératif du verbe ἀρῆμαι s'emploie suivi du subjonctif pour exprimer une volonté ou une intention : ἀρεῖς

ἵναμεν « laisse-nous voir » (Matth., XXVII, 49), ἀρεταὶ δείξωμεν « laissez-nous montrer, montrons » (Arrien Epict., I, IX, 15), ἀρετὴ ἐκβαλε τὸ κάρφος ἀπὸ τοῦ ὀφθαλμοῦ « que j'enlève la paille de ton œil » (Matth., VII, 4). C'est de ce tour qu'est sortie une des formes du subjonctif en grec moderne (§ 915) : ἄ; ἀγαπῶ « que j'aime » (Pernot, *Gramm.*, § 236); cf. l'anglais *let me see, let us go*.

§ 940. En latin, les exemples sont nombreux de subjonctifs dépendant d'un autre verbe sans conjonction : *nunc ego ille huc veniat uelim* (Pl. Most. 1074), *rogat finem orandi faciat* (Caes. B. G., I, xx, 5), *ipsa canas oro* (Virg. Aen., VI, 76). A l'origine de cette construction, il y avait deux verbes indépendants : *rogo uenias* « je demande que tu viennes » devait se comprendre « puisses-tu venir, je le demande » (§ 847). C'est un fait d'asyndète comme dans *fer precor auxilium* (Ov. Fast., V, 249) ou *ignosce quaeso* (Sén. Œd. 864); cf. § 922.

L'emploi du subjonctif de subordination sans conjonction s'est conservé alors que la conjonction était entrée en usage. On trouve les deux constructions également usitées après certains verbes : *censō eam* (Tér. Phorm. 102) et *quō lēto censō mē ut peream* (Pl. Merc. 483), *dixi in carcerem irēs* (Stich. 624) et *dico ut ā mē cauēas* (Pseud. 511), *fac adstis* (Amp. 976) et *face ut impetrēs* (Cas. 714), *seruōs iube hunc ad mē ferant* (Men. 955) et *iube sententiam ut dicant suam* (Amp. 205), *quaesō ignōscas* (Men. 1073) et *quaesō ut mihi dicās* (Curc. 629), *uxorem dicās uolō* (Andr. 418) et *ut ille tē uideat uolō* (Bacch. 77).

§ 941. De même après certaines locutions, comme : *nīl opus resciscat* (Merc. 1004) et *opus est aliquot ut maneās diēs* (Poen. 1421), *patrōnus simi necessest* (Poen. 1244) et *necessest huic ut subuentiam* (Tér. Eun. 969), *certumst sūmam foēdre* (Pl. As. 248) et *ut perētis paratunist* (Mil. 295), etc. Les mêmes locutions peuvent d'ailleurs être suivies de l'infinitif : *nōn opus est intrō tē ire* (Merc. 917), *nōn fuit necesse habere* (Tér. Phorm. 296) ou d'une proposition infinitive : *necessest mul-*

non accipere Thaidem « il faut que Thais reçoive beaucoup » (Eun. 1075).

En pareil cas en effet, le caractère de dépendance du subjonctif se reconnaît à ce qu'il peut être en concurrence avec l'infinitif. Ainsi rencontre-t-on en latin *date bibat tibi cini* (Pl. Stich. 757) à côté de *bibere da* (Pers. 821), *sine dem sativum* (Poen. 375) et *neque sinam ut dicat* (Tér. Héc. 590) à côté de *sine respirare ne* (Pers. 417), *curabo stigmam habeat* (Petr. Sat. 69) et *cura ut valeas* (Cic. ad Fam., VII, v, 3) à côté de *in Siciliam ire non curat* (id. ad Att., VII, xv, 2) et *res istas scire curavit* (id. Pro Flacc., xxvii, 64), *ludat licet* (Tér. Phorm. 347) ou *licet rideas* (Plin. Epist., I, vi) à côté de *licet me id scire* (Pl. Ps. 16), *liceat esse miseris* (Cic. Pro Lig., VI, 18) ou *licet esse beatis* (Hor. Sat., I, 1, 19).

§ 942. En général, la subordination est marquée par une conjonction. Lorsque la subordination est issue de la simple juxtaposition, la conjonction jouait d'abord auprès du verbe de la proposition subordonnée un rôle indépendant de toute subordination, c'est-à-dire qu'elle avait sa valeur propre de mot autonome. Mais avec le temps cette valeur s'est atténuée et la conjonction est devenue un simple outil grammatical. La transformation apparaît clairement dans le cas de conjonctions comme lat. *licet, quamvis, quanquam, modo*, qui ont une valeur concessive.

La proposition principale *licet rideas* « il t'est permis de rire » (§ 941) a fait l'effet, auprès d'une autre proposition principale, d'une proposition subordonnée, « bien que tu ries » : et *licet* a été considéré comme une conjonction introduisant la proposition suivante et gouvernant le subjonctif.

Des phrases comme *quamvis est rustica* ou *quamvis sit magna* se traduiront par « elle est rustique, si tu veux » ou « qu'elle soit grande autant que tu le voudras » ; mais placées auprès de propositions principales, elles jouent le rôle de subordonnées commandées par la « conjonction » *quamvis* ; ainsi

dans *Pollo amat nostram quamvis est rustica mensam* (Virg. Ecl., III, 81) ou *quamvis sit magna, tamen eam nuncis* (Cic. Rép., I, xxxiii, 87) ; cf. Plaute, Bacch. 82 ; Trin. 554.

Même évolution dans le cas de *quanquam* ; le sens propre en est « tant qu'on voudra, dans une certaine mesure » : *quanquam ego utrum bibo, at mandata non consuevit simul bibere uno* « je bois du vin tant qu'on voudra, mais je n'ai pas l'habitude de boire en même temps les ordres qu'on me donne » (Pl. Pers. 170). Les deux propositions sont ici indépendantes. Mais il y a subordination dans : *quanquam sumus pauperculi, est doni quod edimus* « si pauvres que nous soyons, nous avons à manger chez nous » (Pl. Poen. 536).

Quant à la « conjonction » *modo*, une phrase comme la suivante donne clairement idée de sa formation : *manent ingenia senibus, modo permancant studium et industria* (Cic. de Sen., vii, 22).

§ 943. C'est par une ancienne juxtaposition que s'explique la construction des propositions finales, prohibitives et conditionnelles.

En grec, les propositions finales sont introduites par diverses conjonctions, tirées presque toutes du thème relatif (§ 931) : ὅσπᾳ, ὅσως (ἕως), ὡς, ὅπως, ἵνα. Les deux premières ne se rencontrent que chez Homère, la seconde même seulement dans l'Odyssée ; elles sont anciennement suivies du futur ou du subjonctif, remplacés, s'il y a lieu, par l'optatif oblique (§ 963). Sur la répartition d'emploi de ces conjonctions finales au cours de l'histoire, v. Stahl, p. 477 et s. : ὅπως, à peine attesté chez Homère (un seul exemple dans l'Iliade, Φ 518) et bien employé par les tragiques, l'emporte de beaucoup chez Thucydide et chez Xénophon ; ὡς a le premier rang chez Eschyle et chez Sophocle. Mais c'est ἵνα, dont l'emploi est le plus fréquent chez Euripide, chez Aristophane, chez Platon, chez les orateurs, qui finalement devait devenir l'unique conjonction finale ; elle s'est conservée en grec moderne sous la forme ἵνα devant le subjonctif (v.

Perrhot, *Gramm.*, § 236, et Mirambel, *Précis*, p. 124) ; cf. § 915.

L'origine de *iva* est discutée (cf. Brugmann-Thumb, p. 28 ; et 652). C'est d'abord chez Homère un adverbe signifiant « là » (K 127), employé au sens de « là où » (B 558, 136, 821), et cet emploi se rencontre encore çà et là en attique (Soph. *Œd. R.* 367, 1442 ; Aristoph. *Nuées* 190, Plut. 1151 ; Lysias, III, 14), même au sens temporel « alors que » (ζ 27 ; Antiph., VI, 9). De bonne heure, *iva* prend le sens final (déjà chez Homère, μ 156), qui devait se développer abondamment. Dans les bas temps, *iva* s'étend même au sens conditionnel et causal (Sept. et N. Test.). Sur le mode des propositions finales en grec, v. § 377. Dans ces propositions, la négation est *μη* : ainsi T 348 *iva μη μιν λιμός ικηται* « afin que la faim ne l'atteigne point ».

§ 944. En latin, la proposition finale est du type *ego ibo ut conueniam senem* « j'irai retrouver le vieillard » (Pl. *Œdip.* 919). Le mode en est le subjonctif. La conjonction *ut* qui l'introduit est sortie du thème relatif (§ 952). Mais elle s'est de bonne heure dégagée de la relation pour devenir un simple outil de dépendance. En vieux latin, on rencontre *ut* renforçant le subjonctif dans des prescriptions, comme peut le faire *que* en français. Ainsi dans le *De agricultura* de Caton, se lisent des formules comme *uti bonum caelum habeat*, à côté de *sub radice montis siet, in meridiem spectet* (I, 2 et 3), *uti paratur, uti ueniant* à côté de *locentur* (II, 6), etc. Chez Plaute, cet usage est fréquent : par exemple *Bacch.* 739, *Cas.* 238, *Curc.* 31, 257, etc. On comprend donc que l'emploi final de *ut* soit le résultat d'une simple juxtaposition ; et on a vu au § 940 des exemples où la conjonction fait défaut.

En cas de négation, la conjonction finale est généralement *ne* (§ 945), mais il y a dans la vieille langue des exemples de *ut ne* ; ainsi *obstetricem accerse, ut quom opus sit ne in uora nobis siet* (Tér. *Ad.* 354) ; cf. § 878.

§ 945. La particule prohibitive est *μη* en grec et *ne* en

latin (cf. § 883). La phrase de Sophocle *ἔκθεός με μὴ παθεῖς ἔμᾳ γένε* (Aj. 588) continue la tradition d'un ancien type syntaxique où il y avait deux propositions juxtaposées : « je t'en prie, ne nous abandonne pas ». Une phrase latine comme *orat frater ne abeas longius* (Tér. Adolph. 882) représente proprement une juxtaposition identique à celle de *Caesar rogat finem orandi faciat* (§ 940) ; il y a seulement auprès du second verbe une négation en plus. Mais cette négation a été sentie comme une conjonction : « que ne... pas. » Le développement de la valeur conjonctive de *ne* a été parallèle à celui de l'emploi de *ut* en cas d'affirmation : *rogò præconiium mihi ut detis* (Pl. Men. 1155).

Après les verbes qui signifient « craindre » le développement de la valeur conjonctive s'explique de même : *θεῖσω μὴ ἔλθῃς* se ramène à deux propositions indépendantes « j'ai peur, ne viens pas ». Avec le temps, la phrase a été sentie comme « j'ai peur que tu ne viennes » ; de là *θεῖσω μὴ τι πᾶθῃς* « j'ai peur qu'il ne lui arrive malheur » (A 470). Cf. en latin : *hec timet ne deserens se* (Tér. Andr. 270) où l'emploi de *se* est d'ailleurs une marque de dépendance. Lorsque l'objet de la crainte comporte une négation, le latin se sert de *ut* « comment » : *metuò ut satis sis subdola* « je crains que tu ne sois pas assez maligne » (Pl. Mil. 355), *(omnes labores) metuò ut sustineas* « j'ai peur que tu ne puisses supporter toutes tes fatigues » (Cic. ad Fam., XIV, 2). Un vers de Plaute (Pers. 319) contient à la fois *ut* et *ne* : *enim metuò ut possim in bubile reicere, ne uagentur* « je crains que je ne puisse les ramener à l'étable et qu'ils ne courent les champs ». Le grec emploie *μή* *οὐ*, déjà dans la langue homérique : *θεῖσω μὴ οὐ τις τοι ὑπέσχηται τόδε* (F) *ἔργον* (K 39) ; et le latin se sert aussi de *ne non* (Hor. Ep., I, xvii, 37).

L'existence de *μή* comme conjonction est fort ancienne dans la langue grecque, comme le prouve l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif après *θεῖσω* dans un vers de l'*Odyssée* (ε 300).

En attique, les verbes signifiant « craindre » se font parfois suivre de $\omega\varsigma$ ou $\epsilon\pi\omega\varsigma$ ou même $\epsilon\pi\omega\varsigma$ $\mu\acute{\epsilon}$. Ainsi : $\epsilon\acute{\iota}\theta\epsilon\iota\kappa\alpha\dots$ $\epsilon\pi\omega\varsigma$ $\delta\epsilon\sigma\pi\acute{\alpha}\tau\epsilon\varsigma$ $\gamma\epsilon\nu\acute{\epsilon}\sigma\theta\alpha\iota$ (Arist. Pl. 200), $\mu\acute{\epsilon}$ $\rho\alpha\beta\delta\omega$ $\omega\varsigma$ $\acute{\alpha}\pi\omicron\rho\acute{\eta}\sigma\iota\varsigma$ (Xén. Cyr., V, 2, 12), $\epsilon\acute{\iota}\theta\epsilon\upsilon\chi'$ $\epsilon\pi\omega\varsigma$ $\mu\acute{\epsilon}$ $\lambda\iota\alpha\nu$ $\theta\alpha\eta\tau\acute{\eta}\varsigma$ $\sigma\epsilon\phi\acute{\eta}$ (Eur. Hipp. 518) ; cf. $\theta\upsilon\lambda\alpha\tau\tau\epsilon$ θ' $\epsilon\pi\omega\varsigma$ $\mu\acute{\epsilon}$ $\tau\acute{\eta}\nu$ $\beta\acute{\alpha}\lambda\lambda\alpha\nu\omicron\nu$ $\epsilon\kappa\tau\epsilon\rho\acute{\iota}\zeta\epsilon\iota\alpha$ « prends garde qu'il ne ronge le pêne » (Arist. Guép. 155).

§ 946. Les propositions conditionnelles commencent en grec par $\epsilon\acute{\iota}$ (ion. att. et arcad.), $\alpha\iota$ (éol. dor.) ou $\epsilon\acute{\iota}$ (cypr.), en latin par *si* (cf. osque *stai*, ombre. *ste*). Les conjonctions des deux langues n'ont étymologiquement rien de commun (sur les formes grecques, v. Brugmann-Thumb, p. 616). Mais elles doivent l'une et l'autre la valeur conditionnelle à un développement analogue. Leur valeur propre était en effet d'insister sur le verbe auprès duquel elles se trouvaient en y ajoutant l'idée de « ainsi, dans ces conditions » (cf. en grec $\epsilon\iota\text{-}\tau\alpha$ et en latin la locution *si tē di ament* Plaute, Mil. 571 A à côté de *ita mē di ament* Amp. 597). Le sens ancien s'est conservé dans *si-c* ; il permet de comprendre *quiesce si sapias* comme « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage » (Pl. Most. 1173) ou *iurgium hic auferas si sapias* « tu renoncerais à cette querelle, ainsi tu serais sage » (Pers. 797) ; cf. § 940.

Ces conjonctions pouvaient accompagner un mode quelconque. Elles accompagnaient notamment l'optatif (§ 381). En grec $\epsilon\acute{\iota}\beta\iota$ ($\alpha\acute{\iota}$ $\theta\iota$), $\epsilon\acute{\iota}$ $\gamma\acute{\alpha}\rho$ ($\alpha\acute{\iota}$ $\gamma\alpha\rho$) renforcent souvent l'expression d'un souhait à l'optatif : $\epsilon\acute{\iota}$ $\gamma\acute{\alpha}\rho$ $\epsilon\gamma\omega\upsilon\sigma$ $\epsilon\upsilon\theta\omega$ $\gamma\epsilon$ $\Delta\iota\omicron\varsigma$ $\pi\alpha\iota\varsigma$ $\alpha\acute{\iota}\gamma\acute{\iota}\omega\chi\tau\omicron\varsigma$ $\epsilon\acute{\iota}\tau\epsilon$ (N 825 ; à noter ici l'addition de $\epsilon\upsilon\theta\omega$). En latin *si* s'emploie de même devant un subjonctif marquant le souhait : *Sic te diua potens Cypri... rogat* (Hor. Od., I, 3, 1), *sic te detrahere nunquam Thessali cantas queant* (Sén. Hipp. 420 ; cf. Virg. Ecl., IX, 31). Cet emploi fut un des points de départ de la valeur conditionnelle. On peut s'en représenter la genèse dans un vers comme $\acute{\alpha}\lambda\lambda'$ $\epsilon\acute{\iota}$ $\mu\acute{\alpha}\iota$ $\tau\iota$ $\pi\acute{\iota}\theta\epsilon\iota\varsigma$, $\tau\acute{\epsilon}$ $\kappa\epsilon\nu$ $\pi\acute{\alpha}\lambda\lambda'$ $\alpha\epsilon\rho\acute{\theta}\epsilon\iota\upsilon\sigma$ $\epsilon\acute{\iota}\tau\epsilon$ (H 28) ; du sens de « puisses-tu me croire ! cela vaudrait mieux » on est passé à celui de « si tu pouvais me

croire, cela vaudrait mieux ». Le souhait se rapportant au passé s'exprimait par un temps passé de l'indicatif (§ 470) : εἰ γάρ ἐγὼ πῶθ' ἔμενον ταύτην ἔσσον ἔρμαινοντα (§ 732) « plutôt au ciel que j'eusse su qu'il prenait ce chemin ! » Une phrase comme εἰδὲ κέρδιον ἦεν, εἰ νόστης Ὀδυσσεύς (§ 331) se ramène donc à deux propositions : « plutôt au ciel qu'Ulysse fût revenu ! cela eût mieux valu. »

Une autre origine de la valeur conditionnelle se trouve dans l'emploi de la conjonction avec l'optatif de possibilité (§ 302) ou avec le subjonctif d'éventualité (§ 299). L'un et l'autre en grec sont d'ordinaire accompagnés d'une particule, αἶν ou κί(ν) suivant les dialectes (§ 379).

Voir les exemples cités § 380.

§ 947. La conjonction εἰ au sens de « si » peut s'employer avec n'importe quel temps de l'indicatif : εἰ μὲν τις θεὸς ἔσται, ... εἰ δὲ τις ἔσται βροτῶν... « si tu es quelque divinité..., si tu es mortelle » (§ 150, 153). La valeur conditionnelle résulte des deux emplois précédents ; car elle-même, avec l'indicatif exprimant un fait, elle ne pouvait qu'insister sur l'existence du fait. Cela se reconnaît dans l'usage de la conjonction ἔπειτα « puisque, alors que », composée de εἰ, et dont le sens propre est « alors, certes, en vérité » (cf. ἔπειτα à côté de εἰτα) : κἀρθε' ἔπειτα μοι πολλὰ βίβησι θεοὶ Οὐρανίωνες (§ 15) veut dire « les dieux m'ont en vérité infligé bien des maux ». Cela revient à une explication : « puisque les dieux... » On entrevoit ainsi l'origine des développements si variés qu'ont pris les conjonctions εἰ, ἔπειτα en grec.

Les règles relatives à l'emploi des différents modes et à l'usage des particules dans les propositions conditionnelles se sont fixées différemment suivant les dialectes. Pour l'attique, ces règles sont données dans les grammaires classiques, auxquelles il suffit de renvoyer. V. Humbert, *Synt.*, p. 202.

§ 948. Dans la proposition introduite par εἰ, la négation est εὐ toutes les fois que le fait est présenté comme un fait réel : μὴ θαυμάσῃς εἰ πολλὰ τῶν εἰρημένων εὐ πρίπι τοι « ne

sois pas surpris si beaucoup de mes paroles ne te conviennent pas » (Isocr., I, 44). C'est notamment le cas dans l'interrogation indirecte (§ 889) : ἐρωτᾷ εἰ οὐκ αἰσχύνομαι τάγαθὰ θεινὰ καλῶν « il demande si je n'ai pas honte d'appeler terrible ce qui est bon » (Pl. Prot. 341 B). Autrement la négation est μή. Ainsi : εἰ μή βοηθήσετε οὐ περιόσται τάκατ « si vous ne les secourez pas, les choses de là-bas seront perdues » (Thuc., VI, 91), εἰ μή αὐταὶ ἐβούλοντο, οὐκ ἂν ἔρπαζοντο « si elles n'avaient été consentantes, elles n'auraient pas été enlevées » (Hér. I, 4), οἷθ' ἂν βοῦς ἀπέλοιτ' εἰ μή γείτων κακὸς εἶη « la vache ne mourrait pas s'il n'y avait pas de méchant voisin » (Hés. Œuv. 348). Cette dernière phrase revient à : « plutôt au ciel qu'il n'y eût pas de méchant voisin, la vache ne mourrait pas » (cf. § 946).

§ 949. En latin, la conjonction *si* a la valeur conditionnelle dès les plus anciens textes et son emploi modal est bien fixé dans la langue classique. Le verbe qui la suit se met au subjonctif présent (passé) ou imparfait (plus-que-parfait) suivant que l'hypothèse se rapporte à l'avenir et est ainsi présentée comme éventuellement réalisable, ou qu'elle se rapporte au présent ou au passé, c'est-à-dire est présentée comme irréalisable : *si fractus illabatur orbis* « si le monde venait à s'écrouler » (Hor. Od., III, 3, 7), *si auctoritatem postea defugeris, ego pendeam...* « si tu venais ensuite à retirer l'autorisation, c'est moi qui serais pendu » (Pl. Poen. 147), *si voluptas esset bonum desideraret* « si le plaisir était un bien, il le désirerait » (Cic. De Fin., I, XI, 39), *pol magis sapisset si dormitisset domi* « il eût certes agi plus sagement s'il avait couché chez lui » (Pl. Rud. 899), *si non mecum aetatem egisset, hodie stulta uteretur* « si elle n'avait pas vécu toute sa vie avec moi, elle ne serait aujourd'hui qu'une sotte » (Mil. 1320).

§ 950. Dans la vieille langue c'est le subjonctif présent qui sert d'ordinaire pour indiquer une hypothèse rapportée au présent : *haud rogem te si sciam* « je ne t'interrogerais pas si je le savais » (Men. 640), *nam odore nasum sentiat si intus sit*

« mon nez serait averti par l'odeur, s'il était là » (Mil. 1256, cf. Merc. 591), *haud verer si in te sit sibi situm* « je serais sans inquiétude si cela ne dépendait que de toi » (Tér. Andr. 276). On aurait ici l'imparfait dans la langue classique.

Quand l'hypothèse se rapporte au passé, la vieille langue emploie souvent l'imparfait là où la langue classique emploierait le plus-que-parfait : *Deos credo voluisse. Nam ni vellet, non fieret* « je crois que les dieux l'ont voulu. Car s'ils ne l'avaient pas voulu, cela ne se serait pas fait » (Pl. Aul. 741); *si esset unde id fieret sacerdotis* « si nous en avions eu le moyen nous l'aurions fait » (Tér. Ad. 106; cf. encore Virg. Aen., VI, 537).

Dans l'emploi des temps il y a donc eu déplacement, de la vieille langue à la langue classique : l'imparfait a pris la place du présent et le plus-que-parfait de l'imparfait. Conséquemment dans la langue de l'époque impériale le plus-que-parfait tend à s'employer au lieu de l'imparfait pour l'hypothèse rapportée au présent (voir Wackernagel, *Synt.*, I, p. 251).

REMARQUE. — Là où la vieille langue a le plus-que-parfait, ce dernier a souvent sa valeur propre de perfectum (cf. § 390); ainsi *ut subvenisset corvos, periissem miser* « si un corbeau n'était arrivé, j'étais mort » (Pl. Aul. 669; cf. Mil. 719).

§ 951. Le latin emploie comme le grec la conjonction avec un temps quelconque de l'indicatif pour insister sur le rapport des deux faits et non sur l'hypothèse : *periisti iam nisi verum scio* « tu es mort si je ne sais pas la vérité » (Pl. Mil. 828); *si bene dicetis nostrâ ripâ nos sequar* « si vous me parlez comme il faut je vous suivrai sur votre rive » (Poen. 631); *libera eris actutum si crebro cadês* « tu seras bientôt libre si tu te laisses souvent tomber » (Pers. 656); *si unquam vidistis pictum amatorem, em illic est* « si vous avez jamais vu un amant en peinture, c'est bien lui » (Merc. 313); *si feceris id quod ostendis, magnam habebô gratiam* « si tu fais (m. à m. si tu auras fait) ce que tu promets, je t'en saurai beaucoup de gré » (Cic. ad Fam., V, 19, 2).

Enfin dans les deux langues la conjonction conditionnelle se rencontre auprès des verbes signifiant « s'étonner », « s'attendre à », « examiner », « interroger », même en grec auprès des verbes déclaratifs. Exemples :

Grec : θαμάζω εἰ μοι ἀπιστᾷς (Hérod., I, 155); παρεφέμεθα τὸν πρωκτὸν εἰ χαλαρῶ (Arist. Cav., 381; § 959); οὐκ οἶδρα εἰ τις οὕτως ἂν ἐλίγα ἐργάζοιτο (Xén. Mém., I, 3, 5); οὐ εἰ φράσαι εἴ με σαώσεις (A 83). Cf. Stahl, p. 557.

Latin : *nōn miror si quid damni facis* (Pl. Merc. 784), *illa si iam lituerit mihi nuntiā*, Ter. Heaut. 618, etc. Le latin classique emploie ici le subjonctif de subordination (§ 964) : *quaesivit si cum Rōmānis militāre liceret* (Tit.-Liv., XL, 49, 6). L'usage du *si* interrogatif est d'ailleurs rare en latin ; on l'observe surtout auprès de *videō* (avec l'ind. Pl. Pers. 825, Tér. Ad. 239) et de *uisō* (avec l'ind. Pl. Cas. 591, Tér. Heaut. 170, Phorm. 898 ; avec le subj. Ad. 549). Cf. Charles Exon, *Hermath.*, 1922, p. 269.

Tous ces emplois résultent de la valeur propre des conjonctions *εἰ* et *si* (§ 946) ; celles-ci ne servaient à l'origine qu'à souligner le rapport de deux propositions simplement juxtaposées, comme peut le faire ὡς « ainsi » dans le passage A 182-184.

B. — Subordination résultant de la relation.

§ 952. L'habitude de marquer le rapport de deux phrases au moyen d'un élément relatif devait conduire à donner à celui-ci la valeur d'une conjonction. Parallèlement au développement de la proposition relative (§ 927) se sont donc développées des propositions subordonnées introduites par des conjonctions tirées du thème relatif (§ 931).

Les conjonctions ainsi créées sont en grec ὅ ἐστι, ὅτε (ὅταν), ὡς, ὅπως, ὡστε, ἕως (§ 154 Rem.), ὅρρω, en latin *quom*, *quod*, *quia*, *quā*, *quān*, *quān*, *quān*, *quān*, *quān*, *quān*, *quān* (§ 99), respectivement tirées du thème *yo- et du thème *k^{vo}-, *k^{vei}- (§ 752). Il faut joindre à la liste en latin *ut* et *dum*.

La conjonction *ut*, anc. **uta* (§ 217), dont le vieux-latin

possède une autre forme dans *utei* (S. C. Bacch., l. 4), devenue ensuite *utti*, est parfois rapprochée du sanskrit *uta* « aussi, et » ; mais il n'y a pas de raison pour la séparer étymologiquement du thème relatif (cf. *ubi*, *unde*, § 99). Elle s'emploie en corrélation avec *ita*, *sic* ou *adeo* au sens de « comme » : *si quidem ita eris ut nolo* (Pl. Cist. 48 ; cf. Aul. 65), *quæ sum ut uides* (Amp. 603), *adeo infelix ut ego sum* (Tér. Andr. 245) ; ou de « comme il est vrai que » : *ita me di omnes ament ut ille cum illa neque cubat neque ambulat* « veulent m'aimer tous les dieux, aussi vrai qu'il n'est pas avec elle à table ou en promenade » (Bacch. 895). Elle s'emploie aussi sans corrélation au sens de « comme », « comment », « combien » : *lûde ut soles* « amuse-toi comme tu as l'habitude » (Pers. 805), *ut uales ? — ut quod* « comment vas-tu ? — comme je peux » (Pers. 17), *ut ego nunc te conspiciò libens* (Stich. 465), *ut tonuit ualide* (Amp. 1062 ; cf. *quam ualide tonuit*, Amp. 1130). Elle sert normalement à indiquer des conditions de temps (« au moment où, alors que », Pl. Merc. 100, Capt. 478) et même exceptionnellement de lieu (« là où », Catul., XI, 3). Mais elle s'emploie le plus souvent au sens final devant un verbe au subjonctif (§ 944).

La conjonction *dum* est proprement une particule démonstrative signifiant « alors » ou « encore » (cf. *agedum*, *etiamdum*, *nêdum*, *primumdum*, *quidum*, etc.) ; elle a *tum* pour corrélatif dans le vers de Catulle : *Sic nîrgo dum intacta manet tum cara suis est* (62, 45 ; cf. Plaute, Truc., 232) ; mais il n'y a pas de corrélatif dans : *dum matné'st omni's esse mortâlis decet* « le matin, tout le monde fait bien de manger » (Pers. 113), *paululum praedae intus fect, dum lenonis familia dormitat* « j'ai raffé là-dedans un peu de butin pendant que les gens du leno somnoient » (Poen. 803). Du sens de « pendant que » et « tant que », elle a passé à celui de « jusqu'à ce que » ; en concurrence avec *dônc* (§ 786 Rem.), elle a été préférée à celle-ci par les prosateurs classiques (César, Cicéron). Sur la construction de *dum*, v. § 966.

§ 953. De deux propositions unies par des termes corrélatifs, l'usage indo-européen était, semble-t-il, de mettre en tête celle qui contenait le relatif (v. § 930); en d'autres termes la proposition que nous appelons subordonnée venait avant la principale. Cet ordre est fréquemment observé en grec et en latin lorsque la proposition principale comporte un élément corrélatif (v. les ex. donnés § 931). Mais lorsque cet élément n'existe pas, la conjonction est la seule marque de subordination et la proposition qu'elle commande peut occuper une place quelconque.

Les propositions finales appellent une remarque particulière. Chez Homère, elles sont toujours placées après la principale. Cela s'explique par le fait qu'elles résultent d'une juxtaposition; c'est le cas notamment lorsqu'elles sont introduites par μή (§ 945) au sens prohibitif « afin que... ne pas ». Le premier exemple d'une proposition finale qui précède la principale est chez Eschyle (Sept 237). Hérodote présente de fréquents exemples du même ordre, qui devient dans la suite indifférent. Cf. Stahl, p. 479.

§ 954. C'est par une conséquence de la relation que s'explique en latin l'emploi de la conjonction *quam* (§ 927) après un comparatif (cf. § 836). Dans une phrase comme *tam placida est quam feta querens* (Pl. Most. 852), il y a deux propositions corrélatives dont la seconde implique le verbe copule sous-entendu. On est parti de phrases semblables, à l'intérieur desquelles il y a une comparaison, pour étendre la même construction au comparatif : *meliozem quam ego sum subpono tibi* (Pl. Curc. 256); *non habet plus sapientiae quam lapis* (Mil. 236), ent. *quam lapis habet*. Le développement a été achevé lorsque par attraction le terme de comparaison qui suivait *quam* a été mis au même cas que l'autre : *ego hominem callidiorum nisi neminem quam Phormionem* (Ter. Phorm. 591); *certe equidem puerum peiorum quam te nemi neminem* (Pers. 209; cf. *nullus esse hodie hoc puero peior perhibetur*, Pers. 202). Même fait d'ailleurs en grec après ἤ (§ 918 Rem.) : ainsi καὶ ἀπεισίων

ἤπειρ ὑμῖν ἀνδράσιν ὠμίλησα (A 260), οὐ μάλ्लεις ἐπ' ἀνδρας στρατεύεσθαι πολὺ ἀμείνονας ἢ Σκύθας (Hér., VII, 10. 1).

REMARQUE. — Le comparatif peut aussi se construire avec *ac, atque* : *amicior mihi nullus visus atque is est* (Pl. Merc. 897). D'ailleurs, *ac, atque* s'emploient dans une comparaison pour exprimer une égalité (Bacch. 549) ou une différence (Epid. 403). Toutefois après *idem* « le même » la construction la plus ordinaire est l'emploi du relatif (§ 927) ; on trouve aussi l'emploi de l'ablatif (non du datif ; v. Ernout, *Comm. à Lucr.*, II, 919), ainsi dans *inuitum qui servat idem facit occidenti*, Hor. ad Pis. 467.

§ 955. Le développement de la subordination issue de la relation pose le problème général du rapport qu'ont entre eux les divers types de subordination. On distingue parmi les propositions subordonnées des propositions complétives, consécutives, temporelles, causales, concessives (§ 942), finales (§ 943), prohibitives (§ 945) et conditionnelles (§ 946).

Mais il n'y a pas de classification possible des procédés suivant lesquels les conjonctions ont été réparties dans ces divers emplois. Chaque conjonction serait à étudier séparément, car chacune a eu son développement propre. Le passage du sens temporel au sens conditionnel qui est attesté en indo-iranien (skr. *yadi*, v. pers. *yadiy* « si » de « quand ») et se retrouve en germanique (all. *wenn*) ne s'observe ni en grec ni en latin. Le latin présente en revanche le passage du sens temporel au sens causal pour les conjonctions *quom, quoniam, quando* (§ 967). En grec et en latin le passage du sens consécutif au sens final est bien attesté ; les conjonctions *ὥς, ὅπως* et *ut*, qui signifient proprement « comme quoi », ont pris aussi le sens de « afin que ». On rencontre même *ὅπως* en grec et *ut* en latin après les verbes signifiant « craindre » (§ 945).

§ 956. Un trait commun au grec et au latin est dans le développement des conjonctions *ὅτι, ἔτι, ἔτι* et *quod*, dont le sens propre est « ce fait que ». Elles servent à introduire des propositions complétives qui peuvent être considérées comme le sujet ou le régime du verbe de la proposition principale : ἀπορῆσαι θῆ μάλ्लιστα ἐποίησε τὸν Θεβαίων... ὅτι Μαντινάδας... ἀλέγεται τινὰς πάντα εἶχον (Xén. Hell., VII, 4, 37) ; ἔγγυλλον

αὐτῷ ὅτι Μίγαρα ἀρίστης (Thuc., I, 114, 1); οὐδὲ τὸ ἦδη ἢ οὐ πιστεῖσθαι ἐμάλλεν (Y 466); γίγνωσκον ὃ δὴ κακὰ μέγιστα δαίμων (μ 295), etc. *multum et detraxit inter eos uiuenti quod alienae erat ciuitatis* (Corn. Nep., Eum., I, 2), *praeterea quod eam sibi domum sedemque delegit* (Cic. P. Clu., xvi, 188); *neque mi esse ullum morbum, nisi quod seruid* (Pl. Capt. 621); *bene fecit Regulus quod est mortuus* (Plin. le J., VI, 2).

Les propositions complétives de ce genre sont très voisines de propositions infinitives (§ 908); on le voit après les verbes déclaratifs, où les deux constructions sont en concurrence. Le grec et le latin ont une tendance commune à développer l'usage de la conjonction aux dépens de la construction infinitive. Dans le grec du Nouveau Testament, ὅτι s'emploie au lieu de l'infinitif même après φάναι (Blass-Debrunner, p. 228; Moulton, *Eint.*, p. 335). Dans le latin des bas temps *quod* et même *quia* se substituent à l'infinitif après *scire, dicere, credere* (Riemann-Ernout, p. 309 et p. 366). Déjà Plaute avait dit : *Scio iam filius quod amet meus istanc meretricem* (As. 52); on lit *renuntiauerunt quod* dans le Bell. Hispan., 36 et chez Pétrone : *dixi quia mustela comedit* « je lui ai dit que la belette les avait mangés » (Sat. 46). Plus tard même s'emploie *quoniam* : ainsi *qui credit quoniam Iesus est filius Dei* (Ép. Joh., I, v, 5). Sur ces faits, v. Bonnet, p. 660; Tardi, *Fort.*, p. 201 et 257; Salonius, *Vit. patr.*, 299.

REMARQUE. — C'est de la même façon que la construction infinitive cède en grec à la construction avec ἵνα (§ 915) et en latin à la construction avec *ut* (§§ 908 et 941).

§ 957. Du sens général de « ce fait que » la conjonction ὃ (ὃ τε, ὅτι) est passée à celui de « parce que, étant donné que »; ex. chez Homère Y 283 et σ 411, Z 126 et II 509, E 326 et ξ 52 : ainsi Τηλέμαχον θάρμαζον ὃ θαρσαλέως ἀγόρευεν « ils admiraient Télémaque parce qu'il parlait hardiment » (α 382). La conjonction ὅτι a pris en particulier le sens temporel de « lorsque, quand » (K 83, υδ' ὅτι « maintenant que » β 314), avec τε et

le subjonctif celui de « toutes les fois que » (§ 522) et, avec l'optatif, celui de « quand bien même » (I' 55).

En latin la conjonction *quod* est arrivée à exprimer un rapport quelconque entre deux propositions et par suite à prendre la valeur de plusieurs autres conjonctions. Elle est presque explicative dans *quod male feci crucior* (Pl. Capt. 996), et tout à fait dans *rem narraui nobis quod nostrâ operâ mi opus siet* « je vous ai raconté la chose, vu que je pourrais bien avoir besoin de vous » (Poen. 547); elle est voisine du sens conditionnel dans *quod quispiam ignem quærat, extinguere uolo* « pour le cas où quelqu'un demanderait du feu, je veux qu'on l'éteigne » (Aul. 91). Elle est entrée en concurrence avec *ut* dans les emplois complétifs (*nec nôtis meust ut prædicem...* Merc. 513), consécutif, final; *ut*, déjà évincé par *quomodo* puis par *quemadmodum* au sens de « comment » (Hofmann, *Umg.*, p. 162), a fini par céder aussi devant *quod*. En latin vulgaire, la conjonction *quod* est devenue la marque principale de la subordination. Avec son équivalent *quia* (§ 753), elle est à la base de la principale conjonction des langues romanes : franç. *que*, esp. *que*, ital. *che*, roum. *că*. Voir Bourciez, *Éléme.*, § 254.

La conjonction *quin* est l'ablatif du pronom interrogatif-indéfini (§ 753) augmenté de la négation *nē* (§ 878). Elle a la valeur interrogative dans *quin is cœius* (Pl. Merc. 671) ou *quin tu tacet* (Curc. 84). Elle sert couramment à introduire une subordonnée dépendant d'une principale négative (*nōn amittam quin eās*, Stich. 187; *nōn enim faciam quin sciās*, Mil. 283; *nōn enim possum quin exclāmem*, Trin. 105; *continēri quin complectar nōn quōd*, Men. 1124) ou interrogative (*quid ergo dubitās quin lubenter faciat male?*, Poen. 881). Dans la prose classique elle a comme concurrente la conjonction *quōminus* (dont Plaute a seulement l'amorce, Amp. 84; cf. Stich. 162 et Capt. 430), formée de l'ablatif du pronom relatif et du comparatif neutre *minus*, servant de négation atténuée (cf. *sī minus* = *sī nōn*, Poen. 27, Cas. 998). Sur les divers emplois de *quin* et de *quōmodo* v. Riemann-Ernout, p. 355.

C. — *Caractéristiques de la subordination.*

§ 958. a) *Changement de personne.* Le verbe d'une proposition subordonnée a sa personne déterminée par rapport à celui qui parle et non par rapport au sujet de la proposition principale. Cette règle, générale en latin et qui ne souffre en grec que très peu d'exceptions, entraîne souvent un changement de personne. Ce changement est une caractéristique de la subordination. Dans l'interrogation indirecte par exemple, le changement de personne est de règle (§ 889).

Après les verbes déclaratifs, les exemples du changement de personne abondent : ἐδήλωσαν ὅτι οὐ πλάστην τὴν φίλιαν παρείχοντο (Xén. Agés., I, 38 ; en fournissant la preuve, ils ont dit : εὐ παρείχόμεθα). Exceptionnellement se conserve la personne du discours direct dans : εἰπὲν ὅτι αὐτὸς εἰμι ἐν ζητείῃς (Xén. Anab., II, 4, 16) ou ἐδήλω ἡ γραφή ὅτι Θεμιστοκλῆς ἦκω παρὰ σέ (Thuc., I, 137, 4). La conjonction ὅτι peut être ici considérée comme explétive (Kühner-Gerth, II, 367).

§ 959. b) *Anticipation du sujet.* Une conséquence de la liaison établie entre la proposition subordonnée et la principale est que le sujet de la première peut être exprimé dans la seconde sous forme de régime. Ce fait, qui est comparable à certains faits d'attraction mentionnés au § 929, est surtout répandu en grec ; il est en latin plutôt limité au langage familier.

Exemples grecs : ἔβρι ἀδελφεὸν ὡς ἐπονείτω (B 409), τοῦτον εἶσο' εἰ ζῶν κυρε! (Soph. Phil. 444), θέθεικά σε μὴ πληγῶν θέει (Arist. Nuées 493), τοὺς νόμους ἐσκόπουσιν ἕπως... καλῶς εἴρυσιν (Isocr., IV, 78), ἤκουσα τοὺς ναύτας ὅτι σοὶ πάντες εἶεν συννεκυστολήκότες (Soph. Phil. 549).

Exemples latins : *At pot' ego eum quid sit facie nescio* (Pl. Poen. 592), *patrem atque matrem uiderent uellem tibi* (ib. 1066), *nec potui tamen propitiam Venerem facere uti esset mihi* (ib. 454 ; cf. Aul. 443, 797), *nam sanguinem bilem pituitam ossa neruōs*

utnās uideor posse dicere unde conerēta et quōmodo facta sint (Cic. Tusc., I, xxiv, 56).

§ 960. c) *Changement de temps.* Le grec conserve en principe à la proposition subordonnée le temps qui serait de mise si la proposition était principale. On en a vu un exemple dans l'interrogation indirecte (§ 889). Il en est de même dans les propositions qui dépendent de verbes déclaratifs, comme dans les phrases suivantes, où le verbe principal est au passé : οἷτοι εἶλεγον ὅτι Κύρος τέθνηκεν « ceux-ci disaient que Cyrus était mort » (m. à m. est mort), Xén. Anab., II, 1, 3 ; ἐγγέλθη ὅτι Πελοποννήσιοι μέλλουσιν ἐμβαλεῖν εἰς τὴν Ἀττικὴν « on annonça que les Péloponésiens allaient (m. à m. vont) envahir l'Attique » (Thuc., I, 114), ἀπεκρίνατο ὅτι πειθομένους αὐτοῖς οὐ μεταμελήσει « il répondit qu'ils n'auraient pas (m. à m. n'auront pas) à regretter de lui obéir » (Xén. Anab., VII, 1, 33). En effet, ces phrases reviennent à : « Cyrus est mort, voilà ce qu'ils disaient », « les Péloponésiens vont envahir l'Attique, voilà ce qu'on annonçait », « vous n'aurez pas à vous repentir, voilà ce qu'il répondit ». Toutefois on ne rencontre pas de phrases semblables chez Homère, qui use en pareil cas de l'optatif de subordination (§ 963).

Après les verbes perceptifs (« apprendre », « savoir », etc.) au passé le grec met au contraire au passé le verbe qui suit. Ainsi ἔγνων ὡς θεὸς ἦσθα « je reconnus que tu étais une déesse » (Hy. Aphr. 187), ou ἔδει ὅτι οὐχ εἰδόντ' ἦν αὐτῇ σωθῆναι « il savait qu'il n'y avait pas pour elle de salut possible » (Antiphon, I, 8), c'est-à-dire « il n'y avait pas de salut possible pour elle, il le savait ». Exceptionnellement, on rencontre : καλῶς γὰρ ἔδειν ὡς ἐγὼ ταύτῃ κράτιστός εἰμι « je savais bien que je suis très fort là-dessus » (Arist. Guép. 635) ; entendez : « je suis très fort, je le savais bien. » Cf. encore ἐπιστάμεν ὅτι οὐτε θεὸς οὐτε ἄνθρωπος νομίζει (Lysias, XII, 9).

Dans les autres types de propositions subordonnées, la concordance des temps va de soi : θεὸς γὰρ οὐα ἔχθηρεν, ὡς εὐεργὸν ἔρω « le ciel ne lui était point hostile parce qu'il était

sage » (Esch. Pers. 772), Σιωπᾶται ἐλεειθῆραυ με ὅτι συνῆς » ils me blâmaient d'être ami de Socrate » (Xén. Banq., IV, 32).

Sur l'emploi de l'optatif de subordination, v. § 963.

§ 961. Le latin, comme le français établit toujours une concordance entre le temps de la proposition subordonnée et celui de la principale. Lorsque ce dernier est au passé, le premier se met aussi au passé. Ainsi le subjonctif de subordination (§ 964) est au passé (de l'infecum ou du perfectum) après un verbe principal au passé. Cette règle vaut pour toute la langue classique (Riemann-Ernout, p. 462-465). Dans la vieille langue elle comporte certains flottements (Lindsay, *Synt.*, p. 56). Plaute emploie dans la même phrase le présent et le passé (du perfectum) : *ex tē auditi ut urbem maximam expugnāvisset regemque Pterelam tūte occideris* (Amp. 745), et à quelques vers d'intervalle le présent et le passé (de l'infecum) : *edixi tibi ut cauteris, monstrāut tibi ut mōrem gerās* (Men. 784, 787). Mais dans la prose de Cicéron la règle est si forte qu'on la trouve appliquée même à des vérités d'ordre général, qui sont en quelque sorte en dehors du temps : *quanta conscientiae nris esset ostendit* » il montra quel est le pouvoir de la conscience » (Cic. Cat., III, v, 11). Cf. toutefois Wackernagel, *Synt.*, I, 252.

REMARQUE. — La phrase de Térence (Ad. 653) *is venit ut secum duobat* peut s'expliquer parce que le perfectum *venit* y a la valeur d'un présent. Inversement en grec, le présent ὄγῳαί ayant la valeur d'un parfait, Lysias emploie l'optatif oblique (§ 963) dans ὄγῳται ἵνα μὴ θεῖν θεῖν (XX, 21).

§ 962. d) *Changement de mode*. En vertu des principes d'où la subordination est issue, on doit rencontrer dans les propositions subordonnées le mode qui correspond au sens, c'est-à-dire celui qu'on emploierait si la proposition était principale. Le fait est que dans nombre de propositions subordonnées le mode est fixé d'avance par le sens qu'il s'agit d'exprimer. Ainsi dans les propositions prohibitives commençant par μὴ ou *ne*, le subjonctif est imposé par le sens propre à ce mode

(§ 299). Dans les propositions hypothétiques, l'emploi de l'optatif, du subjonctif ou des temps de l'indicatif répond en grec aux diverses modalités de l'hypothèse (§ 947). Les propositions complétives ou explicatives (causales) admettent toute la variété des modes des propositions principales.

Mais le grec et le latin ont développé tous deux, dans des conditions d'ailleurs différentes, l'usage d'un mode spécial pour marquer la subordination ; si bien qu'on observe dans les propositions subordonnées des deux langues certains changements de mode caractéristiques.

§ 963. En grec, l'optatif se substitue aussi bien à l'indicatif qu'au subjonctif lorsque le verbe de la proposition principale est à un temps passé (cf. §§ 934 et 935). C'est ce qu'on appelle parfois l'optatif oblique. Cf. Humbert, *Synt.*, p. 94.

L'emploi de l'optatif comme subjonctif dans le passé est attesté dès les plus anciens textes de la langue : *ἄζετο γὰρ μὴ νυκτὶ θεῆ ἀποθύμια βέζοι* [var. (Ϝ)έρβοι] « il craignait qu'il ne fit pendant la nuit quelque acte fâcheux » (Ξ 261) ; *βῆ δ' ἱμεναὶ διὰ θύμων' ἐν ἄγγελιαις τοκεῶσι* « elle partit à travers le palais afin qu'elle annonçât à ses parents » (ζ 50) ; *καὶ τότε ἐγὼ τὸν μοχλὸν ὑπὸ σποδῶ ἔλκω πολλῆς, ἕως θερμαίνοιτο* « et alors je poussai le pieu sous un amas de cendre jusqu'à ce qu'il s'échauffât » (ι 375) ; *ἦτοι ὅτ' ἀμφὶ πόλιν Τροίην φραζοίμεθα βουλᾶς, αἰεὶ πρῶτος ἔβαλε* « toutes les fois que nous tenions conseil au sujet de la ville de Troie, il parlait toujours le premier » (λ 510) ; *καὶ τὸν Ἀχιλλεὺς θεκεν ἀέθλιον εὖ ἑτάροισι, ὅς τις ἐλαφρότατος προσὶ κραιπνοῖσι πέλοιτο* « un prix pour celui qui serait le plus rapide » (Ψ 749). Dans chacune de ces phrases, on aurait au présent le subjonctif, marquant la crainte, le but, le terme, la répétition, l'éventualité : l'optatif est donc un substitut du subjonctif. On a vu au § 378 les conséquences qu'a entraînées cet emploi pour l'optatif lui-même.

Comme substitut de l'indicatif, l'optatif se rencontre depuis Homère dans des propositions complétives et interrogatives indirectes (§ 889) : *ἀλλήλους δ' εἶραυτο τίς εἴη καὶ πῶθεν εἶθαι*

(p 368); Ἐλεγε... ὡς αὐτῷ πάντα ἀποβέβηκοι (Hérod., I, 86); Ἐλεγεν ὅτι ἡ ἑξὸς ἴσκιτο πρὸς βασιλέα (Xén. Anab., I, 4, 11). Mais c'est seulement après Homère que l'on rencontre l'optatif au lieu de l'indicatif dans des propositions causales : ἀρρώδιον θεί, ὅτι... ναυμαχίην μέλλουσιν « parce qu'ils étaient sur le point de combattre..., ils avaient peur que... » (Hérod., VIII, 70); ἰδὸς ἀγειν τὸ στράτευμα κατὰ μέσον..., ὅτι ἔκει βασιλέως εἶς « il cria de pousser l'armée au centre, parce que là était le roi » (Xén. Anab., I, 8, 12); Θεραμένης δ' εἶπεν ὅτι οὐδέν αὐτῷ μέλει τοῦ ὑμετέρου θορύβου, ἐπειδὴ πολλοὺς Ἀθηναίων εἰδείη τοὺς τὰ ὅμοια πράττοντας αὐτῷ « Thérémène déclara qu'il ne s'inquiétait pas de vos murmures parce qu'il savait que beaucoup d'Athéniens soutenaient sa politique » (Lysias, XII, 74).

§ 964. Le mode de la subordination est en latin le subjonctif (tout différent, comme on l'a vu au § 437, du subjonctif grec). Au cours de l'histoire de la langue on le voit s'étendre de plus en plus aux dépens de l'indicatif après la plupart des conjonctions. Il n'est pas douteux qu'à l'origine le subjonctif était employé dans les propositions subordonnées avec son sens propre, et par conséquent qu'une nuance existait entre l'emploi de l'indicatif et celui du subjonctif (§ 299); il y avait entre les deux la différence du réel et de l'éventuel : l'un était l'expression d'un fait, l'autre d'une idée, création de l'esprit. Mais peu à peu l'indicatif a été restreint à quelques tours et même après certaines conjonctions complètement éliminé.

Ainsi, c'est une caractéristique du latin d'employer son subjonctif dans les propositions consécutives, même quand on affirme l'existence du fait qui est donné comme une conséquence : *Metellus tanta diligentia fuit ut ad L. Lentulum praetorem uenerit et unius nominis litura se commotum esse dixerit* « Metellus poussa le scrupule jusqu'à aller trouver le prêteur Lentulus pour lui faire part d'une rature qui le troublait » (Cic. Pro. Arch., V, 9); *temporis tanta fuit exiguitas ut... ad galeas*

induendās... tempus defuerit « on fut si pressé que le temps manqua pour mettre les casques » (Caes. B. G., II, 21. 5). Ce sont là des faits, et présentés comme tels. L'emploi du subjonctif y est venu des propositions où le subjonctif servait à insister sur l'enchaînement des faits : *tantus in cūriā clamor factus est ut populus concurreret* « on fit à la curie un bruit de nature à provoquer un soulèvement du peuple » (Cic. Verr., II, 2, 47) : noter l'emploi de l'imparfait (passé de l'infectum) et non du parfait (présent du perfectum) comme dans les exemples précédents. Cf. Riemann-Ernout, p. 372.

Les propositions finales, qui admettent parfois en grec le futur de l'indicatif, ont en latin toujours leur verbe au subjonctif.

§ 965. Le développement du subjonctif de subordination est particulièrement clair dans les propositions temporelles. Dans la vieille langue, les conjonctions de temps sont régulièrement suivies de l'indicatif. Chez Plaute, par exemple, on ne rencontre le subjonctif après *quom* que là où ce mode a sa valeur propre (Capt. 516, Most. 158) ou bien en cas d'attraction (Most. 896). Autrement l'indicatif est de règle. Ainsi : *quom argentum pro capite dedimus, nostrum dedimus, non tuom* (Poen. 519) ; *is me heredem fecit, quom suom obiit diem* (Poen. 1070). De même après *quoniam* (qui n'est que *quom* suivi de *iam*, cf. *quoniam iam nox est*, Cic. Cat., III, XII, 29) : *ego quoniam inspexi mulieris sententiam, cepti tabellas* (Mil. 129) ; *inde nunc aufugit quoniam capitur oppidum* (Poen. 665).

Dans le passage Truc. 162, les manuscrits palatins portent *quom illuc quod apud uos nunc est apud me habereim* « quand je possédais le bien qui est aujourd'hui entre vos mains ». En l'absence du texte de A on est peut-être en droit de corriger *habereim* en *habebam*, car dans le passage Truc. 381, le ms. A porte *tempestas quondam etiam fuit quom inter uos sordebamus alter de altero*, alors que les manuscrits palatins ont *sordereimus*. Cela marque l'évolution de la langue. En effet, dans la langue classique, le subjonctif tend à s'employer de plus en

plus après *quom*, d'abord quand il s'agit de marquer l'enchaînement des événements (alors que, comme, étant donné que), puis d'une façon générale.

§ 966. Le même développement se constate pour d'autres conjonctions de temps, et notamment pour *antequam* et *priusquam*. La vieille langue fait suivre normalement *priusquam* de l'indicatif : *priusquam licet adsunt* « ils sont là avant le jour » (Pl. Mil. 709), *dà sauium etiam priusquam abitis* « donne encore un baiser avant que vous ne partiez » (Asin. 940), *prius respondes quam rogô* (Merc. 456). Après *antequam* (qui n'existe pas chez Plaute et dont Térence n'a qu'un exemple, Héc. 146), on rencontre l'indicatif chez Cicéron : *antequam tuâs legi litteras, hominem ire cupiebam* (ad Att., II, 7, 2), *antequam ad sententiam redeo dè mē pauca dicam* (Catil., IV, x, 20), et chez Virgile : *ante, pudor, quam te uiolô* (Aen., IV, 27).

Mais Plaute emploie déjà le subjonctif après *priusquam* pour marquer plus fortement l'enchaînement de deux faits : *animam amittunt priusquam loco denigrent* (Amp. 240), ou pour indiquer une intention de la part de celui qui parle : *exire ex urbe priusquam liceat nolo* (Amp. 533); cf. Mil. 1096, Rud. 494, 626. L'usage du subjonctif se répand dans la langue classique : *antequam uerba facerem, de sella surrexit atque abiit* (Cic. Verr., IV, LXV, 146). Il s'explique par le caractère d'éventualité qu'ont souvent les deux conjonctions.

La conjonction *dum* (§ 952) admet l'indicatif au sens temporel : *dum sūdumst* (Pl. Rud. 123) équivalant à *quom sūdumst* (Mil. 2) « quand il fait chaud » ; *ades dum ego hâs (litteras) perlego* « reste là pendant que j'achève de lire cette lettre » (Pl. Bacch. 989) ; *dum exeo parumper mē opperire hic* « jusqu'à ce que je sorte, attends-moi un peu » (Tér. Andr. 714; cf. Ad. 196 et Eun. 206). Le subjonctif se justifie par une nuance d'intention : *expectâ dum Atticum conueniam* (Cic. ad Att., VII, 1, 4) et est de règle quand *dum* a le sens de « pourvu que » : *dum dos sit nullum uitium uitio uortitur* « pourvu qu'il y ait une dot, il n'y a pas de faute qui compte »

(Pl. Pers. 387), *aderint dum metuant* « qu'ils haïssent pourvu qu'ils craignent » (§ 961). Mais au IV^e s. de notre ère, le subjonctif est la règle après *dum* au sens de « lorsque » ; on en rencontre maint exemple chez Aurelius Victor et chez Ammien Marcellin, mais surtout chez saint Jérôme (Gœlzer, p. 358) et chez Grégoire de Tours (Bonnet, p. 685).

§ 967. Après les conjonctions de cause, l'indicatif était également régulier dans l'ancienne langue. Ainsi *quom* causal est suivi de l'indicatif dans la formule *quom tū es liber gaudeō* (Epid. 711, Men. 1031, 1148), et de même dans maint exemple de Plaute (le subjonctif dans Capt. 146 est attiré par l'idée subjonctive impliquée dans la proposition principale) ; moins souvent chez Térence : *est dīs grātia quom ita ut uolō est* (Ad. 138). Dans la langue classique il n'est généralement suivi que du subjonctif. Les autres conjonctions causales ont conservé plus de liberté. Chez Plaute *quandō* est suivi de l'indicatif quand il marque la cause (Men. 693) comme quand il marque le temps (Most. 403) ; cf. Pers. 688 : *quandō lenō'st, nihil mirum facit* « puisqu'il est leno, ce qu'il fait est naturel » et Men. 832.

Les conjonctions causales *quod*, *quia*, *quoniam* admettent après elles dans la langue classique l'indicatif ou le subjonctif suivant que le sens à exprimer comporte l'un ou l'autre mode (Riemann-Ernout, p. 363). Mais dans la langue de saint Jérôme (Gœlzer, p. 360) comme dans celle de Grégoire de Tours (Bonnet, p. 686), le subjonctif après ces conjonctions prend souvent la place de l'indicatif : *quōs gentili sermōne boas uocant eō quod tam grandēs sint ut bouēs glutire soleant* (Vit., Hilar. 39), *reportant uīsa sua naua... nōn quod aquae nōn fuerint, sed quod illi inuentre nōn potuerint* (In Jerem., III, 14, 2).

§ 968. Les conjonctions concessives devaient avoir une construction conforme à leur origine. On conçoit que *licet* par exemple ne soit suivi que du subjonctif (§ 941) ; mais *quamquam*, *quamuis*, *etsi* admettaient l'un ou l'autre mode suivant le sens (§ 942). A l'époque classique, *quamuis* ne se construit

plus qu'avec le subjonctif; et après *quanquam* le subjonctif gagne du terrain jusqu'à l'époque de saint Jérôme, où il devient la règle (Gœlzer, p. 357).

Au sens concessif, *quom* est suivi du subjonctif déjà dans un vers d'Ennius (Ann. 519); *quomque caput caderet, carmen tuba sola peregit* « sa tête eut beau tomber, la trompette acheva la musique toute seule ». C'est la construction qu'emploie la langue classique : *Socrates quom facile posset educi e custodia noluit* (Cic. Tusc., I, xxix, 71).

D. — *Du style indirect.*

§ 969. On appelle style indirect un type syntaxique dans lequel les paroles ou les pensées attribuées à quelqu'un sont rapportées sous forme de subordination à un verbe déclaratif exprimé ou sous-entendu. Le grec n'use du style indirect que dans une mesure restreinte; au contraire le latin s'en sert abondamment et même dans des discours continus. La caractéristique du style indirect est que l'on met à l'infinitif les verbes qui seraient à l'indicatif si le style était direct. C'est-à-dire que le style indirect n'est qu'une extension de la proposition infinitive (§§ 907 et ss.), et notamment de l'infinitif de narration; v. Perrochat, *Infin. de narration en latin*.

On a un exemple de style indirect en grec dans le passage suivant de Thucydide (VII, 48) : *οὐκ ἔφη ἀπάξειν τὴν στρατιάν' εὖ γὰρ εἶδέναι ὅτι Ἀθηναῖοι σφῶν ταῦτα οὐκ ἀποδέξονται ὥστε μὴ αὐτῶν ψηφισαμένων ἀπελθεῖν καὶ γὰρ οὐ τοὺς αὐτοὺς ψηφισθῆναι τε περὶ σφῶν αὐτῶν*, etc. « Il déclara qu'il ne ferait pas partir l'armée : il savait bien que les Athéniens n'accepteraient pas leur décision de se retirer, sans l'avoir décrétée eux-mêmes; ce n'étaient pas les mêmes hommes qui avaient décidé de leur sort..., etc. » Ce que le français exprime au moyen de l'imparfait, le grec le rend par l'infinitif.

§ 970. L'infinitif du style indirect se rencontre même en grec dans certaines propositions subordonnées, notamment dans des

relatives ou des circonstancielles. Ainsi au cours d'un long développement au style indirect, Thucydide écrit (IV, 98) : ὕδαρ τε ἐν τῇ ἀνάγκῃ κινήσαι, ἣν οὐκ αὐτοὶ ὕδρῃ προσθέσθαι, ἀλλ' ἐκείνους προτέρους ἐπὶ τὴν σφετέραν ἰλθόντας ἀμυνόμενοι βιάζεσθαι χρῆσθαι « quant à l'eau, s'ils y avaient touché, c'est par nécessité, non pas qu'ils aient eu d'intention sacrilège, mais ceux-ci (les Béotiens) les avaient mis dans l'obligation de se défendre en venant les attaquer sur leur propre terrain » ; ou encore (II, 102) : λέγεται δὲ καὶ Ἀλκμαίωνι τῷ Ἀμφιάρῳ, ὅτι δὴ ἀλῶσθαι αὐτὸν μετὰ τὸν φόνον τῆς μητρὸς, τὸν Ἀπόλλω ταύτην τὴν γῆν χρῆσαι οἰκεῖν « on dit qu'Alcméon, fils d'Amphiaraus, alors qu'il errait en exil après le meurtre de sa mère, reçut d'Apolon un oracle qui lui ordonnait d'habiter ce pays ». De même Hérodote (III, 26) : λέγεται δὲ τάδε ὑπ'αὐτῶν Ἀμμονίων ἐπειδὴ ἐκ τῆς Ὀάσις ταύτης ἰέναι διὰ τῆς φάσμου ἐπὶ σφίρας γενέσθαι τε αὐτοὺς μετὰξὺ καὶ μάλιστα αὐτῶν τε καὶ τῆς Ὀάσις, ... ἐπιπνεῦσαι νότον μέγαν « Voici ce que racontent les Ammoniens : après que cette armée fut partie d'Oasis vers eux à travers les sables et alors qu'elle se trouvait à peu près au milieu du chemin entre eux et cette ville, il souffla un grand vent ». La langue d'Hérodote fourmille d'exemples de ce genre. Cf. Kühner-Gerth, II, 550-551. Le latin ne pratique cette extension du style indirect que dans des circonstances spéciales ; en principe, dans les propositions subordonnées du style indirect, il emploie le subjonctif (§ 972).

§ 971. En dehors de cet emploi de l'infinitif, le style indirect n'a pas en grec de marque particulière. On y peut rencontrer, en proposition subordonnée, tous les modes, y compris l'indicatif à ses divers temps. Toutefois, l'optatif peut y être employé dans une proposition subordonnée, lorsque la proposition principale est au passé (cf. § 963). Ainsi dans la phrase d'Hérodote (I, 24) : (λέγουσι) τὸν Ἀρίωνα... παρατήσασθαι, ἐπειδὴ σφε οὕτω δοκίμοι, περιβεῖν αὐτὸν ἐν τῇ σκευῇ πάσῃ στέντα ἐν τοῖσι ἔθωλοισι φαίεται « (on raconte) qu'Arion les supplia, puisque telle était leur décision, de lui permettre de revêtir

tous ses atours et de chanter sur le tillac ». Dans le style direct, Arion aurait dit : « puisque telle est votre décision, permettez-moi... » Mais c'est un temps passé de l'indicatif, et non l'optatif, qui est usuel, pour un verbe qui, dans le style direct, serait au passé. Exemple : ἀπέβαινον λόγῳ ὡς οὐκ ἀδικείεν ὅσον μὲν γὰρ χρόνον εἶχον τὰ ἀγάλματα ἐν τῇ χώρῃ ἐπιτελείεν τὰ συνθέντο « ils exposèrent qu'ils n'avaient pas commis de faute ; aussi longtemps qu'ils avaient eu ces statues chez eux, ils avaient rempli leurs engagements » (Hérod., V, 84). Le style direct serait ici : « Tant que nous avions ces statues chez nous, nous remplissions nos engagements. » Cf. Kühner-Gerth, II, p. 546-547.

§ 972. L'usage latin du style indirect consiste à mettre à l'infinitif les propositions indépendantes qui seraient à l'indicatif dans le style direct et au subjonctif toutes les autres. C'est là qu'apparaît le mieux l'importance du subjonctif de subordination en latin. Ainsi la phrase de César (B. G., I, xiv, 1) : *His Caesar ita respondit eò sibi minus dubitatioñis dari quod eàs res quàs legàti Heluttii commemoràsset memorià teneret, atque eò grauius ferre quò minus meritò populi Rómànì accidissent,* serait en style direct : *Eò mihi minus dubitatioñis datur quod eàs res quàs commemoràstis memorià teneò, atque eò grauius ferò quò minus meritò populi Rómànì acciderunt* (cf. Riemann-Ernout, p. 452). Comme on le voit, à l'emploi du subjonctif s'ajoute la pratique de la concordance des temps. Le subjonctif est au passé, de l'infectum (*teneret*) ou du perfectum (*commemoràsset, accidissent*), parce que le verbe de la proposition principale est au passé, (*respondit*).

Un futur simple du style direct devient dans le style indirect un subjonctif présent ou imparfait (suivant la concordance des temps) : un futur antérieur, un subjonctif parfait ou plus-que-parfait. Toutefois quand on veut marquer nettement l'idée future, par exemple dans des propositions causales ou explicatives, on peut employer le participe en *-itūrus* avec *sim* (ou *essem*) : *meministi me... dicere in senatū fore in armis certò*

dit, qui dits futurus esset a. d. VI Kal. Nouemb. C. Manlium? (Cic. Cat., I, III, 7).

Il y a en latin des exemples de style indirect, où l'infinitif répond à un imparfait français ; ainsi : *ait mihi ullicus non esse negligentiae suae vitium, omnia se facere, sed uillam ueterem esse* « mon fermier me dit qu'il n'y a pas de sa faute ; il faisait tout ce qu'il pouvait, mais la maison était vieille » (Sén. ad Lucil., XII, 1).

REMARQUE. — On rencontre exceptionnellement dans le style indirect :

a) l'indicatif au lieu du subjonctif dans certaines propositions subordonnées qui peuvent être senties comme mises à part du style indirect : *nihilie arbitrari me cum a uobis discessero nusquam aut nullum fore* (Cic. de Sen. XXII, 79), *eximie L. Plotium dilexit, cuius ingenio putabit ea quae gererat posse celebrari* (id. P. Arch., IX, 20). Voir Riemann-Ernout, p. 449 et 457 ;

b) l'infinitif au lieu du subjonctif dans certaines propositions relatives, où le relatif a la valeur d'un démonstratif accompagné d'une particule. Voir Riemann-Ernout, p. 449.

INDEX DES MOTS ÉTUDIÉS

Les chiffres romains renvoient aux pages du volume.

I. — GRÉC

- ἀ- (ἀ-), préfixe privatif, 424, 603.
ἀ- (ἀ-), préfixe marquant similitude, 160.
-α, désinence verbale, 315, 320.
-α (-η), suffixe nominal, 366, 374, 375.
ἀσθε, 475.
ἀσθός, 381.
Ἄσθεσά, 397.
Ἄσθεσάη, vocatif, 467.
ἀσθεός, ἀσθεώτερος, 406 ; v. ἀμείνων et βελτίων.
ἀσθενής, 52.
ἀγγελία, 390.
ἀγγέλλω, 188, 247 ; ἡγγεῖλα, 208 ; ἀγγελίον, 212.
ἀγγελοῦς, 519.
ἀγγή, 376.
ἀγγής, 405.
Ἄγγελλος, 429.
ἀγγελισμός, 379.
ἀγγελος, 388.
ἀγγελωσις, 254.
ἀγγελος, 127.
ἀγγός, 244, 382.
ἀγγωμι, ἰάγγιν, 318 ; ἰάγγα, 219.
ἀγγώς, 65, 417.
ἀγγωτος, 424, 603.
ἀγορά, 375.
ἀγοι, 244, 400.
ἀγός, 376.
ἀγορός, 398.
ἀγοροῦς, 391.
ἀγορονομος, 399.
ἀγορός, 40, 145, 379.
ἀγορότερος, 385.
ἀγων, 443.
ἀγγι, compar. ἄσπον, ἄσπον, 406.
ἀγγιστεύς, 398.
ἀγγισ, 73.
ἀγων, 70, 94, 108, 158, 234 ; ἀγων et ἀγων, 333 ; ἀξω, 55, 211 ; ἡγαγον, ἀγαγῖν, 182, 203, 211 ; ἡγα, 215, 220 ; ἀγγεγχα, ἀγγεχα, 216, 221 ; subj. ἀγγῖαι et ἀγγ, 324 ; ἀγγωμι, 320 ; partic. ἀγωνσα, 51 ; ἰαησ. ἀξιμέν, ἀξιμέναι, 342.
ἀγωνεύς, 398, 399.
ἀγων, 378, 472 ; ἀγωνοῖρ, 458.
ἀγωνίζω, ἀγωνίζασθαι, 221.
ἀγωνισμός, 379.
ἀγωνος, 378.
ἀδελφότης, 163.
ἀδελτώ, ἀδελτωθεῖτε, 50.
ἀδελφός, 61 ; ἀδελφῶν, 56.
ἀδελφῶν, 391, 542.
ἀδελφός, 61 et ἀδελφῆ, 547 ; ἀδελφῆ, 457.

- ἄβελ, 60, 411.
 ἄβελος, ἄβελημένος, ἄβελητα, 188.
 -άβιον, suff. nominal, 391.
 ἄβραμ, 417.
 ἄβρατος (ἄβρατος), 65.
 ἄβραηίτις, 405.
 (φ)αἰώνιος, (φ)αἰώνιος, v. ἰδιόνομος, ἰδιός.
 ἀβραῖζω, ἀβραῖος, 252.
 ἀβραῖον, ἀβραῖσσα, 337.
 Ἄβελώ, 398.
 ἄβραμῆτος, 424, 603.
 ἄβραμ, 244.
 -άβω, suff. verbal, 251, 379.
 ἄβρα, ἄβρα, 326.
 ἀθανάτος, 134 ; ἀθανάτι, 535.
 Ἄθηναις, 54, 525.
 αἰ, v. εἰ ; αἶ γαρ, αἶθε, 257.
 -αι, finale d'infinitif, 340 et suiv.
 Αἶας, Αἶαντι, 530.
 Ἄϊδες, ἰν' Αἶδα, ἰς Αἶδα, 560.
 αἰδέομαι, αἰδέσθαι, 335 ; αἰδουθῆς,
 229.
 αἰδέος, 391, 467.
 αἰδέω, 404, 405, 467, 542.
 αἰεῖ, αἰεῖν, αἰεῖς, v. αἰών.
 αἰετός, 456, 462.
 αἶθε, m. 56, 376.
 αἶθος, n. 400.
 αἶθος, 376.
 αἶθριος, 535.
 αἶθω, 96, 376.
 αἶθων, 412, 456.
 αἶμα, 415.
 αἶματηρότης, 427.
 αἶματιός, 418.
 αἶματοςπαγής, 427.
 αἶμαλαγής, 427.
 αἶμαρραγής, 427.
 αἶμαφύρατος, 427.
 αἶμαρῖτος, αἶμαρῖτη, 443.
 αἶνός, αἶνός, 260.
 αἶνος, 380.
 -αιος, suff. nominal, 391.
 αἰπάλος, 59.
 αἰρώ, εἶλον, εἶλιν, 205 ; μυθέλασθε,
 242.
 ἀπαίρηται, 216.
 αἰσθάνομαι, 237, 311.
 αἰσθησις, 396.
 -αισι (-αις) et -ησι, dat. pl. fém.,
 450-451.
 αἰστώ, 248.
 αἶσχος, 401.
 αἰσχροκαρδής, 421.
 Αἰσχρονοῦς, Ἄισχρονοῦς, 102.
 αἰσχροί, compar. αἰσχιών, 406.
 Αἰσχυλος, Ἄισχυλος, 102.
 αἰσχύω, 253.
 αἰτίασις, 396.
 αἶφης, 67.
 αἶφμητής, 408.
 αἰ(φ)ών, αἰώνος, αἰώ, 107, 411, 456,
 467 ; αἰεῖ, αἰεῖν et αἰεῖς, 107, 404,
 411, 456, 467 ; αἶμα, 45.
 ἀκάματος, 134.
 ἀκείομαι, ἀκείομαι, 246.
 ἀκερτακόρης, 439.
 ἀκεστός, 246.
 ἀκεστρός, 419.
 ἀκή, 376.
 ἀκμή, 65, 130, 379.
 ἀκμων, 455.
 ἀκούσθεος, 164, 430.
 ἀκουτίζω, 252.
 ἀκουτιστός, 396.
 ἄκος, 400.
 ἀκούω, 560 ; ἀκούωμαι, 260 ; ἀκρόασις,
 107, 216.
 ἀκρίς, 394, 419.
 ἀκραθύνιον, 431, 586.
 ἄκρος, 381, 586.
 ἀκρωτήριον, 392.
 ἀκτῆμων, 430.
 ἀλαλήτης, 396.

- ἀγγίω, ἀγγίζεσσι, 193.
 ἀγγυθών, 413.
 ἀλαος, ἀλαίον, 406.
 ἀλάττω, 253.
 ἀλάτωρ, 409.
 ἀλατρίς, 419.
 ἀλάω, ἀλάωσμαι, 216.
 ἀλέθειν, ἀλεθίζω, 390, 444.
 ἀλειός, 398, 488.
 ἄλις, 561.
 ἀλίωσμαι, 242; ἰ(ϛ)άλων, 184, 318;
 ἰάλωκα, 226.
 ἀλοφθερώω, παρτ. ἀλοφθερωασι, 316.
 ἄλωρ, 373.
 ἀλόη, 373, 377.
 ἄλοι (dat. sg.), 373.
 ἀλοτήρ, 409.
 ἄλλῃ, 631.
 ἀλλόδοσι, ἡλλάγησθαι, 228.
 ἀλλοδαπός, 136, 387.
 ἄλλοθι, 519.
 ἄλλομαι, aor. ἰπδ. ἄλτο, subj. ἄλεται,
 193, 203.
 ἄλλος, 388; ἄλλοισι, 137.
 ἀλλότριος, ἀλλοτριοσ, 131.
 ἄλλως (τήν), 517.
 ἄλλοτος, 535, 538.
 ἀλοπή, 375.
 ἄλις, 170, 371; ἄλιθε, 525.
 ἄλλος, 51.
 ἀλοκόσ, 384.
 ἀλοπαίνω, 238.
 ἀλότω, 238.
 ἄλωω, 238; ἄλωίω, 245.
 Ἄλφειά, 398.
 ἀλοπιζέ, 463, 539.
 ἄλιος, 443; ἄλιω, 467.
 ἄλιωσις, 396.
 ἄμα, 95, 160, 521; ἄμα σύν, ἄμ' ἐπί,
 526.
 ἀμαλθύνω, 91, 95.
 ἀμαρτάνω, 189, 237; ἔμαρτον, ἔμαρτο-
 τον, 95; ἀμέροτον, 204; ἀμάρ-
 τοον, 320.
 ἀμαρτή, 517.
 ἀμαρτωλός, 382.
 ἀμβλυωγμός, 254.
 ἀμβλυωπός, 253.
 ἀμβλυώσω, 253.
 ἀμδροτος, 132, 424.
 ἀμείδω, ἀμείφεται, 193; ἀμειπτο, 203.
 ἀμείνων, 406, 492.
 ἀμείλω, ἀμείλις, 322.
 ἀμείλι, 518, 635.
 ἀμείλιω, ἡμείλιχα, 216.
 ἀμειφής, 405; ἀμειφής, 56.
 ἀμαρτή, 405.
 ἀμήχανος, 430.
 ἀμιζαι, 41; γ. ἀμιγίω.
 ἄμμα, γ. ἡμίζω.
 ἄμμοροι, 52.
 ἄμος, ἄμμος, 509; γ. ἡμίτερος.
 ἀμπαλος, ἀμπαλοί, 486.
 ἀμπίγγω, ἀμπίγγω, 58.
 ἀμύνη, 44; ἀμύνην, 212.
 ἀμυντήρ, ἀμύντωρ, 409.
 ἀμυγμός, 378.
 ἀμφί et ἀμφίς, 439, 521; ἀμφί περί,
 525, 554.
 ἀμφιλόκη, 159, 373.
 ἀμφιπόλος, 59.
 ἀμφορεύς, 32.
 ἀμφοτέρως, 512; ἀμφοτεροίς, 100.
 ἄμφω, 442, 508, 512.
 ἀμφοτίς, 475.
 ἄν, 194, 196, 256-257, 317, 644, 655.
 -αν, désin. nomín., 445, 452.
 -αν, désin. verb., 328-329.
 ἀνά, 523.
 ἀναδιδόσμαι, 241.
 ἀναγκαίος, 391.
 ἀνάγκη, 595.
 ἀναδιδόναι, ἀνδιδόσσι, 195.
 ἀνάθημα, 368, 416, 424.

- ἀναιδής, 405, 467.
 ἀναίμων, 415.
 ἀνάγκη, 431.
 ἀναξ, (f)αναξί, 17, 45; (f)άνα, 136, 452.
 ἀνδάνω, (f)ανδανω, 337; εἶδα, 54; v. ἴδωμαι.
 ἀνδράποδον, 542.
 ἀνδραμόνος, 424.
 ἀνδρόμοτος, 42, 366.
 ἀνδρομόνος, 399, 425.
 ἀνδρῶν, 413.
 ἀνεμος, 379.
 ἀνερίω, εὐέρισαν, 138-139.
 ἀνεφίδς, 41.
 ἀνήρ, 106, 132, 469; ἀνηδ δωι, 138; ἀνῆσαν, 452.
 ἀνθινος, 384.
 ἄνθος, 402.
 ἀνθρωπος, 336.
 ἀνθρώπιος, 391.
 ἀνθρωπῶ, 397.
 ἀνία, 595.
 ἀντάω, ἤντιον, 249.
 ἀντί, 567.
 ἀντίον, ἀντία, 522.
 ἀντίος, 388.
 ἀντρέθε, 519.
 ἀνδρος, 424.
 ἀνυσίργος, 429.
 ἀνύτω, 177, 281.
 ἀνύω, 613.
 ἀνώγω, 224.
 ἀνώνομος, 603.
 ἀξων, 55, 85.
 -αο (-ησ, -ω), désin. gén. sing., 446.
 ἀοιδή, ᾠδή, 375.
 ἀοιδός, 374, 375.
 ἀπαιτέω, 552.
 ἀπαξ, 160, 521.
 ἀπατηλός, 382.
 ἀπάτωρ, 430, 535.
 ἀπαρίσω, 242.
 ἀπλευθερίω, ἀπλευθερευθῆναι, 51.
 ἀπιστώ, 397.
 ἀπύχθνομαι, 238.
 ἀπύχθωμαι, 238.
 ἀπύχω, 200; ἀπύχομινος, 101.
 ἔπιον, 539.
 ἔπος, 18, 539.
 ἀπλοῦς, 160, 425.
 ἀπό, 523, 564, 567; απον, 101.
 ἀποδιδράσκω, v. διδράσκω.
 ἀπόθετος, 62.
 ἀποθήσκω, 200; v. θήσκω.
 ἀπολέμω, 307.
 ἀπολείπω, 310.
 ἀπολήγω, ἀπολήθαιεν, 53.
 ἀπολλυμι, v. ἔλλωμι.
 Ἄπολλων, voc. Ἄπολλον, 457.
 ἀπολογίζω, ἀπολογισάσθω, 209.
 ἀπορρώξ, 372.
 -απός, suff. ποσίν., 387.
 ἀπορχίζω, 200.
 ἀποστερίω, 552.
 ἄπο-υρα-, ἀπηύρα, ἀπούρας, ἀπουρήσουσι, 47, 318.
 ἀπόφασις, 63.
 ἀποφύγω, 200.
 ἀπτομαι, 360.
 ἀπρῶς, 67.
 ἄρ, 629, 631; ἄρα, 631.
 ἄρα (ῥα), 607.
 ἀραρίσω, 242; ἀραρίων, 182, 205; ἄραμος, 203, 205; ἄραρα (ἄρηρα), ἀρήρωμαι, 215.
 ἀργίπους, 425.
 ἀργύρεος, 391.
 Ἄρειωκαγίτης, 423.
 ἀρείων, 406, 492.
 ἀρέσκω, 241, 557.
 ἀρίτη, 379.
 ἀρήγω, 235.
 ἀρήτων, 412, 456.

- Ἄρσιρατος, 60.
 ἄρσιν, (f)αρσίν, 472.
 ἄρσμος, 378.
 ἄρσρον, 72, 385.
 ἄρσθμός, 378.
 -ἄρσιον, suff. nomina., 391.
 Ἄρσιταγόρας, 446.
 ἄρσιτιρός, 385.
 ἄρσιτιός, 398.
 ἄρσιτος, ἄρσιστος, 54.
 ἄρσιστον, 423.
 Ἄρσιστοράνης, 466, 467.
 ἄρσιτος, 55, 88, 539.
 ἄρσις, 416.
 ἄρσιτοπηγός, 427.
 ἄρσιζω, ἄρσιζωσω, 244.
 ἄρσις, 568.
 ἄρσιός, 378.
 ἄρσιον, φαρσιον, 46.
 ἄρσιμαι, 239.
 ἄρσιτήρ, 171.
 ἄρσιτιρός, 398.
 ἄρσιτρον, 289, 385, 541.
 ἄρσιζω, ἄρσιζωω εἰ ἄρσιζω, 214 ;
 ἄρσιζωω εἰ ἄρσιζωω, 209.
 ἄρσιπιδόνη, 413.
 ἄρσιπιδών, 413.
 ἄρσιρητος, αὔρσιρητος, 46, 47.
 ἄρσισην (ἄρσισην), ἄρσισην, 51, 411.
 Ἄρσιτις, 463.
 ἄρσιτιρίας, 432.
 ἄρσιτός, 395.
 ἄρσιτικός, 428, 432.
 ἄρσιχή, 376 ; ἄρσιχῆν, 517.
 ἄρσιχηγίτης, ἀρσιχηγίτης, 56 ; ἀρσιχηγε-
 ται, 447.
 ἄρσισιτιδω, 248.
 ἄρσιός, 376.
 Ἄρσιότης, Ἄρσιουτα, 445.
 ἄρσιω, ἄρσιωμαί, 565, 613.
 ἄρσι, 628, 649 ; v. ἄρσιμη.
 -ας, désin. verb., 315.
 -ας, -αίος, suff. nomina., 419.
 ἄρσιμα, 416.
 ἄρσινης, ἄρσινας, 466.
 Ἄρσινοί, 398.
 -αρσιον, suff. nomina., 369.
 ἄρσις, 395.
 Ἄρσιλόπιος, Ἄρσιλοπιος, 54.
 -αρσιος, suff. nomina., 379.
 ἄρσιπαστός, 397.
 ἄρσιπιδήφορος, 427.
 ἄρσιπιδιον, 391.
 ἄρσις, 419.
 ἄρσιον, v. ἄρσι.
 ἄρσιταγος, 41.
 ἄρσιτήρ, 469.
 ἄρσιτοχίω, ἄρσιτοχίωσαν, 217.
 ἄρσιτάκτι, 307.
 ἄρσιτυ, (f)αρσιτυ, (f)αρσιτυ, 45, 54, 395,
 482, 483.
 -αται, désin. verb., 327.
 ἄρσιτιρός, ἄρσιτιροί, 540.
 ἄρσι, 611.
 ἄρσιλής, acc. ἄρσιλεν, 467.
 ἄρσιρμων, 415.
 -αται, -ανται, -ἄσαι, désin. verb., 315,
 325, 326.
 ἄρσιμάζω, ἄρσιμάζωσαι, 242.
 ἄρσιμάω, 248.
 ἄρσιμός, 378.
 -αται, désin. verb., 329.
 Ἄρσιπιδης, 419 ; Ἄρσιπιδης, 446.
 ἄρσιτα, 67.
 αὔρσινω, 253.
 αὔρσι, 376.
 αὔρσι, 103.
 αὔρσιτιρ, αὔρσιτιός, 409.
 αὔρσιτιρίς, 409, 419.
 αὔρσινω, 257.
 αὔρσι, 439.
 αὔρσι, 379.
 αὔρσιτα, 519.

- αὐτός, 102, 103, 495, 568; ἄντος, 102.
 αὐγλή, 411.
 ἀρελάτες, 417.
 ἄρτος, 402.
 ἄρτι, 376.
 ἄρτιαι, ἄρτι, 648; ἄ, 628, 649.
 -αρων, suff. nomip., 369, 391.
 ἀρρήτως, 430.
 ἀρρονή, 248.
 ἄρρος, 119.
 ἄρρων, 430.
 Ἄρασι, 419.
 Ἄρασις, 384.
 ἄρτος, 403.
 ἄρτις, 393, 394.
 ἄρτι, 67, 380.
 ἄρτιμα, 239.
 ἄρτιμα, ἀρηχίδαται, 221.
 ἄρτι, 401.
 ἄρτι, 401.
 βίβλην, 519.
 βαδίζω, βαδίζομαι, 252.
 βαθμός, 378.
 βάθος, 401.
 βαθύς, 393, 401.
 βαίνο, 44, 60, 90, 245; βήσομαι, ἰδησόμεν, 212; βήσομεν, 193; ἴδην, 202, ἴδαν, 98; βείην, 259; καταβήομεν, 193; βείδεια, 222; καταβείδων, 223.
 βάλανον, 65.
 βάλενος, 539.
 βαλαντιοτόμος, 421.
 βάλων, 17.
 βάλλω, 60, 186, 244, 313; βαλίην, 205; βάλοισθα, 315; βλήτω, 180, 202; βλήται, 193; βεβλήται, 260.
 βαμβαλίνα, 181.
 βανα, 59, 95; v. γονέ.
 βάπτω, 376.
 βάραθρον, βάρθρον, 62, 202; ζυθαθρον, 64.
 βάρδαρος, 370.
 βάρδιαι, 95; v. βραθύς.
 βάρναμα, 239.
 βάρσι, 401.
 βάρων, 253.
 βαρύς, 393, 401; βάρεια, 338.
 βασιλεύς, 587; βασιλέως, 391.
 βασιλεύς, 17, 398, 488-489; βασιλεία, βασιλείων, βασιλεία, 104.
 βασιλεύω, 199, 250; βασιλεύμεν, 342; βασιλεύσω, 212; ἰδουσινα, 207.
 βασιλεύς, 384.
 βασιλώ, 397.
 βάσις, 396.
 βασκάνω, 247.
 βάσκω, 60, 241.
 βασμός, 378.
 βαστός, 398.
 βασύς, 376.
 βδελυρός, 381.
 βείδηλος, 370.
 βέλεμενον, 202.
 βέλος, 400.
 βελτίων, 405; v. ἀγαθός.
 βέμβιξ, 419.
 βένθος, 401.
 βήμα, βήμα, 415, 416.
 βεβάζω, 232.
 *βεβάζω, βιβάντι, βιδός, 181, 232.
 βιβάντι, 241.
 βιβλίον, βιβλιόβιον, 391.
 βιβλίον, βιβλιόβιον, 391.
 βιβλίον, 391.
 βεβάζω, 60, 189, 241; ἴδων, 202; βιβάντι, 223.
 βίη, 99.
 βίος, 43, 60, 164.
 βίωτος, 164.

- βούη, ἰβύην, 43, 164 ; βούμαι, 164, 212.
 βλαδύ, 244, 376.
 βλάθος, 401.
 βλαθαρύς, 95.
 βλάπτω, 43, 244, 577 ; βίβλαρα, 211, ἰβλαροτες 216, βεβλαμμένος, 216.
 βλαστάνω, 237.
 βλίπος, 400.
 βληγρός, 381.
 βλίττω, 42, 132, 246 ; ἰβλίσα, 209.
 βλώπω, 241 ; μολών, 204.
 βόω, 248.
 βοθθίω, βοθθίω, 106 ; βεθουτι, 106.
 βοκλαπίς, 392, 429.
 βοκνόμοι, 427.
 βοδάρων, 391.
 βόδιον, 391.
 βόλος, 374.
 βορά, 60, 124, 375.
 βόρβοροι, 370.
 βορός, 374.
 βόσι, 396.
 βοτακή, 375.
 βοτακός, 374.
 βόσκη, 241 ; βοσκήσκοντό, 242.
 βοστράχιον, 390.
 βοτήρ, 241, 408, 409.
 βοτρυδόν, 519.
 βότρυς, 394.
 βούκολος, 59.
 βουλευτής, 408.
 βουλευτήριον, 408.
 βουλεία, 250.
 βουλή, βόλλια, 126.
 βούλομαι, 314 ; βόλομαι, 235 ; βελλομαι, βειλομαι, δελομαι, 62 ; βουλήσομαι, 215 ; ἔβουλόμην, 318.
 βούνομοι, 427.
 βουπλεξί, 427.
 βούς, 371, 486, 536, 539.
 βούτυρον, 127.
 βραβύς, 398.
 βράβος, 401.
 βραβόνα, 253.
 βραβύς, 95, 393, 401 ; βραβύιον, βραβύτερος, 406 ; βεβραβύτος, 95.
 βραδυτής, 417.
 βραχίς, 393 ; βραχίστιον, 406.
 βράτις, 403.
 βράφος, 402.
 βρήθος, 401.
 βρομίω, 249.
 βρόμος, 374.
 βροντή, 307.
 βροντή, 379.
 βροτός, 132.
 βροχίς, 375.
 βρώμοι, 379.
 βούτις, 241, 409.
 γάλα, 464.
 γαλακτοόγκρις, 427.
 γάμος, 376.
 γαμφίς, 159.
 γάνοι, 402.
 γάρ, γαρ, 607, 631.
 γάργαρα, 370.
 γαργαιρω, 155, 245.
 γαστήρ, 469.
 γάστρων, 412.
 γε, 629, 636.
 γεγευώ, 224.
 γέλω, γιλώ, 250.
 Γελλώ, 398.
 γέλωις, 404, 464.
 γέμω, 234, γίντο, 203.
 γένθλον, 58, 385.
 γενεσιζο, 252.
 γενεσιπω, 241.
 γίνωσι, 396.
 γινώσκω, 158.
 γινώττω, 158.

- γενίως, 96, 158, 162.
 γίνοι, 49, 65, 70, 125, 162, 171, 399, 400; γίνος, γίνουσι, 49, 106; γίνα, γίνε, 105; γίνων, γίνων, 106.
 γίνεσι, 393.
 γίρας, 403.
 γυνήριος, 378.
 γυνήριος, 280, 288.
 γυνήριος, γυνήριος, 316.
 γυνήριος, 403, 468; γυνήριος, 104.
 γυνήριος, 190, 241.
 γυνήριος, 241.
 γυνήριος, 162, 210, 235, 598; γυνήριος, γυνήριος, 66; γυνήριος, 324; γυνήριος, 101, 102; γυνήριος, γυνήριος, 180, 181, 203, 205; γυνήριος γυνήριος, 203; γυνήριος, 162, 177, 218; γυνήριος, 316.
 γυνήριος, 54, 167, 189, 241; γυνήριος, 66; γυνήριος, 242; γυνήριος, 54, 189, 241; γυνήριος, 40, 98, 180, 184, 189, 202, 272; γυνήριος, 193; γυνήριος, 195; γυνήριος, 98; γυνήριος, 229; γυνήριος, 216.
 γυνήριος, 402.
 γυνήριος, 456.
 γυνήριος, 401.
 γυνήριος, 403.
 γυνήριος, 253.
 Γυνήριος, 390, 542.
 γυνήριος, 68.
 γυνήριος, 433.
 γυνήριος, 393, 401; γυνήριος, γυνήριος, 406.
 γυνήριος, 417.
 γυνήριος, 376.
 γυνήριος, 235.
 γυνήριος, 65, 96, 162.
 γυνήριος, 414.
 γυνήριος, 396.
 γυνήριος, 162.
 γυνήριος, 248.
 γυνήριος, 370.
 γυνήριος, 374.
 γυνήριος, 374.
 γυνήριος, 393, 411, 475, 482, 483; γυνήριος, γυνήριος, 458.
 Γυνήριος, 586.
 Γυνήριος, 398.
 γυνήριος, 398.
 γυνήριος, 384.
 γυνήριος, 396.
 γυνήριος, 487.
 γυνήριος, 398, 399; γυνήριος, 489.
 γυνήριος, 376.
 γυνήριος, 235; γυνήριος, 55; γυνήριος et γυνήριος, 67; γυνήριος, 215; γυνήριος, γυνήριος, 216; γυνήριος, 217; γυνήριος, 258.
 γυνήριος, 65.
 γυνήριος, 216.
 γυνήριος, 427.
 γυνήριος, 413.
 γυνήριος, 405, 427.
 γυνήριος, 59, 95, 464; γυνήριος, 59, 95.
 Γυνήριος, 398.
 -δα, finale d'adverbe, 519.
 δαχτήριος, 237.
 δαχτήριος, 228; δαχτήριος, 560; δαχτήριος, 230; δαχτήριος, 182.
 δαχτήριος, 70.
 δαχτήριος, 155, 370.
 δαχτήριος, 181.
 δαχτήριος, 389.
 δαχτήριος, 414.
 δαχτήριος, 425.
 δαχτήριος, 421, 429.
 δαχτήριος, 189, 236; δαχτήριος, 211; δαχτήριος, 204.
 δαχτήριος, 70, 394, 483.
 δαχτήριος, 416.

- θαλασσοπόρος, 201.
 -θαλασσοφ, 409.
 θαλάσσιος, θαλασσίως, 238.
 θαλάσσιος, θαλασσίως, 183, 238, 305 ;
 θαλάσσιος, 215 ; θαλάσσιος, 96, 163,
 183 ; θαλάσσιος, 163 ; θαλάσσιος, 258,
 θαλάσσιος, 193 ; θαλάσσιος, 162 ;
 θαλάσσιος, 51.
 θαλασσιόλητος, 466.
 θαλάσσιος, 403.
 θαλασσιόπλοος, 181.
 θαλασσιόπλοος, 157, 177, 189, 238 ; -θαλα-
 σσιόπλοος, -θαλασσιόπλοος, 204.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 95.
 θαλάσσιος, 67.
 -θαλάσσιος, -θαλάσσιος, δέσσιος, verb. 221, 327.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, θαλάσσιος, 66, 67.
 θαλάσσιος, 413.
 θαλάσσιος, 629, 630, 632.
 -θα, postposition, 54, 525.
 θαλάσσιος, 332.
 θαλάσσιος, 232.
 θαλάσσιος, v. θαλάσσιος.
 θαλάσσιος, 416.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος (θαλάσσιος), θαλάσσιος(ς)μεν, 42,
 47, 48, 155, 218 ; θαλάσσιος (θαλά-
 σσιος), 218, 232 ; θαλάσσιος, 316 ;
 θαλάσσιος, 260 ; θαλάσσιος, περιθαλάσ-
 σσιος, 47, 48.
 θαλάσσιος, 70, 239, 305 ; θαλάσσιος, 337 ;
 θαλάσσιος, 192, θαλάσσιος, 193, θαλάσσιος,
 213, αποθαλάσσιος, 213 ; θαλάσσιος, 191,
 207, 262, 315 ; θαλάσσιος, 195 ;
 θαλάσσιος, 230 ; θαλάσσιος, 221.
 θαλάσσιος, 381.
 θαλάσσιος, 42, 415, 416.
 θαλάσσιος, 415.
 θαλάσσιος, 42, 47 ; θαλάσσιος, 134, 385 ;
 θαλάσσιος, 383 ; Δαλματία, 47.
 θαλάσσιος, 416.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 223.
 θαλάσσιος, 419.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 95, 186 ; v. θαλάσσιος.
 θαλάσσιος, 65, 94, 513 ; -θαλάσσιος, 513.
 θαλάσσιος, 514.
 θαλάσσιος, 95, 383, 516 ; θαλάσσιος, 95.
 θαλάσσιος, 410.
 θαλάσσιος, 60, 244, θαλάσσιος, 60, 64, 186 ;
 v. θαλάσσιος.
 θαλάσσιος, 61, 419.
 θαλάσσιος, 472.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 61.
 θαλάσσιος, 61.
 θαλάσσιος, 403, 522.
 θαλάσσιος, 163, 234 ; θαλάσσιος, 193 ;
 θαλάσσιος, 163.
 θαλάσσιος, 418.
 θαλάσσιος, 391.
 θαλάσσιος, 87, 388.
 θαλάσσιος, 385.
 θαλάσσιος, 42.
 θαλάσσιος, 403, 468.
 θαλάσσιος, 416.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 48.
 θαλάσσιος, 234 ; θαλάσσιος, 204 ; θαλάσσιος-
 σσιος, 228 ; θαλάσσιος, 215, 225, 234 ;
 θαλάσσιος, 242.
 θαλάσσιος, 416.
 θαλάσσιος, 400.
 θαλάσσιος, 234 ; v. θαλάσσιος.
 θαλάσσιος, 533.
 θαλάσσιος, 533.
 θαλάσσιος, 244.
 θαλάσσιος, 446, 452 ; θαλάσσιος, 445,
 457.
 θαλάσσιος, 405.
 θαλάσσιος, 516.
 θαλάσσιος, 516.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 220, 234 ; θαλάσσιος,
 θαλάσσιος, 203, 231 ; -θαλάσσιος, -θαλά-
 σσιος, 220 ; θαλάσσιος, 192, 212.
 θαλάσσιος, θαλάσσιος, 308-309 ; θαλάσσιος, 620.
 θαλάσσιος, 607, 630 ; θαλάσσιος, 101.
 θαλάσσιος, 378.

- δηλόω, 189, 199, 230, 248; ἰδέ-
 λωσα, 207.
 δηλωτός, 230.
 Δημάδης, 422.
 δημιουργός, 106.
 δημοδότης, 377.
 Δημοσθένης, 422.
 δημοσίος, δημοσίον, 49.
 δημοσιεύς, δημοσίευσ, 466.
 Δήμιον, 422.
 -δην, finale d'adverbe, 519.
 δήπου, 607, 630.
 δεῖρα, 48.
 δεῖρον, 47.
 δεῖρα, 630.
 δεῖα, 534.
 δεξιό-ομαι, δεξιόομαι, 260.
 δεκαοῖοι, δεκάοιοι, δεκαοῖοι, 513.
 δεκνοῦμαι, 311.
 δεπτελέω, 613; δεπτελέομαι, 316.
 δεπφίρω, 310.
 δεπφείρω, δεπφείρα, 177.
 δεπφθορεύς, 399.
 δεδάσκω, 241, 280, 377; δεδάσκει,
 184.
 δεδαχθή, 370.
 δεδράσκω, 241; ἰδραν, 180.
 δεδυμας, δεδυμοῖον, 442.
 δεδυμαι, 161, 165, 175, 232, 364;
 δεδυός, δεδυός, 303, 322, 324, δεδυό-
 σθα, 322; δεδυομεν, 96; ἰδέου,
 207, 324; δεός, δεός, 333; δεύω,
 49; ἰδωκα, 202, 222, 226, ἰδουκα,
 101; ἰδωμεν, 181, 202; δεύωσι,
 δεύωσι, 258; δεύωιν, δεύωμεν, 186;
 δεύωσκον, 242; δεύωσθε, 223; δεύωται,
 262, 313; ἀποδεύωσθαι, δεύωσθα,
 223; δεύωται, 340.
 δεξιόγχομαι, δεξιόομαι, 199, δεξιοειλ-
 θεται, 223.
 δεξιόος, 423.
 δεκάριον, 232; ἰδέκαστα, 133; δεκα-
 ζαθεῖ, 209.
 δεκαοῖοι, 396.
 δεκάστρα, 408.
 δεκαστέρων, 392.
 δεκαστής, 408.
 δεκά, 376; δεκά, 522, 524.
 δεκατόμος, 427.
 δεκαγραφία, 389, 390.
 δεκαλόγος, 427.
 Διομήδης, Διομηδία, 467.
 Διοπίθης, Δοπιθία, 58.
 Διόδοτος, 423, 565.
 Διός κοῦροι, 422, 423.
 διπλοῖ, 439.
 διπλοῖς, 511.
 δίς, 90, 511.
 δίψα, 444.
 δίψα, 250; δίψαις, 188, 326.
 διωγμός, 378.
 -δωπτός « διπτό », 163.
 δωπτοῖα, 96, 409.
 δωπτός, δωπτός « δωπτοῖα », 96,
 183.
 δωπτός, 63.
 δωπτός, 234, 308; δωπτός, 635;
 δωπτός, 308; ἰδωπτον, 66; ἰδωπτός
 ζουλι, 582; δωπτον, 620.
 δωπτός, 535.
 δωπτοῖα, δωπτοῖα, 189.
 δωπτός, 374.
 δωπτός, 376.
 δωπτός, 65, 79, 163, 368, 370, 377,
 541.
 -δον, finale d'adverbe, 519.
 δωπτοῖα, 398.
 δωπτός, 444.
 δωπτός, 375, 541.
 δωπτός, 393, 411, 474, 483; δωπτός,
 484.
 δωπτογής, 432.

- ζῶσις, 364, 365, 396.
 ζῶσις, 364, 409, 456; ζῶσις, 409.
 ζῶσις, 96, 161.
 ζουλόου, 248.
 ζουρίκλιτος, 423.
 ζουρίκτητος, 423.
 ζυγάμα, 416.
 ζυγίον, 187.
 ζυγάκιον, 410, 490, 537.
 ζυγάσις, 401.
 ζυγάσιον, 410, 490; v. ζυγάκιον.
 ζυγάσις, 416.
 ζυγάσις, 403, 405.
 ζυγάσις, 371.
 ζυγάσις, 133.
 ζυγάσις, 187; ζυγάσις, 248.
 ζυγάσις, 380, 544.
 ζυγάσις, 234; ζυγάσις, 204.
 ζυγάσις, 398, 488; ζυγάσις, 489.
 ζυγάσις, 374.
 ζυγάσις, 412.
 ζυγάσις, 375.
 ζυγάσις, 333.
 ζυγάσις, 339.
 ζυγάσις, 239, 322; ζυγάσις, 318; ζυγάσις (subj.) 258-259; ζυγάσις, 323.
 ζυγάσις, 511.
 ζυγάσις, 242; ζυγάσις, 212.
 ζυγάσις, 406.
 ζυγάσις, 424, 433.
 ζυγάσις, 379.
 ζυγάσις, 472.
 ζυγάσις, 134, 430.
 ζυγάσις, 511, 513; ζυγάσις, 95.
 ζυγάσις, 368.
 ζυγάσις, 317.
 ζυγάσις, 95, 364, 379, 541.
 ζυγάσις, 364.
 ζυγάσις, 409.
 ζυγάσις, 361, 364, 409, 456, 539.
 ζυγάσις, 503, 505.
 ζυγάσις, 317-318.
 ζυγάσις (-σις), 315, 325.
 ζυγάσις (-σις), 630-631.
 ζυγάσις, 105.
 ζυγάσις, 503, 509.
 ζυγάσις, 514, 515.
 ζυγάσις, 66, 69, 383, 516.
 ζυγάσις, 518.
 ζυγάσις, 324; ζυγάσις, 326.
 ζυγάσις, 318.
 ζυγάσις, 331.
 ζυγάσις, 317.
 ζυγάσις, 216.
 ζυγάσις, 65, 503, 505 et suiv., 537, 572; ζυγάσις, 503, 505; ζυγάσις, 503.
 ζυγάσις, 488.
 ζυγάσις, 396.
 ζυγάσις, 46, 380.
 ζυγάσις, 65, 66, 400.
 ζυγάσις, 65, 379.
 ζυγάσις, 380.
 ζυγάσις, 70, 193, 210, 213; ζυγάσις, 179, 193, 276; ζυγάσις, 222; ζυγάσις, 215; v. ζυγάσις.
 ζυγάσις, suff. nomin., 413.
 ζυγάσις, 66, 186, 286; ζυγάσις, 213; ζυγάσις, 66.
 ζυγάσις, 414.
 ζυγάσις, 429.
 ζυγάσις, v. ζυγάσις.
 ζυγάσις, 403.
 ζυγάσις, 218, 400.
 ζυγάσις (αι, ε), 317, 654-656; ζυγάσις, 257, 654; ζυγάσις, 638; v. ζυγάσις.
 ζυγάσις, 316, 324.

- εία, finale d'adj. et de participe
fém., 338, 336.
- είδαρ, 410.
- είδος, 400.
- Εἶδω, 398.
- εἶθε (αἶθε), 257, 317, 654.
- εἶκασμα, 416.
- εἶκελος, 557.
- εἶκοσι, 63, 514; ρικασι, βικασι,
46, 63; εἶκασι, 514.
- εἶκου « je cède », 234; εἶκαθον, 228.
- εἶκου « je viens », 204.
- εἶκόν, 456.
- εἶλωμα, 416.
- εἶλωσι, εἶλώσω, εἶλωμαι, 282.
- εἶλω, εἰλμένοι, καταεἰλωμενον, 215.
- εἶμα (ρυμα, ρημα), 52, 415, 416,
541.
- εἶμαι, ἔσσαι, ἔσται, 231, 240.
- εἶμι « je suis », 165, 226, 231, 597,
614; εἶμι τιμ, 52; εἶ, ἔσαι, εἶς,
55, 321; ἔστι 54, 179, 324;
ἔσμεν, 52; ἔντι, εἶσι, 325; ἔσσι,
305; ἦσ ἦσθα ἦς ἦσαν ἦσαν, 325,
327; ἔσκειν, 242; ἔσομαι, 135,
ἔσονται, ἔσται, ἔσονται, 135, 213;
ἔσθι, 55, 96, 333; ἔστων, 334;
ἔω, 259; εἶην, ἔοιμι, 195, 259;
ἔων ὦν, οὔσα ἔσσα, 337.
- εἶμι « je vais », 210, 276, 304; εἶς,
εἶσθα, 276, 322; εἶσι, εἶσιτε, 96,
324; εἶα, εἶον, 231, 315, 318,
328; ἔω, ἔομεν, 193, 259; ἔοιμι,
εἶην, 259; ἔθι, 333; ἔμεναι, 134;
ἔσσα, ἔσσα, 337.
- ειν, finale d'infinitif, 341-342.
- εἰνάτερος (ἐνάτηρ, ἐνατέρα), 409.
- εἰνάτος (ἐνάτος, ἐνάτος), 516.
- ειος, suff. nomina., 391.
- εἶπον, v. λέγω.
- εἶργονμι, ἔ(F)εργονμι, εἶρθε, 240.
- εἶργονίω, 241.
- εἶργω (*εργεργ-), 46; ἔρχεται, ἔρχατο,
220.
- εἶρμος, 378.
- εἶρος, 402.
- εἶρω, περιφρασα, 47.
- εἶς, ἐς, ἐν, 137, 523, 540, 559.
- εἶς, μία, ἐν, 95, 137, 160, 443, 444,
472, 510, 591, 592.
- εις, désin. verb., 316, 322.
- εις, -εσσα, suff. nomina., 418.
- εἰσάγω, 200.
- εἶτα, 654, 655.
- εἰωθα, 218; εἰωθεῖα, 338.
- εἰ, εἶ, 523, 564, 565, 574, 575.
- εἰκός, 521.
- εἰκοστος, ρικαστος, 53.
- εἰκάτερος, 53.
- εἰκατόγχις, 426.
- εἰκατόμβητος, 44, 426.
- εἰκατόμβηδος, 463.
- εἰκατόμπολις, 421.
- εἰκατόν 37, 70, 95, 515; ἑκατόν,
95.
- εἰδικος, 431.
- Ἐκδήμιος, ρικιδαιμος, 53; ρηκα-
δαμος, 53.
- εἰεῖ, 439.
- εἰκίνος, 495.
- εἰχειρία, ἔχειρία, 58.
- εἰκαργίος, 381.
- εἰκίω, 200.
- εἰκοθών, 439, 517, 560.
- εἰτός, 519.
- εἰτος, 87, 516.
- εἰυρθε, 111, 114, 145, 539.
- εἰυρόγω, 200.
- εἰκόν (ρικων), 337, 343.
- εἰκίνος, 391.
- Εἰκίον (ἔλακρον), 111.
- εἰκίω, 549; εἰκίλωνοια, 320; εἰκίλω-
μαι, εἰκίλακα, 215, 222; εἰκίλω-
δατο, 221.

- ἰλαρηβόλος, 426-427.
 ἰλαρός, 60, 381.
 ἰλαρός, 41, 60, 90, 393; ἰλάσσειν,
 ἰλάττειν, 60, 106, 406; ἰλαστικός,
 106; ἰλάσσωνες (acc. pl.), 458.
 ἰλασμαί (*ῥιλδ-), 46.
 ἰλαυρ, ἰ(ρ)ιλδουρ, 46.
 ἰλεγγή, 405.
 ἰλέγγω, ἰλέγγωμαι, 216.
 ἰλεῖμων, 414.
 ἰλεητός, 396.
 ἰλευθερός, ἰλευθερος, 100.
 ἰλία, 109.
 ἰλίσιω, ἰλίχατο, 220.
 ἰλασιπίπλος, 429.
 ἰλαρχίτιον, 428, 429.
 ἰλασι, 402.
 ἰλαω, 234.
 ἰλαωσις, 234.
 ἰλλα, 65, 379.
 Ἐλλῆς πόντος, 422.
 ἰλαμι, 394.
 ἰλπίζω, 199; ἰλπίσω, ἰλπίω, 214;
 ἕλπισα, 55, 209; ἕλπισα, 216.
 ἰλπίς, 419; ἰλπίς, 46.
 ἰλπουμαι, 199.
 ἰλπω, ἰολπα (ρ)ἰ(ρ)ολπα, 218.
 ἰλπουρή, 595.
 ἰλυτρον, (ρ)ἰλυτρον, 282.
 ἰμετος, 170.
 ἰμῖω, 180; ἰνῆμια, 216.
 ἰμός, 509, 510.
 ἰμπάλαγμα, 416.
 ἰμπεδορκίω, 201.
 ἰμπεδος, 463.
 ἰμπλωε, ἰμπλωεσι, 443.
 ἰμποδῖον, 517, 560.
 ἰμφορη, ἰμφορην (acc.), 466.
 ἰν (ίνε), 148, 523, 553, 568; ἰνι,
 137; ἰν, 101.
 -εν, désin. verb., 327.
 -εν, finale d'infinitif, 341 et suiv.
- ἰναρα, 511.
 ἰναρίζω, ἰναρίζω, ἰναρίσσω, 209.
 ἰνῶτα, 513.
 ἰνῶνα, 531.
 ἰνδογενής, ἰνδογενής, 105.
 ἰνικα, 522, 524.
 ἰνιενέκοντα, 514.
 ἰνιρβα, 519.
 ἰνη, 75.
 ἰνῆ, 97, 127-128, 519.
 ἰνῆν, 643.
 ἰνθουσιασμός, 379.
 ἰνῆα, 111, 513; ἰνῆς, 105; ἰνῆα,
 129; ἰνῆρα, 513.
 ἰνῆπω, ἰνῆπωσι, 333.
 ἰνῆμι, ἰνῆμι, 46, 52; ἰνῆα (μῆσα),
 ἰνῆα, 52, 240, 323.
 -εντ-, -οντ-, suffixe, 489 et suiv.
- ἰνῆαδα, 642.
 ἰνῆαδοί, 519.
 ἰνῆμος, 431.
 ἰνῆος, 519.
 ἰνῆσι, ἰνῆσι, 402.
 ἰνῆσιον, 431.
 ἰνῆσι, 517, 523.
 ἰῆ (*ῥίῆ), 513.
 ἰῆσῶ, 200.
 ἰῆσάκτυλος, ἰῆσάκτυλος, ἰῆσάκτυλος,
 426.
 ἰῆσάκτιον, 84.
 ἰῆσάκτιον, 426.
 ἰῆσάκτιος, 430.
 ἰῆσάκτιον, 514.
 ἰῆσάκτιον, 424.
 ἰῆσάκτιον, 200.
 ἰῆσῶν, 620.
 ἰσῆα, (ρ)ἰ(ρ)οικα, οἶκα, 215, 217,
 (ρ)ἰ(ρ)οικα, 312.
 ἰός, ἰρσ, ἰος, ἰς, 509; ῥῥῖν, ῥῥῶ,
 54.
 -ιος, suff. noun., 391.

- ἰπαιδῶν, 357 ; ἰπαινεῖται, ἰπαινεῖσθαι, 207.
 ἰπαί, 655.
 ἰπαυδέ, 630.
 ἰπαιτα, 655.
 ἰπιαβόλος, 135, 425.
 ἰπυλόγομαι, ἰπυλοχόμενος, 56.
 ἰπυλοι, 372.
 ἰσημοῖός, 429.
 ἰπί, 523, 524, 553 ; ἰπ' ἴς, 525.
 ἰπιβάλλω, 549 ; ἰπιβάλλοντα, 454.
 ἰπιδοῖα, 463.
 ἰπιδοῖομαι, 310.
 ἰπιλόχομαι, 414.
 ἰπιμελίομαι, ἰπιμελεθῆσονται, 230.
 ἰπιπολῆς, 517.
 ἰπιπολύ, 517.
 ἰπισσιών, 47.
 ἰπίσταμαι, 560 ; ἰπίστασαι, 322 ;
 -επίσταται, 325.
 ἰπιστήμων, 414.
 ἰπιστομιζῶ, 200.
 ἰπιστρέφω, 310.
 ἰπισχερά, 517.
 ἰπίσχεις, ἰπισχεσίη, 392.
 ἰπίτιξ, 372.
 ἰπιφύρειν, 549.
 Ἐπιφοῖος, Ἐπιφοῖο, 56.
 ἰπωμαί, 61, 235 ; ἰπίσθαι, 54, 204 ;
 ἰπίσθαι, 182, 205.
 ἰπος (ῥίπος), 45, 155, 399, 400 ;
 ῥιπιγῶ, 42, 104 ; ῥίπισσι, 55.
 ἰποψ, 370.
 ἰππωμα, 68.
 ἰππασί, 68.
 ἰπτά, 49, 65, 515.
 ἰπύλλιον, 391.
 ἰραμαί, 180, 231, 311, 560 ; καὶ ἰ.
 ἰραται, 259.
 ἰρασιμολπος, 429.
 ἰραξομαι, ἰραξομαι, 214.
 ἰργον (ῥίργον), 45, 377 ; ῥαργον, 45,
 100.
 ἰρδον, 186 ; v. ἰρδω.
 ἰρέδος, 61, 402.
 ἰριδοῖα, 235 ; ἰριδοῖα, 66 ; ἰριδοχέωμαι,
 216, ἰριδοχέται, ἰριδοχέται, 221.
 ἰριδοῖα, 235 ; ἰριδοῖα, 204.
 ἰριδοῖα, 389.
 ἰριδοῖα, 235 ; ἰριδοῖα, 204 ; -ἰριδοῖα,
 215.
 ἰριδοῖα, 416.
 ἰριδοῖα, 246, 367, 417 ; ἰριδοῖα, 209.
 ἰριδοῖα, 246, 367, 417.
 ἰριδοῖα, 368.
 ἰριδοῖα, 278.
 ἰριδοῖα, 405.
 ἰριδοῖα, 72, 401.
 ἰριδοῖα, ἰριδοῖα, 249.
 ἰριδοῖα, 41, 235.
 ἰριδοῖα, v. λίγω.
 ἰριδοῖα, 127.
 ἰριδοῖα, 341.
 ἰριδοῖα, ἰριδοῖα, ἰριδοῖα, 393, 464.
 ἰριδοῖα, 416.
 Ἐριδοῖα, 451 ; Ἐριδοῖα, 445.
 ἰριδοῖα, 403.
 -ἰριδοῖα, suff. nomina, 381.
 ἰριδοῖα, 65, 235.
 ἰριδοῖα, ἰ(ρ)ἰριδοῖα, 46, 51, 543.
 ἰριδοῖα, 41, 72, 170, 381.
 ἰριδοῖα, 238.
 ἰριδοῖα, 238.
 ἰριδοῖα, 177, 238.
 ἰριδοῖα, 416.
 ἰριδοῖα, fut. ἰριδοῖα, 212, 214.
 ἰριδοῖα, 210, 215, 231, 613 ; ἰριδοῖα,
 41, 164 ; ἰριδοῖα, 169, 178,
 210, 231 ; ἰριδοῖα, ἰριδοῖα, 164,
 169, 178, 204, 210 ; ἰριδοῖα, 345 ;
 ἰριδοῖα, 314 ; ἰριδοῖα, 101 ; ἰριδοῖα,
 65 ; ἰριδοῖα, 223 ; ἰριδοῖα,

- ἰαλίαι, 159, 215, 218; ἰαλίαι-
 θώς, 218.
 ἰαρός, 404, 464.
 ἰαυτάω, ἰαυτάου, 250.
 -ει, désin. verb., 322-323.
 ἰαρός, 368.
 ἰαπερος, 46.
 ἰαθής, 462.
 ἰαθίω, ἰαθῶν, 169, 178; v. ἰθω.
 Ἰασπιδες, Ἰασπιδες, 54.
 ἰασόν, 17.
 -ουσι, désin. de dat. pl., 458.
 ἰασι, 623; ἰασιῖσι, 526.
 ἰατία, 46.
 ἰατιάτωρ, 408.
 ἰαχάριον, 391.
 ἰτιρος, 106.
 ἰτιος, 403.
 ἰτιος (πιτος), 45, 46, 402, 403; γατος,
 137; ἰτιος, 458.
 ἰαγγίλιον, 431.
 ἰανθής, ἰανθία, 466.
 ἰαδοικός, 384.
 ἰαγενής, 466, 535; ἰαγενίς, 538.
 ἰαδαίμων, 535; ἰαδαίμων, 538.
 ἰαδμήτος, 157.
 ἰαίμων, 415.
 ἰαργήτης, ἰαργήτης, 64.
 ἰαστώ, 397.
 ἰαυτος, 103, 424.
 ἰαθός, 521; ἰαθίαν, 517.
 ἰακίης, 171, 405.
 ἰακίος, 103.
 Ἰακράτης, 466.
 ἰαμηνής, 424.
 ἰάντι, 394.
 ἰανητος, 52, 277.
 ἰανως, 443, 535, 557.
 ἰαρολόγος, 429.
 ἰαρίσκω, 242; ἰαρί, 345; ἰαρίσκω,
 ἰαρίσκω, 223.
 ἰαρος, 401.
 ἰαρός, 393; ἰαρία, 44.
 ἰαροστερής, 433.
 ἰαρωτός, 366.
 -ίας, suff. nomin., 398-399.
 ἰαθηνός, 430.
 ἰαφρόνη, 170.
 ἰαχί, 376.
 ἰαχομαι, ἰαχουμαι, 66; ἰαχαμενοι,
 ἰαχαμενος, 67; ἰαυαχομενος, 56.
 ἰαχος, 400.
 ἰαχολή, 382.
 ἰαυ, 49, 233.
 ἰαώνυμος, 430.
 ἰαώπις, 456.
 ἰαένυμι, ἰαενώσθαι, 52.
 ἰαήτης, 417.
 ἰαητηή, 417.
 ἰαήμερος, ἰαημέριος, 431.
 ἰαήλιη, 58.
 ἰαθαίρω, 247.
 ἰαθρός, 557; ἰαθίον, 406, 492.
 ἰαθος, 66.
 ἰαίς, 393.
 Ἰαχος, Ἰαχοπιν, 400.
 ἰαυρός, 381.
 Ἰαω, 57, 158, 181, 227, 233, 255,
 310; Ἰαωσι, Ἰαωσι, 51; Ἰαησι,
 324; Ἰαησι, 242; σγίω, 184;
 σγίωσι, 260; ἰαχον, 158; ἰαχα,
 210; σγίς, 333; ἰπίσγες, 346;
 σγίσην, 259; σγίσην, 54, 204;
 Ἰαωσα, Ἰαωσα, Ἰαωσα, 51.
 ἰω, v. ἦω.
 ἰω, conjonct., 104, 255, 623, 642,
 651, 658; ἰω, 642, 643; ἰω,
 104; ἰω πρός, 526.
 Ἰάω, Ἰάω, 43, 164; Ἰάω, Ἰάω, 245;
 Ἰάω, 60, 245.
 Ἰά, Ἰαί, 430.
 Ἰαίδυρος, 430.
 Ἰάλλω, v. Ἰάλλω.

- ζερεθρον, v. βέραθρον.
 ζεύγη, 379.
 ζεύγμα, 416.
 ζεύγνυμι, 159, 184, 239, 365; ζευγ-
 νώω, 241; ζευγνός, ζευγνώω, 337;
 ζεύκτην, 187, 229; ζεύχθη, 229;
 ζεύγμαι, 216.
 ζεύχος, 156, 365, 400.
 ζώεις, 365, 396.
 Ζεύς, 486, 539; Ζεύς πάτερ, 432;
 Δ(ϛ)ός, 43; Διορ, 137; Διρ, Δι,
 43; Ζήνα, 98, 499.
 ζώω, 42.
 ζημία, ζημιαν, 447.
 ζήτησις, 396.
 ζυγόν, 42, 94, 125, 156, 365, 377,
 541, 543.
 ζυγός, 543.
 ζυγωτός, 383.
 ζύμη, 42, 162.
 ζώννυμι, 240, 311; ζώνωθην, 229.
 ζωνώω, 241.
 ζωός, 43, 60.
 ζωρός, 381.
 ζωστήρ, 240.
 ζωστός, 240.

 ἦ, particule, 629-631, 632, 660 et
 suiv. ; ἡμίν, ἡδὲ, 630, 631; ἰ(ϛ)ῶ,
 631; ἦτε, 631.
 ἦ, particule, 607; ἦ οὐ, ἦ μή, 607.
 ἠδίσκω, 241.
 ἠδών, 241; ἠδών, 104; ἠδών, ἠδών-
 τα, ἠδώνωσα, 250.
 ἠγανον, 380.
 ἠγήμεν, 414.
 ἠγισίλας, ἠγισίλω, 467.
 ἠγισίππος, ἠγισίππος, 49.
 ἠγίτωρ, 408.
 ἠθῆ, 630.
 ἠδομαι, 253; ῥάδομη, 53; ἠσάμην,
 207; ἠσάδοτα, ῥαῖσάδοτα, 223.
 ἠδόνῃ, 543.
 ἠθος, 400.
 ἠθυστής, 424.
 ἠδύνω, (ϛ)αδύνω, 253.
 ἠδύς, *(ϛ)αδύς, 53, 91, 125, 393,
 483; ἠδύα, 536; ἠδύων, ἠδύω,
 106, 407, 492; ἠδύστος, 407.
 -ἠδύων, suff. nomin., 413.
 ἠθος, 400.
 ἠκα, ἠκιστα, 43; ἠκιστων, ἠκτων, 43,
 406.
 ἠλιαία, 390.
 ἠλιξ, 419.
 ἠλιος, ἠλιος, ἠελιος, 540.
 -ἠλος, suff. nomin., 382.
 -ἠμα, -ἠμας, suff. nomin., 417.
 ἠμα, 416.
 ἠμαθός, 134.
 ἠμαι, 231, 305; ἠσται, 305.
 ἠμαρ, 170, 474.
 ἠμαθασός, 387.
 ἠμαίς, 507, 508, 531; ἠμμαί, 507;
 ἠμμαί, ἠμμαί, ἠμμαίς, 49, 52.
 ἠμέρα, ἠμέρη, σμερα, 99.
 ἠμέρεος, 389.
 ἠμερόκοιτος, 421, 427.
 ἠμέτερος, 385, 509.
 ἠμε-, 49.
 ἠμπίλακκα, 68.
 ἠμιστος, αἰμιστος, ἠμιστυ-, ἠμιστεια, 63.
 ἠμυχόριον, 431.
 ἠμορίς, 53.
 ἠμος, 642.
 -ην, finale d'infinif, 341.
 ἠμωτός, 134, 418.
 ἠνία, plur. ἠνία et ἠνίαί, 533.
 ἠνία, 519.
 ἠνιοχός, 399.
 ἠνιοχος, 399.
 ἠνις, 393; ἠνι, 477.
 ἠος, v. ἠως, conj.

- ἦπαρ, 41, 60, 70, 410, 470, 474, 541.
 ἡπεροπέις, 399.
 ἦρα, 522.
 Ἡρακλείδης, 367.
 Ἡρακλῆϊος, 586.
 Ἡρακλῆς, 115, 132.
 -ηρός, suff. nomín., 381.
 ἡσυχῆ, 517.
 ἡσυχίος, 535.
 Ἡσυχυλος, 102.
 ἦτορ, 470, 541.
 ἦτα, 366.
 ἦτε, 566.
 ἦχώ, 397.
 ἦώς, ἦος, 104, 404, 443, 467, 542 ;
 αἰώς, αἰος, 467.
 θά, 215.
 -θα, désin. verb., 56, 315, 349.
 -θα, finale d'adverbe, 519.
 θαυρός, 47.
 θαλαμηπόλος, 427.
 θαλλός, 376.
 θαλλω, τέθηλα, 219.
 θαλός, 401.
 θαλόπος, 401.
 θαλίω, θαλίησι, 324.
 θαμβάϊνω, 253.
 θάμβος, 401.
 θάνατος, 380.
 θάπτω, 43 ; ἐπίταφτος, 220.
 θάρνυμα, v. θύρνυμα.
 θαρσίω, τεθήρηκα, 223.
 θάρσος, 401 ; θάρτος, θάρτος, 51.
 θαρσύνω, 199, 253 ; θαρσυνῶ, θάρσυνα, 208.
 θαρσύς, θρασύς, 95, 401.
 θαρσύμαχος, Θηαρυμαχος, 56.
 θάτερον, 106.
 θαύμα, 416.
 θαυμάζω, 251-252.
 θαυμαίω, 251.
 θαυμαστός, 252.
 θαυματός, 246.
 -θη, finale d'adverbe, 519.
 θία, θίη, θαα, « vue », 104.
 θιά « déesse », 537.
 θίανα, 537.
 θιάτρον, 385.
 θίω, 182, 281 ; θίνων, 295 ; θίω, 205, 210 ; θιφών, 60, 182, 205 ;
 θίφαμαι, 60, 182, 219 ; ἀπίφατο, 203.
 θαλατήριον, 389.
 θίλω, θείλω, 41 ; ἐθέλω, 215 ; ἐθέλωμι, 320 ; ἐθέλωθα, 315.
 θίμα, 368.
 θίμις, 394, 463.
 -θεν, finale d'adverbe, 505, 519.
 θίναρ, 470.
 θιογενής, θιογενη, 466.
 θιόγονος, 433.
 θιόβητος, 163.
 θιοκήτης, 426.
 θιοκήτολος, 432.
 θιοκοκώ, 67, 398, 422.
 θιόκλιμα, 422.
 θιόκοπος, 399.
 θιός, 106, 536 ; θιος, 104 ; θιορ, 137 ;
 τώ θιώ, 53, 529, 536 ; τώ σιω, σιω, 65, 536.
 θιόδοτος, 423.
 θιουδής, 426.
 θιοφιστος, 62.
 θιόφορος, σιοφορος, 64-65.
 θιρίπαινα, 410, 490.
 θιραπέιην, 251, 410.
 θιραπίς, 410.
 θιράπιη, 410, 490.
 θιραπίην, 410, 490.
 θιραπίω, 253.
 θιρμαντις, 396.
 θιρμός, 40, 60, 72, 381.

- θέροι, 60, 400, 560.
 θέρω, θέρωμαι, 228; θεράμενος, 212;
 θέρων, θερούω, 228.
 θέσις, 396.
 θεσμός, 368, 379.
 θέσσαλος, θετταλος, Πετθαλος, 62.
 θέσασθαι, 62, 249, 374.
 θέστιάς, 419.
 θέτις, 463.
 θέτος, 161.
 θέω, 235.
 θεώτερος, 385.
 θελή, 40, 379.
 θέλος, 394; θελότεροι, 385.
 θελώ, 397.
 θέμα (ἀνάθημα), 416.
 θεμῶν, 414.
 θέρ, 68, 90, 170, 368, 371, 456;
 θεροί εἰ θέρεσι, 458; φέρ, 68,
 371.
 θέρα, 367, 368.
 θέραγμα, 368, 416.
 θεράσιμος, 368.
 θερατής, 368.
 θερατικός, 368.
 θέρατρον, 368.
 θεράων, 368.
 θέρειος, 535.
 θέρευμα, 368.
 θέρευσις, 368.
 θερευτής, 368.
 θερευτικός, 368.
 θερεύω, 251, 368.
 θερητήρ, 368.
 θερητής, 368.
 θερίων, 368, 390.
 θερούωμαι, 368.
 θερούωσις, 368.
 θερούσις, 368.
 θεροστράτος, θερόστρατος, 433.
 θεροσφάνος, 421.
 θεροσφός, 89.
 -θι, désin. verb., 333.
 -θι, finale d'adverbe, 519.
 θιγγάνω, 237, 577.
 θισοπαστος, 68.
 θλίβω, τίθλιρα, 221.
 -θλον, suff. nomina., 385.
 -θμα, suff. nomina., 416.
 θνήσκω (θνασκω, θνασκω), 98, 241,
 242; ἰθασκω, 205, 239; ἀπίθανον,
 177; θανέμεν, 342; τίθηκα, 177,
 184, 222; τίθησκει, 326; τίθησθι,
 219; τίθησθην, 260; τίθησθίς, 219;
 τίθησκατοίς, 458; τίθησθω, 225.
 θοός, 374.
 θορή, 375.
 θόρυγμαι (θάρυγμαι), ἰθορον, 240.
 θορός, 374.
 θουκυλίδης, 106.
 θούρμασιον, 106.
 θούρος, 388.
 θρασύς, v. θαρσύς.
 θράγμα, 415, 416.
 θρήνος, 394.
 θρησκεία, 251.
 θρήξ, τριχός, 57.
 -θρον, suff. nomina., 72, 385.
 θρώσκω, 240, 241, 242; θρωίν, 204.
 θυγάτηρ, 457, 469; θυγατέρων, 154;
 * θυγατήραν, 452; θυγατήρας, 454.
 θυμα, 416; σωματος, 65.
 θυμαίω, 253.
 θυμαλγής, 426.
 θυμαθής, 426.
 θυμάς, 94.
 θυνοί, 380.
 θυός, 401.
 θύρα, 91, 367; θύραι, 331; θύραζε,
 525; θύρασι, θύρασι, 367.
 θυραυρός, 367.
 θυραίος, 367.
 θυροός, 367.
 θύριον, 367.

- θυρίς, 367, 419.
 θυραγωγός, 383.
 θυραῖος, 161, 368, 378.
 θυραεῖς, 419.
 θυραῖον, 246 ; θυραῖοχθην, 229.
 θύα, 372.
 θύαξ, 372.

 ἰ, pronom. fém., 444.
 ἰα, gén. ἰᾶς, dat. ἰᾷ, 443.
 ἰάσθαι, ἰασθαι, 188.
 ἰατρόμαντις, 432.
 ἰατρός, 409.
 ἰατωρ, ἰητήρ, 409.
 ἰάχην, (r)ι(r)αχίω, 235 ; ἀμφι(r)α-
 χύϊον, 215.
 -ιδάριον, suff. nomin., 369.
 -ιδιον, suff. nomin., 369, 391.
 ἰδίας, ἰδῖος, 46.
 ἰδμεν, 379.
 ἰδμεων, 414.
 ἰδω, 402.
 ἰδρις, 394, 476.
 ἰδριός, 404, 464.
 ἰδρώσσω, 253.
 ἰεμαι, (r)ιεμαι, 232.
 ἰεραεῖ, ἰρηεῖ, 419.
 ἰερός, 398, 489 ; ἰετης, 489.
 ἰερεύω, 250.
 ἰεροαγγέλιον, 415.
 ἰερός, 49.
 ἰζάνην, 238.
 ἰζω, 181, 235, 238.
 -ίζω, suff. verb., 251, 379.
 ἰημι, 181, 232 ; ἰημι, 187 ; ἰηα, 181,
 187, 202, 222 ; ἰήμεν, κτθμεν,
 ἰνέκαρμεν, 202 ; ἰε, 333 ; ἰετης, 333,
 648 ; ἰεμπερός, 419, 346 ; ἰερίκαα,
 222.
 ἰθμα, 416.
 ἰθύνω, 253.
 ἰθύς, ἰθύνωτα, 253.

 ἰκανός, 382.
 ἰκάνω, 238.
 ἰκαός, 419.
 ἰκάνομαι, 238, 553 ; v. ἰκαν.
 -ικός, suff. nomin., 384.
 ἰκτεράισσω, 253.
 ἰκου, 238 ; ἰκίσθαι, 204 ; v. ἰκου et
 ἰκάνομαι.
 ἰλαος, ἰλιως, 443.
 ἰλάς, 419.
 ἰλημι, ἰληθῆ, 443.
 ἰμάσθη, 385.
 ἰμάτιον, 541.
 ἰμαίβω, 247.
 -ιμος, suff. nomin., 381.
 ἰν, μιν, νιν, 495.
 ἰνα, 255, 623, 628, 651, 652.
 -ινος, suff. nomin., 384.
 -ιον, suff. nomin., 389 et suiv.
 ἰδς « poison », 162.
 ἰδς « flèche », pl. ἰδ, 533.
 ἰπνός, 380.
 ἰππείς, 398.
 ἰππειώ, 250.
 Ἴππίας, 422.
 ἰππος, 389.
 ἰπποδύμων, 415.
 ἰπποδοτος, 421.
 ἰπποδαμος, 424.
 Ἴπποκράτης, acc. Ἴπποκρατην, 446.
 Ἴπποκίδων, 422.
 ἰππος, 68, 536, 539 ; ἰακος, 68.
 ἰππότης, 367, 417 ; ἰππότα, 445.
 Ἴππυλλος, 422.
 Ἴππος, 422.
 ἰππών, 413.
 ἰρ, (r)ιρ, 371 ; v. ἰρη.
 -ει, gén. -είος, suff. nomin., 419.
 Ἴσηός, 124 ; Ἴσηοί, 121, 130,
 368 ; Ἴσηοί, 124.
 -ισαίον, suff. nomin., 369.
 -ισαον, suff. nomin., 369.

-ισμα, suff. nomina., 416.

-ισμός, suff. nomina., 379, 416.

ἴσος, ἴσος, 46, 48, 557; ἴσως, 46, 48; v. ἴσως.

ἴσθημι, ἴσθᾶμι, 155, 161, 181, 232; ἴσταμαι, 96; ἴστην, ἴστην, 56, 161, 174, 180, 202, 208, 277, 320; ἴστην, 202; στήθε, στήθη, στήθεσιν, στήθεσιν, 258; παρστή-
στον, 193; ἴσθησα, 208, 549; ἴστασθαι, στάσθαι, 242; ἴσθησα, 177, 222; ἴσθησι, 225; ἴσθησαν, 328.

ἴσως, (φ)οσώς, 68, 339.

-ιστος, suff. nomina., 407.

ἴστωρ, 46.

ἴσχανάω, 238.

ἴσχανω, 238.

ἴσχυρός, 381.

ἴσχύς, 393.

ἴσχω, 181, 235, 236, 238.

ἴσως, ἴσως, βίωρ, 46, 50, 137.

ἴσφι, 519; v. ἴσφι.

ἴσθινος, 384.

ἴσθινος, 419.

ἴσθινος, 393, 484.

ἴσθινος, 414.

ἴστος, 403.

-ισω, suff. nomina., 407, 566.

ἴσως, 378.

κα, particule, v. κα(ν).

-κα, suff. verb., 221 et suiv.

καθαρίζω, fut. καθαρισῶ, 252.

καθαίρω, 43.

καθαρός, 43.

κάθαρσις, 396.

καθιραίνω, καθιραίνωσι, 260.

καθίστημι, 517.

καί, 631, 632; καί, κα, 631.

καίω, κάωσι, 218.

καίω, κάωσι, κάωσι, κάωσι, κάωσι, 245.

κακία, 390.

κακολογία, 389.

κακοπράγμων, 415.

κακότης, 417.

κακουργός, 426.

κακύνωμι, 253.

κακῶς, 67.

κάκωσις, 396.

καλαζοφί, 47.

καλίω, 313; κάλιμι, 188; καλίωσι (fut.), 212; κάλιωσι, συνκαλιω-
σαντες, 207; κάλιται, 313.

καλιζώ, 188.

Καλλιθέης, Καλλιθέων, 447.

κάλλιμος, 381.

καλλίπρος, 53.

κάλλος, 401, 406.

καλλωπισμός, 379.

καλός (καλός), 48, 388, 401; καλί-
ωσι, 406.

Καλιφώ, 398.

κάματος, 239, 380.

καμινώ, 397.

κάμω, 236, 239, 614; κάμωσι, 205;
κάμωσι, 65, 184; κάμωσι(φ)ώς,
219.

καμπτέρ, 408.

κακός, 380.

κάρα, 474.

καραρα, 87.

καράτομος, καράτομος, 433.

καρδία, καρδίη, 93, 541.

καρδιώσις, 253.

κάρηνον, 474.

καρκαίρι, 180.

καρτός, κρατός, 95.

καρύς, καρύσι, 100.

κασιγνήτης, 162, 537; κασιγνήτη, 99,
537.

κάσμορος, 53.

- Κίσσορι, 530.
 κατῶ, 138, 534, 553; κατ-, καβ-,
 καγ-, καπ-, καλ-, καμ-, καρ-, 138.
 καταβαίω, 550.
 καταβάλλω, κιάβαλλι, 138.
 κατάγω, 200.
 καταδηλώω, καθάλημενοι, 100.
 κατακυβείω, 200.
 καταλύω, 549.
 καταφύγω, 200.
 κατεναντίον, 517.
 κατένωπα, 517, 523.
 καταπάγω, 199.
 καταπθίω, 200.
 κατοικίω, κατοικωντισσι, 188.
 κάτοπιρον, 60.
 καῦμα, 416.
 καῦσις, 396.
 καύστρον, 409.
 καχιζία, 426.
 κάχρως, 394.
 κί(ν), κί, 194, 196, 256-257, 317,
 644, 655
 κίβνός, 65.
 κίβρινος, 384.
 κίβρις, 231, 305; κίβρις εἰ κίβρις,
 κίβρις, 321-323; κίβρις, κίβρις,
 327; κίβρις, 213.
 κίβρις, 186; κίβρις, 212; κίβρις, 51,
 208.
 κίβρις, 428.
 κίβρις, 164, 540; κίβρις, 533.
 κίβρις, fut. κίβρις, 212; 208. κίβρις,
 51, 208.
 κίβρις, 235; κίβρις, 182, 205.
 κίβρις, κίβρις, 388; κίβρις, 134.
 κίβρις, 431.
 κίβρις, 248.
 κίβρις, 67.
 κίβρις, 398.
 κίβρις, 240; κίβρις, 339; v.
 κίβρις.
 κίβρις, 65, 403.
 κίβρις, 391.
 κίβρις, 406.
 κίβρις, 400, 406.
 κίβρις, 397.
 κίβρις, 435.
 κίβρις, 51.
 κίβρις, 237.
 κίβρις, 414.
 κίβρις, 235, 237; κίβρις, 204.
 κίβρις, κίβρις, 450.
 κίβρις, 338; v. κίβρις.
 κίβρις, 414.
 κίβρις, 400.
 κίβρις, 235; κίβρις, 205.
 κίβρις, κίβρις, 495.
 κίβρις, 136, 170, 464, 541.
 κίβρις, 416.
 κίβρις, 378.
 κίβρις, 391.
 κίβρις, 419.
 κίβρις, κίβρις, 209; κίβρις,
 221.
 κίβρις, 18.
 κίβρις, 396.
 κίβρις, κίβρις, 378.
 κίβρις, κίβρις, 308.
 κίβρις, 397.
 κίβρις, 238; v. κίβρις.
 κίβρις, 477.
 κίβρις, 398.
 κίβρις, κίβρις, 237; κίβρις,
 193.
 κίβρις, κίβρις, 252.
 κίβρις, 244.
 κίβρις, 244.
 κίβρις, 244, 373, 377.
 κίβρις (dat. sing.), 373.
 κίβρις, 373.
 κίβρις, 51, 244; κίβρις, κίβρις,
 κίβρις, κίβρις, 244; κίβρις-
 τες, 338.

- κλάβη, 44, 245 ; κλάβωμα, ἰκλάβω, 245.
 κλάβη, 373.
 κλάβη, κλάβη, 98.
 κλάβη, κλάβη(ς), 45, 171, 400, 405.
 κλάβη, 400.
 κλάβωσις, 386.
 κλάβω, 244 ; κλάβωσις, 242 ; κλάβω, 213 ; κλάβω, 67 ; κλάβω, 220.
 κλάβω, 32.
 κλάβω, 242.
 κλάβω, 408, 409.
 κλάβω, 289.
 κλάβω, 409.
 κλάβη, 380.
 κλάβη, 187, 289 ; ἰκλάβω, 218 ; ἰκλάβω, 229.
 κλάβη, κλάβωσις, 325.
 κλάβη, 187.
 κλάβη, 394.
 κλάβη, 244, 375.
 κλάβη, 374, 375.
 κλάβη, 113, 382.
 κλάβωσις, 430.
 κλάβη, 65, 285, 558, 560, 576, 577 ; ἰκλάβω, 204 ; κλάβη, κλάβη, 203 ; κλάβη, 204, 576.
 κλάβη, 244, 372.
 κλάβη, κλάβη, 65, 239.
 κλάβη, 398.
 κλάβη, 250.
 κλάβη, 401, 468.
 κλάβη, 391.
 κλάβη, 377 ; κλάβη, 162.
 κλάβη, 397.
 κλάβη, 44.
 κλάβη, 248.
 κλάβη, κλάβη, 103.
 κλάβη, 367, 380.
 κλάβη, 367, 380.
 κλάβη, κλάβη, 339.
 κλάβη, κλάβη, 335.
 κλάβη, 517, 567.
 κλάβη, 190, 252 ; fut. κλάβη, 214, 252 ; κλάβη, 222.
 κλάβη, 248, 383.
 κλάβη(ς), 112.
 κλάβη, 398.
 κλάβη, 435.
 κλάβη, 313 ; κλάβη, 218.
 κλάβη, 94.
 κλάβη, 109, 240.
 κλάβη, 241.
 κλάβη, κλάβη, κλάβη, 47, 48, 99, 387.
 κλάβη, 378, 379.
 κλάβη, 42, 243.
 κλάβη = κλάβη, 374.
 κλάβη, κλάβη, κλάβη, 387.
 κλάβη, κλάβη, κλάβη, 51.
 κλάβη, 463.
 κλάβη, 246.
 -κλάβη, suff. nom., 384.
 κλάβη, 379.
 κλάβη, 253.
 κλάβη, 62.
 κλάβη, 62, 500.
 κλάβη, 557.
 κλάβη, 521.
 κλάβη, 399.
 κλάβη, 159.
 κλάβη, 381 ; v. κλάβη.
 κλάβη, 560.
 κλάβη, 408.
 κλάβη, ἰκλάβη, 223.
 κλάβη, 95, 401, 406 ; v. κλάβη.
 κλάβη, κλάβη, 95.
 κλάβη, 159.
 κλάβη, 65, 403.
 κλάβη (κλάβη), κλάβη, 406, 492.
 κλάβη, 332 ; ἰκλάβη, 238.
 κλάβη, 240 ; fut. κλάβη, 212.
 Κλάβη, genu. Κλάβη, 447.

κρίτος, 95, 401, 406; v. κρατο.
 κρίση, κρίσις, κρίσις, 99.
 κρίσημι, 239.
 κρίνω, 187; κρίνω, κρίνω, 44;
 κρινωσι, 51; θαλασσοί, 212; θα-
 λασσοί, 221.
 κρίσις, 187.
 κρίσις, 111, 280.
 Κρίσις, 67.
 κρομμύδιον, 413.
 κρόταλον, 382.
 κρόταλον, 519.
 κρότιον, 244, 552, 577; κρότιον,
 186.
 κρόταλον, 244, 518.
 κρυφή, 448, 517, 567.
 κρυφή, 376.
 κρυφίος, 439.
 κτάομαι, έκτασις, 177, 323; έκτασθαι,
 216; έκτασις, 177, 216.
 κτάομαι, 244; κτάομαι, 186, 245;
 κτάομαι, 212, 244; έκτασις, 210;
 έκτασις, 203, 204; κτάομαι έκ-
 τάσθαι έκτάσθαι, 203.
 κτάσις, 411, 472.
 κτασις, 311.
 κτάσις, 403, 468.
 κτασις, έκτασις, 214, 252.
 κτάσις, 415, 416, 538, 600.
 κτάσις, 403.
 κτάσις, 416.
 κτάσις, 252; -κτάσις, 203.
 κτασις, 445.
 κτασις, 63; κτασις, 188, 340.
 κτασις, 253.
 κτασις, 425.
 κτασις, 381.
 κτασις, 406.
 κτασις, 381; κτασις, 406.
 κτασις, 59, 130, 369, 533, 543; pl.
 κτασις, 533, 543.
 κτασις, 519.

κτασις, 163.
 κτασις, 416.
 κτασις, κτασις, 428.
 κτασις, 391.
 κτασις, 408.
 κτασις, 237.
 κτασις, 384.
 Κτασις, 422.
 κτασις, κτασις, 381.
 κτασις, 18.
 κτασις, 598, 614.
 κτασις, 43, κτασις, 44.
 κτασις, κτασις, 620.
 κτασις, έκτασις, 208.
 κτασις, 401.
 Κτασις, 398, αρ. Κτασις, 480.
 κτασις, 457, 472; κτασις έκτασις, 458.
 κτασις, 403.
 κτασις, 63.
 κτασις, 181.
 κτασις, 62, 500.
 λαδός, 376.
 λαδός, 419.
 λαδός, 381.
 λαδός, 237; λαδός, 237; έκτασις,
 204; έκτασις, 237; έκτασις, 218;
 έκτασις, 316; έκτασις, 205,
 έκτασις, 182.
 λαδός, έκτασις, 475.
 λαδός, 421, 435, 466.
 λαδός, 448, 517.
 λαδός, 370.
 λαδός, 384.
 λαδός, 159, 388.
 λαδός, 68.
 λαδός, 211, 237; έκτασις, 211;
 έκτασις, 204, έκτασις, 53, έκτασις,
 έκτασις, 345, έκτασις, 53; έκτασις,
 210; έκτασις έκτασις, 53, έκτασις,
 316; έκτασις, έκτασις, 200;
 έκτασις, 218.

- λαμπάδιον, 390, 391.
 λαμπάτι, 419, 462.
 λαοθάνατος, 237, 613-614 ; λαοκίον, 204,
 λαοκτοί, 324 ; λαλαθέειν, 182, λα-
 λαθῆς, 205.
 λαῖξ, 521.
 λαός, 532 ; λαός, 104, 442.
 λαίσιος, 47.
 λάσσω, 241 ; λακεῖν, 204 ; λάλημα λά-
 λακα, 219.
 λατρεύς, 366.
 λατρεύω, 251.
 λαχέω, 41.
 λαχέ, 376.
 λάχοι, 401.
 λάινα, 490, 537.
 λίγω, λίγουσι, 307 ; λίγην, 228 ;
 ἰρέω ἰρόω, 211 ; εἶπον (*ἄρτυπ-),
 182, 205, 211, 318, εἶπος, 155,
 εἶπα, 205, 210, 315 ; εἶπί, 345 ;
 εἶπον (ισπρέτ.) 333, προρισπατω,
 205 ; εἶπησθα, 315 ; εἶρηκα, 47,
 εἶρηχα, 223 ; φερεμένα, 47 ; εἶρή-
 σομαι, 225.
 λαίβω, 65, 235.
 λαυμῶν, 381, 414, 456.
 λαίπω, 61, 159, 182, 191, 198, 233,
 237, 310, 316 ; λαίψω, 49, 66,
 192 ; ἔλιπον, 174, 179 ; ἔλιπον εἰ
 ἔλιπον, 174, 179, 316, λιπεῖν,
 204, λιπῶν, 153 ; ἐλίπην, 187,
 227 ; ἐλίφηην, 229 ; λοιφθήσομαι,
 230 ; λίλοιπα, 182, 215, 218 ;
 λίλοιπαται, 219, 220 ; λελείφομαι,
 225.
 λείρον, 18.
 λειτοριάω, λειτορευσασσα, 51.
 λειτουργίω, λητουργίω, 98.
 λειτουργός, λειτωργος, 106.
 λείγω, 41, 73 ; 234.
 λεχαί, 67, 398.
 λέωντιον, 542.
 λίπας, 403.
 λίπος, 400.
 λεπρός, 381.
 λίπω, 235.
 λευκαῖνω, 253.
 λευκός, 67, 159, 177.
 λίσσω, 186.
 λίχομαι, 234 ; λίχτο, 203, 234.
 λίχος, 400.
 λίχρις, 67.
 λιχῶ, 398, v. λεχω.
 λίων, 490 ; λίων, λλιουσι, 53.
 λιώς, v. λωός.
 λήγω, 53, 235, 613 ; λήξω, 66 ; με-
 ταλλήξαντι, 53.
 ληθάνω, 237.
 λήθω, 235, 237.
 λήτιον, 98.
 λήμα, 416.
 λήνος, 403.
 λητός, 380.
 λήρος, 379.
 Λητώ, 398, 480.
 λήψις, 396.
 λιγνός, 394.
 λιγός, 393.
 λιθίω, 248.
 λιτριός, 321.
 λιμήν, 381, 414, 415, 456.
 λίμνη, 381, 415.
 λιμπάνω, 183, 236.
 λιμώσσω, 253.
 λιπόσθηξ, 429, 430.
 λιπόνανος, 429.
 λίπος, 401.
 λίσσομαι, 243 ; λιτίσθαι, 204.
 λιτή, 243.
 λιχμάω, 234.
 λίψ, 371.
 λογίζομαι, 311.
 λογογράφος, 399, 424.
 λόγος, 374, 378.

λοιπέ, 375 ; τό λοιπόν, τοῦ λοιποῦ, 560.
 λορβίω, 248.
 λοῦσαν, 159.
 λοῦω, 112.
 λόγος, 374.
 λογός, 374.
 λόγῳ, 519.
 λογρός, 381.
 λοκάδας, 373.
 λοκή, 377.
 λόκος, 435, 539.
 λοπρός, 381.
 λοσιμελής, 421.
 λώτρον, 385.
 λογιόδιον, 369.
 λόγως, 67, 380.
 λῶω, 199 ; λῶω, 49 ; ἴλωσα, 207 ;
 λῶσαιμι λῶσαι, 195, 259 ; λῶθητι,
 58.
 λῶσιν, 406.
 μα, particule, 630.
 -μα, suffixe, 368, 396, 415, 416.
 μάζα, 34.
 μάθημα, 416.
 μάθησις, 396, 416.
 μάθος, 401.
 -μαι, désinence verb., 320.
 μαίονται, 43, 185 ; ἱμαίην, 184,
 186, 227 ; μέμνη, 225.
 μαίωμαι, ἱμαίωσασθε, 245.
 μάκας, μακρός, 471.
 Μακεδών, Μακεδόνος, Μακεδωνικός,
 129.
 μακρός, 381 ; μακρόν, 517.
 μάλα, μέλλον, 406, 566, 633 ; μά-
 λιςτε, 407.
 μαλακίον, 412.
 μαθήναι, 237 ; ἱμαθον, 204.
 μανία, 389, 532.
 μαντιόωμαι, 251.

μαντικός, 384.
 μάντις, 395.
 μαρμαρός, 378.
 μάρτος, 159.
 μαρμαίρω, 180.
 μάρμαρος, 370.
 μάρναμαι, 239.
 μάρτυρ, 377, 471 ; μαίτης, 471.
 μαρτύριον, 390.
 μάρτυροι, 377.
 μαρτύρομαι, 246.
 μάστων, 406.
 μαστούμεν, 342.
 μάτην, 517.
 μάχη, 376.
 μάχιμος, 381, 535.
 μάχομαι, μαχοῦμαι, μαχίονται, 212.
 μαγίθωμος, 430.
 μεγαλόω, 253.
 Μεγαρίς, 419.
 μέγαρον, 53.
 μέγας, μέγιστο, 53 ; μέζων (μέζων),
 406, 492, 535 ; μειζότερος, 406.
 μέγιστος, 403.
 Μεγιστω, 480.
 μέδω, 235.
 μέζω, 402.
 -μεθα (-μεθα), désin. verb., 330.
 -μεθον, désin. verb., 331.
 μέθω, 393.
 μεθίσσω, 190.
 μεθύω, μεθύω, 245.
 μέγνυμι (μέγνυμι), ἱμείβα, 259 ; μέ-
 γνησιν, 328 ; μεγέτης, 258 ; ἱμεγθεν,
 328 ; μεγέσασθαι, 230 ; ἀναμεμί-
 χασται, 220.
 μελίνας, 384 ; μελίνασιν μελίνας, 134.
 μελίσσω, 247.
 Μείζωτος, Μείζωτος, 53.
 μείραξ, 419.
 μείρωμαι, ἱμωρι, 52, 219 ; ἱμωραν-

- οι, 52; εἴματα, 43, 53, 219;
 ἰσθραταί, μεμῶσθαι, 219.
 μέλι, v. μέλι.
 μέλιον, 406, 492; μέλι, 106.
 μελανότης, 417.
 μέλας, μέλας, 472; μέλαινα, 444;
 μελάνταροι, 385.
 μέλιθιον, 413.
 μέλιθιον, 413.
 μέλιτι, 380.
 μέλι, 246, 464.
 μέλιθός, 432, 466.
 μέλισσα, μέλιττα, 42.
 μέλισσός, 398.
 μέλιττός, μέλιτοδύταν, 418.
 μέλιγγαμίδι, 466.
 μέλιγγαμος, 429.
 μέλιον, μέλιθον, 215; ἔμελλον, 318.
 μέλιον, 397.
 μέλιος, 400.
 μέλιον, 235.
 μέλιον, 40, 154, 182, 217.
 μέλι, 630, 631.
 -μεν (-μεν) -μεναι, finale d'infinitif,
 341, 342, 417.
 -μεν (-μεν), désin. verb., 315, 330.
Μένιος, 422.
Μένιος, 422.
 μενίστιον, μενίστιον, 149.
 μενίστιον, 237.
 μέλιος, 400.
 -μενος, suffixe de participe, 338.
 μέλιος, 173, 233, 235; μενίστιον μενίστιον,
 50, 192-193, 212; ἰμενίστιον ἰμενίστιον
 ἰμενίστιον, 50; μεμίνεκα, 184, 285;
 μενίστιον, 260.
Μένιος, 422.
 μενίστιον, ἰμενίστιον, 209.
 μέλιος, 43, 400.
 μεμῶσθαι, 132.
 μεμῶσθαι, 596.
 μεμῶσθαι, 163.
- μεμῶσθαι, 411; μεμῶσθαι, 596.
 μέλιος, μέλιος, 41, 42, 43, 72, 133;
 388, 586; μεμῶσθαι, 442.
 μέλιτος, μέλιτος, 383.
 μεμῶσθαι, 523, 553, 554, 568.
 μεμῶσθαι, 431.
 μεμῶσθαι, μεμῶσθαι, 213.
 μέλιος, μέλιος, 521, 623; μέλιος πρὸς,
 526.
 μέλι, 101, 603, 604, 605, 607, 652-
 654; με, με, 100, 101.
 μέλιος, 235, 311.
 μέλιος, 400; μέλιος, 402.
 μεμῶσθαι, μεμῶσθαι μεμῶσθαι, 129.
 μεμῶσθαι, μέλιος μεμῶσθαι, 219.
 μεμῶσθαι, 401.
 μεμῶσθαι, μεμῶσθαι, 253.
 μεμῶσθαι, 408.
 μέλιος (μέλιος, μεμῶσθαι), 468, 540;
 μέλιος. μεμῶσθαι μέλιος, 50, 88.
 -μεν (-μεν), désin. verb., 321.
 -μεν, suffixe nomin., 414.
 μέλιος, 540.
 μεμῶσθαι, μεμῶσθαι μεμῶσθαι, 533.
 μέλιος, 40, 99, 469, 537, 539.
 μεμῶσθαι, 419.
 μεμῶσθαι, 311.
 μεμῶσθαι, 398, 480.
 μεμῶσθαι, 489.
 -με, désin. verb., 319-320.
 μεμῶσθαι, μεμῶσθαι, μεμῶσθαι, 328.
 μέλιος, 416.
 μεμῶσθαι, 378.
 μεμῶσθαι, 251.
 μέλιος, 519.
 μέλιος, v. μέλιος.
 μεμῶσθαι, 241.
 μεμῶσθαι, 154.
 μεμῶσθαι, μεμῶσθαι, 52, 53, 124, 381;
 v. ἔμενισθαι, μεμῶσθαι.
 μεμῶσθαι, 382.

- μιμητήσι, 154, 241, 246 ; μιμητήσιν,
 μιμηταῖσιν, 242 ; v. μέμνηται.
 μίανω, 181, 235.
 μίμος, 379.
 μίνθος, 18.
 μίσγω, 241.
 μίσσημα, 416.
 μισθός, 35.
 μισθώω, 248 ; μισθοῦται μισθῶντι, 106.
 μισόθεμος, 429.
 μίσος, 401.
 μῆα, 18, 451.
 μνάομαι « je prends femme », 39,
 66, 95, 246.
 μνάομαι « je me souviens », 246,
 560 ; μίμνησαι et μέμνησαι, 323.
 μνήμα, 415, 416.
 μνημέδιον, 391.
 μνήμων, 414.
 μνήσσομαι, 241.
 Μογία, 445.
 μογίω, μογίσσμεν μογιόμεν, 104.
 μοιμύλλω, 155, 181, 244.
 μοῖρα, 43, 53, 444.
 μοιγῆω, μοιγίω, μοιγίον, 249.
 μολεῖν, 204 ; μόλελλωκα, 133.
 μόλιθος, μόλιθος, 19.
 μόλιπή, 375.
 μόλιπος, 374, 375.
 μομφή, 375.
 μόμπος, 374, 375.
 μονή, 375, 541.
 μονομαχίω, 201.
 μόνος, μόνος, μωνος, 387.
 μορμύρω, 180.
 μορμώ, 85, 398.
 μορμώ, 397.
 μόρος, 374.
 -μός (-θμος, -σμος, -τμος), suff. no-
 min., 368, 378, 415.
 μοῦσα, μοῖσα, μωσα, μωα, 50, 51.
 μουσικός, 384.
 μῦα, 97, 444, 539.
 μύρμηξ, 85.
 μῦς, 371, 484.
 μύσος, 402.
 μυγῆός, 67.
 μυγός, 56.
 μυμάρμαι, 248 ; μυμάρνται, 250.
 μῶμος, 379.
 μῶν, 607.
 -μων, suff. nomina., 414-415.
 μῶνυξ, 137, 160, 425.
 μωρός, μῶρος, 381.
 -ν, désin. verb., 320, 327-328.
 -ν éphelcystique, 104.
 -ν, finale d'infinitif, 341-342.
 νά, 628.
 -ναι, finale d'infinitif, 340.
 ναίωμαι, νάσσομαι, 245.
 νᾶμα, 416.
 νάννος, 370.
 ναυδάτης, 427.
 ναυπηγός, 427.
 ναῦς, 98, 393, 487.
 νεινίας, 367, 415.
 νέηλος, 372.
 νέικος, 400.
 νείπει, 61, 278, 307.
 νεκρός, 381.
 νέκρωσι, 254.
 νέως, 393.
 νέμος, 400.
 νέμω, 235 ; νεμίω νεμῶ, 192-193,
 208 ; ἵνεμα ἵνεμμα, 50, 208 ; νε-
 νέμησα, 184.
 νεοαρχής, 426.
 νεογός, 162.
 νέομαι, 210, 233.
 Νεοπολίτης, 423.
 νέος (νερος), 41, 76, 99, 106, 111,
 125, 366, 377, 434, 534-535.
 νεότης, 113.

- νεῦμα, 416.
 νεφελιγαρέτα, 445.
 νέφος, 52, 56, 72, 402, 465.
 νέος, ἑνεον, 52.
 νεός, νηός, νέος. νεως, 48; νεώ, 467.
 νε-, 424, 603.
 νέ(ρ)ης, 372, 603.
 νέμα, 277, 416.
 νεοδάτης, 427.
 νεοσάος, 427.
 Νηρηίς, 419.
 νεσπίος, 391.
 νέσος, 435.
 νέζω, 43, 186, 311; ἑνίφα, 244; νί-
 κωμαί νένικται, 66, 244.
 νεάω, νεκαθε, 50; νεκασταίς, 249,
 458.
 νεκηφόρος, 427.
 νεκόβουλος, 427.
 Νεωά, 398.
 νέπτομαι, 244.
 νεπτός, 66.
 νέπτρον, 43, 66.
 νέπωμαί, 210.
 νέφα, 52, 61, 73, 371.
 νεφός, 52.
 νέσημα, 416.
 νεμαρχής, 416.
 νεμαίς, 398, 399.
 νεμίζω, 252; νεμῶ, 252; ἑνομίσθην,
 229.
 νεμή, 375.
 νέμισμα, 416.
 νέμος, 374, 375.
 νεμός, 375.
 -νος, suff. nomin., 383.
 νεσπίω, 253.
 νέσος, νεσσος, 387, 415.
 νέστος, 380.
 νέσφι(ν), 519.
 νεσφιζω, νεσφιῶ, 252.
 νευμηρία, 106.
 -νται, désin. verb., 327.
 -ντι, désin. verb., 325, 326.
 -ντο, désin. verb., 329.
 -ντων (-ντων, -ντωνσιν), désin. verb.,
 334.
 νω, 256, 607.
 νυγμός, 378.
 νύξ, 170; νυκτός, νύκτα, 559; νυκτί,
 559, 569.
 νυός, 52, 112, 435, 539.
 νυστάζω, ἑνύστασα, ἑνύσταξα, 209.
 νυχθέμερον, 432.
 νώ, 508.
 νωίτερος, 510.
 νώτος, 161, 373.
 -ξ, suffixae nomin., 419-420.
 Ξανθάριον, 390, 542.
 Ξενία, 390.
 Ξενοαλής, Ξηνοαλής, 67.
 Ξίνος, Ξείνος, Ξένος, Ξηνος, 48, 388.
 Ξηραίνω, 253; Ξηρανῶ, ἑξήρανα, 208.
 Ξηρίδιον, 391.
 Ξίφος, 402.
 Ξίν, 524; ν. σίν.
 Ξυνός, 44.
 Ξυράριον, 391.
 Ξυρόν, 53.
 ύ, ή, τό, 435-436, 491 et ss., 537,
 587, 590, 614, 624 et ss., 635 et
 ss.; gén. τοῦ, τοῦ, τῶ, 44, 437;
 acc. pl. τούς, τας, τας, τὰς, 137,
 440, 449; dat. τοῖς, 137.
 ὀ, ὀτι, 624, 642, 658, 661, 662.
 -ο (-ου), désin. verb., 323.
 ὀρθότατος, 383, 516.
 ὀρθοήμενος, ὀρθοήμενος, 514.
 ὀρθος, 66, 69, 383, 516.
 ὀγκος, 113, 374.
 ὀγμος, 158, 379.
 ὀδαξ, 521.

- ἔδα, ἔδαί, 494.
 ἔδαρι, 43, 379.
 ἔδαρος, 374, 435, 540.
 ἔδαρος, ἔδαρον, 490.
 ἔδαρμος, 378.
 Ἐδαρητιος, 586.
 ἔζος, 54.
 ἔζω, 43, 186, 560; ἔζωσιν, ἔζωσα, 244; ἔζωσα, 43, 70, 215, 244.
 εἶδα (ροῖδα), 182, 215, 216, 304, 315; εἶδα, 56, 315, 349; ροῖδμεν, (ρ)οῖμεν, 65, 94; (ρ)οῖσθε, 68; (ρ)οῖσθε, 68; ἰδῆσιν, 184; (ρ)οῖδμεν, (ρ)οῖδμεθα, 193, 258; ἴσαν, ἴσαντι, ἴσασι, ἴσασι, 217, 326; ἴσαντι, 258; (ρ)οῖδμεν, 260; (ρ)οῖδμεν (ρ)οῖδμεν, 193, 216, 338, 444; (ρ)οῖσθε, 211; ἴδμεν, ἴδμεν, 217, 518.
 εἶδαναι, 238.
 εἶδαναι, 238.
 Οἰδίπους, acc. -οδα εἰ -ων, 463.
 οἶκαρι, 377, 525.
 οἶκος, 398.
 οἶκος, gén. οἶκου, 447.
 οἶκος, 519.
 οἶκος, 124, 439, 568.
 οἶκονομος, ροῖκονομοῦντες, 223.
 οἶκος, (ρ)οῖκος, 124, 377; οἶκονομος, 525; v. οἶκος.
 οἶκονομος, 432.
 οἶκος, 379, 540.
 οἶκος, 367.
 οἶκος, 96.
 οἶκος, οἶκουσιν, 418.
 οἶκος, 367; ροῖκος, 18, 45.
 -οιο, -οο, -ου, finale nom., 436.
 οἶκος, 311.
 οἶκος, οἶ(ρ)ος, 587, 511.
 οἶκος, 641, 643, 644.
 -οιος, suff. nomina., 391.
 οἶκος, ὀ(ρ)ος, 393, 476.
 -οις et -οισι, fin. nomina., 441, 442, 458.
 οἶκοςροῖκος, 372, 432.
 οἶκοςροῖκος, 666.
 οἶκοςροῖκος, ὀκοῖκος, 208.
 οἶκος, 380.
 οἶκος, 62.
 οἶκος, 394.
 οἶκοςροῖκος, 436.
 οἶκος, 513.
 οἶκοςροῖκος, 429.
 οἶκοςροῖκος, 427.
 οἶκοςροῖκος, 427.
 οἶκος, οἶκος, 64.
 οἶκος, 374, 375.
 οἶκος, 241; οἶκος, 215; ἀπόκοπος, ἀπόκοπος, 225-226.
 οἶκος, 241.
 οἶκος, οἶκος, 49, 387.
 Ὀλυμπιονοκος, 445.
 οἶκοςροῖκος, 44.
 οἶκος, 394.
 οἶκος, 41, 90; οἶκος, οἶκος, 41.
 οἶκος, 379.
 οἶκος, 416.
 οἶκος, 241, 550; οἶκος, 193; οἶκοςροῖκος, 207; οἶκοςροῖκος, οἶκοςροῖκος, 222.
 οἶκος, 241.
 οἶκος, 557; οἶκος, οἶκος, 137, 101.
 οἶκοςροῖκος, οἶκοςροῖκος, 101.
 οἶκος, 95, 137, 160.
 οἶκος, 112.
 -ον, déclin. verb., 327.
 οἶκοςροῖκος, 252.
 οἶκος, 41, 400.
 οἶκοςροῖκος, 254.
 οἶκοςροῖκος, 253.
 οἶκοςροῖκος, 332.
 οἶκος, 167, 473; οἶκοςροῖκος, 134.
 οἶκοςροῖκος, 251, 253, 473; οἶκοςροῖκος,

- ὄνομαζω, 214 ; ὄνομαζα, 203 ; ὀνομαῖσθαι, 221.
 ὄνομαι, 251.
 ὀνομαίνω, 199, 251, 253, 473.
 ὄνος, 18.
 -οντι (-ουσι, -ουσι), désin. verb., 63, 325.
 ὄνυξ, 462.
 ὄξυνω, 253.
 ὄπῃ, 60.
 ὄπλον, ὄπλα, 106.
 ὄπτιος, ὄπτιόμενος, 250.
 ὄπικῃ, 370.
 ὄποις (ὄποικ), 135, 136, 255, 651, 658 ; ὄπουρ, 137.
 ὄραϊα, ὄραϊα, ὄραϊσθαι, 250 ; ὄραϊα, 249 ; ὄραϊς, 635 ; ὄραϊον, 318 ; ὄραμαι, 60, 169, 211 ; ὄραον (ὄραον), 169, 178, 211 ; ὄρασθαι, 242 ; ὄραϊ, 345 ; ὄραϊμι, 320 ; ὄραϊ, 195 ; ὄραϊν, 201 ; ὄραϊσα, 60, 215 ; ὄραϊσαι, 316 ; ὄραμαι, 215.
 ὄραται, 443.
 ὄραϊσθαι, ὄραϊσθαι, 337.
 ὄραϊται, 41 ; ὄραϊσθαι, ὄραϊσθαι, 220.
 ὄραται, 391.
 ὄραϊσθαι, 385.
 ὄραϊται, ὄραϊσθαι, 209 ; ὄραϊται, 216.
 ὄραϊται, 164 ; ὄραϊσθαι, 229.
 ὄραϊται, ὄραϊσθαι, 213 ; ὄραϊσθαι, 209.
 ὄραται, 472.
 ὄραται, 49, 370.
 ὄραται, 379.
 ὄραται, 542.
 ὄραϊσθαι, 377.
 ὄραϊσθαι, 427.
 ὄραται, 463.
 ὄραται, 240 ; ὄραται, 212 ; ὄραται, ὄραται, 212 ; ὄραται, 50, 184, 240 ; ὄραται (ὄραται), 164, 203, 240 ; ὄραται, ὄραται, 205, 240 ; ὄραται, 215.
 ὄραται, 241.
 ὄραται, ὄραται (ὄραται), 387.
 ὄραται, 377.
 ὄραται, 164, 184, 240.
 ὄραται, 41.
 ὄραται, 243 ; ὄραται, 216.
 ὄραται, 243.
 ὄραται, ὄραται, 378.
 ὄραται, ὄραται, 409.
 ὄραται, 409, 419.
 ὄραται, 396.
 ὄρα, ὄ, ὄ, 41, 635-637, 644, 645.
 ὄρα, ὄρα, v. ὄρα.
 -οι, suff. ποιητ., 374, 399, 415.
 ὄραται, 379.
 ὄραται, ὄραται, 639, 641, 642, 644.
 ὄραται, ὄραται, 43, 371, 444, 456.
 ὄραται, 60, 436, 530, 600.
 ὄραται, 56, 94 ; ὄραται, ὄραται, 105, 445.
 ὄραται, 636-637, 638, 645 ; ὄραται, ὄραται, 135, 136.
 ὄραται, 393.
 ὄραται, ὄραται, 635, 642, 658, 661, 662.
 ὄρα, v. ὄρα.
 ὄρα, ὄρα, 603-605 ; v. ὄρα.
 ὄρα « ἢ ὄρα », 642.
 ὄραται, ὄραται, ὄραται, 604.
 ὄραται, ὄραται, 104, 405, 468.
 ὄραται, 604.
 ὄραται, ὄραται, 439, 604.
 ὄραται, 410, 471, 474.
 ὄραται, 604.
 ὄραται et ὄραται, 19, 605.
 ὄραται, 607.
 ὄρα, 607 ; ὄρα, 374.
 ὄραται, 412.
 ὄραται, 530.
 ὄρα, 473.

- οὔτος, 494, 547, 601 ; ταῦτα, 102 ;
 οὔτως, 494.
 οὔτω, οὔτως, 439, 521, 642.
 οὐλί, 604.
 ὀφθαλμίδω, 248.
 ὀφθαλμός, 530.
 ὀφθαλμῶν, 542.
 ὄρις, 60, 393 ; ὄριος, 477.
 ὀφλισκάνω, 238.
 ὄρα, 255, 642, 643, 651, 658.
 ὄρατος, 371, 393, 484.
 ὀρχηστῆς, 429.
 ὄρχος, 398.
 -ορχή, (ἀπ-, ἰξ-, ἰπ-, συν-, ὤπ-), 375.
 ὄρχησις, 396.
 ὄρχος, 379.
 ὄρχος, 158, 374, 400, 401 ; ὄρχος,
 73.
 ὄρχος, 158.
 ὄφ. (φ)όπος (gén.), ὄπα (acc.), 155,
 371, 399, 456.
 ὄφιμαθής, 421.
 ὄφης, 396.
 πᾶθεν, v. φάσθη.
 πάθος, 400, 401.
 πᾶγμα, 416.
 παιδαγωγός, 399.
 παιδαρίον, 391.
 παιδίος, 533.
 παιδικός, 384.
 παιδίον, 390.
 παιδίσκος, 167.
 παιδοτρόχος, παιδοτρόχος, 445.
 παιπάλη, 370.
 παῖς, παῖρον, 49 ; παιδός, παίδων,
 457.
 παῖρασι, 181.
 πάλαι, 95.
 πάλμος, 17.
 πάλτης, 95.
 πάλος, 376.
 παμολίω, 106.
 παμφαίω, 155, 181, 244.
 παμολος, 106.
 πανδαμάτωρ, 96.
 πανδημίη, 439.
 πανήγυρις, 429.
 πανθάνω, 237.
 πανούργος, 426 ; πανούργος, 238.
 παντιλής, παντιλής, 466.
 πάντη, 517.
 παντοδαπός, 387.
 παντοῖος, 391.
 παντοῖα, 519.
 πανώλιθος, 430.
 πάππη, 67.
 πάππος, 370.
 παρὰ, 523, 524, 553, 565 ; παρ' ἑα,
 525.
 πάρα, 523.
 παράλος, παράλιος, 431.
 παραφύγω, 200.
 παραγράφω, 517.
 παρεμφανίζω, παρεμφανίζει, 209.
 πάρεστι, παρόν, 620.
 παρίγω, παρσάγον, 620.
 παρθενικών, παρθενίων, 413.
 παρθενοπίπτα, 445.
 Πάρης, 464.
 πάροψ, παροψ, 95.
 πάρος, 95, 523, 621, 623.
 πᾶς, πᾶσα, παντα, πᾶσα, 50, 99 ;
 πασ, 50 ; παντός, πάντων, 457 ;
 πᾶσι, πάντοσι, 458.
 πασάσθαι, 68.
 Πασαδαρο, 447.
 πάσχω, 198, 241, 400 ; πίσομαι,
 49, 192, 211 ; ἴπαθεν, 204, 211 ;
 πίποθα, 217 ; πίπασι, 217, 331 ;
 πίπογα, 218 ; πεπαθία, 338.
 πατήρ, 69, 96, 108, 137, 156, 459,
 469, 517, 539 ; πατήρ, πατέρα,
 100 ; υἱός, πᾶτερ, 457 ; gén. πατ-

- ροδ δοντες, 138; dat. πατρί, 130.
 πάτος, 56, 376, 402.
 πατραδελφος, 424.
 πάτριος, 389, 587.
 πατρίς, 489.
 παυσωλή, 382.
 πάω, πάομαι, 565, 613.
 πάχος, 401.
 παγώνω, 253.
 πιδά, 463, 522, 554.
 πίδα, 463.
 πίδαλον, 463.
 Πιδών, 398.
 πίδον, 377, 463; πίδαί, 439.
 πιζός, 463.
 πείθω, πείθομαι, 72, 198, 233, 278,
 365; imperat. πείθου, πείθευ, -
 πείθω, 184; imperat. 55; πιθ
 204; πεποιθέν, 182, 205, 252
 ποιθα, 177, 217; πεποιθήσαι, 326;
 πεποιθείς, 316; πεποιθόμεν (subj.),
 193, 258.
 πιθώ, 397, 479, 480.
 πείνα, 444.
 πεινάω, 250.
 πειρασμός, 379.
 πείσις, 365, 396.
 πείσμα, 58, 416.
 πείσις, 400.
 πείω, 65, 235.
 πείλαγος, 402.
 πείλαζω, πείλασσαι, 202.
 πείλας, 419.
 πείλοισθρίμων, 415.
 πείλακίω, πείλακισιν, 68.
 πείλακον, 68.
 πείλλα, 51.
 πείλλυτρον, 428.
 πείλωμαι, τέλωμαι, 59, 310, 235, 249,
 598; περιπλόματος, 59, 204.
 Πείλοπιθαί, 419.
 Πείλοπόννησος, 52, 423.
 πείλωρ, 378.
 πείλωρον, 378.
 πεμπάς, 60.
 πέμπτος, 60, 516.
 πέμπω, 235; πέμπισται, 242; πέμψω-
 ρα, 220.
 πεμφρηδών, 370.
 πένης, πένησι, 55.
 πενθερός, 58.
 πένης, 192, 400.
 πενία, 389.
 πένομαι, 235, 374.
 πενταβητηρεβα, 46.
 πεντακόσιοι, 515.
 πεντάπηγος, 426.
 πεντάχορδον, 426.
 πένησι, 60, 513; πένησι, 61; πένητων,
 513.
 πενήκοντα, 514.
 πενήκωλος, 430; πενήκωλα, 61.
 πέσις, 402.
 πεπαίνω, 253.
 πέπτω, 244.
 πέπων, 43.
 πεπαίνω, 613.
 περᾶν, αποπερᾶσαι, 193.
 πέριξ, 419.
 πέριδομαι, 235, πέριδοι, 218.
 πέριθω, 235; πέριθω, 66; imperat.
 204; imperat. 209.
 περί, 523, 524, 554.
 περικαλλής, 424.
 περιπλόσσομαι, περιπλογμένα, 216.
 περιπλόματος, v. πείλωμαι et τέλωμαι.
 περιρρυτός, 53.
 περιφάγω, 200.
 πέρισμα, imperat. πέρισμα, 238.
 περιπόλις, 422, 429.
 Περσιός, 422.
 Περσιόνη, Φερσιόνη, 58.
 Πέρσιος, 422.
 πέσις, 400.

- πίσιω, πίτιω, 43, 186, 311; πίσιζα, πίσιζομαι, 244.
- πίταμαι, 202, 232; πιάτο, 202, v. πίτομαι.
- πιτάνωμαι, 240; επίτασσα, 239, 240, 273; ἐπιτάσθην, 229.
- πίτομαι, 65; πιάσθαι, 204; ἀνέπιθεν, 202; v. πίταμαι.
- πίλλομαι, 57, 183, 233, 236; πύλλομαι, 58, 365; πιπυθίσθαι, 203; πιπύλοιστο, 205; πύπυομαι, 52, 219; v. πυνθάνομαι.
- πιυδοί, 371.
- πιυσοί, 365, 396.
- πήγμα, 416.
- πήγωμαι, ἰπᾶζα, 323; πιπάγειν, 205.
- πηγός, 377.
- πήθημα, 416.
- πήμα, 187, 415, 416; πᾶμα, 68.
- πημαίνω, 415.
- πηρός, 381.
- πήρωσις, 254.
- πήχμα, 393, 482-483.
- πιαίνω, 474.
- πίαρ, 410, 474.
- πιθεών, 413.
- πιθελοσ, 384.
- πιθος, 87.
- πιηρός, 381.
- πιμπλάνομαι, 237.
- πιμπλεγμα, πίπλεγμα, 232; πίπλαμιν, 95; πλέστο, 180, 184, 202, 277, 443.
- πίμπρημι, 232.
- πίνω (πῶνω), 178, 179, 236; πίομαι, 210, 213; ἴπιον, πῶιν, 204; πίοι, πίοις, 333; πῖθι, πῖθη, 178, 204; πίοποιται, 313.
- πίος, 402.
- πιπκίζω, 67.
- πιπρέσσω, 238, 241.
- πίπτω, 235; πεπίομαι, πισοῦμαι, 63, 212; ἴπιον (ἴπιον), 63, 205; πύπλωσα, 215, 222; πεπτησῶ, 219, 222.
- πιπῶ, 398.
- πιστεύω, 357.
- πίστις, 365, 396.
- πίσυραι, v. τέσσαρες.
- πίτηγμα, 65, 96, 108, 239; v. πιτάνωμαι.
- πίφρημι, 232.
- πίων, πίομα, 474, 535.
- πλάθανος, 42, 243.
- πλανή, 367.
- πλάνης, 95.
- πλάνος, 95, 367.
- πλάσσω, πλάττω, 42, 243.
- πλάτος, 402.
- πλατός, 56, 393.
- πλίγθην, 66.
- πλάτω, πλίξω, 66; πύπλοχα, πύπλεχα, 221.
- πλέω, 235, 278, 550; πλεουόμεθα, 213.
- πλείων, 65.
- πλήγμα, 416.
- πληθύς, 393.
- πλήξιππος, 429.
- πλήρης, 40, acc. πλήρη, 99.
- πλήρωμα, 416.
- πλέσσω, ἐπλάγην, ἐπλήγην, ἐπλήχθην, 227, 228, 229.
- πλόκαμος, 368.
- πλόκαυς, 368.
- πλοκή, 368.
- πλοκάς, 368.
- πλοός, 374; πλοῦς, 443.
- πλοῦτος, 380.
- πλογμός, 67, 368, 378.
- πλόμα, πλόσις, 396.
- πλυτός, 380.
- πλύω, 187; πλυνίονσα, 212.
- πνύμα, 416.

- πνία, πνισαίται, 213.
 πνιγμός, 378.
 πνός, 373.
 πνάνηπτρον, 428.
 πνδαπύς, 387.
 πνθήνμος, 134, 421, 429.
 πνθόφραπτρον, 428.
 πνθη, 499.
 πνθεν, 499, 608.
 πνθίω, 249.
 πνθοί, 61, 374.
 πνί, 439, 499.
 πνίω, πνίς, πνήσω, 107; πνιναι, 51; πνιμι, πνεντιω, 188; *ίπαιριθε*, 50, 107.
 πνίγμα, 416.
 πνίησις, 171, 396, 416.
 πνιητής, 171.
 πνιμαίνω, 246, 415.
 πνιχόν, 381, 414, 472; πνιχία, 472.
 πνίμνη, 381.
 πνίμνιον, 542.
 πνιή, 62, 118, 380.
 πνίος, τνίος, 499.
 πνιπνίω, 181.
 πνιρίστω, 181.
 πνκκι, 136.
 πνός, 368, 374, 400, 541.
 πνλεμίζω, πνλεμίζω, 214.
 πνλίμμος, 389.
 πνλιπνόςμος, 427.
 πνλιπνόςμος, πνλιπνόςμος, 427.
 πνλίπνόςμος, 427.
 πνλίπνόςμος, πνλίπνόςμος, 421, 427, 432.
 πνλίς, 393, 476, 477; πνλίωρ, 137; πνλίωρι, 483.
 πνλίωμα, 416.
 πνλίτης, 445.
 πνός, 59.
 πνλυκρητής, 405.
 πνλυκρήμων, 415.
 πνλύλογος, πνλύλόγος, 433.
 πνλυπνιθής, 405.
 πνλύπνους, 463.
 πνλύρρηγν, 46.
 πνλύς, 483.
 πνλύρρηγνός, 46.
 πνλύρρηγνός, 46.
 πνλύρρηγνός, 535.
 πνλυπνύωμος, 430.
 πνμπνός, 398, 399.
 πνμπή, 375.
 πνμπός, 374.
 πννήμμα, 416.
 πννηρός, 381.
 πνός, 374.
 πνόντος, 56.
 πνρδων, 412.
 πνρίν, 204.
 πνρθμός, 378.
 πνρίζω, 252.
 πνρός, 374.
 πνρρύρα, 32.
 πνρρρηγνός, 398.
 πνρρρηγν, 180, 245.
 Πνρρρδων, Πνρρρδωνοι, 45.
 πνός, 42, 499.
 πνρρρηγνός, 421.
 πντί, 499.
 πντίωμα, 249.
 πντίωρ, 62, 385, 499, 608, 637; κντίωρ, 62.
 πντήμμα, 416.
 πντήρρηγν, 390.
 πντί, πνός, 523; πνός, 139.
 πντός, 379.
 πντόν, 380, 385.
 πντός, πντός, 380, 385.
 πνός, 62, 499, 608, 637; πνός, 572, 607.
 πνός, 170, 371, 457, 463, 541; πνός, 137; πνός, 158, 165, 169-170; πνός, πνός, 125, 153, 170;

ποσί, ποσσί, 55, 135 ; πόδισσι,
 ποδοίς, 458.
 πράγμα, 416, 538, 600.
 πράκτωρ, 408.
 πράξις, 416, 541.
 πράσσω, πράττω, συμπραξίω, 213,
 244 ; πραξίωμεν, 213 ; πίαρδχα,
 221.
 πρε, 523.
 πρεσβύς, 398.
 πρέ-, ἱπρίω, 323 ; πρέω, πρίω,
 323 ; πρέσται, 244.
 Πριαμιθεύς, 367.
 πρίν, 65, 621, 623.
 πρίων, 412.
 πρό, 95, 523, 567, 574.
 πρόβληξις εἰ πρόβλητος, 417.
 προίκα, 517.
 προίκα, 518.
 πρόλογος, 424.
 πρόμος, πρόμος, 516.
 πρόξενος, προξενικός, 47, 388.
 προπίνω, 200.
 πρόσ, προτί, 523, 553, 565, 575.
 προσάγω, 200.
 προσκοπείλλω, 199.
 προσέχει, προσέχων, 620.
 προσέχων, 431.
 πρόσφυξις, 372.
 πρόσποπον, προσποπον, 129.
 προτινθεῖω, 251.
 πρότερος, 516.
 προύμενον, προύμενη, 539.
 προύργω, 517.
 προυρέγητι, 200.
 πρόσφρων, πρόσφρασσα, 537, 535.
 προυρηαί, 308.
 πρώτος, πρώτος, 516 ; πρώτιστος,
 516.
 πταρμός, 378.
 πτέρωμα, 239 ; ἑκταριν, 204.
 πτώει, πτώειν, 248.

πτώξ, 243, 373.
 πτώσσα, 186, 243.
 πτυχή, 373.
 πτώμα, 416.
 πτώξ, 243, 372.
 πτώσις, 396, 416.
 πτώσσα, 243.
 Πυθαγόρας, Πυθαγορείω, Πυθαγορεύς,
 447.
 πυθαγείν, 414.
 πύθω, 162.
 πυθάνομαι, 57, 159, 236, 237 ; v.
 πύθωμαι.
 Πύλοι γυθεί, 422.
 πύξ, 521.
 πύξος, 63.
 πύρ, 540.
 πυράγη, 424.
 πύργωμα, 417.
 πυρφόρος, 427.
 πυροειδίς, 427.
 πυροφόρος, 427.
 Πύρρος, 63.
 πυρφόρος, 427.
 πύττις, 365, 396.
 πωλείωμαι, 249 ; πωλείσκατο, 242.
 πώμα, 416.
 πώσις, 62, 499 ; πωσις, 62, 499, 500.
 πώω, 414.
 ρα, 607.
 ραιδός, 159.
 ραίω, ἱρράδαται, 221.
 ράξ, 87.
 ραπίς, 373.
 ραφή, 376.
 ράφρον, 72, 385.
 ράξω, 186 ; ῥαίφα, ῥίφωρα, 177.
 ράθος, 402.
 ράος, 400.
 ράπων, 235.
 ραύμα, 396, 417.

- βεῖσις, 396.
 βέω, 53, 335 ; ἱρρεον, 53.
 βήγνυμι, βήγνυσαι, 242, 372 ; βήξιεν,
 46 ; ἱρρωγα, 218 ; ἱρρηγμαί, 219.
 βήτος, 402.
 βέμα, 167.
 βήτωρ, 409.
 βητορεύω, 251.
 βήτωρ, βρητωρ, 46, 409.
 βιγίω, 249 ; ἱρρίγησα, 53.
 βιγηλός, 382.
 βιγίον, 406.
 βίγος, 53, 87, 402.
 βιγίω, βιγῶν, 236.
 βίχα, βριχθα, 46.
 βινός, 380.
 βινή, 376.
 βίς, βινός, 472 ; κατά βινῶν, 53.
 βοδοδάκτυλος, 424, 433.
 βόθον, 18 ; βροθα, 46.
 βοή, 375 ; βόημα, 53.
 βόος, 53, 374, 375.
 βόσκαλον, 382.
 βοπή, 375.
 βύμα, 417.
 βύπος, pl. βύποι et βύπα, 533.
 βύσις, 396.
 βωγή, 373.
 βωγηή, βωγηός, 373.
 βώξ, 372, 373.
 βῶπος, 373.
 βῶψ, 373.

 -ε, désin. nomin., 435, 452, 471.
 -ε, désin. verb., 321, 323.
 σάγη, 376.
 σαθρός, 381.
 -σαι, désin. verb., 323, 335.
 σακισφόρος, 135, 425.
 σάκκος, 18.
 σάκος, 47.
 σαλπίζω, 51, 246, 247 ; ἰσαλιπιγθε,
 307.
 -σαν, désin. verb., 328.
 -σαντι, suff. part. aor., 206-207, 337,
 489-490.
 σαπρός, 381.
 Σαπρώ, 480 ; v. Ψαπρώ.
 σαρκαπιγθον, 64.
 σάσσω, ἰσατάγω, 220.
 σδίνυμι, 240.
 -σι, finale d'adv., 519.
 σίβας, 403.
 σίλομαι, 42, 235.
 σίω, 47.
 σίλας, 49, 51, 403.
 σιλήνη, (σιλινη, σελήνη), 52, 383,
 540.
 σιμωνός, 42, 66, 171, 382.
 σιμωνότης, 171, 380, 417.
 σίσυφος, 370.
 σίσι, 43 ; ἰσισσι, 43, 203 ; ἰσισσι,
 325.
 σήμα, 42, 416.
 σημαίνω, 208, 253 ; σημαίνω, 208,
 212 ; ἰσημηνα, 99, 208.
 σήμερον, σήμερον, τήμερον, 43, 494.
 σηκιδιών, 413.
 σήπω, 235 ; σήσπα, 219.
 σήτις, τήτις, 494.
 -σθα, désin. verb., 315, 382.
 -σθαι, finale d'infin., 342.
 -σθε, désin. verb., 331.
 -σθειν, finale d'infin., 343.
 -σθην (-σθῆν), désin. verb., 332.
 -σθον, désin. verb., 331, 332, 335.
 -σθω, -σθων, dés. verb., 335.
 -σι, désin. nomin., 455, 457.
 -σι, désin. verb., 321, 324.
 -σια, suff. nomin., 392, 415.
 σίαλον, 382.
 σιγή, 376.
 σιγηλός, 382.

- σιδήρεος, 391.
 σιδηρέος, 398.
 Σικελία, 113.
 Σικελός, 113.
 σιαγός, 67.
 σίντης, 408.
 σιος, v. θεός.
 -σις, suff. nomín., 63, 396, 415 et
 ss.
 σιωπέω, 350.
 σκαιοός, 159, 388.
 σκαμβός, 159.
 σκαφός, 398.
 σκαφή, 376.
 σκαλιτός, 202.
 σκάλλω, σκλήναι, 202, 381.
 σκάλοι, 402.
 σκίπαι, 403, 468.
 σκυιάζω, κατασκυιάζαι, 209 ; ίσχυιά-
 δαται, 221.
 σκήνοι, 403.
 σκίβνημι, 65 ; ίσχυίβασα, 239.
 σκίοίς, 418.
 σκληρός, 381.
 σκληρότης, σκληροτηρ, 137.
 σκωπέω, 249.
 σκωπή, 375.
 σκωπός, 374.
 σκότοι, 54.
 σκυθριωτός, 366.
 σκυτεύς, 398.
 σκύτοι, 402.
 σκυτοτομία, 389.
 σκυτοτόμος, 399.
 σκύρ, 410.
 -σμα, suff. nomín., 416.
 σμάω, 250.
 σμυρδαλίος, 52.
 σμυρδόνος, 52.
 σμήςτος, 52, 403.
 σμήχων, 52.
 σμικρός, v. μικρός.
 σμίλη, 52, 177.
 σμίνθος, 52.
 σμύχων, 52.
 -σος, désin. verb., 323, 335.
 σοδίου, 249.
 -σων, désin. verb., 333.
 σός, 509, 510.
 σοφία, 390.
 σοφός, 170 ; σοφώτερος, 134, 385 ;
 σοφώτατος, 383 ; σοφώς, 439, 521.
 σπάργανον, 380.
 σπασμός, 378.
 σπάω, σπάσσομαι, 378.
 σπαίρω, σπαίρω, 186 ; σπαρίω, 193.
 σπίνδω, 54, 86, 190, 235.
 σπέρμα, 416.
 σπείδω, 97, 235 ; σπουσιω, 213.
 σπλήγγχνα, 531.
 σπλήν, 541.
 σπονδή, 375.
 σπορά, 375.
 σποράδην, 519.
 σπόρος, 374.
 σπουδή, 97, 375 ; σπονδή, 517, 567.
 στάγμα, 417.
 στάθμη, 379.
 σταθμός, 368.
 σταμνός, 380.
 στασιάζω, 252.
 στάσις, 396.
 στατήρ, στατηραν (acc. pl.), 544.
 στατός, 96, 161.
 σταφυλή, 344.
 στάχυς, 483.
 στίαρ, 410.
 στιγανός, 382.
 στίγη, στιγανι, 449.
 στίγος, 70, 400.
 στίγω, 235.
 στείδω, 235.
 στείνοι, 401.
 στείχω, 54, 235 ; στείχων, 204.

- σιλόω, 44, 186, 244; σιλόω, σιλόω,
 193, 214; ἰσιλάω, ἰσιλάω, ἰσι-
 τήλα, 31, 208, 244; ἰσιτάλλω, 186;
 ἰσιτάλλωμαι, 160, 216, 219; ἀπισ-
 τάλαστος, 217; ἰσιτάλαστος, 221.
 σιόμα, 416.
 σιόμαλον, 344.
 σιόος, σιόος, 401.
 σιόω, 233.
 σιόωτος, 366.
 σιόωσις, 242, 363.
 σιόωτος, 382.
 σιόω, 233.
 σιόωτος, 403.
 σιόωσις, 414.
 σιόωσις, ἰσιόωσις, 223.
 σιόωσις, 429.
 σιόωσις, 66, 243.
 σιόωσις, 43.
 σιόω, 43, 243; ἰσιόωμαι, 219.
 σιόωσις, 66.
 σιόωσις, 401.
 σιόωσις, 67, 381.
 σιόωσις, 371.
 σιόωσις, 44, 160, 172, 374.
 σιόωσις, σιόωσις, 418.
 σιόωσις, 374.
 σιόωσις, 240; σιόωσις, 184.
 σιόωσις, 412.
 σιόωσις, 248.
 σιόωσις, σιόωσις, 64.
 σιόωσις, σιόωσις, 95.
 σιόωσις, 381.
 σιόωσις, 254.
 σιόωσις (σιόωσις), 233; ἰσιόωσις,
 220.
 σιόωσις, 403.
 σιόωσις, 403.
 σιόωσις, 249.
 σιόωσις, 373.
 σιόωσις, 374.
 σιόωσις, 381, 415.
- σιόωσις, 381, 415.
 σιόωσις, 240.
 σιόωσις, 240.
 σιόωσις, 389.
 σιόωσις, 401.
 σιόωσις, 379.
 σιόωσις, 371.
 σιόωσις, 381.
 σιόωσις, τή, τή, 504, 572; τή, 100.
 σιόωσις, 408; σιόωσις, 443.
 σιόωσις, 399.
 σιόωσις, 31, 372.
 σιόωσις, τή, 18.
 σιόωσις, σιόωσις, 103.
 σιόωσις, σιόωσις, 409.
 σιόωσις, 419.
 σιόωσις, 424.
 σιόωσις, 568; v. ξή.
 σιόωσις, σιόωσις, 230.
 σιόωσις, 199.
 σιόωσις, 397.
 -σιόωσις, suff. nom. in., 386.
 σιόωσις, 392.
 σιόωσις, σιόωσις, 322.
 σιόωσις, 49, 371, 484; v. ξή.
 σιόωσις, 31.
 σιόωσις, 398.
 σιόωσις, 376.
 σιόωσις, 389.
 σιόωσις, 244.
 σιόωσις, 54.
 σιόωσις, 56.
 σιόωσις, σιόωσις, σιόωσις, σιόωσις, 508;
 ξή, 67, 508.
 σιόωσις, 403, 468.
 σιόωσις, 510.
 σιόωσις, 379.
 σιόωσις, 444.
 σιόωσις, 508.
 σιόωσις, 510.
 σιόωσις, 517.
 σιόωσις, 519.

- τριῖσι, 177, 228, 281.
 τριῖς, 51, 127, 417.
 τριῖς, 243.
 τριῖς, 186, 243 ; τριῖς, τριῖς, 207, 209 ; τριῖς, 229.
 τριῖς, 246.
 τριῖς, τριῖς, 193.
 τριῖς, 377.
 Τριῖς, 446, 447, 466 ; Τριῖς, 446.
 τριῖς, 416.
 τριῖς, 429.
 τριῖς, 409 ; τριῖς, 457 ; τριῖς, 409.
 τριῖς, 390.
 τριῖς, τριῖς, 313.
 τριῖς, 376.
 -ται, désin. verb., 324.
 τριῖς, τριῖς, 472.
 τριῖς, 429.
 τριῖς, 47.
 τριῖς, 429.
 τριῖς, 367.
 Τριῖς, 419.
 τριῖς, 160, 239.
 τριῖς, τριῖς (fut.), 212.
 τριῖς, τριῖς, 188.
 Τριῖς, Τριῖς, 333.
 τριῖς, 401.
 τριῖς, 401.
 τριῖς, τριῖς, τριῖς, 220.
 τριῖς, 95, 109, 160, 246, 339.
 τριῖς, 387.
 τριῖς, 97, 118.
 τριῖς, 517.
 τριῖς, 43, 376.
 τριῖς, m., 376.
 τριῖς, n., 401.
 τριῖς, 401.
 τριῖς, 253.
- τριῖς, 391 ; τριῖς, τριῖς, 57, 406.
 τριῖς, 60, 127, 175, 629, 631, 632.
 -ται, désin. verb., 315, 331, 333.
 τριῖς, 111.
 τριῖς, 400.
 τριῖς, 58, 368, 379 ; τριῖς, 58.
 τριῖς, 239 ; v. τριῖς.
 τριῖς, 95, 185, 186 ; τριῖς, τριῖς, 208, 211 ; τριῖς, 136, 160, 208, 211, 339 ; τριῖς, τριῖς, 154, 222, 339 ; v. τριῖς.
 τριῖς, v. τριῖς.
 τριῖς, 65.
 τριῖς, 57, 71, 73, 400.
 τριῖς, 246 ; τριῖς, 246.
 τριῖς, 433.
 τριῖς, 65, 542.
 τριῖς, 43, 246.
 τριῖς, τριῖς, 43, 456.
 τριῖς, 202, 414.
 Τριῖς, 587.
 τριῖς, 177, 228.
 τριῖς, 445 ; Τριῖς, 446.
 τριῖς, 614.
 τριῖς, τριῖς, 44, 246, 437 ; τριῖς, 55, 207 ; τριῖς, 229 ; τριῖς, 316.
 τριῖς, 403.
 τριῖς, περιττῶν, 59 ; v. τριῖς.
 τριῖς, v. τριῖς.
 τριῖς, 419 ; adv., 517.
 τριῖς, 51, 377.
 τριῖς, 65, 85, 401.
 τριῖς (τριῖς), 239 ; τριῖς, 324 ; τριῖς, τριῖς, 65, 205 ; τριῖς, 65.
 τριῖς, 235 ; τριῖς, 205.
 τριῖς, 281.
 τριῖς, 160.
 τριῖς, 509.

- τικός, suff. particip., 339, 338.
 τίρας, 403, 464.
 τίρατρον, 163.
 τίρμα, 415, 416, 543.
 τίρμων, 543.
 -τιρος, suff. nomin., 385, 366.
 τίρω, 235 ; τρωπώμεθα, 204 ; τετάρ-
 πιτο, 205.
 τίρσομαι, 88.
 τερψίμεδρος, 429.
 τεσσαράκοντα, 514.
 τέσσαρες, τέσσαρες, τέτταρες, τετορες,
 πετορες, πίσυρες, 47, 61, 96, 108,
 145, 512 ; τέτρασι, τετταροις, 513.
 τεταγών, 205, 267.
 τίτανος, 154, 370.
 τετράγωνος, 426.
 τετρακίδισσι, 515.
 τετράπηγος, 426.
 τετράποδον, 542.
 τετράπους, 426, 513.
 τέτρατος, 516.
 τετράφαλος, 426.
 τετρωκοντα, 514.
 τέττα, 67.
 τεύχος, 400, 532.
 τεύχω, τέτευχα, 160 ; v. τυγχάνω
 τεχνόομαι, τεχναμενω, 188.
 τέχνη, 130, 133.
 τεχνίτριον, 391.
 τέχναον, 380.
 τέθη, 370.
 τέτω, 235 ; τέττωα, 219.
 τηλαυγής, 405.
 τηλα, τηλαι, τηλαί-, 61.
 τηλόσι, 519.
 τήμος, 642.
 -την (-:την), désin. verb., 332.
 τηλία, 519.
 τηος, τίως, 104, 642 ; τας, 104.
 -τηρ, suff. nomin., 408-409.
 -τηρην, suff. nomin., 369, 392.
 τηρός, 379.
 -της, suff. nomin., 380, 417.
 -τι, désin. verb., 323-324.
 τίθημι, 96, 161, 211, 232 ; τίθησθε,
 τίθησθε, 315, 321 ; τίθει, τίθεισι,
 324 ; τίθεις, τίθει, τίθει, 217 ;
 τίθεισι, 51 ; τίθημεν, τίθημαι, 304 ;
 προσίθηντι, 258 ; τίθειν, 259 ;
 θέσω, 187, 211 ; θέσθε, 94, 161,
 181, 187, 202, 211, 222, 226 ;
 όνθευκα, 101 ; άνεστης, 64 ; θέμεν,
 θέμεμεν, 57, 179, 202 ; θέμενος,
 θεράμενος, 202 ; θέμεν, θέμεν,
 258 ; προσθήιτο, 259 ; τίς, 333 ;
 άποθι, 346 ; παρήνθις, 319, 346.
 τίτω, 181 ; τεκίσθαι, 213 ; τεκίην,
 205 ; τέτοκα, 218.
 τιμάω, 105, 187, 199, 247, 248 ;
 τιμῶ, τιμῶμεν, 105 ; τιμῶ, 104 ;
 τιμοντα, έπιτομοντες, 249 ; τι-
 μῆν, 259 ; τιμήσω, 212 ; έτιμῆσα,
 207 ; έτιμῆθην, 229 ; τιτίμακα, 222,
 223 ; τιτίμακι, 316 ; τιτίμακος,
 223.
 τιμή, 248, 367, 379, 382.
 τιμήεις, τιμαρισσα, 418.
 τιμητός, τιμάτος, 339, 382.
 Τιμοκριτης, 405.
 τίμος, 367, 379.
 Τιμόντιος, Τιμόνιος, 587.
 τίνω, τίνωμαι, τίνομαι, 62, 240, 311 ;
 τίσω, πωσι, 62 ; άποτίσωσιν,
 213 ; έτιωσα, 62, 240 ; τίωσα,
 260 ; τίωσι, 62 ; έτιώσθην, 229.
 τίς, τί, 62, 499, 538, 591, 608, 617 ;
 κς, 62 ; τιν, 137 ; κς, 64 ; τίς,
 62 ; τινος, 458 ; -σα, -τα, 479,
 499.
 -τις, suff. nomin., 63, 396.
 τίσις, 396.
 τιταίνω, 154.
 τιτή, 67, 370.

- τίτρομαι, 332.
 τιτρώσκω, 163, 241; τίτρομαι, 163;
 τιτρωται, 204.
 τιτυβίζω, 67.
 τιτώσκωμαι, 241.
 τιτω, 398.
 τίτθωμος, 429.
Τλασιμα, 447.
 τλάω, ἰτλήν, ἰτλήν, 180, 202; ἰτά-
 λασσα, 202; τίτλαμεν, 153, 219;
 τιτλαίη, 260; τιτλήως, 219.
 τλήμων, 414.
 τλήτος, 65.
 τλήθην, 519.
 τμητός, 65, 239.
 -τω, désin. verb., 323.
 τω, adv., 506, 517, 538, 629, 630.
 τοίος, 641.
 τούτοι, 374.
 τουτός, 398.
 τόκος, 368, 374, 541.
 τολαπίσω, 231.
 τομώς, 171.
 τομή, 373.
 τόμος, τομός, 153, 171, 374, 375-
 -των, désin. verb., 331, 335.
 τόνος, 95, 154, 160, 374.
 τοξότης, τοξότης, 443.
 τούτος, 163.
 τούτοι, 163.
 τούτος, 163, 374.
 -τος, suff. nomin., 339, 383.
 -τος, finale d'adverbe, 519.
 τούτος, τούτοι, 42, 641.
 τούτα, 642.
 τούτωντων, 106.
 τούτοις, 642, 643.
 τρωτός, 163.
 τρώπιθα, τρώπιθα, τρώπιθα, 426,
 444.
 τρωπίτης, 398.
 τρωπός, 159, 381.
 τρώμα, τρώμα, τρώμα, 163, 417.
 τρώς, τρώς, τρώς, 40, 42, 102, 103,
 512; τρώς, 454; τρώται, 476; τρώς,
 479.
 τρώμα, 65, 157.
 τρώμα, τρώμα, 235; ἰτρωμα, 204;
 ἰτρώμας, 55; ἰτρώμας, ἰτρώμας,
 ἰτρώμας, 229; τίτρωμα, τίτρωμα,
 220, 221; τίτρωμας, 219; τιτ-
 ρώματα, 220.
 τρώμας, 401.
 τρώμα, τρώμα, 235; τρώμας, 320;
 θρώμα, 66; ἰτρωμα, τρωπίτην,
 204; ἰθρώμα, 209; ἰτρώμας, ἰτρώ-
 μας, 229; τίτρωμα, 153, 221;
 τιτρώμας, 219, 220.
 τρώμα, τρώμα, 171, 235; ἰθρωμα,
 169, 204; διθρώμα, 218.
 τρώμα, 157; ἰτρωμα, 283.
 τρώμα, 163.
 τρώμας, 52.
 τρώτος, 163.
 τρώτοις, 444, 514.
 τρώτοις, 515.
 τρώτοι, 540.
 τρώτοι, 163; τρώτοις, 55, 66; ἰτρώτοι,
 207; ἰτρώτοις, τρώτοις, 230;
 τίτρώτοις, τίτρώτοις, τιτρώτοις,
 220.
 τρωπίτων, 431.
 τρώτοις, 126.
 τρώτοι, 111.
 -τρώτοις, suff. nomin., 419.
 τρωπίθωμα, 454, 514.
 τρώτοις, 516.
 τρώτοις, 249.
 τρώτοις, 374.
 -τρώτοις, suff. nomin., 385.
 τρώτοις, 249.
 τρώτοις, τρώτοις, 374, 375.
 τρώτοις, 399.

- τροφή, 375.
 τροφίς, 393.
 τροφός, 375.
 τρόγος, 153, 374.
 τροχός, 153, 171, 375.
 τροχάλλια, 426.
 τρόφος, 401.
 τρύγω, 163, 177.
 τρύω, 163.
Τριπλάς, 419.
Τρώϊος, 386.
 τρωτός, 163.
 τύ, v. σύ.
 τυγχάνω, 237, 398, 614; τείζομαι,
 211; ἴταχον, 204; τυχόν, 620;
 τετεύχεται, 225; v. τεύχω.
 τύμμα, 417.
 τύπος, 376.
 τύπτω, 186, 313; ἰτύπην, 227; τε-
 τύπτεκα, τετύπτεμαι, 223.
 τύραννος, 18.
 -τός, suff. nomin., 396, 415.
 τυτός, 67.
 τυφλός, 381.
 τυφλωτός, 354.
 τυφλώσσω, 253.
 τυφλώω, 253.
 τυχάδιον, 391.
 τύχη, 376; τουχα, 100.
 -τω, -των -τωσαν, désin. verb.,
 334.
 -τωρ, suff. nomin., 408-409.
 τώϊς, 642.

 ύαινα, 339.
 Ύδαργόρας, 445.
 ύδρις, 130.
 ύγής, ύγιᾶ, 99.
 ύγρᾶίνω, 253.
 ύγρός, 71, 381.
 ύδος, 402.
 ύδρα, 377.
 -υδριον, suff. nomin., 391.
 ύδρις, 377.
 ύδραργόρος, 399.
 ύδως, 156, 377, 410, 411, 474, 540.
 ύϊ, 307; ύϊστος, 619.
 -ύϊα, finale du participe féminin., 338.
 ύϊός, ύϊός, 487; ύϊεὶ δὲ, 138.
 -ύϊλιον, suff. nomin., 391.
 ύλατόμος, 427.
 ύμεις, 507 et suiv.
 ύμίτερος, 385, 509.
 ύμνόν, 381, 414, 415.
 ύμνος, 381, 415.
 ύμός, ύμορος, 509.
 ύνως, 394.
 ύδοσκαός, 427.
 ύπακούειν, 557.
 ύπάρχειν, 598; ύπάρχον, 620.
 ύπατος, 383.
 ύπακρολύω, 199.
 ύπέρ, 553, 554.
 ύπερατής, 424.
 ύπερδάλλω, 310.
 ύπερίγω, 310.
 ύπισχνόμαι, 238.
 ύπνος, 65, 380.
 ύπνώω, ύπνώοντες, 250.
 ύπό, 312, 553, 565.
 ύπόδρα, 136, 410.
 ύπόσχεσις, ύπόσχεσις, 392.
 ύποσφύς, 424.
 ύποσφύγω, 200.
 ύποσφορος, 430.
 -υρος, suff. nomin., 381.
 ύς, 49, 171, 536, 539; v. σύς.
 ύσπιτος, ύσπιτος, 383, 523.
 ύσπιδιον, 391.
 -ύσιον, suff. nomin., 391.
 ύσπιδός, 427.
 Ύψιπύλη, 422.
 Ύψώ, 398, 422.

- φαγός, 376.
 φαεινός, φαεινός, 383.
 φαείνω, ἰφαινόθην, 229.
 φαίδιμος, 381.
 φαίδριός, 381.
 φαινόλης, 32.
 φαينوμηρίς, 429.
 φαίνω, φαίνομαι, 183; ἰφαινόμεν, 176; ἰφάνην, 176, 186, 208, 228; Ἰφάνην, 98; φανής, 258; Ἰφανα, 208; φάνεσαι, 242.
 φάος, 401, 464.
 φαρμακικός, 398.
 φῆρος, 402.
 φάσις, 63.
 φάσω, 241.
 φάτις, 63, 396, 476, 341.
 φάτινη, 380; παθνη, 58.
 φάυλος, 159.
 φάδομαι, 190, 235.
 φάγγος, 400.
 φάδομαι, 235; περιφάσθαι, 182, 205.
 φάδος, 412.
 φάδοι, 397.
 φάδωλή, 382.
 φάδωλός, 382.
 Φαίδων, 412.
 φιλγύω, 36.
 φιλλεύς, 398.
 φέρδω, 235; πέρφωδα, 218.
 φέρουκος, 433.
 φερίππος, 429.
 φερίσθιος, 134, 423.
 φερεσσάτης, 47, 135.
 φερής, 380.
 φέρτρον, 383.
 φέρω, 56, 165, 190, 310; φερω, 100, 233; φέρτε, 170; φέρω (subj.), 194, 258; φέρομαι, 195; φερόσθω, φερόσθων, 51; φέρων, 536; ἔνεγκον, 178, 182; ἔνεγκα, 205, 206, 315; ἔνεκα, 206; ἔνενοχα, ἔνενημαι, 178, 221.
 φέρω, 235, 550; φεργειν, 102; φερίζομαι, 213; φερίζομαι, 260; ἰφεργον, ἰφργον, 176; φερίγιστον, φρίγιστον, 242; φερίγιστον, φερίγιστον, 342; φερίγιστον, 204; πέρφωτα, 160, 218; παφύγοι, 260; πεφύγτων, 338.
 φηγός, φάγός, 170, 435, 539.
 φήμη, 379.
 φημί, 174, 180, 277, 312, 662; φέει, φησα, 321-322; φησὶ, 312, 324; φησι, 307, 598; ἰφην, 174; ἰφησα, 315; φάτω, 312; φάσω, ἰφησα, 231.
 φῆμις, 394.
 φέρ, v. θέρ.
 φθάνω, 613, 614; ἰφθην, φθάμενος, 202.
 φθαριός, 160.
 φθειρω, φθαιρω, 160, 186, 244; φθειρω, φθαιρω, 44; διαφθίρωται, διαφθιριται, 212; ἰφθιριται, ἰφθιριται, 51, 208; ἰφθιριται, 208; ἰφθιριται, 216, 222; ἰφθιριται, ἰφθιριται, 222.
 φθίνασμα, 417.
 φθινόθω, 48, 177, 228, 236, 239.
 φθίνω, 48, 66, 236, 239; ἰφθίτω, φθίμενος, 203; φθίται, 193.
 φθογγή, 367, 375.
 φθόγγος, 367, 374.
 φθονία, 557.
 φθόνος, 374.
 φθορά, 44, 160, 375.
 φθόρος, 374, 375.
 -φι, 508, 518 et s.
 φιλέταιρος, 426.
 φιλιώ, φιλιώ, 106, 199, 230, 247; φιλημι, 188, 189; φιλομεν, 106; φιλέσαι, 242; φιλέσω, 212;

- ἐπίλησα, 207 ; περίλησα, 222 ;
 ἐπιλέθην, 229.
 φιλογόνεια, 421.
 Φίλοκαλῆς, acc. Φίλοκαλην, 467.
 φιλομμειδής, 53.
 φιλοξενός, 429.
 φλεγίθω, 177.
 φλέγμα, 416.
 φλεγμοντής, 397.
 φλέγω, 235, 278 ; ἐφλέγην, 286.
 φλογμάς, 373, 379.
 φλόξ, 372, 373, 462.
 φοβερός, 381.
 φοβίω, 190, 249.
 φόβος, 190, 374 ; φόβονδε, 525.
 φοίτος, 380.
 φοιτῶς, 398, 399.
 φορέα, 375.
 φορέξ, 375.
 φοριός, 398, 399.
 φορέω, 190, 249.
 φόρος, 190, 374, 375.
 φορός, 375.
 φόρτος, 380.
 φράζω, 186 ; ἐπέφραζον, 205.
 φράτηρ, 94, 430, 469, 537.
 φρέαρ, 410, 474.
 φρέην, φρένας, 531 ; φρεαί, φρεαί, 472.
 φρήρη, 99.
 φρίκη, 245.
 φρίσσω, 243 ; πεφρίκοντας, 338.
 φρόνιμος, 535.
 φροντιστήριον, 408.
 φροντιστής, 408.
 φροῦδος, 431.
 φύγαδε, 372.
 φυγαδεύω, φυγαδεύω, 251 ; φυγαδεύων-
 τι, 50, 259.
 φυγγάνω, 237.
 φύγα, 519.
 φυγή, 372, 376.
 φυγοπτώλεμος, 429.
 φύξα, 372.
 φύλακός, 377.
 φύλαξ, 377, 462.
 φύλαξις, 396.
 φύλασσω, περίφλαχα, 221.
 φύλη, 379, 544.
 φύλλον, 44.
 φύλον, 379, 544.
 φύμα, 162.
 φύξιμος, 381.
 φύρω, ἴφωρα, ἴφωρα, 208.
 φυσικός, 430.
 φυσικός, 384.
 φυσιολογία, 421.
 φύσις, 396 ; φύσιος, 477.
 φύσων, 412.
 φυτεύω, φυτεύει, 193.
 φυτόν, 383.
 φύω, φύνω, 245 ; πέφυκα, 222.
 φύρ, 372.
 Φωσφόρος, Πωσφόρος, 58.
 φωτιστής, 464.
 φωτίζω, 464.
 χαίνω, 187.
 χαίρω, 185, 244 ; ἔχηρα, χήρατο,
 246 ; χηραί, 102 ; ἔχηρην, 186,
 227, 228.
 χαλεπαίνω, 253.
 χαλεπός, 557.
 χαλέπτω, 43, 188, 247.
 χαλκείων, 415.
 χάλκισος, 391.
 χαλκίος, 398.
 χαλκήριον, 391.
 χαλκοχίτων, 424.
 χάλυξ, 462.
 χαρῆξ, 525.
 χαρμαί, 55, 137, 411, 472, 568.
 χανθάω, χρίσσομαι, ἔχασον, 204 ;
 κίχονθα, 237.
 χείος, 187, 402.

- χαρά, 376.
 χαρίεις, χαρίεσσα, 444; χαριετταν, 418.
 χαριέντισμός, 379.
 χαρίζομαι, χαρισθῆναι, 252; χαρισί-
 σαι, 323.
 χάρις, Καριτες, 56; χαριτες, 458;
 χαριτας, 454; χάριν (πρέσβ.),
 522, 524.
 χάριμα, 416.
 χάριμη, 379.
 χάριμων, 414.
 χαρτός, 246.
 χάσκω, 187.
 χαῦνος, 159.
 χάζω, χασαίσθαι, 213; αἰχόδα, 218.
 χιεύ, 72.
 χείλος, 402.
 χείμα, 414.
 χειμαίνω, χειμαίνοντος, 619.
 χειμερινός, 85, 472.
 χειμών, 56, 72, 414, 472; χειμῶνος,
 509.
 χείρ, 170, 471, 541; χερσί, χείρεσι,
 458.
 χειριδωτός, 383.
 χείρων, 406.
 χίλος, 393.
 χίρσιφ, 43, 372, 427.
 χιρόνιπτρον, 427.
 χίρμα, 417.
 χίω, 72, 235; ἴχουα, ἴχουα, 203;
 αἰχμαί, αἰχύται, 219, 313; αιχό-
 δαται, 221.
 χήν, 50.
 χηραίνω, 253.
 χθαμαλός, 394, 472.
 χθίς, 55, 96; ἰχθίς, 41.
 χθίζός, 96, 596.
 χθών, 55, 138, 371, 411, 472, 539.
 χίλιοι, χέλλιοι, χεῖλιοι, 52.
 χιλωτήρ, 32.
 χίμαρος, 472.
 χιονίζω, 307.
 χιτύω, 18.
 χιών, 72, 472.
 χλάζω, κεχλάδων, 338.
 χολή, 375.
 χολάω, χολαίσι, 188, 326.
 χολή, 72.
 χολάω, 248; κεχολαίσσεται, 225.
 χολωτός, 248.
 χόρτος, 380.
 χούς, 486.
 χράομαι, 350, 565.
 χρεῖω, 397.
 χρεόν, 620.
 χρέω, 595.
 χρησίζομαι, 242.
 χρήμα, 416, 538, 600; χρηματας,
 458.
 χρήσιμος, 381, 557.
 χρήσις, 416.
 χρύσιος, 391; χρυσοῦς, 443.
 χρυσος, χρουσω, 100.
 χρυσός, 18; χρυσά, 138.
 χρούς, 464.
 χύτλον, 58.
 χυλός, 381.
 χώρα, 445 et s.; χουρα, 101;
 χωρίων, 449.
 χωρίζω, κεχωρίζεται, 221.
 φαλτήριον, 408.
 φάλλος, 408.
 φαλτρία, 409.
 Φαπρώ, 398; v. Σαπρώ.
 φάω, 55.
 φάγω, 335.
 φεύδεις, 405.
 φεύδομαι, ἴφηνομαι, 216.
 φέβος, 401, 405.
 φευσιστέφ, 372.
 φέρας, 403.

φερωνί, 383.
 φήμα, 417.
 φησίζω, φησίω, φησῶ, 214; ἰφίφρι-
 σα, ἰφίφριζα, 209.
 φιλία, 418.
 φυχή, σφυχή, 67.
 ψαχομοπίς, 399.
 ψόχος, 401.
 φωτίζω, φωτίζω, φωτιῶ, 214.
 ὄν, 347.
 -όν, suff. nomin., 367, 397.
 -ον, désin. verb., 316, 319.
 ὄθησι, 249.
 ὄθηζομαι, 219.
 ὄκιστος, 430.

ὄκισ, 393; ὄκισσι, 483.
 ὄλιγος, 85.
 -ολος, suff. nomin., 382.
 ὄμοσθιος, 417.
 ὄμνος, 377.
 -ου, -ουσα, -ον, finale de participe,
 336-337.
 ὄππ, 136.
 ὄσι, 255, 521, 611, 642, 651, 658;
 ὄσις, 521.
 -ός, -ότος, finale de participe, 338.
 -ως, finale d'adverbe, 521.
 ὄσσι, 611, 621, 623, 638.
 ὄφελος, 258.
 ὄφ, 60, 456.

II. — LATIN

-a suff. nomin., 141, 367, 376, 377.
 ab, 143, 147, 523, 525, 526, 564,
 565, 567.
 abidō, abididi, 277, 278.
 abidūō, abidūōis, 116; abidūōe, abidūōe,
 142.
 abidō, abid, 140.
 abhinc, 554.
 abies, abietis, 121, 463, 539.
 abidūō, 113.
 abidūō, 278, 282.
 abidūō, abidūōis, 268.
 abidūōis, 420.
 abidūō, 564, 565.
 abidūōis, abidūōis, 295.
 abidūō, abidūōis, 356, 490; abidūōe,
 abidūōis, 491; abidūōe nobis, 618.
 abidūōis, 366.
 abidūō, abidūōis, 361.
 ac, atque, 81, 142, 632, 661.
 accedō, acceditis, 266.

accendō, 286.
 acceptor, acceptrix, 409.
 accipidō, 549.
 accipiter, 409.
 accidūō, accidūōis, 264.
 acer, acris, 146, 394, 477, 513, 556.
 acinus, acina, 533.
 acor, 404.
 actidō, 413.
 actus, 397; v. agō.
 acnō, 282.
 acus, 67, 282, 360, 380, 391.
 acūsus, 360.
 ad, 147, 525, 526, 533, 538; v. ar-.
 adagium, 78, 424.
 adamussum, 517.
 addūō, addūōis, 294.
 adhibidō, 113.
 adidō, addidit, 114.
 adidūō, 282.
 adidūō, 172.

- adiuuò, adiùtus*, 116.
admodum, 517.
admordèò, admemordì, 268.
adolesò, 186.
ador, 410.
adóratiò, 413.
adsum, arfuisr, 70.
aduertiò, aduenat, 295; *aduèneris*, 294.
aduersum, aduorsum, 112, 522; *aruorsum*, 70.
aduersus, 522.
aduesperdicit, 307.
aduigilò, 302.
-ae, -ai, désin. de génit. sing., 446.
aedès, 96, 531; *aedès*, 480; *aedès*, 454; *aedem*, 118.
aedificium, 389; *aedificiis*, 441.
aedilis, 395, 478.
aeger, 159.
aegròtus, 254.
Aemilius, Aimilius, 118.
aënus, 383; *alénuis*, 74, 78.
aëquè, 407, 566.
aëquò, 288.
aëquor, 410, 471.
aëquus, aëquom, 118; *aëquè*, 407, 566.
aëreus, 391.
aërugò, 413.
aes, aëris, 77; *aëre*, 118.
aëtàs, aënitàs, 115; *aëlate*, 118.
aëuom, aëuoi, 540.
affatim, 517.
afferò, affutì, 178, 264.
afficiò, 81; *affectus*, 114.
agedum, 659.
agellus, 84.
ager, 40, 145, 513.
aggerò, 81.
aggredior, 113.
agilis, 394.
agitò, 288.
agmen, 83, 414.
agnatus, 162.
agò, 70, 94, 108, 113, 158, 278; *agunt*, 143, 325; *agam, ißerò*; 263; *igì*, 114, 267; *igerimus*, 294; *axim*, 296; *áctus*, 82, 267, 360.
-agò, suff. nomin., 413.
agrestis, agrestum, 462.
agricola, 377, 425, 428, 431; *agricolum*, 450.
ahénobartus, 425; v. *ainus*.
aiò, aiò, 78; *aiunt*, 307.
ala, 87.
alacer, alacris, 146.
albéò, 172, 188, 286; *alérisò*, 286.
albegalerus, 425.
albor, 404.
áles, 417.
aligò, 172, 286, 287.
aligidus, 287.
algor, 287, 404.
algus, 394.
alicubi, 70.
alénuis, 120.
alimentum, 414.
aliquis, aliqua, aliquare, suoi; aliquibus, aliquis, 501.
-alis, suff. nomin., 395.
alius, aliud, 44, 90, 132, 147, 388, 436.
alinta, 142.
aluis, 85, 87.
alò, 158, 275; *aloi*, 273.
altér(e), 143.
alter, 385, 437, 516.
altérrimum, 78.
aluelus, 120, 121.
aluenus, 391; *aluenus*, 79.
alumnus, 356.
amabilis, 395.

- audrītis*, 392.
audior, 409.
ambōgēs, 158.
ambiguus, 121.
ambō, 442, 512; *ambis*, 443.
amicīd, 115, 283; *amicī*, 271; *amicū*, 271, 273.
amicitia, 392.
amnis, 394.
amō, 148, 265; *amā(t)*, 147, *amāri*, 272; *amābam*, 292; *amābō*, 291; *amāw*, 295-296; *amāwem*, 297; *amāwissew*, 297; *amāwō*, *amāwissew*, 296; *amāwus*, *amāwatum*, 491.
amor, 404; *amōr*, 468.
ampulla, 52, 382.
au, 608.
aus, *audis*, 132, 145.
auscpi, 538.
auca, 127.
aucus, 159.
auēō, *auēcō*, 287.
augō, 73, 279.
augor, 404.
anguis, 393.
augustus, 404.
anima, 379.
animā(t), 143, 395, 478.
animālis, 395.
annula, 382.
animus, 379.
Aniō, *Aniūus* 459.
annūlis, 395.
annūus, 387.
annus, 82, 380.
anser, 74, 88.
antē, 143, 554.
antequam, 670.
anterior, 407.
antīa, 388.
antītes, 408, 417.
Antonius, 389.
anus, 393; *auē*, 485.
apēriō, 283, 310.
apicula, 369.
apīd, 280; *ca-ēpi*, 267.
apis, 393; *apum*, 461.
Apollō, *Apolonēs*, 145.
appareō, 81.
appetitus, 113.
aptus, 421, 557.
apud, 147; *apur*, 70.
aqua, 540; *aquae ductus*, 422.
aquila, 113.
ar-, préfixe, 70.
-ar, désin. verb., 352.
arātrūm, 385, 541.
arbitr, 70.
arbitror, *arbitrōr*, 139, *arbitrāminō*, 355.
arbor, 72, 404, 468, 539, 542; *arbitra*, 75, 468.
arōnō, 520.
arcus, 39?; *arqū*, 393.
arōcō, 286; *arsi*, 270; *assus*, 88.
ardor, 404.
arēfaciō, *faciō arē*, 292.
arēna, *harēna*, 74.
arō, *arū*, 273.
aruisse, 70.
argenteus, 391.
arīs, *ariētis*, 149, 431.
-āris, suff. nomin., 395.
-ārius, suff. nomin., 392, 395.
arma, 126.
armiger, 145, 373, 377.
arō, 289; *arā*, 139.
ars, 149, 396.
articulātīm, 520.
artus, 395; *artua*, 544.
-arum, désin. génit. pl., 449.
aruum, 144; *arui*, 388.
aruum, 70.

- ascendō*, 114.
asinus, 18, 76.
assessor, 303.
assidē, 113.
assiduus, 388.
assulitim, 520.
-aster, suff. nomin., 386.
astō, *astante*, 618.
atque, v. *ac*.
atrica, 366, 456, 538.
atta, 81.
attinē, *attinet*, 122.
attingō, 114; *attigit*, 295.
attollō, *attuli*, 178, 264; *attollāmus*, 295.
attendō, *attendi*, 268.
au-, prefixu, 533.
auscpi, 372, 373.
auscpiō, *auscpiō*, 141.
auctor, *auctor*, 470.
audacia, 390, 444.
audacter, 521.
audāx, 420, 535, 538.
audē, 286; *ausim*, *ausim*, 92, 296;
ausus sum, 351, 360.
audibilis, 395.
audiō, 283, 538; *audit*, 274; *audib-*
itum, 293; *audibo*, 291; *audiunt*,
295; *audierim*, 298; *audire*,
117.
aurium, *aurium*, 112.
auscpiō, *auscpiere*, 523.
auger, *augē*, 270, 285; *augēt*, 139.
au-, *ausus*, 114.
augura, 85.
augmentum, 414.
augur, 111, 402, 403.
augustinus, 402, 403.
auricella, 369.
auri, 393; *auris*, 454.
aurium, 431.
aurus, *aurus*, 120.
auricella, 369.
auricula, 369.
aurifex, *aurifex*, 425, 428.
auris, 118, 475, 478; *auris*, 454.
aurora, 118, 467.
aurum, 119.
auscultō, 115, 118, 478.
auspex, 372, 373.
auspicari, *auspicatō*, 619.
auspicium, 389; *auspicis*, 441.
austrum, 74.
aut, 633.
autem, 632.
auxilium, *auxili* (génit.), 437.
-ix, suff. nomin., 420.
axamenta, 78.
axilla, 87.
axis, 85.

babulus, 370.
babufus, 370.
Bacchanal, 139.
baculum, 65.
badissō, 34.
balbus, 159.
balneum, 16.
-bare, suff. verb., 90.
barba, 73.
barbatus, 248, 560, 383.
bardus, 159.
bellicus, 384.
Beilona, *Dnelonai*, 90.
bellulus, 382.
bellum, *belli* (loc.), 568; *duellum*,
91, 166.
bene, 140, 520; *bene*, 79.
benedicō, 557.
bēbis, 420.
biber, 356.
bibilis, 394.
bibo, subst., 412.
bibō, verbe, 73, 179, 279; *bibi*, 264,

- 279; *ibibi, perhibi*, 269; *bibitur*, 314.
- bibulus*, 387.
- bibulus*, 382.
- bicornis*, 431.
- bicarpus*, 405, 466.
- bifarium*, 518.
- bigae*, 119.
- biungis*, 431.
- bilis*, suff. nomin., 394.
- himus*, 119.
- himi*, 87, 516.
- hipis*, 463, 511.
- bis*, 90, 91, 511.
- blasius*, 159.
- blaudiloquus*, 428.
- blaudior*, 84, 284.
- blum*, suff. nomin., 72, 385, 394.
- bo*, suff. verb., 90.
- bonitas*, 417.
- bonus, duenos*, 90, 111, 145, 435; *duonoro*, 148, 441.
- bos*, 71, 371, 486, 537, 539.
- dominus*, 384.
- brenis*, 111, 393.
- brum*, suff. nomin., 72, 385.
- Brundisium, Brundisii*, 439.
- brutus*, 162.
- bucca*, 154.
- bucciare, bucinant*, 307.
- bucco*, 412.
- Burrus*, 63.
- butyrum*, 127.
- buxus*, 63.
- cadaver*, 356.
- caducus*, 384.
- cadō*, 113, 278; *cecidit*, 264, 267.
- caecus*, 159.
- caedis, caedis*, 480; *caedum, caedium*, 481.
- caedo*, 118, 303; *caeditō*, 141; *cecidit, -cidit*, 267.
- caeduos*, 388.
- caeles*, 417.
- caelestis*, gén. pl., *caelestum*, 462.
- caelicola*, gén. pl., *caelicolum*, 450.
- caelitus*, 519.
- caelum, caelus*, 540; pl. *caeli*, 540.
- caementum*, 83.
- Caesar*, gén. *Caesarus*, 452.
- calamitas*, 122.
- caldicerebrus*, 431.
- calēfaciō*, 292.
- calēō*, 287; *calētur*, 314.
- calēsco*, 280.
- calidus, calidus*, 84, 115, 287, 384.
- caligō*, 413.
- callis*, 84.
- calo*, 289.
- calor*, m. et n., 287, 404.
- caluō*, 286.
- caluos*, 159, 388.
- campester, campestris*, 146, 386.
- canilis*, 93.
- candēō*, 285.
- candidus*, 279, 384.
- candō, -candō*, 279.
- caudor*, 279, 404.
- caus*, 481.
- caucus*, 110, 384.
- canis*, 76, 109, 478, 481.
- cūnitēs*, 392, 481.
- canō*, 278; *cecini*, 160, 182, 267; *canui, -cīui*, 273.
- canor*, 404.
- canicum*, 384.
- canisō*, 288.
- canturiō*, 284.
- cānus*, 86.
- capix*, 420.
- capessō*, 281.
- capillus*, pl. *capilla*, 532.

- capitō, capi*, 90, 113, 132, 185, 186, 188, 267, 275, 282, 283, 287;
capitulum, 293; *capitō*, 296.
capitulis, 395.
capitō, 412.
capitō, 413.
capulum, 382.
caput, 463.
carbō, 411.
careō, 186, 285, 564-565.
carex, 420.
carinō, 289.
carmen, 85, 414.
carniuorus, 377.
carnufex, 428.
carō, *carnis*, 411, 459, 472-473.
carnī, 461; *carnēs*, 532.
carpō, 114, 273.
Carthāgō, *Carthāgini*, 453, 568.
casus, 86.
cassis, 419.
castigō, 289, 303.
Castor, *Castoris*, 530.
castra, *castris*, 146, 441.
castus, 114.
cāsus, 75, 92.
Catō, 412.
catas, 161, 412.
cauedium, 451.
cauda, 119.
cauea, 391.
caueō, *cāui*, 275; *cauitum*, 115; *cau-
tus*, 115.
cauerna, 112.
cauō, 112.
causa, 75, 119; *caussa*, 92; *causā*
 (prépos.), 522, 524.
causidicus, 373, 423.
cautus, 115, 361.
cauus, 112.
 -c(e), suffixe, 497.
cēdō, *cessi*, 270.
- celeber*, *celebris*, 122, 146.
celerō, 289.
 -cellō, -collī, -culsi, 281; v. *celuus*.
 -cellus, suff. nounin., 382.
clō, 287, 518, 552.
celuus, 77, 111, 281.
cēna, *cesna*, 87.
cēnāticus, 587.
cēnāturīō, 284.
cēnātus, 382.
censēō, 88; *censui*, 273.
censor, *cesor*, 89.
censūra, 387.
centum, 37, 69, 70, 77, 95, 109,
 515.
centumpondium, 451.
cerebrum, 87, 474.
Cerēs, 466; *Cereris*, 530.
cernō, *crētus*, *crētum*, 189, 272, 279;
 v. *certus*.
certāmen, 414.
certus, 111, 187, 280; *certū*, *certō*,
 140, 439, 520.
cernicul, 77.
cernix, *cernicēs*, 531.
ceu, 142.
ciloter, 32.
cimes, 420.
cincinnus, 370.
cingō, 279.
cingulum, 279, 382.
ciuis, 404.
circum, 522, 524, 554.
cis, 520, 521.
ciertor, 520.
citimus, 113, 386.
cito, 140, 520.
citra, *ciro*, 520.
cinicus, 384.
ciuilis, 395.
ciuitās, 19; *ciuitātinum*, *ciuitātum*,
 418, 462.

- clādīs, clādīs*, 480 ; *clādum, clādium*, 481.
clam, 518, 521.
clāmor, 404.
clanculum, 521.
clāror, 404.
clārus, 381.
classicus, 384.
clāta, clātrātus, 32.
clānditor, clator, 78.
clāudo, 286.
Claudius, Clodius, 119, 389, 387.
claudō, 116, 119.
claudus, 159.
clāuicula, 479.
clavis, clāvis, 144, 479.
clemens, clementi (abl.), 491.
clēpō, 278.
clieus, cliente (abl.), 491.
clīnō, 289.
clīnus, clīnus, 187, 289, 388, 533 ;
clīna, 533.
clueō, 113, 285.
-clum, suff. nomina, 84, 132, 385.
clūnis, 394.
clūō, 65, 84, 278, 282.
clurinus, 384.
clēpī, v. *apīō*.
cognātus, 162, 359.
cognōmen, 92.
cognōscō, 90, 275 ; *cognōscī*, 275 ; *cognōscēbō*, 292 ; *cognitus*, 162 ; v. *(g)ntōscō*.
cōgō, 120.
collus, collum, 543.
colō, 59, 111, 278 ; *colni*, 273.
colōnia, 390.
color, 404.
colubra, 137, 131.
comedō, comēssum, 91, 113.
cōmis, comīs, 86.
cōmissor, 34.
comitium, 389.
commemini, 303.
commētum, 383.
commētor, 303.
commīnicor, 185, 180, 190, 280 ; v. *remīnicor*.
commūnus, 518.
commōnō, 303.
commūnis, comūne, 117.
cōmō, cōmprī, 271.
comparō, 287.
compendium, compendī (gén.), 437.
compēs, compēditum (gén. pl.), 462.
compīngo, compīngi, 269.
complexor, complexus, 361.
compungō, compungī, 271.
concastigō, 303.
concors, 538.
concupiscō, 280.
concutiō, 283.
condiciō, 412.
conditorium, 390.
conulō, condidi, conditum, conditus, 268, 277, 278, 360.
condoleō, 302.
condōnō, 552.
confestim, 520.
confusus, confusior, 407.
conin., 372.
conubium, 389 ; *conubi* (dat. pl.), 441.
conquirō, conquarrō, 122.
consecrō, consecra, 122.
consentiō, consentiōnt, 141.
consequor, 303.
consilium, 389.
conscriptum, 118.
conspiciō, 113, 283.
conspicor, 287.
constabiliō, 284.
consternō, 287.
constō, constiterint, 290.

- consuetudinē*, 292.
consuetudinō, 413.
consul, consul, 89.
consularis, 77.
consulō, 332.
contagios, 412.
contemptim, 320.
conterō, contrinā, conterui, 273.
continēō, 286.
contra, 324, 334.
contubernium, 113, 431.
contundō, contudi, 268.
conueniō, conueniō, 291.
conuentiō, conuentiō, 461.
cōpia, 119; *cōpiar*, 332.
cōpula, 382.
coquina, 13.
coquine, 289.
coquō, coxi, coctum, 13, 43, 74, 91, 111, 132, 278; *coquorū*, 293; *coctum est*, 298.
cupius, 376.
cor, corilis, 95, 130, 341.
cōram, 318, 321, 322, 324.
corbis, 393.
Cornelius, Corneli (voc.), 436.
corniger, 113, 423.
cornix, 420.
cornu, 65, 113, 143, 393; *cornua*, 120, 485, 344; *cornuum*, 394.
cornutus, 110, 360, 383.
corolla, 85.
corpus, corporis, 402, 465.
corrūpiō, 81.
corruptor, 361.
coruus, corbus, 79.
cōs, 161.
cottidie, 70.
coxim, 320.
crassinianus, 431.
crassus, 154.
craticula, 479.
cratiō, 284.
cratis, acc. cratim, 479.
crēdo, crēdō, 141, 278, 633, 662; *crēdam, crēdō*, 346.
credulus, 382.
cremor, 404.
creps, crepui, 289.
crēscō, crēui, 280.
cribrum, 72, 383.
crimen, 414.
crinis, 394.
crista, 394.
-crum, suff. nom., 385.
crux, 63.
cubitus, 380.
cubō, cubui, 183, 264, 287.
cuculus, 370.
cūdo, 281.
culcitula, 372.
culer, 420.
culuus, 379.
cultura, 387.
-culus, suff. nomin., 382.
cum, prepos., 324, 368.
cum, conjunct., v. *quom.*
-cumbō, 264, 287.
cunae, 380.
cupella, 92.
cupidō, 413.
cupis, 186, 280, 361; *cupis*, 283; *cupini*, 283.
cuppes, 154, 419.
cupressus, 18.
cūrō, cūrō, 418.
cūrō, cūrō, 117.
cursō, cursi, 267, 272.
cursus, 393; *cursu (dat. sg.)*, 485; *cursum (gén. pl.)*, 119.
cursim, 320.
-cus, suff. nomin., 384.
cuspis, 419.
custodiō, 284.

- cutis*, 145, 396, 479, 541.
Cycladas, 131.
cycnus, cygni, 131.
 -d, désin. verb., 324, 347, 349.
damnum, 82, 380.
dapsilis, 85.
datarius, 392.
dativum, 520.
dativus, 345.
dator, 361, 364, 408, 409, 470, 539.
Decimus, 32.
dē, 523, 526.
deamō, 120.
dēbēt, 74, 120.
dēbilis, 69.
decem, 65, 94, 513.
decemvir, 531.
dēcernō, *decrevit*, 117.
decimus, 383, 516.
dēcontra, 525.
decor, 404.
decus, decoris, 402, 465.
dēdecor, 405, 466.
dēfensor, 409.
dēfestrīx, 409.
dēficiō, 310.
dēformis, 431.
dēgener, 405, 430, 466, 535, 538.
dēgō, 120.
dēgūnō, 280.
dēgustō, 280.
dēhortor, 575.
dēin, dēinde, 142.
dēinter, 525.
dēleō, *dēleui*, 274, 286.
dēliquid, 412.
dēlumbis, 431.
dēnuō, *dēnupsi*, 271.
dēni, 87.
dēns, dentium (gén. pl.), 461.
dēnsus, 89.
dēntilegus, 428.
dēnuō, 113, 517.
dēperrō, 550.
dēpilis, 451.
dēposcō, *dēposciti*, 268.
dēpost, 525.
dēpūnō, 113.
dērepente, 525.
dēscendō, *dēscendi*, *dēscendidi*, 277.
dēsinō, 564, 565; *dēsit*, 274.
dēsipiō, 283.
dēsistō, 564.
dēsperātus, 361.
dēspicitū, 397.
dēspondē, *dēspondi*, 268.
dēsūb, 525.
dēsūbitō, 525.
dēsūm, dēsit, dēsit, 119.
dēsūper, 525.
dētineō, *dētineat*, 122.
dētōndē, *dētōtonderat*, 268.
dētrens, 525.
dētūenit, 299.
dētūitō, *dētūitūerunt*, 290.
dēvīnus, 431.
dēvūnō, *dēvūrō*, 275.
dēvūrō, 120.
deus, 79, 119; *deus* (voc.), 436; *deum* (gén. pl.), 441; *dis, diibus*, 441, 442; *di patrū indigetis*, 634.
dēxtaus, dēxtans, 87.
dēxter, dēster, 87, 385.
dīdā, 420.
dīctitō, 288.
dīctō, 288.
dīcō, *dīcis*, 70, 85, 261, 262, 278, 662; *dīcunt*, 307; *dīxi*, 85, 262, 269, 272; *dīxerunt*, 350; *dīxērō*, 263; *dīxērō*, 291, *dīcās*, 291, 347; *dīc et dīce*, 142, 354; *dīcerem*, 297; *dīxissem*, 297; *dīxō*, 262; *dīxeritis*, 294; *dīctūrus sum*, 298

- deicerent*, 116; *deixistis*, 269;
dictus et dictus, 359.
dicō, dicās, 287.
didūcō, 86.
diēs, 481, 486, 539; *diem*, 90, 98,
 481; *diē*, 120.
Diēpiter, 486.
diferō, distulī, 86.
difficil, 477.
diffundō, diffūdī, diffusī, 271.
digerō, 86.
dignitas, 417.
dignus, 83, 111, 382; *dignissime*,
 83.
digredior, 86.
diūdis, 431.
dimidius, 113.
dinouō, dismata, 86.
directum, 82.
d'ribō, 74.
dirigo, dirēxī, 266.
dirus, 381.
dis, ditis, 78; *ditior*, 119; v. *dīus*.
discernō, 86.
discō, didicī, 241, 268, 280.
dispendō, dispenitē, 83.
disponō, 86.
disscō, 113.
distendō, distēnitē, 83.
diū, 90.
dīus, dīuitis, 78, 417, 538; *ditior*,
 119; v. *dis*.
diuidō, 278; *diuidī*, 270; *diuidus*,
 270, 360.
dīuinus, 384; *deina*, 79.
dīuitia, 392.
dīuus, dīuus, 79; *sub dīnō*, 79.
dā, dare, 96, 161, 175, 232, 277,
 302, 364; *dā*, 139, 277, 504; *da-*
nunt, 280, 348; *dedit*, 262, 267,
 272; *dederunt*, 144; *dederitis*, 295;
dem, 277, *duam et duim*, 294,
 346; *datus*, 96, 161; *dare* (em-
 ploī auxiliaire de), 298-299.
docēō, docuī, doctum, 273, 280, 285,
 552, 577.
docibilis, 395.
docilis, 394.
doctus, doctissimus, 386; v. *docēō*.
documentum, 415.
dolābra, 385.
dolō, 302, 309; *dolet*, 308.
dolor, 404.
dolus, 376.
dominicus, 587.
dominium, 390.
domitō, 288.
domō, domuī, domitum, 65, 163,
 273, 289, 361.
domus, 65, 70, 163, 377, 393, 564;
domum, 553, 575; *domī*, 439,
 448, 568.
dōnec, dōnique, dōnicum, 525, 659.
dōnō, 288, 302.
dōnum, 94, 96, 110, 161, 364, 380,
 541; *donum*, 144, 436.
dormiō, 157, 177, 283; *dormitbit*,
 291; *dormierunt*, 350.
dormiscō, 190.
dormitōtor, 421.
dormitō, 288.
dormitōrium, 390.
dorsum, dorsum, 88.
dōs, dōtis, 145, 364.
dracuma, 133.
duapendō, 511.
dubitō, 288.
dubō, 288.
ducentī, 515.
dūcō, dūxī, 181, 269, 278; *dūc et*
dūce, 142, 354.
ductim, 520.
duellum, 91; v. *bellum*.
duenas, 90, 145, 435; v. *bonus*.

- dulcis*, 393; *dulcer*, 477; *dulcia*, 120.
dum, 659, 670, 671.
dumus, 379.
duntaxat, 318.
duo, 90, 143, 511-512; *duor*, 449.
duodecim, 314.
duodeviginti, 314.
dūrescō, 280.
dūritia, 392.
dūrus, 381.
dux, 372, 462.
ē, v. *ex*.
ē, adv., 638.
ēbricitās, 418.
ecce, eccillum, 498.
effictim, 320.
equis, equae, equae, 300.
-ed, désin. verb., 349.
edux, 420.
ēdicō, ēdicere, 142; *ēdicatis*, 116; v. *dicō*.
edō, subst., 412.
edō, verbe, 70; *is est*, 179, 276;
edim, edis, 276, 294; *edī*, 264,
 266; *ēdidi*, 277; *ēditur*, 314.
edō, edidi, 277, 278.
-edō, suff. nomin., 413.
ēdicō, 287.
ēdus, v. *baedus*.
efficiō, 114.
effundō, sē effundere, 312.
egō, 565, 577.
egō, 65, 140, 503, 504 et suiv., 573,
 592; *mē*, 139; *mē(d)*, 505; *mihī*,
mihī, 140, 506; *mēi, mēi*, 506.
elementum, 122.
ēligō, ēlexi, ēlēxi, 272.
ēludō, 352.
em, 142.
ēmians, 318.
emō, 278; *emī*, *-empsi*, 266, 271;
emur, 142; *emerunt*, 350; *emeris*,
 294; *empsi*, 296.
emptoriō, 284.
enim, 632, 633.
enisi, 393.
ē, adv., 638.
erō, iur, 272, 276; *itur*, 314, 355;
erī, 357-358; *iens*, 276, 356,
 390; *ire* (emploi auxiliaire de),
 298-299, 357-358.
epulō, epulānus, 413.
epua, 337, *epudus*, 450.
equae, 149, 417.
equester, equestris, 146, 386.
equalis, 382.
epuos, equos, 68, 90, 132, 145, 435,
 539; *equum* (gén. pl.), 441.
-er, désin. verb., 352.
-ere, désin. verb., 350.
ergō, ergō, 522, 524; *ergō*, 141.
erilis, 387.
-erō, subst., 412.
error, 404.
erugō, 278.
-erunt, -erunt, désin. verb., 350.
esca, escūs, 446.
-estis, suff. nomin., 369.
esuriō, 284.
esus, subst., 397.
et, 143, 632.
etiam, 90.
etiandum, 659.
etī, 671.
ēueniō, ēueniat, 295.
-eus, suff. nom., 391.
ex, 523, 525, 564, 574, 575.
-ex, suff. nomin., 420.
exaduersum, 525.
examen, 414.
exandō, 84.
exandō, exandibam, 293.
excidō, 550.

- exceptus, exceptō*, 618.
excerptō, 114.
excidiō, 412.
excidō, 564.
excludō, 116, 119.
excubiæ, 389.
excūdō, *excūdī*, 269.
exemplār(e), 77, 143, 395, 478.
exemplum, 85.
exercitōr, 139.
exigō, 113.
exilium, 77, 113, 389, 424.
eximius, 389.
exorō, 552.
expellō, *expullō*, 268.
expendō, 311.
expetō, 303.
explōdō, 119.
expoliō, *expoleit*, 274.
expost, 525.
exquirō, *exquerō*, 118, 122.
exsequins, 389; *exsequiās ire*, 554.
exsomnis, 431.
extinguō, 114.
extingō, *extingō*, 291.
exultō, 114.
exta, 87, 531.
extemplō, 517.
exterior, 386, 407.
extimus, 386.
extispicus, 373.
extorris, 430, 431.
extrō, 407, 524, 554; *extrad*, 32.
exul, 77, 113.
exulō, 113.
exulō, 278, 282.
exuvine, 389, 531.

faber, 436; *fabrum* (gén. pl.), 441.
fabrica, 384.
fābula, 385.
facessō, 281.
faciēs, 481.
facilis, 77, 84; *facul*, 143, 478;
facillimus, 386; *facilumed*, 520.
facinus, 403.
faciō, 114, 181, 232, 277, 283,
298, 300, 310, 617; *facis*, 283;
fac et face, 142, 354; *faciam*
(subj.), 13; *faciem*; *facie* (fut.),
291; *faci*, 94, 161, 187, 202,
267, 283; *faci*, 146; *feced*, *facid*,
144, 147, 347, 349; *fecshakred*,
33, 147, 269, 349; *fecerimus*,
295; *faxō*, *faxim*, 192, 296, 297;
facere (infim.), 356; *factus*, 114,
161, 360; *facturus sum*, 298.
factitiō, 288.
factor, 409.
factus, factius (compar.), 407; v.
facio.
facultās, 77.
fāginus, 384.
fāgum, 539.
fāgus, 435, 539.
Faleris, 113.
fallāx, 420; *fallācum* (gén. pl.), 462.
fallō, *fefellit*, *fallum*, 114, 267, 281.
falsimōnia, 415.
fāma, 379.
famēs, famis, 480; *famē* (abl.), 482.
famīlia, 113, 390; *familiās* (gén.
sg.), 446.
familiāris, 395.
famulus, 113; *famul*, 145, 435; *fa-*
mulum (gén. pl.), 441.
fānum, 86, 380.
far, farris, 93, 149.
farcinō, 289.
farcid, 283.
farfarus, 370.
farina, 93, 149.
farragō, 415.
fās, 544.

- fascinum*, 114.
fastidiò, 284.
fatális, 395.
fator, 177.
favor, 404.
fax, 126.
febriculòsus, 479.
febrìò, 284.
febris, *febrim* (acc.), 479.
fel, 72.
felis, *felis*, 481, 539.
felix, 538; *felicitèr*, 521.
felò, 40.
femen, 411, 471.
femina, 356.
femineus, 384.
femur, 144, 410, 411, 471.
-fendò (*dè-*, *of-*), 281.
fensèx, 372.
fennus, 403.
fera, 371, 373, 383; *feras pecudè*, 634.
ferax, 420.
feretrum, 585.
feriat, 86.
feriò, 186, 283, 287; perf. *percussì*, 264.
feri, 71, 76, 141, 165, 178, 179, 276; *feri*, *feri*, 179, 276; *ferèbana*, 293; *feram*, *feris*, 194, 291; *feram*, *feris*, 295; *feram*, 297; *ferre*, 88, 276, 356; *ferens*, 149, 490, 491, 536; *fertur*, 313; *tolli*, *-tuli*, *tuli*, 178, 268; (*platus*, v. *tollò*).
ferox, 356, 456, 535, 538.
fertilitis, 394.
ferreus, 391.
ferugineus, 391.
ferrùge, 413.
feruefactiò, 292.
feruò, 286.
feruò, 286.
feruor, 404.
ferus, 90, 145; v. *fera*.
fessus, 86.
fétus, 395.
facilis, 394.
ficus, 18.
fidèlia, 86.
fidèlis, 395.
fidèlitàs, 418.
fidèò, 287.
fidès, *fidèi*, *fidèi*, 120; *fidèi commi-*
sum, 422.
fidò, 72, 278, 287; *fidus*, 81.
fidus, 377, 557.
figò (*finò*), *fixi*, *factus*, 270, 282;
figuris, 351.
figulus, 71, 382; *figel*, 145, 435.
figura, 73.
filatim, 520.
filia, 537; *filiiabus*, 450.
filiiater, 386.
filiolus, 120, 121.
filius, 537; *filii* (nom. pl.), 459.
findò, *fidè*, 266, 279.
fiugò, 57, 71, 73, 270; *fiuxi*, 270;
factus, 82.
finò, 284; *finiui*, *finitus*, 272.
finis, *finè* et *fini* (prépos.), 522.
finitimus, 386.
fiò, *fidè*, 90, 120, 283.
firmamentum, 415.
facilis, 394.
finò, v. *figò*.
fabrum, 385.
Flacca, *Flaca* (dat. sg.), 448.
factò, 286.
figitium, 562.
figitò, 552.
flagrum, 379.
flamen, = *flamine*, 414, 473.
flamen = *souffle*, 414.

- Flāvius*, 587.
flāvas, 110, 388.
flēbilis, 395.
flēdō, 281.
flēd, 120, 277.
flexanimus, 429.
flexibilis, 395.
flexilis, 394.
flī, 277.
flōrālis, 77.
flōs, 126.
fluctuō, 288.
fluentum, 491.
flūō, *flūxi*, *fluctus* et *flūxus*, 270;
fluens, *fluenta*, 491.
fluvor, 404.
fluvius, gēn. *fluvii*, 437.
fodiō, *fōdī*, 266, 283; *fossus*, 81;
exfodiri, 283.
foederātus, *foederatei*, 146, 439.
foederifragus, *foedifragus*, 428.
foedus, 118, 402; *foedusum* (gēn.
 pl.), 75.
folium, 44.
for, 276, 289.
forās, *foris*, 522, 553.
forceps, 425.
foris, 91, 367, 530.
formāmentum, 415.
formica, 85.
formicō, 85.
formosus, 387; *formosae*, 89.
formus, 40, 60, 72, 90.
fornix, 145.
forō, 287.
fors, 396, 518.
forsan, *forsitan*, 518.
fortiter, 521.
fortuna, *Fortunas* (gēn. sg.), 446,
Fortuna et *Fortunai* (dat. sg.),
 447.
fouea, 72.
fragium, 389.
fragor, 404.
frāgum, 87.
frangō, 267, 310; *frāgī*, 267; *fractus*,
 82, 267.
frāter, 94, 469.
fraus, *fraudum* et *fraudium* (gēn.
 pl.), 461.
fremō, 278, 281.
fremor, 404.
frendō, 281.
frēnum, 380.
frīgātus, 384.
frigor, 404.
frigus, *frigoris*, 53, 87, 402, 404,
 465.
frōdedō, 286.
fructifer, *fructiferus*, 377.
fructus, 484.
fruvor, *fruvimō*, 355.
frustrātus, 397.
frutex, 420.
fuga, 373, 376.
fugāx, 420.
fugiō, *fūgī*, 266, 283, 302, 550.
fugō, 187, 188, 288; *fugātus*, 360.
fulciō, *fulci*, 185, 283; *fulciui*, 273.
fulcipedia, 429.
fulgēd, *fulsi*, 286, 287; *fulgēt*, 139;
fulgente et *fulgenti*, 491.
fulgō, *fulsi*, 273, 286, 287.
fulgor, 404, 465.
fulgur, 404, 465.
fulgurat, 307.
fulmen, 414.
fuluos, *fuluus*, 388.
fūmidus, 384.
fūmō, 189.
fūmus, 94, 110.
fūnambulur, 428, 432.
fundāmentum, 415.
fūditus, 519.

- fundò*, 72 ; *fūdī*, 266 ; *fūsus*, 267.
fūnebrīs, 87, 394.
fūnestus, 465.
funginus, 384.
fungor, 565.
fūniambulns, 428.
fūnus, 87, 401.
fūr, 139.
fūrīx, 420.
furfur, 370.
furia, 389.
Fūrius, *Furius*, 75.
furtim, 519.
furnos, *furnus*, 388.

gallicinium, 431.
gallina, 384.
Gallo-Graecus, 432.
gannid, 154.
garrid, 154.
gandē, *gānsus sum*, 351, 360.
gelidus, 384.
gelō, 77.
gelu, 77, 111, 393 ; *gelum*, 394.
gemō, 278.
gemulus, 382.
generāns, 387.
genetrīx, 158, 409, 470.
genitor, 162, 361, 409.
geo, 235, 278, 279.
gens, 396.
genu, 143, 393, 482 ; *genua*, 485, 544.
geniculum, 77.
genus, *generis*, 65, 70, 162, 399, 402, 465, 542.
germen, 85.
gerō, 278.
gestid, *gestibant*, 293.
gignō, 85, 162, 181, 235, 273, 279 ;
genui, 273, 279 ; *genitum*, 361 ;
genitus, 279, 361.

gilvus, 388.
gingivae, 531.
glaber, 381.
glans, 84, 539.
glaciō, 283.
gloriōsus, 387.
glōbo, 84, 235, 278.
glōna, 83, 92, 379.
gluttus, 154.
Glycerium, 390, 601.
Gnaeus, *Gnaivus*, 91.
gnarulus, 356.
gnarus, 91, 162, 381.
gnātus, v. *nāscor*.
gnāvus, 110, 388.
gnōscō, v. *nōscō*.
gnōsus, 63.
gradior, 113, 283 ; *ad-gradimur*, *dē-gradire*, *pro-gradiri*, 283.
gradus, 393.
Grāiugena, *Grāiugenum* (gén. pl.), 450.
grallae, 83, 379.
grātus, *grātū*, 522, 524 ; *grātis*, *grātis*, 450.
grātus, 557.
gravidō, 288.
gravis, 143, 393 ; *grave*, 143, 476, 477.
grex, 149.
grunniō, 83.
grās, 484.
gubernō, 63.
gubernātor, 470.
gustō, 288.
gustātīm, 520.
guttur, 541.
Gymnasium, 542, 601.

habē, *habui*, 113, 267, 286, 287 ;
habiat, 120 ; *haber*, 142, 356 ; *ha-*

- bitorus* num., 298 ; *habere* (emploi
auxiliaire de), 298-300.
habilis, 394, 478.
habitiō, 286, 288.
habitudō, 413.

haedius, 94, 384.
haedus, aedus, 74, 118 ; *fedus*, 74.
haerēō, 186, 286 ; *haesi, haesus*, 270.
haesitiō, 288.
haerina, arina, 74.
harpagō, 288.
haruspex, 144.
haud, 602.
hausiō, 74, 281 ; *hausi*, 283.
hebes, 122, 138.
helluō, 412.
heluos, 388.
herbēō, 286.
herbidus, 384.
Herculis, 77, 115, 132.
hereditas, 418.
hērēs, 419.
heri, 55, 140.
hesternus, 55.
hiāscō, 280.
hibernus, 85.
hic, 436, 496, 497, 601 ; *huic, hunc*,
436 ; *hinc*, 81, 150 ; *hīc* (abl.),
150 ; *huic*, 437 ; *huic, huic* (dat.
sg.), 438 ; *huc* (dat. fēm. sg.),
448.
hic, hūc, hinc, hūc, adverb., 498.
hiems, 72, 472 ; *hiemps*, 83.
hiō, 289.
hircus, ircus, 74.
holus, v. *olus*.
homicidium, 428.
homō, 112, 459, 473, 536 ; *homōnem*,
411, 473.
homullus, 84.
homuncio, 412.

honestus, 467.
honor, 75, 404, 467, 542 ; *honos*,
404, 542.
hōra, 16.
horior, 71, 288.
horribilis, 395.
horridulus, 382.
horror, 404.
hortor, 71, 288.
hortus, 380.
hospitālis, 395.
hospitium, 592.
hostia, hostilis (dat. pl.), 450.
hosticapas, 373, 445.
hostilis, 587.
hostis, 395.
humerus, 74.
humidus, 384.
humilis, 394.
humor, 74.
humus, 112, 371, 373, 411, 472,
539 ; *humī*, 55, 411, 472, 568.

-i, désin. gén. sg., 437.
-i, désin. 1^{re} sg. parl., 320, 348.
-i, désin. infinit., 357 ; *-ier*, 357.
-ia, -ies, suff. nom., 390.
iacēō, 176, 285 ; *iacer*, 286.
iaciō, iaci, 181, 187, 202, 232, 267,
275, 283, 285 ; *-iciō*, 283 ; v.
amicio.
iactitiō, 288.
iactō, 288.
iaculum, 382.
idmitor, 409.
iauitrix, 409.
ibex, 420.
ibi, 498, 638.
-ibus, désin. dat.-abl. pl., 460.
icō, ici, 268.
-icus, suff. nom., 384.
idem, 638, 661.

- idō, suff. nomin., 413.
 idōment, 557.
 -idūs, suff. nomin., 384, 404.
 idūs, 393.
 iecur, iecinoris, 41, 60, 70, 77, 144, 410, 461, 470, 541.
 igitur, 518, 632.
 ignārus, 162.
 ignificō, 280.
 igneus, 391.
 ignifer, 425.
 ignis, 394, 540; ignis, 83.
 ignōscō, 557.
 ignōtus, 91, 110, 424, 603.
 -igō, suff. nomin., 413.
 iler, 420.
 ilicō, 113, 517.
 -ilis, suff. nomin., 394-395.
 ille, 436, 496, 498, 590, 591; illa, 444; illud, 436; illius, illius, 121, 437; illi (dat. sg.), 438; illae (dat. fém. sg.), 448.
 illic, illac, illinc, illac, adverbos, 498.
 illicō, 283; illicī, 269.
 -illus, suff. nomin., 382.
 illuster, illustris, 87, 146.
 imāgō, 413.
 imbecillus, 424.
 imber, 109; imbrim (acc.), 144, 479.
 imberbis, 431; imberbus, 430.
 immo, 141.
 impendō, 517.
 impensa, 383.
 imperator, 117.
 impetrāscō, 357.
 impetrō, 131.
 impetūs, 393.
 impingō, impēgi, 269.
 impleō, 277.
 imōdō, 549.
 imus, 381, 586.
 in, 523, 553, 568, 574, 575; in, 148.
 in-, préfixe, 109, 424, 575, 603.
 incassum, 517.
 incestus, 114.
 incidō, 113.
 incidō, 118; incideretis, 117.
 inctuos, 388.
 inclinō, 187, 388.
 inclitus, 113, 382.
 incola, 70, 435, 445.
 incohram, 525.
 incuruos, 366.
 incūsō, 552.
 inde, 498, 638.
 indecor, 405, 466.
 indecorus, 424.
 indicium, 389.
 indignatiō, indignatiō, 141.
 individuus, 388.
 indulgē, indulsi, indultum, 73, 88.
 industria, industriar, 532.
 indūtus, 361.
 inedia, 389.
 inermis, 424, 431, 603.
 infans, 89.
 inferus, 73, 145; inferos, 89; infer, 145; inferior, 520.
 infestus, 557.
 infimus, 586.
 infitiae, infitias irr, 550, 554.
 infra, 73, 520, 554.
 insula, 89.
 ingerō, inger (impérat.), 143.
 ingrdās, 450.
 ingues, 60, 71, 411.
 inimicus, inimicum (gén. pl.), 441.
 iniquos, 118.
 inquam, 295.
 inquilinus, 59, 70.
 -inquis, suff. nomin., 387.

- inscius*, 424.
insequō, insequor, 83.
insidicium, 389.
insidiar, 389.
insignis, 284.
insignis, 431.
insulā, 77.
insimul, 525.
insipō, 287.
instigō, 41, 243.
insula, 89.
insultō, 77.
insuper, 525.
integer, integrum, 127, 131, 381.
intelligibilis, 395.
intelligō, intellexi, 272.
inter, 525.
interest, 308.
interior, 407, 520.
interpolō, 237.
intimus, 386, 520.
intrā, intrō, 407, 520, 524.
intus, 519.
invenis, 303.
invenem, 517.
invenctus, invenctus, 79.
invidēs, 557.
innolucrum, 282.
-inus, suff. nomin., 384.
-is, -ionis, suff. nomin., 412.
iocus, pl. *ioci* et *ioca*, 533.
-ior, suff. nomin., 407, 492.
ipse, ipsius, 437, 496, 509; *ipsum*, 386, 496.
ira, irar, 532.
ircondia, 390.
irador, 280.
is, ea, 496 et suiv., 635, 638 et suiv.; *eius, eius*, 78, 437; *ei* (dat. sg.), 438; *ese* (dat. fém. sg.), 448; *eis* (nom. pl.), 440; *eis* (dat. pl.), 146.
-is-, suff. de perfect., 265-266.
-issimus, suff. nomin., 386, 407.
iste, 436, 496, 497; *ista*, 444; *istud*, 147, 436; *istius istius*, 121, 437; *isti* (dat. sg.), 438; *istar* (dat. fém. sg.), 448; *istum* (acc. m. sg.), 436; *istarum*, 449.
-isti, désin. verb., 349.
-istis, désin. verb., 349.
-it, désin. 3^e sg. parf., 350.
ita, 142, 498, 659.
iter, itineris, 410, 411, 470, 540; *itiner*, 470.
-itia (-itidis), suff. nomin., 392, 481.
-itium (-itia), suff. nomin., 392.
-itus, finale d'adverbe, 519.
iubēs, 141, 270; *iussi, iussit*, 191, 270; *iustus*, 81, 191; *iubente, iuente*, 79.
iudex, iudicis, 145, 372, 373, 425, 428.
iudicium, 389.
iudicō, 288; *iudicare*, 275.
iūgerum, 365.
iūgis, 393.
iugulus, 543.
iugum, 42, 94, 156, 377, 436, 541, 543.
iugumentum, 415.
iūgur, iūgera (pl.), 365, 402.
-ium et -um, désin. gén. pl., 461-462.
iumentum, iumenta, 87.
iunctivus, 384.
iunctis, 365.
iungō, 156, 183, 275, 279; *iunxit, iunctus*, 270, 360, 365; *iugtham*, 293.
iungus, iungeris, 365, 402.
iūnix, 420.
Iuppiter, 113, 422, 452, 486, 539;
Iouis, Ione, 89, 486.

- iuridicus*, 428.
iurigare, iurgare, 289.
iurō, 141 ; *iuratus*, 361.
iūs = *jus*, 42, 162, 402.
iūs = *justice*, 75, 402.
-iūs, -iūs, désin. génit. pronom., 437.
iustitium, 425.
iustus, 75, 402 ; *iustod*, 402.
iuuenes, 78.
iuuenis, 478.
iuuenis, 380, 418.
iuuentās, 418.
iuuentās, 79, 418.
iuūō, iūsi, 275.
iuxta, 524.
-ix, suff. nomin., 393, 420.

labō, 287.
labor, 404 ; *labōs*, 467.
laber, 287.
laborō, 288.
labrum, 379.
labrinus, v. *laudbrum*.
lac, 286 ; *lacte*, 143 ; *lact*, 150.
laccisō, 141, 281 ; *laccisiū*, *laccisitus*, 281.
laciō, 283 ; *-laxi*, 283 ; v. *illiciō*.
lacruma, 70.
lactō, 286.
lacus, 68, 395.
lactitia, 392.
lactus, 159.
laeuos, 159, 388.
lambō, lambi, 268.
lāna, 92.
lāneus, 391.
laeuor, 404.
lānificium, 425.
lanū, 412.
lapicide, 428.
lapideus, 391.

lapis, 149, 419.
laquear, 395.
lār, 139.
largior, largibere, 291.
lāridum, lārdum, 115.
lārna, 133.
lātebra, 385.
latō, 177, 285.
latibulum, 385.
Latōna, Latonas (gén. sg.), 446.
lātrina, laudrina, 78.
latus, lateris, 402 ; *latus* (prépos.), 522.
lātus, v. *ferō et tollō*.
laudbrum, lābrum, 78, 112.
laudcrum, 385.
laudicēnus, 429.
laudō, 288 ; *laudō*, 141.
lauō, 112, 113.
laurinus, 384.
laus, laudes, 532.
lausus, lōtus, 118.
lectō, 365.
lectisternium, 389.
lector, 409.
lactus, 380.
legifer, 113.
legiō, 412.
legirupa, lēgerupa, 113, 428, 445.
legitimus, 386.
legō, 114, 141, 275, 278 ; *legi*, 266 ; *legui*, 273 ; *-legi*, *-lēxi*, *lēxerit*, 271 ; *lēgēbō*, 292 ; *lēctus*, 82, 382.
legulus, 382.
lēuō, leuibam, 293 ; *lēuībō*, 291.
lēuōnius, 587.
lēō, 490.
lepor, 404.
lēuir, 70.
lēuigō, 289.
leuō, leuidō, 296.
lēx, leges, 35.

- libellid*, 412.
liber, 453; *liberum* (gén. pl.), 441.
liberò, liberissò, 296.
libertinus, 384.
libet, libet, 113, 186, 285.
libidinòsus, 387.
libò, 65.
libralis, 395.
libripens, 372, 432.
licèd, licèrè, 285, 286; v. *licet*.
licet, 650, 671.
licèu, 411, 473, 541.
lignum, 83, 380.
ligurid, 73.
lilium, 18.
lingò, 41, 73, 270; *lingi, lingtus*, 270.
linò, 189, 275; *lini, lini*, 272; *lini*, 280.
linguò, 61, 90, 141, 183, 236, 279; *lingui*, 266, 279; *lingtus*, 270.
lippus, 81.
liquidus, 132.
liquor, 404.
lis, illis, 92; *scilicibus*, 84.
litigò, 289.
littera, litteras, 532.
litus, littoris, 402, 465.
Linus, 389.
linor, 404.
locò, locòssim, 296; *locòstrunt*, 350.
locuplès, 417, 425, 452; *locuplèrè*, 462.
locus, 113; *stlocus*, 92; pl. *loci, locor*, 333.
longinquus, 387.
longus, 112; compar. *longior*, 492.
loquax, 420.
lòtus, v. lautus.
loucarid, 453.
lubet, v. libet.
lubricus, 87.
Lúcina, Lucinam, 116.
lucèd, 87, 186, 287; *lucèrè*, 286.
lucèrèd, 287, 307.
lucidus, 384.
Lúcius, 389; *Luciom*, 116.
lucrum, 385.
luctifodibilis, 395.
ludus, 389.
ludus, 376; *luidor, ludus*, 118; *luidòs facere*, 550.
Lugdunum, Lugdunè (loc.), 439, 568.
lumbus, 91, 112.
lumen, 87, 414.
luna, 87, 380, 540; *luna*, 67, 116.
lúndris, 77.
ludò, 278, 282; *luid, luid*, 121.
lupa, 537.
lupus, 166, 435 et s., 539; *lupòr*, 149.
luror, 404.
lustrò, 87.
luteus, 391.
lux, 126, 372.
luxuria, luxurians, 481.

-m, désin. verb., 346-347.
macer, 381.
macer, macer, 404.
mactus, macte esto, 548.
mador, 404.
maeror, 404.
magis, 78, 407, 517, 633; *magè*, 149.
magister, 385; *magistris*, 440.
magistratus, magistratu(s), 485.
magnum, 83.
magnanimus, 435.
magnificus, 425.
magnus, 83.
maior, 89, 407; *maior*, 78, 535; *maiorum*, 89; *maius*, 538.
male, 140.
malluciae, 85.

- mālum*, 18.
malus, compar. *prior*, 407.
mamilla, 92.
mamma, 370.
mancipium, 342.
mancus, 139.
mandibula, 383.
mandū, mandū, 268.
maneo, 109, 285, 313, 398; *mansi*, 286; *mansur*, 291.
manifestus, manifestus, 432.
Mānūs, 389.
mānū, 289.
manus, manus, 417.
manūlis, 393.
manus, 393, 482, 484, 541; *manūs* (gén. sg.), 452.
mare, 143, 393, 477.
maritus, 384.
matrimonius, 386.
masculinus, 384.
masculus, mascul, 145, 435.
matru, 34.
māter, 110, 126, 469, 539.
matris, matris, 481.
matrilexa, 383.
matrimonium, 415.
matrīx, 420.
maximus, 78, 83, 386.
mē(d), *mei*, *mibi*, v. ego.
melastellium, 430, 431, 386.
melius, 41, 42, 72, 90, 113, 388.
medulla, 331.
medullitas, 319.
me-ū, 73, 90, 278, 279.
melior, 407; *melius*, 492; *meliosem*, 73.
melis, melis, 481, 339.
memini, 40, 76, 182, 190, 263, 361.
-mem, suff. nomin., 414.
mendix, 420.
mens, 76, 145, 149, 363, 396, 461, 476, 477; *mentium* (gén. pl.) 477.
mens, 89.
mensis, 50, 88, 393, 468, 540.
mentis, 18.
mentis, 365, 413.
mentior, mentibitor, 291.
-mentium, suff. nomin., 369, 414.
mercenarius, 83.
mercedarium, 415.
mercor, mercatus, 361.
merco, 87; *mercor*, 303; *meruerant*, 350.
meretrix, 409.
merito, 86, 278; *meriti*, 88, 270; *meritis*, 270.
mergens, 377.
meridies, meridies, 70, 386.
merobius, 425.
merus, 145.
messis, 396.
metra, metra, 126.
metior, 311.
meto, 278.
metuō, metuī, 282.
metus, 282, 393.
metus, 509, 510; *mi* (voc.), 509.
micō, micū, 289.
miculariō, 284.
miles, militis, 121, 417; *milles*, 83, 144, 149.
militia, 390, 392; *militine* (loc.), 448, 368.
millē, millia, 77, 515; *millē, milli* (abl.), 515-516.
milvus, milvianus, 132.
mina, 18.
Miserus, dat. *Miserui*, 447.
mixto, 41, 73, 90, 279; *mixti, mixtus*, 270.
-misi, désin. verb., 353-354, 355.
minimus, 113; *minimissimus*, 386.

- miniscor*, v. *comminiscor*, *reminiscor*.
minister, 383; *ministris*, 440.
 -*minō*, *dēs.* verb., 355.
minor, 407.
minurō, 283.
mirus, 381.
miscēō, *miscēt*, 273.
miscellus, 382.
miset, 76.
misereor, 309; *misereŕ*, 308.
miseria, 390.
missilis, 394.
mitigō, 289.
missō, *missi*, 76, 85, 154, 271; *missi*,
 92, 271; *missus*, 271.
mōbilis, 395.
moderor, 400.
modestus, 400, 465.
medicus, 384.
modo, 140, 517, 567, 650, 651.
modus, 376, 400; *modō*, *modō*, 140;
modis, *modis*, 140.
moebiusō, 34.
moenia, 118, 379.
mōlēs, *mōlis*, 480.
mōlior, *mōlibar*, 293.
molitor, 409.
mollis, 84, 91, 393.
mollitudo, 392.
molō, 160, 273; *molui*, *molitum*,
 273.
molliticoŕ, 438.
monō, 190, 275, 577, 635; *monui*,
 273, 285; *monuim*, 292; *monē-*
lō, 291; *monuim*, 295; *monitus*,
 190, 273, 285, 359.
Monētis, *Monētis* (*gēn.*), 446.
 -*mōnia*, -*mōnium*, *suff. nom.*, 369,
 415.
monitor, 409.
monotrophus, 421.
mons, 114.
monumentum, 415, 541.
mordax, 420.
mordax, 420.
mordēō, 87, 285; *memordī*, 267;
 -*mordī*, -*morsī*, 271; *morsus*, 285.
mordax, 420.
mordicus, 518.
mōrigerus, 145.
morior, 284; *morimur*, *moriri*, 284;
mōrientum, 491.
mors, 109, 145, 149, 365, 396.
mortalis, 77.
mortuus, 388.
moŕeō, *mōnē*, 275, 310; *com-mōraŕ*,
re-mōsse, *sum-mōsūŕ*, 275.
mor, 144.
mōcor, 404.
māgilis, *māgil*, 478.
māginor, 289.
mulcēō, *mulsi*, 88.
mulgēō, *mulsi*, *mulsus*, 270; *mulctus*,
 109, 270.
muliebris, 394, 587.
mulier, 466.
mulierōsitās, 421.
mulio, 412.
multangulus, *multiangulus*, 426, 428.
multibibō, 425.
malus, 67.
mānerigerulus, 428.
mānia, 531.
mānificus, 428.
māniō, *māniŕ*, 274.
mānus, *māneris*, 402-403, 465.
 -*mar*, *dēs.* verb., 352.
mārex, 420.
marmor, 370.
marmorō, 180.
mārus, 117, 379; *moeris*, 117.
 -*mar*, *dēs.* verb., 348.
māŕ, *māris*, 371, 484.
māra, 126.

- musca*, 97, 539.
mutuus, 143.
mutū, 402.
mutuus, 402.

naevius, 389.
naucivox, 178.
nauus, 370.
naūis, 76.
naūis, v. *gndrus*.
naūicor, *naūis* (*gndtus*), 91, 162, 359.
naūō, 141, 412.
naūis, *naūisus*, 76 ; *naūisum*, 538, 541.
naūis, 161, 373.
naūisō, 413, 460, 473.
naūisūra, 363, 387.
naūis, 371, 393, 487.
naūis, 391.
-naūi, *-naūō*, *-naūisum*, désin. de géron-
 dif, 358, 626.
-naūis, suff. de participe, 358, 538.
na, négation et particule enclitique,
 126, 142, 601, 606, 608 ; *-na*, 142.
na, négation, 652 ; *na nōn*, 653.
na, particule affirmative, 602.
nebūla, 72.
nebūlō, 412.
nae, *naque*, 74, 141, 601.
naer, 602.
naerō, 285, 372 ; *naerū*, *naerū*, 289.
naerōpianis, 602.
naerō, 281.
naerū, 70.
naerū, 659.
naerū, 601.
naerūgō, 602 ; *naerūgā*, 272.
naerō, *naerūisim*, 296.
naerūisim, 602.
naerū, 277.
naerō, 74, 119, 411, 601.
naerū, *naerūis*, 402.
naer, 277.

naerū, *naerū* (acc.), 479.
naerū, *naerūis*, 407, 602.
naerū, 601 ; *naerūisim*, 144.
naerū, 601 ; *naerū*, 141.
naerū, 395.
naer, 601, 632.
naer, 602.
naer, 190, 285, 372.
naerūmentum, 415.
naer, 162, 377, 404.
naer, 86.
naer, 381 ; *naerō*, *naerū*, 131.
naerō, verbe, 289.
naerū, 404.
naer, 121, 601, 602.
naer, 370.
naer, 517.
naerū, 74, 307.
naer, 140, 657 ; *naer*, 657.
naer, 404.
naer, 278.
naerū, 387.
naer, 74 ; *naerū*, 61, 73, 74, 90.
naer, 276, 289.
naerū, 395.
naerūisim, 417.
naerū, 190, 285, 577 ; *naerū*, 285 ;
naerū, *naerū*, 491.
naerū, *naerū*, 388.
naerū, *naerū*, 388.
naerū, v. *naer*.
naer, *naerū*, 601 ; *naer*, 606.
naerū, 92, 148, 167, 473 ; *naerū*
 (gén.), 452.
naerūisim, 520.
naer, *naerū*, 117, 120, 602, 604.
naerūisim, 514, 515.
naerū, 515.
naer, 608.
naer, 516.
naer, v. *naerū*.
naer, *naerū*, 507 et suiv., 573.

nōsō, gnōsō, 40, 54, 86, 91, 189,
272, 274, 275, 280; nōsū, gnōsū,
272, 274, 280; nōsūm, 293;
nōsū, 275; gnōsūer, 91; nōsū,
gnōsū, 91, 162.

oster, 385, 509.

ostreas, 126, 477.

ostēns, 392.

otem, 111, 513.

otidū, 113, 121.

o. no., 41, 76, 111, 113; nouus,
nōna, nouum, 366, 377, 434, 534-
535.

ox, nocte diē, 634.

oxius, 389.

-at-, suffixe de participe, 355, 490.

-atur, désin. verb., 355.

-atur, désin. verb., 352.

nūbēs, nūbēs, 420; nūbēs, 481; nū-
bibus, 113.

nūbēs, nubilar, 314.

nūllus, nūllius, 602; nūllī, 438;
nūllae, 448.

num, 608.

numen, 414.

Numerū, Numatius, 438.

numcium, 90.

numcupō, 113.

-numū, désin. verb., 348.

numtū, 284.

nurus, 87, 339; nura, 87, 112.

-nus, suff. nom., 383.

nux, 126.

o, particule vocative, 547.

-ō, désin. verb., 346.

ob, 143, 147, 523.

obdormiscō, 190.

obiler, 517.

obiciō, 283; obicī, 126.

oblegō, 113.

obliscor, 561; obliscar, obliscendī,
78.

oblocū, 558.

obolō, 302.

obserō, ob nos sacrō, 575, 581.

obsequium, 389.

obsequar, 561.

obuidio, 412.

obuiō, 82.

obuiam, obuias, 431, 517.

occa, 154.

occidō, occideris, 295.

occido, 303; sē occidere, 311; occisio-
num, 386.

occipō, 113.

occludō; occlusus, occlusior, 407.

occulō, 518.

occultus, equalter, 147.

occupō, 113, 185, 287.

occurō, occurri, 268.

ocellus, 382.

ocris, 394.

ocidans, 110, 516.

ocingenti, 515.

ocis, 110, 515.

ocīgintā, ocīginta, 515.

oculus, oculus, 60, 84.

ōdī, ōderint, ōus om, 263, 351.

odium, 389.

odor, 43, 70, 244, 404; odō, 467.

oenopelium, 421.

ofella, 92.

offatim, 520.

off'usa, 383.

officiō, 310, 557.

officiōus, 387.

Ommama, 425; v. *Pnomamma*.

olester, 386.

oleō, 70, 186, 244, 285, 286, 302.

oleum, 111.

ōlim, 144, 518.

olima, 16, 111.

- alius, aliter*, 498.
alis, 286.
alvus (palus), alveus (balneus), 74, 77-402 ; *alvus*, 77.
alveolatus, 422.
amen, amicus, 86, 111.
amitto, 92.
omnis, omnium, 144 ; *omnis, omnis*, 454.
anus, averis, 402, 465.
antus, 114, 465.
apicus, 384.
aperio, 283.
apifex, 144, 372, 373.
apimus, 113.
optatio, 412.
optator, 311.
opertis, 308.
appungo, appugni, 269.
opprobrium, 415.
optimus, 113 ; *optimo*, 148.
opulentia, opulentiae, 532.
opus, operis, 402, 465 ; *opus*, 145 ; *opus est*, 565.
-or, désin. verb., 352.
origo, 415.
orior, 284 ; *orioris, oritur, -oritur, -oriri*, 284 ; *oriundus*, 358.
-orum, désin. gén. pl., 441.
os, oris, 150.
os(s), ossis, 94, 150, 154 ; *ossa*, 544.
-osus, suff. nom., 387, 419.
ovis, 461, 476 et suiv. ; *ovis*, 149, 454.
-ox, suff. nomin., 366.

palatum, 372.
palificus, 428.
paedor, 404.
paenitet, paenitentia, 308, 309.
paenula, 52.
partus, 159.

palam, 518.
pales, 109.
pellidus, 384.
pellor, 404.
palpebra, 131.
palpito, 131.
palumbus, palumbis, 481.
pandō, pandi, 268.
pingō, 267, 270 ; pingi, -pigi, pigi, paxi, 267, 269, 271 ; *pictus*, 82, 270.
pinex, 391 ; *pinicis*, 531.
papilla, 381.
Papirius, Papisius, 34, 75.
pappi, 151.
par, 159.
parastater, 386.
parō, 278 ; peperci, 267, 271 ; *parsi*, 88, 271.
parens, 109 ; *parente* (abl.), 491.
parō, 273, 557 ; parui, 273.
paricida, 117 ; *paricidas*, 445.
paricidium, 389.
paries, parietis, 121, 463.
pariō, 90, 186, 284 ; peperci, 113, 160, 267 ; *parire, paribus, pariret*, 284 ; *pariens*, 89.
parō, 185.
pars, 396, 477, 599 ; partem, partim, 144, 479 ; *parte, parti*, 461 ; *partis*, 454.
parsimonis, parsimoniae, 532.
particeps, 144.
partim, 479, 519 ; v. *pars*.
partiō, 413.
parturio, 284.
partus, 397.
parum, 79.
paruos, 79, 159, 407.
pasco, pasci, 272.
pascuos, 388.
passim, 519.

- pissus, pissum* (gén. pl.), 119.
pistat, pistaret, 35.
pistifacit, 292.
pistis, 96, 108, 159, 177, 272, 285;
pistis, 272, 286; *pistis*, *pistis*,
 491.
piter, 69, 96, 108, 113, 126, 136,
 459, 469, 539; *patris*, *patrem*, 131;
patris conscripti, 634.
patior, 113, 177, 187; *passus*, 81,
 360; *patidus*, 351.
patraster, 386.
patrisso, 34.
patris, 389.
patro, 131.
patridans, 413.
patrum, *patrumissimus*, 386.
patrus, 159.
patro, 186, 285, 287.
patridus, 287.
patro, 113, 186, 283, 285.
patrum, *patrum*, 92.
patrus, 381.
patro, 287, 404.
patro, *patro*, 296.
patro, 411, 473.
patro, 65, 281.
patro, *patro*, 402.
patro, 393.
patro, 428.
patro, 402, 419.
patro, 520.
patro, *patro*, 417.
patro, *patro*, 386.
patro, 122, 144, 520.
patro, 373.
patro, subst., 412.
patro, verbe, 86, 278; *patro*, 267.
patro, 78, 407; *patro*, 89, 91; *patro*-
rem, 89.
patro, 360, 383.
patro, 281; *patro*, -*patro*, 160, 267,
 268; *patro*, 271, 281; *patro*, 77,
 112, 160, 281.
patro, 83; *patro*, 113.
patro, 453, 478-479.
patro, *patro*, 285, 286.
patro, 114, 281, 285; *patro*, -*patro*-
ro, 114, 267, 268, 286.
patro, 382.
patro, 522, 525.
patro, 519.
patro, 83, 380; *patro*, 83.
patro, 393, 394; *patro*, 513.
patro, 143, 523, 526, 554.
patro, *patro*, 271; *patro*, 271.
patro, 532.
patro, *patro*, 264.
patro, 277, 279; *patro*, 277.
patro, 439.
patro, *patro*, 77.
patro, 279; *patro*, 290; *patro*,
 257; *patro*, 147, 348.
patro, 303.
patro, *patro*, 532.
patro, 292.
patro, 431.
patro, *patro*, 115.
patro, *patro*, 133.
patro, *patro*, 511.
patro, 390.
patro, *patro*, 81.
patro, 303.
patro, 518.
patro, 113.
patro, 303.
patro, 115.
patro, 388.
patro, 520.
patro, 286.
patro, *patro*, *patro*, 360.
patro, *patro*, 295.
patro, 420.
patro, 303.

- pēs, pedis*, 158, 371, 463, 541; *pede*, 453.
pessimus, 78, 89.
pessum ire, 504.
pestis, 396.
petāx, 420.
petensō, 281.
petō, 65, 235, 278; *petuit*, 281; *petiit*, 274.
Philomatium, 542.
Phraotinus, 390.
piculum, 385.
picinus, 384.
pictor, pinctor, 366.
pictūra, 387.
piger, 308.
piger, 381; *pigerrimus*, 386.
pignus, 403, 466.
Pilipus, 57.
pilumnos, 439.
pingō, pinxi, pictus, 270; *pictai*, 446.
pinguis, 393.
pinxiō, 187, 279.
pinxiō, 279; *pixiō*, 89, 279; *pistus*, 279.
pirum, 539.
pirus, 18, 111, 539.
piscis, 18, 479; *piscim*, 144.
piscosus, 387.
pius, pius, 121.
pix, 126.
placō, 285, 287, 557; *placui*, 286; *placuit sententi* ou *populō*, 582.
placō, 285, 287.
placor, 404.
plāga, 376.
plancus, 159.
plangō, plauxi, plauctus, 270.
plānipēs, 425.
plānepedius, 425.
plantiō, 120, 298.
plandiō, 119.
plantus, 159.
plēbs, plebs, 149, 481, 599; *plebs*, 85; *plebē*, 481.
plētiō, 84, 281.
plēnus, 202, 277, 382.
plēō, plēui, 272, 274.
plēriq̄ue, 40.
plēciō, plēciui, 289.
plumbens, 391.
plumbum, 19.
pluit, 121, 307, 551; *pluuit*, 278; *pluuit*, 121.
plūs, 65, 517; *plures*, 117.
pluvius, 389.
plūm, poculum, 84, 132, 385.
pōdex, 420.
pona, 16, 118.
Poenus, 118; *Poeniar*, 407.
poliō, 283, 287; *polidam*, 293.
Poliō, *Poliō*, 141.
Pollux, 84; *Polluces, Polonces, Poloces*, 116.
polābrum, 385.
ponifer, 425.
ponoerium, 118, 379, 431; *ponerium*, 118.
pondō, 400, 542.
pondus, 400, 542.
ponō, 86; *ponēbat*, 139; *porcini*, 146.
pons, gēn. pl. pontium, 480.
pontifex, pontufex, 428, 432.
popina, 15.
populus, populoi, 438; *popler*, 439.
pōpulus, 539.
porcellus, 115.
Porcini, 389.
porculus, 121.
porriciō, 283.
porrō, porod, 147.
portitor, 409.
posiuminus, 439.

- poscō*, 88, 109, 280, 372, 552; *poscī*, 267, 281; *poscī*, 268.
possidē, *possidētis*, 34.
possim, 85, 273; *possēs*, 149; *possētis*, 273.
post, 523, 524, 554; *postē*, 142, 143.
posterior, 407.
posterus, 385.
postremus, *postremissimus*, 386.
postumus, 113, 386.
potiō, 413.
potior, 561.
potis, *potē*, 149; *potius*, 407.
potus, 561.
prae, 523.
praecidō, *praecidā*, 268.
praecurrō, *praecurri*, 268.
praeda, *praedā*, 147.
praedō, 412, 473.
praeficiō, 114.
praes, *praedis*, 78; *praevides*, 78.
praenepes, 480.
praesidio, *praesidiat*, 293.
praesens, 356; *praesentium*, 491.
praesertim, 517.
praeses, *praesidis*, 372, 463.
praesidium, 389.
praesignis, 431.
praestimō, 289.
praestō, verbe, 562.
praetor, *praetores*, 118.
praevenerat, 307.
praeideo, *praedī*, *praedidi*, 268, 278;
praesens; 361.
praesēt, 140.
precis, 280, 372.
precor, 280, 372; *precāminō*, 354;
precantium, 491.
prehendō, *prehendō*, 74; *prehendī*, 269,
 272.
premo, 157, 177, 278; *pressi*, *pressi*,
pressi, 270.
pretium, gēn. *pretii*, 437.
primus, 381, 516, 586; *primum*,
 117; *primusmodum*, 659.
princeps, *principis*, 110, 373, 462.
prior, 65.
prisens, 516.
privatus, *privatō*, 147, 438.
privilegium, 431.
primumquam; 670.
pro, 523.
procedo, 420.
procul, 522.
procurator, 280, 372, 376.
profero, 278.
profundus, *profundis* (nom. pl.), 440.
proficio, 310.
proficiscor, 280.
profugio, 302.
progređior, *progređimus*, 355.
proin, *proinde*, 142.
promitto, *promissū*, 271.
promō, *prompī*, 271.
promissurium, 114.
promus, 381.
propinquus, 387.
propitius, 424.
proprietas, 418.
proprium, 520.
propter, 525.
proptus, 88.
prosa, 88, 119.
proselo, 517.
prosimus, 518.
proverbium, 431.
prudens, 538; *prudētis* (abl.), 491.
prudētia, 390.
prurigo, 413.
psūriō, 283.
psallō, *psallī*, 268.
Pyrouia, 32.
pūbeo, 286.
pūbis, 466; *pūbt* (abl.), 482.

- Publicola*, 389.
publicus, poplicol, 147, 438.
Publius, 389.
pudēs, pudēs, 308, 309, 333.
pudicitia, 392.
pudicus, 384.
pudor, 404.
puellitris, 395.
puer, puere (voc.), 145, 436; *puerum* (gén. pl.), 441.
pugil, 394, 478.
pugna, 366, 380.
pugnus, 380.
pulcer, pulcherrimus, 115.
pulvis, 414, 541.
pulsō, 288.
pulvinar, 77, 395.
pulvis, pulveris, 113, 114, 404.
pulvisculus, 114.
pungō, pungens, 360; *pungit, pungit*,
puncti, 268, 271.
pūnicus, 118.
pūniō, poeniō, 118.
pūrigō, pūrigō, 115, 289.
purpura, 32.
pūrus, 381; *pūre*, 520.
pusillus, 382.
pūta, 140, 518.
pūtefaciō, 392.
pūteō, 162.
putredō, 286.
pylōus, 34.
quā, adv., 498, 638; *quā* répète,
643.
quadrāgintā, 69, 515.
quadrangulus, quadrangulus, 428.
quadringentī, 515.
quadrini, 516.
quadrū-, 426.
quadruplū, 69, 513.
quadruplus, 132.
quāre, 118, 122, 192, 281. *quāre-*
ti, 118; *quāreū*, *quāreū*, 271,
281.
quāreū, 192, 281, 633; *quāreū*, 92;
quāreū, *quāreū*, 273, 281.
quāreū, 281.
quāreū, 387.
quāreū, 641, 644.
quāreū, 498, 514, 638, 641, 641,
644, 658-659, 660.
quāreū, 650, 671.
quāreū, 658, 661, 671; *quāreū*, 141.
quāreū, 650, 651, 671.
quāreū, 498, 638, 641, 641.
quāreū, 633.
quāreū, 516.
quāreū, 140.
quāreū, 516.
quāreū, 283.
quāreū, 47, 61, 69, 70, 96, 108,
145, 159, 453, 512, 513.
-que, particule, 60, 127, 631, 632.
quemadmodum, 663.
quāreū, 539.
quāreū, 415.
quāreū, 278.
quāreū, 382.
quā (*quā*, 436), *quod*, 13, 62, 70,
147, 436 et suiv., 500 et suiv.,
637 et suiv.; *quā*, *quā*, 500;
quāreū, *quāreū*, 78, 437, 502;
quāreū, *quā*, 502.
quā, adv. et conj., 501.
quā, 479, 499, 501, 658, 662, 671.
quāreū, 591.
quāreū, 632, 659.
quāreū, 659.
quāreū, 482.
quāreū, 142, 501, 658, 663.
quāreū, *quāreū*, 637.
quāreū, 514.
quāreū, 515.

- quis*, 516.
quinquaginta, 315.
quinque, 15, 60, 61, 111, 515.
quinquennis, 431.
quintus, 516.
quippe, 81, 616, 647.
quis, quid, 17, 62, 70, 499 et suiv.,
 538, 608, 637; *quem*, 144, 538;
quis, 501; *qua, quae*, 500, 501.
quislibet, quidlibet, quodlibet, 113,
 637.
quisquam, 500.
quisque, 500.
quisquis, 500.
quis, 637.
quò, adv., 498, 608, 638, 658.
quod, conj., 624, 658, 661 et suiv.,
 663, 671.
quom (cum), 498, 638, 643, 658,
 661, 669, 672.
quominus, 663.
quomodo, 663.
quoniam, 76, 90, 662, 669, 671.
quot, 498, 638, 642, 644.

-r, désin. verb., 351 et suiv.
rabidus, 481.
radicatus, 519.
radix, 92.
radula, 382.
raimentum, 83, 92.
ramus, 379.
rapax, 420.
rapio, rapui, 283.
rarus; raris, raro, 439.
rastrum, 385.
rastra, 387.
ratio, 141.
ratio, 145, 396.
rancus, 159.
rauar, 110, 388.
-re, désin. verb., 323, 351, 355-
-re, suff. d'infinitif, 356.
reccido, 269.
reccus, recentum (gén. pl.), 491.
recipio, recipiam (fut.), 291.
reciprocus, 518.
rectus; recta, 517; *rectus*, 520.
reddo, 299; *reddidi*, 277; *reddidit*,
 277.
redimò, redimì, 271.
redux, 372.
referò, referi, 269; *referi*, 308.
regalis, 77.
refugium, 428, 431.
regimen, 414.
regimentum, 415.
regina, 584.
regio, 412.
regius, 389.
regnum, 380.
regò, 41, 278; *regi*, 85, 269; *regui*,
 273; *regus*, 82.
regula, 382.
reliquos, reliquos, 132, 388, 586.
religiò, religiò, 269, 412.
remex, 372.
rememiscor, 167, 185, 311; v. *com-*
miniscor.
remittò, remissi, 271.
rimus, 379.
ren, renis, 473, 541.
reor, 311; *reus*, 359.
repello, repuli, 269.
reperiò, 113, 284; *repperi*, 269.
reptò, 113.
repulso, 383.
requies, requiem et requietem, 482.
res, 140, 481, 538, 601; *rem*, 140,
 148, 481; *res, rei*, 120, 481.
resuscitò, 303.
responò, respondi, 272; *respondidi*,
 277; *respondeto*, 141.

- respublica*, 422, 423.
restō, restitū, 268.
rete, 461.
retro, 520.
retorsum, 78.
revertor, reverti, 360.
rex, regis, 76, 110, 462; *rexi* (dat. sg.), 452.
-ri (-rier), suff. d'infinit., 357.
rietas, rieta, 393, 394.
rideō, ridi, 270; *risi*, 85, 92.
rigidō, rigidus, 186, 285.
rigor, 388.
-ris, desin. verb., 351, 355.
ritus, 395.
rimus, 388.
robor, 465.
robur, robens, 465.
robustus, 465.
rogō, rogare, 552, 577.
Roma, Romae et *Romae* (loc.), 448, 468.
Romanus, Romani (n. pl.), 438.
rosa, 18, 76.
rostrum, rostra, 512.
rotas, 171, 516.
rubet, rubente et rubenti, 491.
rubet, rubet, 71, 72, 73, 381.
rubigō, 72.
ruina, 404.
ruis, 395.
ruis, ruis, 279.
Rufus, 412.
rufus, 73.
rumex, 420.
ruinar, 404.
rumor, rumori, 266, 279; *rumor*, 361.
rupes, 420.
rumoris, 386.
rur, 402, 553, 564, 568, 575; *ruri* (loc.), 453.
rurus, rura caesa, 634.
-r, desin. nomin., 435, 452.
-r, desin. verb., 347.
sacciperrimus, 421.
sacer, 279, 381; *sacros*, 145, 435; *sacri* (gén. sg.) et *sacres* (nom. pl.), 394.
sacerdos, 115, 161, 408, 417, 425.
sacrum, 385.
sarpēs, serpens, 480; *serps*, 481.
serpentina, 480.
serpō, serps, 118, 283.
seruus, 284.
seruus, seruus, 159.
sestax, 420, 538.
Segetum, 34.
seti, 159, 371.
salaputium, 122.
salix, 420.
Salinator, 409.
salis, 283.
salix, 109.
sallio, salinus, 281.
sallitor, 409.
sallio, 84, 281; *sallus*, 281.
salmō, 414.
salmō, 114.
saluō, saluus, 286.
saluus, 49, 152.
salus, salutes (gén. sg.), 145, 452; *salutis* (gén. sg.), 452.
sanctus, 279; *sancti, sanctus*, 270.
sanctimonia, 415.
sanguen, v. *sanguis*.
sanguis, 411, 459, 472; *sanguem*, 148, 411, 473.
sanguisuga, 373, 428.
sapiens, 386.
sapio, sapi, sapius, 283, 287.
sarcinator, 409.
saris, 283.

- sartus tactus*, 634.
satis, 561.
satinos, 388.
saxillus, 84.
saxum, saxum, 32.
scabellum, 84.
scaber, 381.
scabō, 278 ; *scābi*, 266.
scamos, 159, 388.
scala, 379.
scalprum, 379.
scamnum, 84.
scandō, 114 ; *scandi*, 268.
scandō, 286.
scatō, 286.
scaurus, 159.
scelustus, 77, 114.
scelus, sceleris, 77, 111, 114, 402,
 . 465.
scema, 127.
scilicet, 518.
sciō, 283, 635, 662 ; *sciō*, 141 ; *sciui*,
 264, 272 ; *scībam*, 293 ; *sciam et*
sciō (fut.), 291 ; *scīrēt*, 139.
sciscitō, 288.
sciō, 303 ; *sciui*, 264.
scobis, scobis, 395, 462.
scortum, 542, 601.
scriba, 435, 445 ; *scribās, scribarum*,
 449.
scribō, scripsi, 85, 270 ; *scriptus*, 82.
scriptura, 387.
scripsimus, 425.
scurra, 435.
scurrilis, 395.
scūtum, 18.
se, se(d), sui, sūt, 139, 504 et suiv.
secō, secui, 83, 289.
sector sōndrius, 34, 421, 587.
sector, verbe, 287.
secula, 382.
secundus, 358, 516.
securicula, 479.
secūris, secūrim, 144, 479.
sed, 147, 685.
sedō, 86, 113, 181, 186, 286 ; *sedī*,
 264, 266 ; *sessus*, 81.
sedis, sedis, 65, 480.
sediculum, 480.
sedulo, 517.
sedulus, 431.
sepes, 149.
segmentum, 83.
seguilis, 392.
sella, 65, 83, 379.
semel, 510.
semen, 272, 414.
semenus, 426.
semita, 49.
semita, 540.
senātor, 409.
senatus, senatus (gén.), 484 ; *senatū*
senatus (dat.), 485.
senatus consultum, 422.
senectia, 380.
senectus, 418 ; *senectū*, 140.
senecō, senui, 264, 287.
senescō, senui, 190, 264, 280, 287.
senex, 75, 459.
sepi, 87, 516.
semitis, 395.
senium, 390.
sensibilis, 395.
sensim, 520.
sententia, sententiā, 147, 448.
sepiō, 122, 283.
septem, 49, 65, 513.
Septentriō, 423, 531.
septimus, 516.
septingenti, 515.
septuaginta, 514.
sequax, 420.
sequor, 54, 61, 70, 278, 303 ; *sequi-*

- Ins*, 70 ; *sequentium*, 491 ; v. *secundus*.
isro = je sème =, 111, 181, 279 ;
isus, 272, 279 ; *isus*, 279, 319.
isro = j'attache =, 278.
isro, *isro*, 65, 278.
isro, 395.
isro, 284 ; *isro* (perf.), 274 ;
isro, 291.
isro, 392.
isro, 418.
isro, 389.
isro, 377.
isro, *isro*, 296.
isro, *isro*, 148, 144, 145, 435 ;
isro, 79.
isro, 381.
isro, 515.
isro, 421.
isro, 87.
isro, *isro*, 142, 632.
isro, 121.
isro, 513.
isro, 515.
isro, 87, 516.
isro, 393.
isro, 654-656, 658.
isro, *isro*, 73.
isro, 654.
isro, 113.
isro, 113.
isro, 86, 181, 279 ; *isro*, 266, 279.
isro, *isro*, 402.
isro, 85.
isro, 373 ; *isro*, 83.
isro, *isro* et *isro* (abl.), 491 ;
isro, 491.
isro, 420.
isro, 412.
isro, 132.
isro, *isro*, 386.
isro, 381.
- isro*, 113, 394, 478, 557 ; *isro*,
 149.
isro, 412.
isro, verbe, 288.
isro, 510.
isro, 510.
isro, 478, 616.
isro, 113.
isro, 381.
 -*isro*, suff. nomina., 386, 407.
isro, 110, 111, 115.
isro, 525.
isro, *isro*, 142.
isro, 510.
isro, 284.
isro, 385.
isro, 280 ; *isro*, *isro*, 272 ; *isro*
 (fut.), 291, 347.
isro, *isro*, 142.
isro (si uti), 78.
isro, 86, 155, 181, 232, 264, 279 ;
isro, 264, 279 ; *isro*, 264.
isro, 145, 396.
isro, *isro*, 142, 612.
isro, 87, 384.
isro, 111, 145 ; *isro*, 145 ; *isro*-
isro, 114.
isro, 121.
isro, 421, 425.
isro, gén. pl. *isro*, 441 ; dat. pl.
isro, 441.
isro, 121.
isro, v. *isro*.
isro, 393, 484, *isro*, 393.
isro, 119.
isro, 126, 139, 540.
isro, *isro*, 360 ; *isro*, 139.
isro, 369.
isro, 288.
isro, *isro*, 84, 115.
isro, 390.
isro, 49.

- solus*, 133, 282, 349; *solūt*, 79.
solus, 437; *sōlar*, 448.
summum, 390.
sonnus, 82, 91.
sonārius, 34, 421, 587.
sondx, 420.
sonō -*ds*, *sonui*, *sonitum*, 289.
sonū, -*is*, *sonui*, *sonitum*, 273, 278,
 289.
soni, 356, 490.
sonus, 393.
sōpīd, 69, 91, 283.
sopor, 404.
sorhō, *sorhul sorpsi*, 271, 272.
sordrō, 286.
sordis, abl. sg. *sordē* et *sordē*, gen.
 pl. *sordīrum* et *sordium*, 482.
sōrex, *sōrix*, 420.
soror, 87, 91, 111, 459, 470.
sors, *surtis*, 146, 396.
sortio, *sortior*, 284.
spargō, 278.
speciis, 481.
speciū, *spēxi*, 90, 113, 186, 283.
specūmen, 414.
spectrum, 385.
specula, 382.
speculum (*speculm*), 133, 382.
specus, 393.
spērō, *spēui*, 272, 280.
spērō, 481.
spēs, 481, n. pl. *spēs*, 481.
spēns, *spēa*, 333.
splēndr, 404.
spondi, 31, 86, 190, 283; *spondi*,
spondi - *spondi*, 268; *sponsus*, 285.
sponsa, 86, 89.
squālor, 301.
stābilis, 84, 132, 195.
stābulum, 84, 132.
stagnum, 380.
stāmen, 414.
stāmus, 388.
Stātor, 389.
stator, *stator*, 362, 408.
stātorā, 363, 387.
stātū, *stātū*, 282.
status, 161, 282.
stāliū, 77.
stella, 77.
stellāris, 395.
stelliger, 423.
stercus, *stercoris*, 402.
sternō, *strāni*, *stēdins*, 272, 280,
 339.
stīllicidīum, 389.
stimulens, 387.
stīnguū, 114.
stō, 277, 289, 398; *stēti*, 264, 267,
 272; *stātus*, 96, 161, 339, 362;
stātum stātum, 362.
stōliomulus, 423.
strictus, 388.
strideo, *strēdi*, 268.
stridulus, 382.
strīngō, *strīngi*, 270; *strictus*, 82,
 270.
studē, 337.
studium, 389.
stuprō, 186, 287.
stupidus, 287.
stupr, 287.
stuprum, 379.
suadē, *suādi*, *suādi*, 270, 285.
suavis, 53, 91, 393, 336; *suauis*,
 407.
suāuiter, 417.
sub, 117, 125, 368; *subiādi*, 321.
sublicius, 389.
subligar, 113.
subsellium, 431.
subtēmen, 424.
subter, 82.
succidō, 81.

- sādor*, 404.
mesā, 91, 280.
sufficī, 310.
suffragium, 389.
sullaturā, 281.
sum, 178, 276, 346; (emploi auxiliaire de), 298, 595, 598; *es*, 55, 150, 347; *est*, 86, 179; *simus*, 348; *sunt*, 326, 346; *eram*, 292; *es*, 290; *erit*, 193; *ered*, 75, 347; *sīem*; *sīr*, *siet* et *sīm*, *sīs*, *sit*, 195, 294; *sied*, 347; *eslo*, 141; *excit*, 241, 280; *esse*, 88, 356, 357; *foi*, 178, 264; *fuit*, 120; *fuseit*, *fūimus*, 121; *fuam*, 295; *forem*, 297; *fore*, 112.
sūmen, 414.
sumus, 85, 381, 586.
sūmā, *sumpl*, *sumptus*, 83, 271; *sumemil*, 271.
Sūnium, *Sūnī* (loc.), 439.
super, 525, 554.
superbia, *superbiā*, 532.
superior, 520.
superstes, 141.
superus (*super*), 145.
suppetiā, 389, *suppetiāduente*, 354.
supplex, *supplicis* et *supplicī*, 462.
supplicium, dat. pl. *supplicis*, 411.
supplicō, *sūe vob placō*, 575.
supra, 520, 554; *suprad*, 147.
surditer, 386.
sū, 371, 484, 537, 539.
suspiciō, 81, 412.
suuimur, 370.
suus, dat. pl., *suicis*, 450, 509.

-s, désin. verb., 347.
tabella, n. pl., *tabellai*, 428.
taberna, 113.
tabernaculum, 133.
tacō, 141; *taceam*, 291; *tacōis*, 297.
facilus, 361.
tactis, *hanc tactū*, 172, 362.
tacet, 308; *tacēt*, 309.
tadium, 389.
taster, 159.
togā, 420.
talis, 641.
tam, 498, 638, 643.
tangō, 114; *tangam*, 295; *teligē*, 267; *tanger*, 142.
tanquam, 616.
tau-s, *tantūne tauōm*, 126, 128.
taurus, 498, 638, 642.
tardus, 159.
terrestis, 54.
-tis -*titis*, suffixe, 380, 417-418.
tata, 370.
Tatius, voc. *Tati*, 436.
taurinus, 384.
taurus, 97, 118.
-te, désin. verb., 331, 355.
tecina, 133.
tetum, 82.
teumen, 414.
teqō, 70, 161, 171, 278; *tēqī*, 251
tētus, 82.
tequila, 382.
teguen, *teguentum*, 415, 541.
tela, 87, 379.
temō, 414.
tempet, 114, 466.
tempetis, 114.
tempetis, 465.
templum, 85.
tempus, *temporis*, 114, 402, 465, 466.
tenā, 420.
tenō, *teuō*, 267, 268, 281; *-tenō*, 268.
tenētrā, 351.
tenō, 122, 386; *tenō*, 267, 273, 286; *tenō*, 273; *tenus*, 95, 109.

- 160 ; *tenere* (empl. auxil. de), 301.
tenor, 401.
tenua, 89.
tennis, 132, 393.
tenus, 404, 522, 524.
tepidus, 190, 287.
tepidus, 287, 384.
tepor, 287, 404.
ter, 111.
 -*ter*, finale d'adverbe, 521.
 -*ter*, -*tris*, suffixe, 383-386.
terebra, 163.
tergus, *tergoris*, 402 ; *tergus*, *tergum*, 541.
 -*terior*, suffixe, 386, 407.
terminus, 414, 415, 543.
termo, 414, 415, 543.
terni, 516.
terō, 65 ; *trīni*, 272 ; *trīnus*, 163.
terra, 141, 377, 539, 541 ; géc. *terras*, 446.
terrēnus, 383.
terrēnū, *terrēnū*, *terrēnus*, 285.
terrester, *terrestris*, 146, 386.
territōrium, 392.
terror, 404.
tertius, 516.
testamentum, 111, 415.
testis, 87.
thesaurus, *thesaurus*, 89.
 -*tis*, 2^e pers. sg. part., 56, 349.
thēcia, *thēcia*, 573.
ignum, 580.
 -*tim*, finale d'adverbe, 479, 519-520.
timēd, *timēd*, 139.
timidus, 384.
timor, 404.
 -*timus*, suffixe nomin., 386.
tinguō, 111.
 -*tiō*, suffixe nomin., 362, 396, 413.
tirō, 412.
 -*tis*, désin. verb., 348, 349.
 -*ti(d)*, désin. verb., 334, 334.
toga, 70, 161, 171, 377, 541 ; *togis*, 149, 449.
tolerō, 92, 280.
tollo, 85, 92, 280 ; *tolūi*, 178 ; (*tolū*)-*tus*, 65, 92, 280, 359 ; v. *ferō*.
tondeō, *tondēi*, -*tondēi*, *tonsus*, 267, 285.
tonū -*ti*, *tonūi*, -*tiūm*, 289 ; *tonat*, 307.
tonō -*is*, *tonūi*, *tonūitum*, 278, 289.
tonsor, 409 ; *tonstris*, 409.
tapper, 499, 517.
 -*tor*, désin. verb., 355.
 -*tor* (-*tor*), suffixe, 362, 409.
 -*torius* (-*torium*), suffixe, 390, 392.
tormentum, 415.
torpēdō, 413.
torpor, 404.
torquēd, *torūi*, 88, 270, 285 ; *torius*, 285.
torrēd, *torrūi*, 285 ; *torus*, 88, 285, 359-360.
torris, 393.
terror, 404.
tot, 498, 638, 642.
 -*to*, désin. verb., 355.
totus, *totius*, *toti*, *totō*, 437, 438.
trahēs (*trahē*), 481.
tractiō, 520.
trahēs, 420.
trahō, *trāxi*, 269.
trahēs, -*cō*, 141.
transfuga, 377.
transitiō, 286.
tracenti, 515.
tridēcim, 86, 514.
trēmō, 65, 157, 177, 278 ; *trēmōti*, 143, 325, 348, 575.
trivior, 404.

- tremulus*, 382.
trepò, 278.
trés, 40, 77, 119, 453, 512, 513 ;
 acc. *trés* et *trés*, 454.
tribális, 395.
tribunál(e), 77, 143.
tribunò, 282.
tribus, 282, 393.
trigintá, 69, 444, 479, 511.
trini, 316.
trinoclinus, 431.
trio, 531.
tripes, 426.
tripodium, 430.
tristimonia, 415.
tristitia, *tristitris*, 394, 481.
triumphus, *triumpis*, 57.
 -*trix*, suffixe, 409.
trendis, 393.
 -*trun*, suffixe, 76, 359, 360.
tu, 504, 573 ; *tú*, 139 ; *tú(d)*, 504 ;
 tue et *tis*, 506 ; *túh* et *túh*, 140,
 506.
tuñtim, 477.
tubicen, 372.
tudes, 417.
 -*tudo*, suffixe nomin., 369, 397, 413.
Tullius, 389.
tum, 498, 638, 643, 659.
 -*tum*, -*tui*, -*tú* (supin en), 362, 397.
tundo, 183, 279 ; *tundi*, -*tudi*, 263,
 266, 267, 279 ; *con-tudi*, 266.
tunica, 18.
inquietum, 504.
 -*tu*, désin. verb., 325, 352.
 -*tura*, suffixe nomin., 363, 387,
 397.
turbo (accord du verbe après), 599.
turben, *turbi*, 411.
turbò, 411.
turpiloricapitus, 421.
turpis, 393.
turnor, 370.
 -*turum*, finale d'infinitif, 363.
 -*turus*, suffixe de participe, 363.
 -*tus*, suffixe de nom d'action, 397.
 -*tus*, suffixe de participe, 359, 382.
 -*tus*, -*tatus*, suffixe nomin., 397,
 418.
Tusculum, loc. *Tusculi*, 439, 568.
Tutus, 88.
tuns, 509, 510.

urca, 81.
urdiminum, 413.
ur, 537.
urde (*uridus*), 84, 115, 520.
urdo, 287 ; *uridus*, 297 ; *uridus*, 120 ;
 uridus, 79 ; *uridus*, 147, 348.
Valerius, *Valerius*, 75.
valens, 159.
validus, 115, 287, 384 ; v. *urde*.
valles (*uallis*), 480.
valor, 287, 404.
vanus, 154, 435.
varicitus, 519.
Varius, 389.
verus, *Verrò*, 412.
vestitus, 392.
vitrum, *vitrua*, 92.
vitis (*uitis*), 480, gén. pl. *uittum* et
 uittum, 461, 481.
viter, 471.
viti, 70, 498, 608, 638, 647, 658,
 659 ; *vitihi*, 502.
 -*ur* particule, 128, 632.
vestis, 396.
vergo, 121.
vergetus, 122.
verbo, 75, 278 ; *verbi*, 191, 269 ; *verbi-*
 hau, 293.
ver, 633.
verbo, *verbi*, *verbi*, 271, 281 ; *verbum*,
 281.

- nēlon*, 87.
nēnibulm, 385.
nēndō, 278-279.
nēnūficus, 373.
nēno (*unum eō*), 279, 554.
nēnū, 44, 60, 70, 76, 90, 109, 185, 275, 282; *nēnī*, 191, 266, 283; *nēnūbam*, 293; subj. du perf. *nēnūmus*, 294; *nēnūre*, 282, (cni-
 ploī auxil. dc), 298, 300.
nēnor, 287.
nēnter, 409, 469.
nēnum, 380; *nēnum ire*, 554.
Nēnus, *Nēnos*, 145, 402, 403.
nēnūtus, 402, 403.
nēr, 139.
nērbum, 72, 167, 377; gēn. pl. *nēr-
 bum*, 441.
nērculum, 382.
nēri, 140, 439.
nēror, *nēritur*, 308.
nērtum, 385.
nērgō, 278.
nēritūs, 121, 380.
nērinērbium, 431.
nēruis, 394.
nērus, 435.
nērō, 439, 632.
nērtis (*nērtis*), 481.
nērō 278; *nērti*, *nērti*, 271; *nērro*,
 112.
nērticupillus, 429.
nērtipellis, 429.
nēro, 288; *nēror*, 598.
nērtix, 391; *nōrtix*, 112.
nērticorda, 400.
nēro, *nōrtō*, 109, 293; *nērti*, 253
nērtus, 86, 357; *nōrtus*, 109.
Nērtumms, 356.
nēru, 70, 395.
nērtis, *nērtus*, 420; *terrtix*, 79.
nērtor, 46; *nērtor*, 369.
Nērtu, 46.
nērtor, 112, 385, 509; *nōrtor*, 112.
nērtigium, *e nērtigō*, 518.
nērtis, 396.
nērtō (*nōrtō*), *nērtus*, 112, 289; *nērtōbō*,
 141.
nērtulus, *nērtus*, 84.
nērtus, 403.
nērtutās, *nērtutāre*, 140.
nērtutus, 114, 403.
nērtillum, 87, 115.
 -*nērtō*, suffixe nomin., 413.
nīo, 540; gēn. *nīds*, 446; *intērtiis*,
 518.
nīctūia, loc. *nīctūiar*, 448.
nīctūus, 384.
nīctmagīster, 432.
nīctrix, 409.
nīctus, 397; dat. *nīctō*, 485.
nīcus, *nēcus*, 117, 118.
nīdēlicet, 518.
nīdō, 78, 192, 286; *nīdī*, *nīdīstī*,
 56, 118, 266; *nīdēbam*, 293; *nī-
 dēre*, 110; *nītus*, 75, 81, 267-
nīctō, 280.
nīgō, 121.
nīgīl, 121, 394, 478.
nīgīlō, 302.
nīgīnti, 69, 514.
nīgōr, 404.
nīlicus, 77, 384.
nīllū, 77.
nīllm, 85, 115.
nīmm, 162.
nīncō, 187, 279; *nīncō*, 270, 283;
nīncus, 270.
nīncō, *nīc*, *nīctus*, 266, 270.
nīnculum (*nīncūm*), 84, 382.
nīndūm, 389.
nīnum, 18, 45, 85.
nīr, 78, 145; n. pl. *nīrti*, 146.
nīrō, *nīrtō*, 287.

- virginális*, 395.
virginíds, 418.
virgô, -ô, 141.
viridô, 289.
virilis, 395.
virítim, 520.
virtús, 418 ; pl. *virtútis*, 532.
virus, 162.
vis, 371, 479, acc. *vism*, 144 ; pl. *virts*, 479.
viscus, *viscera*, 402, 531.
visibilis, 395.
visô, 192, 281 ; *visô*, 92.
vissus, dat. *vissu*, 485.
vitalis, 395.
vittigenus, 425.
vittis, 162.
vitta, 154.
vitula, *vitulús*, 449.
vixit, 420.
vixô, 60, 78, 164, 245, 282 ; *vixi*, 85, 264, 282 ; *vixit*, 139 ; *vixit*, 79 ; *vixitô*, 291.
vivos, 60, 70, 110, 164, 388.
vleus, 402.
vlex, 420.
vllus, 84 ; *vllis*, 458 ; *vllar*, 448.
vmitribu, 421.
vlna, 85.
vnterior, 386, 520.
vntimus, 386, 520.
vntrà, 554 ; *vntrà*, 520.
vntulo, 370.
 -*vntus*, suffixe nomina., 382.
 -*um* et -*ium* (gén. pl. en), 461-462.
umbilicus, 112.
umbrellis, 394.
umerus, 112.
umor, 404.
uncus, 112.
unda, 156, 411, 540.
undé, 70, 498, 638, 643, 659.
undecim, 110, 514.
undeviginti, 514.
unguen, 71.
unguô, 71, 74, 279 ; *unguentus*, 74.
universus, *universi*, 117, 146.
Uromammia, 425 ; v. *Oinomama*.
 -*unt*, désin. verb., 324, 448, 550.
ûnus, 510, 592 ; *ûnus*, 437 ; *oïno*, 148 ; *oïno*, 96, 117 ; *ûnt*, 438 ; *ûnar*, 448.
uccidô, 288.
uocô, sê *uocare*, 312.
Volaterrae, 111.
voldô, 111, 112, 276 f (emploi auxiliaire de), 298, 299 ; *voldô*, 141 ; *vlt*, 276, 633 ; *voldi*, *vult*, 112, 276 ; *volumus*, 113 ; *vultis*, 112 ; *volumt*, 111 ; *velim*, *vclis*, 160, 276, 294 ; *vclit*, 139 ; *vclim* *vclim*, 634 ; *vcllew*, 297 ; *velle*, 88, 276, 356 ; *voleus*, 77, 111.
volutarius, 389.
volutabilis, 595.
voluter, *voluteris*, 127, 131, 146 ; gén. pl. *voluterum*, 462 ; abl. sg. *voluteri*, 462.
Voluntus, 356.
volutatis, *volutate*, 140.
volvô, 282, 416 ; *voluminus*, 358.
volsp (*volspe*), 143.
volutô, 288.
vomax, 420.
vomer (*vomis*), 404, 466.
vomitivum, 390.
vomô, 76, 180 ; *vommi*, *vomitum*, 271, 278.
vorax, 420.
vorô, 60.
vorô, v. *verô*.
vôs, *vôss*, 507 et suiv.
votum, *votum*, 35.
vovendô, *vovê*, 275, 76.

- uix*, 126, 149, 155, 371, 399, 456.
urupa, 370.
urbicarpus, 373, 421.
urbs, urps, 85.
urcedium, 520.
urged, uris, 88.
urō, 75, 278; *ussi, usus*, 75, 270.
urms, 55, 88, 539.
-us (-um), suffixe nom., 376, 377.
urpian, 521.
usquam, 521.
usque, 521.
usura, usurae, 92.
usus, dat. *usui*, 485; *usus rei*, 565.
ut, 70, 142, 498, 521, 624, 647,
 652, 653, 658; *utut*, 502; *ut ut*,
 652.
uter, 70, 385, 437, 608.
uter, utris, 84, 394.
uterus, 145.
utis, utri, 659; v. *ut*.
utulis, 557.
utinam, 142.
utique, 142.
utor, utar, 139; *uturus*, 351; *utier*,
 117; *utis*, 81, 360; *utens*, 92;
oculus, 117.
utpote, 616, 647.
utred, 71.
utigus, utigus, 543.
utinus, utinus, 85, 112, 403.
utpicula, 481.
utpēs (utpis), utpēs, 481, 519.
utpis, 412.
utulus, 395.
utula, 79; *bulba utula*, 79.
utor, 404.

ADDENDA ET CORRIGENDA

- P. 12, l. 5 du bas, lire : marrucin.
P. 18, l. 4 du bas, lire : *heru* « état d'homme hors la loi, vagabondage, pillage ».
P. 52, l. 14, lire : **tras-ro*.
P. 55, l. 18, lire : *phsah*.
P. 58, l. 17, lire : Διορυσθης.
P. 70, l. 17, lire : *meridie, meridiis*.
P. 70, l. 26, lire : *secatus*.
P. 93, l. 5, lire : *canalis*.
P. 115, l. 7, lire : **sakro-dhot-s* à *sacerdos* (cf. §§ 611 et 635).
P. 127, l. 6 du bas, lire : ἀνθρώπων τε.
P. 131, l. 15, lire : *patrem* — *ω*.
P. 132, l. 31, lire : Leumann-Holmann.
P. 141, l. 10, lire : *iāro*.
P. 149, l. 1-2, lire : *perdi(s)*.
P. 156, l. 20, lire : **yu-n-g*.
P. 187, l. 11, lire : *inclinare*.
P. 195, l. 7 du bas, lire : grec.
P. 212, l. 3, lire : Il admettait donc.
P. 215, l. 17, lire : de la.
P. 216, l. 16, lire : un é-.
P. 219, l. 17, lire : τίθηκα.
P. 222, l. 7 du bas, lire : ἐπέλασαν.
P. 240, l. 3, lire : ἵσταται.
P. 247, l. 10 du bas, au lieu de : inexpliqué, lire : inexpli-
cable en grec (§ 288).

- P. 260, l. 21, lire : διαδέχεται.
 P. 264, l. 2, lire : dixit.
 P. 264, l. 29, lire : supplétisme.
 P. 266, l. 6, lire : haplogogie.
 P. 271, l. 17, au lieu de : ἐμὸ, lire : δέμω.
 P. 273, l. 8, lire : en face de *nomi-tunt*.
 P. 287, l. 9 du bas, lire : *consternare*.
 P. 287, l. 5 du bas, lire : *uenari*.
 P. 293, l. 2, lire : *capitulum*.
 P. 310, l. 24, supprimer l'exemple *monte deius*.
 P. 363, dern. ligne, lire : *sanis*.
 P. 375, l. 22, lire : inclinaison.
 P. 394, l. 4 du bas, lire : *Adj. auf -lis*.
 P. 420, l. 3, lire : *rumex*.
 P. 439, l. 7, lire : ἀμαξίς.
 P. 448, dern. ligne, lire : le balto-slave.
 P. 458, l. 20, lire : γούν-αις.
 P. 468, l. 13, lire : γῆρας.
 P. 493, l. 7 du bas, lire : gén. pl. fém. hom.
 P. 525, l. 14, lire : οἰαζα.
 P. 539, l. 18, lire : *abiēs* (en italiques).
 P. 581, l. 14, lire : le pronom régime.
 P. 586, l. 20, lire : *meritidis*.
 P. 619, l. 17, lire : εἴπετα' ἀγ.
 P. 632, l. 7, lire : latin.
 P. 644, l. 6 du bas, lire : ἐλαύεται.

APPENDICE

La réimpression photomécanique de cet ouvrage n'ayant permis d'apporter au texte aucun changement, on a dû se borner à fournir ici quelques indications, qui rectifient ou complètent sur quelques points l'enseignement donné.

I. CORRECTIONS MATÉRIELLES, à joindre à la liste de la page 763 :

- P. 47, l. 23 (§ 62), lire : à l'époque où s'est formée la langue épique.
- P. 128, l. 7 (§ 195), lire : suivant que la voyelle de cette syllabe finale...
- P. 147, l. 8, lire § 523 au lieu de § 519.
- P. 150, l. 9, mettre à la ligne à partir de : Mais la simplification...
- P. 175, l. 6 du bas, lire : rapporté.
- P. 177, dernière ligne (§ 273) lire : dans des verbes usuels.
- P. 220, l. 6 du bas, ajouter : *δέχομαι* (cf. § 345).
- P. 223, l. 22, lire : au type en - *κα*.
- P. 250, l. 26, ajouter : et *γελῶων* (v 347) de *γελῶα*.
- P. 254, l. 13 (§ 376), lire : Le désidératif (§ 295)...
- P. 257, l. 18, mettre à la ligne à partir de : Exemples...
- P. 280, l. 22, lire : thèmes verbaux.
- P. 290, l. 11, lire : *est* est à *dstí*.
- P. 335, l. 5 du bas, lire : montrent bien quelle a été en grec...
- P. 354, l. 6 du bas : lire § 499 au lieu de § 469.
- P. 356, l. 19, lire : comme en iranien, § 505.
- P. 363, dern. l., lire : *sduits*.
- P. 410, l. 3 du bas, lire : **dyu-*, et dern. l., lire : en **-o-*.
- P. 489, l. 31 et p. 490, l. 6, lire : *χαρίσει*.
- P. 603, l. 3, après au degré vocalique zéro, aj. : (§ 634).
- P. 623, l. 2 du bas, lire § 904 au lieu de § 962.
- P. 638, § 927, à la fin du premier alinéa, renvoyer à § 954 Rem.
- P. 644, l. 6 du bas, lire *ἐλεύσεται*.

II. ADDITIONS A LA BIBLIOGRAPHIE

Introduire à leur place alphabétique dans la bibliographie des pages IX et suivantes les ouvrages suivants :

I. PÉRIODIQUES ET COLLECTIONS

EMERITA, Boletino de linguística y filología clásica, Madrid 1933 et suiv.

G.L.K., Grammatici Latini ex recensione H. Keilii, 8 volumes, Leipzig 1857-1880 (v. p. 23).

LATOMUS, Revue belge d'études latines, Bruxelles 1937 et suiv.

II. OUVRAGES

ALLARDICE (J. T.), *Syntax of Terence*, Oxford 1929.

BASSOLS DE CLIMENT, *Sintaxis histórica de la lengua latina*, 2 vol., Barcelona, 1945-1948.

BENVENISTE (Émile), *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948.

BLASS-DEBRUNNER, *Grammatik des neutestamentlichen Griechisch*, 8^e édition 1949.

DENNISTON, *The Greek Particles*, Oxford 1934.

DEVOTO (G.), *Lingua americana*, nouvelle édition 1948.

DEVOTO (G.), *Storia della lingua di Roma*, Bologne 1940.

*ERNOUT (A.) et THOMAS (F.), *Syntaxe latine*, Paris 1951.

GRAMMONT (M.), *Phonétique du grec ancien*, Lyon 1948.

MAROUZEAU (J.), *L'ordre des mots dans la phrase latine*, t. III. Les articulations de l'énoncé. Paris 1949.

MAROUZEAU (J.), *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Paris 1949.

- REDARD (G.), *Les noms grecs en - ττης, - ττης et principalement en - ιτης, - ιτης*, Paris 1949.
- SCHELLER (Meinrad), *Die Oxytonierung der griechischen Substantiva auf - ις*, Zurich 1951.
- SOFER, *Lateinisches und Romanisches aus den Etymologien von Isidorus von Sevilla*, Göttingen 1930.
- VÄÄNÄNEN, *Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes*, Helsinki 1937.
- WACKERNAGEL (J.), *Studien zum griechischen Perfektum*, Göttingen 1904.

III. ADDITIONS ET CORRECTIONS A L'OUVRAGE

- P. 58, § 79, ajouter à la Rem. III : Pour d'autres exemples sur des inscriptions attiques du IV^e s., v. Meisterhans, p. 79.
- P. 74, § 105 l. 7, aj. : Plaute dit encore *déhībuisti* Trin. 426 A.
- P. 77, l. 3 du bas, aj. comme Rem. : Il arrive que *i* voyelle en hiatus passe à *i* consonne, même à l'initiale; ainsi *ut ientés strō*, début d'un pentamètre, Mart. VIII. 67, 10.
- P. 89, l. 14, aj. : cf. *isularius* Corp. VI 6299.
- P. 121, § 185 Rem. l. 4, aj. : on a *ānius* chez Lucrèce IV 1056 et *utrius* chez Horace, Ep. I. xvii. 15.
- P. 131, l. 18, aj. : Lucrèce, qui emploie d'ordinaire *suprē* ou *superē* (Ernout Comm. à l. 429) scande une fois *sūprē* (VI 1213).
- P. 133, l. 3, aj. : Le mot *μνᾶ* emprunté est devenu *mīna* (Pl. Mil. 1420, Pers. 683, Trin. 403 etc.).
- P. 134, § 206, aj. à la fin du premier alinéa : Ainsi s'expliquent *πυλίοποδος* (Hy. Apoll. 77) et *πυλίοποδος* (ε 432). A l'imitation du grec, Lucrèce scande *glōmere* (l. 360), ablatif de *glōmus*. Pour justifier la scansion *Earinos* avec *ē* long, Martial (IX. 17. 4) se réfère à la scansion homérique **Αρες *Αρες* (E 31 etc.).
- P. 150 l. 7, aj. : Mais Ovide commence un vers hexamètre par *ndus es ē scopulis* (Trist. III.XI.3).

- P. 152, § 231, aj. une Rem. II : Un même mot pouvait contenir plusieurs suffixes, et même, par suite de la composition (§ 630), plusieurs radicaux; aussi la longueur des mots est-elle très variable. Suivant Petrus grammaticus (G.L.K. suppl. 164.18), le mot latin le plus long serait *honorificabilitudinitatibus* (cf. Shakespeare, *Love's labour's lost*, V. 1).
- P. 176, § 270 l. 7, aj. : ἐπιίλλετο « il se préparait à partir » Hérod. : III. 53.
- P. 177, l. 5 aj. : *cre-m-ô*.
- P. 226, § 337, aj. au premier alinéa : Il s'emploie également au futur pour rendre l'équivalent du futur antérieur français; ainsi : παρὰ τούτων δίκην εὐκέρως ἐσσεθε « vous vous trouverez avoir puni ces gens-là ». Lys. XXVII. 7.
- P. 229, aj. à la fin du § 339 : Sur les formes de subjonctif et d'optatif de l'aoriste en -γ- (-θη-), v. §§ 382 et 384.
- P. 256, dern. l., aj. : Voir toutefois Schwyzler, I 612.
- P. 258, § 382, aj. à la Rem. : La métathèse quantitative apparaît dans le rhodien ἐργασθῶντι (Schwyzler 287.7) et dans le crétois πειθῶντι (Collitz 5022) avec passage de ε à ι devant voyelle (§ 154 Rem.); en attique il se produit une contraction: μιγῶμεν, δειχθῶμεν, πειθῶσι, σιγασῶσι (Lys. III. 39).
- P. 309, § 457, aj. à la fin : On expliquera de même *invidios* « on me porte envie » (Hor. ad Pis. 56), au lieu de *invidētur mihi* (cf. Pl. Bacch. 544).
- P. 311, av. dern. l., aj. : Il y a de même accord entre plusieurs langues pour exprimer par le moyen les notions de « suivre » (gr. ἔπομαι, lat. sequor, iri. -sechur, skr. śace), de « parler » (gr. διαλέγομαι, μιθέομαι, lat. loquor, iri. -tuchur), etc.
- P. 336, aj. en fin de § 502 : οἱ τότε θυνάμενοι « ceux qui avaient alors le pouvoir » Lys, XXV.4.
- P. 337, l. 14, aj. : sur πρόφρασσα, v. Meillet M.S.L. XIII 213.
- P. 385, l. 3 d. b., supprimer la phrase : c'est d'ailleurs... son équatif.
- P. 390, § 584, aj., comme Rem. II : Sur l'accentuation des mots en -ἰ voir maintenant Meinrad Scheller, die Oxytonierung der gr. Substant. auf -ἰ.
- P. 400 § 598, aj. à la Remarque : De même *glomus* (d'où *glomerdre*) a remplacé un ancien **glenus*, d'ailleurs attesté par les langues romanes, v. Ernout-Meillet.
- P. 405, l. 6, aj. : si *dégener* n'est pas un simple post-verbal de *dégeneräre*.
- P. 418, dern. l., aj. : sur ἀίκασσα v. § 503, sur πρόφρασσα v. § 798.

- P. 421, l. 9, aj. : *stultiloquos* Pl. Pers. 514.
- P. 423, § 632, aj. à la Rem. II : les adjectifs *καλός* *καγαθός* sont toujours fléchis séparément, mais on dit *καλοκάγαθία* (Xén. Mém. I. 6, 14, *Cyrop.* VIII. 1, 31, etc.).
- P. 432, l. 17, aj. à *πτολί-παρθος* : *δωρο-δέκας* « qui reçoit des présents » (rac. *δεκ-*, § 345), *οίκο-φόρος* (cf. *φωρ-οικος*, même sens), *πικροτόμος*. (H 221), *όνο-γός* etc.
- P. 436, § 651, l. 7, ajouter : De *Cilius*, le vocatif est *Cili* Mart. II. 30.6, IX.93.7).
- P. 437, § 653, l. 6, aj. : *peruli* (Virg. Buc. I 32), *désideri* (Hor. Epod. XVII 80), mais *consilii* (Lucain VIII 480). Suivant Gellius (XIII. 26), Nigidius Figulus (I^{er} siècle av. J.C.) distinguait par l'accent le génitif *Valéri* du vocatif *Valéri* (§ 651).
- P. 461, § 690, aj. à la fin du 2^e alinéa : Autres exemples, dans falisque *opid* (Corp. I^{er} 364), *hoid* (de Spolète, Corp. I^{er} 366) et osque *medikid*, abl. de *meddis* « magistrat », gén. *medikeis* (§ 688).
- P. 461 dern. l., aj. : *fratrium* Corp. V 4430.
- P. 484, l. 4 du bas : Suivant Suétone (Aug. 87), l'empereur Auguste pour le génitif de *domus* disait *domos*, sans doute une forme dialectale (§ 178 Rem.).
- P. 485, § 728, aj. : Au dat.-abl. pl. il y a eu hésitation entre les formes *-ubus* et *-ibus* ; cette dernière a prévalu en général, mais on rencontre encore *artubus* (Lucr. IV 632), *lacubus* (Ov. Mét. XII 278), *partubus* (Hor. Ep. V. 5), etc. en partie peut-être pour éviter des confusions avec les mots comme *ars*, *pars*, etc.
- P. 518, l. 5, aj. : *φάρσ* (Aristoph. Nuées 219, Thesm. 789, Hérodot. I XI, Plat. Protag. 330 B etc.).
- P. 519, § 778, aj. : Il y a aussi une désinence *-εί* ou *-ί*, d'origine douteuse, dans *νηπιεί* « impunément » ou *νηπιεί*, *παθημαί*, *ἀσπονδεί*, etc. ; *-εί* dans *ἀκωεί* et surtout dans *ἀπεικεί*, *δωμισί*, *νομισί*, etc.
- P. 520, l. 4 du bas, aj. : (ou *superd* chez Lucrèce, v. Ernout, Comment, à I 429).
- P. 524, § 796 deuxième alinéa, aj. : sur la postposition des prépositions, v. Marouzeau, *Ordre des mots*, t. III, 44-57.
- P. 533, § 795, aj. au premier alinéa : *ὁ σῖτος* « froment, pain » fait au pluriel *τὰ σῖτα* (Hérodot. IV 129 et en attique).
- P. 536, § 800, aj. au premier alinéa : Sur l'opposition de *ignis* m. et de *agua* fém., v. ce que dit Varron L. L. V 61.
- P. 536, dern. l., ajouter : Xén. Anab. VI 1, 31 et VII. 6, 18.

- P. 541, § 806, aj. à la fin du premier alinéa : et à côté du masculin *uultus* (thème en -u-) un neutre *uultum* (pl. *uulta*, Lucr. IV 1213).
- P. 552, § 819 l. 10, aj. : ἰδύκεῖν (Plat. Prot. 310 D).
- Ibid., l. 10 d. bas, aj. : ἄσ' ἔλα' ἢ πάλις ἠδύκεῖτο (Démosth. 18.70).
- P. 555, § 823, ajouter en Remarque : Le latin connaît l'usage de l'accusatif exclamatif : *ô fortunâtus agricolâs* (Virg. Georg. II 458), *mê miserum* (Ov. Met. I 508), *ô diem optâtum* (Cic. De Orat. I XXX 136), etc.
- P. 566, § 836 l. 8 du bas, aj. : *minor opinione* (Suét. Jul. III. 2), *omnium spē celerius* (Liv. XXI. 6. 5).
- P. 581, § 850, l. 13, aj. : Sur la place des mots accessoires en latin, v. Marouzeau, *Ordre des mots* III 67 et suiv.
- P. 584, § 854 en fin de paragraphe, aj. : *dulcissime rerum* (Hor. Sat. I IX.4).
- P. 589, § 862, ajouter en Remarque : C'est l'article qui a favorisé en grec l'emploi de l'adjectif substantivé, notamment au neutre avec une valeur abstraite : τὸ εὐσεβές = la piété (Soph. Œd. Col. 1125), τὸ φιλόστοργον = l'affection pour les siens (Xén. Agés. VIII, 1), τὸ καλόν, τὸ αἰσχρόν (Plat. Conv. 183 D) etc. On est parti de τὸ γὰρ εὐπρεπές λέγειν = il n'est pas convenable de dire (Eur. Or. 1145) pour aboutir à τὸ εὐπρεπές, d'où ἐκ τοῦ εὐπρεποῦς = pour la convenance (Thuc. VII 57), etc. Le latin n'a qu'un nombre restreint d'exemples de ce genre : *bonum* = le bien = *verum* = le vrai =, *decorum* = l'honnête =.
- P. 590, § 863, aj. à la Rem. : Marc-Aurèle en fournit plus d'un exemple, ainsi τὸ μὲν τί δόξαις ἄρας = néglige ce qu'un pensera de toi, VIII.13.
- P. 593 § 866, aj. au second alinéa : Ταλθιθίως ἔγω (Eurip. Troy. 238).
- P. 595, l. 8, aj. l'exemple : ἀριστον μὲν ὕδωρ = l'eau est ce qu'il y a de meilleur (Pind. Ol. I, 1), dont le sanskrit a l'équivalent : *âpo bhūyishthâh*, Rg-V. I 161.9.
- P. 598, l. 8, aj. : Benveniste, *La phrase nominale* B.S.L., t. XLVI (1950), p. 19-36.
- P. 601, § 877, aj. à la suite : L'accord en cas cède souvent à l'attraction, notamment après *licet* : *nōbis nōn licet esse tam disertis* (Martial, IX.12.16); cf. Ernout-Thomas, p. 113. Voir aussi § 929.
- P. 603, l. 7, aj. : νεπευθής (8 221), νέπουος (x 160 etc.).
- P. 605, § 882, aj. à la fin du premier alinéa : Ξενοφῶντα ἀνήσατε οὐχ ἐλόμενοι = vous avez rendu service à Xénophon en ne le choisissant pas (= parce que vous ne l'avez pas choisi). Xén.

Anab. VI.1.32, et οὐκ ἐστὶ μὲν νικῶσι σωτηρία = pas de salut sans victoire » (= si l'on n'est pas vainqueur). Id. ib. VI.5.18, opposé à ἀκούω δὲ τινὰς θύλασθαι ἐπὶ τούτῳ ὡς ἡμῖν λέγοντας = j'entends dire que certains sacrifient sans vous le dire » (= et ils ne vous le disent pas). Id. ib. V.6.22.

- P. 608, § 887, aj. en fin de paragraphe : La première alternative est le plus souvent introduite par *utrum* : ainsi, *consultabat utrum Rōmam proficisceretur an Capuam tendret* (Cic. ad Att. XVI.8.2), ou par *-ne* combiné avec *utrum*, ainsi *nesciōs utrum et mairēs buccae an mammae sient* (Pl. Poen. 1416, cf. Capt. 268).
- P. 622, § 905, aj. à la fin du premier alinéa : Et Tite Live (XXIV.42.9) *verecundia Rōmānōs cepit Seguntum oppidum sub hostium potestate esse* (le grec aurait dit ἐκ τοῦ...).
- P. 623 § 906, ajouter en Remarque : Sur la substitution du personnel à l'impersonnel en pareil cas, v. Ernout et Thomas, Syntaxe, p. 276-277 : *colligor dominae placuisse* = on en déduit que j'ai plu à ma maîtresse ». Ov. Am. II.6.61. Le tour se développe à l'époque impériale (§ 457 Rem.). Le grec en présente aussi de nombreux exemples : ταῦτα οὐ δίκαιός ἐστι διαλύειν = il n'est pas juste que j'acquitte cela » (Hypér. V.20) au lieu de οὐ δίκαιόν ἐστι ἐμὲ διαλύειν.
- P. 626, dern. l., aj. : ἐκὼν εἶναι = volontairement » (Plat. Phédon 61 C, etc.), εἰς μνήμην εἶναι τῶν ἐμῶν = autant qu'il m'en souviennne » (Eschine II 180).
- P. 634, l. 5, à l'asyndète *ferae pecudēs*, cf. *sidera si possent pecudēsque feræque mereri* (Mart. IX.72.9).
- P. 638, § 926, aj. en fin de paragraphe : Inversement, le relatif s'emploie aussi avec une valeur interrogative : ἡπερόσμαι δ' ἡμῖς διδίδει οὓς ἡγοῦμαι τῶν πολιτῶν προσέκειν ὀλιγαρχίας ἐπιθιμῶν καὶ οὓς δημοκρατίας (Lys. XXV.7).
- P. 639, § 928, aj. à la fin du premier alinéa : Même cas chez Lysias XII.24 : ἀπόκριναι εἰ τι ἄν σε ἐρωτῶ (les éditeurs corrigent en ὄτι). Autre exemple : ἐστὶ δοκεῖ ταῦτα, ἀναπεινάτω τὴν χεῖρα Χέν. Anab. III.2.28.
- P. 641, § 929, aj. en Remarque : C'est par une attraction analogue que s'expliquent les tours comme ὡς ὄρα τὸν Καλλιμάχον ἔποιεῖ = voyant ce que faisait Callimaque » Xén. Anab. IV.7.11, ou οἶνον ἐρρασεν ἔθα ἕν κατορωρυγμένως = il fit connaître où le vin était enfoui ». Id. ib. IV.5.29.
- P. 656, dern. l., aj. : cf. Epid. 331, Mil. 1429, Most. 895, Poen. 1219, etc.

- P. 657, l. 4, aj. : et déjà chez Plaute : *si equos essés, essés indomâbilis* « si tu étais un cheval, tu serais indomptable ». Cas. 811. Sur toute cette question, v. Ernout et Thomas, Synt. p. 318 et suiv.
- P. 661, § 954 aj. à la Rem. : Le grec se comporte à cet égard tout à fait comme le latin. Après ὁ αὐτός « le même » on peut trouver le relatif (τὴν αὐτὴν ἡμέραν ἕνεκεν πρότερον, Lys. II 13 ; XXI 19 ; Isocr. XV 253), ou bien la conjonction καί (Lys. XIII 1), ou bien le datif (Hérod. IV 119, Lys. 12, XXV 15 ; cf. § 825). De même après τοὺς et ἑμοῦς.
- P. 671, l. 2, aj. : *occīdat dum imperet* « qu'il me tue pourvu qu'il règne », phrase d'Agrippine sur Néron (Tac. Ann. XIV 9), *sit diuus dum nōn sit uiuus*, phrase de Caracalla après avoir tué son frère Geta (Hist. Aug. p. 91 ; noter la négation, cf. § 878 fin).

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS de la 1 ^{re} édition	V
AVANT-PROPOS de la 2 ^e édition	VII
BIBLIOGRAPHIE	IX
ABRÉVIATIONS	XIX

INTRODUCTION

OBJET ET MÉTHODE DU LIVRE.

LA PARENTÉ LINGUISTIQUE DU GREC ET DU LATIN.

Principes de la méthode comparative (§§ 1-7). Position linguistique du grec (§§ 8-11). Position linguistique du latin (§§ 12-18). Influences extérieures (§§ 19-21). Plan du livre et observations générales (§§ 22-26)	I
---	---

PREMIÈRE PARTIE : LES SONS

CHAPITRE I

L'ALPHABET DES GRECS ET DES LATINS.

Alphabet grec (§§ 27-36). Alphabet latin (§§ 37-44)	26
---	----

CHAPITRE II

LE SYSTÈME PHONÉTIQUE DE L'INDO-EUROPEËN.

Consonnes (§§ 45-47). Voyelles (§ 48). Sonantes (§§ 49-50)	36
--	----

CHAPITRE III

LE CONSONANTISME GREC.

Liquides et nasales, prothèse vocalique (§§ 52-53). Semi-voyelles :	
---	--

traitement de <i>y</i> (§§ 54-58), traitement de <i>w</i> (§§ 59-64). Sifflante <i>s</i> (§§ 67-75). Occlusives : traitement des aspirées (§§ 77-79), traitement des labio-vélaires (§§ 80-86), tendance à l'affaiblissement des occlusives (§§ 87-96).....	40
---	----

CHAPITRE IV

LE CONSONANTISME LATIN.

I. Consonnes simples : occlusives (§§ 98-105), sifflantes (§§ 106-108), sonantes consonnes (§§ 109-115). II. Groupes de consonnes : groupes dont les deux éléments sont des occlusives (§§ 118-119), groupes d'occlusives et de nasales ou liquides (§§ 120-123), groupes de nasales et de liquides (§§ 124-125), groupes contenant la sifflante <i>s</i> (§§ 126-132), groupes dont le second élément est <i>y</i> ou <i>w</i> (§§ 133-136), simplification des groupes de consonnes (§§ 137-140).....	69
---	----

CHAPITRE V

LE VOCALISME GREC.

Généralités (§§ 141-146), voyelles simples (§§ 147-151), diphthongues (§§ 152-153), contraction vocalique (§§ 154-159).....	94
---	----

CHAPITRE VI

LE VOCALISME LATIN.

Généralités (§§ 160-162), voyelles longues (§ 163), voyelles brèves en syllabe initiale (§§ 164-169) et en syllabe intérieure (§§ 170-176) ; diphthongues (§§ 177-182) : voyelles en hiatus (§§ 183-186).....	108
---	-----

CHAPITRE VII

LE MOT PHONÉTIQUE.

A. Nature et place du ton (§§ 188-196). B. Rythme de la langue (§§ 197-199). C. Système quantitatif et coupe des syllabes (§§ 200-207). D. Traitement des finales (§§ 208-230) : les finales en grec (§§ 209-213) ; les finales en latin (§§ 214-230) : traitement des mots iambiques (§§ 215-216), les voyelles brèves finales (§§ 217-220), voyelles brèves suivies de consonnes (<i>o</i> : §§ 221-224), diphthongues finales (§ 225), les consonnes finales (§§ 226-230), la sifflante caduque (<i>c</i> : 228), les consonnes doubles (<i>l</i> : 229).....	123
---	-----

DEUXIÈME PARTIE : LES MOTS

CHAPITRE I

LE SYSTÈME MORPHOLOGIQUE DE L'INDO-EUROPÉEN.

Observations préliminaires (§§ 231-232), variation de la place du ton (§ 232). A. Éléments de formation des mots (§§ 223-238). B. Alternances vocaliques (§§ 239-250) : racines monosyllabiques à voyelle brève (§ 240) et à diphthongue (§§ 241-243), en latin (§ 244) ; racines à voyelle longue (§ 245) ; racines dissyllabiques (§§ 246-250). C. Caractères généraux du mot indo-européen (§§ 251-255) ; distinction du verbe et du nom (§§ 256-264)..... 152

CHAPITRE II

LES THÈMES VERBAUX DE L'INDO-EUROPÉEN.

I. Thèmes temporels (§§ 267-293) : A. Type radical simple (§§ 274-276). B. Type radical à redoublement (§§ 277-279). C. Type de parfait (§ 280). D. Type à nasale infixée (§§ 281-282). E. Type en **-i/o-* (§ 283). F. Type en **-e-* (§ 284). G. Types en **-r/o-* (§§ 285-289). H. Type en **-w/o-* (§ 290). I. Type en **-sē/o-* (§ 291). J. Types de factitifs et d'itératifs en **-r/o-* (§ 292). K. Types d'aoriste sigmatique (§ 293). II. Thèmes modaux (§§ 294-302) : Thèmes de désidératif (§ 295), Thèmes de subjonctif (§§ 296-299), Thèmes d'optatif (§§ 300-302)..... 173

CHAPITRE III

LES THÈMES VERBAUX DU GREC.

Généralités, la composition verbale (§§ 303-307). — Première Partie, Thèmes temporels (§§ 308-375). I. Thèmes d'aoriste (§§ 309-319) : A. Aoristes radicaux (§§ 310-314). B. Aoriste sigmatique (§§ 315-319). II. Thème de futur (§§ 320-324). III. Thème de parfait (§§ 325-337), parfait radical à redoublement (§§ 325-329), parfait aspiré (§§ 330-331), parfait en *-α* (§§ 332-337). IV. Thèmes d'aoriste (et futur) passifs (§§ 338-340). V. Thèmes de présent et consécution des conjugaisons (§§ 341-375) : A. Présents radicaux athématiques sans redoublement (§ 342). B. Présents radicaux athématiques à redoublement (§ 343). C. Présents radicaux thématiques sans redoublement (§§ 344-346). D. Présents radicaux thématiques à redoublement (§ 347). E. Présents en *-ω* et *-ωω* (§§ 348-350). F. Présents

ny- eā : -vā (§§ 351-352). G. Présents en -va- (§§ 353-355). H. Présents en -zaw (§§ 356-358). I. Présents en *-ya/o- et dérivés (§§ 359-375) : de type radical (§§ 359-362), dénominatifs (§§ 363-375), en -aw, -aw, -aw (§§ 366-370), en -iaw (§ 371), en -aw et -aw (§§ 372-373), en -aw et -aw (§ 374), en -aw (§ 375). — Deuxième partie, Thèmes modaux (§§ 376-386). A. Thème de subjonctif (§§ 382-383). B. Thème d'optatif (§§ 384-386)	197
---	-----

CHAPITRE IV

LES THÈMES VERBAUX DU LATIN.

Infectum et perfectum (§§ 387-393). I. Formations de perfectum (§§ 394-407) : A. Type radical (§§ 395-398). B. Type en -si (§§ 399-403). C. Type en -si (§§ 404-407). II. Formations d'infectum (§§ 408-431) : A. Type en -si (§§ 412-420). B. Type en *-ya/o- (§§ 421-424). C. Type en *-a- (§§ 425-427). D. Type en *-a- (§§ 428-431). III. Formation des thèmes secondaires, temps et modes (§§ 432-450) : A. Futur (§§ 432-433). B. Prétérit (§§ 434-436). C. Subjonctif (§§ 437-444). D. Formes périphrastiques (§§ 445-448). E. Emploi grammatical des préverbes (§§ 449-450)	261
---	-----

CHAPITRE V

LA FLEXION VERBALE.

Généralités (§§ 451-453). — I. Valeur des désinences (§§ 454-473) : A. Nombre (§ 454). B. Personne (§§ 455-457). C. Voix (§§ 458-463). D. Temps (§§ 466-470) ; de l'augment (§§ 471-473). — II. Forme des désinences (§§ 474-543) : I. État grec (§§ 474-516) : 1 ^{re} pers. sg. (§§ 474-477), 2 ^e pers. sg. (§§ 478-481), 3 ^e pers. sg. (§§ 482-485), 3 ^e pers. pl. (§§ 486-491), 1 ^{re} pers. pl. (§§ 492-493), 2 ^e pers. pl. (§ 494), duel (§§ 495-496), désinences de l'impératif (§§ 497-501), formes nominales du verbe, participes (§§ 502-506), infinitifs (§§ 507-512), remarques sur l'accentuation du verbe grec (§§ 513-516). II. État latin (§§ 517-543) : Flexion de l'actif (§§ 518-524), flexion du passif et du déponent (§§ 525-530), flexion de l'impératif (§§ 531-532), formes nominales du verbe, participes, infinitifs, gérondif, supin (§§ 533-543)	304
--	-----

CHAPITRE VI

FORMATION DES NOMS.

Observations préliminaires (§§ 544-553), remarque sur les noms à
--

redoublement (§ 354). — Dérivation (§§ 355-629). I. Noms à suffixe zéro (§§ 356-359). II. Noms à voyelle thématique et noms en -ā- (§§ 360-387) : noms en * <i>-a-</i> et * <i>-i-</i> (§§ 360-365), noms à suffixe en * <i>-a-</i> (* <i>-ā-</i>) précédé de nasale, liquide ou occlusive (§§ 366-380), noms en * <i>-ya-</i> et en * <i>-wa-</i> (§§ 381-387). III. Noms à suffixe en * <i>-i-</i> et en * <i>-u-</i> (§§ 388-397). IV. Noms à suffixes en - <i>-s-</i> (§§ 398-610) : noms neutres en * <i>-es-</i> (§§ 398-603), noms masculins et féminins en * <i>-r-</i> (§§ 606-607), noms à suffixe * <i>-yes-</i> (§§ 608-610). V. noms à suffixe en * <i>-r-</i> (§§ 611-614). VI. Noms à suffixe en * <i>-n-</i> (§§ 615-624) : noms à suffixe * <i>-s/ou-</i> (§§ 615-620), noms à suffixe * <i>-w/ou-</i> (§§ 621-624). VII. Noms à suffixes terminés par une occlusive (§§ 625-629). — Composition (§§ 630-646) : Forme des composés (§§ 634-644) : premier terme (§§ 634-641), second terme (§§ 642-644). Sens des composés (§§ 643-646).....	364
--	-----

CHAPITRE VII

FLEXION DES NOMS.

Type thématique et type en * <i>-ā-</i> (§§ 647-673) : type thématique (§§ 650-662), type en * <i>-ā-</i> (§§ 663-673). II. Type athématique (§§ 674-739) : observations préliminaires (§§ 674-679), faits grecs (§§ 680-685), faits latins (§§ 686-692), particularités propres à chaque type de thèmes (§§ 693-739), thèmes à occlusive simple (§§ 693-695), en * <i>-s-</i> (§§ 696-702), en * <i>-r-</i> (§§ 703-706), en * <i>-n-</i> (§§ 707-713), en * <i>-ai-</i> (§§ 714-723), en * <i>-eu-</i> (§§ 724-734), en * <i>-nt-</i> (§§ 735-737), à suffixes variables (§§ 738-739).....	434
--	-----

CHAPITRE VIII

PRONOMS ET INDÉCLINABLES.

I. Pronoms : A. Démonstratifs (§§ 740-749), en grec (§§ 741-744), en latin (§§ 745-749). B. Interrogatif-indéfini (relatif) (§§ 750-753). C. Pronoms personnels (§§ 756-767). II. Noms de nombre (§§ 768-775). III. Adverbes (§§ 776-781) et prépositions (§§ 782-788).....	493
---	-----

CHAPITRE IX

EMPLOI DES FORMES NOMINALES.

I. Nombre (§§ 789-795). II. Genre (§§ 796-809). III. Cas (§§ 810-839) : vocatif (§§ 813-814), nominatif (§ 815), accusatif (§§ 816-823), datif (§§ 823-826), génitif partitif (§§ 827-829) et génitif adnominal (§§ 830-832), ablatif (§§ 833-836), instrumental (§ 837), locatif (§ 838).....	528
--	-----

TROISIÈME PARTIE : LA PHRASE

CHAPITRE I

LES ÉLÉMENTS DE LA PHRASE.

- A. Apposition et rectio (§§ 840-847), imèse des préverbes (§ 843).
 B. Ordre des mots (§§ 848-852), place des mots accessoires (§ 850).
 C. Groupes de mots (§§ 853-867) : groupe nominal (§§ 854-865),
 place et rôle de l'adjectif (§§ 855-858), développement de l'article
 (§§ 860-865) ; groupe verbal (§§ 866-867)..... 572

CHAPITRE II

STRUCTURE DE LA PHRASE.

- I. Phrase verbale et phrase nominale (§§ 868-873), développe-
 ment de la copule (§§ 873). II. Sujet et prédicat, règles d'accord
 (§§ 874-877). III. Expression de la négation (§§ 878-883) et de l'in-
 terrogation (§§ 884-889), interrogation indirecte (§ 889). IV. Rôle
 des formes nominales du verbe (§§ 890-915) : A. Du participe
 (§§ 890-902) ; constructions absolues (§§ 899-902). B. De l'infinitif
 (§§ 903-915) ; proposition infinitive (§§ 906-908), infinitif avec l'ar-
 ticle en grec (§§ 909-910), infinitif absolu (§§ 912-914)..... 594

CHAPITRE III

RAPPORTS DES PHRASES ENTRE ELLES.

- I. Rôle des particules (§§ 916-922), asyndète (§§ 921-922). II. La
 phrase relative (§§ 923-937) : formes du relatif (§§ 923-926), expres-
 sion de l'antécédent (§ 927), relatif indéfini à valeur prégnante
 (§ 928), attraction du relatif (§ 929), ordre des éléments corrélatifs
 (§§ 930-931), phrase exclamative (§ 932), valeur du relatif (§§ 933-
 937). III. Développement de la subordination (§§ 938-972) : A. Sub-
 ordination résultant de la juxtaposition (§§ 939-951) : sans conjonc-
 tion (§§ 939-941), propositions concessives (§ 942), finales (§§ 943-
 944), prohibitives (§ 945), conditionnelles (§§ 946-951). B. Subordi-
 nation résultant de la relation (§§ 952-957) : emplois de *ut* et de *dui*
 (§ 952), propositions complétives, consécutives, temporelles, causales
 (§§ 953-957). C. Caractéristiques de la subordination (§§ 957-968) :
 changement de personne (§ 958), anticipation du sujet (§ 959),

changement de temps (§§ 960-961), changement de mode, optatif en grec, subjonctif en latin (§§ 962-968). D. Du style indirect (§§ 969-972).....	629
INDEX DES MOTS ÉTUDIÉS	676
ADDENDA ET CORRIGENDA	763
APPENDICE	765
TABLE DES MATIÈRES	773

